15125
2



Ex Lib: R. P. M. Iac: Willemart Exyvoalis [redacted]. 15125

L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE, PROGREZ, ET DECADENCE DE L'HERESIE DE ce siecle.

Bibliothecæ [redacted] Brugensis ita est

LIVRE SIXIE'ME.

Fr: Ignat: De Dÿckere Prior 1694

Par feu FLORIMOND DE RÆMOND Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Bourdeaus.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MONTAUBAN

IHS



A ARRAS,
Chez Robert Maudhuy, au Nom de IESVS.
M. D. CXI.

Avec Privilege.

tome II

TABLE DES CHAPITRES du sixiéme Livre.

CHAPITRE I.

1. *Du mélãge du bien & du mal : du vice & de la vertu.*
2. *Le mariage du Prince Arthus avec Catherine fille du Roy d'Arragon Ferdinand & d'Isabelle de Castille, & de sa dissolution.*
3. *Henry épouse la femme delaissée de son feu frere Arthus, avec dispense du saint Siege.*
4. *Le cõmencement du regne d'Henry VIII. heureus, mais la suitte fut infame à cause de l'Amour.*
5. *VVolsei creé Cardinal est cause du divorce d'Henry VIII.*
6. *L'Evéque de Tarbes Frãçois cõseille le divorce au Roy Henry VIII.*

CHAPITRE II.

1. *La naissance d'Anne de Boulen, & sa corruption.*
2. *Anne fait la chaste étant de retour de France.*
3. *VVolsei Cardinal pratique le divorce d'Henry, & de la Reyne Catherine envers le Pape, & comme quoy il s'y gouverna.*
4. *Le Pape établit des nouveaus Iuges en faveur du Roy Henry, & ceuslà d'autres en Angleterre les Cardinaus Campege & VVolsei.*
5. *L'arrivee du Cardinal Campege en Angleterre & son abouthement avec la Reyne Catherine.*
6. *VVolsei prononce la sentence du divorce sans puissance du S. Siege.*

CHAPITRE III.

1. Henry gaigne les Vniversitez, degrade VVolsei, & sa mort.
2. Crãver creé Evéque de Cantorbie, favorise les méchancetez d'Henry.
3. Henry épouse Anne, avant qu'on eût decidé de son divorce.
4. Pourquoy le Pape & l'Empereur ne prindrent vengeance du Roy Henry: L'excommunication du Pape.
5. Profetisse qui condamnoit le mariage d'Henry & d'Anne.
6. Suplice injuste du Cardinal Fishel, & de Thomas Morus, & la mort de la Reyne Catherine.

CHAPITRE IV.

1. Le Roy quitte Anne pour Ianne Seimer, laquelle il épouse: faisant mourir Anne mere d'Elisabeth, à cause de son adultere.
2. L'ordre qu'il mit en son Eglise, les armes prises cotre luy pour la religion, la mort de Ianne Semer. Polus fait Cardinal.
3. L'impieté du Roy Henry envers les Reliques.
4. Nouveau mariage du Roy avec anne de Cleves.
5. Quitte, & fait divorce avec Anne, épouse Catherine Hauvard, apres avoir fait mourir Cromuel.
6. Henry cõtinuë ses cruautez, & delibere de rẽtrer en l'Vnion de l'Eglise, fait mourir sa femme Catherine, & épouse Catherine Parray.

CHAPITRE V.

1. Henry pille les Hospitaus, Seminaires, & Coleges, & fait mourir Thomus Hauvard.
2. Henry malade, en effroy de la mort, fait appeller des Evéques pour consulter commẽt il peut rentrer dans l'Eglise.
3. L'Eglise des Cordeliers remise, & le sacrifice de la Messe rétably: le testament

ment de Henry, Communie sous une seule espece, & l'honneur qu'il rend au S. Sacrement, sa mort.
4. La constitution du Pape Leon X. qui donna au Roy Henry le titre de deffenseur de la Foy.
5. Les meurs & les humeurs du Roy Henry.
6. Le monument que dressa le Cardinal Polus au Roy Henry.

CHAPITRE VI.

1. Vn autre testament du Roy Henry supposé apres sa mort.
2. Edoüard Seimer oncle maternel du Roy, se fait luy-méme Protecteur de sõneveu, & de l'heresie.
3. Le commencement du Lutheranisme publiquemẽt prẽché, & de l'Archevéque Cramuer, qui fut le premier en Angleterre qui se maria de tous les Catholiques, & de Latimer premier Apôtre des Anglois.
4. Martin Bucer, Pierre Martyr, & Bernardin Okin en Angleterre.
5. Le Parlement Anglois bâtit une nouvelle forme d'Eglise.
6. La Princesse Marie sœur du Roy Edoüard est seule Catholique en la Cour d'Angleterre.

CHAPITRE VII.

1. Le Regent Edoüard Seimer fait executer son frere Thomas pour l'ambition des femmes.
2. Dudlei Cõte de Warvik se ligua avec les Catholiques contre le Regẽt, mais quand le Regent fut mort, il les trõpa. Etranges heresies en ce tems.
3. Le Regent Edoüard Seimer executé à la poursuitte de Dudlei.
4. La mort d'Edoüard, & son testament.
5. Ianne fille du Duc de Suffolk declaree Reyne d'Angleterre.
6. La Princesse Marie fille de Catherine declaree Reyne, & comment elle se rendit à Londres.

CHAPITRE VIII.

1. *L'entree de la Reyne Marie en la Tour de Lõdres, & comme elle renonça au titre superbe de chef souverain de l'Eglise Anglicane.*
2. *Le Comte Dudlei condamné par le cõseil de la Reyne & ses quatre enfans. Ils se convertirent avant que mourir.*
3. *Le rétablissement de la Religion Catholique en Angleterre, & que c'étoit que le Parlement Anglois.*
4. *Les articles de mariage entre la Reyne Marie & le Prince d'Espagne.*
5. *La Reyne s'arme contre un rebelle nõmé Haviet & contre Honjet, lequel l'assiege dans Londres. Enfin il est pris & executé. La funeste mort de la Reyne Ianne, & de son mary.*
6. *Cramver autheur du Schisme, & qui avoit prononcé la sentence du divorce du Roy Henry, brûlé tout vif avec Ridlei & Latimer Evéques, & cent autres heretiques.*

CHAPITRE IX.

1. *Vne Profetisse Zuinglienne. Les Heretiques bannis d'Angleterre.*
2. *Ceus que le Roy Henry fit Prétres, chanterent la Messe sans étre sacrez par un Evéque qui eût authorité. Le Cardinal Polus en Angleterre.*
3. *L'arrivee du Prince d'Espagne en Angleterre & ses noces.*
4. *Le Prince d'Espagne Roy d'Angleterre convoque le Parlement pour le rétablissement de l'Eglise, & ce qui fut ordõné, & l'absolution que le Legat donna au peuple.*
5. *La prudence du Cardinal Polus à manier les Anglois pour les biens de l'Eglise, qui devoient étre rendus, & les Prétres mariez.*
6. *L'obeyssance prétee au saint Pere : Conjuration découverte.*

CHA-

CHAPITRE X.

1. Vn petit enfant au berceau parla, augure du malheur qui arriva bien tôt en Angleterre.
2. Le Roy Filippe sort d'Angleterre pour n'y r'entrer jamais.
3. La mort de la Reyne Marie, & ce que la Princesse Elisabeth luy promit de faire lors qu'elle seroit Reyne.
4. Elisabeth reçeüe à Londres Reyne; & pourquoy elle renonça à l'union de l'Eglise Catholique, & ce qu'elle fit à son avenement.
5. Les Evéques assemblez au Parlement d'Angleterre, s'obstinent contre la primauté de la Reyne, & les ruses dont elle se servit.
6. Ce sont les Rois qui ont fait le schisme en Angl.

CHAPITRE XI.

1. De la religion Angloise, comme elle differe des autres heresies & de l'Eglise Catholique.
2. Dispute entre les Catholiques & les Calvinistes Anglois, quand la Messe fut abolie du tout en Angleterre. Les Evéques persecutez.
3. Le Pape Pie V. met le Royaume d'Angleterre en interdiction.
4. La grãde authorité que la Reyne Elisabeth empieta és choses spirituelles, qui dependent de la police de l'Eglise.
5. Des Seminaires anglois en Flandres en France, & Rome, le Martyrologe des heretiques.
6. Elisabeth honore la Croix & force les Calvinistes à suivre sa reformation.

CHAPITRE XII.

1. Les bâtards des Prêtres & leurs femmes sans honneur.
2. Des Puritains Heretiques differents du Calviniste.
3. Edit cruel contre les Catholiques.
4. Les Martyrs Catholiques Anglois.

5. Martyre du pere Patesson, & le courage invincible de quelques dames Angloises.
6. Les Religieus de fis convents sortent d'Angleterre. Des Nonnains Catholiques convertissent des Anglois, lesquelles furent punies.

CHAPITRE XIII.

1. Petits enfans martyrisez par les Heretiques Anglois.
2. Que les Catholiques étoient punis en Angleterre pour cause de la Religion seulement.
3. L'entree des Iesuites en Angleterre.
4. Edit contre ceus qui ne vouloient assister aus préches Heretiques, le pere Cãpian prisonnier & son martyre.
5. Sept autres Martyrs, Fortd, Shert, Iõson, Philbei, Richardson, Rirkbey & Cottam.
6. Le martyre de Ian Nelson, sa constance, & les miracles que Dieu fit en lui, et par d'autres martyrs.

CHAPITRE XIV.

1. Les Nobles martyrisez.
2. Du pere Gaspard Haivode, & de quelques autres Catholiques Anglois.
3. Vn Apostat Nicolas cause de beaucoup de maus & cruautez en Angleterre, son procez fait à Rouen, & sa confession.
4. Bannissement des Catholiques qui se fachent de sortir d'Angleterre.
5. L'arrét du Parlement Anglois pour ce bannissement.
6. L'obstination des heretiques remarquee.

CHAPITRE XV.

1. *Les miracles de quelques Martyrs, de l'Evéque de Rosense, & de Thomas Morus.*
2. *Autres miracles.*
3. *Iuges Anglois au Tribunal punis d'une mort soudaine par la divine justice qui maintenoit les Catholiques.*
4. *Les ligues de la Reyne Elisabeth avec les Princes étrangers. La mort de VValsingan, fleau des Catholiques.*
5. *La Mothe Fenelõ vieus Chevalier Frãçois Ambassadeur en Angleterre, le Cardinal de Chatillon agent des Huguenots, sa mort.*
6. *L'Ambassadeur de France avoit seul privilege de faire dire la Messe en Angleterre en sa maison.*

CHAPITRE XVI.

1. *La haine d'ẽtre la Reine d'Angleterre, & celle d'Ecosse.*
2. *Son retour en Ecosse, & les alliances qu'elles firent.*
3. *Darley delibere de perdre la Reyne & se faire Roy. Le massacre de Riccio Piemontois.*
4. *La mort du Roy Darley par Mourray frere batard de la Reyne, & ses complices, dont le chef étoit Bothuel, avec lequel elle est forcee de se marier.*
5. *Sa prison au Lac de Loklevin.*
6. *L'état de l'Eglise en Ecosse, & la femme de leur Religion.*

CHAPITRE XVII.

1. *Le couronnement du Roy d'Ecosse Iaques VI.*
2. *Comme la Reyne se sauva du Lac de Loklevin.*
3. *L'entree de la Reyne d'Ecosse en Angleterre,*

sous l'asseurãce d'amitié que luy donnoit la Reyne Elizabeth.
4. *Le mariage proposé de la Reyne d'Ecosse avec le Duc de Norfolk, &*

CHAPITRE XVIII.

1. *La loy dressee par Elisabeth sur laquelle on a pris sujet de faire mourir la Reine d'Ecosse. Les lettres de Babinthon.*
2. *La Reyne d'Ecosse serree plus étroittement que jamais.*
3. *Elle est interrogee par 48. Anglois deputez de la Reyne d'Angleterre.*
son supplice.
5. *La mort du bâtard Mourray.*
6. *Accord minuté des deus Reynes.*
4. *Les points sur lesquels cette Princesse fut interrogee, & ses réponses.*
5. *Ce qu'elle répõdit contre le fait de Balard.*
6. *Sentence de mort prononcee à la Reyne d'Ecosse, & plusieurs lettres qu'elle écrivit au Roy de France & à la Reyne Elizabeth.*

CHAPITRE XIX.

1. *La publication de la sentence de mort contre la Reyne d'Ecosse, & la commission donnee pour l'executer.*
2. *Monsieur de Believre à present Chancelier de France envoyé Ambassadeur en Angleterre, pour empécher cette execution qui fut differee à son occasion trois mois.*
3. *On prononce la sentence de mort à la Reine, & la belle réponse qu'elle fit.*
4. *Cette Princesse est tentee en sa religion, se retire en son oratoire, communie avant mourir de sa main, par la permission du Pape Pie V.*
5. *Avec quelle constance elle alla au supplice, & les belles paroles qu'elle dit avant mourir.*
6. *Sõ glorieus Martyre rẽdãt l'ame a son Dieu pour la Religion Catholique.*

CHA-

CHAPITRE XX.

1. *Comme la Reyne Elizabeth a conquis l'Hibernie.*
2. *Le peuple Hibernois va au prêche par force, & les Gentils-hommes ont l'exercice de la Religion Catholique en leurs Châteaus, a la confusion des Heretiques.*
3. *De la Province Vltonie, & de ses Princes Onel & Odonnel.*
4. *De la Province de Momonie avec les seditions.*
5. *Les miracles de quelques Martyrs Hibernois, & de la Province de Conatie.*
6. *Le martire d'un saint Evéque Patrice Ochely, & de l'Archevéque de Cassel.*

ARGV-

ARGVMENT DV SIXIEME LIVRE.

CE sixiéme Livre contient le Schisme d'Angleterre, comme il prit son commencemẽt, du divorce entre le Roy Henry VIII. & la Reyne Catherine Princesse d'Espagne; les cruautez & méchancetez dudit Henry VIII. & d'Edoüard son fils. Le rétablissement de la Foy Catholique & obeyssance au Pape sous le regne de Marie fille de Henry VIII. & de Catherine, son mariage au Prince d'Espagne. Le Schisme renouvelé plus fort que devant sous le regne d'Elisabeth fille de Henry VIII. & d'Anne de Boulen, les cruautez exercees envers les Catholiques. Le Schisme & trouble au Royaume d'Ecosse, & la mort pitoyable de la Reyne d'Ecosse en Angleterre, avec plusieurs autres particularitez.

L'HIS-

L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE, PROGREZ, ET DECADENCE DE l'Hereſie de ce Siecle.

LIVRE SIXIE'ME.

LA NAISSANCE DV SCHISME D'ANgleterre pour la diſſolution du mariage du Roy Henry VIII. Et de Catherine Eſpagnole.

CHAPITRE PREMIER.

1. *Du mélange du bien & du mal : du vice & de la vertu.*

2. *Le mariage du Prince Arthus avec Catherine fille du Roy d'Arragon Ferdinand & d'Iſabelle de Caſtille, & de ſa diſſolution.*

3. *Henry épouſe la femme delaiſſée de ſon feu frere Arthus, avec diſpenſe du ſaint Siege.*

4. *Le commencement du regne d'Henry VIII. heureus, mais la ſuitte fut infame à cauſe de l'Amour.*

5. *Volſei creé Cardinal eſt cauſe du divorce d'Henry VIII.*

6. *L'Evéque de Tarbes Frãçois conſeille le divorce au Roy Henry VIII.*

Poſsible n'ét que le mal de tout point
D'avec le mal non mélé ſoit dyoint,

1. *Du mélange du bien & du mal: du vice & de la vertu.*

DIſoit Euripide parlant du mélange du bien & du mal, qui ſe marque és affaires du monde, où tout eſt ſi agité d'un branle continuel, inconſtant, inégal, & leger, que la plus certaine aſſeurance qui ſoit, c'ét que rien n'et aſſeuré.

Aſſeuré

Asseuré n'ét en ce bas monde l'heur
Vn iour le peut renverser en malheur:
Abaissant l'un du plus haut en l'abîme,
Et élevant du fond l'autre a la cime.

Le Poëte n'y met qu'un jour, mais Demetrie le Falerien, pour marquer mieus la promtitude de ce bouleversemẽt, vouloit qu'on y mit plutôt un point, un tour, voire une seule minute. Ie ne sçay si nous passerons plus outre, & de la confusion du bien, & du mal, dont les étranges contrarietez s'alient si ferme ça bas: nous tirerons encore l'aliance du mal avec la vertu, & celle du bien avec le vice: quoy que ce soit contredire au Stoyque, qui maintenoit que rien de mal ne peut étre conjoint à la vertu, ny le vice non plus alié étroitement au bien, à cause que la vertu change le visage des maus qui semblent l'assaillir, & le vice corromt aisement les biens qui le suivent: Nous verrons toutefois à la suitte de cette histoire luctueuse (les traces du malheur de laquelle continuent encore) l'extremité du vice suivy d'une apparence de bien, qui fardant ses aigreurs, & ses pointes, pipoit le jugemẽt de ceus qui ne jettent leurs yeus que là où ils logent leur amour, & ne logent leur amour que sur ce qui les ravit, & les fait admirer. Ie marqueray davantage (ce qui n'a pas été l'avantage & le profit de la Chretienté) la vertu d'une chaste & parfaite Princesse suivie d'un tres-cruel desastre, & de la plus rigoureuse fortune qu'on puisse imaginer. Et m'embarquant à ce dessein, je feray voile à Londres, pour y voir la naissance de tant de tragedies qui s'y sont exhibees, & commenceray au Roy Henry VIII. & à la Reyne Catherine sa femme, infame seulemẽt de ce desastre, d'avoir été le levain de tant de calamitez.

Ce Prince dez l'entree du Lutheranisme s'opposant genereusement aus desseins de cet Alemand defroqué, qui épandoit son fiel & son venim sur l'Eglise Anglicane; & contre-carrant ses écrits d'un beau livre qu'il fit cõtre ses heresies, car il étoit sçavant, de sorte qu'on dit qu'à l'entre-veuë du Roy François premier & de luy, nôtre Prince devint amateur des lettres: Il fit donc ce livre en faveur de l'Eglise; livre qui paroissent autant, que l'ancre empourpree dont ce Religieus Roy l'avoit tracé étoit d'un

tres-

tres-haut luſtre : & l'autheur relevé par-deſſus celuy-là, auquel il répondoit. Il s'acquit ce titre plein d'honneur & de gloire du Saint Pere, d'étre appelé LE DEFFENSEVR DE LA FOY: Titre honorable, & digne de celuy qui l'acqueroit pour luy, & ſa poſterité, s'il l'eut ſçeu conſerver, & s'il n'eut point entaché d'un horrible diffame, & flétry ſa belle renommee des plus laides actions, qui peuſſent naître d'un tres-felon tyran. Et comme s'il eut été un nouveau Neron, il changea les cinq premieres annees en la plus funeſte ſuitte, & le commencement d'un Empire tres-dous en une inſigne cruauté. Car à l'imitation de cet Empereur Romain mõſtre de la Nature, Henry VIII. ſur tous les Princes de ſon ſiecle, donna aus premiers ans de ſon regne une tres-bonne odeur de ſoy, mais en fin quelle ſuitte, & quel embraſement de vices, quels embraſſemens de forfaits & de crimes, de diſſolutions, & de meurtres, de cruautez & débordemens deteſtables: bref quel changement de vie & de religion, quel feu, quel trouble ſe couvoit-il ſous les cendres de ce premier repos, de ce premier bon-heur. Ie m'arréteroy volontiers, & ne ſoüilleroy pas la curioſité de nos arriet-neveus, de la memoire de tant de vilains actes, dont les tragiques ſcenes doivent encore paroître ſur ce petit theatre, ſi je ne ſuivois ceus qui m'ont devancé : & ſi traçant une partie de l'hiſtoire de l'Hereſie, je n'eſtoy contraint de paſſer en Angleterre pour y voir la cataſtrofe de l'Egliſe laquelle y a jetté les derniers abois, Et marquer un abominable ſchiſme produit d'une cauſe honteuſe.

Ainſi il faut, pour entendre le ſujet de la piteuſe deſolation de ce miſerable royaume, prendre la choſe à ſa ſource : Et bien que Sander, Ribadeneire, & quelques autres l'ayent au long écrite; ſi pourray-je me ſervir de leurs mémoires, de crainte de broncher en un chemin ſi fâcheus, & pour avoir des fideles garens de ce que je diray, ſi l'enormité des choſes tant perverſes, leſquelles y ſont arrivees, empéchent les eſprits amateurs de la verité d'y ajoûter foy. Car bien ſouvent on ne croit pas aſſez bien ce qui eſt trop étrange en ſon mal. La fidelité de ces autheurs approuvez qui me ſervent de guide, me donront aſſeurance qu'on ajoûtera foy à ce que j'écriray.

Ie diray dõc que l'Empire des Romains étãt gouverné ſous

sous les sacrez auspices de Maximilian ; la France, qui ne cede a nul autre royaume poussoit ses Lis aus feste d'une celebre gloire sous le regne du Roy Louys XII. conseillé par ce bon Legat Georges Cardinal d'Amboise, qui donna lieu à ce Proverbe Laisses faire a Georges: Ferdinand regnant heureusement en Espagne, & Henry VII. en Angleterre, l'état de la Chretienté florissoit sous le bien d'un extréme bon-heur, joüissant d'un souhaitable & presque universel repos. Ces illustres Princes dominoient en l'Europe avec tant de felicité, qu'à peine sçauroit-on voir rien de plus grand que Maximilian, rien de plus fortuné que Louys le tres-Chretien surchargé de triomfes rapportez en la conquéte de l'Italie ; rien de plus heureus que le Roy Catholique, soit en pais soit en guerre: ny rien de plus magnanime & royal que Henry VII. Prince Anglois, duquel le nom étoit redoutable par tout. Et pour une faveur du Ciel plus signalee ; cette union étoit secondee d'une division des communs adversaires de la Religion Chretienne. Car déja les diverses sectes de la loy Mahommetane alloyent divisant & dissipant la doctrine de l'Alcorã, sous la nouvelle superstition (tant les nouveautez secoüent les religions plus fermes ; & ce sont les cavernes d'ou sont sortis les vents qui ont ébranlé la nôtre dans l'Europe) d'Ismael Sofi sorty de la fille du grand Vssumcassan, lequel rendit ses erreurs plus plausibles, & ses interpretations plus suivies, & plus authorisees parmy le peuple ; par l'authorité qu'il s'étoit acquise empietant le royaume de Perse : Car les honneurs donnent lustre & couleur aus grandes entrepriſes.

Encore voyoit-on, au grand contentement de ceus qui ont quelque ressentiment en la gloire de la Foy Catholique qu'ils ont saintement embrassee, les Mores qui avoyent possedé pres de huit cens ans le royaume de Grenade, honteusement chassez de l'Espagne: Et pour un extreme avancement à la Chretienté sous un méme siecle, sous un semblable bon-heur, tout un nouveau monde ensevely dans les époisses tenebres du gentilisme idolatrant apres les infernaus. Le Soleil de Iustice en cet accroissement sembloit retirer ses rayons de l'Europe, pour les lancer sur cette gent abimee & perduë dans l'abomination: faisant au couchant de nôtre felicité éclatter ses graces

sur

sur ces peuples nouveaus, qui reçeurent l'Evangile, & s'enroolerent au nõbre des soldats de IESVS-CHRIST. Dont le progrez à été si fortuné sous les commencemens qu'avancerent les Portugais du côté du midy, & les Espagnols du côté du Ponent, qu'infinis grans royaumes pour un signalé trofee ont été adjoutez à l'Eglise. Cette devote compagnie sous le nom de IESVS illustree & honnoree de plusieurs martyrs n'y espargna ny son sang ny sa vie.

AINSI les affaires du monde & de l'Eglise, du Ciel & de la terre étoyent en ces termes, quand l'an mil cinq cens le Roy Catholique Ferdinand & Elizabeth sa femme s'allierent de la maison d'Angleterre donnant leur fille Catherine Princesse accomplie & bien nee au Prince Arthus fils ainé de Henry VII. Roy d'Angleterre. Le dot digne d'un tel mariage étant bien asseuré, les noces se celebrerent en la ville de Londres en l'Eglise de saint Paul le 14. de Novembre l'an 1501. jour auquel les Anglois solemnisoient d'une pompe royale la fête de S. Erchenvrald, dont la memoire leur est recommandable. Or pour observer toutes les ceremonies des noces royales, ce Prince & cette Princesse furent couchez en leur lit nocier avec beaucoup de grandeur; mais le Roy Henry VII. qui surveilloit a la conservation de son fils par l'avis des Medecins, avoit mis ordre qu'une dame d'honneur couchât cette nuit avec eus; de crainte que ce Prince pousé de quelque jeune ardeur approchât son épouse, & n'interesât sa santé. Car à peine avoit-il atteint quinze ans, delicat & foiblet, voire presé d'une violẽte maladie qui le mit dans cinq mois au tombeau: pour laquelle toutefois on n'avoit pas laisé d'arrẽter ce mariage, sous esperance que le tems emporteroit le reste: Et ordinairemẽt les Rois ne se marient pas pour eus, mais pour le bien & repos de leurs sujets, & sous espoir d'augmenter les bornes de leurs royaumes. II. *Le mariage du Prince Arthus avec Catherine fille de l'Empereur Ferdinand, & sa dissolution.*

Ainsi mourut ce jeune Prince, & n'eut pas la joye de jouyr du bien qu'on luy avoit acquis: Evenement lequel est remarquable pour la suitte de l'histoire, & qui portera coup ailleurs. Voila ce que nous sommes, une poignee de jours qui s'écoulent, & disparoissent en un rien, & les enfans bien souvent esquels nous appuyons nos plus hautes esperances, ne sont que des grains de sable, qu'une bouffee de vent enleve aisement de leur place.

Les premieres larmes de cette mort n'étoyent gueres bien essuyees, le dernier dueil n'étoit point encore passé, ny les sanglots appaisez, que les Majestez Catholiques redemandent leur fille au pere d'Arthus, lequel portant en son ame un extreme regret de rompre cette belle alliance qui finit aussi miserablement, qu'elle avoit été infortunément commencee, glorieus d'avoir une si douce, aimable, & parfaite Princesse, amoureus de ses royales vertus, desiroit la conserver à l'Angleterre, tellement qu'il la demanda pour son fils Henry frere du Prince Arthus lors âgé seulement de douze ans. Ferdinand y consent, sous condition qu'on peut obtenir une legitime dispense de sa Saintetè.

Le frere épouse la femme de son frere avec dispense du S. Pere.

Cette question fut premierement disputee en Angleterre, mais non pas finie, car elle traina plus outre, & entraina apres soy le malheur de ce floriſſant Royaume. Les plus doctes esprits furent empéchez a la decision de cet affaire, mais ils ne firent que le broüiller, au lieu de le dissoudre: car disputant de l'honnéteté de cet acte, ils remuerent tant de pierres, qu'ils en trouverent quelqu'une qui leur faisoit du mal. Si est-ce qu'a la fin, mais fin qui ne fut pas la fin de la fineſſe des ames malicieuses, qui rentamerent puis apres mémes playes, qui furent bien cruelles & sanglantes. Ces sçavans hommes arrêterent pour lors d'une commune vois sous l'authorité des lois des Empereurs Romains, & des Canons de l'Eglise que cette nouvelle alliance se pouvoit faire sans intereſſer l'honneur du defunt. Avant de passer outre, & pour une plus authentique asseurance, les deus Rois Ferdinand & Henry remirent & rapporterent la cause par devant le Pape, comme le juge souverain, & de droit & de leur consentement Alexandre sixiéme siegeant pour lors à Rome, lequel mourant trop tôt, laissa cette charge à son succeſſeur Pie troiſiéme mais la mort le prevint, & laissa encore cela indecis, pour le peu de loisir, que ces Pontifes avoyent à l'entree de leur pontificat, étant trop affiegez d'affaires pour y vaquer: & a cause de la longueur dont les parties usoient Iules second l'entreprenant apres eus avec plus de soin ayant reçeu l'avis, & recueilly l'opinion des plus grands esprits du monde qui la plû-part abordent à Rome, comme à l'universel theatre de la terre, declara, que

pour

pour le bien public de deus si grans Rois, la pais de deus si beaus Royaumes Catholiques, & pour la confederation de ces peuples, le lien du droit humain, lequel seul contrarioit à ce mariage n'auroit point de pouvoir, & que ces Princes en seroient dispensez. Ainsi il donna puissance de parfaire ce mariage.

Les fiançailles étant faites, on n'attendoit plus que le jour destiné aus noces pour en celebrer la fête & la solemnité: Mais comme la roue du monde va, qui met bas ce qui étoit en haut, fait naître les uns, & mourir les autres en méme tems, cependant qu'on desseignoit la pompe des épousailles, il falut penser à des pompes funebres: Car Elizabeth mere de l'infante Catherine mourut en Espagne, & le Roy Henry septiéme deceda peu apres: Et avec ces mots mourut le bon-heur d'Angleterre, soüillee d'extremes impietez qui nâquirét soudain dãs ces cédres. L'ã 1504. L'ã 1509.

Il sembloit toutefois que la grandeur de ce royaume renâquit en Henry huitiéme, qui succeda à la couronne apres la mort du pere: Prince d'une singuliere beauté, d'une douce nature, d'une royale Majesté: Prince qui faisoit paroître en tant de perfections qui reluysoient en luy je ne sçay quoy de grand qui le rendoit agreable, & redoutable à chacun: & qui malgré la petitesse de son âge étoit doüé d'un tres-bon jugement. Etant en liberté, & monté à cette authorité, à laquelle il semble que rien n'ét defendu, le nom de Roy servant de pretexte aus plus pervers desseins, il disoit qu'il n'épouseroit point l'Infante Catherine, & qu'il renonceroit à cette alliance: Poussé a cela de quelques flateurs, de qui la parole fait beaucoup de mal: car bien qu'elle ne nuise pas aussi tôt, elle laisse pourtant des semences en l'ame qui germent en quelque saison, & produisent le fruit qu'on en devoit craindre. Si est-ce toutefois que ce Roy plus enclin au bien qu'au mal auquel on le poussoit, ayant consideré toutes les raisons qui le détournoyent de ce mariage, & bien poise celles qui le convioyent à l'accomplir avec la dispense du Saint Pere, qui fut leuë publiquement, tous les Princes Anglois estans presents, & pressans cet affaire, & la plû-part des grans Seigneurs Anglois, sans que nul de ceus qui pouvoyent avoir quelque authorité y fit nulle difficulté: Son Conseil & son peuple l'ap-

l'approuvant de leur consentement public : il se resolut d'épouser céte belle Princesse, de laquelle le premier jour de felicité fut l'entree à une miserable vie, & le dernier de son bon-heur, qui fut étouffé dans ces legitimes embrassemens: ou il devoit au jugement de tous accroître & augmenter. Et dans le lit ou se devoit concevoir tout le bien d'Angleterre, sa ruyne & sa mort prit naissance.

Ainsi ce jeune Roy au dixhuitiéme an de son âge, épousa publiquement l'Infante Catherine le 3. jour de Iuin. Et fut le jour de la Nativité de S. Ian Baptiste couronné avec la Reyne au grand contentement de tous, & une allegresse incroyable de toute l'Angleterre, ou les feus de joye ne manquerent : mais d'autres flammes s'y mélerent puis apres parmy, qui firent que d'un commencement heureus & fortuné, l'issuë en fut malheureuse & cruelle. A cette apparente felicité fut ajouté du Ciel un bien qui n'avoit non plus que l'apparence & l'ombre d'une prosperité: c'ét que cette Princesse eut trois fils & deus filles : l'aîné nommé Henry ne vécut que neuf mois, & le reste n'eut guerres meilleure constellation, ains si tôt morts que nez. Les palais des grans sont sujets à des grandes secousses, & leur fin est une enorme cheute. Tellement que la seule Princesse Marie leur resta pour toute consolation d'une telle perte. Elle nâquit le septiéme an du regne de Henry huitiéme à Grenvicht le dixhuitiéme de Fevrier.

L'an 1515. La jeunesse de ce Prince avoit été conduitte avec tant de soin & de curiosité, qu'on n'en pouvoit esperer, outre sa naturelle bõté, que des effets & des actions sans reproche & sans blâme. Et ne promettoit que ce que la vertu donnoit & permettoit aus Rois les plus benins. Mais ce nom d'authorité royale, ce pouvoir absolu, par lequel il commandoit, le commanda de telle sorte, qu'étant poussé des chauds boüillons d'une jeunesse, il changea cette douce inclination en une nature la plus vicieuse & perverse qu'on puisse imaginer. Aussi c'ét l'ordinaire suitte de la prosperité, qui est une chose turbulente, laquelle se tourneboule, s'agite en sortes infinies, que de renverser ce qu'elle a rechauffé, & exciter mille maus au milieu des biens qu'elle possede. Il se débordoit en toutes sortes de débauches les plus honteuses & laides: un trop lâche repos corrompant ses mœurs, & tournant sa vertu en vice. Dont l'excez

l'excez fut en fin si extreme, qu'il seroit mal-aisé presque aus plus credules d'y engager leur foy. Les dames les plus chastes sentirent les premiers essais de cette metamorfose, & servirent de butte à sa corruption: soüillant son ame, & ne soulant pas sa concupiscence d'infinis adulteres, voire des plus abominables inceſtes: la force & la violẽce faisant force à la plus chaste & constante beauté, fermant les yeus à l'honneur de la terre, & peu soucieus de la gloire du Ciel. Et comme cette peste de l'ame va toujours augmentant il acreut peu à peu jusques à ce terme, que tout étoit presque desesperé.

La Reyne tout au contraire doüee de toute perfection, vertueuse, sage, devote, & religieuse Princesse étoit bien éloignee de cette vie, ainçois de cette mort. Elle ne vaquoit qu'aus affaires du Ciel, mépriſoit le monde duquel un chacun est épris: & dédaignoit tellemẽt les grandeurs & les pompes des cours terrestres, qu'elle vint en dédain à ceus qui ne tiennent conte de la vie celeste. Elle se renfermoit le plus souvent dans les Convents des Vierges consacrees à la divinité, & vivoit avec elles avec tant de zele & de consolation, qu'on eut presque creu à la voir avoir donné du pied aus vanitez du monde: monde auquel elle eut voulu mourir ou bien qu'il fut mort à elle, afin de ne mourir en luy. Elle se levoit à minuit pour assister à l'Egliſe aus Matines: s'habilloit des cinq heures, sans étre paree à la façon des Reynes: mais le plus simplement qu'elle pouvoit, disant que comme la meilleure partie de nous c'étoit l'ame, il falloit aussi l'orner plus que le cors, & s'éforcer à la rendre plus agreable à son Dieu. Dessous ses vétemens royaus elle portoit l'habit de saint François, s'étant enroolee au tiers ordre auquel les femmes mariez se peuvent obliger. Les Vendredis & Samedis elle jeûnoit: & les veilles des fêtes de la Sainte Vierge son jeûne étoit au pain & à l'eau: Sa cõfeſſion étoit reyteree tous les Mercredis, & Vendredis, & se communioit les Dimanches. Elle disoit tous les jours les heures de nôtre Dame: Au matin elle demeuroit sis heures en prieres: & puis lisoit deus heures les vies des saints instruisãt ses dames d'honneur, & soudain retournoit a l'Egliſe, d'ou elle ne partoit que jusques à ce que la nuit l'en chaſſoit. Ainsi illuminee de ces graces, elle menoit une vie si parfaite & angelique,

qu'elle servoit de miroir a tout le reste de la terre en laquelle elle vivoit comme l'on vit és cieus. Il restoit seulement, pour étre approuvee d'enhaut, qu'elle fut éprouvee par quelque vehemente tribulation, qui sert comme de touche aus ames touchees d'un amour divin: & qui se sont voüees au service de Dieu.

Le Roy admiroit bien cette devotion, & se plaisoit à la continuation de ces beaus & saints exercices: mais il continuoit ses plaisirs & ses voluptez. Et le fruit qu'il en eut fut un fils d'une dame nommee Elizabeth Blonte, lequel il fit Duc de Richemont. Cependant apres avoir fait élever à la Royale sa fille Marie, la mettant sous la charge de Madame Marguerite sage & vertueuse Princesse, niece du Roy Edoüard, & mere du Cardinal Polus; Etant grandelette, il luy donna la principauté des Bretons, lesquels se nommoyent anciennement Walons: Car ce furent eus les premiers qui l'ayant conquise luy donnerent le nom qu'elle à a cette heure de Bretagne. Les Anglois Saxons ayant été appelez au secours des Bretons contre les Walons, c'est à dire, étrangers, les ayant vaincus, & se voyant à méme de se rendre maîtres de tout, & chasser ceus qui les avoient faits venir à leur ayde, tournerent leurs armes contre leurs alliez: & les ayant vaincus ils les appelerent depuis Walons, afin qu'ils fussent distinguez des vrais Anglois. Cette Princesse Marie fut envoyee en cette province qui est bien grande, & s'étend vers les lisieres Occidentales de l'Isle, contenant quatre Evéchez. Et ainsi qu'en Alemagne, il y a un Roy des Romains, en France un Daufin, il y a de méme un Prince de Galles entre les Anglois, ausquels cette province appartient. Cette Princesse étoit enviee de plusieurs Princes qui la desiroient avoir en mariage, entre lesquels étoit le Roy d'Ecosse, l'Empereur Charles Quint, & le Roy François premier, pour un de ses fils: car il en avoit deus: Le Daufin, & le Duc d'Orleans. Mais comme on jugeoit ces petits Princes trop jeunes, le Roy méme s'offrit de l'épouser. Le Roy d'Angleterre luy promit, pourveu toutefois que l'Empereur ne delivrât point le Pape Clement, que les soldats insolens avoient pris prisonnier; car il luy vouloit declarer la guerre: En fin la France emporta ce beau gage, sus lequel tant de Princes jettoyent l'œil, & leur affection, sous l'amorce non

ce non seulement de sa beauté, mais de ce beau Royaume qui luy étoit acquis : Elle fut fiancee au fils aîné de France, & apres que les ceremonies furent faites à Grenwich, l'Evéque d'Ely eut charge de venir en France, & se conjouyr avec le Roy de cette belle alliance: On peut icy considerer comme quoy tous les Princes Chretiens tenoyent le mariage du Roy Henry VIII. & de la Reyne Catherine legitime & bon, puis qu'ils envioyent tous leur fille, laquelle sans cela n'eut été habile à succeder, étant une regle d'état en Angleterre, que nul ne vient à la couronne, qui n'ét procreé de legitime mariage.

LE Roy Henry cependant continuoit ses débauches, & vivoit aussi dissolument, que la Reyne Catherine saintement : En ce tems Thomas Wolsei commença à se mettre en credit pres du Roy Henry suivant ses inclinations, & le secondant en ses méchancetez : Aussi c'ét le moyen de gagner l'affection des Princes, que de se rendre fauteurs de leurs volontez, & audacieus en l'execution de leurs plus sales desirs : Comme usoient anciennement les courtisans de Mithridates, & ceus encore de ce Roy, qui portoyent la téte de côté, comme faisoit leur maître. Cettuy-cy fin & cauteleus, assez traversé de son naturel portoit son ame de travers, & ne respiroit que ce que son Prince vouloit. Il étoit sorty de bas lieu, & ne vint grand que par la bassesse de son ame qui se captivoit, & se rendoit serve des plus infames passions de son Prince. Dés l'entree il fut éleu Chapellain du Roy, & quelque tems apres par le moyen de Richard Evéque de Witone, il fut Aumônier du Roy ; mais ce qui donna plus d'entree à sa grandeur, fut que la Ville de Tornay ayant été conquise par le Roy, il eut une donation des aydes, peages, & gabelles de l'Evéché, ou il commença à fortifier cette naissante fortune qu'il établit par ces moyens. L'Evéché de Lincolne, celle de Dunelme, & celle de Witone, & puis l'Archevéché d'York tomberent entre ses mains, jouyssant des deus meilleurs benefices d'Angleterre Witone & York, sans conter les Abbayes qu'il obtenoit par toutes voyes: car qui s'engage une fois ne se peut dépétrer. Il n'y a liberalitez tant grandes soyent-elles, qui puissent contenter les convoitises des hômes: car elles croissent à méme qu'on les emplit. L'heur le suivoit de telle facõ qu'en

v. *VVolsei creé Cardinal, est cause du divorce du Roy Henry VIII.*

peu d'annees il parvint à la dignité de Chancelier d'Angleterre, de Cardinal, & de Legat à latere dans ce Royaume: & tant aymé des Roys étrangers, qu'ils estimoient à beaucoup de faveur de le faire leur pensionnaire, & par des dons qu'ils luy faisoient l'obliger à une étroitte amitié: le Roy Henry même ne vivoit que par luy, & n'expedioit rien que par son conseil. Ce sont des cous de la main de celuy qui fait tout pour défaire tout: haussoit celuy-cy pour en rabaisser d'autres. Et à fin qu'il servit d'instrument à la gloire d'autruy, & qu'il nous instruisit de quel pied il faut marcher au monde, & que puis que celuy-cy s'étoit si fort & si bien avancé, est en fin tombé, combien peu doivent esperer ceus qui ne font que saluer le bon-heur, & ne parviennent qu'à des tendres & souhaitez cómencemens: Cet esprit orgueilleus, embouffi dans l'ambition, n'aspiroit qu'à se mettre la thiare sus la téte, & monter sus cette sainte chaire: Charles Quint Prince prudent & avisé, qui voioit bien qu'il luy pourroit beaucoup servir á ses desseins, commença à le gagner à soy, & le captiver par courtoisies, comme à la pipee de laquelle cet homme ambitieus étoit aisé d'étre pris. L'Empereur écrivoit à Wolsei des lettres de sa main, ausquelles il mettoit cette queuë: Vôtre fils & cousin Charles. Miserables ceus qui s'amusent à dresser leurs yeus vers des fumees, & des vents pendus en l'air, étans eus-mémes plus suspendus & moins fermes que ces biens-là. Mais miserables encore les Princes qui sous tant de feintises & de dissimulations, pour augmenter leurs triomfes, tâchent à vaincre les plus lâches ames, & les plus méchans pour leur servir d'instruments à leurs factions. L'Empereur promit à Wolsei, & le trompa puis apres, qu'il brigueroit tant en sa faveur, qu'apres la mort du Pape Leon X. il seroit creé Pape, pourveu qu'il fit en sorte qu'une bonne & durable alliance se fit entre luy & le Roy d'Angleterre, & qu'eus deus fissent la guerre au Roy de France: Ce que Wolsei executa: mais il fut deçeu de son attente, & le bien de ses brigues ne reüssirent qu'à la gloire de l'Empereur. Leon mort, au lieu de songer à Wolsei, l'Empereur procuroit qu'Adrian VI. homme de sainte vie fut éleu Pape: ce que Wolsei portoit fort à contre-cœur, mais il pensa qu'il falloit esquiver pour un tems, & temporiser jusques

ques à la mort d'Adrian, ce qui luy fut toutefois inutile: l'Empereur ayant pris le Roy François I. à la bataille de Pavie, & posſedant celuy qu'il penſoit deposſeder de ſon Empire pour accroître le ſien, ne fit plus d'état de Wolſei. Et lors qu'il luy écrivoit, il ne ſe ſouſcrivoit que Charles: Ce qui picqua de telle façon Wolſei, que dés cette heure il cõjura la ruyne de l'Empereur, rompit ſa cõfederation, & s'allia avec ſes ennemis, ſe liguãt avec le Roy de Frãce. L'An 1525.

Il commença ſes vengeances par le plus aiſé moyen qu'il avoit en main: car voyant que le Roy d'Angleterre n'aimoit gueres la Reine Catherine: auſſi celuy qui voltige, & veut étre par tout, n'ét en aucun lieu; & celuy qui diſperſe en tant de perſonnes ſon affection n'en ayme en fin aucune: il ſe delibera pour deſhonorer la race de l'Empereur, de faire en ſorte que ſa tante maternelle la Reyne Catherine fut honteuſement bannie & repudiee: En ce deſſein il parle à Ian Longland Evéque de Lincolne Confeſſeur du Roy: auquel platrant ſon mal-talẽt du pretexte du bien public, & du ſalut du Roy; il luy découvre les raiſons par leſquelles le mariage du Roy étoit illegitime, adjoutant que c'ét à luy d'y pourvoir. Longland n'oſant contredire à Wolſei, luy dit, qu'il feroit bien d'en parler premier au Roy: & luy faire ſentir l'offẽce qu'il faiſoit de vivre en cette pernicieuſe alliance, & polluer le lit de ſon frere germain. Wolſei en parle au Roy Héry, lequel y eut plus facilement prété l'oreille, ſi la crainte de ſe diffamer ne l'eut un peu retenu. Longland cõme familier du Roy, & qui ménageoit ſa conſcience, le prie d'en prendre l'avis des plus ſçavans: ce à quoy le Roy Anglois conſentit aſſez aiſément, pour le deſir qu'il avoit ja long tems de quitter la Reyne Catherine, non pour épouſer Madame Marguerite Ducheſſe d'Alançon, ſœur du Roy Frãçois I. qui étoit celle que Wolſei pretendoit que le Roy épouſeroit: car ſes deſſeins le portoyent ailleurs: Il confera un an entier avec ſon conſeil ſus les cauſes de ſon divorce, mais il ne pouvoit rien trouver ſurquoy fonder le deſir qu'il avoit de ſe défaire de ſa femme, étant ſi éperdu d'Anne de Boulen, qu'il ne reſpiroit que par elle, & ne deſiroit que ſes embraſſemens. Les choſes pernicieuſes ne gardent ny regle ny meſure: Et bien que les maladies ſoiẽt en leur naiſſance legeres: ſi eſt-ce qu'elles ſe rengregent: Ainſi fut-il L'An 1527.

en ce Prince, qui sentit peu a peu croître le mal qui en cette nouvelle surcharge l'accabla du tout. Wolsei le pressoit fort d'envoyer en France demander cette Princesse, & repudier Catherine: Le Roy souhaitoit le dernier, & differoit de parler du premier, quand on scauroit si le divorce se pouvoit faire, à quoy il y sembloit avoir beaucoup de difficulté, puis que ces grans Theologiens que le Roy avoit consulté en y avoient trouvé: & que le Pape Iule avoit par une nouvelle Bule confirmé la dispense obtenuë par son predecesseur.

VI. *L'Evéque de Tarbes, François, conseille le divorce au Roy Henry VIII.*

Sur ce il arriva que quelques Ambassadeurs François prindrent terre en Angleterre pour demander la Princesse de Galles promise au Daufin, & qu'on vouloit donner à Monsieur le Duc d'Orleans. Ayant été receu de Henry d'un bon accueil, le Roy dit a Wolsei qu'il faudroit communiquer de cela avec l'Evéque de Tables un des Ambassadeurs, comme de la part du Roy: mais comme étant desireus d'aller la maison de France avec celle d'Angleterre d'un plus étroit lien, donnant la sœur du Roy François à Henry. Wolsei l'abouche, & luy fit en particulier ces discours, comme s'ils n'eussent été encore communiquez à personne qu'à luy seul. L'Evéque seduit & trompé, se laisse aisément persuader que cela se pourroit faire, si qu'en plein conseil du Roy (la bouche des Ambassadeurs n'étpas liee en ce qui concerne le bien de leur maître) l'Evéque de Tarbes fait une belle harangue: & au lieu de demander la Princesse de Galles, fait ouverture du mariage du Roy, avec Madame Marguerite de France: Enrichit son discours d'infinies faussetez & mensonges, pour faire que ce mariage fut trouvé illegitime. Le Roy, comme si ce fussent été les premieres nouvelles qu'il en eut eu, fait l'étonné, & feint d'être marry qu'on disputât de cela: il ordonna toutefois pour décharger sa conscience, coupable de plus puissantes charges que celle-là, qu'on deliberât un peu sus ce sujet, se resolvant toutefois en luy même de passer outre, si ceus qu'il avoit auparavant consulté étoient fermes en leur opinion. Durant ces trames, & ces menees, on menoit Rome à son sepulchre. Charles de Bourbon destinoit de luy être plus cruel que ne furent jadis les anciens Gaulois: & si Dieu ne l'eut arrêté à même qu'il bondissoit les murailles sacrees, il l'eut toute mise à

feu

feu & a sang : La nouvelle vint en Angleterre de l'emprisonnement du Pape Clement VII. Le Cardinal Wolsei prit l'occasion aus cheveus, & solicita le Roy d'augmenter ses triomfes, & s'enrichir d'une nouvelle gloire, ayant déja à cause du livre des sept Sacremens qu'il avoit fait contre Luther, acquis le titre de deffenseur de la foy, qu'il allât secourir en un si grand peril le Pape, tenu captif de l'Empereur. Le Roy esperant tirer du profit de cette entrepriſe, & obliger tellement à soy le saint Siege de sa dépense, qu'il obtiendroit aussi tôt la dispence de se remarier, & renfermer sa femme dans un Cloître. Il delegue aussi tôt le Cardinal Wolsei & deus collegues avec trois cens mil écus vers France : Le Roy donne des particuliers memoires à Wolsei de parler au Roy François I. du divorce, & du mariage de la sœur du Roy avec luy, & de delivrer les deus fils de France des mains de l'Empereur. Wolsei content au possible de cette legation, passe la mer ; mais sejournant quelque jour à Calais, il reçeut un paquet du Roy Henry, par lequel il luy mandoit de ne parler point du mariage de Madame Marguerite, mais seulement du reste. Wolsei voyant que ce qu'il desiroit le plus luy étoit defendu, & que la commission de proposer ce mariage, qu'il desseignoit faire pour s'obliger le Roy tres-Chretien, afin de s'en servir contre l'Empereur, fut extrememement marry : il continua toutefois son voyage qui reüssit selon le vouloir du Roy, comme nous dirons cy dessous.

LE ROY

LE ROY HENRY DEMANDE DES IVGES AV PAPE, ILS SONT DONNEZ: MAIS soudain revoquez. Le Cardinal Wolsei disgracié.

Chapitre II.

1.
La naissance d'Anne de Boulen, & sa corruptiõ.

2.
Anne fait la chaste étant de retour de France.

3.
VVolsei Cardinal pratique le divorce de Henry, & de la Reine Catherine envers le Pape, & comme quoy il s'y gouverna.

4.
Le Pape establit des nouveaus juges en faveur du Roy Henry, & ceus-là d'autres en Angleterre les Cardinaus Campege, & VVolsei.

5.
L'arrivee du Cardinal Cãpege en Angleterre, & son abouchement avec la Reine Catherine.

6.
VVolsei prononce la sentence du divorce, sans puissance du S. Siege.

1. *La naissance de Anne de Boulen, & sa corruption.*

TANDIS que les passiõs de Wolsei l'emportent en France, Henry est attaché aus siennes en Angleterre, & ne roule en sa pensee autre chose que le dédain de la Reine, & l'amour d'Anne de Boulen: comme il ne faut pas seulement regarder combien grand est un feu, mais à quoy il se prend: pour reconnoître l'infamie de cette affection depravee de ces flammes qui embraserent peu apres toute l'Angleterre, il faut considerer non seulement combien elles sont grãdes, mais encore à qui elles se prẽnent, & pour qui elles brûlent. Henry n'aime que Boulen, & du desordre qui vint en l'ame de ce Roy nâquirent tous les troubles de ce Royaume. Cette fille avoit pour mere la femme de Thomas Boulen, & son pere étoit incertain: Ce Chevalier Thomas Boulen demeura deus ans Ambassadeur en Frãce, pendant lesquels sa femme se

me se delivra de cette fille. On dit que le Roy Henry VIII. amoureus de cette femme envoia son mary en cet ambassade pour plus aisémẽt en jouyr, & qu'il en eut cette fille, laquelle il épousa depuis. Ce chevalier retournant en Angleterre, trouva sa famille accreuë, il met sa femme en action, la veut cõvaincre d'adultere pardevant les juges deleguez de l'Archevéque de Cantorbie la voulant repudier: cette femme avertit le Roy de ce desastre ou elle alloit tõber, s'il ne la relevoit. Soudain le Roy dépéche le Marquis d'Orcestre vers Thomas Boulen, pour luy commander de retourner en grace avec sa fẽme, & laisser ses poursuites. Si est-ce que le respect du Roy ne l'arréta point, si ce n'ét lors que la femme luy avoüa que c'étoit le Roy qui l'avoit corrompuë, & c' son absence l'avoit comme forcee, & que cette fille n'étoit d'autre que du Roy.

Ainsi apres luy avoir demandé pardon, sous le cõmandement du Roy & les prieres du Marquis, il se reconcilia avec sa femme, élevant cette Anne comme si elle eût été sa fille. Ce Thomas Boulen avant d'aller en France avoit eu une fille nommee Marie, de laquelle Henry jouyssant de la mere fut épris, & la faisãt venir à la Cour, il la seduit, & en jouyt. Les vices grossissent, & croissent plutôt que de diminuer, & si tôt que l'amour s'est saisi des ames, & qu'il s'en est rendu maître, il ferme la porte a la raison, & ne la veut plus ny écouter ny reconnoître. On raconte qu'un jour le Roy demãdoit à un chevalier de la race des Boulens, nommé Briam, quelle offence c'étoit qu'abuser de la mere, & puis de la fille; c'ét tout de méme, dit l'autre, que de mãger la poule, & puis son poulet: Ce Briam étoit un des plus dissolus hommes qui fussent entre les courtisans, qui faisoient à qui seroit plus méchant: Aussi l'appeloit-on le Lieutenant d'enfer: Héry qui avoit mélé en ses adulteres la fille avec la mere, ajouta pour comble de toute impieté, & du plus incestueus forfait qu'on puisse imaginer le desir de l'autre fille Anne, laquelle on croioit étre sa propre fille, comme la femme de Thomas Boulen avoit asseuré à son mary devant le Marquis d'Orcestre, & plusieurs autres grands Seigneurs.

On ne sçait de quelle manie ce Prince étoit possedé, qu'il se laissoit enforceler à la laideur méme. Anne de Boulé étoit peu belle, elle étoit d'une haute stature, avoit un vi-

un visage long, rien de riant aus yeus, les cheveus noirs, & son teint iaunâtre, & la bouche comme difforme, à cause d'une dent qu'elle avoit avancee en la gencive d'enhaut. A la main droite elle avoit comme une forme d'un sixiéme doigt, & sous le menton luy croissoit une enfleure, laquelle elle cachoit, portant des robbes qui n'étoyent point échancrees. Elle avoit pourtant en elle quelque chose de majestueus, & qui sembloit aimable : un dous parler, une grace à la dance, & manioit bien toute sorte d'instruments: imperieuse au reste, morguante & glorieuse. Elle n'avoit gueres bien atteint quinze ans, que un sommelier de son pere putatif la deflora, continuant puis apres sa lubricité avec l'aumônier de son pere. Peu apres elle fut envoiee en France, ou le Roy d'Angleterre l'entretenoit chez un Gentil-homme non loin de Brieres, & de là elle s'en alla à la Cour, où son impudicité fut si bien recõnuë, qu'en risee on l'appelloit par tout la Haquenee d'Angleterre ; ne ressentant rien de la gentillesse des Dames Françoises: Elle alla saluër le Roy, lequel la voiant privément quelquefois chez elle, les courtisans l'appellerent la Mule du Roy. Elle étoit de la secte de Luther, si alloit-elle pourtant à la Messe.

11. Anne fait la chaste étant de retour de France.

Etant de retour en Angleterre, elle reconneut l'humeur volage du Roy, qui ne s'arrêtoit jamais en un lieu, & eut voulu à toute heure changer de couche ; non plus constant que content de ce qu'il possedoit. L'issuë de ces infames passions n'ét qu'un dédain de ce qu'on a aymé: Ainsi sçachant que le Roy l'aimoit, elle fit de la rude, méprisoit ses caresses, s'ennuioit de ses flateries, dedaignoit ses promesses, & faisoit parade de ce qu'elle n'avoit pas, qui étoit la chasteté. Elle faisoit de la fiere, scachãt qu'on ne tient conte de ses conquétes faciles, & que les plus rudes victoires sont celles esquelles on a plus d'honneur & de gloire: qu'on prise peu les beautez qui sont en prise, & qui se gagnent facilemẽt: De telle sorte qu'elle se mit en credit comme la plus chaste & religieuse de toutes les Dames de la Cour. C'ét ce qui captiva plus le Roy qui se croioit heureus d'épouser cette Vierge, apres avoir repudié la Reyne Catherine. Ce bruit voloit en France, que Henry épousoit Anne. Son pere Thomas Boulen qui y étoit pour lors Ambassadeur, avec un autre Chevalier Antoine

toine Brun entẽdant ces nouvelles, se delibera de retourner en Angleterre, pour découvrir au Roy ce qui luy importoit beaucoup touchant Anne, & qui pouvant étre puis apres découvert par quelque autre, le mettroit en peine. Etant de retour, il demande audience secrete au Roy, & luy dit le sujet qui l'avoit fait venir, que c'étoit pour dire à sa Majesté, qu'étant en Frãce, sa femme avoit eu cette fille Anne de Boulen: qu'il la vouloit repudier dés lors, mais que sa Majesté l'empécha, & qu'elle luy avoüa qu'elle l'avoit eu de ses embrassemens: qu'il ne devoit songer à cette alliance qui ne luy seroit que honteuse, voire prejudiciable à soy-méme, s'il épousoit sa fille. Le Roy luy répondit soudain: Tais toy, fol; Il y a plus de cent autres qui ont eu compagnie de ta femme aussi bien que moy: De quiconque d'eus soit elle fille, si sera elle ma femme: Retourne en France, & n'en dis mot à personne, ou je te feray mourir.

Il n'y avoit nul dans toute l'Angleterre des hommes bien sensez, qui ne detestat ce mariage. Le conseil du Roy s'assembla; & comme étant de leur charge de representer au Roy ce qui prejudicioit tãt à l'Etat, ils se delibererent de l'avertir de la mauvaise vie d'Anne; & avant cela ils s'en voulurent informer. Il y eut lors un des plus grans Palatins, qui se nommoit Thomas Wiat, lequel voyant qu'on en faisoit enquéte, confessa avoir possedé entierement Anne de Boulen avant qu'il sceut rien du dessein du Roy. Ceus du Conseil instruits de la dissolution de cette femme, le remõtrerent au Roy, & luy representerent les preuves qu'ils avoient de sa lubricité: & méme ce que le Seigneur Wiat avoit dit librement. Le Roy prevenu d'un extreme amour, qui ravit la connoissance de ce qui est le plus conneu, leur répondit qu'il croioit bien que tout ce qu'ils disoient ne partoit que d'une bonne volonté, & toutes ces officieuses recherches de l'affection qu'ils avoient au bien public: mais qu'il croioit que tout le reste étoit des inventions des malicieuses ames qui vouloyent troubler son dessein, & la pais de son Etat, & qu'il étoit tres-asseuré qu'Anne de Boulen étoit fort vertueuse, fort chaste: qu'il n'avoit trouvé rien de plus ferme qu'elle, en toutes les femmes qu'il avoit tentees.

Le Palatin Wiat voiant qu'on ne luy ajoûtoit foy, dit à quel-

quelques Senateurs du Conseil, que si le Roy l'avoit pour agreable, il feroit voir à sa Majesté une partie de tout ce qu'il disoit, ou il connoîtroit le peu d'asseurance de la fidelité d'Anne: car elle aimoit Wiat passionnément. Le Duc de Suffolk l'ayant rapporté au Roy, le Roy se courouça, & chassa de sa Cour Wiat: & raconte tout a Anne, qui cauteleuse & fine, pallia si bien & plâtra son forfait, que le Roy le creut moins que jamais.

III. *Wolsei Cardinal pratique le divorce de Henry, & de la Reyne Catherine, envers le Pape: & cõme quoy il s'y gouverna.*

Le Cardinal Wolsei ayant parachevé sa legation, & obtenu ce qu'il vouloit horsmis le mariage de Madame Catherine, s'en retourna en Angleterre: ou étant le Roy le pria de vouloir avancer tant qu'il pourroit le divorce envers le Pape, auquel Wolsei avoit envoyé à Rome son Prothonotaire Gamber, pour obtenir, en reconnoissance de ce qu'il avoit avancé en France pour sa delivrance, qu'il fut établi Vicaire general en la France & l'Angleterre durant sa prison, de laquelle il sortit le septiéme mois. Mais le Pape ne voulant pas, differa jusques a ce qu'il fut delivré. Wolsei avoit à contre-cœur que le Roy épousat Anne: mais il avoit tant solicité le divorce de la Sereniss sime Catherine, qu'il n'osa en parler au contraire, encore que ses desseins ne reüssissent point. Tout mal apporte avec soy son guerdon: & la recompense qu'il eut du mal qu'il avoit procuré, fut qu'il ne parvint point au bien qu'il desiroit. Par toute l'Angleterre ce bruit courroit, & chacun en donnoit son avis: Ceus qui n'aymoient que les nouveautez, & qui de méme que les chameaus ne boivent que dans l'eau trouble, pensant que de tant de ruynes & de bouleversements ils pourroyent élever leur fortune, approuvoyent ce nouveau mariage, & prouvoient l'autre du tout illegitime: Mais les gens de sçavoir, & ceus qui cherissoyent la pais, maintenoyent le contraire. Vn jour comme le Roy étoit chez le Cardinal Wolsei, on leut un libelle diffamatoire fait contre la Sereniss sime Reyne, & contre son mariage: car chacun en faisoit à sa poste. Les Evéques lesquels étoyent presens, n'oserent dire autre chose, sinon que selon les raisons qu'ils alleguoient, le Roy pouvoit bien en son ame avoir quelque scrupule. C'ét la façon des courtisans, qui aiment mieus que tout se perde, que si disant la verité aus Princes, ils avoyent perdu quelque chose.

La peste

La peste des grans Roys sont les langues flateuses, Eponges & corbeaus des terres souffreteuses.

Ils pallient & servent à couvert les Roys ; flateurs aussi dangereus que les traîtres. Socrate disoit que la verité & la vertu étoit une méme chose: & ceus qui hayssent l'une sont ennemis de l'autre. Le Roy s'appercevoit bien que c'étoit pour luy plaire, & condamnoit en son ame ce qu'il sembloit approuver lors. Pour donner quelque couleur à tout ce qu'il tramoit, & pensant par son authorité attirer à sa volonté les plus sages; il envoya chercher Thomas Morus qui n'étoit que Conseiller du Roy, & fut depuis Chancelier d'Angleterre, lequel étoit fort estimé, & a cette occasion Henry desiroit le gagner. Il le fait conferer avec Foxe, Recteur du College Royal en l'Vniversité de Cambrise. Morus soûtenoit que ce divorce ne se pouvoit accomplir : le Docteur Foxe au contraire : tellement que le Roy voyant que Morus ne vouloit point favoriser sa cause, il tâcha à le corrompre par argent; mais tout fut inutile contre l'integrité de ce grand personnage. Le Roy voyant qu'il n'avançoit rien en Angleterre, voulut tenter une autre voye pour parvenir a son attente. Il envoye Etienne Gardinier grand Docteur és lois, qui avoit été seulement lors fait Secretaire du Roy, avec François Briam vers le Pape, avec charge de se conjouyr avec sa Saintetè de sa delivrance, & luy proposer d'entrer en alliance avec le Roy de France contre l'Empereur, pourveu qu'il declarât le divorce entre luy & la Reyne Catherine, a cause du mariage illegitime trop legerement confirmé par le Pape Iule II. Que cela reüssiroit au cõtentement de cette Princesse, laquelle étoit si pie & Religieuse, qu'elle ne desiroit que se renfermer dans un Cloître, cõme celle qui mépriſoit & ne tenoit conte de toutes les Royautez du monde. Et qu'ainsi il pleût à sa Saintetè commettre pour juges les Cardinaus Campege & Wolsei: Et que si cela se faisoit le Roy Henry souldoieroit quatre mille hommes de pied pour la garde de sa Saintetè que tant de Princes regardoient de mauvais œil, & tâchoient a le perdre. Tant de forces promises, & tant d'étroittes obligations ne peurent tirer du S. Pere des promesses que les Ambassadeurs demandoyent, & ne firent point de bréche a son integrité.

Le Pape aiant donné audience à Orvieto, où il s'en étoit allé, soudain qu'il sortit du château saint Ange, & qu'il eut liberté: il les remercia de leurs offres, leur rendit raison pourquoy il ne pouvoit entrer en cette ligue: Et que pour le divorce, qu'il aviseroit s'il étoit juste; & que s'il se devoit faire, il le favoriseroit de tout ce qui seroit en son pouvoir contre tous ceus qui l'en pourroient molester: Et qu'il vouloit qu'ils en traitassent avec quelques sçavans Cardinaus & Docteurs deleguez de sa Saintеté, afin qu'ils decidassent de ce fait. On ne pouvoit faire autre chose en cet affaire, & ce seroit une grande erreur d'accuser d'imprudence le Pape, lequel s'y gouverna sagement: Les Cardinaus & Theologiens joints à ces Ambassadeurs, aiant examiné les raisons d'une part & d'autre, & balancé en justice ce qu'on pouvoit dire sur ce sujet, arrêterent tous d'un commun consentement, que le divorce ne se pouvoit fonder sus la raison qu'ils amenoiёt. Que le mariage du Roy Henry VIII. & de la Sereniſſime Reyne Catherine n'étoit point illegitime. Et qu'ainsi il ne faloit point établir d'autres juges, moins en ordonner d'Anglois, lesquels pour satisfaire au desir de leur Prince, passeroient par dessus toute justice.

Ce jugement déplut infiniment aus Ambassadeurs: Ils se plaignirent au Pape, duquel ils esperoient une plus douce réponse: Dirent que tous les autres Theologiens qui étoient en la Cour de Rome, étoient du contraire avis: Et que encore bien que ce mariage ne fut pas contre le droit divin, si est-ce qu'ils mõntreroient clairement que la dispence du Pape Iule étoit illegitime, & qu'elle ne se pouvoit soûtenir. Le S. Pere desireus de complaire au Roy Henry, & de ne faire rien cõtre sa conscience, leur dit, que tout ce qu'il pourroit faire pour le Roy, il le feroit: mais qu'il étoit icy question d'un Sacrement de l'Egliſe, auquel il ne pouvoit rien innover, étant de droit divin: Que ce mariage étoit entre personnes fidelles, approuvé par son predecesseur, & par la continuelle habitation de vint ans, & bien heuré de lignee. Qu'en fin il prevoioit bien une grande guerre entre leur Roy, & l'Empereur, lequel n'édureroit jamais ce diffame, & que comme pere commun de la Chrietienté il devoit pourvoir à ces dissensiõs. Mais que pour témoigner a leur Roy l'affection

qu'il

qu'il luy portoit, il feroit assembler d'autres Cardinaus & Theologiens, pour avoir par eus une plus grande connoissance de ce different, à fin qu'on ne peut dire qu'on eut legerement decidé de cét affaire.

IV. *Le Pape établit des nouveaus juges en faveur du Roy Hēry, & ceus-là d'autres en Angleterre, le Cardinal Wolsei & Campege qui sont revoquez.*

Ces nouveaus juges voulant gratifier le Roy pour l'affection qu'il avoit mōntré envers l'Eglise, soit en son livre, ou és armees delivrant le S. Pere de sa captivité, delibererent de donner en Angleterre des juges pour en decider, bien qu'ils jugeassent que cela se deut finir a Rome, considerant qu'à tout rompre ce qui en reüssiroit ne pourroit pas étre de si grande force qu'on n'y peüt remedier soudain, quand sa Sainteté revoqueroit tout ce que ils auroient fait, évoquant la cause devers luy. Le Pape Clement septiéme trop debōnaire, & clement à l'endroit de ce Roy, suivit cette opinion, s'asseurant fermement que les bruits qu'on faisoit courir, que la Reyne vouloit entrer dans un Convent, fussent du tout veritables: Ainsi il declare Laurent Campege, & Thomas Wolsei juges en Angleterre. La Reyne Catherine trahie de tous côtez, (Car de méme que l'ombre ne paroit point quand le Soleil est caché des nuees: ceus aussi qui ne suivent que la splendeur de la prosperité de ceus qu'ils servent, s'éloignent & s'évanouyssent quād les nuees de l'adversité couvrent la lueur de leur premiere felicité) n'avoit point sçeu que ces Ambassadeurs fussent allez vers Rome, la crainte toutefois qu'elle en avoit la fit écrire au Pape, le suppliāt, s'il ne desiroit sa ruyne, & perdre la justice de sa cause, qu'il n'envoiāt point des juges en Angleterre. Et soudain solicita l'Empereur Charles quint de la secourir au besoin, & ne la laisser point tremper dās ces miseres, où la vie luy étoit pire que mille morts, & que son mal ne venoit que du mal qu'on luy vouloit. Charles Quint, qui delivrant le Pape s'étoit obligé tout le College des Cardinaus, depéche en diligence un Ambassadeur vers sa Sainteté pour se plaindre de ce que le Roy d'Angleterre avoit envoié par sous main, sans le sçeu de la Reyne sa femme, en une cause où son honneur se disputoit, des Ambassadeurs à Rome: & qu'on avoit delegué des juges en Angleterre où rien ne se fera que ce qui plaira au Roy: qu'il est prest d'assaillir l'Angleterre s'il ne luy fait justice: Que la seule paillardise à semé ces troubles, & que le Roy Anglois ne veut

repudier sa femme, que pour jouyr des sales embrassemẽs d une femme perdue qu'il ayme éperduement.

Le saint Pere entendant qu'il avoit été trompé par ces Ambassadeurs Anglois, qui luy avoient deguisé la verité, dépéche quant & quant quatre messagers par divers chemins au Cardinal Campege, luy commandant qu'il se rendit en Angleterre le plus tard qu'il pourroit; que lors qu'il y seroit arrivé, il tachât de mettre la pais en ces confusions; que s'il n'en pouvoit venir à bout, qu'il s'éforçât à persuader a la Reyne d'entrer en un monastere; En fin qu'il ne donne nul sentence sus le fait du divorce qu'il n'eut des plus amples nouvelles de Rome. Et qu'il ne faille pas de garder ce mandement. Depuis sa Sainteté étant à Viterbe, declara plainement que s'il ne s'agissoit en ce fait de l'injustice, & le scandale public, qu'il mettroit sa personne a tous les dangers pour satisfaire au Roy; mais que puis que toute l'Eglise en étoit interessée, qu'il ne pouvoit le favoriser en ses desseins.

L'ã 1522. le 19. du mois de May.

L'ã 1528. v. *L'arrivee du Cardinal Campege en Angleterre, & son abouchement avec la Reyne Catherine.*

Le Cardinal Campege arriva le 7. Octobre à Londres, & fut soudain cõduit au Palais du Roy Henry par le Cardinal Wolsei, ou ils discoururent long tems de cet affaire. Quelques jours apres le Cardinal Campege sollicita la Reine d'épouser la pais, en se depossedant des ennuis qu'elle sentoit tous les jours: qu'une vie monastique, & retiree luy seroit & plus honorable, & plus plaisante que celle en laquelle elle mouroit tous les jours au milieu de sa vie. Elle répondit que puis qu'on pensoit par la force la faire entrer ou son inclination la poussoit assez, qu'elle se roidiroit davantage: Et maintiendroit le mariage auquel Dieu l'avoit appellee tant qu'elle auroit de vie, & qu'elle recusoit ces juges cõme luy étant suspects, & que par mensonges ils avoient été obtenus du S. Pere. Elle ajoûta que Wolsei avoit dõné l'entree à ces desastres, pource qu'õ luy avoit fermé la porte à la Papauté: & que l'Empereur Charles ne luy avoit pas été favorable. Comme la verité offence plus que la fausseté, cela offença fort Wolsei, & le rendit plus cõtraire a la Reyne. On dit, & il est veritable, que la langue est dans le cœur, mais que le cœur ne doit pas étre en la langue: il faut bien souvent feindre pour parvenir a ce qu'on desire. Ariston disoit que les vẽts qui nous decouvrent sont les plus ennuyeus. Cette Prin-

celle

ceſſe à qui cela nuiſoit fort, étoit abatuë, & non pas accablee, de mille ſortes de malheurs, & la ſeule eſperãce qu'elle avoit en Dieu la relevoit de deſſous la grandeur des ruynes qu'on avoit fait à ſon honneur: la diſgrace du ciel avec toutes ſes deffaveurs ne pouvant rien ôter de ſon courage, & de ſa magnanimité royale, en laquelle elle demeuroit invincible apres tant de victoires que ſes ennemis obtindrent ſur elle, mais non ſur ſa vertu, qui demeura ſus pied. Le Cardinal Campege voyant la reſolution de cette genereuſe Princeſſe, l'obſtination du Roy, & l'inclination de Wolſei qui plioit aus volontez de ſon Prince, en avertit le Pape, le ſuppliant luy preſcrire tout ce qu'il deſiroit qu'il fit. Le Pape Clemẽt eſperant que Dieu quelque jour y mettroit la main, puis que celles des hommes y profitoient ſi peu, prolongeoit & differoit toujours, afin que le tems qui ſouvent en ces evenemens porte un grand coup aus choſes de ce monde, y rapportât quelque ſoulagement: Ainſi cette dilation dura ſis mois entiers, du ſeptiéme Octobre juſques au vint-ſeptiéme May.

Le Roy cependant qui étoit arrivé au comble de toutes les corruptions que le vice peut produire, reconnoiſſant que ſon peuple ſentoit mal de l'arrivee de ce Cardinal, & que pour cauſe d'une femme débordee un ocean de malheurs & de guerres s'alloient déborder en ce royaume, fit aſſembler les plus grands Seigneurs de ſa Cour, & en cette publique aſſemblee proteſta ſans conſcience, & ſans ame, que c'étoit la ſeule conſideration du repos de ſa conſcience qui ſe travailloit tant a faire juger ſi le mariage d'entre luy & la Reyne, qui avoit été ſa belle ſœur, étoit bon & valable, & non aucune envie qu'il eut d'en épouſer quelque autre. Ce que pourtant chacun ſçavoit bien étre faus. Les Theologiens avoient un peu auparavant jugé que ſi la diſpẽſe du Pape Iule, lequel diſpenſoit des lois Eccleſiaſtiques, étoit invalidee, qu'il ſeroit aiſé de rompre ce mariage. Ainſi le Roy manda à Rome à Etienne Gardinier, & à François Briam, qu'ils ſuppliaſſent le Pape de declarer la diſpenſe du Pape Iule étre illegitime, & contraire aus lois humaines & divines: Qu'il luy pleut encore diſpenſer le mariage de Marie Princeſſe de Galles ſa fille, & de Henry Duc de Richemõt, ſon bâtart, afin que la couronne d'Angleterre fut aſſeurée à ſa race. *L'ã 1528.*

Voila comme quoy il faisoit cas des dispenses de sa Saincteté, puis que par elles il vouloit marier le frere & la sœur. On peut voir cette supplicatiõ és lettres du Pape à Campege, esquelles il luy mande cela. Henry desireus d'avancer ses affaires, envoye par méme moyen au S. Pere une lettre écrite & signee de sa main, en laquelle il le supplioit de le dispenser d'épouser la sœur de celle qu'il avoit connuë charnellement. Anne de Boulen avoit une sœur nommee Marie, Henry avoit couché avec Marie sœur d'Anne, comme Marie méme envieuse de la grandeur de sa sœur Anne, disoit publiquemẽt. Le Roy vouloit donc que le S. Pere le dispensat d'épouser Anne de Boulen, ayant jouy de Marie, voire de la mere de Marie & d'Anne. Le Cardinal Polus en son livre de l'union Ecclesiastique, l'asseure veritable, & dit que le Roy avoit obtenu du Pape ce dernier point, pourveu qu'il fut clair que le Pape Iule n'avoit peu dispenser du mariage de Catherine femme de son frere. Et lors le S. Pere asseura les Ambassadeurs du Roy d'Angleterre, qu'il retireroit de l'Empereur le decret authentique du Pape Iule, & qu'il seroit envoié ou à Rome, ou bien en Angleterre. Mais les Ambassadeurs requirent que si dans deus mois prochains ce decret n'étoit rendu entre leurs mains, qu'il pleut à sa Sainteté de le declarer nul & sans valeur. Le Pape Clement fit juger cette requéte au Cardinal De Monté, au Cardinal de quatre Courõnes, à l'Evéque de Sirmoneta, & à quelques Theologiẽs, lesquels la trouverent incivile & injuste, pour étre une nouvelle façon de denoncer, & encore à cause du peu de tems qu'ils y mettoient.

Lib. 3.

Le Pape écrivit délors au Cardinal Campege, se pleignant de ce qu'il n'avoit mis ordre à ces mandemens, & & nouvelles requétes en Angleterre, méme, empéchant qu'elles ne fussent envoyees à Rome. Iean Baptiste Sarga qui avoit été Secretaire du Pape, ajoûta à ces lettres que les Ambassadeurs Anglois avoient menacé sa Sainteté d'un grand mal, si leur maître ne venoit à bout de ses desseins. Ce sont les témoignages de la mauvaise volonté du Roy d'Angleterre, lequel avoit deliberé de renoncer plutôt à l'Epouse de Dieu, jurer un eternel divorce avec l'Eglise, que de se distraire de ses infames voluptez: une tempéte bruit avant qu'éclater, un tonnerre s'enflamme

avant

avant de lancer sa foudre, les bâtimens font bruit avant de trébucher. Ces malheurs de méme ces grandes ruynes n'arriverent pas sans bruit, ny sans menaces. Les Ambassadeurs Briam, & Gardinier écrivent au Roy Henry les conditions de ce qu'ils avoient obtenu du Pape: & comme quoy la pais étoit faite entre sa Sainteté, & l'Empereur, parce que ses soldats rendoient tout ce qu'ils avoient pillé dans Rome. Le Roy d'Angleterre craignant que cette concorde le rendit moins affectionné vers le S. Pere, & voyant que le Roy tres-Chretien retiroit les petits Princes d'entre les mains de l'Empereur, & qu'ainsi il auroit moins besoin de son secours, & qu'apres que cela seroit arrivé, il ne pourroit que difficilement faire ce qu'il pretendoit, se resoud de hâter le jugement en Angleterre, bien que le Cardinal Campege refusat d'y assister, à cause que le Decret du Pape Iule n'étoit pas encore exhibé, & le S. Pere luy avoit prohibé d'entrer en connoissance de cause qu'il n'eut des nouveaux commandemens. Le Roy ajoûta tant d'artifices, y méla tant de menaces, se servit de tant de presens, & de dons, que bon-gré mal-gré il obtint du Cardinal, qu'au moins assisteroit-il à Wolsei, & s'assoiroit en l'assemblee qui fut faite à Londres le 28. jour de Iuin, au refectoire des freres de l'Ordre de S. Dominique l'an 1529. En ce Conseil on leur premierement les mandemens du Pape Clement, mais on ne leut pas sa revocation: ils citent le Roy Henry qui comparut par ses Procureurs: & puis ils citerent la Reyne, laquelle comparut en personne. Infortunee Princesse, qui fut repudiee par ce que son mary ne pouvoit rasseurer ses trop illegitimes amours que sus sa mort, ny élever ses passions au comble de ses desirs que sur les ruynes & les masures de son honneur profané: Etant entree en ce lieu dõt l'issue de l'affaire qui s'y traitoit fut si deplorable, elle protesta tout haut qu'elle les tenoit tous suspects, & les recusoit ne pouvant étre ses juges: Les Legats firent réponse que son appel ne luy servoit de rien, si sa Majesté ne faisoit apparoir que leurs mandemens fussent revoquez: il ne se decida rien pour ce jour. Au premier jour qu'on tint audience, la Reyne comparoit encore, & se presenta en personne, leur representant en solemnelle exception, que sans proceder plus outre elle en appelloit au Pape:

VVolsei prononce la sentence du divorce, sans puissance du S. Siege.

L'an 1529.

d'autant que le lieu étoit suspect, qu'elle étoit d'Espagne & que comme étrangere son procez ne devoit être defiy en Angleterre, où le Roy avoit souveraine autorité. Veu encore que les Iuges étoiẽt sous sa puissance: Le Cardinal Wolsei étant son sujet à cause des Evéchez de Witone & d'York, & le Cardinal Campegẽ à cause de celle de Sarisburg. Le Roy voiant que cela reculoit ses affaires, & qu'ils ne jugeoiẽt point le divorce, bien qu'ils n'admiséẽt point l'appel de la Reyne, voulut tenir en jugement, où d'une asseurance tres-grande jura qu'il n'etoit point pousſé d'aucune mauvaise volonté qu'il portoit à la Reyne, ny animé contr'elle; mais qu'il vouloit seulement pour la pais de sa conscience, faire voir si son mariage étoit legitime: que s'il eût été pousſé à cela d'aucune autre mauvaise volonté, ou d'amour d'aucune femme, comme on se persuadoit. qu'il n'eut point demandé des juges à sa Sainteté, & se fut contenté du Cardinal d'Yorch Legat à latere, en Angleterre. Et que puis que ces Cardinaus avoient été deleguez du Pape pour juger ce different, qu'il se tiendroit à ce qu'ils en jugeroient. La Reyne presente à cette action, voiant que la pitié ne pouvoit émouvoir le cœur de sõ mary, ny la raison ne touchoit point son ame, se va jetter à genous devãt le Roy qui étoit sous un poële à côté droit, & le conjure d'avoir compassion de ses miseres: & de permettre que puis qu'elle étoit étrangere, cet affaire duquel dépendoit sa gloire & son honneur, ne se traitât pas en Angleterre, où il ne se feroit que ce qu'il voudroit, & à sa contemplation on passeroit pas dessus la justice: qu'elle remettoit bien sa couronne laquelle elle avoit si long tems portee, à ses piez, vouloit renoncer à toutes les grandeurs de la terre, mais qu'elle ne pouvoit renoncer à soy-méme, & rompre le lien qui les avoit liez si saintement: qu'il cherchat quelque autre suplice pour recompenser l'extreme affection qu'elle luy avoit toujours portee, & le desir de vivre sous ses commandemens: & levant ses beaus yeus vers le Roy, elle les fit voir pleins de larmes, qui devoient forcer les plus rebouchez naturels: & toutefois ils ne peurent fléchir cette ame, laquelle étoit imbue de toutes les humeurs des Tiberes, Nerons, & des Domitians. Il la soûleva, & la regardant doucemẽt luy répondit qu'il permettroit librement d'en faire juge

le Pere

le Pere commun des Chretiens : Chacun lisant toutefois en son visage, cõme en une table où les passiõns des ames sont premierement écrites, ce qu'il tenoit de plus caché, tellement qu'à peine pouvoient-ils contenir leurs larmes qu'elles témoignassent le regret qu'ils avoient de voir cette Princesse reduite en cette affliction.

Ayant eu cette réponse du Roy, & luy en ayant rendu graces, part soudain de l'audiance. Elle n'étoit pas presque sortie qu'on luy vint dire que le Roy & les juges la rapeloient ? On jugea bien que le Roy se repentoit de luy avoir promis, & permis de parole ce qu'elle demandoit, ce qui toucha son ame d'un si fâcheus dépit, & d'une telle cholere, qu'elle pensa mourir. I'obeyray au Roy, dit-elle lors, mais non à ceus qui ne peuvent étre mes juges. Elle vouloit retourner à l'audiance, mais son conseil qui étoit pres d'elle, luy dit que cela luy prejudicieroit beaucoup: de sorte qu'elle s'excuse, & dit la raison pourquoy elle ne retournoit, & que c'étoit la premiere fois qu'elle avoit desobey à son mary, que toutefois soudain qu'elle le rencontreroit, elle luy en demanderoit pardon. Nonobstant cette promesse, le Roy presse les juges de decider ce different. On dispute, on répond, on replique: les Procureurs du Roy & de la Reyne debattent leur cause. Il n'y eut jamais si méchante cause laquelle ne trouvât son garent, & à laquelle on ne donnât quelque belle couleur, qu'on ajance pour farder sa laideur.

Toute mauvaise cause avec art bien plaidee
Est plus que le bon droit souvent recommandee.

Les Advocats de la Reyne Catherine étoient Guillaume Warham, Archevéque de Cantorbie, & cinq autres sçavãs Evéques Cuthbert Tonstal Evéque de Londres, qui fut apres Evéque de Dunelme, Nicolas West, Evéque d'Ely, Iean le Clerc Evéque de Bathe, Iean Fisher Eveque de S. Asaph, tous grans & religieus personnages: ausquels étoient joints quatre Theologiens, Abel, Fetherston, Powel, & Ridlay. Et comme les Procureurs du Roy vouloient prouver par une lettre du Cardinal Adrian qui avoit été Receveur du Pape en Angleterre, lequel asseuroit avoir ouy dire au Pape Iule qu'il ne luy sembloit point pouvoir dispenser de ce mariage de Henry & Catherine. Au con-

traire ceus de la Reyne produirēt les mémes lettres qu'écrivoit le Pape Iule au Roy Henry, ou étoient ces mots: Quant à la dispense du mariage, nous ne l'avons jamais refusée, & n'avons dōné aucune occasion de soupçonner que nous ne la vouluſſions donner, ainsi qu'aucuns ont dit peu veritablement: ains nôtre réponse a été que pour l'octroier, nous attendions un tēs plus propre & plus convenable, afin qu'elle se fit avec une plus meure deliberation, à l'honneur tant du S. Siege que des deus parties. Apres que ces lettres eurēt été leuës, Iean Fisher Evéque de Rocestre un des plus grans esprits, des plus sçavāts prelats, & des plus religieus hommes, presenta un livre aus Legats, ou il maintenoit le mariage, & disputoit contre ce divorce: A quoy il ajoûta un tres-grave discours sur ce sujet, auquel chacun fut attentif cōme venant de celuy qui étoit estimé de tous pour sa sainteté de vie, & pour sa doctrine qui le rendoit venerable. Comme il eut fini, 4. Docteurs ès Lois presenterent un livre sur le méme sujet, & soudain trois autres livres furent mis en lumiere parmy tant de tenebres, composez par Iean le Clerc Evéque de Bath, Cuthbert Thonstald Evéque de Lōdres, & West Evéque d'Ely. On se plaignit encore publiquement, & ce fut Bidlay, qui n'épargnoit personne, qui proposa ces plaintes contre les Legats, qu'ils avoient bien deferé le serment de calomnie aus Procureus & Advocats de la Reyne, les faisant jurer de ne dire ou bien écrire rien qui fut contraire aus Constitutions de l'Egliſe: mais qu'on n'avoit point exigé cela de ceus du Roy, qui avoient la liberté de dire tout ce qui leur plaisoit. Si est-ce que c'ét ordinairement les sermens qui abusent les hommes, comme les osselets les enfans.

Le Roy voyant que toutes choses combattoyent contre luy, presse davantage les deputez de conclure: Mais le Cardinal Campege prenant la parole, s'excuse envers le Roy de precipiter tant le jugement d'un si important affaire, qui attiroit les yeus de tous les Princes Chretiens. Ce Cardinal, selon les mandemens du Pape, dilaye tant qu'il peut, & fait tomber ses delays jusques à la fin de Iuillet: S'excuse de vacquer à cet affaire tout le mois d'Aoust & de Septembre, d'autant qu'en la Cour de Rome on ne travailloit point jusques en Octobre. Henry

qui

qui s'ennuyoit de tant de remises, voulant intimider les Legats, envoye devers eus le Duc de Suffolk, & Thomas Hawart Duc de Norffolk, le vingt neuviéme de Iuillet, pour les presser de donner fin à ce que le Roy demandoit. Le Cardinal Wolsei s'accommodoit à la volonté du Roy: mais Campege plus ferme répondit que des deus jours esquels on entroit, on ne pouvoit sous peine de nullité juger aucune cause. Le Duc de Suffolk en cholere voyant qu'on luy denioit de juger tout en ce tems qui restoit, commença à jurer par la sacree Messe, que jamais Cardinal n'avoit porté bonne chance en Angleterre. L'impudence de ces deus partisans du Roy furent bien apres punies, comme on verra, par celuy méme, pour lequel ils ont tant travaillé. La peine & le supplice vient assez tôt, quand il vient assez bien: & celuy qui vient tard en est plus vehement: Dieu ne retire sa main que pour en assener un grand coup, lequel est encore plus violent lors que Dieu emprunte les bras de ceus qui nous devoyent cherir.

VII. *Le Pape ôte le pouvoir de decider cet affaire aus Cardinaus Campege & Wolsei, & donne charge à Capisucchi de juger des raisons de l'une & de l'autre partie.*

Ce ne fut que de l'huile épandu sus la fureur du Roy pour la faire plus enflamber. Et ny plus ny moins qu'une étincelle aydee de quelque petit vent, devient une grande flamme, il fut tellement émeu par l'émotion de ces Ducs, qu'il fut à méme d'aller faire une esclandre, & renverser ce dessus dessous. Cependant le Pape revoquant let Legats Campege & Wolsei, leur ôte le pouvoir de connoître de ce fait, comme la Reyne Catherine avoit requis par ses Ambassadeurs. Et soudain établit Paul Capisucchi Auditeur & Doyen des causes du sacré Palais Apostolique, afin de voir toutes les raisons de l'une & de l'autre partie, pour le rapporter puis apres a sa Saincteté: & ordonna qu'il assigneroit jour au Roy & a la Reyne de comparoître par leurs Procureurs devant luy. Ce mandement fut publié à Bruges, à Tournay, & puis fut envoyé en Angleterre à la Reyne Catherine, pour étre intimé aus Legats. La Reyne, qui sembloit se relever un peu de dessous ces desastres pour lors, envoya en ambassade ce grand Senateur Thomas Morus, la gloire d'Angleterre, vers le Roy, pour sçavoir de sa Majesté s'il auroit pour agreable que cette revocatiõ luy fut signifiee par un huissier. Le Roy dissimula le deplaisir qu'il avoit de cela, & dit

& dit à Morus, qu'il ne vouloit point permettre que la denonciation luy fut presentee, mais qu'il consentoit bien qu'on la presentat aus Legats, comme on avoit accoûtumé de faire, & qu'il étoit content que tout s'expediat à Rome. Le Roy disoit tout cela sous l'espoir qu'il obtiendroit bien tôt le contraire du Pape. Cependant sa Saintete écrit à Campege qu'il s'en retourne bien tôt à Rome. Ce depart, qui rompoit coup aus desseins du Roy, luy firent rompre paille avec sa Saintete, & s'offensant contr'elle, minuta dans son ame ce qu'il executa puis apres miserablement.

Wolsei soûtint tout le fais de sa rage, le Roy luy imputant la cause de tous ces malheurs. Les plus grans qui envioient les plus grandes charges esquelles Wolsei avoit été appellé, le voians en la disgrace du Roy, pousserent tant la roue de sa fortune, qu'ils luy firent donner tout.

Ils font cõme un procez verbal des crimes qu'ils mettoient sus à Wolsei, signé de leurs propres mains, mains qui ourdirent lors les toiles desquelles ce miserable fut pris à tout son ambition, qui l'ayant soulé & soüillé, le soula puis apres de malheurs, & le soüilla d'infamie. Le Roy feint & dissimule; void tout cela de bon œil, jusques à ce que le Cardinal Campege fut sorti d'Angleterre, duquel il fit visiter le bagage, croiant trouver des memoires du Cardinal Wolsei, dequoy il fut frustré. Il vint trouver le Roy si tôt que son collegue l'eut laissé: & voiant qu'il n'étoit point appellé au Conseil, & qu'il étoit mépriſé d'un chacun, il s'apperçeut que le Roy étoit alteré contre luy. Quelque mois apres, le Roy commanda au Duc de Norfolk de s'en saisir, & puis il luy ôta l'Office de Chancelier, lequel il donna à Thomas Morus, croyant par ce bien-fait l'obliger à faire mal pour luy, & seconder ses passions. Il luy ôta encore l'Evéché de Witon, laquelle il confera à Etienne Gardinier son Secretaire, lequel avoit été Ambassadeur à Rome; luy ôtant encore ce riche & grand Palais qu'il avoit bâty à Londres, duquel il se saisit, le releguant au milieu de ces pertes, au Village d'Asheri, & depuis à l'Archevéché d'Yorch. Voila comme la fortune tourne-boule les affaires du monde. La prosperité est une bête affamee, voire elle méme est exposee à la faim d'autruy, qui en fait en fin gorge, & s'en

pait aisément. Wolsei mal mené de celuy-même qui l'avoit conduit à ces grades où il étoit élevé, se retire de la Cour, pourvoyant fort peu à ses affaires, pour nous faire spectateurs de sa calamité; En laquelle barguignant honteusement apres quelque reste de biens, & de vie langoureuse, ou accablé de fausses delices, il demeuroit enlacé en mille apprehensions, qui luy servoyent d'un eternel tourment.

LE MARIAGE D'HENRY ET D'ANNE DE BOVLEN: COMME IL SE SEPARE DE l'Eglise Romaine; Sa cruauté: Son excommunication. La mort de la Reyne Catherine.

CHAPITRE III.

1. *Henry gaigne les Vniversitez, degrade VVolsei, & sa mort.*
2. *Cramver creé Evéque de Cantorbie, favorise les méchancetez d'Henry.*
3. *Henry épouse Anne, avãt qu'on eût decidé de son divorce.*
4. *Pourquoy le Pape & l'Empereur ne prindrent vengeance du Roy Henry: L'excommunication du Pape.*
5. *Profetisse qui condamnoit le mariage d'Henry & d'Anne.*
6. *Suplice injuste du Cardinal Fishel, & de Thomas Morus, Et la mort de la Reyne Catherine.*

LE Roy Henry apres tant de fatigues s'ahurta davantage à voir la fin de ce qu'il avoit commencé: Et ayant delegué Cramver Archevéque de Cantorbie vers Rome pour y tenter quelque chose (car le desespoir même a quelque esperãce en soy:) il cherche d'envelopper les Theologiens Anglois en meme crime que luy, les sollicitant de publier par des écrits publics que le mariage de la Reyne Catherine étoit illegitime, afin qu'en ce pre- 1. *Henry gaigne les Vniversitez, degrade le Cardinal VVolsei, & sa mort.*

ce pretexte il platrât sa malice de quelque couleur, si le Pape prononçoit rien au contraire de ce qu'il desiroit. Voire les memoires furent envoyez en France à Regnaut Polus Anglois, demeurant à Paris, non seulement illustre en ses ayeuls, mais encore en sa vertu, & son sçavoir admiré d'un chacun, pour travailler à gaigner les plus doctes de cette grande Vniversité. Polus impolu & difficile a corrompre s'excuse de cette honteuse charge, laquelle fut donnee a l'Ambassadeur Billuge Comte Anglois, lequel fut envoyé à Rome avec le Docteur Lee, Stokislee Evéque de Londres, accompagnez de trois legistes, Trigonel, Karmus, & Benoit, lesquels s'addresserent à Langei François qui étant amorcé de l'or Anglois gaigna quelques miserables Theologiens, & de peu de nom, qui preferoient le profit a la perte de leur ame: On apprend cela de Ferdinand Evéque de Brasile lequel écrit ainsi: Aucuns des Theologiens falsifians, dit-il, la parole de Dieu, & pourchassans la gloire des hommes, étans corrompus par presens, & laigesse d'Angleterre, sont tombez aus lacqs du diable, & ont favorisé le party du Roy Henry contre leur propre conscience. Et n'ay point de honte de publier cecy, puis que je l'ay veu de mes yeus. Sleidan raconte le même de l'Vniversité de Colongne, laquelle mépriſa ces dons, & refusa de mettre à l'enchere sa renommee. Iean Coclee dit cela même de quelques Vniversitez d'Alemagne, écrivant a un Anglois Richard Morsson: qui soûtenoit le party du Roy. Les annees passees, dit-il, on me presentoit une esperance, & une recompence de bonne somme d'argent, si j'eusse voulu ou écrire moy-même, ou bien procurer d'avoir quelques sentences, & opinions d'aucunes Vniversitez d'Alemagne, telles que d'autres Vniversitez tant de France que d'Italie, avoient donnees contre le mariage du Roy avec Catherine. Mais d'autant que telle chose étoit contre ma conscience, j'ay dit ainsi que Balaam dit en sa premiere tentation. Le même Coclee dit qu'un Conseiller du Roy nommé Huton, sollicitoit ceus de Hambourg, & de Lubec, & qu'il mourut à Bruxelles d'une mort fort étrange. Vn autre encore appellé Croc étoit employé à cela ès autres Vniversitez: Bref on ne laissoit pierre à remuer pour bâtir sur les esperances de ce Prince forcené, achetant a beaus deniers

Polus au 3. livre de l'union l'asseure.

En la preface qu'il a ajoûté au traité d'Alvaro Gomes touchat le mariage.

Epi. dedic. cõm. Dionisij Carthusiani. Sent.

niers contens le des-honneur d'autruy, & son propre diffame, voire le repentir qui suivit puis apres. Les Theologiens Anglois ont été plus fermes en la verité que les autres. Car ils n'ont jamais voulu maintenir que ce mariage fut illegitime pour complaire à leur Roy. Polus le témoigne écrivant au Roy Henry en cette sorte: Sire il n'y avoit point de doute que cette vôtre cause étant proposée, & mise sus le bureau és écholes des disputans, ne trouvât des fauteurs, d'autant qu'elle étoit soûtenuë du Roy méme, tant par sa plaine puissance & authorité royale, que par argent. Il est bien vray qu'elle en a trouvé quelques uns, ce sont ceus que la faim & la disette excitoit plutôt que la bonne renommee & reputation, & si n'ont pas été si promts & deliberez que vous esperiez: pource que dés le commencement, tant elle que tout ce qu'on alleguoit pour la défiance d'icelle, fut chassee de toutes les écholes, voire en vôtre propre royaume, & ceus qui la defendoyent blámez & outragez de plusieurs paroles injurieuses. Et certes à peine eut elle été favorisee de quelque public consentement d'aucune Vniversité en Angleterre, si vos lettres royales pleines de menaces (lesquels ordinairement ébranlent plus les cœurs, & les affections de plusieurs que ne font les prieres) n'eussent soûtenu cette armee ja affoiblie; Que s'il vous étoit necessaire de combattre avec telles forces chez vous: Il n'ét point necessaire que je die de quelles forces vous useriez dehors. Voila comme parle Polus a son Roy: Voyla comment il luy décrit, luy écrivant, sa malice, en laquelle étant si corrompu, il tâchoit de corrompre un chacun. L'Vniversité de Cambrige favorisoit ses desseins: & le seel de celle de Oxfort ayant été refusé par les plus sçavans hommes lesquels y tenoyent le premier lieu, huit des plus méchans s'assemblans secrettement rompirent les portes du lieu sacré, & attacherent le seel de l'Vniversité aus lettres par lesquelles ils maintenoyent le mariage du Roy & de la Reyne Catherine, illegitime. *Livre 3. de l'Vnion.*

Or comme Polus étoit fort estimé en Angleterre, étant revenu de France est soudain tenté du Roy, & luy présente le chois de deus bonnes Evéchez d'York, & de Witone, desquelles on tiroit plus de soixante mil escus par

par an. Rien de tout cela n'émeut ce jeune Prince non encore âgé de trente ans; mais ses freres le solliciterent tant, qu'il fut contraint de crainte d'encourir la disgrace du Roy, de penser par quel moyen il le pourroit contenter: la necessité luy donna une invention, & pensant l'executer, il va trouver le Roy, lequel le reçeut d'un bon œil. Mais comme Polus se vouloit expliquer, exprimant ses conceptions, Dieu qui regle & les cœurs & les langues le rendit muet; de telle sorte qu'il ne peut jamais enfourner son discours comme il l'avoit pensé. Et commençant à parler, il ne peut dire rien de ce qu'il avoit deliberé, ains à rebours il dit tout ce qu'il vouloit taire, representant au Roy son injustice & sa méchanceté. Le Roy eut mille tentations, & infinies envies de finir ces discours par la mort & massacre de Polus, comme tous deus dirent depuis; mais sa franchise & sa naïveté le sauva. Toutes les raisons qui se peuvent dire sus ce mariage, se peuvent lire dans les livres ou Latins, ou Anglois, que Iean Evéque de Rocheſtre, Iean Holiman Evéque de Bristoro, & Abel Prétre, avec les sept Legistes desquels j'ay fait mention cy-dessus. En Espagne il y a François Roias, Alphonse Verveſſe, Alphonse à Castro, & Sepulveda: En Portugal Alvare Gomese: en Alemagne Iean Coclee. Erasme craignant d'étre disgracié du Roy, n'osa en donner son témoignage jusques à ce qu'il vid que le Roy s'étoit distrait de l'obeyssance de l'Egliſe. En Flandre Louys de Schore fit imprimer un livre sur ce sujet: En Italie le Cardinal Caietan, & le Comte de Verone, appellé Louys Nugarola: En France ceus qui en ont parlé quelque peu, sont Equinar Baron, Messire François Duarein, & Conan Maître des requestes de l'Hostel du Roy. Ainsi tout le monde jettant les yeus vers cet étrange accident en donnoit son jugement, & secondoit les passions de l'un & de l'autre party: celuy de la Reyne étoit toujours & plus fort & plus grand; je diray plus veritable, si je puis dire avec ce Philosophe, que la coûtume est d'attribuer beaucoup à l'opinion universelle & commune: & qu'entre nous c'ét un témoignage de verité, si l'on allegue que tous croyent ce dont il est question, comme pour preuve qu'il y est de Dieu. Henry voyant que tout luy succedoit mal, voulant pourvoir mieus à ses affaires, se delibere d'épouvanter

vanter le Pape. Il fit un edit l'an mil cinq cens trente, par lequel il defendit qu'aucun de ses sujets demandât, ou obtint rien en la Cour de Rome sans son placet. Cependant que ce miserable Roy courboit son col sous le fais de tant d'afflictions, le Cardinal Wolsei qui les avoit suscitees vivoit parmy les festins & les joyes au Château d'Yorch. Wolsei envoye demander au Roy sa mitre, car il la luy avoit ôtee. Le Roy imputant cette demande à sa temerité, le fait prendre prisonnier le méme jour de sa benediction, par le Comte de Northomberland, & fut conduit en presence de toute la noblesse Angloise à Londres; où il ne peût arriver, car il mourut en chemin à Leiceistre le vint-huittiéme de Novembre. Voila comment le mal succede, les tempétes & tormentes suyvent les bonasses & tranquillitez de nôtre vie: & la nuit de l'adversité vient apres le jour des douces prosperitez du monde. Les vents succedent tour à tour, & ceus qui renverserent la fortune de Wolsei ne vindrent pas tout d'un coup: il fut ébranlé lors qu'il fut exilé de la Cour, & puis porté par terre lors qu'il mourut. C'ét au milieu des grandeurs qu'on embrasse, que nôtre malheur s'éleve, & que les causes de nôtre douleur sortent, une trop grande prosperité attirant de soy sur soy-méme les causes de sa pitoyable deffaite.

II. *Cramver fait Evéque de Cãtorbie favorit le schisme d'Henry.*

En ce tems Guillaume Warram Archevéque de Cantorbie, qui avoit toujours soûtenu le party de la Reyne, fut appellé de la terre au Ciel. Le Roy qui avoit resolu de ne conferer un si riche benefice à autre qu'à celuy qui luy seroit fidelle, & suyvroit tout à fait ses volontez: fut prié de Thomas Boulen d'en vouloir pourvoir un Prétre qui luy avoit long tems servy d'Aumônier, lequel il disoit souhaiter infiniment que ce divorce se fit, & qu'il suivroit tout à fait toutes ses volontez: Anne de Boulen y ajoûta ses prieres, lesquelles firent resoudre le Roy de conferer à ce Prétre nommé Cramver, cette grande Archevéché sous cette cõdition infame & detestable, (mais toutes les méchancetez semblent favorables, & pleines de gloire à l'ambition qui n'a d'yeus que pour voir son profit) que bien que le saint Pere donnat sentence en faveur de la Reyne Catherine, en ratifiant son mariage, que luy prononceroit en Angleterre au contraire. Cram-

ver est pourveu de l'Archevéché sous ces pactes ; mais Henry n'aiant pas encore rompu la communion de l'Eglise, il falloit envoier en Cour de Rome pour en obtenir la confirmation de sa promotion.

Ie me dueil quand je vois ces ignorantes bêtes,
Porter comme guenons les mitres sur leurs têtes,
Qui par faveur ou grace ou importunité
Sont montez, ô vergoigne ! à telle dignité.

Ainsi étant plus affectionné au Roy qu'à l'Eglise, & voiant que le Roy vouloit plutôt renoncer à l'Eglise qu'à Anne de Boulen, quand ce fut à préter le serment au S. Siege Apostolique, il aposte un Notaire devant lequel il atteste que c'ét contre sa volonté qu'il fait cette obeyssance au Pape, & qu'il ne pretend point garder ce serment au prejudice du Roy. Et apres cela il fit toutes les ceremonies qu'ont accoûtumé de faire les Archevéques. C'étoit un scelerè & dangereus esprit, homme remuant, & hardy, cauteleus, & heretique, (& pource au regne de Marie depuis on l'a veu condamné au feu par lequel il mourut.) Il enleva en Alemagne une femme laquelle il gardoit avec soy étant Archevéque, & apres la mort de Henry, Edoüard régnant, il l'épousa. Tout ce qui s'étoit passé avoit ébrâlé le Roy, & l'avoit engagé à des desseins pervers : voicy où ils commencerent à se produire : Et tout ainsi qu'on void que depuis qu'és rivieres quelque petite chose tant petite soit-elle qui s'arrête, & prẽd pied à fond, arrête tout ce que le cours de l'eau mene à val qui s'y attache, & s'y lie, venant peu à peu tres-ferme, & tres-fort : Ainsi en ces torrens de mal-heurs qui ravageoient l'Angleterre, un rien, & l'amour d'une femme donna pied à la ruyne d'Angleterre : & pour aller plus outre, le Roy desireus de faire quelque chose contre le Pape, fonda sur un rien le schisme qui a perverty puis apres toutes les Lois Ecclesiastiques de ce deplorable Royaume. L'Angleterre a une Loy qu'ils appellent, DE PRÆMVNIRE. Le Roy s'assemblant un Conseil à sa poste, & à sa discretion, accusa le Clergé pour avoir quelque couleur de luy courir sus, d'avoir contrevenu à cette Loy, ayant reconneu la puissance externe du Pape, & de ses Legats : & ainsi tous leurs biens furent acquis & confisquez au Roy. Le

Clergé

Clergé abandonné des plus grands Archevéques, de Cramver & de Lejus Primat d York, qui avoyent deliberé de jouër cette Tragedie, fut ayſément vaincu & accablé du fais de ces accuſations, qui fut l'entree du reſte des maus qui ſuivirent bien tôt. Le Clergé obeyſſant au tems & voulant ſe delivrer de ces calamitez, connivant aus volontez du Roy, tous d'un commun accord ſupplierent le Roy de leur vouloir remettre cette offence, & recevoir en ſatisfaction quatre cens mille eſcus, ce qu'ils confeſſoient qu'il pouvoit faire aiant ſeul une ſouveraine puiſſance en ſon Royaume ſus le Clergé, de méme que ſus tous autres ſujets. Ce furent les mots ſus leſquels comme ſus un frivole, & bien leger appuy, on fonda depuis la grandeur de ce titre ſuperbe & glorieus pour un Roy, de ſouverain chef de l'Egliſe Angloiſe.

L'orage commençoit, quand les bons Pilotes prejugeant les malheurs à venir, ſe retirerent pour ſe mettre en ſeureté de tant de cous du tems: Thomas Morus relevé en ſçavoir, en dignité & en vertu, demande congé au Roy, & luy remet entre mains le ſeau que le Chancelier garde. En ſa place le Roy y mit un homme de bas lieu, & de petite fortune, les moyens duquel il augmenta d'une belle Abbaye qui étoit dedans Londres. Ce Chancelier s'appelloit Thomas Audley. Le Pape Clement ſeptiéme ayant été adverty de tout ce qui ſe paſſoit en Angleterre, & ayant appris que le Roy Anglois étoit paſſionné d'Anne de Boulen pour laquelle il rompoit ce mariage, n'ayant tenu comte de tant de prieres qu'il luy avoit fait par ſes lettres particulieres, ſe delibere luy envoyer un bref, le priant ſous peine d'excommunication de n'accomplir point ce nouveau mariage, tandis que l'autre ſeroit encore diſputé.

L'Abbaye de l'Egliſe de Ieſus-Chriſt.

III. *Henry épouſe Anne avant qu'on eut decidé de ſon mariage.*

HENRY à qui rien ne plaiſoit de ce qui retardoit ſes deſſeins, & venoit au contraire de ſes affections;

(Plus on reprend l'amour, & plus il preſſe,

comme diſoit Euripide.) Se moque de tous ces brefs. Il pourſuit plus fort Anne qui luy denioit ce qu'il demãdoit s'il ne l'épouſoit, luy donne le Marquiſat de Pembruk, & le 22. de Novembre de l'an 1531. ſe delibere de l'épouſer à cachettes, d'autant que le divorce n'étoit pas encore jugé

ny à Rome ny en Angleterre. On envoie chercher un Prêtre lequel étoit nommé Roland. Le Roy, qui depuis luy en donna l'Evéché de Leichefeld, luy dit qu'il avoit reçeu sa dispense de Rome, & avoit puissance d'épouser une seconde femme, & qu'il l'a voulu honnorer, que de l'appeller à cette belle action.

Roland luy rend graces; & croiant qu'un Roy qui à la force en main, & lequel peut commander, n'eut point menty, commence à se vétir pour dire la Messe: En fin il luy dit: Sire, je crois que vous ayez bien la Bulle du Pape: nôtre charge nous contraint de la voir, voire de la lire en public, afin que personne n'en pretende cause d'ignorance: Le Roy luy jure qu'il l'a, mais qu'elle est dans un lieu secret, & qu'il ne seroit pas seant de sortir lors pour luy aller môntrer. Roland peu avisé se contente de cela, & épouse Henry & Anne, sans que la Reyne Catherine fut repudiee, ny qu'il y eut aucune sentence prononcee contre le premier mariage, voire sans dispense, s'accouple avec la sœur de celle dont il avoit soüillé honteusement la couche. Il avoit demandé auparavant cette dispense, comme on a veu cy devant par une lettre laquelle il écrivit au Pape; Abusant de la mere, de la sœur, & de celle qu'on pouvoit craindre étre sa fille; qui est-ce qui commit jamais tant d'inceste; & de quels inceste sortirent jamais tant de malheurs comme de ceus-cy? La Reyne Catherine aiant eu le vent de ces nouvelles noces, se retire de la Cour, & se r'enferme en un petit logis nommé Kimbaltõ en la Province de Bedford, avec un petit train; s'occupant en prieres & oraisons, & en jeûnes. Il n'y eut point d'hommes Religieus & Catholiques qui la virent partir qui n'eût quelque ressentiment de son affliction, qui ne contribuat des larmes pour le regret de son absence, & qui n'eût des prieres & des vœus à la bouche pour l'avancement de ses affaires lors par trop deplorees. En cette nouvelle Cour cependant on ne void que joye & allegresse, & sembloit qu'elle en eut emporté tout le dueil. Chacun adore ce nouveau Soleil, chacun se voüe au service de cette nouvelle Reyne, & recherche le moyen de luy plaire. Les Heretiques se fourrent en la mélee, & criant contre le Pape, & les difficultez qu'il avoit fait durant tant d'annees sur le divorce: ils detestent, abhorrent,

rent, & condamnent sa domination: Ceus là furent les bien-aymez d'Anne & d'Henry, qui pour plaire à sa nouvelle épouse, leur donnoit un plus libre accez en la Cour. Mais entre tous ceus qu'elle favorisoit, elle recommanda au Roy un Thomas Cromuel, lequel suivant la fortune du Cardinal Wolsei, parvint à telle authorité, qu'il manioit toutes les affaires d'Angleterre. Le Roy l'associe à Cramver, & au Chancelier Audlei, trois méchans seditieus, & cruels ennemis de l'Eglise. Il le fit maître de son Arche, puis il fut Secretaire, le creant Chevalier, & luy donna la Comté d'Essex, le faisant quelque tems apres Chambellan du Royaume, & garde du seel secret. Les Heretiques prenans l'occasion aus cheveus, sous l'ombre d'Anne, dressent infinis pieges aus Catholiques, & sur tout au Clergé: ils publient un livre diffamatoire qui fut intitulé REQVESTE DES PAVVRES, où il depeignoit la misere de ceus qui mandioient, & la richesse des Ecclesiastiques, leurs revenus, leurs biens, rentes; & que le Clergé ne comprenoit pas la deus miliéme partie de ceus qui vivoient en cet Ile, & si toutefois ils possedoient la moitié de toutes les richesses; Ainsi qu'il pleût au Roy ne luy laisser que la centiéme partie de ce qu'il avoit, & mettre le reste dans ses coffres, pour le départir aus mendians. Ce livre voloit parmy les mains des courtisans; Mais Thomas Morus répondit hardimẽt, faisant un livre lequel il intitula REQVESTE DES AMES DV PVRGATOIRE, Où il mõntroit à ces Heretiques que les biens du Clergé étoit un vray magasin & thresor pour les pauvres, & qu'ils en étoient les plus sustantez. Si est-ce que cela ne changea point la mauvaise volonté que portoient contre le Clergé Anne, Cromuel, & le Chancelier. Ils conseillent au Roy & aus Etats, de vouloir demander aus Ecclesiastiques de préter le serment d'obeyssance à sa Majesté, comme ils faisoient au Pape. Le Roy l'eut tres-aggreable: mais pour le mieus executer, il falloit trouver un homme qui eût quelque credit parmy les Ecclesiastiques, & qui deferassent à son opinion.

On proposa au Roy un IEAN FISCHER Evéque de Rochestre que Anne de Boulen haïssoit à mort, & avoit taché de le faire empoisonner. Le Roy l'aiant mandé, il

s'excuse, il dilaye, & remet de satisfaire au Roy: En fin il parle au Roy, qui luy découvre son intention, il tâcha par tous les moyens de ne prendre cette charge. Le Roy luy jure que ce n'ét que pour reconoître leur affection, & leur fidelité, & que ce ne sera que sous cette condition: Autant qu'il leur étoit permis & loisible par la Parole de Dieu. L'imprudence de cet Evéque fit faillir & chopper en cet endroit le Clergé, lequel il tira à son opinion, & le fit joindre à ceus qui suivoient les Archevéques de Canterbury, & d'York. Ainsi étant seduit & trompé, il préte l'obeyssance au Roy des choses Ecclesiastiques sous cette clause. Le Clergé ayant renoncé bon-gré mal-gré à la communion de l'Eglise, il ne restoit que prononcer la sentence du divorce. Cramver Archevéque de Canterbury par le commandement du Roy, accompagné de quelques Evéques, Procureurs, Advocats & Notaires, s'en alla à Donstable, non gueres éloigné d'Amptile, lieu auquel se tenoit la Reyne: où l'ayant fait citer, & ayant attendu quinze jours, il prononce la sentence contre elle sans qu'elle l'entendit (le Roy feignant d'en étre déplaisant) & jugea que le Roy étoit forcé de repudier Catherine, & qu'il luy étoit libre d'en épouser une autre. Ainsi apres cela, les solemnitez des Noces faites long tems avant le divorce, jugé par ceus qui ne le pouvoient juger, furent parfaites le treiziéme d'Avril, & le deuxiéme de Iuin elle fut couronnee.

Pourquoy le Pape & l'Empereur ne prindrent vengeance du Roy Henry.

Le bruit de ce honteus & sale mariage étant sorty de Angleterre, & couru les Cours des Princes Chretiens, ravit chacun d'étonnement d'une si grande impieté: & offença si vivement l'Empereur Charles Quint neveu de la Reyne Catherine, qu'il se delibere de venger l'outrage lequel étoit fait à sa race.

Il étoit pour lors en Italie, il supplie le Saint Pere de le seconder en ce dessein, & vouloir étant offencé luy-méme si griévement l'armer de ses Censures Ecclesiastiques, & luy permettre qu'il assaillit l'Angleterre. Ces prieres animoient fort le Pape, & tant de plaintes lesquelles il recevoit du clergé Anglois, luy donnoient assez de sujet d'user de son authorité: toutefois sous esperance que ces nouveaus feus s'éteindroiét à méme que l'ardeur de cet impudique amour se ralentiroit par la presence de ces

de ces embrassemens si long tems souhaittez, il differa encore ayant toujours traitté fort doucement Henry, non en rebelle, ny en criminel de leze-Majesté divine, deserteur de la foy; mais en cher enfant duquel il procuroit le salut & la gloire. Ainsi il parfait le voyage de France, & vint á Marseille pour s'aboucher avec le Roy François premier l'an mil cinq cens trente trois, ou se conclud le mariage de la fille du jeune Laurent de Medicis niéce du Pape avec le second fils du Roy de France Duc d'Orleans. Le Pape étant à Marseille, des Ambassadeurs du Roy de Angleterre y arriverent, qui ôterent tout à fait l'esperance qu'on avoit de ramener ce Prince a la raison. Vn jour leur impudence les porta jusques a là, que parlant d'une extreme arrogance contre le pouvoir du Siege Apostolique, & médisant du Pape là present, ils appellerent de son authorité au Concile futur. Ce qui aigrit tellement & le Pape & le Roy, qu'ils delibererent dés-lors de luy étre ennemis, bien marris d'avoir procedé jamais contre luy si doucement. Le Roy François protesta à ces Ambassadeurs qu'il renonçoit a l'aliance qui étoit entr'eus, & leur refusa le secours qu'ils luy demandõient, leur disant ces paroles: En toutes autres choses je me mõntreray vray frere au Roy Henry: mais és choses qui se font contre la religion, je ne veus m'associer avec personne. Le Pape étant de retour en Italie, consulta cet affaire au sacré College des Cardinaus, & puis pronõça un peu avant mourir cette sentence en l'an 1533. l'onziéme de son Pontificat.

Iugement cõtre Henry VIII.

Comme ainsi soit qu'étant pendant par devant nous le procez d'étre nos tres-chers enfans en IESVS-CHRIST, Catherine & Henry VIII. Roy d'Angleterre, touchant la validité du mariage contracté entr'eus: Lequel procez au consistoire des reverendissimes, nous avons commis à nõtre cher fils Paul Capisucchi nõtre Chappellain, & auditeur des causes du sacré Palais Apostolique, & Doyen, le susdit Henry à dejetté ladite Catherine, & de fait a prins en mariage une certaine Anne, attentant temerairement & de fait contre les mandemens & decrets contenus tant és lettres d'inhibition, qu'és lettres en forme de bref, emanees méme du conseil de nos freres les Cardinaus de la Sacrosainte Eglise Romaine. A cette cause nous, de la pleine puissance, laquelle IESVS-CHRIST Roy des Rois

nous a donnee en la personne de S. Pierre (quoy que nous ne l'aions meritee) seans au siege judicial au Trone de justice, & aiant devant les yeus le seul Dieu, par cette nôtre sentence laquelle nous donnons suivant nôtre pur devoir, & du consentement de nos freres venerables les Cardinaus de la Sainte Eglise Romaine, consistorialement assemblez devant nous: Disons que telle dejection & spoliation de ladicte Reyne Catherine, comme de la possession du droit de femme, & de sa dignité royale, en laquelle elle étoit devant que ce procez fut intenté: Et le mariage cõtracté entre ledit Roy Henry, & ladite Anne, (veu que toutes les choses predites sont notoires & manifestes, comme aussi nous les declarõs) ont été, & sont nulles, injustes, & attentees, & ont encouru, & encourẽt vice de nullité, d'injustice, & d'attentats: & que les enfans qui en ont été, ou serõt procreez, ont été, & sont illegitimes: Et que ladite Reyne Catherine doit être restituee, & remise en son pristin état, en la possession du droit de fẽme, & dignité Royale. Nous disons, di-je, & en ces écrits prononçons, decretons, & declarons, restituons, & remettõs, dejettons, & ôtons. Declarons aussi, & mandons par cette méme nôtre sentence, & par le cõseil, & nôtre pur devoir predit: que ledit Roy Henry a damnablement encouru les censures de l'Excõmunication majeure, & autres peines contenuës esdittes lettres pour n'avoir obey à icelles, & les avoir mépriſees. Et qu'il a deu, & doit être fuy de tous fidelles Chretiens. Et neanmoins nous voulant comporter en toute benignité & douceur cõme pere debonnaire envers ledit Roy Henry, nous suspendons la declaration desdittes censures Ecclesiastiques, jusques au mois de Septembre prochain, à ce qu'il puisse plus commodément obeyr à nôtre sentence, & mandemens predits. Que si dedans ledit terme il differe d'obeyr, & qu'il n'ait restitué ladite Catherine en son premier degré d'honneur auquel elle étoit lors que ce procez fut intenté, & n'ait dejetté ladite Anne de sa cohabitation, & commune possession du droit de femme, & de la dignité de Reyne, & n'ait avec effet purgé lesdits attentats, dés maintenant, comme dés lors, voulons, & declarons que la presente declaration ait lieu. Ainsi le prononçons. Ce sont les mots de la sentence du Pape, laquelle ayant été presentee au

Roy

Roy Henry, au lieu de l'émouvoir à componction & repentance, l'enflamba d'autant plus. Les obstinez ne peuvent recevoir correction: il ne medite que la vengeance dont les premiers efforts tomberent sur la Reyne Catherine, laquelle on pouvoit estimer au pris de sa vertu, & de sa magnanimité Royale, étre une des grandes merveilles des merveilleuses grãdeurs d'icy bas. Le Roy comme forcené, furieus, suivant par des precipices horribles le conseil d'une aveugle passion qui le conduisoit, ordonna par un edit public que personne n'eut à l'honorer du titre de Reyne: mais qu'on la nommat la vefve du deffunt Prince Arthus. Et comme il vid qu'Anne étoit enceinte d'un fruit mal-encontreus à l'Angleterre, il chassa la Princesse des Galles Marie sa fille, & de la Reyne Catherine, comme ne l'advoüant que bâtarde, sortie d'un incestueus mariage. Met des gardes au logis de la Reyne, attître des espions, afin que rien ne s'y fit sans son sçeu. Les deffiances où il entroit luy firent faire mille cruautez contre ceus qui affectiõnoient cette pauvre Princesse, battuë de toutes les infortunes qu'on peut apprehender. Il empriſonna son Confesseur qui étoit Cordelier, Iean Forest: & quelques jours apres Thomas Abel, Edoüard Powel; Richard Fetherston, qui avoient maintenu la cause de la Reyne devant les Legats.

Il n'y avoit que cinq mois que Henry avoit épousé Anne, au bout desquels le 7. Septembre 1533. à la veille de la nativité de la Vierge Marie, Anne s'accoucha d'une fille, laquelle ne peut étre legitimement procreé en mariage, & faut qu'elle eut été faite d'Henry ou de quelque autre, avant qu'elle fut épousee. Henry charmé & ensorcelé par cette femme, se laissa persuader qu'elle étoit sienne: il la fait baptiser avec une grande solemnité à Grenwik en l'Eglise des Cordeliers, & fut nommee Elizabet, laquelle depuis ruina tout. Elle n'étoit guere bien nee, que ne respirant que sang, & que meurtres dans le berceau, elle fut la cause de la mort de plusieurs. Il y avoit une vierge fort sainte, consacree à Dieu, qui vivoit fort austerement dans un convent de Religieuses: elle étoit vulgairement appellee la sainte vierge Cantiane. Celle-cy profetisant, & prejugeant l'advenir, disoit haut & clair que le Roy n'étoit point Roy, puis qu'il ne regnoit pas selon Dieu, qu'Eliza-

v. *Profetesse qui cõdamnoit le mariage de Henry & d'Anne.*

bet fille d'Anne ne regeneroit pas plutôt que Marie fille de la Reyne Catherine, qui parviendroit à la couronne de droit hereditaire. Le Roy Henry en étant offencé la fait ajourner à ses Etats, où elle fut condãnee à mort avec ces Prétres, Edoüard Boching, & Iean Dering de l'ordre de S. Benoît, Hugues Richee, & Richard Risbey de l'ordre de S. Frãcois, & Richard Master, & Henry Golde Prétres seculiers; qui subirent cette cõdamnation, pource qu'ils croioient qu'elle fut inspiree de Dieu. Le Roy cõmanda à l'Evéque de Rocheſtre & à Thomas Morus de sonder si elle ne seroit point agitee de quelque méchante manie, cõme on faisoit courir le bruit, mais apres l'avoir exactement examinee, ils rapporterent au Roy qu'ils n'y cõnoissoient rien de diabolic. Roffense Evéque de Rocheſtre fut accusé de s'entendre avec elle, & un Notaire de Canterburi, Iean Adesson son Chapellain, & deus gentils-hõmes Thomas Gold, & Edoüard Thuat, qui furent pour cela mis en prison. Henry marry que chacun glosât sus cette action, il fit jugement au contraire de ce qu'il desiroit, ordonna que tous les principaus, & plus grãs milords de la ville de Londres, confessassent par serment devant son conseil, que ce secõd mariage étoit legitime, & que sa fille Elisabet étoit seule heritiere de son royaume. Ceus qui ne voulurẽt contre leur conscience préter ce serment, furent faits prisonniers, entre lesquels étoit l'Evéque de Rocheſtre, & Thomas Morus; Et les Cordeliers rempliſſant leurs Sermons, & leurs disputes des discours qui blâmoient cette action, aussi bien que le mariage, furent bannis, & la plûpart renfermez és prisons. Le Roy cõme affamé du sang de ses sujets, voulant affermir ce nouvel Empire spirituel, qu'il avoit empieté sur l'Eglise Anglicane, & autoriser par quelque façon son mariage, afin qu'apres sa mort on ne disputat point de sa succession, il assembla ses Etats le 3. de Novembre, esquels Cramver, & les Archevéques tenoiẽt des premiers rãgs, & étant à sa devotion; l'Evéque de Rocheſtre étant prisonnier, & Tonstal Evéque de Dunelme eut commandement de ne s'y trouver pas. Entre les Princes les plus authorisez étoient Charles Brandon Duc de Suffolk, beau frere du Roy Hẽry, la race duquel a depuis finy malheureusement: l'autre Thomas Haward Duc de Norfolk, qui n'osoit contredire appertement aus volontez du Roy,

Le 20. Avril 1534.

du Roy, & depuis en échange d'avoir favorisé ses desseins, il fut condamné par le Roy méme à mourir en prison, & son fils eut la téte trenchee. Voila comme les Rois se jouent des vies de ceus qui exposent leurs ames pour eus: ou comme Dieu punit le pecheur, & le criminel par celuy, pour lequel souvent on a commis la faute. Voicy ce qui fut determiné en ces Etats, où on ne faisoit état que de renverser l'Eglise, mettre en credit l'heresie, & se distraire de l'obeyssance du Siege de S. Pierre. On ordonna que la Princesse Marie laquelle le peuple avoit reconnuë pour Princesse de Galles, seroit degradee de tout honneur, & Elizabet (encore dans ses langes) investie du droit hereditaire de la couronne. *Le Conte de Surr.*

Secondement qu'on renonceroit à l'authorité du Pape, ne pouvant avoir nulle puissance en Angleterre, où le Roy seroit reconnu chef souverain de l'Eglise, ayant pouvoir de juger des abus, des erreurs, & des heresies lesquelles y naîtroient: Et qu'ainsi ceus qui seroyent pourveus des benefices, luy payeroyent le revenu de la premiere annee: & que les decimes de toutes les Eglises luy seroyent renduës.

Que vous étes trompez de vos intentions
O pauvres trépassez, qui par devotions
En fraudant vos parens, fondates de vos rentes
A nos riches Prelats, les mitres opulentes.
Mieus eut valu jetter vôtre argent en la mer,
Que pour telle dépance en vain le consommer.

Mais encore en haine du S. Pere, il fut établi que jamais on ne le nommeroit Pape: & cette loy s'observoit de telle sorte, que si on eut leu ce mot dans aucun livre sans étre effacé, on étoit condamné à mort. Es livres des premiers Docteurs de l'Eglise, où on lit tant de beaus traits pour la primauté de S. Pierre, & de ses successeurs, chacun étoit contraint, tant on étoit exacte en la recherche de ceus qui ne le faisoient pas, d'écrire dés le cõmencement, Que si en ces livres saints, il y avoit quelque passage qui favorisat le Pape, ils le rejettoient tout, ne voulant suivre nul Docteur en cela. Es prieres que l'Eglise fait en public pour les Princes Chretiens, & pour le Pape, il y fit mettre,

Ab Episcopi Romani tyrannide, & detestandis enormitatibus libera nos Domine. Il voulut apres tous ces beaus exploits, tenter s'il n'y auroit point quelque forcené comme luy, hors l'Angleterre, qui se liguant avec luy contre l'Empereur Charles, & qui se voulut délier de l'obeyssance que tout Catholique doit rendre au Pontife Romain. Il envoya en France ses Ambassadeurs, mais ils eurent la honte d'être fort mal reçeus du Roy François. De là ils allerent en Alemagne qui avoit embrassé le Lutheranisme; & bien que les Princes Allemans eussent à gré que le Roy Henry se fut separé de l'Eglise Catholique: si est-ce que le sujet leur déplaisoit infiniment, & ne voulurent non plus contenter les Ambassadeurs Anglois, qui bien mal satisfaits en leur legation, rebroussérent chemin en Angleterre. Dequoy le Roy Henry fut tellement offencé, qu'il ne voulut point suivre le schisme de Luther ny favoriser la naissance de sa nouvelle religion. Calvin reprouva encore cette méme primauté du Roy Henry, comme on voit en ses Commentaires sur Amos.

Tout le monde detestoit les actions de ce Prince qui vouloit joindre la mitre & la thiare à sa courõne, les seuls Anglois en leurs sermons ou leurs livres soûtenoyent cet erreur, desquels furent Samson, Foxe, Morison, Gardinier Evéque de Witone, & Tonstal Evéque de Dunelme. Il y en y eut plusieurs qui soûtinrent le contraire: entre autres Polus, auquel le Roy avoit envoyé un courrier à Padouë, chargé des actes des Etats, & d'une lettre par laquelle il le prioit de vouloir comme fidelle parent souscrire à ces ordonnances, & dresser quelques cayers en témoignage de son affection, pour authoriser cette primauté Ecclesiastique. Polus fut long tems en suspens de ce qu'il devoit faire: en fin il se resoût au lieu de la favoriser, de la combattre le plus qu'il pourroit: En ce glorieus dessein digne d'un tel Prince genereus, & sçavant; qualitez peu communes aus grans: & qui pourtant servent de lustre a leur grandeur: car les grãs sans sçavoir, sont grans seulement entre les petits: car ils en ont plusieurs qui les égalent en nobleſſe: mais les grans sçavans, sont grans entre les grans: Ce jeune Prince en quatre mois composa quatre beaus livres de l'Vnion Ecclesiastique, lesquels il mit au jour sous le nom du Roy, combattant d'infinies belles

belles raisons, l'authorité & l'Empire qu'il empietoit sus l'Eglise, & le droit divin. Ce qui offença tellement le Roy, qu'oubliant toute proximité, il conspire la mort de Polus, & le declare criminel de leze-Majesté. Et quelque tems apres il fit, pour ce sujet, comme on dit, massacrer sa mere, son frere, & son oncle. Henry sans donner relâche à sa cruauté presque harassee de tant de meurtres, suivant en cela les bétes brutes, qui mordent plus que leur famine ne porte, destina de forcer les plus religieuses ames à avoüer sa primauté. Il fait appeller aus Etats, esquels Cromuel presidoit, trois Prieurs de l'ordre des Chartreus, Iean Hoghton Prieur de Lõdres: Robert Laurent Prieur de Beuval: & Augustin Wabster Prieur d'Exhaine, esquels on presenta les statuts des Etats, afin qu'ils affermassent par serment que le Roy étoit chef souverain du temporel, & du spirituel en Angleterre. Ces bons religieus y voulant ajoûter quelque exception (pourveu que cela ne fut point contre la Loy divine) Cromuel leur dit, qu'il ne vouloit point recevoir d'exception, étant necessaire de l'affermer plainement, soit que la Loy divine le permit ou non: & bien que cela fut contraire à l'Eglise Romaine. Les Prieurs refusant de le faire, furent mis entre les mains des douze hommes, lesquels selon la coûtume d'Angleterre jugeoyent cela. Les juges ne trouvant point de cause de condamnation, differoient de donner leur sentẽce. Cromuel connoissant cela, les menace avertir le Roy. Cette crainte qui ébranle bien souvent les plus fermes, les fit passer outre. Etans condamnez, leurs gibets preparez, ils y furent pendus en leur habit méme pour une plus grande ignominie, sans observer les lois de l'Eglise qui fait degrader les Prétres, & changer d'habit. Il en fut fait le méme du Docteur Regnaut sçavant en toutes langues, & Theologien fort estimé, qui étoit Religieus de l'ordre de sainte Brigide: & d'un autre Prétre qu'on nommoit Iean Hayl le quatriéme jour de May.

VI. *Supplice du Cardinal Fishel, de Thomas Morus, &*

LE Roy apres tous ces supplices, voulant intimider le reste des Religieus, fit attacher les membres du Prieur de Londres à la porte de leur Convent, & mit dedans le monastere pour chefs deus seculiers, pour corrompre la jeunesse, & la débaucher: mais voyant que tout étoit ferme, cõme un enragé Neron, d'une incroyable forcenerie, il fit

de plusieurs autres. Et la mort de la Reyne Catherine. En Sandervus fol. 70.

il fit prendre trois autres Chartreus, lesquels il fit lier par le col à des chaines de fer, en ayant d'autres aus jambes & aus bras, & les fit tenir debout l'espace de quinze jours, au bout desquels étans couchez sur des clayes; & trainez par la Ville, on les pendit, & coupant tout promptement la corde, ils tomboient en bas tous vifs: & puis le bourreau leur couppoit les parties honteuses, & leur fendant le ventre, leur arrachoit le cœur, le jettoit dans le feu, & puis leur trenchant la tête, il les coupoit en quatre parts: & ayant fait boüillir ces mêbres, on les attacha aus lieus publics. Iean Rocheſtre & Iaques Waluere Chartreus furent aussi pendus l'onziéme de May, en la cité d'York; dis autres Chartreus, les noms desquels on voit dans les Ecrivains Anglois, moururent en prison. Thomas Morus, & Iean Fisher Evéque de Rocheſtre étoyent encore prisonniers. Cet Evéque apres une longue prison, durant laquelle il avoit été creé par le Pape Paul III. Cardinal, fut emmené devant les Etats, ou il luy fut commandé de prêter le serment au Roy, comme Chef de l'Egliſe Anglicane: Il refuſe de le faire. On luy demande s'il avoit procuré d'être nommé Cardinal: Il le nie, n'ayant jamais pensé atteindre en ce grade, moins à le briguer étant en prison. Ce saint, docte & religieus prelat, miroir de la pieté Chretienne, ne songeant pas tant à ſe deffendre, qu'à soûtenir l'Egliſe, commence a discourir sus l'impieté du schisme qu'on faisoit, ravilit ce primat, maintient qu'il est contraire aus lois de Dieu, & que c'ét le chemin de la mort: mais avec cela on luy prononce la sienne. Il est condamné & mené au supplice, surchargé d'honneur, de sçavoir, & de gloire, lequel il reçeut d'un si grand courage, qu'il rabaiſſa l'orgueil en son triomfe de ceus qui l'y avoyent porté. Son venerable chef fut mis au bout d'une lance sus le pont de Londres, ou l'on dit qu'elle fut toujours belle, ne changeant jamais de teint, qui fut la cauſe pourquoy on l'en ôta. Morus ſon compagnon de fortune, né dans Lõdres d'une famille assez relevee, qui avoit été emploié aus affaires d'Etat l'espace de 40. ans pour ſon rare sçavoir & singuliere experience sçachant qu'on menoit au supplice l'Evéque de Rocheſtre, enviãt ce bon-heur d'obtenir la couronne du martyre, élevant ſon ame au Ciel, dit ces paroles: Ie confeſſe, Seigneur, que je n'ay point merité

L'ã 1537.

une

une si grande gloire: je ne suis pas juste & saint comme est ton serviteur Roffence, lequel tu as éleu. On jugeoit à ces paroles quelque bassesse de cœur, & une crainte de la mort, tellement qu'on le raporta au Roy, qui le fit visiter par les Princes de sa Cour, & par sa femme & ses enfans, pour le persuader de garantir sa vie: mais tout fut inutile: On luy ôte les livres (douce & chere compagnie) entr'autres deus qu'il avoit composé en prison: l'un, Du recõfort en tribulation, & l'autre De la Passion du Sauveur, lequel il ne peut parachever. Ainsi apres avoir été 14. mois prisonnier, il fut tiré de la tour de Londres ou il étoit, pour étre memé devant Crãver, le Chancelier Audlei, & le Duc de Norfolk, & les autres juges des Etats. Morus fut interrogé par eus quelle étoit son opinion, de ce qui avoit été ordonné par les Etats sur le Primat de l'Eglise. Luy déguisant ce qu'il sçavoit, voulant tenter si par des ambiguës réponses il pourroit conserver & son ame, & sa vie: aimant mieus perdre la vie, que la sauver aus dépens de son ame, cher pris pour un si petit gain, se consignant pour le reste entre les mains de celuy qui nous assigne à tel jour qu'il luy plaît. Morus donc répond qu'il n'a point appris la teneur d'un tel arrét, & qu'il n'en a rien ouy dire. Le Chancelier Audlei ajoûte: Si vous ne sçavez pas, nous vous intimons ce qui a été arrété. Que desormais en ce Royaume on ne reconnoît autre souverain au spiritul & temporel que la Majesté du Roy Henry VIII. n'y voulez vous souscrire avec tous vos concitoiens? Si vous m'eussiez tenu, replique Morus, pour vôtre citoien, j'eusse donné mon jugement de ce que vous me demandez. Vous m'avez declaré vôtre ennemy, m'avez banny de la Cour, & m'avez si indignement traitté, qu'il ne me semble point loisible d'approuver ny de reprouver vos ordonnances desquelles j'ay été reprouvé. Le Chãcelier offencé luy dit: Ie voy bien que vous ne le voulez pas suivre, puis que vous vous taisez à ce que je vous demande. Qui se taît, ajoûte Morus, semble approuver ce dequoy il est interrogé. Y cõsentez vous donc? dit le Chãcelier. Morus luy répõd qu'il ne pourroit consentir a ce dont il est ignorant. Les juges voians qu'ils n'en pouvoient tirer autre chose, le firent accuser d'avoir parlé contre ce statut, & d'avoir écrit à l'Evéque de Rocestre en la prison, afin qu'il tint bon cõtre l'arrét des Etats.

Selon

Selon ces accusations on le renvoye devant les douze juges, qui l'ayans ouy, voyans sa resolution, de ne se vouloir point separer de la communion de l'Eglise Romaine, ayant (disoit-il) durant sept ans travaillé à s'éclaircir si le Primat du Pape étoit legitime, & qu'il avoit trouvé par des authoritez infinies étre fondé de droit divin, & que c'étoit sa foy laquelle il professoit, & en laquelle il souhaitoit mourir. A ces paroles nul n'eut la bouche fermee à sa condamnation, comme coupable de leze-Majesté. Le Duc de Norfolk dit lors à Morus: Avez vous envie de vous môntrer ingrat & méchant à l'endroit de vôtre Prince? La fidelité que je porte au bien de son service, répõd Morus, ne rendra pas ce temoignage de mon affection. Voulez vous contre-dire a tant de sçavans hommes, Evéques, Abbez, Princes, Senateurs, gentils-hommes qui ont soussigné cet arrét? Ie ne prefereray jamais le particulier jugement de ces ames timides, desquelles la crainte a tiré ce que vous souhaitez, à tant de saints Peres anciens, de Martyrs, de Conciles qui ont arrété le contraire, & nous ont prescrit ce que nous devons croire sur ce sujet. Il eut continué, mais on luy interdit la parole, & soudain on le condamna à mort, laquelle il soufrit le sixiéme jour de Iuillet. Son cors fut inhumé par sa fille Marguerite, avec quelque ceremonie. Telle fut la forcenerie de ce tyran, laquelle recommençoit toujours, sa rage aussi ne pouvant finir en la fin d'autruy, affamé du sang de ses sujets: Il invente un moyen pour attirer en ses coffres sous quelque couleur tous les biens des monasteres, publiant que comme chef de l'Eglise il vouloit visiter les Convents: commettant à cela un certain legiste nommé Lee, pour dresser les enquétes de la vie qu'ils menoyent dans les Cloîtres. Ordonnant que tous les jeunes moines au dessous de vint-quatre ans, seroient contrains de quitter le froc, & que les plus âgez en voulant sortir le pourroient librement faire, & que leur Abbé leur dõroit une robe, & huit écus, ordonnant le méme des religieuses, tellement que les Convens se vuiderét bien tôt, & le Roy s'investit aussi tôt de leurs biens: ayant étably que tous leurs plus riches tresors fussent mis entre les mains des tresoriers du Roy: Lee informe contre les religieus, execute si bien le commandement de son maître, qu'en l'assemblee des Etats

tous

tous les benefices qui ne montoient point plus haut de sept cens écus luy seroient adjugez. Henry se disoit bien chef de l'Eglise, mais pourtant il faloit que les Etats l'investissent des benefices: des moindres il vint aus plus grãs, desquels il vola des richesses infinies. Si est-ce que Dieu n'asouvissant point ce Tantale plein de biens & de thresors, il les rendit dans un rien pauvre. Tout le mõde étoit effraié d'une telle misere, & la calamité de l'Anglois étoit deploree de tous ceus qui consideroient la brutalité de ce felon tyran. Le S. Pere Paul III. de la maison des Farneses, Princes de Parme, successeur de Clement VII. en étoit extremement affligé, comme étant le Pere commun de toute la Chretienté. Ainsi ayant entendu tous ces malheurs, & prevoiant la suite, aiant tenté tous les moyens pour y pourvoir, se delibere d'user de son absolu pouvoir, pensant par la terreur de ses censures tirer ce Prince de son erreur. Il publia donc le 30. jour d'Aoust 1535. le premier an de son Pontificat, & le 27. an du regne de Henry une Bulle contre luy sous ce titre. Bulle de Paul par la providence divine Pape III. pour citer Henry Roy d'Angleterre, & ses adherans, sous peine d'excommunication, & de privation du Royaume, & de tous autres biens, & sous quelques autres peines plus griéves. Par cette Bulle il mõntre le sujet qui l'émeut à l'excommunier, qui étoit grand sous tant de meffaits, lesquels il a commis, de meurtres, d'adulteres, d'inceستes, sacrileges, trahisons, heresies, se disant chef de l'Eglise d'Angleterre. Il le prie, & cõjure de retourner au giron de celle qui reçoit les penitens. S'il ne veut le faire, il le cite, & tous ses adherans. S'il n'obeyt, il le prive de son Royaume: Et ne veut point qu'aucun acte public de Religion Catholique s'exerce en aucun lieu de l'obeyssance du Roy. Declare les enfans d'Anne de Boulen illegitimes. Defend à ses sujets de luy obeyr: commande que les Ecclesiastiques sortent d'Angleterre. Que les nobles s'élevent contre le Roy, que tous les adherans & complices de Henry étans pris, soyent serfs. Veut que cette Bulle soit publiee par tous les Prelats, excommuniant Henry. Et par toutes les Villes de Tournay, Bruges, Dunkerk, & par toute l'Angleterre. Quoy que cela soit difficile, qu'un cors tout corrompu reçoive santé: si est-ce que peut étre cet extreme remede

à un mal tant extreme, eut servy de quelque chose, si l'on s'en fut servy : Le saint Pere remit l'execution à un autre tems, esperant que Dieu souverain moderateur du monde y opereroit de quelque façon, connoissant bien que tout ce qui vient au monde part de sa main: & que les plus clairs-voians sont aussi aveugles aus divins rayons de cette puissance increee, que les oyseaus de la nuit le sont aus vives clartez du Soleil.

La Reyne Catherine cependant, de laquelle la fortune avec toutes ses defaveurs ne pouvoit ébranler la constance, tenant bon contre le hurt de tant d'adversitez, parmy les exercices devots ausquels elle s'employoit, reçeut un rude coup en l'ame, sçachant qu'on preparoit de terribles tourments à son Confesseur Iean Foreſt Cordelier: auquel elle écrivit, se consolant en luy. Elle trainoit une vie parmy tant & tant de langueurs : au moins si on peut appeller vie un si cruel martyre où elle mouroit, & vivoit en méme tems, sãs pouvoir toutefois ny achever de mourir, ny commencer de vivre. Harcelee à toute heure par cette louve qui polluoit son lict, persecutee de son mary, & de ses adherans. Ainsi affligee elle tomba malade, & se voyant préte de dire à-dieu au monde, elle écrivit une lettre au Roy Henry en ces mots.

Lettre de la Reyne d'Angleterre au Roy son mary.

Monseigneur Roy, & tres-cher époux, parce que déja l'heure de ma mort approche, l'amour & l'affection que je vous porte, fait que je vous amonéte en peu de paroles du salut eternel de vôtre ame, lequel vous devez preferer à tous les biens de ce monde, & aus choses mortelles, voire en negligeant le soin de vôtre cors, pour l'amour duquel vous m'avez precipitee en maintes calamitez, & vous mémes en beaucoup de solicitudes. Mais je vous pardonne le tout de bon cœur, & supplie Dieu qu'il vous pardonne encore. Au reste je vous recommande Marie vôtre fille, & la mienne, à ce que vous vous môntriez pere envers elle. Ayez aussi souvenance de mes trois Dames, & de tous mes serviteurs: qu'à tous ceus-cy, outre ce qui leur est deu, vous leur faſsiez donner leurs gages à un

an en-

en entier, à fin qu'ils soient quelque peu recompensez de ce que je leur dois. Vous jurãt que mes yeus vous aiment, & vous desirent voir plus que toutes choses mortelles. A Dieu.

Voila un témoignage d'une sincerité, & parfaite bonté d'une ame bien heureuse, qui parmy tant de cuisants déplaisirs s'essaioit à son dernier essay, de complaire à celuy auquel elle n'avoit pleu depuis qu'il s'adonna aus plaisirs de la terre, lesquels dérobent l'affection. Elle envoie une Copie de cette lettre à l'Ambassadeur de l'Empereur, à fin que si le Roy ne vouloit recompenser ses serviteurs, il impetrât du moins de l'Empereur qu'il les reçeut en sa protection. Ainsi cette Princesse digne de toute loüange mourut, non sans qu'on la soupçonnât de poison, en un lieu nommé Kimbalton, l'an 1535. le 50. an de son âge. On porta les lettres au Roy, qui les reçeut avec larmes, & pria cet Ambassadeur qui se nommoit Eustache Capuce, de l'aller saluër de sa part, qui fut le dernier office lequel il luy rendit parmy sa haine: mais avant que l'Ambassadeur y arrivât, elle étoit morte, & fut ensevelie avec peu d'honneur, à Petterbourg: Le Roy en ayant sçeu la mort, commanda que tous ceus de sa maison Royale en portassent le dueil: le train d'Anne seulement en fit feu de joye, habillant toute sa Cour de jaune: bien marrie toutefois, disoit-elle, qu'elle fut morte d'une si douce mort, & qu'elle ne luy eut rapporté plus de peines, & plus d'afflictions. Se fâchant que cette pauvre Princesse eut eu quelque repos en sa vertu, ayant en son infortune achevé sa vie avant que de mourir, attendant coiement le reste de ses jours.

ANNE MESPRISEE DE HENRY, ET PVNIE POVR SON ADVLTERE, IL EPOVSE VNE autre Ieanne Seimer, & puis Anne de Cleves, avec laquelle il fait divorce, & prend à femme Catherine de Hauward, apres avoir fait mourir Cromuel, faisant apres mourir Catherine.

Chapitre IV.

1.
Le Roy quitte Anne pour Ieanne Seimer, laquelle il épouse: faisant mourir Anne, mere d'Elisabet, à cause de son adultere.

2.
L'ordre qu'il mit en son Eglise. Les armes prises contre luy pour la Religion. La mort de Ieanne Seimer. Polus fait Cardinal.

3.
L'impieté du Roy Henry envers les reliques.

4.
Nouveau mariage du Roy avec Anne de Cleves.

5.
Quitte, & fait divorce avec Anne, épouse Catherine Hauvard, apres avoir fait mourir Cromuel.

6.
Henry continuë ses cruautez, & delibere de r'entrer en l'Vnion de l'Eglise, fait mourir sa femme Catherine: Et épouse Catherine Parrai.

1.
Le Roy quitte Anne pour Ieanne Seimer, laquelle il epouse, faisant mourir Anne mere d'Elisabet, à cause de son adultere.

ON dit qu'un ouvrage bien commencé est à demy fait: mais il n'en prend pas ainsi des œuvres de l'esprit: il faut que la suite égale l'entree. Anne avoit bien commencé, mais elle finit mal: Elle avoit dõné un bon pied à sa fortune, mais elle n'en continua pas le bâtiment selon qu'elle avoit deseigné: Elle étoit montee à la Royauté, il en falut descendre par les mémes degrez de honte, & d'infamie, desquels elle s'étoit servie, pour couvrir le deshonneur de son impudicité lascive. Le Roy Henry qu'un objet ne pouvoit contenter long tems, s'ennuie de ses embrassemes, la dédaigne & la mepriſe: ce sont les fruits qu'on cueille en la jouyssãce de ce qu'on a long

tems

tems souhaitté: il jette les yeus sur Ieanne de Seimer, Dame d'honneur d'Anne, & simple damoiselle, la beaute de laquelle l'amorça tellement, qu'il ne fait plus cõte que d'elle, & ne cherissoit point Anne, laquelle ressentit bien tôt en son ame les ronces, & les épines de la jalousie, qui luy donnerent infinies alarmes, & inquietudes, lesquelles agitoient son imagination de tant de differentes pensees & d'irresolutions, qu'elle ne sçavoit à quel party se resoudre. Anne étoit enceinte, & c'étoit ce qui servoit un peu de bride au Roy: mais au lieu de dõner au monde quelque fruit bien-heureus, elle n'enfante qu'un miserable avorton, qui fit avorter sa bonne fortune, laquelle alla dés ce jour de mal en pis. Le Roy ne souhaittoit qu'un fils pour heritier, autant de ses passions que de son Royaume. Anne cognoissoit les affections du Roy, & l'amour qu'il portoit à Seimer, esperant que si elle pouvoit avoir un fils, cela romproit coup à toutes ces recherches, se delibere de tenter autres moiés d'en avoir que du Roy. Elle avoit un frere duquel elle recherche les embrassemẽs, croiant que son crime seroit plus caché, & moins soupçõneus que des autres. Souhaittant encore (car le vice panche aisément à toute extremité) que de la race des Boulens, il y eut quelque fils qui fût Roy d'Angleterre. Mais elle se voit frustree de son attente: elle continuë pourtant, & s'abandonne à plusieurs gentils-hommes. Noresc, Weston, & Bruerton la possederent, si prostituee que méme Marc le musicien du Roy en eut sa part. Le mal ne peut gueres durer sans paroître; & en celuy de ses lâcivetez, a force de le vouloir couvrir, on le découvre. Le Roy le sçait, s'en appercevant en est effraié, admirãt la malice de cette femme: Et cõme les accidens non attendus poisent davantage: & qu'on est plus vivement atteint du coup qu'on admire avec étonnement, que de celuy qu'on a preveu: Le Roy crevoit de rage de se voir trompé par celle qui l'avoit forcé à tant de violences. Il ne fait point semblant d'en sçavoir rien: Etant a Grẽwik à quelques joûtes, il s'apperçeut qu'Anne avoit jetté un mouchoir à quelque Seigneur pour essuyer son visage. Cela le met en furie, & l'alarme davantage, il sort de la, & monte à cheval sans dire mot à personne: toute la Cour s'étõne de ce depart: Anne trãsit de peur, & le suit bien tôt pour faire la bonne mine; elle se met sus la ri-

George de Boulen frere de Anne.

la riviere de Tameſe; mais elle n'étoit point à my chemin de Londres, que les Officiers du Roy qui l'attendoient la ſaiſirent, & la mirent dãs la forteresſe, qui eſt ſur le bort de la riviere. Elle s'étonne, & s'effraie, crie, ſe lamente, & ſe plaint de ce qu'on ne luy veut pas permettre de parler au Roy pour plaider ſon innocence, ſi on l'eſtimoit coupable: On luy dénie tout: en fin on la mene devant les juges, où elle eſt condamnee, (Thomas Boulen méme y aſſiſtant) comme adultere, & inceſtueuſe, & ſoudain on luy fit couper publiquement la téte, à fin que la courõne luy fut ôtee avec la méme cruauté qu'elle l'avoit ravie à d'autres: ſa Royauté commençant avec meurtres, finit auſſi par ſa mort, étant pouſſee à ce ſupplice par celuy qu'elle avoit pouſſé à tant d'autres cruautez, auſquelles elle s'étoit baignee. George de Boulen ſon frere, Henry Noreſe, Guillaume Bruerthon, François Weſt, & Marc Smueton muſicien trois jours apres convaincus d'adultere, furent punis de méme. Anne n'eut pas ſi tôt laiſſé le ſiege Royal vuide par ſa mort, que Ieanne Seimer le remplit, bâtiſſant ſa fortune ſus la ruine d'Anne, qui avoit élevé la ſiéne ſur les maſures de celle de la Reyne Catherine. Henry épouſa le lendemain de cette execution Seimer. Voicy cõme Coclee en parle, écrivant à Moriſon. La miſerable Anne concubine du Roy, a aſſez declaré par ſa malheureuſe mort non ſeulement que le divorce du Roy avec la Reyne Catherine a été inique, mais que ç'à été plutôt un concubinage malencontreus, qu'un mariage.

Le 19. de May, 1536.

II. *L'ordre qu'il mit en l'Egliſe: les armes priſes contre luy pour la religion. La mort de Ieanne Seimer. Fox. act. & monu-*

Henry jamais ſoul de remuer des affaires, n'eut pas enſevely Anne, & épouſé Seimer, qu'il fait aſſembſer ſes Etats pour mettre ordre à tant de cõfuſions qui s'étoient coulees en l'Egliſe durant le regne d'Anne, auquel toutes choſes étoiẽt permiſes. Il ordõna toutefois qu'on ne parleroit point de la primauté à laquelle il ſe vouloit tenir inviolablement: & pour mieus en prendre poſſeſſion, il conſtitua Vicaire general de l'Egliſe Anglicane, Thomas Cromuel, qui dés l'heure promeut aus Evéchez Abbayes, & Cures, ceus qui luy plaiſoient; & avec les Etats il aſſembla un Concile d'Evéques, où on diſputa ſur les articles de Foy, apres leſquelles on ordonna ces cõſtitutions dreſſees en ſis articles. Le 1. fut, qu'on croiroit abſolument la Tranſubſtantiation au Sacrement de l'Euchariſtie. Le 2. qu'une

qu'une seule espece du Sacrement de l'Eucharistie suffiroit. Le 3. que le Celibat devoit étre approuvé. Le 4. que les vœus de chasteté & de viduité étoient saints, & obligeoient les ames. Le 5. que le Sacrifice de la Messe étoit de droit divin, étant necessaire de celebrer les Messes privees. Le 6. confirmoit la confession auriculaire en l'Eglise. Voila ce qui fut arrété, à fin que celuy qui croiroit au contraire fut condamné comme heretique. Ce Prince faisoit ces ordonnances contre les Lutheriens: mais si est-ce qu'il y contrevenoit le premier. Il établissoit sept Sacremens, mais il croioit qu'il n'en y avoit que trois qui fussent instituez par IESVS-CHRIST: Par tout où étoit à la Messe le nom de Pontife, il y logeoit le sien, & ôtoit l'oraison qui se dit pour le saint Pere. En la penitence il se moquoit de la satisfaction. Il nioit le Purgatoire. Et voulant étre estimé saint, il pilloit les lieus saints & sacrez, profanant les choses consacrees à la divinité. De sorte qu'étant si bigarré, on pouvoit bien dire qu'il ne combatoit point sous le drapeau de l'Eglise qui est toute uniforme. Le peuple portant à cõtre-cœur ces confusions, detestoit Henry, & sa primauté, tellement qu'étant resolu de le faire retourner en l'Eglise, & luy rendre l'hõneur lequel il luy avoit ravy: ceus de la Province de Lincolne, de Northumberland, Combrie, de Dunelme, & d'York, s'armerent contre le Roy, & se trouverẽt plus de cinquante mille combatans, deliberez de sacrifier leur vie pour le bien de la Religion. Leurs enseignes étoient marquees des cinq plaies de nôtre Seigneur, un calice, & l'Hostie en laquelle étoit figuré le Nom de IESVS. Le Roy effraié de cette multitude, y envoie le Duc de Norfolk & de Suffolk, avec dessein de faire bonne mine, & par un accord dissiper ces forces, lesquelles à peine se pourroient puis apres joindre. Ainsi il fut arrété qu'on feroit une cõference, le Roy leur promettãt avec serment solẽnel qu'il corrigeroit tout ce qui étoit cõtraire à la foy Catholique. Ainsi chacun se retira content: mais le Roy perfide, sous le pretexte de quelque tumulte qui fut fait depuis pour ce méme sujet, il fit pẽdre une infinité de noblesse, entre lesquels fut le Baron de Darsi, celuy de Hussi, avec plusieurs Chevaliers, & Robert Constable, Thomas Percy, François Bigot, Etienne Hamelto, Thomas Gilby, Nicolas Musgraw, Guillaume

ment. p. 660. Henr. 8. in Parlam. an. 32. c. 26. Ses articles de foy.

Lomlei Nicolas Tempeſte, & Iean Bulmar: Six Abbez: de Fontenay, de Gerny, de Rivieres, de Barlinghen, de Sauly, de Walhay, & le Prieur de Birlingthone, & Robert d'Ach qui étoit le chef de toute cette trouppe. Il ajoûta à toutes ces cruautez la mort de cinq Prétres de Lincolne, de ſept ſeculiers, & d'une infinité de Religieus pour marque de ſon irreligion. Mais ces morts furent vengez par la mort de la plus chere choſe qu'il eut au mõde: ce fut du Duc de Richemont ſon fils bâtard, lequel il avoit eu d'Eliſabeth Blunte. Continuant ſa rage, il ne faiſoit qu'épandre le ſang des Anglois par tout; Et ſur le ſujet de quelque remuëment fait à cauſe des tailles, il fit mourir une grande multitude de gens en la Province de Somerſet. Et à Londres il tua un Seigneur qu'on nommoit Thomas Fiſgarret, Comte de Kildar Hibernois, & d'un horrible ſpectacle il n'eſpargna point cinq oncles de ce Comte. Ieanne Seimer étoit enceinte, & prête de ſe delivrer: mais étant à ſon terme, elle eut tant de tourment & de peine, qu'il falut luy ouvrir le ventre pour en faire ſortir un Ceſar; diſant ce Roy, qu'il ne luy manqueroit d'autre femme. Les Medecins ſauvent le fruit, qui fut un fils, qui fut nommé Edoüard. Elle fut enterree a Windſour: Et le Roy ſongea auſſi tôt à chercher une quatriéme femme. Les affaires d'Angleterre ſembloient par cette mort devoir prẽdre un bon ply, & chacun eſperoit bien de la Religion qui avoit ſi bien été maintenuë en cette aſſemblee que nous avons dit, & veu que le peuple portoit à contre-cœur ce ſchiſme. On voioit que le Roy avoit fait mourir Anne, & perdu la Reyne Catherine, & Ieanne Seimer: Et ainſi par une nouvelle alliance tout ſe remettroit. Le S. Pere Paul III. l'an 1537. crea Cardinal Regnaud Polus qui étoit à Padouë, étant proche parent du Roy: & ſoudain le fait Legat en Frãce, à fin de traitter de cette reünion avec le Roy Henry ſous la faveur du Roy François. Etant arrivé à Paris, il fut reçeu avec tout l'honneur qu'on pourroit ſouhaitter de l'honneur méme. Le Roy d'Angleterre n'eut pas ſi tôt eu le vent de l'arrivee de Polus, qu'il depéche un gẽtil-homme au Roy de France pour le cõjurer de mettre Polus entre ſes mains, s'il ne vouloit rompre ſon alliance. Le Roy bien éloigné de cette volonté, ne voulant pas toutefois perdre le moien d'avoir ſecours d'Angleterre cõtre l'Empereur

pereur (car le profit particulier va toujours devant) fait secrettement advertir le Cardinal Polus de se sauver le plutôt qu'il pourroit, sous asseurance d'empécher qu'il ne luy seroit point fait de tort en son royaume. Le lendemain il se sauva à Cambray parmy beaucoup de perils, traversant des troupes de François, d'Alemans, & d'Anglois armez les uns contre les autres : tellement qu'en cette retraitte, personne n'osant porter devant le Legat la Crois : le Cardinal Polus d'ũn courage invincible la print luy-méme, & la porta comme le signe auquel il vouloit vaincre les ennemis de Dieu.

Le Roy Henry se voyant frustré de son attente, commẽce a luy dresser d'autres pieges: Il promet cinquãte mil écus a qui le massacreroit : Mais Dieu le sauva de toutes ces embûches & trahisons. Evrard de la Marche Evéque de Liege, & Cardinal, chef pour lors du conseil des Pays-Bas, mande au Cardinal Polus que le plus seur est de s'en venir au Liege, avec son sauf conduit ; ce qu'il ne refusa pas.

Henry tente un autre moyen d'avoir Polus. Il écrit au Parlemẽt des Pays-Bas, que s'il veut luy livrer Polus convaincu du crime de leze-Majesté, il envoieroit à l'Empereur quatre mille hommes de pied contre le Roy de France, duquel il quitteroit le party, & donroit dés lors la solde pour six mois entre les mains des Senateurs. C'étoit assez cherement acheté la vie d'un sien proche parent : mais rié n'étoit a ce nouveau Neron. Le Cardinal de Liege en avertit Polus, lequel admirant la rage de ce Roy, pourveut à ses affaires : & apres le commandement du Pape s'en retourna à Rome, ou le saint Pere luy donna des gardes ; de crainte qu'il ne fut assassiné.

Le Roy Henry voyant qu'il ne pouvoit avoir le Cardinal Polus, s'en print a sa mere Comtesse de Satisberry, fille du Duc de Clarence, qui étoit frere du Roy Edoüard quatriéme. Elle fut accusée d'avoir reçeu des lettres de son fils Polus, & avoir porté en son col la figure des cinq plaies de nôtre Sauveur. Cette Princesse condamnee eut la téte tranchee le vingt huitiéme jour de May mil cinq cens quarante & un : Et par méme sentẽce son fils fut condamné avec Gertrude Marquise d'Ex, Adrian Forteseu Chevalier de l'Ordre, & Thomas d'Ingley Chevalier de

Hierusalem, & ces deus Chevaliers eurent puis apres le dixiéme de Iuillet la téte coupee. Le jeune fils de cette Princesse Marguerite, qu'on nommoit Henry Polus, fut fait prisonnier, tant ce nom étoit odieus au Roy Henry: Le Marquis d'Ex neveu du Roy Edoüard IV. & Edoüard Nevel Chevalier de l'Ordre, issu de la tres illustre race des Comtes de Warnik, & de Sarisburi, furent executez publiquement, étans convaincus d'avoir contredit aus ordonnances du Roy. Et pour suivre le nombre de ceus qui furent poursuivis de ce glaive d'injustice, nous lairrons le traitté de mariage qui se fit entre la sœur de Guillaume Duc de Gueldres, qui par la mort du Duc de Cleves, succeda à cette Duché, lequel fut agreable à Cromuel, à cause que ce Duc étoit cõtraire aus Catholiques, favorisant les heretiques. Il y avoit un grand nombre de Religieus de saint François qui étoient és prisons: le Roy voulant gratifier à Vrisley, lequel intercedoit pour eus, sauva la vie à plusieurs, se contentant de faire mourir entre autres le 17. jour de Iuillet mil cinq cens trente huit, Anthoine Brorbei bien versé és langues; Thomas Belchiam mourut de faim en prisõ, le 3. jour d'Aoust, & trente deus autres: Et le Religieus Iean Foreſt le 23. de May au champ des Febvres à Londres, fut attaché à deus pôteaus par les bras, & brûlé à petit feu, & avec luy on fit brûler une Image amenee de Walles, à cause de l'honneur qu'on luy rendoit. Il condamna à la mort son grand Escuier Nicolas Caré, lequel il avoit creé son Conseiller & Chevalier de S. George, & jartiere doree, qui est une grande dignité en Angleterre. Leonard Grai Viceroy d'Hibernie se sentit de cette méme fureur. Iean Lambert Zuinglien condamné par l'Archevéque Cramver, appella au Roy comme au souverain chef de l'Eglise: mais Henry ayant reveu le procez, le condamna encore, & renvoia à Cromuel, tellement que cet heretique fut condamné à étre brûlé publiquement le 22. de Novembre.

III. *L'impieté du Roy Henry envers les reliques.*

VOILA la guerre qu'il faisoit aus vivãs: voicy celle qu'il fit aus morts, & à leurs cendres. Il pilla les sepulchres de S. Alban 1. martyr d'Angleterre: Celuy du Roy Edmõd canonisé, pour avoir enduré le martyre l'an 871. Et celuy de S. Thomas Archevéque de Canterburi. Richard Hilliard écrit ainsi de ces sacrileges: Si tu eusses assisté avec moy le-

cteur, & que tu eusses veu les profanatiõs des temples, les renversemens des Autels, les ravissemens & pilleries des joyaus, oblations, tres-indignes mépris, & violations des venerables reliques, & images, non sans une infinité de blasfemes : je croy que tu ne t'eusses peu contenir de plorer, voiant les Chretiens méme faire ce qu'on ne lit avoir été fait que des cruels tyrans, ennemis de la Religion Chretienne. Or afin qu'on puisse connoître les tresors que Henry gaigna de toutes ces pilleries, on le peut juger de ce qu'il enleva du seul sepulchre de saint Thomas: Son receveur disoit qu'il en eut fis grans chars tous chargez. Mais pour un comble d'une incroyable impieté qui ne s'ét veuë depuis plusieurs siecles il cita devant luy & ses juges ce glorieus saint Thomas, mort, il y avoit plus de quatre cens ans, aiant été martyrisé pour la foy Catholique l'an 1071. canonisé, & par infinis miracles qui se faisoient a sa memoire, recommandable parmy tous les Anglois, il fait plaider sa cause par des Advocats apostez, le condamne comme coupable du crime de leze-Majesté, & le raie du catalogue des Saints, deffendant qu'aucun l'invoquât, & celebrât sa féte, sous peine de la mort. Le reste des horribles méchancetez de ce felon tyran, plus cruel que mille Nerons, plus lascif que les Sardanapales, plus irreligieus que les Mahommetans, & plus Athee que les Atheystes mémes, se pourra connoître au recit des lettres du Pape Paul III. lequel esmeu tres-justement à pitié de la foule des pauvres Catholiques Anglois, abandõnez à cette horrible bouchetie: se delibera d'executer sa sentence, tâchât de mettre fin a ces publiques calamitez. Ainsi continuant sa premiere bulle il écrit: Mais comme puis apres nous eussions conclud & arrété de venir à l'execution & interinemẽt desdites lettres, aucuns Princes & grans Seigneurs nous ayans persuadé que nous eussions à surseoir quelque espace de tẽs telle execution, nous dõnant quelque esperance que cepẽdant le Roy Henry s'amenderoit, & viendroit a resipiscence. Nous qui (comme c'ét la nature des hommes) croyons aisément ce que nous desirons tant : avons jusques à present suspendu ladite execution, esperans (comme aussi on nous avoit donné esperance) que par cette suspension en aviendroit quelque correction & amendement, & non une pertinacité & obstination, ainsi

Continuation de ladite bulle de Paul III.

ainsi que l'effet de la chose l'a mõntré. Mais tant s'en faut que cette resipiscence & correction, laquelle nous avons attenduë presque trois ans, s'en soit ensuivie depuis, que le méme Henry s'opiniâtrant journellement de plus en plus en sa cruauté, & temerité, s'ét débordé avec outrecuidance en nouvelles méchancetez: parce que non content d'avoir massacré trescruellement les Prelats, & Prêtres qui sont vivans, encore n'a-il pas eu horreur d'exercer sa felonnie & immanité contre les trépassez: voire contre ceus lesquels ayant été canonisez, & mis au Catalogue des bien-heureus, sont depuis plusieurs siecles venerez par l'Eglise Catholique. Car apres qu'il a au grand mépris de la religion, fait appeller saint Thomas Archevêque de Canterburi, & martyr, & l'avoir declaré cõme contumax & traître: il a outre cela fait deterrer & brûler ses os, lesquels étoient gardez precieusement en grande reverence en la cité de Canterburi audit Royaume d'Angleterre, dedans une caisse d'or, à cause d'infinis miracles faits audit lieu par le Dieu Tout-puissant, & commandé de jetter ses cendres au vent, surpassant entierement la cruauté de toutes les nations, veu qu'en guerre méme les ennemis victorieus n'ont point coûtumé de s'acharner contre les cors des trépassez. Davantage le méme Henry a usurpé à soy tous les joyaus & offrandes qui pendoyent a ladite chasse en grand nombre, & de tres grande valeur, provenans de la liberalité de plusieurs Rois d'Angleterre, & d'autres Princes. Et n'estimant par ce méchant acte avoir fait assez d'injure a la religion, encore a-il davantage spolié de tous ses tresors (qui étoient aussi en grand nombre, & fort riches) le monastere dedié à saint Augustin, duquel les Anglois ont reçeu la foy Chretienne: & comme il s'ét transformé soy-méme en bête brute, aussi a-il voulu honorer les bêtes brutes, mettant dedans le susdit monastere des bêtes sauvages, apres en avoir chassé les religieus, qui est une espece de méchanceté inouïe: je ne dis point aus fideles Chretiens, mais au Turc méme. Et partant puis que cette maladie ne peut étre guerie par medecine, sinon en coupant, & retrenchant ce membre pourry; & que telle cure ne vaudroit rien, sans que nous faissions cette cause nôtre envers Dieu, ne voulans plus retarder davantage à interiner lesdites lettres, lesquelles

nous

nous étendons à ce que le Roy Henry & ses complices, fauteurs, adherans, conseillers & sectaires, ayent à s'excuser, mémes sur les excez par luy perpetrez dernieremẽt comme il est dit cy-dessus, dedans le terme prefix, respectivement par nos autres lettres predites, ou qu'ils encourent les autres peines contenuës en icelles lettres, &c. Donné à Rome a saint Pierre, le premier jour de Ianvier, l'an 1538. & de nôtre Pontificat le cinquiéme.

Visa I. Sauli. Blosius. Bap. Motta.

Le Pape ne songeoit qu'à apporter quelque guerison au mal qui n'avoit point de remede, & Henry ne travailloit qu'a augmenter ses miseres, ausquelles il sembloit rien ne pouvoir servir d'accroissement. Cromuel luy donne une invention pour avoir tous les biens des monasteres d'Angleterre, tant il étoit insatiable. Le Roy chasse & bannit tous les religieus mandians, & donne à Cromuel le Convent des Augustins, lequel il ne peut parachever: la ruyne de sa fortune qui decheut miserablement l'accabla du tout. Les Etats sont convoquez l'an 1539. le 28. jour d'Avril, ou il fut ordonné que tous les biens des Monasteres, tant d'hõmes que de femmes, seroient mis au domaine du Roy. Apres laquelle ordonnance on vid les temples & les maisons sacrees desolees abatuës, & vuides de ceus qui s'étant retirez du mõde, s'étoiẽt voüez à Dieu: Tout étant saccagé, pillé, & les religieus chassez. Or afin qu'il donnât couleur à cette damnable usurpation, il usa d'une ruse aussi étrãge qu'elle est horrible. Il fit écrire une complainte des religieus cloîtrez, en forme de requéte, adressee à luy méme, en laquelle ils se plaignoiẽt de leur liberté perduë, de la cõtrainte de la religiõ monastique, & qu'ils desireroient si c'étoit le bon plaisir de sa Majesté, luy ceder tous les droits qu'ils avoient és biens des monasteres, s'ils obtenoient cette grace de sortir de cette captivité. Le Roy pour induire les moines a s'accorder à cette requéte qu'il leur avoit minutee, se sert de quelques méchans garnements qu'il leur envoye pour les solliciter sous infinies inventions, leur persuadant qu'il avoit été signé des plus saints hõmes, & que cela ne provenoit que de la volonté des plus religieus Moines. Ces finesses en surprinrent plusieurs, mais un bon nõbre s'en mocquoit, telle-

tellement qu'à la fin on vint a la force, de la force aus saccagemens, des saccagemens aus meurtres. Le 24. jour de Novembre Richard Witing Abbé de Glaſcon, Hugues Feringdon Abbé de Redighen, de l'Ordre de S. Benoiſt, & deus Prétres furent martyriſez. Cet Abbé de Glaſcon, d'une venerable vieilleſſe étoit fort eſtimé par toute l'Angleterre il fut mandé du Roy de venir à Londres, afin de l'induire a ſigner cette publique donation. Etant arrivé il refuſe, le Roy le congedie, & le renvoie a ſon Abbaye, faiſant la mine de ne vouloir forcer perſonne: en partant on foüille ſes coffres, ou il fut trouvé un livre compoſé contre le divorce du Roy, d'ou ce Prince print ſon ſujet de le faire mourir. On luy ôte la plû-part de ſon train, & le renvoye-on a ſon Convent, pour attendre les commandemens de ſon Prince: Etant pres de Glaſcon, il entendit qu'en la cité de Welles ſe faiſoit une aſſemblee de Gentils-hommes à laquelle il fut appellé, il entre, & comme il vouloit prendre place, y aiant des premiers rangs: les deputez du Roy luy firent dire qu'il ne s'y pouvoit pas aſſeoir étant criminel de leze-Majeſté: Soudain ils le jugent, & le condamnent comme coupable: Ainſi qu'il s'en retournoit en ſon Abaye, on luy envoye un Prétre pour le confeſſer en ſa littiere, n'ayant peu obtenir deus jours de delay pour penſer à la mort: ils le tirét de ſa littiere, le jettent ſus une claie, & le trainent en cet equipage ſus une montagne pres de ſon Abbaye, ou il fut pendu à tout ſon habit, en haine du nom qu'il portoit. On en fit ainſi à pluſieurs autres Abbez, apres la mort deſquels la cõpagnie ſe perdoit, & les biens étoient acquis au Roy. Voila les œuvres du diable qui renverſa en ce miſerable royaume des plus floriſſans Ordres de Religieus: mais voicy celles de Dieu, qui contre-carra ce dommage, repara cette grande bréche, & fit naître un tres-illuſtre ordre, lors qu'une infinité mouroient d'une autre part. Ce fut cette grande & celebre compagnie qui combat les puiſſances de l'Enfer ſous le nõ de Iesvs: Qui peupla le monde ſi ſoudain qu'on peut dire à cette heure qu'il n'y ait coin de la terre qui ne ſe reſſente des fruits qu'elle produit, gaignãt plus de peuples à l'Egliſe, que tout le Lutheraniſme, le Calviniſme, ny la primauté de cet Hẽri ne luy a ravi d'ames. Ie me tais d'ẽ décrire plus au lõg la naiſſance, la grãdeur & la gloire remet-

mettãt le lecteur à un autre livre, pour pourſuivre la funeſte ſuite de cette ſanglãte & furieuſe hiſtoire, qui m'éfraie & m'étonne en la memoire de tant d'inſignes cruautez.

IV. *Nouveau mariage de Henry avec Anne de Cleves, & la mort de Cromuel.*

LE Roy ſollicite le mariage d'Anne, ſœur de Guillaume Duc de Cleves, comme il l'avoit pactiſé avec quelques Princes Proteſtans; Anne eſt menee en Angleterre avec grand triomfe, & trois jours apres il l'épouſa à Grenwik. Les Proteſtans ſembloient aſſeurer leur bonne fortune ſur ce mariage, le Duc de Cleves, ſe rendre plus fort contre l'Empereur, Et Cromuel beaucoup plus authoriſé pour avoir été celuy qui l'avoit tramé. Mais tout cela fut trompé: Dieu nous voulant mõntrer que ce qui eſt bâty ſur le ſable des plus certaines aſſeurances du monde, eſt bien mal aſſeuré: L'Empereur vainquit les Proteſtans, Henry fit alliance avec luy, le Duc de Cleves fut cõtraint ſe mettre à ſa mercy apres la perte des Duchez de Gueldres, & de Iuliers: & en fin Cromuel puny comme il le meritoit. Mais afin que ſa calamité ſoit beaucoup plus deplorable, & ſon infelicité paroiſſe plus extreme, comme ſa cheute plus fâcheuſe: je marqueray les honneurs qu'il eut depuis. Le treiziéme jour d'Août l'an 1540. le Roy luy donna la Comté d'Eſſex le creant ſon grand Châbellan, & donna une Baronnie a ſon fils Gregoire de Cromuel.

Le 3. de Ianvier 1540.

Le Pere en revenche de ces bien-faits, ſonge a faire du mal au peuple, pour remplir les coffres du Roy. Les Etats ſont convoquez à Londres, Cromuel propoſe, (& nul n'oſa ſe plaindre de ſon avis, bien qu'il bleſſa force gens) que toutes les poſſeſſions d'Angleterre ſeroient eſtimees, & que la dixiéme partie viendroit toute au Roy, & un quart de la quinziéme, & que celuy qui auroit 20. écus en biẽs, en paieroit 8. & qui en auroit 100. en donroit 40. au Roy, qui eſt plus de la tierce partie des biẽs. Ce qui fut executé la méme annee en laquelle le Roy s'étoit acquis tous les biens des monaſteres, ſon fiſc étant un gouffre dãs lequel tout s'abîmoit. En ces mémes Etats ce bel ordre des Chevaliers de Rhodes, boulevards de la Chretiẽté fut du tout aneanty en Angleterre, & leurs Commanderies, rentes & revenus confiſquez. Cromuel penſant que rien aujourd'huy n'étoit capable de renverſer la roue de ſa fortune, & luy donner le ſaut, ébloüy de ſa grandeur, fait mille cruautez, & empriſonne le Docteur Wilſon, l'Evéque de

Giceſtre

Ciceſtre & Richard Frammer riche marchant de Londres. Il fit trencher la téte a un chevalier de l'ordre, nommé Iean Nevel, l'ayant accuſé vers le Roy: & executa autres infinies méchancetez. Fit en outre une loy, Que ſi quelque ce fut, étoit condamné en ſon abſence, voire ſans étre ouy pour ſe juſtifier, du crime de leze Majeſté, il ſeroit auſſi juſtement condamné que s'il l'avoit été avec toutes les formes qui ſont requiſes, & par le jugement des douze juges, établis pour les cauſes criminelles. Il penſoit prononcer cette ſentence contre autruy, & il la dicta contre ſoy-méme, car par cette loy il fut puis apres puny & condamné.

v. *Quitte, & fait divorce avec Anne, épouſe Catherine Havvard, apres avoir fait mourir Cromuel.*

Le Roy, duquel on peut dire en ſa laſciveté, qu'il étoit plutôt laſſé que ſaoul des femmes, s'ennuie d'Anne de Cleves, & ſe repent de s'étre lié avec elle: On en rapporte la cauſe à ce que le Roy ayant envoyé ſes Ambaſſadeurs à Smalcade, pour avoir quelque approbation des Princes d'Alemagne, de la religion d'Angleterre, de ſon ſchiſme, & de ſa primauté Evangelique, il ne les y peut jamais induire, comme ceus qui la deteſtoient comme heretique. Ou a ce que comme Henry vid que l'Empereur Charles cinquiéme étoit arrivé és Pays-Bas, ayant fait alliance avec le Roy tres-Chretien, & qu'il malmenoit le Duc de Cleves: Il voulut rentrer en alliance avec luy. Mais on y ajoûte que comme le Roy Henry étoit fort voluptueus & courtiſan, cette Alemande ne ſçachant pas la langue Angloiſe, ne luy pouvoit plaire, ny le retenir en ſon devoir. Ainſi étant amouraché d'une jeune Dame de Cour, qui ſe nommoit Catherine Haward, il ſonge à ſe defaire d'Anne.

Cependant les Princes d'Alemagne, le Duc de Saxe, & le Langrave de Heſſen ſe preparans à la guerre contre l'Empereur, envoierent vers Henry pour ſouſſigner à cette ligue comme il l'avoit promis à la premiere diette tenue a Smalcade. Le Roy Henry, qui depuis pour quelque conſideration avoit promis à l'Empereur de renoncer à à cette ligue, & rompre cette alliance, ne voulant pas rompre ſa foy, & rentrer en une nouvelle haine contre l'Empereur, leur dénia ce que ces Princes Alemands demandoient. Cromuel, par les mains duquel toutes choſes paſſoyent, voulant favoriſer les Proteſtans, comme celuy

celuy qui étoit imbu de leurs opinions : voyant aussi que le Roy Henry redoutoit l'Empereur, & pourroit être bien aise de le voir occupé en Alemagne, se resoût de signer au nom du Roy l'alliance des Protestans, sans le sçeu de son Prince. Il y a des autheurs qui écrivent que Henry méme luy commanda de le faire : afin de contenter ces Princes, & afin qu'il ne contrevint tout à fait a ce qu'il avoit juré à l'Empereur. Ainsi Cromuel, duquel le Roy se fâchoit à cause d'Anne de Cleves qu'il portoit de toute son ame, ayant été le promoteur de ce mariage, s'engagea imprudemment en cela : ne craignant pas que celuy qui trompoit autruy, le trompât luy méme. L'Empereur en est soudain averty : il écrit au Roy Anglois, se plaignant qu'il avoit rompu sa foy, & signé l'alliance avec ses ennemis : Le Roy, ou soit qu'il n'en sçeut rien, ou bien qu'il l'eut fait faire à Cromuel, jure & proteste qu'il ne sçait que c'ét : l'Empereur luy envoye une copie de cette confederation, le Roy la voyant signee de Cromuel, se décharge sur sa malice, & asseure qu'il a fait cela sans son sçeu, & cõtre sa volonté. L'Empereur récrit au Roy Henry, contre Cromuel, taxant sa perfidie, & demande au Roy qu'il le punisse : Henry bien aise que cette occasion fut nee pour se défaire de Cromuel, & par méme moyen plus aisément d'Anne de Cleves, il luy fait bonne mine, & mauvais jeu : luy dit qu'il se trouve au lendemain au palais d'York, pour communiquer ensemble des affaires importans. Cromuel y va, bien suivy, & accompagné de ses meilleurs amis : i entre au Senat, il s'asseoit, & commence a parler de quelque affaire. Lors le Duc de Norfolk grand Maréchal d'Angleterre, & oncle de Catherine de Haward, (qui est un indice que tout cecy se fit en haine d'Anne, afin que le Roy joüit de sa maîtresse Hauvard) se levant s'adresse à Cromuel, & luy dit : Il est tems de parler d'autre chose, Seigneur Cromuel, & vous purger devant le Roy des crimes qu'on vous met sus, comme à celuy qui est cause de la desolation du Royaume, & de la ruyne de la republique : Ainsi je mets la main sur vous, & vous commande au nom du Roy de me suivre : Quant & quant il le touche d'une verge, selon la coûtume d'Angleterre. Cromuel étoit si ébahi d'un tel accident, qu'à peine vouloit-il croire a ses yeus qui le voioient, ny a ses

oreilles qui l'entendoient: Cet effroy luy ôte la parole, & comme battu d'un accident lequel il n'avoit point preveu, il ne sçavoit que dire, ny que faire: mais en fin il faloit suivre le Duc, lequel en presence de tout le peuple, qui n'en avoit pas moins d'étonnement que de joie, il le mit entre les mains du Capitaine des gendarmes, lequel le conduit en la tour; Et voila le tour que print sa fortune, fortune qui ne se gouverne que par ce grand gouverneur du monde, au conseil duquel sont ordonnez les tems dès supplices & des punitions; faisant éclater à ce coup sa justice sur ce miserable Cromuel, trois mois apres que le Roy l'avoit honnoré de tant de dignitez, & lors que le jugement humain, qui ne voit goutte dans les secrets de la providence divine, ne pouvoit prevoir un tel coup.

Le 8. jour de Juillet 1540.

Le Roy Henry l'accuse luy-méme, & se rend sa partie, voulant qu'il fut selon la loy qu'il avoit faite peu avant, jugé sans étre ouy en ses justifications, afin qu'il mourut du glaive lequel il avoit affilé contre autruy. Il fut trouvé coupable d'heresie, de leze-Majesté, de felonnie, larrecin, homicide, saccagement, & concussion: luy aiant prononcé la sentence, il est executé publiquement; & avec luy on fit brûler un Gaultier Hungerford, condamné pour un crime infame, plus digne d'étre teu que d'étre sçeu. Et les biens de Cromuel furent vendus à l'encant. Cromuel étant mort, le Roy envoie soudain vers Anne de Cleves, pour l'advertir qu'il n'étoit point bon pour beaucoub de sujet, d'étre plus long tems mariez ensemble: & qu'encore bien qu'il eut beaucoup d'occasion de la mal traitter, comme celle qui étoit coupable d'heresie: si est-ce qu'il vouloit la repudier avec toute la douceur dôt il pourroit se servir en faveur de ceus a qui elle appartenoit, & qu'il desiroit qu'elle se retirât. La Reyne Anne connoissant bien sa maladie, & voyant qu'il n'étoit point tems de disputer sa cause, apres avoir perdu son apuy, se resoût d'obeyr: & pour pallier sa hôte afin qu'on ne glosât sur ce divorce, en presence du Senat, elle asseura que devant qu'avoir épousé le Roy Henry, elle étoit promise a un autre, ce qu'on dit étre faus: & sur cela les Etats prononcerent le divorce entr'elle & le Roy: lequel huit jours apres épousa Catherine de Haward pour les cinquié-

mes

mes noces : de deus Catherines, deus Annes aussi infortunees les unes que les autres, & une Ieanne Seimer.

HENRY pour étre déchargé de celuy qui maintenoit les Protestans & d'Anne ; si est-ce qu'il ne changea point de volôté de faire mourir tout ce qui luy seroit desagreable : si accoûtumé au sang & au carnage, qu'il n'étoit point content s'il n'en répandoit tous les jours. Le trentiéme de Iuillet 1540. il fit mourir Thomas Abel, Edoüart Powel, & Richard Fetherston, Docteurs tres-sçavans & Catholiques. La mort injuste de ceus-cy fut suivie du supplice de trois Zuingliens : Barne, Gerard, & Hierôme, étans attachez aus dos les uns des autres : de sorte qu'on vid (alliage infame & malencôtreus) un Catholique joint à un heretique, la mort à la vie, les tenebres à la lumiere, l'enfer au Paradis. Chacun trouvoit étrange cette execution : entr'autres un Palatin s'enquerant pourquoy un de ceus-là étoit mené au supplice : on luy repondit, Pource qu'il combat pour la Religion Catholique, & l'autre ; parce, ajoûta-on, qu'il debat au contraire. Ie veus, repliqua le Palatin, suivre la religion du Roy, qui est de n'en avoir point. Il en fit mourir plusieurs autres, qui ne vouloient avoüer sa primauté Ecclesiastique.

VI. *Henry cõtinue ses cruautez, & delibere pourtant de rentrer en l'union de l'Egliſe. Fait mourir ſa femme Catherine.*

Toutes choses étoient desesperees en Angleterre pour la Religion, & sembloit n'y avoir point d'autre remede, que de n'en chercher point. Il y survint toutefois un moien de rappaiser tout, mais il ne reüssit pas : A Regenspourg l'an mil cinq cens quarante & un se tenoit une diete en presence de Charles Quint, par les Etats de l'Empire, pour pourvoir, s'il se pouvoit, à la Religion. Le Pape Paul troisiéme y envoya le Cardinal Contarene comme son Legat : Le Roy d'Angleterre y envoya aussi Henry Cnevet Chevalier de l'Ordre, & Etienne Gardinier Evêque de Winceſter, tant pour faire trouver bon aus Princes d'Alemagne de ce qu'il n'avoit point embrassé le Lutheranisme, & qu'il avoit fait un autre schisme, lequel il connoissoit étre desagreable aus Catholiques & aus Protestans : qu'aussi pour trouver, par le moyen de l'Empereur, moyen de r'entrer en l'union de l'Egliſe Vniverselle : car il s'ennuyoit de tant de changemens, & se déplaisoit de tant de bigarrures dont on bilebarroit la robe innocente de l'Egliſe.

Cette volonté du Roy n'étoit pas si ferme & si absoluë que la consideration du monde n'en empéchât l'effet. Il donna charge de traitter de cette reünion, l'honneur de sa Majesté sauf: & cet honneur étoit le deshonneur de Dieu, & de son Eglise: Car il vouloit rentrer d'où il étoit sorty, sans rendre ce qu'il avoit pris & pillé de l'Eglise: ne vouloit point qu'on parlât de penitence, ny de publique confession de l'enormité de ses crimes; qui sont les clauses que les Canons ordonnent qu'on observe, & les formes de recevoir un repentant: ainsi on luy refusa la porte, parce qu'il vouloit entrer en la bergerie Chretienne comme un loup, & non penitent. On pourroit toutefois juger qu'il eut été expedient de fermer les yeus à ces lois, bien qu'elles ne se doivent point violer, sous l'esperance que quelque autre tems y eut remedié. Henry disputant à cette diette la vie de son ame, rechercha en Angleterre la mort de sa femme Catherine Haward: il l'accuse d'adultere, & la fait condamner és Etats, avec ses adulteres Thomas Culper, & Frãçois Dirrham. Henry étant si malheureus en ses femmes, depuis avoir chassé la Reyne Catherine Tante de l'Empereur, ne fut point pourtant détourné de rechercher les sixiémes noces, épousant Catherine Parrai, vefve du Baron de Latimer, sœur du Comte d'Essex, laquelle eut ce seul bon-heur qu'elle l'enterra, & se guarantit du dessein qu'il avoit de la faire mourir, à cause de l'heresie de laquelle il se disoit mortel ennemy.

LA MORT D'HENRY: ET COMME IL TACHA DE REMETTRE L'HONNEVR DE l'Egliſe; Et le teſtament qu'il fit.

CHAPITRE V.

1. *Henry pille les Hoſpitaus, Seminaires, & Colleges, & fait mourir Thomas Hauuard.*

2. *Henry malade, en effroy de la mort, fait appeller des Evéques pour conſulter comment il peut rentrer dans l'Egliſe.*

3. *L'Egliſe des Cordeliers remiſe, & le ſacrifice de la Meſſe rétabli. Le teſtamẽt d'Henry. Communie ſous une ſeule eſpece, & l'hõneur qu'il rend au ſaint Sacrement. Sa mort.*

4. *La conſtitution du Pape Leon X. qui donna au Roy Hẽry le titre de deffenſeur de la Foy.*

5. *Les mœurs & les humeurs du Roy Henry.*

6. *Le monument que dreſſa le Cardinal Polus au Roy Henry.*

APRES s'étre laſſé de ſa nouvelle Catherine, il retomba en ſes premieres fievres, & ne ſe contétant pas d'avoir commis tant de ſacrileges, meurtres, ſaccagemens, inceſtes: d'avoir pillé tant de bien d'Egliſe, butiné tout ce qu'il avoit peu en injuſtice, vẽdu les monaſteres, juſques au plomb, aus pierres, & au bois dont ils étoient bâtis; volé les threſors, les quaiſſes des reliques, & mis au vent les cendres des martyrs: n'étant pas ſatisfait di-je d'avoir levé plus de tailles ſus ſon peuple foulé de ſon inſatiable convoitiſe, fait eſtimer les biens de ſes ſujets, & en avoir une partie, falſifié la mõnoye pour ſubvenir à ſon luxe, & à ſes folles dépences, pour une extreme impieté: il n'ordõna pas ſeulement le 24. jour de Novembre 1545. qu'on leveroit un tribut ſus tous les revenus annuels de l'Angleterre, ſus leſquels il vouloit qu'on luy 1. *Henry pille les hoſpitaus, Seminaires, & Colleges: & puis fait mourir Thomas Hauuard.*

paiât tant le dixiéme que le quinziéme : Mais encore il s'acquit la souveraine puissance sur tous les Hôtels Dieu, & les maisons des pauvres, comme encore sur toutes les Aumôneries, Seminaires, Colleges, voire sur toutes les fondations des Messes, ne pardonnant à chose qui fut le dernier effort de sa rage, envers l'Eglise ; comme celuy de sa cruauté fut envers Thomas Haward Duc de Norfolk, vieus Chevalier Anglois, lequel il condamna à prison perpetuelle, faisant trencher la téte a son fils aîné Henry Comte de Surre, l'ayant le Pere & le fils servy fort honorablement en toutes les guerres: voire le Duc l'avoit fort maintenu en tous ses desseins. En quoy il suivit la fortune des autres qu'on a veu, pour plaire au Roy Henry, executer toutes les méchancetez les plus detestables du monde: & de là tomber és calamitez d'une hôteuse mort. Le Cardinal Wolsei, Anne de Boulen, Gray, Carei, Hutton, Thomas, & George de Boulen, Cromuel: & on verra à la fin Cramver Archevéque de Canterburi, qui prononça la sentence contre la Reyne Catherine, qui portera sa téte au feu ou il sera brûlé, sous le regne de Marie, fille de Catherine, pour un juste jugement que rien ne s'exempte de la punition determinee d'en-haut, & que tôt ou tard tout se paie. Encore a-on veu sous le regne d'Elizabeth, le fils aîné de ce Comte de Surre, Thomas Haward, apres avoir bien peiné à faire perdre le bon-heur public de l'Angleterre, étoufant tant qu'il pouvoit la memoire de la Religion Catholique, perdre luy-méme l'honneur & la vie, par un supplice public. Mais comme Dieu avoit puny par les propres mains d'Henry, presque tous ceus qui avoient servy aus mauvaises volontez de ce Prince : il voulut le punir à la fin, & luy faire sentir combien son bras est fort, nous aprenant que jamais personne ne s'acquit un extréme bon-heur par le mal-heur d'autruy, & qu'à la fin il faut devaler en un méme tombeau, quoy que ce soit à divers intervales.

II. *Henry malade en effroy de la mort : fait appeller*

Henry tombe malade, d'une maladie qui le mit au cercueil. C'étoit l'usure qu'il paioit de tant de vains plaisirs, & des corruptions de son ame. Le voila abattu, & celuy qui menaçoit de ruyne le mõde, qui meditoit la mort de tous les hommes, & songeoit a faire perir le ciel, indontable, invincible, & redoutê de tous, vaincu, atterré, & presque

presque mort en deus ou trois excez : la mort s'approche, mais ce n'ét pas sans fraieur & sans crainte ; La seule apprehension luy avance ses jours, tant de maus qu'il avoit fait se representent à ses yeus en foule pour l'étonner ; il se void prest à souffrir autant de tourments en une seule mort, qu'il en a fait souffrir par tant de morts dont il a condamné ses sujets : C'ét à cette heure qu'il reconnoît que nôtre vie n'ét qu'une comedie, (bien que la sienne merite le nom d'une sanglante tragedie) & qu'il n'importe si elle dure, mais si elle a été bien joüee : Et que puis qu'à la fin une infinité d'annees ne nous sont que comme un moment, & un jour, nous devons faire en bien vivant qu'un jour nous soit comme une vie entiere. A toute heure il repassoit en sa memoire en cette extremité, ce qu'il avoit fait endurer à ses sujets, au peu de tems qu'il avoit duré au monde : Ainsi fondé de Dieu en sa conscience ou il foüilloit bien avant, ce pauvre Prince commence à mediter son salut, se delibere de rentrer dans l'Eglise par laquelle on monte dans le Ciel, de se remettre dans cette Arche sacree, pour se guarentir de ce grand deluge d'heresies qui suffoquoient le mõde : il fait appeller quelques Evéques pour consulter avec eus : Car comme si la prosperité, & le bon sens, le bon-heur, & la sagesse étoyent appointez contraires : nous sommes plus aviſez, plus sages, & plus saints en nos maus, & en nos calamitez, qu'en la grandeur de nôtre fortune, durant la faveur de laquelle rien ne nous regarde de mauvais œil. & en laquelle nous perdons le jugement. Le Roy Héry lors qu'il n'en peut plus, aus derniers abois songe à sa retraitte, il demande avis comme quoy il pourra rentrer en l'union de l'Eglise, laquelle il avoit si cruellement rompuë. Les Evéques ne sçavent comment luy répondre, bien qu'ils sçeussent comment il luy falloit répondre, chacun craint de parler librement à celuy qui étoit si libertin en ses méchancetez ; Ils avoyent plusieurs exemples devant les yeus de ceus lesquels il avoit fait mourir, apres avoir dit leur avis selon ses commandements. Cette crainte ferma leur bouche, & ne peurent luy annoncer la verité, ains déguisant leur ame ; un d'entre ces Evêques répondit au Roy, que sa sagesse y avoit mis ordre, & que d'une bonne & divine inspiration il avoit renoncé au Primat de

des Evêques pour consulter comment il peut se retirer dãs l'Eglise.

l'Eglise Romaine. Voila la geine des ames qui veulent plaire aus Princes, aus oreilles desquels la verité ne va, comme on dit, qu'au taux du Roy, au denier douze: rien de si fardé, de si feint, de si faus, que les courtisans, qui vendroient le Ciel pour acquerir la pousſiere d'une faveur de leur maître. On dit toutefois que l'Evêque de Winton parlant au Roy en secret, le supplia de vouloir assembler ses Etats pour prendre leur avis d'une chose de laquelle dependoit l'heur ou le malheur d'Angleterre, qu'il en acquerroit une grãde gloire, & une pais en sa conscience. Que si sa maladie se rengregeant, il ne pouvoit accomplir & venir au dessus de ce qu'il auroit pourpensé, que du moins ce dessein ne seroit pas inutile: car devant Dieu cette volonté seroit aussi acceptable, que si tous les succez qu'on pourroit souhaitter en fussent arrivez. Tout cela ne s'ancra pas si ferme dans cette ame, que le moindre effort des courtisans qui survinrent apres, ne luy ravissent tout. Ils portoient à contre-cœur que les biens de l'Eglise lesquels ils avoient butinez leur fussent disputez, & qu'il falut rendre ce qu'ils possedoient injustement. De sorte que tout ce pourparler ne servit de rien, & ne profita qu'en ce qu'il laissa un ver qui blessa lors beaucoup, & bourrela depuis cet esprit cauterisé, & pervers; & luy fit naître la volonté apres tant de maus de faire un bien, lequel en cette extremité servit d'un grand secours envers les pauvres.

III. *L'Eglise des Cordeliers remise, & le Sacrifice de la Messe rétably, au contentement du peuple. Le testament de Henry, cõmunie*

Ainsi vint cinq jours avant qu'il mourut, il cõmanda qu'on ouvrit l'Eglise des Cordeliers, & qu'on la purgeat, aiant été si long tems fermee, les religieus en aiant été tous bannis: il y fit celebrer la Messe, la faisant servir d'Eglise parrochialle le troisiéme de Ianvier. A cette ceremonie tout le peuple s'assemblant à la honte des Heretiques Lutheriens, & Zuingliens, ausquels cela étoit de mauvais goût: l'Evêque de Rochestre, Aumonier du Roy Henry, exhorta le peuple à continuer les devots exercices de la religion Catholique, magnifiant la bonte & liberalité du Roy, qui au milieu de tant de desordres avoit envie de voir refleurir le germe de l'Eglise en son royaume, ou son honneur n'étoit que trop flétry: Le peuple se conjouyt de ces bonnes nouvelles, un chacun ne pouvant presque tenir les larmes: Cet Evêque continuant, lit des

lettres

lettres, par lesquelles le Roy donnoit en pur don à la ville de Londres, pour l'usage des pauvres, cette Eglise des Cordeliers erigee en paroisse, & avec ce, l'Hostel Dieu de S. Barthelemy, fut annexé à l'Eglise, établissant mille écus de rente annuelle, avec deus autres Eglises parrochiales, de S. Nicolas, & de saint Eduin, lesquelles il unissoit à celle des Cordeliers, voulant qu'elle portât le nom d'Eglise de IESVS-CHRIST fondee par Henry VIII. Roy d'Angleterre. Ce n'étoit guere grande satisfaction pour tant de saccagemens qui avoient été faits au paravant: si étoit-ce pourtant beaucoup au pris de ce qu'on esperoit; son regne ayant été toujours si cruel, & si barbare, qu'à peine a la fin eut-on osé presque souhaitter ce petit rétablissement, & le bout de sa vie si dous, & si paisible, quoy qu'il fit lors des choses lesquelles ne luy étoient pas permises. Apres avoir ordonné cela, se voiant si fort affoibly, il songea a celuy qui luy succederoit, & prevoyant les guerres qui en pouvoient naître, par la diversité de tant de femmes, en aiant épousé six, trois Catherines, deus Annes & une Ieanne; Des Catherines, l'une fut repudiee, l'autre punie d'adultere: & la troisiéme luy survequit: des Annes, l'une Anne de Boulen, source de tant de malheurs, eut la tête trenchee, & l'autre de même pour l'adultere: Ieanne fut ouverte en ses accouchailles, pour sauver son fruit: tant d'embroüillemens qui s'augmentoient encore par les mariages de ses sœurs en Ecosse, en France, & en Angleterre luy donnoient bien de l'ennuy: les Etats du royaume le prierent d'ordonner le droit qu'il vouloit qu'un chacun de ses enfans eut en sa couronne: Henry fait son testament, declare qu'il veut que son fils Edoüard né de Ieanne Seimer, âgé de neuf ans, luy succedât premierement: que s'il mouroit sans enfans, que sa fille Marie fille de la Reyne Catherine viendroit à la couronne, & que si elle mouroit sans enfans, sa fille Elizabeth fille de Anne de Boulen y seroit admise, & qu'apres la mort de ceus-là qui regnerent tous trois l'une apres l'autre, la couronne seroit à celuy à qui elle appartenoit de droit commun. Il établit seize tuteurs & curateurs pour conduire la jeunesse d'Edoüard à la religion Catholique: Les conjurant de chasser tant qu'ils pourroient les heresies d'Angleterre, comme la peste qui infectoit les peuples. Apres

sous une espece, & l'honneur qu'il rend au S. Sacrement.

Sa mort.

avoir mis ce peu d'ordre parmy tant de desordres & de confusions, la maladie se renforce, & l'affoiblit davantage: il fait celebrer la Messe, & communie au sacré Cors de Iesvs-Christ, sous une seule espece, comme il avoit accoûtumé de faire; & ainsi que recevant l'Eucharistie, il se vouloit lever en honneur & reverence: Vn Zuinglien qui étoit present luy dit, qu'une si grande foiblesse dont il étoit accablé le dispensoit assez de cette peine: Le Roy touché de la main de Dieu, luy répondit qu'encores bien qu'il se prosternât en terre, voire qu'il se mit sous terre, il ne rendroit jamais assez d'honneur à ce Dieu, duquel il tenoit tout ce qu'il possedoit. On dit qu'estant prest de rendre l'ame, il demanda du vin, & qu'il dit ces mots, Nous avons tout perdu: & puis redisant souvent tout bas le mot de Moines, il rendit l'esprit, & partit de ce monde; ne laissant autre memoire de soy, que d'avoir long tems vécu, mais d'avoir mal vécu. Il regna trente-neuf ans neuf mois, & six jours, & durant ce tems il demeura vint & un an en l'union de l'Eglise Romaine: le reste fut employé à exhiber de si sanglantes tragedies, que elles sont presque incroyables. C'étoit un Prince genereus, mais trop adonné aus femmes, & à la volupté, pour laquelle il fit banqueroute à l'Eglise, de laquelle il se separa: par ce que le Saint Pere ne voulant pas commettre une injustice, ne luy permit pas de repudier la vertueuse Reyne Catherine, pour épouser cette débordee Boulen, qui depuis paya la folle enchere de ses lascivetez. Il aymoit les lettres, & s'acquit un beau titre, par le livre qu'il fit contre Luther; duquel ayant parlé cy dessus, il faut que je loge icy la Constitution du Pape Leon dixiéme, par laquelle il luy donne ce beau titre de Deffenseur de la Foy.

La constitution du Pape Leon X. qui dõna à Henry le titre de defenseur de la

IV. Comme n'agueres nôtre cher fils Iean le Clerc Orateur de sa Majesté vers nous, nous eut presenté en nôtre Consistoire, en presence de nos venerables freres les Cardinaus de la sainte Eglise Romaine, un livre lequel vôtre Majesté embrasee du zele de la Foy Catholique, & enflambee de l'ardeur de devotion envers nous, & ce saint Siege, a composé cõtre les erreurs des divers heretiques, par plusieurs fois ja condamnez par ce S. Siege, & n'agueres resuscitez par Martin Luther, pour l'examiner & approu-

prouver par nôtre authorité, & ait exposé en son harangue, que vôtre Majesté étoit prête, que comme elle avoit refuté par vraies raisons & authoritez irrefragables tant de la sainte Ecriture que des saints Peres, les erreurs manifestes de Martin Luther: elle poursuivra aussi par armes, & avec toutes les forces de tout son Royaume, tous ceus qui seront si presomptueus & temeraires que de suivre ou soûtenir ces erreurs, &c. Nous qui sommes successeurs de S. Pierre, auquel nôtre Seigneur a donné la souveraine charge & sollicitude de son troupeau, & qui sommes assis sur ce S. Siege, duquel toutes dignitez & titres prennent leur source: ayant meurement deliberé de ces choses avec lesdits Cardinaus nos freres, de leur unanime conseil & consentement avons declaré de donner à vôtre Majesté ce titre de DEFENSEVR DE LA FOY, comme nous vous honorons de ces presentes: mandans à tous fidelles Chretiens qu'ils nomment vôtre Majesté par ce titre: & que quand ils luy écriront, qu'apres le nom de Roy, ils ajoûtent Defenseur de la Foy. Et veritablement vos merites étans bien considerez, nous n'eussions peu pourpenser nom ny plus digne, ny plus convenable à vôtre Majesté que l'excellence & dignité de ce titre: & toutes les fois que vous l'orrez ou lirez, vous vous souviendrez de vôtre propre vertu, & tresbon merite: & ne deviendrez pas plus fier ny plus hautain pour ce titre, ains en serez plus humble, plus ferme, & plus constant tant en la foy, qu'en l'affection envers ce Saint Siege, par lequel vous étes élevé, & vous éjouyrez en Dieu qui vous a élargi tous ses biens, laissant à vos suivans ce perpetuel & immortel memorial de vôtre gloire, & de leur môntrer le chemin. Que si aussi ils desirent étre honnorez de ce titre, ils s'efforcent semblablement à faire telles œuvres, &c. Donné à Rome, à S. Pierre l'an de l'Incarnation de nôtre Seigneur 1521. le 11. jour d'Octobre l'an de nôtre Pontificat 9.

Foy, lequel la Reyne Elizabeth usurpe indignemẽt.

Cette constitution du saint Pere porte jusques au Ciel l'honneur & la gloire du Roy Henry. Le beau livre de ce Prince étõna fort Luther, tellement que soudain il tâcha de luy répondre, se fâchant de voir courir par l'Alemagne ce livre traduit d'Anglois en Alemand par Hierôme Emser. La preface de sa réponse fut en ces mots: Quant à moy,

à moy, j'oppoſeray à l'encontre des dits des Peres, des hommes, des Anges, des demons, non point l'ancien uſage, non point la multitude des hommes : mais la Parole de la Majeſté eternelle, l'Evangile qu'eus mémes approuveront. Ie ſuis là, je m'arrête la, je demeure là; C'ét icy que je me glorifie, que je triomphe, que je me mocqueray des Papiſtes, Thomiſtes, Henriciſtes, & de toutes les portes de l'Enfer. La divine Majeſté fait tant, que je ne me ſoucie, encor que mille Auguſtins, mille Cyprians, & mille Egliſes d'Henry fuſſent bandees contre moy. Luther remplit ce livre d'infinies injures contre ce Roy, aſſeurant que jamais dans ſes livres, il n'avoit rapporté à faus des paſſages, ce dequoy le Roy Henry le convainquoit. Pluſieurs doctes hommes depuis repliquerent pour le Roy; En Alemagne Ekius & Murner; en Angleterre l'Evéque de Rocheſtre, & Morus. Luther avoit proteſté dans ſa réponſe qu'il n'avoit jamais médit ny menty, comme le Roy avoit fait dans ſon Livre: C'étoit une vilaine injure, dont il tâchoit fauſſement l'honneur de ce Prince. Muner môntra le contraire, & à la confuſion de cet effronté Heretique: il marqua cinquante fauſſetez dans ſa réponſe, relevant ce beau titre donné au Roy de Deffenseur de la Foy, & à ſes Succeſſeurs, leſquels s'en rendent dignes par les bonnes & loüables actions, dreſſees pour le bien de l'Egliſe. C'ét le merite, & la vertu qui a donné cette double couronne de gloire à leur diademe, laquelle ne leur peut étre ravie que par le demerite, auquel l'Hereſie les conduit; s'ils ſentent mal de la foy, ils n'en ſont plus les legitimes deffenſeurs, & eus-mémes en leur malice s'arrachent ce beau titre. Titre duquel ils ne doyvent étre honnorez, que tant qu'ils ſont enroollez ſous la banniere de l'Egliſe, qui les leur a donné. Elizabeth Princeſſe ambitieuſe, a voulu en ſes titres plus relevez retenir celuy-cy que ſon Pere luy avoit laiſſé trop illegitimement : Heritiere plutôt de la hayne qu'il portoit au ſaint Siege, & de ſa barbare cruauté, que de ce bien qui l'avoit relevé par deſſus tous les Princes de ſon Siecle, ayant combattu ſi dignement pour l'Egliſe des armes de la Foy, qui ſortent de l'Eſprit. Elle ſe fait nommer Protectrice de la Foy : mais

c'ét

c'ét aussi vainement, que lors qu'on y ajoûte ce titre de Reyne de France: Titres bâtis en l'air, appuyez sus la vanité, où les vents de la folie du monde battent de tous côtez, & les saboulent aisément. Le Ministre Serres François luy donne ce nom de Reyne de France: & dans ses Edits on a observé qu'elle ne dit pas, parlant de nos Roys, Roys de France, mais Roys des François. Elle se fait nommer Protectrice plutôt de l'Infidelité, & de l'irreligion, que de la foy du Sauveur du monde; si est-ce qu'un chacun en Angleterre applaudit à cela. Il n'y a rien qui empoisonne, & enforcele tant les Princes, que cette flaterie, ny dequoy ils se plaisent plus: Tellement que la vanité n'aiant point de bornes, tout s'en va à l'infiny. Les ames vuides de sagesse & de la vraie gloire, ne se peuvent mieus ny plus aisément remplir que de vent, & de ces louanges, qui ne sont que des paroles flateuses qui les perdét. On ne peut jamais mieus comparer la gloire qu'à l'ombre, comme étant deus choses extremement vaines: mais d'affecter d'étre honorees de titres, qui ne nous sont nullement deuz, est vraiement l'ombre méme de l'ombre, & le rien d'un rien. Comme fait cette Princesse, de laquelle toutes les actions lûtent contre ses titres.

Tom. 1. de Platon.

V. *Les mœurs & les humeurs du Roy Henry.*

Mais pour revoir ce miserable Prince dans son tõbeau, dans lequel nous ne le pouvons considerer, qu'en considerant sa pourriture, sa corruption, sa vilainie, ses méchancetez, ses vices, & toutes ses cruautez. Il étoit taché principalement de paillardise, d'avarice, & de cruauté. Sa paillardise est assez marquee en tant d'illegitimes mariages, & de débordemens deplorables; parmy lesquels la luxure s'ét alliee avec l'heresie, en laquelle les armes se rendent adulteres du Diable. Son avarice, en tant de brûlemens, de saccagemens, & de sacrileges commis de son ame impie, en tous les Convens, Eglises, & Hospitaus de son Royaume: Sa cruauté, en ce que depuis le divorce de luy & de la Reyne Catherine, il a fait mourir quatre Reines, de fis qu'il en avoit épousees, deus Princesses, trois Cardinaus, desquels le dernier fut seulement condamné parce qu'il étoit absent, Douze grans Seigneurs, Ducs, Marquis, Comtes, & fils de Comtes: vingt & neuf Barõs, ou Chevaliers de l'Ordre: Archevéques trois, dishuit Evéques; pour les Abbez ou Prieurs de Monasteres, on en conte

conte treize: Des Moines ou Prétres, cinq cens: Diacres, trente: Archidiacres, quatorze: Chanoines, plus de soixante: de Docteurs en Theologie, quarante neuf; de Gentils-hommes lais, trois cens cinquante fis; du tiers Etat, cent vint-quatre: de femmes, cent & dis, entre tous lesquels on conte cent quarãte sept martyrs. Bien qu'avant ce divorce, & que la paillardise ne se fut point logee en son ame, il n'eut fait mourir qu'un Comte de Suffolk, & Edoüard Duc de Buchingham.

Ce Prince infortuné honnora toujours beaucoup les gens lettrez, & avoit soin que les chaires publiques fussent remplies d'hommes sçavans, ausquels il augmentoit les gages. On ne sçait point qu'il ait jamais pourveu les Evéchez de personnes ignorantes, ny vicieuses, excepté celle de Canterbury, laquelle il donna à ce pernicieus Cramver, dont la malice à produit tant & de si cruels effets en Angleterre. Aus regnes suivans on verra plusieurs de ces grans personnages porter leurs têtes, couronnez sus un échafaut, pour y recevoir la triomphante couronne du martyre, endurant la mort sous Elizabeth pour la Foy Catholique. Il a toujours fort reveré le saint Sacrement de l'Autel, bien que les heretiques l'en détournassent. Il étoit d'un grand jugement, mais aisé à se perdre dans le vin, par lequel bien souvent il perdoit ses sujets: car les bouffons, les courtisans, les heretiques, ausquels Anne de Boulen dõnoit entree, le possedoyent aisément, & en tiroyent tout ce qu'ils souhaittoient.

Si étoit-il leger en quelques actions; Et pour marque qu'un esprit d'un grand Roy peut tomber en la fadaise, & se rendre ridicule; les Historiens racontent que pour de legeres occasiõs, voire du tout ineptes, il a élevé des hommes à des grandes dignitez. Il donna des grandes charges à vn homme de peu pour avoir été brave & franc joüeur: Vn autre pour avoir fait bien à propos rotir un cochon de lait, qui étoit la viande laquelle luy plaisoit le plus: & puis un autre pour avoir une fois retiré sa chaire bien à point d'aupres du feu: recompenses qui ne doivent point étre mises en conte des liberalitez d'un grand Roy, étant si mal logees, & faites avec si peu de grace.

Il seroit impossible de faire un abregé de tous les méfaits qu'il a commis, pour en dresser icy un monument à l'Eternité:

l'Eternité : aussi meriteroient-ils plutôt d'être ensevelis dans un eternel oubly : De vray c'ét la voie par laquelle (dit Plutarque) les méchans vont à la mort, laquelle precipite ces ames impies en un abîme de tenebres ;

Où les croupissantes rivieres
De la nuit hors de leurs fondrieres
Vomissent une infinité
De tenebreuse obscurité :

VI. *Le monument que dressa le Cardinal Polus au Roy Henry.*

LES enfouyssans, & engloutissans dans l'oubliance consacree à Pluton, & aus Manes. Le Cardinal Polus tirant un trait de plume en trois mots, luy dresse un monument qui comprend comme en un tableau racourcy tout ce qu'il a jamais fait. Si quelqu'un vouloit (dit ce grand homme) en une si infame & vilaine description, cõprendre quelque sommaire de toutes ses méchancetez, il n'y a rien de plus propre, que de graver sus son sepulchre ce titre duquel il s'ét tant pleu de son vivant, LE SOVVERAIN CHEF DE L'EGLISE SVR TERRE. Voila ces titres debiffez par la mort, ces couronnes renversees, cet orgueil arrété, cette inimitié que ce Prince portoit à l'Eglise étainte, n'ayant autre gloire en ce monde, que d'avoir été, ny en l'autre de plus grand tourment que celuylà. La Royauté ne s'exemte pas des communes miseres. On luy dressa un superbe sepulchre : on le void encores à Londres, tout d'airain, tout entourné d'un ouvrage de fleurs, & de figures, lesquelles dureront possible plus qu'il n'a duré.

Ronsard chante de nos Roys :

L'autre jour que j'étois au Temple à S. Denis,
Regardant tant de Rois en leurs cachottes mis
Qui n'agueres faisoient trembler toute la France,
Qui tous enflez d'orgueil, de pompe & d'esperance
Menoient un camp armé, tuoient & commandoient,
Et de leur peuple avoient les biens qu'ils demãdoient:
Et les voiant couchez, n'aiant plus que l'écorce,
Comme buches de bois sans puissance ny force,

Ie dis

Ie disois à part moy: ce n'ét rien que des Rois:
D'un nombre que voicy, à peine deus ou trois
Vivent apres leur mort.

Celuy-cy ne vivra qu'en la honte d'avoir malheureusement regné, & avoir ouvert le chemin à l'heresie, qui sous la faveur de sa paillardise, a pris pied dans ce Royaume. Vn chacun voiant la varieté de ses mœurs corrompuës, combattuë d'une merveilleuse contrarieté de vices, & de vertus.

DV REGNE D'EDOVARD VI. SON ONCLE PATERNEL FAIT REGENT, ET PROTECTEUR de l'Heresie. Le Lutheranisme prêché en Angleterre, Cramver premier Apôtre Anglois. La Princesse Marie, sœur d'Edoüard, seule Catholique entre les Princes.

Chapitre VI.

1. *Vn autre testamẽt du Roy Hery supposé apres sa mort.*
2. *Edoüard Seimer, Oncle maternel du Roy, se fait luy méme protecteur de sõ neveu, & de l'heresie.*
3. *Le commencemẽt du Lutheranisme publiquemẽt préché, & de l'Archevéque Cramver qui fut le premier en Angleterre, qui se maria de tous les Catholiques. Et de Latimer premier Apôtre Anglois.*
4. *Martin Bucer, Pierre Martir, & Bernardin Okin en Angleterre.*
5. *Le parlemẽt anglois bâtit une nouvelle forme d'Egl.*
6. *La Princesse Marie sœur du Roy Edoüard, est seule Catholique en la Cour de Angleterre.*

1. *Vn autre testament du Roy*

VN son interrompu qui frappe à secousse nos oreilles, est plus fâcheus que celuy lequel est cõtinué: Il n'en va pas ainsi du mal lequel est plus dous lors qu'il donne quelque relâche, que lors qu'il ne cesse jamais. Celuy sous lequel

lequel l'Angleterre gemit encore, au lieu de finir en la mort de Henry avec lequel on pensoit ensevelir sous même lame, le schisme avec la haine qui l'avoit enfanté, creut davantage, & augmenta toujours. L'heresie fut conçeuë du regne de Henry VIII. elle fut enfantee sous le regne d'un enfant, duquel nous décrirons la vie: & puis parvint a son accroissement sous celuy d'Elizabeth: Aussi une Religion bâtarde ne pouvoit augmenter sous de plus favorables auspices, que sous ceus d'une Princesse declaree bâtarde par les Etats Anglois. Le Roy Henry VIII. étant mort, ceus qui étoient plus proches de son lit, supposerent un testament different à celuy qu'il avoit fait, & le signerent. Car par cette méchanceté ils changerent tout l'ordre legitime de la succession du royaume: En ce testament ils obmirent Marguerite fille aînee du Roy Henry VII. mariee au Roy d'Ecosse Iacques, à laquelle apres les enfans du Roy Henry VIII. le royaume apartenoit. Le reste de tout ce que le Roy avoit ordonné dans son testamẽt ne fut point changé. Si ne fut-il pas toutefois suivy, comme si Dieu eut voulu punir dans le monde celuy qui en étoit dehors; faisant que ce Prince qui avoit été tant obey & redouté, fut mépriſé de tous, & sa derniere volonté enfrainte. Sa mort fut celee quelques jours, durant lesquels ils consulterent de ce qu'ils avoient à faire, au bout desquels le Prince Edoüard fils d'Henry & de Ieanne Seimer n'aiant que neuf ans fut declaré Roy, & chef souverain de l'Eglise Angloise, pour temoignage du peu de cervelle de ceus qui ont jetté le fondement de ces lois detestables, captivãt les ames sous l'authorité spirituelle de celuy qui dans son enfance n'a nulle authorité, & vit comme un captif. L'enfance, l'âge puerile, & l'adolescence, qui sont trois degrez que la nature a mis dans un point de vie dont nous jouissons, sont toujours reconus incapables du maniement des affaires du monde, a plus forte raison les sont-ils de ceus du Ciel: mais tout en l'heresie est aveugle, & les plus grans defauts sont les moins reconnus. Henry avoit biẽ preveu le mal qui arriveroit de la jeunesse de son fils, mais il n'y pourveut pas bien. Il avoit ordonné seize gouverneurs d'égale puissance, desquels plusieurs étoiẽt Catholiques, qui ne desiroiẽt rien plus que de continuer les bonnes inspirations qu'Henry avoit eu avant mourir,

Henry supposé apres sa mort.

qui étoient de remettre la puissance Ecclesiastique au S. Siege de Rome. Mais les plus grans du royaume qui manioient les affaires d'une autre façon, jettant leurs vœus vers l'avancement de l'heresie, se fâchans de lâcher prise, & rendre les biens qu'ils avoiẽt butinez dans les threfors sacrez de l'Eglise, resolurent d'ẽpécher que le Prince ne fut mis entre les mains de ces seize, lesquels eussent conduit ce broüillis d'affaires à quelque heureuse tranquillité.

II. *Edoüard Seimer oncle maternel du Roy Edoüard, se fait luy-meme protecteur de son neveu, & de l'heresie.*

Ieanne Seimer avoit un frere Edouard Seimer: celuy-cy étant oncle maternel du Roy Edouard, & Comte de Hertford, depuis Duc de Somerset, imbu de la secte de Zuingle, se delibere de prendre de sa propre authorité le gouvernement du Prince, ce qu'il fit, sans que nul y osat contredire, excepté Thomas Vrisley, Catholique, lequel le Roy Henry avoit creé Chancelier du royaume. Ce n'étoit pas tout de monter, là il faloit s'y conserver: Pour ce faire Edouard Seimer s'obligea beaucoup de gens, & s'acquit la bien-veuillance de ceus qui jettẽt plus les yeus au profit particulier qu'au bien public. Il persuade au Roy, bien aisé a conduire, de donner des dignitez à ceus qui les meritoient: ainsi il se fit creer Duc de Somerset: Le frere de la Reyne Catherine nommé Parre, Comte d'Essex, fut fait Marquis de Nortãton. Thomas Seimer frere du Protecteur Baron de Sudlie, & Admiral d'Angleterre. Iean Dudlei Baron de Lissen, eut la Comté de Warvik. Richard Riccé, & Emond Sheffelh Barons, tous lesquels étoient heretiques. Ce sont les fondemens dont il asseura son authorité. Le Chancelier Vrislei fut fait aussi Comte de Suthamton: mais il fut chassé depuis, & le Comte Arondel pour étre Catholiques. Il print pied de cette façon en l'affection d'un chacun, & par ce moyen en la royauté méme, laquelle il manioit a sa devotion. Il s'acquit une absoluë puissance: de telle sorte que rien de la police des Etats politique & Ecclesiastique, ne se passoit sãs son commandement: Regent, Protecteur, Vice-Roy, Vice-Pape, il étoit tout, maniãt le jeune Roy son neveu de telle façon, qu'il ne parloit que par sa bouche. Or ce Zuinglien voyant que les sacrez Ordres de Prétrise, nonobstant le schisme de Henry, étoient continuez en la façon de l'Eglise Catholique, ordonna que nul Ecclesiastique n'eut aucune jurisdiction, sinon par le commandement du Roy, leur

ôtant le pouvoir de conferer le Sacrement des Ordres. Et méme un des plus anciens Archevéques Cramver Archeque de Canterbury, fut contraint demander ce pouvoir, lequel luy fut octroyé pour un tems, sous le bon plaisir du Roy. Voicy la forme du récrit du Prince, auquel on remarque la vanité de l'heresie, embousie du pestiferé venim du serpent, ennemy de l'Eglise. Edouard par la grace de Dieu Roy d'Angleterre, & d'Hibernie chef souverain sur terre de l'Eglise d'Angleterre, & d'Hibernie, tant és causes spirituelles que temporelles, Au Reverend Thomas, Archevéque de Canterbury, Salut, &c. Pour autant que toute authorité d'exercer jurisdiction quelconque, tant celle qu'on appelle Ecclesiastique, que la seculiere dépend de la puissance Royale, comme du chef souverain. A cette cause nous vous donnons pouvoir par ces presentes, durables jusques à nôtre bon plaisir, de conferer les Ordres a tous ceus qui se presenteront dedans vôtre Dioceſe de Canterbury, & les promouvoir aus sacrez Ordres, voire a l'Ordre de Prétrise.

En suitte de ces ordonnances, il en fit bien d'autres, il acheva de ruyner tous les tẽples que la rage du Roy Henry avoit laissé par la campagne, cõme Prince qui ne vouloit combattre que l'authorité pontificale : & ce rocher inébranlable, fondé par celuy qui pria pour la foy du chef visible qu'il y laissa en partant de ce monde : Mais pour donner plus de coup a ses desseins, il fit faire une publique defence à tous les Catholiques de monter en chaire, & d'annoncer la doctrine de l'Eglise Catholique: donnant seulement la liberté au Zuinglien, & au Lutherien, ausquels il fut aisé de piper le peuple, puis que personne ne leur osoit contredire en chaire, comme écrit Foxe, ils ne préchoient rien avec plus de vehemence, sinon que le Roy tout jeune qu'il étoit avoit autant de puissance spirituelle, & temporelle en l'Eglise, & au Royaume étant chef de tous les deus, que s'il étoit plus vieus; Cramver préchant par tout que ce jeune Prince avoit plus de Theologie dãs sa téte, que tous les Evéques d'Angleterre.

CETTE ordõnance serrant les portes du Ciel, qui retiroit ses graces de dessus l'Angleterre, ouvrit celles d'enfer, pour en faire sortir une formiliere d'heretiques, qui firẽt soudain parade & de leur eloquence, & de leur heresie. III. *Le cõmencement du Luthe-*

ranisme publiquement préché. Et de l'Archevêque Crãver, qui fut le premier qui se maria de tous les Ecclesiastiques. Fox. act. & monu. pag. 457. F. b. pag. 884. Latimer premier Apôtre des Anglois.

Cramver Archevêque de Canterbury, sortit des premiers en public avec sa concubine : & mit soudain en lumiere un Catechisme plein d'erreurs, d'impietez, & d'Atheysmes, sous le nom du Roy Edoüard, consacrant le premier jour de l'enfantement de l'heresie à un enfant. Le Roy Henry avoit quelque tems avant mourir ôté l'Evêché de Wigorme à Hugues Latimer, pour être soupçonné d'heresie, & pour avoir mangé de la chair un Vendredy saint, qui est une notable circonstance, pour témoigner que ce Prince ne combattoit que la primauté de l'Eglise Romaine. Cet Hugues Latimer au bruit de cette permission commence a tonner & haranguer par tout : tellement qu'acquerant quelque nom parmy cette nation, il fut appellé depuis, le premier Apôtre des Anglois, bien qu'il ne puisse ravir cet honneur à ce sçavant moine Augustin, que saint Gregoire le grand y envoia pour annoncer la foy. L'Alemagne y apporta du sien : car plusieurs quitterent leurs foyers pour passer outre mer: La Suisse de méme: Iean Hopper, & Milon Coverdal entre tous les apostats sortis de ces tanieres furent des plus estimez: La permission leur fut bien tôt donnee de prêcher à la Lutherienne, & Zuinglienne, par ceus qui ne respiroient que ces irreligions. Ceus-cy desquels le protecteur étoit le chef, se servirent d'un autre moyen pour étouffer tout a fait la Religion Catholique en Angleterre, c'ét qu'ils ne songerent qu'a élever la jeunesse de leur Roy Edoüard dans le sein de l'heresie d'un lait corrompu, afin qu'étant imbu dés son bas âge en ces opinions, il n'en démordit pas aisément: car puis qu'au feu on alonge, & contourne comme on veut les soliveaus : ainsi le feu de l'heresie animé de la vois des hommes peut dõner aus esprits les plus forts (à plus forte raison aus foibles) une autre forme que nature n'a fait. Deus infames heretiques furent employez à cet usage d'instruire le Roy a la Zuingliẽne, Richard Crox, & Iean Chec, le premier Prêtre marié & l'autre seculier, sçavans tous deus és langues Latine & Grecque: & en leurs premiers rudimens ils mêlerent la doctrine, & firent peu à peu boire à ce jeune Roy un poison qui étouffa son ame. Les femmes encore y ajoûterent quelque chose du leur. Car ce ne fut pas une autre Cornelia semblable a celle qui fut donnee pour conductrice, & gouvernante

aus

aus Gracches : Ce ne fut pas une Aurelia comme à un autre Cesar, ny une Accia non plus pour un Auguste, mais on donna à ce Prince, des Princesses infectees de l'heresie: Anne de Cleves, & Catherine Parrai femmes à Hery VIII. qui l'avoient survécu, servirent d'instrumens, pour luy imprimer plus aisément tout ce qu'on desiroit. Ses pages, ses courtisans, & d'autres jeunes Princes tous choisis heretiques. Le Protecteur avoit ôté les chaires aus Predicateurs Catholiques. Il interdit puis apres celles des Universitez, qui étoit une chose fort importante: Car en Angleterre, les Recteurs des Colleges sont des hommes relevez en credit & authorité, & de bonne maison, & dõnent un grand pois à ce qui est de la religion. La meilleure part jusques à lors étoit Catholique : tellement que le protecteur en chassa tous les Catholiques, & subrogea en leur place des jeunes gens moulez de la main de Luther, & de Zuingle. Il ne fait pas seulement la guerre aus maîtres, mais encore aus livres, qui sont nos maîtres, & nos meilleurs Conseillers (disoit un grand Roy.) Il défend de lire ceus qui ont traitté la doctrine Ecclesiastique: S. Thomas, Lombard, Scotus : & comme s'ils eussent voulu ensevelir tout à fait la memoire de ces grans hommes, qui refleuriront toujours és siecles avenir, & desquels les noms nous sont si recommandables: ils dresserent un cercueil aus livres de ces autheurs Scolastiques, les portant par toute la Ville dans une biere, & puis les jetterent au feu. Feu qui les cõdamnera un jour aus gênes eternelles: mais feu qui ne s'éteignit pas lors, ains continua plus grand, plus fort, & plus violent que jamais. Ce fut le bucher brûlant, dont la fumee étouffa la lumiere de leur ame, & aveugla les yeus de leur esprit: Ils appelloient cela par risee l'enterrement de Scotus: Ce fut plutôt les funerailles de leur gloire, & de leur foy, laquelle mourãt lors, ne leur laissa pour partage que l'infidelité. Dans ces Universitez, on ne fait, on n'exhibe, on ne compose que vers, chansons, oraisons, comedies, peintures contre la Religion Catholique: le pinceau & la plume n'ét empéchee à autre usage.

IV. *Martin Bucer,*

POVR affermir davantage ces remuëmens, ils font venir d'Alemagne trois grans heretiques : Martin Bucer, P. Martir, & Bernardin Okin, Italiẽs refugiez à Strasbourg,

Pierre Martyr, & Bernardin Okin en Angleterre.

ausquels on dõna des gages plus grans qu'aus autres. Bucer fut mis en l'Vniversité de Cambrige: Martyr à Oxfort: Les prebendes Canoniales furent ajoûtees a ces gages, & plusieurs presens que les Villes ont accoûtumé de faire aus professeurs de science. Chacun enseignoit à sa mode: Le protecteur maintenoit le Zuinglianisme, Cramver le Lutheranisme, & Bucer a été accusé de pãcher vers le Iudaïsme, témoin la réponse qu'on dit qu'il fit au Duc Dudlei de Northüberland, en presence du Baron Paget Conseiller du feu Roy d'Espagne. Ce Duc luy demandant qu'est-ce qu'il croioit de la presence reele du Cors de Iesvs-Christ au S. Sacrement de l'Autel: Bucer répondit qu'il n'en pouvoit nullement douter: que toutefois il ne tenoit pas pour tout certain tout ce qui étoit couché dans le Nouveau Testamẽt touchant Iesvs-Christ, encore qu'il ne l'eut jamais nié ouvertement. C'ét sus cette irreligion que l'heresie est fondee, & ou panchent les doutes que font ceus qui pontillent a chaque bout de champ sus les plus certains passages de l'Ecriture. Luther leur grãd maître s'approchoit de cela, lors qu'il reprochoit aus moines »leurs authoritez: Les Turcs (disoit-il) font honte à nos »Religieus, lesquels a leur respect ne sont riẽ que des om»bres, & nôtre vulgaire étant comparé a eus, tout à fait »profane: de sorte que ny les Chretiens, ni les Apôtres, ny »les Profetes, ny Christ méme n'en ont jamais tant »mõntré: De sorte qu'a cette occasion plusieurs se rẽdent »Mahometans. Galvin a dit pis: I'ay horreur d'aborder ces blasfemes pour les loger icy. Pierre Martyr moine defroqué accouplé a une Nonain apostate, qui avec le voile abandonna la pudicité, arriva en Angleterre imbu des opinions de Luther combattant sous son drapeau, mais il changea casaque. Il quitta premierement, cõme un homme inconstant, la Religion de ses peres, laquelle il avoit succé avec le lait, & se rendit Lutherien, pour jouyr du lit d'une Nonain: & puis quand il fut en Angleterre, il moula sa Religion a la fantasie du protecteur Anglois, & de l'Archevéque Cramver. Sanderus historien fort fidele, & qui emporte la gloire de ceus qui ont mis au jour l'histoire d'Angleterre, écrit qu'il a ouy Martyr en ses préches, qui n'avoit nulle resolution en ce qu'il devoit précher sur le saint Sacremẽt, ou à la Lutherienne, ou a la Calviniste.

Il espe-

Il esperoit toujours que la publique assemblee du Royaume en établiroit quelque chose: & à fin de se rendre plus plausible au peuple qui le verroit avec tant d'eloquence (car il avoit cette perfection) prêcher l'opinion accordee par les Etats, & à laquelle les plus grans seroyent portez, lesquels honoroient bien souvent ses préches de leur presence: Il attendit quelque tems: En fin l'Archevêque Cramver luy écrivit que le Parlement avoit ordonné que le Calvinisme fut suivy, & non le Lutheranisme: toutefois qu'on n'altereroit pas tout, & qu'il y resteroit quelque difference entre eus, & les Calvinistes François. Martir librement embrassa dés lors l'heresie des Sacramentaires Calvinistes. En cette Assemblee en laquelle on prescrivit à Martir les Lois de sa perdition, qui fut tenuë l'an 1547. en la Ville de Londres, le quatriéme de Novembre, on forma une forme de Religion si difforme que on reconnoissoit de chacun une piece. Et comme on peut dire avec verité de l'heresie de Calvin, qu'elle tient de chaque vieil heretique, condamné és premiers siecles, un point d'heresie, ce que je me suis quelquefois ébatu à considerer fort curieusement, & en avois déja tracé en Latin quelque trente heresies. Ie sçay bien toutefois que ce dessein demande un esprit plus relevé que le mien: si est-ce que la chose est fort aisee à ceus qui ont tant soit peu de lecture des saints Peres.

V. *Le Parlement Anglois bâtit une nouvelle forme d'Eglise.*

CE Parlement traça de nouvelles constitutions, & jetta les fondemens d'une Eglise inconnuë à tout autre siecle. Ce fut le Concile qui dressa les regles & regla les lois sous lesquelles cette natiõ devoit vivre & mourir. On trouve admirable en la nature cõduite par la sagesse surnaturelle du Createur du monde, que de tant de choses creees, l'une ne ressemble point a l'autre: & quant a celles qui se ressemblent encore y trouvera-on quelque dissemblance: Nous en pouvons dire le méme de ces Religions bâtardes, lesquelles peuvẽt étres dites creees par les hommes, & enfantees de leur cerveau; toutes lesquelles considerees à part, sont à divers visages, & beaucoup differẽtes les unes des autres: & si elles se rapportent en quelque point, si ont-elles quelque marque qui les diversifie, & les rend inégales. Cela paroîtra mieus en celle d'Angleterre, qui semble étre la méme que la Calviniste, & toutefois

elle a beaucoup de choses à part. Or pour le faire voir, il faut marquer ce qui fut ordonné en ce Concile seculier, où les gendarmes disputoient de la Theologie, & partageoient le Royaume du Ciel. La premiere ordonnance fut que tout ce qui restoit en Angleterre du temporel, ou spirituel de l'Eglise, sans excepter rien, chapelles, fondations, rentes, offrandes annuelles, seroit tout censé du domaine du Roy. La seconde fut que les Evéques, Archevéques, Prétres, & autres desquels les titres & dignitez demeureroient, seroient reçeus és Ordres tout d'une autre façon qu'en l'Eglise Romaine: Et firent dresser une nouvelle forme d'administrer les Sacremens. La troisiéme fut, que les Images & Crois qui étoient encore, à cause des miracles, reverees en quelques lieus, fussent ôtees. Et au lieu des armoiries du grand Dieu, maître de l'Empire du Ciel & de la terre, qui est la Crois, signal de sa misericorde, ils y arborerét les armoiries de leur petit Roy, qui ne possedoit qu'un anglet de terre ensevely dans l'Ocean. Ils arrachoient les Crois, & y attachoient trois Leopards, & trois fleurs de lys, armes des Roys Anglois, soûtenuës, dit Sanderus, d'un côté des piez rampans d'un serpent, & de l'autre des piez d'un chien. Les Zuingliens eurent tant de pouvoir en ces Etats, qu'ils firent abolir la Messe: faisant ordonner que si l'on communioit aus mysteres sacrez, on y participeroit sous les deus especes du pain & du vin. Ils ôterent la coûtume de dire l'office en Latin, & le tournerent en Anglois: tellement que ceus qui venoient d'Hibernie, & de Cornoüaille, qui ont leur langage tout particulier, n'y pouvoient rien entendre. Or pour la façon de recevoir l'Eucharistie, ils y changerent fort peu, y laisserent le Canon de la Messe tout entier, translaté en Anglois: mais à la fin les Calvinistes voians qu'il y avoit trop du Catholique, ne l'observerent pas. Il n'y eut Catholique qui entreprint de combattre pour l'Eglise de cœur & d'ame, & qui mépriſat la mort pour une si juste querelle: Il y eut bien quelques Evéques qui disputerent quelque peu és Etats pour la Foy Catholique: Ceus cy étoient Etienne Evéque de Winton, Emond Evéque de Londres, Cuthbert Evéque de Dunelme, Nicolas Evéque de Vigorne, & Daye Evéque de Ciceſtre: tous lesquels par leur doctrine eussent peu beaucoup, pour avancer

vancer la cauſe de Dieu : mais ils tendirent leurs bras à la cadene, & courberent volontairement le col ſous le joug de l'Hereſie. La crainte de perdre leurs revenus, & leurs Evéchez qu'ils avoient obtenus du Roy Edouärd, & non par la nomination ny conſentement du S. Pere, fut cauſe de ce deſordre, & qu'ils ſignerent ces damnables conſtitutions. Heureus le ſiecle, diſoit un ancien, auquel les Evéques ſont d'or, & les calices de bois : Car ce n'ét que miſere & malheur de voir les calices d'or, & les Evéques d'un bois gâté & vermoulu. C'ét apres les rentes qu'on aboie, & non apres la dignité d'Evéque : Ceus-cy furent à la fin punis, ou ſous Elizabeth, ou ſous Edouärd méme. Et quelques uns firent penitence au ſuplice de ce forfait. Cette approbation donna un grand coup à l'affaire des Heretiques, leſquels ſoudain le firent haut ſonner par toute l'Angleterre. En la publication de ces Edits, l'Egliſe changea de forme, & de luſtre tout d'un coup, & de méme qu'on void ce beau cors de lumiere qui pour l'ornement du monde eſt attaché au Ciel, perdre ſa clarté, & toute ſa ſplendeur, lors que la Lune comme vn cors opaque ſe met entre luy & nous ; tout ainſi l'Egliſe qui comme un autre Soleil donne du jour à ceus qui ſans elle vivroiét en des tenebres eternelles, s'éclipſa tout à fait, & changea la beauté de ſon teint en une couleur morte, lors que ces opinions forgees dans le cerveau de ces hommes pervers, auſſi variables que la Lune, ſe mit entre l'Egliſe, & les yeus de l'eſprit de ceus qui étoient ſous ſa domination. Chacun faiſoit bâqueroute à celle de laquelle nous tenons tout ce que nous avons. Chacun ſe bannit du ſein de cette chere mere; chacun quitte ſes bras, & s'abandonne à la mort de l'Enfer: Quelques-uns, comme on faiſoit jadis és premieres perſecutions, lors que les pauvres Catholiques gemiſſoient ſous le trenchant du coûteau tyran des Empereurs Payens faiſoient à cachettes le ſervice divin, diſoient la Meſſe és lieus plus ſecrets & reculez de l'abord ordinaire : les caves, les rochers écamprez en pluſieurs cellules, étoient les ſacrez Temples, où Dieu étoit le plus fidelement ſervy. O Neron, as-tu jamais peu voir revivre ta cruauté barbare parmy un peuple Chretien ? Tu as tyranniſé ceus qui adoroient un autre Dieu que toy, qui en adorois à miliaſſes : & nous avons veu que

ceus qui prêchoient un même Dieu, couroient à même salut, & ne cherchoient qu'une Eglise, se perdre, & se ruyner cruellement l'un l'autre.

VI. *La Princesse Marie sœur du Roy Edoüard, est seule Catholique à la Cour d'Angleterre.*

En toute l'Angleterre, il n'y eut qu'une seule femme qui fut constante en la Foy : ô le beau sujet de louër ce sexe, si cette vertu luy étoit ordinaire : si la faut-il beaucoup estimer en la Princesse Marie, fille aînee du Roy Hëry, sœur d'Edoüard, qui vid puis apres la couronne Angloise sus la téte : Car maugré toute la rage des ennemis de Dieu, pleine de courage, elle se maintint ferme en l'Eglise, ne laissa jamais sa Foy, & ne se laissa jamais de combattre pour Dieu : tous les Princes la conjurent, la pressent, la forcent : elle vainq à la fin tout : Ils demandent qu'au moins elle ne fasse point dire la Messe en public, contre les ordonnances du Roy. Elle répond, qu'elle ne quitteroit jamais la vieille & meilleure Loy de ses Peres, pour une nouvelle secte forgee à leur fantasie. Que ce n'étoit pas à une poignee de gens ignorans, & de quelques Evéques forcez en leurs opiniõs, à dénoüer les questions enveloppees, lesquelles s'étoient traitees, ny à ceus qui ne marchoient que d'une opinion preoccupee, à distinguer les ambiguës, à voir le fond des plus cachees; ny méme de prescrire à sa conscience les lois de son salut. Au reste elle leur fait entendre que quelque jour ils seroient aus repentis, & qu'ils se gardassent d'abuser ainsi de la minorité du Roy son frere, qu'à la fin il en faudroit rendre conte. Le Protecteur, & le reste de la Cour qui ne songeoit qu'à l'avancement de l'heresie, crevoit de dépit de se voir gourmandé d'une femme, laquelle il redoutoit à cause de l'affection fraternelle que son frere ja grandelet luy portoit. Elle vivoit comme asseuree sous cette ombre Royale : toutefois leur passion aveugle les fit venir à cette temerité qu'ils empriſonnerent par deus fois ses aumôniers lors qu'ils officioyent. Cette Princesse fait ses plaintes à l'Empereur Charles Quint, son cousin, lequel par le moyen de ses Ambassadeurs qui étoiẽt pres du Roy Edoüard, obtint qu'elle ne fut plus inquietee; Le Roy étant tres-marry de ce mauvais traitement. Les heretiques voiant que de ce côté le succez étoit infortuné pour eus, jetterent les yeus d'une autre part, & tâcherent de mettre à execution les ordonnances de ce Parlement,

Le Pro-

Le Protecteur au nom du Roy, commande aus deus Archevéques d'Angleterre qui sont seuls en ce Royaume, d'écrire à leurs suffragans de les recevoir, & apres la publication, de les executer. C'étoyent l'Archevéque de Canterburi, & celuy de York. Outre cela ils ordonnerent des visiteurs qui missent ordre que ces desordres fussent suivis. Les Bibles furent traduites en Anglois avec les Paraphrases d'Erasme sus le Nouveau Testament; Le Roy Henry VIII. l'avoit fait traduire, & imprimer sous son approbation, condamnant toutes les autres que chacun apportoit de sa trempe: Luther n'approuvoit que la sienne: Zuingle defendoit toutes les autres differentes à celle qu'il avoit bâty. Et tout le reste de méme; merveille de voir tant de diversité d'intelligences sus des paroles que nos Calvinistes disent étre si claires: Le Regent toutefois ne voulut point faire publier celles que le Roy Henry avoit approuvé, mais plutôt celles lesquelles il avoit condamné au feu. Ces visiteurs les portent par tout, les font attacher aus Temples, & contraignent plusieurs de les acheter, ravissant des mains des Catholiques les signes du Chretien, & toutes les marques de la Foy Catholique. Ils font prescher par tout la liberté, font ouvrir comme fit le Roy Henry VIII. les Cloîtres des Moines, & des Religieuses: convient un chacun à la chair, qui souvent débauche les esprits plus reglez. Et si nous regardons bien avant en l'Etat de ce tems-là, nous verrons tout le monde l'oreille levee, & ne demandant que nouveauté: de sorte qu'il fut aisé d'enlever des Convens sans force & violence: ce qui étoit méme le moins corrompu. Mais il ne suffisoit pas au Diable de voir tant d'hommes gagnez en peu d'annees, il vouloit tout ou rien: Il restoit parmy l'Angleterre quelques Evéques, lesquels au plus fort de cette corruption, bien qu'ils eussent été faits Evéques par le Roy Henry, conservoit neaumoins en leur ame quelques traits de l'integrité de l'Eglise Catholique, & vivoient secrettement sous sa doctrine Apostolique. Le Protecteur les voyans plus froids en ces émotions que les autres, pour les engager en ses erreurs, les force tous (encore bien que l'âge les dispensat assez) à se marier: C'étoit l'Evéque d'York, & celuy de Chester, de l'Isle Mona, & celuy de Sodore; Ils en firent de méme

envers

envers plusieurs Doyens & Chanoines. Quelques autres Evéques y contredirent fort & ferme: celuy de Winton, & Cuthbert Evéque de Dunelme: Ceus-cy furent chassez de leurs Evéchez, & mis en prison. Et quelque tems apres Dieu punissant leur lâcheté, les Evéques de Londres, de Wigorme, de Ciceſtre les suivirent. C'ét une misere de voir ces grans hommes chassez de leurs Evéchez, & des heretiques assis dedans leurs sieges: C'ét la plainte que Ronsard faisoit à la Reyne Mere.

Ie me fâche de voir les hommes étrangers,
Changeurs, postes, plaisans, usuriers, mensongers
Qui n'ont ny la vertu, ny la science apriſe.
Posseder aujourd'huy tous les biens de l'Eglise,
De là sont procedez tant d'abus infinis,
Et tu le vois, ô Dieu, & tu ne les punis.

On a quelquefois rapporté la naissance des heresies à l'ignorance des hommes Eccleſiastiques, qui sommeillant dans le repos, ne songeoient qu'au ventre, ont été surpris par ceus qui d'un esprit plus prompt & plus sçavant, ont remué les affaires de la Religion, & ont attaqué ceus qui n'étoient pas prêts a leur répondre: de telle façon qu'on peut sus ce sujet emprunter cette Philosophie d'un Stoïcien, que la race des bons est defaillie, lors que celle des doctes est venuë en avât, parce que la vertu simple, & ouvertes à toutes rencontres, a été changee en science enveloppee, & subtile, en la quelle on a plutôt apris de disputer, qu'à vivre en la Foy primitive: Si est-ce toutefois qu'on peut attribuer une autre cause à la naissance, & au progrez de l'Heresie en Angleterre: Car tout y étoit sçavant: le Roy travailloit à la ruyne de ce mônstre qui ravageoit tout: les Vniversitez bien pleines: Le Cardinal Polus vivoit: le Chancelier Morus surveilloit beaucoup: les Evéques desquels j'ay par cy devant parlé, étoient tous tres sçavans. La faute donc fut à une molesse d'esprit qui se laissa aller à la fantasie d'un Prince, pincé des pointes de la chair, & à la tyrannie d'un Protecteur Zuinglien: mais Dieu les punit.

LA

LA MORT D'EDOVARD SEIMER REGENT, PAR LES PRATIQVES DE DVDLEI.

Le Roy Edoüard mort. Son testament. Ieanne declaree Reyne: Et apres est degradee: & en sa place Marie éleuë.

CHAPITRE VII.

1. *Le Regent Edoüard Seimer fait executer son frere Thomas pour l'ambition des femmes.*

2. *Dudlei Comte de VVarvik, se ligua avec les Catholiques, cõtre le Regent, mais quand le Regẽt fut mort, il les trompa. Etranges heresies en ce tems.*

3. *Le Regent Edoüard Seimer executé à la poursuitte de Dudlei.*

4. *La mort d'Edoüard, & son testament.*

5. *Ieanne fille du Duc de Suffolk declaree Reyne d'Angleterre.*

6. *La Princesse Marie fille de Catherine, declaree Reyne, & comment elle se rendit à Londres.*

VOila jusques où l'heresie sous ce regne d'Edouard fut élevee: Voila jusques où arriverent les desseins de ceus qui apres avoir ruiné ce Royaume se ruinerent eus-mémes. Le poulpe, poisson qui ne fuit jamais le hameçon, mais le cherche, se défait de ses propres dents, & se rõge les bras. Ces Seigneurs Anglois aussi qui avoient avalé l'hameçon de la mort eternelle, & qui ne s'en pouvoient pas si aisément deprẽdre que le poulpe du sien, n'aiant rien plus à mordre, aiant tout rengé sous eus, commencerent à s'entre guerroier. Nous avons veu une partie des tragedies exhibees aus dépens des Catholiques: voicy cõment à tour de roole les heretiques jouërent la leur. I'ay horreur de décrire tãt de massacres: mais entrant en l'histoire du Schisme d'Angleterre, il m'a falu remplir

1. *Le Regent Edoüard Seimer fait executer son frere Thomas, pour l'ambition des femmes.*

remplir ma plume de sãg pour peindre ces extremes cruautez, presques incroiables, si les plumes Angloises ne les avoient écrites: Ie passeray legerement sus les moins importantes; à fin de ne dire que ce qui fait à cette histoire. Le Protecteur ou Regent Edouard Seimer, Duc de Sonmerset, avoit un frere Admiral d'Angleterre qui s'appelloit Thomas, lequel épousa Catherine Parrai derniere femme du Roy Henry. Cette Reyne qui s'étoit veuë la premiere en Angleterre, se fâcha de se rabaisser, & marcher apres sa belle sœur la Regente. L'autre, comme étant femme du Protecteur, vouloit tenir le rang de son mary, & ne ceder à personne: Ces querelles ne se terminerent pas par des femmes, mais par les maris, qui épouserent soudain leurs passions. L'ambition, qui ne regarde jamais derriere soy, mais va toujours avant; piquant ces frenetiques, les porta à des trahisons infames. Le Protecteur gouvernant le Roy se laissa posseder à sa femme, & tellement gourmander à sa passion, qu'ils delibererent de faire mourir son frere. Le Comte de Warvik animoit tant qu'il pouvoit les deus partis, à fin de bâtir sa fortune sus les ruynes de ces Princes. Edouard Seimer, pour donner quelque couleur à sa vengeance, delibere de rendre son frere coupable du crime de leze majesté: Il aposte un Predicant Anglois Hugues Latimer, qui parmy ses préches detestant Thomas Seimer, l'accuse d'avoir attenté quelque chose contre la personne du Roy. Le Protecteur feignant de prendre la cause du Roy en main, se vengeant de la sienne sous le manteau de la fidelité, execute ses trahisons, & fait executer son frere Thomas Seimer, le 20. de Mars, l'an 1548. Les Catholiques à ces remuëmens prindrent les armes pour la querelle de Dieu, vers les Pays de Cornoüaille, & de Devonshire: & puis un peu apres és Provinces de Norfolk, Suffolk, York, & Sonmerset, où le menu peuple se mutinant contre les Milords Anglois qui possedoient leurs biens injustement, firent un effort étrange contre les Palais de ces Seigneurs.

II. *Dudlei Comte de Vvarvik, se ligue*

Le Protecteur avoit jusques à ce jour manié les affaires assez heureusement selon son dessein: mais comme il est certain que les affaires du monde tournent, & que le bon-heur ne peut demeurer en une ferme assiete, sa grandeur fut bien tôt renversee. Les Anglois parmy ces trou-

bles

bles furent attaquez & vaincus des François en la Ville de Boulongne, laquelle ils tenoient pour lors. Le Comte de Warvik ennemy du Protecteur, l'accuse de perfidie. Edouard enlevant le Roy son neveu se sauve au Château de Windsour: mais lors qu'il vid qu'un chacun l'abandonnoit en son affliction, & que ceus qu'il avoit avancé reculoient, il se rendit, & se démit de la charge de Protecteur. Il fut fait prisonnier par Dudlei Comte de Warvik le quatorziéme Octobre mil cinq cens quarante-neuf, d'où il sortit au bout de quatre mois. Ce Comte, pour tirer des personnes d'authorité à sa cordele contre le Protecteur, fit des promesses à des Seigneurs Catholiques, que s'ils vouloient le secourir contre Edouard Seimet Protecteur, qu'il remettroit sus la splendeur de la Religion Catholique; Mais quand cela fut fait, il ne tint rien de ce qu'il avoit promis. L'Heresie, qui toujours enfante quelque nouveau mõntre, n'étoit pas seulement attaquee des armes Catholiques, mais encore des siennes propres: De nouvelles erreurs naissent, qui combattent celle de Zuingle. L'heresie d'Arrius revint en vogue, soûtenuë par un George Paresi. Ce nouvel Arrien fut publiquement brûlé par les Zuingliens, bien qu'ils prêchent toujours que nul ne doit étre contraint en sa conscience. Vn autre nouveau rejetton de Valentin sortit en la Province de Kent: Vne femme Lutherienne nommee Iane Boucher soûtenoit que le Sauveur n'avoit pas pris chair humaine de sa sacree mere, & qu'il avoit passé en elle comme par un canal. Elle fut brûlee publiquemẽt à Londres le 12. de May. Ces dissentions, & autres qui nâquirẽt entre les heretiques touchant les mariages des Prétres, desquels à la fin les enfans furent advouez legitimes: Les catholiques prindrẽt cœur, & cõmencerent à vouloir ouvertement disputer cõtre les Zuingliens de la foy. Vn sçavant hõme Richard Smithee Docteur en Theologie, qui avoit tenu la chaire de l'Vniversité d'Oxfort, possedee par P. Martir, défie cet heretique, en la suffisãce duquel toute l'Angleterre juroit. Martir se défiant de ses forces, refuse d'étrer en lice: Il demãda un juge Zuinglien à sa poste: on lui accorde Richard Coxe depuis Evéque d'Eli de la factiõ de Zuingle. On dispute sus l'Eucharistie: trois jours durãt on combat; mais Coxe voiãt qu'il alloit mal pour Martir, rompt

avec les Catholiques contre le Regent: mais apres la mort du Regent, il les trompa.

rompt la dispute, & dit que le Roy le r'apelloit: les Heretiques n'ont point de victoire qu'en fuite, aussi en leur malice rien ne leur est plus honnorable que la fuite: laquelle puis apres ils palliét, & couvrent de couleurs aussi infames, & vilaines que le reste. Les pretextes ne manquerent jamais à gens de mauvaise foy. En Angleterre un chacun s'attaque à sõ adversaire: Fecnam Abbé de Westmontier disputoit contre Hopper sur-intendant de Glocester heretique. Le Catholique Henry Ioliffe contre Hatlei Evéque de Hereford. L'Evéque de Wincestre prisonnier compose un livre contre eus, & contre un livre que P. Martir avoit publié impugnant l'Eucharistie. Lãgdalde méme sur ce sujet, contre Rydlei. Il y restoit quelques grands Predicateurs, entre lesquels Crespin, Morman, & Henry Cole, se rendoient redoutables. Il y eut plusieurs Evéques qui furent deposez de leurs Evéchez pour maintenir la Religion Catholique, leur nom merite d'étre logé icy: Edmond Evéque de Londres, Gardinier Evéque de Wincestre, Cuthbert Tonstalde Evéque de Dunelme, Nicolas Heth Evéque de Vigorne. Plusieurs Catholiques étoient refugiez à Louvain chez Anthoine Bonuise Luquois, ou à Rome, Entre lesquels étoit le Cardinal Regnaud Pole, qui fut à méme d'étre éleu Pape apres la mort de Paul III. toutefois le sacré College des Cardinaus jugerent que s'il montoit à cette dignité, il ne pourroit en personne secourir sa partie, éleut le Cardinal Marie de Monte, qui print le nom de Iule III. l'an 1549. Il y avoit encore à Rome Thomas Godwel Evéque de saint Asaph, Maurice Clenok Evéque de Bangorne, & Richard Patel Evéque de Vigorne. Ce siecle étoit malheureus: En chaque coin du mõde on voioit naître quelque mõstre infernal. En France vers Thoulouse on vid un homme qui se vantoit d'avoir l'Esprit de saint Iean Baptiste: A Paris un autre se glorifioit d'étre pousſé de l'Esprit de saint Pierre. En la ville de Bâle un certain disoit étre remply de l'esprit de Moyse. Luther avoit un cuisinier qui se disoit Ionas. A Padouë un Rodolfe Mosham se vantoit d'avoir une extraordinaire mission de Dieu pour faire la paix entre le Pape & Luther. En Hollande un coûturier David George, disent les histoires, publioit haut & clair qu'il étoit le Messie, le Roy des Roys, & le neveu de Dieu:

Vid

Vid-on jamais des esprits plus ensorcelez de folie que ceus-là ? l'enfer ne reservoit rien dans ses entrailles, qu'il ne le fit sortir en evidence. En Angleterre nous avons veu ce nouveau Arrien & cette Ieanne Boucher ; ceus-cy eurent un compagnon appellé Milon Coverdal, qui avoit long tems vécu dans l'Alemagne : celuy-cy préchant en Oxfort Vniversité qui étoit le fort des Catholiques, rejetta premierement la vraie Foy Catholique, & puis combattit celles de Luther, Zuingle, & de Calvin, cõme erronees ; & disoit qu'il y avoit quatorze ans qu'il cherchoit parmy tout cela quelque bonne voie, laquelle à la fin il feroit connoître. Sanderus Anglois conte pour merveille qu'en ce tems outre infinis monstres que d'hommes que de femmes, qu'il survint une maladie contagieuse laquelle emporta en peu de jours une infinie multitude de personnes: & que la riviere de Tameze, qui passe pres de Londres le 17. jour de Decembre, en moins de neuf heures, fit son flus & reflus trois fois. Edoüard avoit déja regné cinq ans en une imaginaire puissance, & sous son nõ plusieurs méchancetez s'executoient: L'an 1551. le peuple fut extremement opressé de la quatriéme partie de la monnoie. Et 40. jours apres l'autre quatriéme partie de l'argent qu'un chacun avoit fut ôté à chaque particulier par toute l'Anglererre. Outre cette exaction faite sus les biens particuliers, ils en firent une nouvelle sus les biẽs Ecclesiastiques: Les thresoriers qui furent envoyez par le royaume, firent une levee sus les Eglises, les dépoüillant de tous leurs ornemens, sous ombre qu'il les faloit avoir pour l'usage du Roy. Ils ne laisserent qu'un calice, & un habit Sacerdotal en chaque Eglise, & une cloche, enlevant tout le reste.

III. *Le Regent Edoüard Seimer executé à la poursuite de Dudley.*

NOVS avons laissé l'inimitié qui étoit entre le protecteur Edoüard Seimer, lequel avoit conduit son frere au supplice auquel il porta puis apres sa téte, & le Comte de Warvik Iean Dudley : il faut la reprendre pour voir le sang qu'elle a fait répandre en Angleterre: parmy toutes ces émotions, au lieu de s'étaindre, elles croissent a toute heure. Ce Côte s'étoit acquis la reputation d'un homme courageus, par l'empriſonnement du Protecteur, lequel étoit redoutable à tous les Anglois : quoy qu'on jugeât que son Empire étoit plus dous que celuy du Comte. Ce Dudley, outre les belles promesses desquelles il gagna

les Catholiques, & les tira de son party, bien qu'il les abandonnât puis apres, fit durant la prison du Protecteur que Rousset fut fait Comte de Wilton, & depuis Marquis de Vincestre, & Paulet de Bedford, & Harbert Comte de Pembruk, & le Marquis de Dorcester Duc de Suffolk, & obtint pour luy la Duché de Northumberland. Edouard Seimer s'étoit servy de ce moyen à s'élever en l'authorité qu'il posseda long tems: il reussit de méme en Dudlei, qui par ce méme moyen le deposseda. Ces faveurs qui ne luy coûtoient rien, luy valurent beaucoup: le voila en credit, ces gratifications grossirent son pouvoir, au despens du Protecteur: bien asseuré de cette Philosophie, qui dit que toujours le profit de l'un est le dommage de l'autre: comme si nos humeurs suivoient en cela la generale police de la nature, en laquelle la naissance & procreation des choses se fait par la corruption d'une autre. La vie des uns est la mort à d'autres, & la mort la vie: tout se maintint en cette regle: Edouard Seimer fut accusé quatre mois apres sa prison, d'étre entré en la chambre de Dudlei, armé d'un cors de cuirasse, avec le dessein de le tuer: il fut fait prisonnier avec sa femme, & ses plus affidez amis: Rodolphe Van, Milon Partigrie, Michel Stanhop, & Thomas Arondel, tous lesquels étoient Chevaliers de l'Ordre. Edouard Seimer fut condamné, & fut executé le 23. de Ianvier, avec tous ses partisans, comme complices. Dudlei qui avoit ôté la Regence à Seimer, l'honneur & la vie, songeoit toujours a pousser plus avãt. Aus hardis les succez sont souvent fortunez, mais au milieu de la course, ce Comte perdit luy méme ce qu'il avoit ôté à autruy. Il ne pensoit à autre chose qu'à mettre en sa maison la couronne d'Angleterre, ce qu'il trama par le moyen des mariages lesquels il mit à fin. Le Duc de Suffolk, qui a été jusques icy nommé Le Marquis de Dorcester avoit trois filles, la mere desquelles étoit sœur puisnee du Roy Henry VIII. & ainsi defaillant la race legitime des enfans dudit Roy Henry: celles-cy venoient à la couronne, comme arriere-niéces du Roy Henry. Dudlei Duc de Northumberland, & le Duc de Suffolk Marquis de Dorcester compleurent de partager la Royauté, assemblant leurs familles, par des legitimes alliances, & de faire mourir les enfans du feu Roy, lesquels devoient succeder.

der. Le Duc de Suffolk Dudlei eut l'aînee Ieâne pour son quatriéme fils, nommé Gilfod: La seconde Catherine fut donnee au Comte de Pempruk, & l'autre au Comte Huntingthon : Ces mariages se firent en méme jour au Palais de Duram, place où se tenoit pour lors le Duc de Northumberland Dudlei.

Le 1. jour de May 1553. Monsieur de Nouailles, Gentilhomme ordinaire de la châbre du Roy, envoié en ambassade, arriva à Londres, le Roy ayant rapellé Monsieur de Bois dauphin. Huit jours apres leur arrivee ces deus Ambassadeurs allerent saluër le Roy Edouard qui étoit tõbé en une etifie, laquelle le mit au tombeau en peu de tems. Le sieur de Noüailles luy declara le motif de son arrivee, qui étoit tant pour se condouloir de sa maladie, qu'aussi pour resider pres de luy, sous tres-expresse charge du Roy tres Chretien son maître, de continuer durãt sa legation l'amitié entre leurs majestez: Et sus ce il luy bailla les lettres de creãce qu'il avoit: lesquelles le Roy Edouard nonobstant sa maladie, leut: & puis cõgediant le sieur de Bois dauphin, il luy fit present d'un buffet de vaisselle d'argẽt, & promit au sieur de Noüailles toute l'affection envers le Roi tres chretien qu'il pourroit desirer, & une entiere volõté de demeurer son frere, & son cousin bien affectiõné.

Sus le cõmencement du mois de Iuin suivant, Dudlei Duc de Northumberland, qui étoit tout gaigné aus François, vint du Palais de Grenwich bien accompagné de nobleſſe, visiter le sieur de Nouailles qui logeoit aus fausbourgs de Soudouart. Ils deviserent long tems dans le parc, sus la charge que Mõsieur de Nouailles avoit d'empecher que la Princesse Marie ne fut éleuë Reyne, selon la brigue des Imperialistes. C'étoit un dessein que le Duc embrassa de toute son ame, comme favorisant sa deliberation : il l'anime davantage, & l'asseure qu'il sera fort aggreable à toute la Cour : il luy découvre une partie de son ambition qui parut assez par cet échantillon. Dudlei luy offre un logis plus sain, & plus aggreable que celuy où il logeoit. Ce Duc qui avoit interest à l'avancement de cette legation, fait en sorte que tout le cõseil s'assemble pour donner audience à l'Ambassadeur de France. Le sieur de Nouailles entré, propose entre autres choses en son discours, qu'il avoit charge expresse de faire entẽdre

au Roy, & à Messieurs de son Conseil, que sa Majesté sçavoit de bon lieu comment l'Empereur envoioit en ce royaume d'Angleterre, les sieurs de Courrieres, de Tholoze, & le Lieutenant d'Amont, sous ombre de visiter de sa part le Roy en sa maladie: mais que ce n'étoit a autre fin que pour pratiquer la courõne d'Angleterre à Madame Marie, faisant l'Empereur pour cet effect toutes les brigues qu'il pouvoit pour l'élever a cet honneur. Sus cet avis, le Conseil qui avoit eu vent auparavant de l'entreprise de l'Empereur, aiant deliberé sus ce sujet, le Duc de Northũberland Dudley prononçant leur deliberation répondit, que tout le Conseil remercioit infiniment le Roy tres-Chretien de la grande & sincere amitié dont il usoit & faisoit paroître envers eus par ses avertissemens, demeurans tres-obligez à sa Majesté. Qu'ils avoient été avertis de la venuë des Imperiaus, lesquels pour le respect de visiter leur Prince, seroyent les bien-venus, mais que pour les prevenir en leurs autres entreprises, qu'ils seroient éclairez de si pres, qu'il n'en reüssiroit rien de bon à l'avantage de l'Empereur leur maître.

IV. *La mort d'Edoüard & son testament.*

Le 6. de Iuillet 1553. Edoüard, sans avoir regné que par autruy, mit fin a sa royauté: mõntrant à Grenvich l'an 7. de son regne, & 17. de son âge: quelques uns asseurent qu'il fut empoisonné avec un clistere. Il mourut du moins au méme jour & le méme mois auquel son pere avoit fait trencher la téte a Thomas Morus: comme pour témoignage que c'ét avec poids & mesure que Dieu fait tout, & punit les méfaits des Peres en la progeniture. Et pour un autre fleau de Dieu, on doit remarquer qu'encore bien que le Roy Henry huitiéme colorât tant de mariages du desir d'avoir des enfans, que toutefois tous ceus qu'il eut de diverses femmes, étans venus grans, n'ont peu profiter, ny produire d'autres enfans, afin que leur engeance se perdit, & qu'ils ne jouyssent des grandeurs que leur pere leur avoit injustement acquis aus dépens de l'Egliſe. Edoüard mourant fit son testament, par lequel entre autres choses il laissa pour heritiere a la couronne Ieanne Grai, femme du fils du Duc de Northumberland Comte de Dudley, laquelle étoit fille du Duc de Suffolk, Declarant qu'il ne vouloit que jamais Madame Marie ny Elizabeth, lesquelles ont depuis cõtre son ordõnance regné

l'une

l'une apres l'autre, vinſſent a la couronne, d'autant, ajoûtoit-il, qu'au tems du Roy Henry leur Pere, elles avoient été declarees par le Parlement du royaume bâtardes, illegitimes, & inhabiles a ſucceder. Qui n'eut creu voiant le Duc de Northumberland au credit qu'il étoit, conduit à l'Empire par ſon Prince, le connoiſſant factieus, vigilant & hardy, qu'il n'eut enlevé la couronne des mains des femmes, peu inſtruites au maniement des affaires du monde? Dieu toutefois pour aſſeurãce que tout cela partoit de ſa main, contre tout jugement humain renverſa l'ambition de ce Duc, & le fit monter ſus un échafaut, où il conſacra ſa téte au repos public.

v. *Ieanne fille du Duc de Suffolk declaree Reyne.*

LE lendemain de la mort du Roy Edoüard, ſus le ſoir, le Duc de Northumberland Dudley envoia en la tour de Londres pour Connétable le Milord Clyton Admiral de Angleterre, & Iames Scioffs pour étre ſon Lieutenant, & pluſieurs autres Gentils-hommes, avec nouvelle garde, leur ayant fait préter le ſerment de fidelité, au nom de la Reyne Ieanne, fille du Duc de Suffolk. Et quelques jours apres cette Princeſſe fut declaree Reyne d'Angleterre, de France, & Hirlande: non toutefois au gré du peuple qui en murmuroit; on punit un homme d'entre le vulgaire qui s'appelloit Gilbert Porte, lequel avoit parlé contre Ieanne; Vn Chevalier de l'Ordre, nommé François Inglefilde fut mis en priſon pour ce méme ſujet. Le Dimanche ſuivãt cette Princeſſe fit ſon entree royale par eau en cette tour de Londres, ou elle enſerra ſon bon-heur, lequel ne s'étẽdit pas plus loin; elle fut reçeuë ſelon la coûtume, avec une grande ſaluade d'artillerie. Le lendemain elle fit publier un Edit, lequel il faut que je loge icy, afin de donner en luy un abregé de tout ce qu'on peut reprocher à ces Reines Angloiſes, auſquelles les Anglois mémes repreſentoient cõme elles étoiẽt nees d'un illegitime mariage.

Ieanne par la grace de Dieu Reyne d'Angleterre, de France, & d'Hirlande, defendereſſe de la foy en terre, ſupreme chef ſous CHRIST, de l'Egliſe d'Angleterre, & de Hirlande, a tous nos bien-amez, loyaus, & obeyſſans ſujets, & a un chacun d'iceus, Salut. Comme ainſi ſoit que nôtre tres-cher couſin Edouard VI. que Dieu abſolve par ſes lettres patentes, ſignees de ſa propre main, & ſeelees de ſon grand ſeau, en date du 21. jour de Iuin, l'an 7. de ſon

regne, en la presence de ses plus nobles Conseillers, Iuges, & plusieurs autres graves & sages personnes pour le profit & seureté de tout son Royaume à ce consentans, & souscrits: auroit par ces lettres Patētes recité; Que pourautant qu'il étoit certain que l'imperiale couronne de ce Royaume par un acte fait en l'an 35. du regne de feu bonne memoire le Roy Henry VIII. nôtre progeniteur, & grand Oncle que Dieu absolve avoit été ordōné que par faute d'hoirs de nôtre feu cousin Edouard VI. ladite couronne viendroit à Madame Marie sa fille aînee, & aus enfans d'elle legitimement engendrez, lesquels defaillans, Madame Elizabeth sa seconde fille en seroit investie, & ses descendans legitimes; à la charge, & avec telles conditions qui furent lors opposees, pour limiter telle succession, par ledit feu Roy Henry nôtre Progeniteur & grand Oncle, par ses lettres patentes, signees de sa main: & pour autant que depuis lesdittes Dames Marie, & Elizabeth auroiēt été declarees illegitimes, parce que le mariage fait entre ledit feu Roy Hēry VIII. & Madame Catherine, mere de ladite Dame Marie, & celuy dudit Seigneur Roy avec Madame Anne de Boulen, mere de ladite Elizabeth auroient été declarez non valables, & par sentence de divorce, suivant la parole de Dieu, & les Lois Ecclesiastiques cassez & annulez. Lesquels divorces ont été generalement ratifiez par l'authorité du Parlement, confirmez & approuvez, specialement au 28. an du regne d'Henry VIII. & depuis demeurez en leur force & puissance. Parquoy ladite Dame Marie, & Elizabeth sont clairement inhabiles à demander cette couronne imperiale, & honneurs, Châteaus, Seigneuries, terres, revenus, & autres heritages, comme hoirs de nôtre feu cousin Edouard VI. &c. I'obmets le reste qui seroit trop long, me contentant de cela pour asseurance que la Princesse Marie fille de Catherine étoit rejettee du Royaume, à cause du divorce, lequel étant illegitime, prouvoit que le mariage d'Anne de Boulen d'où elle sorty Elizabeth, étoit contre toutes les Lois du mōde. Marie fut Reyne, comme nous verrons; cōme procreee d'un legitime mariage: celle donc qui a regné depuis elle en devoit être forclose. Dudlei Duc de Northumberland, fit tout ce qu'il peut pour les exclure de la Royauté, se servant des Predicans qui de

leurs

leurs chaires faisoient retentir le nom de Ieanne, & publioient sa vertu, sa sagesse, & l'affection qu'elle portoit à la Religion qu'ils avoient embrassée. Il fit encore prêter le serment aus plus grãs du Royaume, entre les mains de cette Princesse. La cause de Madame Marie sembloit fort deplorable, ayant à combattre celle qui étoit en possession du titre, de l'honneur, des places, & du thresor, qui étoit maintenuë des grans les plus authorisez, & le Roy de France Henry II. que le Duc Northumberland Dudlei s'étoit rendu amy en luy rendant Boulogne, devoit favoriser Ieanne. L'Empereur broüillé en une infinité d'affaires qui luy tomberent lors sur les bras, ne pouvoit luy envoyer du secours, quoy qu'il le desirat. Le Roy de France Henry II. s'étant declaré protecteur de ces prisonniers que l'Empereur, comme vous avez veu és livres precedens, avoit emmené és Pays-Bas, se ralia avec le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg, tellement que l'Empereur perdit en peu de tems Toul, Verdun, & Mets: & fut en danger d'étre pris en la Ville d'Inspruk où l'Empereur étoit le méme jour qu'elle fut surprise par le Duc Maurice. Tout cela empécha l'Empereur de songer à l'Angleterre. Cette Princesse Marie ayant été promptement avertie par le Secretaire Pitre, de la mort du Roy Edouard, & comme quoy le Duc de Northumberland avoit depéché des gens pour l'aller prendre: elle monte de nuit à cheval, & se retira avec beaucoup de peine au Duché de Nordfort. Les Ambassadeurs de l'Empereur étoient avec plusieurs grãs Seigneurs Anglois qui favorisoiẽt sa cause: les Cõtes d'Erbi, d'Astingues, de Suxes y étoient, & toute la Noblesse de ce Duché accourut à son secours, la publiant Reyne d'Angleterre: de sorte qu'en peu de tems cette Princesse eut plus de quinze mille hommes, par la faveur de ces grans qui convioyent un chacun de se rendre à elle; sous ces conditiõs toutefois qu'elle n'épouseroit jamais aucun Prince étranger, & ne remueroit rien de la Religiõ qu'elle trouveroit en ce Royaume, & plusieurs autres articles, lesquels leur furent accordez par cette Princesse, qui ne jettoit ses yeus qu'a son avancement.

AINSI elle marche droit à Londres; & Dudlei qui la cerchoit ne la croiãt pas si bien armee qu'elle étoit; car à ces quinze mil hõmes, il en y avoit bien autant de joints, & plu- VI. *La Princesse Ma.*

& plusieurs abordoient de tous côtez au camp de la Reyne Marie: Dudlei quitte Londres avec son petit camp ramassé à la hâte: mais ce fut pour n'y r'entrer jamais qu'au triomphe de Marie, où il servit d'agreable spectacle aus gens de bien, lesquels voioiẽt punir celuy qui avoit brassé en son cœur tant de méchancetez: Il laisse à Londres pour gouverneur le Duc de Suffolk, mais étant sorty, on ferme les portes à son bon-heur: Les plus grãs de la Cour tournent visage, declarant le Duc de Northumberland Dudlei traître, & criminel de leze-Majesté. Le dix-neufviéme jour de Iuillet, l'Ambassadeur de France, qui selon sa legation servoit à la cause de la Reyne Ieanne, eut audiance en la tour de Londres: Mais les caresses qu'il y reçeut ne durerent gueres. Tant de flotes aborderent de toutes parts vers la Reyne Marie, qu'en moins de dis jours elle pouvoit faire un gros de trente mil hommes, & & toutefois les vivres n'en encherirent point en son ost, auquel un vaisseau de cervoise ne coûtoit qu'une reale, & quatre gros pains la sixiéme partie d'une reale d'Espagne.

vie fille de la Reyne Catherine declaree Reyne, & comment elle se rendit à Londres.

Et quand les Conseillers & autres Nobles qui étoient demeurez dans Londres virent que la plû-part de la Noblesse s'étoit rangee du bon party, ils se saisirent de la personne de Ieanne, qu'ils avoient auparavant declaree leur Reyne, & de celle du Duc de Suffolk, les mirent sous bonne & seure garde, & publierent & crierent Vive la Reyne Marie. Dont le Duc de Northumberland ne mit gueres à recevoir avis: & se voiant abandonné de la plû-part des siens, qui passoient à party contraire, il fit dés le lẽdemain proclamer l'obeyssance de la Reyne Marie, & l'avoüa sa souveraine, & se soubmit à son magistrat le dixiéme jour d'apres qu'il avoit fait couronner Ieanne. Changement miraculeus, sans coup ferir, & en si peu d'espace de tems.

LE

LE COVRONNEMENT DE LA REYNE MARIE, LA MORT DV DVC DVDLEI, CELLE de son fils & de la Reyne Ieanne sus un échafaut. Le reſtabliſſement de la Religion Catholique. Les articles de mariage de la Reyne Marie, & du Prince d'Eſpagne. Cramver brûlé & pluſieurs autres Heretiques.

CHAPITRE VIII.

1. *L'entree de la Reyne Marie en la Tour de Londres, & comme elle renonça au titre ſuperbe de chef ſouverain de l'Egliſe Anglicane.*

2. *Le Comte Dudlei condamné par le cõſeil de la Reyne & ſes quatre enfans. Ils ſe convertirent avant que mourir.*

3. *Le rétabliſſemẽt de la Religiõ Catholique en Angleterre, & que c'ét que le Parlement Anglois.*

4. *Les Articles de mariage entre la Reyne Marie & le Prince d'Eſpagne.*

5. *La Reyne s'arme contre un rebelle nõmé Haviet & contre Honjet, lequel l'aßiege dans Londres. Enfin il eſt pris & executé. La funeſte mort de la Reyne Ieanne, & de ſon mary.*

6. *Cramver Autheur du Schiſme, & qui avoit prononcé la ſentence du divorce du Roy Hẽry 8. brûlé tout vif avec Ridlei & Latimer Evéques, & cent autres heretiques.*

CEVS qui durant le Iudaïſme alloient adorer le vray Dieu dãs cette ſainte Cité où il vouloit particulierement étre ſervy, entrãt dans ce ſuperbe & magnifique temple de Salomon la merveille du monde, rencontroient premierement le ſang des ſacrifices, les coûteaus, le feu, les flammes & les Sacrificateurs: mais puis apres ils voioient plus avãt le Saint des Saints où le baume & l'encens rẽdoit le lieu plaiſant & delectable. Ainſi étant entré 1. *L'entree de la Reyne Marie en la tour de Londres & comme elle renõça*

au titre superbe de Chef souverain de l'Eglise Anglicane.

dans le religieus temple de la verité sacrosainte, pour en tirer cette histoire; je n'ay rencontré au commencement que meurtres, cruautez & miseres: mais allant plus avant, nous verrõs un regne plus dous & pacifique, lequel étant comparé à ces deus precedens desquels nous avons tracé l'histoire d'Henry VIII. & d'Edouard VI. peut être appellé le saint des saints de ce temple sacré, puis qu'on y void reluire la beauté de l'Eglise Catholique, & de nouveau redresser les Autels; arborer les Crois, & rebâtir les temples que l'heresie avoit abatu en cet heureus regne de Marie.

Arrivant au Pays où va souflant Boree
Elle vid sa couronne en sectes separee,
L'un tenant cet article, & l'autre celuy-là:
Mais si tost que son front royal étincela
Rayonnant de vertu, chacun à son exemple
Embrasse nôtre Eglise, & mépriſa le temple,
Et des nouveaus prêcheurs ne fut plus curieus,
Zelateur de son Prince, & de ses bons ayeus.

Iean Michel Ambassadeur en Angleterre pour un Prince Italien.

Ie veus suivre pas à pas ce bon-heur, desireus de voir finir la perte de tant d'ames abîmees dãs l'enfer; & qui retournerent à l'Eglise pour acquerir le ciel. Pouvant asseurer, selon le jugement qu'en fait un Cavalier Italien retournãt d'Ambaisade en ses relatiõs qui m'ont beaucoup servy, qu'il n'y a nation au monde plus attachee à la Religion de ses Princes que l'Angloise. Il est tres certain, dit-il que l'exemple & l'authorité du Prince peut tout en leur endroit. Ils font tant d'état de la Religion, qu'ils la changent & rechangent selon l'affection de leur Roy & de l'obligation qu'ils luy ont, comme étant ses sujets: vivant cõme il vit croiant ce qu'il croit: & en fin faisant tout ce qu'il leur cõmande: bien souvent plus pour une exterieure obeyssance, que pour une affection à la Religion; preferãt sa grace à la disgrace de Dieu. Et peut-on croire qu'ils en feroient le méme de la Mahometane ou Iuive: si le Roy étoit porté à ces Religions condamnées de l'Eglise.

Cela nous donne esperance qu'ils pourront quelque jour retourner d'où ils se sont separez, & qu'ils rechangeront, comme nous voions qu'apres la mort d'Edouard, ils ont fait, embrassant si volõtairement la doctrine qu'ils avoient

avoient rejettee depuis Henry VIII. Pour reprendre donc nôtre hiſtoire, il faut conſiderer comme l'Etat d'Angleterre étoit porté à deus doits pres de ſon naufrage: toutefois du regne de Marie, il fut garenty des maus qui naiſſent de l'hereſie. Cette Princeſſe étoit pres de Londres, en une maiſon d'un ſien Secretaire, à douze mille de la ville. L'Ambaſſadeur de Frãce qui avoit porté Ieanne à la couronne, luy alla baiſer les mains, & ſe conjouyr avec elle de ſon heureus avenement: Et quelques mois apres luy porta les lettres de creance que le Roy Henry II. luy envoioit pour l'entretien de la pais, & alliance de France & d'Angleterre. Le 3. jour d'Aouſt la Reyne Marie accompagnee de la Princeſſe de Cleves, vefve du Roy Henry VIII. & de ſa ſœur Elizabeth, avec la plus grande partie de la nobleſſe Angloiſe, & de trois ou quatre mille chevaus, fit ſon entree ſelon la coûtume des Roys en la tour de Lõdres. Elle étoit vétuë d'une robbe à grandes manches de velours violet couverte de broderie en canetille d'or, & montee ſus une haquenee blãche, harnachee de méme: C'étoit ſa parure externe, mais l'interne étoit bien plus Royale & magnifique. Elle ſejourna en ce château douze ou quinze jours, établiſſant les affaires du Royaume, qui étoit gâté de toutes les deſolations qu'il eſt poſſible imaginer: Et cõme on voit qu'aus entrees Royales les Princes ont accoûtumé de faire quelque largeſſe au penple; Cette genereuſe Princeſſe ſongeãt a cette obligation, dreſſe ſes liberalitez vers le ciel, & non vers la terre. En donnãt elle butina plus de threſors que tous les anciens Roys n'en ont jamais élargy. Elle commença par l'Egliſe, rendant & redonnant au S. Siege ce beau titre de Primat, & ſouverain Pontife, le raiant de tous les lieus ou ſes predeceſſeurs l'avoient gravé, defendant qu'on le mit en ſes Edits. Elle remet en honneur les Evéques bãnis de leurs Evéchez, pour cauſe de la religion, chaſſant les heretiques qui les tenoient ſans titre. Réd la liberté au Cardinal Polus, le rapelãt de Rome où il s'étoit refugié. Dechargea ſon peuple de cette fauſſe monnoie de laquelle il étoit grevé. Et pour le comble d'une non attendue felicité, elle remit en ſa premiere ſplendeur la Religion Catholique, & releva les colõnes de l'Egliſe ſus leſquelles le ſalut du mõde eſt appuié.

L'Angleterre remiſe en ſa premiere gloire, reprint en ce

renou-

renouveau de grace son lustre & sa beauté. L'Eglise refleurissant un autre coup au contêtement de tout le peuple Chretien, qui portoit ses vœus à ces heureus evenemens, de même qu'on void au sortir d'un hiver froidureus, qui heriſſe les campagnes de glaces, couvre les montagnes de neige, congele les rivieres, & rend tout affreus, & mal plaisant, un beau printems paré d'une infinie varieté des plus souëflairâtes fleurs à toute sa verdure, & ses plaisans Zephirs qui embaument l'air de leurs douces haleines, réjouyr toute la terre, & dõner des nouveaus plaisirs au monde. Par tout retentissent les Hymnes, & les Cantiques, par tout on rend action de graces, par tout on sacrifie & dresse-on des feus de joye. Il n'y a que le seul heretique qui baisse les cornes lesquelles il élevoit contre Dieu; abîmé dans la honte, & le blâme de son peché: il reste muet comme un poisson. Tout le peuple court aus Eglises, embrasse la religion, rejette la nouveauté, & suit les mœurs de sa Princesse, comme j'ay dit cy devant.

Si tost le gouvernail ne tourne la navire
Errante au gré du vent, que le peuple se vire
Vers les mœurs de son Prince, & tâche d'imiter
Le Roy qui va devant à fin de l'inviter.

Le premier exercice de la Religion Chretienne, fut les obseques du Roy Edoüard, en la sepulture de ses majeurs, en l'Eglise de S. Pierre: son cercueil étant couvert d'un drap de velours, avec une crois blanche dessus: douze gentils-hommes veillãt jour & nuit à son tombeau. Pendant que la Reyne faisoit ses dis jours dãs la tour de Londres, comme c'ét la coûtume en Angleterre, que nul n'ét estimé vray Roy qu'il n'ait demeuré paisible dans ce château: elle mit ordre à plusieurs choses, & s'asseura des plus grans Seigneurs du Royaume. De là elle s'en alla au château de Richemont, laissant quelques Seigneurs à Londres, pour examiner les prisonniers, desquels elle delivra le Duc de Norfolk, la Ducheſſe de Sonmerset, l'Evéque de Vincestre, & celuy de Diran. Les chaires de S. Paul furent aussi tôt remplies de précheurs Catholiques, dont l'auditoire étoit bien frequent.

11. *Le Duc de* Le 18. de Iuillet le Duc de Northumberland Dudlei, & ses enfans, le Marquis de Norãthon, & de Warvik, furent conduits

conduits par eau separément de la tour de Londres, au château de Nestivestre, pour étre jugez. Dans ce château on avoit dressé expressément en la grande sale de Vesmestre, lieu où on conduit les malfaiteurs, une longue galerie des tables élevees hors de la terre de la hauteur d'un homme, au bout de laquelle il y avoit un parquet clos de barrieres, où étoient assemblez, & assis les Seigneurs du Conseil d'Angleterre, desquels toute la puissance dépēd, les Roys ne pouvant rien sans eus. Il y avoit encore vint & quatre Barōs, juges souverains en la justice, & les Procureurs de la Reyne Marie, à tous lesquels presidoit le Duc de Norfolk. Chacun étant rangé, un Officier d'armes appella à haute vois le Connestable de la tour, lequel emmena publiquement le Duc prisonnier: il fut bien étonné de voir son ennemy assis sus un trône pour sa condamnation. De vray ce fut une honteuse procedure, bien qu'elle fut pleine de justice & d'equité, que d'armer un ennemy d'un coûteau Royal pour punir un forfait.

Northumberland condamné par le conseil d'Angleterre, & ses quatre enfāts & leur conversion.

Le Duc de Northumberland entrant, saluë l'assemblee, & soudain le Duc de Norfolk commande qu'on lise la commission qu'il avoit de la Reyne Marie pour luy faire son procez, comme à un criminel de leze-Majesté. Apres cette lecture, il l'interrogea s'il n'avoit pas conduit Ieanne à Londres, & l'avoit fait proclamer Reyne, ayant assemblé force gēs de guerre pour empécher que la Reyne Marie fut reçeüe, & avoüee Reyne de ses naturels sujets. On luy commande de répondre. Ce miserable Duc haussant un peu sa vois, répond, qu'il s'étonnoit grandement, non de se voir conduit à cette infortune, mais bien de comparoître devant ses plus grans ennemis assis pour le juger, & devant ceus qui avoyent été cause de tout ce qu'il avoit entrepris, comme étant le Conseil d'Angleterre, duquel il avoit suivy les avis, lors qu'ils opinoient qu'il faloit combattre la Reyne, & la chasser hors d'Angleterre. Que cela étoit contre toutes les Lois du monde, qui veulent que les Iuges soyent exemts de toute passion. Que les Seigneurs Marquis de Vincestre, Comte d'Arondel, de Pembroug, de Chirosberi, & autres Milords qui assistoient à son jugement, ne devoient pas seulemēt étre absens, mais bien étre condānez avec luy, étant ceus qui par leur conseil l'avoient poussé à cette entrepriſe.

Ces

Ces paroles donnerent si avant dans l'ame des complices, qu'ils n'eurent point de vois pour repliquer. Le President Norfolk ferma la bouche au Duc de Northumberland, luy commandant de répondre au lieu d'accuser autruy. Soudain il confessa étre coulpable de tout ce qu'on luy imputoit, mais qu'il n'étoit qu'executeur des ordonnances du Conseil d'Angleterre, auquel il obeyssoit, & lequel luy avoit mis les armes en la main. Apres cette confession qui le rendoit criminel de leze-Majesté: le Duc de Norfolk se levant opine avec les douze hommes, lesquels furent tous d'avis de la mort.

Ainsi le Duc de Norfolk le condamna selon la Loy a étre trainé de la tour de Londres sus une claie, en un lieu hors de la ville, destiné aus supplices, appellé Timboruë pour étre pendu & étranglé, & soudain mis en quatre quartiers. Cet arrét prononcé, ce Duc infortuné se jette à terre, & demande son pardon, & sa grace à la Reyne, ou du moins que le supplice luy fut adoucy, & que ses enfans fussent sauvez, comme étans innocens. Apres cela les autres furent menez: Le Marquis fut condamné de méme que le Duc: & celuy-cy encore demanda sa grace avec larmes & sanglots. Le Comte fut plus constant que tous, & beaucoup plus resolu à la mort: L'autre fils de Dudlei répondit que pour ses excuses il avoit l'ordonnance du Roy Edouard, & puis le commandement de son Pere, qui l'obligeoit à l'obeyssance. Ce jeune Seigneur étoit d'un port fort aggreable, & d'un visage rassis, vétu d'une longue robbe de damas noir, fourree de connils, avec un bonnet de velours fourré, & un bout de plume noir. Le Marquis avoit une robbe de velours noir, fourree de connils: Et leur Pere Duc de Northumberland d'une longue robbe de satin noir doublee de martres, avec un bonnet de satin, & un autre de velours par dessus celuy-là. Le lendemain furent conduits en ce méme lieu le frere du Duc de Northumberland, le Milord Guilleford son fils, le Milord Gast Vischamberland du Roy Edouard, & Palmer, tous lesquels furent condamnez par les mémes Iuges. La Reyne surveillant au salut de leur ame, envoya l'Evéque de Vinceстre, & quelques Docteurs vers le Duc de Northumberland, & vers les autres prisonniers, desirant qu'en mourant au monde, ils allassent vivre au Ciel.

Etrange merveille de la grace de Dieu : à la premiere parole de l'Evéque, Dieu inſpire en leur ame une affection tres-ſainte, d'embraſſer la Foy Catholique, & d'un commun accord renoncent à l'Hereſie de Luther & de Zuingle, laquelle ils avoyent veu naître, & proteſtent de mourir en l'Egliſe Catholique : Ce fut une converſion ſignalee laquelle on doit rapporter, étant ſi extraordinaire & ſi prompte pour des perſonnes qui avoiẽt avancé le ſchiſme de tout leur pouvoir, au ſecours de la divinité qui ne manque jamais qu'à ceus qui luy manquent. Le Dimanche apres l'Evéque leur celebra la Meſſe fort devotement: l'office étant parachevé, le Duc de Northumberland levant ſon cœur à Dieu, proteſta devant toute l'aſſemblee, que luy, & tous ſes compagnons mouroyent en la communion de l'Egliſe Romaine, dequoy ils prenoient les aſſiſtans pour témoins. Apres cette atteſtation qui tiroit les larmes de joye de ceus qui étoient preſens, ces Princes qui changeoient par leur repentance leur honte en gloire, leur mal-heur en joye, & cette miſere en une felicité infinie, ſe mettant à genous, proſternez devant la Majeſté Divine, reçeurent avec une grande ardeur & devotion le ſaint Sacrement de l'Autel, pour un ſacré viatique. Le Mardy apres, vingt & deuxiéme Aouſt, le Duc de Northumberland marcha joyeus & riant au ſupplice, ayant reçeu ce bien, & cette conſolation, de ſçavoir que la Reyne avoit pardonné à ſes enfans. Il alla à pied, & les autres deus Seigneurs de la tour de Londres, juſques à l'échafaut ſus lequel le Duc étant monté le premier, commença s'addreſſant au peuple, de dire d'une face riante, que Dieu qui void & connoît toutes choſes, l'avoit conduit à cette mort, à fin qu'il eut plus de moyen de le reconnoître, & faire hommage en mourant à la divinité, laquelle vivant il avoit mépriſee. Qu'ils portaſſent par tout ce fidelle témoignage, qu'il étoit rentré dans l'Egliſe, dõt l'ambition l'avoit fait ſortir: avoüant bien que hors icelle il n'y a que naufrage & perdition. Qu'ils n'écoutaſſent point ces faus Profetes & Predicans, qui ne chantent que leurs fantaſies. Que tãt de guerres, de peſtes, de troubles, & de ſeditions avoient été produites de ces abominables ſectes. Qu'ils avoyent un bel exemple devant les yeus en l'Alemagne, laquelle bigarree de tant d'irreligions,

depuis

depuis le schisme de Luther, étoit presque abîmee dans les gouffres des erreurs. Qu'ils retirassent leurs ames de cette damnation, & de ces heresies qui les conduisoient insensiblement à l'Atheïsme. Que le revenu des Evéchez avoit plus pressé ces esprits insatiables, que le bien de la Religion : Et que luy-méme confessoit, requerant le pardon de la divine misericorde, qu'il avoit suivy le party damnable de Calvin, voiant que cette secte luy faisoit épaule pour monter à une supreme authorité, que tout le reste ainsi n'étoit que fard & piperie. Il tint plusieurs autres propos qui tiroient des larmes penitentes des assistans, & leur donnoit courage de se renger à l'Eglise: apres avoir long tems préché le peuple qui le regrettoit fort, il se dépoüilla luy-méme, & se prosternât à genous, dit à plusieurs Milords qui étoient pres du theatre. Ie vous supplie me servir de témoins à l'avenir, Messieurs, que je meurs en la Foy Catholique, & puis il recita le Pseaume: Miserere, & faisant le signe de la Crois sus le lieu où il se devoit coucher: il s'étendit, & logea la tête sus le blocquet de bois, preparé pour son execution: & faisant sa priere, il reçeut le coup de la mort. Apres luy les Milords de Gast, & de Palmer furent executez de méme, ayant premierement renoncé à l'heresie. C'ét une chose remarquable en cette mort qu'à tel jour que le Duc de Northumberland porta sa tête sus l'échafaut, qui fut le 22. Aoust, son Pere & son Ayeul y avoient été executez; comme fut aussi le Pere du Milord Gast. Voila la fin de ce Prince qui fut pris des pieges qu'il avoit preparez pour autruy : mais ce ne fut pas la fin des conspirations faites contre la Reyne laquelle en vint à bout.

III. *Le rétablissement de la Religion Catholique en Angleterre, & que c'ét que le Parlemẽt en ce Royaume.*

On commença vers le mois de Septembre d'officier publiquement, & chanter la Messe à la façon de l'Eglise Catholique, dans la Ville de Londres, & aus Fausbourgs. Les plus obstinez Anglois se mutinoyent, criant par tout que la Reyne ne tenoit pas sa promesse, de ne les forcer point en leurs consciences. Cette Princesse fit publier un Edit, par lequel elle convioit tout son peuple de retourner à l'Eglise, ajoûtant ces mots, qu'elle leur fait entendre que de sa bonté & clemence, elle ne veut les contraindre en la Religion & union du saint Siege Apostolique, jusques à ce qu'on y ait mis quelque meilleur ordre par le com-

le commun consentement de ses sujets: leur defendant cependant les seditions, & les assemblees privees és préches cõdamnez de l'Eglise. Elle étant allee a Richemont, fit le Millord de Courtenai ou Courtnai son parẽt Comte de Damchier, qui depuis étant frustré de l'esperance du mariage de cette Princesse, auquel le bruit commun luy donnoit bonne part, émeut le peule contre elle: cependant étant de retour de Richemont à Londres, on se prepara au couronnement de la Reyne de laquelle je veus particulariser quelques ceremonies: Elle partit le dernier de Septembre de l'an 1553. pour aller au palais de Vastmeser, accompagnee de la plû-part de la noblesse Angloise, & des Ambassadeurs, entre lesquels on voioit deus Seigneurs vétus a la ducale, qui representoient les pretensions que le Royaume a sus la Duché de Guyenne, & sus la Normandie, la Reyne suivant apres élevee sus une littiere toute paree d'or, portee de deus mulets, & cette littiere étoit couverte d'un dais. Pres de sa Majesté étoit son grand Escuyer Edouard Astring vétu d'or, apres lequel on menoit deus belles haquenees, & deus ou trois caroces, ou il y avoit huit Princesses: Celles-cy étoient suivies d'une infinité de Dames: & à l'entour de la littiere de la Reyne il y avoit quatre grandes Princesses: la Duchesse de Norfolk, la Marquise d'Exester, la Marquise de Vincestre, & la Comtesse d'Arondel, suivies de douze pages bien montez, & vétus de toile d'or. Plusieurs arcs triomfans furent dressez par tout ou cette pompe passoit. Le lendemain matin premier jour d'Octobre la Reyne se rendit en l'Eglise de Vesmester avec le méme ordre presque que le jour precedent, excepté que les Comtes, les Marquis, & les Ducs portoient en la main, les uns la couronne, un autre le monde, deus sceptres, trois espees, les esperons, & beaucoup de choses necessaires a ce couronnement: la Reyne suivoit apres a pié vétuë de velours, sa queuë étant portee par la Duchesse de Norfolk, & de son Chamberland, s'appuyant du bras dextre sus l'Evéque de Duran, & de l'autre sus le Comte de Serosben, suivie de Miladi Elizabeth, de Madame de Cleves, & autres Princesses superbement parees: la place sus laquelle la Reyne marchoit étant couverte de draps bleus qui furent laissez au peuple: L'Archevéque de Vincestre avec dis autres

Evéques l'accompagnerent depuis sa salle jusques à l'Eglise où elle se mit sus un theatre aupres du grand Autel, & l'Evéque menant la Reyne aus quatre coins du theatre crioit au peuple que c'étoit leur Reyne. De là il s'en alla à l'Autel, & soudain le sermon commença, apres lequel la Reyne fit le serment accoûtumé: On dit lors les Litanies, lesquelles étant finies, elle se retira en un lieu secret, où elle laissa son manteau Royal, & vétit une plus legere robbe, tous ses vétemens ayant été benits. S'étant mise à genous devant l'Autel l'Evéque la benit, puis aussi tôt s'étant assise, elle fut ointe par l'Evéque aus épaules, sus la poitrine, sus le front, & aus temples, luy donnant un vétement de taffetas blanc, & s'étant rassise on luy presenta toutes les enseignes Royales qu'on portoit devant elle, & fut en fin couronnee de trois couronnes: de celle de France, d'Hibernie & d'Angleterre, & portant la derniere en la téte, s'alla mettre sus le theatre oiãt châter le *Te Deũ*, apres lequel l'Evéque de Vinceſtre publia un general pardon à tous du crime de leze-Majesté. Cet Evéque lors alla préter obeyssance à la Reyne pour tous les Evéques, le Duc de Norfolk pour les Ducs, le Marquis de Vinceſtre pour les Marquis, & le Comte d'Arondel pour les Comtes, la baisãt en la jouë gauche. On dit apres la Messe, durant laquelle elle avoit és mains deus sceptres, l'un du Roy, & l'autre où étoit la colombe qu'on donne aus Reynes. La Messe finie, elle s'alla habiller, & sortit ayant en la main dextre le sceptre, & en la gauche le monde, conduite comme auparavant, & s'en alla en son Palais Royal. Le festin Royal fut preparé, auquel la Reyne s'assit au milieu. Ie ne m'amuseray point à décrire sa magnificence. Ie remarqueray seulement qu'au milieu du festin entra un Gentil-homme à cheval armé de toutes pieces, la lance sus la cuisse, comme s'il étoit prét à combattre, lequel se nommoit Pemor, dont la maison à ce privilege. Celuy-cy par un herault d'armes, fit proclamer qu'il reconnoissoit cette Princesse pour sa vraye Reyne, & que si aucun ne l'avoüoit pour telle, il en feroit justice, ayant ainsi demeuré quelque tems ayant fait le tour de la sale, criant le méme: Voyant que tous se tenoient cois, salüa la Reyne, laquelle beut à luy, & luy presenta sa coupe, laquelle lors il changea avec sa lance, puis s'en retourna.

La

La Reyne apres son couronnement songeant à se marier, voulut se remettre tout a fait en ce chois à son Conseil, à fin que s'il en reüssissoit rien de mal, on ne luy peût imputer. Le cinquiéme d'Octobre en la méme annee elle convoque le Parlement d'Angleterre. Or pour n'obmettre rien de ce qui peut servir à la connoissance des choses étrangeres, & pour satisfaire à la curiosité de quelques-uns, j'expliqueray que c'ét que le Parlement d'Angleterre. Ce mot de Parlement est commun à plusieurs assemblees, on le void logé dans les Conciles, les compagnies souveraines de France sont ainsi nommees, & lors que pour des grans affaires en la premiere, & seconde race de nos Roys, les Princes étoient appellez pres du Roy, cela s'appelloit Parlement. I'espere un jour en quelque autre lieu l'expliquer mieus, & plus à propos qu'icy. Ce Parlement donc en Angleterre est une assẽblee de trois Etats, qui se tient tous les ans une fois, ou deus, ou trois, selon la necessité. On y appelle les plus grans Seigneurs lais & Clercs, Barons, Chevaliers, Sindics des villes & des communautez. Cette compagnie est divisee en deus chambres; la haute, & la basse: en la haute sont les Princes du sang, les Evéques, les Ducs, les Comtes, Marquis & Milords des plus anciennes maisons. En la basse, les Barons, Chevaliers, Gentils-hõmes, avec les Iuges superieurs des Provinces, Sindics, & Procureurs d'icelles. Sans l'approbation de ce Parlement les Roys d'Angleterre ne peuvẽt pour le fait du Royaume établir ny Lois, ny Statuts, ny Ordonnances, ny faire la guerre, ny la pais: Mais les Roys voyans que leurs desseins étoyent souvent interrompus, ne donnẽt entree à nul qui ne soit porté tout à fait à tout ce qu'ils desirent. Le Roy y assiste toujours en habit Royal le premier & dernier jour de l'ouverture, & leur propose ce qui est de son intention; & puis ceus de la haute chãbre mandent leur avis à ceus de la basse, pour sçavoir leur opinion, laquelle étant rapportee à la haute, ils arrétent l'affaire selon l'avis & le consentement cõmun. La Reyne dõc proposa le fait de son mariage au Parlement, lequel d'une commune vois cõsentit au mariage de Filippe d'Espagne fils de l'Empereur Charles, sous ces pactes, que la Reyne jouït avec luy de la Royauté, que les Lois & les privileges d'Angleterre seroyẽt gardez; que la Reyne auroit l'entiere

disposition des benefices, desquels la nomination seroit seulement en faveur des Anglois : que ce Royaume d'Angleterre ne s'entre-meleroit point de la guerre qui étoit entre l'Empereur & le Roy tres-Chretien : ny les étrangers appellez au conseil privé de la Reyne ; qu'on envoieroit d'Espagne en Angleterre tous les ans trente mil écus: Que le premier fils procreé de ce mariage seroit Roy d'Angleterre, & s'il y naissoit un second Prince, il seroit Comte de Flandres, renonçant avec cela au droit de la couronne d'Espagne en faveur du don des Pays-Bas, avec tous les droits que la couronne d'Angleterre pretend contre le Royaume de France pour la Guyenne ; Que les Anglois suivroient & donroient ayde & faveur à l'Empereur Charles cinquiéme, pour la conquéte de la Duché de Guyenne, laquelle étant conquise, demeureroit aus Anglois : Et quelques autres articles. En ce méme Parlement on fit plusieurs ordonnances pour le rétablissement de la Religion Catholique.

IV. *Les articles de mariage confirmez entre le Prince d'Espagne, & la Reyne Marie. 1559.*

L'Empereur voiant que tout avoit bien reüssi pour le Prince Filippe, dépécha en Angleterre les Comtes de Aiguemont, & de Lalain, & Nigri Chevalier de l'Ordre de la Toison, qui arriverent, l'an suivant, le dis-huitiéme de Ianvier. Ils firent ratifier au Conseil de la Reyne, les articles de mariage, & le quinziéme il fut proclamé en la grande salle de Vinceſtre. Plusieurs Milords portoient impatiémment de voir cette Princesse enlevee par un Prince étranger : Entre autres, le Prince de Devonshyre, qui étoit picqué de quelque esperance, crevoit de dépit de se voir fruſtré de son attente. Les chefs des rebelles furent Pierre Carré, Thomas Haviet, & le Duc de Suffolk : Celuy-cy étant en la tour de Londres prisonnier, fort malade, fut delivré de prison à la sollicitation de sa femme: luy étant deffendu de sortir de sa maison, & se ressentant puis apres de cet outrage, se ligua avec Carré & Haviet contre la Reyne : Le premier fut forcé de quitter l'Angleterre, & se retirer en France ; Mais Thomas Haviet la pressa de telle sorte, qu'il la fit presque perdre l'espoir de se pouvoir sauver. Il étoit Seigneur de Kain, & se trouvant en la Ville de Milathon, avec les Milords Harper, & Coulpel, & quelques soixante Gentils-hommes, il les corrompit tous par des paroles seditieuses qu'il tenoit contre le mariage

mariage de la Reyne, les faisant tous conjurer au salut du Royaume, & protester de mourir pour sa liberté : Il leur fit entendre que le peuple de Londres y étoit tout disposé. Apres qu'il eut gagné ceus-là, il les départ d'un côté & d'autre, bien que l'hiver fut fort rude & fâcheus, pour gagner le plus de gens qu'ils pourroient. Ce nom de liberté fut si agreable, que plusieurs le vont trouver demy armez, mais pleins de bonne volonté de le suivre à tous hazards : puis que c'étoit pour la deffence de leurs Temples ou on avoit mis l'exercice de la Religion Catholique, & contre un mariage d'un Prince étranger. Il eut bien tôt assemblé mille ou douze cens hommes, avec lesquels il se jetta dans la ville de Rocheſtre, laquelle il surprint par l'intelligẽce des habitans factieus: Il sejourna là quelque jour, ou il eut avis de ceus lesquels il avoit envoyé par les bourgs & villages qu'en un son de cloche il pourroit assembler huit mille hommes. Le Samedy vingt-septiéme de Ianvier les Capitaines de deus grans navires de guerre que la Reyne Marie avoit fait équipper à Guerlinguen pres de Rocheſtre pour porter le Duc de Bedfort, & le Comte d'Hoſter avec quelques autres Milords en Espagne, se vindrent rendre à Haviet, avec tout leur equipage, lequel tira de ces vaisſeaus quinze pieces d'artillerie de fonte, & quelques munitions.

V.

La Reyne s'arme cõtre un rebelle nommé Haviet, lequel l'assiegea dans Londres, mit tout en effroy, mais fut pris à la fin.

LA Reyne avertie de ce remuëment, fait levee de quelques gens de guerre à la haſte, & deſeignoit y envoier le Duc de Suffolk: mais l'ayant envoié querir, on trouva qu'ayant aprins ce tumulte de Haviet, & craignant d'être découvert, se sentant coupable, il s'en étoit fuy avec deus cens chevaus en la Comté de Warvich : ou soudain qu'il fut arrivé il fit proclamer sa fille Reyne d'Angleterre, & s'éforça d'entrer en une ville des principales du Royaume: mais le Cõte de Nuntinton que la Reyne y avoit depéché, empécha ses deſſeins, & rompit le coup de sa bonne fortune. Il ne songeoit qu'à élever sa fille, nourriſſant la cauſe de sa mort, comme le bois entretient le ver qui le ronge à la fin. Ce pauvre Duc ayant veu qu'on luy avoit refuſé l'entree de la ville, que perſonne ne suivoit son party, & que le Comte de Nũtinthon le suivoit de fort pres, ne sçachant ou s'en aller, & se voyant cerné de tous côtez, d'infinis dangers, départ son argent à quelques serviteurs

teurs qu'il avoit, & leur donne congé sans leur dire son dessein : Se voiant seul il suit la campagne, & en un lieu assez éloigné tremblant & craintif de mille apprehensions, s'aprochant plus de son desastre, plus il pensoit le fuyr: il prie un laboureur de luy donner quelque moyen de se pouvoir sauver. Cette téte qui desseignoit trois jours avant de partager l'Angleterre : à peine a-elle la commodité d'éviter son malheur. Le laboureur l'asseure de le guarentir plusieurs jours: il le meine de nuit dans un arbre creus où il le loge, n'aiant pour tous rempars que son écorce, où il luy portoit toutes les nuits des mets à la vilageoise : cependant un chacun étoit empressé à trouver ce Duc, & souvent passoit-on pres de luy sans pouvoir reconnoître qu'il se fût caché-là.

On fait crier par toute la Province qu'on donroit une bonne recompense à celuy qui le meneroit vers la Reyne, & une grande punition à qui le recelleroit : Ce villageois plus desireus du gain, que pressé de crainte de la peine, se delibere de le découvrir au Duc de Nuntinton ; Ainsi il part pour aller trouver ce Duc, sans pourvoir aus cõmoditez de son miserable prisonnier, lequel ayant demeuré deus jours sans manger, pressé d'une extreme faim quitta sa loge, & s'en alla au logis du laboureur: Celuy-cy arrivé vers le Duc de Nuntinton, luy rapporte qu'il sçait où est le Duc de Suffolk, & qu'il le mettra entre ses mains. Soudain une troupe de gendarmes suivent ce Paysan, & les ayans conduits en la campagne où étoit cet arbre, ils le cernent de tous côtez, ils le trouverent vuide : mais quelques-uns qui étoyent allez en la maison du Laboureur l'y trouverent, & le firent prisonnier, & de là le conduirent à Londres, pour y servir d'un piteus spectacle. La Reyne ayant veu qu'elle ne se pouvoit servir du Duc de Suffolk, depécha le Duc de Norfolk, avec son frere l'Admiral de Haward. Ils partirent de nuit, & se rendirent à Grevesines, qui est un Village sus la Thamise, sis mille pres de Rochester, à trente mille de Londres, où il sejourna, pour attẽdre le renfort des gens que la Reyne luy devoit envoier. Le Lũdy 29. de Ianvier, le Duc de Norfolk partit de Gravesines, avec huit à neuf cens chevaus, pour aller combattre Haviet: Etant arrivé pres du Pont de Rochester, il fut trahy par quatre des principaus Capitaines

qui

qui s'allerent rendre à Haviet, avec tous leurs soldats, abandonnant le party de la Reyne. Tellement qu'il fut contraint de se sauver à Gravesines. Cette nouvelle mit en effroy la Reyne, & son Conseil, lequel ne pensoit point que ce rebelle deut faire téte: la suitte de ce soûlevement qui ne paroissoit rien, se fit à la fin craindre. La Reyne étoit au Palais de Huictale, & voyant que ses forces qui ne pouvoient étre encore sus pied, luy manquoient, eut recours aus prieres. Elle depéche vers Haviet le Comte d'Astringues grãd Escuyer, & un heraut d'armes, pour sçavoir les raisons qui l'émouvoient à faire élever ses sujets contre elle; Que si le mariage qu'elle avoit contracté, leur déplaisoit, qu'il n'y avoit rien de fait; & que s'il vouloit mettre bas les armes, qu'elle luy faisoit grace, luy promettant de le recevoir, & le recompenser. Haviet qui croioit que cette susmission luy servît de victoire, répondit qu'il ne se laissoit pas piper à ces promesses flateuses, se souvenant qu'un sien Oncle avoit été surpris de la méme façon par le Roy Henry VIII. & executé à mort. Qu'il n'avoit point pris les armes contre la Reyne, mais pour maintenir l'hõneur de sa patrie. Que si elle vouloit qu'il s'allât rendre à elle, il desiroit qu'il pleût à sa Majesté de luy donner la garde de la tour, jusques à ce qu'elle fut mariee à quelque autre Prince Anglois. Qu'elle changeât quatre personnes de son Conseil, & qu'il eut la garde de sa Majesté. Ces conditions injustes aiant été rapportees à la Reyne, elle se delibera d'aller elle méme en public representer aus Anglois la perfidie de ce traître, ce qu'elle fit avec tant de Majesté, que les assistans changerent tous de resolution.

C'étoit une sage Princesse, qui se mõntroit toujours fort affable a son peuple, favorable à l'Eglise, agreable & douce à la Noblesse qui se plaît infiniment és caresses de son Prince. Sus la nuit les Ambassadeurs de l'Empereur se dérobant à l'Angleterre, monterent en un Navire, & firent voile à la faveur des tenebres. Haviet un peu trop lẽt en ses executiõs, ne parut pas devant Londres si tôt comme il falloit, aiant laissé refroidir le courage de cette tumultueuse populace, qui se repentant de ce qu'elle avoit premedité, prindrent une resolution de guarantir leur Reyne. En fin étant arrivé pres des murs de Londres, il se

campe aus faubourgs de Coudoüart, la riviere de la Tamise entre-deus. Le pont fut soudain coupé, & n'y eut nul moyen d'entrer par là, comme il avoit pensé. Le Duc de Norfolk surveillant à la cõservation de la Ville, change les gardes des portes, & prend toutes les clefs. Haviet qui s'étoit approché pres de Londres, avec deus mille hommes, croyant soudain y entrer par ses intelligences, ne perdit pas cœur, se voiant refusé, ny par les nouvelles qu'il reçeut de la prise du Duc de Suffolk: il congedie six ou sept cens hommes, comme luy étant inutiles: & avec le reste print la route de Quincethon, à dis mil de Londres, où il passa la riviere de Thamise, & força cinq cens chevaus qui gardoient le passage: & d'une extreme diligence il fut plutôt aus portes du château de Huicthale, où étoit la Reyne & son Conseil, qu'ils n'eurent eu le vent de la défaite de leur cavalerie. L'armee de la Reyne cependant s'approchoit, étant mise en ordre au dessus de saint Iames, *a l'avenuë dudit Haviet, lequel tête baissee* donna dedans cette trouppe, & gagna la muraille de saint Iames, passant par devant le Palais de la Reyne, se rendãt à la porte de la Ville, où il croioit étre reçeu, frappant du pommeau de son espee; mais il fut trompé: tellement que pour faire quelque belle retraitte, d'où la trahison de ceus de Londres l'avoit imprudemment engagé, il s'éforça de se rendre vers les siens, lesquels il avoit laissé en la campagne: mais luy étant impossible, il fut contraint de se rendre à un heraut, lequel luy promettoit son pardon. Il fut conduit aus Seigneurs du Conseil, qui par le commandement de la Reyne l'envoyerent en prison. Ses soldats furent taillez en pieces, & leurs Principaus Capitaines pris par le Comte de Pembruch. La Reyne voiant ce combat de la fenétre du Château de Vasmestre, animoit de sa vois ses Soldats, & de sa presence, & les reçeut la méme victorieus, & chargez de trofees. Quelques jours apres Haviet fut mis à quartiers, condamné comme criminel de leze Majesté, & pres de deus cens autres prisonniers furent pendus, afin que cette punition servît d'exemple aus autres. Ceus-cy étant executez, on mit sus le bureau la cause du Duc de Norfolk, accusé & convaincu d'avoir pris les armes contre la Reyne, & avoir fait proclamer de nouveau sa fille Reyne: Il est condamné à mourir.

rir. Et cette Reyne pretenduë Ieanne avec ſon mary Milord Guillefort, âgé de vingt ans, fils de Dudlei Duc de Northumberland.

Ce fut un piteus ſpectacle de voir mourir cette jeune Princeſſe: mais pour ôter cette épine de la courõne d'Angleterre qui eut peu faire beaucoup de mal à l'avenir: le conſeil la jugeant coupable du crime de leze-Majeſté, pour avoir été proclamee Reyne en ces derniers troubles: la condamna à avoir la téte tranchee. Cette jeune Princeſſe étoit aſſez excuſable, étant d'un trop bas âge pour contredire à ſon pere, & à ſon mary, qui luy mirent la couronne ſus la téte. On leur alla prononcer la ſentence l'un apres l'autre en diverſes priſons. Et ſoudain la Reyne envoia à la Princeſſe Ieanne un Theologien, pour tâcher à la convertir. Elle étoit fort ſçavante, inſtruite en la langue Latine & Greque: Elle ayant reçeu d'un aſſez bon viſage ceus qui luy pronõcerent la ſentence de mort, fit un ſemblable accueil à ce Theologien: & luy répondit que le tems étoit trop court pour vaquer à ces diſputes, ſe reſolüant de mourir en la Religion qu'elle avoit ſuccé avec le lait. Cette réponſe fut cauſe qu'il s'en alla demander à la Reyne qu'on retardât trois jours ſon execution, pour voir ſi on pourroit la vaincre, ce qu'il obtint facilement. Pendant on conduit ſon mary à la mort: & comme elle étoit en une gallerie, elle vid au deſſous le cors de ſon mary ſans téte, lequel on portoit en la Chappelle de la tour de Londres, pour l'enſevelir. Cet objet inhumain & cruel l'éfraia de telle façon, qu'elle tomba à la renverſe: mais reprenant ſes forces, & relevãt ſon courage elle commença à faire mille regrets, qui faiſoient tranſir le cœur des aſſiſtans, prononçant ces paroles. Il m'ét injuſtement interdit, cher cors, de dire un dous àdieu à tes ombres muettes: ſi eſt-ce que mon eſprit en dira d'infinis à ton ame. Tu m'as devancee, mais j'avãceray autant qu'il me ſera poſſible mõ bien, & ma felicité. Ie reſte pour la fin de nos miſeres, & tu as commencé de te reſſentir d'un eternel bonheur. Arréte un peu, belle ame, ne t'envole pas ſi ſoudain dans les cieus, attens que nous allions tous deus aſſociez à une ſemblable infortune, jouyr là haut d'une pareille gloire. Mon cœur eſt ſi ferme colé au tien, qu'il me ſemble qu'à ton départ tu en ayes arraché mon eſprit le raviſſant

à toy: Et si tu t'en vas, emporte quand & toy le desir que j'ay de te revoir: Allons, allons à ce supplice, plus dous que ces langueurs, & plus souhaittable que mille vies, puis qu'il m'ouvre le chemin de l'immortalité. Qu'attend-on maintenant, pourquoy dilaye-on: que peut-on esperer de moy, atterree du souvenir d'une si rude perte parmy le desespoir de me voir rester seule? me veut-on punir en me laissant mourir dans une languissante vie, pire que mille morts? Cette tristesse qui l'a détournoit de toute autre pensee, que de celle de son desastre, empécha que pendant ces trois jours ce Theologien ne peut rien avancer pour la Religion. Le Gouverneur de la tour de Lõdres qui l'avoit souvent visitee, la pria avãt d'aller à la mort, de luy laisser quelque memoire d'elle. Cette sçavante Princesse prenãt lors un petit livre, y écrivit ces belles paroles: celles-cy en Grec, La mort, disoit-elle, servira de tourmẽt à mon cors pour sa faute: mais mon ame justifiera devant Dieu en la vie eternelle toute son innocẽce: En Latin elle écrivit ainsi; Si la justice a pouvoir sur mon cors, mon ame aura quelque puissance en la misericorde divine: Et puis en Anglois ces mots: Ma faute, & mon erreur merite bien la mort, mais ma seule innocence doit meriter quelque pitié, & quelque excuse envers le monde. Le lendemain elle fut cõduite au suplice dans la méme tour; étant conduite sus l'échafaut, où elle alloit sans contrainte, elle demanda de mourir, non par l'espee qu'on luy avoit preparee: mais par la hache dont son mary étoit mort. Elle dit aussi qu'on avoit tort de la faire mourir étant enceinte de cinq mois, ce qui fut trouvé veritable apres sa mort. Et prenant le Docteur Catholique par la main, le remercia de sa peine, & de l'honneur qu'il luy avoit fait, l'assistant à sa derniere heure, l'asseurant que ce peu de jours l'avoient plus ennuié, que la mort ne l'avoit épouvantee. Apres avoir demandé pardon à la Reyne, & l'avoir donné à l'executeur, elle se jetta à genous pour faire sa priere, laquelle étant achevee, elle recommença quelques regrets qui finirent en la joye qu'elle avoit d'aller voir son mary, pour revivre avec luy en un plus heureus siecle. Et lors dénoüãt sa belle & blonde chevelure, elle en fit un bandeau funeste, & soudain le bourreau luy coupa la téte, avec une extreme compassion de ceus qui la virent mourir.

La

LA Reyne se voyant en repos, & hors de ces alarmes, fut émeuë a faire justice des autres prisonniers criminels de leze-Majesté, & des heretiques. Elle commet Etienne Gardinier Evéque de Vincestre associé à Tonstal, Boner, Heth, Day, & Veston, qui ayant fait assigner a trois briefs jour Nicolas Ridlei, qui du tems d'Edouard VI. avoit été nommé Evéque de Londres, Hugues Latimer Evéque de Worcestre, & Thomas Cramver Archevéque de Canterbury, les firent mettre tous en prison en la tour de Londres: Tous lesquels furent menez à Oxone dit Oxfort Vniversité pour disputer là de la Foy. Ridlei, qui avoit quelque connoissance de la Theologie, disputa fort & ferme contre les Catholiques; & ne se rendit jamais: Latimer ne fut pas si rude: En fin apres une longue & inutile dispute, les Iuges établis par la Reyne s'assemblerent en l'Eglise nôtre Dame, & là prononcerent la sentence par laquelle ces trois furent retrenchez de l'Eglise cõme membres pourris. Le President Veston parlant à chacun à part, les sollicita, mais en vain, de souscrire aus ordonnances de la Reyne. Le lendemain on fit une publique processiõ portant sous un poile le sacré cors de IESVS-CHRIST, afin d'impetrer de sa Majesté divine quelque soulagement en son Eglise. L'Evéque de Lincolne tenta une autre fois Ridlei le dernier jour de Septembre l'an 1555. mais il demeura obstiné en son heresie, & Latimer de méme, lesquels ayant été degradez le 1. jour d'Octobre, furent puis apres brûlez, convaincus d'infinis blasfemes, prononcez contre Dieu, aussi coupables que les anciẽs heretiques, desquels ils ont tiré leurs fausses opinions. Quant est de Thomas Cramver, son pere s'appelloit aussi Thomas Cramver du Pays de Nortingam, & sa mere Anne de Harfeldam: Il fut successeur de Guillaume Wauram en l'Archevéché de Canterbury. Ce fut luy qui prononça la sentence du divorce de la Reyne Catherine, & qui dõna l'entree au schisme d'Angleterre. Ie me serviray en cette histoire des livres profanes des Huguenots, qui n'ont pas honte de mettre comme une gloire extreme parmy leurs pretendus & faus martyrs, le plus scelerè & corrompu apostat qui ait jamais été en Angleterre, & remplir le nombre de leurs saints, qui n'ont rien de saint que le nom qu'ils leur donnent injustement de ceus qui sont morts en une heresie diffe-

VI.

L'Archevéque Thomas Crãmver qui avoit prononcé la sentence du divorce de la Reyne Catherine fut brûlé tout vif en Oxone, & Latimer & Ridlei Evéques.

differente à la leur, y mélant aussi bien les Athees que les plus reformez Calvinistes, aussi sont ils freres germains. Quelques Anglois ont écrit, entre lesquels est le Docteur Theorden, que Cramver voiant que la Reyne Marie remettroit la Religion Catholique en son authorité, promit, pour se remettre en grace, de dire une Messe aus funerailles du Roy Edouard VI. mais depuis ayant veu que cela ne luy avoit point profité, & que les siens l'avoient trouvé mauvais, frustré du pardon qu'il esperoit avoir, & perdant le credit envers les heretiques: il fit une haute & claire protestation, qu'il n'en avoit jamais parlé, faisant à ce dessein imprimer quelques cayers qu'il fit courir par les assemblees secrettes des Schismatiques. La Reyne ayant sçeu cela, & ce livret aiant été porté aus Seigneurs du Conseil, qui reconnurent sa malice, & son imposture, le fit mettre en prison en la tour de Londres, & le declarerent outre cela criminel de leze-Majesté, duquel la Reyne luy donna son pardon. Vn peu apres convaincu d'heresie, & d'étre le chef de ce schisme, il fut condamné à étre brûlé tout vif. Apres cette sentence, il fut envoié à Oxone, pour disputer en l'Vniversité, afin qu'on tâchat à le convertir à l'Eglise, & le ramener au giron de l'Epouse de Dieu. Ce fut le seiziéme Avril mil cinq cens cinquante quatre qu'on donna deus jours à Cramver: un pour rédre aus Catholiques, & l'autre pour agir contr'eus. Weston prolocuteur, comme parlent les Anglois, Presidents en cette dispute, le mena si rudement, & luy dit tant de belles raisons, que Cramver ne peut si bien se defendre, qu'il ne restât vaincu, & avec luy toute la nouvelle Theologie des nouveaus Evangelistes qui s'appuioyent tous sus ce pasteur vray imposteur, lequel ils croioyent inébranlable. Il étoit prest de changer de foy, mais il étoit arrété par quelques respects mondains (lacs qui arrétent & gehennent ceus qui s'y laissent prendre d'une telle façon, qu'ils ne s'en peuvent deprendre.) A ces legeres difficultez on luy répond, que s'il reconnoît la verité, il ne doit rien craindre: Que l'Eglise luy ouvrant les bras, nul ne luy fermeroit le cœur: Qu'un chacun seroit bien ayse de sa conversion, pourveu qu'elle fut veritable. Qu'il ne faut point jetter les yeus vers la terre en ce qui touche le Ciel, & que si on étoit enyvré

des

des grandeurs du monde, qu'on ne feroit que chanceler. Cramver apres avoir long temps combattu en soy-méme, se resoud à la fin de quitter l'Heresie; ainsi il proteste haut & clair que rien que la verité ne le fait changer, qu'il reconnoît volontairement son erreur: mais toutefois dit qu'il veut songer à sauver & son cors, & son ame. Il jure de ne renoncer jamais publiquement à son Heresie, qu'on ne luy fasse pardon de tout ce dont on l'avoit rendu coupable au Conseil de la Reyne. Tous les Docteurs Catholiques desireus de son salut, & de l'avancement de leur religion, luy font une solemnelle promesse d'obtenir sa grace: Sous cette asseurance il abjure l'heresie entre les mains de Henry Sidal, & Iean de Villegarcine Espagnol, & signe de sa main cette abjuration, laquelle fut imprimee en ces mots.

Abiuration de Thomas Cramver.

IE Thomas Cramver renonce & rejette à toute l'heresie de Luther & de Zuingle, ensemble à toute doctrine contraire à la pure & saine doctrine. Outre je confesse & croy fermement une sainte Eglise Catholique, hors laquelle il n'y a point de salut: de laquelle je reconnois l'Evéque de Rome chef souverain, lequel je confesse étre le grand Pontife, & Pape Vicaire de IESVS-CHRIST.

Sous les especes de pain & de vin, est veritablement contenu au Sacrement de l'Eucharistie, & que par vertu divine le pain vient à se convertir, & transubstantier au cors, & le vin au sang propre du Redempteur. Et quant aus autres sis, je croy le méme, comme je fais en celuy-cy, tout autant que l'Eglise Romaine en croit & en tient. Au surplus, je croy que le Purgatoire est veritablemẽt le lieu où les ames des trépassez sont tourmẽtees pour un tems. Et que l'Eglise prie saintement, & en salut pour icelles ne plus ne moins qu'elle prie les saints. Bref je tien, & maintien entierement tout ce que l'Eglise Catholique & Romaine tient: & me repens d'avoir jamais autrement fait. Priant Dieu de bon cœur qu'il luy plaise me pardõner ce que j'ay méfait envers luy & son Eglise: & prie tous Chretiens de prier pour moy. Quant à ceus qui ont été seduits par mon exemple ou doctrine, j'ay pareillemẽt à les prier par le sang de IESVS-CHRIST, qu'ils retournent à l'unité de l'Eglise, & disent tous ainsi, afin qu'il n'y ait point de schisme entre nous. Finalement que comme je veus

étre

être sujet & obeïssant a l'Eglise de Iesvs-Christ, & de son souverain chef: ainsi me soumets-je à Filippe, & Marie Roy & Reyne d'Angleterre ensẽble à toutes leurs lois & ordonnances priant Dieu m'être témoin, cõme ce que j'ay dit & confessé, je ne l'ay fait ne pour complaire aus hommes, ne de peur que j'aye de leur déplaire, ains l'ay fait de mon propre mouvement & vouloir, tant pour le salut de ma conscience, que pour celle des autres. Cette heureuse conversion fut soudain imprimee & publiee par tout, signee de Thomas Cramver, & de deus Theologiens Catholiques: Vn chacun s'en réjoüit, & en rend graces à Dieu. La Reyne Marie particulieremẽt en reçeut une joye infinie, voyant un si sceleré homme, ramené à l'Eglise à la fin de ses jours. Elle ne voulut pas pourtant retracter l'arrét qui avoit été donné contre luy, quelque instance qu'en fissent les Theologiens, qui l'avoient retiré de l'enfer, ny luy donner sa grace, puis qu'il avoit été l'autheur du schisme d'Angleterre, & promoteur de toutes les heresies qui s'étoient glissees en ses terres, lesquelles luy avoient pensé arracher la couronne de dessus la téte. Les pauvres affaires de Cramver, écrivent les heretiques, étoient lors en une bien grande perplexité, ne pouvant avoir recours ny a sa conscience, *laquelle il avoit si malheureusement* blessee, ny aus adversaires, lesquels il avoit contentez en toutes choses. Envers les gens de bien (ils entendent les heretiques) il ne se pouvoit exemter qu'on ne le tint en une fort mauvaise reputation. Envers les méchans il ne pouvoit faire ou empécher qu'il ne leur fut publiquemẽt suspect de parjure & d'infidelité. I'emprunte ces paroles Huguenotes, des livres les plus abominables que l'heresie ait produit, pour faire voir le jugement qu'ils font eus mémes, de ceus lesquels ils appellent martyrs, & des dépoüilles desquelles le diable fait trofee. Le Conseil d'Angleterre pressant la Reyne assez portee à cette volonté, de le faire executer, envoie chercher le Docteur Col, auquel elle commanda de se preparer pour faire un sermon au peuple, à la mort de Cramver. Col ayant reçeu cette commission, va trouver Cramver en la prison, & luy demande s'il continuë toujours en sa resolution: & discourant avec luy, le confirme d'autant plus en la foy: Cramver luy répond que plus il y songe, plus il s'affermit par la grace di-

vine,

vine, & reçoit en son ame une extreme consolation, de se veoir du nombre des Catholiques. Le lendemain de bon matin Col étant retourné en la prison, donnant le bonjour a Cramver, le tente encores sus ce sujet, & le conjure de ne s'ébranler jamais, ains demeurer ferme en la foy de ses peres; & continuant sus les miseres du monde; & comme il n'y avoit rien d'asseuré que le Ciel, ou toutes nos esperances devoient ancrer. Cramver qui ne pouvoit lire clairement dans ces discours, jugeoit pourtant qu'il y avoit quelque trouble, & qu'il bastoit mal pour luy: si est-ce qu'il fit les mémes protestations de vivre & mourir en Catholique: mais comme il étoit necessaire qu'il sçeut sa condãnation, on luy fit dire que sa mort étoit proche, n'étant plus tems de penser à la vie. Cette nouvelle inopinee le porta d'une extremité a une autre; & comme les choses qu'on pense devoir moins arriver, frapent nôtre ame d'un plus rude coup, & nous troublent davantage: ce miserable fut si éperdu en l'aprehẽsion de la mort, que son jugement, sa conscience, & sa raison fut soudain renversee: étant seul, & combattant en soy-méme au milieu de ces frayeurs, & de ces irresolutions, on l'entendit s'écrier, & parler a soy-méme.

Exclamation de Cramver.

Miserable (disoit-il, furieus, & tous hors de soy) prepareray-je un double triomfe a ceus qui voulant me sauver, recherchent ma ruyne? Serviray-je de butte a leur rage, lors que je ne butte qu'a me retirer des erreurs ou j'ay toujours vécu? d'une main ils m'offrent la vie, & de l'autre ils me donnent la mort: & cependant comment pourray-je embrasser l'un & l'autre? Non, il faut que je me perde, pourveu qu'ils n'y aient nul gain. Ils rõpent leurs promesses, je veus fausser la mienne & ne leur donner point cet avantage de m'avoir gaigné, & de m'avoir perdu en méme tẽs. Il faut que je meure, mais mourant il faut aussi que j'étouffe, & fasse perir ces beaus trofees qu'ils élevẽt en l'Eglise pour ma conversion. Ce sera redonner le cœur à ceus qui perdãt le courage en ma perte, n'eussent librement plié le col sous le joug de l'Eglise, & lesquels j'armeray à ma mort, pour vanger l'injure qu'on me fait. Ainsi il se resoût de retourner à son vomissemẽt, & dépité contre son malheur, il deteste le ciel & la terre, & conjure sa propre damnation. Il n'étoit pas si ferme attaché aus raisons

qu'on

qu'on luy avoit fait goûter pour le retirer de l'heresie, que ce dernier desastre ne le fit retomber en sa premiere offense. Se voiant perdu il n'ouvre ses yeus qu'à sa perte, & pense avoir beaucoup d'honneur de ravir la gloire de sa conversion à l'Eglise Catholique. Il écrit une oraison qu'il devoit faire a Dieu, & une exhortation au peuple, & les mit dans son sein.

Sus les neuf heures arriverent les Seigneurs Thamo, Brigge Browne, & quelques autres Officiers de la justice, qui vindrent prononcer à Cramver l'arrét de sa condemnation, & soudain on le fit sortir de la prison pour le conduire en l'Eglise nôtre Dame, pres l'Vniversité en la ville d'Oxone, ayant à son côté deus Religieus qui prioient Dieu en l'accompagnant. Comme ils arriverent à l'entree de l'Eglise, ils chanterent le Cantique, *Nunc dimittis*: & puis le conduisirent au lieu du supplice. D'un côté étoit la chaire du Prêcheur, & vis à vis l'échafaut sus lequel Cramver étant monté, s'assit sus une chaire, vétu d'une méchante robbe, couvert d'un vieus bonnet rond, bel equipage d'un grand Heresiarche, primat d'Angleterre. Glorieus spectacle pour l'Eglise, qui met le pied sus la téte du serpent, qui pense envenimer tout de son mortel poison. Etant monté sus le theatre, on le fit seoir, & le Docteur Col commença son sermon, discourant sus le sujet qui avoit émeu la Reyne de le faire mourir. Pendant ce discours, Cramver pleurant & lamentant, môntroit une face troublee, en laquelle on pouvoit lire le desespoir de son ame. Col, achevé, luy dit que pour la satisfaction de ses fautes passees, il avoüât ses erreurs en public, & fit son abjuration devant tous: Lors Cramver tira de son sein une oraison qui sentoit le Catholique, laquelle il leut mot a mot, & puis il fit une harangue au peuple, sus la fin de laquelle poussé d'une fureur il dit plusieurs choses indignes d'étre recitees: & protesta que toutes ses abjurations avoient été faites contre sa conscience, & pour le desir qu'il avoit de sauver sa vie, coupable de la plus grande infidelité qu'il étoit possible. Les Docteurs Catholiques qui voioyent que le dépit de se veoir trompé en son esperance le jettoit à ce desespoir, tâcherent de le distraire, l'exhortant à la patience, & à continuer en la Foy Catholique. Mais cet homme possedé du diable, ayant aban-

abandonné son ame à l'infidelité, mépriſa aiſément toutes leurs conjurations, prononçant mille & mille blaſfemes contre Dieu. En cette obſtination on le fait deſcendre de ce theatre, & fut conduit au poteau où il devoit être brûlé: Il ſe dépoüilla luy méme: & comme on le lioit, hauſſant la main il dit qu'elle paieroit la premiere la faute qu'elle avoit fait, de ſouſcrire à cette abjuration. Soudain on met le feu à l'entour, dãs lequel auſſi tôt il avança la main, & fut bien tôt conſommé du feu. Ceus qui aſſiſterẽt à ſes derniers ſouſpirs ont témoigné que lors qu'il ſentit les flammes, il fit des cris horribles, & prononçoit contre le ciel mille paroles d'un homme deſeſperé, finiſſant ſa vie auſſi malheureuſement, qu'il avoit malheureuſement vécu.

LES HERETIQVES BANNIS D'ANGLETERRE PAR LA REYNE MARIE. L'ARRIVEE du Prince d'Eſpagne en Angleterre. Et ſes Noces. Le ſoin qu'il eut de l'Egliſe. L'abſolution des Anglois, & l'obeyſſance que le Royaume préta au S. Pere.

CHAPITRE IX.

1. *Vne Profeteſſe Zuinglienne. Les Heretiques bannis d'Angleterre.*

2. *Ceus que le Roy Henry fit Prétres, chanterent la Meſſe sãs étre ſacrez par un Evéque qui eut authorité. Le Cardinal Polus en Angleterre.*

3. *L'arrivee du Prince d'Eſpagne en Angleterre. Et ſes Noces.*

4. *Le Prince d'Eſpagne Roy d'Angleterre, convoque le Parlement pour le rétabliſſement de l'Egliſe, & ce qui fut ordoné. Et l'abſolution que le Legat donna au peuple.*

5. *La prudence du Cardinal Polus à manier les Anglois, pour les biens de l'Egliſe, qui devoient étre rendus: Et les Prétres mariez.*

6. *L'obeyſſãce prétee au S.P. Conjuration découverte.*

1. *Vne Profetesse Zuinglienne. Les heretiques bannis d'Angleterre. S. Aug. liv. des heres. cha. 27. S. Hier. ep. à Ctesiph.*

NOvs ne sommes pas sortis de ces sanglants exploits : le bras de la justice est encore en l'air pour punir en Angleterre une Profetesse des Protestans: Les Pepusians avoient les leurs: Montanus a eu la sienne ; Marcion la sienne, Zuingle aussi la sienne; laquelle tâcha de mettre en credit sa Religion, par une subtilité qui fut decouverte. Les Ministres gaignerent une femme nommee Elizabeth Cofta, au fausbourgs de Londres, de la ruë saint Martin : & luy ayant donné un tuyau d'airain long de dis ou douze pieds, gros comme une plume, l'accommoderent a travers une vieille muraille en sa chambre, répondant sus la ruë, si dextrement accommodé, qu'on ne pouvoit en reconnoître rien : Par ce tuyau elle parloit, & disoit plusieurs choses contre la Religion, & le mariage de la Reyne : menaçoit l'Angleterre de grans malheurs. Ceus qui passoient s'arrétent à cette vois, sans pouvoir sçavoir d'ou elle naisoit. Ce bruit augmente, chacun y vient par curiosité, comme a quelque oracle : le peuple grossier qui oyoit sortir de ce mur une vois, sans veoir rien, croyoit qu'il y avoit quelque esprit dans les pierres. Cela croissant, alla si loin, qu'il s'y assembla plus de trois mille personnes : parmy ceus-là les Heretiques qui avoient forgé cette invention, alloyent semant des bruits, interpretans les sentences qu'elle prononçoit. Le Maire de Londres & les Aldremens aiant ouy cela le rapporterent aus Seigneurs du Conseil, lesquels delibererent qu'on foüilleroit la muraille, & la mettroit on à bas. On trouve le tuyau, & celle qui l'entonnoit : elle est interrogee, elle découvre ceus qui l'avoient induite. Sanderus écrit, qu'on luy pardonna: mais ceus qui m'ont donné des memoires de l'Angleterre, écrivent qu'elle fut condamnee a la mort.

La Reyne aiant assez veillé à la conservation de sa couronne, laquelle elle affermit le mieus, qu'il luy fut possible, ne s'endormit pas en cette tranquillité, mais songea davantage a rétablir la Religion Catholique : Elle fit un Edit par lequel elle chassa plus d'heretiques d'Angleterre, que deus grosses armees n'eussent sçeu faire ; elle ordonna que tous les étrangers qui n'avoient aucune charge pu-

ge publique, & qui n'étoient bourgeois sortissent hors du royaume dedans trois jours. L'Angleterre fut lors purgee de plus de trente mille heretiques, qui du regne de Henry s'étoyent retirez en ce Royaume de tous côtez, comme dans un azile. On proposa au Parlement si on feroit brûler Pierre Martyr, pour avoir par sus tous raporté beaucoup plus au schisme d'Angleterre qu'aucun autre heretique: toutefois parce qu'on trouva qu'il étoit allé en Angleterre avec sauf-conduit, on luy permit de s'en retourner. Ce méme Parlement ordonna que le cors de Bucer ensevely à Cambrige, seroit tiré de terre, & brûlé avec celuy de Paul Fagie: & les os de la femme de Pierre Martyr seroient jettez sur un fumier à Oxfort; ce sont les lois du Royaume faites contre les heretiques, desquelles le Roy Henry VIII. se rendit luy-méme l'executeur, lors qu'il composoit son livre contre Luther. Rien n'étoit en un commencement si florissant que l'Eglise Angloise, les chaires étoient remplies de grans Predicateurs: & les Academies de celebres personnages. Les Heretiques en grondoient, & comme raconte Ribadeneira, ils tenterent par diverses fois a massacrer publiquement ces saints hommes a cous de pistolets.

11. *Ceus que le Roy Henry fit Prétres, chantent la Messe sans avoir été sacrez par un Evéque qui eut authorité. Le Cardinal Polus en Angleterre.*

En ce triomfe solemnel tous les Prétres, Curez, Chanoines, & autres qui avoient été appellez à ces charges par Henry VIII. sans pouvoir ny authorité, sans consideration, se jetterent aus Autels, dirét la Messe, & firent tous les offices du Sacerdoce: qui fut une erreur bien grossiere, & qui porta un grád coup: depuis toutefois ayant reconnu leur faute, ils en ont fait penitéce. Si est-ce qu'on peut croire que Dieu ayant été griévemét offencé en cela, retira sa grace de dessus l'Angleterre, & ne luy laissa pas jouyr de ce bon-heur. Le 18. du mois de Mars, la Princesse Elizabeth accusé par Haviet, fut envoiee prisonniere en la tour de Londres le 27. Avril, le Milord Iean Grei, frere du Duc de Suffort, eut la téte trenchee. Et les douze hommes de l'Hôtel de ville aiant condamné à la mort Iames Scioffs, Ninther, & Nahan, & aiant élargy cóme innocent de la conspiration le Milord Fragmarthon, furent faits prisonniers par commandement de la Reyne comme s'ils étoyent forcez de suivre en la justice ses commandemens. Cette nation est fort cruelle, tellement qu'ils ne font nul état

des meurtres, ny de voir les têtes de leurs ayeus fichees au bout d'une lance au haut d'une tour. Vn Seigneur de marque m'a dit, que plusieurs fois passant à Londres sus le pont, avec le Milord Suffolk: ce Duc levant la téte en haut, disoit sans honte, Voila la téte de feu mon Pere que Dieu absolve, la voyant au bout d'une lance, perchee sus une tour. Ils ne rougissent pas à la rencontre de ces objets, tant ils sont accoûtumez à ces spectacles. La Reyne voulant donner un plus ferme avancement à l'Eglise de Dieu, dressa une supplication au Pape Iule III. par laquelle elle prioit sa Sainteté de vouloir envoyer en Angleterre le Cardinal Polus, afin qu'il peut affermir ce qu'elle avoit commencé. Le saint Pere, qui ne vouloit pas hazarder ce grand personnage, delegua son Chambrier François Comendon, qui depuis fut Cardinal, vers la Reyne Marie, à fin de sçavoir au vray comme alloient les affaires d'Angleterre, desquels il fit quelque tems apres son rapport au S. Pere, lequel fit le Cardinal Polus son Legat a latere; & selon la requéte de la Reyne de pardonner à ses sujets le schisme, luy protestant l'obeyssance deuë au Siege Apostolique. Le Pape luy envoya l'absolution pour tout le peuple Chretien d'Angleterre. Le saint Pere donne charge encore au Cardinal Polus de voir l'Empereur, & traiter la pais entre luy & le Roy tres-Chretien. Cette legation le détourna fort: Car l'Empereur ne vouloit point du tout que le Cardinal Polus revint en Angleterre, que le mariage de son fils Filippe, & de la Reyne Marie ne fut parachevé. Le cinquiéme jour de May le Parlement s'assembla pour ratifier les articles de mariage, & pour aviser aus ceremonies qui devoient étre faites à son arrivee. La Reyne qui attendoit ce jeune Prince, & devoit aller le recevoir bien loin, craignãt que durant cette fête ceus de Londres ne remuassent quelque chose en faveur d'Elizabeth, la fit tirer de la tour, & conduire par eauë à Richemont, & de la au Château de Nolstoch, où elle demeura long tems captive, pendant que tout le reste étoit en joye: La Reyne se prepara d'aller recevoir à Vincestre le Prince d'Espagne, & parce qu'on est souvent curieus de sçavoir les rangs que tiennent les Ambassadeurs des Princes, je marqueray icy une occurrence qui sert a ce sujet. Soudain que la Reyne fut partie de sainte Iames pour aller

aller à Vincestre, les Seigneurs de son Conseil envoierent vers le sieur de Noüailles Ambassadeur de France pour le prier de leur part de ne trouver pas mauvais s'ils ne le convioyent pas à ces ceremonies Royales avec les autres Ambassadeurs, & qu'on ne faisoit cela que pour eviter quelque scandale, a cause que celuy du Roy des Romains s'y devoit trouver: ce qui étoit une fois arrivé du tems du Roy Henry VIII. Le sieur de Noüailles qui étoit magnanime à disputer l'honneur de son Prince, leur répondit soudain; qu'il n'avoit jamais ouy dire que le Roy tres-Chretien ne fut en toutes choses, & en tous tems preferé au Roy des Romains, auquel il ne cederoit jamais. Toutesfois qu'ayant deliberé de complaire à la Reyne, il suyvroit l'avis de son conseil, & ce qui luy étoit mandé, ayant bien toutefois desiré de luy rendre en cet endroit l'honneur qui appartenoit à sa Majesté, de la part de son Prince.

III. *L'arrivée du Prince d'Espagne en Angleterre, & ses Noces.*

CHACVN craignoit quelque remuëment: car le peuple murmuroit contre ce mariage, & se plaignoit de voir que leur Reyne contre sa promesse épousoit un Prince étranger, qui ne desiroit autre chose sinon mettre un pié dans cet état pour l'ajoûter à l'Empire Espagnol. Ceus du Conseil d'Angleterre, pour donner quelque asseurance au peuple, de l'affection que le Prince Filippe avoit à leur bien, firent dresser une plaisante Genealogie de Iean de Guand Duc de Lancastre, fils du feu Roy Edoüard III. tirant son extraction de la maison Royale d'Angleterre, & ajoûtant les Leopards & les fleurs de lys Angloises aus écussons de la maison d'Aûtriche. Ce fut une invention pour flatter la crainte qu'ils avoient, & les faire endormir sous ces fainctes: mais cela ne servit gueres, voire donna de la deffiance aus plus mutins, voyant que c'étoit un mâteau dont ce Prince couvroit son ambition d'acquerir le Royaume d'Angleterre. Le Vendredy douziéme jour de Iuillet 1554. environ deus heures apres midy le Prince d'Espagne partit du port de la Coulloigne, & fit voile vers la terre desiree. Il s'embarqua (à fin de particulariser un si celebre départ qui sembloit agrandir l'Empire de la maison d'Espagne, par la conquete de ce Royaume) sus un Navire Biscain de trois cent tonneaus, auec cent ou six vingts autres qui avoyent été retenus aus havres d'Espa-

gne, & le reste de l'équipage étoit conduit par des hurques de Flandres a dixhuit mil d'Angleterre. L'Admiral l'attendoit avec dis ou douze vaisseaus, lequel envoya une pinasse vers le Prince, l'avertir qu'une flotte de deus cens navires François avoit paru en pleine mer, accompagnez de vingt-cinq autres navires de guerre. Quoy que son armee fut pres d'Angleterre, il fit deffendre a tous de ne le saluër à coups d'artillerie, de peur que les François ne reconneussent ou ils étoient : de vray il leur eut été aisé de les vaincre tant ils étoient affoiblis de la mer. Le Iœudy dis-neuviéme de Iuillet il vint surgir entre l'isle Douychet, ou se perdit, pour un mauvais augure, un grand vaisseau Florentin. Il ne prit pas terre lors, mais demeura dans son vaisseau, ne se croyant fort asseuré, ayant sçeu qu'on avoit tiré quelques coups de couleürine sus la queuë de son armee en signe d'alegresse. Son armee étoit de sis a sept mille hommes, laquelle le lendemain il renvoya en Flandres, sans qu'il permit de décendre qu'à ceus de sa maison : ne voulant pas entrer à main armee en possession d'Angleterre, ou la pais & l'amitié le portoit si favorablement. Sur le midy les Milords Anglois, le Chancelier, le Comte d'Arondel, d'Erby de Schirosbery, de Guembroug, de Hotinthon, & tout le Conseil privé de la Reyne, avec plus de deus mille chevaus le vindrent recevoir, le salüant comme leur Roy & leur maître. Il leur fit de beaus & riches dons. De son navire, ou ces seigneurs Anglois l'étoient allé trouver comme pour ôtage, il se mit dans un autre vaisseau peint & fait expres, & s'en alla décendre dans le port Hamptonne, ou le Milord Bron Vicomte de Montagu luy fit une harangue en Latin, luy prétant le serment de fidelité. Le Lundy suivant vingt-huitiéme il arriva a Vinceſter ou la Reyne l'attendoit, & fut logé à l'Evéché. Il alla salüer la Reyne en ceremonie, & le lendemain plus privément. Et ainsi comme il étoit avec elle, arriva un Gentil-homme de la part de l'Empereur son pere, qui luy donnoit les couronnes de Naples & de Hierusalem. Le Mercredy vingt-cinquiéme Iuillet les noces s'accomplirent avec beaucoup de ceremonies, lesquelles j'ay toutes écrites par un Gentilhomme qui étoit avec le sieur de Noüailles Ambassadeur de France; je les lairray pour étre éloignees du schisme

que

que je traite. Ie remarqueray des principales particularitez, comme celle cy. On avoit dressé dãs l'Eglise un theatre d'où l'Evéque de Vinceſtre fit une harangue au peuple en trois langues, Latin, François, & Anglois. La furent presentez les articles de mariage au Prince Filippe, qui les ratifia, & les titres superbes de leurs Majestez furent proclamez dans la nef de l'Eglise par un Heraut. Le reste des ceremonies de si celebres Noces furent petites.

Ie ne m'arréteray pas en la description des arcs triomfaus qui furent dressez à Londres le jour de l'entree du Roy, bien que je sçache que le Lecteur y prendroit plaisir, comme en la description de ces geans qui furent élevez en bosse à l'entree du pont, du côté du fausbourg, de voir l'arc triomfal que ceus de la Germanie dresserent, où ils representoient quatre grans Capitaines Romains, & par dessus Filippe. Celuy de la Ville qui avoient peint les quatre Filippes de la maison de Bourgõgne, & ce Filippe par dessus. Mais le plus superbe triomfe fut que la Crois qui avoit été rompuë en la ruë de Gipsy, du regne de Henry VIII. fut remise sus, & au dépens de la Reyne, laquelle y emploia dis mille écus: elle fut toute doree. C'ét là que les thresors étoient bien emploiez. Pres de l'Eglise saint Paul, ils éleverent un arbre, és branches duquel étoit peinte la Genealogie dont nous avons cy devant parlé de Iean de Gand, Duc de Lanclastre, à fin que cela servît d'histoire aus ignorans: Car les tableaus sont des histoires muettes, dans lesquels nos yeus lisent ce qu'ils nous expliquent en leurs traits. Ie me contenteray, laissant ces pompes, de dire que le Roy Filippe fit son entree à Londres, le 17. jour d'Aoust, & alla descendre de cheval, accompagné de la Reyne Marie, à l'Eglise de S. Paul, où l'Evéque de Londres les receut, & le Doyen luy fit une harangue, l'exhortant à vaquer au rétablissement de l'Eglise, & à la conservation des Privileges du Royaume de Angleterre, cela fut aus Fausbourgs de Londres, & de là ce Prince fut conduit au Palais de Huicthalle, où ie ne m'amuseray point à décrire les festins & les ceremonies. Depuis l'avenement à la courõne d'Angleterre du Prince Filippe, le Roy envoia le Prothonotaire de Noüailles en Angleterre pour salüer de sa part ce nouveau Roi, & se cõjouyr avec la Reine de son mariage. La Reine reçeut cette

ambassade avec beaucoup d'affection, & le congedia avec cette lettre, en laquelle nous remarquerons la forme d'écrire des Roys Anglois, qui semble avoir été laissé des mains de cette nation, laquelle a long tems regenté en Guienne, au Parlemẽt qui écrit presque de méme forme au Roy, si ce n'ét qu'il y ajoûte quelque autre parole. Cette lettre de creance parloit ainsi.

Tres-haut, tres-excellent, & tres-puissant Prince, nôtre tres-cher & tres-aymé frere & cousin, à vous, tant que faire pouvons, nous recommandons. Nous avons entendu tãt par les lettres qu'il vous a pleu n'agueres nous adresser par vôtre Cõseiller le Prothonotaire de Noüailles, & vôtre Ambassadeur residant aupres de nous: & luy méme nous ont dit de vôtre part, l'affection & desir que vous mõntrez avoir, de correspondre de vôtre côté à la bonne inclination qu'avez toujours trouvee en nous, de continuer, & entretenir nôtre commune, syncere & parfaite amitié, chose qui nous a été autant aggreable que autre qui nous pourroit étre arrivee. Vous asseurant que tout ainsi que nous vous avons par plusieurs fois fait entendre le desir qu'avons d'observer laditte amitié d'entre nous: Par ainsi nous trouverez à jamais prêts de vous mõntrer par effet ce que vous avons asseuré de parole, comme avons prié nôtre Ambassadeur, & ledit Prothonotaire, vous declarer de ma part: Et sur-ce, tres haut, tres-excellent, nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde: Ecrit à Nestivester, le quatorziéme Novembre mil cinq cens cinquante-quatre. Ainsi signé. Vôtre bonne sœur, & cousine Marie.

IV. *Le Prince d'Espagne Roy d'Angleterre convocque le Parlement pour le rétablissement de l'Eglise, & ce qui fut*

Le Roy Filippe voulut donner quelque bonne odeur de sa vertu au commencement; car les premieres impressions d'un peuple durent fort long tems: Le premier effet fut en la cause de Dieu, & de l'Eglise: l'Empire de laquelle il a cõservé dans ses terres: bien que quelques-uns l'ont taxé de ce desir, de se vouloir rẽdre le plus grand Monarque de la terre, se jugeant comme Pompee, seul petit dans le monde, lors que tout le monde le surnõmoit Grand: il fut parvenu peut étre à cette gloire, si comme Pompee, il n'eut rencontré un Cesar pour luy faire téte: & un grand Henry pour chasser ses armees de la France, & luy faire rendre gorge de ce qu'il avoit empieté sus son Royaume.

C'a été toutefois un Prince qui a fort affectueusement embrasse la cause de l'Eglise. Soudain qu'il fut élevé sus ce trône Royal d'Angleterre, il fit convoquer le douziéme de Novembre, le Parlement d'Angleterre pour ce rétablissement. Et le vint-troisiéme jour du méme mois, le Cardinal Polus arriva: & cinq jours apres il entra en cette grande assemblee, ou il declara le sujet de son retour, qui étoit pour rendre la grace a ceus qui par leur irreligion étoient disgraciez du Ciel, s'éjoüyssant de ce qu'ils avoient un Roy, & une Reyne, desireus de leur salut. Apres leur avoir fait entendre sa delegation, il sortit de l'assemblee, afin qu'ils peussent commodément deliberer. Le Chancelier Vincestre exhortant les assistans sus ce sujet de l'Vnion Chretienne, traittee par un si grand personnage de leur nation: il n'y eut personne qui contredit a cette volonté, resolüant unanimement qu'ils embrasseroyent cette union. Ils font dresser une supplicatiõ pour presenter au Roy & à la Reyne, afin qu'il leur pleut intercéder pour eus envers le Cardinal Polus, Legat du S. Pere, à ce qu'il voulut les remettre dans le bercail de IESVS-CHRIST, avec protestation de mourir en l'Egliſe, & ne vivre que sous ses lois, obeyssans a l'authorité Ecclesiastique du souverain Chef visible de l'Eglise visible. La forme de cette supplication fut celle-cy.

ordonné.
Et l'absolution que le Legat donna au peuple.

Nous Seigneurs spirituels, temporels, & communautez d'Angleterre, joints au Parlement, representant tout le cors de ce Royaume, & de tous ses Etats & seigneuries: supplions bien humblement par cette requéte, vos Majestez sacrees, d'interceder pour nous envers le Reverend en IESVS-CHRIST, le Pere, & le seigneur Cardinal Polus, envoyé en ce Royaume, pour nôtre tres-SS. seigneur Iule, Pape III. & par le saint Siege Apostolique; Et luy presenter cette requéte, par laquelle nous declarõs que nous nous repentons du schisme passé, & d'avoir jamais dénié l'obeyssance à l'Eglise Romaine: ou d'avoir consenty à ce schisme de consentement, de parole, d'œuvre, de lois, d'ordonnances, ou decrets. Et pour testifier cette publique repentance, nous donnons nôtre foy, & promettons par cette supplication que nous sommes prêts, & le serõs toujours, de faire en sorte avec l'authorité de vos Majestez, a ce que ces lois, ces ordonnances, & decrets soient

rendus nuls par le Parlement, en nôtre nom, & de tout le Royaume. Suppliant encore vos Majestez, que comme personnes innocētes de la déloyauté & perfidie du schisme, & de l'injure faite au saint Siege Apostolique: & comme eus étans des Roys misericordieus, ausquels la divine providence nous a assujettis. Cette supplication soit interinee, & procurer qu'on nous reçoive par le moyen du Legat, en la communion de l'Eglise Romaine, & en son sein: à fin que tout ce Royaume avec ses membres, puissent servir à Dieu, & vivre sous l'authorité de vos Majestez, & des Pontifes Romains. Le Roy & la Reyne envoierent cette supplication au Legat, bien qu'il eut sçeu ce qui avoit été deliberé pour la voir: Le lendemain le Cardinal Polus entra au Parlement, où le Chācelier se levant de son siege, declara à haute vois la resolution prise par ceus de cette assemblee, sus ce que le Legat avoit proposé, prians leurs Majestez d'avoir pour aggreable cette requéte, laquelle il leur presenta lors toute seelee. Le Roy l'ouvrit, & puis il la rendit au Chancelier, lequel la leut à haute vois, & apres l'avoir leuë, demanda aus assistans si ce n'étoit pas leur volonté, & leur deliberation: ce qu'ils avouërent tous d'un commun accord. Apres cette protestation, le Roy & la Reyne se levans, presenterent cette supplication au Legat, lequel la leut encore de mot à mot: & soudain il presenta les Bulles de sa Legation, lesquelles furent aussi leuës devant toute l'assemblee, à fin qu'ils fussent certains de son authorité, & du pouvoir de les absoudre. Cela étant parachevé, le Cardinal animé d'un incomparable zele, fit une longue harangue en Anglois, sus la penitence, & sus le benefice qu'ils recevoient ce jour là du Ciel, se voians retirez de l'Enfer. Son Discours parachevé, il se leva debout hors de sa chaire, & le Roy & la Reyne se mirent lors à genous devant luy avec tous les assistans, & à l'instant le Legat invoquant le nom de Dieu, à ce que sa divine Majesté les pardonnât: il dit qu'il étoit deputé du Vicaire de Iesvs-Christ en terre, pour les absoudre, & les benit du signe de la crois, dequoy sur l'heure méme les voutes sacrees des Temples retentirent du Te Devm lavdamvs, rendant graces à Dieu d'un bien tant inesperé, lequel toutefois les pechez des Anglois ont racourcy. I'ay la copie de la requéte en latin,

qui

qui fut presentee au Roy ; & les mots mémes de l'absolution que le Legat prononça, laquelle je logerois icy pour témoignage de la perfidie des Anglois, qui tournerét soudain casaque, & firent bâqueroute à celle de qui ils tenoient le salut & la vie: mais pour abreger un peu, je me contenteray de l'avoir mise en François cy dessus. Cette absolution fut le jour saint André, l'an 1554. Cette féte depuis fut celebre parmy les Anglois, pour avoir reçeu à ce jour un si grand benefice. Par decret d'un Synode tenu depuis, le Legat ordonna que tout le Clergé & le peuple par tout le Royaume, chacun en son Eglise Parrochiale, durant un certain tems demanderoit à deus genous pardon à Dieu, & recevroient l'absolution.

On depécha aussi tôt des Ambassadeurs à Rome, pour préter l'obeyssance au Pape pour ce Royaume, lesquels furent reçeus d'une joye incroyable de tout le College des Cardinaus, & du saint Pere: Tout Rome retentit de loüanges qu'on rendoit à Dieu: chacun alloit en procession, & le Iubilé fut ordonné par toute la Chretienté, avec tout le contentement qu'on eut sçeu souhaitter. A cette réjouyssâce publique il en survint une autre en Angleterre: c'ét que la Reyne se croiât enceinte, creut avoir senty son fruit: tellement que les Seigneurs du Conseil d'Angleterre écrivirent à tous les Evéques qu'ils fissent des processions generales, pour rédre graces à Dieu de ce bon heur: & octroyerét à la Reyne vingt mille livres sterlins, qui peuvent valoir soixante mil écus en don, duquel elle avoit été refusee deus fois. Le septiéme jour de Ianvier, mil cinq cens cinquante-quatre, le Roy tres-Chretien renvoia le Prothonotaire de Noüailles en Angleterre, pour se conjouyr avec la Reyne de ce bon-heur d'avoir remis ses sujets au giron de l'Eglise, & l'obeyssance du S. siege. Et sa Majesté outre plus écrivit au Cardinal Polus, pour témoigner combien cette nouvelle reconciliation fut agreable à tout le monde. Voicy la lettre du Roy. Mon cousin, par vôtre lettre du 13. de ce mois, que j'ay euë par la main du Nonce de nôtre tres-saint Pere le Pape, residant pres de moy; & ce qu'il m'a dit aussi: j'ay sçeu & entendu le bien, & la grace qu'il a pleu à Dieu nôtre Createur faire audit Royaume d'Angleterre, le reduisant à l'union de son Eglise, & obeyssance du S. Siege Apostolique:

Et com-

Et combien vôtre bon zele, sincerité & dexterité ont valu, & servy a un tel & si salutaire œuvre, dequoy comme Roy tres-Chretien, & qui a en premiere consideration ce qui touche Dieu, & sa sainte Religion, je n'ay obmis de le loüer, & le faire loüer & remercier par les Eglises, & gens de bien de mon Royaume, comme d'une des plus agreables nouvelles que je sçaurois jamais recevoir, voyant par là son Eglise d'autant fortifiee à la confusion des malheureus, & aveugles qui ont pris autre chemin. Et quant a vous, mon cousin, je ne veus faillir à m'en congratuler avec vous & ne sera jamais que je ne vous en aye en plus grande amour, reverence, & recommandation, pour avoir conduit à une tant heureuse fin, une chose si utile a la Chretienté, & agreable a Dieu. Aussi de l'affection que je voy que vous demôntrez a la pais & reconciliation d'entre l'Empereur & moy, pour le bien public. Surquoy je vous diray que vous sçavez assez en quelle volonté vous m'avez trouvé quant a cela, & ce que je vous en ay dit, & fait dire par mes Ministres, qu'il ne tiendra pas a moy, & que je prefereray à mon particulier le bien de la Chretienté pour l'honneur de Dieu, & repos de son peuple; Et depuis n'ay en rien changé, & ne changeray jamais cette volonté, pour les effets de laquelle on me trouvera a toutes heures prét, & disposé d'entendre à toutes choses honnestes & raisonnables: que j'estime à grand heur d'étre traittees par si bon moyen que le vôtre; fortifié de ceus que nôtre Seigneur a voulu employer à la perfection du premier point de vôtre legation, ja si bien succedee: Et sur ce je prieray Dieu, mon cousin, vous avoir en sa sainte & digne garde: Ecrit à saint Germain en Laye, le quinziéme de Decembre mil cinq cens cinquante-quatre.

V. *La prudence du Cardinal Polus a manier les Anglois, pour les biens de l'Eglise, & les Prétres mariez.*

Ce n'étoit pas tout que d'absoudre l'Angleterre, elle restoit si engagee dans la perdition, qu'il étoit difficile de la sauver, si on eut voulu conduire les Anglois aus regles de l'Eglise: Aus choses importantes il faut relâcher un peu, de crainte de perdre tout: on n'eut jamais reduit les Anglois a cette soumission, si on les eut voulu forcer à leur devoir. Il est certain que toutes les choses du monde ne se manient pas d'une méme façon. Il y a des vases ausquels il faut rapporter le marteau, à d'autres la main seule sans

sans effort: Ainsi étoyent les ames des Anglois: il n'eut fallu qu'une moindre épine pour les distraire de cette affection, & rompre tout: la rudesse y eut plus perdu que gagné: Parmy ces peuples opiniâtres, il faut faire ce qu'on peut, & non tẽter ce qu'on veut, de crainte de n'avoir rien à la fin. Quand le Cardinal Polus selon sa legation en laquelle il devoit se cõduire selon son jugement, & l'occurrence des affaires cõsidera combien il étoit difficile d'arracher des mains de tant de seigneurs Anglois, les biens & les rentes de l'Eglise qu'ils s'étoient aproprier, & qu'ils avoient acheté du Roy Henry VIII. & Edouard VI. Et que la proposition qu'on avoit faite de rendre tout a Dieu, rebutoit un chacun: car les hommes quittent plus libremẽt Dieu pour le monde, & la mondanité, que le monde pour Dieu: Voire quand cet illustre personnage recõneut l'impossibilité qu'il y avoit de renger au cloître tous ceus qui en étoient sortis, pour se jetter entre les bras d'une femme, d'une prudence extreme (vertu qui doit toujours aller devant, soit és affaires du Ciel ou de la terre; Aussi S. Bernard l'appelle l'Abesse des vertus, & les autres des novices) il passa par-dessus ces difficultez: Car ceus qui possedoient ces rentes, craignant qu'on les inquietât en leurs possessions, qui eut bouleversé tout ce dessus dessous: demanderent d'étre dispensez de les rendre a l'Eglise, bien que cette requéte semblât pernicieuse, & honteuse à des nouveaus penitens, qui sembloient pactiser avec Dieu. Toutefois par Edit public, au nom, & par l'authorité du saint Pere, le Legat declara que touchant tels biens, & possessions des monasteres qu'ils avoient acquis durant le schisme, ils leur seroient asseurez: & outre cela seroient absous des censures Ecclesiastiques: Toutefois il les admonéta de songer que cela étoit des-agreable à Dieu, & contre ce qu'il requeroit des Chretiens. Que la Reyne leur maîtresse avoit rendu a l'Eglise tout ce que le Roy Henry avoit incorporé à la couronne, qu'outre cela elle tâchoit à rebâtir les Temples qui avoient été ruynez durant ces seditions. Que cet exemple les invitoit à suivre les traces de leur Princesse, qui preferoit le repos de son ame au bien particulier du monde. Le Legat outre-plus dispẽsa en ce méme récrit ceus qui avoiẽt durant le schisme prins femme, declarant leurs enfans legitimes; &

confirma

confirma les Evéques en leurs dignitez, lesquelles ils avoient acquises durant le schisme. C'ét une belle leçon à ceus qui és affaires d'importãce emportez d'un zele trop religieus, ne veulent relâcher d'un seul point, quoy que cela les conduise a des extremes maus. C'ét la prudence qui sert de gloire au zele, sans laquelle il ne luy reste que malheur: Il est certain que beaucoup de choses se rebouchent, & deviennent inutiles pour avoir la pointe trop aiguë: Il en est ainsi du zele en la Religion, s'il n'ét affermy par la prudence, il s'émousse & se rend vain, voire plutôt mauvais que profitable. Il faut que ceus qui se commettent du tout au train des affaires du monde, ausquels ils sont appellez par leurs charges, & qui se mettent sus la mõntre des dignitez publiques, qu'ils domtent leur ame en cette affection, luy apprenant la forme, & le moyen avec lequel elle se doit manier en toutes rencontres. Si en ce siecle broüillé le Legat eut tenu bon pour la cause de Dieu, qui n'étoit que trop favorable, il n'eut rien avancé, voire eut porté les Anglois au desespoir. Et tout ce qu'il fit lors fut ratifié depuis par les Bulles du Pape Pie IV. Outre cette generale absolution, chaque Evéque en particulier envoia à Rome demander son pardon: Vn seul l'obmit par oubly, l'Evéque de Landaffen, lequel aussi seul depuis suivit le schisme qui vint du regne d'Elizabeth.

En ce tems on fit pendre au gibet de Timbourne un Gentil homme Anglois appellé Nuillan Thomas, qui avoit été Secretaire du feu Roy Edoüard sixiéme, pour avoir confessé qu'il avoit deliberé avec deus autres qui se sauverent de tuër la Reyne Marie, quand elle iroit à la Messe, & le Roy son mary, en leur presentant quelque requéte. Cette conjuration fut découverte le jour qu'elle devoit étre executee: ce qui occasionna le Roy & la Reyne, de ne sortir de deus mois en public. Plusieurs Anglois convaincus d'Heresie furent à divers jours brûlez, & à Londres, & ailleurs, avec une étrange opiniâtreté. Pour le crime d'heresie furent punis encore Houper, qui avoit été Eveque de Gloceſtre, les Seigneurs de Bradefort, de Sandres, le Docteur Cron, & plusieurs autres gentilshommes Anglois.

VI. Vers le septiéme de Fevrier mil cinq cens cinquante-quatre

quatre l'Evéque d'Ely, le Vicomte de Montagu, & le Docteur Carvay Anglois furent envoyez Ambassadeurs de la part du Roy Filippe, & de la Reyne Marie devers le Pape, pour préter l'obeyssance au Saint Pere, & gratifier sa Saintеté du rétablissement de la Religion Chrétienne. Les Vniversitez d'Angleterre, qui sont les fontaines des sçavans hommes Anglois, extremement corrompuës, comme on peut voir remarqué dans Rescius, & dans André Filopater, elles avoyent un peu auparavant été reformees; mais le Legat y mit un meilleur ordre, par le moyen de Nicolas Ormanet, qui fut depuis Evéque de Padoüe: & ramena celle de Oxfort, & de Cambrige à la regle de leur premiere institution. Ils mirent au premier grade en cette Vniversité de Oxfort ce scavant personnage Pierre à Soto, de l'Ordre de Saint Dominique, Docteur en Theologie, & Confesseur de l'Empereur Charles cinquiéme, comme le contre-poison de la pestiferee doctrine de Pierre Martyr, laquelle fut si clairement convaincuë pleine d'erreur, & de fausseté, que dans les Ecoles elle étoit siflee comme erronee, & condamnee comme heretique. Les Vniversitez étant purgees on ne voyoit par tout que fonder des Temples sur les vieilles masures, marques de l'impieté des Barbares heretiques; cõsacrer des autels, dotter des nouveaus Colleges, edifier des Monasteres, tracer des Cimetieres, & l'etat de l'Eglise refleurir par tout, comme en un renouveau. Les Sacremens sont plus frequentez que jamais, la Messe plus devotement ditte; sus tout le Sacrement de Confirmation (duquel particulierement les Anglois sont fort curieus, croiant un grãd meffait si les enfans dés sept ans ne reçoivent le saint Créme par l'Evéque) étoit extrémement recherché.

L'obeyssance prétee au S. Pere.

Coniurationdécouverte.

Vn jour l'Evéque de Cester adminiſtrant le Sacrement de Confirmation au Pays de Lanclastre, (car les Evéques se donnent entre eus puissance de confirmer le peuple, en quelque Dioceſe qu'ils soient) en la campagne, d'autant que les Eglises n'étoient pas assez capables, on y porta une si grande multitude d'enfans, que n'y pouvant satisfaire, il pensa étre foulé de la presse, sans que le Magistrat y arriva qui le garentit. Durant le susdit mois de Mars, on découvrit une émotion, que des Gentils-

hommes

hommes Anglois, & des communes des duchez de Nordfort, & Suffort avoient tramee contre le Roy & la Reyne, & tous les Espagnols pour les massacrer: tout cela s'évanta, & plusieurs des conspirateurs furent pris, & depéchez. En méme saison la Reyne qui étoit fort sujette à une humeur melancholique se mit entre les mains d'un Medecin Hirlandois, qui durant un mois luy donna un breuvage propre à son mal, & depuis elle ne sentit point son fruit, ce qui étoit un tres-mauvais signe. Le jour de l'Annonciation de la Vierge, vingt-cinquiéme de Mars, cette Princesse indisposee de la groisse assista pour se réjouyr à des tournois à outrance qui se firent devant le Palais de Huicthalle. Sus la fin du mois on trouva à Londres le matin plusieurs Images des Saints, & des Crois abbatuës, & rompuës, sans qu'on peût jamais découvrir ceus qui avoient fait cela.

LE PRINCE D'ESPAGNE FILIPPE ROY D'ANGLETERRE. LA MORT DE LA REYNE Marie. Et la fin de la Religion Catholique. Elizabeth declaree Reyne, & les ruses dont elle se servit pour étre declaree Chef de l'Eglise en ses terres.

CHAPITRE X.

1.

Vn petit enfãt au berçeau parla, augure du malheur qui arriva bien tôt en Angleterre.

2.

Le Roy Filippe sort d'Angleterre pour n'y rentrer jamais.

3.

La mort de la Reyne Marie, et ce que la Princesse Elizabeth luy promit de faire lors qu'elle seroit Reyne.

4.

Elizabeth reçeuë à Lõdres Reyne: & pourquoy elle renõça à l'uniõ de l'Eglise Catholique: Et ce qu'elle fit à son avenement.

5.

Les Evéques assemblez au Parlemẽt d'Angleterre, s'obstinent contre la primauté de la Reyne, et les ruses dont elle se servit.

6.

Ce sõt les Roys qui ont fait le schisme en Angleterre.

Le com-

I. Vn petit enfant au berceau parla augure du malheur qui arriva bien tôt en Angleterre.

IE commenceray ce chapitre par la fin du regne de la Princesse Marie, & du bon-heur d'Angleterre, & le finiray par le commencement de celuy d'Elizabeth infauste, & malencontreus en ce Royaume ; Princesse qui a suivy les erres de son pere : mortel ennemy de l'Eglise, & ce Pays hommager à l'Heresie. Ce desastre fut augure avant qu'il arrivât, par beaucoup de façons. Ce renversement de Crois en fut une, puis qu'en ce rétablissement il y restoit des ames si perdues, que d'oser entreprendre de renverser le signe du Chretien. Il n'y a toutefois chose si sainte & sacree qu'il n'y ait des mains sacrileges assez hardies pour y être employez : En suitte de cela au mois d'Avril, de l'an 1554. on vid a Londres plusieurs placards, & libelles diffamatoires: & quelques petits livrets en Anglois, enfantez dans les poiles d'Alemagne, tous contre l'honneur & la gloire de Dieu, & au mépris du Roy, & de la Reyne d'Angleterre. Tous ceus qui furent trouvez saisis, furêt mis en prison pour découvrir leur autheur, mais il fut impossible, tant l'heresie est secrette en tout ce qu'elle fait. En ces choses la les hômes parloient & faisoient: voicy d'autres esquelles Dieu parloit assez. Au même mois d'Avril, hors la ville de Londres, un enfant âgé de quinze jours seulement, étant malade a l'extremité, parla a son pere & a sa mere, & à plusieurs autres Anglois qui le venoient voir par miracle, & ce aussi distinctement que s'il eut sept ans. Les paroles qu'il prononça souvent, & qu'il reïteroit à toute heure, étoient: Priez Dieu, priez Dieu, sans y adjoûter autre chose, continuant cela jusques au vingt-cinquiéme jour de sa naissance, auquel il mourut. On vid un autre jeune garson Anglois, de l'âge de dishuit ans, gagné par quelques-uns de sa nation, qui se publioit par tout être le Roy Edouard sixiéme: Et qu'il s'étoit retiré, ayant supposé un autre cors pour feindre qu'il étoit mort, afin d'éviter la puissance de la Reyne Marie sa sœur, & celle du Duc de Northumberland, qui vouloit donner la couronne à Madame Ieanne, & meditoit sa mort. Quelques-uns attribuoyent cela à la méchanceté de ceus qui en sa folie luy avoient persuadé cela, & le servoient comme à un Roy : D'autres ajoûtoyent quelque creance a ces feintises, tellement que tout

Prodige.

étoit en rumeur. On a souvent veu cela és Royaumes de la Chretienté, de vouloir faire revivre un Prince apres sa mort. Artemon artisan étoit si semblable a Antiochus Roy de Surie, que sa femme Laodicea se servit de luy pour regner sou Royaume a qui elle voulut. Vibius artisan, & Publicius esclave, retiroient fort a Pompee, Serapio à Scipion, Salustio bâteleur au second Scipion; deus Gladiateurs se virent sus le theatre a Rome, ressembler à deus Consuls; Mirmillo vacher à Severus. Cettuy-cy ressembloit fort au Roy Edouard, en traits de son visage, de ses lineaments, son port, son corsage, & ses ans; Tellement que tous jettoient déja les yeus dessus luy: & si on n'y eut pourveu, quelque sedition se fut émeuë. Il fut pris par le commandement du Roy, & foüetté publiquement par trois divers jours, par tout Londres, & confiné puis apres entre quatre murailles: d'ou étant puis apres sorty par grace, il continua encore en ses folies: de sorte qu'il fut pris & pendu hors la ville. Tous ces étranges accidents presageoient quelque insigne malheur. Et comme on dit, que ceus qui sont sus la mer connoissent a veuë d'œil un tremblement de terre a venir: quand la mer s'enfle sans qu'il y ait vent ny orage, ou qu'elle bat le vaisseau: Ainsi ceus qui étoient clair-voyans és affaires du monde, jugerent bien a ces troubles, & ces émotions qui survenoient en l'état de l'Eglise, & batoient la nef, hors laquelle il n'y a que naufrage, & que mort: lors qu'il n'y avoit nul vent, nul orage: & qu'il sembloit que l'Eglise étoit paisible: ils jugerent des-lors que quelque grand ébranlemét se feroit, qui crouleroit ce rocher sacré de l'Eglise, & luy donneroit une rude secousse; ce qui arriva puis apres au grand regret de toute la Chretienté.

Plin. liv. 2. ch. 81.

En ce tems deus cousines de la Reyne Marie, l'une qui étoit fille de la sœur du Roy Henry huitiéme femme du Duc de Suffort, sept mois apres la mort de son mary, contre le consentement de tous, épousa un simple Gentilhomme, qui l'avoit possedee avant le mariage. L'autre fut la Comtesse de Narvich, fille du Duc de Sombresset, apres la mort de son mary: voire quelques-uns disent avant sa mort méme, promit en méme tems mariage à deus pauvres Gentils hommes Anglois, lesquels abusoient d'elle, en confirmation de ses promesses, ne sçachans toute-

toutefois rien l'un de l'autre, si ce n'ét lors qu'ils la voulurent semondre de ce qu'elle leur avoit juré: ce que la Reyne sçachant, elle la fit mettre sous bonne & seure garde: en fin cette Comtesse fut donnee a celuy qui en avoit le premier jouy, appellé Hopthon.

II. *Le Roy Filippe sort d'Angleterre pour n'y rentrer iamais.*

ON fit a Londres les pōpes funebres de la Reyne Ieanne d'Aragon, mere de l'Empereur, le dissèptiéme Iuin. Sus le vint-huitiéme jour du mois d'Août, un bruit sourd courut par Lōdres que la Reyne étoit morte: or afin que cette opinion ne prind pied, & ne fit faire du remue-ménage: le Roy & la Reyne sortirent de leur palais pour aller au château de Grenwich, accōpagnee du Legat, & de toutes leurs gardes en armes: trois jours apres le Roy Filippe partit de Grenwich pour s'en aller en Flandre voir l'Empereur son pere, pour beaucoup d'affaires: Ce fut en ce voyage que l'Empereur dit à Dieu au monde, deliberé de vivre en repos le reste de ses jours se dérobant a l'ambition & a la gloire de la terre. Il y eut en Angleterre en ce tems une grande cherté de bleds: Or en la Duché de Nordfort, pres la rive de la mer, sus un grand Pays de roches, contenant 3. mil de circuit, auquel on n'avoit jamais veu croître aucun fruit, herbe, mousse, ny autre verdure, on vid naître en trois jours une si grande quantité de pois sans étre cultivez, & de racines douces & de fort bonne nourriture, qu'un chacun admiroit la providence de Dieu, qui donna d'une façon extraordinaire à manger dans ces deserts d'une si douce manne: voire un Gentil-homme de la maison du feu sieur de Noüailles nous dit que le Milord Meylleby, en la terre duquel cela étoit creu, en presenta au sieur de Noüailles & aus Ambassadeurs de Portugal, & de Venise, en un banquet que leur fit le Maire de Londres. Il leur dit que ces racines & ces pois, apres étre cueillis & portez és maisons, avoiēt creu & produit d'autres racines: si ne peût Dieu par ce benefice ny plusieurs autres retirer ce peuple tout a fait de l'heresie. De sorte qu'en ce méme mois on cōdamna a la mort plusieurs grans personnages Anglois, & méme des Evéques pour le fait de la religion, laquelle ils combattoient. Sus la fin du mois de Fevrier on ouyt la nouvelle du remuëment qui se faisoit du côté d'Ecosse, quelques sauvages Ecossois y étant mélez: & avoient pris quelques petites places lesquelles ils avoient

soudain rasees : la Reyne Maries'en plaint a l'Ambassadeur de France, par l'Evéque d'Ely, qui en écrivit soudain au Roy Henry II. & a la Reyne d'Ecosse, par le moyen desquels tout fut appaisé. Le 21. jour de Mars furent brûlez a Oxfort pour heresie plusieurs Gentils-hõmes Anglois. Le lendemain le Cardinal Polus fut sacré Archevéque de Canterbury, aus freres Mineurs de Grenwich ; & le jour de Pâques ensuivant il chanta sa premiere Messe privément devant la Reyne d'Angleterre sa cousine. Quelques jours avant on découvrit une trahison par un jeune garson serviteur d'un Gentil-homme Anglois appellé Milord Rosé, laquelle étoit brassee par quelques grands seigneurs Anglois, lesquels avoient deliberé en faveur de l'heresie de massacrer la Reyne, le Legat, & ceus de son Conseil; le jour étoit arrété la féte de Pâque Fleurie, lors que la Reyne peu accõpagnee a cause de l'absence du Roy oiroit la Messe du Legat a Grenwich, & piller trois ou quatre cens mille écus qui étoient en un lieu appellé le Cerk, où la Reyne les avoit mis. Le Milord Thomas de Haward découvert, fut mis en la tour de Londres sous seure garde, avec le Milord Gray, Antoine Quinceton, Petret, Poullard, Percam, Daniel, Bethell, Fragmarthon, Randal, Ligous, Carden, avec plusieurs autres grands Seigneurs, Capitaines, & Gentils-hommes: desquels les uns furent executez. Plusieurs se sauverent en France, lesquels furent declarez traîtres, & coupables du crime de leze-Majesté. Cette conjuration étõna fort cette Princesse peu asseuree parmy les siens. Elle demeura plus de deus mois si serree que personne ne la voioit, excepté quatre de ses plus fidelles Conseillers & quatre de ses Dames, vivant toujours en la crainte d'étre tuee en trahison, comme on avoit tenté a diverses fois: méme par un sien Chappelain qui étoit de cette intelligence, lequel avoit deliberé de la tuer apres avoir dit la Messe devant elle. Ces aprehensiõs esquelles elle vivoit avancerent ses jours, étant d'une humeur fort melancolique. Elle fut avertie que quelques vaisseaus de guerre se dressoiét en la côte de Normandie, ce qui l'émeut a pourvoir a ses places maritimes, renforcer ses guets accoûtumez, faire fermer les passages de son Royaume, sans que personne peut passer sans passe-port: & fit mettre vingt-quatre de ses principaus vaisseaus en mer

pour

pour conduire le Milord Fenaſtre qu'elle envoyoit en Hirlãde pour punir les rebelles, & pour le paſſage du Roy Filippe qui retournoit en Angleterre, ſelon ce qu'il avoit promis a la Reyne; ce que toutefois il n'executa pas.

III. *La mort de la Reyne Marie, & ce que la Princeſſe Elizabeth luy promit d'faire lors qu'elle ſeroit Reyne.*

CETTE Princeſſe n'ayant nulle conſolation en l'abſence de ſon mary laquelle elle portoit fort impatiẽment, ſe voyant attaquee de tous cõtez, agitee de mille ſoupçons, preſſee d'infinis dangers, ſe voyant a la veille d'une grande ſedition de ſes ſujets contre elle, étoit en un perpetuel ſoin: Cette affliction la porta a une maladie, de laquelle craignant l'iſſuë, elle ſe reſoût de ſonger a la mort, & pourvoir en quelque ſorte a ſon Royaume lequel elle voioit partialiſé pour avoir preferé un Prince étranger, qui ne l'aimoit que peu, a celuy que l'Angleterre luy ſouhaitoit en mariage: Empirãt tous les jours en ſa maladie, conſiderant que la Princeſſe Elizabeth nonobſtant ſa bãtardiſe, viendroit a la couronne, ſelon l'ordonnance du Roy Henry VIII. & d'Anne de Boulen, ce qui avoit été aprouvé par le Parlement d'Angleterre, cela ne pouvant être caſſé ſans un general conſentemẽt des Etats auquel elle ne pouvoit pourvoir: elle envoia vers Elizabeth, pour la faire obliger a des choſes fort juſtes & fort ſaintes. Premierement a ce qu'apres ſa mort, ſi Dieu la retiroit du monde, Elizabeth feroit en ſorte que l'emprunt lequel ſa Majeſté avoit fait ſus le Royaume, ſeroit rẽdu a ſes ſujets, & rembourſé des deniers Royaus. Secondement qu'elle lairroit l'état de l'Egliſe comme elle le trouvoit, ſans alterer rien en la Religion, ny permettre que les hereſies fuſſent prẽchees. Elizabeth qui avoit juſques alors toujours feint d'étre Catholique, & qui avoit proteſté devãt quelques Senateurs, qu'elle vouloit que la terre l'engloutît ſi elle n'étoit vraye Catholique, promit que quand ce malheur arriveroit de la mort de la Reyne ſa ſœur, elle garderoit ſoigneuſement cela. Toutefois perfidemment depuis elle n'en a rien gardé, fauſſant ſa foy envers Dieu, & le mõde. La Reyne Marie, Princeſſe qui a toujours eu l'ame fort Catholique, un eſprit plus mâle que feminin, un courage invincible, rẽply de toutes les vertus qu'on peut ſouhaitter en une grande Reyne digne fille de la Reyne Catherine; s'approchant de la mort, ſe voyant quelque relâche de langueurs eſquelles une longue maladie d'hydropiſie la

tenoit, demanda qu'on dit sa Messe, ou apres avoir adoré son Dieu, elle expira avec une extreme constance. Elle fut ouverte apres sa mort, son cœur fut trouvé tout flétry & consommé, tant cette affliction derniere l'avoit tourmentee. Mais pour dernier malheur Dieu retira aussi du monde le reste de l'esperance des Catholiques, afin qu'ils fussent encore la proye des heretiques, lesquels avoyent plus de part en ce Royaume que Dieu : Etant courroucé contre les Anglois a cause de leurs méchancetez, il appella a soy l'apuy & la colomne de l'Eglise Anglicane, le Cardinal Polus le méme jour auquel la Reyne mourut. Ce fut le disseptiéme jour de Novembre 1558. Cette Princesse avoit quarante-trois ans & neuf moins, moins un jour, ayant regné cinq ans & quatre mois : bien-heureuse au desir qu'elle a eu de remettre l'honneur de l'Eglise en Angleterre : mais mal-heureuse d'avoir laissé apres elle une Princesse qui l'a mal secondee. Le commencement du regne de Marie eut une superbe apparence de grandeur, étant mariee en la plus riche maison de la Chretiété, mais cela se perdit. Ce grand Filosofe Romain discourant sus les processions ou l'on portoit par rang en môntre toutes les richesses de Rome, disoit qu'on print bien garde en combien peu d'heure s'écouloit cette pompe & cette magnificence, encore bien qu'elle ne marchât que le pas. Nous devons considerer le méme en ces grandeurs Royales, les voyant perir en un rien, & une maison rehaussee s'abaisser aussi tôt. Il semble bien plus difficile de se maintenir en une belle fortune, que d'y avaindre. Elle décheut bien tôt de toute cette gloire qu'elle pensoit avoir acquise par sa couronne, & celles de son mary. Tout cela mourut avant qu'elle fut morte ; & avant qu'elle n'arrivât a l'agonie de la mort, elle vid l'Eglise my-mourante en Angleterre, Eglise qui finit en sa fin : & la mort du Cardinal Polus fut la vie de l'heresie, car il ne restoit personne en Angleterre qui luy fit téte, & la peut porter en terre. Nul Hercule ne pouvoit affrõter cet Antee, qui ne prent ses forces que de la terre, & du monde.

IV. *Elizabeth reçeuë à Londres*

ELIZABETH soudain apres la mort de la Reyne Marie s'en vint a Lõdres, ou elle fut reçeuë avec grande joye, principalement des heretiques, qui parmy ce changemẽt esperoient alterer quelque chose en la Religion. Quelques

ques flateurs se jetterent en sa Cour : Ceus-cy qui craignoient qu'elle demeurât en la Foy Catholique, de laquelle jusques alors elle avoit fait publique profession, par des bruits sourds qu'ils semoient, publioient que le Pape qui avoit prononcé la sentence contre Henry VIII. son pere & le mariage d'Anne sa mere, la vouloit declarer bâtarde, & indigne de la courõne. Ces bruits l'alarmerẽt, & la firent resoudre de perdre l'authorité du S. Pere en Angleterre, afin qu'il n'eut pas cette prinse sus elle, & que l'interdiction de son Royaume ne servit de rien, comme n'ayant nul pouvoir sus elle. Pour donner entree à ce dessein, elle defend les chaires aus Catholiques, & les donne aus heretiques, ausquels elle permit de retourner en Angleterre. Vn jour ainsi qu'elle oyoit la Messe, elle fit défense a l'Evéque qui la celebroit de ne lever pas l'Hostie a la façon de l'Eglise Romaine, afin que le peuple ne l'adorât. Elle sçavoit que comme ce Sacrement étoit le fondemẽt de la Religion Catholique, & duquel toutes les choses sacrees dépendent, il faloit le mettre sur tout par terre, afin de venir bien tôt a bout du reste. Le grand Achile dans le Prince des Poëtes porte un bouclier, dans lequel tout le Ciel & le monde est peint, mais il se peignit luy-méme là dedans si dextrement, qu'on ne pouvoit debiffer son tableau sans perdre tout l'ouvrage. Ainsi Dieu qui comme un guerrier invulnerable & invincible n'a pas subjugé des Troyés, mais toutes les puissances d'enfer, nous armant des forces de l'Eglise en laquelle il a peint tous les mouvemẽs des Cieus, & operé toutes les merveilles de la terre, s'y ait voulu tellement placer non en image, mais bien en unité au S. Sacremẽt de l'Autel, que debiffant, & ruynant cette verité sacree, on ruyne & bouleverse tous les mysteres saints de la Religion. La Reyne Elizabeth commença par là, sçachant que c'étoit le boulevard qui maintenoit tout, lequel étãt réversé, la victoire étoit aisee. Elle poursuit son sacre, les Evéques luy refusent, un seul le dernier de tous fit en fin cet office. Cela la troubla, craignant que quelque empéchement ne luy avint, elle se resolut de passer par dessus ces ceremonies desquelles ont accoûtumé de se servir lors qu'on sacre les Rois. Elle préta le serment que fõt les Rois Chretiẽs de maintenir la foy Catholique, & cõserver les immunitez & libertez des Ecclesiastiques.

Reyne, & pourquoy elle renonça a l'vnion de l'Eglise Catholique, & ce qu'elle fit a son avenement.

Ribadeneira dit, que s'étant mise sous un pavillon pour vétir les habits Royaus, elle dit haut à quelques Dames qu'elles se retirassent de la puanteur de cette huile, plus dous flairant que tous les baumes de l'Arabie, & plein de graces infinies. Sa maison fut remplie, comme j'ay dit, de personnes corrõpuës, entre lesquelles étoit un Guillaume Cicile Secretaire du Roy Edouard VI. lequel n'avoit autre Dieu que sa liberté, laquelle plusieurs adorent en ce monde. Il s'associa d'un sien alié Nicolas Bacon Iurisconsulte, és mains desquels passoient tous les affaires de Angleterre. Or entre ceus qui plus privément vivoient pres de la Reyne Elizabeth avec quelque credit, étoit un des fils du Duc de Northumberland, en l'ame duquel renaissoient les méchãcetez de son Pere. Il se nommoit Robert Dudlei; son attente étoit d'épouser la Reyne. La voila en possession du Royaume tẽporel, auquel elle ne s'arréta pas, elle songe à s'éparer du spirituel: Le Parlement étant assemblé, elle se fait declarer par Edit Souveraine gouvernante de l'Eglise de ses Royaumes pour le spirituel. Cela resolu elle fait jurer les plus grands, & prêter le serment de fidelité. Voicy la forme de ce serment. Ie jure entierement & declare en ma conscience que la Reyne est seule souveraine gouvernante tant de ce Royaume d'Angleterre, que de tous les autres domaines, Seigneuries & regions de sa Majesté, non moins és causes spirituelles, & Ecclesiastiques, qu'és temporelles: & que nul Prince étranger, personne, Prelat, Etat ou Potẽtat n'a en ce Royaume, soit de fait, soit de droit aucune iurisdiction, puissance, superiorité, preéminence, ou authorité Ecclesiastique ou spirituelle: & partant je renonce entierement, & rejette toutes autres jurisdictions, puissances, superioritez, & authoritez. Vn peu apres cette Princesse voiant que les Catholiques cõdamnoient ce serment, & les Calvinistes ne le goûtoient gueres, jugeant que sous ces paroles elle comprenoit plus d'authorité que ne fit Henry VIII. ny Edouard: Elle fit une declaration par laquelle elle proteste ne vouloir ny desirer plus de puissance par ce serment que ce que ses Predecesseurs avoient eu avãt elle, & qu'elle entendoit étre Chef de l'Eglise, par le nom de gouvernante, auquel ils juroient. Or affin de connoître mieus ce qu'importoit ce grand titre de souveraineté, il

faut

faut loger icy les Lois Ecclesiastiques, lesquelles en dependoient. Nous voulons que d'icy en avant tous privileges, preéminences, prerogatives, superioritez spirituelles, qui de droit peuvent étre possedees, ou exercees par aucune puissance, ou personne Ecclesiastique touchant la visitation, ou correction de tout le Clergé, ou de quelconques personnes Ecclesiastiques, voire a la connoissance, & punition de toutes erreurs, heresies, schismes, abus, &c. soient perpetuellement annexez au sceptre Royal. En outre nous decretons que la Reyne & ses heritiers, qui succederont a la couronne, ont & auront desormais toute puissance de nommer & substituer ceus qu'ils voudront, pour en leur place & authorité exercer la méme jurisdiction Ecclesiastique, selon leur bon plaisir, visiter les personnes, châtier & punir les heretiques, & schismatiques, & exercer tout autre droit, & puissance quelconque, qui a peu, ou a deu étre exercee par aucun Magistrat Ecclesiastique. Item est ordonné qu'aucun du Clergé ne se trouve jamais en Synode quelconque par lettre ou mandemens d'autre que de la Reyne. Qu'il ne face, ou observe aucun canon, decret, constitution, sans avoir l'exprez consentement de sa Majesté, sur peine de prison & d'amende arbitraire.

Il est ordonné que nul ne sorte hors du Royaume & seigneuries de sa Majesté, pour aller à nul Concile, ou Congregation quelconque en quelque lieu que ce soit, pour le fait de la Religion: mais que toutes telles choses se fassent par l'authorité de la Reyne. Davantage que les Evéques ne soiét creez, ou par nomination ou élection d'aucun homme du monde, que de celle de la Reyne, & qu'ils n'exercent aucune puissance Ecclesiastique, sinon au bon plaisir de la Reyne. Ce sont les cõstitutions de cette nouvelle & illegitime Papauté: Elle eut mil & mil inventions pour attirer à soy les grands, pour authoriser sa puissance, & donner coup à ce qu'elle pretendoit, qui étoit d'enlever l'authorité, les biens, revenus, & decimes des gens d'Eglise. Elle retire tous les biens que la Reyne Marie avoit rendu aus Ecclesiastiques, se saisit des thresors, & se rend maîtresse de tout. Elle établit des Commissaires, & forge un seel pour les choses spirituelles. Retrenche les Edits prononcez contre les heretiques; voulant

que nulle erreur fut condamnee comme heretique, si ce n'ét par le general consentement de ses Etats.

v. *Les Evéques assemblez au Parlement d'Angleterre s'obstinét contre la primauté de la Royne & les ruses dont on se servit.*

Cette Princesse ne pouvant établir avec fermeté ce qu'elle desiroit, voulut se rendre asseuree de son Parlement, avec lequel elle pourroit tout. Nous avons cy devant décrit comme ce Parlement est cõposé d'une chambre haute, & d'une basse. Elle assemble les Conseillers, Evéques, & Milords, lesquels y assistent. Tous les Evéques, Princes, ou Milords du Royaume étoiét en la haute chambre: en la basse elle y commit avec dessein ceus que elle sçavoit luy étre plus propres: Les Procureurs ou Syndics des Provinces furent éleus par elle: les Chevaliers & Gouverneurs tous à sa poste. En cette chambre qui en nombre surmontoit la haute, la plû-part étoient heretiques. La haute contesta fort & ferme contre lés pernicieuses propositions lesquelles y furent tenuës. Tous les Evéques s'obstinérent, & mémes ceus qui n'agueres auparavant étoient allez en ambassade à Rome, pour la reconciliation de l'Eglise, detestoient cette primauté avec de la violence, contre l'authorité Royale: il n'y restoit qu'un Cardinal Polus pour donner poids à ces resolutions. Cette Princesse qui à la cõduite de ses desseins a toujours mõntré autant de prudence humaine qu'il en pouvoit naître d'un grand jugement, pour disjoindre ceus qui en cette chambre étoient si bien liez à la conservation de la Foy Catholique, se servit d'une ruse qui eût pipé les plus fermes esprits: Elle fait la Cour au Comte d'Arondel son parét proche, luy donne quelque esperance de mariage, dit qu'elle le souhaitte, mais qu'elle sçait qu'il sera impossible d'obtenir dispẽse du Pape, à cause de leur proximité, qu'ainsi desirant luy donner sa courõne, & le faire Roy d'Angleterre, afin que cela puisse reüssir: il faut se separer de l'Eglise, hors laquelle tout leur sera permis. Ces promesses flaterent ce pauvre Comte: il n'ét rien qui pipe plus les hommes que l'esperance des grandeurs: Les Princes abandonneroient tout pour une couronne: il n'ét rien de plus violent que l'âbition, laquelle ne regarde jamais derriere soy, mais bien toujours devant: Quand les moucherõs picquent, disoit Phœdon, on ne sent presque point l'éguillon, tant il est délié & prompt: mais puis apres l'enfleure le fait connoître: Ainsi les pointes de ses promesses

promesses donnerent si doucement dans l'ame du Comte, qu'a peine s'en aperçeut-il; mais l'éfet qui en reüssit, fit paroître combien elles étoyent venimeuses & cruelles. Les vois des heretiques ne surmontoyent celles des Catholiques que de trois, tellement qu'il étoit difficile qu'on se rengeât vers eus: l'authorité de la haute chambre prevalant à la basse: Arondel amorcé de l'apât de cet hameçon Royal, se laissa prendre, il tourne du côté de la Reyne, & dispute fort & ferme pour elle; peu seconderent son opinion: si en y eut-il trop a la fin, car le party de Dieu fut vain: & en fin bon-gré mal-gré parmy tous ces partis, chacun print party au party le plus fort. Voila l'Eglise perduë: & Arondel apres tout forclos de son esperance, apres avoir trahy le party Catholique. La Reyne ayant obtenu ce qu'elle desiroit, le mépriſa; Vne troupe de gens ignorans decideront lors ce qui touchoit la Foy, & mirent sus le bureau de quelle façon Dieu devoit étre adoré: étant bien difficile d'ouyr quelque vois de verité du milieu de ce tumulte des mensonges du diable. La coûtume, disoit un Sage, parmy le Gentilisme, est d'attribuer beaucoup a l'opinion commune, & universelle; Voire entre les Chretiens ce doit étre un témoignage de verité, si l'on allegue que tous croient ce dont il est question. Comme pour preuve qu'il y a un Dieu: Icy contre toute la vois de l'Eglise, l'universel consentement de l'Eglise universelle, la creance des vieus Peres, & l'authorité publique de l'Eglise, ils forgerent un chaos d'opinions, au confus labyrinthe desquelles on ne void jamais le fonds: Ils se sont toujours mocquez du reproche qu'on leur faisoit, de ne fonder leur Eglise que sus leur fantasie, sans regarder a ce qui étoit en la primitive Eglise, illustree de tant de beaus esprits. Les Egyptiens reprochoient aus Grecs qu'on n'avoit jamais veu des vieillards en la Grece: c'est à dire, comme ils l'ont expliqué, qu'aucun d'eus n'avoit jamais recherché ce qui étoit de merveilleus dans l'antiquité, & qu'ils parloient seulemẽt de leur tête. Nous leur pouvons a bon droit faire ce reproche, puis qu'ils ne suivent au fait de la Religion en laquelle on doit avoir tant de precautions que leurs passions & fantasies: se crevant les yeus en cette plaine lumiere de l'Eglise, afin d'aveugler tout le monde. Le Comte Arondel perdit son

credit

credit & son authorité, avec toutes ses pretentions: Et le Duc de Norfolk qui l'avoit secondé, bien tôt apres la tête, pour recompense de ce bien-fait par lequel il avoit fait tant de mal. Les Evéques qui ne voulurent consentir aus ordonnances du Parlement furent démis de leurs dignitez: ils étoiẽt douze, un seul en fut excepté. Le Clergé print courage en cette constance des Prelats, & se resolut d'endurer tout pour la Foy. Le Duc de Feria qui avoit veu tout cela, & avoit assisté au Conseil pour l'Empereur, & resisté aus resolutions pour la cause de Dieu, voiant que tout étoit desesperé, demanda un passe-port à la Reyne pour se retirer d'Angleterre, & avec luy tous les Catholiques qui ne desiroient pas vivre sous les Lois de l'Heresie: Elle luy permit, tellement qu'il en retira une infinité chez luy: & s'en retournant en Flandres, il les guarentit du coûteau Heretique. Depuis le Roy d'Espagne leur donna quelque pension pour vivre, œuvre vraiement Royale, & glorieuse. En ce tems les trois parts du Royaume Anglois étoient Catholiques, & la moindre partie emporta la victoire.

VI. *Ce sont les Roys qui ont bâty le Schisme en Angleterre.*

Parmy tous les Royaumes du monde on a veu l'Heresie plantee par les partialitez d'opinions diverses, & des opiniâtres esprits. En Angleterre le schisme a commencé par les Roys, tellement qu'on pourroit le nommer le schisme Royal: Henry ouvrit l'entree, Edouard l'entretint, & Elizabeth l'augmenta. Au commencement de son regne elle entendit la nouvelle que la Reyne d'Ecosse mariee avec le fils du Roy Henry tres-Chretien avoit éte proclamee en France Reyne d'Angleterre: Ses armes myparties de celle de France & d'Angleterre. Ce fut le levain de la perfidie dont usa Elizabeth puis apres contre cette pauvre Princesse: ses tapisseries étoient parees de ces écussons Royaus, mais ce fut une Royauté en peinture. Le Roy ne voulut pas contester son droit, ny disputer sa querelle. Son mary mourant, elle voulut retourner en Ecosse, ses sujets se rebellent contre elle, elle a recours à Elizabeth, elle la retire, & l'émiele pour la perdre. Nous verrons cette tragedie à la fin, avec toutes ses particularitez. Cependant voila Elizabeth en crainte d'une furieuse guerre, croiant que ce ne seroit pas en vain qu'on auroit fait l'evec de bouclier de ce beau titre. Elle voyoit ses

finances

finances courtes, & la diuision dans son Royaume. Voyez, disoit un grand Roy dans Homere, le grand Iupiter m'a ensevely avec des grans soucis. Elle toutefois se deméla bien tôt de tout cela, & ourdit un ret auquel cette pauvre Princesse fut prise. Cette Reyne delibera de faire passer au Parlement ce qu'elle desiroit, les difficultez étoient grandes: mais par la dexterité elle surmonta tout. On peut dire en verité de cette Princesse, que hors la Religion, & pour le monde, elle a eu autant de gloire en son Empire, restant parmy tant de troubles, si bien authorisee, & autant de prudence qu'autre Prince qui ait vécu il y a bien long tems. La cruauté l'a fait regner, la défiance vivre, n'aiant jamais voulu communiquer son Empire à nul, & aiant long tems tenu en attente les plus grans Seigneurs d'Angleterre, les retenant sous ses esperances, desquelles un chacun se nourrissoit; Et quand elle a été tout a fait regnante, elle les a tous éconduits, desirant, disoit-elle, qu'on gravât sus son tombeau un jour. CY GIST ELIZABETH LAQVELLE APRES AVOIR REGNÉ ET VESCV TANT D'ANNEES, EST DECEDEE AYANT DEMEVRÉ TOVTE SA VIE EN VIRGINITÉ. C'étoit un beau titre d'honneur, s'il y avoit autant de verité qu'elle en pourroit avoir de gloire: Et s'il eut été suivy du reste des vertus desquelles on se rend bien capable si on veut: Intacte peut étre, & corrompuë du reste. Voulant donc affermir son état, & voiant que tous les Princes luy nioyent de suivre ses ordonnances, & s'engager en ce serment qui étoit contraire à leur conscience: Elle fit une declaration pour les tromper, qu'elle entendoit qu'ils fussent exemts de ce serment solemnel, pourveu que par leurs vois ils permissent que les Evéques & le Clergé, & les autres y fussent obligez. Les Princes qui pensoient avoir assez fait en se guarantissant de cette obligation, consentent que les Evéques jurent s'ils le veulent faire; de telle sorte qu'ils y furent puis apres forcez. Ce fut une ruyne pour gaigner pied à pied ce qu'elle demandoit: c'ét insensiblement que la mort nous surprend. Elle avoit apris cela de son Pere Henry VIII. lequel fit consentir les Prelats Anglois à la guerre qu'il vouloit faire contre les Monasteres, croiant que cela ne les touchoit point: mais quand il eut gagné ce point, il

emporta

emporta le reſte. Tout le Royaume preſque d'Angleterre éoit Catholique, la nobleſſe éloignee de la Cour, Catholique, le peuple Catholique, il n'y avoit rien de plus corrompu que Londres & la Cour de la Reyne ; la plû-part des Princes vivoient à la Calviniſte, & ſecrettement exerçoient la Religion Catholique, de crainte d'être bannis de la Cour, alloient aus préches des Proteſtans, & à la Meſſe en ſecret, ſervant & au diable, & à Dieu en méme tems. C'ét ce qui hauſſa le menton à l'Hereſie, & qui luy fit épaule pour monter au grade qu'elle envioit à l'Egliſe de Dieu. Ainſi les Princes abandonnerent leurs Paſteurs, & à la fin eus & tous leurs Paſteurs furent abandonnez de Dieu, qui les fit tous perir miſerablement ſous le regne de leur Elizabeth, laquelle ils courtiſoient tant, & ſe faignoient toute autre qu'elle n'étoit pas : de méme que la Luberne ; animal duquel l'odeur eſt fort aggreable aus bétes à quatre pieds, mais l'horreur de ſon viſage les épouvante : tellement que pour les attraper à ſa plaiſante odeur, elle ſe cache la téte, & baiſſe ſa veuë à fin de s'en repaître.

Plin. li. 8. ch. 19. Ariſt. liv. des anim. 2. ch. 6.

LA

LA DIFFERENCE DE LA RELIGION DES ANGLOIS, ET DES AVTRES SECTES. L'AVthorité de la Reyne Elizabeth és choſes Eccleſiaſtiques. Ce qu'elle retint de l'Egliſe: Et comme elle honore la Crois.

CHAPITRE XI.

1. *De la Religion Angloiſe, comme elle differe des autres hereſies, & de l'Egliſe Catholique.*

2. *Diſpute entre les Catholiques, & les Calviniſtes Anglois. Quād la Meſſe fut abolie du tout en Angleterre. Les Evéques perſecutez.*

3. *Le Pape Pie V. met le Royaume d'Angleterre en interdiction.*

4. *La grande authorité que la Reyne Elizabeth empieta és choſes ſpirituelles, qui dépendent de la police de l'Egliſe.*

5. *Des ſeminaires Anglois en Flandres, en France, & Rome. Le martyrologe des heretiques.*

6. *Elizabeth honore la Crois, & force les Calviniſtes à ſuivre ſa reformation.*

L'AFFRIQVE au mélange confus de tant d'animaus dōt elle eſt remplie, leſquels enfantent à toute heure quelque béte difforme, n'a jamais produit un tygre ſi moucheté, ny une Luberne ſi ravelee, que l'Angleterre a fait paroître ſes Leopards, dont elle orne ſes armoiries non variables en couleurs, mais en ſectes, & ſes ſectes en formes, en regles, en lois, & en ceremonies: Il faut icy tirer ſon image, & la conduire par tout le monde, pour ravir en ſon étrangeté tous ceus qui jetteront les yeus deſſus, à fin qu'étāt connuë telle qu'elle eſt, on l'abhorre & la deteſte. Elizabeth qui à bon droit porte dans ſes écuſſons couronnez les Leopards, bâtiſſant ſon Egliſe aveugle, y a laiſſé cette varieté qui la rēd differēte à toute

1. *De la Religion Angloiſe comme elle differe de toutes les hereſies, & de l'Egliſe Catholique.*

toute autre heresie: tellemẽt qu'on peut dire qu'elle n'ét ny Lutherienne, ny Hussite, ny Zuinglienne, ny Calviniste, ny Anabaptiste, & qu'elle n'a rien d'essentiel de l'Eglise Catholique: mais toutefois on peut asseurer que de chacune elle retint quelque couleur. De l'Eglise Catholique elle print l'escorce, des sectaires le dedans, des Catholiques les ceremonies, des Heretiques la doctrine. Elle établit des Visiteurs, à fin de remettre par tout l'état de la Religion, comme il étoit du tems du Roy Edouard VI. son frere. Et en suite depart les dignitez, les offices, les benefices, & pourvoit au Clergé de gens qu'elle affectionnoit. Consacre les Evéques, & leur donne l'habit qu'ils doivent porter au Temple, & dehors. Elle retranchoit ce qu'elle trouvoit dãs l'Eglise de trop mysterieus, & qui ne s'approchoit de sa fantasie. Communique son dessein, voulant mouler une nouvelle Eglise aus Calvinistes François, avec lesquels elle ne se peut jamais accorder. Ils condamnoient indiscrettement, disoit elle, trop de choses indifferentes, & bonnes: ajoûtant qu'ils avoient une Religion sans Religion; Vn grand Huguenot de nôtre Gascongne, disoit, que l'Eglise de Calvin étoit trop maigre, & la Catholique trop grasse. La Reyne Elizabeth ne voulut jamais permettre que les Ecclesiastiques allassent vétus comme le vulgaire: elle vouloit quelque difference qui les marquât d'entre le penple: le Calviniste au contraire se rioit, & disoit que cela étoit visiblement Papiste: mais elle ne suivit jamais leur forme: Dieu aiant toujours aymé, disoit-elle, d'étre servy de quelque culte exterieur, plein de ceremonies: Que la vieille Loy sus laquelle la nôtre a été bâtie, a eu ses Autels, ses Cierges, ses Prétres, ses Encensoirs, tout approuvé de Dieu. Qu'on sert un Roy avec plus de ceremonie qu'un Prince, un Prince qu'un Gentil-homme, un Gentil hõme qu'un Roturier: qu'à plus forte raison on doit observer cela envers le Roy des Roys: C'ét ce que leur reprochoit trop veritablement la Reyne qui desiroit laisser cette apparence de Religion, en son irreligion, à fin de retenir le peuple qui ne seroit pas tant étrangé de ce changement. Elle ordõna donc que les Prétres à l'accoûtumé portassent des robes lõgues, & surplis, & les Evéques leur roquet, en la méme façon qu'en l'Eglise Romaine Apõstolique:

postolique : Elle ne changea point les noms des dignitez non plus, Archevéque, Evéque, Prêtre, Diacre, Archidiacre, Chanoine: laissa les Crois, & les images dans les Eglises, & lieus publics: ils prient pour les morts, comme un Gentil homme Frâçois remarqua à la mort d'un Gentilhomme de la suite de l'Ambassadeur de France: Et depuis aus obseques qu'ils firent au Roy Charles IX. Le sieur de la Mothe Fenelon, Ambassadeur, assista à leurs ceremonies dans l'Eglise S. Paul, où l'Evéque fit le service, & l'oraison funebre. On cõvia l'Ambassadeur d'aller à l'offrande, mais il le refusa, disant qu'il y assistoit seulement pour voir l'honneur que la Reyne rendoit au feu Roy son maître. Il y avoit un monumẽt dressé, couvert de velours noir, une Chapelle ardente avec les armoiries, le grand thresorier portoit le dueil: deus Gentils-hommes portant la queuë de son habit, & celuy de l'Ambassadeur deus autres.

La Reyne permit à un Abbé du Monastere de Wmester, de demeurer dans son Cloître avec tous ses Moines, que la Reyne Catherine avoit remis : mais à la charge qu'ils garderoient les Lois du Parlement; ce qu'ils ne voulurent jamais promettre. Elle voulut qu'on se servit d'Orgues, de Musique, de Cierges, de Chappes: ils baptisent sans préche aus fontaines anciennes, font le signe de la Crois sur le front: A la Cœne ils se mettent à genous à l'entour de la table, le Ministre leur baillant le pain, & un autre le vin, usant quelquefois du mosquadel: A Londres il y a cent neuf paroisses entieres, rien n'étant ruiné en Angleterre que les Abbayes, & les Prieurez: ensevelissent avec ceremonie, chantant les Pseaumes, portent le dueil. Et pour les adulteres, la penitente va au Temple couverte d'un linceul. Le Clergé à l'entree de quelque ville, sortoit en ordre au devant de la Reyne. Comme encore elle retint les Cloches, lesquelles devoient sonner soudain qu'elle approcheroit des Eglises. En son Calendrier, le jour qu'elle nâquit, qui est le septiéme de Septembre, étoit marqué en grosses lettres rouges : & celuy de la Nativité de la Vierge sacree, qui est le lendemain, écrit en lettres noires. Les memoires Anglois asseurent qu'és Eglises de Lõdres on a coûtume qu'au lieu de l'Antienne qu'on lit en l'Eglise Catholique, en finissant à la louange de la Mere de Dieu: cette Princesse faisoit châter

ſes loüanges : elle deffendit qu'on mangeât chair le Vendredy, & Mercredy, & le commencement du Caréme, non pas par devotion, mais pour la commodité du vivre, & des peſcheurs, dont il en y a pluſieurs en Angleterre. Elle abolit en fin pour couronner ſon œuvre le ſacroſaint Sacrifice de la Meſſe, avec toute la forme d'adminiſtrer les Sacremens : faiſant publier des prieres en vulgaire, afin d'attirer par quelque facilité le peuple aus préches des Proteſtans. Il y a à Londres le Temple des Flamens, des Alemans, des François heretiques, ou chacun a l'exercice de ſa Religion : entre tous ceus-cy, le François ſe mõntre plus opiniâtre, & plus incompatible : il crie qu'il faut abatre ces belles Crois dorees, eſquelles on void les images de la Vierge, & des Apôtres, en la ruë de Cheepſeid, & en pluſieurs autres lieus, ſe plaint du ſon des cloches, jeûne quand le reſte du peuple ſe réjouyt, & veut qu'on travaille tous les jours, excepté le Dimanche, au lieu que les Anglois obſervent les Fétes des Apôtres, & de la Vierge ; ce que le Calviniſte condamne.

II. *Diſpute entre les Catholiques, & les Calviniſtes Anglois, Quand la Meſſe fut abolie en Angleterre les Evéques ſer ſeutez.*

Pluſieurs bons Catholiques deteſtoient cette reformation qui debiffoit tout l'état de l'Egliſe : ils ſe plaignent, & deffendent courageuſement leur ſalut : pendant que le Parlement ſe tenoit l'an 1559. ils reſiſterent fort afin de rompre coup à toutes les hereſies. On pourſuit toutefois, & afin d'aplaudir le peuple, les heretiques aſſeurent publiquement, que ſi les Evéques Catholiques ſe confient en leur cauſe, qu'ils la debattront par vives raiſons, a ce qu'un chacun juge de la verité de tout ce qu'ils enſeignent. La Reyne avertit les Catholiques de ſe tenir prêts a la diſpute. Les Evéques firent réponce que bien qu'ils ne miſſent point en doute aucun point de leur Religion, laquelle ils avoient tiree des mains des Apôtres, par une longue ſucceſſion, laquelle les heretiques ne pourroient démẽtir, ny en mõntrer une ſemblable, qu'ils paroîtroient toutefois pour cet effet quand il plairoit à ſa Majeſté. Les heretiques, afin de les engager a la diſpute leur preſentent des articles : mais leur trahiſon parut : car comme il falut choiſir un juge qui ne fut pas ſuſpect, ils éleurent le plus opiniâtre heretique d'entr'eus, & pour aſſeſſeur l'Archevéque d'York. Etans venus aus priſes, il y eut tant de confuſion pour l'infinie multitude du peuple,

ple, qu'il n'en peut rien reüssir, ny se continuer: Cela confirma d'autant plus tous les Evéques, qui resolurent de mourir en leur creance, & ne tourner a tous vents. Plusieurs d'entr'eus, craignant que le peuple ne s'émeut en toutes ces disputes, étoient d'avis qu'on usat de censures Ecclesiastiques contre la Reyne, & ceus de son Conseil, qui aplaudissoient a ses humeurs, & a ses passions: mais les plus dous prevoyant les dangers qu'ils encouroient, & le peu d'avancement qui en reussiroit; veu qu'un chacun croiroit que ces excommunications auroient été donnees plutôt pour exciter du trouble, que pour le repos de leur ame, resolurent de commettre cet affaire au S. Pere, lequel par son authorité pourroit apporter plus de pais a ces mortelles guerres que persõne du monde. Le Pape Pie IV. qui avoit succedé à Paul III. envoia soudain en Angleterre un Legat pour traitter avec la Reyne, & luy dire, que si elle changeoit rien de la Religion, qu'on luy pourroit disputer la couronne. Le Legat étant prét de mettre pied en Angleterre, il luy fut interdit de la part de la Reyne, qui ne vouloit point l'écouter en sa legation. Depuis encore le saint Pere desireus du bien de ce Royaume, luy envoia un bref, la conjurant d'envoyer au Concile de Trente, afin de disputer en cette grande assemblee, Theatre de l'Vnivers, ce qui étoit de sa Religion. La Reyne se conseillant a ses faus Evéques, qui craignoient de mõntrer leur ignorance, avec leur perfidie, luy persuaderent de n'y envoyer point.

La Reyne au lieu de s'adoucir par ces supplications, s'en aigrit davantage: Elle fait un Edit, par lequel la Messe est abolie par tout son Royaume, & deffendu étroittemẽt de ne la dire apres la Féte de S. Iean Baptiste, l'an 1559. L'amende qu'elle y mit fut, que quiconque contreviendroit pour la premiere fois, payeroit deus cens écus, ou bien tiendroit prison pour sis mois. Pour la seconde fois, il payeroit quatre cens écus, ou seroit prisonnier un an. Pour la troisiéme seroit condamné a prison perpetuelle, & ses biens confisquez. C'ét a ce jour auquel le diable print possession d'Angleterre: car lors on cessa par tout l'exercice de la Religion Catholique. Tous les Evéques, fors un, ne tindrent conte de toutes ces ordonnances: La Reyne furieuse, les fait tous mettre en prison: Il y avoit

Nicolas Archevéque d'York, Chancelier d'Angleterre, Edouard Evéque de Londres, Cuthbert Evéque de Dunelme, Iean Evéque de Vinceſtre, Thomas Evéque de Lincolne, Thurlbei Evéque d'Ely; Turbarville Evéque d'Exfort, Burne Evéque de Bathon, Polus Evéque de Peterburi, Bayn Evéque de Litchfilden, Cuthbert Evéque de Ceſter, Oglethorp Evéque de Careoles: Leſquels depuis moururent tous miſerablement en cette captivité: l'Abbé Fecknam du Monaſtere de la partie Occidentale, tint auſſi ferme pour la Foy Catholique. Vn grand nombre d'Anglois de toutes conditions ſortirent d'Angleterre. Trois Convens entiers eviterent ces perſecutions. Les Vniverſitez d'Oxfort & de Cambrige furẽt vefves de leur ornement, & dépoüillees de leur honneur: Car tous ces grans hommes qui poſſedoient les chaires, furent chaſſez & refugiez és Pays Bas.

III. *Le Pape Pie V. met l'Angleterre en interdiction.*

Le bon Pape Pie quint, ſuccedant à Pie quatriéme, voulut ſonger quelque remede pour guarir cette gangrene: Ceus que ſes predeceſſeurs y avoient rapporté, ny ayant rien profité: il y en ajoûta un beaucoup plus violent, lequel à la fin fut du tout inutile. Ce fut de mettre ſon Royaume en interdiction, relevant ſes ſujets de leur ſerment, & excommunier la Reyne, & tous les Heretiques Anglois. L'an 1569. le 25. de Fevrier, le cinquiéme an de ſon Pontificat, le Pape Pie V. prononça cette anatheme & excommunication contre l'Angleterre. Ie ne m'amuſeray point à traduire la Bulle du S. Pere, laquelle on lira dans Ribadeneira. On ne ſçavoit comment faire publier cette Bulle: mais en fin un Gentil-homme Anglois deliberé d'y employer ſa vie, l'attacha une nuit à la porte de l'Evéché de Londres, la Veille du jour du S. Sacrement: Il fut découvert & puny de mort. La Reyne pour y pourvoir, aſſembla ſon Conſeil, lequel fit ces Ordonnances: Que nul ſous peine de la mort eut à nommer la Reyne Elizabeth heretique ny ſchiſmatique, ny dire qu'elle eut uſurpé le Royaume. Qu'on n'eut à nommer perſonne ſucceſſeur du Royaume, ſi ce n'étoit ſon fils ou ſa fille, quand Dieu luy en donroit. Que ſous peine de cõfiſcation de biens, & priſon perpetuelle, on n'eut à porter en Angleterre grains benits, Medailles, Crois, ou Agnvs Dei. Et que ſous peine de la mort, nul n'eut à traiter avec le Pape, recevoir

des

des Brefs, ou Bulles, ou rechercher aucune absolution de luy. Elle confisca tous les biens de ceus qui s'en étoient fuis pour cause de la Religion hors d'Angleterre. Entre tous ceus-là il y a eu quelques-uns qui ont travaillé contre l'Heresie, Nicolas Harpsfeld, qui composa dans la prison un beau livre contre les Centuriateurs de Magdebourg, sous le nom de Copus, Thomas Harding, Nicolas Sanderus, Guillaume Alan, & Thomas Stapleton. L'impudence effrontee (qui ne manque jamais aus Heretiques) d'un surintendant de Sarisbury nommé Iean Iuelle, eloquent, & disert personnage leur en donna assez de sujet; Celuy-cy authorisé de la Reyne, monte en chaire à la Crois saint Paul, préche en Protestant, & menteur, & chante que le Protestant Calviniste ne cherche que l'antiquité, & que c'ét dans ces grans abîmes de science, dans ces sacrez livres des Saints Peres qu'ils puisent leur doctrine, qu'elle n'ét appuyee que sus leur authorité du tout irreprochable, s'écriant souvent: O Saints Peres, que faisons nous sinon soûtenir vôtre party? ô Gregoire, ô Augustin, ô Hierôme, ô Ambroise, ô Cyprian, ô Basile, ô Pierre, ô Paul, ô CHRIST, si nous sommes abusez, vous nous avez trompez. C'ét la Caballe qui a passé depuis quelque annee en France, aiant été apportee à Saumur, debitee par les préches Calvinistes, esquelles elle a fait beaucoup de bien étant cause que plusieurs Huguenots ont par là découvert leur malice, lors qu'on a cõferé les fausſetez innombrables, avec l'original des livres d'où ils les tiroient: & méme quand ils rapportent fidellement les passages entiers, ils les corrompent en l'interpretation, & les animent d'un esprit qui n'a nulle vie en soy. Le Ciel, & les Etoiles sont d'une méme substance, mais ils ont diverse agitation: Ainsi ces petits passages trõquez, mutilez, & enveloppez sous des belles paroles, peuvent bien étre de mémes mots, & de mémes sillabes que ceus qu'on trouve dans les grans cors celestes, qui comprennent en leurs discours les hauts mysteres de nôtre salut: mais ils ont diverses agitatiõs; les passions de ceus qui les citent dans leurs livres, leur donnent un mouvement different au leur particulier. Ces gens ont fait ce bien à l'Eglise qu'en la conference de leurs passages on a rencõtré leur condamnation: C'ét ce que le Filosofe dit qu'il y a

beaucoup de choses tres-utiles qui ne pourroient subsister s'il n'y avoit quelque chose de mauvais au dedans. Ce Zuinglien préchant par tout que c'étoit par la bouche des Saints Peres qu'il parloit, on vid naître tout d'un coup plusieurs livres pour rabattre son mensonge : & pour le faire condamner comme faussaire. Ce Protestant Iuelle convaincu, se plaignoit que les Catholiques étoient seditieus de disputer contre luy avec tant de violence.

IV. *La grande authorité que la Reyne Elizabeth empieta és choses spirituelles, qui dépendent de la police de l'Eglise.*

LA Reyne défendit a tous les Catholiques qui portoient quelque passion pour la Religion, de s'employer en aucune façon és affaires publics, de la Iustice, du maniement des finances, & autres, tellement que la crainte de perdre leurs revenus, leur fermera la bouche pour les affaires de Dieu, afin de les ouvrir pour les affaires du monde. C'a été un extreme malheur en Angleterre qu'on s'ét laissé persuader, qu'encore bien qu'on gardât au dedans la Foy, il faloit toutefois plier doucement sous le joug de la Royauté : car ainsi l'Angleterre étant peu infectee de l'heresie, toute la noblesse étãt Catholique, le menu peuple & toutes les villes, excepté quelques maritimes : & a Londres, chacun pour complaire a la Reyne, a voulu faire quelque exercice de la Religion des Protestans, & de là ils se sont aisément perdus. Il ne se faut jamais jouër avec Dieu, lequel étant renié en apparence de nous, & non d'effet, nous renonce souvent d'effet, & non d'apparence. Plusieurs simples Prétres & Curez, qui avoient en abomination ces sectes, en firent le méme, & Dieu les abandonna depuis. Ils ne faisoient plus le service divin, ny celuy que le Parlement avoit ordonné ; La Reyne envoiant visiter son Royaume, donna charge aus visiteurs de les contraindre, ou de les déposseder : & condamner le peuple a aller toutes les Fétes en l'Eglise, sous peine de payer lors qu'ils faudroient d'y aller, douze sols : mais cette amende grossit bien depuis, comme on verra. Ce miserable peuple Iuif qui reste bany par tout le mõde du reste de cette traîtreuse & perfide nation tant cherie autrefois de son Dieu, n'ét pas tant persecutee à Rome, au soin qu'on a de les reduire, & luy faire embrasser la Foy de IESVS-CHRIST pour leur salut, les contraignant d'aller tous les Samedis à l'Eglise de la Minerve, nõ tous, mais la 3. partie pour étre exhortez, & ouyr leur condamnation par la bouche de leurs

Rabins

Rabins mémes, qu'étoient les Catholiques par les Chretiens Anglois, lesquels contraignoient le peuple non seulement d'aller aus Temples pollus, mais encore de faire tout ce qui étoit de leurs lois & statuts Ecclesiastiques. La Reyne avoit pris tel pied és choses qui concernoient la Religion, que tout se faisoit selon sa volonté. Car c'étoit elle seule qui dispensoit du jeûne qu'elle ordonna en son Parlement: le Mercredy, Vendredy, & Samedy, avec l'Archevéque de Canterbury: I'ay parlé de cette ordonnance cy dessus; j'ajoûteray icy que tous les ans au commencement du Caréme, la Reyne faisoit publier un Edit, par lequel elle ordonne qu'on ne croye que le jeûne de Caréme soit de Religion, mais seulement pour la police du Royaume. Le jeûne du Mercredy, on l'appelle le jeûne Cecilian, à cause qu'on croit qu'il fut inventé par un Secretaire de la Reyne, qui se nommoit Cecilius. Son Empire ne s'étend pas seulement à faire aller aus préches tous les Catholiques, a donner les chaires à qui luy plaît: mais encore les Ministres préchans quelque chose qui n'ét pas de son goût, elle leur commande de prendre un autre sujet, parlant à luy de son siege Royal, & le reprenant aigrement. Vn jour elle dit ces paroles à son Ministre: Monsieur le Docteur, vous extravaguez, & dites beaucoup de choses à la volee fort mal à propos: retournez à vôtre texte. L'Ambassadeur de France la Mothe Fenelon passant en Angleterre y porta deus choses nouvelles: l'une la reformation du Calendrier, & l'autre l'Ordre du saint Esprit. La Reyne & tous ses Protestãs rejetterent soudain ce Calendrier: mais pour faire paroître qu'elle entendoit beaucoup aus Mathematiques: confera avec quelques sçavans hommes, & mémement avec un Gentil-homme fort sçavant en cette science, tellement qu'aiant trouvé veritables les raisons de ce retrãchement, elle fit une ordonnance qu'il fut observé par tout son Royaume. Pour l'Ordre du S. Esprit, il fut reçeu & trouvé beau: aussi ne condamnent-ils pas la Crois, ains au contraire le font, en faisant & disant plusieurs choses, & jurent le plus souvẽt, Bethe Messe, c'ét à dire par la Messe. Voila en quel état étoit l'Eglise en Angleterre, celuy du Royaume alloit beaucoup mieus: tout étoit paisiblement conduit sans partialitez: Plusieurs Roys songeoient à marier la Reyne

Elizabeth, à fin que par quelque belle alliance on la peût retirer de ses erreurs. Au commencement de son regne elle les entretint en esperance, & dedans, & dehors le Royaume: l'Ecosse, la Soüabe, l'Aûtriche, la France luy presentoit les jeunes Princes. Elle ne refusa aucun, tant qu'elle fut en crainte de quelque émotion & remuëmẽt: mais lors qu'elle se vid en repos, elle les renvoia tous, avec ce congé, qu'elle ne se vouloit pas marier, & vouloit mourir vierge. Au Concile de Trente, avoit été resolu d'excomunier cette Princesse, laquelle étoit si contraire à l'Eglise Catholique. L'Empereur Ferdinand qui esperoit qu'elle épouseroit son fils, & qu'ainsi on pourroit mettre ordre a la reconciliation d'Angleterre avec le S. Siege, pressa fort sa Sainteté, qu'on n'excommunia point la Reyne Elizabeth: ce qui toutefois depuis fut executé. Mais comme j'ay cy devant dit, tout cela n'y servit rien, les choses étant trop alterees.

V. *Des Seminaires Anglois, en Flandres, en France, & Rome. Le Martyrologe des Heretiques.*

L'Heresie croissant de jour à autre, & son Empire augmentant à toute heure, une bõne trouppe de sçavans hommes, sortant, comme j'ay dit, d'Angleterre, print terre en Flandres: & tous les écoliers se rangerent sous le Docteur Guillaume Alanus Copus, grãd & digne personnage, qui depuis a merité le chapeau de Cardinal sous le Pape Sixte V. Le bruit de cette retraitte y cõvia plusieurs, tellement qu'en peu de tems on y dressa un tresbeau Seminaire de Catholiques Anglois, qui ont été maintenus aus écoles, par les liberalitez des Princes Chretiens, lesquels en compassion de leur fortune leur ont fait des largesses. L'heresie qui avoit quelque pied presque par tout, avoit beaucoup gagné en Flandres, cét azile luy étoit à contre-cœur: & le fâchoit de voir la Ville de Doüay enrichie des dépoüilles Angloises, sous la protection de Filippe Roy d'Espagne. Les gueus, engeance d'heretiques és Pays-Bas, s'éleverent, & les contraindrent à se retirer en France, où ils furent bien-venus; ils allerẽt à l'Vniversité de Reims, laquelle a beaucoup fleury. Depuis l'an 1579. le Pape Gregoire XIII. dressa un autre Seminaire d'Anglois á Rome, en l'hôpital de cette Nation, & le dota des bons revenus. Ceus qui ont fait particulier regiſtre des gestes des Anglois, disent qu'encores que par toute la Chretiété ceus qui se jettẽt dans la Prétrise, le font principalement

pour

pour les rentes de l'Egliſe: ſi eſt-ce que ces pauvres Anglois refugiez, deſquels pluſieurs étoient de tres-riche maiſon, ſe faiſoient Prétres, encore bien que cela ne leur ſervit qu'à mal pour le mõde, ne pouvant retourner chez eus avec ſeureté. Il ſortit de ces Vniverſitez de beaus eſprits, leſquels profiterent beaucoup en Angleterre, nonobſtant l'opiniâtreté qui aveugle l'heretique: Par leur moyen on vid pluſieurs abandonner leur ſecte, & ſe renger en la communion de l'Egliſe, à la gloire de Dieu. Gloire qui étoit d'un autre côté vilipendee: Car les heretiques pour donner quelque luſtre à l'infamie de leur bâtarde irreligion, qui ne ſe paît que de luxe, & de vanité damnable, cõme la proye de l'Enfer, font dreſſer un nouveau martyrologe; & Calendrier: Ils logent en la place des Saints, deſquels l'Egliſe celebre la memoire, ceus qui étoient morts heretiques, ou bien avoient été condamnez au ſupplice; Henry VIII. y tint le premier rang, Edouard VI. Eraſme, Pierre Martyr, Hus, Wiclef, Latimer, & Cramver: les premiers entre les Confeſſeurs, les autres entre les martyrs, à fin de mõntrer comment ils s'accordent avec les Lutheriẽs, ou les Calviniſtes: Il ſuffira de remarquer ſus le ſujet de leurs martyrs, que comme durant le regne de Marie, les os de Bucer euſſent été brûlez, & les cendres jettees au vent, & le cors de ſa femme tiré de l'Egliſe & jetté dans un fumier. Les heretiques pour leur rendre l'hõneur, leur firent des grandes & ſuperbes funerailles aus dépens du public: & tirant ces os du fumier, cinq ans apres y avoir été mis, les rapporterẽt en l'Egliſe, ou aiant ouvert le ſepulchre de la ſainte vierge Fridiſvide, ils y logerent le cors de cette miſerable femme; & ſus le ſepulchre ils graverẽt ces deteſtables mots pour Epitaphe. Cy giſt la religion avec la ſuperſtition; Ils y devoient écrire la pieté avec l'impieté, la ſainteté avec la corruption, & le bien avec le mal. C'étoit vrayement l'Vrne de Seneque qui enſerroit l'or & la vipere enſemble. Quel étrange mélange de IESVS-CHRIST avec Belial? Tout cela eſt bien different du Calviniſme, qui aime autant le chardon que la terre ſanctifiee, autant d'étre enſevely avec honneur, que d'étre mangé des corbeaus. Les Payens appelloient une mort ſacree, quand ils mouroient pour la ſepulture: le Calviniſte au cõtraire n'en tient compte, bien

que toute l'antiquité nous apprenne l'honneur qu'on rendoit aus sepulchres des martyrs. Mais si les Anglois ne s'accordent pas avec le Calviniſte en cela, ils ne le font non plus és grades & dignitez Eccleſiaſtiques: auſſi panchoit plus la Reyne vers la doctrine Lutherienne. La Reyne confirma le reglement que le Roy Henry avoit fait, que le nom d'Evéque ſeroit retenu, & que nul ne ſeroit éleu du Pape, ains qu'on apporteroit ſeulement le placet: Et lors celuy qui pourſuivoit d'obtenir cette charge, ſeroit ordonné par trois Evéques, avec le cõſentement des Metropolitains, & il ſeroit vray Evéque, gardant toutefois l'ancienne Onction. Cela fut changé par Edouard, abrogé par la Reyne Marie, & remis par Elizabeth. Les Calviniſtes en ſont bien éloignez, quoy qu'ils ſe nõment freres: En ces changemens il arriva une particularité, qui merite d'étre logee icy ſus ce ſujet. Ces nouveaus Evéques de la forge d'Enfer, voulant étre ordonnez & conſacrez d'une main qui eut quelque puiſſance, cherchoient par tout un Evéque qui fut des leurs, lequel eut reçeu l'impoſition des mains par les Catholiques, penſant gagner quelque choſe: bien que cela n'eût été rien. Ils reconnoiſſẽt bien que c'ét une bétiſe de vouloir perſuader au monde qu'il ſuffit d'avoir une miſſion extraordinaire, ſans quelque particuliere marque qui l'authoriſe. Auſſi ce n'ét pas aſſez que de vouloir précher la parole de Dieu: car chacun s'ingeroit de l'annoncer au monde: Si eſt-ce que le Calviniſte ſe couvre de cette vocation extraordinaire, & comme ſi les exemples avoient la force de la raiſon, ils ſe comparent aus Profetes Hebrieus: mais on leur dit que quand les Profetes ſont venus, ils n'ont jamais dreſſé Autel contre Autel, ny fait aucun ſchiſme, & n'ôt jamais degradé les Sacrificateurs, quelque imperfection qu'ils aiẽt remarqué en eus. Mais tout de méme que Luther ſe débandant du ſacré cors de l'Egliſe, faiſoit parade de la vocation ordinaire de l'Egliſe: les Anglois la cherchoient pour cette méme raiſon, á fin d'avoir quelque fueillage á ſe couvrir: mais il n'y en a point de ſi ſaint, que la foudre de Dieu ne la perde & ruyne. Ils ont eu leur vocation de l'Egliſe, mais ce n'ét pas pour précher cõtre elle: Soudain qu'on ſe bande contre cette Mere, elle nous raye de ſon livre. Faire parade de la vocation de l'Egliſe, il faut l'avoüer

voüer pour Egliſe: & ſoudain qu'on la rejette, on renonce à la vocation, & en eſt-on tout à fait dépoüillé, ne pouvant la tranſmettre à autruy. Les Ambaſſadeurs deleguez avec particuliere charge de quelque affaire vers un Prince étranger, trahiſſant leur maître, & ſe liguant avec leurs ennemis ſont degradez, & n'ont plus le nom d'Ambaſſadeur, ny la charge, & s'ils contractent quelque choſe, cela n'oblige point le Prince. Ainſi de même és heretiques: ils ont trahy l'Egliſe, ſe ſont bandez contre elle, ils ont été chaſſez, c'ét donc avec la honte de ſe voir degradez des charges qu'ils tenoient d'elle. Les Anglois cerchans quelque Evéque heretique, lequel leur voulut impoſer les mains, n'en trouverent jamais aucun qui eut été ordõné par des Evéques catholiques; ils n'eurẽt point recours aus Calviniſtes, ny aus Lutheriens: car ils n'ont point d'Evêques. Calvin dit qu'és cinq cens premieres annees de l'Egliſe, la religion étoit plus floriſsãte, & la plus entiere doctrine en vigueur. Ce ſont ſes mots. Et puis ailleurs parlãt des SS. Peres, & les appelant SS. Docteurs, oppoſoient aus heretiques & ſchiſmatiques la ſucceſſion perſonnelle, il n'avoit été rien changé en la Doctrine depuis le cõmencemẽt. Puis qu'il advoüe cette integrité en l'Egliſe, durãt 500. ans, pourquoy a-il rejetté ces beaus titres d'hõneur, leſquels on void éclater en leur grandeur és premiers ſiecles, de Primats, d'Archevéques, d'Evéques, d'Archidiacres, de Diacres, de Souſdiacres, d'Acolytes, d'Exorciſtes, de Lecteurs, de Chantres, & de Portiers? Il veut confondre tout. Le nom d'Evéque (dit-il) Prêtre, Paſteur, & Miniſtre, ſont termes cõfondus en l'Ecriture. C'ét dementir ouvertement toute l'Antiquité, laquelle avec tant de ſoin a diſtingué ces offices, & établi que l'Evéque ordonneroit les Prêtres, cõme on void en Tite Evéque de Crete, qui avoit charge d'établir des Prêtres, leſquels ſeroient ſous luy, puis qu'il les établiſſoit. S. Clement dit que S. Pierre a reglé luy même le departemẽt de ces offices. S. Anaclet confirme cela même. L'Anglois heretique ſe moque de la doctrine de Calvin, & appelle ſa Synagogue une vraye Moſquee. Ils cherchoient donc par tout un Evéque ſacré par ſes Evéques Catholiques: Ils allerent ſonder un pauvre Evéque d'Hybernie, qui étoit priſonnier à Lõdres: Ils luy promettent la liberté, s'il veut leur impoſer les mains:

Inſt. l. ch. 12. ſect. 13.

Inſt. ch. 3. ſect. 8.

Tit. liv. 5.

S. Clem. Ep. 1.

S. Anacl. Epi. 2.

Ils

Ils luy offrent des Evéchez, des bons revenus; mais il fut inexorable. Ainsi se voyans frustrez d'être creus Evéques selon les lois d'Angleterre, puis qu'ils n'avoient point l'ordination ordinaire, ils eurent recours au bras seculier. En la premiere assemblee des Etats (honteuse momerie) ils demandent d'être confirmez Evéques; & que si quelque chose avoit été obmise, tout leur fut remis par l'authorité du Parlement, puis que sans aucune ordination ils avoient tenu la place d'Evéque il y avoit quelques annees. Le peuple depuis en se moquant les appella les Evéques du Parlement. Cela est contre les formes de la primitive Eglise: Les seculiers jamais n'établirent des Evéques ny en Antioche, en Efese, ny en Alexandrie. Ce fut S. Pierre qui y pourveut: En Efese, & en Crete S. Paul. Calvin veut que le peuple choisisse son Evéque, & toutefois il ne fut jamais: choisi du peuple, ny autre de sa secte: Ils ne préchent autre chose sinon qu'il faut ôter cette authorité au Pape & aus Evéques, & qu'il est besoin que le peuple élise son Pasteur; & cependant quand un Ministre vient en chaire, a peine est il connu. Ils leur font faire un préche preparé, sus lequel on ne peut asseoir de jugement. Apres cette mônte d'une heure, ils envoient par les maisons particulieres, & recueillent le jugement qu'un chacun en fait. C'ét l'élection du peuple Calviniste: mais ce n'ét pas élire, c'ét confirmer par son approbation mal fondee, l'élection qu'on en a fait. La Reyne qui vouloit flatter les Catholiques, & les Princes étrangers, feignant n'être pas tant éloignee qu'on pensoit de la Religion Catholique, ny a l'égal de ses predecesseurs, fit dresser en sa chapelle une table en forme d'Autel, sus laquelle elle fit mettre une Crois d'argent, aus deus côtez de laquelle il y avoit deus cierges de cire sans être allumez: publiant, mais avec trop de feintise, que ce qu'elle faisoit, n'étoit que comme côtrainte a suivre l'inclination de ses sujets, lesquels toutefois au contraire elle force & côtraint d'aller aus Eglises Protestantes; ordonnant elle même ceus qui ont les dignitez de l'Eglise. Méme ceus qui étoient partis de Geneve, pour venir sous la faveur des remuëmens, planter la foy de Calvin dans ce Royaume, ont été forcez d'embrasser ses opinions, & faire banqueroute à Calvin, pour obtenir quelque revenu en l'Eglise Angloise. Elle n'a jamais

Elizabeth honnore la Crois, & force les Calvinistes a suivre sa reformatiõ.

disperse

disperſé rien qui valut aus heretiques Calviniſtes, ſoit de France, d'Alemagne, ou Flamens, ou Walons: Iamais ne fut rien ſi amorcé que ces gens qui abaioyent apres les rentes de l'Egliſe: il en eſt né pluſieurs debats en Angleterre ſus ce ſujet: tellement qu'on a veu les Calviniſtes fuyr de l'Angleterre, pour échapper la mort, & méme quelques Miniſtres y ont été brûlez. Auſſi vit-on ce deſordre que la Reyne ayant ordonné que quelques petites Egliſes ſeroient conferees aus Miniſtres Calviniſtes, pluſieurs étrangers ſe gliſſerent ſous ce nom, étans de differentes ſectes.

Il nâquit une autre diſſenſion en Angleterre entre les Calviniſtes, & les Evéques Anglois: car la Reyne vouloit que les Calviniſtes pourveus de quelque benefice, fuſſent vétus au Temple, & hors le Temple, de la méme façon que les Catholiques, les Evéques avec le Roquet, les Chanoines avec le ſurplis; ils n'ont jamais voulu obeyr à cela, aiant ſouvent écrit ſus ce ſujet, à Beze, & a Pierre Martyr, & aus heretiques François, Alemans, & Suiſſes: leſquels ne l'ont jamais approuvé: & la Reyne ne leur a point permis non plus de vivre en cela a leur mode, pour témoignage de la confuſion des hereſies, qui unies quant a la ruyne de l'Egliſe, ne tâchent pourtant qu'a s'entreperdre. En fin la Reyne Elizabeth fut contrainte, comme j'ay dit ailleurs, de laiſſer vivre toutes ces diverſitez de ſectes. On en voit en ce Royaume quatre principales qui s'approchent beaucoup de celle de Calvin: bien éloignees toutefois és ceremonies: La premiere eſt la Royale, qui eſt celle qui ſeule avouë la Reyne chef de l'Egliſe: elle eſt cõmunément nommee l'Egliſe Angloiſe, de laquelle le Roy Henry VIII. a jetté les malheureus fondements: & Elizabeth l'a rafermie. La ſeconde a retenu trois noms Carterovites, Puritains, & Conſiſtoriaus; Ceus-cy veulent que tout ſe raporte aus reglements des Conſiſtoires. Des Puritains nous en parlerons au chapitre ſuivant. La troiſiéme eſt nõmee la Barroviſte, de laquelle Beze fait mention en l'Epître 68. elle a pris ce nom de ſon pere, qui s'appelloit Barro. La 4. qui a prins ſon nõ de l'amour, & qui porte un extreme haine a toutes les autres, s'appelle la Famille d'amour: Ces heretiques s'intitulent Profetes qui marquent pour leur progeniteur Henry Nicolai Hollandois, la guerre

Beze Epît. 68. p. 317.

la guerre de tous ceus-cy est mortelle, comme on peut voir dans leurs livres, & principalement dans celuy de Ioannes Rogerius, Calviniste Royal, contre la secte de Nicolai. Et les disputes de Cartemier, Tranersius, Fennerus, Puritains, contre les Royaus. Et les altercations de Cartuver, contre tous eus. Et les Barroviſtes qui crient apres les Puritains, les appellant nouveaus prodiges d'Angleterre, nouveaus Saints Martiniſtes, à cause d'un Martin Marrelat. Vittegiſtus a écrit un gros livre contre les Puritains, où il leur mônstre que l'Angleterre est si bien reformee, qu'elle n'a point besoin de recourir à Geneve. Stapleton rapporte que les Puritains detestent le primat de la Reyne, dont elle en fit pour ce sujet pendre deus, & quinze ou seize se refugierent à Geneve, vers Beze.

En un livre intitulé l'examen de la pretenduë discipline. Stapleto ãn suis principijs.

DES BATARDS DES PRESTRES: ET DE CEVS DE L'HERESIE. LES PVRITAINS: ET plusieurs martyres. Des Dames Angloises invincibles.

CHAPITRE XII.

1.
Les bâtards des Prêtres, & leurs femmes sans honneur.

2.
Des Puritains heretiques, differens du Calviniste.

3.
Edit cruel contre les Catholiques.

4.
Les martyrs Catholiques Anglois.

5.
Martyre du Pere Pateſſon. Et le courage invincible de quelques Dames Angloises.

6.
Les Religieus de sis Convents sortent d'Angleterre. Des Nonnains Catholiques, convertissent des Anglois, lesquelles furent punies.

POVRRONS-nous dire que c'ét bien juſtement que les Thebains graverent dans un Temple, ſus une colomne quarree, des execrations épouvantables contre le Minis, pour avoir retiré les Egyptiens d'une tranquille & douce vie: & les avoir engagez dedans la volupté; ſans deteſter par méme moyen ces grans hereſiarques qui ont tellement débauché ceus qui étoient obligez à vivre chaſtement, qu'ils les ont jettez dans l'immondicité, & comme s'ils euſſent été des Prétres d'Hercule, qui ſacrifioyent en habit de femmes, ſe ſont en fin plongez dans la chair, & quitté leur Dieu pour une femme. 1. *Les bâtars des Prétres & leurs femmes ſans honneur.*

Le grand Sacrificateur de Iupiter, Flamen Dialis n'oſoit toucher du levain, dit Plutarque, à cauſe qu'il s'engendre de corruption: & que quand on en met trop dans la pâte, elle s'aigrit & ſe gâte. Mais combien de Prétres Chretiens ont honteuſement mis les mains dans ce levain de corruption, lequel depuis a corrompu & gâté la pâte ſanctifiee dont l'Egliſe nourrit & nos cors & nos ames? Les femmes corrompuës & débauchees par ces abominables, ont ſervy de levain aus Hereſies, & à tant de vices, qui ont fait franchir les Cloîtres aus Moines, pour s'enclorre dans les embraſſemens impudiques des femmes débordees. Tous ces nouveaus Evéques, pluſieurs Moines Apoſtats, & Prétres, & tous les Chanoines, & le Clergé de la nouvelle creuë ayant fait banqueroute à l'Egliſe immaculee, dirent à Dieu à la Virginité, la condamnant autant que nos premiers Peres l'ont renduë recommandable. Mais pour voir mieus la confuſion de leurs infames mariages: oyons parler Guillaume Roſſe: il dit que les divorces & adulteres ſont frequens parmy ces mariages, comme les procez qui en naiſſent tous les jours le mõntrent clairement: Et Sebaſtien Haſius, au livre qu'il a fait des cauſes de ſa converſion, dit, que cela eſt ordinaire parmy les Miniſtres Anglois, de chãger entr'eus de femmes, & qu'un Miniſtre luy voulut perſuader de faire ce change. L'Anglois Poynet ayant occupé l'Eveché de Vinton, ne ſe contentant pas de ſa femme, en ravit une autre. Cramver étant Evéque Zuinglien, conduiſoit par tout une concubine dans une ciſte, ſapelant le vaſe

In libel. ſuo de juſta reip. Chriſt. in reges hæretic. authorita- te.

vase de necessité. Vn autre Anglois nommé Castel, fut appellé communément Crescens Castellus, parce qu'il ne préchoit autre chose sinon cette sentence de la Bible, *Crescite & multiplicamini.* Les Ministres coiffez de leurs garses, ne peurent obtenir des Etats que leurs enfans fussent censez legitimes : Ils eurent tous cette infortune, qu'ils épouserent des femmes perduës de reputation; ce qui occasionna la Reyne, de faire une ordonnance, que les Prétres ny les Evéques ne prendroient point de femme que par le jugement de quelques hommes destinez à cela. Toutefois ils retomberent encores en ces maus, à cause que les personnes de qualité avoient hôte de loger leurs filles avec des Ministres, & des Prétres, soit même avec les Archevéques, d'autant qu'elles n'ont nul reng, & ne sont recherchees de personne: voire pourroit-on dire, qu'une femme d'honneur ne peut étre avec elles sans reproche, ne servant au môde que de pollution, & de paillardise. Pour les Docteurs des Vniversitez, il leur fut permis de se marier, mais defendu de tenir leurs femmes dans les Colleges, de peur que cette peste n'infectât le naturel de la jeunesse, assez aisee a étre corrompuë par là. Si jamais action fut honteuse és heretiques, & pleine de brutalité, celle de ces illegitimes mariages le fut.

Exod. 19. S. Ambr. ch. dernier liv. 1. des offices. Cons. Nic. 1. can. 3. Calix. apud grat. dist. 27. can. presbiter Clem 1. in Curionib. Apost. can. 27.

En la Loy de Moyse, ceus qui s'approchoient de la table pour manger l'agneau, ne touchoient a leurs femmes: & ces brutales ames ne pensant s'y pouvoir approcher dignement sans une concubine. Les Conciles préchent le Cœlibat des Prétres. Le Concile Neocæsarien: le Concile de Nice premier defend au Prétre d'avoir aucune femme en sa maison, excepté sa mere, sa tante, & sa sœurs: s'ils eussent eu des femmes, le Concile en eut fait mention. Le Pape Calixte premier le deffend en mots exprez. Clement I. Leon I. & saint Gregoire, Origene, dit-il, me semble, que c'ét le propre de celuy seul qui a voüé une perpetuelle & infallible chasteté d'offrir le Sacrifice. S. Chrysostome en l'homelie seconde, de la patience de Iob: il a dit (écrit-il) marry d'une seule femme, non afin que cela s'observât maintenant en l'Eglise: car il faut qu'un Prétre soit sus tout orné de chasteté. S. Augustin au livre second des mariages adulterins. Nous avons accoûtumé, dit-il, de leur proposer la cõtinence des Clercs, &c. Saint Hierôme

parlant

parlant & disputant contre Vigilance, condamne en son nom les heretiques de ce siecle, qui ont remué, & mis sus ces erreurs : car à cor & à cry l'heresie maintient que l'adultere est preferable a la chasteté, & que la pudicité n'est pas tant prisee de Dieu qu'est le mariage. C'est là où elle a donné tête baissee, afin que ruynant cette vertu, toutes les autres cessassent. L'envie d'avoir une femme, & jouyr de ces illicites embrassements, a plus ruyné de Convents en Angleterre, en Flandres, & en Alemagne, que l'affection qu'ils avoient a l'avancement de la Religion, & le desir de conduire le monde dans le Ciel.

Leo. 1. in Epist. 82. Gre. 1. in Epist. 42. Ori. hō. 23. in lib. Numeri.

II. *Des Puritains heretiques differents au Calvinisme.*

SORTONS de ces concubinages, ou tant de bâtards se formoient, pour voir un nouveau bâtard de l'heresie éclorre de ses flancs, conduisant presque sa mere a sa fin. Le Calvinisme mélé avec la secte d'Elizabeth, donna l'étre a une sorte d'heretiques, qui pour se croire plus reformez que les Calvinistes, se firent nommer les Puritains, comme les tres-purs, & tres-saints. En l'Epître liminaire d'un petit livre traduit d'Anglois en François, par un Huguenot, imprimé l'an mil cinq cens huitante huit, on voit l'impudence des heretiques, qui veulent se lier parmy la méme discorde. Ils nous veulent persuader, que Puritain & Huguenot reformé est tout un. Vn Puritain en Anglois, dit-il, se rapporte au sens qu'on dit en François Reformé. Ce nom a été donné a ceus qui desirent une reformation és Eglises d'Angleterre, telle qu'elle est a Geneve, & Eglises de France, & d'Ecosse & qui vivent d'une vie & façon bien reformee: Et plus bas il ajoûte de ces Puritains : Elle sçavoit bien qu'ils étoient hays des autres comme peste. Voila bien de la bigarrure. Le Puritain, qui est comme l'Huguenot, est hay des Anglois: le Calviniste donc l'ét aussi: mais cela est faus, que le Puritain, & le reformé Calviniste soit de méme Religion. Ces Puritains Anglois, aussi bié que nos Frãçois, ont ôté des Pseaumes, le GLORIA PATRI ET FILIO: lequel l'Eglise avoit fait mettre a cause des heretiques qui ne vouloient pas adorer le Fils avec le Pere. On peut voir dans la miniſtromachie de l'Anglois Rescius, les injures que les Puritains dirẽt en leur seconde admonition, au Parlement, a tous les heretiques Anglois Calvinistes. Dans Londres, pendant qu'on tyrannisoit les Catholiques, ceus-cy s'éleverent contre

les Calviniſtes; ils ſe diſoient des grans Profetes, il y avoit trois chefs en ces Puritains: toutefois differents de beaucoup entr'eus. Le premier ſe nommoit Compenger, & ſe faiſeit appeller le Profete de miſericorde: Le ſecond nommé Ardenton, aſſeuroit qu'il étoit le Profete de juſtice, & de vengeance. Le troiſiéme Harquelot, ſe diſoit étre l'image, & la repreſentation de Iesvs-Christ. Ils crioyent contre les ſuperſtitions de la Religion de la Reyne, & la reprenoient de ce qu'elle ſe fioit de l'Archevéque de Canthourie, & de Hatton, Chancelier du Royaume, leſquels ils diſoient étre reprouvez de Dieu, traîtres à la Reyne, & dignes de la mort. Leur folie les porta bien plus loin: ils chantent que la Reyne doit étre châtiee de Dieu, lequel pour le ſalut de ſon ame en avoit donné la charge à ſon Profete, & qu'elle ſeroit privee de ſon royaume. Ils ne s'épargnoient point à debiffer tout ce qui ſembloit de plus religieus en l'irreligion Angloiſe. Ils diſoient pluſieurs choſes comme Profetes, tellement qu'ils troublerent la Cour, & mirent en allarme la Reyne, & les Calviniſtes. Voicy l'hereſie tourmêtee de la façon qu'elle a tourmenté l'Egliſe de Dieu. Ils avoient déja beaucoup de ſuite: car le peuple court toujours a la nouveauté. Celuy qui ſe feignoit étre Iesvs-Christ, fut pendu en la place de Londres le 7. d'Aouſt, 1591. Ce nouveau Profete qui ſe logeoit luy méme à la dextre de Dieu, comme un Meſſie: mourant, diſoit mille blasfemes, s'écriant vers Elie, qu'il envoiât le feu du ciel en terre: Il donna ſa malediction à tous les aſſiſtans, priant Dieu, que le Pape, & la peſte les conſommaſſent tous. Voila des eſprits bien enragez: il finit, mais ſa rage continua bien plus long tẽs: il laiſſa dans les ames une ſemence de ſa perverſe doctrine, qui creut aiſément en cette terre Angloiſe. On rencontra quelques mois apres un Puritain, duquel le nom étoit Norton, qui s'ẽbarquoit au Port de Graviſendt pour aller en Hollande, pour faire imprimer un livre en Anglois, contre les Evéques de la Reyne Elizabeth, & leur mauvaiſe vie. Celuy-cy fut empéché en ſon deſſein: mais ſoudain il y en nâquit pluſieurs autres qui produirẽt les mémes fruits en Ecoſſe, publiant des livres contre la Reyne, & la ſecte des Proteſtans Anglois. Leur compagnie ſe multiplia tant en peu de jours, que la Reyne fut contrainte de les laiſſer en leur liberté,

liberté, pour achever de ruyner les Catholiques, lesquels combattoient cõtre sa primauté. La Reyne au mois d'Octobre suivant, perdit son Chancelier Haton: Cettuy-cy qui avoit toujours conservé vne ame Catholique, vivant selon l'humeur de la Reyne, mourut contre sa conscience heretique, afin de sacrifier a l'êfer en sa mort, l'ame qu'il avoit durant sa vie consacree à la damnation eternelle. Vne convoitise aveuglee de biens & d'honneurs, le precipita en des desseins, dont les effets luy furent nuisibles & dommageables. Il étoit mortel ennemy des Puritains, mais il vivoit doucement avec des autres heretiques. Les Puritains étoient maintenus par le Comte de Huntington, neveu du Cardinal Polus, indigne de cette belle alliance laquelle il fletrissoit par son heresie, qui le pousſa à cette ambition, d'esperer d'obtenir quelque jour la couronne d'Angleterre.

III. *Edit cruel contre les Catholiques.*

Ce fut le 17. d'Octobre, que mourut le Chancelier Hatton. Le jour suivant la Reyne fit publier un Edit plus rigoureus qu'aucun autre qu'elle eut fait contre les Catholiques: on écrit qu'il y avoit quelque mois qu'il avoit été fait, mais le Chancelier en fit differer la publication, à cause qu'il étoit trop cruel; Et parce qu'il voyoit que cet Edit étoit de l'invention de Guillaume Cicilie, thresorier general, il ne vouloit pas qu'en faveur des Puritains maintenus par Cicilie cet Edit passât: mais l'homme mort ne fait plus guerre. Le reste de l'apuy des Catholiques mourut, & Cicilie pousſa la Reyne à le faire publier, duquel je mettray icy les Lois, afin qu'on puisse juger de la cruauté de l'heresie. Il y avoit deus sortes de lois: pecuniaires, & capitales: les pecuniaires sont celles-cy.

1 Quiconque sera refractaire d'aller, & assister aus assemblees des Protestans, pour faire & ouyr le service divin (ce sont leurs mots) & que tels refractaires passent l'âge de seize ans, ils payeront pour chacun mois de leur absence vingt livres, monnoye, & valeur d'Angleterre, (qui sont soixante & dis écus) que s'ils ne peuvent payer, ils seront retenus en prison jusques à ce qu'ils aient moyen de payer.

2 Si quelqu'un est convaincu d'avoir ouy Messe, encore que cela se soit fait secrettement, il endurera la prison un an entier: & outre ce tems, il y demeurera jusques à ce

qu'il ait payé deus cens onze écus : Et le Prétre qui aura celebré la Messe, ne sortira apres l'an, sans payer quatre cens vingt & deus écus. Et ce toutes les fois qu'il sera convaincu d'avoir dit la Messe.

3 Tout homme Ecclesiastique qui n'aura fait publique abjuration, & detestation de la Religion Romaine, & de l'authorité du Pape, perdra tous ses benefices.

4 Aucun ne pourra tenir état de Magistrat, ny aucun office en la Republique, sinon que premierement il n'ait fait abjuration.

5 Nul Ecolier ou homme de lettre, ne pourra avoir lieu dedans le College des Vniversitez, ne parvenir à aucun degré, sinon qu'à l'entree dudit College, & en prenant lesdits degrez, il abjure l'authorité du Pape, és causes Ecclesiastiques.

6 Le pupille étant parvenu en âge de maturité, ne pourra entrer en la iouyssance de son heritage, ny en recevoir aucun fruit, sans premierement faire ce serment solemnel.

7 Tous ceus qui tenans lieu au dessous de la dignité des Barons, seront appellez aus assemblees publiques, ou Parlement, où ils n'auront point de vois, si ce n'ét que publiquement ils veulent faire telle abjuration de l'authorité du Pape.

8 S'il advient que quelqu'un tenant lieu inferieur à la dignité de Baron, étant semõd par deus fois de faire telle abjuration, & il refuse pour la seconde fois de ce faire, il perdra tous ses biens, & tiendra prison perpetuelle.

9 Quiconque niera que la Reyne soit le souverain Chef de l'Eglise d'Angleterre és causes Ecclesiastiques, il souffrira méme peine.

10 Quiconque aura apporté en Angleterre, reçeu ou retenu aucun Agnvs Dei, Rosaires, grains benits, medailles, Crucifis, ou autre chose benite par le Pape, il souffrira méme peine de la perte de tous ses biens, & de prison perpetuelle.

11 Si quelqu'un retiét en sa maison un pedagogue pour instruire ses enfans, lequel ne frequente point les assemblees des Protestans, & ne soit approuvé par l'Evéque Calviniste, sera condamné à trente-trois écus tous les mois, jusques à ce qu'il ait chassé iceluy Pedagogue.

12 Si

12 Si aucun ſçait, & connoît quelqu'un qui ait reconcilié un autre à l'unité & communion de l'Egliſe Romaine, & s'il a aidé ou celé ce reconciliateur, & le reconcilie en quelque ſorte que ce ſoit, ſans le deferer au Magiſtrat, il perdra tous ſes biens, & pour ſa perſonne ſera miſe en la poſſeſſion de la Reyne.

13 Si aucun a connu qui ait procuré & recõcilié un autre a la Foy de l'Egliſe Romaine, combien que luy-méme ne l'y ait reconcilié, s'il avient qu'il aide ou cele aucunement ce procurant, & ne le deffere au Magiſtrat public, cõme il eſt dit cy-deſſus, il ſera condãné a la mém peine.

14 Qui ſcaura quelqu'un avoir donné conſeil a un autre de ſe reconcilier a la Foy de l'Egliſe Romaine, combien qu'il ne l'ait aucunement procuré, s'il ne le defere au Magiſtrat, il encourra méme condamnation.

15 Qui ſcaura quelqu'un avoir perſuadé, procuré, & conſeillé a qui que ce ſoit, d'obeyr au Pape, és cauſes Eccleſiaſtiques, & a ſecouru ou celé un tel, il ſera puny de méme peine.

16 Qui connoîtra quelqu'un s'étre laiſſé perſuader d'obeyr au Pape, ou luy avoir promis par le tems avenir quelque obeyſſance, & luy aura baillé quelque ſecours a ce faire, ou recelé, & ne l'aura deferé dedans vingt jours comme il a été dit, il portera la méme perte de tous ſes biens, & de priſon perpetuelle.

17 Qui ſcaura un Prétre avoir dõné l'abſolution à quelqu'un, & l'aura aidé ou celé, endurera méme peine.

18 Si aucun connoît quelque Prétre qui ait puiſſance d'abſoudre, encore qu'il ne l'exerce pas, ſoit puny de méme.

19 Si quelqu'un ſcait que nul autre ſe vante qu'il a puiſſance d'abſoudre, bien qu'il ne l'aye pas; s'il ne le revele, qu'il ait ſemblable peine.

20 De méme ſi nul ſcait ſans reveler que quelqu'autre aura été abſous ſans qu'il l'ait demandé, ou en le demandant qu'il ſoit coupable de méme peine.

21 Si quelqu'un ſcait perſonne qui diſſuade la Religion qui eſt publique en Angleterre, de Calvin, avec intention de le tirer a l'obeyſſance du Pontife Romain, ou l'ait procuré: ou bien perſuadé à quelqu'un de gagner quelque autre, qu'il ſoit puny de la confiſcation de ſes biens.

Les Lois Capitales.

1 Quiconque dira, écrira, ou asseurera par quelque façon que ce soit, méme en étant prié, aura confessé que le Pontife Romain soit chef de l'Eglise Anglicane, ou qu'il ait quelque puissance en ce Royaume, sus les choses Ecclesiastiques, qu'il soit estimé criminel de leze-Majesté, & soit puny de la méme peine enjointe aus traitres publics.

2 Qui appellera au Pontife Romain de quelque cause que ce soit, & obtiendra des Bulles, les portant en Angleterre, soit criminel de leze-Majesté.

3 Si quelqu'un porte en Angleterre des Agnvs Dei, Rosaires, grains benits, medailles, Crucifis, ou quelque autre chose que ce soit benîte par le Pape, soit criminel de leze Majesté.

4 Si on a offert trois fois le serment aus personnes qui sont au dessous la dignité de Baron, de l'abjuration du Pontife Romain, pour reconnoître la supreme puissance de la Reyne és causes Ecclesiastiques, le refusant trois fois, soit criminel de leze-Majesté.

5 Qui dira, écrira, signifiera, & publiera que la Reyne d'Angleterre est schismatique, ou heretique, soit criminel de leze-Majesté.

6 Qui reconciliera personne à l'union Ecclesiastique de l'Eglise Romaine, encoure la peine du crime de leze-Majesté.

7 Qui sera reconcilié, le voulant, à l'Eglise Romaine, criminel de leze-Majesté.

8 Qui procurera que quelqu'un soit associé à cette Eglise Romaine, criminel de leze-Majesté.

9 Qui cõseillera à personne de rechercher cette reconciliation, encore qu'il ne le procure pas, criminel de leze-Majesté.

10 Qui persuadera à quelqu'un qu'il faille obeyr au Pape és choses Ecclesiastiques, criminel de leze-Majesté.

11 Qui se persuadera cette obeyssance, criminel de leze-Majesté.

12 Et s'il a procuré ou donné conseil qu'on le persuadât à

dât à quelqu'un, ſoit criminel de leze-Majeſté.

13 Si quelqu'un promet de préter à l'advenir cette obeyſſance au Pape, ſoit criminel de leze-Majeſté.

14 Si un Prétre abſolve aucun ſujet de la Reyne, crime de leze-Majeſté.

15 Si quelqu'un a puiſſance d'abſoudre en Angleterre, encore qu'il n'en uſe point, criminel de leze-Majeſté.

16 Si quelqu'un ſe vante d'avoir cette puiſſance, bien qu'il ne ſait pas, ſoit criminel de leze-Majeſté.

17 Si on eſt abſous de quelque Prétre, le demandant, ou ne le demandant pas, ſoit criminel de leze-Majeſté.

18 Si perſonne procure que quelqu'un ſoit abſous, qu'il ſoit criminel de leze-Majeſté.

19 Qui donra conſeil de cette abſolution, bien qu'il ne le procure pas, criminel de leze-Majeſté.

20 Qui procurera ou conſeillera que quelqu'un abſolve un autre, ſoit criminel de leze-Majeſté.

21 Qui diſſuadera à perſonne la Religion qui eſt publiee en Angleterre, avec l'intention qu'on préte obeyſſance au Pape, ſera ſujet à la peine du crime de leze-Majeſté.

Voila quarante-deus lois autant iniques qu'il en puiſſe étre: la recherche étoit bien auſſi exacte, & l'execution auſſi cruelle. On fõde l'execution ſus un pied de mouche, & la condemnation ſus la moindre preuve. Celuy qui eſt condãné eſt trainé au ſuplice ſus une claye, & puis pendu: mais pour faire patir davantage, il n'ét étranglé qu'à demy; car on coupe ſoudain la corde: Et comme il a reprins avec peine un peine d'haleine, & quelque peu de vie, on luy coupe les parties honteuſes, leſquelles on jette promptement dedans le feu, puis on luy ouvre le ventre avec un coûteau, & luy ayant tiré les boiaus, le pauvre patient reſpirant encore, on luy arrache les poulmons, le foye, & le cœur, qui ſont jettez dedans le feu: & comme il eſt expiré, le cors eſt mis en quatre quartiers, leſquels ſont élevez en divers lieus de la Ville; les biens confiſquez, & degradez de nobleſſe, ſi ce ſont Gétils-hommes. Il n'y a rien de plus inhumain qu'un heretique qui a quelque pouvoir: ils ne reſſentent rien de l'humanité Chretienne, auſſi dangereus à autruy, qu'ils le ſont à eus-méme. Ces nouveaus petits Nerons, perſecuteurs du nom de Chretien,

se plaisoient tant au sang des Catholiques, dont la Thamise a Londres a souvent été tainte, qu'ils ne cessoient jamais de crier de leurs chaires, qu'on usoit de trop de douceur & de clemence envers les Catholiques : la race desquels il faloit exterminer.

IV. *Les Martyrs Catholiques Anglois.*

De'crirois-ie mille sortes nouvelles de tourmens, & une infinie multitude d'hommes martyrisez pour la Foy Catholique ? je grossirois ce livre, & ce ne seroit jamais fait : tous les jours il naît mille occasions d'étendre cette histoire presques a l'infiny. Si faut-il faire cet honneur a ceus qui ont reçeu la gloire du martyre, non parmy une barbare nation des Indes : les Margajas, & les Toupinambaus, non parmy les Arabes, ou les Turcs, mais parmy les Chretiens mémes, pires que tous ceus-là : la cruauté de l'heretique n'a jamais de fin. Il faut rendre, dis-je, cet honneur a leur memoire, de les loger icy, ou une partie, benissant ce grand Dieu qui les a voulu couronner a la fin de leur vie. Il faut remõter a l'an septante-sept, septante-huit, huitante, afin de pouvoir nommer quelques-uns qui de ce tems-là furent martyrisez. L'an septante-sept Cuthbert Mayne Prétre, fut le premier martyr de tous les Seminaires Anglois, l'an septante-huit. Iean Nelson Prétre, endura le martyre, pour avoir soûtenu que la Reyne étoit heretique, suivant la doctrine de
1580. Calvin. Le 15. de Iuin les fils de Robert Tirvit Chevalier de l'Ordre, Guillaume & Robert furent faits prisonniers pour avoir ouy la Messe aus noces de leur sœur, & punis selon les lois. En la prison de Londres, en ce tems étoient prisonniers les Princes Catholiques du Royaume d'Hirlande, l'Archevéque d'Armacan, les Comtes de Kildar, & de Claricarden, le Baron d'Elwin, & deus autres Gentils-hommes, Nuguent, & Newe. En Decembre, on mit en la méme tour Raoul Cervin, Thomas Cottam, Robert Ionson, Luc Kirbey Prétres, Nicolas Noscaroc, & Henry d'Orton Gentils-hommes, deus Prétres de ceus-là Cottam, & Kirbey endurerent une heure le supplice qu'on nomme La fille de Scavinger : les autres furent tourmentez sus le chevalet. George Peckam Chevalier de l'Ordre, & Herram Steven, furent faits prisonniers pour la Religion. Et le vingt-neufiéme aussi Iean Bosgravi Iesuite, avec Iean Hart Prétres, & Iean Paschal. L'an mil cinq

cens

cens huitante & un, un Christofle Thomson Prétre, fut fait prisonnier: & apres avoir été étendu sus le chevalet, il fut décendu dans le lac, ou il demeura quatorze jours. Vn Gentil-homme nommé Nicolas Kiscaroc, fut gehenné. Le vingt sixiéme de Ianvier arriva a Londres un Ministre, Iean Nicolas, lequel venoit de Rome, ou il avoit vécu a la Catholique, il est mis en prison en la tour: mais peu de jours apres il protesta d'étre heretique, & fut remis en liberté: Au premier préche qu'il fit, tous les prisonniers y furent tirez par force, afin de l'ouyr: mais en son ignorance il fut puis apres mépriſé des siens mémes. Alexandre Briant Prétre fut tourmenté, gehenné, & puis mis a la mort tres-cruelle. Il est bien difficile de tenir regiſtre de tous ceus lesquels en Angleterre sont valeureusement morts pour la Foy de IESVS-CHRIST. Qu'on s'imagine les plus horribles tourmens, les plus rigoureuses gehennes, les prisons plus hideuses, les plus longues afflictions, les plus violentes aigreurs, tout cela n'ét que trop dous au pris de ce qu'ils enduroient. Vne infinité de Prelats, de Docteurs, & Confesseurs sont morts dans les prisons, comme nous avons dit cy dessus, leur nom n'a peu étre enserré dans les parois, ny retenu des fers, qu'il n'ait volé plus loin. Ils ont paty là dedans tout ce qui se pouvoit. Les prisons de Londres n'étoient anciennement destinees que pour les traitres a l'état: mais elles furent puis apres destinees aus Catholiques; Celles de Briduel étoient pour les putains, mais elles furent pleines de femmes de bien Catholiques, entre lesquelles on vid une jeune vierge constante en la Foy Catholique, qui s'appelloit Tonsonie. En la prison de Lanson, en la province de Cornub, les prisonniers ne mangeoiēt que des viandes pourries, du pain moisi, & beuvoient de l'eau corrompuë: & lors qu'ils furent tirez de là pour étre conduits à Londres distant de cent lieuës, ils furent montez sus des chevaus sans frein, sans bride & sans selle, étans attachez queuë à queuë. Comme on les avoit montez à cheval, on leur lia les pieds par dessous le ventre des chevaus, & les mains derriere leur dos. Le peuple, quand ils entroient en quelque Ville, couroit toujours au devant de ce triomfe, afin de leur faire quelque ignominieus outrage.

LE Pere Pateſſon Prétre qui avoit été élevé au Semi-

Martyre du Pere Pateſſon.

naire de Reims, fut mis le jour avant qu'il mourut avec ſept larrons dans une priſon; Ce ſaint perſonnage les convertit tous ſept, leſquels devoient mourir le lendemain: tellement qu'étans au gibet, ils confeſſerent mourir en la Foy Catholique avec beaucoup de conſtance. Ce bon Pere accuſé de cela, fut conduit au ſupplice, & cruellement tourmenté, rendit l'ame a ſon Dieu. Trois autres Prétres du Seminaire de Reims furent encore martyriſez à Londres, & deus Gentils hommes pour avoir communiqué avec eus. Vne Géti femme fille du Milord Coplei avec un Gentil-homme Anglois furent punis de mort pour avoir reçeu un Prétre en la maiſon, lequel mourut auſſi, tous refuſans la vie qui leur étoit offerte s'ils vouloient aller aus ſynagogues des Calviniſtes. Ce n'ét pas cette ſeule femme qui a mõntré en Angleterre un courage viril: pluſieurs autres y ont ſoûtenu le martyre; nous en pouvons voir une en la Province de Mauceſter, qui fit téte a un Cõmiſſaire que la Reyne Elizabeth y avoit envoyé, nommé Emond Traffordo, obſtiné Calviniſte: Le Cardinal Guillaume Alanus avoit laiſſé une couſine en Angleterre, laquelle avoit trois filles, Eleine, Catherine, & Marie: dont la plus vieille étoit de quinze a ſeize ans. Cette Dame ayant ſçeu que Traffordo ſe hâtoit pour venir en cette Province, pour eſperer faire du mal aus Catholiques, & principalement a ſa maiſon comme la plus illuſtre; car les heretiques ne s'en prennent qu'à ceus deſquels les rentes peuvent groſſir les leurs, s'arma des armes ſpirituelles pour vaincre cet adverſaire de Dieu, oit la Meſſe, ſe confeſſe, & ſe communie devotement, craignant n'en trouver pas puis apres l'occaſion. Elle ſe retire en un lieu qu'elle penſoit aſſeuré, & laiſſe au ménage de ſa maiſon ſes filles. Leur maiſon fut auſſi tôt ſaiſie par les heretiques, leurs biens & leurs moyens ſaccagez: Ces trois jeunes vierges interrogees du lieu ou étoit leur mere, ne le voulurent jamais découvrir. Quatre jours apres, ces filles voyant qu'ils ne partoient point du logis, & craignant d'avoir la gehenne pour découvrir ou étoit leur mere, ſe delibererent ſe dérober la nuit: elles partent ſans étre reconneuës, paſſent une petite riviere, & cheminant l'eſpace de quatorze jours, elles arriverét en fin au logis de leur mere, qui reſtoit incertaine de leur ſalut. Leur fuite fut un

Le courage invincible de quelques Dames Angloiſes.

bon

bon titre à Traffordo, qui s'impatroniſa dans ces biens: ce qui ne fut pas a contre-cœur à cette femme, voyant que perdant la terre, elle acqueroit le Ciel. Et apres mille & mille fatigues, & peines qu'elle eut à ſe conduire au bord de la mer, elle s'embarqua, & ſe rendit a Reims, à ſon couſin Alanus, qui étoit lors Recteur du Seminaire Anglois. Vne autre Dame mariee au Milord Mordant, ayant été accuſee pour la Foy Catholique, la Reyne luy manda que ſi elle vouloit paſſer une ſeule fois a travers un Temple, pendant que les Proteſtans précheroient, qu'elle auroit la vie ſauve: Elle fit réponce qu'elle mourroit plutôt, que de faire rien qui prejudiciât à la Religion Catholique; tellement qu'elle demeura pluſieurs annees en priſon. Trois Dames outre cela furent prinſes le jour de Pâques, oyant la Meſſe: le Prétre avec ſon habit ſacerdotal, fut trainé avec elles à la tour par le mitan de Londres, ſuivis de tout un peuple, auquel leur conſtance faiſoit honte. La premiere étoit la femme du Baron Morleo, avec ſes enfans: l'autre Guilforde vefve d'un Gentilhomme, avec pluſieurs autres femmes. Et la troiſiéme, Brune, femme d'un Gentil-homme Anglois: leſquelles furent condamnees ſelon la forme de la loy. Clithere qui étoit de fort bonne maiſon & noble, étant devant les Iuges, apres avoir maintenu ſa foy, interrogee ſus quelque autre ſujet, ne voulut quelque preſſe qu'on fit répondre, de crainte qu'on ne print ſujet de differer ſon glorieus martyre. C'étoient des amazones Chretiennes, qui mépriſoient les armes des plus barbares ennemis, pires que Cannibales. Celle-cy ſouffrit une cruelle mort, elle fut attachee des pieds & des mains, & puis renverſee ſus une groſſe pierre, & ſus ſon eſtomac on mit une table, laquelle puis apres on chargea peu à peu de tant de poids qu'elle creva a la fin, jettant le ſang par les narines, la bouche, & les yeus.

Hiſtor. Hollingshedo Angloi, en ſa Cronique de l'an 1574.

VI. *Les Religieus de ſis Convens ſortent d'Angleterre.*

LES Religieus de quatre Convens ſortirent, & s'en allerent en Flandres, deus de S. François, & des Chartreus; & deus autres de Nonnains: celuy de S. François, & celuy des Nonnains de ſaint Dominique ſe perdirent: mais les deus autres furent maintenus par les aumônes du Roy d'Eſpagne. De celuy de ſainte Brigide, lequel croiſſoit tous les jours, ſans que leurs rêtes augmentaſſent: les plus vieilles

Des Nonnains convertissent des Anglois.

vieilles se rendirent à Roüen, & les plus jeunes, lesquelles étoient des plus riches maisons d'Angleterre, retournerent vers leurs parens : Soudain que la Reyne sçeut qu'elles étoient Catholiques, commença à les vouloir gagner par des belles promesses, & puis apres par des menaces : mais tout cela ne servit de rien. On les dispersa dans les maisons des Seigneurs heretiques : mais au lieu d'être gagnees, elles convertirent par l'exemple de leur belle vie, plusieurs autres Dames à la Foy Catholique. Ce ménage étant sçeu des Iuges du Conseil, ils les ôterent de ces maisons, & les logerent dans les prisons publiques, la plû-part étant condamnees à prison perpetuelle. A même que je traçois cette Histoire, arriva en cette Ville de Bordeaus, au mois d'Aoust 1602. des Dames Angloises de tres-bonne maison, lesquelles avec beaucoup de moyens, conduites par des Seigneurs leurs parens, s'en alloyent en Espagne, pour se renfermer dans un Cloître, entre celles de leur Pays. Merveilleuse constance, admirable zele, qui fait passer sans frayeur, & la mer, & tant de terres, à des pauvres femmes, pour l'extreme amour qu'ils portent à Dieu.

LA

LA CONSTANCE EN LA FOY DE QVATRE IEVNES ENFANS. L'ENTREE DES IESVITES, le profit qu'ils firent en Angleterre. Le martyre du Pere Campian, & de plusieurs autres Prétres, avec quelques miracles.

CHAPITRE XIII.

1. *Petits enfans martyrisez par les heretiques Anglois.*

2. *Que les Catholiques étoient punis en Angleterre, pour cause de la Religion seulement.*

3. *L'entree des Iesuites en Angleterre.*

4. *Edit contre ceus qui ne vouloient assister aus prêches heretiques. Le Pere Campian prisonnier, & son martyre.*

5. *Sept autres Martyrs, Ford Shert, Ionson, Philbei, Ricardson, Rirckby, Cottam.*

6. *Le martyre de Iean Nelson, sa constãce: Et les miracles que Dieu fit en lui, & par d'autre martyrs.*

NOvs voicy aus arenes des jeus pythiques, non pas pour voir des escrimeurs à outrance, & les Pancratiastes, lesquels bien armez de tout ce qu'il leur faut, donnent publiquement preuve de leur vaillance. Ce sera plutôt si nous y descendons, pour étre spectateurs du premier combat qui s'y faisoit des jeunes enfans: mais en ces anciẽs jeus, les enfans cõbattoient avec des enfans, & en ceus-cy les enfans battaillent en petit nõbre contre une multitude d'hõmes heretiques: Nous avons veu terrasser l'heresie dans un champ clos par des hommes, & par des femmes, Dieu mõntrera de plus que ce Colosse n'a nul pouvoir de se maintenir contre les enfans méme: il renforce leur courage, grossit leurs forces, & raffer-

1. *Petits enfans martyrisez par les heretiques Anglois.*

& raffermit leur esprit. Vn seul exemple variable suffira icy. L'innocence est celle qui s'approche plus de la vanité, & qui en est plus aimee. Les Lyons mépriſent de combattre contre les femmes, & contre les enfans, mais ces tygres & leopards Anglois, qui n'avoient rien en eus de genereus, ny d'humain, ne les épargnerēt pas. Il y avoit en Angleterre un Gentil-homme nommé Worthinton, qui avoit quatre enfans, Thomas, Robert, Richard, & Iean: à peine le plus vieil avoit atteint seize ans: ils furent pris tous quatre en la Province de Lanceſtre, par ceus de la juſtice, cherchant le Prétre qui celebroit la Meſſe. Etans conduis au tribunal, on ſe ſervit de toutes les inventions qu'on peut s'imaginer pour les faire chanceler en la Foy, & pour découvrir ou étoit le Prétre: mais ces jeunes Athletes a qui Dieu donna du courage, & de la dexterité a ſe deffendre, ne dirent jamais aucune parole qui peut prejudicier a leur ame. Ils menaſſent les plus jeunes ſeparez de leurs freres de les faire mourir de faim, s'ils ne diſoient la verité: des paroles on vint aus effets: on les fait demeurer un jour ſans manger: le lēdemain ainſi qu'on les vouloit conduire devant le Iuge, on leur donne force vin, afin que ſe gorgeant, leur eſprit fut ſi troublé, qu'ils ne peuſſent répondre bien à propos: Cette invention infame ne leur ſervit de rien: ces jeunes enfans repondent que malicieuſement on leur a voulu troubler l'eſprit avec du vin, & qu'ainſi ils jugent qu'ils ne ſçauroient rien dire. Aus plus grands, le Cōte d'Arbi offre beaucoup de biens, s'ils veulent renoncer a la Foy de l'Egliſe Catholique; ce qu'ils refuſerent tout a fait. Ils mouroient de dépit de ſe voir mépriſez, & vaincus par des enfans bien jeunes. Ils les mettēt ſous des pedagogues heretiques, afin qu'ils peuſſent ſuccer par leurs enſeignemens quelque mauvais lait: mais tout leur fut inutile: Quelque annee apres, trois de ces freres ayant couru des hazards infinis, ſe guarentirent des mains des heretiques, & ſe ſauverent en France, au Seminaire de Reims, ayant quitté leurs parens, & leurs biens, pour ſuivre Iesvs-Christ.

II. *Que les Catholiques étoiēt*

Mais remontons plus haut, & voyons les hiſtoriens mémes heretiques, qui font liſte de ceus qui ſont morts par la condamnation de la Reyne Elizabeth, ou de ſon Conſeil: Ils diſent bien pour ô ter la gloire du martyre à ceus

ceus qu'ils ont fait mourir, que c'ét pour la trahiſon qu'ils ſont morts, & non pour la Religion: les inſtructions toutefois que la Reyne donnoit aus Commiſſaires, leſquels elle envoyoit par ſon Royaume, font foy du contraire, les priſonniers étoient condamnez pour confeſſer la Foy Catholique: les lois que j'ay cy deſſus rapportees en ſont des fideles témoins: Les Annales dõc de Holingſhedo, & de Stou heretiques, qui ont redigé par écrit ce qui s'ét paſſé en Angleterre, du regne d'Elizabeth, par authorité publique, écrivent que le premier an du regne d'Elizabeth, au mois de Iuillet, l'Archevéque Nicolas Hethe, l'Evéque Elines, & celuy de Londres, avec treize ou quatorze autres Eccleſiaſtiques, deſquels nous avons déja parlé, furent privez de leurs dignitez, & confinez en une perpetuelle priſon, pour n'avoir voulu approuver pour chef viſible de l'Egliſe la Reyne Elizabeth. Ce n'ét pas un crime de leze-Majeſté, ains plutôt une accuſation pour la Religion. Cuthbert Moine, pour méme ſujet mourut: Iean Nelſonio Prétre, niant la primauté de la Reyne en l'Egliſe, fut pẽdu, & Sherwodo auſſi. Mais pour authoriſer mieus le martyre de ceus qui furent condamnez en Angleterre, il ne faut rapporter icy que le pardon general qu'on publia de l'authorité du Parlement, l'an mil cinq cens huitante & un ou tous crimes ſe pardonnoient, excepté celuy de demeurer ferme en la Religion Catholique, lequel on voulóit punir ſus tout, comme un crime de leze-Majeſté divine. La Reyne Elizabeth toutefois publioit par tout, que c'étoit pour avoir entrepris ſus ſon Etat, & ſus ſa perſonne, qu'ils étoient cõdamnez, comme ſi tant de pauvres femmes, de jeunes garſons, & des Moines, euſſent eu le moyen de renverſer ce Royaume par leurs brigues. Si eſt-ce qu'au commencemẽt du ſchiſme on n'uſoit point de ces artifices, mais on interrogeoit librement les priſonniers Catholiques ſus la Foy. Ils ont beau ſe peiner a couvrir la gloire du martyre de tant de ſaintes ames: car elle paroîtra toujours comme un Soleil, au plus épois des tenebres mondaines.

punis pour cauſe de la Religion ſeulemẽt.

1559.

Voicy leurs mémes mots.

Menſe Iulio Nicolaus Heth Archiepiſc. Eboracẽſis Epiſc. item Elienſis, & Lõdinenſis, & alij trede-cim, vel quatuordecim ſimul juſſi comparere coram Reginæ cõſiliarijs eo quod recuſarẽt accipere juſturandum de

Voyons donc encor d'autres martyrs, du ſang deſquels l'Angleterre a été ſouvent tainte. Ce fut une grande plaie a l'hereſie, que l'entree des Seminaires en Angleterre. Mais beaucoup plus ſanglante fut celle de la Compagnie

Majest. suæ primatu Ecclesiastico, & de alijs religionis articulis Episcop. suis privati fuerũt. quod multis etiam Rectorib. vicarijs, alijsque Ecclesiastic. factũ est; qui beneficijs suis exuti diversis carcerib. traditi fuerunt.

de Iesvs, l'an 1560. Le General de cette Societé y envoia Robert Persón, & Emond Campian, Religieus d'insigne erudition, & de tres-bonne vie, ayant avec eus quelques Prétres Anglois, qui partirent de Rome avec le desir de replanter dans ces terres insulaires la Foy Catholique. Cette Princesse mortelle ennemie de cette Religieuse Societé, tâcha d'empécher que le Turc ne luy donnât permission de précher aus Chretiens, l'an 1584. mais l'Ambassadeur Germini l'empécha. Et lors qu'un navire Espagnol faisoit voile au Bresil, pour y aller planter la Foy, y conduisant trente-huit Iesuites; Iacques Soria, avec Didacus Andrada s'en saisirent l'an mil cinq cens septante, & mirent tout dans la mer. De ceus qui allerent en Angleterre plusieurs arriverent a port de salut. Ayant pris terre en ce Royaume, ils firent tant de profit, & avancerent tant les affaires de Dieu par leurs exhortations, disputes, & leurs livres, qu'ils convertirent plusieurs Anglois, avant que la Reyne en sçeut rien. Le Pere Campian, par bon-heur fut reçeu en la maison en laquelle le Pere Persón étoit arrivé quelque peu auparavant. Le progrez de tout ce qu'ils firent se peut sçavoir par une lettre que le bon Pere Cãpian écrivit au General de leur Societé, lettre qui nous servira de guide, pour suivre l'ordre des choses qui furent faites depuis son arrivee en Angleterre. C'étoit un grand champion de Iesvs-Christ: & si celuy est bon maître d'escrime, qui ne reçoit touche que sus ses armes: nous pouvons loüer cettuy-cy en son sçavoir de cette perfection, ayãt toujours porté son ame exemte des blesseures que fait l'heresie, & n'ayant reçeu touche que sus son cors, duquel il disoit comme ce grand Anaxarche, Tuë, froisse, & brûle, ce n'ét que l'étuy seulement sus lequel tu as quelque puissance. Soudain qu'il fut arrivé, il fut reçeu d'une bõne troupe de Gentils-hommes Catholiques, lesquels le vétirent a l'Angloise, & luy donnerent un cheval pour pouvoir aller plus cõmodément par tout, & se sauver des dangers. Il fit en peu de jour un infiny profit: il administra les Sacremens avec une telle presse, que s'il n'eut été secouru des Prétres Anglois, il n'y eut peu satisfaire. Soudain qu'on eut le vent de leur décente en Angleterre, & de l'avancement qu'ils faisoient par tout: on fait courir des gens par les Provinces pour prendre Cam-

III. *L'entree de Iesuites en Angleterre.*

Campian. Ce saint homme changeoit souvent de nom & d'habits, à fin de les tromper! Plusieurs Anglois furent pris, sous pretexte que c'étoit Campian, tellement que ce bon Pere à force de craindre d'être pris, il mépriſa la crainte de la mort; Celuy ordinairement qui est redouté, redoute aussi ses ennemis: & nul ne peut vivre en seureté, qui a fait du terrible envers les autres: Campian pressoit tellement les heretiques, qu'en fin il fut persecuté d'eus, qui ne cesserent jamais qu'ils ne l'eussent cõduit au martyre. Ces miserables persecuteurs n'étoyent jamais en repos; Campian au contraire d'une ame pacifique, n'étoit jamais plus asseuré que lors qu'il étoit moins asseuré de sa vie. Et contre la coûtume du méchant qui ayant méme l'adresse de se cacher, n'a toutefois jamais l'asseurance de l'être: il se déroboit aus yeus de ceus qui le cherchoyent, sans qu'il le fit de pusillanimité & basseſſe de courage, ains à fin que l'occasion d'avãcer quelque bien en Angleterre ne luy fut pas dérobee. Tout le Royaume est remply du bruit de leur arrivee, car l'heresie est toujours aus écoutes, a des agens par tout, étant incessamment en deffiance: chacun s'entretient en Angleterre des Iesuïtes, & chacun en conte plus de fables que ne firent jadis tous les Poëtes Payens de leurs fausses Idoles: mais pleut à Dieu que ce mal fut seulement en Angleterre. La France s'en plaint, étant pleine de ces perverses ames, qui à tort ou à travers debiffent cette docte Compagnie, de tout ce que la médisance armee d'erreur & de fausseté, leur fournit à la main pour les attaquer. Depuis trois jours on a mis en France un livre en lumiere contre eus, intitulé le Catechisme, cõme s'ils vouloient instruire les esprits des François; composé par cinq ennemis de la Religion Catholique, & des Religieus, lesquels combattent l'heresie huguenote, de laquelle sous un feint masque dont ils déguisent leur malice, ils se rendent les fauteurs obstinez. Ce livre à été composé par cinq, lesquels y ont rapporté les plus detestables inventions qui leur a été possible.

Ie n'ay peu sçavoir le nom de ces grans personnages qui se mõntrent si adextres és mensonges: Ie les eusse logez icy, à fin que leur honte fut publique, puis qu'ils l'ont cachee sous des pierres muettes: bouffonnerie digne de quelques charlatans, & non de personnes d'honneur.

Ce n'ét pas en vain qu'ils ont voulu étre cinq seulement, peut-étre sont ce les cinq fats Dieus que la Deesse Rhea enfanta, comme disent les Egyptiens. C'ét ce nombre qui est dedié à Bacchus, c'ét aussi en l'yvrongnerie, je croy, qu'ét né cet ouvrage, produit par cinq esprits enyvrez de l'Heresie. Ce n'ét pas icy comme Platon disoit, que Dieu faisant le monde, usa de la cinquiéme composition: il faut plutôt dire que le Diable voulant deffaire & deffigurer le monde, s'ét servy de la composition de cinq hommes souldoyez par luy. Ils avoyent remarqué, peut-étre, que le mot Panta, qui signifie Vnivers, venoit du mot Penté, qui veut dire cinq, comme si eus cinq étoient autant que tout l'Vnivers ensemble: ce qui peut étre vray pour le sujet de la fausseté, & de la malice, laquelle ils font paroître à toutes rencontres. Plutarque remarque que ce nombre de cinq est le nombre de division, & que la nature divise plusieurs choses par luy: Ces cinq esprits aussi ont tâché de desunir l'Eglise, retirant plusieurs ames Catholiques de la communication salutaire & plaisante de ces rares ames qui reluisent en cette docte & tres pie Compagnie du Nom de Iesvs. Si on contemple bien cet avorton, paîtry des mains profanes de cinq hommes qui n'ont jamais cessé de dire mal de tant de gens de bien: on verra qu'ils n'ont travaillé qu'à former quelque cors à l'Heresie, sous le nombre de cinq: Ces cinq hommes sont les cinq sens naturels de l'Heresie: au moins si ceus qui les connoissent bien, veulent comparer leur humeur aus effets qu'elle produit: Ils sont les cinq parties de l'ame de l'heresie, ou bien plutôt l'ame méme: la sensitive; car un de ceus-là à été attaqué par écrit, & de parole, tellement que le desir de se venger, le porte à cette médisance: la concupiscipible, car un autre desire & souhaite de favoriser les siens qui sont engagez en ce combat: la naturelle, car celuy-cy a été nourry au Calvinisme. L'irascible car cet autre a été malmené par ces belles & doctes plumes qui ont rabatu les cous de ses harangues: la raisonnable, par celuy qui pensant avoir quelque raison, se mõntre le plus dépourveu d'entédement, tellement que pressé d'un genie bouffon, il se masque, & prẽd la forme d'un Pasquin, pour parler au jeûneur, & à ses autres compagnons ineptes, & ridicules qu'ils sont. En-

tre

tre autres maus que la folie a, c'ét qu'elle commẽce toujours à vivre. C'ét une maxime huguenote, qu'un menſonge creu un jour, fait aſſez d'effet: Car le menſonge a je ne ſçay quelle efficace a nous troubler: Les choſes vraies ſe tiennent a une certaine meſure, & ne ſont jamais reçeuës ſi plauſiblement que ce qui eſt fauſſement inventé. Nous pouvons bien toutefois, mépriſant ces fauſſetez ineptes, appeller ces cinq compoſiteurs, comme faiſoit Pythagoras, les cinq TROFON: c'ét à dire ſon, car les paroles & ces menſonges entaſſez confuſément n'ont qu'un ſon ſans effet, & qui ſe perdra en l'air.

Trop credules François, croirez vous cinq menteurs,
Qui ont à des enfans dreſſé ce Catechiſme?
Toutes ces fauſſetez dont ces vieus affronteurs
Vous déjeunent, ne ſont qu'en faveur de leur ſchiſme.

Mais c'ét trop s'arréter en France: il faut retourner en Angleterre, pour y voir les ſignalez exploits que ces braves & genereus Soldats de IESVS y ont fait avec beaucoup de gloire. Ces bons Ieſuïtes mettant à bon eſcient la main en la vigne du Sauveur, préchoyent ordinairement par les maiſons de bon matin, & puis ils compoſoyent. Soudain apres-dîner montoyent à cheval pour changer de place, meditant à cheval leurs ſermons, oyant apres ſouper les confeſſions, & ſus le point du jour ils diſoient la Meſſe, & donnoient à communier. Pluſieurs Gentils hommes de treſbonne maiſon les accompagnoient par tout; George Gilbert s'étoit aſſocié avec Perſonius, lequel le força de ſe retirer à Rome, à fin de ſe guarantir des ennemys de la religion Catholique: Vn arriere-neveu du Cardinal Polus nõmé Charles Baſſet étoit auſſi avec les Ieſuïtes, & pluſieurs autres, leſquels aidoyent au moyen d'imprimer les livres qu'il faloit faire courir; On les imprimoit en des cavernes ſous terre, changeant bien ſouvent tant de lieu que de nom. Les Miniſtres Chiarc, & Hanmer Calviniſtes écrivirent un livre contre le Pere Campian, & contre le Pere Ignace: auquel dis jours apres fut répondu à la honte des heretiques, qui enrageoyent de ce qu'ils ne pouvoyent découvrir d'où cela partoit. Le Docteur Alanus écrivit en méme tems contre l'Edit que la Reyne fit publier contre les Ieſuïtes: & ce avec

une telle modeſtie, que les heretiques mémes le loüerent. Ces livres étans imprimez, ſont portez à Londres, & puis ſemez par les places publiques de nuit, afin d'étre communiquez aus heretiques.

Il ſe fit un Edit rigoureus contre ceus qui refuſoient d'aller aus préches des Proteſtans, leſquels ils appelloient communément les Refuſans, le nombre deſquels accreut iuſques à cinquante mille, tous leſquels ſe rachetoient par argent. Les principaus de ceus-cy furent mis en priſon. Everard Hanſius fut élevé au giber, pour la Foy Catholique. Raoul Cervin fut lors pris, & Clifton Prétre. Ce ne ſeroit jamais fait ſi on vouloit raconter tout ce que les Ieſuïtes ont avancé en la Religion. Il ſuffira pour mõntrer cõbien ils étoient redoutables de mettre icy les Edits que la Reyne Elizabeth fit contre eus pour empécher le progrez qu'ils faiſoiẽt en l'Egliſe. L'hereſie a toujours porté plus d'évie à ceus de cette Societé qu'à nulle autre Religion, à cauſe que ce ſont eus qui en ce dernier ſiecle l'ont plus vivemẽt combatuë par tout où elle avoit mis le pied. La Reyne ordonna que tous les Peres, Meres, & Tuteurs, leſquels avoyent charge d'enfans, rendiſſent conte à l'Evéque du nombre d'enfans qu'ils avoyent, ou dehors, ou dedans le Royaume: les enjoignant aus Peres d'avertir leurs enfans qu'ils retournaſſent en Angleterre, & que ſi dans quatre mois ils ne retournoyent, il leur fut deffendu de leur envoyer rien: Que perſonne n'aidât, favorît, ſuſtentât aucun Ieſuïte, Echolier du Seminaire, ou Prétre: & que ſi du tems de laditte publication il y en avoit aucun recelé dans les maiſõs, ils fuſſent contraints de les manifeſter, autrement qu'ils ſeroyent punis comme criminels & fauteurs des Ieſuïtes ennemys de ſa Majeſté: Declarant en outre que c'ét un crime de leze-Majeſté, que de retirer quelqu'un de la Religiõ Catholique. Il y eut pluſieurs autres Edits cõtre les Ieſuïtes, entre leſquels le Pere Edmond Campian étoit le plus renommé, ayant cette grace de Dieu, qu'il ramenoit forces ames au bercail de l'Egliſe: Il étoit natif de Londres, fut premieremẽt creé Diacre en l'Egliſe ſchiſmatique d'Angleterre: mais s'étant retiré en Flandres, où ayant parlé à quelques Peres du Seminaire Anglois, il fut inſtruit, & renonça a l'hereſie: de la paſſa en Hibernie, de laquelle il a écrit

il a écrit l'hiſtoire. Quelque annee apres il s'en alla à Rome, ou il ſe fit Ieſuïte, d'ou il fut envoyé en Boheme, & puis apres en Angleterre, comme nous avons dit. Il continuoit donc les beaus exercices Chretiens, dont nous avons fait mention cy deſſus: mais il fut trahy par un Catholique, nommé George Eliote. Celuy-cy étoit accuſé d'un meurtre: Or pour obtenir ſa grace, il promit a un homme qui étoit du Cõſeil de la Reyne, que ſi on vouloit luy pardonner, il leur mettroit en main le Pere Campian. Ayant aſſeurance de ſon pardon, il conduit les Sergens ou étoit ce bon Pere, diſant la Meſſe, le 7. de Iuillet l'an 1581. Et furent menez en la méme priſon Thomas Ford, Guillaume Filbei, Iean Colinton, Prétres, & ces Gentilshommes, Edouard Kaines, Iean Cotton, Guillaume Hildeſlei, Hũfrede Kaines, Filippe Loë, Iean Iaques, & Guillaume Valbin, & un pauvre homme Iean Mansfeld. Le Baron de Vaux, Thomas Treſſam, & Guillaume Cateſbei Chevaliers de l'Ordre furent auſſi tourmentez a cauſe du Pere Campian. Ils le conduirent par Londres, un jour de marché, portant écrit ſus le front: Cettuy-cy eſt Campian Ieſuïte ſeditieus; Paſſant devant une Crois, il fit une humble inclination, & le ſigne de la Crois comme il peut: le peuple admirant ſa conſtance, & liſant dans ſon viſage la joye interieure de ſon ame. Il fut mis trois fois ſus le chevalet, le tourment duquel il endura avec beaucoup de patience. Ils ſe ſervirent de mille inventions pour le tourmenter, afin de luy faire perdre patience: mais il ſurmonta toutes ces geines. Voyant que cela leur étoit inutile, tout froiſſé & rompu qu'il étoit, ils le remenent en priſon: il demeura quelques jours ſans ſecours, pendant leſquels il fut tant affoibly, qu'à peine ſe pouvoit il remuer. Les heretiques le voyant ainſi abatu, craignãt qu'il mourût bien tôt, y envoyerent des Miniſtres pour tâcher a l'ébrãler en ces imbecillitez, & foibleſſes de cors, leſquelles bien ſouvent abattent l'eſprit: ils furent toutefois fruſtrez de leur attente, c'ét lors que ſon cors atterré s'éleve davantage, & ſe rafermit contre ces ondes, qui l'attaquent pour luy faire faire haufrage au bout de ſon voyage. Il s'accourage, & durant quatre jours que continua cette diſpute, jamais les Miniſtres n'eurẽt le deſſus: ils finirent à leur confuſion, deliberans de s'en vanger par la mort du

vainqueur, qui n'eut autre couronne de cette celebre victoire contre les heretiques, que celle du martyre. Ainsi il est condamné a la mort le vintiéme de Novembre en la méme annee mil cinq cens huitante & un: Et le premier de Decembre il fut conduit au supplice ou assistoit tout le peuple de Londres: Les uns avec regret de le voir mourir, les autres avec joie. Ayãt été a demy étrangle, & tombé en terre, on luy coupa ses parties honteuses, & étant demy vif afin qu'il eut plus de sentiment, ils luy ouvrirent l'estomach, arrachent son foie, & le cœur, & puis le mirent a quatre quartiers. Le Pere Campian étant mort, Raoul Cervin fut conduit au supplice; c'étoit un Prétre d'aussi bonne vie qu'il en fut au monde. Avant qu'on le mit en prison, il s'adonnoit fort au jeune & a la penitence, macerant austerement sa chair: Il continua la méme austerité en prison, tellement que le geolier l'appelloit le Baron de Dieu; protestãt que c'étoit le plus saint homme qu'il eut jamais veu. Quelquesfois comme il se remuoit de place, entendant le bruit de ses fers poisans, au lieu de pleurer il rioit, benissant Dieu de ce qu'on le faisoit patir au monde pour sa gloire. Il suivit bien tôt Campian, & apres ces deus, Alexandre Briant jeune homme de vinthuit ans, lequel avoit été élevé au Seminaire de Reims: Ils luy mirent des broches de fer ardentes entre l'ongle & la chair, sans faire nul semblant du mal qu'il enduroit, chantant allegrement le Pseaume de David Miserere mei Deus. Ils le mirent sus le chevalet pour le faire confesser ou étoit Personius, mais tous ces tourmens n'y servirent de rien, & fut laissé quelques jours étendu la dessus avec des extremes & tres-grãdes douleurs, apres lesquelles il souffrit une tres-cruelle mort par les mains de ces impitoyables bourreaus, l'un desquels nommé Norton s'exerçant lors que le Pere Briant étoit sus la gêne, de toute sa force a le tourmenter, dit en se mocquant, qu'il avoit fait plus que Dieu, ayant rendu son cors plus grand d'un pied que son naturel.

v. *Sept autres martyrs.*

Il faut racõter icy en bref le martire de sept autres Prétres Catholiques, desquels trois furent executez le méme jour 20. de May, 1582. On les traîna sus des cliísses au supplice. Thomas Ford fut le premier executé: étant monté sus un chariot sus lequel il tomba, tant il étoit foible: il

profes-

professa publiquement qu'il mouroit en la Foy Catholique. Le Magistrat Martin luy dit qu'il n'étoit pas condamné pour la Religion : il disoit cela a cause que les heretiques prenoient pretexte de les faire mourir sus le crime de leze-Majesté d'avoit comploté la ruyne du Royaume, & la mort de la Reyne à Rome, & a Reims. Ford répond qu'il a toujours été bien éloigné de ces desseins, & qu'il n'a jamais été consentant a cela, veu que cette resolution fut prise le vint-deusiéme an du regne de la Reyne Elizabeth, auquel tems il étoit en Angleterre, dequoy il pourroit produire mille témoins. On luy lit sa condamnation son accusation, & les interrogations qu'on luy avoit fait étant en jugement, & sus celle ou on l'accusoit d'avoir dit que le Pape pouvoit déposer un Roy de son Royaume, il le maintint au supplice, disant que c'étoit une question debatuë en l'Vniversité d'Oxfort en presence de la Reyne & que tous les Calvinistes avoüoyent qu'un Roy pouvoit étre avec occasion dépoüillé de son Royaume. Il pria pour le salut de la Reyne Elizabeth, & puis fut lancé de la fourche a méme qu'il pronõçoit ces paroles, Iesus, Iesus, Iesus, esto mihi Iesus. Etant puis apres décédu, on luy ouvrit les entrailles, luy arrachãt le foie, & le cœur. Le secõd martyr fut Iean Shert, lequel étãt levé de la cliſſe fut monté sus le chariot, & attaché a la fourche, commença a faire sa priere, invoquant a son aide les Saints, la Mere de Dieu, & le Sauveur du monde. Le Magistrat luy commande de se taire: luy fait lire son examination, & le presse de demander pardon du crime de leze Majesté, duquel il étoit innocẽt. Il prie pour la Reyne Elizabeth, mais il nie qu'elle soit chef de l'Eglise d'Angleterre. A cela tous les heretiques s'écrient qu'il est un traître, & crient au bourreau qu'il le depéche, ce qui fut bien tôt executé.

Le troisiéme fut Robert Ionson : il fait protestation qu'il est Catholique, & qu'il étoit innocent de leurs accusations : qu'au reste il reconnoissoit la Reyne Elizabeth pour vraie Reyne, mais non pour chef de l'Eglise Catholique, de laquelle il préchoit la doctrine. Le Magistrat Martin luy demande quelle Religion il entendoit par la Catholique; Celle (dit Ionson) en laquelle preside comme Pasteur le Pontife Romain. Il luy font lire le Symbole de S. Anastase, & luy disent que le Pape n'y étoit pas compris.

Ionſon répond qu'il n'ét pas neceſſaire que ce nom ſoit écrit en toutes les écritures ou il s'agit de la Religion. On commande qu'il ſoit attaché : il prie Dieu en Latin: un Miniſtre qui étoit pres de luy, crie qu'il prie comme Dieu luy a enſeigné. Auſſi fais-je, dit Ionſon, car crois-tu que Iesvs-Christ ait prié en Anglois ? il entend toutes langues: ſoudain on luy dérobe le chariot, & mourut.

Le Mercredy ſuivant, le trentiéme de May, quatre autres Prétres furēt tirez de la tour de Londres, & conduits au ſupplice. Leur nom étoit Witham Filbei, Luc Kirckby, Laurent Ricardſon, & Thomas Cottam. On obſerva les mémes formes qu'aus autres, & patirent un ſemblable martyre. Filbei étant ſus le chariot, fut prié de faire priere à Dieu, qu'il conſervât la Reyne des mains du Pape; à quoy il répondit que le Pape n'étoit point ennemy de la Reyne. Dans ſon mouchoir on trouva une petite Crois de bois; a cette veuë les aſſiſtans s'écriēt qu'il eſt un traître, puis qu'il porte une Crois, on l'interroge ſus la Bulle du Pape Pie V. & puis on le fait mourir.

Luc Kirckby endura le méme ſupplice : & cependant qu'on décend ceus-cy des fourches, & qu'on leur ouvre l'eſtomach & le ventre, pour en arracher les entrailles.

On monte ſus le chariot Laurent Ricardſon, & Thomas Cottam. Celuy-cy fut le dernier, & a méme qu'on rompoit les entrailles de Ricardſon, il prioit Dieu pour leur ſalut, & pour ſa perſeverance. Le bourreau élevant la téte de Ricardſon, la mōtrant au peuple, & s'écriant, Vive la Reyne : Cottam fit la méme priere : mais il refuſa comme les autres, de l'avoüer Chef de l'Egliſe Anglicane.

VI. *Le martyre de Iean Nelſon, & ſa conſtance, & les miracles que Dieu fit en luy, & par d'autres martyrs.*

Vn peu auparavant ceus-cy, l'an 1578. avoit été executé Iean Nelſon, ſoûtenant que la Religion d'Angleterre étoit ſchiſmatique. Ce ſaint homme fit une tres-belle fin. Ayant été pendu, ſoudain on luy coupa la corde, ſi que tombant plus que demy vivāt, a méme qu'on luy coupoit le ventre au milieu des douleurs, n'ayant nul ſentiment de ce cruel martyre, élevant autant qu'il peut ſa vois, il pria Dieu qu'il luy pleût pardonner a la Reyne, & a ſes Miniſtres. On écrit, & aſſeure-on pour veritable que depuis des malades ont reçeu par la grace de Dieu gueriſon en l'attouchement de ſes reliques. Nous avons parlé cy

deſſus

dessus de Hans, il mourut au martyre l'an 1581. se loüant de ce beau titre de Prêtre Catholique, ayant été Ministre en la synagogue des Calvinistes. Et Thomas Sherwod homme seculier: Cuthbert Mayne, l'an 1577. 27. Novembre, eut sa cõdamnation qui luy fut prononcee en prison. Il ne vaqua depuis qu'en oraison: durant la nuit les prisonniers qui étoient en d'autres lieus, voioyent sa chambre toute remplie de lumiere, quoy qu'il n'eut ny feu ny flamme, deus jours apres le vingt-neufiéme fut conduit au supplice, ou il rendit heureusement l'ame a Dieu. Le vingtiéme de Mars 1582. Iean Paine Prêtre fait prisonnier, est accusé par les Calvinistes, d'avoir ouy dire au Docteur Alan, à Bristoo, & au Comte Westmerland que cinquante hommes avoient desseigné de tuer la Reyne, afin de proclamer Marie d'Ecosse Reyne d'Angleterre. Ce fut une invention pour perdre cette pauvre Princesse, qui porta sa couronne sus un échafaut, comme nous verrons à la fin. Etant attaché a la fourche, le Baron de Richs s'approchant, le pria de reconnoître qu'il mouroit pour le crime de leze-Majesté; mais il detestoit la trahison en étant innocent, ajoûtant un peu bas, qu'il prioit ce Baron d'admonéter la Reyne, de n'épandre plus le sang des innocẽs, & qu'il luy pardonnoit sa mort, en laquelle il finit heureusement avec beaucoup de cõstance. En la ville d'York, l'an 1583. furent martyrisez Guillaume Lacie, Richard Kirkman, Iean Tomson, Guillaume Hart, & Richard Therkel, pour avoir confessé qu'ils étoient Prêtres. En Vincester Iean Slaide, & Iean Bodee lais furent deus fois condamnez à mort: Et a Londres, un Imprimeur Guillaume Carter, pour avoir mis sous la presse un livre touchant le schisme, composé par George Martin, lequel exhortant quelques vierges au jeûne, il disoit que cela étoit propre a couper la tête à Holofernes, entendant le peché; les Calvinistes l'interpretoient de la Reyne.

S. Tous dit de Nelson obnegatum Reginæ primatũ Ecclesiast. Anno Reginæ 20. Nov. 30. in annal. Angl. per Sotum eo quod (dit-il) potestatẽ Ecclesiast. Rom. ante ferret. Regiæ.

LES PRINCES MARTYRISEZ. LE BANNISSEMENT DES ANGLOIS. VN APOSTAT Nicolas apres avoir preché à Rome, se rend à Londres, où il préche contre le Pape, depuis à Roüen il advoüa sa méchanceté.

CHAPITRE XIV.

1. *Les Nobles martyrisez.*
2. *Du Pere Gaspar Haivode, & de quelques autres Catholiques Anglois.*
3. *Vn Apostat Nicolas, cause de beaucoup de maus, & de cruautez en Angleterre. Son procez fait à Roüen, & sa confession.*
4. *Bannissement des Catholiques qui se fâchent de sortir d'Angleterre.*
5. *L'Arrest du Parlement Anglois pour ce bannissement.*
6. *L'obstination des heretiques remarquee.*

Ainsi qu'on voit dessus l'arene blonde
De la grand' mer, une onde suyvre une onde,
Puis sus une autre une autre s'élever.

1. *Les Nobles martyrisez.*

DE méme voit on en Angleterre, naître de cette orageuse mer de l'Heresie, cruauté sus cruauté, martyre sus martyre. Nous avons veu jusques icy les Prétres cruellement martyrisez. Cette persecution ne cessa pas pour lors, au contraire elle continua, & conduit en ces dangers des Princes, & des Seigneurs Anglois. Iaques Labourne, Gentil-homme seculier, endura constamment le supplice, à l'imitation du Seigneur Felton, du Iurisconsulte Storee, & du Prétre Wodose, parce qu'il soûtenoit que la Reyne Elizabeth n'étoit point nee de legitime mariage, & que par sentence du

ce du Pape Pie cinquiéme, elle étoit privee du Royaume. François Throgmorton, & Edouard Arden, Gētils-hommes fort notables, s'acquirent même gloire. Le Duc de Northumberland fut enveloppé és toiles des heretiques, mis en prison, où les heretiques le firent mourir. L'an mil cinq cens quatre vingt cinq au mois de Iuillet, pour le soupçon qu'en faveur des Catholiques il tramât quelque dessein contre la Reyne. Le Baron Paget se sauva de leurs mains violentes: mais le Comte d'Arondel fils aîné, & heritier du Duc de Norfolk, ayant été attrapé en sa fuite, en laquelle il vouloit guarantir sa conscience de cette tyrannie Angloise, fût tué par les heretiques, & tous ses parens, freres, sœurs, cousins, & alliez tres-innocens, persecutez en toutes façons par ces cruels tyrans. Il fut tué en prison d'un coup d'arquebuse. Les Anglois firent courir le bruit qu'il s'étoit desesperé. Plusieurs autres gentils-hommes, pour la crainte qu'on avoit qu'ils favorisassent les Catholiques, perdirēt leurs biens & leurs vies: étant certain que pour le seul sujet de la Religion ils ont fait mourir honteusement huit Comtes, dis Barons, des Seigneurs de marque vingt-six, & des gentils-hōmes plus de trois cens cinquante: Sans que je veüille oublier la tres-illustre Reyne d'Ecosse, de laquelle nous tracerons la mort. Outre celle là ils firent mourir plus de cent & dis Dames de qualité fort relevee, entre lesquelles on conte la Comtesse de Northumberland. Cet Etat d'Angleterre étoit vrayement pitoiable, puis qu'on y prenoit pour une grande vertu d'être impitoyable: la cruauté la plus barbare qu'on puisse s'imaginer, a telle vogue en ce Royaume, que nul n'est estimé bon Anglois qui n'a cōduit quelque Catholique au supplice. On peut dire qu'ils ont face d'hommes, & cœur de bêtes, voire pire que de bêtes; car il y a cela à dire, que la premiere rencontre des bêtes peut être plus impetueuse: Mais cela fait elles s'arrêtent, d'autant que rien ne les émeut à nuire que la necessité. Nôtre Poëte François eut bien plutôt fait naître tels Anglois de quelques Tygres ou Lyons, s'il eut peu voir de loin toutes ces cruautez horribles, que d'une formiliere de fourmis lesquels il feint metamorfosez en Anglois à la priere d'un changeāt Prothee: peut être nous vouloit enseigner ce Poëte que les Anglois étoient de nouveaux Prothees, chan-

changeans à toute heure de forme. Il faut loger icy les vers de cette plaisãte metamorfose tiré du Boscage Royal de Ronsard, parlant de Prothee, auquel Neptune fit present de l'Angleterre.

Bien tôt vers la Tamise superbe
Maint Cygne blanc les hôtes de son herbe
Chantant en l'air d'un son melodieus
Tourner ses bords, & réjouyr les Cieus:
Oyseaus sacrez à Phœbus pour predire
Que les neuf Sœurs, & l'Autheur de la lire
Changeant la Grece, y feront quelque jour
Heureusement un desiré sejour,
Pour envoyer aus nations étranges
Des Roys Anglois les fameuses loüanges:
Puis se tournant devers le pied mangé
D'un chéne creus, advise un camp logé
De blonds fourmis, qui dedans leur taniere
Brillovent couverts de paille & de fougere.
Change Neptune en peuple (ce fit-il)
Tout ce monceau diligent & subtil
A travailler, & à mettre en reserve
D'un prudent soin le bien qui nous conserve.
Lors ces fourmis en hommes se tournerent,
Vn plus grand cors sur deus piez s'éleverent:
Aus deus côtez des épaules leur pend
Comme rameaus des grans bras: & plus grand
Devint leur chef, & plus grande leur bouche, &c.

Ronsard au Boscage Royal, a la Reyne Elizabeth.

Le Poëte sous cette fiction vouloit décrire l'infatigable soin de cette nation, à amasser des richesses & des grains: cõme les grains sont figures de l'Eglise, qui est une assemblee d'hommes, & que les fourmis, ainsi qu'écrivent les Naturalistes, ne font rien, & ne travaillent point lors que la Lune est en conjõction avec le Soleil: De méme les Anglois ont demeuré en repos tant que l'Eglise, qui est la Lune, laquelle est celle qui domine plus sus terre, a été conjointe

conjointe & unie avec Dieu, Soleil de Iuſtice : mais quand elle s'en eſt ſeparee, & que les Anglois luy ont fait banqueroute, lors ils ont été miſerables, travaillant inceſſamment à leur ruyne, & à leur damnation. De fourmis ils furent faits Anglois : mais d'Anglois qu'ils étoient, ils ſont devenus des nouveaus Prothees, & des heretiques qui ſe changeoient en autant de differentes formes qu'ils ont de diverſes & châgeantes fantaſies, & puis ont été metamorfoſez en des Leopards tres-cruels, & des bétes farouches.

Ces gens continuant en leur rage qui ſe prend par tout & s'exerce en toutes façons, firent foüeter en la Ville de Winceſter pluſieurs hommes du menu peuple, leſquels n'avoyent pas moyen de payer en argent l'amende à laquelle étoient condamnez ceus qui ne vouloyent pas aller aus préches des heretiques, ſelon l'Edit.

II. *Du Pere Gaſpar Hayvode, et de quelques autres Catholiques martyriſez.*

EN ce tems le Pere Gaſpar Hayvode, qui avoit quelques annees travaillé en Angleterre pour l'Egliſe de Dieu, fut appellé en France au Colloque de ceus de ſon Ordre: ayant fait voile juſques au bord de Normandie, une tempéte les repouſſa d'un vent contraire en la côte d'Angleterre, en un Port, où étant ſoudain reconnu il fut pris, & amené au Magiſtrat qui le renvoya à Londres. Il eſt auſſi tôt encoffré dans la tour, avec quelques autres Prétres priſonniers : Il trouva plus de dangers ſus terre que ſus mer, & rencontra le naufrage qu'il avoit evité dans ces profonds abîmes, au milieu des tourments qu'excite l'hereſie. Quelques jours apres il eſt mené avec des nouveaus priſonniers devant le Iuge, où à méme qu'il devoit entrer on le retire d'avec ſes compagnons, & par un détour écarté on le cõduit en une autre priſon; les heretiques faiſans courir un bruit qu'il vouloit tourner viſage, & qu'il chanceloit : cela ébranla fort les priſonniers, qui regrettoient ſa perte : mais ces fauſſetez parurent en ſa cõſtance : car il ne changea jamais, & toutes ces ruſes le confirmerent d'autant plus, & firent que cinq cõpagnons qu'il avoit eu en ſa priſon, George Haddoc, Iean Mõdain, Iean Nuther, Iacques Feu, & Thomas Emerford embraſſerent le martyre d'une allegreſſe infinie. Le bon Pere Hayvode, ſus lequel l'hereſie jettoit un œil perfide, fut fondé à toutes rencontres: on luy offre des Evéchez & des grans moyens,

moyens, s'il veut tant soit peu relâcher de sa resolution; mais il étoit trop ferme appuyé sus la grace de Dieu, pour tomber en cette misere. Cette méme annee huitante-deusiéme le quinziéme de Mars, un Gentil-homme Portugais nommé Anthoine Fugatie, grand Zelateur de la Foy Catholique, apres avoir tenu prison l'espace de deus ans, & paty des tourmens infinis sus le chevalet, ou il fut geiné jusques a l'extremité, étant cassé de la vieillesse, & de cette cruelle geine, on le mit dans une littiere & peu de jours apres il rendit heureusement l'esprit. Vn autre Gentil-homme nõmé Iean Somervil, gendre d'Edoüard Arden, est fait prisonnier avec Marie Ardenne, depuis executee, & Marguerite sa fille pour méme sujet, George Thorgmorton aussi.

III. *Vn Apostat Nicolas cause de beaucoup de maus, & de cruautez en Angleterre son procez fait à Roüen, & sa cõfessiõ.*

Celvy des heretiques qui donna plus d'entree a tous ces meurtres, & fit plus de mal aus Catholiques, fut un Iean Nicolas, lequel étant de retour de Rome, publia mille méchancetez contre les Catholiques, les accusant de conspiration forgee dans le conclave des Cardinaus: Il fait des livres contre ce sacré College, & contre le Saint Pere, flatte l'heresie contre laquelle il avoit a Rome produit ce qu'il disoit avoir de meilleur dans l'ame: & comme un esprit changeant étant de retour en Angleterre, infecté de cet air corrompu, il vomit tous les plus vilains blasfemes qu'il peut contre Dieu, & contre son Eglise. Apres qu'il eut assez sejourné en Angleterre, rassasié de sang, & las de voir tant de meurtres faits par ces faus témoignages: il s'en va à Cicilie, chef des finances du Royaume, luy découvre ses trahisons, asseure que tout ce qu'il a dit, étoit par l'induction de quelque Conseiller de la Reyne: Cicilie le rudoie, & ne le veut pas écouter. Il dit le méme a Walsingam Secretaire de la Reyne, & au Capitaine de la tour de Londres: & apres ceus-là à un Prétre prisonnier. Ayant donné luy-même ces asseurances de sa perfidie, il fait voile vers la Turquie, pour essaier si en cette secte de Mahommet on vivoit plus religieusement, & s'il y feroit mieus son profit. Car

Souvent le malheur change en changeant de Province.

Il faloit passer par l'Alemagne, tellement que pour la difficulté du chemin, il tourna vers la France: Comme il fut

fut arrivé a Roüen, les Catholiques en étant avertis, le firent constituer prisonnier. Il est interrogé sus huit principaus points: ses réponses furent faites publiquement. La premiere fut, qu'étant Protestant Calviniste, il juroit de dire la verité sus les demandes qu'on luy avoit faites, asseurant qu'il avoit calomnieusement inventé des crimes infames contre les Cardinaus, & que pour cause de la Religion il les avoit publiez. Qu'il avoit seditieusemẽt, faussement, & malicieusement accusé dans ses écrits le Pape, les Cardinaus, & tout le Clergé Catholique d'injustice, rapine & de toutes sortes de méchancetez: ou bien en étant averty par d'autres, ce qu'il ne croioit pas pour lors. Qu'il avoit publié en des petits cayers que plusieurs du College ou Seminaire Anglois de Rome, recherchoient la mort de la Reyne: ce qu'il publia contre la verité, sous l'esperance du profit qu'il en esperoit tirer. Dit en outre, qu'ayant été averty que la Bulle d'excommunication de la Reyne Elizabeth faite par le Pape Pie cinquiéme, avoit été revoquee par Gregoire treiziéme, & que la premiere étoit toutefois publiee a Reims: il le divulgua en Angleterre, bien qu'il n'en fut pas asseuré. Et que pour les lettres qu'il écrivit de France en Angleterre contre ceus du Seminaire de Reims: il dit qu'il les avoit écrites sous esperance de s'avancer en Angleterre, confessant d'avoir dit plus de choses contre ce Seminaire faussement, que veritablement. Il fut encore accusé de perfidie, & de parjure, ayant fait semblant a Rome d'embrasser la Religion Catholique, étant en son ame Protestant; ce qu'il advoüa, & signa ces veritez de sa main. C'ét un beau témoignage contre tant d'inventions, & de tromperies, desquelles l'heresie se sert tous les jours contre les Catholiques. Si on veut lire quelques Epîtres de ce Nicolas, qu'on a fait imprimer en un petit livre intitulé l'Apologie des martyrs Anglois, on verra plusieurs evidentes méchancetez confessées par ce miserable. C'ét de luy qu'ils ont prins ce beau pretexte de faire mourir les Catholiques, & mémes ceus qui étoyent exempts d'aucune faction; les accusans de perfidie envers la Reyne Elizabeh: Cela étant allé si avant, que sous le dessein de faire mourir tous ceus qui leur déplairoient: Ils ont fait une ligue confirmee sous quelque

modis-

modification du Parlement, de perdre tous ceus qui remueroient rien contre la Reyne, quoy qu'ils fussent ses plus proches parens. Ils ont executé n'agueres ce dessein envers le Comte d'Essex, lequel ils ont conduit sus un échafaut, sans qu'il fut accusé, comme les memoires d'Angleterre parlent, d'aucune trahison cõtre la Reyne, mais seulement de quelque remuëment.

IV. *Banniſſement des Catholiques, qui ſe fâchent de ſortir d'Angleterre.*

Le Conseil Anglois voyant que tous ces meurtres effraioyent tout le monde, & que le bruit de l'incroyable cruauté de l'Anglois volloit par tout à leur confusion, voulut donner quelque relâche : mais ce fut par une autre punition plus cruelle, presque la mort méme, à ceus qui portent quelque affection à leur patrie, & qui ne sont pas de

Ceus qui des flots d'une écumeuſe mer,
Contre leur gré ſe voyent renfermer.

Ils bannirent la plû-part des prisonniers Anglois, sous l'esperance que ces gens mis en liberté, publieroiẽt cette clemence fardee: mais toutesfois ces Catholiques eussent mieus aymé mourir dans l'Angleterre, que vivre ailleurs. Ce n'ét pas ôter le mal, mais changer de forme à la punition. Leur mort eut beaucoup servy au reste des Anglois Catholiques : ils avoyent besoin de personnes qui parlassent franchement en dépit de l'heresie, & non qui pleurassent en leur banniſſement, comme fait ordinairement l'assemblee du Chorus, és tragedies. Polinices répondoit un jour à sa mere, qui luy disoit,

Quoy donc, eſt-il un grand mal arrivé
A qui ſe void de ſon Pays privé :
Ouy tres-grand, & en experience,
Plus qu'exprimer ne ſçauroit eloquence.

Le dueil que menoient ces pauvres Anglois, n'étoit pas pour regret de perdre leurs biens, ny, comme disoient ces anciens, pour croire que la Lune d'Athenes fut meilleure que celle de Thebes.

Quoy qu'on le face Argien, ou Thebain
Point ne ſe vante étre de lieu certain :
Toute Cité du monde eſt leur Patrie.

Mais

Mais bien du creve cœur qu'ils avoyent d'abandonner le reste des Catholiques, qui par l'exemple de leur constance eussent pris quelque fermeté en la Religion; cela leur étant plus insuportable que la mort méme. Sanderus écrivain Catholique, qui étoit du nombre de ces bannis, écrit particulierement tout ce qui se passa a leur embarquement: Toutes les prisons étant pleines, on fit chois de quelques-uns entre toute cette multitude pour les envoier outre mer: En celle du Château de Mars, qui est une prison dans Londres, outre les lais, il y avoit trente Prétres: & dans les autres prisons il y en y avoit plusieurs qui avoient été condamnez trois ans avant avec le Pere Campian. Le triage de ces captifs ayant été fait au jour destiné par le Magistrat, il ne leur fut permis de parler a personne, de se pourvoir de vétemens, ny d'argent, ny de moyen, pour en avoir, afin que le bannissement leur fut plus fâcheus. Le jour fut long tems differé: En fin on tire de diverses prisons ceus qui devoyent étre emmenez, entre lesquels étoit un Gentil-homme seculier, nommé Henry d'Horbon, qui avoit été condamné avec le Pere Campian. Comme tous les prisonniers furent sus la porte de la tour de Londres, qui aboutît sus la Tamise, ils commencerent a se plaindre, se fâchans d'abandonner leur patrie, bien qu'à des gens de bien le Ciel soit plutôt la patrie que la terre.

Vois-tu ce haut infini firmament
Qui en son sein liquide fermement,
Tient la rondeur de la terre embrassee.

Ce sont les bornes de nôtre Pays, disoit un Payen, & n'y a nul qui au dedans d'icelles se doive estimer banny, ny pelerin, ou étranger: mais toutefois ils regrettoyent de laisser au besoin ceus qui pouvoient recevoir quelque edification a leur mort. Le Pere Gaspar Hayvode au nom de tous, commença à se plaindre de ce qu'on les chassoit sans occasion, sans offence, sans forme, sans jugement, & sans condamnation: ne voulant passer outre, le salut des Catholiques leur étant plus cher que leur propre vie, de laquelle ils desiroient étre plutôt privez que de cet agreable sejour.

Ce qui plus grief est que le banny n'ose

Si librement parler de toute chose.
Celuy est serf qui n'ose franchement
Se declarer de tout son pensement.

Si est-ce que ces plaintes hardies en ce sujet, & qui sembloient trop libres, ne servirent rien: ils demandent que du moins on leur montre l'arrêt de leur bannissement. On ne tient conte de leurs demandes, on les traine au navire, qui fait soudain voile, & s'éloigne d'Angleterre, à laquelle ces pauvres gens dirent un si piteus à-Dieu, que la mort leur eut paru plus douce & souhaittable.

v. *L'Arrêt du Parlement Anglois pour ce bannissement.*

Deus jours apres leur départ, le Pere Gaspar pour tous les bannis, supplia leur conducteur de montrer leur arrêt, & ordonnance du Parlement, ce qu'il fit: Sa teneur étoit telle.

Comme ainsi soit que telles personnes aient été trouvees coulpables de plusieurs seditions, & conspirations contre sa Maiesté, & contre la Republique, *tant par leurs propres confessions, que par les confessions d'autres, & que toutes aient été convaincuës de même crime en plein iugement, ou detenuës en prison fermee pour choses semblables, quoy qu'elles aient merité la mort: ce neaumoins la clemence de la Reyne voulant pour cette fois user de douceur en leur endroit, a ordonné par le present écrit qu'elles soyent seulement bannies hors les limites de ses Pays.*

Les Catholiques ayant leu cet arrêt, s'écrierent tous qu'on les condamnoit sous des fauſſetez: qu'ils n'avoient jamais rien confessé, ny n'avoient été convaincus étans innocens: qu'au contraire on avoit absous en jugement Clithon, banny toutefois, ayant été trouvé sans coulpe, que les autres étoiēt punis pour la Religion. Le Pere Gaspar émeu des larmes de ses compagnōs, prie les Officiers de la Reyne, de les reconduire en Angleterre, pour declarer leur innocence au pris de leur sang. Cela leur fut dénié: ainsi ils passerent sous l'esperance de retourner un jour avec plus de franchise.

Car, comme on dit, esperance de mieus
Paît les chetifs qui sont hors de chez eus.

Arrivez à Boulogne, ils se conduirent à Reims, vers le Docteur Alanus: Les Heretiques avoient fait courir un bruit parmy les Anglois, que ces bannis avoient eus mémes procuré ce bannissement, voulans abandonner leur patrie,

patrie, de crainte de la mort, & qu'en plusieurs points de la Religion ils avoient cedé aus Calvinistes. Outre ceus-là furent encore bannis vingt-deus prisonniers; & puis le vingt-quatriéme jour de Septembre, trente autres Prétres: faisant un Edit irrevocable: Que nul des Iesuites, nul des Prétres, des Seminaires, ou autre, Diacre, ou Clerc, creé par le Pape de Rome, en quelque lieu que ce soit, depuis l'abolition de la Religion Catholique, par la Reyne Elizabeth, sus peine d'étre puny du supplice ordonné contre les convaincus de leze-Majesté apres quarante jours depuis la publication dudit Edit, demeurât dedans le Royaume, ou retournât des Pays d'outre mer. Deffendant tres-expressément aus Prétres d'exercer aucune charge, ou office sacerdotal, celebrer Messe, ouyr les confessions, & induire aucun à la Foy Catholique. Le méme fut ordonné par ce nouvel Edit de ce qui avoit été établ par le premier.

Ces Edits publiez, on dresse en Angleterre un beau livre, intitulé la Iustice d'Angleterre, pour témoigner combien ils avoient d'occasion d'user de cruauté envers les Catholiques. L'heresie s'ét toujours servie de cette façon de couvrir de quelque manteau la laideur de leurs plus sales actions: On cõtrecarra ce livre de la Iustice Angloise, d'un autre qui découvrit les plus enormes faussetez, dont on se servoit contre leur innocence. Sanderus écrit que ce livre ayant été porté en Angleterre, un Seigneur du Conseil de la Reyne disoit, qu'il s'étonnoit pourquoy les Catholiques s'amusoient si vainement à convaincre la Reyne de cruauté, & son Conseil de méchanceté: Car bien qu'ils le fissent, si devoient-ils sçavoir, que ny les uns, ny les autres ne démordroient jamais de ce dessein d'exterminer la Religion Catholique, quoy qu'ils fussent convaincus par raisons, & argumens poussez de ces petites ames, & pauvres hõmes. C'ét le témoignage de l'obstination des heretiques, lesquels ne plient jamais le col à la raison: faisant comme ceus qui emportez dedans un precipice s'attachent aus ronces, & aus épines, & pensant se sauver ils s'offensent davantage. Nous n'avons jamais veu reüssir les contestations publiques contre les heretiques: quoy qu'ils aient été convaincus, ils ne se rendent jamais: les chefs crevent plutôt sous le fais que de ceder.

Le diable jette dans leurs yeus la poussiere de la vanité pour les aveugler. La Frãce n'a que trop senty cela méme en ce grand Capitaine qui a terrassé, comme un autre Pericle veut persuader au monde qu'il a vaincu sans luy.

On n'eut point veu les Ministrez souflez
D'un nouveau vent, & faire tous enflez
De l'Evangile une chiquanerie,
Poussant le peuple en ardente furie:
On n'eut point veu, ô Megere enragee,
Par ses enfans la France debiffee:
On n'eut point veu le tort bien debatu
Se déguiser du masque de vertu.
On n'eut point veu les hommes transportez
De Passions, faillir de tous côtez,
Sans plus avoir la raison pour leur guide,
Comme un cheval qui galoppe sans bride.

LE MAR-

LE MARTYRE DE THOMAS MORVS, ET PLVSIEVRS MIRACLES AVENVS A LA mort de plusieurs martyrs Anglois. La mort du Cardinal de Chatillon. Et le privilege de l'Ambassadeur de France.

CHAPITRE XV.

1. *Les miracles de quelques martyrs. De l'Evéque de Rofense, & de Thomas Morus.*
2. *Autres miracles.*
3. *Iuges Anglois au tribunal, punis d'une mort soudaine par la divine justice qui maintenoit les Catholiques.*
4. *Les ligues de la Reyne Elizabeth avec les Princes étrangers. La mort de VValsinguan, fleau des Catholiques.*
5. *La Mothe Fenelon vieus Chevalier Frãçois, Ambassadeur en Angleterre: Le Cardinal de Chastillon agent des huguenots: Sa mort.*
6. *L'Ambassadeur de Frãce avoit seul privilege de faire dire la Messe en Angleterre en sa maisõ.*

1. *Les miracles de quelques martyrs.*

IL y a des couleurs si brillantes, & claires, que si on n'y méloit de l'ombre, à peine nos yeus les pourroient supporter sans en étre éblouys: Ie sçay bien toutefois que les yeus des ames Catholiques qui ne sentent que la pieté, & la Religion, ne se reboucheront pas, encore que parmy la couleur âpre, & vermeille de ce sang qu'ils ont peu voir ruisseler de tous les côtez de l'Angleterre: au lieu d'ombre & d'obscurité j'y ajoûte un nouveau lustre qui le rend plus éclatant & clair. Il sera toujours bien agreable de voir ces illustres martyrs qu'on a veu és chapitres precedens, élevez sus les fourches, bourrelez, tourmentez en mille & mille façons, recompensez de la vie eternelle, & produire icy bas des signalez miracles, qui

rehaussent & leur vie & leur mort d'une nouvelle gloire. Dieu qui n'a jamais son bras racourcy, a toujours favorisé l'Eglise d'infinies merveilles, témoins irrefragables de sa grace, & de sa benediction, & le seau plus asseuré de son approbation. C'ét le langage dont la divinité parle souvent aus hommes, & par lequel il se fait reconnoître: se servant en ses actions des hommes, comme de la bouë, & de la salive quand il gueriſſoit les aveugles. Voicy donc une partie des effets merveilleus que Dieu a operé en Angleterre; par ces glorieus martyrs: j'espere un jour grossir ce chapitre d'une infinité d'autres, dont le veritable recit agreera a plusieurs. Cepédant on verra icy comme quoy toutes choses mortes, & vivantes, parlantes, & muettes, prennent la deffence pour les Catholiques. L'Evéque de Rosse ayant sacrifié sa vie au salut du peuple Catholique, & a l'honneur de Dieu, on mit sa téte au bout d'une longue perche, laquelle on arbora sus le pont de Londres. C'étoit la verge de ce grand Patriarche qui fleuriſſoit bien qu'elle fut seiche; Cette téte demeura plusieurs jours sans changer de couleur, & au méme étre auquel elle fut mise: Chacun la va voir, on attend que le tems la corrompe, mais cette face paroiſſoit toujours plus belle: ce miracle convie a l'admiration les yeus de tous les Anglois, ils s'étonnent, en advertiſſent comme d'une choſe bien extraordinaire, le Conseil du Roy Henry, lequel de peur que cela print pied en la cervelle de ce peuple, la fit ôter de ce lieu. Toute la ville de Londres est témoin de cette merveille.

Apres que Thomas Morus personnage d'une extreme probité & erudition eut été executé par le commandement du Roy: sa fille Marguerite aiant soin de son cors, & luy voulant donner sepulture, aiant veu que l'Evéque de Rocheſtre avoit été ensevely sans Prétres, & sans ceremonies, l'enleve: & comme elle n'avoit point porté rien de ce qui luy étoit neceſſaire: une fille luy conseille d'aller en un proche logis pour prendre a credit de la toile, car elles étoient asseurees qu'elles n'avoient *pour lors* aucun moyen d'en acheter. Elles s'en vôt a ce marchand, luy disent, s'il ne voudroit point leur préter la toile qu'il faloit pour ensevelir un mort, n'ayant pas eu loisir d'en aller querir au logis: disant elle remet la main a la poche,

ou au-

où auparavant elle avoit foüillé plusieurs fois, & trouva contre son esperance tout l'argent qu'il luy faisoit besoin pour ensevelir son pere. Ce miracle luy fit chãger ses larmes en joye : elle luy rendit honorablement le dernier devoir, & raconta a plusieurs ce qui luy étoit arrivé: Sanderus & Ribadeneira l'écrivent.

Les Chartreus qui furent martyrisez pour la Foy Catholique, ayant été mis à quartiers, & élevez sus les portes de la ville, & sus leur monastere, demeurerent plus de trois mois aussi entiers, que le premier jour qu'on les y mit, n'yant nulle marque de cors morts, bien que peu à peu ils se fussent seichez. Et dit-on qu'un jour un Religieus de leur monastere desesperé, se voulant precipiter dans l'eau, fut empéché par ces saints morts, lesquels se mettoient toujours entre l'eau, & ce Religieus, ce qui continua jusques a ce que les Peres l'eussent découvert, & guarenty de ce desastre duquel il fut sauvé. Vn des Religieus de l'Ordre de saint Augustin, nommé Iean Estone, ayant été mis en prison pour ne vouloir pas reconnoître Henry pour Chef de l'Eglise Anglicane, craignant infiniment le supplice, se mit en oraison, prie Dieu qu'il luy donne la grace d'endurer le martyre ; Soudain il entend une vois celeste, qui le nommoit par son nom, l'exhorte a courir a la mort courageusement, perseverant en sa resolution, mourant pour la verité, & que le Ciel luy seroit favorable.

En Hibernie on print un Theologien qu'on nommoit Iean Traversis, accusé d'avoir écrit un livre, en faveur de la primauté de saint Pierre, & de ses successeurs : Etant interrogé devant les Iuges, s'il l'avoit composé, il l'avoüa courageusement mõntrant les trois doigts dont il l'avoit écrit : Soudain il fut condamné au feu duquel son cors fut consommé: mais Dieu voulut pour approbation de son ouvrage, que ces trois doigts en fussent exemtez, tellement qu'ils resterent entiers & ne fut jamais possible de les brûler. Puis que je suis entré dans l'Hibernie, je racõteray ce qu'un Catholique Hibernois m'a dit étre fort asseuré en son Pays, & averé par des témoins heretiques. Vn Prêtre disant secrettement la Messe en une Eglise, ayant finy, se mit a genous à côté de l'Autel, faisant sa priere, apres laquelle il se leva, & s'en alla, aiant laissé

laissé sans y penser sus l'Autel, un Calice dans lequel il y avoit une Hostie consacree, laquelle il avoit a dessein gardee. Au bout de quelque heure un Evéque heretique, nommé Richard Bradee, entrant dans cette Eglise, accompagné du Baron de Delvin, & de son frere le Baron d'Escrin, & de plusieurs autres, s'en va droit a l'Autel, & rencontrant ce Calice le découvre: & comme il vouloit prendre l'Hostie, elle saute hors du Calice sus l'Autel, ou la voulant encore prendre, elle saute de l'autre côté, voltigeant incessamment. Mais l'Evéque quelque dexterité qu'il eut, ne la peut prendre: tellement qu'ayant perdu & sa peine & son tems, voyant cette merveille, commande qu'on cherche ce Prétre, & qu'il luy pardonnoit, moyennant qu'il vint reprendre son Hostie. Le Prétre vint soudain qu'il étend ses mains sacrees vers l'Euchariſtie, il la prend, & la remet dans le Calice, & l'emporte là où il veut avec grand étonnement de ceus qui virent tout cela. Il y peut avoir environ douze ans que cela arriva en la terre de ce Baron Delvin, en l'Eglise de Villa Castri, en l'Evéché de Meden, pour le Saint Sacrement de l'Autel. Ie sçay un Gentil-homme de la Comté de Benauges, huguenot, duquel le témoignage est irreprochable (plusieurs le connoissent) lequel a dit & asseuré une infinité de fois, que comme durant ces guerres civiles, son pere eut rencontré dans une Eglise un Prétre, qui avoit consacré l'Hostie, un de ses soldats donna deus cous de dague dans l'Hostie, d'où soudain sortit beaucoup de sang: il témoigne l'avoir veu de ses yeus, il est encore plein de vie, obstiné comme toujours, imputant ce miracle, à ce que ce soldat juroit le nom de Dieu en frapant, comme si aussi tôt qu'un soldat renie Dieu, faisoit de ces merveilles.

II. *Autres miracles.*

ON écrit que lors qu'on brûla le cors de Iean Forest, le feu ne le peut consommer entierement, au milieu duquel une multitude infinie de peuple vid une colombe blanche posee sus sa téte. Alexandre Briant écrivant aus Iesuïtes, racõte de soy-méme, que les Anglois l'ayant mis sus la torture, ayãt attachè des cordes aus doits des pieds, & des mains, le tirerent si cruellement, que perdant le sang de tous côtez, il resta presque sans sentiment, sans mouvement, sans vie: Le jour apres il fut porté la méme,

& atta-

& attaché a cette geine ; Il fit sa priere a Dieu, qu'il luy pleut l'aider de sa grace, & de force a soûtenir ces tourmens. Dieu qui cherissoit ses resolutions, fit que comme le feu de Nabuchodonosor ne brûla nullemẽt les enfans Hebrieus : les Lions ne devorarent Daniel: aussi ce saint homme, ce qu'il a luy-méme écrit, étant a cette seconde fois violemment tourmenté, ne sentit nul douleur, bien qu'une seconde torture soit plus cruelle qu'une premiere, ains au contraire se sentoit allegé & remis en ses forces, portant une face riante & joyeuse. Le lendemain les Iuges le firent remettre a ce tourment, auquel il ne sentit nulle douleur: tellemẽt qu'a la fin de cette sanglante geine, étant remis en santé par la bonté divine, il écrivit tout cecy aus Peres Iesuïtes de sa propre main, ce qui eut été impossible, s'il n'eut été sain. Depuis étant mort, les bourreaus aiant étendu sus une table son cors pour le mettre en quatre pars, ce cors se leva tout droit devant une infinité de personnes, spectateurs de ce miracle. Nous avons écrit cy dessus ce qui arriva à Cuthbert Mayne étant en prison, d'une lumiere qui éclaira toute la nuit, lors qu'il étoit en oraison; dequoy les gardes étant étonnees s'enquirent soudain d'ou cela procedoit, & trouverent le pauvre prisonnier sans feu ny flamme, si ce n'ét celle de cette clarté divine.

III. *Iuges Anglois au tribunal punis d'une mort soudaine, par la divine justice, qui maintenoit les Catholiques.*

A v tems que de tous les quartiers d'Angleterre on conduisoit au supplice les Catholiques, il avint en la Cité & l'Vniversité d'Oxfort, que comme on donnoit la sentence contre Roland Ginsey, pour le fait de la Religion, à peine le Iuge avoit achevé de prononcer sa sentence, qu'une maladie soudaine saisit non seulement le Iuge qui presidoit, mais tous les Conseillers assistans, & le Gouverneur de la Province, sans que nul du peuple fut offencé. Cette méme maladie (dont la soudaineté marquoit assez d'ou elle procedoit) saisit encore les douze officiers jurez, lesquels ont charge de deferer au Iuge les coupables. Tous ceus cy moururent en peu d'heures : & quelques cinq cens personnes heretiques furent frappees de ce fleau, en même tems hors la Ville, sans qu'aucun medecin peut rendre nul remede, ny nulle raison de cette maladie, si ce n'ét qu'ils en accuserent les Catholiques. Mais quelle punition meritoient ceus qui avoient roulé

aus pieds le saint Sacrement de l'Autel, lors qu'ils rencontroient quelque Prétre disant la Messe? voire comme rapporte Rescius, mettoyent la sacree Hostie au lieu plus salle de nôtre cors: horrible impieté indigne d'un Chretien. En Portugal l'Anglois Gardinier la mit sous les piez. Vn heretique adonné a tous maus qui se nommoit Rendat, proche parent de Foxe ayant soûtenu un bien grand blasfeme, que Dieu étoit aussi bien autheur de la perfidie de Iudas, que de la conversion de Saint Paul, se renfermant un jour dans son cabinet s'étrangla luy-méme d'un cordeau; & comme on eut un peu apres rompu la porte pour entrer, on le trouva mort môntrant du doit un trait de l'Ecriture de la Predestination. Passerois-je par dessus une insigne méchanceté d'un Calviniste qu'on nommoit Mamejac Ministre? Celuy-cy comme on luy eut emmené un demoniacle, voiant qu'il n'en pouvoit venir a bout, craignant que cela donroit coup a sa Religion s'il ne le delivroit pas des malins esprits, le mit dedans un sac & le precipita dans le fleuve, faisant perdre & l'ame & le cors, publiant puis apres qu'il l'avoit secrettement renvoié de crainte d'étre surpris de vaine gloire d'un si grand miracle qu'il avoit fat. Il y eut des Prétres Catholiques qui furent attachez les pieds en haut, & demeurerent tant ainsi pendus que les excremens sortant par la bouche les étoufferent. En la ville Disbri ils revétirent un Catholique d'une peau d'Ours, & le donnerent puis apres à devorer à des grans dogues. Quelle peine, quel supplice meritoient ces enragez esprits qui s'ébattoient en tant de cruautez inhumaines, & barbares? Retournons aus merveilles que Dieu fit en faveur des Catholiques: Le foudre tombant sus l'Eglise de saint Paul de Londres, alla brûler la table ou les Calvinistes faisoient la Cœne. Le jour avant que Guillaume Lacius Gentilhomme Anglois fut pris, sa prison, son accusation, & la façon dont il devoit mourir fut revelee de Dieu a un Prétre prisonnier pour semblable sujet. Le méme arriva à Guillaume Filbee, lequel en dormãt eut une vision qu'on luy ouvroit le cors, & qu'on le coupoit a quartiers; ce qui luy arriva. Everard Vau Prétre apres avoir été ouvert, & qu'on eut jetté au feu ses entrailles, prononça ces mots: O FOELIX DIES, & son cœur ayant été arraché fit deus ou trois

Rescius in Falarismis Evangel. & Genebrad. in Cronol. Alan. Dialog. 6. Mamejacus Minister Chalniẽsis ex Energumenico Faiy.

ou trois sauts, & au troisiéme il fut percé d'un fer aigu, & mis dans le feu, ou il fut consommé. Ie sçay que je ne puis dire sus ce sujet tout ce qui est survenu en Angleterre; ce n'ét qu'une petite partie d'une infinité qu'en pourroyent rapporter des autheurs fort fidelles, si on avoit fueilleté tous ceus qui ont décrit l'Histoire du schisme d'Angleterre. Que le recit de ces miracles nous émeuve à glorifier Dieu. C'ét luy qui a détourné le massacre general de tous les Catholiques en cette Isle ou il avoit été conclud souvent par les ennemis de la Foy Catholique: Ce cruel Comte de Leceſter, animant le Conseil d'Angleterre a cette execution, quoy que les punitiõs continuassent: voire en l'an 1599. en la maison d'une vefve Catholique en la ville d'Oxfort, furent pris deus Prétres, George Nicoles, & Richard Iaxley, tous deus du Seminaire de Reims, a minuit avec un Gentil-homme nommé Bolson, & un serviteur. Etans conduits à Londres ils furent presentez au Secretaire du Cõseil François Walsinguan grãd heretique. Celuy-cy les interrogeant, leur demande de quelle condition ils sont: George Nicoles répond qu'ils étoient Prétres de l'Egliſe Romaine. Si vous étes Prétres, vous étes donc traîtres a la Reyne, adjoûte Walsinguan. George luy replique que la consequence n'étoit pas bonne. Ils eurent quinze heures la geine sus le chevalet. Les aiant ramenez en la prison, ils apostent un heretique, afin que feignant d'étre Catholique, mais non asseuré en la foy, il s'informe de ce qu'il devoit faire, & à qui s'adresser, pour étre instruit, s'il ne pouvoit revenir a luy. Le P. George sage & prudent, luy discourt bien de la Religion, mais ne luy découvre rien, trompant de cette façon les heretiques: Ils furent renvoyez a Oxfort, afin que leur mort épouventât les Echoliers. Les quartiers des deus Prétres, afin de continuer les miracles faits en Angleterre, furent mis sus les vieilles murailles du Château: des Miniſtres heretiques étant allez depuis vers ce lieu, pour les voir, & se paître de ce triste spectacle, voyant leurs faces freiches, & belles, leur donnerent plusieurs cous de dague pour les défigurer. Tellement que les juges ayant sçeu cette inhumanité les firent ôter de là. Ils furent mis les bras pendus en bas sus les portes de la ville. Tous les Catholiques, & la plus saine partie des heretiques remarqua que le bras

du Pere

du Pere George se haussa, menaçant long tems la ville: Ce bon Pere fit un acte genereus que je ne veus pas oublier. Il fut un jour averty qu'il y avoit un larron en prison qui devoit mourir: ayant été instruit par les autres prisonniers Catholiques en la Foy, il ne restoit qu'a le confesser. Le Pere George sçachant le jour de sa condamnation, se déguise en gêdarme, entre en la prison, & s'approchant du penitent pour l'exhorter, nul ne se doutant qu'il étoit Catholique, ils se retirerent a part, & le bon Pere le confessa, l'accourageant a la mort, en laquelle il devoit proteſter en la Foy de l'Eglise Romaine; ce qu'il fit avec l'étonnement de tout le peuple. L'an nonante furent pris & moururent Milo Gerard, François Diconson, Christollal Bales, Anthoine Midalton, Robert Ionas Prétres. L'an nonante & un, Emond Geninghes, Eustache Vito, Polidore Plasden, Vnfrede Escot, George Bislee, Emond Duc, Richard Holiday, Iean Hogo, Thomas Hislee Prétres martyrisez. L'an mil cinq cens nonante-deus Thomas Purmorte, Richard Guillams, François Monfort, Iean Thules Prétres, & plus de vingt autres. Contre ceuscy l'heresie a fait valoir sa rage, laquelle a éclatté toutes les annees contre les Catholiques, marris de les veoir si constans, & resolus au martyre:

Ainsi que les rochers rampars de la marine
Grondant contre leurs piez toujours le flot les mine,
Et d'un bruit écumeus à l'entour aboiant
Forcenant de courrous en vagues tournoiant.
Ne cesse de les battre, & d'obstiné murmure
S'opposer à l'effort de leur plante si dure
S'irritant de les voir ne ceder a son eaüe.

La Reyne Elizabeth, par la téte de laquelle toutes choses se remuoient en Angleterre ne se contenta pas d'avoir affligé les Catholiques dans son Royaume, elle porte sa passion plus loin, & vers ses Royaumes voisins: fait des ligues avec les Heretiques François, Allemans, Ecossois, & Flamens; affermit cette alliance avec du secours d'Angelots qu'elle leur envoye: fomente, & entretient ainsi leurs rebellions. Elle fit une guerre ouverte au Roy d'Espagne és Pays-Bas, & ailleurs; faisant toujours des courses sus

l'ocean

l'ocean, pour enlever l'or & l'argent des Indes. Elle traitte avec le Roy de France par ses Ambassadeurs qu'il print en protection les Pays-Bas : ce que sa Majesté tres-Chretienne refusa, s'excusant de cette charge qui ne sembloit pas honorable à sa grandeur. N'ayant peu obtenir ce qu'elle souhaittoit, elle ne manqua pas de courage, se resout d'en porter elle seule le fais, met des garnisons dans ses ports lesquels elle fortifie, entreprẽd sus les villes du Roy Catholique, & afin qu'elles contribuent aus frais leur laisse une espece de liberté de conscience : Elle se saisit de la Hollande, y met le Cõte de Lecester pour Gouverneur, & la met en la méme desolation que l'Angleterre : A cette usurpation sus l'Espagnol, elle voulut donner quelque manteau pour couvrir cette moins honnéte qu'heureuse cõquéte : Elle fit courir un discours en plusieurs langues, pour mõntrer les raisons qu'elle avoit d'occuper la Hollande. Si quelqu'un les veut lire dans Sanderus, il verra leur injustice : Ce grand Prince Filippe n'a jamais eu de l'heur en toutes ses entrepriſes qu'il a fait sus l'Angleterre, & y a quelques annees que cette grande armee navale qu'il envoioit fondre dans l'Angleterre, fit piteusement naufrage, sans pouvoir prendre port.

IV. *La mort de VValsinguan fleau des Catholiques.*

L'an 1591. mourut le fleau des pauvres Catholiques François Walsinguan, Secretaire du Conseil d'Angleterre, qui avoit enlassé dans les factions de l'Heresie les plus grans Potentats de la terre, sous le credit qu'il avoit acquis pres d'Elizabeth. Il fit que le Roy tres-Chretien, desireus d'entretenir l'alliance d'Angleterre, chassa de son Royaume les pauvres Catholiques refugiez : il tenta outre cela d'empoisonner les puits dont se servoient les Ecoliers du Seminaire Anglois à Reims, & s'efforça de faire mourir leur chef Alanus : mais toutes ses finesses n'ont servy qu'a sa honte. Ce fut un grand relâche de maus, que la mort de cet homme, si cruel & sanguinaire tyran doit porter ce beau nom, puis qu'il couvroit un aspic sous la forme d'un homme. Cette Princesse pour gagner a soy les Catholiques, & retirer quelques Gentils-hommes qui étoient avec le Roy d'Espagne, en l'armee que conduisoit le Prince de Parme : fit courir des gens par ces Provinces, afin de divulguer que sa Majesté n'étoit pas si cruelle qu'on la peignoit par tout, & qu'elle ne se soucioit pas

tant

tant de quelle Religion on étoit, pourveu qu'on ne remuât rien en l'Etat. Toutefois son Conseil ne s'accordant pas avec elle, executarent mille cruautez contre les Prétres, les accusant d'être revenus en Angleterre depuis leur banniſſement, & contre l'ordonnance du Parlement. Ainſi ils firent cruellement mourir Huges Tailer, Marmaduc Boë en la ville d'York, & a Lõdres Edouard Transam, & Wodfin, les éventrant, & écartelant comme les autres, qui étoit le genre de mort de tous les Prétres.

Si on tenoit regiſtre de tout ce qui s'ét fait dans les priſons, je ne dis pas d'Angleterre, mais ſeulement de Londres: ce ſeroit pour remplir un gros livre, & étendre ce petit volume a une infinité: il y avoit dans cette ville outre les priſons deſtinees pour autre uſage, onze, eſquelles les Catholiques étoient tourmentez de pluſieurs ſortes de ſupplice: Et en la ſeule tour de Londres, il y avoit ſept ſortes de tourmens: Le premier étoit un lac ou caverne hideuſe, profonde ſous terre de vingt piez. Le ſecõd une chambrette ou creux fort étroit, ou l'on ne peut prendre du repos d'ou ils l'ont nommé Litileſium. Le troiſiéme eſt la torture ou chevalet, Equuleus en Latin, ou l'on étend les nerfs des patiens: Le quatriéme eſt la fille de Scavinger, du nom de ſon autheur: c'eſt un cercle de fer, lequel enſerre en un rond les mains & les piez, & la téte des hommes qu'ils tourmentent. Le cinquiéme les manotes. Le ſixiéme des liens. Et le ſeptiéme les ceps. Les autres priſons n'en ont pas moins que celle-là. Les noms des priſons ſont, la porte de Weſtmontier, Elit, Neugat, Briduel, deus contoirs, Banc Royal, Mariſcalcai, Vitlion, Clinc, & la tour de Londres: Ce ſont dans ces cachots infernaus, que ſont confinez les Catholiques. C'ét là dedans que gemit celuy qui reconnoit le Pape pour Chef de l'Egliſe, lequel en ces afflictions.

Demande helas! Vôtre bras tres-Chretien,
Pour de ſon col deſſerrer le lien,
Lien barbare, impitoyable & rude,
Qui tout ſon cors gêne de ſervitude:
De l'heretique ayant de tout eſprit

Du peu-

Du peuple Anglois déchaſſé IESVS-CHRIST,
Et luy pillant ſes enfans, & ſes villes,
Le rend eſclave a choſes tres-ſerviles.

Se peut-il voir rien de plus pitoyable, que les cruels martyres de ces pauvres Anglois? & toutefois perſonne ne s'en émeut? Peut-on rien de plus cruel que la mort violente de ces Catholiques? & toutefois cela ne bleſſe perſonne. Se peut-il reconnoître brutalité pareille a celle que les heretiques exercent contre les Prétres? & cependant tout le monde demeure ſpectateur, tenant les bras croiſez, ſans ſentiment de tant de morts, & de tant de de maſſacres.

v. *Le Sieur de la Mothe Fenelon Ambaſſadeur de France. Et le Cardinal de Chaſtillon agãt des huguenots. Sa mort.*

LE Roy de France avoit envoié Ambaſſadeur en Angleterre, le Sieur de la Mothe Fenelon, au lieu de la Foreſt Bouchetel, vers l'an ſoixante-neufiéme: Les Huguenots François y avoient delegué le Cardinal de Chaſtillon: Certuy-cy fut receu de la Reyne Elizabeth, avec beaucoup de magnificence, ſervy & honnoré comme un Prince, avec Madame la Cardinale ſa femme: C'étoit un beau vieillard, d'une belle taille, la barbe longue & blanche, vétu toujours de noir, d'un grand ſaye de velours ou de ſatin, avec un long manteau, ſans porter aucune marque de Cardinal: au reſte d'un bon naturel, ſi on ne l'eut gâté. La Reyne ne le voyoit jamais, que le ſaluant elle ne le baiſât. Ils furẽt logez en une maiſon de la Reyne, nommee Sion, ſus la Tamiſe, pres d'Hamptoncourt. Le peuple de Londres qui s'amuſoit a cet apparat, diſoit que l'Ambaſſadeur du Prince de Condé étoit bien plus grand perſonnage que celuy du Roy de France. Ce Cardinal & l'Ambaſſadeur de France ne cõmuniquoient rien enſemble: & ne ſe rencontrerent jamais en leur Cour, ſinon lors que la pais fut faite. Ce fut lors que les huguenots par l'entremiſe du Cardinal de Chaſtillon, tirerent du ſecours d'Angleterre pour ſoudoier leurs armees. La charge de l'Ambaſſadeur de France, étoit pour empécher que les armes Angloiſes ne paruſſent pas en France pour la querelle de la Religion contre le Roy; ce qu'il empécha: la Reyne n'ayant jamais ouvertement ouvert la bourſe, ny avoüé le ſecours qui leur à été donné par les Evéques heretiques, & les Seigneurs particuliers: l'an 69. ils n'eurent

aucun

aucun secours, & sus la fin de l'annee le sieur de la Mothe Fenelon Ambassadeur, reçeut les nouvelles de la victoire gaignee à Iarnac.

Ce fut quand vôtre main à craindre comme foudre,
De la gent huguenote ensanglanta la poudre:
Quand nos Autels sacrez retirent leurs bons saints,
Quand de nos ennemis les étendarts depeints,
Et tous relents de sang, pour immortels exemples,
D'un long ordre attachez pendirent à nos temples.

Quand Dieu pres de Iarnac vous donna la victoire,
Quand vôtre bras armé fut le jour des François,
Quand la Charante, fleuve au peuple Saintongeois
Vous veit presque sans barbe, ainsi qu'un jeune Achille
Foudroier l'ennemy sus la rive fertile.

Disoit Ronsard à ce grand Roy Henry III.

Le Maréchal de Cossé, Lieutenãt du Roy en Normandie, luy en donna avis, & de la mort du Prince de Condé. Il étoit tard quand il reçeut le pacquet. Ayant leu cette nouvelle, il le manda à un marchand François, nommé Combes, qui s'étoit habitué en Angleterre, fort Catholique: Cettuy-cy ayse au possible de cette nouvelle, court la nuit par toutes les maisons des Catholiques, les en advertit; tellement qu'au lendemain tout Londres fut plein du recit de cette deffaite; & que le Roy des Huguenots etoit mort. Les Calvinistes en furent fort étonnez, se plaignent à la Reyne de ces bruits, disent que c'ét l'Ambassadeur qui les a semez: Les Magistrats viennent vers luy pour sçavoir s'il avoit donné charge de publier cette nouvelle; ce qu'il nia, comme il étoit veritable, qu'il n'avoit donné nulle charge, qu'aussi ne la tenoit-il pas pour asseuree. Au bout de quelques jours, le vent étant fort contraire pour l'abord de cette Isle: durant lequel tems plusieurs gageures se firent dans Londres sus ce sujet; arriva un Ecuyer du Roy pour porter la nouvelle à la Reyne d'Angleterre, de cette importante déroute, avec le nom & le nombre des morts: dequoy la Reyne fut extremement déplaisante: & le Cardinal de Chastillon perdit le cœur l'an mil cinq cens septante. Le Maréchal de Mommorancy,

morancy, & monſieur de Foix furent envoyez en Angleterre pour traitter le mariage de monſieur frere du Roy, Duc d'Anjou, avec la Reyne Elizabeth, qui le fit Chevalier de la jartiere. Ce mariage demeura preſque arrété, mais ce qui arréta ſon accompliſſement fut quelque difficulté qu'on fit ſus la Religion, & ce qui le rompit apres, fut que la Reyne découvrit que parmy les pratiques du Duc d'Anjou on propoſoit d'épouſer l'Infante Poulonnoiſe. Le Cardinal de Chaſtillon ayant ouy quelque traitté de pais qui s'étoit fait en France, fit équipper quelques Navires de la Reyne Elizabeth, & fait voile, conduiſant avec ſoy les principaus huguenots refugiez en Angleterre. Le vent luy fut fort contraire, cependant il fétoyoit ſes Capitaines dans les Navires, & comme il eut un jour fait apréter ſon feſtin en ſon Navire, le feu s'y print, dõt toute la compagnie ſe ſauva fort difficilement. Ainſi il fut contraint de retourner vers Douvre, reprenant le chemin de terre, & retourna à Londres, & de là vint à Canterbury, Ville metropolitaine de toute l'Angleterre; il tomba malade, tous les meilleurs Medecins y accoururent: entre autres, Pierre Pena, renommé en ſon art, auquel il raconta la viſion qu'il eut quelques jours avant ſa mort; d'un homme qui luy preſentoit une boëte, & luy diſoit: mãge de cela, & tu mourras, n'en mange point, & tu mourras. Auſſi fut-ce dans une boëte qu'il fut empoiſonné par un valet de chambre baſque, mãgeant d'une poudre digeſtive qu'il avoit accoûtumé de prendre, la tenant dans une boëte d'argent, ſoudain apres le repas: Ainſi mourut cet Apoſtat. Le commencement de cette hiſtoire a mis ſus le theatre un Cardinal, en la fin on en void un autre, tous deus ennemis de l'Egliſe, tous deus Apoſtats, traîtres à leur patrie, & tous deus morts d'une mort violente.

VI.

L'Ambaſſadeur de Frãce ſeul avoit privilege de faire dire la Meſſe en Angleterre.

EN tout le Royaume d'Angleterre, on n'oſeroit dire la Meſſe, ny adminiſtrer les Sacremens: le ſeul Ambaſſadeur de France a ce privilege de la pouvoir faire celebrer tous les jours: tellement que ſon Palais a ſervy de Paradis terreſtre à pluſieurs Catholiques, leſquels y alloyent ſecrettement pour n'étre découverts, manger ce fruit ſacré qui donne la vie au monde. Vn neveu du ſieur de la Mothe Fenelon Ambaſſadeur, nous a rapporté comme témoin oculaire, que des Prétres deſirans entrer ſans étre apper-

çeus dans la maison de l'Ambassadeur pour dire la Messe, se déguisoient en gendarmes avec le pennache & l'épee au côté, & quand ils étoient en l'asile dans la Chappelle, ils revetoient une robbe, & d'une extreme devotion celebroient le sacrifice de la Messe, ravissant les assistans qui fondoient en larmes en la consideration de ce zele religieus. En ce même tems une vieille femme aiant eu entree en la maison de l'Ambassadeur, toute pauvre & miserable, luy dit qu'elle avoit hôte d'asseurer qu'elle étoit sa parente, issuë de la maison de Bidonnet, ayant été mise autrefois Religieuse en une Abbaye, d'où le zele de la Religion la fit sortir pour épouser cet homme qui étoit Cordelier, (il étoit lors present aussi miserable qu'elle) & qu'il y avoit déja plus de vint ans qu'ils étoient refugiez de France, luy étant Ministre, entretenus en l'Isle de Grenese par la Reyne d'Angleterre. Couple infortuné & malheureus! L'Ambassadeur luy répondit, que ce n'étoit pas une chose étrange s'il ne la reconnoissoit, veu que même Dieu par maniere de dire ne la pourroit connoître en un si piteus changement: étant devenuë de Damoiselle de bonne maison, une miserable femme; & d'une devote Religieuse la garse d'un Moine defroqué: il tâcha a les retirer, & leur donna quelque aumône. Allant en Ecosse pour voir le Roy, (ne luy ayant jamais été permis de voir la Reyne en sa prison) étant entré dans une hôtelerie, le maître du logis ayant fermé la porte se jetta à genous devant luy, prenãt la Crois de l'Ordre du S. Esprit qu'il portoit au col, la baisant & rebaisant avec larmes.

Cependant la nouvelle du massacre des Heretiques en France vint en Angleterre: la Reyne en fut fort offensee, & refusa l'audience à l'Ambassadeur: en fin il l'alla trouver en sa maison de Woudstok un jour qu'il pleuvoit. La Reyne l'accueillant, luy dit: Voicy monsieur l'Ambassadeur, le Ciel qui pleure les miseres de vôtre France: il faut bien que le Roy soit un maître cruel, ou qu'il ait beaucoup de sujets traîtres; Il semble qu'on ait voulu ôter du Decalogue ce Commandement: Tv ne tveras point. L'Ambassadeur luy répondant, luy môntre par vives raisons que le Roy y avoit été forcé pour l'asseurance de sa personne, & de son Etat. Bien tôt apres arrivarent en Angleterre le Comte de Montgommeri, le

Vidame

Vidame de Chartres, Languillier, Segur, de Pardaillan, & plusieurs autres gentils-hommes François Huguenots qui avoient échappé : & entre autres deus sçavans hommes, l'un Advocat à Roüen, nommé le Gras, & l'autre Brocardus Venitien, lesquels contrefaisoient les Profetes. Le Gras composa un livre sus l'explication de l'Apocalypse. L'autre prediſoit merveilles de la ruyne du Pape, & de la Religion Catholique. Le general Portal composa aussi un livre de songes, où il mêla toutes les réveries des Ministres. Ce massacre troubla fort l'Heresie : mais la Reyne promit de ne dõner secours aus rebelles François, contre leur Prince ; Toutefois elle endura que le Comte de Montgommeri dressat une armee de cinquante Navires, pour secourir la Rochelle assiegee ; ce qu'il ne peut tout à fait.

Monsieur le Maréchal de Rets fut envoyé en Angleterre pour excuser la saint Barthelemy, & traitta le mariage avec le Duc d'Alençon : mais la petite verole étant survenuë à la Reyne, qui luy gâta le visage, cela fut remis à une autrefois : Montgommeri étant de retour en France, fut pris dans Damfron par Monsieur de Matignon, & conduit à Paris, eut la tête tranchee.

L'INFORTVNE' MARIAGE DE LA REYNE Marie, dovairiere de France apres la mort du Roy François second. La trahison du Comte Mourray, la prison de cette Princesse au lac de Lochlevin.

Chapitre XVI.

1. *La cause de la haine d'entre la Reyne d'Angleterre, & celle d'Ecosse.*
2. *Son retour en Ecosse, & les alliances qu'elles firent.*
3. *D'arlei delibere de perdre la Reyne, & se faire Roy. Le massacre de Riccio Piemontois.*
4. *La mort du Roy d'Arley, par Mourray, frere bâtard de la Reyne, & ses complices, dont le chef étoit Bothuel, avec lequel elle est forcee de se marier.*
5. *Sa prison au lac de Lochlevin.*
6. *L'Etat de l'Eglise en Ecosse, & la forme de leur Religion.*

Il est certain que tous les plus grans Princes,
Pour augmenter les bords de leurs Provinces,
Rompent souvent la nature & la Loy :
Entre les Roys jamais ne vit la Foy,
Tant le desir de regner leur commande.

1. *La cause de la haine d'entre la Reyne de Angleterre, & celle d'Ecosse.*

CE nous apprend nôtre poëte dedans sa Franciade: mais l'Angleterre nous l'enseigne par effet en la mort de la Reyne d'Ecosse. C'ét avec honte qu'on a fait monter cette belle Princesse sus ce funeste échafaut, où sa téte a été le joüet de l'heresie. Ie veus au contraire la faire paroître sus ce theatre icy, avec la gloire qu'elle a merité; montrant clairement que c'ét pour la cause de Dieu, & pour la Religion Catholique qu'elle a souffert la mort. Mort qui ne luy peut servir que de gloire & de felicité, plus

plus douce que mille vies ; heureuse & belle mort, puis qu'elle luy raporte la couronne du martyre, duquel les premiers traits paroissent dãs ce beau & riche Anagramme que j'ay heureusement rencontré dans son nom.

MARIE STVART: TV AS MARTIRE.

Anagramme de la Reyne d'Ecosse.

Il faut donc que je prẽne le mal-heur de cette Princesse (ainçois plutôt son bon-heur, si on regarde le ciel, & non la terre) a sa naissance, & que je le suyve jusques au tombeau, remontant és annees 59. & 60. Apres la mort de Marie Reyne d'Angleterre, dont l'heureus regne dura si peu d'ãnees: le Roy tres-Chretien Henry II. qui avoit pris l'alliance d'Ecosse, mariant le Dauphin, qui depuis sous le nom de François II. monta sus les fleurs de lis Royales, avec la Princesse Marie Reyne d'Ecosse, voiant que tous les enfans legitimes du Roy d'Angleterre étoyent morts apres avoir regné les uns apres les autres, sans laisser aucun successeur a leur couronne, & qu'il ne restoit qu'Elizabeth, laquelle avoit été declaree bâtarde par les Etats generaus d'Angleterre, ce qui étoit encore confirmé par les Bulles des Papes Paul III. Clemẽt VII. & Pie IV. fit publier dans Paris sa belle fille Reyne d'Angleterre, comme celle qui étoit fille de la Princesse Marguerite, sœur du Roy Henry VIII. mariee à Iacques IV. Roy d'Ecosse, d'où sortit Iacques V. Pere de cette Princesse Marie. Les armoiries furent my-parties de celles d'Ecosse & d'Angleterre d'un côté, & de France de l'autre, brochees dans ses tapisseries, & gravees dans sa vaisselle d'argent. Cette grandeur fut bien-tôt rabaissee, & ces esperances aneanties: voulant se rehausser & prendre cette couronne, elle perdit la sienne, voiant naître un evident dommage de ce qui sembloit luy porter beaucoup de profit & de gloire. Iamais l'alliance de France & d'Angleterre n'a été que fort mal-encontreuse: de sorte que ce n'ét pas sans raison que nôtre Poëte a feint, que c'étoit un Prothee qui faisoit cette union, nous figurant par là, qu'il n'y a rien de si variable que ce bon heur.

Disant ainsi de toute sa puissance,
De son trident frappa le bout de France:
Et tellement son bras il étendit,
Qu'en le frappant en deus pars le fendit:

Puis déliant de sa racine entorce,
Le fondement, le pousse à toute force:
Et le tirant en arrache un morceau,
Qu'il fit couler bout à bout dessus l'eau,
Iusques à l'Isle, & les unit ensemble:
Las j'ay grand peur que ce morceau de terre,
Qui de la france est jointe à l'Angleterre,
Cause ne soit de malheur advenir.

Tous ces titres s'en allerent en fumee, & n'eurent qu'un effet infortuné, bien que chacun se resioüyt lors:

En l'âge d'or de voir de toutes parts
Fleurir les Lis entre les Leopars.

La France avoit une Reyne d'Angleterre, mais Londres en avoit une autre plus heureuse que legitime. Elizabeth fille de Henry VIII. & de cette infame Anne de Boulen, fut proclamee Reyne par les Anglois, depoüillant de cette gloire le Côte de Nunthinton, qui fut vint-quatre heures Roy d'Angleterre. Cette nouvelle Reyne ayant sçeu qu'on avoit declaré en France sa cousine Reyne d'Angleterre à son prejudice, craignant que les armes Françoises ne fussent tournees côtre elle, & ne fondissent sus ses bras au milieu de tant de desordres & de troubles qui l'environnoient, conçeut une haine mortelle contre cette Princesse, à laquelle elle imputoit tout cela. Pour détourner cet orage qu'elle redoutoit tant, & empécher les desseins du Roy tres-Chretien, elle delibera de le traverser en toutes sortes. Elle avoit jusques alors vécu à la Catholique, mais pour se maintenir mieus, elle se jetta entre les bras de l'heresie pour se servir des armes des plus factieus Heretiques: depéchant soudain vers Gaspar de Coligni Admiral de France, pour le solliciter de troubler tant le Roy, qu'il ne peut jetter les yeus vers son Isle. Ce fut le fondemẽt de la déloiauté sus lequel cette grande confederation de l'Huguenot & de l'Anglois fut élevee. Elle corrompt de méme un jeune Prince Ecossois Iacques Hamilton habitué en France, au Pere duquel le Roy avoit donné la Duché de Chasteleraud; Elizabeth luy promet de l'épouser pourveu qu'il se ligue contre son Roy

Roy avec les Huguenots, mais la trahiſon d'Amboiſe deſcouverte, & pluſieurs autres deſſeins évantez il quitta la France, & ſe ſauvant en Angleterre, y a reſté fort miſerable, mépriſé de la Reyne, & privé de tous ſes moyens. En Ecoſſe de méme cette Princeſſe pratiqua un frere bâtard de la Reyne Marie, nommé Iacques Stuart, lequel le Roy Iacques V. avoit fait Prieur de Saint André, jettant auſſi les autres bâtards dans l'Egliſe, afin qu'ils ne peuſſent pretendre rien à la couronne. Les Hiſtoriens d'Ecoſſe nomment ce bâtard le Comte Mourray; la Reyne Elizabeth le gagna à ſoy par l'entremiſe d'un Apoſtat appellé Knox, & le tira dans l'Hereſie, ou étant engagé, il fit puis apres mille maus, depoſſedant les Catholiques des charges publiques, leſquelles il rempliſſoit d'Heretiques, afin que la Reyne Marie ne peût avancer rien pour la Religion Catholique, ſi elle revenoit quelque jour en Ecoſſe.

Cependant le Roy Henry II. mort, François II. ne luy ſurvéquit gueres:

Puis en l'ayant, ô fortune inſenſee,
Iuſqu'au ſommet des grans honneurs pouſſee;
Tu as occis à ſeize ans ſon mary:
Ny plus ny moins qu'en un jardin fleury
Meurt un beau Lis quand la pluye peſante
Aggrave en bas ſa tête languiſſante:

II. *Son retour en Ecoſſe, & les alliances qu'elle fit avec la Reyne Elizabeth.*

La Reyne Marie veufve, s'en retourne en Ecoſſe, à quoy elle étoit conviee par ſes parens, par Henry Sinclar Evéque de Roſſe, & mémement par le bâtard Mourray, qui l'étoit allé trouver en France, afin d'empécher qu'elle ne vint en Ecoſſe à main armee. Elle fut accueillie des Princes Ecoſſois, avec beaucoup de joye, & n'y eut que les ſeuls Heretiques qui portaſſent ſon entree à contre-cœur: Sa Religion étant odieuſe à la plû part, & le nom de Guiſe, ſes parens deteſté comme ennemy. Apres ſon arrivee, la Reyne Elizabeth l'envoye ſaluër, & luy écrit des lettres pleines d'honneur, & d'affection, l'aſſeurant que ſi elle ſe vouloit marier avec quelque Prince Anglois, elle la declareroit ſon heritiere, & luy mettroit la couronne d'Angleterre ſus ſa téte, luy offrant Thomas

Dudlei son Ganimede, ou Thomas Hawart Duc de Norfolk: Et pour signe d'amitié, luy envoye une bague d'un beau diamant taillé, & party en deus, avec promesse que soudain qu'elle luy envoieroit a sa necessité sa moitié, elle ne faudroit point de luy donner secours. La Reyne d'Ecosse luy fit present d'un diamant taillé en cœur, avec des vers Latins de Bucanan, desquels i'en logeray icy quelques-uns, laissant le reste, de crainte d'étre trop long.

O si sors mihi faxit utriusque
Nectam ut corda adamantina catena,
Quam nec supplicio, æmulatione,
Livorque aut odium, aut senecta solvat,
Tam beatior omnibus lapillis;
Tam sim clarior omnibus lapillis;
Tam sim charior omnibus lapillis;
Quam sum durior omnibus lapillis.

C'étoit la syncerité de laquelle elle parloit à la Reyne Elizabeth, qui faisoit profit de tout cela, à la ruyne de cette pauvre Princesse qui vivoit exête de tout soupçon. La deffiãce est mere de la seureté: aussi c'ét par elle qu'Elizabeth a trouvé son asseurance, & a conservé son Empire. Au contraire la Reyne d'Ecosse perdit le sien, pour se fier trop de ceus qui la trahissoient: Elle fait son frere bâtard Comte de Marre, & puis de Mourray, luy permettant de quitter l'Eglise où son pere l'avoit prudemment engagé. Cela étoit fort desagreable à tous les gẽs de bien, qui ne virent depuis que mal-heurs, miseres, saccagements, sacrileges & rebellions. Ces titres d'honneur enflerent le courage à Mourray: tellement que par l'entremise de son grand Conseiller Knox, il tâcha de se faire declarer Roy d'Ecosse, dans les Consistoires secrets des Calvinistes, faisant courir a sa faveur quelques cayers imprimez sus ce sujet, dans les synagogues Protestantes. On en avertit la Reyne; mais elle ne le peut jamais croire, tant il se servoit de precautions pour couvrir sa trahison; ains au cõtraire elle le maria à une des meilleures & plus grandes maisons d'Ecosse, qui fut une chose laquelle luy porta beaucoup de dommage.

Plusieurs Princes étrangers recherchoient la Reyne Marie

Marie en mariage, le Prince d'Espagne, le Roy de Suede, & quelques autres; Le bâtard Mourray qui n'envioit rien tant que la couronne d'Ecosse, rompit coup à tous ces desseins, & empécha qu'elle print alliance avec les étrangers, esperât si elle venoit à deffaillir sans lignee, de monter à la dignité Royalle à laquelle il aspiroit.

La maison d'Hamilton qui étoit la plus proche, luy faisoit beaucoup d'ennuy: il regardoit de mauvais œil sa prosperité, & ne pouvoit souffrir qu'elle jettât son esperance vers la couronne. Mourray qui vouloit rabaisser cette maison, voulut contrecarrer son authorité, en mettant en credit celle de Lenox, laquelle étoit mortelle ennemie des Hamiltons. Le Comte Lenox retiré en Angleterre, s'étoit marié, & avoit deus enfans, dont l'aîné se nommoit Milord d'Arlei, jeune Prince de dis-neuf ans, des plus beaus & bien nez qu'on eut sceu voir au monde: Le bâtard Mourray croiant que jamais la Reyne ne prendroit ce party, luy propose de l'épouser, afin de commencer à mettre les ennemys des Hamiltons en credit, s'asseurant d'empécher le mariage si on vouloit passer outre, veu méme qu'ils étoient cousins germains. Il fait tant que la Reyne à sa priere remet le Comte de Lenox en ses honneurs & dignitez en Ecosse, dont il avoit été chassé en faveur des Hamiltons. Ce jeune Prince d'Arley revint avec son Pere: la Reyne le voyant si brave, poussee du bâtard Mourray qui le faisoit pour un autre dessein, elle le print en affection, de telle sorte qu'il fut impossible à Mourray (qui avoit un extreme regret d'en avoir jamais ouvert la bouche, quoy qu'il fit pour lors semblant de l'avoir agreable) d'en empécher l'execution. Comme il vit que la Reyne avoit resolu d'épouser ce Prince, & que la dispense du Pape étoit obtenue: il delibera de tuer d'Arlei en l'Eglise de Bathe, & son Pere au retour de la Ville de saint Iean à Edimbourg, & rendre la Reyne prisonniere à Lochlevin: mais cette trahison fut découverte par le Baron de Donhil: cependant qu'ils temporisoient, attendant le Comte d'Argil, un des premiers de la conjuration, la Reyne print garde à soy, & se sauva. Le bâtard Mourray se voiant trompé, renouvelle ses alliances avec la Reyne d'Angleterre, laquelle luy assigne quatre mille livres sterlins de pension, & luy donne du secours par sous

main. Par toute l'Ecosse le bâtard Mourray fait sonner haut l'intention pour laquelle la Reyne se marioit; fait chanter aus Predicants dans leurs chaires. Dans la ville de saint Iean, on entend Patrius Callovarus, dans Glasco, Andreas Polardus: dans Haddincton Iacobus Carmihel: & ailleurs. Andreas Harus, & Andreas Melvinus, que le Milord d'Arley est Catholique, que de la dépendoit le bon-heur de leur Religion, laquelle seroit abolie par la Reyne, en tous ses Etats: qu'elle ne songeoit qu'à revoquer les alienations du domaine, qu'elle avoit faite en sa minorité. Et à retirer & annexer a la couronne toutes les terres de l'Eglise dont la noblesse s'étoit emparee. Tous ces discours seditieus frappoient dans l'ame de ceus lesquels y avoient quelque interrét; Mais ce qui les bleſſa le plus, fut la crainte qu'ils eurent que l'exercice de leur Religion fut interdit; ce que la Reyne leur avoit juré qu'il ne seroit jamais, la difficulté luy en ôtant l'envie, quoy qu'il luy fut bien cruel de ne pouvoir elle méme avoir toute la liberté qu'elle desiroit. C'étoit une honte a une Reyne Catholique, de permettre que l'Heresie véquit a sa fantasie, & se voir cependant serve de ses sujets. Elle n'avoit qu'un seul Prétre qui peut dire la Messe, lequel fut un jour battu en la presence d'elle, par des gens de Mourray: Méme Buchanan qui a fagoté mensonge sus mensonge en cette hiſtoire, dit, qu'on avoit resolu dans les Consistoires Calviniſtes de le punir du supplice ordonné aus Idolatres par la Loy Mosayque. Mourray en fin suivy de beaucoup de gens, prend les armes, & d'une guerre ouverte veut deposseder d'Arley: La Reyne belle & jeune guerriere, quoy que peu experimentee a ces combats, assemble le plus de gens qu'elle peut, & leur donne la suite: Ces rebelles se sauvent en Angleterre, retraitte asseuree pour telles gens: La Reyne Elizabeth assemble son Conseil, ou il fut resolu qu'on ne leveroit point d'armee pour faire la guerre en Ecosse, mais qu'il faloit prendre au piege la Reyne Marie, ce qui seroit bien aisé: veu mémement qu'ils avoyent en sa Cour d'Ecosse des bonnes intelligences avec Morton qui gouvernoit tout: Le Secretaire Cecilie, & Thomas Randolf furent ceus qui proposerent cet avis lequel fut suivy: & resolurent tout les meurtres que vous verrez aus chapitres suivans.

vans. Ce Cecilie, avec Bacon, & Randolf fut dépeché en Ecosse, ou ils s'aboucherent à Morton, Ruthven, Lindesay, & Macquil, tous lesquels étoient des conspirateurs. Ceus cy conferent de la pais du Royaume avec le Roy d'Arley, luy mettent en tête de se faire Roy absolument, sans dépendre d'une femme, dont bien souvent l'Empire est insupportable qu'il n'a point d'honneur de vivre & regner par elle, & recevoir les lois qu'elle luy veut dicter. Que la Royauté ne veut point de compagnon, qu'ils sont prets a le mettre à ce degré d'hõneur qui luy est deu. Qu'ils n'ont point douté de luy proposer cela au peu de difficulté qu'il y avoit, méme encore luy conseilleroient-ils, bien qu'il fut difficile, sçachant qu'il ne peut étre diverty des choses grandes par les difficultez qui s'y rencontrent, & des honnorables comme celles-là, par la fortune qu'on y peut courir. Luy remõtrent outre cela, que la Reyne avoit un Secretaire nommé David Riccio Piémontois duquel elle se servoit fort en ses affaires, comme celuy qui les manioit dextrement, a son contentemẽt: que c'étoit luy qui avoit toujours favorisé la maison des Hamiltons contre la sienne, qu'il faloit s'en dépecher le plutôt qu'on pourroit.

III. *D'Arley delibere de perdre la Reyne, & se faire Roy. Le massacre de Riccio Piémõtois.*

Ce jeune Prince fut bien tôt gaigné par l'ambition, qui est un aiguillon bien suffisant pour piquer les ames les plus endormies. Le Ministre Knox fit un petit livre exprez contre le gouvernement des femmes. D'Arley le fit, & d'un esprit preoccupé de ces affections, trouve ces raisons bonnes, & consent qu'on luy fasse épaule pour monter a cette grandeur Royalle, de laquelle il ne pensoit avoir que l'ombre. Morton qui poussoit le Roy de ce côté, pinçoit la Reyne d'une autre façon, tâchant de la distraire de l'amitié qu'elle portoit a son mary, usant d'infinis artifices pour semer de la haine parmy luy, avoüant que ce Prince n'étoit picqué d'autre envie que de se faire Roy sans compagnon, & luy ravir la couronne; C'étoit bien dõner avant, n'y aiant rien de plus chatoüilleus que ces attaintes. La Reyne qui ne sçavoit rien de toutes ces trahisons, voiant que Mourray étoit absent de la Cour, fait assẽbler les trois Etats au mois de Mars, afin de pourvoir en quelque façon au rétablissement de la Religion Catholique; & au moyen de mettre quelque ordre en l'admi-

l'administration de la justice. D'Arley marry qu'on voulut mettre en deliberation la mort & la condamnation des rebelles refugiez en Angleterre, faisoit toutefois semblant d'être fort content de l'assemblee de ces Etats: mais l'entree fut fort sanglante. A la premiere seance on veid éclatter la furie de ces malheureus hommes au Château de Sainte Crois lez Edimbourg. Le Comte de Morton, le Milord Lindesay, & le Milord Reven, ou Ruthven, & le mary de la Reyne Marie, entrent au cabinet où étoit la Reyne, avec des gens armez: Ruthven paroît vétu d'une robbe longue, & sa cuiraſſe dessous, & un casque en téte. La Reyne le voyant en ce ridicule equippage, ne sçachant rien de son dessein, mais lisant dans son visage quelques traits de rage & de passion, luy dit, que ce n'étoit pas l'habit d'un homme qui eut desir de faire quelque chose de bien. Ruthven luy repliqua qu'il n'en vouloit qu'a un vilain lequel avoit trop d'authorité pres de sa Majesté môntrant le Secretaire, lequel fut soudain massacré, quoy qu'il se fut jetté aus pieds de la Reyne criant justice. Cette Princesse ne peut par nul commandement empécher cette infame execution, & comme elle se plaignoit on luy porta le pistolet en la gorge, la menaçant de parolles outrageuses & luy donner la mort, si elle en disoit mot. Le dessein des Anglois qui avoyent tramé ce massacre étoit de faire perdre le fruit de la Reyne assez avancee en sa groisse, & de la mettre en inimitié avec son mary: Car s'ils neussent voulu que tuer seulement ce Secretaire, ils l'eussent peu faire aisément en quelque autre lieu, & sans découvrir d'ou cela partoit. En suitte de ce meurtre cette Princesse est faite prisonniere sous la garde des soldats choisis par les conspirateurs. Le lendemain Mourray arrivé d'Angleterre pour comparoître aus Etats où il avoit été cité a trois brief jours. On delibere sus ce qu'on devoit faire. On arréta qu'on devoit tuer la Reyne, & publier par tout que c'étoit a cause de l'adultere commis avec le Secretaire Riccio, lequel avoit été toujours favorisé d'elle: Ce n'étoit toutefois qu'à cause de sa fidelité, & de son entendement, étant du reste fort laid, basané, vieil, desagreable: le massacre general des Catholiques se resolut aussi, & de reconnoitre d'Arley pour Roy, faisant dés l'heure publier

dans

dans Edimbourg quelques Edits faits a la hâte sous le seul nom de d'Arley, pour asseurance de leurs promesses: Le bâtard Mourray, qui sous des faintises, & des dissimulations, cachoit une ame corrompuë, voulant se maintenir toujours en quelque creance envers sa Majesté, la va trouver en sa chambre, & comme s'il eut été ignorant de ces trahisons, deteste ce vilain acte, condamne ces meurtriers, mais cependant il demande la grace & le pardon & pour luy, & pour eus. La Reyne d'une magnanimité Royalle, dont la Majesté donnoit de l'étonnement à ce traître, la fortune avec toutes ses desfaveurs ne pouvant rien ôter de la grandeur, & de la reverence qui est comme jointe a ce nom de Princesse, nom saint, & sacré, luy répond que ce n'ét pas le tems de luy faire une telle demande, qu'elle ne peut rien faire, ny ordonner, tant qu'elle sera captive; mais que si elle est remise en liberté, qu'elle môntrera un cœur plus dous envers eus qu'ils ne pensent. Mourray content s'en retourne, & raconte à d'Arley la volonté de la Reyne. Cela luy donna courage de l'aller visiter; la honte de paroître devant ses yeus, apres une si griéve offence le retint long temps, mais quelque reste d'amitié mi-vivante luy en donna envie, afin qu'à cette chere entre-veuë il peut disposer son ame échauffee par les feus de la pitié qu'il avoit de son infortune, a recevoir ceus d'une plus douce passion. D'Arley entrant fut accueilly de la Reyne avec larmes, restant muette au milieu de son apprehension qui luy faisoit craindre que c'étoit pour quelque mauvais dessein que le Roy étoit venu vers elle: D'Arley la voyant en ces trances pensa mourir de regret, tant les beautez & les larmes d une Dame ont de puissance sus les ames: l'abordant il la saluë, & la prie de ne se souvenir plus du passé. Cette Princesse à laquelle ces paroles donnerent quelque peu de vie, commença a luy representer sa faute, & la cruauté de laquelle il recompensoit tant d'affections qu'elle luy avoit porté; tâchant par l'histoire pitoyable de ses miseres d'émouvoir son cœur à quelque compassion. Elle luy fait connoître combien il a de tort de se liguer contre elle, avec ceus qui ne desiroient que sa ruyne, & d'ensevelir le bon-heur de tous deus dans un même tombeau: qu'apres qu'ils luy auroyent fait porter quel-

quelque tems la marote, qu'ils le feroient mourir: Elle le conjure par tant d'amitié qui avoit si long tems resté inviolable, l'adjure par tant de sermens d'affection qu'il luy avoit fait, dont la memoire étoit encore vivante dans son ame, parmy l'apprehension de tant de morts, & le flatte de tant de promesses, de perdre la memoire du passé: qu'en fin ce jeune Prince touché d'un officieus depit, & d'une sainte cholere, la larme a l'œil, luy demande pardon & luy découvre toutes les trahisons brassees contre son honneur & sa vie; avec l'asseurance qu'on luy avoit donné, de luy conserver la couronne, luy declare comment on avoit disposé des têtes des Milords Fleming, & Levinston, & de Iacques Balfour, lesquels ils devoient faire punir par justice, & puis apres massacrer les plus grans Seigneurs d'Ecosse, & faire noyer plusieurs Dames d'honneur. Il luy proteste de ne songer d'orénavant qu'à sa liberté, & a son repos, & la rendre en sa premiere grandeur, maugré tous les desseins contraires de ces ames perduës. Voila leur pais faite, sentant & l'un & l'autre éteindre petit à petit l'ardeur d'une cholere importune, pour y r'alumer les flammes d'un sincere amour, qui tira cette Princesse de sa captivité: mais attira d'Arley à sa ruyne, comme nous verrons: pour témoignage qu'il n'y a rien au monde de si dangereus que les traîtres, lesquels trament ordinairement le cordeau de ceus qui les recherchent & en font cas. La Reyne ayant regagné son mary, le prie d'aller trouver ses ennemis, & leur rapporter la volonté qu'elle a de leur pardonner: mais qu'étant prisonniere, elle ne le peut, leur persuadant sous l'asseurance qu'il leur en donroit, de la laisser cette nuit en liberté, & sans gardes, étant si mal de l'effroy qu'on luy avoit donné, qu'elle ne se pouvoit presque mouvoir: ce que le Roy fit. Apres une longue deliberation, les uns voulant qu'on la fit bien-tôt mourir, les autres desirant plutôt obtenir leur grace: il fut en fin resolu, aiant sçeu qu'elle étoit extremement malade, que pour cette nuit elle fut donnee a son mary d'Arley, qui la garderoit, & pourroit faire retirer les soldats. D'Arley ayant donné sus le soir congé a ses gardes, sort a la minuit du Chateau avec la Reyne, & son Ecuier Arthur Erskin, & quittant Edimbourg, se retirerent à Dombar. Les conjurez

se voiants

se voyants trompez, prindrent l'épouvante au bruit des armes de neuf mille hommes, que les Comtes de Honley, Bothuel, & Arhol avoyent ramassé, apres s'être sauvez par une fenêtre le soir que le Secretaire Riccio fut tué : Ils prindrent la route d'Angleterre, & du Pays des Ecossois sauvages, attendant quelque remuëment : La Reyne, afin qu'on n'eut point de prise sus son mary, luy donne sa grace : & fait un Edit, deffendant à ses sujets de dire jamais que d'Arley fut consentant à ce meurtre. Et quelque temps apres sollicitee par des Seigneurs de la faction de Mourray, de pardonner à ce bâtard, elle le rapelle, & le remet en ses honneurs, luy communiquant ses plus importants affaires, afin de l'obliger a luy être fidelle: mais ce n'étoit que luy donner moyen de la perdre.

IV. *La mort du Roy de Arley, par Mourray, ses cõplices & executee par Bothuel: avec lequel la Reyne est forcee a se marier: Et comme elle est innocẽte de la mort de son mary d'Arley.*

LE Roy qui n'avoit peu détourner la Reyne de rétablir Mourray, & ses complices, ne peut supporter de les veoir en credit pres de luy, si qu'il resould de le faire tuer : il se découvre à la Reyne, mais cette debonnaire Princesse en empécha le coup, le priant de n'en user pas ainsi, & faire du mal pour en eviter un autre. Ce Prince peu sage & adviſé, au lieu de tenir cela secret, évante son dessein, tellement que Mourray en oit des nouvelles : Soudain il songe a le prevenir, & ne luy donner pas loisir d'affiler le trenchant du poignard duquel il avoit volonté de luy donner la mort : Cependant la Reyne Elizabeth avoit obtenu le pardon a Morton, Lindesay, & aus autres refugiez en Angleterre ; Ils ne furent pas si tôt en Ecosse, que par infinis artifices ils tenterent de mettre quelque dissension entre le Roy & la Reyne, mais voiant qu'il étoit impossible de l'animer contre luy, ils embrasserent le dessein de Mourray qui machinoit sa mort : & pour l'execution s'adressant a Bothuel, homme ambitieus & cruel, qui avoit jusques à lors été fort fidelle, luy persuadent de faire cet exploit sous l'asseurance qu'il épouseroit la Reyne, & entreroit en la place de d'Arley, pour recompense de son execution, le meritât mieus que ce jeune évanté : Il se laissa bien tôt prendre a ces amorces d'honneur, & promet de tuer de sa main d'Arley. Pour plus grande asseurance ils passent contract par les mains d'un Notaire: étrãge manie qui manioit si furieusemẽt ces esprits!

Le No-

Le Notaire se nommoit Alexandre Hay, les autres luy promettant de luy faire épouser la Reyne. Se peut-il veoir rien de plus tragique & cruel, des sujets mettre comme a l'enchere leur Reyne partageant cette Royalle beauté, comme la proye de la cruauté, & de la barbarie? Toute la difficulté étoit a faire tomber le blâme de ce meurtre sus la Reyne. Mourray qui ne desiroit que preparer le moyen de faire ce coup, avertit la Reyne que d'Arley son mary, le Comte de Lenox son Pere, & le Comte de Glenkarme étoyent a Glasco, consultans, comme quoy ils la pourroient priver du Royaume: & qu'ainsi pour rompre ce coup, il faudroit qu'elle y allât le plus promptemẽt qu'il luy seroit possible: Sur cela vint la nouvelle que d'Arley étoit malade, ou la Reyne se tendit bien tôt, luy rendant tous les témoignages d'amitié qu'on pourroit desirer. D'Arley étant relevé de sa maladie, fut persuadé par Mourray qui venoit souvent voir la Reyne, de se retirer en un lieu plus sain que celuy lequel il habitoit, & se loger chez le Prevôt Kirkoffeild, à Edimbourg. Et comme la Reyne conduisoit son mary par la main, au Palais du Comte Aran, chef de la maison des Hamiltons, elle fut détournee par Mourray, & menee en un autre Palais: là elle visita souvent le Roy son mary, si passionnément amoureuse de ce Prince, qu'elle ne pouvoit vivre sans le veoir: & lors qu'elle étoit separee d'avec luy, c'étoit ressentant tous les regrets que peuvent ressentir des personnes liees de si étroites & douces amitiez que celles-là étoient. Mourray prend congé d'elle sous le pretexte que sa femme étoit malade: à son départ il ne se peut tenir de dire au Milord Hereis, que cette nuit le Roy devoit mourir: ce qui avint sus les trois heures ou quatre heures apres minuit, son logis étant enlevé par la poudre à canon qu'on avoit mise dans la cave, & ce pauvre Prince élevé dans l'air. La Reyne éploree ence piteus spectacle, marrie de n'étre compagne du malheur de son mary, commande au Comte d'Argyl de faire enquéte, & découvrir les autheurs de cette trahison: mais il y alla lâchement, comme celuy qui étoit un des complices: En fin on affige des placards par tout en accusant Bothuel, & ceus mémes qui l'avoient animé à a cette execution, divulguent que c'êt luy. Il fut pris par le commandement de la Reyne, & mis entre les mains de la

Le 16. iour de Fevrier 1587. L'Apologie imprimee a Londres par Ovinted 1587. dit qu'il fut plutôt étranglé.

de la Iuſtice, comme criminel de leze-Majeſté, établit Iuges ceus de la faction de Mourray, afin qu'on ne creut qu'elle y commît des hommes à ſa poſte. Ceus-cy apres quelques procedures, le declarerent innocent, de crainte que le diſant coulpable, il ne les accusât, & que la Reyne ſus laquelle ils vouloient rejetter tout cela, demeurât exemte de tout blâme. La Reyne ayant avec larmes trouvé parmy les ruynes le cors de ſon mary, luy dreſſa un cercueil dans la ſepulture des Rois au tombeau méme où ſon Pere Iacques cinquiéme étoit enſevely: l'ayant fait embaumer, le fit porter en terre par Milord Iuſtice Clerc, & par Milord Detraquaire, avec toute la nobleſſe: ne luy étant poſſible de faire des pompes funebres plus grandes, n'ayant qu'un Prétre pour officier, tant elle étoit peu reſpectee.

Quelque tems apres la mort du Prince d'Arley, Bothuel qui ſollicitoit ſes complices de luy tenir promeſſe, les importune tant, qu'en fin ils prient la Reyne de choiſir un mary dans l'Ecoſſe, & de ne les renger point ſous un Prince étranger, dont le joug ſeroit difficile a ſupporter aus Ecoſſois. Luy propoſent Bothuel; mais la Reyne y trouve peu de goût, & les refuſe, ſous le pretexte que Bothuel avoit contracté mariage avec la ſœur du Comte Honley: mais ils luy répondirent qu'ils étoient ſeparez; & quelque tems apres ils l'aſſeurerent qu'elle étoit morte. Et pour ſe deſobliger envers Bothuel, ils dreſſent un contract de mariage lequel ils ſignent tous, & luy donnent afin qu'il en fit ſon profit. Ce Comte étant toujours aus aguets, ſurprend la Reyne, ainſi qu'elle retournoit de Sterlin ou elle étoit allee veoir ſon petit fils: il la meine maugré qu'elle en eut au château de Dombar: apres quelques diſcours il luy mônttre ce contract de mariage, la preſſant d'y conſentir, puis que les plus grands Princes de ſon Royaume l'avoient ſigné, & que de cela dependoit le repos de ſon peuple. Cette Princeſſe vaincuë de tât de malheurs, & de l'apprehenſion des armes qu'elle avoit veu a ſes pieds, plongees dans le ſang de ſes plus fidelles ſerviteurs, ne ſçavoit a quoy ſe reſoudre: Ne voyant nul moyen, étant abandonnee de tous, de ſe ſauver des mains de Bothuel: elle luy promet de l'épouſer, ayant pour guarents tous ceus leſquels avoyent ſigné ce contract. Soudain

dain que Mourray & ses complices eurent eu le vent de ce mariage, ne se resouvenant plus de leur approbation, & du consentement des plus grands, ils prennent les armes, & poursuivent Bothuel, faisant courir par tout des cayers imprimez, protestant de n'en vouloir qu'au meurtrier & assiasineur du Roy d'Arley, avec la liberté de la Reyne; l'aiant prise a force, & sans volonté, conjurant ses bons sujets, de luy donner secours. De Dunkel ils vindrent a Bortuik, croiant surprendre, & la Reyne & Bothuel ensemble, mais elle se sauva a Dombar. On vint de quelques lieus a son secours: tellement qu'aiant ramassé une petite armee elle sort de Dombar, & vient a Carberyhil, ou les rebelles envoient un Gentil homme vers sa Majesté, pour l'asseurer que si elle vouloit chasser Bothuel, qu'ils mettroient bas les armes, & luy préteroient obeyssance: Cette Princesse ébahie de ce changement, commande a Bothuel de se retirer; ce qu'il fit, & apres son départ elle se rend aus rebelles, qui faisoient semblant de luy tendre les bras, & la recevoir comme leur Reyne: Ce fut le coup de la mort de son bon-heur, & la cause de sa mal-heureuse fin: Ils la conduisent comme en triomfe a Edimbourg, ville principale du Royaume d'Ecosse, demeure ordinaire des Rois, portant devant elle une enseigne dans laquelle étoit peint le Roy d'Arley, mort, & son fils a ses pieds demandant la vengeance. Et crient par tout, que ce n'ét que pour la reformation de la Religion; & souvent accusoient la Reyne du meurtre de son mary, dont les heretiques ont toujours grossi leurs reproches, & leurs accusations. Buchanan en l'Histoire des affaires d'Ecosse, n'oublie pas cet infame mensonge; Et dans un petit livre intitulé Apologie de l'honnorable sentence de mort de la Reyne Marie, fait par un Heretique Anglois, imprimé a Londres, l'an mil cinq cens quatre-vingt & sept, par Iean Ovinted, on lit a tous cous ce reproche, n'y aiant presque page qui n'aye ce trait d'accusation de la mort de son mary, machinee par sa Majesté: Toute la preuve dont il se sert est tiree de ce Buchanan le plus effronté, & menteur heretique, qu'on peût trouver au monde: Nous ferons voir au cõtraire plusieurs raisons qui les convainquent de mensonge, & soûtiennent l'innocence de la Reyne. La premiere sera d'Alexandre Hay

Notaire,

Notaire, qui passa le contract de cet assassinat: la confession de Mourray au Milord Hereis, cõme on luy a depuis soûtenu en la ville d'York, devant les deputez de la Reine d'Angleterre. Vne autrefois il dit le méme, passant l'eau à Queinisferre, qui est un petit bras de mer entre Edimbourg, & Dumfernelin. Le lendemain de la mort de ce Prince d'Arley, arriva vers la Reyne un Gentil-homme Robert Durie que l'Ambassadeur Ecossois de Glasco, qui residoit en France, envoioit pour l'avertir qu'il avoit appris des Huguenots François, qu'une grande trahison se devoit executer contre les plus grans du Royaume. Les placards mis par les conspirateurs, méme contre Bothuel, & la diligence qu'ils firent pour le prendre, apres qu'il s'en fut fuy mõntre leur malice. Ils ne crioient que contre Bothuel, & toutefois soudain qu'ils eurent la Reyne entre leurs mains, ils n'en firent nulle poursuite, & permirent qu'il demeurât plusieurs mois dans le Pays, ou il étoit aisé de le prendre, & en faire justice, s'il eut été seul coulpable de ce meurtre: mais ils craignoient que sa prinse fut la liberté de la Reyne, & leur ruyne. Ces miserables complices pour effraier Bothuel, afin qu'il s'en fuit, firent mourir quelques Gentils-hõmes complices de cette trahison, & quelques serviteurs de Bothuel, apres une sanglante gehenne, afin que la rigueur du tourment leur fit dire quelque chose contre la Reine: mais ce fut à rebours: ceus-cy les accusent, & soûtiennẽt que la Reyne est innocente: & que Mourray, Lindesay, & Morton l'avoient signé de leur main: mourans ils firent les mémes protestations devant tout le peuple, & dirent que Archibald Douglas étoit coulpable de toute cette entrepriſe: celuy-cy étoit proche parent de Morton. Ce que le méme Archibald a assez témoigné par des lettres qu'il écrivit depuis à la Reyne d'Ecosse, comme on en void encore l'original entre les mains des Seigneurs Ecossois refugiez en France. Bothuel cependant intimidé, se retira en Dannemarc, ou étant reconnu par quelques marchans Ecossois, il fut constitué prisonnier. Vn Seigneur de nôtre Guienne m'a dit, qu'étant arrivé Ambassadeur en Dannemarc, il fut fait prisonnier par le cõmandement du Roy, & logé en la prisõ où ce Prince Bothuel étoit, là où il remarqua l'extreme courage de ce desastré Roy d'Ecosse, qui parmy sa

misere refusa toutes les courtoisies que le Roy de Dannemarc luy offroit, à cause de l'outrage qu'il luy avoit fait: En fin ayant demeuré l'espace de dis ans, il mourut en cette prison: il confessa sa faute, & se declarant executeur de cette trahison, nommant à l'Evéque & Seigneurs de Dannemarc presens a sa mort, tous ceus qui étoient consentans a cet assassinat, asseurant que la Reyne en étoit innocente. Le Roy de Dannemarc quelque tems apres ayant sçeu la verité de tout ce que Bothuel avoit dit à sa mort, l'écrivit a plusieurs Princes Chretiens, & à la Reyne Elizabeth, laquelle a toujours feint de ne le sçavoir, & a couvert sa malice, & sa cruauté de ce pretexte. Ie ne sçay comment ces écrivains sans front, & sans conscience apres tant de preuves osent forger tant d'horribles & impudens mensonges, convaincus par tant de veritez.

v. *Sa prison au lac de Lochlevin.*

Mais pour reprendre nôtre histoire ou nous l'avons laissee: Cette Princesse s'étant volontairement mise entre les mains de ses sujets, & conduite triomfamment à Edimbourg, ne fut pas logee en son Palais Royal, qui fut soudain saisi & pillé, enlevant tous les thresors de la Couronne d'Ecosse: Elle fut mise sous bonne garde dans la maison du Prevôt: & le lendemain l'ayant vétuë, non d'un manteau Royal, mais d'un méchant cotillon de drap brun, en derision, la montent sus un cheval qui fut rencontré dans un pré, & en cet équippage honteus & deshonnéte, la trainent captive au Château de Lochlevin, situé au milieu d'un grand lac, qui a plus de sis lieuës de circuit, étant impossible de l'aborder que par des petits bâteaus: Cette forteresse étoit du frere uterin de Mourray; ce qui nous donne assez d'asseurance que tout cela naissoit de cette faction. Là dedans on delibere comme on s'en dépecheroit: les uns vouloient qu'on l'étranglat à la quenoüille de son lit, & qu'on fit courir le bruit qu'elle seroit desesperee: mais d'autres qui craignoient d'executer cela en l'absence de Mourray, l'empécherent. Mourray étant en France en la Cour du Roy, courtisé de ceus de la maison de Guise feignoit d'en étre infinimét marry: toutefois au contraire il écrivit en Ecosse qu'ils la fissent mourir, & que sans cela il ne retourneroit jamais en Ecosse. La Reyne d'Angleterre avertie de la volonté de Mourray, voulut avant que de l'executer, la dépoüiller de sa dignité

dignité Royale, afin qu'elle ne peût étre accusée d'avoir fait mourir une Reyne : Ainsi elle luy envoie en sa prison un Ambassadeur Nicolas Trogmarton avec des lettres pleines de commiseration de son desastre, & l'advertissant que ses ennemis avoient resolu de la tuër si elle ne se demettoit de la Couronne en faveur du Prince son fils: qu'ainsi elle la prioit par toute l'amitié qu'elle luy avoit juree de n'en faire point de difficulté, veu que cela ne luy pouvoit nuire étant fait par force. La Reyne d'Ecosse, qui étoit pressée de signer cet acte par Lindesay qui la menaçoit de la massacrer, si elle ne le faisoit volontairement, fut contrainte de le signer, mais avec protestation de la force qu'on luy adjoûtoit, & sans l'avoir leu, pour marque qu'elle n'y adjoutoit nul consentement. Lindesay apres avoir obtenu ce qu'il demãdoit s'en retourne à Sterlin, pour faire couronner le petit fils de la Reyne Iaques VI. à present regnant. Iean Hamilton Archevéque de saint André Primat d'Ecosse avoit fait une grande assemblee pour deliberer quelque chose sus la delivrance de la Reyne : Cependant Mourray retourné de France assiste aus Etats assemblez pour le couronnement du Roy. Pour l'Etat Ecclesiastique y assistoit Adam Bodwale Evéque des Orcades, accusé des Historiens Ecossois de sorcelerie, & d'apostasie, avec quatre ou cinq autres Abbez proches parens de Mourray. Les plus grands Seigneurs d'Ecosse ne s'y trouverent point : toutefois l'Archevéque de saint André, les Comtes de Honley, & d'Argil, & le Milord Hereis s'opposerent genereusement à cet acte, & protesterent de sa nullité: Si est-ce qu'ils passerent outre, comme nous verrõs; Mourray se voulant faire Roy, mais il fut en fin trompé.

VI. *L'Etat de l'Eglise en Ecosse, & la forme de leur ire-ligion. Et de l'Apostat Knox.*

C'étoit l'état du Royaume: il faut que je décrive l'état de l'Eglise beaucoup plus embroüille. L'Eslei Evéque de Rosse, qui a écrit l'Histoire d'Ecosse, dit, que vers l'an mil cinq cens cinquante & neuf, avant que la Reyne d'Ecosse retournât de France, qui fut l'an mil cinq cens soixante & un, on avoit assemblé un Synode en Ecosse, pour trouver quelque remede à tous les troubles émeus pour la Religion. La Reyne étant arrivee en son Royaume, quelques Barons infectez d'heresie, luy presenterent une requéte pleine de faussetez & d'erreurs, lesquels ils

appelloient les premiers articles de la reformation : Par là ils demandoient qu'on fit le service dans le Temple en Ecossois, & que les Evéques & Curez fussent appellez à ces charges par l'élection du peuple. Et quelques autres points lesquels furent disputez à cor & à cry, d'un côté & d'autre. La Reyne leur dénie tout : & pour intimider les Heretiques, & mettre fin a ces tumultes, fait citer un Knox seditieus Apostat, Ioannes Puoglasius, & Paulus Messenus, afin de se purger des crimes qu'on leur objectoit. Ceus-cy épouvantez, au lieu de comparoître se cachent, & plaident leur cause en fuiant : C'est ainsi qu'ils plantoient leur Evangile, & lançoient les traits de leurs erreurs. Ils se mettent sous la protection de Lindesay, Iullibarn, & Dunn, lequel fut aussi tôt delegué par eus à la Reyne, afin de radoucir la peine a laquelle comme par contumace ils avoient été condamnez: La Reyne leur refuse la grace, veut les punir, & en faire un exemple public, pour servir de bride à l'opiniâtreté de leurs semblables. Knox aiant sçeu la volonté de la Reyne, comme desesperé, fit tant qu'il persuade à ces Barons, que le vray chemin d'aller au Ciel étoit d'ôter de la terre toutes les traces du Catholisme : avec son eloquence il manioit les ames de ces Seigneurs Ecossois comme il vouloit : des paroles aus mains : L'authorité de ceus-cy attira plusieurs du bas peuple a cette execution : on pille, on saccage, & on brûle les Eglises : l'or & l'argent est enlevé, les ornemens pillez, les Autels ruynez, les murailles abbatuës: rien ne demeure entier devant cette populace, qui ne se peut aisément appaiser, & n'a ny jugement ny raison pour retenir sa furie. Les Convens des Chartreus, des Carmes, & des Cordeliers sont du tout desertez, & mis rez-pied, rez-terre : les Religieus se vont jetter aus pieds de sa Majesté, aiant evadé la rage de ces barbares heretiques, & luy demandent justice. La Reyne fut bien tôt abandonnee du Comte Mourray, lequel secrettement s'alla rendre a ces rebelles : Cette Princesse sçachant qu'ils jettoient leur armee vers Edimbourg, fait convoquer les principaus de la Ville, les prie qu'ils leur ferment les portes, & qu'elle leur envoyera des bandes Françoises. Mais Mourray n'eut pas si tôt paru aus murailles, que le peuple revolté luy ouvre tout, & luy donne entree en la Ville.

La Rey-

La Reynes'en allant a Dombar entendit une partie des maus que firent les Heretiques, ruynant tous les lieus Saints, & volant tous ses thresors, & raviſſant tout ce qu'ils peuvent. Le Cardinal Alanus écrit, qu'ils bannirent les plus grans Evéques de leurs Palais, s'emparerent de leurs rentes, & se rendirent maîtres de tout. Ietterent à bas toutes les images, & raviſſant le saint Sacrement, luy faiſoient mille indignitez, l'attachant à une fourche, tiroient comme au blanc des cous d'arquebuſe. Ils firent le méme aus bons Catholiques, les faiſant ſervir de bute à leurs ſoldats. Et pour une marque d'une extreme cruauté, aiant prins un Prétre aſſez vieux, ferme & conſtant en ſa foy l'aiant percé en mille pars d'une dague, ſans le vouloir tuer, prenoient de ſa chair, & l'attachant devant ſes yeus à des hameçons, en faiſoient la pâture aus poiſſons: ce qui continua juſques à ce qu'affoibly de tant de ſang perdu, il rendit l'ame à ce grand Peſcheur d'hommes, qui ne jette jamais ſon ret en vain dans la mer de ce monde. Reſcius in Falariſmis Evangelic.

Le premier autheur de toutes ces revoltes, & qui mit le feu dans l'Egliſe de Dieu fut un Paul Methempiſtor, & Iean Knox, lequel du tems de Marie Reyne d'Angleterre prenoit ſes leçons dans Geneve, & s'inſtruiſoit en la reformation de Calvin: C'ét là où il compoſa le livre dans lequel il cõjuroit les Anglois de maſſacrer cette Reyne Catholique: Cet heretique apoſtat, comme pluſieurs grands hommes lettrez d'Ecoſſe ont écrit, aiant laiſſé le froc, ne ſe contenta pas d'une femme; mais aiant pollu la couche de ſon pere, & corrompu ſa marâtre fut contraint d'abandonner l'Ecoſſe, & s'en fuir en Angleterre, d'où retournant quelque tems apres, la memoire de ſon infamie étant aſſoupie, on le vid ſuivy de trois garſes, qui luy faiſoient compagnie en ſes préches: & puis ſoudain il en adjoûta une quatriéme, jeune fille de fort bon lieu, & qui n'étoit gueres bien d'âge d'étre mariee, ſaiant, comme il étoit accuſé, charmee. Voicy ce qu'en dit Eraſme, I'ay connu, dit-il, un Moine qui pour une s'ét marié à trois femmes. I'ay connu un Prétre autrement homme de bien qui épouſa une femme laquelle il connut apres avoir été mariee à un autre. Pluſieurs ſemblables choſes voit on des mariages des Moines, & des Nonnains. Buchanan, duquel je parleray cy apres, s'ét joint à ce nõbre, Reſcius ſedit ſcript. Hæretic. *En la vie du Calviniſte Knox. fol. 113. 114. 115 Hamilton. liv. 2. ch. 35. fol. 236.* Eraſm. Epiſt. ad fratres inferioris Germaniæ p. 82.

& rompant son cloître, a forcé le sacré bercail de l'Eglise Ecossoise pour y corrompre les ames Catholiques. La Religion des Ecossois est beaucoup differente de celle des Anglois, ils ne chaument nulle fête, dequoy les Anglois leur font des grands reproches disant qu'ils ne travailloyent tant, ny tous les jours comme les Ecossois, & si sont toutefois beaucoup plus riches qu'eus. Ils s'approchent tant qu'ils peuvent des Calvinistes. Lors que Monsieur de la Mothe Fenelon fut envoyé en Ecosse pour saluër le Roy Iacques sixiéme pendant la prison de la Reyne Mere, où il fut reçeu avec peu d'honneur, le Roy étant comme captif; les Ministres seditieus criailloient par tout comment on vouloit permettre en leur ville un homme portant la marque de l'Antechrist, entendant la Crois du Saint Esprit; Tellement que le Maire de la ville d'Edimbourg fut contraint de mettre la nuit des gardes en sa maison. Depuis on aprint que par cette Ambassade le Roy Iacques sixiéme s'étant rasseuré sous l'esperance de l'alliance de France, se mit en liberté, & fit trencher la tête au Comte d'Anguet, & de Gorris autheurs de tous les desordres esquels il étoit embroüillé, tenu sous la puissance de la Reyne d'Angleterre. C'ét une Princesse qui a toujours eu dessein de gourmander les Princes ses voisins, & a eu à toute heure la main armee pour faire quelque entrepriſe. L'ordinaire de l'Empire des femmes est d'étre tyrannique. C'ét la réponse que fit le Roy lors que les députez d'Angleterre étoient venus en France pour luy offrir secours lors que Calais fut pris des Espagnols: Ainsi qu'on se plaignoit de la Reyne d'Angleterre, & de sa tyrannie, qui s'étoit bien mõntree en ce qu'elle avoit fait mourir la Reyne d'Ecosse: Le Roy leur dit, Vous vous tourmentez en vain d'en chercher la raison, puis qu'il n'y eut jamais regne de femme qui ne fut tyrãnique. C'ét une honte aus Huguenots François digne d'une grande punition, de rechercher cette Princesse qui se vante d'étre Reyne de France, de se servir des armees de celle qui voudroit empieter ce Royaume, & luy donner plus de puissance sus les villes de frontiere qu'ils tiennent, qu'au Roy méme: Quand les Espagnols prindrent Calais, la Reyne Elizabeth envoya offrir au Roy Henry quatriéme du secours, mais elle desiroit que pour asseurãce des frais qu'elle

Le Roy tres-Chrestien Henry IV.

qu'elle feroit, le Roy voulut mettre en ſes mains Calais (les Huguenots qui l'ont pour protectrice, luy ont donné les villes qu'ils tiennent, & leur Foy pour aſſeurance.) Le Roy à cette demande ſans harangue, ny autre réponſe jurant contre ſa coûtume, leur dit, Allez dire a vôtre Maîtreſſe que j'aimerois mieus avoir reçeu un grand ſouflet du Roy d'Eſpagne, que d'elle une chiquenaude. Elle à toujours tenu ſous elle l'Ecoſſe: ſi n'a elle pourtant eu l'authorité ſus le ſpirituel qu'elle avoit en Angleterre. Elle s'eſt bien miſe en peine de dreſſer des factions dans les Etats, gaigner a ſoy les Princes, inſtruire les Miniſtres ſus ce qu'ils devoient annoncer au peuple des affaires du Royaume: mais de regler leurs pretenduës Egliſes a la forme de celles de ſon Royaume, elle ne s'en eſt point ſoucice: Auſſi ſont elles bien diverſes, témoignage que ces Iſles ſeparees du reſte du monde, ſont de méme ſeparees de la communion de l'Egliſe, & de cette union de la Catholique Romaine, qui ſe rend admirable a ceus méme qui la deteſtēt. En Ecoſſe il n'y a point d'Egliſes entieres, ny d'Images, ny d'Autels: tout à été mis par terre. Knox print la forme de la Religion de Geneve, & la moula a la fantaſie de Calvin & de Beze. Les Evéques retenant ce nom contre la reigle du Calviniſme, ont longuement jouy de leurs Evéchez, & de leurs revenus: Mais il peut y avoir douze ou treize ans que les pauvres Miniſtres mal partagez, demanderent l'égalité és rentes, comme ils penſoient l'avoir en dignité; Le Roy Iacques VI. s'y oppoſa, afin de maintenir quelque beauté en l'Egliſe Ecoſſoiſe: Ces malotrus ſe voyant refuſez & rengez au petit pied: mémemēt ceus de la capitale ville d'Ecoſſe, Edimbourg, quitterent leurs troupeaus, & s'en allerent en Angleterre. En fin les Miniſtres s'obſtinant à cela, furent les maîtres, & renverſerent les mitres des Evéques pour participer à leurs marmites. Pluſieurs Gentils-hommes s'emparerent de leurs biens, & le reſte ſervit de proie aus Miniſtres. Et comme s'ils ne ſe ſentoient aſſeurez, & qu'ils vivent en crainte, Ceus-cy demandēt tous les ans aus Etats, lors qu'ils ſe tiennent, confirmation de ce qu'ils tirent en la jouyſſance des biens ſpirituels, que les Etats ont rendu temporels: ce qui leur eſt aiſé d'obtenir, veu que les principaus de cette aſſemblee ont interét a cela. Ils ont les

Pseaumes en Ecossois: celuy qui les a traduits, s'appelle Quilpart: il vivoit l'an 1598. il à eu quatre femmes, & n'avoit autre meilleure occupation que de composer des Almanacs, lesquels il debitoit dans Edimbourg, étant Ministre pres de cette ville. Mais pour tirer un craion plus particulier de l'irreligion des Calvinistes Ecossois, afin de faire veoir cõment méme aus moindres choses ils sont peu accordants ensemble aus François; je diray quelques particularitez que j'ay appriſes d'un Milord Ecossois, qui est à present en nôtre ville, refugié en France à cause de la Religion. Ils baptisent à la Françoise, toutesfois ils different en ce qu'on porte les enfans au haut de la chaire du Ministre: les peres méme presentent l'enfant avant les parrains & marraines. Le mariage est fait sans nulle ceremonie, & ne baille on point de bague: Le jeune est tout different à celuy qu'ordonne l'Eglise Catholique, laquelle contre un ancien Heretique dèfendit de jeuner le Dimanche: En Ecosse l'ordinaire jeune est le Dimanche, & méme les plus reiglez gardent superstitieusement cela, qu'ils jeunent tous les Dimãches, & ne mangent jusques au soir, faisant des austeritez le jour de rejouyssance, auquel on fait commemoration de la Resurrection du Sauveur du monde. Voire méme le jour qu'ils font la Cene, ils jeunent comme s'ils faisoient penitence du mal qu'ils font mangeant ce morceau de pain. A la Cene, le premier qui commence à la rengette, donne le pain à son voisin, & celuy-cy à un autre, & ainsi jusques au bout: ce que les Calvinistes en France n'observent pas. Ils portent des pots pleins de vin, & en donnent des pleines tassees. Ils ensevelisset leurs morts sans nulle ceremonie, sans deüil: en quelques endroits toutefois, ils font sonner une petite cloche devant les cors qu'on porte au sepulchre. Quand quelque grand Seigneur est mort, on porte les trofees devant la biere, & les marques de la magnificence de sa maison. Ils ont une autre coûtume bien contraire à celle des Huguenots pour punir les adulteres, & ceus qui sont accusez d'avoir ouy la Messe. Les hommes ou les femmes qui sont accusez d'adultere, sont mis à la veuë de tous, au lieu de leurs assemblees, sus un theatre pres la chaire du Ministre, lors qu'il y monte, & ce par trois divers Dimanches: là étant couverts & assis, le Ministre

leur

leur demande les appellant par leur nom, & leur dit, Iean, pourquoy êtes vous là? lors l'autre recite son histoire, raconte son peché, & demande pardon, lequel il obtient. En un préche où le Roy avoit son theatre, & son dais preparé, un chacun croiant qu'il y devoit venir: une jeune fille accusee d'adultere, condamnee de faire la penitence accoûtumee: comme on luy eut dit qu'elle montât haut, troublee, & ne sçachant où aller: au lieu de se mettre pres de la chaire du Ministre, s'en alla loger au theatre du Roy, & se mit sous le dais, & y demeura long tems, un chacun riant de son audace. Apres que la penitence a été faite en la synagogue, le Magistrat le punit selon les Lois, luy étant delivré. Quand quelqu'un est accusé d'avoir ouy Messe, l'entree luy est defendue, étant contraint de demeurer à la porte du temple, étant revétu d'un sac, aussi bien que les adulteres d'une chemise blanche: & lors que le Ministre a finy ses prieres, il entre pour entendre le préche, montant en un lieu destiné à cette punition, d'où il sort encores quand il veut prier: Cette penitence continuant six mois, si le Ministre veut: cela dependant de sa volonté. Voila la laideur de ces reformations ridicules, qui n'ont rien de cher que ce qui sort de leur boutique. Voila les desordres qu'ils ont mis parmy les ordres de l'Eglise de Dieu & la confusion de leur Babel qui perit par soy-méme, en soy-méme.

Fortune helas! ne suffisoit-il pas
De l'offenser d'un si piteus trépas?
Sans luy remplir diversement sa terre
D'opinions, de sectes, & de guerre:
Bander son peuple aus armes tant prisé,
Avant qu'il fut par sectes divisé.

LA

LA REYNE D'ECOSSE SAVVEE DE LA PRISON DE LOCHLEVIN: FVIT EN ANGLETERRE où elle eſt faite priſonniere par la Reyne Elizabeth. Le Duc de Norfolk executé par les fineſſes du Comte Mourray: La mort de ce bâtard.

CHAPITRE XVII.

1. *Le couronnement du Roy d'Ecoſſe, Iaques VI.*
2. *Comme la Reyne ſe ſauva du lac de Lochlevin.*
3. *L'entree de la Reyne d'Ecoſſe en Angleterre, ſous l'aſſeurãce d'amitié que luy donnoit la Reyne Elizabeth.*
4. *Le mariage propoſé de la Reyne d'Ecoſſe avec le Duc de Norfolk, & ſon ſupplice.*
5. *La mort du bâtard Mourray.*
6. *L'accord minuté des deus Reynes.*

1. *Le couronnement du Roy d'Ecoſſe Iaques VI.*

IL faut que je faſſe marcher ſus ce theatre Anglois en ce Chapitre, comme en une Scene bien tragique d'un même pied des choſes bien contraires, l'heur, & le malheur, la vie, & la mort, la grace & la diſgrace, le bien & le mal: Et tout ainſi qu'une même chaine accouple le priſonnier, & le ſoldat qui le garde: ainſi ces choſes qui ſont ſi differentes, iront de compagnie en ce diſcours: & une même chaine tiendra la captivité, & la liberté de cette Princeſſe. On la verra paroître ſauvee de ſes ennemys; & ſortie de priſon: & puis ſoudain on la verra d'un autre côté priſe, perduë, & maſſacree par celle qui luy tendoit les bras pour l'étoufer, luy donnoit tous les ſignes d'une belle amitié, pour la trahir: & luy preſentoit ſes Villes pour aſile: mais c'étoit ſeulement pour la faire mourir.

Plus

Plus des humains les faits tu chercheras,
Plus mal que bien caché y trouveras:

disoit Sofocle. Qui pourra sans étõnement jetter les yeus sur la trahison de cette Reyne Angloise, qui emmieloit de tant de douces promesses, le trenchant du glaive qui coupa la téte à la Reyne d'Ecosse?

Mon cœur émeu de merveilles se serre
Voiant venir un François d'Angleterre,
Lors qu'il discourt, combien la cruauté
Donna de blâme à cette Royauté.
Alors je di, si cette Reyne Angloise
Eut en vertu surmonté l'Ecossoise:
On eut peu voir en lumiere pareils,
Dedans une Isle éclairer deus Soleils,
Ou bien plutôt des flammes éclairantes
De méme feu, mais de sort differentes.

Ces Soleils dont nôtre Poëte parle, s'éclipserent au monde, l'un par le mal-heur, l'autre par la trahison: Ces lumieres, & ces flãmes furent étouffees en terre, l'une par son infortune, & l'autre par sa cruauté. Ie pourrois toutefois dire que comme le Soleil & les Astres celestes paroissent & plus grans & plus beaus au travers des nuees, ce bel Astre de méme au travers d'une infinité d'afflictiõs mondaines, s'ét fait veoir plus beau, & plus clair que tout autre: Cette infortunee Princesse s'ét veüe arracher la couronne de sa téte, & a senty sa téte enlevee d'un infauste & mal-encontreus coûteau. Ces traîtres donc, comme j'ay dit, couronnerent ce jeune Prince qui n'avoit presque attaint un an. Quand ce fut aus ceremonies, il y eut de la dispute. Ce grand Apostat Calviniste Knox, qui portoit le titre du premier Ministre d'Ecosse, disoit que l'honneur de sacrer le Roy luy étoit deu, & qu'il ne faloit pas se servir de cet huile, duquel les Roys Catholiques avoyent accoûtumé d'étre sacrez, que ce n'étoit que superstition detestable. Les autres heretiques furẽt toutefois d'avis qu'on n'innovât rien des formes ordinaires, de crainte que leurs ennemis ne prinssent là dessus quelque pretexte de ne le recõnoître pour Roy. Mais ce qui étoit plus

fâcheus,

fâcheus, c'ét que cette charge étoit deüe à l'Archevéque de S. André, Primat d'Ecosse, & à son defaut il faloit du moins qu'il fut sacré par un Evéque, entre tous lesquels il ne s'y en trouva nul qui voulut faire cette charge, excepté l'Evéque des Orcades Bodwale lequel observa toutes les ceremonies dont on se sert aus couronnements des Rois, excepté du Sacrifite de la Messe, au lieu de laquelle Knox fit un préche d'invectives cõtre l'Eglise Catholique loüant le genereus acte de ces Princes, qui apres avoir tué le Pere, mis la mere en prison, élevoient son enfant à la couronne. Cela arriva l'an 1567. le 29. jour de Iuillet, quarante cinq jours apres la captivité de la Reyne.

La tyrannie est mere d'injustice.

Mourray est soudain prié de prendre la tutelle du Roy en ses tendres annees : Il s'excuse sus la pesanteur de la charge, refusant ce à quoy il tendoit les mains. Il va trouver la Reyne en sa prison de Lochlevin, & comme s'il étoit innocent de tout ce qui s'étoit fait, luy promet toute fidelité, & la supplie de luy permettre de prẽdre la charge du Royaume, sous le nom du Roy son fils; Elle le prie de ne faire nulle alliance avec ces traîtres, l'asseürant de le recompenser, si elle peut sortir par son moyen. Mourray luy represente les difficultez : La Reyne pour l'émouvoir luy dit, qu'il faut fermer les yeus, qu'elle ne luy sera pas ingrate, comme elle ne l'avoit été jusques alors: Mourray s'offençant de ces reproches, luy dit mille injures, luy jurant de ne rechercher que sa ruine. Etant de retour à Edimbourg, il fut declaré Regent du Royaume, & Tuteur du petit Roy. Le 24. jour d'Aoust, 1567. treize jours apres son retour de France, & septante-deus apres la prison de la Reyne, la premiere chose qu'il fit au gouvernement du Royaume fut de renverser l'état de la Religion Catholique; Il bannit du Conseil ceus qui la favorisoient, chasse du Senat ceus qui soûtenoient le party de la Reyne: & donna tel accroissement à l'Heresie, que l'Eglise se perdit tout a fait. L'Heresie est comme le fleuve Meandre, qui fait une infinité de tours, & de retours, & qui souventefois sort de son lit pour entrer en celuy de son voisin, puis retourne en sa place. Cette honteuse & vilaine paillarde de même se glisse dans la couche innocente & pure de l'Eglise

l'Egliſe de Dieu pour la ſoüiller, fait des tours & retours parmy toutes les autres ſectes: mais à la fin Dieu qui conduit tout au monde, la fait retourner en ſon lit de repos, & remet l'Egliſe en ſon entier: il faut eſperer cela même en Ecoſſe, que Dieu retirera un jour de ces confuſions, leſquelles on vit lors que Mourray tint les rênes en main, & contre-faiſoit le conducteur de l'Egliſe, avec ſon Lieutenant Knox. En ces Etats ou Iacques ſixiéme fut couronné on fit quatre principaus decrets: Le premier étoit que la Religion Catholique, & l'authorité du S. Siege ſeroit anneantie. Le ſecond que le Calviniſme ſeroit reçeu & approuvé, ordonnant des cruels ſupplices à ceus qui ne l'embraſſeroient. Le troiſiéme que tout ce qui avoit été fait ſeroit cenſé plein de juſtice & d'equité. Le quatriéme que ſelon la promeſſe que le Cõte Mourray avoit faite à la Reyne d'Angleterre, la forteresſe de Dombar, frontiere de l'Ecoſſe ſeroit raſee.

Tandis que ceus cy diſpoſent en toute liberté de affaires du Royaume, la Reyne étoit tenuë fort ſerree en cette forteresſe de Lochlevin, ou on ne redoutoit rien d'ennemy. Elle étoit éclairé de toutes parts, ſans papier, ny ancre, ny lumiere. Le malheur a accoûtumé d'abattre les ames affligees.

Il ne demeure aus affligez, Seigneur,
L'entendement qu'ils avoient en bon-heur:
Ains quelque grand qu'il fut il diminuë.

II. *Comme la Reyne ſe ſauva du lac de Lochlevin.*

CETTE Princeſſe toutefois ne perdit pas le ſiẽ. Quelque tems apres qu'elle eut demeuré en ce lac, elle fit pitié a George Douglas le plus jeune des freres du Seigneur du Château de Lochlevin. Celuy-cy aiant conferé avec la Reyne de ſa delivrance, gagne un jeune garſon, âgé de diſſept ans, bâtard de la maiſon de Douglas, nommé Willy, qui veut dire Guillaume. La Reyne ſe le familiariſe, luy donnant quelque écu pour ſe joüer. Elle luy donne un mot de lettre pour avertir ſes ſerviteurs, qu'ils tinſſent un equippage prét à jour nõmé pour la recevoir. Elle écrivit ſus un linge avec du charbon, a la lueur du feu la nuit, car tout le jour elle étoit épiee. Or un jour de féte auquel un Comte faiſoit un grãd feſtin ou elle étoit priee: mais elle s'excuſa,

s'excusa, feignant d'être malade. Toute l'assemblee trop adonnee au vin, & au ventre, étant au milieu de la bonne chere ce Willy Douglas s'adresse au Seigneur du Château, & luy dit: Milord, vous plaît-il que j'aille chercher une coupe de vin, afin qu'alteré je boive vôtre reste? Le Milord à demy soul, qui ne songeoit qu'à boire, luy répond qu'il le veut. Willy luy presentant d'une main la coupe, dérobe de l'autre les clefs du Château qui étoyent pres du Milord.

Qui muse à quoy que ce soit,
Toujours perte il en reçoit,

dit le Proverbe ancien. Willy entre dans la chambre de la Reyne, l'advertit qu'il s'en va preparer un batteau. La Reyne déguisee en hõme, aiant mis sa coiffure & ses cheveus dans un chapeau, sort de sa chambre, passe à travers la salle du festin, où un Gentil-homme la pensa reconnoître, & s'en va trouver Willy, lequel s'étant mis devãt, avoit ouvert la premiere, seconde, tierce, & quatriéme porte du Château; & puis les referma sus luy. A méme qu'elle entroit dans le batteau, une Damoiselle qui se nommoit Ieanne Quenedé, se jetta par une fenétre & la vint trouver. Ils ne furent gueres bien à trente pas qu'ils ouyrent un grand bruit dans le Château, chacun se mettant aus fenétres pour la voir sauver, detestant leur malheur. Au sortir du batteau George Douglas se trouva sus le bord du Lac avec des chevaus, & à cent pas de là une bonne troupe de Gentils-hommes l'attendoient, qui la mirent en seureté, extremement joyeus de la voir guarentie. Mourray empressé à piller, & fouler le peuple, tenant les grans jours à Glasco, ayant été adverty que la Reyne s'étoit sauvee, assemble ceus de sa faction, entre lesquels étoient les Milords de Glames, Kirkart, Ogiltrie, Sempil, Ruthven, Lindesay, & les Comtes de Morton, Marre, & Glenkarme, & tous ceus de la maison de Duglas. Ceus-cy dressent une armee. La Reyne de l'autre côté avoit avec elle les Comtes de Rothes, tous ceus de la maison des Hamiltons, Cambel, Levistõn, Seton, Fleming, Bruce, les Milords Hereis, Wachton, Balveri, Lochimwar: tous lesquels luy avoyẽt amené des forces; le Cõte de Honley, & le Milord Ogilbe qui pour la religion Catholique depuis quel-

quelques annees eſt refugié en France, & demeure maintenant a Bourdeaus, Gentil-homme bien né, duquel je me ſuis informé de pluſieurs particularitez; ceus-cy qui avoient levé des forces ne peurent joindre la Reyne. Son deſſein n'étoit que de ſe ſauver en la forteresſe inexpugnable de Dombreton. Mourray aiant été adverty de la reſolution de la Reyne par un traître, s'alla camper avec toutes ſes forces à Langſid par où il faloit neceſſairement paſſer, & prend le lieu le plus avantageus, d'ou dépendoit toute la victoire. La Reyne fut trahie par le chef de l'avantgarde qui feignit comme quelques-uns racontent, d'étre tombé malade à l'heure du combat. D'autres aſſeurent qu'il tomba malade du haut mal: Le combat fut ſi ſanglant en l'avantgarde en laquelle le bon-heur de la victoire conſiſtoit, que les lances étant rompuës ils combatirent avec les tronçons qui leur étoient reſtez, & les épees étant rompuës ils vindrent aus dagues, & aus caillous. Il y mourut en ce combat cinquante ſept Seigneurs de la maiſon d'Hamilton, & vingt-ſept qui furent faits priſonniers, outre une infinité d'autres, qui moururent pour le ſervice de leur Princeſſe. La Reyne ayant veu ſon bon-heur ſi tôt arrété, avec deus cornettes de cavalerie ſe retira en Angleterre, & ne s'arréta que lors qu'elle fut à Dundrenen. S'étant miſe un peu hors la veuë de ſes ennemis, elle conſulta ce qu'elle avoit a faire, & ou elle ſe devoit retirer. Quelques-uns diſoient qu'elle ſe devoit jetter en Flandres vers le Duc d'Albe: les autres en France, comme en un Pays amy: Mais la Reyne ne trouvoit pas ces avis bons; Elle ne vouloit point ſe retirer en quelque forteresſe des Seigneurs Catholiques, craignant d'y étre forcee: D'aller en France, ou en Flandres en ſi chetif equippage, ſans vaiſſeaus, ſans ſuitte, ſans moyens, étoit preſque impoſſible. L'Angleterre luy rioit davantage, avec tant de raiſons. Elle avoit avec ſoy le gage d'amitié que l'Anglois appelle Token, lequel la Reyne Elizabeth luy avoit envoyé, & toutes les lettres qu'elle luy écrivit en ſa priſon, par ſon Ambaſſadeur Trogmorton, par leſquelles cette Princeſſe l'aſſeuroit que ſi elle vouloit, elle étoit préte de venir juſques ſus la frontiére pour la recevoir. Cette infortunee Princeſſe qui ſe brûla ſoy-méme dans ces flammes, s'imaginoit que quand bien ſa

sœur ne luy donroit secours, qu'à tout le moins elle luy permettroit de passer en France vers ses parens. Elle esperoit encore luy faire connoître son innocence de la mort de son mary d'Arley, proche parent de la Reyne d'Angleterre, qui pour cette raison prendroit sa cause en main. Et la mere de d'Arley aussi retiree en Angleterre, la secouroit beaucoup: tout cela la fit pancher a cette resolution, de s'arrêter en Angleterre. Iean Hamilton Archevêque de S. André, digne Prelat, & grand homme d'état, contesta fort contre cette deliberation, luy presageant que c'étoit sa ruyne, & un malheur tres-certain, & du tout inevitable.

Ainsi disoit pleurant, & les vieillars presens
Gemissoient de l'ouyr, en eus mémes avisans
Ce qu'il faloit laisser.

La Reyne d'Ecosse raconta tout cecy a Monsieur de la Mothe Fenelon, lors que la Reyne Elizabeth luy permit avant son retour de l'aller salüer: ce ne fut pas sans larmes qu'elle raconta les belles raisons de cet Archevêque: ny sans larmes aussi que cette fidelle assemblee la vit partir de Dundrenen: Il n'y eut personne qui ne contribuât des regrets, & qui n'eut des vœus & des prieres en la bouche, pour l'avancement de ses affaires. Les Chroniques de Hollingsed disent pour excuse de trahison de la Reyne d'Angleterre, que la Reyne d'Ecosse ne vint pas en ce Royaume volontairement; mais par force étant en mauvais état, dit-il, avec la noblesse, fut rencontree en armes aus chams, & contrainte de s'enfuir, dont elle alla par bâteau au havre de Overkingron, és parties vers l'Ouest du Royaume d'Angleterre. Ce qui se mônstre toutes fois faus, étant lors en sa liberté de se retirer en Flandres ou en France. Et en cette belle Apologie, dressee en faveur de la Reyne d'Angleterre a Londres, il y à ces mots: Et si nous luy accordions qu'elle vint en Angleterre comme suppliante ou requerante secours, & de franche volonté, & qu'elle n'y eut pas été jettee par tempête, lors qu'elle avoit intention (selon qu'aucuns écrivent) de s'en aller en France, Et qu'elle y vint pour étre en seureté de sa personne, & qu'aussi comme il peut étre, que quand elle vid qu'il n'y avoit autre remede, elle donna à entendre que c'étoit son intention d'y venir pour secours. N'y a-il pas aussi grande

Hollingsed. feuill. 392.

Apologie imprimee à Londres, Ovinted. 91. ch. 6.

raison

raiſon de ſecourir ſa propre perſonne, comme de ſecourir la Reyne d'Ecoſſe? Et en ſuitte de cela ils accuſent cette pauvre priſonniere de ſe vouloir mettre la couronne de Angleterre ſus la téte n'aiant pas le moyen de conſeruer la ſienne; & de remuer Ciel & terre dans l'enceinte de ſa priſon, n'aiant pas eu le pouvoir de reſiſter en ſon Pays, parmy les ſiens, au bâtard Mourray. Dans cette Apologie on void une grande liſte d'exẽples mal comparez de Princes, qui ont puny de mort d'autres Princes: mais il n'en y a point qui ſ'ait fait par trahiſon, comme il s'en peut tirer une infinité de l'Angleterre, pour faire voir que la cruauté & la trahiſon eſt naturelle a telles gens. C'ét ce que repreſentoit ce bon & ſage Archevéque Iean Hamilton à la Reyne d'Ecoſſe. Iacques I. Roy d'Ecoſſe ſon biſaieul voulant paſſer en France, fut retenu priſonnier a Flambourg par les Anglois, ou il demeura dixhuit ans, & paya une groſſe rançon. Henry II. Roy d'Angleterre fit venir a Londres pour faire hommage du Duché de Northumberland Macolme IV. Roy d'Ecoſſe, & depuis ſon frere Guillaume: mais étant à Londres, il les força de les ſuivre à la guerre de France, péſant le ruyner. Le Duc d'Albanie frere de Iacques III. fut pris par des pirates Anglois, & n'échapa la priſon injuſte & ſans raiſon, que par force. Ce ſont les exemples de la mal-veillance Angloiſe contre les Roys d'Ecoſſe: leurs hiſtoires groſſiront encore de celuy-cy.

III. *L'entrée de la Reyne d'Ecoſſe en Angleterre, ſous l'aſſeurãce que luy donnoit la Reyne Elizabeth.*

CETTE infortunee Reyne donc contre l'avis de ſon Conſeil s'embarquant pour s'en aller en Angleterre, l'Archevéque de ſaint André tâchant de l'arréter la conjura par le bien de ſon Royaume, de la Religion de ſa vie qu'elle eut a demeurer: En fin la voiant obſtinee, il luy demande acte de ce qu'elle ne vouloit ſuivre leur conſeil, & ſe ſauver en un autre lieu plus aſſeuré qu'Angleterre: voila comme cela n'étoit pas par force qu'elle recourut à la Reyne Elizabeth. Elle ſe ſauve donc, ains plutôt ſe perd en Angleterre: Aiant quitté Dundrenen elle décendit à Wirkinton premiere ville des frõtieres d'Angleterre, & de là vint à Cokirmonth, & puis à Carlei, tirant le chemin de Lõdres. Elle dépéche vers la Reyne Elizabeth les Milords Flaming, & Hereis, la conjurant de la ſecourir a ſa neceſſité. Mais la Reyne Elizabeth aiſe de tenir celle dont la vie luy étoit ſi odieuſe: au lieu de luy envoier du ſecours, luy

envoie des gardes : On ne peut pas dire que ce fut pour se guarentir de trahison : car cette pauvre Princesse n'avoit pas presque eu loisir de respirer en Angleterre : On print un autre sujet, & disoit-on qu'elle étoit retenuë prisonniere, afin qu'elle ne tombât pas entre les mains de ses sujets : Beau secours qui ruyne, & nous porte où nos ennemis nous desirent: Si la Reyne Elizabeth eut eu ce dessein de la sauver des mains des rebelles, elle l'eut appellee à soy, & eut preparé une armee pour entrer en Ecosse. Elle fut donc arrêtee a Carleil, & soudain conduite à Bolton, par le Milord Scrup Lieutenant de la Reyne és frontieres du Ponent : Où la Reyne envoia le Capitaine de ses gardes, François Knollis, qui traitta ignominieusement cette Princesse. Cependant en Ecosse le bâtard Mourray comme Regent du Royaume, cite tous les Seigneurs Ecossois qui suivoient le party de la Reyne, & les declare criminels de leze-Majesté, rase leurs Châteaus, & confisque leurs biens. Contre luy on dresse une forte & grande armee qui se rendoit redoutable. Vers la ville de saint Iean, les Comtes de Honley, de Crafurt, & le Milord Ogilbe, avoient six mil hommes. Le Comte d'Argil en menoit trois mille: Les Hamiltons, les Comtes Cassillis, & Eglinton étoient à Glasco avec le gros de l'armee: Cela effroioit Mourray, qui depêche en Angleterre vers Elizabeth, pour implorer son ayde. Au lieu de faire levee de gens, elle écrit a la Reyne d'Ecosse, la priant de vouloir mander a ces Seigneurs qui s'entre ruynoient au dommage de sa Majesté, qu'ils se retirassent, & missent bas les armes, l'asseurant de la rendre bien tôt Dame paisible de toute l'Ecosse. Ce que la Reyne Marie executa pour plaire a celle entre les mains de qui elle étoit. Ces Seigneurs rompent leur armee a ce commandement, sous asseurance que Mourray (à qui déja ils faisoient la loy) ne remuëroit rien, jusques a ce que le Parlement d'Ecosse, qui se devoit tenir le mois de Septembre suivant, eut arrêté ce qui se devoit faire. Mais il ne tint rien de ce qu'il promit lors. Le mois de Septembre revenu, les Seigneurs Catholiques & Heretiques se trouvent aus Etats : Pour la Reyne étoient Iean Lesle Evêque de Rosse, Gilbert Brun, Milord Boid, Milord Hereis, Gavin Hamilton Abbé de Kilwimein, Iean Gordon, Iacques Cotburn, Chevaliers. Pour les Heretiques l'Apostat

postat Botwale Evéque des Orcades, l'Evéque Robert Petcarn, Morton, Lindesaye, Lethinton, Iacques Macquil, Robert Donglas, Henry Balnaves Senateur, & George Bucanan. La Reyne d'Angleterre, afin que rien ne se tramât contre elle, y envoia le Duc de Norfolk, Rodolfe Sadler, & quelques autres. On disputa long tems sus le mandement des Reynes, pour authoriser ce qui s'arrêteroit en ce Parlement: mais aus propositions qu'on fit, jamais ils ne se peurent accorder.

Les deputez Anglois envoient a leur Reine les raisons de l'un & de l'autre party. Elle voiant ces troubles, afin de conduire tout ou elle desiroit, evoque cet affaire vers elle, se rend juge & partie: asseure Mourray que rien ne se fera que par sa volonté. Mourray part soudain avec la plû-part de ceus qui assisterent à leurs Etats. Le Duc de Norfolk fut deputé d'Elizabeth, avec le Comte Sussex, & Rodolfe Sadler, pour ouïr ces accusateurs: La Reine d'Ecosse y comparoit par ses deputez: mais ce fut avec protestation de ne se soûmettre a leur jugement, eus n'aiant nulle authorité sus elle. Là on dispute fort & ferme de tous côtez; la mort de son mary luy est objectee: les deputez de la Reine prouvent son innocence, & convainquent de ce meurtre les accusateurs rebelles: Les Commissaires Anglois aiant recueilly tout ce que les uns & les autres prouvoient, allerent trouver la Reine d'Angleterre, luy font un veritable rapport de tout ce qui s'ét dit: & par leurs avis declarent la Reine d'Ecosse innocente de ce meurtre, duquel les accusateurs sont prouvez coulpables & criminels. La Reine bien marrie que sa prisonniere soit libre de ce côté, envoie querir Mourray, Morton, Lindesay, & les autres, leur reproche leur lâcheté, de n'avoir pas soûtenu leur cause avec assez d'opiniâtreté, les asseure que s'ils veulent s'obstiner en leur poursuitte, de leur donner une heureuse fin. Les rebelles animez sollicitent Buchanan de mettre la main a la plume; Celui-cy pressé de passion contre la Reine, aiant été banny par le Roy Iacques cinquiéme son pere, a cause qu'il étoit pour lors Lutherien, & depuis du Calvinisme est tombé en l'Atheïsme: fit un libelle diffamatoire, empruntant de l'eloquence & de la calomnie tout ce qu'il peut pour deshonnorer cette Princesse: Et comme la médisance donne plus

On peut voir les raisons des uns & des autres au long dans un livre intitulé, Martyre de la Reyne d'Ecosse fueil. 197. imprimé à Anvers, l'an 1588.

de grace & de plaisir, ce libelle fut bien reçeu des Anglois, lesquels l'ont fait voler en France, en Alemagne, & en plusieurs lieus de la Chretienté. Il a corrompu toute l'histoire d'Ecosse, tellement qu'il y a une publique deffense en ce Royaume de le publier, & le lire. Les députez de la Reyne vouloient, comme il leur étoit aisé, répondre a ces faussetez, mais ils furent avertis par un Anglois de ne deffendre rien, étant asseuré, que la Reyne Elizabeth vouloit a quelque pris que ce fut la convaincre. Ils demandent que comme les accusateurs étoient presens, que la Reyne de méme fut appellee, & débattit elle-méme en sa presence sa cause, bien qu'elle ne fut point tenuë de répondre. Les heretiques empécherent cette entre-veuë, sçachans qu'elle seroit prejudiciable a leurs dessein, & entretindrent toujours en haine leur maîtresse, luy donnant mille cuisans soupçons. Ainsi la Reyne Angloise promettant toujours de delivrer sa sœur de toutes ces traverses, la laissoit tremper en ces longueurs sans vouloir donner une fin a ses peines. Les plus grans Seigneurs d'Angleterre qui avoiét proposé au Conseil quelques conditions pour les mettre d'accord, voiant qu'on surseoit le jugement, & qu'on ne vouloit permettre que la Reyne d'Ecosse se purgeât de ce crime, duquel chacun la jugeoit innocente, commencerent a dire bien haut qu'il faudroit punir ces traîtres, & leur faire porter la peine qu'ils faisoient souffrir a leur Princesse.

IV. *Le mariage proposé de la Reyne d'Ecosse, & du Duc de Norfolk & son supplice.*

Mourray, fin, subtil, & délié, voiant qu'il bastoit mal pour luy, recommença de nouvelles trahisons, pour interrompre le malheur qui luy pendoit sus la téte, il abouche le Duc de Norfolk, & luy propose le mariage de la Reyne d'Ecosse, l'asseurant de sa bonne volonté, & du consentement de la Reyne, & du peuple Ecossois: C'étoit une belle ouverture a la pais, mais il la referma bien tôt par la mort de ce Duc. Cependant Mourray reçoit beaucoup d'argent du Duc de Norfolk sous cette esperance, & son libre passage en Ecosse, que plusieurs luy vouloient interdire, & des lettres de sa maîtresse pour faire cesser toutes les poursuites que ses serviteurs faisoient contre luy en son Royaume. Ce traître avant son départ declare a la Reyne Elizabeth tout ce pour-parler, luy remôntre que c'ét sa ruyne, & que si elle n'y pourvoit, le Duc se fera

Roy

Roy d'Angleterre & d'Ecoſſe, ſous l'authorité qu'il avoit parmy tous les Anglois. La Reyne luy répondit qu'elle arréteroit bien tôt l'ambition du Duc étant ſous ſa puiſſance: mais que le Roy de France qu'elle redoutoit l'empéchoit d'executer le reſte. Ces deus qui vouloient partager le Royaume d'Ecoſſe, reſolurent que ſoudain que Mourray ſeroit en Ecoſſe, il luy envoieroit le petit Roy pour aſſeurance de ſa fidelité, & elle luy mettroit entre ſes mains la Reyne Marie: Cela étant arrété, cette Princeſſe fut plus étroittement ſerree qu'elle n'avoit été, par le commandement d'Elizabeth. Mourray étant en Ecoſſe, feint ne vouloir & ſouhaitter rien tant que la delivrance de la Reyne: Et convoque la nobleſſe Ecoſſoiſe ſus le ſujet du mariage du Duc de Norfolk, & envoie Robert Melvin vers la Reyne d'Ecoſſe, afin de pouvoir tirer par ces écrits quelque mot pour luy ſervir d'accuſation, machinant au reſte de maſſacrer tous ceus qui la favoriſoient. Cependant le Duc pippé de ces promeſſes, luy écrit pour luy faire ſouvenir de ſon deſſein, touchant le mariage de la Reyne Marie, dont il étoit l'autheur. Mourray malicieus, ne donne que des paroles, & s'engage de nouvelles proteſtations d'amitié, & cepẽdant dépéche vers la Reyne d'Angleterre, & luy envoie cette lettre: Elle qui ne cherchoit que quelque legere occaſion pour le perdre: étant fâchee de ce qu'il n'avoit condamné contre ſa conſcience la Reyne d'Ecoſſe, & ſoupçonnant qu'il étoit Catholique, conjure de le faire mourir: Elle le fait prendre, & conduit en la tour de Londres eſt condamné d'avoir la téte trenchee, ce qui fut executé comme elle deſiroit. Et pour couvrir ſa cruauté, font courir le bruit qu'il vouloit épouſer la Reyne d'Ecoſſe priſonniere ſous tant de gardes, ſans le conſentement de la Reyne Elizabeth; ce qui étoit du tout impoſſible, voire contre la verité, chacun ſçachant que ce mariage luy avoit été propoſé, & qu'elle l'avoit trouvé bon du commencement: mais ſa defiance la porta a cette execution.

TANDIS que le Duc s'en alloit a la mort, on machinoit en Ecoſſe celle de Mourray. v. *La mort du bâtard Mourray.*

Las, pourroit bien la divine Iuſtice
Diſſimuler cette ſainte malice?

Ie croy que non : car combien que les dieux
Facent semblant de se rendre oublieux
Par quelque tems du forfait des humains:
Finalement ils y mettent les mains
Si asprement que la grande longueur
Est convertie en cruelle rigueur,
Ainsi sera de ces traîtres infames :
Car quelque jour eux, leurs fils, & leurs femmes
Seront punis, & verront sus leur tête
Tomber du Ciel une horrible tempête :

Disoit ce grand Homere ; Rien ne demeure impuny, tôt ou tard on endure la peine du peché. Mourray qui ne pensoit jamais mourir, & croyoit ensevelir toute l'Ecosse avant de décendre au tombeau, se figuroit déja étre Roy d'Angleterre : Et pource qu'il s'appelloit Iaques Stuart, aussi bien que le Roy, il s'attribuoit sous ce nom tout ce qui se faisoit. Il depéche en Angleterre Robert Petcarne Abbé Dumfermelin, pour obtenir une approbation de tout ce qu'il manioit ; ce qu'il eut aisément. Et reçeut nouvelles par Thomas Randolfe, envoié de la Reyne Elizabeth, qu'on avoit arrété la mort de la Reyne d'Ecosse, en la ville de Convertery, où s'assembla le Parlement Anglois. Là ses ennemis l'accuserent du crime de leze-Majesté, sus ce qu'elle avoit pris en France le nom de Reyne d'Angleterre, par la susditation des Princes Lorrains, mortels ennemis de leur Religion. Ce Parlement dura long tems ; & apres plusieurs longues pratiques, il fut jugé que cette Princesse avoit encouru les peines de mort par les Lois du Royaume, ausquelles toutesfois elle ne pouvoit étre sujette. Et cependant qu'on attendroit l'opportune execution de ce tragique arrét : il fut ordonné qu'elle seroit tenuë en seure garde, & commise entre les mains du Comte de Scherusbery, de l'illustre maison de Tallebot. C'ét la foy que tint la Reyne Elizabeth à cette Princesse qui s'étoit venu jetter entre ses bras.

Celuy-là qui ne veut sa promesse tenir,
Se doit selon la Loy severement punir:

Puis

Puis d'autant plus se doit tenir la foy promise
Qu'elle vient d'un Prince.

Ces nouvelles pleurent infiniment à Mourray: mais en fin Elizabeth touchee au cœur de l'injustice de cette mort, change d'avis, & luy manda tandis qu'il se preparoit d'en faire faire les feus de joye, qu'il vint vers les frontieres de l'Ecosse, avec le petit Prince, & qu'elle luy emmeneroit la Reyne Marie, comme ils avoient arrété entr'eus: Il falut maugré luy obeyr: Et comme il partoit de Lithco pour s'en aller à Edimbourg, afin qu'aiãt donné audience à cet Ambassadeur, il peut partir soudain avec le Roy: Vn Gentil homme Calviniste, nommé Iaques Hamilton de Bodelhauch (la méchanceté d'elle méme fabriquant sa ruyne) poussé d'un desir de vengeance, ayant esté offensé de Mourray, caché dans une maison qui aboutissoit au chemin par où il devoit passer, luy donna un coup d'arquebuse par les reins. La balle sortant par le nombril, alla tuer le cheval de George Douglas. Tandis qu'on regarde d'où ce coup est party, Hamilton Bodelhauch se sauve, suivy de plusieurs qui ne le peurẽt atteindre. On emporte le bâtard demy-mort dans sa maison, où avec luy finirent ses hautes entreprises, pour témoignage que ce n'étrien que vent.

Les hommes tels comme les fueilles sont:
Les vents là bas tomber les unes font:
Et la forét en la saison nouvelle,
En produisant d'autres les renouvelle.

Mourray vequit quelques heures apres avoir été blessé, durant lesquelles on n'ouyt sortir de sa bouche aucune parole de repentance, & de contrition: Iamais il ne nomma Dieu: mais furieus menassoit tout le monde de ruine: il avoit toujours ces paroles à la bouche qui se ressentoient de l'alteration de son ame: *Ego ex eis mingentem ad parietem superesse non permittam.* Etãt arrivé à sa derniere heure, agité d'une étrange manie, d'infinis fantosmes, étant accusé d'avoir eu communication avec les diables, il s'écria de toute sa force, effraiant tous ceus qui l'assistoient, YCE, YCE, YCE, qui est un mot dont se servent les Ecossois lors qu'il leur arrive quelque chose qui les étonne par son

étrangeté. Il expira malheureusement. Ainsi véquit, ainsi mourut ce miserable Mourray, le vingt & troisiéme Janvier, l'an 1571. étant la ruyne de la Religion Catholique en Ecosse, & le promoteur de tous les sacrileges qui se sont commis en ce Royaume. Cette mort fut portee avec beaucoup de regret de tous les Protestans, & mémement de la Reyne d'Angleterre. Les heretiques le mettent soudain au Catalogue des Saints, dedans leur Calendrier. Et dressent un Mausolee à celuy qui s'étoit mõntre le mortel ennemy des sepultures de l'Eglise. Voila comme celuy qui ne desiroit que la mort de la Reyne Marie:

Vit en lieu d'un trofee, un horrible cercueil, laquelle eut ce bon-heur parmy son desastre, de voir perir la méchanceté méme, & celuy qui l'eut plutôt conduit au tombeau avec la gloire d'Ecosse.

La chose est bien raisonnable,
Que le trompeur miserable
Reçoive le mal sus luy,
Qu'il machinoit contre autruy:
Et que pour sa fraude il meure.

VI. *L'accord minuté des deus Reynes.*

La Reyne d'Angleterre aiant sçeu cette mort avec laquelle le meilleur de ses desseins mouroit, envoie le Comte de Sussex sus les frontieres d'Angleterre, avec neuf à dis mille hommes, lesquels fondirent sur les bras des serviteurs de la Reyne d'Ecosse: Apres cela elle fit semblant de vouloir s'accorder avec sa prisonniere. Mais il faloit qu'elle reconneut pour superieure la Reyne d'Angleterre, luy donnant les places plus fortes d'Ecosse: Et pour sa seureté le petit Roy son fils, avec tous les plus grans Seigneurs Ecossois: luy jurãt ne se ressentir jamais des torts qu'on luy avoit fait, ny rechercher la ligue des Princes étrangers: Voulant outre cela qu'elle quittât sa Religion, & l'alliance de France. Mais la Reyne Marie ne voulut jamais signer tous ces articles trop iniques.

En ce refus les heretiques poussent la Reyne d'Angleterre à des soupçons, crient qu'elle machine sa mort, & veut empieter le Royaume: tellement que cette Reyne Angloise émeüe à la cruauté, songe plutôt à la ruyne qu'au

qu'au salut de sa sœur. L'envie qu'elle portoit à sa vertu, y sema beaucoup de division.

Le potier hait le potier,
Le fevre le charpentier
Le Poëte tout ainsi :
Hait celuy qui l'ét aussi :
Comme dit la vois sucree
Du vieil Citoien d'Ascree:

Mais la cause de la Religion anima cette discorde, & augmenta les maus dont les épines piquarent jusques au vif cette pauvre Princesse, & la porterent au tombeau. Le Roy Iacques sixiéme durant sa captivité fut fait prisonnier par les trahisons des rebelles Ecossois, que la Reyne Elizabeth avoit gaigné ; Ce fut en Aoust, l'an mil cinq cens quatre vingt deus, mais il se sauva bien tôt. Vous verrez en l'autre Chapitre une lettre de plaintes que cette prisonniere écrivit à la Reyne d'Angleterre sus ce sujet, où elle plaide sa cause, & celle de son fils.

L'IN-

L'INVENTION DV CONSEIL D'ANGLETERRE, POVR TACHER DE LIER A LEVRE Lois la Reyne d'Ecoſſe par un nouveau Edit: Comme elle eſt interrogee par quarante-huit Anglois: Ses defenſes, & ſa condamnation: avec des lettres que ſa Majeſté écrivit.

CHAPITRE XVIII.

1. *La Loy dreſſee par Elizabeth, ſus laquelle on a pris ſujet de faire mourir la Reyne d'Ecoſſe. Les lettres de Babinthon.*

2. *La Reyne d'Ecoſſe ſerree plus étroitement que jamais.*

3. *Elle eſt interrogee par 48. Anglois, deputez de la Reyne d'Angleterre.*

4. *Les points ſus leſquels cette Princeſſe fut interrogee, & ſes réponſes.*

5. *Ce qu'elle répondit contre le fait de Balard.*

6. *Sentence de mort prononcee à la Reyne d'Ecoſſe; Et pluſieurs lettres qu'elle écrivit au Roy de France, & à la Reyne Elizabeth.*

1. *La Loy dreſſee par Elizabeth, ſus laquelle on a fait mourir la Reyne d'Ecoſſe. Les lettres de Babinthon.*

CE n'ét jamais fait au monde: toutes choſes ſont enchainees en rond, elles ſe fuient: & ſe ſuivent: la nuit talonne le jour, & le jour la nuit: Tout paſſe, & tourne pour retourner. Il faut cõſiderer ce changement en cette pauvre Princeſſe Ecoſſoiſe, laquelle on a veu n'agueres captive dans le Lac de Lochlevin, d'où nous l'avons cõduite a ſauveté dans l'Angleterre, & l'avons veüe paroître au frond des batailles qu'elle a perdu. Il ſembloit qu'elle eut évité tous les perils du monde, & franchy ſes malheurs: qu'elle fut exemte non ſeulemẽt des maus, mais encore de la ſeule aprehenſion. Toutefois il la faut revoir malgré nous reduite ſous une plus rude cadenne, & ſerree dans une cruelle priſon.

Cette

Cette seule consolation nous restera de la voir ferme & constãte en ses miseres, sous le fais desquelles elle ne plia jamais. Les cous de son infortune n'avoiẽt nulle prise sus la lissure de sa vertu, & les voioit-on resauter en arriere comme des grains de grêle, lesquels font du bruit en tombant sur les toits sans faire aucun dommage. Soudain qu'on la vid engagee dans l'Angleterre sous une seure garde, la Reyne Elizabeth tourne tout son dessein à sa mort; & pour luy preparer un cordeau, elle fait assembler son Parlement, fait faire une Loy laquelle on battit sus ses deliberations, & rend apres coupable la Reine d'Ecosse du crime pour lequel elle avoit été dressee. Ce Parlement se tint le 23. jour de Novembre, le 27. an du regne d'Elizabeth, & dura jusques au 29. de Mars. En la premiere seance la Loy & l'arrét de la Reine Marie fut dicté à dessein, en ces termes: Pour autant que le confort, & grande felicité de l'Etat entier de ce Royaume consiste apres Dieu en la preservation, & seureté de la tres-excellente Majesté de la Reine, & nous étant manifestemẽt apparu, que plusieurs complots & menees depuis n'agueres ont été dressees, & entreprises aussi bien delà la mer és Pays étranges, & forains, que dedans ce Roiaume, au grand danger, & prejudice de la tres-Roiale personne de son Alteſſe, & à l'extreme ruine du bien public, si par la misericordieuse providence de Dieu la chose n'eût été revelee: Pour cette cause, & à fin de prevenir les grans perils qui autrement pourroiẽt croître par cy apres, par le moien de telles pratiques detestables & diaboliques, à l'humble poursuite, & serieuse demande des Seigneurs spirituels, & temporels, & du tiers état en ce present Parlement assemblez, & de l'authorité dudit Parlement, soit fait un acte, & enregistré: Que s'il avient apres la fin de cette presente session du Parlement, qu'aucune ouverte invasion, ou rebellion se face ou dresse dedans aucuns des Roiaumes ou Seigneuries de sa Majesté, ou si aucune chose est attẽtee, tendante au detriment de sa tres-roiale personne, par où en faveur d'aucune personne, voulant ou pouvant pretẽdre aucun droit à la couronne de ce Roiaume, apres le decez de sa Majesté: ou si aucune chose est projettee ou imaginee au prejudice de sa roiale personne, par aucun pretendant tel droit, ou de son consentement, science, ou intelligence

ligence du fait, qu'alors par commission de sa Majesté, expediee de son grand seau. Les Milords & autres de son Conseil privé, le nõbre de vingt-quatre au moins, assistez d'aucuns des Iuges des Cours, qu'on appelle de Recorde à Westmonster, tels qu'il plaira à sa Majesté appointer, & ordonner pour ce regard, où la plus grande partie dudit Conseil, Milords, & Iuges auront pouvoir & authorité en vertu de cette ordonnance, d'examiner toutes & chacunes telles offenses susdites, & toutes les circonstances d'icelles, & là dessus donner sentence ou jugement, selon qu'ils verront par bonnes preuves le cas le requerir. Et apres telle sentence ou jugement donné, & declaration d'iceluy faite, & publiee par lettres de sa Majesté, sous le grãd seau d'Angleterre, toutes personnes contre lesquelles telle sentence ou jugement aura été donné ou publié en la maniere susdite, serõt forcloses, deshabilitees & renduës incapables à jamais d'avoir, demander, ou pretẽdre aucun droit à la couronne de ce Royaume, ou en aucune seigneurie de sa Majesté, nonobstant toutes Lois precedentes ou statuts à ce contraires. Et en vertu de cette ordonnance: & de la cõmission de sa Majesté sur icelle, tous les sujets de sa Majesté pourrõt justement par tous moyens possibles, soit par voie de fait ou autrement, poursuivre à la mort telle personne méchante & perverse, par laquelle, ou par le moyen, consentement, ou privauté de laquelle aucune telle invasion, attentat, ou rebellion en forme susdite sera denoncée avoir été faite, ou qui ait attenté, projetté ou imaginé tel méchant acte contre la personne de sa Majesté, & semblablement tous leurs coadjuteurs, fauteurs, adherans ou complices. Et si quelque acte semblable viẽne à être executé contre la tres royale personne de son Altesse, par laquelle la vie de sa Majesté luy soit ôtee (dont Dieu de sa grãde misericorde la veüille preserver;) Alors toutes personnes par ou en faveur desquelles tel acte aura été executé, & leurs hoirs participans en aucune maniere, consentans ou aïans intelligence de tel forfait, seront en vertu de cette ordonnance deboutez & rendus inhabiles à jouyr, demander ou pretendre la couronne de ce Royaume, ou autre quelconque des seigneuries de son Altesse, nonobstant toutes Lois precedentes, ou statuts quelconques à ce contraires. Ils ne h-

ne firent cet Edit ou ordonnance que sus le dessein qu'ils avoient de conduire à la mort la Reyne d'Ecosse, & pour la frustrer de la succession d'Angleterre. Aiant comploté sa ruyne, & le malheur qui luy arriva apres: ils bâtirent cette Loy, voulant l'en rendre coupable, n'en aiant peu trouver une seule en toutes celles des romains, qui la peut condamner, comme ils s'enquirent apres la mort du Duc de Norfolk à Winden, grand Iurisconsulte Anglois, par le Maître des Requestes, Wilsoun.

Comment les Anglois tirerent des lettres des mains de Babinthon.

Ceus qui ont voulu plâtrer de quelque beau pretexte l'ignominieuse mort de cette Reyne, ont fondé une partie de leurs accusatiõs sus des lettres écrites à Babinthon, par lesquelles elle minutoit sa liberté: encore n'étoient-elles écrites de sa main, qui est un beau témoignage que ce n'étoit pas trahison: il ne sera pas donc hors de propos de raconter comme cela avint. Vn Anglois Catholique, nommé Gilbert Gifford élevé dans le Seminaire de Rome, étant de retour en Angleterre, pour faire quelque avancement en la cause de Dieu, ne fit rien que pour la cause du diable: Il se laisse corrompre aus heretiques, qui luy conseillent de vivre en Catholique, à fin de découvrir leurs desseins. Walsinguan Secretaire de la Reyne Elizabeth l'aiant gagné à soy, luy donne des moyens pour faire ses voyages aus Seminaires qui étoient à Reims, & à Rome: & au plus fort de la guerre qu'on faisoit en Angleterre contre les Catholiques, ce Gifford vivoit en pais avec les heretiques, qui est une asseurance de son intelligence. Mais pour couvrir mieus sa perfidie, il se fait Bachelier au Pont à Mousson, & soudain se fait Prétre à Reims. Etant à Paris à fin de pouvoir plus commodement connoître les affaires de la Reyne d'Ecosse, il se loge avec Thomas Morgan Gentil-homme Catholique, qui desiroit fort la liberté de la Reyne d'Ecosse. Ce Gifford communiquant avec luy sus ce sujet, luy persuade qu'il n'a point autre volonté, & portera par tout un cœur tout aquis à la Reyne Marie: Le prie de l'employer, l'asseurant qu'il a beaucoup d'adresse en Angleterre envers les Catholiques: Ce pauvre gentil-hõme luy dõne des lettres qu'il écrit à Antoine Babinthon, & à quelques autres gentils-hõmes Catholiques Anglois. Au lieu de les rendre à ceus-là, Gifford les dõne à Thomas Filipe, agẽt de Walsinguan, auquel il

les

les porta: Celuy-cy les aiant copiees, les rẽd pour les porter aus Catholiques, à fin d'en tirer réponſe. Depuis ce Gifford fut fait priſonnier à Paris, à cauſe de ſa vie ſcandaleuſe à la religion: Et le trouva-on ſaiſi de pluſieurs lettres, memoires, inſtructions, & chiffres qui témoignent comment il contre-faiſoit le Catholique.

Les Heretiques aiant découvert que leurs ennemis recherchoient de retirer de priſon la Reine d'Ecoſſe, laquelle ils redoutoient beaucoup, comme celle qui pouvoit étre leur Reinę, font ce crime bien grand: publient que la priſonniere machine la mort de la Reine Elizabeth. Prennent Babinthon, luy donnent la gehenne, & à force de tourmens luy font dire plus qu'il ne ſçait. Elizabeth en alarme, ſonge à s'ôter cette épine du pied, & a ſe guarentir: Walſinguan luy augmente le ſoupçon, & châque courtiſan feint de craindre ce malheur pour luy plaire: Tellement qu'ils luy font prendre reſolution de la prevenir, & la faire mourir. En ce méme tems un François Huguenot nommé Cavaignes, qui pour ſes trahiſons a été executé à Paris, trafiquoit de la part des Calviniſtes, la mort de la Reine. Ainſi Elizabeth depéche un courrier au Comte de Cheruſbery grand Maréchal, & chef de la juſtice criminelle d'Angleterre, avec mandement que ſoudain qu'il auroit reçeu ſes lettres, il fit trencher la téte a la Princeſſe qu'il avoit en garde. L'Ambaſſadeur de France, ce vieus Chevalier la Mothe Fenelon aiant ſçeu que la Reine d'Angleterre minutoit la mort de la Reine d'Ecoſſe l'alla trouver à Farnahancaſtel, faiſant ſa viſite, comme elle fait tous les ans. Il luy diſcourut ſus ce ſujet avec tant d'affection & de vehemence, & luy repreſenta ſi bien l'injuſtice de cette procedure: qu'étant retiree puis apres, & ſe mettant tout cela devant les yeus, étant au lit elle n'avoit nul repos, agitee de mille apprehenſions: elle appelle Madame de Staffort qui couchoit en ſa chambre: Vous ſçavez, luy dit-elle, la reſolution qui a été faite, de faire mourir la Reine d'Ecoſſe, & comme j'y ay déja depéché: Et toutefois apres avoir écouté l'Ambaſſadeur de France, je ne trouve point de repos en moy-méme, & cette mort me revient toujours devant les yeus, & ſongeois a cette heure que je luy voiois couper la téte, & qu'incontinent apres on coupoit la miẽne: que me conſeillez-vous de faire?

de faire? Madame, répond Staffort, il faudroit envoier querir sus l'heure quatre ou cinq des principaus Seigneurs de vôtre Conseil, & pendant que l'affaire est remediable il faut pourvoir a vôtre repos. Ce qu'elle fait soudain. Les Comtes Lecester, & Betfort, & le grand thresorier étant venus elle leur communique sa vision, sa crainte & le desir qu'elle a de differer encore cette execution. Ces Comtes qui avoient le plus severement opiné, se radoucirent pour plaire à la Reyne, & proposent d'y envoier a la hâte. Le Comte Lecester donne son écuier Georges qui fut dépéché soudain: & fit tant de diligence qu'il arriva presque aussi tôt que l'autre, & rencontra le Comte de Scherusbery qui lisoit a la Reyne son mandement: Georges luy presente sa revocation, dequoy il fut fort joyeus: Ce qui donna quelque peu d'esperance aus serviteurs de cette pauvre Princesse, mais elle fut tôt perduë en la cruauté dont on se servit contre elle.

II. *La Reyne d'Ecosse ferree plus étroittement que jamais.*

LA Reyne Elizabeth ne voulant pas user d'une clemence entiere, mande a Amias Paulet qui avoit charge de la Reyne, qu'il conduise la prisonniere en un autre lieu plus seur: Ce fut le Ieudy onziéme d'Août 1586. La Reyne d'Ecosse envoia son Ecuier Curl à Amias pour luy dire que la Reyne desiroit prendre l'air l'apres-dînee & sortir du Château. Amias luy mande que sa Majesté retarde au lendemain, qu'un Gentil-homme Wasser Astheton luy feroit tuer un cerf, comme il avoit fait n'agueres. Cette Princesse qui se plaisoit

A forcer par les bois un cerf au front ramé,
Enferrer un sanglier de deffenses armé:
Voir leureter un lievre a la jambe peluë,
Et voir pendre un faucon au milieu de la nuë:

En fut fort contente: Amias differa quelques jours, mais elle le presse: & aiant prins jour, elle sort en campagne en bel equippage, suivie de son Secretaire Nau, Curl son Ecuier, Melvin son maître d'hôtel, Pasquier son argêtier, & quelques autres serviteurs, avec ses arbalétes, *& ses fléches dont elle se servoit a la chasse. En cette joyeuse alegresse la Reyne aiant cheminé un mille, s'apperçeut qu'Amias Paulet étoit demeuré derriere.* Elle l'attend, & comme il fut arrivé, elle s'excuse de ce qu'on

ne l'avoit pas attendu : Amias luy répond fort courtoisement, & luy presenta un messager de la Reyne d'Angleterre, qui se nommoit Georges, suivy de Wade, & de quelques gens de cheval. Georges décendant de cheval, dit à la Reyne, Madame la Reyne, ma Maîtresse trouve fort étrange que vous, contre l'accord que vous avéz fait ensemble, aiez entrepris contre elle, & son Etat, ce qu'elle n'eût jamais pensé, si elle méme ne l'eût veu de ses propres yeus, & le tient pour seur. Et pour-autant qu'elle sçait que quelques-uns de vos servieurs sont coupables, & chargez de ce, vous ne trouverez mauvais s'ils sont separez d'avec vous : le reste le Sieur d'Amias vous le dira. Ce sont presque les mémes paroles qu'un Gentil homme lequel étoit en cette troupe a écrit & rapporté en des memoires que j'ay. La Reyne étonnée de cette ambassade, répondit, que ce n'étoient pas les premiers faus advis qu'on avoit donné a sa Majesté: que l'état auquel elle étoit la dispensoit assez de ces desseins, quand bien l'affection qu'elle luy portoit ne l'en eût empéchee: Ie veois bien, il n'y a remede, il faut retourner d'où nous venons. Et comme elle voulut parler a Nau, George, & Amias l'empécherent, lesquels firent mener Curl, & Nau en un village prochain. Et tout le reste des serviteurs de cette Princesse fut dispersé ça & là. Comme on eut cheminé un ou deus mille, on dit à la Reyne qu'on n'alloit pas le méme chemin. Elle demande à Amias Paulet ou il la conduisoit: En un lieu meilleur que le vôtre, Madame, répond-il : Ie mourray plutôt, dit-elle, ou je retourneray, & disant cela elle décendit de cheval, & ne pouvant cheminer à pied, elle se mit sus le giron d'une de ses Dames, & adressant sa parole à Amias, luy dit, pleurant a chaudes larmes, que c'étoit une grande pitié de voir une Princesse libre & étrangere traittee de cette façon; Qu'on luy avoit donné la compagnie d'un geolier, plutôt que d'un honnéte homme, qui n'eut jamais entrepris cette trahison. Qu'elle étoit Reyne, & d'aussi bonne maison que la Reyne d'Angleterre laquelle à peine consentoit a cela : mais qu'elle se laissoit manier à son cõseil qui luy vouloit mal. Que l'õ print bien garde à ce qu'en feroit, & à ce qui en pouvoit avenir, que les Princes étrangers en pourroiét quelque jour prendre vengeance sus l'Angleterre. C'étoit ce que sa passion luy faisoit

faisoit dire avec beaucoup d'aigreur à cette extremité insuportable. En fin voiant qu'il n'y avoit nul remede, demãda à Amias de quelle authorité il la traittoit ainsi; Il tira lors une lettre de la Reine, signee Elizabeth, par laquelle elle luy mandoit de mettre la Reyne Marie en quelque lieu de seureté, avec tel nõbre de serviteurs qu'il aviseroit, jusques a ce qu'il eut d'autre commandement. Sur cela la Reyne se plaignant, protestant du tort qu'on luy faisoit:

Aiant le cœur serré d'un acte si piteus.
Eut le sein & les yeus de larmes tous moiteus;
Vne horreur la saisit, sanglotant en son ame,
Outree de douleur contre terre se pâme:
Puis a soy revenant, renfroignant le sourci
D'une vois éfrayee, a l'Anglois dit ainsi:
Quoy? est-ce là la foy que tu m'avois promise?
Est-ce là ton serment? est-ce la dextre mise
En la mienne? O pariure, ainsi m'as-tu deçeu.

Apres quelque contraste, voiant que la nuit s'approchoit, elle remonte a cheval, & fut conduite à Tiquesha l, logis de Wateratshon Chevalier d'où Amias envoia soudain se saisir de tous les serviteurs lesquels étoient demeurez au logis & prendre toutes les clefs des portes lesquelles on seéla de son cachet. Et le dixhuitiéme jour de Août; le Chevalier Maners, & Wade, furẽt envoyez foüiller tous les papiers de cette Princesse, & de ses serviteurs, desquels ils emporterent trois pleins coffres. Et le Ieudy vint-septiéme la Reyne fut ramenee a Chartelay en grande compagnie apres avoir été étroittement serree a Tiquesha l; ne trouvant rien à dire que ses papiers, plus éclairee en ses actions que jamais par ses ennemis.

Quelques jours apres Amias fit dire a la Reyne qu'il luy desiroit dire deus ou trois paroles. La Reyne luy manda qu'elle étoit malade: toutefois il y alla, & la trouvant au lit, luy discourt des troubles du royaume d'Angleterre, & dit que le bruit est que son argent en est cause, pour des *subornemens* qu'elle faisoit, & qu'ainsi le Conseil avoit ordonné qu'il le print, afin de luy disperser lors qu'il luy seroit necessaire. Cette Princesse étonnee de ces accusatiõs, s'offense de ces paroles: mais quoy qu'elle sçeut dire,

elle ne peut empécher qu'il ne l'enlevât par force: méme celuy qu'elle gardoit pour son dernier secours, & pour la dépense de ses funerailles. Et par apres luy ôterent la plûpart de ses serviteurs les moins necessaires. Il demanda une autrefois a parler a la Reyne, ce qu'elle luy accorda: Ce fut pour l'informer de ce dont on l'accusoit. Il luy dit que quelques-uns avoient deposé des grandes choses: & entre autres, qu'un Babinthon avoit confessé qu'il y avoit six hommes qui avoient entrepris de tuer la Reyne sa maîtresse, & qu'on devoit enlever sa Majesté: que le moien étoit qu'ils devoient mettre le feu aus granges, & que comme un chacun sortiroit pour éteindre la flamme, ils devoient entrer, & le tuer avec ses enfans, & sa femme, & l'enlever soudain, & que a deus milles du logis il y auroit une bonne trouppe d'hommes à cheval qui la conduiroient hors d'Angleterre. Cette Princesse admirant l'artifice de ces inventions, luy proteste qu'elle ne connoît ny Babinthon, ny n'a jamais songé a ces detestables trahisons qu'elle fuiroit autant que la peste, ajoûtant beaucoup de belles raisons contre ces faussetez infames. Amias replique qu'on parlera plus particulierement sus ce sujet a sa Majesté: Quelque jour apres il la prie d'avoir pour agreable qu'il la fit changer d'air, celuy étant mal sain, & qu'il la conduira si elle l'a pour agreable en une autre maison de la Reyne, a trente milles pres Londres: Elle se resolüant a cela, partit le vingtiéme Septembre. Ie ne me veus pas arréter a toutes les journees que cette Princesse fit en chemin, durant lequel on ne luy voulut jamais dire le nom du lieu ou on la conduisoit.

Reyne qui enfermez une Reyne si rare,
Adoucissez vôtre ire, & changez de conseil:
Le Soleil se levant, & allant au sommeil
Ne voit point en la terre un acte si barbare.

Vn soir sa Majesté étant arrivee a Borton, un Gentilhomme Anglois la pria qu'il parlât secrettement a elle; ce que luy aiant été accordé, il luy tint les mémes propos qu'Amias, & disoit que la Reyne d'Angleterre étoit fort étonnee & marrie qu'elle eut entrepris rien sus sa personne, & que c'étoit l'occasion pourquoy elle ne l'avoit pas

voulu

voulu laisser aller en Ecosse, moins en France. Elle luy proteste, & luy jure que tout cela est faus, & luy fait toucher au doigt le contraire: l'asseurant qu'elle étoit si éloignee de ce dessein, qu'au contraire elle l'avoit advertie des ligues qui se faisoient contre elle. Quatre ou cinq jours apres la Reyne arriva au Château de Fordringhaie, qui étoit de la Reyne d'Angleterre. Elle fut là logee fort étroittement: mais ce fut a cause qu'on gardoit le meilleur logis pour les deputez qui devoient venir pour interroger la Reyne prisonniere.

III. *La Reyne d'Ecosse interrogee par quarante huit Anglois deputez de la Reyne.*

LE premier jour d'Octobre, Amias vint trouver la Reyne, & luy dit que Georges aiant rapporté a leur Princesse ce qu'elle luy avoit répondu sus le discours qu'il luy avoit tenu: sa Majesté s'étoit étonnee de ce qu'elle n'avoit rien avoüé de ce qui étoit trop averé: & qu'ainsi elle envoioit des Seigneurs de son Conseil pour l'interroger sus ce sujet, ce qu'elle ne devoit pas trouver mauvais. Cette nouvelle luy fut fort agreable, tellement que d'un visage gay, esperant de voir a la fin finir ses miseres: elle témoignoit du contentement qu'elle en avoit. L'onziéme d'Octobre ces deputez arriverent, le nom desquels fut envoié a la Reyne d'Ecosse. De cinquante éleus, il ne s'y en trouva que quarante huit d'écrits, desquels encore quatorze étoient absens. Ie logeray icy les noms de ceus qui assisterent a cet acte: Thomas Bromlei Chancelier d'Angleterre, Guillaume Burquehey thresorier d'Angleterre, Edouard Comte d'Oxfort, grand Chambellan, Georges Comte de Satisbury Maréchal d'Angleterre, Henry Comte de Herby, Guillaume Comte Wigen, Edouard Comte de Ruteland, Georges Comte de Comberland, Ambroise Comte de Werbic Maître des Ordonnances, Henry Comte de Sembrouts, Henry Comte de Linconalle, Antoine Vicomte de Montagu, Henry Vergwem, Edouard Zawache, Edouard Morlay, Edouard Stofford, Arthus Grey de Weton, Iean Liwley, Iean de Sorpton, Guille de Saudet, Iean de Want Worts, Louys de Mordavie, Iean de Saint Iohu debestiso, Henry de Compton, Thomas Encheyny, François Hurles thresorier, Iacques Cophe, Christofle Hatton, François Walsinguan premier Secretaire, Raphaël Sadler, Gaultier de Mildemay, Amias Paulet, Christofle Wroay Chevalier, faisant tous

trente-quatre, les autres étant absens: Outre ceus-cy, il y avoit deus Anglois vétus de robbes bleuës, avec des chaperons rouges sus l'épaule, & des bonnets de couleur, lesquels on appelloit Sergens. Il y avoit trois Greffiers qui avoient les papiers, lettres, & depositions, & un autre qui plaidoit, & quelques autres. Le lendemain Mercredy 12. jour d'Octobre vindrent dedans le Château tous ces Seigneurs Anglois pour ouyr leur préche dans la Chapelle, pendant lequel ils envoierent à la Reine d'Ecosse une lettre que leur Reyne luy écrivoit. Cette lettre n'avoit que cette adresse, To the Secotreh, Et sans luy mettre ny Madame, ny ma sœur, ou cousine, elle commençoit sa lettre: Qu'apres avoir tenu les propos qu'elle avoit tenu tant d'avoir osé nier d'étre coupable de ce qu'elle sçavoit certainement, que de ne vouloir recevoir aucuns luges, il luy avoit semblé bon envoier par devers elle de ses Seigneurs, & Conseillers, Legistes, lesquels elle avoit authorisé, & dõné pouvoir de l'ouyr, & proceder ainsi qu'ils trouveroient bon; & que sa Majesté étant en son Royaume sous sa protection, elle étoit sujette aus lois d'iceluy. Cette lettre étoit simplement signee Elizabeth: Cette Princesse ne manquant point de courage, répõd que cette lettre est écrite comme si elle étoit sujette de la Reyne; Qu'on la devoit reconnoître pour Reyne, fille de Roy, & proche parente de la Reyne d'Angleterre; qu'elle étoit venuë en Angleterre sus la promesse que la Reyne luy avoit fait de la secourir, que toutefois elle l'avoit fait mettre prisonniere, qu'elle étoit mal informee de ses actions, bien exemte de l'effet de ses accusations; & qu'afin qu'on ne creut pas qu'elle fut coupable, elle offroit de répondre à ce point seulement, qui touche la vie de la Reyne, a laquelle elle n'avoit jamais portee envie: Et faisant protestation de cela, elle en demandoit acte par écrit.

IV. *Les points sus lesquels cette Princesse fut interrogee, & ses répõses.*

On avoit fait dresser dans une grande sale où aboutissoit l'anti-chambre de la Reyne d'Ecosse, un dais, & le long de la paroy étoient assis les Seigneurs du Conseil; au milieu il y avoit quelques tables: aiãt fait une separation comme un parquet, où personne ne pouvoit entrer que les Commissaires: Lesquels étans entrez, la Reyne y alla voilee, couverte d'un manteau à longue queuë, qu'une de ses Damoiselles nõmee Beauregard portoit: Elle fut assise dans

dans une chaise de velours cramoisy, non sous le dais, mais à côté, aiant sous ses pieds un carreau de même étoffe, assistee pour toute compagnie Royalle de quelque Damoiselle, de son maître d'hôtel, de son medecin, son chirurgien, & son apoticaire, au lieu de Côtes & de Princes. Lors le Chancelier commenca une longue harangue, par laquelle il representoit à tous, le sujet de cette assemblee qui n'étoit que pour s'informer de sa Majesté de quelques accusations, de crime dont on la chargeoit, aiant machiné la mort de la Reyne d'Angleterre, & pour en scavoir la verité, luy étant permis de dire pour sa deffence tout ce qu'il luy plairoit, & puis s'adressant a la Reine d'Ecosse, luy dit: Madame, vous avez ouy l'occasion pour laquelle nous sommes icy venus, s'il vous plaît vous oyrez le recit de nôtre commission, a quoy vous pourrez répondre tout ce qu'il vous plaira. Apres cela cette genereuse Princesse relevant son ame en cette affliction, fit une longue harangue, declarant comment elle étoit venuë en Angleterre, & comme contre la foy donnee on savoit tenuë prisonniere déja dissept ans, ne voulant les reconnoître pour juges. Qu'elle étoit souveraine Princesse, & libre, dôt elle desiroit qu'on luy delivrât acte: que bien qu'elle répondit devant les Commissaires deputez de la part de sa bonne sœur, la Reyne d'Angleterre laquelle elle estimoit avoir été mal informee contre elle, elle entendoit que cela ne prejudiciât ny a elle, ny aus Princes ses alliez, au Roy son fils, ny a personne qui luy puisse succeder. Protestation qu'elle faisoit non pour le regard de sa vie, mais a cause des prerogatives de son hôneur, & dignité Royalle qui l'affranchissoit de telles soumissions, esquelles elle inclinoit, pour môntrer à tout le môde combien elle étoit innocente: Asseurant devant le Dieu vivant qu'elle aimoit infiniment la Reyne, comme sa tres chere sœur, & qu'elle avoit toujours porté bonne volonté à ce Royaume. Le Chancelier au nom de tous les Cômissaires, desavoüe que la Reine d'Angleterre ait jamais promis aucun secours; & répondant a les protestations atteste qu'il ne les reçoit pas côme legitimes, & que la Reyne d'Ecosse étant dans le Royaume d'Angleterre attainte d'un tel crime, est sujette aus lois, & qu'ainsi cette protestation étoit de nul effet: protestant que cette protestation ne fut en

aucune façon prejudiciable à la dignité, & supreme pouvoir de la Majesté de leur Reyne, ny à la prerogative de sa couronne, & jurisdiction d'icelle: ce que ledit Chancelier requiert aussi étre enregistré. Commandant incontinent qu'on leut la commission qui étoit en Latin: La Reyne répõd qu'elle n'aprouve point cette commission. Et lors se leva un de ces Sergens habillez de bleu, lequel parlant pour l'interét de la Reyne Angloise, comme son Procureur, fit téte nuë un long discours sus cette commission: Explique toute la preuve qu'on avoit contre la Reyne, qui étoit de ce Babinthon dont nous avons parlé cy dessus, Georges, & sis autres de la méme façon que j'ay cy devant écrit. La Reyne répondit qu'elle n'avoit jamais eu connoissance de Babinthon, bien qu'elle l'eut ouy nommer, & n'avoit jamais ny de parole ny par écrit communiqué rien avec cet homme qui luy étoit inconnu, non plus des sis autres desquels elle n'avoit jamais ouy parler. L'autre Sergent lors produit quelque lettre que ledit Babinthon avoit écrit avant mourir. Ainsi toute cette avant-dinee fut employee à la lecture de ces lettres.

Apres dîner le Conseil se rassemblant, on continue la lecture de plusieurs lettres, la deposition de Nau, & de Curle prisonniers à Londres, & de quelques autres touchant ces intelligences.

Cette pauvre Princesse combattuë de tant de faussetez, répondoit tantôt à l'une, & puis à l'autre sans aucun ordre, sans qu'on luy demandât s'il étoit vray ou non: Car leur façon étoit de toujours lire, & relire, ou parler, afin d'aveugler les juges par l'abõdance de preuves fausses, ne donnant nul loisir à la Reyne de leur répondre à tout.

Le Filosofe disoit que les furies étoient Ministres de la Iustice: du moins peut on dire qu'il n'y eut jamais Iustice conduite avec plus de furie & passion que celle-cy, où la confusion qui ruyne & renverse tout, manioit tout. Apres qu'ils eurent achevé leurs Discours, la Reyne reprint la parole, & son courage croissant, leur dit qu'elle avoit dit à quelques uns privément, & leur representa l'injustice de leur procedure, & l'invention de leurs accusations. Comme elle eut parlé à ces Iuges plus d'un quart d'heure, le thresorier qui étoit celuy qui parloit le

plus,

plus, l'interrompit, luy reprochant qu'étant en France elle avoit prins les armes d'Angleterre, & les avoit mélees avec celles d'Ecosse, & qu'elle avoit aspiré a la couronne. La Reyne au lieu de relâcher un peu a la façon de ceus qui d'un cœur pusillanime pressez de crainte, cedent au tems, & ne disputent leur cause avec vehemence: Répond courageusement qu'elle recõnoissoit bien que c'étoit l'épine qui picquoit plus la Reyne sa sœur: mais que si elle consideroit que cela avoit été fait par le Roy Henry second tres-Chretien son beau Pere, elle verroit que ce n'étoit pas de sa faute. Le thresorier luy repliqua pourquoy elle ne l'avoit pas voulu quitter la pais étant faite. Elle répondit qu'elle n'étoit pas tenuë de quitter a leur profit ses pretentions, qu'elle ne les quitteroit jamais, comme étant une chose de trop grande consequence, pour la leur remettre si aisément. Qu'au reste qu'elle cedât a la Reyne comme l'aînee, que du moins elle étoit la plus proche, & legitime heritiere: Qu'elle *étoit fille de* Iacques cinquieme Roy d'Ecosse, & petite fille du Roy Henry septiéme, que cela ne luy pouvoit étre ôté ny par consequent son droit, duquel ses ennemis, comme elle sçavoit bien, tâchoient a la frustrer, voire jusques a attenter sus sa vie: Mais que Dieu l'avoit conservee jusques icy, & qu'il luy donroit assez de constance pour endurer toutes ces afflictions; & qu'il le suplioit de vouloir faire d'elle a sa volonté, & a l'augmentation de son Eglise, en laquelle elle vouloit vivre, & mourir, comme elle y avoit été élevee, & pour laquelle elle répandroit jusques à la derniere goutte de son sang: Qu'elle ne redoutoit nullement ny les menaces, ny les maus dont on luy faisoit peur; resoluë de souffrir tout ce qui seroit agreable a la divinité, qui conduit toutes choses, pour la confession de son nom, sçachant que ceus qui dénient sa Majesté Divine, sont déniez & reprouvez d'elle.

V. *Ce qu'elle répondit contre le fait de Balard.*

ON lisoit quelquefois des lettres de Babinthon, lesquelles elle nioit; & tous les chiffres qu'ils produisoient. On luy opposa la deposition de Balard qui étoit l'un des six qui avoient machiné la mort de la Reyne d'Angleterre: Elle répondit qu'elle en avoit bien ouy parler, & qu'on luy avoit écrit de France qu'un homme de bon entendement venoit en Angleterre fort zelé à la Religion Catho-

liquë qui desiroit luy faire service, qu'elle avoit été toutefois avertie d'ailleurs qu'il avoit grande intelligence avec Walsinguan, & qu'elle s'en donnat garde, adjoutant qu'elle avoit été advertie que Walsinguan avoit deliberé de la faire mourir, & à son fils, qu'il s'étoit declaré ennemy mortel; & qu'elle ne sçavoit autre chose de ce Balard, & ne l'avoit jamais veu, ny communiqué en aucune façon avec luy. Walsinguan se levant lors tête nuë, protesta qu'il n'avoit jamais songé à cela, qu'il étoit homme de bien, & bon sujet, & fidelle serviteur de la Reyne sa maîtresse. On luy demanda si elle sçavoit rien de ces quatre hommes de cheval, qui soudain que le coup seroit fait, devoient partir de Londres pour l'en venir advertir: Dit qu'elle ne sçavoit rien de cela. Pour les chiffres elle en advoüa quelques-uns qui ne luy étoient point contraires, disant que peut étre Morgant qui autrefois luy avoit fait service, se pouvoit étre aidé sans son sceu de ces chiffres; & qu'au reste ils sçavoient bien qu'elle étoit innocente de tout ce que Morgant avoit machiné avec Parré contre la Reyne d'Angleterre sa sœur; ce qu'ils advoüerent, & qu'il n'étoit point son pensionnaire. Qu'au reste pour ce qui touchoit Nau, qu'il étoit serviteur, & sujet du Roy de France, & qu'elle ne pouvoit répondre des actions des Princes Chretiens qui souhaittoient sa liberté. Quât aus pensionnaires, elle dit que la Reyne d'Angleterre en avoit bien méme dans la Cour de Rome, de ceus qui étoient contraires à sa Religion. Il seroit trop long de déduire tout ce qui se traitta en cette assemblee à toutes ces seãces, cette Princesse seule se demélant, étant toute malade, de toutes ces fausses accusations, avec tant de courage, que les Iuges en restoient étonnez. Emprutons de la plume de nôtre Poëte ces Vers qu'il dedia à Elizabeth, & donnons-les à la Reyne Marie.

Tu ne seras, Isle, bien accomplie,
Claire d'honneur, & de Vertu remplie,
Sinon au jour qu'une Reyne mourra,
Qui comme un Astre icy apparoîtra:
Elle aura nom Marie, si tres-belle
Qu'autre beauté ne sera rien pres d'elle.

Cette

Cette Princesse au cœur Royal, & haut,
Pleine de sang, tout magnanime & chaut,
Ieune de face, & Vieille de prudence,
Mépriſera les traits de ta Vengeance,

Apres toutes ces longues diſputes la Reyne ſortant, aſſeura toute l'aſſemblee qu'elle ne vouloit mal à perſonne pour tout ce qui ſe faiſoit cõtre elle, deſirant de faire ſervice à la Reyne ſa bonne ſœur: & en paſſant ſe tourna vers le threſorier & Sergens, & d'un viſage riant leur dit: Meſſieurs, vous m'avez traitee un peu rudement, quoy que je ne ſois pas inſtruite à vôtre chiquane, Dieu vous face pardon. Ce fut la fin de cette aſſemblee, qui n'avoit rien d'auguſte, & de majeſtueus. Tous ces ſeigneurs s'en retournerent à Londres, pour rapporter au Parlement ce qu'ils avoient fait. Ce ſont les memoires d'un gentil-homme qui aſſiſta à toutes ces ceremonies. Depuis le depart de ces Anglois, la Reyne ne témoigna jamais les ſiniſtres accidens qu'elle preſageoit en elle même, ſe deliberant de ſouffrir la mort, à quoy toutes ces inacoûtumees procedures faiſoient penſer. Elle n'interrompit jamais pour tout cela ſes prieres, ains les cõtinua avec plus d'ardeur, ſcachant bien comme elle reprocha à Amias qui la vint viſiter depuis: & luy diſcourut de ce qui s'étoit paſſé, qu'elle étoit perſecutee à cauſe qu'elle étoit Catholique, & qu'ils la vouloient mettre au rang des autres criminels, à quoy elle étoit tout a fait preparee, & que pour la conduire à la mort, on prenoit ce ſujet mal fondé, & dont ſa conſcience étoit nette. Elle ſçavoit qu'avant partir de Londres ces mémes Iuges l'avoient condamnee, & qu'ils n'avoient fait cela que pour forme, afin de donner quelque couleur à leur injuſte execution. Elle diſputa fort & ferme contre Amias qui ſoûtenoit la primauté de la Reyne d'Angleterre és choſes ſpirituelles.

CEPENDANT ces Iuges étant arrivez à Londres, & aiant rapporté à la Reyne Elizabeth ce qu'ils avoient fait, marrie de n'avoir quelque plus authentique confeſſion de la Reyne Marie: elle delibera toutefois de ne laiſſer point ſon deſſein d'executer ſon Arreſt, apres cette forme de Iuſtice. Ainſi reſoluë elle envoia vers la Reyne d'Ecoſſe luy ſignifier la ſentence de mort le 19. Novembre, le Mi-

VI. *Sentence de mort prononcee à la Reyne d'Ecoſſe, &*

plusieurs lettres qu'elle écrivit au Roy de France, & à la Reyne Elizabeth.

le Milord Bokhert, Conseiller du privé Conseil, & Beesle: lesquels étant arrivez, demanderent à parler à la Reyne d'Ecosse; ainsi étant entrez, & avec eux Amias, & Drury: Bokhert s'addressant à sa Majesté, luy dicta la sentence de mort, fondee sus ce qu'on l'avoit trouvee coupable de rechercher la mort de la Reyne, Et qu'ainsi elle s'y preparat, & songeant au salut de son ame, qu'elle advoüat ses fautes, & son crime. Et que pour ce sujet on luy avoit conduit un Evéque de Silebroy, & un Doyen, pour la consoler en cette affliction. La Reyne nullement éfrayee de ce discours, mais constamment resolue a la mort, les asseura que c'étoit la plus agreable nouvelle qu'elle pouvoit attendre d'eus: qu'elle sçavoit bien qu'il n'en pouvoit reüssir autre chose: que la mort luy seroit plus douce qu'une longue prison, ou elle languissoit miserable il y avoit déja si long tems. Que c'étoit la coûtume d'Angleterre de faire mourir tous les Princes qu'on voyoit pouvoir pretendre quelque droit bien fondé sus le Royaume. Que sa joye n'étoit plus en terre, mais bien au Ciel, pour juste querelle duquel elle mouroit contente: que tout le regret qu'il luy restoit, n'étoit que de n'avoir veu les Catholiques qui étoient tourmentez pour la Religion, remis en liberté à la gloire de Dieu, vivant en la foy de leurs ayeuls: Et sus ce qu'on luy dit, qu'elle sçavoit l'entrepriſe qui avoit été dressee contre la Reyne d'Angleterre, par les Comtes d'Arondel, & de Pembroc, Northumberland, de Westmerland: qui avoient mis aus chams quinze cens chevaus, & dis mille hommes de pied pour la delivrer: ce qui fut empéché, parce que la Reyne Elizabeth se saisit des Comtes d'Arondel, de Pembroc, & Lomeley, & les mit en prison à Londres. La Reyne répondit qu'elle sçavoit vrayement que ceus-là joints au Roy de France, avec Messieurs de Guise recherchoient sa liberté; mais qu'elle n'étoit pas tenuë de leur rendre du mal pour du bien, quoy qu'elle ne les eut jamais sollicitez ny pressez d'entreprendre rien pour elle: que sa prison parloit assez. Beesle adjoûta a cecy qu'elle avoit voulu faire de la compagne avec la Reyne, & qu'il n'y avoit qu'une souveraine puissance. La Reyne pressee de ces paroles qui rabaissoient l'honneur de sa couronne, répond qu'elle étoit sacree Reyne, ne relevant d'aucun,

eun, que sa Royauté reluiroit toujours, méme dans les prisons plus serrees: Qu'elle n'étoit en Angleterre que par force, & que tout ce qu'on faisoit contre elle ne diminuoit rien de sa qualité Royalle, ny du droit qu'elle avoit au Royaume, qu'elle étoit plus legitime à succeder que la Reyne sa sœur: étant seule de la race du Roy Henry septiéme. Et en fin qu'elle ne pouvoit faire la compagne étant detenuë captive. Elle finit, disant que ce n'étoient que redites, & que c'étoit assez puis qu'elle étoit condamnee. Bokhert luy dit lors, que le Parlement l'avoit jugee coupable, mais que la Reyne avoit voulu surseoir la sentence, à fin de l'en advertir, à ce qu'elle se preparât à la mort. La Reyne d'Ecosse le prie de luy faire rendre son argent pour faire faire ses funerailles, ce qui fut fait: Et ses papiers pour faire son testament: Le lendemain sçachant qu'ils n'étoient pas partis, les envoia prier de venir vers elle: & eus trois seuls, la Reyne, Bokhert, & Beeslé discoururent encore toute l'aprédînee: mais sans nul effet. Elle écrit une lettre à la Reyne, laquelle Amias voulut voir avant qu'elle fût cachetee. Elle étoit écrite en François de sa propre main, dont j'en ay une Copie.

MAdame, m'étant selon qu'il vous a pleu me faire signifier, preparee à la mort, je me suis si volontairement resoluë de laisser ce faus monde, que je proteste à Dieu, & à vous, que depuis je n'ay esperé, ny desiré autre contentement mondain, sinon celuy dont pour décharger ma conscience, je vous ay fait requerir par Milord Borkhert, & Beeslé, & que par ma derniere écrite de ma main, je vous ay demandé, dépendant de vôtre seule benevolence, & qui ne peut offenser aucun. Quant aus premieres requétes j'en ay été aucunement gratifiee, à sçavoir de mon Aumônier; d'une partie de mon argent; mais de mes papiers je n'ay reçeu que quelques-uns: je n'en ay reçeu que peu: & pource que je pense que vous n'entendez pas que ce qui me touche, & les affaires de

mon

mon doüaire tombent en autres mains, ne vous pouvant servir, & nuisans à l'effet de ma derniere volonté, ie vous supplie que tous mes Etats, livres de contes, & autres papiers, ne parlant que de mes affaires en particulier, me soient renvoiez, & le reste de l'argent rendu pour en ordonner, en laissant la charge de le disperser à ceus de mon Conseil, & aus executeurs de mon testament, à qui ils pourront servir apres mon trépas, comme à moy à present, pour être certaine de ce que j'ay depensé, de ce que ie puis disposer, & de ce que ie puis devoir: ne me pouvant servir sans eus des extraits de Nau, luy étant prisonnier, si ie n'avois liberté de communiquer avec luy, ou pour le moins par écrit, & m'informer de luy de plusieurs particularitez dont j'ay besoin d'être éclaircie. I'ay fait entendre quelques points aus Sieurs Amiaut Paulet, & Drury, lesquels m'aiant promis d'en écrire, ie suis attendant leur réponse, depuis le vingt-deuziéme Decembre qu'ils m'envoierent quelques papiers, avec un mot de Nau mon Secretaire, n'estimant raisonnable de vous importuner de mes dernieres requétes: Ie crains ou que ma lettre ne vous aie été renduë, ou que n'aiez voulu prendre la peine de la lire, veu la façon de laquelle j'ay été traitee, peut-étre persuadee que ie vous devois demander quelque autre grande grace; Et méme craignant que vôtre bon naturel vous causât, meuë de cette remôntrance, quelques regrets de reduire vôtre propre sang à telle extremité. Mais, Madame, ils n'ont que faire de craindre tant de pusillanimité d'une part & d'autre. Vous leur pouvez ôter tout mécontentement que ils pourront avoir de vôtre grande douceur, leur signifiant ma priere, & vôtre intention n'étant que de gratifier à ma mort, laquelle étant accordee, ils ne vous pourront blâmer d'accorder la sepulture à un cors, ou par devoir

voir de parenté, ou du moins par charité Chretienne: Parquoy ie vous requiers derechef, Madame, en l'honneur de la Paſsion de IESVS-CHRIST, de ne me retenir plus en ce miſerable ſuſpens, plus cruel que toute peine terminee: mais plainement me faire entendre Vôtre volonté, laquelle étant de m'accorder ma requéte, vous promets d'en faire une à la mort pour Vôtre ſalut, & proſperité en ce monde en la grace de Dieu. Et ſi vous me le refuſez, ie ne lairray de le porter patiemment, vous remerciant encores de ne m'avoir fait languir plus long tems en cette miſerable condition: dont ie deſirois que ſçeuſſiez la miſere de mes pauvres ſerviteurs perdans leur tems & ſanté. Au reſte, ſi à l'heure de mon trépas ie vous voulois mander quelque ſecret, ou qui pourroit importer à vous méme, ou à quelque autre, étant mes dernieres paroles, ie deſire ſçavoir à qui ie m'en pourrois fier, car il en y a qui à l'accoûtumé le pourroient taire pour pluſieurs reſpects. Or bien, Dieu vous donne autant d'heur en ce monde, que j'en attens, le laiſſant par ſa miſericorde, laquelle j'invoque ſus moy, & ſus tous ceus qui me pourchaſſent ce bien de ſortir de tant de miſeres par une mort innocente. Et vueille pardonner à qui autrement me calomnie, & aus miens s'il y en a qui aient plus de reſpect aus commoditez de ce monde qu'à leur conſcience & devoir. Vous étes ſage pour vous conſeiller apres ma mort, & prendre garde particulieremẽt d'en faire profit; faiſant difference de la méme vertu, d'avec la fauſſe apparence d'icelle; & le devoir d'avec les particulieres paſſionnees intentions; & eſpere, que par ma mort tant ſouhaittee, vous & pluſieurs autres recevrez une experience qui ſervira, & éclaircira beaucoup de choſes, dont Dieu pourra étre glorifié. Ie ſupplie la divine Majeſté, que le tout advienne à ſon honneur, & Vôtre edification & preſer-

preservation, avec celle de toute cette Isle, pour le salut de laquelle ie n'épargneray jamais ma vie, ny ne refuseray de l'abandonner, voire quand ie serois en meilleur état: tant s'en faut que je pars volontiers de celuy auquel ie suis inutile à tout service, & au bien de vôtre patrie, & au vôtre particulier, que ie souhaitte heureux, vous touchant de si pres en sang: & voiant au contraire que ie sers à plusieurs de couleur d'exercer leur malice dont ie laisse le jugement au iuste Iuge, & de toutes mes intentions. De ma prison de Foringhaim le douziéme Ianvier, 1668.

Vôtre sœur, & prisonniere cousine.
MARIE R.

En suite de cette lettre j'en mettray une autre écrite de sa propre main au Roy de France.

MOnsieur mon beau frere, étant par la permission de Dieu pour mes pechez ie croy venuë me ietter entre les bras de cette Reyne ma cousine, où j'ay eu beaucoup d'ennuis passé plus de vingt ans, ie suis en fin par elle, & ses Etats condamnee à la mort; Et ayant demandé mes papiers ôtez par eus pour faire mon testament, ie n'ay sçeu rien retirer qui me servit, ny congé d'en faire un autre, ny qu'apres ma mort mon cors fut transporté selon mon desir en Vôtre Royaume, où i'ay eu l'honneur d'étre Reyne, Vôtre Sœur & ancienne alliee. Ce jourd'huy apres diner m'a été denoncee ma sentence pour étre executee sans plus long respi demain, comme une criminelle à sept heures du matin. Ie n'ay eu loisir de vous faire un ample discours de tout ce qui s'ét passé, mais s'il vous plait croire mon Medecin, & ces autres miens desolez serviteurs, vous sçaurez la verité, & comme (graces à Dieu) ie mesprise la mort, & fidelement

proteste

proteſte de la recevoir innocente de tout crime, quand ie ſerois leur ſujette. La Religion Catholique, & le maintien du droit que Dieu m'a donné à cette couronne, ſont les deus points de ma condamnation, & toutefois ne me veulent permettre de dire que c'eſt pour la Religion Catholique que ie meurs: mais pour la crainte du change de la leur: & pour preuve ils m'ont ôté mon Aumônier, lequel bien qu'il ſoit en la maiſon, ie n'ay peu obtenir qu'il me vint confeſſer, ny communier à ma mort: mais m'ont fait grande inſtance de recevoir la conſolation & doctrine de leurs Miniſtres, amenez pour ce fait. Ce porteur & ſa compagnie qui ſont la plû-part vos ſujets, vous témoigneront mon deportement en ce mien dernier acte. Il reſte que ie vous ſupplie, puis que vous m'avez toujours proteſté de m'aymer, qu'à ce coup vous faiſiez preuve en tous points de vôtre vertu, tant par charité, me ſoulageant de ce que pour décharger ma conſcience, ie ne puis ſans vous, qui eſt de recompenſer mes ſerviteurs deſolez, leur laiſſant leurs gages; l'autre faiſant prier Dieu pour une Reyne qui a été nommee tres-Chretienne, & meurt Catholique, dénuee de tous ſes biens. Quant à mon filz, ie vous le recommande autant qu'il le merite, car ie n'en puis répondre: Et tous mes ſerviteurs, dont ie vous en requiers à jointes mains. I'ay pris la hardieſſe de vous envoyer deus pierres rares pour la ſanté, vous la deſirant parfaite en heureuſe & longue vie. Vous les recevrez comme de vôtre tres-affectionnee belle-ſœur, mourant en vous rendant témoignage de ſon bon cœur vers vous. Ie vous recommande encore un coup mes ſerviteurs. Vous ordonnerez que pour mon ame ie ſois payee des parties de ce que me devez s'il vous plait, qu'en l'honneur de IESVS-CHRIST, lequel ie prieray bien-tôt à la mort pour vous: me laiſſiez dequoy fon-

der un Convent, & faire les aumônes requises. Ce Mercredy deux heures apres minuit.

Vôtre tres-affectionnee bonne sœur.
MARIE R.

Soudain que le Milord Bokhert fut party, Amias allant visiter la Reyne, luy fit ôter le dais de velours noir qui étoit en sa chambre, où cette Princesse mit quelque tableau de devotion: Et comme Amias fut retourné une autrefois: Ie n'ay pas perdu mon dais, luy dit cette genereuse Princesse, en voila un élevé plus Royal que celuy lequel vous m'avez ôté. I'ay veu une Lettre que sa Majesté écrivit a un Seigneur François, avec lequel elle communiquoit ses affaires, il sera bon de la loger icy, à fin qu'on y voie tout ce qui se fit un peu avant sa mort.

Monsieur, apres avoir long tems differé pour le respect des dangers imminens des entrepreneurs: en fin j'ay condescendu à la proposition qui si souvent m'a été faite de me sauver. Ce qui en est avenu, vous l'entendrez par mon Medecin, & par mes autres serviteurs, qui à present m'ont laissé ie ne sçay pour combien: ny si j'auray loisir de faire mon testament, & l'aiant ie ne sçay si j'en auray licence, m'étant tout mon argent & mes papiers ôtez, & n'aiant personne pour m'ayder a écrire ou servir en tel fait, bien que ie l'aie requis, & d'avoir mon Aumônier pour faute d'un plus idoine si cela s'eût peu faire, mais ie n'en ay encore aucune réponce. Parquoy si cela manque, vous avez à faire instance tant vers sa Sainteté, le Roy tres-Chretien, & le Roy d'Espagne, Duc de Lorraine, & tous autres Princes Chretiens, mes parens & amis, que mes papiers, & argent soient restituez, & meubles qui apparoîtront n'avoir été distribuez à mes serviteurs & creanciers. Vous trouverez ce langage étrange,

étrange, si vous n'étiez averty que par la bouche du Lord Boukharst, Amias Paulet mon grand advanceur, un Dreu Droury Chevalier, & M. Beel m'étoit signifié que l'assemblee des Etats de ces Pays, m'ont condamnee à la mort, ce qu'ils m'ōt denoté de la part de leur Reyne, m'exhortant à confesser vers elle mes offenses. Et pour cet effet, & pour m'inciter davantage à patiemment mourir, déchargeant ma conscience, elle m'envoioit un Evéque & un Doyen, disant l'occasion d'icelle mort étre l'instante requéte qu'en fait son peuple, considerant que moy vivante sa competitrice (comme apparoissoit, aiant pris de longue main le nom, & les armes de cette couronne, sans les avoir voulu quitter, sinon avec condition de seconde personne) qu'elle ne pouvoit vivre seure en son Etat: veu méme qu'étre tous les Catholiques j'étois appellee leur souveraine, & sa vie avoit été si souvent attentee à cette fin. Secondement & ce à quoy elle avoit plus d'égard: c'étoit que moy vivante, l'Etat de sa Religion ne pouvoit subsister en ce Royaume seuremēt: Ie remerciay lors Dieu, & eus de l'honneur qu'ils m'attribuoient d'étre un si necessaire instrument pour le rétablissement de la Religion Catholique en cette Isle. Dequoy bien qu'indigne, ie vouleis prendre sus moy d'étre tres-instante, & defenderesse. En témoing dequoy (comme ie l'avois protesté) j'offrois volontairement répandre mon sang en la querelle de l'Egliſe Catholique. Et encores mémes si pour le bien & repos public de cette Isle, le peuple pensoit ma vie pouvoir servir, ie ne refuserois de leur en étre liberale, pour recompense de vingt ans de prison où ils m'ont detenuë. Quant à leurs Evéques ie louë Dieu, que sans eus ie connoisse assez mes offenses vers Dieu, & son Egliſe, & que ie n'approuvois leurs erreurs. Mais s'il leur plaisoit me permettre avoir un Prétre Catholique, ie l'accepterois, & le

requerois au nom de Iesvs, pour pouvoir disposer de ma conscience, & participer aus saints Sacremens partant de ce monde. Ils me dirent que j'avois beau dire, si ne serois-ie pas sainte ny martyre, car ie mourrois pour le meurtre de leur Reyne, l'aiãt voulu deposseder. Ie répõdois que ie n'étois si presomptueuse que d'aspirer à ces deus honneurs; mais que bien qu'ils eussent puissance sus mon cors par permission divine, non par iustice, étant Reyne souveraine, comme i'ay toujours protesté: si n'avoient-ils puissance sus mon ame, ny de m'empécher d'esperer que par la misericorde de Dieu, qui est pour moy mort, il recevra pour moy mon sang & ma vie, que ie luy offre pour le maintien de son Eglise, hors laquelle, ny icy ny ailleurs ie ne desireray iamais commander à Royaume mondain, pour perdre l'Eternel, & que le supplirois que la douleur & autres persecutions, tant de l'esprit que du cors, soit en deduction de mes pechez: mais d'avoir cõtrouvé, conseillé, ou commandé sa mort, ie ne l'avois iamais fait; ny souffrirois que pour mon particulier une chiquenaude luy fut donnee. Ho, disent-ils, vous avez souffert, conseillé & permis que les Anglois vous nommassent leur souveraine, comme appert par les lettres d'Allain, & de Louis, & de plusieurs autres, & n'y avez contredit. A quoy ie répondis que ie n'avois rien pris sus moy en mes lettres, mais d'empécher les Docteurs & gens d'Eglise, de me nommer à leur plaisir, il ne m'appartenoit pas, étant sous l'obeyssance de l'Eglise pour approuver ce qu'elle decretoit, mais non pas la corriger: mémement, si comme ils se disoient sçavoir, sa Sainteté faisoit partout prier pour moy sous tel titre, dequoy j'étois ignorante: au reste ie voulois mourir pour obeyr à l'Eglise; mais non meurtrir personne pour avoir leur droit: Mais qu'en cela ie voiois manifestement la poursuitte de Saül contre David, mais que ie ne

pouvois

pouvois fuyr comme luy par la fenétre. Toutefois de mon sang en pourroit naître des protecteurs de cette generale querelle: Bref devant-hier Paulet revint avec ce Droury, le plus modeste & gracieus de beaucoup, me dire que puis qu'étant avertie de me preparer, confesser & repentir de mes fautes vers leur Reyne, ie n'avois mônté nulle repentance ny sentiment de ma faute; Elle avoit commandé qu'on détendit mon dais, me signifiant que j'étois une femme morte, sans aucun honneur, ny dignité de Reyne. Ie répondis que Dieu m'avoit appellee de sa grace à cette dignité, & que i'avois été oincte & sacree iustemẽt telle: & que de luy seul ie tenois cette dignité, qu'à luy seul ie la rendrois avec mon ame, & que ie ne reconnoissois leur Reyne pour ma superieure, ny son Conseil, & assemblee heretique pour mes Iuges, & que ie mourrois Reyne en dépit d'eus: & qu'ils n'avoient puissance sus moy, que comme les voleurs au coin d'un bois sus le plus iuste Prince ou Iuge de la terre: Mais que i'esperois que Dieu môntreroit sa iustice apres ma mort sus cet Etat present. Les Roys de ces Pays ont souvẽt été meurtris; il ne me sera pas étrange d'étre parmy eus, & ceus de leur sang. Le Roy Richard a été ainsi traité pour luy ôter son droit. Apres ce propos, voiant que mes pauvres serviteurs n'y vouloient mettre la main, & que tous le refusoient hardiment, méme les pauvres filles, criant tout haut vengeance sus luy & sus sa compagnie, il appella sept ou huit satellites, & aiant fait abatre le dais, s'assit, & se couvrit, & puis me dit qu'il n'étoit plus tems d'exercice & passe-tems pour moy, & pour ce il falóit ôter une table de billard. Ie dis que graces à Dieu ie ne m'y étois iamais ébatuë depuis l'avoir fait dresser: Car i'avois assez eu par eus d'autres occupations. I'assemblay hier mon petit troupeau, pour leur repeter à tous ensemble ma protestation, tant en la Reli-

gion, que pour ma décharge de ce que l'on me mettoit sus: même cõme j'avois distribué les Etats, & d'autres menteries dont ie n'avois iamais ouy parler. Aussi les ay-ie tous chargez devant Dieu, de vous conter tous mes déportemens, & ceus des autres en ce fait; Ie remets à Messieurs de Lorraine & de Guise, & tous nos parens, de tout ce qui sera requis pour le salut de mon ame; la décharge de ma conscience, & reparation de mon honneur, & de celuy de ceus à qui j'appartiens, que par ma mort on tâche à mettre sous les piez, ne me reprochant à moy seule, mais à mon Cousin de Guise, & à tous ses parens, d'avoir donné de l'argent pour sa mort: Ie dis, & est vray, que ie n'avois rien sçeu, & n'en croiois rien: Ie vous recommande mes pauvres serviteurs, tant souvent recommandez: Ils ont tout perdu me perdant: Dites leur à Dieu de ma part, & les consolez par charité. Recommandez-moy à la Ruhe, & luy dittes qu'il se souvienne que ie luy avois promis de mourir pour la Religion, & que ie suis quitte de ma promesse. Ie le requiers de me recommander à tous ceus de son Ordre. Ie suis tres-contente, & ay toujours été, de sacrifier ma vie pour le salut des ames de cette Isle. Adieu pour la derniere fois, & ayez memoire de l'ame, & de l'honneur de celle qui a été vôtre Reyne, maîtresse & bonne amie; & si en vos services i'ay été offencée par vous, ie le vous pardonne, & vous prie & à tous mes serviteurs me pardonner ce que ie puis avoir fait ou par cholere iuste, ou mal entendu: protestant que ie ne vous estime en rien coupable vers moy: mais me sens specialement à vous comme au principal, & plus ancien de mes serviteurs, tres-obligee de reconnoître vos services, si Dieu me donnoit jours plus longs. Dequoy defaillant, ie prieray Dieu à la fin de ma vie, vous recompenser pour moy. Dieu soit avec vous, & tous mes serviteurs

teurs, que ie vous laisse comme enfans. De Fodringhaie, ce Iœudy vingt-quatriéme de Novembre, 1586.

Vôtre tres-affectionnee & bonne Maîtresse.
MARIE R.

Au dessous elle adjoûta ces paroles.

Ils maintiennent faussement que ma venuë en ce Pays étoit contre mon gré, & ne pouvant aller ailleurs, & pour ce i'étois en leur protection: Ie dis le contraire, & appelle Lochimvuar, & Hereis le jeune, & les heritiers de S. André, & de Flamming, qui prindrent tous lettre de décharge de ma main, pour contre leur gré me laisser venir à mon commandement en ce Pays, sus la promesse de support: Ie vous prie en faire recouvrer une Copie pour mõntrer leur faussété.

I'ay quelques autres lettres que j'obmets, afin de n'être trop long & ennuieus: Suivons le reste de sa vie, & voions sa mort, c'ét à dire sa gloire, & son martyre, où sa constance paroîtra, & sa magnanimité Royale.

Car cette noble Reyne & haute, & magnanime,
Dont le cœur genereus par la vertu s'anime,
Ne ploiant sous le mal d'un courage indonté,
Comme ferme & constante a le mal surmonté:
Et n'a voulu souffrir que Fortune eut la gloire,
D'avoir en l'assaillant sus elle la victoire,
Portant un ieune cœur en un courage vieus,
De l'envie & du sort toujours victorieus.

LA COMMISSION DONNEE AV COMTE DE SCHERVSBERY, POVR EXECVTER LA sentence. Monsieur de Beliévre Chancelier de France depéché vers la Reyne Elizabeth, empéche l'espace de trois mois l'execution. La constance de la Reyne d'Ecosse en sa mort, & son sepulchre.

CHAPITRE XIX.

1.
La publication de la sentence de mort contre la Reyne d'Ecosse, & la commission donnee pour l'executer.

2.
Monsieur de Believre à present Chancelier de France en voyé Ambassadeur en Angleterre, pour empécher cette execution qui fut differee à son occasion trois mois.

3.
On prononce la sentence de mort à la Reyne, & la belle réponse qu'elle fit.

4.
Cette Princesse est tentee en sa Religion, se retire en son oratoire, communie avant mourir de sa main, par la permission du Pape Pie V.

5.
Avec quelle constance elle alla au supplice, & les belles paroles qu'elle dit avant mourir.

6.
Son glorieus Martyre rendat l'ame a son Dieu pour la Religion Catholique.

1. *La publication de la sentence de mort, contre la Reyne d'Ecosse, & la commission donnee pour l'executer.*

LEs vents qui s'abbaissent & se calment, se joüant de ceus qui voguent en pleine mer, sont plus incommodes & fâcheus en leur calme, & lassent davantage les matiniers, que ceus qui sortant du sein d'un gros orage, poussent à toute force les voiles, & portent les voiageurs dans le port desiré: Le continuel travail de méme que cette Princesse a enduré parmy le calme d'une languissante infortune durât vingt ans qu'elle a demeuré en prison, serve des passions des ennemis de sa Religion, luy fut plus ennuieus & cruel, que le vent impetueus d'une mort violente qui la cõduit bien tôt au port de son salut. On pensoit la faisant mourir la rẽdre miserable, & ce luy a été

a été un insigne bon heur. On croyoit la porter a un malheur incomparable, & c'ét lors qu'on l'a comblee de bien & de gloire. Le dernier jour de son desastre a été le premier de sa felicité. Celuy auquel elle finit, fut le jour natal de l'immortalité, & son bon-heur renâquit lors qu'on s'imaginoit avoir ensevely son hõneur & sa vie en un méme tombeau. Suivons-la donc en son triomfe, & considerons la grandeur de sa constance, la voiant rehausser en sa vertu d'autant plus qu'on la vouloit presser.

Il n'y a rien, François, qu'encore ieune infante,
Vous la vîtes aller parmy vous triomphante,
Aiant son bras Royal de deus sceptres orné,
Voiez icy son chef triplement couronné:
Vous vîtes ses beautez qui ne faisoient que poindre,
Mais voiez sus son front mille graces se ioindre.
La France qui print lors son plus beau riche teint,
Prend maintenant le deüil, son honneur est éteint
En la funeste mort de sa belle Princesse.

Pour reprendre donc nôtre histoire, ces Commissaires allerent trouver la Reyne Elizabeth pour faire leur rapport, & luy rendre comte de ce qu'ils avoient appris de la Reyne d'Ecosse. Soudain qu'ils furent de retour, il courut un bruit en la Cour d'Angleterre qu'elle avoit été condamnee a la mort, ce qui avoit été fait avant que ces Commissaires ne fussent dépéchez à Fodringhaye. On n'a peu recouvrer la sentence méme, mais on void la publication d'icelle, faite à Richemont le quatriéme jour de Decembre, l'an 1586. Ie ne la transcriray pas icy, & me suffira de renvoyer le Lecteur au livre du Martyre de la Reyne d'Ecosse, ou on verra que la Reyne Elizabeth declare qu'elle l'a reçeuë en sa protection & sauve-garde: & contre ce elle la fait mourir, condamnant elle méme sa perfidie, en cette publication, & proclamation publique. Quelques jours apres elle fait dresser une cõmission à des Milords Anglois pour faire cette execution. Et parce qu'elle porte en soy le témoignage certain que cette Princesse est morte pour le respect de la Religion: les heretiques aiãt toujours pour cette cause poussé la Reine à cette cruauté, je la mettray icy toute entiere, en ses propres mots.

Elizabeth par la grace de Dieu Reyne d'Angleterre, France, & Hirlande, deffenſereſſe de la Foy, A nos amez & feaus couſins, George de Scheruſbery grand Maréchal d'Angleterre, Henry Comte de Kent, Henry Comte d'Erby, George Comte de Comberland, Henry Comte de Pembrok, Salut. Veu la ſentence par nous donnee, & autres de nôtre Conſeil, Nobleſſe, & juges, contre la jadis Reyne d'Ecoſſe, portant le nom de Marie, fille heritiere de Iacques cinquiéme Roy d'Ecoſſe appellee communement Reyne d'Ecoſſe, douairiere de France, laquelle tous les Etats de nôtre Royaume aſſemblez en nôtre dernier Parlement non ſeulement conclurent, mais avec meure deliberation ratifierent pour étre juſte, & raiſonnable: Veu pareillement l'inſtante priere & requéte de nos ſujets, nous ſollicitans & preſſans a proceder, à la publication d'icelle, & la paſſer en execution a l'encontre de ſa perſonne ſelon qu'ils la jugent avoir deüement merité, adjoûtant en cet endroit que la detention d'icelle étoit & ſeroit journellement un certain & evident danger, non pas ſeulement de nôtre vie, mais auſſi a eus méme, & à la poſterité, & à l'état public de ce Royaume, tant a cauſe de l'Evangile & vraye Religion de Christ, que pour la pais & tranquillité de cet Etat. Sur quoy nous fiſmes, jaçoit qu'avec tems & delay; publier ladite ſentence par nôtre proclamation; & encores que juſques à cette heure nous nous ſoyons abſtenuës d'octroier commiſſion pour l'executer: toutesfois l'ample ſatiſfaction deſdites requétes faites par les Etats de nôtre Parlement, par lequel journellement nous entendons que tous nos amez ſujets, tant de la Nobleſſe, Conſeil, qu'auſſi des plus ſages, grands & devots, voire juſques à ceus d'inferieure condition, avec toute humilité & affection, pour le ſoin qu'ils ont de nôtre vie, & conſequemment pour la crainte qu'ils ont de la ruyne du preſent, divin, & heureus état de ce Royaume, ſi nous épargnons la finale execution, conſentent & deſirent ladite execution. Et bien que les generalles & continuelles requétes, prieres, conſeils, & avis fuſſent en telles choſes contraires à nôtre naturelle inclination: toutefois étant convaincuë de l'urgent poids de leurs continuelles interceſſions, tendantes a la ſeureté non ſeulement de nôtre perſonne:

mais

mais aussi du public, & particulier Etat de nôtre Royaume, nous avons consenty, & souffert que justice print lieu; & pour l'execution d'icelle, pour la singuliere fiance, & confiance que nous avons de vôtre fidelité & loyauté, ensemble pour l'amour, & affection que particulierement vous avez en nôtre endroit a la sauve garde de nôtre personne, & de nôtre patrie, de laquelle tous estes tres-nobles, & principaus membres; nous vous mandons, & pour décharge d'icelle, vous commandons que la presente veuë vous ayez à vous transporter au Château de Fodringhaye, là où la jadis Reyne d'Ecosse est en la garde de nôtre amé & feal serviteur, & Conseiller le Seigneur Amias Paulet, & la prendre en vôtre charge, & faire que par vôtre commandement l'execution soit faite sus sa personne en la presence de vous méme, & dudit Sieur Amias Paulet, & de tous autres officiers de Iustice que vous commanderez étre la attendans a vous pour cet effet, & icelle execution faite en telle maniere & forme, & en tel tems & place, & par telles personnes que vous cinq, quatre, trois, ou deus trouverez expedient par vôtre discretion, nonobstant toutes lois, statuts & ordonnances quelconques contraires a ces presentes, seellees de nôtre grand seau d'Angleterre, qui vous serviront à chacun de vous, & a tous ceus qui seront presens, ou feront par vôtre commandement aucune chose appartenant a l'execution susdite, pleine & suffisante décharge à tout jamais.

Fait & donné à nôtre maison de Grenwich, le premier jour de Fevrier, l'an vingt-neufiéme de nôtre regne.

11. *Monsieur de Beliévre a present Chancelier de Frãce, envoié Ambassadeur en Angleterre pour empécher cette execution.*

CETTE commission fut expediee trois mois apres la proclamation de la sentence, durant lesquels tems le Roy Henry III. qui long tems auparavant avoit obtenu de la Reyne d'Angleterre, avec peu de profit, asseurance qu'elle ne donneroit nulle ayde aus rebelles Ecossois, aiant sçeu le danger auquel étoit cette Princesse, desireus d'apporter quelque remede a ces extremitez, envoia vers la Reyne Elizabeth Monsieur de Beliévre, qui depuis a si bien merité des Rois, qu'il à été éleu Chancelier de France, charge qu'il rend autant honorable, comme elle le remplit & de gloire & d'honneur.

Le Roy le choisit entre une infinité de grands hommes dont

dont sa Cour étoit illustre, comme un des plus capables de mettre heureusement à fin une si belle, & haute entreprise. Etant arrivé à Londres il conneut aisément l'animosité dont les Heretiques étoyent pousſez contre la Reyne d'Ecosse, & l'envie qu'ils portoient à sa Religion. Car pour empêcher qu'il ne fut reçeu de leur Reyne, *ils* firent courir un bruit qu'*il portoit la peste de Paris*, & que ceus de sa suitte en étoient infectez: & quand il demanda audience, il eut plusieurs traverses des Seigneurs Anglois, & ne fut écouté qu'à demy: Si est-ce que d'une parole qui se ressentoit de la generosité de son courage il executa sa charge, & selon le commandement du Roy fit entendre a cette Reyne le juste déplaisir que sa Majesté recevroit si on venoit a executer cette injuste sentence. Qu'il ne pouvoit faire qu'il ne s'en ressentit infiniment, cette Princesse luy étant si proche, comme celle qui avoit épousé son frere aîné, & avoit été couronnee & sacree Reyne de France. Qu'il porteroit un extreme regret de voir l'honneur des fleurs de lis Royales qui poignoient naguieres si glorieusement sus sa tête honteusement profanees, & honnies en une terre étrangere. Qu'il se rendoit sensible au deshonneur infame qu'elle alloit preparant a sa couronne: & si la consideration de l'alliance qui a toujours été bien ferme entre la France & l'Angleterre ne la détournoit de cette animosité passionnee, laquelle ferme la porte a la raison, & ne la veut plus ny écouter, ny reconnoître; qu'elle considerant du moins qu'en l'execution de cette cruelle sentence elle faisoit une chose non jamais veuë au monde parmy les Rois qui recherchent la justice: Qu'il ne faloit pas qu'un Prince portât la foudre en main ny le tonnere, comme quelques-uns se sont faits paindre pour se rendre redoutables, mais bien devoit elle faire gloire des armes de la clemẽce, & de la debõnaireté: clemence, & debonnaireté dont elle n'enfraindroit pas seulemẽt les regles, & les lois sacrosaintes, mais bien encore toutes celles sous lesquelles le monde à vécu jusques a cette heure: Ne s'étant jamais veu qu'un Roy fit executer par justice un Prince souverain sans en être reprins, & condamné de la posterité qui parle librement du passé. Qu'un Roy n'avoit puissance que sus ses sujets, & ses vassaus; Les Princes souverains ne pouvant

vant être jugez que d'un souverain juge, sus l'Empire duquel elle entreprenoit trop en cette execution. Qu'elle ne faisoit pas seulement le procez à la tres-innocente Reyne d'Ecosse: mais encore à elle-méme dictant cette loy, qu'une Reyne peut être livree au bras de la Iustice. Que cette playe ne se gueriroit pas de long tems. Mais qu'outre cela elle se representât les grands malheurs qu'apporta la mort du Roy Conradin, témoin les vespres Siciliennes: Que toutefois il y avoit grande difference: Conradin étant entré au Royaume de Naples à main armee pour ravir la couronne, & la vie à Charles; Et la Reyne d'Ecosse au contraire étoit venuë en Angleterre à sauveté, seule, & sans armes, implorant secours contre ses sujets, contre lesquels elle venoit de perdre une grande bataille: Qu'elle avoit choisy de sa seule volonté cet asile infortuné, ou apres la prison de vingt ans on la condamnoit à la mort. Que si elle étoit coupable de quelque crime, ce qui ne se pouvoit imaginer, elle le devoit être dez lors qu'elle mit le pied en Angleterre, aiant été aussi tôt faite prisonniere qu'elle y fut entree: témoignage asseuré de l'injustice qu'on commettoit en sa mort, machinee depuis un si long tems. Que ce n'étoit pas le moyen d'eviter les dangers, que de se servir de tant de violentes & extraordinaires cruautez, lesquelles pourroient non arréter le peril qui sembloit menacer sa personne, son état, & sa Religion: mais luy en exciter de nouveaus plus sanglans que ceus lesquels elle s'imaginoit. Que si elle étoit bien conseillee, elle devoit toujours conserver la vie de la Reyne d'Ecosse, & être jalouse de sa conservation; étant comme un gage du salut de son peuple, & du maintien de son Etat, pouvant menacer ceus qui tourneroient les armes, soit de France ou d'Ecosse, contre elle, de l'ignominie de cette mort dont la crainte les retireroit soudain. Qu'il étoit aisé à veoir que c'étoit son Conseil qui manioit ses affections, & la portoit a cette extremité, craignant qu'apres sa mort cette Princesse comme la plus proche ne vint a la couronne: qu'ils prenoient le pretexte sus la Religion, comme n'agueres ils avoient fait, discourant ainsi en presence de sa Majesté: C'ét une chose tres dangereuse, disoient-ils, de l'epargner, d'autant que continuellemét elle a cherché de renverser & de suprimer

la vraye

la vraie Religion, étant infectee de l'erreur du Papisme dés sa premiere jeunesse. C'ét l'occasion, ajoûtoit-il, pour laquelle on desire sa mort, Madame, & qu'on vous fait tant d'instance de l'envoier au gibet. Cette extraordinaire rigueur ne dependant d'autre sujet que de celuy-là, aiant plus d'égard a leur bien particulier, & étât plus poussez d'une aveugle passion, que du zele de vôtre service. Le Roy tres-Chretien au contraire vous souhaitte tout bien, & tout bon-heur, vous priant d'empécher que vos sujets ne se joüent si librement des couronnes, Sçachant tresbien qu'en matiere d'état le meilleur conseil étoit de ne remuër jamais les choses non necessaires. Prenez ce conseil, Madame, que vous luy avez souvent donné pour s'en servir és troubles de la France; Mémes étant certain que la rigueur & la punition severe des grands sus lesquels on n'a nulle puissance, n'apporte nulle prosperité aus Rois, contre lesquels au contraire elle enfante des conspirations infinies. Pour la fin de son discours qu'il étédit plus loin, il luy dit ces mémes mots. Et quand vôtre Majesté, Madame, mépriſera telles & si grãdes consideratiõs, & que vous continuerez en vôtre volonté faisant mourir cette Princesse, non selon les lois de la clemẽce & d'hospitalité, mais selon celles de la cruauté, & de la haine, nous avons charge de vous dire que le Roy nôtre maître ne pourra faire, qu'il ne se ressẽte d'une si cruelle execution, cõme d'une chose laquelle outre l'interét cõmun de tous les Rois, & Princes souverains, l'aura particulieremẽt fort offense.

Pendant ce discours que d'une grave eloquence luy fit Monsieur de Beliévre, y ajoûtant plusieurs autres belles raisons, la Reyne mõntroit une grande impatience contre sa coûtume, & apres qu'il eut finy, elle luy fit réponse en François qu'elle avoit entendu ce qu'il luy avoit dit de la part du Roy son bon frere; mais que cet affaire étoit de si grande importance, & d'où sembloit dépendre son état, & sa vie, qu'il meritoit bien qu'elle en print resolution avec son Conseil. Si toutes ces raisons n'apporterent le salut tout entier en cette cause si deplorable, si firent elles toutesfois differer pres de trois mois l'execution. Ce pendant l'Heretique Anglois & François ne laissoit pierre à remuer; les uns dressent des lettres, & des avis qu'ils font passer a Londres, les autres des humbles requétes

quétes pour émouvoir cette Princeſſe: & les Miniſtres criaillent en leurs chaires qu'il n'y a rien ſi neceſſaire que cette mort, qui ſeroit la vie de leur Religion, que cette Princeſſe Catholique remettroit quelque jour, auſſi bien que la Reyne Marie l'Angleterre ſous la domination tyrannique du Pape. Les envieus auſſi de la maiſon de Lorraine, & de Guiſe pouſſoient à la roüe le Conſeil d'Angleterre, aſſeurant les craintes de la Reyne luy répondoient qu'elle ne devoit redouter rien au monde; que le Roy de France étoit ſi embroüillé en ſes affaires, qu'il n'auroit loiſir de ſonger à paſſer en Angleterre: que les Seigneurs Huguenots leur en avoient donné bõne aſſeurance: Que pour le Roy d'Ecoſſe, qu'elle avoit tant d'intelligences en ſon Royaume qu'il ſeroit aiſé d'empécher ſon deſſein, & qu'au reſte il faloit le radoucir ſous l'eſperance de la ſucceſſion d'Angleterre, dont il preferoit ſans doute le gain de la couronne a toute autre choſe. Pour ceus de la maiſon de Guiſe, qu'elle ne les devoit pas craindre, n'aiant gueres moien de dreſſer une telle armee qu'il faudroit pour entrer a la conquéte d'Angleterre. Et quant au Roy d'Eſpagne, qu'il étoit toujours ſon mortel ennemy, & que cela ne le rendroit pas plus prêt de luy meffaire. Mais qu'encore une guerre incertaine n'étoit pas ſi perilleuſe que le danger aſſeuré auquel ſa Majeſté vivoit, ſon Etat & ſa Religion étoit durant la vie de la Reyne d'Ecoſſe, qui vive ou morte feroit a la fin armer ſes parens pour la mettre ſus ſon thrône Royal. Que déja tous les Catholiques Anglois l'appelloient leur ſouveraine. Que ſa Majeſté s'étoit plainte en pleins Etats de ce qu'ils la prioient de nommer celuy qu'elle vouloit luy ſucceder au Royaume, & que toutefois les Papiſtes n'avoient pas honte de publier que la Reyne d'Ecoſſe non ſeulement devoit ſucceder apres ſa mort, mais que dés-lors elle étoit leur legitime Dame: Ils luy repreſenterent tant de choſes, & ſe ſervirent de tant d'inventions, qu'en fin elle ſe reſolut de la faire mourir. Cette reſolution priſe on dreſſa cette commiſſion qu'on a veu cy deſſus, & la dépécha-on le diſſeptiéme Fevrier.

CETTE pauvre Princeſſe qui attendoit il y avoit trois mois le meſſager, annonçeur de ſa mort, vivoit en ſa priſon, comme ſi elle eut été dans le Ciel en perpetuelle contempla- III. *On prononce la ſen-*

tence de mort à la Reyne. templation ; priant inceſſamment Dieu, jeûnant & faiſant penitence ; ſe preparant par ces beaus exercices, & frayant en ſa vertu le chemin du Paradis à ſon ame. Elle étoit maladive, & un peu avant ſa mort étant alitee d'une grande maladie, celuy qui l'avoit en garde ne voulut qu'avec difficulté permettre à ſon Medecin de ſortir pour aller chercher des ſimples, luy voulant preparer quelque remede. I'ay des memoires d'un homme de la ſuitte de la Reyne qui aſſiſta à ſa mort, d'où j'ay tiré toutes les particularitez que vous verrez icy. La Reyne Elizabeth apres la reſolution priſe en ſon Conſeil privé, dépeche Beeſlé ſus le ſoir, vers les Comtes voiſins de Fodringhaye, où ils arriverent le vingt cinquiéme de Fevrier, menant le Cherif en leur compagnie : le Comte de Kent, & le Comte de Scheruſbery. Arrivez a Fodringhaye manderent apres dîner à la Reyne qu'ils vouloient parler a elle : Cette Princeſſe leur fit réponſe qu'elle étoit au lit malade : toutefois que ſi c'étoit quelque choſe preſſante, elle ſe leveroit bien tôt. Aiant ſçeu que cela importoit, ſa Majeſté ſe diſpoſa à les recevoir de meilleur viſage qu'elle peut, faiſant paroître le ris & la joye ſus ſon front, en dépit des larmes qu'elle y verſoit tous les jours au plus fort de ſa devotion.

Et la belle réponſe qu'elle fit.

François mâles eſprits, dont la race eſt iſſuë
De ce vaillant Thebain, ce grand porte-maſſuë:
François enfans de Mars, heritiers de la guerre,
Dont le nom belliqueus a fait trembler la terre.
Ie vous dis qu'une Reyne, & vertueuſe & belle
Meurt contre toutes lois d'une façon cruelle,
Pour avoir embraſſé la Foy que vous ſuivez,
Si c'eſt crime cela, vivre vous ne devez,
Vne Reyne, ie dis, de ſang illuſtre nee,
Qui preſque du berçeau fut en France emmenee,
Pour étre mariee au fils de nôtre Roy,
Qui tint un tems apres le Royaume ſous ſoy.

Ces Comtes ayant ſçeu la commodité de cette pauvre Princeſſe la vont trouver en ſa chambre, ou ils la rencontrerent aſſiſe dans une chaiſe au pied de ſon lit. Ils etoient accom-

accompagnez d'Amias Paulet, de Beeslé, & Drury. Le Comte de Scherusbery téte nuë, apres avoir salüé sa Majesté, luy declara l'occasion pour laquelle la Reyne d'Angleterre les avoit dépéchez vers elle; que c'étoit pour luy faire sçavoir de sa part, & de tous les Etats Anglois, qu'il étoit necessaire pour son asseurance, & pour le salut de son peuple qu'elle mourut, & que la sentence donnee contre elle fut executee: & parce qu'ils avoiét cette charge, qu'il luy pleut entendre la commission que sa Majesté luy avoit envoiee pour cette effet. Lors Beeslé commença a lire la sentence, & la commission. Cette courageuse & magnanime Princesse aiant écouté sans s'effrayer la longue suitte de tant de paroles funestes, commença d'une vois haute, & d'une ame constante a leur répondre ainsi: C'ét une espece de clemence de faire bien tôt mourir ceus qu'on à deliberé de perdre: & bien que ma prison en laquelle j'ay déja passé la course ennuyeuse de vingt hivers en une languissante vie (si je dois appeller vie un si cruel martyre, ou l'on m'a veu morte & vivante en méme tems sans pouvoir commencer de vivre, ny achever de mourir) m'aie frustree d'une mort hâtee, de laquelle je me peusse réjoüir, si est-ce qu'elle me servira de joye, & de consolation; puis qu'elle me fait sortir de ces miseres. Ainsi vous me prétez du sujet de vous étre infiniment obligee, & de vous remercier de si bonnes nouvelles: mon innocence couvrira l'infamie de cette mort honteuse, & les maus qu'on m'a fait endurer m'en raviront tout le déplaisir que j'en pourrois avoir. La connoissance du monde, le dégout de ses vains contentemens & de ses trompeuses asseurances que l'experience m'a laissé, m'apporte trop de sujet de mépriser toutes les Royautez de la terre, que je puisse aujourdhuy me soucier de la mort, & voir naître en mon ame aucun desir de prolonger ma vie. J'attends il y a trois mois ce message qui m'ét fort agreable: qüoy que j'aie cet ennuy de ne rapporter autre fruit de tant de foy que j'ajoûtois a l'amitié juree de la Reyne ma sœur, qu'un regret de me voir injustement trompee: si ne manqueray-je jamais envers elle de bonne volonté, & porteray encore dans le tombeau le desir que j'ay de luy faire service, infiniment aise de mourir pour la cause de Dieu, & de la Religion Catholique, à laquelle je cōsacre,

 jo

& je vouë le reste de ma vie, & ce peu de sang qui boult dans ces veines, au desir que je conserve en mon ame, d'aller vers le sejour de l'immortalité. Si ai-je quelque autre ressentiment de joie, voiant que cet Etat qu'on s'imagine prét a être ruyné par moy, se raffermit par ma mort, & la couronne de ma bonne sœur s'asseure, a la grandeur de laquelle, je vous proteste, je ne portay jamais aucune envie. Mais je crains que dans les douceurs imaginees de ma mort, on ne trouve a la fin des sanglantes épines, & non le bien qu'on en peut esperer. Si ne devois-je jamais craindre que ma sœur deut exercer une telle severité en mon endroit sans l'avoir offentee: si ce n'ét qu'on se persuade, mais a tort que ce soit un grand crime a une miserable Princesse, de tâcher à sortir de la captivité ou je suis detenuë: si c'ét crime, il est trop favorable pour devoir étre puny. Ie suis Reyne libre, & non sujette a personne, & mourray telle, maugré tout le monde. Ma téte servira d'une funeste joie aus Anglois: mais vôtre joie sera mon triomfe & ma gloire. Plusieurs s'éfraient plutôt de la lueur de l'épee que du coup: mais je mépriseray autant la lueur que le coup de ce cóûteau funeste, preparé pour ma mort: Vous n'aviez nul empire sus mon cors, ny sus mon ame, je n'ay peu garder l'un: Dieu du moins conservera l'autre. Ie me suis resignee entre ses mains, aiant ôté la volonté à toutes mes volontez, afin d'obeyr eternellement à la moindre des siennes. Il ne me chaut de rien que de sa grace, parmy toutes les disgraces de la fortune. Car je ne pourray mourir l'aiant heureusement acquise. Il faut que je rie au Ciel, puis que le Ciel me rit, & que je le benisse du bien que je reçois, me voiant à delivre de tant de maus: Voiant la memoire de tout ce que j'ay paty par le passé dans la consideration de la felicité que je me vois presente, laquelle je cheriray beaucoup plus que mille vies, puis que c'ét la volonté de Dieu.

IV. *Cette Princesse est tentee en la Religiõ: se retire en son Ora-*

Elle acheva ces paroles d'une face riante, en laquelle étoit marqué le contentement qu'elle avoit dans son ame. Et puis mettant la main sus une Bible Angloise, Catholique, elle jura & protesta de n'avoir jamais recherché ny souhaitté la mort ny la ruyne de la Reine d'Angleterre sa sœur, ains au contraire qu'elle avoit toujours desiré son bien & sa prosperité. Vn de la troupe luy répõdit, qu'ils

qu'ils ne faisoient nul conte de son ferment, cette Bible étant de la version du Pape: Voila cõment a ceus qui doivent perir toutes choses tournent à mort. Cette Princesse voiant qu'il faloit mourir, les pria de la laisser en repos, à fin qu'elle peut en ce peu de loisir qu'elle avoit, mettre ordre à ses affaires ausquelles elle ne pouvoit gueres bien pourvoir, puis qu'on ne luy avoit peu rendre ses papiers, inutiles à tous autres qu'à elle. Beesle la voulut consoler: mais elle le pria de ne la troubler pas, n'aiant nul besoin de sa consolation. Du moins, dit-il, la recevrez-vous de la part du plus sçavant homme du monde, le Doyen, le Piterbourg qu'on vous a emmené: Ouy vraiement, répond cette Princesse, s'il est Catholique: Et vous prie que je puisse parler a mon Aumônier. Ce seroit contre nôtre conscience, dit Beesle, & ne l'oserions faire sans offence: à cela il ajoûta quelques paroles heretiques pour tâcher à la seduire: mais cette genereuse Princesse le rabroüa, & luy ferma la bouche, qui ne s'ouvrit depuis qu'a sa loüange: chacun admirant sa constance & sa resolution.

toire, communie avant mourir, de sa main par la permission du Pape Pie V.

Dites, pauvres François, eussiez-vous peu penser,
Voiant cette Princesse en la France passer:
De tant de gloire helas! & de bon-heur suivie,
Que la Parque eut filé si gauchement sa vie?

Ces Comtes Anglois avant sortir luy signifiarent qu'elle devoit mourir au lendemain, personne ne luy pouvant prolonger ce terme d'un moment. Soudain qu'elle fut a delivre, & qu'ils l'eurent laissee, elle écrivit cette lettre à son Aumônier.

I'ay été combatuë ce jour de ma Religion, & de recevoir la consolation des heretiques: vous entendrez par Bourgoin, & les autres, que pour le moins j'ay fidellement fait protestation de ma foy, en laquelle je veus mourir. I'ay requis de vous avoir pour faire ma confession, & recevoir mon Sacrement, ce qui m'a été cruellement refusé, aussi bien que le transport de mon cors, & le pouvoir de tester librement, ou rien écrire que par leurs mains, & sous le bon plaisir de leur maîtresse: A faute de cela je confesse la grieveté de mes pechez en general, cõme j'avois

deliberé de vous faire en particulier: Vous priant au nom de Dieu de prier & veiller cette nuit avec moy pour la satisfaction de mes offences, & m'envoier vôtre absolution, & pardon de toutes les offences que i'ay faites. I'ej saieray de vous voir en leur presence, comme ils m'ont accordé du Maître d'Hôtel: & s'il m'ét permis devant tous à genous ie demanderay la benediction. Avisez moy des plus propres prieres pour cette nuit, & pour demain matin. Car le tems est court, & ie n'ay loisir d'écrire: mais ie vous recommanderay comme le reste: Et sus tout vos benefices vous seront asseurez, & ie vous recommanderay au Roy. Avisez-moy de tout ce que vous penserez pour mon salut, par écrit. Ie vous envoyeray un dernier petit token.

Apres qu'elle eut pris quelque petite refection, à fin de n'étre pas affoiblie en sa veille, elle appella tous ses serviteurs, ausquels elle fit une belle remõntrance pour arréter leurs larmes: les consolant elle méme parmy les plus vives & cruelles apprehẽsions de la mort: leur étant honteus d'avoir moins de cœur qu'une femme, & perdre le courage de la voir sauver: & avec une longue harangue prit congé d'eus, les suppliant de vivre en pais, & de prier Dieu pour elle. Apres cela elle leur départit tout ce qu'elle avoit d'argent, d'habits, & de commoditez: & ordonna le mieus qu'il luy fut possible de tout ce dequoy elle pouvoit disposer, en faveur de ceus qui durant son affliction l'avoient toujours servie, & leur donna des lettres adressantes au Roy tres-Chretien, à fin qu'il les voulut recompenser. Cela fait elle entra dans son Oratoire, où aiant écrit quelque lettre, elle demeure à genous jusques au lendemain matin en continuelle oraison, & meditation de la Passion de nôtre Sauveur qu'elle leut, aiant toujours les genous nuds sur la terre, sans carreau, ne se levant de toute la nuit que deus fois pour prendre un doigt de vin, à cause que la maladie l'avoit fort affoiblie. Vn peu avant jour se voyant plus proche de sa nuit en laquelle elle devoit sommeiller, voulant parler à Dieu sans témoins, elle fit re-

fit retirer deus filles qui étoient demeurees dans son Oratoire, n'aians peu vaincre le sommeil, & percer cette nuit avec leur maîtresse. Etant seule elle recommença ses prieres, avec toute l'ardeur qu'il étoit possible, recevant comme quelques-uns asseurent, le Sacré cors de Dieu en l'Eucharistie: le Pape luy aiant permis par privilege special de le garder, & s'en communier soy-méme en la necessité, afin de n'étre privee de ce salutaire viatique. Elle demeura là jusques à neuf heures, qui fut lors que le Cherif entra avec un baton blanc, & l'aiant rencontré en prieres colees de l'ame au Ciel, & de l'esprit a Dieu, la détourna: deus Gentils-hommes qu'Amias Paulet y avoit laissé la priant de se lever. Ceus-cy ont depuis souvent dit qu'ils ne pouvoient jetter les yeus sus cette belle & infortunee Princesse, sans plaindre son malheur, & regretter son desastre, la voiant

Sans sceptre, sans couronne, & n'aiant, ô méchef,
Que le bandeau funeste a l'entour de son chef.
Que le tems, que le Ciel, que la fortune emmeine
De changemens divers pendant la vie humaine.

AVANT sortir de sa chambre, aiant parachevé ses prieres, elle exhorta ses Dames qui la servoient, & ses Gentils-hommes, de prendre son mal en patience. Enviez-vous mon repos: (disoit-elle allant a la mort) & vôtre bien? si vous m'aimez, que ne vous rejoüissez-vous de me veoir exemte d'endurer les outrages sous lesquels j'ay vécu si long tems? N'avons nous pas de plus fortes armes pour vaincre cette affliction que la foiblesse de nos larmes? Ne voicy pas la fin de mes peines, & l'entree a la gloire? Le chemin du Ciel est agreable & plaisant, & les ames sont bien heureuses étant bien tôt licéciees de leur conversation, revolant au lieu de leur origine. Toute la terre avec ses montagnes & ses villes, qu'est-ce au pris de la grandeur des voultes qui luy servent d'enceinte, qu'un rien? de méme sont les ans sous lesquels nôtre terre, nos cors roulent incessamment: ce n'ét qu'un point au pris de l'eternité où il nous faut revivre. La mort ne me laisse qu'un seul regret de n'avoir comme j'eusse desiré recompenser vos longs services: recevez ce peu que je vous laisse en témoignage de mon affection, & de mon malheur. Vivez

v. *Avecquelle constance elle alla au suplice, & les belles parolles qu'elle dit avant mourir.*

au souvenir de vôtre chere Reyne, & laissez-moy mourir en la douce memoire de la gloire celeste où j'espere que Dieu m'appellera. Le Comte de Scherusbery étant monté en sa chambre, la semond de décendre ou son cercueil étoit ja preparé. Avant que de partir elle print un peu de biscuit & de vin, & aiant mis un voile sus sa téte, elle dit encore a-Dieu a toutes ses femmes, & fut conduite en la grande sale.

Etrange cruauté
Qu'une Princesse, O Dieu, de tant de Rois issuë,
Que la France en honneur pour Reyne avoit reçeuë,
Qui avoit manié deus sceptres en sa main,
Ait servy de spectacle à ce peuple inhumain:
Que sans respect des lys qui embrageoient sa téte,
On l'ait meurtrie helas: d'une hache deshonéte,
Et que ce noble sang d'Ecosse décendu,
Par un honteus supplice ait été répandu.

Elle étoit suivie de ses serviteurs qui eurent permission d'assister a sa mort, tous surbaignez de larmes: son Aumônier luy étant dénié. Elle marchoit avec la méme majesté qu'elle avoit accoûtumé, nullement effraiee d'entrer en ce triste lieu qui pleuroit sõ infortune. La sale étoit toute tenduë de noir, portant le deüil de l'injuste execution que on avoit destiné d'y faire. L'échafaut étoit au milieu de douze pieds en quarré, & de deus pieds de haut. Etant au pied de ce tragique theatre, elle pria Amias Paulet de l'aider a monter, pour la derniere peine qu'elle luy devoit donner, & le premier agreable service qu'il luy devoit rendre. C'ét de la qu'il faut qu'elle fasse son vol dans le Ciel en partant de ce monde: A ses côtez étoient les deus Comtes, & Beesle, lequel leut haut la sentence, & la commission que leur maîtresse leur avoit envoiee; Cette belle Princesse Marie n'eut pas paru aus yeus des assistans, qu'elle ravit un chacun en l'admiration de voir une si belle Princesse conduite a cette fin si triste: la beauté de son cors, auquel la beauté méme faisoit hommage, rehaussoit la perfection de son ame qui paroissoit en la cõstance dõt elle bravoit la mort. Aussi disoit tres-bien quelqu'un:

La ver-

La vertu qu'on voit procedante
D'un beau corps est bien plus plaisante.

Quoy qu'elle n'ait besoin d'aucune parure étrangere, & qu'elle porte toutes les beautez dedans soy, dessus ce thrône Royal qui luy a porté plus de gloire que les plus superbes thrônes dont les Rois de la terre regnent, ne leur ont jamais rendu d'honneur: elle tourna les yeus de tous les côtez de la sale, remplie de plus de trois cens personnes: Se mettant à genous, elle fit en peu de mots une belle protestation de son innocence, en ce qu'on l'accusoit d'avoir voulu envahir l'Etat de sa sœur, (c'est ainsi qu'elle la nomma toujours) & d'entreprendre sus sa personne: protestant & jurant devant la Majesté divine, qu'elle n'avoit jamais conspiré contr'elle. Ie croy, disoit-elle, qu'entre tant de personnes qui voient ce deplorable spectacle d'une Reyne de France, & d'Ecosse, heritiere d'Angleterre: quelqu'un en aura compassion, & pleurera la triste fin de ma vie. Si les prieray-je de jetter plutôt les yeus sus mon innocence que sus ma mort, & loüer plutôt l'une que regretter l'autre, en laquelle je n'ay que du bien & du contentement: Ie meurs exemte des crimes dont on m'accuse, & sacrifié mon ame pour la Religion Catholique en laquelle j'ay toujours vécu. Si on avoit fait une curieuse & fidelle recherche de ma vie, & qu'on eut trouvé la moindre chose digne, je ne diray pas d'offenser: mais seulement d'aigrir la Reyne ma bonne sœur, je me jugerois aussi tôt indigne de vivre. Mais toutesfois il faut que je confesse que bien que je n'en trouve aucune revolte de mon devoir, distraire de mon affection envers elle, contraire à mon honneur, & honteuse a ma gloire; Dieu m'a pour satisfaction de mes autres pechez, conduite a cette extremité, perilleuse aus ames foibles, mais glorieuse à celles qui vainquent tout par la Crois du Sauveur du monde. Ainsi j'accepteray cette mort comme venant de Dieu, auquel j'addresse mes indignes & tres-humbles prieres, afin qu'il luy plaise faire misericorde à ceus qui m'ont preparé ce funeste trépas: trépas qui m'étfort agreable, si le pretexte feint & dissimulé qu'on prēd, ne me le rēdoit en cela déplaisāt: mais mon innocēce qui ne peut étre cachee aus yeus de celuy qui lit dedans nos

cœurs ôtera quelque jour le voile trompeur duquel on se sert en ma mort pour cacher son injustice. Mais toute la procedure dont on s'ét servy contre moy, les accusans assez, ne m'excuse que trop envers Dieu, & les hommes exemts de passion pour étre je ne diray pas condamnee, mais ny seulement soupçonnee de ces crimes. I'apprendray aus mondains de mépriser le monde, les sceptres, & les couronnes, puis qu'elles ne peuvent étre garenties des revers de la fortune: Et combien l'heresie est dangereuse és lieus où elle a quelque empire. Et si parmy cette troupeil y a quelque Catholique, je le supplie de prier Dieu pour moy, & témoigner que je meurs innocente, en la Foy Catholique Apostolique & Romaine; Protestant de n'avoir principalement recherché ma liberté, que pour l'avancement de l'Eglise Catholique en cette Isle: Et ainsi je meurs contente en Dieu qui me recompensera d'une gloire eternelle: Apres elle s'adressa à son maître d'hôtel, le priant d'aller trouver le Roy son fils pour luy faire service, & faisant le signe de la Crois, Portez-luy, dit-elle, ma benediction, *comme le dernier bien qu'il peut avoir* en ce monde de moy. Ie laisse entre les mains de Dieu la punition du tort que l'on me fait, lequel je pardonne, de méme que je souhaitte que Dieu pardonne mes pechez: Et parlant a Amias Paulet, elle le pria de supplier la Reyne sa sœur qu'elle permît que le testament qu'elle avoit fait pour ses pauvres serviteurs fut accomply; aiant pitié d'eus, l'asseurant qu'ils ne meritoient aucune peine aiant procuré sa liberté: à quoy ils étoient obligez. Elle parla à Marcuil, & a Pâquier sus le sujet pour lequel on avoit fait mourir Parry; I'ay prié ma sœur de permettre que mon cors soit porté en France, afin qu'il puisse recevoir l'honneur qui est deu a ma dignité Royale, & reposer en une terre amie & sainte. Ie sçay bien que le tems cachera celuy qu'on jettera en la voirie, & que la nature méme semble avoir pourveu que personne demeurât sans sepulture: si est-ce que je souhaitte d'étre mise apres ma mort en quelque lieu des Catholiques, afin de pouvoir mieus participer a leurs prieres. Voila la charité, la constance, & le soin de cette Princesse; Le mépris des sepulchres seoit bien en la bouche d'un Payen, & d'un Heretique qui dit avec Mæcenas:

D'avoir

D'avoir un tombeau je n'ay cure,
Les cors sus terre delaissez,
Sont ensevelis par nature.

Et Wiclef disoit que le Temple de Dieu étoit le monde, qu'il n'importe en quel lieu on soit ensevely.

Elle commença lors ses prieres en Latin, lesquelles étoient interrompuës par un Ministre: mais comme elle se fâchoit de cela, ne voulant communiquer avec les Heretiques, le Comte de Scherusbery le fit taire. Elle dit l'Oraison, LIBERA ME DOMINE, & le MISERERE MEI DEVS: Et entendant sanglotter ses Dames, elle se tourna vers elles, les conjurant de prendre patience: Aiant encore prié fort long tems, le Comte de Kent la voulut tenter pour la derniere fois, se riant d'une Crois qu'elle avoit a la main, luy disant qu'il la falloit avoir au cœur. Cette Princesse luy répondit avec beaucoup de Majesté, & luy fit connoître que cet objet étoit fort necessaire, & que les yeus de l'ame voloient lors dans le Ciel, lequel avoit été ouvert par ce salutaire signe: fort peu de personnes pouvoient retenir leus larmes en leur compassion. Finissant ses prieres avec le signe de la Crois, qu'elle reïtera trois fois, elle se releva, & fit ôter a deus filles qui étoient pres de sa Majesté, le voile qu'elle avoit sus sa tête, son manteau à queuë & son pourpoint: Sus quoy l'executeur vétu d'une robbe de velours, portant une chaine d'or au col, se voulut approcher pour l'aider: mais elle le pria en Anglois qu'il ne la touchât pas, ce qu'elle ne peut presque point empécher: elle portoit une Crois au col, laquelle elle voulut donner a une de ses Dames, avec promesse au bourreau de luy donner le double de ce qu'elle valoit, mais il ne le voulut pas. Elle se fit bander par ses filles apres leur avoir donné sa benediction, & le pardon au bourreau, & se jettant a genous, sans étre liee môntrant sa gorge blanche cõme albatre, tenoit la tête haute, faisant sa priere, & disant: IN MANVS TVAS, croiant qu'on luy deût couper la tête à la façon de France: mais le bourreau luy fit mettre la tête sus un billot, laquelle il luy coupa a grans cous de hache, reïterez trois fois, pendant lesquels cette Princesse continuoit ses prieres, son sang étant receu dans des bassins d'argét. On peut lire presque

tout cecy dans un Heretique Ecossois, qui en a écrit l'histoire, nommé Puckeringius.

François, eussiez vous creu que ce chef precieus,
Ce chef-d'œuvre, grand de nature & des Cieus,
Le vray logis d'honneur, de vertu la retraitte,
Le chef où la beauté étoit au vif pourtraite,
Ce chef de lys, d'œillets, & de roses paré,
Deut être quelque jour de son cors separé?
Que de ce col Royal la neige separee,
Deut de son propre sang un jour être soüillee?
Que l'hache d'un cruel & barbare boucher
Deut un jour sans respect nôtre Reyne toucher?
Vous ne l'eussiez pas creu, & c'ét chose avenuë
Mais vos yeus, pauvres gens, sont si pleins d'une nuë,
Que vous ne pouvez voir l'affront qu'on vous a fait.

L'executeur la prenant par ses cheveus, la môntra longuement, disant ces paroles, Dieu sauve la Reyne Elizabeth, ainsi avienne aus ennemys de l'Evangile. La lõgueur de la prison, l'apprehension de la mort, ny tant de traverses ne l'avoient pas tellement changee qu'on ne reconnut encore beaucoup de cette rare beauté dont Nature l'avoit doüee. Ses Dames d'honneur supplierent Paulet de leur permettre de dépoüiller le cors de leur maîtresse, affin que le bourreau ne le touchât pas, mais elles ne le peurent obtenir. Le cors fut porté dans une châbre où lors qu'il commença à se corrompre il fut embaumé, & fut mis en un coffre de plomb, & au bout de sept mois il fut mis sans honneur dans l'Eglise de Peterbrouch, où la Reyne Catherine d'Espagne fut aussi ensevelie. Et les Anglois qui en ont écrit l'histoire falsifiee de mille inventions sus les causes de son execution, disent que les ais de l'échaffaut, le pavé de la maison, & tout ce qui avoit été arrousé de son sang furent ou brûlez ou lavez, de peur que au tems advenir on ne luy rendit quelque honneur. Le fils du Comte d'Estpohete fut dépéché vers la Reyne d'Angleterre pour l'en advertir. A cette nouvelle Lõdres tressaillit de joye, toutes les cloches sonnarent, & fit on des feus d'allegresse: celuy qui ne rendoit quelque témoignage de

ge de son contentement n'étoit pas bon Anglois. La Reyne se retira en son cabinet pour ce jour, de crainte qu'on ne trouvât mauvais de s'éjouyr de la mort ignominieuse de sa proche parente: mais au lendemain on la veit paroître avec un visage bien content. Cette mort blessa force gens, mais nul ne tâcha de reparer cette tache: Et la France engagee en querelles de la Religion, ne peut entendre la vois de ceus qui lors luy crioyent ainsi:

François, ce tems pendant que vos armes levees
S'usent à deméler des querelles privees:
Pendant que l'un sus l'autre ardamment animez
Dans vos propres maisons vous vous entr'assommez,
Tandis que loin de vous les peuples infidelles
Rient en vous voiant sanglans de vos querelles:
L'ombre de vôtre Reyne invangee est là bas:
Au moins pour son respect accordez vos debas,
Accoisez les fureurs de vos armes mutines,
Appaisez desormais ces noises intestines,
Et reünis ensemble, allez faire sentir
Aus autheurs de ce mal, l'aigreur d'un repentir.
Au perfide conseil, gent cruelle & barbare,
Qu'un peu d'eau seulement de vos rives separe:
Ravagez moy leur terre, & faites abîmer
Sous le fais de vos pieds les meurtriers dans la mer.
Mais sus tout, ô François, race du grand Alcide,
Punissez dignement la dextre parricide,
Qui violant les Lois, & le serment promis,
Si detestable crime envers vous a commis:
Vous serez fort loüez d'avoir ôté du monde
Ce monstre provenu d'une semence immonde,
Les manes de vos Roys en seront soulagez,
Et vous mémes au moins demeurerez vangez.
Mais n'en voiez, François, cette ame sanguinaire,
Là bas devers Pluton d'une mort ordinaire:

Son naître est monstrueus, sa vie l'est aussi:
Il faudra que sa fin soit monstrueuse ainsi.

Les Princes Chretiens demeurerent les bras croiser, spectateurs & non vangeurs d'une si étrange tragedie: Et peut être son fils doüé de tant de vertus sera accusé de la posterité, d'avoir enduré trop patiemment cette offense, étant obligé par la nature de rechercher la vengeance, & par les Lois divines, la reparation de son honneur qu'on luy a injustement ravy.

Cette Princesse véquit quarante quatre ans & presque deus mois; nâquit en Decembre l'an mil cinq cens quarante & deus: Et mourut au commencement de l'an mil cinq cens quatre vingts & sept; Issuë de la Royale famille des Stuards Ecossois, & des Roys d'Angleterre. Elle fut conduite en France au mois d'Aoust l'an mil cinq cens quarante & huit, & au même mois retourna en Ecosse apres la mort du Roy François second, l'an mil cinq cens soixante & un: Et fut contrainte de s'enfuyr en Angleterre au mois de Iuin, l'an mil cinq cens soixante & huit: Vraye heritiere du Royaume d'Angleterre, & Tres-Catholique; qui sont les deus causes pour lesquelles elle est morte: Les Heretiques Anglois étant animez contr'elle, prevoiant leur ruyne si leur Reyne fut morte avant celle-cy, ont tant fait qu'ils l'ont fait mourir. Elle étoit parfaite en beauté, & en vertu, sçavante en six langues, parlant & écrivant tres-bien Latin, François, Italien, Espagnol, Ecossois, & Anglois, dont ne faut s'étonner si le Roy son fils est si docte. Princesse au reste qui se rendit admirable en tout le cours de sa vie: mais beaucoup plus en la fin, en sa mort, en la constance qu'elle a eu en laquelle nous l'estimons heureuse: Dieu luy vueille benir sa race, & luy faire embrasser la Religion pour laquelle elle est morte. Nous pouvons bien dire qu'encore que sa vie ait eu une issue bien cruelle & bien rude, que sa mort toutesfois est pareille à celle de tout le monde. Les moyens dont nous mourons peuvent étre differents, mais le rendez-vous est tout un. Il n'y a point, dit le Filosofe, de plus grand ou de plus petite mort: elle tient même mesure en tous, qui est mettre fin à la vie: Si diray-ie qu'il en y a de plus heureuses, parmy lesquelles ie mettray celle en laquelle

laquelle à finy sa vie la Reyne d'Ecosse, endurant le supplice pour la gloire de Dieu: de telles actions les issuës étant toujours glorieuses.

DV ROYAVME D'HYBERNIE, DES DERNIERES GVERRES QVI SE SONT FAITES pour la Religion, & l'Etat de l'Eglise.

CHAPITRE XX.

1. *Cõme la Reyne Elizabeth a conquis l'Hibernie.*
2. *Le peuple Hibernois va au prêche par force, & les Gẽtils-hommes ont l'exercice de la Religion Catholique en leurs châteaus. La confusion des heretiques.*
3. *De la Province Vltonie, & de ses Princes Onel, & Odonel.*
4. *De la Province de Momonie avec les seditions.*
5. *Les miracles de quelques martirs Hibernois, & de la province de Conatie.*
6. *Le martyre d'un S. Evéque Patrice Ocheli, & de l'Archevéque de Cassel.*

1. *Comme la Reyne Elizabeth à conquis l'Hibernie.*

SE desirerois bien à la fin de cette Histoire qui vous a étonnez & ravis du recit de tant de cruautez incroyables rasserener un peu vos esprits, & vos ames, puis que l'orage de tous ces troubles, & le trouble de ces calamitez infinies est passé. Ie souhaitterois infiniment de derider ces frõts qui se sont seillonnez au regret de voir tant d'extremes impietez, & les polir de joye & de contentement. Mais de quelque côté que je me tourne, je ne puis rencontrer que malheurs, en quelque lieu que je trempe ma plume, c'ét toujours dans le sang, & quoy que je veuille raconter, il faut que ce soit avec des paroles de feu & de flamme. Ie ne puis laisser l'Angleterre sans faire voile en Hibernie pour y

veoir

veoir le degast que l'Heresie y a fait, commençant nom par cette creance d'Homere qui nous chante a l'entree de son Iliade, que

Les Dieus hautains, & les hommes aussi,
Toute la nuit dormirent sans souci.

Mais au contraire par cette reconnoissance que tous ces maus sont partie en punition de la puissante main de Dieu qui manie les Etats selon sa volonté: & lequel abandonne ce Royaume à toutes ces infortunes sous lesquelles il gemira long tems, s'il ne retire le bras de son juste courous de dessus, & luy donne la pais, étouffant la guerre qui s'ét faite par le passé à l'Eglise. Ie n'ay peu recouvrer aucun Autheur qui ait écrit l'Histoire de ces Pays, & qui ait voyagé dans ces Provinces qui paroissent de loin toutes brûlantes en leurs divisions: Ce qui me fait resoudre de ne les voir qu'en passant: de méme que fit Magellan à la découverte de la terre Australe: I'écriray seulement ce que j'en ay appris de quelques Prétres Hibernois refugiez en cette ville de Bourdeaus, assez pardonnable, si je faus me rapportant a leur fidelle rapport: contents de faire veoir une partie de ce que l'incredulité de ces ames grossieres gagnees de l'heresie, qui ne croient rien en la Religion, que ce qu'elles peuvent toucher, y a ouvré en peu de tems (incredulité, merveilleuse ouvriere pour harasser, & égratigner les ames, & les poindre sans cesse de doutes, & scrupules continuels.

Le Royaume d'Hibernie est divisé en quatre principales parties, l'Vltonie, Conacie, Momonie, & Linstrie: Toutes ces Provinces sont munies d'assez bonnes places: mais celle qui a plus valeureusement resisté aus efforts de l'Heresie, & aus armees Angloises est l'Vltonie, qui n'a jamais reçeu les lois de l'une ny de l'autre ains au contraire à souvent resté victorieuse: La Reyne Elizabeth a eu beaucoup de peine à subjuguer ce peuple, & si la finesse y a plus servy que la force. Les armes qu'elle a emploié à ces cõquetes, sont celles de la perfidie, lesquelles ne manquerent jamais aus heretiques. Apres que ses Capitaines avoient perdu quelque bataille, elle faisoit la pais fort avantageuse pour le party Catholique: & puis amorçant les chefs par des belles promesses les faisoit prendre pri-

son-

sonniers & les aiant fait conduire a Londres on leur coupoit la tête. Elle n'a peu toutesfois rapporter un triomfe absolu en ces terres, & les mettre sous sa puissance, quelque effort qu'elle ait peu faire.

TOVT ce que cette Princesse à conquis par ses ruzes, n'a peu encore être forcé de l'Heresie. Et devons admirer que nul Hibernois ne va au préche des Protestans que par contrainte. Et les Gentils-hommes qui sont a la suitte des grans Seigneurs Anglois que la Reyne d'Angleterre y envoie, vont conduire les Milords jusques a la porte des Temples, & soudain s'en retournẽt en leurs maisons. En la plus grande partie de ce Royaume les nobles ne sont point renfermez dans l'enceinte des villes, mais demeurent aus chams dans des Châteaus, ou chacun peut avoir l'exercice de sa Religion. Les Temples dont les Heretiques se servent, sont ceus desquels ils ont injustement depossedé les Catholiques. Ils leur ont ôté le nom des Saints sous lesquels ils étoient consacrez à Dieu. Reginaldus raconte que lors que le Roy d'Angleterre Henry VIII. fit faire le procez, comme j'ay écrit en sa vie, a saint Thomas Anglois, & le raier du Catalogue des Saints: cet Edit étant porté en Hibernie, on voulut ôter ce nom de S. Thomas à une Eglise, pour luy donner un autre patron: le peuple en étant etrangement émeu, rendant beaucoup d'honneur a la memoire glorieuse de ce saint hõme, pour les grans benefices qu'ils en ont senty: s'en va à son Evéque, luy demande quel Saint on veut subroger au lieu de S. Thomas: l'Evéque leur répond qu'il mettra le nom de S. Pierre & de S. Paul: La populace s'écrie aussi tôt qu'est-ce qu'on fera si le Roy veut degrader encore ces deus Apôtres? l'Evéque leur replique qu'on la nommât donc du nom de la Sainte Trinité, le nom de laquelle, disoit-il, sera a jamais venerable, & sacré. Si est-ce que ce ne sera pas parmy les Calvinistes dõt le chef en ses œuvres se mocque de cette priere que fait l'Eglise Catholique en ses prieres: Sainte Trinité, un Dieu, fais nous misericorde: témoin aussi infinis Atheysmes qu'ils ont fait sur la creance de la Trinité, declarez & convaincus par Xaintes, & Feuardẽt.

Voila la folie ou sont conduits ceus que le diable à seduits, & l'impieté de ces reformateurs qui veulent cõfondre tout. En ce Royaume duquel la Reyne d'Angleterre

porte

11. *Le peuple Hibernois va au préche par force, & les Gentils-hommes ont l'exercice de la Religion Catholique en leurs Châteaus, a la confusion des Heretiques.*

porte le tiltre, il y a peu de Ministres qui soient naturels Hibernois. En toutes les Evéchez la Reyne Elizabeth y envoie des Ministres Zuingliens, leur mettant la mitre sus la téte, leur donnant pouvoir sus sa bergerie: Belle & Royale mission, prelature authentique, & superbe, qui se croit, mais faussement, moulee à la façon des Apôtres, & n'a toutefois que pour autheur un Prince, qui voulant quitter son épouse, renonca a celle de Iesvs-Christ. Quand ces Ministres veulent précher ou instruire le peuple, ils ne se peuvent faire entendre, la langue Angloise étant aussi differente de celle de Hibernie, que celle du Basque, & du François. Ils sont contraints d'avoir des interpretes qui entendent l'une & l'autre; & apres qu'ils ont préché, ceus-cy redisent au peuple, mais bon Dieu, avec quelle fidelité, ce que l'Evéque leur annonce: riche témoignage de la pauvreté de ces Religions nouvelles. Et bien que le peuple aille au préche, si est-ce qu'il garde encores religieusement cette ceremonie, de ne pouvoir ouyr parler en mauvaise part de la Vierge Marie, ny des Saints, & principalement de Saint Patrice leur patron. Mémement aus chams les petits enfans voiant un Ministre courent apres luy comme si c'étoit un monstre de nature, & les sifient, l'appellant Anti-christ. Il y a en Hibernie deus principaus heretiques, un Lutherié, nommé Miler; Archevéque de Cassel, & l'autre Calviniste, Fernat Toven Archevéque. La plû-part des Hibernois ont tant d'horreur des Ministres, qu'ils rapportent à ces gens la cause de tout le mal qu'il leur arrive: voire estiment une famille malheureuse de laquelle un Ministre est sorty, & la tiennent comme reprouvee, leur reprochant cette honte jusques à la quatriéme generation. Ceus qui sont captifs sous la cruelle tyrannie de cette nation Angloise, allant par force au préche, môntrent assez le déplaisir qu'ils en ont, par les plaintes qu'ils font, & les vœus qu'ils envoient au Ciel pour le rétablissement de l'Eglise. Tous les benefices d'Hibernie sont tenus par les Gentilshommes, desquels la plû-part ont envoyé chercher dispense a Rome, laquelle leur à été octroiee, de crainte que s'ils tombeét entre les mains des heretiques, tout l'exercice de la Religion Catholique fût étouffé; & sous condition qu'ils employassent une partie du revenu és œuvres pies,

pies, recevant & hebergeant en leurs maisons les Prétres, & les Religieus.

III. *De la province Vltonie, & de ses Princes Onel, & Odonel.*

DE toutes les provinces d'Hibernie, comme j'ay dit, la seule Vltonie s'ét conservee entiere, exemte de l'Heresie. C'ét une contree marécageuse, pleine de forêts, dans lesquelles le peuple se sauvoit lors qu'il étoit persecuté: C'ét la plus proche de l'Ecosse. Le Seigneur Hugo Onel est celuy maintenant qui fait téte aus Anglois, & contraint leurs armees avec beaucoup de gloire, de se retirer & démordre de leurs desseins, n'aiant jamais été possible aus Anglois de les vaincre, & conduire heureusement a bout leurs entreprises: Les Princes Onel & Odonel Catholiques, ont toujours porté les armes contre la Reyne Elizabeth, conservant la Religion Catholique en son lustre, maugré leur dépit & leur rage. Il n'y a nul autre exercice de Religion que de celle de l'Eglise universelle: & tous les benefices sont conferez par le Saint Pere. Durant la guerre plus sanglante qui se soit faite pour la Religion sous ces valeureus chefs, il y avoit en Vltonie, trois Evéques fort estimez & d'un rare sçavoir; Le premier étoit Raymond Evéque d'Armach, Primat d'Vltonie, lequel mourut en la guerre de Conatie l'an mil cinq cens nonante & un. Le second étoit Redmont Evéque d'Ere, Vice-Primat de tout le Royaume; Celuy-cy aiant assemblé un Chapitre en une Eglise, fut massacré avec plusieurs autres Evéques, l'an 1601. pres la féte de saint Matthieu. Le troisiéme est Richard Evéque de Celmor, de l'Ordre de saint François: Il a porté soixante ans cet habit, & vivoit n'agueres chargé d'annees, & d'honneur, aiant demeuré quelque tems prisonnier a Londres, d'où à la fin il est sorty. Ceus-cy avec tout leur Clergé ont toujours surmonté l'heresie, & tenu bon contre tous les efforts du diable, n'aiant veu presque une seule brebis de leur petit & fortuné bercail, enlevé pour étre la proye de l'enfer. Leur travail fut secondé des infatigables armes des Princes seculiers, lesquels ont été invincibles. La Reine Elizabeth leur offrit de leur laisser toute cette province franche de tout tribut, & le libre exercice de leur Religion, pourveu qu'ils ne portassent nul secours aus autres Pays; ce qu'ils refuserent. L'Anglois desirant pour un dernier exploit joüer à quitte ou double, assiegea l'an mil

cinq cens nonante cinq, en Vltonie une forte place, apres avoir pressé l'ennemy dans ses rampars. Les Vltoniens vindrent au secours, attaquent le camp des Anglois, forcent leurs trenchees, les défont, les pillent & les mettent en desroute: deus mille Heretiques demeurerent sus la place, le reste se sauva a la fuitte, aiant perdu tout le bagage, & l'artillerie: On trouva en ce camp une si grande quantité de pains, que le nom en demeura au lieu, lequel fut depuis appellé Animbrischi Vallum panum.

L'an mil cinq cens nonante-sept, il se livra une plus sanglante bataille en Vltonie, en laquelle moururent dishuit Chevaliers de marque, avec Henry Walop Maréchal d'Angleterre, & le General de l'armee, nommé Iean Norisshe, aiant été blessé d'une balle a canon, alla mourir en Momonie Et contre tout cela, la mort de vint-deus Chefs, rendit cette victoire signalee. Ce qui resta se sauva dans les Eglises, où étant en seureté comme dans des asiles, fit composition, la vie leur étant sauvee sous la promesse de ne porter jamais les armes contre l'Hibernie, & de se retirer en Angleterre.

La Reyne Elizabeth marrie de la défaite de son armee, & ne pouvant avec honneur abandonner son dessein, delibere de dresser des plus grandes forces, & cependant mande au Vice Roy d'Hibernie qu'il fatigue les ennemis en tout ce qu'il luy sera possible, & fasse le degast dans le Païs, lors que les moissõs seroiẽt prêtes a étre recueillies. Le Vice-Roy nõmé Burrhus aiant reçeu ce cõmandemẽt, ramasse ce qu'il peut de soldats, & suivy d'une infinité de Paysans armez de faucilles, donne dans l'Vltonie le long du fleuve Abhondubh, qui signifie fleuve noir, duquel les campagnes fertiles furent bien tôt dépoüillees de leur honneur, tous les bleds sont enlevez avec une telle diligence, qu'à peine donnerent-ils loisir à Onel de s'armer: En fin sorty en campagne, aiant reconneu ses ennemis, il pousse dans ces escadrons, les romt, les renverse, & porte par terre le Comte Childara Hibernois, lequel y finit ses jours: & le Vice-Roy étant blessé se retira honteusement tout mal-mené qu'il étoit en la ville de Drohetat, où il mourut en peu de jours. Et depuis en plusieurs autres rencontres les Catholiques eurent toujours le bonheur de leur côté avec la juste querelle.

En la

IV. *De la Province de Momonie, avec les seditions.*

EN la Province de Momonie le Comte Gerard Geraldin fils de Maurice qui luy avoit laissé une grande authorité, suivy de toute la Noblesse, comme étant le plus puissant Seigneur de tous, tenoit bon contre les heretiques, vers l'an mil cinq cens septante trois. Cette guerre dura apres de sis ans continuels, sans que ce peuple peut prendre haleine: Ce Comte Gerardin avoit trois freres, Thomas qui étoit son aîné, Iean & Iacques, & n'avoit qu'un fils: Thomas fut forclos de l'heredité paternelle, à cause qu'on disoit qu'il n'étoit pas sorty d'un legitime mariage, & tant que Gerardin véquit il ne remua rien. Iacques Gerardin Cousin de Gerard alla en ce tems à Rome demander du secours au Pape: le S. Pere écrivit au Roy d'Espagne Filippe II. le priant d'entrer à main armee dans l'Hibernie: l'Espagnol delegue un Capitaine Italien lequel on nommoit Coronel. Cettuy-cy étant en Hibernie, apres quelque petit exploit fut trompé par les vaines promesses des Anglois: Il fait alliance avec eus, leur donne entree dãs son camp, ou de nuit tout est égorgé par ces perfides: En recompense de cette déloyauté, ils creent ce Coronel Italien Comte: mais cõme ils furent arrivez en la ville de Dingl ils le firent mourir, & avec luy les plus grans de son armee, qui avoient restez du massacre qu'ils avoient fait des soldats. Ce Prince Gerard apres cette perte envoie Iaques son cousin en Conatie implorer du secours, mais aiant été rencontré en chemin suivy d'une petite trouppe, valeureuse pourtant, il combat si bien qu'il vainc son ennemy, & comme il poursuivoit sa victoire, un soldat heretique luy tira par hazard un coup d'arquebuse qui arrêta son triõfe, & sa vie. Gerardin n'eut point meilleure fortune, ains beaucoup pire, car aiant été pris de nuit par les Anglois, il eut la tête tranchee, ne voulãt pas aller en Angleterre. Ses freres en suite de ce desastre moururent bien tôt apres à la guerre, & son fils Iacques fut mené à Lõdres où il fut arrêté prisonnier. Thomas apres avoir survécu à Gerald, Iean, & Iacques ses freres, mourut laissant deus enfans, le premier desquels étoit appellé Iacques, heritier de sa vertu, mais aussi de sõ malheur: Apres la mort de Gerald, la Hibernie demeura 24. ans sous la domination de l'Anglois: Iacques fils de Thomas cependant remuoit ciel & terre, pour remettre cette Province sous son authorité:

La meilleure part des Gentils-hommes le portoient, & luy faisoient epaule, soûtenant que son Pere étoit issu d'un legitime mariage: Onel qui servoit de fleau en Vltonie aus Anglois, anime Iacques, le fait armer, & luy donne secours. La fortune qui soustrioit à Iacques faisoit sentir par tout ses armes victorieuses: Il deffit plusieurs fois les Anglois qui n'osoient paroître devant luy: Il reprent tout ce qu'ils avoient pris, & les reduit à telle extremité qu'ils quitterent l'envie de luy faire téte, perdant le moyen d'en rapporter quelque gloire. Le chef Anglois qui se nommoit Noresius & son frere Henry, moururent en cette guerre, apres avoir veu toutes leurs forces dissipees: Les Anglois eurent soudain recours a leurs finesses, & comme ils virent qu'il étoit impossible de surmonter par leurs armes Iacques, ils emprunterent celles de Iacques fils de Gerardin detenu long tems prisonnier à Londres: Ils le mettent en liberté, le declarent Seigneur de Momonie, afin qu'il disputât cette grandeur avec celuy qui étoit en possession, & s'en étoit rendu le maître.

Soudain que Iacques fils de Gerard fut arrivé en Hibernie, un chacun jetta les yeus sus luy, en la memoire des biens qu'ils avoient reçeu de son pere: Iacques fils de Thomas fut abandõné de tous; Il proteste à tout le monde que s'il n'ét question que de la Seigneurie de Momonie, qu'il renonce à tout le droit qu'il y peut avoir en faveur de son Cousin: mais qu'il y va icy de l'interét general de la Religion, pour la ruyne de laquelle on à élevé son Cousin à cet honneur: qu'il veut mourir pour cette honnorable querelle. Voila une grosse armee sus ses bras, à la téte de laquelle son Cousin paroît qui demande qu'il se vienne jetter à ses pieds, & luy rende ce qu'il luy a enlevé durant sa prison. Toute la Noblesse de Hibernie qui grossissoit l'armee Angloise aiant tourné casaque contre celuy sous lequel ils avoient vaincu tant de fois, luy disoient de méme qu'il le faloit reconnoître comme legitime Seigneur. Iacques s'obstine à la deffence de la Religion, dépéche son frere vers Onel pour l'avertir de tout, & le conjurer de luy donner secours: mais avant que son frere fut de retour, il fut suivy de si pres par son cousin, qu'il fut contraint de rédre combat avec une poignee d hommes, ou il fut pris avec le Comte Clancaren Florentin, & tous deus

deus furent envoiez à Londres. Ce nouveau Prince Iacques qui pensoit posseder paisiblemẽt ce qu'il avoit conquis, en fut bien tôt dépossedé: il n'avoit gueres bien finy ses triomfes, allant d'un côté & d'autre de cette Province pour se faire reconnoître, que les Anglois delibererent de se deffaire de luy, & firent si bien qu'ils l'empoisonnerent: Les Hibernois se voiant trahis si vilainement, se rebellent contre les Anglois, & se rẽgerent avec le frere de Iacques prisonnier à Londres, qui avoit obtenu d'Onel tout ce qu'il desiroit. Avec celuy-cy se liguerent Issulvan Berri, Barro Maurice, Milord Ochonhour, Chierri, & Redri, Deglean Chevaliers, avec toute la Noblesse qui combatirent plus valeureusement que jamais, offensez de tous ces infames outrages qu'ils avoient endurez. Cette guerre dure encore, & continuera autant que la famille des Gerardins vivra sous les lois de l'Egliſe.

Au tems des grandes persecutions des Catholiques en Angleterre, un Theologien Hibernois, nommé Iean Traversis fut accusé d'avoir écrit un livre en faveur de la primauté de saint Pierre, & de ses successeurs; Etant interrogé devant les Iuges s'il l'avoit composé, il l'avoüa, mõntrant les trois doigts dont il l'avoit écrit. Soudain il fut condamné au feu, dans lequel il mourut courageusement. Sanderus écrit que pour approbation de son ouvrage ses trois doigts furent exemtez des flammes, tellement qu'ils resterent entiers, & ne fut jamais possible de les brûler. En la province de Momonie lors que l'heretique ravageoit tout, il y eut un Seigneur Catholique qui voulut sauver une Image de la Vierge, & quelques reliques de la rage des Anglois: Ainsi en cette belle devotion il la porte en une caverne pres de la mer, où il alloit souvent faire seul ses prieres. En fin il est découvert, & mis en justice: on luy demande cette Image, & est condamné a perdre la tête, & voir ses biens confisquez s'il ne la met entre les mains du juge. Il est forcé de la rendre, & la donner à un heretique: celuy-cy en fait soudain un sacrifice, la met en pieces, & la destine au feu: mais le Ciel vangeur de cette injure faite a celle que l'image representoit, envoia toutes les nuits un des Ministres de Dieu vers ce miserable pour le foüetter, sans que cet heretique se peut en nulle façon guarantir de ce suplice. Vn Prêtre Hibernois

m'a raconté, comme chose fort veritable, & averee par beaucoup de témoins heretiques, que comme un jour un Prétre Catholique eut dit secrettement la Messe en une Eglise de la Province de Meden, il oublia par mégarde le Calice sus l'Autel où il avoit reservé une Hostie cõsacree, & ne se souvint pas, apres qu'il eut achevé sa priere aiant finy la Messe, de l'emporter. Au bout d'une heure un Evéque heretique nommé Richard Bradee entrant dans cette Eglise, accõpagné du Baron de Delvin, de son frere Baron Deserin, & de plusieurs serviteurs s'en va droit à l'Autel, où rencontrant ce Calice, le découvre, & met la main dedans, pour prendre la sacro-sainte Hostie, mais elle saute miraculeusement du Calice sus l'autel, il s'essaie encore de la prendre, en vain toutefois ressautant a l'autre bout où la suivant elle s'en fuit, perdant sa peine & son loisir la voiant sauteler de bout a autre devant les yeus d'une infinité de personnes qui s'étõnoient, & se mettoient en peine de l'arréter: L'Evéque las & recreu fait appeller ce Prétre, luy donne puissance de l'emporter. Le Prétre venu tend la main à l'Hostie, laquelle permet qu'il la remette dans le Calice, & la porte où il veut. Cela arriva en l'Eglise de Villacastri, en la terre de ce Baron Delvin.

v.

Les miracles de quelques martyrs Hybernois, & de la Province de Conatie.

Mais pour dire quelque chose de la Province de Conatie, l'heresie y a si bien mis le pied, qu'on ne l'en a peu bannir: Il y a toutefois quelques Gentils-hommes qui vivent en la Religion de leurs peres. Entre ceus-cy il y en eut un lequel aimoit fort la chasse, lequel étant sorty de bon matin pour aller combattre en une prochaine forét des bétes rousses, conduisant quarante ou cinquante dogues: car en ces Pays on voit des chiés extremement grans & forts, plus beaus que les Molosses, ou Locriens, tant vantez par les anciens, a méme qu'il étoit acharné apres une béte fauve laquelle ils avoient lancee, il entend venir a luy une troupe de chevaus qui le cherchoient: aiant reconnu que c'étoit des ennemis qui luy dõnoient la chasse, il rappelle ses gens, romt ses chiens, & à la faveur de la forét se dérobe de leur veuë: Les heretiques se voians découvers le pressent & brossant, à travers ce bois, se mettét hors d'haleine. Ce Gentil-homme étant sorty de la forét, met en ordre ses gens, retient ses dogues, & à méme que les ennemis sortent de la forét, il lance ses chiens vers

cus,

eus, les animant de la vois: soudain ils furent mis en fuitte, & ces animaus en firent un tel carnage, blessant hommes & chevaus, que plus de deus cens moururent sus la place, outre ce que les Catholiques égorgerent de leurs mains, sans recevoir aucun dommage.

VI. *Le martyre d'un S. Evéque Patrice Ocheli, & de l'Archevéque de Cassel.*

LES Evéques Hibernois ont senty la cruauté des Heretiques, & ont eu leur part des tourmens que les Anglois faisoient endurer aus Catholiques. L'Archevéque de Cassel Domitian Hurlee du Royaume d'Hibernie, pour ne vouloir renoncer a l'Eglise, fut mis a la gehenne: d'où étant tiré on le vétit d'une robbe pontificale, & luy mirent un Thiare sus la téte, luy aiant serré les pieds d'un bois qui l'étraignoit rudement. Et luy aiant fait des bottes d'un cuir frais, ils le remplirent d'huile, & luy firent mettre là dedans les jambes, allumant puis apres au dessous du feu, lequel consomma tout, & ne luy resta que les os décharnez: & comme ce tourment l'eut presque privé de vie, ils l'étranglerent avec un lasset d'osier: Mais pour marque d'une grande constance, il ne faut que lire dans les Falarismes de Rescius le glorieus martyre de l'Evéque Patrice Ocheli; je le deduiray en peu de paroles. Ce saint homme dez son jeune âge se jetta dans l'Ordre de S. François de l'Observance, & y demeura un long tems, soit à Rome ou ailleurs. Ses rares perfections luy aiant rapporté quelque gloire, & de la reputation d'une bõne & religieuse vie: Le Pape gregoire XIII. le nomma l'Evéque de Majonense, l'an 1579. Et soudain fut envoié de Rome pour resider en Hibernie: Etant arrivé, il s'efforce plein de zele de mettre quelque regle parmy ces Religions déreglees. Sa reformation tira les yeus d'un chacun vers luy, & le conduit à ce malheur; que le Vice-roy entra en effroy de quelque trouble. Ce cruel heretique l'envoie querir, & un sien cõpagnon Conatius Ornarij fils du Prince Ardachaden, lequel étoit de méme Ordre que cet Evéque: Il les interroge, les sonde, & reconnoissant qu'ils étoient trop bien ancrez en la Foy pour faire naufrage, il les serre en une étroite prison, où ils demeurerent quinze jours sans voir aucune lumiere, au bout desquels pensant les épouvanter de la crainte de la peine future, il les fait venir devant luy, & d'un farouche regard leur fit un long discours, leur representant qu'ils cõsideraissent quel suplice ils meritoiét,

de ne vouloir obeyr aus Lois de la Reyne. Et puis apres les veut forcer de jurer qu'ils croyent que la Reyne est le Chef de l'Eglise, renonçant au souverain Pontfe ; promettant de leur donner trois Evéchez au lieu d'une qu'il avoit. A ces rudes paroles l'Evéque ne respõdit rien, mais se mit à rire. Le Vice-Roy offencé luy fait chausser des bottes larges remplies d'huile, de sel, de beurre, & de pois, & le fait plonger dans de l'eau boüillante, dans laquelle la chair, & tous les nerfs des jambes furent du tout consommez, & luy ayant fait tirer ces bottes les os demeurerent à nud. Le Vice-Roy luy demande lors s'il veut reconnoître sa faute, l'asseurant de luy donner moyen de guerir. Ce glorieus martyr, qui languissoit presque mort, au lieu de luy répondre, comme se moquant de ses tourmens, se mit à rire : Le Vice-Roy honteus de se voir mépriſé à la téte de son armee ; (Car pour lors il y avoit en campagne deus armees, une Catholique, & l'autre heretique) commande aus bourreaus de luy froisser les os des jambes décharnees, & des bras, & les doigts entre deus pierres, & soudain le conduire au gibet. Etant au lieu du supplice la corde au col, tout deffait & brisé qu'il étoit, supplie les Commissaires qui assistoient à sa mort, de luy donner une heure pour parler au peuple : on ne luy permit que demy heure, durant laquelle il instruit d'infinis beaus preceptes les assistans Catholiques : fit une si belle harangue, que les heretiques méme ne pouvoient arréter leurs larmes : Et se tournant à la fin vers le Vice-Roy, il luy dit : Tu as, Seigneur Vice-Roy, tourmenté injustement ce cors, & m'as fait beaucoup d'injures : je ne veus pas demander justice en ce monde : mais je te cite devant le Iuge des Iuges, & t'enjoints de comparoître dans quinze jours devant la Majesté divine, pour rendre comte de ton iniquité. Le Vice-Roy frappé dans l'ame par ces paroles luy replique aigrement : Va méchant dans l'Enfer, va t'en à la mort eternelle, je mépriſe ta citation, & ne tiens conte de tes paroles. Aussi tôt ce saint homme est étraglé, avec son compagnon, & tous deus allerent jouyr de la gloire eternelle. La belle memoire de ses rares perfections, la cõnoissance de ses vertus infinies, & plusieurs miracles qui se firent depuis sa mort par ses reliques, fut cause qu'en ces quartiers on l'honnora depuis comme un

Saint.

Saint. Or le Vice-Roy étant allé en la Cité de Limicense avec toute son armee, laquelle y sejourna cinq jours: il s'alla pourmener hors la Ville, & passant par le lieu où pendoient les cors de ces heureus martyrs, avec un Baron Catholique, dit à ce Baron: Voy ce perfide, qui me citoit l'autre jour au Tribunal de Dieu, il triomfe maintenant en enfer, & sa charongne sera penduë plusieurs annees à cet arbre funeste: Le Baron luy répond. Il n'ét pas bien seant, Seigneur, de voir des nobles attachez à la fourche avec des larrons: Le Vice-Roy luy replique soudain: Ie sçavois bien, Baron, que tu étois Catholique, mais ce ne sera pas long tems sans étre puny. Quelque jour apres le Vice-Roy est frappé d'une maladie qui s'augmentant à toute heure le porta au tombeau, le quatorziéme jour apres la mort de ce saint Evéque, comme plusieurs remarquerent, en faveur de la Religion Catholique, qui peut faire mõntre d'une infinité de telles merveilles pour authoriser sa grandeur.

Fin du sixiéme Livre.

TABLE DES CHAPITRES du septiéme Livre.

CHAPITRE PREMIER.

1 *La contagion du Lutheranisme glisse en France.*
2 *Artifice des ennemis de l'Eglise pour dresser leur histoire.*
3 *L'Eglise Catholique se rit de leurs médisances.*
4 *Les grans desordres que ils ont causé.*
5 *La Religion & l'Etat s'entr'accompagnent en bien & en mal.*
6 *La France depuis l'Heresie, Theatre de tous maus.*

CHAPITRE II.

1 *Le Roy Frãçois premier pere des lettres.*
2 *Envoie querir de toutes parts des hommes de sçavoir.*
3 *Luther tâche de le gagner.*
4 *Les artifices dont il usa.*

CHAPITRE III.

1 *Le Lutheranisme commença en la Ville de Meaus.*
2 *Les premiers Docteurs Lutheriens qui prêcherent l'Heresie.*
3 *Les Lutheriens s'aident des femmes.*
4 *La Reyne Marguerite de Navarre prẽd la protection de quelques doctes hommes, ne les connoissant pas assez bien.*
5 *De Gerard Roussel qui le premier gâta le Bearn, & comme on vivoit en la Cour de Navarre.*
6 *Roussel appellé le Temporiseur Abbé de Clairac faisoit le Catholique.*

CHAPITRE IV.

1 *On tâche par divers moyens de troubler l'ame du Roy.*
2 *Le Roy envoie le sieur de Langeay en Allemagne, & de la Messe à sept points.*
3 *Le Roy offre de donner sauf-conduit à Filippe Melancthon.*
4 *Comment le sage avis du Cardinal de Tournon rompit ce coup.*
5 *Comment la Reyne de Navarre se raviſa, retournant du tout en l'Egliſe.*
6 *Lettres du Roy à Melancthon, & ſa réponſe.*

CHAPITRE V.

1 *Artifice des Lutheriens.*
2 *Le Roy offenſé de leur audace.*
3 *Harâgue du Roy François premier.*
4 *Six Lutheriens brûlez.*
5 *L'Egliſe doit ſon ſalut au Roy François premier & à l'Empereur Charles le quint.*
6 *Injure que Beze fait au Roy François premier.*

CHAPITRE VI.

1 *La bonne vie de l'Hetique eſt dangereuſe.*
2 *La conſtance des Heretiques a donné poids à leur doctrine.*
3 *Le ſupplice des Heretiques a fait plus de mal que de bien.*
4 *Les Heretiques peuvent patir pour Ieſus-Chriſt ſans être martyrs.*
5 *De la conſtance ambitieuſe & recherchee.*
6 *Le diable a voulu avoir ſes martyrs.*

CHA-

CHAPITRE VII.

1 *Les premiers Lutheriens François pauvres gens de métier.*
2 *Le premier Ministre de France cardeur de laine.*
3 *Les livres sacrez mis entre les mains du peuple.*
4 *Le peuple ne doit manier les livres saints.*
5 *Les femmes se mêlẽt de faire l'office des Ministres.*
6 *Chose indigne de voir tracasser parmy les boutiques les livres saints.*

CHAPITRE VIII.

1 *Les Regens & maîtres d'école ont les premiers semé le Lutheranisme en France.*
2 *Chacun étoit en quéte de sa Religion.*
3 *Iean Calvin, le Luther de la France.*
4 *Naissance de Iean Calvin, & son horoscope.*
5 *Le iugemẽt qu'on a fait de sa nativité.*
6 *L'honneur de souverain Pontificat promis a Calvin à sa naissance.*

CHAPITRE IX.

1 *Calvin étudiãt à Bourges, suivant le conseil de Melchior Volmar, se donne a la Theologie.*
2 *Volmar le premier qui perdit Calvin.*
3 *Calvin s'en va à Paris, d'où contraint sortir, se retire à Angoulesme.*
4 *Calvin appellé le Grec de Claix, & pourquoy.*

CHAPITRE X.

1 *Calvin eut ses meurs mieus reiglees que Luther.*
2 *Calvin n'avoit point de grace à prescher.*
3 *L'Heresie de Luther großiere, & celle de Calvin subtile.*
4 *Le desir de gloire perdit Calvin.*

5 *La nature vicieuse & mordante de Calvin iugee par son premier maître Volmar.*
6 *Du Tillet meine Calvin en Alemagne.*

CHAPITRE XI.

1 *Calvin commence à découvrir sa marchandise à Poitiers.*
2 *Ses premieres propositions.*
3 *Le premier Concile de Calvin tenu dãs un iardin à Poitiers.*
4 *Les premiers Apôtres de Calvin.*
5 *Commencent de seduire la ieunesse aus écoles.*
6 *Coûtume de tous les heretiques de prendre pretexte sur le vice des Prétres.*

CHAPITRE XII.

1 *Les Images principal sujet de leur revolte.*
2 *Le mot Image mal tourné en Idole.*
3 *Le commandement de Dieu s'entend des Idoles.*
4 *En Dieu il n'y peut échoir de contrarieté.*
5 *Les Images Chretiennes a l'honneur de Dieu.*
6 *Le bien & profit que nous rapportons des Images.*
7 *Comment les Calviniſtes ont pardonné aus Images du diable, & briſé celles de Dieu.*
8 *Comment les Catholiques uſent des Images.*

CHAPITRE XIII.

1 *Comparaiſon des François aus Troyens trop crédules.*
2 *La liberté portiere de l'hereſie.*
3 *Pourquoy ils condamnoient les fétes.*
4 *Les Vices & ignorances des Prétres cauſe de nos malheurs.*
5 *Coûtume de tous les heretiques de prendre pretexte ſur le vice des Prétres.*
6 *La Religion ne ſoûtient de méme.*

CHA-

CHAPITRE XIV.

1 *Comment le diable a toujours combattu le Sacrifice de la Messe.*
2 *L'Institution de la Messe.*
3 *Iesus-Christ laissa la forme à la disposition de son Eglise.*
4 *Du nom de la Messe.*
5 *Les ceremonies ne changent de substance.*
6 *Il ne faut pas disputer de ce mot, mais de la chose.*

CHAPITRE XV.

1 *L'Eglise Calviniste a demeuré longuemẽt sans forme d'Eglise.*
2 *La charge des advertisseurs qu'ils avoient, & de leurs assemblees secrettes.*
3 *La forme de leur Cene appellee lors la manducation.*
4 *Accident qui leur advint en leur manducation.*
5 *La plû-part faisoient les Catholiques.*
6 *Consultent sur leur conscience les Alemans & Genevois.*

CHAPITRE XVI.

1 *Plusieurs Moines & Moinesses au bruit de l'Evangile de Calvin, jettent le froc aus orties.*
2 *D'un Religieus Iacobin qu'on vouloit débaucher.*
3 *Méchans & faus Catholiques.*
4 *Qui prenoient plaisir à faire idolatrer le peuple.*
5 *Si leur méchanceté rendoit veritablement le peuple idolatre.*
6 *Idolatrie materielle & non formelle.*

CHAPITRE XVII.

1 *Calvin quitte Poitiers & s'en va en Guienne pour voir Roussel & le Fevre.*
2 *De Guillaume Farel premier autheur de la revolte*

volte de Geneve, & comment elle se fit.
3 Calvin se retira apres avoir assez couru à Geneve.
4 Les trois Apôtres vont trouver Calvin à Geneve.
5 Calvin veut tout changer à Geneve, d'où il est chassé.
6 Calvin se trouve à la journee de Ratisbonne.

CHAPITRE XVIII.

1 Calvin & Farel bannis de Geneve, y entretiennent leurs pratiques & y sont r'appellez.
2 Associent Pierre Viret Savoyart.
3 Calvin de son authorité privee s'empare de l'Eglise de Geneve.
4 Les autres Ministres de France sans preuve de leur mission.
5 Le Docteur Claude Despence parle à Calvin dans Geneve.
6 Plusieurs Ministres blâment leur ministere.

CHAPITRE XIX.

1 Calvin fait Evéque de Geneve, depêche par tout les Ministres.
2 Les premiers Ministres changerent leur nom.
3 Calvin craint & redouté dans Geneve.
4 Plusieurs accourẽt à Geneve pour voir Calvin.
5 Les Echoliers se dérobẽt des études pour voir Calvin.
6 D'un jeune Ministre fait par Calvin.

CHAPITRE XX.

1 Geneve premier siege de l'Heresie.
2 Toute sorte de gens y accourẽt, et trouvẽt seureté.
3 Geneve fut maintenuë dans nos divisions.
4 Geneve s'est appuiee de la France.
5 Depuis que la France appella les Turcs, elle est allee en decadence.
6 Les Princes considerent plus le soûtien de leur Etat que la cause de Dieu.

ARGV-

ARGVMENT DV SEPTIEME LIVRE.

CE Livre septiéme môntre l'entree du Lutheranisme en France: Les pratiques & menees des Lutheriens; La pieté & vertu du Roy François premier, pour empécher qu'elle ne print pied en son Royaume. Comment on pensa que la Reyne de Navarre, Marguerite leur tendit la main: Quels en furent les moyens: La naissance de Iean Calvin, autheur d'une nouvelle secte: Les moyens qu'il tint pour l'établir: Sa retraite à Geneve, avec plusieurs observations là dessus non encor écrites, & les occasions qui émeurent les peuples de se laisser aller à ces nouveautez.

L'HIS-

L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE, PROGREZ, ET DECADENCE DE *l'Heresie de ce quinziéme Siecle.*

LIVRE SEPTIE'ME.

COMMENT LE LVTHERANISME ENTRA EN FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

1. *La contagion du Lutheranisme gliſſe en France.*
2. *Artifice des ennemys de l'Egliſe pour dreſſer leur hiſtoire.*
3. *L'Egliſe Catholique ſe rit de leurs médiſances.*
4. *Les grans deſordres qu'ils ont cauſez.*
5. *La Religion & l'Etat s'entr'accompagnent en bien & en mal.*
6. *La France depuis l'hereſie theatre de tous maus.*

COMME les maladies contagieuſes, verges ſeveres de l'ire de Dieu courroucé contre nous, gliſſent de maiſon en maiſon, ſe portent de ville en ville, & bien que legeres au commencement, ſe rengregent de telle ſorte, qu'en peu de tems pluſieurs Provinces deviennent deſertes & deſolees, l'aſpect & ſejour en eſt auſſi affreus & épouventable: Car on voit par tout l'image triſte de la mort, comme auparavant il étoit dous & delectable: Ainſi le peſtilentieus venin de l'hereſie, fleau tres-juſte de Dieu irrité contre ſon peuple, qui

1. *La contagion du Lutheranisme gliſſe en France.*

s'étoit épandu en la Saxe, serpentant le Pays peu à peu, infecta non seulement toute l'Alemagne: mais traversant le Rhin, fut par quelque malheureus demon jalous de nôtre repos & bon-heur, porté au cœur de la France, lors aussi fortunee qu'elle à été depuis malheureuse. O fleuve, arbitre ancien des limites Gaulois, & fidelle deffenseur de l'Empire Romain, contre ces barbares nations du Nort, comment as-tu changé party pour bailler passage à l'ennemy Septentrional, qui ravageant la Gaule, à aussi attaqué le sacré Empire de l'Eglise Romaine? Toy qui Protecteur des legitimes mariages, submergeois les enfans bâtards dans les fonds de tes ondes, ausquels au contraire submergeoient les legitimes, se rendans sains & saints à tes rives, comment est-ce que contre cette rare faculté de nature, as-tu peu supporter tant d'illegitimes & bâtardes engeances qui venoient égorger, meurtrir, & devorer les vrais enfans de Iesvs-Christ, & de son Eglise? Que n'as-tu fait comme ce fleuve nourrissier de l'Egypte, qui n'exhale jamais aucune mauvaise vapeur, & non infecter des tiennes le delicieus Paradis de l'Europe? Ce fut dans ton Argentine, qu'ils appelloient la nouvelle Hierusalem, laquelle se glorifie d'etre voisine de la France, où l'heresie à plusieurs têtes dressa son Arsenal, & recueillit une partie de ses forces, pour la venir assaillir. Ce fut la retraite & le rẽdez-vous des Lutheristes & Zuingliens, sous la conduite de Martin Bucer, grand ennemy du nom Catholique. Ce fut le receptacle des bannis de la France, & l'hôtesse de celuy, qui a donné le nom au Calvinisme. C'ét là où le Talmud de la nouvelle heresie qu'il à bâty, principal instrument de nos ruynes, fut battu & forgé. Bref c'ét là où la premiere Eglise Françoise, qu'ils appellent, fut dressee pour servir de modelle & de patron aus autres, qu'on à veu depuis çà & là, s'établir en la France. Prenons un peu la chose de plus loin: mon ordre est toujours de méme que mon but.

Le Rhin.

Straſbourg.

Calvin mit fin à son Institution dans Straſbourg.

II. *Artifice des ennemis de l'Eglise pour dresser leur histoire.*

Ce n'ét pas assez de sçavoir en gros comment l'heresie sortant du Septentrion, pour s'approcher du Midy s'écoula dans ce Royaume, le plus beau & fleurissant que le Soleil tournoyant le monde eut sceu regarder: ny de considerer en bloc les maus qu'elle y a causé, l'aiant reduit souvent en tel état, qu'a peine luy restoit-il autre chose

que

que le nom de ce qu'il à été. Mais il est necessaire que la posterité, qui sera faite sage par nos folies, en sçache toutes les particularitez en détail, & par le menu: afin qu'à l'advenir elle puisse reconnoître à la livree ceus qui renaîtront de ceus-cy. Qu'on voie comme elle prit pied, qui furent ceus qui l'ont accueillie, quels en ont été les peres & les parrains, cõme elle fut élevee & nourrie, comment accreuë d'âge & de force elle se maintint en sa conquête, aiant voulu du tout changer sous le nom specieus d'une Religion Pretenduë Reformee, l'ancienne creance que nous tenons de nos aieuls Chretiens & successeurs des Apôtres, sous laquelle autrefois ce Royaume a prosperé, & étendu son nom & sa gloire jusques aus quatre coins du monde. C'ét sous ce beau & superbe nom Reformé que cette fatale Helaine voulut couvrir ses deformitez. Et comme Sleidan l'a paree & revétuë en faveur de son Luther, de plusieurs pieces mensongeres & fausses: aussi l'autheur du livre, qui porte ce titre, *Histoire Ecclesiastique des Eglises Reformees au Royaume de France*, a pris beaucoup de peine à l'embellir de plusieurs pieces empruntees, & tissuës à plaisir en faveur de son Calvin. Car cõme c'ét l'ordinaire de celuy qui a franchy le seüil de l'Eglise, de se persuader le pis qu'il peut, de ceus qu'il a laissé, & qu'il a pris en haine. Aussi cet autheur, lequel à bâty son cors d'histoire de divers memoires qu'on luy a fourny, & qui confesse en sa preface qu'il n'écrit pas comme Neutre, mais cõme partisan de la Religion nouvelle, n'a rien plus à cœur que de blesser le nom & la memoire de ceus qui se sont jettez au devant de leurs desseins, lesquels sans front & sans honte, il fait vivre comme desesperez ennemis de IESVS-CHRIST, & en fin mourir la plû-part comme furieus & enragez satelites de l'Antichrist. Il fait à tous cous que Dieu les frape, le Ciel les foudroie, les pierres s'élevent pour les accabler. Que tout cõspire contre eus, pour en prendre la vengeance, & faire la punition. Les Rois, les Princes, dont le nom doit étre tenu en respect & reverence, non plus que les autres élevees és premieres dignitez de cet Etat, n'ont peu éviter les sanglãtes attaintes de cet écrivain, qui met cependant sur le plus haut étage l'ordure & le rebut du monde, & quelques chetifs hõmes, comme les seuls restaurateurs du regne de IESVS-CHRIST.

Histoire du Président la Place.

Artifice des écrivains de la nouvelle Eglise.

Voiez leur ruse & l'artifice de ces historiens, ceus-là même dont le nom est écrit en lettres d'or dans leur histoire en sont les Notaires & les Greffiers, en ont dressé les cayers & les registres; & comme bons & excellens peintres se contemplans dans la glace de leurs miroirs, se sont tirez de leur propre pinceau, sans emprunter une main étrangere. Ils se flattent, se peignent, & se donnent tel jour que bon leur semble: Voicy l'ordre qu'ils gardent pour le bâtiment de leur histoire: comme ils ont fait la construction de ce gros volume, qui porte le tiltre de leurs martyrs. L'Heresie singe de l'Eglise, a ses Sinodes Provinciaus & nationaus, ou les Ministres (ainsi verrez vous appeller les maîtres d'Ecole de l'Eglise nouvelle) qui sont deputez de leurs Eglises, se trouvet munis de leurs instructions, soit pour leurs affaires particulieres, soit pour ce qui touche le general. Là chacun contribuë ce qu'il à, porte les memoires de tout ce qui s'ét fait de plus memorable pour l'avancement de l'Eglise du Seigneur en sa Province. Là sont écrits en lettres capitales les nõs des Ministres qui sortis de Geneve ont jetté les premieres semences de l'Evangile de Calvin. Ils s'entre flattent l'un l'autre: Là est nommé le Contreporteur, le Maçon, ou le Cardeur qui premier les accueillit: Là sont écrits d'une ancre rouge les Catholiques qui s'y sont oppoſez, appellez tyrans, bourreaus, perſecuteurs des fideles enfans de Dieu. Tous ces memoires sont apres mis entre les mains d'un d'entre eus, qui les fait passer jusques à celuy qui est éleu, pour étre l'Historiographe de l'Eglise. Celuy-là trie ce que bon luy semble, luy donne le fil & la pointe de la passion d'autruy, & de la siẽne encore, il l'ajance & l'embellit suivant la foy & Religion des premiers autheurs; sur la conscience desquels il décharge la sienne. De là tant de contes ineptes & ridicules, tant d'injures & calomnies, enfantemens honteus de la haine & de l'envie qui les aveugle, de là tant de martyrs glorieus & triomfans au Ciel sur des chariots de flammes, lesquels on voit dans ces volumes, qu'ils publient par tout, & qui arrachent souvent les larmes du Lecteur simple, regrettant ces pauvres agnelets innocens, déchirez entre les pates des lous affamez, comme ils les representent, avec un artifice de langage & une nombreuse suitte de paroles bien limees & arrondies.

Les Ministres dressent les memoires de leurs histoires.

Comment elle est bâtie.

LA

LA lecture de ces livres donna des aîles à mon entre- III.
prise, pour tirer de l'envie, & venger l'injure faite à ceus, *L'Eglise Catholique se rit de leurs médisances.*
qui pour s'être vertueusement opposez au progrez & accroissement de l'heresie, ont merité que leur memoire fut embellie de siecle en siecle d'une perpetuelle & non mourante loüange, qui ne se puisse jamais ternir ny éteindre, comme je feray a mesure que le sujet s'en presentera : & dont je jetteray les premiers traits en la réponse que j'ay publiée contre leurs injustes plaintes. Ie ne leur veus pourtant rendre mal pour mal, injure pour injure, & quoy qu'à chaque mot ils nous crachent au visage, & versent sur nous un deluge de maledictiõs, il les faut laisser joüer leur nature (car ils ne sçauroient lier trois lignes ensemble, sans les cheviller d'un convice) & se rire d'eus. L'Eglise armee de patience ne fait conte de leurs insolentes procedures, & met en ligne de ses plus beaus tiltres leur outrageuse médisance: elle paroît & réplendit sans aucune tâche à travers leurs injures, & fait comme le Cumin, qui étant semé avec execration, croît mieus, & devient plus beau. Servons nous de leur fiel & de leur venin, pour guerir le haut mal de leur ame, comme en la medecine on se sert du fiel de veau, pour guerir le haut mal du cors.

OVVREZ cependant les yeus, Messieurs les pretendus IV.
Reformez, ce sera le glorieus nom que vous acquerrez à *Le grand desordre qu'ils ont causé.*
cous d'épee & de canon : contemplez ce tableau de vôtre pauvre patrie ruisselant le sang de tous côtez. Encor que les vieilles adversitez, dit Euripide, ne soient a regretter avec nouvelles larmes, si serez-vous forcez, si vous n'avez les cœurs de fer, & les ames d'acier, d'épandre les vôtres, & les versez dessus à gros boüillons, quand vous y verrez vivement tirees les tristes marques & les brisees de vos fureurs & demolitions. Ha ! que ce n'ét pas chose mal-aisee de ruyner & détruire, mais bien d'édifier & bâtir. C'ét là l'œuvre, c'ét là la peine: vous sçavez, Reformateurs du monde, faire l'un, & n'entendez rien en l'autre, comme reprochoit nôtre Iurisconsulte Tertulian à vos semblables: merveilleus ouvriers: êtes vous, qui en bien peu d'annees avez presque abattu le labeur de mil deus cens ans, & fait remuer plus d'armes, que ne firent jamais les Romains, pour la conquéte du monde universel.

Batailles de Ver Dreus, S. Denis, Iarnac, Moncontour, Coutras, Senlis, Ivri.

Car jusques à ce jourdhuy que nous sortons de ce malheureux & infortuné siecle, vous avez fait dõner en France neuf batailles rengees, plus de deus cens gros combats, qui en pertes d'hommes peuvent s'égaler à plusieurs grosses batailles, prins ou reprins, saccagé ou resaccagé presque toutes les villes & châteaus de ce Royaume, fait passer par le glaive ou par le feu plus d'un million de vos concitoiens, & exposé tout au sac & au pillage, tant cette guerre a eu une longue & calamiteuse suitte: plutôt eut-on trouvé un lieu vuide d'air en ce pauvre Royaume, qu'exemt de misere. C'ét le glorieus & superbe bâtiment, que la Religion & la pieté de nos predeceſſeurs avoient si heureusement uny & cimenté, & que vous avez reduit au point d'étre presque aneanty & du tout dissipé, si Dieu n'eut veillé sur la conservation, lors qu'apres tant de cheutes & recheutes tout s'apprétoit à sa derniere ruyne.

v.

La Religiõ & l'Etat s'entr'accõpagnent en bien & en mal.

Nous avons éprouvé à nos dépens que la Religion & l'Etat sont tellement collez ensemble, que de leur division s'en ensuit ce que dit un Iurisconsulte du navire: Si tu le diviſes, tu les perds: Car comme la Religion & l'Etat s'entre-accompagnent en bien & en mal, c'ét elle principalement qui l'affermit & soûtient.

Tout Sceptre, tout Empire, & toute Region,
Florit en sa grandeur par la Religion:
Et par elle ou en pais ou en guerre nous sommes,
Car c'ét le vray ciment qui entretient les hommes;

disoit le Poëte François: Aussi quand la division, tant soit-elle petite, s'y engendre: tout ainsi que la douceur de quelque beau concert de musique se perd en un instant, si en quelque ton seulement l'accord est discordant: de méme si cette unité & cette liaison se romt & se décout, dés-lors le desordre & la confusion s'en ensuit, laquelle en fin traine les plus floriſſans Royaumes au tombeau. La conservation de la Religion est le salut des Etats, dit Isocrate, aussi est-elle dite Religion de ce qu'elle lie & ralie les cœurs & les ames, comme le sacré ciment qui unit nos volontez, & le seul pivot sur lequel se repose & se remuë le bon heur des Etats. C'ét elle seule à laquelle on à attribué la longue durec de l'Empire Romain, & au soin qu'on eut, qu'aucune nouveauté n'y fut introduite,

Macrob. Satur. li. 2. c. 6.

remar-

remarque Tertullian en son Apologetique: parce que les sages ont toujours creu, que c'étoit un crime d'enfreindre par un desir de nouveauté, ce que tant de siecles precedens avoient confirmé, à cause, disoit Hipodame Pitagorien, que les choses humaines n'admettent qu'à leur ruyne le changement des divines. C'a été l'appuy de la grandeur de ces dompteurs du monde, ce qui a fait chanter a cet ancien Ennius,

Les vieilles mœurs l'Etat Romain soûtiennent.

Religio à religando. Lact. li. 4. Augu. de ver. reli. in fine. Th. 2. 2. q. 81. art. 1. Hieron. in Amos 9. Tertul. in Apo. ca. 5.

Auſſi la Religion eſt l'ame, le cœur, & la partie la plus noble de l'Etat, comme la principale des parties vitales. Et puis que c'ét elle qui soûtient la societé publique, & qui eſt le vray fondement de toutes les lois, elle ne peut tant ſoit peu étre alteree, que par une ſiniſtre conſequence, elle n'aporte quant & quant un grand & redoutable changement à l'Etat. C'ét ſur elle ſeule que les poliſſeurs & fondateurs des repliques, ont jetté le plan de leurs edifices. Platon voulant établir la ſienne, commença par la: Et le premier advertiſſement qu'il donna aus Gouverneurs, c'ét de ne ſouffrir aucun changement en cet endroit, tenant pour une regle tres-veritable, que le changement de Religion, apporte changement de domination.

La Religiõ ame de l'Etat.

VI.

La France depuis l'heresie theatre de tous maus.

LA France plus qu'autre Province du monde en a ſenty les effets qui a dit ſinon le dernier, au moins un long adieu à ſon bon-heur, depuis que l'hereſie vint heberger chéz elle.

Cet Henry vivoit l'an 1230.

D'un bon ſomme depuis la France ne dormit,

diſoit ſon Poëte dans ſes regrets. Pauvre France! qui ſoulois ſervir d'Autel commun a la Chretienté, où les Chretiens affligez avoient recours, qui depuis le méchant Henry apoſtat ſorty des quartiers de Tholoſe, n'avois porté aucun heretique: Tu ſerviras cy apres de theatre & échafaut où tous les malheurs qui ſe peuvent imaginer ſeront repreſentez; François infortuné:

Lequel n'aiant trouvé qui par armes le domte,
De ſon propre couteau ſoy-méme ſe ſurmonte.

François inconſtant, qui n'ét jamais ſage qu'apres le coup, qui as degeneré en la fermeté & conſtance que tes peres ont toujours cõſervé inviolable aus points de Religion, ton accoûtumee temerité l'a jetté dãs ce precipice.

Aussi serviras-tu d'exemple & d'instruction, à ton dan, à la posterité, luy mõntrant de combien il est dangereus d'apostasier en la Foy : Regarde dans ce livre les autheurs de tant de tragedies, voy les Orestes qui en ont joüé leur roolle furieus sur ce theatre tragique, qui decoule de toutes parts de ton sang, contemple ceus qui ont comme à gages de la Iustice divine pour te châtier, & qui ont allumé les feus qu'on a veu depuis ondoyer parmy toutes les campagnes de la France, laquelle lasse de son repos, s'est creée elle méme comme un nouveau monde de malheurs. Ruyne fatale & desastree, qui a souvent enveloppé les bons & les mauvais en méme toile. O Royaume, petit monde & meilleure partie de l'Vnivers, quels flambeaus, preuves signalees de l'ire de Dieu, à la diversité de Religion, allumé pour ta ruyne, & pour ta fin ! Recommenceray je à leur funeste éclat, d'en éclaircir quelque chose parmy tant de tenebres & de confusions?

A LA PRIERE DV ROY FRANCOIS PLVSIEVRS HOMMES SÇAVANS entrent en France.

Chapitre II.

1. *Le Roy François premier, pere des lettres.*
2. *Envoye querir de toutes parts des hommes de sçavoir.*
3. *Luther tâche de le gagner.*
4. *Les artifices dont il usa.*

1. *Le Roy François premier, pere des lettres.*

AV tems que ces nouveaus Evangelistes bigarrez en tant de sortes, & en tant de sectes, déchiroient l'Alemagne en tumultueuses & contraires factions, comme vous avez veu aus livres precedents, & que Luther secoüant son froc, & frõçant le sourcy, faisoit trembler tout le monde, remuant s'en dessus dessous les consciences paisibles des peuples: la France bien-heureuse avoit un tres-bon Prince, qui portoit justement le titre de

Roy

Roy tres-Chretien, & fils aîné de l'Eglise. Ce Prince François, du nom de François premier, & premier en beaucoup de sortes, aimoit naturellement les lettres, lors tellement bannies de son Royaume, qu'il sembloit que ce fut comme une injure, d'apeller un homme sçavant. Le François n'avoit ny dans le cœur, ny devant les yeus que la seule noblesse des armes. C'ét ce que le Seigneur Iulian luy reprochoit avant que ce Roy vint à la Couronne, dans le Courtisan Italien, presageant neaumoins à la France »le bon-heur qui luy devoit arriver: C'ét le vice, dit-il, »des François, de n'aimer pas les lettres: Toutefois si la »bonne fortune permet que Monsieur d'Angoulesme »succede à la couronne, comme la gloire des armes florit »& reluit en France: j'espere que celles des lettres recou»vrera son premier ornement: car me trouvant dernie»rement a la Cour, je sçeus que par un instinct de nature »seulement, contre la coûtume du Pays, il aimoit & fai»soit cas des bonnes lettres, blâmant les François d'étre »éloignez de cette profession là. Le jugement qu'il en fit se rencontra avec la verité, & le succez aussi. Au même tés Dieu fit naître le plus grand esprit, le plus rare jugement, & le plus accomply personnage que la France porta jamais. Ce fut Guillaume Bude, qui secõda les desirs de son Prince, a faire reflorir les lettres. Ce Roy donc n'eut pas plus de soin de l'honneur des armes, que de la gloire des sciences, si qu'apres la longue ignorance de tant de siecles tenebreus, il les retira du sepulchre: c'ét pourquoy il fut appellé, *Le grand Pere & restaurateur des lettres*: Aussi avoit-il souvent en bouche le mot de Fouques Comte de Anjou écrivant au Roy Louys fils de Charles le Simple: *Qu'un Roy non lettré, étoit un âne couronné.* *Prediction du Courtisan Italié.*

Pour l'execution de ce grand & genereus dessein qu'il avoit de remettre les sciences en credit & reputation, il envoia de toutes parts mendier des hommes sçavans en Italie & en Allemagne, dont il retira cette merveille de son siecle Erasme, qui vint apprendre à la France la diversité des sciences que la Barbarie avoit fait méconnoître. Le nom d'un si grand Roy fait que plusieurs y accourent, parmy ceus la quelques Lutheriens: car Luther & Melancthon ne furent paresseus à reconnoître les esprits propres pour jetter en une terre si fertile que la France,

les semences de leur doctrine. Leur adresse étoit à Bucer dans Strasbourg: c'ét là où ils prenoient langue. La Reyne de Navarre Marguerite portee de méme passion que le Roy son frere, retire aussi pres d'elle, & loge en ses terres des gens de sçavoir: toujours quelque Lutherien se méle parmy, qui peu à peu gâte le reste. Ce fut un des siés, comme vous verrez au Chapitre septiéme, qui mit le brandon ardant en la main de celuy qui depuis embrasa sa patrie.

Marguerite Reyne de Navarre.

Calvin.

A l'exemple de leur Prince les grans Seigneurs s'apprivoisoient des hommes doctes, chacun en veut avoir chez soy: de sorte qu'en peu de tems ce siecle rude & sauvage se polit: les langues & les bõnes lettres entrent en regne, & chassent peu à peu la barbarie. Mais nous pouvons dire avec les Romains: Que la race des bons est defaillie, lors que celle des doctes & beaus parleurs est venuë en avãt; Parce que cette premiere vertu simple & ouverte de nos Peres a été changee en science subtile & enveloppee: tellement qu'on nous a appris à bien disputer, mais non pas à bien vivre. La Sorbonne, qui est la premiere Echole du monde pour l'étude des saintes lettres, remõntre qu'il faut faire chois des hommes, qu'il y a danger que ces Grammairiens se mélant de la Theologie (car déja chacun contrerooloit les versions Grecques & Latines, & la Bible) ne jettent les semences de l'heresie de Luther; bon & salutaire Conseil si on eut sçeu faire son profit. Le Roy oit Beda & A Quercu deus grands hommes de cette faculté, que l'Histoire de Geneve appelle deus grosses bétes: mais il étoit si passionné & transporté de l'amour des hommes qui manioient les lettres, qu'il commande que on ne rebute personne, apointe ceus qui vindrẽt en France de tres-bons gages, les favorise, assiste à leurs disputes (car il avoit cõnoissance de la langue Latine, encore que l'Histoire Ecclesiastique de Geneve die qu'il n'entendoit que sa langue maternelle, prend plaisir qu'on l'entretienne à table de discours serieus, appelle les Echoliers ses enfans. Quoy? dit-il un jour à un grand Seigneur de sa suite, qui avoit donné un soufflet à un Echolier, avez-vous osé mettre la main sur l'un de mes enfans? Si la mort n'eut arrété & rompu son dessein, il avoit fait état de dresser un College pour toute sorte de langues & sciẽces, où fis cens

Hist. Eccl. de Geneve liv. 1.

Ann. de France.

Echoliers

Escholiers devoient étre nourris à ses dépens, & pour cet effet cinquante mille écus de rente leur étoient assignez.

III. *Luther tâche de gagner le Roy.*

OR comme le Siracusain merveilleus inventeur de tant & si admirables machines, ne demãdoit qu'un seul point solide hors la terre, pour y appuyer ses engins, se faisant fort de l'enlever de son siege, & l'attirer à soy: Ainsi Luther premier forgeron du Schisme de l'Eglise, ne demandoit qu'acrocher ce Prince, s'asseurant d'attirer le reste de la France avec luy. Il sçavoit que de cette conquéte dépendoit en partie gain de sa cause. C'ét pourquoy il ne desiroit rien tãt qu'approcher son oreille, non seulement par ses écrits, mais aussi par le moyen de ses nouveaus Professeurs, qui couloient dans son Royaume. Aians les grans, disoit-il souvent, le reste suivra. Il esperoit que comme l'Empire se perdit par l'Arrianisme, soudain que Constance fut Arrien, & comme l'Apostat Iulian par sa revolte fit revolter beaucoup de gens; qu'aussi ce Roy devenu Lutherien, feroit Lutheraniser la France. Ce sont les Princes & les Roys qui donnent le contrepois à la plû-part des actions des hommes: car comme en l'horloge la fusée fait mouvoir la rouë moienne, puis celle-la la roüe du champ; celle-cy la roüe de rencontre, qui meut le balancier, & fait marcher toute cette petite machine: Ou comme le Ciel superieur, premier mobile, donne le mouvement & l'action aus inferieurs. De méme les grans font marcher a leur branle les petits, qui regardent & imitent plus souvent ce qu'ils font, qu'ils ne considerent ce qu'ils doivent faire. Luther sçavoit bien, que si jamais le dire du Poëte avoit lieu;

Comparaison.

Tels que seront les Rois, tels seront les suiets:
Car les Rois sont touiours des peuples les obiets.

La France idolatre de ses Rois.

Ce seroit en la France, qui est l'Idolatrie de ses Roys, & le singe de leurs actions. Il est vraiment Roy & Seigneur des personnes, des cœurs, & des volontez de ses sujets. Aussi porte-il le titre, non seulement de Roy de France, mais aussi Roy des François, FRANCORVM REX. Ce qu'on ne dit pas des autres Roys de la Chretienté: Mais depuis que l'heresie vint ravager son Etat, elle luy a dérobé cette devorieuse affection en la plû-part de ses sujets, débauchez apres les folies des nouveautez, comme le veritable discours de cette histoire vous mõntrera.

IV. *Les articles dont Luther usa.*

Pour venir à bout de son dessein, Luther n'obmit artifice quelconque, à fin d'ébranler cette ferme colomne, sur laquelle le Saint Siege est toujours principalement appuyé. Les gens de lettres qui passoient en France pour vendre leur sçavoir, étoient la plû-part de sa farine, bien instruits de ce qu'ils avoient à faire. Il écrit au Roy, luy fait écrire par son Duc, luy envoie de ses livres, & les articles de sa creance: Car il avoit entendu que ce Prince se donnoit souvent le loisir de se recreer dans les livres; Proteste par ses lettres, à fin d'avoir l'entree plus facile, qu'il ne veut qu'émonder le mauvais grain, repurger l'Eglise des ordures & saletez qui y sont glissees, comme s'il eut été un nouveau Hercule, envoié du Ciel pour nettoier les étables d'Angias: Le supplie ne vouloir rien juger de luy sans l'entendre. Zuingle en fait autant de son côté, qui dedie au Roy son livre de la vraye & fausse Religion, comme fit à leur exemple son Institution Antichrétienne, celuy que vous verrez bien tôt entrer en regne, & qui fit perdre la place à ces deus. Tous battent à cette porte, sacrifient & offrent à cet Autel, portez ores de quelque esperance d'attirer le Roy: & poussez soudain de desespoir d'y pouvoir profiter. Tous leurs desseins aussi s'avorterent. Car le Roy de qui l'humeur étoit toute éloignee de ces nouveautez, sourd a leurs requétes & prieres, ne voulant jamais se desunir de l'union de l'Eglise: Comme il étoit Prince d'un grand & profond jugement, & de son naturel curieus de sçavoir tout: il vouloit entendre le fons de leur cause, & les doutes, préter la main à reparer les ruynes de l'Eglise: mais ayant découvert la malice de ceus qui la vouloient raser rez pied, rez terre: Il s'en éloigna autant comme on pensoit l'en avoir approché, ainsi que vous verrez cy apres: car il est tems de jetter la premiere pierre de leur edifice.

Tous les sectaires offrent leurs livres au Roy.

LES

LES PREMIERS LVTHERIENS ACCVEILLIS ET FAVORISEZ DE LA REYNE Marguerite sœur du Roy.

CHAPITRE III.

1.
Le Lutheranisme cõmença en la ville de Meaus.

2.
Les premiers Docteurs Lutheriens qui prêcherent l'Heresie.

3.
Les Lutheriens s'aident des femmes.

4.
La Reyne Marguerite de Navarre prend la protection de quelques doctes, ne les connoissant pas assez bien.

5.
De Gerard Roussel, qui le premier gâta le Bearn, & la Guiẽne : & comme on vivoit en la Cour du Roy de Navarre.

6.
Roussel appellé le temporiseur Abbé de Clairac faisoit le Catholique.

LE Paon oiseau fier & superbe, honteus de la perte de ses plumes azurees, dont la pompe & la dépoüille luy est ravie tous les ans, à mesure que les arbres se devẽtent de leur verdure, se recele & n'ose sortir de son cachot, que son plumage éclattant & rayonné d'une centaine de soleils sans clarté ne soit revenu, & qu'il ne voie l'honneur de sa premiere beauté, reparé de l'or ondoiant d'une infinie varieté de couleurs entre-mélees, qui paroissent en sa queuë astree & lumineuse: Ainsi l'heresie fiere & orgueilleuse hontoiee de sa laideur, qu'elle cachoit du voile de saintеté, n'osoit paroître en public, ny se mõntrer à l'ouvert, qu'elle n'eut plutôt recouvert quelques plumes pour luy servir de parade & de lustre, & pour pouvoir aisément prendre l'essor: On la voyoit par fois çà & là en divers coins de la France,

1. *Le Lutheranisme commença dans la ville de Meaus.*

France, naître, renaître, s'eclipser, enselevir, puis encore un coup paroître; Mais comme un éclair nuitteus qui n'a qu'une clarté fuyante; récommença un peu se faire veoir à découvert dans la Ville de Meaus, voisine de Paris, capitale de la France, dés l'an mil cinq cens vingt & trois. Ce fut cette Ville qui l'hebergea la premiere, & qui la mit à couvert & à l'abry. Aussi pour marque perpetuelle de son infamie, toujours ce mot fut tiré en Proverbe,

Lutherien de Meaus. Lutherien de Meaus. Leurs histoires disent, que en cette Ville l'Evangile, c'ét à dire le Lutheranisme fut fidellement annoncé, heureusement receu, grandement accreu, & constamment deffendu. Ce ne fut pas tant la mauvaise garde que Guillaume Brissonet Evéque de Meaus fit de son troupeau, qui fut cause que la porte luy fut ouverte, comme aucuns ont écrit: mais plutôt sa curiosité, loüable pourtant, si elle eût été accompagnee d'autant de prudence; Car aiant eu quelque commerce à Paris, avec des nouveaus Regens, avolez de divers lieus lesquels avec quelque mot de Grec & Hebrieu, chatoüilloient les oreilles des Auditeurs, il en retira pres de luy quelques-uns; entr'autres, quatre Luthero-Zuingliens;

Les quatre premiers Heretiques de la Frãce. Guillaume Farel Daufinois, Iacques le Fevre, Arnaud, & Gerard Rousel Picards, tous compagnons d'Echole, qui avoient regenté à Paris, hommes eloquents & bien versez aus bonnes lettres, & aus langues. Des mains de ces gens a été paitry le levain de l'heresie en la France: car ceus-cy, comme vous verrez, se répandirent en diverses contrees, par la trop grande facilité de cet Evéque. Nul ne se fourvoie pour soy seul, disoit un Sage, ains verse sa folie sur ses prochains qui l'arrousent de la leur.

II.

Les premiers précheurs de l'Heresie. Ceus-cy donc arrivez à Meaus, revétus en apparence d'un habit Catholique, mais demi-Lutheriẽs, idoles masquez; s'insinuent dans les maisons de la ville, & parmy les compagnies. Et retenant quelque chose de l'ancienne pieté Chretienne pour avoir l'entree plus facile, entrelassent les nouveautez, blessent le nom de la Vierge & des saints, sous pretexte de rendre honneur a Dieu seul: de méme que les Arriens detractoient de la divinité du Fils, sous pretexte de vouloir venger l'honneur du Pere? donnent toujours quelque trait contre l'Eglise, interpretent à faus sa doctrine, la prennent à contre-poil. En secret ils

soufflent

soufflent à l'oreille de plusieurs personnes, & jettent les premieres ordures du Lutheranisme dans l'ame de quelques pauvres gens, simples; la plû-part, dit leur histoire gens de métier, cardeurs de laine, & drapiers drapãs. Mais se voiãt découverts (car la nouvelle courut par tout, qu'à Meaus on plantoit l'heresie) tous ces nouveaus Docteurs se sauvent de viteſſe avant l'orage: l'Evéque leur tenant la main à l'issuë, comme il avoit fait à l'entree.

Le seul nom du martyre leur donna des aîles pour voler, qui hors le Royaume, qui aus derniers bouts d'iceluy. L'Evéque est prevenu & accusé d'Heresie; Mais à la premiere admonition de l'Eglise, il accuse luy-méme son ignorance, & revenu à soy, avoüe avoir failly: Proteste que il se veut maintenir jusques au tombeau en l'Eglise Catholique, cõme fit aussi Arnaud l'un des quatre; ce qui occasionne Beze de dire: Brissonet eut emporté par dessus tous autres sa loüange d'avoir planté le premier l'Evangile, s'il ne s'en fut privé soy-méme, s'étãt laissé aveugler de telle sorte par gens trop respectez de luy, qu'il fut si mal-heureus de se dédire, & condamner la verité. Farel quitte la France, & s'en va en Suisse trouver Hauldric Zuingle, pour se resoudre des doutes qu'il avoit en sa tête. Celuy-là fut depuis l'autheur du chãgement de la ville de Geneve, principal siege du Calvinisme, comme je diray en son lieu. Le Fevre print la route de nôtre Guienne, & se retira à l'abry dans Nerac, Ville appartenant à Henry d'Albert Roy de Navarre, où il apporta les premieres nouvelles de je ne sçay quelle nouvelle Religion qu'il se fantasioit, sans se separer pourtant du cors de l'Eglise ancienne, vivant ainsi a couvert sous l'aîle & faveur de Marguerite Reyne de Navarre, sœur unique du Roy, laquelle avoit déja prins quelque goût à la doctrine qu'elle pẽsoit étre reformee, cõme avoit fait aussi le Roy son mary. Pour le regard de Rousſel que leurs autheurs appellent Ruffi, il gaigne l'Alemagne, desireus de voir ce grand hõme, duquel tout le monde parloit tant. Et comme ces trois prindrent diverses routes, aussi firẽt-ils diverses Religions: car chacun d'eus bâtit la sienne à sa fantasie. Le Fevre qui portoit le surnom d'Estaple, village de sa naissance, pauvre enfant, sans berceau, & sans aveu, véquit longuement dans les terres du Roy de Navarre, semant plusieurs

Beze en ses leçons.

Farel.

Faber Stapulensis.

Gerard Rousſel.

doutes

doutes & scrupules és consciences de ceus qui luy vouloient préter l'oreille, faisans toutefois le Catholique. Il me souvient avoir veu autrefois lors que l'Eglise de Nerac étoit sur bout, son tombeau en ces mots.

Il mourut l'an 1537.

Corpus humo, mentemque Deo bona cuncta relinquo
Pauperibus, Faber, hæc dum morereturr, ait.

Pour lors rien ne fut changé en la Religion, ny aus cérémonies de l'Eglise. Le Roy & la Reyne de Navarre, quoy qu'on reconneut leur devotion refroidie, pour avoir de trop pres abouché ces fugitifs de Meaus continuoient la méme façon de vivre qu'ils avoient accoûtumé.

III.

Les Lutheriens s'aident des femmes.

Or d'autant que le Roy François travailloit de son côté à munir & remparer son Royaume contre les inondations du Rhin, & empécher le courant de cette ravine; la Reyne de Navarre sa sœur, tâchoit lors autant du sien à rompre & ouvrir les digues & levees, pensant bien faire, & s'ét depuis reconnuë. Car comme les Arriens pour se mettre en credit, s'insinuerent en la bonne grace de la sœur de l'Empereur: Aussi les Lutheriens cachez & couverts, voiant le Roy inflexible, eurent recours à la Reyne de Navarre sa sœur: Luy font leurs plaintes & doleances, & par écrit & de vive vois. Ils ont accez par l'entremise de quelques Dames qu'ils avoient attiré à leur cordele. Entre autres la Ducheſſe d'Etampes, la bien-aymee & favorie du Roy, & les Dames de Cani, de Peisseleu, sœur de la Ducheſſe. Celles-cy en gagnerent quelques autres. La conquéte de ces simples ames, & de ce fragile sexe fut bien aisee; Car la rigueur des Lois & Reigles de l'Eglise, & sur tout cette geine de la confession étoit insupportable à plusieurs d'entr'elles. Le cauteleus serpent se ressouvenant de ce duel memorable qu'il livra dans le Paradis terrestre, comme en camp clos, n'oublia de mettre en pratiques les ruses & premieres tromperies, qui luy avoient si bien succedé, contre le premier pere des hommes qu'il porta par terre; comme il fit aussi, lors que son Profete Balaam par le moyen des femmes, precipita si grand nombre des enfans de Dieu à leur ruyne. Il sçait bien que souvét l'homme est une place inaccessible & imprenable par tout autre moyen que celuy de la femme. C'ét pourquoy aus premiers & derniers siecles, il a ordinairement

Les Dames qui favoriserent le Lutheranisme.

Philo. li. 1. De la vie de Moyse.

dressé

dreſſé ſa batterie contre ce pan plus foible & aiſé à étre emporté. C'ét le propre de la femme de ſe laiſſer tromper, dit S. Hierôme, & de tromper les autres. Si la premiere femme ne ſe fut miſe de la partie du diable, le diable deſeſperoit de venir à bout du premier homme. Il ſuit encor le premier train dont il s'étoit bien trouvé. Tu es la porte du diable, dit Tertulian a la femme, & la premiere qui as mis la main au fruit deffendu, la premiere qui as abandonné Dieu; & qui avec ſi peu de peine, as fait perdre l'homme Image de Dieu, que le diable n'avoit oſé aborder. I'auray recours, diſoit ce matin dans Origene, quand il ſe vouloit aider de la femme, à mes anciennes armes, pour vaincre l'homme.

Femme tu le peus mieus tanter par tes prieres; diſoit le Poëte. C'ét pourquoy S. Chryſoſtome écrit, que le diable ne voulut faire mourir la femme de Iob, afin de ſe ſervir d'elle, pour porter par terre ce grand athlete, qui luita ſi bruſquement le monde, & atterrer du tout ce brave Chevalier de pieté & de patience, relevé ſur le fumier comme une ſtatuë d'or ſur une colomne de bronze. Le diable rencontra lors une nouvelle Eve, mais non pas un vieil Adam. Ses enfans ont cõtinué le méme train: Simon Magus premier de la race de Sathan, dit S. Ignace, pour avancer ſon hereſie, ſe ſervoit d'Helaine. Appellez en fit de méme, dit Tertulian, avec ſa vierge Philumene, comme fit auſſi Marcion, qui par l'entremiſe d'une femme ſe fit entree à Rome: Montanus de méme par le moyen de deus *Gentiles femmes, Priſcilla, & Maximila.* De mémes Donatus à la faveur de Bucilia. Tout de méme auſſi Paul Samoſatenien ſous l'aîle de la Princeſſe Zenobia gouvernante de Sirie. Les Arriens ont pluſieurs fois armé contre les Catholiques, à la faveur des Imperatrices. Leur Patriarche *Arrius cõmença ſes pratiques par le* moyen de Conſtance ſœur du grand Conſtantin, qui *le fit* rappeller de ſon exil. Priſcillian avec ſon dous caquet, tâchoit ſur tout à ſeduire les Dames, dit Severus. Elles accouroient à troupes pour l'ouyr, deçeuës & charmees par la douceur de *ſon bien dire. Nicolas trainoit des haras* de femmes apres luy, qui furent bien tôt ſuivies de troupeaus de jeunes hommes. Le méme train ont toujours tenu les autres heretiques à la ſuitte de ceus-cy. Ces regenteaus & maîtres

de la jeunesse, qui vindrent des premiers debiter leurs erreurs s'adressant volontiers aus femmes, mémement aus vefves. Ces imposteurs, disoit saint Chrysostome, s'étraignent à l'entour des femmes : Car d'autant qu'elles ne sont assez fines, elles sont aisément deçeuës par leurs impostures, & attirees en leur Religion, veu qu'elles ont le cœur tendre & delicat. Ils recherchent plus les vefves que les autres, parce que la femme qui à mary n'ét pas si aisee à trõper: elle a son épous qui luy donne conseil, & ne leur baille de son bien, veu qu'elle est au pouvoir de son mary. C'ét donc à la jeunesse où étoit leur premier abord, ou aus femmes. C'ét leur coûtume, disoit Tertullian: Ils ne prennent force ne vertu, que de la foiblesse & infirmité d'autruy, & sur tout de la jeunesse peu caute, & de l'imbecilité des femmes. C'ét en elles & par elles, qu'il tẽd premierement ses pieges & ses rets. Car les aiant gagnees, elles leur servent d'attrapoires pour surprendre les autres: parce que la persuasion de ce sexe a je ne sçay quoy de mol & d'abattu: établissant plutôt par une douce violence, qu'une force ouverte, son regne ou sa tyrãnie dans le courage & volonté des hommes qui ne peuvent & ne veulent s'afranchir, & en secoüer le joug. Elles sont, dit quelque un, ou precieuses comme perles, ou dangereuses comme aspics venimeus. Leurs quenoüilles bien souvent en nos querelles religieuses ont plus filé de maus, que le trenchant partial des épees seditieuses n'en ont peu faire.

S. Chrisost. sur S. Ma. chap. 23.

IV. *La Reyne Marguerite de Navarre leur protectrice.*

Or la Reyne de Navarre, bonne, mais trop facile Princesse, leur prête l'oreille, reçoit leurs livrets, premierement par la main de ses Dames, fait traduire en François les prieres Latines de l'Eglise, par l'Evéque de Senlis, Confesseur du Roy. Elle luy parle des Lutheriens, luy discourt des articles de leur Religion, pensant le rendre plus dous & ploiable: Ouvre par pitié ses maisons aus bannis & proscripts, commande qu'elles leur servent de retraitte & azile. Cela est notamment marqué par tous les historiens de l'un & de l'autre parry, que cette Princesse seule fut cause, sans y penser mal, de la conservation des Lutheriens François, & que l'Eglise qui depuis s'ét attribuee le nom de Reformee, n'en eut été étouffee dans le berceau: Car outre qu'elle leur prêtoit l'oreille a leurs propos, qui du commencement étoient specieus, & non si hardis que

depuis:

depuis elle de bõne foy entretenoit à ses dépens plusieurs d'entr'eus aus Echoles, non seulement en France, mais aussi en Allemagne: Elle avoit un soin merveilleus à sauver & guarentir ceus qui étoient en peril & danger pour la Religion, & secourir les refugiez à Strasbourg, & à Geneve. C'étoit là où elle envoia aus doctes en une seule fois quatre mille francs d'aumône. C'étoient des effets de sa bonté & pieté, & des témoignages de sa bonne & Royale nature, cõme la clôture de sa vie l'a mõntré. I'ay leu dans le regiſtre secret de nôtre Parlement, qu'étant entree en la Cour comme gouvernante, en absence du Roy son mary, elle fit une instãte priere, afin que la Cour voulut mettre en liberté un nommé André Melancthon, accusé de heresie, & prisonnier en la Conciergerie du Palais, dont Filippe Melancthon, disoit-elle, Conseiller du Duc de Saxe l'avoit fort requise par ses lettres. Cet André fut celuy qui sous pretexte de regenter, vint annoncer la doctrine de son parent en l'Agenois, s'étant arrêté en la ville de Tonneins; où il sema si à propos son Heresie, conforme lors a la confession d'Ausbourg, qu'onques puis les racines n'en ont peu étre arrachees. Bref cette douce Princesse n'eut rien plus a cœur pendant ces neuf ou dis ans, qu'à faire evader ceus que le Roy vouloit mettre aus rigueurs de Iustice. Souvent elle luy en parloit, & à petits cous tâchoit d'enfonser dans son ame quelque pitié des Lutheriens, appellant a son aide la Ducheſſe d'Estampes.

André Melancthon porta l'heresie en Agenois.

V.

De Rousſel qui premier gâta le Bearn.

ROVSSEL revenu de ses voyages, est receu en Bearn par cette bonne Princesse, & couché en l'Etat de sa maison: Elle prend plaisir de l'ouyr discourir de la Religion. Il luy persuade de lire la Bible, lors grossieremẽt tournee en François; ce qu'elle fit avec tel plaisir, qu'elle composa une traduction tragicomique, presque de tout le nouveau Testament, qu'elle faisoit representer en la salle devant le Roy son mary; aiant recouvert pour cet effet des meilleurs Comediens qui fussent lors en Italie. Et comme ces bouffons ne sont nez que pour donner du plaisir, & comme guenons devenir plaisans imitateurs des humeurs & volontez du Maître: Aussi ces gens reconnoissant l'inclination de la Reyne parmy leurs jeus, entre-mélent plusieurs rondeaus & virelais sur le sujet des Ecclesiastiques. Toujours quelque pauvre Moine, ou religieus avoit part

Comediẽs.

à la Comedie & à la farce. Il sembloit qu'on ne se peût réjoüir sans se mocquer de Dieu & de ses Officiers. Mais ces ris seront changez en larmes. Le Roy son mary Prince non moins bon & facile que la Reyne sa femme, vint des Comedies aus prêches qu'on appelloit Exhortations, qui se faisoient dans sa chambre, tant par Rousſel que par un Carme fugitif de Tarbe, nommé Solon. Leurs préches mémement de Solon, qui étoit plus acre & poignant que son compagnon, regorgeoient d'injures contre le Pape & les gens d'Eglise. Brave & courageus Moine, qui avant mourir depécha cinq femmes. Ils méloient quelque aparence de pieté & devotion, avec l'ostentation de la pure intelligence de l'Evangile. Cela fut cause que les Cardinaus de Foix, & de Gramond ne pouvant suporter ces façons extraordinaires du Roy, qui n'alloit à l'Eglise que par acquit, se retirent de sa Cour. Mais comme des Comedies de sa sale on l'avoit conduit aus Exhortations de sa chambre: aussi de ces prieres on le fit décendre aus manducations dans la cave, ou pour le moins és lieus secrets de la monnoie, qui est sur la pante du taulus du château de Pau. Ainsi appelloient ils lors leur ceremonie, laquelle à present ils nomment Cene, dont j'écriray la forme cy apres au livre suivant. Le Roy François averty de ce beau ménage qui se faisoit à Pau, mémes que la Sorbonne avoit censuré un livre de la Reyne, intitulé Le miroir de l'ame pechereſſe, se courrouce, mande sa sœur. Elle le va trouver, conduite par le Seigneur de Burie, Gouverneur de Guienne, frappé d'un pareil étourdiſſement, meine son Rousſel en sa compagnie. A son arrivee le Roy la tança, quoy qu'il l'aimât infiniment: aussi l'appelloit-il toujours sa mignonne. Elle répond en Catholique: Toutefois parle au Roy de la Messe a sept points, dont je feray mention cy apres: luy fait ouyr les Sermons de Rousſel, & de deus Augustins, l'un nommé Courand, & l'autre Bertaud. Mais a peine eurent ces Predicans ouvert la bouche, qu'a leur haleine on sentit les vleeres qu'ils avoient en l'ame. On découvrit le ressort Lutherien, qui joüoit au dedans: de sorte qu'ils furent mis en prison.

Les Cardinaus de Foix & de Gramond.

La Reyne de Navarre à la Cour. Le Sieur de Burie Lieutenãt du Roy en Guienne.

Bertaud échappa; & fuiant la prison, mit son ame en liberté: car il revint & sejourna jusques à la mort en l'Egliſe

gliſe Catholique. Son compagnon delivré aiant fait la contenance d'une ame penitente, quitta depuis l'habit, & print la route de Guillaume Farel en Suiſſe, s'affublant d'une garſe. Ce nouveau venu eſt ſoudain aſſocié au miniſtere de la ville de Geneve, ou il mourut en fin miſerable aiant perdu la veuë du cors, comme il avoit fait celle de l'ame. Rouſſel étant auſſi delivré à la premiere priere de ſa maîtreſſe, ſe mit a ſauveté dans Nerac. Elle le fit Abbé de Clairac, & puis Evéque d'Oleron; Ainſi les brebis ſont donnees à la garde du loup, qui revétu de ſa chape, & ſa mitre, fait la mine d'un bon Evéque, ſe diſant toujours enfant de l'Egliſe Romaine. Auſſi quoy que Calvin l'eut avoüé pour l'un de ſes maîtres: ſi eſt-ce qu'il ne ſe para jamais tout a fait de l'Egliſe, & ſe diſoit toujours Catholique, proteſtant par ſes lettres & par ſes propos, qu'il n'étoit ny Lutheriſte, ny Zuinglien, mais Rouſſeliſte. Leur hiſtoire le témoigne aſſez, diſant: Rouſſel fit quelque fruit, mais il ne s'ét jamais plainement joint aus Egliſes reformees. I'ay veu autrefois quelques écrits ſiens, ſur la matiere de l'Euchariſtie, entre les mains d'un grand homme de lettres & de maiſon de nôtre Guienne, où il s'imaginoit je ne ſçay quel cors glorifié & ſpirituel, & non bâty de chair & d'os. Erreur qu'il imprima ſi bien en la téte de celuy dont je parle, qu'il ne l'a jamais peu du tout effacer. Souvent l'ay-je veu ſur ce diſcours, & le livre qu'il a laiſſé du Saint Sacrement, non imprimé, s'approche fort de ces opinions. Si ſa doctrine n'eût été corrompuë, ſa vie étoit ſans reproche: Car ordinairement attaché à ſa charge, il préchoit ſouvent deus & trois fois le jour: à la Meſſe Matutinale, à la Canoniale, & a Vépres. Son confrere l'Evéque de l'Eſcar, luy ſervoit de luſtre: Car celuy-cy ne ſongeoit qu'à faire bonne chere, ſe donnant du plaiſir, & complaire à la Reyne. Il étoit pourtant de la maiſon d'Albret. Que pouvoit eſperer ce pauvre peuple, conduit par deus tels Paſteurs qui ſont ſeuls Evéques en Bearn, ſi ce n'ét en fin la proie de l'hereſie?

Rouſſel fait Abbé de Clairac puis Evéque d'Oleron.

VI.

Rouſſel appellé le Temporiſeur, faiſoit le Catholique.

CET contre ce Rouſſel principalement, que Calvin fit le livre des Temporiſeurs ADVERSVS NICODEMITAS: Et Beze rejette ſur luy la perte qu'ils firent de la Reyne de Navarre. Quand il diſoit la Meſſe, il avoit de

coûtume cõmunier une partie du peuple avec luy: & s'adoſſant a l'Autel leur faiſoit une remõtrance ſur le myſtere du Sacrement. Ce fut le premier revétu d'une robbe Catholique, qui contre l'authorité de l'Egliſe & arrêts de tous les Conciles confirmez par tant de ſiecles, donna ouvertement a l'Autel la communion ſous les deus eſpeces au peuple. Il faiſoit toujours quelque oraiſon en François, afin d'attirer le ſimple peuple, aiant pour ſon Vicaire general un Religieus de S. Benoiſt nommé Aimerici, lequel de l'humeur de ſon maître, portant l'habit de Religieus, ne préchoit rien moins que la Religiõ Catholique.

Celuy-cy apres la mort de Rouſſel, jetta ſon froc, ſe fit Miniſtre a Clairac, épouſa ſa femme, infortuné en ſon mariage, diſoit-il, pour avoir rencontré une vieille hargneuſe.

Rouſſel d'une bonne vie.

Or parce que Rouſſel conſideré par l'exterieur, ſembloit étre de bonne vie, que ſa mute de chiens & levriers étoit un grand nõbre de pauvres: ſes chevaus & ſon train, une troupe de jeunes enfans élevez aus lettres; il avoit beaucoup de creance parmy le peuple: Auquel il engrava peu à peu une haine & mépris de la Religion de leurs peres, & un deſir d'embraſſer celle qui commençoit de paroître, laquelle luy méme cherchoit à tâtons, ne ſcachant où jetter ſon ancre. Miſerables gens qui ſortent du grand chemin Royal, pour prendre des ſentiers inconnus: Il eſt loiſible a chacun de bâtir une Religion de ſa téte, l'alonger & l'acourcir a ſon pied: quelle miſere? quelle confuſion ſera ce? S'il eſt permis a Rouſſel, pourquoy non à Calvin? S'il eſt loiſible a Calvin, pourquoy non a Servet? Chacun voudra tenir ſes avantages, forger ſa Religion étre autheur de ſecte, & ſe faire chef de party, choſe non mal aiſee, ny difficile en la vagabonde & inconſtante curioſité des opinions humaines.

Rouſſel douteus en la Religiõ.

Car quelle croiance, voire quelle opinion a été oncques ſi monſtrueuſe, qu'elle n'ait rencontré ſes abus & ſes authoritez, & qu'elle n'ait trouvé credit en la cervelle d'un monde de perſonnes portees de l'aîle de legereté, & jettees hors de l'Egliſe, par le vent d'une folle & ambitieuſe nouveauté: voire qui ne ſe puiſſe fonder par l'Ecriture, s'il eſt loiſible la tourner à ſon ply, & au ſens qu'un chacun s'imagine? Rouſſel fut de ceus-la qui vouloient prendre

prẽdre la route d'une nouvelle Egliſe, ſans ſçavoir à quoy ſe reſoudre, ny où la trouver. I'ay apprins d'un bon homme vieus de Clairac, penſant me raconter choſe à l'avantage de cet Abbé, qu'étant ſur le point de rendre l'ame, revenu d'un long évanouyſſement, il dit à ceus qui entournoient ſon lit (celuy qui m'en fit ce conte étoit du nombre) que le Diable s'étoit apparu, luy reprochant l'horrible pęché qu'il avoit commis pour avoir ſi lõguement paillardé avec la Meſſe. C'étoit un grand peché, luy diſ-je, ſelon le Decalogue du Diable, & un reproche digne d'un tel maître: Le méme qu'il avoit fait autrefois à Luther, comme j'ay raconté au livre premier. Cette ville de Clairac fut des premieres de la France, où d'une conjuration generalle on rompit les images, briſa les Autels, & changea tout à fait la forme de la Religion Catholique, ſans que juſques à ce jour elle y ait peu étre rétablie.

Hé, qu'il eſt mal-aiſé de quitter la Religion qu'on a ſucé avec le lait: Et ſi quelque conſideration du monde nous tire au change, on reprent aiſément les erres des premieres erreurs, & ſuit-on volontiers les anciennes & paternelles hereſies. Et comme il n'ét poſſible de vaincre un ſi grand ennemy que la nature, laquelle revient toujours, quoy que l'on la chaſſe à cous de fourche: de méme eſt-il fort difficile de ſe deprendre de l'opinion qu'on a conceuë de la Religion bonne ou mauvaiſe, en laquelle on à été élevé & nourry, ſans quelque bien extraordinaire grace de Dieu: La premiere Religion qu'on empoigne nous échappe mal-aiſément des mains. Auſſi dit bien à propos ſaint Auguſtin: Il eſt fort difficile de laiſſer ce que ſon a accoûtumé, & tant plus la volonté travaille à le ſurmonter, que plus l'accoûtumance luy a donné de force. Voila la ſource des miſeres de la Guienne, qui fut le premier échiquier du long & penible jeu, qui ſe joüa ſous les regnes deſreiglez qui s'enſuivirent depuis. Elle s'embarqua des premieres en ces nouveautez, & par apparence des hommes, s'en retirera des dernieres.

COMMENT LES LVTHERIENS VOVLVRENT SEDVIRE LE ROY, ET COMME LA Reyne de Navarre se remit en l'Eglise.

Chapitre IV.

1. *On tâche par divers moyens de troubler l'ame du Roy.*

2. *Le Roy envoie le sieur de Langeay en Allemagne, & de la Messe à sept points.*

3. *Le Roy offre de donner sauf-conduit à Filippe Melanchthon.*

4. *Comment le sage advis du Cardinal de Tournon rompit ce coup.*

5. *Comment la Reyne de Navarre se ravisa, retournant du tout en l'Eglise.*

6. *Lettres du Roy à Melanchthon, & sa réponse.*

1. *On tâche par divers moyens de troubler l'ame du Roy.*

Cependant que ces femmes importunes importunent le Roy, que les disputes & propos ordinaires qu'on tenoit de la Religion troublent son ame, qu'il veoit les écrits des Alemans, mémes de Melanchthon, lequel luy envoya un traité de l'accord & concorde des deus Religions; les Lutheriens font leurs pratiques pour l'assaillir de toutes parts. Ils attirent à leur party quelques Religieus & Curez des Parroisses, les accouragent de prêcher avec une parole libre, contre les pretendus abus de l'Eglise, entrer dans la doctrine, & ne sejourner pas toujours sur les vices des personnes. Plusieurs s'élancent en leurs Chaires. A tous cous on en fait le conte & le recit au Roy, qui les veut ouyr. Or au lieu que par un Coq saint Pierre avoit reconneu sa faute: un Coq fut presque cause de jetter le Roy en faute, & en l'Heresie. Ce Coq qui le cuida non pas éveiller, mais endormir en une nuit eternelle,

eternelle, étoit Curé de saint Eustache, nommé le Coq; Cettuy-cy, quoy qu'il blamât le schisme de Luther, pour avoir desuny l'Eglise : si est ce que préchant devant le Roy, il s'élança, jusques à dire, qu'il ne faloit s'arrêter, ny aus especes, à ce qui étoit à l'Autel, mais se guinder avec les aîles de la Foy au Ciel, criant à tous cous, SIRE, SVRSVM CORDA, SVRSVM CORDA, ramenant à son sens les paroles de l'Apôtre, quand il dit, qu'il faut penser de chercher les choses qui sont en haut, & non pas celles qui sôt ça bas en terre, puis que IESVS-CHRIST est resuscité des morts, & assis à la dextre de Dieu son Pere: il faisoit valoir sur tout SVRSVM CORDA, comme s'il ne falloit avoir ses pensees aus mysteres de l'Autel, ny au Sacrement, mais élever seulement le cœur, pour ne chercher IESVS CHRIST qu'à la dextre du Pere. Le Cardinal du Belay le fit parler au Roy en son cabinet, qui fut fort troublé, oyant discourir cet homme sur la matiere du saint Sacremẽt. Il l interroge de plusieurs points de la Religion, puis le renvoie à l'Inquisiteur de la Foy: qui informe & decrete contre luy: Mais le Roy commande qu'on le laisse en pais, s'il peut prouver ses propositions par l'Ecriture. Cependant les Cardinaus de Lorraine & de Tournon aiant découvert ses menees & ses secretes conferences, craignant que le Roy ne s'égarât, firent tant, que ce Coq battu & vaincu par les Theologiens qui entrerent en dispute avec luy, se dédit, & chanta en chaire la palinodie, & le contraire de ce qu'il avoit auparavant soûtenu. Auſsi tous les Saints Peres qui nous ont laissé par tradition Apostolique le SVRSVM CORDA en la Messe, sont bien éloignez de cette inepte interpretation, comme s'il n'y avoit que du pain à l'Autel, ou que le pain apres les paroles sacramentales y demeurât. Que ceus qui sont poussez de l'esprit d'orgueil & de presomption, s'attribuant tout ainsi que Iuges souverains la jurisdiction & connoissance des Ordonnances, Decrets, & determinations de l'Eglise, laissent un peu cette enfleure, & abbattent les voiles qu'ils ont trop lâchees au vent d'outrecuidance & d'ambition, qu'ils prennent la peine de lire saint Denys, saint Clement, toutes les Liturgies Grecques & Latines, & ils verront que c'étoit l'ancienne pratique de l'Eglise, lors que le Prêtre se pre-

S. Paul aus Colloss. c. 3.

Le Coq chante une palinodie.

paroit pour faire la cõsecration, de crier au peuple SVRSVM CORDA.

En l'Hom. 9. aus H. b.

Le Prétre (dit S. Cyprian, qui vivoit l'an 200.) prepare le cœur des assistans, disant SVRSVM CORDA, pour les advertir qu'ils ne doivent penser qu'à Dieu, comme s'il leur disoit: Or sus, mes amys, me voicy sur le point de parfaire ce grand mystere, & accomplir ce sacrifice ordonné de Dieu, élevez vos cœurs en haut, afin que selon sa sainte promesse, il décende à l'Autel, transmuë le pain & le vin en son corps & son sang, par la vertu des paroles qu'il nous a dites, & le peuple répondoit lors avec les Prétres & Diacres, HABEMVS AD DOMINVM. Comme s'il disoit par ce peu de mots: Nous élevons nos cœurs à Dieu, joignons nos paroles & prieres aus tiennes, pour la perfection & accomplissement de ce sacrifice. En quoy se môntre la bétise d'un Ministre de nôtre Guienne, lequel entré en dispute contre un Cordelier, luy disoit que nous devions plutôt châter lors en la Messe DEORSVM CORDA, Iettez les cœurs en bas : puis que nous pensions le Cors étre à l'Autel, ne considerant pas que le SVRSVM CORDA se dit avant la prononciation des paroles Sacramentales, & que la substance du pain soit fait la Chair de IESVS-CHRIST, par la toute-puissance de IESVS-CHRIST mémes, qui l'a ainsi voulu & ordonné. Ie laisse cent lieus de saint Chrysostome, & saint Augustin, & autres Docteurs de l'Eglise, pour la confirmation de cette doctrine Chretienne & Catholique. Par ces mots donc, l'Eglise bonne & sage Maîtresse, nous enseigne qu'il ne faut pas s'arréter seulement à ce qui est de terrestre, & de l'element au Sacrement, mais à ce qui est celeste: ou pour mieus dire, non à ce qui est visible, mais à ce qui est invisible: car de ces deus choses, dit saint Irenee, est composee l'Eucharistie. Vn autre Curé nommé Landri, fit une seconde charge au Roy sur la question du Purgatoire, homme mieus pourveu, dit leur histoire, de hardiesse, c'ét à dire de folie, que de science. Mais il n'eut pas plus de tenuë que le Coq, & conduit devant le Roy, se retracta, remettant son jugement au jugement de l'Eglise.

Le DEORSVM CORDA d'un Ministre.

Lib. 4. cap. 34.

II. *Le Roy*

TANDIS que l'Heresie connille ainsi, & sous divers visages se fourre çà & là, qu'elle tâche de troubler par ses artifices

artifices dans l'ame & la conscience du Prince des François, la necessité des affaires de son Royaume, & le dessein qu'il avoit de jetter la guerre en Italie, pour l'éloigner de la France, la força de renvoyer Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, Ambassadeur en Alemagne, devers les Princes assemblez à la journee de Smalcade. Cet Ambassadeur traittant du mal-heureux schisme de l'Eglise, fit ouverture aus Princes Protestans, de la part de son maître, d'une conference entre les Docteurs Catholiques François, & les Lutheriens Alemans, offre de faire passer les François en Alemagne, si les Alemans ne vouloient venir en France. Toutes ses propositions ne furent que paroles perduës: car les guerres qui survindrent rompirent tous ces desseins, & celuy se trompe, qui a écrit nagueres dans le discours des justes procedures, que le sujet de cette ambassade fut pour conferer des points de la Religion avec Melancthon, Bucer & Oecolampade. Il est vray que l'importunité de ces femmes, qui assiegerent les oreilles du Roy, & mémes Madame la Regente sa Mere, qui se mit de la partie, joint la curiosité du Roy, qui aymoit naturellement les hommes de lettres, fut cause que il écrivit à Melancthon, dont l'Evéque de Senlis son Confesseur, dit on, print la charge. On l'avoit aucunement ébrâlé sur la proposition d'une Messe à sept points: aussi fut appellee la Messe qu'on desiroit introduire, retenant toujours la méme face, & le méme visage de l'Eglise Catholique. En voicy la forme: Premierement le Prétre avec la méme ceremonie, & à la vieille façon devoit dire la Messe.

envoie la sieur de Langey en Alemagne.

Mais il faloit qu'il y eut communion publique: voila le premier point; Le second que ce fut sans élevation. Le troisiéme sans adoration. Le quatriéme, que cette communion tant pour le Prétre que pour le peuple, se fit sous les deus especes. Le cinquiéme, qu'on ne fit commemoration pendant ce sacrifice de la Vierge, ny des saints. Le sixiéme, que cette communion se fit d'un grand pain commun, à la Grecque, lequel le Prétre romproit à l'Autel, en prendroit pour luy, distribuant le reste au peuple. Et le septiéme, que le Prétre ne seroit obligé au Celibat. Voila la Messe à sept points, sur laquelle plusieurs filosoferent, chacun prenant la mesure selon la grãdeur de son pied,

La Messe à sept points.

pied, ou plutôt la legereté de son cerveau : Ne differant qu'en deus points seulement de la Messe Lutherienne: car celle-là se dit en langue vulgaire, & se sert des Hosties comme nous.

III. *Le Roy à la priere de sa sœur, envoie sauf-conduit à Melancthon.*

La Reyne de Navarre pensant bien faire, ne cesse cependant de presser le Roy pour avoir le passe-port qu'elle desiroit, afin de faire passer en France les Docteurs Lutheriens. Cette Dame l'entretenant un jour privément sur leur facon de vivre, & simplicité de leur doctrine; en fin elle le supplie de vouloir ouyr ce bon & saint personnage tout de Dieu, disoit-elle, & fort paisible, Filippe Melancthon éloigné des furieuses passions de Luther & Zuingle, lequel ne desiroit rien tant qu'appaiser ce grand schisme, apporter du temperament aus opinions de Luther, & divisions de l'Eglise Chretienne; qu'il y avoit apparence que s'il conferoit avec les Docteurs de la Sorbonne, que le feu qui sembloit déja menasser la Chretienté d'un embrasement universel s'éraindroit; qu'on verroit appaiser toutes noises & contentions; & les jugemens & intentions discordantes en la Foy, se reconcilier, & conspirer en fin au zele d'une méme doctrine. Le Roy vaincu de ses prieres, qui desiroit d'ailleurs voir Melancthon, luy promet de l'ouyr, octroye le sauf-conduit demandé. La nouvelle en court par tout, les Lutheriens s'en éjouyssent comme d'une bataille gagnee. Le bâtisseur des Coqs à l'âne, bouffonnant à la Cour, & qui depuis rima les Pseaumes de David, en donna son avis comme les autres.

Marot.

Ie ne dis pas que Melancthon
Ne declare au Roy son avis:
Mais de disputer vis à vis
Nos maîtres n'y veulent entendre.

IV. *Comment le sage avis du Cardinal de Tournon rompit ce coup.*

OR le bon Ange gardien de la France retint le coup, & le sage avis du Cardinal de Tournon, Archevéque de Lion, qui découvrit les pratiques des Dames, servit grandement pour empécher cette dangereuse conference, & rompre ce dessein: Acte qui rendra pour jamais sa memoire glorieuse & imperissable. Il print l'occasion de se representer un jour au Roy à dessein, avec un Irenee en la main. Le Roy luy demanda quel beau livre c'étoit.

Sire,

Sire, dit-il, vous l'avez bien nommé; c'ét un des premiers Evéques de vôtre France en l'Egliſe Lionnoiſe. (Ie me ſuis par fortune rencontré ſur ce paſſage, qui eſt au troiſiéme livre) que les Apôtres fuioyent comme la peſte, ceus qui tâchoient à corrompre ou alterer la verité. Ils ne vouloient non ſeulement entrer en conference avec eus: mais non pas mémes ſe trouver où ils étoient. Cet Autheur, Sire, raconte qu'il avoit ouy dire à ſaint Polycarpe, que l'Apôtre ſaint Iean ſon maître entrant dans les bains, & y voiant l'Heretique Cerinthus, ſoudain retira le pied: Fuions, dit-il, de peur que le bain où eſt cet ennemy de la verité ne nous abîme. Et vous, Sire, qui étes homme, encor que vous ſoyez le premier Monarque de la terre, ſujet à faillir (car c'ét le propre de l'homme) vous avez promis l'audience, à ce qu'on m'a dit, à un des chefs Lutheriens. Ha, Sire, que ces abouchements ſont pleins de peril & de danger. Ce fut là deſſus que ce ſage Prelat fit l'ouvetture de ſon diſcours, qu'il étendit ſelon le ſujet, & avec beaucoup de liberté. Car il étoit fort privé & aimé du Roy) & mélant parmy cela le danger de l'Etat, la jalouſie du ſaint Siege, & la juſte occaſion que le Pape auroit d'entrer en quelque deffiance de luy: L'avantage que l'Empereur & les Potentats d'Italie prendroient la deſſus: il fit ſi bien que le paſſe-port fut revoqué, avec ſermẽt ſolemnel du Roy, qu'il ſe maintiendroit dans les limites de l'Egliſe, attendant la reſolution d'un Concile general. Certes il étoit à craindre que ſi Melanćthon grand Filoſofe & Rhetoricien, ſubtil merveilleuſement en la diſpute, avec ſa facon froide & repoſee, voilee du maſque de ſimpleſſe, pieté & ſainteté, eut abouché ce Prince, qu'il eut fait du mal: car déja on avoit fort troublé ſon eſprit, ſur tout à raiſon de la communion ſous les deus eſpeces, de laquelle il avoit parlé au Pape Clement, lors de leur entre-veüe. Tant y a que la porte fut cloſe au chef des Lutheriens. Ces approches ont le feu à couvert, & ardent comme ſous la cendre. Et comme il y a des animaus dont la morſure ne ſe ſent que l'enfleure ne paroiſſe, ou comme les champignons ſorte de poiſon plaiſante, ne nuiſent pas tout à coup, ains operent ſecrettement & à la longue: Auſſi le venin de l'Hereſie coule & gliſſe inſenſiblement peu à peu dans l'ame

Lanzay es ſes Commentaires.

Le Roy par le an Pape de la Communion ſous les deus eſpeces.

de ceus

de ceus qui s'approchent d'elle: chose encor d'autant plus perilleuse en un Roy, qui par son exemple convie les autres à mal faire, comme de nôtre Poëte en son Boscage,

Si tôt le gouvernail ne tourne la navire
Errante au gré du vent, que le peuple se vire
Vers les mœurs de son Prince:

Leur grandeur justifie toujours leurs actions, pour mauvaises qu'elles soient, joint qu'à ces dangereus commencemens on ne s'étoit muny de toutes armes, pour se deffendre & pour assaillir.

V. *Comment la Reyne Marguerite revint à l'Eglise.*

MAIS afin de n'obscurcir l'honneur & la gloire d'une si grande Princesse, dont j'ay souvent parlé jusques icy, digne sœur d'un tres-grand Roy: il est certain que quelques annees avant son decez, elle reconnut sa faute, & se retira du precipice où elle étoit quasi tombee, reprenant sa premiere pieté & devotion Catholique, avec protestation jusques à sa mort qu'elle ne s'en étoit jamais separee: que ce qu'elle avoit fait pour eus, procedoit plutôt de cõpassion, que d'aucune mauvaise volonté qu'elle eut à l'ancienne Religion de ses Peres. Aussi Beze luy reproche, qu'elle a obscurcy sa gloire, s'étant laissee decevoir par des personnes, dit-il, qui abusoient de sa facilité. Leurs histoires passent plus outre: car elles disent, & voicy leurs termes, qu'elle retourna à sa premiere idolatrie, abandonna Dieu, & se perdit tout à fait. Bien-heureuse fut la perte, puis qu'en les perdãt elle se sauva. Loüable & sainte Idolatrie, puis qu'étenduë au lit de la mort, elle receut le cors de son Createur, & rendit l'ame, embrassant la Crois qu'elle avoit sur son lit, cõme j'ay ouy raconter à un bon Religieus Cordelier nommé Frere Gilles Caillau, qui luy donna l'Extreme Onction, & l'assista jusques au dernier soupir. La Dame de Riberac bõne & vertueuse Dame, fille de la maison de Candalle, laquelle a été nourrie aupres d'elle, m'a dit que Calvin, dont vous n'orrez que trop parler cy apres, l'exhorta souvent & par lettres, & par messagers, de vouloir maintenir la verité, & qu'elle le pria de la venir trouver, pour luy faire voir & connoître son erreur, & la remettre en la voye de salut: Mais, comme disoit Mucianus de quelque autre Araspasiam, il apportoit volon-

volontiers son Conseil, jamais son peril, ressemblant la trompette d'Esope, qui se retire des cous apres avoir animé les autres à la charge. Calvin accourageoit les siens au martyre, mais il n'en vouloit goûter. En même tems que cette Princesse favorisoit de son côté les nouveautez, la Duchesse de Ferrare sortie du sang de France, en faisoit autant du sien. C'ét à Ferrare où le Sieur de Mirambeau alla chercher la nouvelle Religion pour la porter le premier en Xaintonge, opinion qu'il a laissee comme hereditaire à sa posterité. C'ét la mémes, ou Antoine Sire de Pons, des premiers Seigneurs de nôtre Guienne, s'étoit écarté de l'Eglise Catholique, qui toutefois se remit bien-tôt au vray chemin; bon & vertueus Seigneur, lequel pour conserver sa Religion parmy les grandes confusions & desordres qui avindrent depuis, s'ét presque ensevely & ruyné dans les cendres de sa patrie. Ie l'ay souvent entretenu sur la naissance de l'Heresie (car il aymoit naturellement les lettres, & avoit veu les plus secrettes menees qui se firent pendant le regne des François & Henry, en la Cour desquels il fut élevé & nourry) mais pour n'avoir lors ce dessein d'én écrire l'Histoire, plusieurs choses m'ont échappé de la memoire. I'en ay pourtant retenu aucunes, entre autres le trait susdit du Cardinal de Tournon.

Vn sçavant & ancien religieus Iacobin, natif de Bearn, nommé Aradsu, m'a autrefois môntré la copie d'une lettre Latine que Melancthon envoia en ce méme tems à Rousel pour la faire tenir & lire à la Reyne de Navarre, laquelle j'ay égaree, bien marry de ne la pouvoir loger en ce lieu, pour donner connoissance au Lecteur comme par un échãtillon, & luy môntrer avec quel artifice ces gens, à l'exemple des Arriens, & quasi de tous les Heretiques, tâchoient à charmer les oreilles des Princes, gaigner leurs cœurs, & combien leurs parolles étoient piperesses, & fardees de quelque lustre de pieté & saintеté. Pour le contentement que je scay que le Lecteur en recevra, j'ay voulu coucher icy celle que le Roy luy avoit écrit, & la réponse qu'il fit, traduites du Latin, qui se trouvent encor en leur original. Voicy celle du Roy. VI. *Lettres du Roy à Melancthon.*

IAVOIS entẽdu il y a quelque tems par Guillaume du Belay, Sieur de Langey, Gentil-hõme de nôtre Chambre, & Con-

& Conseiller de nôtre Conseil privé, le singulier desir que tu as d'apporter la pais, & appaiser les troubles & divisions survenuës en l'Eglise; Depuis par les lettres que tu luy as écrit, & par le rapport que m'a fait a son retour Barnabas Voceus; I'ay sceu que tu veus prendre volontiers la peine de venir vers moy, afin de conferer avec nos Docteurs & Theologiens, sur la reünion de l'Eglise, & *rétablissement de l'ancienne police Ecclesiastique*, chose que je desire embrasser avec tout le soin & solicitude qu'il me sera possible; soit que tu viennes comme privé, ou comme aiant charge des tiens, tu seras le bien venu, & me trouveras par effet tres desireus du repos de la pais, & de l'honneur & dignité de la Germanie.

A ces lettres du Roy, Melancthon fit cette réponse, qui fut délors traduite de Latin en ces termes:

Réponse de Melāchō. Combien que ce tres-beau Royaume de France, Roy tres-Chretien & tres-puissant, excelle par dessus tous les autres Royaumes de la terre en plusieurs autres choses, qui luy servent d'honneur & d'embellissement: si est-ce qu'entre les principales loüanges, cette-cy doit tenir le premier rang, qu'il a toujours surmonté les autres nations en la doctrine, & a toujours été comme en sentinelle pour la deffence de la Religion Chretienne. A raison dequoy à bon droit il porte ce titre de tres-Chretien, qui est une loüange des plus grandes, & des plus augustes qu'il se puisse dire en toute la terre, & partant c'ét une chose loüable à vôtre Royalle Majesté, de ce que mémes en ce tems elle prend le soin de conserver son Eglise, non pas des remedes violens, mais avec la raison vraie & digne d'un Roy tres-bon, & tres-Chretien, & de ce que parmy ces dissensions elle s'étudie & s'affectionne de composer & moderer tellement les efforts & vehemences de l'un & de l'autre party, que la doctrine Chretienne étant expliquee & repurgee, il soit diligemment pourveu & advisé à la gloire de CHRIST, a la dignité de l'Ordre Ecclesiastique, & repos public. Certainement il n'y a rien qui merite tant de gloire & de loüange, que ce desir & ses Conseillers. Rien ne se peut penser plus digne d'un Roy. Parquoy je supplie vôtre Majesté Royalle, qu'elle ne delaisse & ne cesse de s'emploier de tout son pouvoir à ce soin, & a cette pensée: car encores que la dissen-

tion

tion publique aie baillé placè en certains lieus, à quelques déreglez & mauvais Docteurs ; toutefois il y a plusieurs choſes ouvertes & revelees par des gens de bien, leſquelles il importe & ſert de beaucoup, qu'elles ſoient mõntrees, & demeurent en l'Egliſe. Et encor que la petulance des mauvais doive étre reprimee: Toutefois je ſupplie vôtre Royalle Majeſté, qu'elle ne ſe laiſſe tellement mener par les plus ſeveres opinions des écrits de quelques uns, qu'elle ſouffre les choſes qui ſont bonnes & utiles à l'Egliſe, étre delaiſſees. Quant à moy, aucunes opinions déreglees, comme ſont celles qui ont gâté & corrompu ce tres-beau & tres-ſaint Ordre de l'Egliſe, ne m'ont pleu, comme auſſi il n'y a rien qui doive étre plus cher & plus recommandable à tous que cela. Et parce que je ſcay que vous affectiõnez tous les gens de bien, qui ſont verſez en ce méme genre de doctrine que moy: ſi tôt que j'ay veu les lettres de vôtre Royalle Majeſté, j'en prens Dieu à témoin, je me ſuis efforcé de tout mon pouvoir de faire, qu'incontinent je m'en peuſſe aller vers vôtre Majeſté: car il n'y a choſe en ce monde que je ſouhaitte tant que de pouvoir apporter à l'Egliſe quelque ſecours, entant que ma petite capacité ſe peut étendre. Et ſuis entré en quelque bonne eſperance, apres avoir conneu que la pieté & prudence de vôtre Royale Majeſté, ne deſiroit rien tant, que d'aviſer & pourvoir au commun bien de la gloire de CHRIST. Mais vôtre Majeſté entendra par Voceus combien de difficultez me retiennent encore pour un petit, leſquelles quoy qu'elles aient apporté du retardement à ce mien voyage, toutefois n'ôt jamais detourné mon eſprit ny de ſa profeſſion, ny des conſeils, ou de l'affection & deſir que j'ay d'appaiſer les differents de la Chretienté. Voceus vous declarera plus amplement toutes ces choſes, pour la fin je me recommande à vôtre Royale Majeſté. & vous promets que j'aſſembleray & rapporteray toujours mon jugement a l'opinion des bons & doctes hommes qui ſont en l'Egliſe. CHRIST vueille garder vôtre Royale Majeſté floriſſante & entiere, & la vueille gouverner pour le ſalut commun de tout le monde, & pour l'illuſtration de la gloire de Dieu. Donné en Saxe le 5. devant les Calendes de Septembre, 1535.

Cette lettre fut bien tôt suivie d'un petit discours qu'il envoia au Roy, intitulé *Consilium de morandis controversijs religionis ad Gallos*, où dés l'entree il accorde l'authorité & puissance du Pape, & la Monarchie en l'Eglise: quant ce ne seroit pour autre occasion, dit-il, que pour retenir & conserver le consentement de la doctrine universelle parmy toutes les nations de la terre, qui sont sous l'obeyssance de l'Eglise. Car pour le regard de cette grande authorité du Pape sur les Empires & Royaumes, dit-il, cela ne touche rien ny l'Evangile, ny l'Eglise. Cette proposition mit Luther en alarme, qui ne desiroit rien tant qu'abattre cette puissance & majesté Papale, qui de son seul nom le mettoit en effroy. Et au cõtraire Melancthon remettoit toute la moderation & l'intellect de sa doctrine, des ceremonies & correction des abus au Pape. Il ne vouloit pas qu'on remit à plusieurs ce qui devoit dependre d'un seul: Mais comme Luther sçavoit en quelle estime étoit Melancthon parmy les Alemans, le credit qu'il avoit ja acquis, il n'osa ouvertement choquer la resolution d'un tel homme, bien qu'en privé il luy en fit souvẽt des plaintes. Ie laisse les autres articles de cette concorde, d'autant plus dangereus que Melãcthon se relâchoit, s'approchant de la creance Catholique, pour aller à la suitte de mon principal sujet.

LE ROY FRANCOIS PREMIER, PRINCIPAL Autheur du salut de son Royaume.

CHAPITRE V.

1. *Artifice des Lutheriens.*

2. *Le Roy offensé de leur audace.*

3. *Harangue du Roy François I.*

4. *Sis Lutheriens brûlez.*

5. *L'Eglise doit son salut au Roy Frãçois I. & à l'Empereur Charles le Quint.*

6. *Iniure que Beze fait au Roy François premier.*

LES

LEs Lutheriens vivans ainſi entre l'eſperance & la crainte, parmy tant de difficultez, parmy tant d'obſtacles qu'on leur mit au devant, pour leur fermer les avenuës, ne perdent pas cœur, ains s'obſtinent d'autant plus, que plus on les veut accabler: & n'oublient artifice quelconque, pour avancer leurs affaires: mais un vent contraire les emporta bien loin lors qu'il penſoit toucher le port. Car non contens d'avoir ſemé çà & là pluſieurs livres & Latins & François, fait jetter dans le cabinet du Roy leurs Articles de Foy, par le moyen d'un valet de ſon Apothicaire, nommé Ferret, voire méme des petits billets, dans la nef, dont on le ſervoit à table: Leur inſolence, compagne fidelle de l'Hereſie, vint à ce point, qu'ils attacherent des Placars à la porte de la chambre du Roy, pleins de menaſſes de l'ire du Ciel ſur luy. Souvent aus portes de ſon Fontaine-Bleau, du Louvre, & aus carrefours de Paris, on trouvoit de ces Placars & libelles imprimez contre l'Egliſe, & tous les Ordres d'icelle. De ſorte qu'une annee fut appellee pour cette occaſion l'annee des Placarts. Apres avoir déchiré dans ce cartel le ſaint Sacrifice de la Meſſe, ils finiſſoient par ces mots: Tous les Evéques & Prétres ſont de faus Profetes, damnables, trõpeurs, Apoſtats, Loups, faus Paſteurs, Idolatres, ſeducteurs, menteurs, blaſphemãteurs, execrables, meurtriers des ames, renonceurs de IESVS-CHRIST, traîtres, larrons, raviſſeurs de l'honneur de Dieu, plus deteſtables que les Diables. Voila les propres mots de leurs cartels, imprimez à Neuf Châtel en Suiſſe, & ſortis de la forge de Farel; qui ſe trouvent encores dans le ſecond livre des martyrs, dignes de l'entree & naiſſance de l'Hereſie dans un Royaume Tres-Chretien. Ce zele indiſcret, dit leur hiſtoire, gâta tout: Car le Roy étoit ſur le point de goûter quelque choſe de la verité, ayant été gagné juſques à ce point par la Reyne ſa ſœur, & les deus freres de Langer, dont l'un étoit Evéque de Paris, d'ouyr en preſence ce grand & renommé perſonnage Filippe Melanchthon. I.

Artifice des Lutheriens.

L'annee des Placarts.

II.

Le Roy offenſé de leur audace.

CE bon & ſage Prince d'autant plus raffermy en ſa Religion, que plus on tâchoit de l'ébranler, s'offençant de l'importune & inſolente audace de ces gens, qui ſous

pretexte de reformer l'Eglise, la vouloient du tout perdre, le menassant cependant de mettre le feu en son Etat, fait faire la recherche en toute diligence des autheurs de ces libelles. Il voulut garder cet honneur, que Pie II. donne à nos Roys, écrivant au Roy Loys II. Les Roys de la France ont cela de propre de conserver la foy Catholique & l'honneur des gens d'Eglise. Comme on coupe le passage au feu par l'abatis des maisons: où il commence à prendre & trouve l'on le moyen de luy soustraire la matiere & l'aliment, qui le rend plus furieus & violent: En la méme maniere, le Roy ordonna que sans reserve aucune, on coure au devant du mal, qu'on extermine du tout ceus qui se rebellent contre l'Eglise, & qui sentiront mal de la Foy; commande qu'on allume les feus, qu'on dresse les potances & gibets, pour loger les Lutheriens. Il établit des chambres ardentes, épouventable terreur de l'Heresie, & souverain remede à un Etat pour se guarantir de telle contagion. Les Edits en sont dressez, étant lors Anthoine du Prat Vice-Roy en la Iustice de ce grand Etat, qui seconda en cette affection l'humeur de son maître. Or le Roy connoissant l'inclination volage du François, chaud apres les nouveautez, & toujours piqué de curiositez, ores que tres-prejudiciables;

Du Prat Chãcelier de France.

qui guenon affeté
Des étrangeres mœurs se pait de nouveauté:

Desireus d'anticiper le cours de cette maladie, faire voir à toute la Chretienté, qu'il vouloit maintenir par effet le titre que Charlemagne avoit laissé à ses successeurs, il ordonna qu'une procession solemnelle fut faite en la Ville de Paris, où il se trouva à pied, & tête nuë, une torche ardente en la main, suivy de Messieurs les enfans, des premiers de son sang, de la Cour de Parlement, & des Ambassadeurs des Princes étrangers: Le Roy de retour en l'Evéché, aiant fait entrer en la salle tous les plus notables personnages qui s'étoient trouvez à la procession, étant monté sur un lieu relevé, parla à eus en cette sorte: I'ay voulu laisser sa harangue en ses propres termes, pour garder l'honneur de la naifve simplicité de ce tems-là, parce qu'aucun de nos Ecrivains, que je sçache, n'a eté si curieus de l'inserer en ses écrits.

Procession celebre de Paris.

Cela avint l'an 1535. le 29. Ianvier.

Si les

Si les propos que j'ay à vous tenir, Meſſieurs les aſſiſtans, n'ét conduit & entretenu de tel ordre, qu'il convient garder en harangue, ne vous émerveillez: Pour autant que le zele de celuy, de qui je veus parler, Dieu tout-puiſſant, m'a cauſé telle & ſi grãde affection, que ne ſçaurois en mes paroles garder ny tenir ordre requis & neceſſaire, voiant l'offence faite au Roy des Roys, pour lequel regnons, & auquel je ſuis Lieutenant en mon Royaume, pour faire accomplir ſa ſainte volonté; & conſiderant la méchanceté & acerbe peſte de ceus qui veulent moleſter & détruire la Monarchie Françoiſe, laquelle par l'eſpace de tant d'annees a été par iceluy ſouverain Roy maintenuë, ne puis m'en taire, poſé ores qu'ainſi ſoit que par aucun tems elle en ſoit été cy devant affligee: Toutefois les Roys mes Predeceſſeurs ſont toujours demeurez permanents en la Religion Chretienne & Catholique, dont encor nous en portons & porterons, aidant Dieu, le nom de Tres-Chretien. Et bien que cette nôtre bonne Ville de Paris ait été de tout tems chef & exemplaire de tous bons Chretiens, ſi eſt-ce que puis peu de tems aucuns innovateurs, gens delaiſſez de bonne Doctrine, offuſquez en tenebres, ſe ſont efforcez d'entreprendre tant contre les Saints nos interceſſeurs, qu'auſſi contre Dieu IESVS-CHRIST, ſans lequel ne pouvons agir ny proſperer en aucun bien-fait, qui ſeroit à nous choſe tres-abſurde, ſi ne confondions-entant qu'en nous eſt, & extirpions ces méchans, foibles d'eſprit. A cette cauſe j'ay voulu vous convoquer, & vous prier mettre hors vos cœurs & penſees toutes ces opinions, qui pourront vous ſeduire & vous afoler les uns les autres, & que vous vueillez, comme je vous en prie, inſtruire vos enfans, familiers, & domeſtiques à la Chretienne obeyſſance de la Foy Catholique, & icelle tellement enſuyvre & garder, Que ſi connoiſſez aucun courageus & perclus de cette perverſe ſecte, veuillez iceluy, tant ſoit-il vôtre parent, frere, couſin, ou affin reveler: Car en taiſant ſon malefice ſeriez adherans à la faction tant infecte. Et quant à moy, qui ſuis vôtre Roy, ſi je ſcavois l'un de mes membres maculé ou infecté de ce deteſtable erreur, non ſeulement vous le baillerois à couper, mais davantage ſi j'appercevois aucun de mes enfans entachez, je le voudrois moy méme ſacrifier.

Harangue du Roy.

Et parce qu'a ce jour je vous ay connus de bon vouloir envers Dieu Iesvs-Christ, vous prie perseverer. Et en ce faisant je vivray avec vous, comme un bon Roy, & vous avec moy, en pais, repos, & tranquillité, comme bons & fidelles sujets Chretiens & Catholiques doivent faire.

Ceus qui étoient presens à ces propos, accompagnerent les paroles & les larmes du Roy des leurs, avec acclamations & protestations de vivre & mourir en la Foy Catholique. Les prieres & oraisons se redoublent en l'Eglise nôtre Dame, & Saincte Geneviéve. Le Roy commande qu'on garde la rigueur de ses Lois, & le méme jour fis Lutheriens opiniâtres condamnez par le Parlement, affin de servir d'épouvante, & terreur aus autres sont trainez au feu & brûlez; ce qui donna un terrible effroy aus Lutheriens, lesquels ja trompez se preparoient pour passer le Rhin. Plusieurs François au contraire le repassoient, vont en Allemagne & en Suisses, voiant les feus allumez en France, donnant l'alarme aus Princes Protestants, qui supplient le Roy par lettres de radoucir les peines & éteindre ces feus Ie donray le Chapitre suivant à ces supplices, & feray paroître sur ce theâtre ces martyrs, affin de faire veoir combien peu de sujet ont les Heretiques de se vanter de leur constance dont le Diable fait proffit. La France étoit lors assaillie de tous côtez de ses voisins, & ne faisoit que parer aus cous; ce qui fit qu'on envoia en Ambassade en Allemagne le Sieur de Langey devenu, dit leur Histoire, plus serviteur du Roy que de Dieu pour rapaiser ces Princes épouventez de la severe Iustice decernee contre leurs Lutheriens, laquelle ne cesse pourtant de suyvre son train.

V. *L'Eglise doit son salut au Roy François I. & à Charles Empereur.*

Ainsi pendant la vie de ce Prince, l'Heresie fut toujours tenuë aus ceps & aus fers, sans se pouvoir avancer ny affermir. Toutes ses ruses & soupleſſes étoient soudain contreminees, tant il fut soigneus de l'honneur de Dieu, & repos de son Eglise. A peine avoient ces nouveaus Sisiphes monté leur roche à demy, qu'il étoit soudain ravalé par cette main Royale, & roulé jusques au plus bas: c'étoit toujours à recommencer. Confessons franchement que sans l'ardeur qu'eût le Roy Tres-Chretien à la defense de la Religion Chretienne & Catholique, la chaleur

chaleur plus échauffee du François se fut anneantie & reduite en glace. Ce Prince agité & secoüé de toutes parts demeura neantmoins ferme, tant la providence de Dieu fut grande, & par son exemple retint ceus qui ne demandoient que le change. *Les grans*, dit leur Histoire, *commencerent lors à s'accommoder à l'humeur du Roy, & peu s'éloignerent tant de l'estude des Saintes lettres*, c'ét a dire, de leur nouvel Evangile, *qu'ils sont devenus pires que tous les autres.* Si l'un de ces deus grans Monarques Charles ou François, eut prins le party de l'Heresie, sans doute ses cõquétes eussent été bornees des Pirenees, & pour le moins la Chretienté eut été my-partie. Ils furent ennemis pour la jalousie de leurs Etats, mais amis pour la deffense de l'Eglise. Tous deus protecteurs de l'authorité du saint Siege, & grans ennemis du Lutheranisme.

VI. *Iniure que Beze fait au Roy François.*

Aussi celuy qui a fait tailler les pourtraits des hommes Illustres en pieté & doctrine, c'est à dire pour la plũ part de toute sorte d'Heretiques (je ne les puis appeller autrement, n'aians aucun nom propre, qui puisse embrasser tant de sortes de gens dont il est farcy) s'excuse d'avoir mis le Roy parmy ceus-là, comme s'ils luy avoient fait trop d'honneur. Ne sois mary, dit-il, ô Roy tres puissant (il le degrade du titre de Tres-Chretien) de ce que tu es, & non plutôt mis en ce livre, dedié seulement à ceus ausquels tu as été tant contraire en ta vie. Et toy, Lecteur Chretien, ne te fâche point de veoir icy cet adversaire de la pure doctrine. Ce qu'il dit, parce qu'il luy a donné place apres cinquãte & deus pourtraits de Ministres, de toutes sectes, & luy a donné rang & enfilé son pourtrait avec les effigies de ces regenteaus affamez, de ces Moines incestueus, de ces Echoliers, & Prétres debauchez, qui se sont efforcez d'établir le thrône d'Enfer, & de degrader les celestes & divins Mysteres de la Religion. C'est plutôt flétrir la glorieuse memoire d'un tel Prince, que la relever d'un los merité, que de le loger en ce lieu.

Tableaus incompatibles, qui s'étrefont la guerre sans parler. Et quoy que tout y soit muet, leur silence se fait assez entendre. Vn si grand & si Auguste Prince, mais un si bon & Religieus Roy, devoit il étre logé parmy ces broüillons, ces sales excrements du Cloître, & du pedantisme, & regences de toute voirie & irreligion. Ce mélãge

& apparîment a trop de disproportion, pours'y rapporter ensemble. Cette societé & assemblage de ces nouveaux enfans de la terre avec un Roy Tres Chretien, & fils aîné de l'Eglise, est trop mõstrueuse, & la disparité trop enorme: Vouloir enserrer & comprendre la gloire, la grandeur, & le nom de ce Prince, tres-haut & relevé sujet des plus grans Ecrivains, dans un si petit lieu indigne seulement de son nom, & faire comme celuy qui aiant écrit cette divine Iliade dans un petit de parchemin, le mit apres dans une coquille de nois; Ne meritois tu pas, grand & invincible Monarque, un siege égal en dignité, pompe, & magnificence ou d'un Xerxes, ou d'un Alexandre le Grand, auquel il falloit une Athos? falloit il que ton sujet tâchat de te deposseder du titre de Tres-Chretien, hereditaire à la Couronne, pour te donner le nom d'adversaire de Iesvs Christ? Or le Roy ne peut si bien faire, & veiller sur son peuple, que les decrets du Ciel ne fussent executez, & que les verges, que Dieu avoit preparees pour châtier son Royaume, ne fissent ruisseler le sang de toutes parts: on pẽsoit étouffer l'Heresie dans ses cendres, mais comme messagere de l'ire de Dieu, elle renaissoit toujours. Dieu tient son Conseil à part. Ce que les hommes ont deliberé d'une facon, il le resout d'une autre, & ne cessera de frapper, puis que les cœurs se sont faits marbres, & acier, sous la dureté du marteau de sa Iustice Divine, jusques à ce qu'ils soient ramolis, & rendus ploiables à sa volonté. Voions le progrez de l'Heresie, nous verrons apres sa decadence, & ceus qui verront ce siecle prochain sa derniere ruyne; Cependant conduisons ces miserables aveuglez au supplice, & considerons leur opiniâtreté au milieu du feu, du fer, & des flammes dans lesquelles on les faisoit rôtir, comme martyrs de Sathan.

Beze ôte au Roy le nom de Tres-chretien.

DES

DES MARTYRS DES HERETIQVES: ET COMME LE DIABLE SINGE DES OEVVRES saintes a voulu avoir des Martyrs.

CHAPITRE VI.

1.
La bonne vie de l'Heretique est dangereuse.
2.
La constance des Heretiques a donné pois à leur doctrine.
3.
Le supplice des Heretiques à fait plus de mal que de bien.
4.
Les Heretiques peuvent patir pour Iesus-Christ sans être martyrs.
5.
De la constance ambitieuse, & recherchee.
6.
Le diable a voulu avoir ses martyrs.

LA Panthere, disent ceus qui ont écrit la nature des animaus, est d'une si soüefve odeur, & a la peau embellie d'une si aggreable diversité de pelages, & varieté de couleurs, qu'elle attire par là infinis petits animaus à soy, lesquels par apres elle devore comme la plus cruelle de toutes les bêtes, ainsi que l'etymologie de son nom mõntre, venu de PAN & THIRION, qui vaut autant à dire que toute ferocité. Tel est le naturel du Diable, qui cache ordinairement la dous-flairante senteur, & bigarrure differente de l'exterieur des Heretiques ses vassaus & sujets, par lequel il fait approcher de soy les ames les plus simples, pour servir de pasture à la bouche infernale; vraye Panthere & toute devorante. C'ét pourquoy ils sont ordinairement mémement à leur entree d'une vie douce, simple, & innocente par apparence, comme on voit aus Adamites, & Anabaptistes d'aujourd'huy, qu'on diroit étre non pas seulement sanctifiez, mais deifiez: gens pourtant dange- 1. *La bonne vie de l'heretique est dangereuse.*

reus, qui sous cette fausse mõntre, cachent leur vieille & noire malice, portant sous un visage d'albâtre une ame d'Ebene. Ils trompent & deçoivent ceus qui sous ce faus masque ne peuvent découvrir leurs ordures. Ce n'ét doncques sans beaucoup de raison que le grand Origene a dit: L'Heretique de bonne vie étre beaucoup plus dangereus, & avoir plus de moyen d'établir sa doctrine, que celuy qui a ses mœurs déreglees. Car celuy qui vit mal, dit-il, ne peut aisément soliciter, & tirer le monde à son erreur: Mais celuy qui est des bonnes mœurs, deçoit aisément la simplicité de ceus qui luy prêtent loreille, sous apparence de sa bonne vie, encor que sa doctrine soit pernicieuse & heretique. Et par ce, dit ce Docteur, fuions sur tout les Heretiques; qui sont de bonne conversation, desquels la vie est dressee, non pas tant de Dieu que du Diable, les bonnes œuvres de ces gens-là luy servent d'apât pour faire avaller le hameson d'erreur: C'est ce que Saint Ignace avoit dit avant luy: Celuy, dit-il, qui apporte quelque doctrine nouvelle, encor qu'il soit homme digne de foy, encor qu'il jeûne, qu'il soit vierge, qu'il face miracles, qu'il profetise, fuyle: Qu'il te soit comme un loup: Encor qu'il donne son bien aus pauvres, qu'il face miracles, déracine & transporte les montagnes, qu'il passe par le feu, pour le soûtien de son opinion, qu'il te soit neantmoins en horreur, & abomination.

II. *La cõiliance des heretiques à dõné poids à leur doctrine.*

Les premiers Lutheriens qui passerent en France, voire mémes les Calvinistes qui vindrent depuis sous cette modestie & simplicité Chretienne, piperent le monde: Car ceus qui ne pouvoient croire qu'en une vie si Chretienne comme étoit la leur en apparence, peut loger une fausse doctrine, & que sous le riche habit du Duc Anchises fut cachee une boüe de bien mauvaise odeur, étoient ébranlez en leur ancienne creance, couroient apres ces hommes qui ne respiroient que toute saintеté. Le nom du Seigneur, & du Christ étoit a tout propos en leur bouche: Le Certes seul, ou En verité, leur ferment ordinaire: Ils se declaroient ennemis du luxe, des débauches publiques, & folâtreries du monde, trop en vogue parmy les Catholiques: en leurs assemblees, & festins, au lieu de danses & haubois c'étoient lectures des Bibles qu'on

qu'on mettoit sur table, & chants spirituels; sur tout des Pseaumes quand ils furent rimez. Les femmes à leur port & habit modeste, paroissoient en public comme des Eves dolentes, ou magdelaines repenties, ainsi que disoit Tertullian de celles de son tems: Les hommes tous mortifiez sembloient être frappez du Saint Esprit. C'étoient autant de Saints Ieans préchans au desert. Celuy qui étoit éleu Surveillant, quoy que de diverses troupes au rencontre leur parloit des yeus: Il les reconnoissoit a leur seul geste, comme cet ancien escrimeur sçavoit distinguer par l'entregent de la démarche, ceus qui avoient aprins dans sa sale l'art d'escrime: avec cette modestie exterieure, ce n'étoit qu'obeissance & humilité: Ils tâchoient à s'établir, non avec la cruauté, mais avec la patience; non en tuant, mais en mourant: De sorte qu'il sembloit que la Chretienté fut revenuë en eus, en sa premiere innocence, & que cette sainte reformation deût ramener le siecle d'or.

III. *Le supplice des heretiques à fait plus de mal que de bien.*

LES feus cependant étoient allumez par tout. Et comme d'un côté la Iustice & severité des lois contenoit le peuple en son devoir: Aussi de l'autre l'opiniâtre resolution de ceus qu'on trainoit au gibet, ausquels on voioit plutôt emporter la vie que le courage, en étonnoit plusieurs: Car comme ils voioient les simples femmelettes chercher les tourmens pour faire preuve de leur foy: & allant à la mort ne crier que le CHRIST, le Sauveur, chanter quelque Pseaume: Les jeunes vierges marcher plus gayement au supplice, qu'elles n'eussent fait au lit nuptial: Les hommes s'éjouyr voyant les terribles & effroyables appréts, & outils de mort qu'on leur avoit preparez, & my-brûlez & rôtis, contempler du haut des buchers d'un courage invaincu les cous des tenailles reçeus, porter un visage & maintien joyeus entre les crochets des bourreaus, étre comme des rochers contre les ondes de la douleur: bref mourir en riant, comme ceus qui ont mangé l'herbe Sardiniene: Ces tristes & constans spectacles jettoient quelque trouble non seulement en l'ame des simples, mais des plus grans, qui les couvroyent de leur manteau, ne se pouvant la plus part persuader, que ces gens n'eussent la raison de leur côté, puis qu'au pris de leur vie ils la maintenoyent avec tant de

fermeté

fermeté & resolution: autres en avoiēt compassion, marris de les veoir ainsi persecutez. Et contemplant dans les places publiques ces noires carcasses suspenduës en l'air, avec des chaines vilaines, reste des supplices: ils ne pouvoient contenir leurs larmes, les cœurs mémes pleuroient avec les yeus. Cependant les curieus desiroient veoir leurs livres, & scavoir le fonds de leur creāce; & pourquoy on les faisoit mourir: & n'aiant autre guide que leur propre sens & jugement, quelques-uns se laissoient seduire, embrassant avec telle opiniâtreté les premieres impressions qui leur entroient en la téte, qu'il n'y avoit crainte de mort, ny espece de tourment qui les en peut arracher; Si qu'il sembloit que tāt plus on en envoioit au feu, d'autant plus on en voioit renaître de leurs cendres.

L'ā 1559. I'ay souvēt ouy faire le recit a un bon pere que j'avois, bon, s'il en fut jamais, & homme fort Catholique, & craignant Dieu, qui aiant veu brûler en sa jeunesse un Regent sur le bord de la riviere de la ville d'Agen, nommé Vindocin, & luy & plusieurs autres resterent tous éperdus d'un tel spectacle nō jamais veu en cette ville là; Ne pouvant croire que celuy qui mourant ne parloit que de Iesvs Christ, n'invoquoit que Iesvs-Christ, ne fut condamné à tort. Il me souvient que quand Anne du Bourg Conseiller au Parlement de Paris, fut brûlé: tout Paris s'étonna de la constance de cet homme. Nous fondions en larmes dans nos Colleges au retour de ce supplice, & plaidions sa cause apres son decez, maudissant ces Iuges injustes qui l'avoient justement condamné: Son préche en la potance & sur le buchier, fit plus de mal que cent Ministres n'eussent sçeu faire: peut-étre est-ce bien fait, lors de la naissance d'une heresie, de mettre en mōtre l'autheur, le punir à la veuë de tous, afin que tous soient faits sages aus dépens d'un seul, ou de quelques-uns: Car comme la morsure des viperes ne se guerit que par leurs cendres, aussi dit-on que les blessures des Heresiarches race de viperes ne peuvent recevoir meilleur appareil que leurs propres cendres, combien que l'exemple de la mort de Iean Hus brûlé publiquement, raluma le cœur & le courage de ses disciples, qui racloient la terre du lieu de son supplice, n'aiant peu avoir des cendres jettees dans un lac, dit Æneas Silvius: La faineantise du Roy de Bo-

de Boheme en fut cause: nôtre bon Roy Filippe Auguste n'en fit pas ainsi: qui arracha jusques aus dernieres plâtes de la race des Cottereans heretiques élevez en France, & Flandres, l'an mil cent quatre vingts & trois, comme recitent les originaus de nos Annales: il fit le méme presque de tous les Albigeois, & par les armes, & par les lois.

Quand le mal a gagné pied, ces publics & tristes spectacles par justice sont de dangereus remedes & plus propres souvét pour allumer le feu que pour l'étouffer. Toutes ces executions qu'on fit en divers lieus de la Chretienté, ont fait bâtir ces gros volumes François, qui portent le titre de Martyrs, imprimez par Crespin à Geneve: ceus de Foxus, Latin, imprimez à Bâle, de Pantaleon Alemant, d'Adrienus Anglois, livres étoffez de mille faussetez & impostures. C'ét ce qui a fait enfler leur histoire Ecclesiastique, laquelle recite a tous cous d'une parole lamentable, qui tire le Lecteur à commiseration, la mort de ces pauvres aveuglez, portez d'un miserable desespoir en l'espoir trompeur de leur salut. Ie ne puis nier, dit un Ministre dans Feuardent Dial. du Parad. que lisant dans ces livres, comme ils étoient morts constamment, confessant l'Evangile, la verité & la gloire du Seigneur: Cela me provoquoit à les admirer, loüer leur vertu, & suivre leur Religion. Dans ce livre ils ont pêle-mêlez toute sorte de gens, de diverse creance, Wiclefvistes, Hussites, Lutheristes, Zuingliens, Calvinistes, Buceriens, & autres lesquels s'entre-déchirent par leurs écrits de mille & mille injures s'entre-appellent heretiques; precurseurs de l'Antichrist, comme j'ay remarqué cy dessus: Et toutesfois apres leur mort sont enroollez parmy les martyrs de IESVS-CHRIST, reposent en méme lieu, tiennent méme rang. Les premiers martyrs de IESVS-CHRIST n'en faisoient pas ainsi, dit Eusebe: Car si au supplice ils avoiét pour compagnon quelque Marcionite, ou autre Heretique, ils prioient les bourreaus que leur sang ne fut pas mélé, ny leur nom enroollé ensemble: aussi les Lutheriés entrent en cholere de ce qu'on les à mis en méme categorie: Ce qui a occasionné Wesfal, écrivant contre Lascius, d'appeller ces martyrs de la France, les martyrs abominables du diable. A ceus-cy il suffit de quel côté qu'ils viennent d'Orient ou d'Occident, c'ét tout un, ils sont

Li. 5. hist. ca. 15. & 16.

VVesfal pag. 57.

enfans

enfans de Dieu, & les vrais martyrs, puis qu'ils sont hors l'Eglise Catholique: Il n'importe quoy qu'ils croient, pourveu qu'ils soient ennemis du Pape Romain. Gens malheureus, disoit S. Augustin de leurs semblables, qui se glorifient de la persecution. Ils ne sont pas persecutez pour la verité, mais possedez du pere de mensonge: Ils vivent comme méchans, meurent comme Heretiques, & sont honnorez comme martyrs; Encor qu'ils soient occis pour le nom de Iesvs-Christ, dit S. Cyprian, leur crime & rebellion ne peut être purgee: Celuy-là ne doit porter le nom de martyr qui n'ét point en l'Eglise. Croy, dit saint Augustin, que celuy ne peut être sauvé, encor qu'il ait reçeu le Baptéme, quād bien il mourroit pour le nom de Iesvs-Christ, s'il n'ét en l'Eglise Catholique. Ils font Wiclef leur saint Etienne, quoy que Luther écrive qu'il a enseigné plusieurs horribles & diaboliques blasfemes, comme Melancthon aussi le charge de plusieurs erreurs, & heresies; I'ay leu, dit-il; les œuvres de Wiclef, mais j'ay reconnu entre ce qu'il dit de la Cœne du Seigneur plusieurs & grossieres erreurs, qui mōntre quel a été son esprit. Il n'a sçeu que c'étoit de la Foy: Il confond ineptement l'Evangile.

Aug. c. 68.

Lib. de fid. ad Petr. cap. 39.

IV. *Les heretiques peuvent pâtir pour* Iesvs-Christ *sans être martyrs.*

Bien souvent les heretiques, je dis les plus abominables, peuvēt endurer le martyre, pour la deffense de quelque verité; Comme si un Anabaptiste est prins d'un Turc qui le vueille forcer de renier Iesvs Christ né & crucifié, & que sur cette querelle, & pour le soûtien du Sauveur, il vueille plutôt étre empallé ou mis en crois, celuy-là endure le martyre: Mais pourtant qu'avec telle verité qu'il cōfesse, il méle le mensonge, la peine qu'il souffre ne peut étre dite martyre, & ne luy sert pour son salut: comme il n'y a rien de commun entre la lumiere, & les tenebres: aussi il ne se doit faire aucun mélange de la verité & du mensonge, la pire partie infecte toujours la meilleure: la mauvaise odeur corromt la bōne, & le mensonge détruit & efface ce qu'il y peut avoir de verité: Que si le martyre souffert pour la deffense de quelque article de foy ne leur profite de rien; mais plutôt est un avāt-goût de leur peine: moins celuy qu'ils subissent pour deffendre le mensonge, & les inventions qu'ils ont forgé dans leur cervelle. Ce n'ét pas chose étrange de les veoir courageu-

sement

femẽt ſuporter la mort cõme pour la deffenſe de la méme verité, veu que c'ét choſe naturelle à l'hõme d'étre adorateur, & idolatre de ſes inventions. Nous les aimons & défendõs, diſoit Epictete, cõme nos propres enfãs: Auſſi ſont ce les enfans de l'ame, leſquels nous priſons plus que les corporels, d'autãt que l'eſprit eſt plus excellẽt que le cors.

V. *De la constãce ambitieuſe & recherchee.*

LA nature eſt ſuffiſante pour nous faire ſupporter toutes peines & tourmens, ny plus ny moins qu'en ces jeunes Gentils-hommes Lacedemoniens, il n'y avoit que la ſeule nature qui leur fit endurer les cous de foüet dont ils étoient flagellez, portant cependant parmy ces ecorgees une face gaie & riante: La ſeule nature avoit aſſez de force en Scevola, pour ſans apparence de douleur livrer ſa main au feu ſur l'Autel, regarder la graiſſe fonduë d'un œil indigné, & non douloureus, afin d'eterniſer ſon nom par cet acte: comme fit auſſi cette courtiſane Italienne, laquelle coupable de la conjuration, & rompuë ſur la geine, cracha ſa langue my-mâchee contre la face du tyran, afin qu'a l'aventure la douleur qu'elle gourmandoit ne la forſât de découvrir les conjurez. Que fit pour acquerir de l'honneur mondain Horace le borgne, & ce brave cavalier ſur qui ſe referma le gouffre Romain? Pourquoy s'outre-perca Lucreſſe d'un glaive, dit Tertullian, ſi ce n'ét pour donner gloire à ſa chaſteté? Aucuns ſe ſont obligez, dit le méme autheur de ſouffrir le feu pour la ſeule gloire du monde, & de marcher certaine épace avec leurs habits brûlans. Les autres parmy les foüets, & dans l'arene des veneurs ont expoſé leurs épaules immobiles aus cous. C'étoient là des conſtances ambitieuſes & recherchees: Et quand la nature ne pourroit aſſez contribuer du ſien pour faire que les heretiques peuſſent avec quelque faus viſage d'une contrefaitte conſtance & magnanimité ſe jetter dans les feus comme dans des jardins agreables, preſenter leur col au couteau, comme au colier de l'Ordre: le diable fourniroit le reſte du ſien, aveuglant l'homme, aſſoupiſſant les ſens, & le rendant forcené: Car luy que la longue experience a rendu tout ſcavant, ſcachant que ſur le point de ce grãd divorce qui ſe fait entre le cors & l'ame, celle-cy eſt a luy, ſi elle en part avec l'impenitence, qui eſt le vray peché contre le S. Eſprit, il tâche de s'en faire maître, le rendre obſtiné en ſon peché & en ſon

incre-

incredulité trop credule, & asseuré en son salut, duquel il attend le gain étre cette mort. Combien de gens avons nous veu evidemment convaincus de crimes enormes, prêcher neantmoins au gibet leur innocence, chanter par les ruës lors qu'on les meine au supplice, qu'ils meurent martyrs? Combien de pauvres miserables qui se sont exposez à la mort pour la deffense d'une Religion fausse? Lors que cette grande bourrasque fracassa l'armee Espagnole, qui faisoit voile pour la conquéte d'Angleterre, un grand nombre de forsats Turcs, qui avoient fait naufrage à nôtre côte, se vindrent jetter entre nos bras, comme a port de salut. La Cour de Parlement aiant commandé de les heberger, ordonna aussi quelques gens de scavoir Ecclesiastiques pour les exhorter à recevoir le Baptéme. Ie fus presens aus remôntrances qu'on leur fit: Mais tous d'une vois, avec une merveilleuse asseurãce, firent réponse qu'on leur arracheroit plutôt l'ame du cors, que non pas la creance qu'ils avoient en leur Profete Mahommet. Et que s'ils eussent voulu renõcer leur loy, il y avoit long tems que le Roy d'Espagne leur avoit offert avec la liberté, des moyens pour le reste de leurs jours: Mais puis que Dieu leur avoit fait la grace d'avoir mis le pied en la terre du Roy de Frãce, qu'ils avoient encore plus d'occasion de perseverer en leur loy, dont ils étoient prêts faire preuve au peril de leur vie. Il ne fut jamais possible a nos prêcheurs de les persuader par raisons, non plus qu'à nous de les gagner par prieres & offres.

VI. *Le diable a voulu avoir ses martyrs.*

Or le diable qui sera toujours singe de Dieu, à voulu de tout tems, comme remarque Tertullian, & Iustin Martyr, avoir ses martyrs; & à ces fins il fait écouler dans l'ame de ceus qu'il attire de l'Eglise, quelque espece de magnanimité, laquelle ramenee à la pierre de touche de la vraie constance, se découvre n'avoir rien moins que les vraies marques & qualitez d'icelle: aussi est-elle tiree des minieres de l'enfer, digne plutôt d'étre appellee bêtise, ou fureur, que magnanimité ou constance. Ne le voit-on pas és anciens Payens qui s'inciſoient eus mémes, dechiroient, écorchoient en l'honneur de leurs demons? comme font encor aujourdhuy aus nouveaus mondes ceus qui adorent le diable, qu'on n'a peu encor gagner à Dieu? Quelle doctrine fut jamais plus rude, ny plus suivie de plus

de plus grans hommes que celle de Montanus qui commandoit aus siens d'aller au devant du martyre? tant s'en faut qu'il fut loisible d'eviter pour mourir sur cette querelle, qu'il étoit le Paraclet promis par le Redempteur du monde. Si nous avions les livres des Donatistes, & autres vieus Heretiques du passé, on verroit les loüanges de leur constance en la mort, pour la deffense de leurs erreurs, & leur admirable patience au martyre: on ne fait rien pour conserver leur vie, que ceus-cy ne fissent pour la perdre. Ils se presentoient aus tourmens & battus de cordes & de foüets, disoient sans verser larme aucune, que l'ame en étoit mieus nettoyee, & purgee, comme le bled le mieus battu est le mieus purgé: Saint Augustin fidelle & oculaire témoin de ces spectacles d'obstination, dit que le desir des Circoncis Chretiens à la Donatiste, de mourir par leur foy, étoit si merveilleus & étrange, que ces enragez à grosses troupes, s'alloient fourrer parmy les plus notables assemblees & solemnitez des Payens pour étre massacrez, se presentoient aus soldats idolatres, leur tendoient la gorge & la poitrine nuë, pour étre tuez. Et leur forcené apetit de mourir pour leur Heresie, étoit si grand, que ce que la cruauté Payenne refusoit d'executer, leur main propre en venoit à bout, se precipitant, & égorgeant eus mémes, desireus plutôt de souffrir la perte de mille vies, que de demordre une seule de leurs opinions: Ils menassoient les Iuges, dilaians de les faire mourir, tant ils avoient compassion de leur folie. Que dira-on de ces miserables, qui ont emprunté le nom de leur supplice, qui s'arrachoient l'ame à cous de foüet, tirant le sang de leurs veines pour en paîtrir la sainte Eucharistie: tres-asseurez que leur esprit au sortir du cors seroit enlevé au Ciel? Plusieurs étoient émerveillez, dit Saint Bernard, parlant de quelques Heretiques de son siecle, de ce que non seulement avec patience, ains avec un visage riant ils couroient à la mort, & au feu. Mais ils ne sçavoient pas combien est grande la puissance que le diable a tant sur le cors que sur les ames de ceus dont il s'ét rendu le maître & le Seigneur. Mais qu'ay-je à faire d'aller mandier parmy les siecles passez les exemples des martyrs de Sathan, qui en a eu toujours à troupes, & a milliers? Si les Adamites infames, & les fols Anabaptistes

S. Aug. li. 2. cont. 2. Gauden. Epi. c. 19.

tistes eussent tenu registre de ceus qui pour le soûtien de leur opinion ont enduré la mort, desiré & embrassé toute sorte de martyres & tourments, on les trouvera surpasser & en nombre, & en patience les Lutheriens & Calvinistes qui s'honorent de la couronne de martyre. Il n'y a secte que depuis douze cens ans avec plus de force & de constance, ait voulu prouver la verité de sa Religion, que l'Anabaptiste, & l'Adamite, dit le Cardinal Osius. Æneas Silvius fait le recit de plusieurs femmes Adamites, lesquelles dans les flammes, & sur les charbons ardents, comme si elles eussent été couchees dans des lits couverts de roses, chantoient loüanges à Dieu. Le méme recitent Iuste Mene, Osius, Surius, & Gastius des Anabaptistes de nôtre siecle, qui comme nouveaus Anaxarches s'éjouyssent dans les tourments, se rient de tous les outils & apprêts des bourreaus: se baignent aus persecutions pour l'honneur, disent-ils, de Iesvs-Christ, & deffense de leur Foy. L'an 1529. dit Gastius, un des premiers Docteurs des Anabaptistes étant sur le banc de la gêne, tiré par les bourreaus, afin de scavoir pourquoy il avoit été rebaptisé, le lieu de leurs assemblees, & quels étoient ses compagnons, sans gemir dans les tourments, se tourna devers les Officiers, avec une *merveilleuse constance*. Hommes de neant, dit-il, que ne m'avez vous plutôt fait mourir, que non pas me tenir en ce lieu si longuement comme vous avez fait, où je n'ay veu jamais le Soleil, & le Soleil a veu toujours ma misere; Pourquoy méchans tourmentez vous à present ce pauvre cors? Est-ce pour faire preuve de ma constance, & patience? Vous avez beau faire, Ma langue plutôt seichera dans son palais, qu'elle découvre mes freres; Le tems n'est pas encore venu. Mon cors est vôtre, brûlez-le, rompez-le, il ne m'en chaut. Ie scay que je ne suis que bouë & fumier. Le Christ m'a clos la bouche, à fin qu'aucune parole n'en sorte, qui puisse prejudicier à mes freres, vous vous trompez, mon ame ne sent rien, elle n'est pas dans ces rouës, au contraire elle *tressaut de joye & liesse*, pour *les secrettes &* interieures consolations de mon Dieu. Ie me suis fait rebaptiser, je le confesse, & ne m'en repens point. Le saint Esprit, & la lecture des saintes lettres me l'a ainsi commandé. I'ay laisse l'abominable vie, & suis regeneré.

Puis

Puis se tournant vers celuy qui étoit plus pres de luy, & qui le pressoit de se delivrer d'un tel tourment, en découvrant ses compagnons, il luy cracha au visage, disant: Arriere de moy Sathan, n'entens-tu pas que c'ét l'Esprit de Dieu qui parle en moy? Apres que brisé & rompu, il fut tiré de la gehenne: Dieu vous pardonne, dit-il, les maus que vous m'avez fait endurer, pour la deffense de la doctrine de CHRIST. Dites que vous avez veu un Confesseur nouveau d'une nouvelle doctrine à vôtre damnation. Voila à peu pres les paroles de l'autheur, & la fermeté de cet heretique. Il se trouve dans les livres de ceus qui ont écrit la vie & la mort de cette canaille, plusieurs tels exemples. Antoine Corvin qui fut present au supplice du Roy des Anabaptistes, raconte que luy & ses Conseillers démembrez des tenailles ardentes, avec une admirable constance ne disoit autre chose, si ce n'ét, Mon Pere, je te recommande mon ame, Mon Dieu sois a mon aide. Pendant les extremes douleurs, dit-il, outre ces paroles, ce n'étoit que silence.

Celuy méme qui à recueilly les erreurs des Anabaptistes raconte qu'il en a veu a troupes, jetter pieds & poins liez en l'eau, & au feu, sans pousser seulement un soûpir, témoin de leur douleur. Ils avoient ordinairement cette sentence en la bouche: Bien-heureus sont ceus qui souffrent la persecution; car a eus appartient le Royaume des Cieus. Vous eussiez dit, fait il, que c'étoient des agneaus qu'on menoit à la mort, sans se plaindre ny douloir. Cette constance étõna tellement plusieurs des assistans, qu'ils ne se pouvoient ôter de la téte que ce fut une chose peu Chretienne de faire mourir ces gens. Leur vie simple, les bonnes mœurs, l'innocẽce és choses exterieures, & la perseverance au combat de la mort: l'Ecriture à tous cous en la bouche, jettoit le peuple en de merveilleus doutes. Lambertus Hostensius qui a fait un livre des tumultes des Anabaptistes, écrit que l'an mil cinq cens trente cinq sept hommes & cinq femmes étonnerent tout le monde de leur merveilleuse constance, lors de leur supplice. Quand le chef de l'Heresie des Hoffmans nommé Melchior, fut constitué prisonnier dans la ville de Strasbourg ou il étoit allé fonder son Eglise, cõme il avoit fait à Linden, il rendit graces à Dieu, que l'heure tant desiree étoit

venuë, comme écrit Obe Filippe son disciple, au livre de sa reconnoissance: puis élevant ses mains au Ciel, il jura par le Dieu vivant d'eternité en eternité, qu'il ne mangeroit que du pain, & boiroit de l'eau, jusques au jour qu'il môntreroit du doit celuy qui l'avoit envoié: Iamais homme ne môntra plus de vertu & de constance dans cette orde prison ou il mourut. Nous pouvons dire le méme que fit Agesilaus de ces ames enragees.

O voila, dit-il, un homme extrémement méchant, qui emploie la patience, & la constance pour de si malheureus & detestables actes. Ne fit pas de méme Servet supplicié à Geneve: Le méme Valentin Gentil, executé à Berne? l'un & l'autre préchoit son bon-heur, pour la defense de l'Evangile. Voila les effets du diable, & comme il accourage ceus qu'il a dérobé à l'Eglise, donnant aus plus simples femmelettes des courages de Catons. Voicy comme par fois il envelope en ses filets les plus sçavans. Cet exemple de nôtre tems suffira. Les Histoires des Indes recitent que depuis dis ans, un homme de grand & rare sçavoir, sans maladie, sans aucun accident extraordinaire, ny qu'on eût peu remarquer que son sens fut alteré, commença de publier parmy les nouveaus Chretiens qu'il étoit le Christ, & le Sauveur, qui leur avoit voulu porter son Evangile: Que Dieu le Pere l'avoit envoié. La longueur de sa prison, les remôntrances des Iesuïtes ne peurent jamais guerir sa folie: il fut condamné à étre brûlé tout vif. Etant sur le bucher, ce ne furent que Cantiques, & loüanges à Dieu son Pere, élevant les yeus au Ciel, pour voir s'il ouvriroit ses voutes, & si les Anges accourroient à son secours, comme il s'étoit promis. Sathan déja, comme j'ay dit en mon Antichrist, vouloit troubler cette jeune Eglise.

Qu'est ce qui fait le martyre.

La cause donc fait le martyre, & non la peine, comme disoit Saint Augustin: celle-cy peut étre égale: mais celle-là est differente. à l'un c'est le zele, à l'autre le desespoir: celuy-là est tué, & celuy-cy couronné. Qui ne se rira de l'impudence de ces miserables, qui ont dressé un gros volume de martyrs, y aiant entassé tout ce qu'ils ont peu ramasser des massacres: mais encore y ont adjoûté une infinité d'hommes condamnez pour d'autres crimes? Pantaleon en son martyrologe, n'a pas honte d'y loger Poltrot, condam-

condamné comme traître, pour l'assassinat du Duc de Guise. Lors de la redemption du monde, le Soleil qui porta le dueil, vit le Sauveur, le sauvé & le damné attachez ensemble à la Crois : La peine étoit semblable, mais la cause differente: Plusieurs, écrit Saint Augustin, ont enduré des tourmens, mais pour leurs pechez: non par constance, mais opiniâtrise ; non pource qu'ils étoient persecutez du diable, mais d'autant qu'ils étoient possedez par luy. Ne voyez vous pas miserables, leur disoit ce saint homme, voiant les Donatistes courir au feu, que c'ét contre IESVS-CHRIST que vous combattez & que vous souffrez? non pour luy, mais pour vos iniquitez? Quelle est vôtre folie, d'usurper la gloire du martyre? vous vivez en larrons, en larrons vous mourrez. Encore ce trait de saint Cyprian, sans plus. Quoy que tels hõmes, dit-il, soient occis pour le nom de IESVS-CHRIST, si est-ce que le sang méme ne sçauroit nettoier cette macule, & leur méchaceté ne peut étre purgee par le suplice. Pourquoy? d'autant qu'aucun ne peut étre martyr s'il n'ét en l'Egliſe. Quoy qu'ils soient rôtis dans les flammes, quoy qu'ils soient devorez par les bétes, ce ne sera pas la couronne de la Foy: mais le supplice de leur déloyauté: ny ne sera une fin loüable, d'une vie religieuse, mais bien la clôture d'une mort desesperee. Celuy-là peut étre massacré, mais non pas courõné. Si le livre de Platon de l'immortalité de l'ame a eu le pouvoir de faire precipiter un Filosofe du haut du rocher dans la mer, & forcer ce grand Caton à se deffaire luy-méme: quelle grande merveille qu'en ce tems il puisse donner semblable courage à ceus à qui il a bandé & sillé les yeus, qui pensent bien faire en faisant mal? Ne t'en étonne pas, dit saint Bernard, le diable a un merveilleus pouvoir sur les siens, il fait souvent chose plus étrange; qu'ils se tuent, se pendent, s'égorgent de leur propre main il les tête de méme qu'il voulut faire son Createur, lors qu'il luy persuadoit se jetter du haut du pinacle, dit Saint Augustin. Mais vous verrez en apres comment ce premier & fervent zele des premiers Lutheriens & Calvinistes s'ét évanouy. Calvin en divers lieus fait môntre & parade de tant de cendres amoncelees pour la deffense de son Evangile: dont le Lutherien Vesphal se mocquant de luy, dit: Calvin fait le denombrement de ses martyrs:

Epist. 160.

Cleombrocus Cic. 2. Tusc.

Serm. in Can. 1.

Mais si les Anabaptistes veulent tenir le conte des leurs, occis pour leur foy en la basse Germanie, il verra surpasser son nombre. Ouy-mais les Disciples de Calvin au sortir de son Ecole se sont exposez volontiers au feu. Le même ont fait, & font encor les Anabaptistes qui haut loüent à cette occasion leurs martyrs: Calvin à son aise dans Geneve crioit a ces pauvres fols qui se faisoiẽt brûler par tous les quartiers de la Chretienté pour deffendre ses réveries: Courage mes freres: au feu, au feu, c'est le chemin du Ciel: il vous est preparé, le CHRIST vous attend les bras ouverts. Mais cependant soigneus de sa peau il veilloit ordinairement sur sa garde, sans sortir de sa taniere: son naturel froid, & couvert, hors de là ne pouvoit trouver nulle seureté. Ce qui a occasionné nôtre Poëte de luy dire:

Qui vit tant à Geneve, un Calvin déja vieus
Qu'il ne se fait en France un martyr glorieus
Souffrant pour sa parole? ô ame peu hardie,
Tu ressembles celuy qui fait la tragedie,
Lequel sans la jouër, demeure tout craintif,
Et en donne la charge au nouveau aprentif
Pour n'étre point moqué, ny siflé: si l'issuë
Ne reüssit à gré, du peuple bien reçeüe.

QVEL-

QVELLES GENS ONT ETE LES PREMIERS MINISTRES DE LA FRANCE.

CHAPITRE VII.

1. *Les premiers Lutheriens François, pauvres gens de métier.*

2. *Le premier Ministre de France, cardeur de laine.*

3. *Les livres sacrez, mis entre les mains du peuple.*

4. *Le peuple ne doit manier de soy les livres saints.*

5. *Les femmes se mélent de faire l'office des Ministres.*

6. *Chose indigne de voir tracasser parmy les boutiques les livres saints.*

CEvs qui ont bâty à leur appetit l'Histoire Eccleſiaſtique de l'Egliſe nouvelle, diſent, que comme Dieu par la baſſeſſe du monde voulut fouler aus piez l'orgueil & l'arrogance du monde, aiant choiſi des pauvres Peſcheurs pour annoncer ſon Evangile, & non des Roys & des Princes, Auſſi ce méme Dieu qui a celé la vraye ſageſſe, aus ſages, puiſſans & doctes de ce ſiecle, l'avoit voulu manifeſter aus pauvres idiots. Car les premiers qui entendirent la verité : (C'étoit le mot du guet qui couroit entre-eus à l'oreille) furent Orfevres, Maſſons, Charpentiers, & autres miſerables gagne-deniers : Voire-méme ceus qui n'avoyent jamais manié que la charruë, & béché la terre, devindrent en un moment excellents Theologiens. Leur beau Livre des Pretendus Martyrs, & leur Hiſtoire Eccleſiaſtique, ſont ſouvent ornez de telles pieces. Les uns enſeignent, les autres catechiſent : ceus-la préchent, & ceus-cy Evangeliſent, ſe forgent eus-méme leur Foy, font dire à l'Ecriture ce qu'il leur plaît, s'ingerent

1. *Les premiers Lutheriens François pauvres gens de métier.*

dans le sacré ministere, s'envoient & se deputent l'un l'autre, pour enseigner de la part de Dieu, & comme gens par luy commis, & tous ensemble couverts de la saye d'ignorance, n'aians nulle solide instruction des lettres sacrees, & voltrigeans au gré de leurs folles, erronees, & legeres opinions, sont portez aveuglément çà & là, & inconstamment agitez de la temerité de leurs erreurs, qui n'ont autre base ny fondement que la *chimere de leurs fantasies*. Et si d'aventure ils entrevoioient en quelque endroit quelque sombre & foible raison de lumiere, c'étoit comme dit le Poëte,

Voir la Lune au travers de cent mille nuages.

L'ignorer une glace à faus.

Aussi est l'ignorer une glace, qui represente à faus toutes images presentees, côme l'eau: les renvoie plus grandes que les cors. Et, comme les Scribes préchoient la Loy de Moyse, & pauvres ignorans ne pouvoient entendre celle de leur salut: de mémes ceus-cy n'avoient rien en bouche que le CHRIST, le Sauveur; & cependant ne connoissoient rien moins que IESVS CHRIST. C'étoit l'ignorance grossiere & presque essentielle des Heretiques Vaudois, resuscitez en ce siecle: Car comme certains arbres boutent, fleurissent & meurissent leurs fruits en méme jour, non autrement les Paysans plus rudes & plus abétis furent faits Echoliers, Bacheliers & Docteurs tout ensemble. Ayant Valdo homme ignorant fait traduire la Bible en François, ces pauvres gens la lisoient à toute heure, de sorte qu'il en y avoit, dit Illiricus, qui sçavoient *les livres tous entiers par cœur*. Nos Reformateurs font le méme conte dans leurs histoires, de plusieurs tels Docteurs, sortis du soir au matin de leur Echole. A peine étoient-ils sevrez de leur Rudiment, que les voila grands Grammairiens, ils ne sçavoient rien en Grammaire, & sont devenus grands Rhetoriciens. Ils se disoient grands Logiciens & Sophistes, & ne sont scavans ny en l'un ny en l'autre. Les voila *Philosophes sans Philosophie*, & grands Theologiens sans avoir goûte les premieres lettres Saintes. Parmy les autres ils font recit d'un homme de village, lequel ne scachant pas seulement connoître les lettres, à force de se faire lire le Nouveau Testament, & tâchant d'imiter les caracteres, travailla tellement à

In Catalog. test. verit.

Hist. Ecc. fol. 26. Tom. 1.

conferer

conferer le Latin sur le Frâçois mot à mot, qu'il pouvoit alleguer les passages de la sainte Ecriture, faisant remôntrance à sa famille, & confutant les Prêtres Papistes: ce sont leurs mots. En voicy une autre dont Beze fait mention, homme de non gueres plus riche étoffe.

II. *Le premier Ministre de France, cardeur de laine.*

IEAN le Clerc, dit-il, étoit cardeur de laine de la ville de Meaus, lequel embrasé de zele & de la connoissance de Dieu, qu'il avoit soigneusement apprise de la Bible, lors tournee tellement quellement en François, fut le premier qui s'opposa à l'Antichrist dés l'an 1523. en la ville de Meaus. Et posa entre les ouvriers de son Etat, les fondemens de la belle & florissante Eglise qu'on y a veu depuis, où il fut brûlé. Voila un cardeur de laine, qui premier jetta les premiers fondements de l'Eglise nouvelle. C'ét le premier martyr de la France. Ainsi appellent-ils ceus, qui ont été suppliciez pour le soûtien de leurs erreurs, ausquels je donray un Chapitre au livre huitiéme. Celuy-cy avoit été foüetté & flétry en la Ville de Meaus quelques annees auparavant: *Meaus se peut vanter, disent-ils, d'avoir offert à Dieu, comme les premiers des martyrs:* je ne sçay si des cendres ou plutôt de la charongne de cettuy-cy, vint à renaître long tems apres cette guespe, où un autre Pierre le Clerc, aussi mal nommé que le premier: Tous deus Cleres & cardeurs de laine. Ce Iean le Clere fut le premier en France, auquel ils donnent à faus le titre de Ministre. Car ce fut le Lecteur de la ministrerie de Poitiers qui en fut honoré: titre qui luy fut conferé de la main de celuy qui usurpa en effet le souverain pontificat sur les Lutheriens de la France, ausquels il fit changer & de nom, & de creance, comme je diray bien tôt. Vous verrez l'etymologie de ce nouveau nom de Ministre: Ie dis nouveau pour Pasteur de l'Eglise. Mais il faloit qu'en une Eglise nouvelle tout fut nouveau. Ce Iean le Clerc fut le premier qui prêcha en chaire, & assembla quelque forme difforme de l'Eglise Reformee, comme leurs histoires témoignent; *En ce tems*, disent-ils, *fut dressee une forme d'Eglise en la ville de Meaus, quelques habitans assemblez, éleurent pour leur Ministre apres les ieunes & prieres, un nommé Pierre le Clerc, cardeur de laine de son métier: Mais outre l'integrité de vie, fort exercé aus Ecritures, combien qu'il n'eut connoissance que de la langue Françoise. Et de fait ce personnage fut telle-*

Hist. Eccl. Tom. 1. fol. 50. P. le Clerc.

ment beny de Dieu en son ministere, préchant & administrant les Sacremens en l'assemblee, qu'en peu de temps y accourant plusieurs personnes de villages, ils se trouverent de trois a quatre cens hommes & femmes; ce qui fut cause qu'ils furent bien tôt decelez. Voila a leur dire le premier Ministre que la France vit jamais, Pierre le Clerc, grand Clerc, qui ne sçavoit que la langue de sa nourrisse, devenu grand Theologien en cardant & fillant la laine, appellé au ministere par des cardeurs, foullons, & tisserans. Ne diriez vous pas que ces gens se mocquent en faisant leurs contes, & que Dieu leur ôte & pervertit le sens, d'oser eus-mémes découvrir les hontes & les vergongnes de leurs fatras, & leurs haillons si mal recousus & rapiecez? Comme si en la maison de Dieu, il appartenoit au peuple creer les Officiers, les intendans & Magistrats Ecclesiastiques, voire méme à chacun, veu que nôtre Seigneur & les Apôtres n'ont voulu étre écoutez, qu'en vertu de ce qu'ils étoient envoiez de Dieu; portant la preuve de leur mission. Ie laisse plusieurs autres Massons, Charpentiers, Contreporteurs, Quinquailleurs, lesquels au retour de Strasbourg, de Zurich, de Geneve: éclairez du saint Esprit, annonçoient le nouvel Evangile, faisoient des petits cors d'Eglise creoient des précheurs, donnoient la manducation, dont je representeray la ceremonie cy apres. Il est permis a tout le monde, disoiét-ils, d'enseigner & travailler pour la conversion des infidelles: l'histoire de l'Eglise le nous môntre dans les Actes des Apôtres: Ouy mais, est-il dit, qu'apres cette conversion on en bâtit une Eglise, & que ces particuliers s'en attribuassent l'architecture & la conduitte? Tout au contraire l'Eglise de Hierusalem avertie de ceus qui étoient convertis au Seigneur, envoia Barnabas, avec commission de les amener en Antioche: Et ce fut lors que cette multitude convertie print nom d'Eglise, & jamais sans mission, aucun, s'il n'a été heretique, n'a usurpé le titre ny le ministere en la maison de Dieu.

Les Pasteurs du nouvel Evangile.

Act. 2.

Aucun sans mission n'a exercé le ministere de l'Eglise.

Cette premiere Eglise de Meaus, laquelle ainsi que j'ay dit, avoit été premierement plantee par Farel, le Févre, & Rousset, fut bien tôt dissipee: Car aiant été les Lutheriens surprins en leur assemblee conduitte par ce Cardeur, ils furent prins & trainez a Paris: la plû part condamnez à mort, & executez à Meaus, & le reste par remôntrances

trances gueris de leur folie. Ie n'ay que faire de suivre tous ces supplices, ny tous ces feus avancoureurs des éternels qu'ils doivent souffrir. Il me suffira de representer cy apres leur opiniâtre resolution à la mort, pour couvrir leur mauvaise vie. *Ils ne recevront point*, disoit saint Cyprian, *la couronne de martyre, mais la peine de leur division: Et ne leur sera imputé ce supplice au zele de Religion, mais plutôt à un desespoir.* *Li. 4. Ep. 2.*

III. *Les livres sacrez mis entre les mains du peuple.*

COMME Luther à sa venuë mit l'Ecriture sainte entre les mains du peuple, d'où l'on vit naître tant d'heresies du soir au matin; de méme firent ceus, qui vindrent semer à son exemple le Schisme en la France: car avec un merveilleus soin, sans aucune épargne, ils firent imprimer en divers lieus les Bibles Françoises, traduite à leurs fantasies, dont ils donnent le premier honneur à un nommé Pierre Robert Olinetan, qui l'an mil cinq cens trente-cinq, à la priere des heretiques cachez en quelques valees de la Province, qu'on appelloit Vaudois, entreprit le premier cette traduction, qu'ils firent imprimer à leurs dépens, en la ville de Neufchâtel en Suisse: Vn seul marchant, comme Beze raconte nommé P. Buffler vendit de nôtre tems tout son bien, pour fournir à semblable dépense. Plusieurs compagnons des imprimeurs de la France & d'Alemagne, au bruit du profit qu'on leur presentoit y accouroient, lesquels apres s'écartoient par tout, pour debiter ces Bibles, Cathechismes, Boucliers, Marmites, Anatomies, & autres tels livres: Sur tout les petits Psalmes, quand ils furent rimez, dorez, lavez, & reglez. Leur seule joliveté convioit les Dames à la lecture; & comme les avares marchans au seul flairer du gaing, ne craignent de seillonner les mers, & prendre le hazard de mille & mille fortunes & tempétes: En cette méme sorte ces compagnons d'imprimerie, à l'apetit du gain, qui leur avoit donné le premier goût, & pour avoir plus facile accez és villes, & sur les chams, dans les maisons de la Noblesse, aucun d'entr'eus se faisoient cõtreporteurs de petits affiquets pour les Dames, cachant au fons de leurs bales ces petits livrets, dont ils faisoient present aus filles: mais s'étoit a la dérobee, comme d'une chose qu'ils tenoient bien rare, pour en donner le goust meilleur. Ces postillõs & courratiers de si mauvaise marchandise deviennent bien

La premiere Bible traduitte en Frãçois.

La merveilleuse diligence des Lutheriens à publier leurs livrets.

bien souvent la proie & la part des flammes, ausquels on les jettoit surprins sur le fait & debit de ce que par les lois leur étoit deffendu. Ceus qui ont ramassé leur histoire sont plaisans, quand ils representent ces contre-porteurs dans les Parlemens, harangans comme les Docteurs bien instruits. *Iean Chapot*, disent-ils, *vendeur de livres qu'il avoit porté de Geneve, cuida ébranler tout le Parlement de Paris, par une tres-docte remõtrance & tres-sainte, qu'il fit aus Conseillers, luy étant permis de disputer tête à tête avec trois Docteurs de la Sorbonne, qui ne voulurent jamais entrer en matiere.* Voyez leur vanité. Plusieurs tels contes aussi sots que faus, sont épars dans leurs livres, ou ils donnent à ces libraires idiots le titre de Ministres, fondateurs des Eglises: comme on peut voir au premier tome de leur histoire Ecclesiastique. Par l'entremise de telles gens, en peu de tems la France fut peuplee de nouveaus Testaments à la Françoise miserablement traduits, & la sainte parole prostituee à toute sorte de gens, à la mercy & jugement des femmes, enfans, & autres personnes incapables des divins mysteres, qui sont contenus & cachez sous l'écorce de la lettre. C'étoit mettre le coûteau entre les mains d'un furieus, qui souvent s'en égorge luy-méme. Car comme le glaive offense & deffend selon qu'on le manie: Tout ainsi la sacree parole, ou tuë, ou vivifie, selon qu'on en sçait user. Nôtre sage mere l'Eglise, à toujours jugé cela dangereus, de laisser sans discretion manier au peuple les Saintes lettres. En quoy elle a suivy l'exemple & la prudence de ceus qui ont été les plus affectionnez à la conservation de leur Religion. Les sages Hebrieus ne permettoient à aucun avant avoir attaint trente ans, la lecture du Genese, & des Cantiques, de peur qu'il n'en abusât, ainsi que nous apprenons de saint Hierôme. Et Dieu commanda à Esdras, de publier une partie de sa doctrine, & tenir l'autre secrette. *C'est n'avoir pas de Religion*, disoit l'ancien Mercure, *de mettre és mains du peuple tous les mysteres & secrets de Dieu*; C'est ce que dit & redit souvent S. Denys en sa celeste Hierarchie. Ainsi ont fait a l'exẽple des Hebrieus ceus qui ont bien reglé leurs Republiques, quoy qu'ils n'eussent connu Dieu qu'au travers des époisses tenebres de la nature. Le divin Platon discourant par ses lettres à Denys le tyran, sur quelques mysteres sacrez, le prie

Comparaison.

Trimegiste.

le prie que sur l'heure il les mette en pieces, & les jette au feu ; afin, dit-il, qu'elles ne tombent entre les mains du peuple. Aussi avoit-il ordonné au septiéme de ses lois, qu'il ne fut loisible à personne de publier, composer, ou reciter aucun écrit, sans être approuvé par les Inquisiteurs ou Magistrats à ce deputez, afin que la Religion ne fut blessee. Pithagore, Socrate, Aristoxene ont observé cela méme d'une foy inviolable. Plotin jura de ne mettre en lumiere les enseignemens d'Aimonius : Et parce qu'il ne garda le serment, pour punition de son parjure, il fut mangé d'une horrible formiliere de pous, dit Porphire. Nôtre souverain maître nous a fait la leçon, quand il a revelé la verité aus Apôtres clairement, & au peuple par paraboles & metafores. Aussi disoit-il: Ne jettez les perles devant les pourceaus.

A quoy serviront les Apôtres, les Prétres, les Docteurs de l'Eglise, ordonnez de Dieu, dit l'Ecriture, pour regir, si la dispensation & interpretation des Saintes lettres, ou le maniement des livres sacrez appartenoit aus artisans & aus femmes aussi bien qu'à eus? Dieu a donné à son Eglise des Herauts & Ambassadeurs. C'ét la vois seulement de ceus-là, qu'il nous faut écouter, & non ces vois bâtardes, étrangeres, & inconnuës, Trompettes de seditions & furies, que l'enfer a vomy, pour noier ce dernier & malheureus siecle en meurtres, impietez, ordures & sacrileges. Les paroles sont tres-belles de Saint Cyprian sur ce propos, & dignes de ce lieu. *Qui que tu sois*, mon frere, *écoute: il n'est loisible au vulgaire & simple peuple, lire d'eus-mémes les Ecritures saintes, ains il faut qu'ils écoutent ceus, qui ont l'authorité de les exposer.* Qui lira l'Epître trente-huitiéme de Saint Hierôme, verra comme il parle a ces nouveaus Theologiens, qui veulent mettre le nez dans les livres saints & sacrez. Les pique-bœufs, dit-il, les massons, charpentiers, marchans, bouchiers, & autres personnes mecaniques, ne peuvent d'apprentis devenir maîtres. Le Medecin parle de son art, & l'artisan de son métier. Le seul art de la Theologie est celuy que tous manient: La vieille babillarde, Le vieillard radoté, Le Sophiste parleur, bref tous l'usurpent & l'enseignent avant l'avoir appriſe. Ceus-cy tous refroignez pesent leurs paroles, disputent de la sainte Ecriture entre les femmelettes: ceus-là apprennent les

Dire notable de S. Hierôme.

Tractant fabrilia fabri.

les femmes, afin qu'elles enseignent les hommes, & qui pis est, par je ne sçay quel mépris, mais plutôt audace, faisant les entendus declarent aus autres ce qu'eus-mémes n'entendent pas. C'ét de là & non d'ailleurs que sont principalement procedees les heresies, & les dogmes d'iniquité, parce que les Ecritures nuës de soy sont bien souvent mal étenduës, & que cela méme qui n'ét pas entendu, est avec toute audace, à divers & contraires sens interpreté.

V. *Les femmes se mélét de faire l'office de Ministres.*

Si ce saint Pere vivoit, & qu'il vit ainsi tout confondu & renversé en nôtre siecle, il auroit bien raison de crier davantage: Car on a veu en divers lieus les femmes non seulement se méler en particulier de la Theologie, mais encore en public faire l'office de Ministre ou Diacre: On à veu cy devant Madame Argula monter en chaire en Allemagne, & interpreter l'Ecriture, au tems de Luther, une autre en Ecosse, comme dit Langeus en la vie de Luther, & une autre en Boheme du tems des Hussites, ainsi que j'ay remarqué au livre quatriéme; De méme au nôtre; Ceus qui hantoient les caves & lieus secrets, au commencement que l'heresie se fourra dans la France, sçavent, il en y a encore en vie: & je l'ay ouy dire à plusieurs, que bien souvent la plus habile d'entre elles prenoit la Bible dans l'assemblee, attendant le Ministre, lisoit le texte, en donnoit son advis. Et comme il en y avoit qui pendant les feus de la France s'étoient retirees à Geneve, elles se rendirent Echolieres de Theodore de Beze, qui leur faisoit une heure du jour une leçon en François, leur interpretoit l'Ecriture sainte: mémement tant qu'il fut à Losane. On dit bien que du tems de l'Empereur Galienus, des femmes allerent à l'échole, sous le Filosofe Plotin, chose passable pour la curiosité des arts liberaus; non pour apprendre à dogmatiser en la Religion: Cela peut-étre, étoit pardonnable de se méler de la sainte parole, & en conter en leur foier, mais en public faire l'office de Ministre, c'ét passer les lois de la modestie Chretienne, & les regles qu'elle nous a prescrit, pour apprendre aus femmes de se taire dans le Temple. Le silence est leur leçon, comme celuy qui n'ét point astraint a aucune reddition de conte. Que s'il étoit sujet a l'amende, disoit ce grand ennemy du langage, les femmes seroiét contraintes faire cession

Athe. l. 13. l. qui filium. D. ubi pupill. ed. deb.

Herpocrates.

ression des biens: car le silence leur est une cruelle gehenne. C'ét pourquoy les Apôtres ont dit, qu'en la maison de Dieu la femme se taise. Il n'en va pas ainsi chez les Reformateurs de ce siecle. Ie ne veus pas aller fort loin, ny parler de chose dont la memoire soit perduë. Plusieurs qui vivent encores, scavent qu'au mont de Marsan, bonne & grande ville de nôtre Guiēne, on a veu l'an 1572. une bourgeoise nommee Quiteyre, de Bordenave, femme de Blaise de Brahenne, monter en chaire, lire la Bible, attendant que le Ministre vint faire le préche. Et une autre fille de S. Lis, nommee Claude d'Alisant, mariee avec un Advocat en la méme ville, faire la Theologienne, souvent reprendre son Ministre. Celle-cy qui faisoit par fois l'office de Diacre, cōposa un livre de la Predestination, qu'elle presenta à Madame, sœur du Roy, depuis Ducheſſe de Bar, pour le faire imprimer lors qu'elle s'achemina en France, l'an 1592. lequel j'ay pardevers moy, écrit de sa main. Puis que je suis sur les contes, qui peuvēt trouver sauf-conduit parmy les livres populaires, cōme celuy-cy, & qui ne sont pas si ridicules, qu'on ne puisse tirer profit, & toucher à la main, le miserable desordre de cette Eglise nouvelle, qui donne l'Ecriture entre les mains des idiots, encor un ou deus: On scait la quinte qui print a une Damoiselle, oiant lire le 25. chapitre de l'Ecclesiastique, où la malice des femmes est bien tiree au vif, laquelle se leva en pleine assemblee, disant: Quoy? est-ce la parole de Dieu? c'ét bien celle du Diable. I'ay veu autrefois en nôtre Parlement un pauvre lanusquet reformè, accusé d'avoir dit publiquement au préche, pendant que le Diacre lisoit l'histoire de Balaam: Qui seroit la bête qui voudroit croire que les bêtes parlent? ce ne sont que fables. Que dira celuy-cy, qui ne voit plus avant que son nez, au rencontre de mille tels passages? faudra-il venir a la hardiesse d'Oecolampade, lequel a osé écrire qu'il y avoit des contradictions en la sainte Parole? *Voyez* dit Luther, *en quel horrible erreur le diable conduit les hommes de sçavoir.* Mais Martin regarde ta besasse par le devant, & souvien toy de tes mocqueries sur le livre de Iob, & Epitres de S. Iacques. Cettuy-cy ne peut croire que les ânesses parlēt, & cet autre dira qu'elles sont sauvees. Car Dieu a expressément declaré par son Prophete, qu'il veut que les hómes & les jumens soient sauvez.

Vne femme monte en chaire.

Livre de la Predestination de Claude d'Alisant.

Sender. de schis.

Il n'a

Il n'a garde de prendre ces mots comme il faut, puis qu'un Ministre ne se peut démeler, & ne sçauroit comment interpreter ce passage que je luy alleguay: & qu'un autre par les jumens entendoit les femmes. Il n'y a pas long tems que je veis une Damoiselle grandement scandalisee, aiant trouvé dans les Cantiques, Ie suis noire, fille de Hierusalem, mais je suis belle, & parce le Roy m'a aimee, & m'a fait entrer dans sa chambre. Surquoy elle filosofoit avec de plaisantes imaginations.

Sotte interpretation d'un Ministre.

Chose indigne de manier ainsi les livres saints.

Cette facilité que le langage vulgaire apporte par apparence en l'Ecriture, enveloppee neantmoins de nuages & obscuritez (témoin si grand nombre d'Heretiques, qui tous n'ont été tels, dit Saint Augustin, que pour presumer de l'entendre) cause mille doutes en l'ame, & apporte infinis troubles és consciences foibles: car comme nous avons veu en nôtre siecle, le marchãd assis sur son conteir, la mesuroit à son aune: le masson la regloit à son esquierre, le Regent la rengeoit sous les lois de sa Grammaire, & le Medecin de sa filosofie naturelle. Il n'y avoit pas jusques aus simples femmelettes, qui n'en vouluſſent juger, comme de leur filet, & de leur éguille; chose infame & honteuse de veoir la sainte Bible trotter si indignement sur les tables d'un cabaret, comme les verres: Et ces vases sacrez, maniez avec des mains sales & immondes. Oyez le jugement, non pas d'un Theologien, mais d'un des beaus esprits de nôtre âge. *Ce n'est pas de raison de veoir tracasser entre les mains de toutes personnes, par une sale & cuisine les Saints livres des sacrez mysteres de nôtre Religion. Ce n'est pas en passant & tumultuairement, qu'il faut manier un etude si serieus & venerable. Ce doit être une action destinee & rassise: a laquelle on doit touiours adiouter cette preface de nôtre office,* Svrsvm corda, *& apporter le cors même disposé, ou contenance, qui témoigne par une particuliere attention & reverente. Et croy davantage,* dit-il, *que la liberté à chacun de traduire & exposer une parole si religieuse & importante, à tant de sortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'utilité.* Fermons ce Chapitre avec cette bêlle sentence de Tertullian: Pour bien entendre la sainte Ecriture, & reconnoître la verité, tenons la regle que l'Eglise nous a prescrit, qui l'a receuë des Apôtres, & les Apôtres de Iesvs-Christ, & Iesvs-Christ de Dieu. Car à qui, dit saint Augustin, peut-on

mieus

mieus avoir recours pour l'intelligence d'une chose si haute, qu'à l'Eglise, qui ne peut étre deçeuë ny trompee? Mais j'ay tort de tenir le Lecteur si longuement en suspens, pour luy faire veoir quel a été Iean Calvin, autheur infortuné du miserable schisme de la France. Il est tems de parler de luy. Aussi cependant que tant de gens s'embesongnent à chercher l'Eglise de CHRIST: celuy-cy dit qu'il l'a trouvee, & retiree du tombeau, pour la remettre sur la montagne. Et comme les Heretiques de l'Hongrie se vantent d'avoir eu Hus pour leur Profete; Ceus d'Alemagne Luther, ceus de Suisse Zuingle, ceus d'Angleterre Bucer, ceus d'Ecosse Knox, ceus de Dannemarc Pomeran, Ceus de Livonie Pellio, ceus de la Transilvanie Blandrat: Aussi ceus de nôtre France donnent cet honneur & cette gloire au seul Calvin.

Fõdateurs du nouveau Christianisme.

NAISSANCE DE IEAN CALVIN, ET LE jugement tiré de son Horoscope.

CHAPITRE VIII.

1. *Les Regents & Maîtres d'Echoles, où les premiers sement le Lutheranisme en France.*
2. *Chacun étoit en quéte de sa Religion.*
3. *Iean Calvin, le Luther de la France.*
4. *Naissance de Iean Calvin, & son horoscope.*
5. *Le jugement qu'on a fait de sa nativité.*
6. *L'honneur de souverain Pontificat promis à Calvin à sa naissance.*

CET excellent Peintre Tertullian, qui tire si naïvement le pourtrait des heretiques, mõntrant dans le tableau des anciens, le naturel & le vif des modernes, dit tres-bien, que les Filosofes furent les Patriarches des premiers qui troublerent l'Eglise. Le méme pouvons-nous dire en ce siecle déreiglé, que les Regents & Maîtres d'Echole, plutôt bons Grammairiens, Filosofes, ou Mathematiciens, que bons Docteurs en Theologie,

1. *Les Regẽts & Maîtres d'Echoles, où les premiers semẽ le Lutheranisme en France.*

furent les peres & progeniteurs de ces derniers qui l'affligent. Ils sçavoient les livres: mais ils ignoroient la sapience: Ils entendoient les subtilitez de leur Aristote, mais ils ne pouvoient comprendre les secrets de Saint Paul. La Filosofie, dit quelqu'un, est une sagesse du monde, la Theologie une sagesse de Dieu. Il faut entendre celle là pour la croire: il faut croire celle-cy pour l'entendre. Combien de gens se sont ainsi perdus pour perdre les autres. Cela se voit au grand nombre des Filosofes, dont les esprits transcendants ont assemblé Pelion sur Osse, & ces deus sur Olimpe, pour échelant les Cieus, foüiller le Sanctuaire, & aditez plus reservez des jugements de Dieu, & lire dans le regiſtre secret de ses jugements impenetrables, les causes de chacune de ses œuvres, lesquels semblent ne s'étre ainsi haut élevez, que pour prendre plus grand sault, n'avoir prins des aîles de cire pour survoler la mer, qu'afin de s'y submerger, & couler à fons. Ainsi Thales élevoit sa tête, & fichoit ses yeus dans le Ciel, en l'observation du mouvement des astres pour se precipiter dans la fosse qu'il n'avoit preveu proche de ses pieds. Ainsi Empedocle cheut dans les flammes du mont Gibel, & Aristote dans l'Euripe. Ainsi Tertullian, Origene & tant d'autres, qui non contents d'étre à l'abry de toutes bourrasques, au havre de Grace, pour s'étre exposez imprudemment à la mercy des vagues, & des vents tempétueus, & trop étendu les voiles de leur esprit subtil, ont fait un triste naufrage au milieu des écueils de leur presomption, qui ont conservé leur nom pour conserver par iceluy la memoire de l'infamie de leur legereté. De là les Origenistes, de la les Valentiniens, les Montanistes, Marcionistes, Hermogeniens: & en nos jours les Melanchoniés, & autres de méme farine. Or vous avez veu plusieurs de ces petits Filosofes & Grammairiens, à l'entrée du Lutheranisme, s'écarter par la France, se promener par tout, mõntrer le front, puis soudain se musser & tapir dans quelque coin d'icelle, sans avoir peu cependant jetter aucun fondement certain & asseuré en l'Eglise invisible, qu'ils vouloient bâtir, ny poser la premiere pierre. Ils ne la peurent jamais asseoir sur son ferme, ains plutôt sur un sable mouvant, mauvais solage pour un tel edifice. Ainsi marchoient a tâtons ces pauvres gens chancelans & dou-

& douteus, comme ceus qui se trouvent engagez dans quelques inconnuës tenebres.

CHACVN d'eus rouloit en sa tête sa creance & opinion particuliere, & reprouvoit celle de son compagnon: l'un trouvoit bon ce point de Luther, celuy un autre de Zuingle, celuy-là étoit de l'advis de Melanchthon, & cet autre de l'opinion d'Oecolampade ou Bucer. Bref leur foy étoit errante, agitee, vagabõde, sans pied, sans fonds, & sans rivage. Le Fevre & Roussel, tournevirans parmy nôtre Guienne, furent comme les enfans perdus, qui premierement attaquerent l'escarmouche contre l'Eglise, suivis de plusieurs Grammairiens, comme j'ay remarqué cy dessus. Aucun d'entr'eus n'osoit entreprẽdre à remuer tant de chose, comme on avoit fait en Alemagne; jugeant qu'il étoit bien dangereus & plein de peril, de se separer de l'union de l'Eglise, & en forger une toute nouvelle: qu'il valoit mieus demeurer à couvert dans ces vieus bâtimens quasi tous écroulez de vielleſſe, que non pas mettre tout rez-pied rez-terre, tâcher à les remparer, & non les abattre. C'étoit l'avis de plusieurs qui ne vouloient entrer dans le schisme. II. *Chacun étoit en quête de sa Religion.*

VN seul pourtant courageus & hardy entrepreneur, hõme determiné, mais trop temeraire, se mit sur les rans, tint en cervelle toute l'Europe, resolu faire parler de luy comme le boutefeu du Temple de Diane, bâtir un monde nouveau, étaller & mettre en vẽte ses opinions alãbiquees au feu des cõcupiscences & lubriques chaleurs de tant de têtes defroquees: qui au bruit de la sourdine de Luther, avoient bondy les murailles de leur cloître: bref établir une Religion mélangee de toutes les opinions diverses, que tant de divers & volages cerveaus avoient éventé parmy l'Alemagne: Il est raisonnable, puis que cet homme à été le Luther, c'ét à dire, le brandon de la France, que je parle particulieremẽt de sa vie, de sa doctrine, & des moyens qu'il a tenus pour l'établir & avancer. Car de cette tête, comme du vase de Pandore, sont sorties toutes ces cohortes de maus, toutes ces legiõs de miseres, & ces torrens de sang qui ont inõdé la plus belle partie de l'Europe: son nom est reconnu de tous, mais l'entree est incõnuë à plusieurs. Qui en voudra sçavoir toutes les particularitez, lise les Autheurs qui ont pris la peine de l'écrire. I'en laisse à dessein III. *Le Luther de la France.* *Surius.* *Du Preau.* *Bolser.* *Demochares.* *Vaquerius* *Lindanus.* *Vetus.* *Sanctis.* *Cayer.* *Hessusius.* *Vesphal.* *Schlusemb.* *Voy Regin. fol. 23.*

dessein beaucoup de choses, pour la crainte que j'ay que quelquefois la haine ait eu plus de pouvoir sur eus, que la verité: car ils l'ont horriblement flétry: aussi me déplait il de médire des sourds.

Il ne faut d'un picquant propos
Des hommes troubler le repos,
Qui dorment dedans le cercueil;

disoit Agamemnon dans Homere: Ie n'écriray rien de luy, & si toucheray plusieurs choses qui n'ont jamais été écrites, que la necessité du sujet que je traite ne m'y contraigne, que je ne l'emprunte de bon lieu, & des gens qui l'ont connu dés sa premiere jeunesse, dont je me suis fort particulierement informé, voire de leurs propres Histoires, & de plusieurs petits livrets que la Reformation nouvelle a fait éclore, lors qu'elle commença de paroître au monde.

IV. *Naissance de Iean Calvin, & son horoscope.*

Cet homme, qui fut autheur de tant de maus, nâquit à Noion en Picardie le 10. Iuillet 1509. jour infortuné, pour étre le jour de la nativité de nos longues miseres: Il se nommoit Iean Chauvin, fils de Gerard Chauvin & Ieanne de France. Mais comme Luther changea son nom: aussi celuy-cy print le nom de Calvin. Et comme si ce nom ne luy sembloit encore assez glorieus, ou plutôt infortuné, parce que l'Anagramme de Calvin fait Lucian, il se donna le nom d'Alcuin, docte Precepteur de l'Empereur Charlemagne, & fut veüe sa premiere Institution imprimee à Straſbourg l'an 1539. où il s'attribue ce nom. Et puis que j'ay tiré cy devant les nativitez de Luther & Melancthon fameus heresiarques qui l'ont devancé: il est raisonnable que je les accompagne de celle de Iean Calvin, dont voicy l'horoscope.

V. *Le iugemẽt qu'on à fait de sa nativité.*

La disposition des Astres mônstre que ce personnage devoit étre doüé de belles qualitez, mais qui devoient étre accompagnees de plusieurs laides parties. Premierement Saturne au siege de la Vierge, mônstre qu'il seroit homme d'un eminent sçavoir: sçavoir pourtant mal assis, comme a remarqué Ionctin sur le 14. chap. du 3. livre des Iugemens de Ptolomee: Mercure en la maison du Soleil luy promettoit une grande memoire, & la grace de bien mettre par écrit, selon Schover au livre second des Iugemens

mens des nativitez : car jaçoit que Mercure soit brûlé & rôty, cela n'empéche pas qu'il n'ait eu cette belle partie, laquelle luy étoit aussi promise par le cœur du Lion, logé au point du Midy, étant le cœur siege de l'entẽdement & prudence, dit Cardan : non seulement la Lune s'entrere- Aph. 126.
gardant d'un aspect sextil, comme dit Ionctin au méme liv. 3.
lieu, & Saturne étant en la maison de Mercure, mõntrent la beauté de son esprit, & subtilité de son jugement: mais aussi que ce grand esprit auroit la folie pour compagne suivie d'une trop grande curiosité à rechercher les choses qui étoient au dessus de sa portee, écrit le méme Ionctin. He que c'ét une chose difficile, disoit Chilon, de se con- Lib. 4.
noître soy-méme. La Lune avec l'œil du Taureau, a bien Apho. 29.
découvert ce naturel vicieus, & cet esprit turbulent, qui ne respiroit que trouble & sedition. C'ét le jugement de Card. l. 4.
Cardan en ses Aphorismes: Cõme aussi le Mars au 9. lieu, Aph. 134.
n'étant pas en sa maison, toutefois Seigneur de l'Ascen- & Vib. de
dant, mõntroit qu'il seroit sacrilege & heretique, sans é- cent. gen.
tre retenu de la crainte de Dieu, que par apparence seu- Schomer. l. 2.
lement, & pour mõntre de probité, selon la doctrine de de Iud.
Cardan & Schomer. Cette hypocrisie est assez signifié par le Scorpion, étant en l'horoscope joint au Mercure en la neuviéme maison, comme enseigne Ionctin. Tout de méme que son inflexible pertinacité en ses opiniõs est mõntree par le Mercure & la Lune, étans tous deus aus signes fixes. Le méme Mars en l'Ecrevice presageoit sa cholere implacable, qui le transportoit à tous cous dans les extraordinaires passions, portant toujours la foudre en la main. Car les signes terrestres gardent la cholere, sans jamais démordre, dit Cardan, non plus qu'un chien, qui Li. 2. Aph.
dans l'ardeur de la Canicule seroit saisy de rage. 82.

NONOBSTANT tous ces defauts qui devoient ma- VI.
culer sa vie, Iupiter en sa maison accompagné du cœur *L'honneur*
du Lion, luy a predit (selon la doctrine de Cardan) l'hon- *du souve-*
neur & la reputation qu'il a eu depuis parmy les siens, les- *rain Pon-*
quels l'ont appellé Elie, le secõd S. Paul, le Soleil du mon- *tifical pro-*
de, la bouche du Seigneur, l'hõme irreprehensible. Quoy *mis à Cal-*
que le Scorpion ascendant ne luy ait permis tenir rang & *vin à sa*
dignité en la vraye Eglise, tant parce que Iupiter est en- *naissance.*
nemy de Mars, Seigneur de l'Ascẽdant, qu'aussi d'autant lib. de ge-
que l'Ecrevice, qui est l'exaltation de Iupiter, signifiant nitur.

naturellement le Clergé, est à la neuviéme maison attribuee à la Religion & à l'Eglise: comme le Lecteur desireus de ces curieuses recherches pourra voir plus particulierement dans Donatus chez Ionctin, sur le 4. Chap. du livre 3. des Iugemens de Ptolomee, dans Schomer au livre premier des Iugemens, où je le renvoie, pour suivre la vie de cet homme, qui nous a fait sentir par effet ce que les Astres avoient predit à sa naissance. Excuse de l'Autheur Ie ne suis pourtant celuy-là qui vueille curieusement assujettir nos destins, nos fortunes, & nos naissances aus influences celestes, sçachant bien que l'Eglise nôtre maîtresse & conductrice, reprend & condamne ces opinions. Mais j'ay voulu parlant de Luther, Melancthon, & Calvin, pour contenter la curiosité du Lecteur, representer la Geneſe: & constellation de la vie de ces fameus imposteurs, & celebres Heretiques, afin que la posterité n'ignore une telle particularité: & les jugemens s'il le faut, & s'il se peut dire ainsi, que Ciel & la terre en ont fait, sans pourtant que je vueille sortir des bornes & des Lois, que l'Eglise Catholique, en laquelle je veus rendre mes derniers soupirs, m'a prescrit.

COMME CALVIN SE DONNA A LA THEOLOGIE, ET FVGITIF DE PARIS, SE retira dans la Ville d'Angoulesme.

CHAPITRE IX.

1. *Calvin étudiãt à Bourges suivant le conseil de Melchior Volmar, se dõne à la Theologie.*

2. *Volmar le premier qui perdit Calvin.*

3. *Calvin s'en va à Paris, d'où contraint sortir, se retire à Angoulesme.*

4. *Calvin appellé le Grec de Claix, & pourquoy.*



V sortir de l'enfance & des premieres lettres, Calvin fut destiné par ses parens à la Iurisprudence, tout de même que Luther, & envoié à Orleans pour apprendre les Lois, sous Pierre de l'Estoile, grand Iurisconsulte, qui fut depuis President au Parlement de Paris: de là à Bourges, où le sçavant Alciat venu d'Italie enseignoit le Droit: Luy même le raconte, quand il écrit un abregé de sa vie, en la Preface sur les Pseaumes. C'est là où il fait une superbe comparaison de David & de luy. *C'est une chose*, dit il, *qui m'a beaucoup servy de contempler en David, comme en un miroir, tous les commencemens de ma vocation: Considerant le Discours de la vie de ce Profete, il me sembloit qu'à chacun pas il me montroit le chemin.* Là il trouva Melchior Volmar couché en l'Etat de la Reyne de Navarre, mal-heureuse & desastree rencontre. Melchior étoit un Alemand, lecteur des lettres Grecques, d'une singuliere erudition, & fort melé aus lãgues, qui se fit appeller Melior. Ce fut aussi le conducteur de la jeunesse du successeur de Calvin. Volmar aiant reconnu en ce jeune homme un esprit actif, & une forte memoire, avec une grande dexterité & promptitude à recueillir les leçons, & les propos qui sortoient és disputes de la bouche de ses Maîtres, qu'il couchoit apres par écrit, avec une merveilleuse facilité & beauté de langage, faisant paroître à tous cous plusieurs saillies & boutades d'un bel esprit, il l'attire à soy, le caresse par dessus tous ses compagnons. Se promenant un jour avec luy, & l'arraisonnant sur le bâtiment de sa fortune, il luy conseille de se jetter à la Theologie la maîtresse science de toutes les sciences, laisser le Code de Iustinian, pour prendre l'Evangile de IESVS-CHRIST. Avis infortuné pour la Chretienté. Luther avoit fait assez de mal, & celuy-cy apprẽd à joüer à pis faire: Cettuy-là avoit scié l'arbre, cettuy-cy se vint coucher contre pour le renverser du tout. Volmar luy ouvre quelques secrets du Lutheranisme: car il étoit de cette secte, quoy qu'il fit le Catholique.

X.

Calvin quitte les Lois pour se donner à la Theologie.

Volmar.

Calvin d'un bel esprit.

XI.

CE fut le premier qui luy donna le goût de l'Heresie, qu'il savoura si bien, que depuis il luy causa la mort, mort qui a donné en sa vie, la vraye mort à un milion d'ames. Nous pouvõs dire de luy, ce qui fut dit de quelque autre.

Volmar le premier qui perdit Calvin.

Il a apprins le mal, & l'a enseigné, & en rendant les autres pires, il s'ét empiré soy-même: & quand tout ce que chacun sçavoit de plus venimeus & dommageable a été ramassé & mis ensemble, ce grand monceau d'iniquité s'ét fait & découvert. Etoit-ce pas un sage avis donné au Roy par la Sorbonne d'empécher l'entree des Docteurs & Regens d'Alemagne en son Royaume, puis que le seul Volmar fut celuy, qui inspira le venin de l'Heresie dans l'ame de ce jeune homme, qui a fait tant de mal? Apres que Calvin eut sejourné quelque tems avec Volmar, & qu'il eut acquis au commencement la connoissance de la langue Grecque, resolu de suyvre son conseil il quitte l'Vniversité, s'en reva à Noion, où il est entretenu aus dépens du Crucifis. Son Pere avoit fait provision d'une Chanoinie, & quelque Cure aus champs. Cependant Volmar l'entretient par lettres, luy envoie des livres, qu'il recevoit d'Alemagne, prie Calvin de continuer son entrepriſe pour l'illustration de l'Eglise du Seigneur, luy dõne toujours quelque avis, le charge de louanges pour luy mettre le cœur au ventre. Il a souvent confessé que ce Volmar fut l'esprit, qui le poussa à la grãdeur de son entrepriſe; Mémes depuis qu'il eut quitté la France, pour retourner en Tubinge, rappellé de *Vlric* Duc de Witéberg, Volmar ne cessa de l'acourager par ses lettres, & toutefois lors que Calvin parle de sa vocation, il n'en dit mot; Dieu, dit-il, par sa providence secrette, me fit tourner d'autre côté.

III. *Calvin s'en va à Paris, d'où contraint se retirer en Angoulesme.*

Apres avoir sejourné quelque tems à Noion, il s'en alla a *Paris*, logeant au College de Forteret. L'Histoire Ecclesiastique, pour hõnorer cet homme qu'*ils ont* adoré, dit qu'au retour de ses études du droit, Calvin accreut grandement l'Eglise du Seigneur, enseignant la verité. Ainsi ce petit Novice tenoit déja Echole de Theologie, Mais cette Eglise du Seigneur étoit lors invisible dãs Paris, & ce nouveau Profete n'avoit attaint que vint & trois ans, au tems qu'ils parlent. (A peine avoit-il leu les Epîtres de *S. Paul*) tant y a qu'il sejourna peu dans Paris, parce qu'il y faisoit chaud pour ceus qui sentoient mal de la Foy. Aussi avoit-on trouvé quelques *écrits* susp*ects d'He*resie parmy ses papiers, lors qu'on faisoit la recherche Il se retira donc a petit bruit aus derniers bouts du Parlement de Paris, *dans la ville d'Angoulesme, pour être en*

plus

plus grande seureté, ou il fut entretenu l'épace de trois ans, aus dépens de Louys du Tillet, Curé de Claix, & Chanoine d'Angoulesme, a qui il enseignoit ce peu de Grec qu'il sçavoit. Il étoit frere de l'Evéque de Meaus, & de Iean du Tillet Greffier au Parlement de Paris. On dit, & plusieurs l'ont écrit, que le principal du College de Boncourt accusa Calvin du grand & vilain crime, & que sur la plainte que des jeunes enfans luy firent, il y eut sentence par contumace, donnee cõtre luy. Angoulesme fut la forge où ce nouveau Wlcan bâtit sus l'enclume les étranges opinions qu'il a depuis publiees: Car c'ét là où il ourdit premierement, pour surprendre la Chretienté, la toile de son Institution, qu'on peut appeller l'Alcoran, ou plutôt le Talmud de l'heresie, étant un ramas de toutes les erreurs quasi du passé, & qui seront, ce croy-je à l'advenir, qu'il ramassa en partie dans les lieus communs de Melancthon, de Hyperius, & de Sarcier. Le Lutherien Wesphal dit, que ce n'ét que la sapience d Oecolampade un peu déguisee & amplifiee.

Voy Conrard Sclusëburgius, Cal. Theolog. liv. 2. fol. 78.

Calvin commença son Institution dãs Angoulesme.

Apol. contre Calv. p. 212.

ON l'appelloit ordinairement le Grec de Claix, du nõ de son maitre Curé de Claix, parce qu'il faisoit à tous cous parade de son Grec, encor qu'il n'y entendoit pas lors beaucoup, langue fort rare en ce tems là, qui se rendit familiere en nôtre France, depuis que les pauvres fugitifs de la Grece, furent reçeus du grand Cosme en Italie, d'où puis apres ils firẽt couler jusques a nous la beauté & douceur de leur langage. Ce Grec de Claix donc en bonne estime & reputation, aimé de tous ceus qui aimoient les lettres, parmy ses discours enfiloit des propos de la Religion, lâchoit toujours quelque mot piquant contre l'authorité & les traditions de l'Egliſe. Il fut bien tôt appuié de plusieurs personnes d'authorité: mémes d'Anthoine Chaillou Prieur de Bouteville, qu'on appella depuis le Pape des Lutheriens, & de l'Abbé de Bassac, tous deus hommes de lettres, curieus de ramasser tous les bõs livres qui se pouvoient recouvrer; & du sieur de Torsac frere du President la Place; historien depuis du Calvinisme. Calvin étoit souvẽt avec ces deus, où du Tillet se trouvoit aussi; Leur rendez-vous étoit en une maison hors la ville d'Angoulesme nommee Girac, où ce Prieur de Bouteville faisoit son ordinaire demeure. Là il les entretenoit

IV.

Calvin appellé le Grec de Claix, & pourquoy.

Le Pape des Lutheriens.

des desseins de son Institution, leur faisant ouverture de tous les secrets de sa Theologie, lisoit des Chapitres de son livre à mesure qu'il les composoit, si assidu apres ce travail, que souvent il passoit les nuits entieres sans dormir, & les jours sans manger. Ie prens plaisir de suivre sur ces voies, & pas à pas cet homme, fatal à nôtre France & toucher toutes les mémes particularitez de sa nourriture, parce que personne ne l'a écrit. Et comme j'ay prins la peine de m'en informer au vray, je ne plains ma peine de l'écrire; Ne regrette la tienne, Lecteur, à remarquer les ruses & finesses d'un des plus accors, subtils, & malicieus esprits, que la France porta jamais.

COMPARAISON DE LVTHER ET DE CALVIN.

CHAPITRE X.

1. *Calvin eut ses mœurs mieus reiglees que Luther.*

2. *Calvin n'avoit point de grace à prêcher.*

3. *L'Heresie de Luther grossiere, & celle de Calvin subtile.*

4. *Le desir de gloire perdit Calvin.*

5. *La nature vitieuse & mordante de Calvin iugee par son premier maître Volmar.*

6. *Du Tillet meine Calvin en Allemagne.*

1. *Calvin eut ses mœurs mieus reiglees que Luther.*

COMME il y eut une grande contrarieté entre ces deus Autheurs du nouvel Evangile, Luther, & Calvin, qui ont amusé les yeus & les esprits de toute l'Europe, apres leurs folies: Aussi y eut-il une grande antipathie en leur vie: & furent leurs mœurs aussi diverses que leurs opinions & doctrines. Calvin les eut mieus reiglees & composees que Luther, & fit mõntre dés l'entree de sa jeunesse, qu'il ne se laissoit enyvrer aus plaisirs de la chair & du ventre, comme Luther. Celuy-cy étoit homme de chere, qui disoit le mot, & qui sous un cors chargé de graisse

graisse en son âge avancé, eût un peu l'ame pesante. Celuy-là sous un cors sec & attenué, eût toujours un esprit vert & vigoureus, prompt aus reparts, hardy aus attaques, grand jeûneur, mémes en son jeune âge, soit qu'il le fit pour sa santé, & arréter les fumees de la migraine qui l'affligeoit continuellement; soit pour avoir l'esprit plus à delivre, afin d'écrire, étudier, & ameliorer sa memoire. *Ie l'ay veu quelquefois*, dit Beze, *faire abstinence iusques au deusiéme iour; Mais afin qu'on ne pensât que ce fut par superstition* (Car macerer la chair leur est comme un reproche) il adjoûte quant & quant: *Ses raisons étoient l'imbecillité de son estomach, & sa migraine, à laquelle il disoit avoir experimenté ne pouvoir remedier que par une diete continuelle.* Luther vomissoit tout ce qu'il avoit sur le cœur, & Calvin avoit toujours la haine, la jalousie, & l'envie, & quelque venin dans l'arriere-boutique. Luther portoit au front, & par dehors ce qu'il avoit au dedans, homme d'une contenance gaie, enjoüee: Calvin avec une maigre & triste mine, qui môntroit tenir de la fiereté, avoit toujours le visage different a ses passions, & les paroles a ses pensees. Luther dans son poîle prenoit plaisir à tromper le tems, & s'en donner au cœur joie: Calvin au contraire parloit peu, ce n'étoient que propos serieus, & qui portoient coup, jamais parmy les compagnies, toujours retiré: Aussi étoit-il de son naturel melancholique & songe-creus, se communiquant a peu de personnes, ne se plaisant en aucune autre compagnie, que de ses pensees: amy de la solitude: lors moins seul (disoit-il) quand il étoit plus seul. Ce mot étoit à tous cous en sa bouche: *I'étoit*, dit il, *d'un naturel un peu sauvage & honteus, aimant le recoy & tranquilité: C'est pourquoy ie cherchoy quelque cachette & moyen de me retirer des gens: mais*, (voyez la braverie de ce chasse-lumiere) *tant s'en faut, que ie vinsse à bout de mon desir, qu'au contraire toutes retraittes & lieus à l'écart m'étoyent comme Echoles publiques.* Petit trait de gloire. Il môntre du doigt que tout le monde accouroit à luy comme à un autre Saint Iean Baptiste, pour leur faire voir où étoit le CHRIST. Il étoit semblable à ces chauvesouris & oiseaus, qui ne se levent que lors que le Soleil se couche, qui ne sortent de leurs cachots que pour se fourrer dans les Eglises, afin de boire l'huile, dessecher les lâpes & faire

Les qualitez de Calvin & Luther.

Calvin songe-creus.

Calvin en la preface sur les Psalmes.

& faire éteindre la lumiere de l'Eglise. Etant dans Angoulesme, il s'entretenoit souvent tout seul dans une longue gallerie qu'il y avoit en la maison du Tillet, meublee lors de trois a quatre mille volumes de livres, tant de manuscripts qu'autres. I'ay apprins de ceus qui l'ont veu & pratiqué de ce tems là, que ses plus privez amis avoient assez à faire à parler à luy, tant il faisoit le renchery.

Calvin n'avoit pas de grace à prêcher cõme Luther.

II. Luther fut un grand précheur qui retenoit en son Allemand, le pous & le nerf d'une belle & grave oraison, fort disert & eloquent. Aussi l'excellence de sa langue ne se trouve pas en Saxe, en la Baviere, ny le long du Rhin, moins en Soüabe, ains au Pays de Misnie. Et comme Florence emporte le pris de bien dire en Italie, Paris en la France, Madrid en Espagne: Aussi fait Leipsic en Allemagne, non gueres éloignee de la Ville d'Islebe, où Luther sucça son premier lait. Ce fut un rare & excellent Orateur: Calvin au contraire se môntroit fort inepte en ses prêches, il n'avoit ny grace ny action quelconque en chaire: & n'eût été le saint nom de Calvin, il n'eût peu arrêter l'auditeur, tant il étoit ennuieus & mal-plaisant, avec son *Quid moror*, ordinairement en bouche: mais lors qu'il entroit en la médisance des Catholiques, & notamment des Ecclesiastiques, ou il se jettoit bien souvent, ce petit cors enfloit son gosier, & haussoit sa vois, finissant souvent par ces mots: Ie le vous ay dit, vous sçavez que vous avez un Profete: Aussi dit Beze, parlant de cette vehemence Calvinienne: *Ceus qui ont veu & conneu à quelles gens il a eu affaire le plus souvent, peuvent iuger dequoy une telle vehemence, dis-ie, vraiement prophetique a servy, & servira à l'advenir a toute la posterité.* Mais comme Luther surpassa de beaucoup Calvin à bien dire en son Allemand, & l'égala à bien écrire: car on lit ses livres pour apprendre la beauté & richesse du langage: Aussi Calvin surpassa de beaucoup Luther à bien écrire en Latin, comme celuy qui dés sa jeunesse avoit fait meilleure provision des ornemens de l'esprit, & des bonnes lettres, que l'autre: Tous deus fort laborieus, ainsi que le grand nombre de leurs écrits môntrent. A peine eut Calvin son pareil: Car pendant vint-trois ans qu'il s'ét maintenu en possession de l'Evêché de Geneve, il prêchoit tous les jours, & bien souvent deus fois les Dimanches, lisoit la Theologie trois

Calvin bõ écrivain Latin, & nõ Luther.

fois

fois la semaine, & tous les Vendredis entroit en conference, qu'il nomma la Congregation. Ses autres heures étoient pour composer & répondre aus lettres qui arrivoient à luy de toute la Chretienté heretique, comme au souverain Pontife.

III. *L'heresie de Luther grossiere, & celle de Calvin subtile.*

LVTHER bâtit une Religion materielle & grossiere: Calvin une subtile & quinteſſenciee. Aussi à-on remarque les heresies qui ont eu leurs Peres & progeniteurs plus proches du midy, avoir été toujours plus subtiles que celles qui sont sorties du côté du Nort, comme les venins des Pays meridionaus sont plus pressans que ceus du Septentrion. Ceus, dis je, qui sortent du côté du Nort, se sont ordinairement attaquez aus jeûnes de devotion, aus abstinences, penitences, cœlibats, & autres choses qui repugnent à la chair & au sang qui les mépriſe. Les autres du midy plus sublimes ont attaqué ores la divinité, puis l'humanité, la proceſſion du saint Esprit, la toute puissance de Dieu, sa presence à l'Autel. Et comme ceus qui habitent les Pays exposez aus orages sont turbulents & fâcheus: Les autres qui habitent les montagnes d'une humeur sauvage, & farouche, chacun retenant l'humeur du lieu de sa naissance, comme disent Platon, Tertullian, Hipocrate, Xenophon en sa Ciropedie, Vitruve, & une longue suitte de divers autheurs. Aussi ceus qui demeurent en l'excez du froid, sont beaucoup plus grossiers que ceus qui vivent és Pays intemperez de trop grande chaleur, ceus-là volontiers ont Bacchus pour leur patron, & Venus pour compagne & adherante, parce que ce premier traine inseparablement cet autre. Ils ont le cors pesant, l'esprit simple & moins malicieus; ceus-cy le cors sec & leger, mais l'esprit caut, subtil, & plus méchant. Ceus-là sont lents en leurs actions, & ceus-cy soudains & legers: ceus-là moins Religieus, au moins en apparence: Car le cœur participant à cette froideur sourde laquelle ils habitent, les rend cõpatibles avec autant de Religions qu'on leur presente: ceus-cy plus contemplatifs sont ordinairement plus Religieus, voire jusques à superstition. Calvin donc d'un esprit plus épuré que Luther, remua les plus hauts mysteres de la Religion tâcha de détruire la bonté de Dieu, attaquer sa toute-puissance, se mocquant de Luther, lequel sottement avoit (disoit-il) advoüé la

Calvin attaque la puissance de Dieu au Sacrement.

presence

presence du cors au Sacrement. C'ét pourquoy il se plaint sur la preface des Pseaumes qu'il a les Alemans pour ennemis, parce qu'il n'a voulu adherer à leur lourde conception & fantasie de manger Christ, d'une façon charnelle: Ce sont ses mots. Il disoit souvent que Luther n'avoit rien fait qui vaille, que la Chretienté ne luy est non plus obligee qu'ét un pauvre passant, auquel un quidam à mõntré du doigt le chemin à esme de Pays, comme l'on dit: qu'il ne faut point s'amuser à suivre ses traces, étre Papiste a demy, qu'il vaut mieus bâtir une Eglise tout à neuf: & que comme le sculpteur qui besoigne sur un marbre brun, vient plutôt à bout de son dessein, & fait paroître l'excellence de son art, que s'il veut suivre ce qui aura été ébauché par un autre: Aussi il sera bien plus aisé de tirer le visage de l'Eglise dans un tableau qui n'ait senty le trait du pinceau, que si on s'amuse, comme Luther, à décrasser ou reparer les rides de l'ancienne. Ainsi ces deus Antichrists s'attaquent & se choquent sur le bâtiment de leur secte; semblables en ce que tous deus portẽt le nombre de la bête: Car comme le nom de Luther, en Hebrieu, a le 666 de l'Antichrist, ainsi que j'ay remarqué au livre premier, aussi a le nom de Calvin en méme langue, qui porte le méme nombre.

Cal. opusc. Th. pa. 1147. In admo. de lib. concor. Berge. ca. 6.

Or quelque loüange que Calvin ait donné à Luther, l'appeliant par fois le restaurateur du Christianisme, si est-ce qu'il ne pouvoit souffrir qu'on l'honnorât du nom de dernier Elie: & depuis ses disciples ont fait cette protestation. Ceus qui mettent Luther au rang des Profetes, & qui cõstituent ses livres pour regle de l'Eglise ont tres mal merité de l'Eglise de Christ, & exposent & soy & leurs Eglises a la risee & coupe-gorge de leurs adversaires.

IV. *Le desir de gloire perdit Calvin.*

Il faut confesser que Iean Calvin à été un merveilleus esprit, & vif & subtil au possible, prompt & soudain en ses imaginations, brusq en ses conceptions, homme recommandable, si separant les vices on eut peu reserver les seules vertus. Luther fut un instrument dangereus pour ruiner l'Eglise, mais beaucoup moins que celuy-cy. Le dépit & le desespoir fit Luther chef d'une tres-méchante heresie, le desir de gloire & l'outrecuidance, qui a de tous tems enteté les heretiques, fit Calvin chef d'une autre, pire que la premiere: Car ce fut le seul zele de gloire, qui l'engagea

l'engagea en cette entrepriſe, pour ſe mettre en credit & reputation parmy la vanité du monde, où la plûpart des hommes fait naufrage, comme dans un profond abîme. Quiconque ſoit qui entreprend de trajeter cette vie ſans le gouvernail de la raiſon, ne peut éviter les flots du ſiecle, qui le calent à fonds, dit Tertullian. Vous avez ouy Luther au commencement de ſa revolte, qui diſoit, Chacun parloit de moy, me loüoit, cette petite gloire m'étoit fort agreable. Oyez Calvin lequel recite comme ſoudain apres avoir goûté l'étude des Saintes lettres, tout couroit a luy, comme au trepié d'Apollon. *Ie fus tout ébahy*, dit il, *que devant que l'on paſſât tous ceus qui avoient deſir de la pure doctrine, ſe rengeoient a moy, pour apprendre combien que ie ne ſiſſe quaſi que commencer moy-même*; Luther diſoit, c'eſt moy qui ay porté la lumiere au monde: juſques à moy l'Evangile n'a jamais été entendu. Voicy Calvin: *Ie puis dire ſans braverie, que nous avons plus apporté de lumiere à l'intelligence des Ecritures, que tous les Docteurs qui ont iamais été depuis le commencement de la Papauté.* En un mot, voila toute l'antiquité par terre ſous les pieds de Calvin. *C'eſt nous*, dit-il en la reformation preſentee au Roy, *qui avons remis ſus l'honneur de Dieu.* Comme Victor Cayer à été un grand Miniſtre en ce party: Auſſi à-il ſçeu leurs plus privez affaires. Ecoutez comme il parle au petit livret qu'il a fait & intitulé, Formulaire des Miniſtres de la Religion pretenduë reformee: *On ſçait que Calvin s'eſt attribué publiquement & en plaine chaire le titre de Profete, quand il fit le ſot iuſques à là, de maudir un grand Roy, & des Princes, pour n'avoir voulu prendre la vengeance contre ces Princes, de la mort des ſiens. Ce fut lors qu'avec grand tumulte & ſcandale, il ietta ſon bonnet de la chaire en bas, & s'en alla ſans faire les prieres, diſant, Vous connoîtrez que vous avez un Profete.* Cette hiſtoire eſt ainſi avenuë, écrit Cayer. Au reſte nul homme de tous ceus qui l'ont devancé, ne l'ont devancé à bien écrire. Et peu depuis ont approché cette beauté & facilité de langage, qu'il avoit; Beauté qu'il a enlaidie par la ſaleté & puanteur des injures dont il a parſemé ſes écrits. Auſſi jamais il ne prenoit la plume en main, que cet hôme pipeur qui faiſoit le ſimplet, ne la trempât dans le vinaigre, ou plutôt dans le venin. Car comme il étoit excellent à bien dire, auſſi fut-il fort excellent à médire:

Li. de penitentia.

Calvin ſur la preface des Pſeaumes.

Calv. in Antid. Trid. pa. 374. Fol. 64.

Il entend du Roy Charles IX. & de Monſieur de Guiſe.

Voy Veſſh. Luther. in Apo. cõtre Calv. pag. 438.

cela

Calvin sur Ioel. Zach. 11. Io. aus Gal. 4. & 13. Amos 5. Instl. liv. 4. ch. 1. §. 3. & ch. 13. §. 20.

cela ne procedoit pas tant, disoit-il, de luy comme de son genie. *Non tam vitium est ingenij, quàm genij*, écrivoit-il à Bucer. Les titres plus dous qu'il donne à l'Eglise, sont la Babylone, l'effrontee, l'abandonnee, l'idolatre, la maquerelle, la dévoiee, la prostituee, la magicienne. Et comme ce fut le seul & le premier qui mit la main à la plume pour écrire en François les nouveautez de la Religion : Aussi fut-ce le seul qui fut suivy d'un grand nombre de gens, la plû-part ignorans, qui d'une aveugle curiosité, se jettoient dans ses livres, comme plus faciles & intelligibles, & avec cela agreables à voir pour la beauté & douceur d'un langage, qui charme volontiers l'oreille.

V.

La nature vicieuse & mordante de Calvin, jugee par sõ premier maître Volmar.

Les ouvrages qu'il a laissé, découvrent cette nature vicieuse, mordante, & venimeuse, fiere & imperieuse, s'il en fut jamais; laquelle j'ay marqué à sa naissance. Il n'épargne non plus les Princes, les Rois, qu'avoit fait son precurseur Luther. Il les appelle bétes brutes, fats, ânes. Dit, qu'il leur faut plutôt cracher au visage, que leur obeyr, s'ils se bandent contre Dieu (C'est à dire, contre les ordonnances de Geneve.) *Ils nous en veulent faire accroire quand ils disent Rois par la grace de Dieu.* Vit-on jamais écrit si aigre & si piquant que son Institution, son chef d'œuvre, qu'il a si souvent reblanchy ? Aussi lors qu'il y coucha la derniere pollissure, & l'excellent émail de sa boite pleine d'injures, la fiévre quarte chagrine & fâcheuse, luy rongeoit ses moiles accompagnee de la pierre, la goutte, la migraine, & les hemorrhoides : tous ces maus échauffoient la cholere laquelle en sa tempéte élevoit en son ame mille flots, mille orages : & lors que ces douleurs luy donnoient quelque relâche, & qu'un petit vent de bonheur donnoit dans ses voiles, il s'enfloit contre mesure, se laissant emporter à sa fougue, il portoit comme le serpent l'épee en la bouche, & comme le basilic la foudre dans les yeus. On reconnoît par tous ses écrits la bigarrerie de son esprit, rétu, hargneus, insupportable à tout autre, qu'à ses esclaves. Oyez le jugemẽt que fit de luy le premier qui sonda jamais son ame, qui fut Melchior Volmar, écrivant au Ministre Farel, lequel associa Calvin à la conquéte de Geneve, comme vous verrez. Le Lecteur prendra plaisir de lire les mots de son original, que je traduiray en Fran-

Esprit bigearre.

en François. *De Calvino*, disoit-il, *non tam metuo ingenij sui* TIN STREVLOTIN *quam bene spero, id enim vitij aptum est rebus nostris, vt in magnum assertorum nostrorum dogmatum euadat; non enim facilè capi poterit, quin maioribus tricis aduersarios involuat.* Quant à *Calvin*, disoit-il, *ie ne crains pas tant son esprit de trauers, que i'en espere bien: car ce vice est propre a l'auancement de nos affaires, pour le rendre un grand deffenseur de nos opinions, parce qu'il n'en pourra si aisément être pris, qu'il ne puisse envelopper ses aduersaires, en des empéchemens plus grands.* Cette lettre écrite de la main de Volmar étoit entre les mains d'un nommé Chretien, Ministre de Poitiers, de laquelle il faisoit mõntre, à cause de quelque dent de lait qu'il avoit contre Calvin (la jalousie & l'ambition se fait voie aussi bien dans les nouveaus Consistoires, & parmy les Predicans, qu'autre part) ce qui fut cause de l'inimitié qui fut toujours entr'eus: Car Calvin la voulut avoir pour en faire perdre la memoire. Mais l'autre non seulement l'en refusa, ains en donna des copies. Il souloit appeller le Ministre Chretien, le Pape des Poitiers, se mocquant de luy; comme Chretien nommoit Calvin l'Evéque universel, & le souverain Pontife de Geneve, premier de ce nom. Pour appaiser sa cholere, & remettre Chretien en grace: les freres du Poitou envoierent à Geneve Alexandre Gaudion, dit l'Estaing, aussi Ministre de Poitiers, mais il n'y eut ordre. Calvin n'étoit pas grand pardonneur: Ce cœur de diamant ne se pouvoit ramollir, & ce petit homme gros & fier ne cedoit à personne non plus que le petit Dieu Terminus. C'ét le naturel de telles gens, écrit Launay, qui a été du nombre, de ne pardonner jamais. Il est impossible, dit il, de durer longuement Ministre sans se vétir de ce naturel. Or il falut que Chretien quittât son troupeau pour contenter Calvin. Il s'en alla à Lisieus en Normandie, si dépité & choleré, qu'il fut sur le point de quitter sa tâche, & se déministrer tout à fait. Toutefois depuis Calvin decedé, il retourna servir son Eglise. Les particularitez & diverses rencontres de ces gens, me tirent à tous cous hors de mon sujet: mais je ne puis passer par dessus sans m'y arréter. Peut-étre que le Lecteur qui sera touché de pareille curiosite à la mienne, y prendra plaisir. Et a l'aventure aussi ses actions, non si éclatantes, découvrẽt mieus l'humeur,

Paroles de Volmar. V.

Le iugement qu'il fit de Calvin.

Calvin & Chretien Ministre de Poitiers ennemis.

la nature, les vices, & les vertus d'un chacun, que celles dont on veut faire parade, pour les jetter au public, & aus yeus du monde.

VI. *Du Tillet mene Calvin en Alemagne.*

Calvin sejourna quelques annees dãs la ville d'Angoulesme, portant toujours par l'exterieur le masque d'un Catholique, se trouvant à l'Eglise, mais le plus rarement qu'il pouvoit. Il fut employé par le Chapitre, pour prononcer les Oraisons Latines, selon la coûtume, lors que le Synode s'assemble: qu'on appelle le Cœne: ce qu'il fit deus ou trois fois dans l'Eglise saint Pierre. Pendant le tems qu'il sejourna dans Angoulesme, il ne fit aucun exercice de Religion contraire à la Catholique, ny exhortation, ny priere. Il n'en avoit pas encor l'usage, & toute sa Conference avec ces trois bons Ecclesiastiques, n'étoit que par forme de disputе, pour chercher la verité, mot qu'il avoit ordinairement en bouche, à l'ouverture de quelque livre. Trouvons, disoit-il, la verité. Du Tillet aiant la tête pleine des opinions que Calvin luy avoit imprimé, desireus de voir tous ces grans hommes qui avoient denoncé la guerre à l'Eglise Catholique, s'en va en Alemagne, passe par Geneve, menant Calvin avec luy: Mais le Greffier du Parlement de Paris, marry de la faute de son frere, le suit bien avant en Pays, & le ramene en France, laissant son Calvin en Alemagne, qui se mit en la compagnie de Roussel, dont j'ay cy devant parlé, comme son serviteur. La il vit la plũ part de ceus qui remuoient les consciences des peuples, mémes Bucer, qui le presenta à Erasme, lequel étoit aus écoutes, sans se laisser emporter à la foule. Comme Bucer luy eut fait cas de cet excellent esprit, & qu'Erasme eut communiqué avec luy quelque tems des points épineus de la Religion: tout étonné de ce qu'il avoit découvert en cette ame, il dit à Bucer, luy mõntrant Calvin, *Video magnam pestem oriri in Ecclesia contra Ecclesiam. Ie voy une grande peste naître en l'Eglise contre l'Eglise.* Le méme avint au premier Sacramentaire Berengarius: Car étant entré en la chambre de Fulbert Evéque de Chartres, malade au lit: Quel homme est celuy-là, dit-il, je voy le diable qui luy soufle à l'oreille. Il est à craindre qu'il causera de grans troubles à l'avenir. Du Tillet de retour étant remis en son bon sens, quitta pour jamais la doctrine de son maître. Ainsi Calvin perdit

Beze en la Preface de Iosué, met ce voyage en l'an 1534.

Preface d'Erasme sur Calvin.

Du Tillet reconnoit sa faute.

dit bien tôt la premiere de ſes conquétes : car ce fut la premiere ame qu'on penſe avoir été jamais débauchee par luy. Il môntre fort le mal talent qu'il avoit contre cet homme en ſa Preface ſur les Pſalmes. Car c'eſt de luy qu'il parle, diſant, qu'un perſonnage, *qui s'eſt vilainement revolté, & retourné vers les Papiſtes, le decouvrit paſſant à Geneve.* Il entend du Tillet duquel il parloit toujours en mauvaiſe bouche. Du Tillet de retour dans Angouleſme, aiant dit par ſes lettres le dernier à-Dieu aus opinions nouvelles de Calvin, & fait publique abjuration de l'hereſie, monté en chaire (car il étoit homme de ſçavoir) préche & décrie le Lutheraniſme, autant qu'il avoit deſiré de l'avancer. Le Calviniſme n'avoit encor de nom: il fut éleu Archidiacre, dignité qu'il diſputa longuement avec la Renaudie, homme que vous verrez remarqué en nôtre hiſtoire, qui premier arbora l'Enſeigne de rebellion en la France. Ce fut celuy dont depuis Calvin ſe ſervit pour l'execution de l'entrepriſe d'Amboiſe, contre le Roy François II. comme je diray en ſon lieu.

COMMENT CALVIN COMMENCA D'EVANTER SES OPINIONS, ET DE SES premiers Apôtres.

CHAPITRE XI.

1. *Calvin commence à découvrir ſa marchandiſe à Poitiers.*
2. *Ses premieres propoſitions.*
3. *Le premier Cocile de Calvin tenu dans un jardin à Poitiers.*
4. *Les premiers Apôtres de Calvin.*
5. *Commencent de ſeduire la jeuneſſe aus Echoles.*
6. *On les meuble de petits livrets injurieus.*

I. *Calvin cõmence à découvrir sa marchandise à Poitiers.*



Alvin de retour en France, print sa retraitte a Poitiers, ou il trouva moien d'acoster des hommes de sçavoir, qui avoient ja ouy parler de luy, lors qu'il sejournoit dans Angouleſme. La ſcience tout ainſi que la vertu ſe fait bien tôt aimer & cherir, & les excellens eſprits ſoit au mal, ſoit au bien, diſoit Philon, paroiſſent incontinent, & n'ont beſoin du tems pour étre conneus. C'ét un commerce qui unit & ralie les perſonnes les plus étrangeres. Elle fut cauſe que Calvin aiant donné quelques mois à avancer ſes connoiſſances, eût en peu de tems fait proviſion d'amis, mémement du Prieur de trois Mouſtiers, nommé François Fouquet, qui le reçeut chez luy: & de Charles le Sage, Docteur Regent, natif de la méme ville, ou Calvin avoit prins ſa naiſſance, homme de grande eſtime, ſur tout envers Madame la Regẽte, mere du Roy, laquelle fut ſur le point d'étre ébranlee & ſeduitte. Calvin entretenant les hommes de lettres, & ſe promenant ores avec les uns, puis avec les autres, és environs de Poitiers, leur parle de la Religion, mais au commencement à demy mot, comme il avoit fait en Angouleſme; Et peu apres leur découvre quelques ſecrets de ſa nouvelle Theologie, ſur les opinions du Triumvirat, Luther, Melanchon, & Zuingle. En fin conduiſant aucuns d'entr'eus dans les caves de S. Benoît, & de Crotelles, il leur fait voir des livres & formes de prieres dreſſees & écrites de ſa main, leur en donne des copies, & par fois ſe jettant de genous, les convie prier avec luy; ce qu'il faiſoit avec beaucoup de vehemence. Mais ce n'étoit pas aſſez d'avoir ouvert la boite devant ces gens d'échole, il faloit pratiquer les perſonnes de qualité plus relevee, comme il fit peu apres, aiant trouvé moyen de s'introduire en la maiſon de Renier Lieutenant general au ſiege, pere de La planche, qui s'ét fait ſignaler depuis comme un grãd negociateur des affaires de ce party, & neaumoins quant à la doctrine leur ennemy: témoin le livre par luy compoſé, qu'il appella Les Conſiſtoriaus.

Les premiers qu'il débautha.

II. *Les premieres propoſitions de Calvin.*

Etant un jour avec ce Lieutenant en ſon jardin, accompagné de quelques autres hommes de lettres de l'Vniverſité: Ils entrent ſur le propos de la Religion, & des opiniõs de Luther & Zuingle: Car c'étoit déja ſordinaire entretien,

entretien, non seulement des gens de scavoir, mais du commun peuple, voire des propos de table. Calvin bien instruit & preparé, leur déchifre les points principaus, & sur tout s'arrête sur le Sacrifice de la Messe. Dit que Luther & sa suitte ont plâtré le mal au lieu de le guerir, qu'il ne luy étoit apparu qu'une petite étincelle de lumiere, comme il a fait a ceus qui cheminans dans les sombres tenebres de la nuit, voient de loin quelque clarté fuiante, laquelle leur donne à connoître, mais à tâtons, le sentier qu'il faut prendre. Le méme a fait Luther, auquel l'Esprit de Dieu s'et apparu, mais de bien loin: de sorte qu'il n'a que flatté les erreurs du Papisme. Qu'il est necessaire appliquer le cautere, emporter la piece entiere & tout à fait abolir l'idolatrie de l'Eglise Romaine, (Ainsi appelloit-il le service divin) & la remettre en sa premiere pureté, c'ét a dire, la ramener à ses imaginations: Qu'il étoit necessaire chasser la Messe Papistique & Lutherienne, pour remettre la Cœne en sa premiere forme; que c'étoit une chose impie & barbare d'arracher le CHRIST du Ciel, pour le trainer lié & garroté dans le Sacrement & le manger. Que cette manducation ne pouvoit étre spirituelle, & par Foy, embroüillant parmy cette spiritualité pour tenir une moyenne voie entre Luther & Zuingle, quelque realité du Cors. Mais accordant la presence reale, il mit la corporelle, la nommant charnelle, mot odieus à toute la tourbe Sacramentale. Que si on ôte la corporalité d'un cors, que devient la realité: Et comment peut étre cette realité, puis qu'il asseure le CHRIST en son humanité demeurer dans le Ciel? *Le pain & le vin*, disoit-il, *proposez en la Cœne du Seigneur, ne sont que des arres, & comme un seau, qui confirme & asseure toutes les promesses que le* CHRIST *nous a faites*. Calvin se glorifie d'étre l'autheur de cette vraie intelligence de sa Cœne: Et toutefois il l'avoit dérobee de Wiclef, comme on lit dans le Concile de Constance, & ce que Prisbran, qui abjura l'erreur Wiclefviste a écrit. Plusieurs de ses disciples ont depuis cherché une autre voie pour mãger par foy cette chair de CHRIST: Car ils nient, contre l'authorité de leur maître, que la communion de la chair materielle, puisse entrer és ames par l'irradiation du S. Esprit, & se mocquent de la similitude du Soleil que Calvin amene. Toutefois enseignent

Calv. cõt. præcut. Opinion de Calvin pour la Cœne.

Diverses opinions des Calvinistes.

que la realle substance de IESVS-CHRIST, non pas la corporelle, est infuse, & entre és ames, & que cette substance invisible, est à la façon des Idees Platoniques; De sorte que celuy qui croit, & pense manger, mange: Les autres accordent une nouvelle transubstantiation; A la charge qu'a la substance du pain, soit ajoutee la substance du cors de IESVS-CHRIST, estimant que trans, signifie outre. Ceus-cy s'avoisinent du Lutheranisme. Autres niant la transubtantiation, reçoivent & admettent d'un mot sauvage & nouveau la transconditiation. Comme leur maître a sur ce méme sujet du Sacrement introduit l'irradiation, trajection, defluction, distillation, découlement, inspiration de la chair de CHRIST: Que cette chair est distillee, trajettee, découlee, decurrante, tiree du Ciel, passee par le canal & par le conduit. Ce sont frases Calvinistes. Les autres accordent que le cors & l'ame sõt nourris du cors de nôtre Seigneur: Nõ que le cors soit veritablement mangé, mais que cela se fait par imputation & par foy. Autres que la manducation n'est pas necessaire, ains la foy, & que manger n'est autre chose que croire. Les autres, encor que nous participons avec l'esprit & par vertu de la chair, non avec icelle chair: cõme quand on veut chercher une fõtaine, on voit naître icy un grand surjon, là un autre, puis deus ou trois qui boüillonnent & font flot-flotter le sable mouvant: Ainsi plus ils ont voulu foüiller dans la cloaque de ces Sacramentaires: plus on a veu renaître de nouvelles sources sales & puantes, que je laisse pour suivre nôtre Calvin.

Mots nouveaux de Calvin. Voy le traité de la Cœne, l'an 1561.

III. COMME nos premiers peres furent premierement enchantez & deceus dans un jardin, aussi dans ce jardin du Lieutenant à la ruë des baslestrailles, cette poignee d'hommes fut enjollee & coifee par Calvin: Car encor qu'il n'eut pas cette grace ny la facilité de bien dire, comme il avoit a bien écrire: il faisoit aisément bréche en l'ame de ceus qui luy prétoient l'oreille, apportant beaucoup de vehemence, quoy qu'à bâtons rompus à ses discours. C'est là où le premier Concile Calviniste fut tenu. qui coûta depuis si cher à la France, où se trouverent un Docteur Regent, nõmé Antoine de la Duguie, Filippe Veron Procureur au siege, Albert Babinot un Lecteur de la Ministrerie (ainsi s'apelle la salle ou se lisent les Institutes)

Le premier Concile de Calvin tenu dans un jardin à Poitiers.

& Iean

& Iean Vernon fils de Poitiers. Son principal propos fut sur la realité du cors au Sacrement : Car ç'a été la pierre fondamentale de son heresie, pour supposer aus Catholiques & aus Lutheriens. Les assistans le prient de coucher ce discours par écrit. Ce qu'il fait, en donne copie à Vernon, & au Docteur Regent. Cette petite troupe s'entre-vit souvent depuis aus caves de saint Benoît, Crotelles, & autres lieus secrets & cachez aus chams & en la ville, laquelle accreut de Iean Boisseau sieur de la Borderie Avocat, & d'un autre appellé S. Vortumien. En fin Charles le Sage Docteur Regent, fut de la partie. Mais la Borderie homme de sçavoir & de lettres, quarante ans apres se défit des opinions de Calvin, & mourut Catholique, aiant presque attaint l'âge de huitante ans. Dans ces lieus cachez, ils firent la premiere Cœne Calviniste, appellee la Manducation, en la forme que j'écriray au livre suivant. Là Calvin faisoit l'exhortation ; Ainsi appelloit-on au commencement le préche, invoquant le Saint Esprit, afin qu'il décendit sur ce petit troupeau assemblé en son nom. Il lisoit quelque chapitre de l'Ecriture, & sur l'heure en démeloit, ou plutôt embroüilloit les difficultez: chacun en disoit son advis, comme en une dispute privee: cela continua quelque tems.

Premiers Calvinistes.

La Borderie meurt Catholique.

IV.

CALVIN fin & rusé, s'il en fut jamais, & qui recherchoit toute sorte d'outils pour sa besoigne, batit le fer tandis qu'il étoit chaud, & fit si bien, que trois de ceus qui étoient de ce conseil étroit, entreprindrent de faire courre le paquet, porter la nouvelle de sa doctrine à ceus qui parmy la France auroient eu quelque sentiment de celle de Luther, tanter d'ouvrir les cœurs, & desiller les yeus des pauvres Papistes abusez. C'est le nom qu'il donnoit à ceus qui suivoient l'ancienne doctrine, laquelle d'âge en âge avoit continué jusques à eus, ou pour mieus dire, qu'ils appelloient Papistes ceus qui selon les Apôtres S. Paul, S. Iean, & Saint Iude, se maintenoient en la Foy: préchee de tous tems en l'Eglise, qu'ils signifient clairemẽt par ce mot FIDES TRADITA. Ceus-cy se font forts de seconder Calvin en cette entreprise, gagner les ames, & déniaiser le monde, c'étoit leur mot. Il fut arrêté entre eus que Vernon feroit la conquête à Poitiers, & aus environs, que les autres deus tiendroiẽt la cãpagne. Vne petite

Les premiers Apôtres que Calvin dépêcha par le mõde.

Collo. 16. 1. Io. 2.

cueillette est faite pour leur dépense. Ces deus prindrent les chams, & selon leur bonne coûtume empruntерent des noms nouveaus & incõnus: L'un se fit appeller le bon homme; & parce qu'il avoit été Lecteur des Institutes en la Ministrerie, Calvin & les autres le nommoient Monsieur le Ministre. Cettuy-cy allant par Pays, faisoit quelques prieres en secret, enseignoit comme il falloit faire la manducation du Seigneur, comme cet homme de Dieu, disoit-il, leur avoit appris, Encor que Ministre soit un nom general qu'on donne aus serviteurs de l'Eglise, & autres: si est-ce que ce Lecteur en la Ministrerie, fut la cause premiere que Calvin appella de ce nom Ministre, les Pasteurs & Enseigneurs de sa nouvelle Eglise; combien que ce nom ne fut jamais approprié devant luy à certain ordre & sorte de gẽs de Religion. Mais cecy ailleurs. Le troisiéme se nommoit le Ramasseur, comme celuy qui vouloit entreprendre de ramasser les brebis égarées du Seigneur. Ce Ramasseur employa plus de vingt ans à ce métier, allant, trotant & furetant par tout, portant les nouvelles de la verité. Et posé ores qu'il ne sçeut presque rien: il avoit cette prerogative d'être excellent sur tout a médire des gens d'Eglise. Il avoit fait son emplaitte aupres de Calvin, duquel il portoit quelques écrits, en faisant mõntre par grand' merveille, comme si c'eussent été des Vers de Sibylles. *Ces trois bons Apôtres furent les executeurs de ses mandements, les boutefeus de la France, & premiers autheurs du schisme des François*, dit celuy qui n'agueres a rompu les filets où l'Heresie l'avoit longuement envelopé. Voila les progeniteurs de ceus qui veulent reformer le monde. Pauvres Therſites, & Irus d'Iruraque, qui s'égalent aus Aiax & Achilles. Ils nâquirent hier comme des potirons, & neantmoins vont tistre & bâtir leur genealogie, comme s'ils étoient sortis immediatement de la race des Apôtres. Victor Cayer qui s'ét fait tant signaler préchant parmy vous si long tems, & qui selon vôtre bonne coûtume vous déprisez tant chez nous, en peut parler veritablement comme celuy qui a de longue main connoissance de tous vos affaires, qui a veu *ces trois Apôtres*, qui sçait qui vous étes, d'où vous étes, & connoît le lieu de vôtre origine. Il aydera à rebâtir, étant homme d'un rare sçavoir, ce qu'il a aydé à détruire. *Le Ramasseur*, dit-il,

Le bon homme.

Origine du nom de Ministre, donné aus Predicans. Voy le dict. de Brisson, Gene. en sa Liturgie.

Le Ramasseur.

Cayer au Discours des astuces de Calvin.

Cayer Ministre, fait Prêtre.

dit il, *battit aus champs, & ne laissa coin de Poitou, Xaintonge, ou Angoumois, où il n'allât sonder le gué, pour voir s'il pourroit faire prise.* Le bon homme (il en portoit le nom) coule suyvant le conseil de Calvin a Tholose, Echole des enfans des meilleures maisons de France, & la pepiniere des plus beaus esprits. Cette Vniversité étoit le marchepied pour monter sur les fleurs de Lis, & parvenir aus premieres dignitez.

V. *Commencent de seduire la jeunesse.*

VERNOV qui peut masquer son nom, pour étre trop reconnu en sa patrie, tint ferme a Poitiers, Vniversité qui secondoit celle de Tholose, afin de pouvoir parmy la jeunesse facile à étre persuadee, jetter les semences de leur jeune doctrine. A sa naissance elle n'étoit capable de plus vigoureuses ames. Leur adresse premiere étoit toujours chez les Regens & Maitres d'Ecole, selon l'instruction de Calvin: Car comme la victoire est certaine, quand le chef est porté par terre: Aussi ces Capitaines de la jeunesse vaincus, ils esperoiēt que les petits soldats, lesquels marchoient sous leur Enseigne, se laisseroient bien tôt aller, & suivroient l'humeur de celuy qui les conduisoit. Ce fut le bon homme qui fit couler en la ville d'Agen, lieu de ma naissance, un Regēt nommé Sarrasim, le premier porteur du Calvinisme en ce Pays-là. Celuy-cy fut bien tôt secondé d'un autre Regent nommé Vindocin, qui fut le premier brûlé pour l'Heresie en la méme ville. Ainsi étoient envoiez plusieurs autres ça & là, mémes en nôtre Guienne; Comme André Melancthon Allemand a Toneins, Iean Carvin venu du Pays d'Arthois pour regenter à Ville-neuve d'Agenois, & faire le Ministre sous la robe d'un Magister, comme fit André de la Voye Picart en la Ville de Sainte Foy. Ie pourrois tenir le roolle de plusieurs tels artisans si c'étoit chose qui servit beaucoup a l'embellissement de nôtre histoire. Ie me contente d'avoir amené icy deus de mon voisinage, pour découvrir l'artifice de Calvin, & de ses Apôtres: Lesquels par l'entremise de ces Regens, firent couler leur dangereuse doctrine dans les Echoles, principalement de la Guienne. Il me souvient qu'en ma premiere enfance, un Regent nommé Valois, faisant la sixiéme à Bourdeaus, commença de nous faire perdre la coûtume de donner entree à nos leçons par le signe de la Crois. (C'étoient, disoit-il, des singeries) nous

L'ā 1536.

Ministres envoyez sous pretexte de regenter.

Astuce des Regens.

parlant de la Religion en privé, & comme se joüant, selon que nôtre jeune suffisance y pouvoit attaindre. Cela faisoit quelque bréche en nos petites ames, d'autant plus dangereus que ces premieres impressions s'arrachent apres mal aisément, quand elles ont une fois prins pied, & jetté quelque racine. Comme le seul regard d'un œil ensorcelé, peut facilement penetrer les pores de la peau tendrette des jeunes enfans, & leur offencer le cœur: Ainsi les jeunes ames des jeunes hõmes se laissent plus volontiers empoisonner de l'aconit Heretique, si elles ne sont munies de bonnes armes, & si elles n'ont la pierre du milieu, que Polibe appelle gardecœur, de si bonne trempe, qu'elle soit impenetrable. Ainsi nos espions ou Mercures de Calvin, afin que je retourne à eus, se promenant parmy les Echoles de Tholose & Poitiers, firent le degât, & certes beaucoup de mal: Car le sang boüillant de ces jeunes hommes voüez aus lettres, sans conseil ny experience, qui ne sçavent sonder les dangers avant de s'y jetter, plutôt perdus que s'en étre prins garde, le plaisir de la liberté, l'appetit de manger les viandes aus jours deffendus, & étre déchargez de se jetter aus pieds des Prétres pour faire l'histoire de leur vie, les portoit facilement dans ces nouveautez. Aussi dit le vieus proverbe de nôtre France:

Comparaison.

Comment les Echoliers se debauchoiẽt.

De nouveau
Tout est beau.

Lesquels ils embrassoient d'un tel courage, que plusieurs avec le poil folet, y ont perdu & leurs cors & leurs ames, s'exposans à des morts volontaires, comme vous verrez au Chapitre des martyrs, tant l'esprit pervers avoit perverty leurs sens, & débauché les ressorts de leur entendement. Comme l'audace accompagne ordinairement cet âge insolent & plein de feu; Aussi les Echoliers furent les premiers qui courant le pavé la nuit, laquelle sert de jour à leurs débauches, rompirent les Images, jetterent les ordures dans les fontaines sacrees, attacherent des Placarts aus Eglises, commirent mille insolences, ou plutôt mille sacrileges. Le nombre des débauchez croissant, on commence de faire des assemblees, puis élire entr'eus des Ministres pour enseigner la parole de Dieu qu'on ne leur avoit

avoit jamais apprise. Cependant on mit tel ordre dans les Vniversitez (c'étoit leur jargon comme j'ay dit) ne pouvoit partir de la ville pour prendre le retour en son Pays, sans avoir congé des Ministres : ainsi que leur historien écrit. La on donnoit les memoires à chacun selon sa portee, & les moyens qu'il devoit tenir pour l'avancement de la parolle du Seigneur.

Iargon des Calvinistes. Tom. 1. l. 2.

VI.

On les meuble de petits livrets iniurieux.

ON les meubloit de plusieurs petits libelles diffamatoires contre les Ecclesiastiques, de quelques prieres & articles contenans la foy de leur nouvelle Chretienté: car encor les Catechismes n'étoient dressez pendant les regnes de François I. & Henry II. cela se conduit à couvert, & leurs pratiques & menees furent sourdes: mais sous les regnes de François II. on commença de se mettre au jour à découvert, comme je diray en son lieu. Ainsi se perdit une partie de la jeunesse Françoise, laquelle éparse çà & là parmy le Royaume, alloit infectant le reste: chacun desirant scavoir que c'étoit de cette nouvelle Religion. Vous avez veu les cardeurs, drapiers, foulons, & tisserans en chaire, fondateurs de leurs premieres Eglises. Ceus-cy eurent des Disciples de leur sorte; A peine y avoit il encor l'an 1540. quelques personnes de lettres entr'eus. Ces pauvres gens instruits de si bons maîtres, en cherche de leur salut, & de la Foy qu'ils devoient suivre, aiant leu le nouveau Testament, quereloient bien souvent en secret, & par fois a l'ouvert les Catholiques, sur les articles de leur Foy, pelotoient à leur guise les paroles sacrees. Voila par quels moyens & degrez l'Heresie s'est auancee. Leurs foibles arguméts étoient lors assez pressants, pour troubler la conscience des simples, & si depuis ils n'en ont point trouvé de gueres meilleure trempe. Plus je m'advance en l'étendue de cet œuvre, plus de besongne se presente à mon chemin.

Peu de gẽs de scavoir.

DES

DES IMAGES, PRINCIPAL SVIET DE LA DEFECTION DE PLVSIEVRS.

Chapitre XII.

1. *Les Images, principal sujet de leur revolte.*
2. *Le mot Image, mal tourné en Idole.*
3. *Le cõmandement de Dieu s'entend des Idoles.*
4. *En Dieu il n'y peut échoir de contrarieté.*
5. *Les Images Chretiennes à l'honneur de Dieu.*
6. *Le bien & profit que nous rapportons des Images.*
7. *Comment les Calvinistes ont pardonné aus images du Diable, & brisé celles de Dieu.*
8. *Comment les Catholiques usent des Images.*

1. *Les Images principal sujet de leur revolte.*

LE principal sujet qui faisoit quitter à ces gens la claire lumiere de l'Eglise, pour se jetter dans les sombres forêts de l'erreur, étoit à leur dire, l'honneur qu'on rendoit aus Images chez les Catholiques: Car lisant dans la Bible leur, Tailler ne te feras Images, aussi mal entendu que mal tourné: Tout aussi tôt ils condamnoient les Catholiques comme Idolatres: appelloyent l'Eglise la synagogue de l'Idolatrie, où on adoroit les Dieus de pierre & de bois, chose infame, haye de Dieu, jalous de son honneur, & detestee des vrays Chretiens. Ce Tailler ne te feras Image, dont ils battoient ordinairement les oreilles du peuple, étoit assez suffisant à leur jugement, pour faire trouver les Catholiques Payens & Idolatres, qu'ils commencerent appeller d'un nouveau nom Papistes: nom pourtant d'honneur & duquel nul ne se doit offenser: car c'ét autant comme étre appel-

Papiste nom d'hõneur.

lez

lez enfans ſpirituels de nôtre Saint Pere le Pape, Vicaire de Dieu en terre.

II. *Le mot d'Image mal tourné en Idole.*

CES nouveaus traducteurs des Bibles à la conſcience large, mais plutôt corrupteurs de la parole de Dieu, non ſeulement au Chapitre ſixiéme du Deuteronome: mais par tout au lieu d'Idole, ils ont mis Image, faignant d'ignorer qu'Image eſt le genre: Idole, l'eſpece; que l'eſpece ſe rapporte au genre, non pas le genre à l'eſpece: & de ne ſcavoir la difference qu'il y a, mémement en nôtre langue Françoiſe, parce qu'Idole eſt toujours priſe en mauvaiſe ſignification, & non pas Image. Ainſi IESVS CHRIST eſt dit être l'Image du Pere, & l'homme vile & abjecte creature, eſt appellé l'Image de Dieu. Les Images ſont pour les ornemens des Egliſes, & pour mettre aus yeus du peuple les geſtes genereus des Saints, & pour les honnorer, ou plutôt par icelles, ceus qu'elles repreſentent. Elles s'y voient timbrees & ornees des marques de leurs victoires. Là eſt décrite & hiſtoriee leur vie & leurs geſtes: Au contraire l'Idole eſt dreſſé pour amorcer & captiver les ames d'un culte ſacrilege, & qui repreſente choſe qui n'eſt pas vrayement, comme dit ſaint Paul. Les petits Echoliers ſcavent que l'Image eſt referee à quelque choſe: Au contraire l'Idole ne ſe rapporte qu'à ſoy-méme. C'eſt une figure, dit Euſtathius ſur l'ôſiéme de l'Odiſſee, comme l'ombre & les fantômes que nous imaginons en nôtre téte, leſquels ne rapportent rien du veritable. C'a été la raiſon pour laquelle nous avons appellé Idoles les ſtatues des faus Dieus, que le paganiſme adoroit: car encores qu'elles ſoient materielles, ſi ne ſe repreſentent elles que du vent, & ce que jamais n'a été Dieu, ny mémes tel qu'on l'a dit & repreſenté.

Voy Tert. de Idol. c. 3. Iſid. l. 8. Eth. c. vlt. S. Paul. col. Heb. 2. Cor. 4.

1. Cor. 8.

Difference de l'Idole à l'Image.

III. *Le cõmandement de Dieu s'entend des Idoles.*

LA deffenſe que Dieu fit à ſon peuple fraîchement tiré de la terre d'Egypte, ne ſe peut entendre que des Idoles ou ſimulachres, que les Egyptiens adoroient pour Dieus. Ce qu'il ordonna craignant que ce peuple qu'il avoit trié & choiſi pour luy, à raiſon de ſa longue pratique & converſation avec cette nation Idolâtre, n'en fut aucunement infecté & diverty, à reconnoître un autre pour Dieu. Afin donc qu'il mit en oubly telle impieté, que il avoit comme ſucé avec le lait, Dieu fit cet étroit commandement. Mais ou il a entendu deffendre toute ſorte

d'Images

d'Images en general, ou bien en prohiber seulement aucunes, & celles en faveur desquelles on vouloit élever un contre Autel à la diminution de sa gloire: l'une ou l'autre partie de ce dilemme doit étre necessairement accordee. Que si on se veut seulement arrêter au premier, il ne se peut sans convaincre Dieu de contrevention à ses propres commandemens, & d'injustice, s'il punissoit comme Idolatres ceus qui tomberont en faute à son imitation: parce que par son commandement exprez & subsequent à celuy du Decalogue, il fit élever en son Temple les Cherubins à face d'hommes, des bœufs, des lions, & encor un serpent d'airain au haut d'une figure de Crois, de sorte qu'on n'eut sçeu jetter les yeus en aucune partie de ce superbe Temple, livre des merveilles du monde, sans y avoir les Images taillees & en relief. Voire que Salomon depuis fit élever deus Cherubins de bois d'Olivier, de dis coudees de hauteur qu'il mit au dessus de l'Oratoire.

Exod. 20. 25. & 26.

3. Reg. ch. 6.

IV. *En Dieu il n'y peut échoir de contrarieté.*

Or nous croions qu'en Dieu nulle contrarieté ne se peut rencontrer, comme étant toujours semblable à soy: Et les Payens mémes l'ont creu. C'est pourquoy Platon condamne & chasse de sa Republique les Poëtes & les fables, parce qu'à tous cous elles introduisent sur les theatres des Dieus conversibles & muables, en autant de diverses sortes que la Poësie a de differentes fantasies. Leur Iupiter maintenant Toreau, tantôt pluye d'or, aussi-tôt fait Cigne & puis Aigle.

En tout miraculeus ce Dieu là se transforme
Prenant ores de feu, or de fere la forme,
Puis de fleuve coulant.

Il faut donc inferer, que Dieu n'a voulu interdire aus hommes l'usage de toutes Images, puis que luy-mémes a voulu qu'on en erigeât, tant pour honnorer son Temple ancien, que pour servir de signification & instruction, outre que ce grand Prophete Daniel dans ses écrits, a tiré comme une vive effigie de Dieu le Pere, avec tous les lineamens & couleurs dont on peut animer un portrait bien representé, combien que de soy il soit incorporel, immateriel, invisible, & inexprimable; & que la plume, le pinceau, le burin travailleroient en vain d'en tirer la figure,

Le portrait de Dieu.

figure, si cet homme de Dieu ne l'eut ainsi pourtrait. Doncques il faut croire que des Images celles sont seulement prohibees, qu'on dresse pour representer & adorer une contre-divinité, & bâtir un contre-Temple, & dresser un faus culte des faus Dieus, au vray culte du vray Dieu, telles qu'ont été celles des Egyptiens: le veau d'or des Israëlites, le dragon des Babyloniens: & c'est ainsi que les Rabins mémes l'ont interpreté, comme on lit dans Raby Aben Esra, sur le Decalogue.

II. *Les Images Chretiennes a l'hõneur de Dieu.* Evãg. lib. 4. ca. 26. Damas. li. 4. c. 17. de fid. orthod.

LES Images des Chretiens n'ont rien de semblable, lesquelles tant s'en faut qu'ils se dressent contre Dieu, qu'au contraire elles ne sont élevees par eus que pour s'élever à luy. IESVS CHRIST nous a laissé l'image de sa face, afin que par icelle comme par l'échelle de Iacob, nous fussions par la consideration de son humanité, comme le souverain outil & instrument de nôtre salut, portez dans les Cieus, pour tirer la parfaite connoissance de soy. Divin pourtrait! pourtrait fait d'autre main que de Zeuxis ou d'Appelle. Celeste tableau où les crayons & les les rayons de la face de Dieu n'ont été tirez d'autre pinceau que d'elles mémes. Le grand Leon (raconte ce saint homme, & tenu tel de tous) voudroit-il mentir si impudemment, avoir veu cet Image, qui ne fut jamais faite, dit-il, de main d'homme? N'est-il pas loisible avoir la representation soit en ancre, soit en relief ou plate peinture, des hommes voire des natures saintes & divines, essences immortelles & bien heureuses, à cause de la foiblesse de nôtre entendement, qui ne peut rien concevoir que par la fantasie; ny cette-cy agir, que par des Idees ou Images: Et de nôtre incapacité qui n'a point d'ailes pour voler d'un prin-saut jusques au Ciel: ou si elle y parvient, n'y peut arréter longuement sans étre secouruë par telles choses exterieures, comme enseigne saint Paul. Voire il n'y a raison quelconque qui puisse faire ou empécher qu'il ne soit non seulemẽt licite, mais aussi qu'on ne doive rendre aus Images & autres choses qui servent à nous representer l'amour & la majesté de Dieu, & de ses plus cheris serviteurs, autant d'honneur pour le moins, qu'on fait envers les pourtraits des Rois & Princes, voire envers les gans & mouchoirs qu'on honnore, & qu'on baise avec reverence, & genouil fléchy.

IL en

VI. *Le bien & le profit que nous rapportent les images.*

Il en avient bien non seulement au vulgaire, mais aus plus doctes, que nos yeus frappez incessamment de ces objets, sont distraits de la consideration des choses basses & caduques, & ramenez en la contemplation des religieuses & celestes. L'Image considere donne avantage, & sert de marque pour monter & se guinder de cette Religion basse à la superieure par la chose qu'elle represente. N'étoit-ce pas Pithagore qui disoit n'entrer jamais au Temple, voiant *les Images des Dieus, qu'il ne changeât d'entendement & de pensee?* Si ce pauvre Payen pour un faus object sent ses elevations celestes, que doit faire le Chretien pour un veritable ? Le point de nôtre basseſſe s'en sert comme de diametre pour enjamber jusques à la circonference. Nôtre toujours douteuse & imbecile humanité, demande des planches & apuis, au travers desquels elle puisse traverser ce grand & infiny espace qu'il y a de choses visibles aus invisibles, ausquelles il est impossible de se hausser par le moyen de celles-là. Et qui sera celuy plus grand que Moyse, qui pourra sans incliner la face contempler Dieu en son étre, & prier contemplant à droitte veuë ce grand, immense, & lumineus Soleil de grace, de puissance, & de misericorde? Plusieurs des ennemys de l'Eglise ont plié sous elle en ce point, contraints de confesser que le commandement de Dieu, De ne tailler Image, ne prohibe aus Chretiens l'usage des Images: & qu'il ne s'entend, comme aussi c'est l'explication formelle du Levitique, que pour ne les adorer: qui est autant que pour ne faire ou ne reduire une Image en Idole, & en Dieu. *Ie n'écris point ces choses apres une longue dispute des Images*, dit Bucer, *parce que ie pense que les Chretiens ne puissent user aucunemẽt d'Images; Mais pource que ie desire que leur usage soit tellement temperé & reglé, qu'il ne soit rien dérogé à ce qui est de la gloire de Dieu, & l'edification de l'Eglise.* Autant en dit le Ministre Spangebert en sa Marguerite Theologique, qui est suivi mot à mot de Vrbanus Regius. Autant P. Martyr: & les Catholiques ne disent pas rien moins ny plus aussi. Tellement que selon cela, il n'est plus question de debattre & contester; je dis mémes entre les dévoiez, si les Images sont permises: seulement il reste à la façon d'en user. Aussi comme j'ay remarqué parlant du Schisme d'Alemagne, les Lutheriens ont reservé

In Ps. 115.

In 3. resc. 7. & in loc. com. fo. 10.

les

les Images, mémes le Crucifis, comme vous verrez que la Reyne Angloise à fait.

LES Calviniſtes ont déploié icy deſſus une partie de leur rage. On a écrit qu'à ſaint Gilles en Languedoc, briſant & défigurant l'effigie ou Image de IESVS-CHRIST & des Apôtres, celle ſeule de Iudas Iſcariot fut laiſſee entiere: Cõme ils ont en divers lieus, où paroiſſent les marques de leur fureur, conſervé les figures du diable, écrit Lindan, leſquels on repreſente lors de la tentation du Sauveur, ou des Saints. On vit dans Anvers le Crucifis rompu, l'Ange qui aſſiſta le bon larron briſé, & le diable qui reçoit l'ame du méchant ſeul reſté entier, comme Lindan écrit avoir veu le méme en Angleterre: Vn Eſpagnol entrant dans le Temple de ſaint Paul à Londres, ne voiant aucune Image que celle de Sathan, miſe aus pieds de ſaint Michel, qui avoit été rompu, ſacque de cholere la main à l'épee, & la frapãt de pluſieurs cous, s'écria: Vraiement tu ſortiras d'icy, auſſi bien que les autres. *Etant retourné en mon Dioceſe, écrit l'Evéque de Ruremond, viſitant mon Egliſe, qui avoit éprouvé la furie & la rage des Gueus* (Ainſi verrez vous appeller les Heretiques de cette contree-là,) *ie fus étonné de voir l'image du diable ſeule reſtee entiere, laquelle y avoit été miſe autresfois pour repreſenter la tentation d'une vierge. Lors la prenant & iettant contre terre. Tu ſortiras d'icy, malheureus Sathan, dis-ie lors: Tu ne peus demeurer au lieu d'où tes ſatellites ont arraché les venerables Images de* IESVS-CHRIST, *& de ſes Saints.*

VII. *Comment les Calviniſtes ont pardonné aus Images du diable & non à celles de* IESVS-CHRIST. Lib. I. de fugi. ido.

Acte de l'Evéque de Ruremõd.

ORne dites plus que nous adorons le bois & la pierre. Nous adorons de vray ce que l'Image du Crucifis nous repreſente, que ſaint Auguſtin conſeille aus malades avoir aupres de leur lit: Ne faites plus des Commentaires ſur nos penſees les plus ſecrettes. Comme ſi quand nous prions à genous devant nos Autels ornez des Images, vous en entendiez le langage de nos yeus & de nos mains. Et ne vous couvrez plus de la ſimplicité des vieilles femmes, ou de nos Payſans, que vous imaginez en abuſer. Ils ont aſſez ſouvent mõntré lors que vous les penſez ſurprendre par vos demandes plus ſubtiles, qu'ils ſçavent la difference qu'il y à entre le bois & la choſe qu'il repreſente. Et quand la groſſiere ſimplicité de quelqu'un le feroit tomber en cette faute, elle eſt a luy, non à l'Egliſe

VIII. *Comment les Catholiques uſent des Images.* Li. de viſi. infirm.

qui luy enseigne qu'il ne faut qu'adorer un seul Dieu, & reverer l'Image pour l'honneur de celuy qu'il represente. Fermons ce propos, car je ne veus rien dire de ce que le le bon & tout pie Iesuïte Louys Richeome a écrit sur ce sujet dans ses trois Discours, ny de l'Idolatrie que vous commettez apres les Images de Luther & Calvin, duquel le pourtrait est dans le cabinet des Dames en nôtre France, & celuy-là dans les poëles d'Alemagne, voire sur les portes & entrees des maisons, & és couvertures de leurs Pseaumes & livres des prieres, au lieu du Crucifis. Les nôtres, disent-ils, sont faits à plaisir. He, bon Dieu! dit quelqu'un, Beze aura eu le soin de faire retirer les visages (je ne veus pas dire comme celuy-là dit) de ces ribauts, qui ont bondy les murailles des Convents, mais des Ministres ses compagnons, & taillez en taille douce; aura chanté leurs loüanges en Vers & en Prose: & nul des premiers Chretiens n'aura eu le soin & le zele de recouvrer le pourtrait de ce divin & celeste visage de la Mere de Dieu? mais de Iesvs-Christ méme, & de ses Apôtres? La femme qu'il guerit du flus de sang, fut idolatre de faire élever en bronze celle du Redempteur, qu'Eusebe racôte avoir veu, & le Roy d'Edesse sera un bigot d'en avoir recherché de si loin le pourtrait? Or je ne veus emploier le tems à mônter l'ignorance, que je ne die l'ânerie de celuy qui écrit trop effrôtement, qu'aus cinq premiers siecles les Images étoient inconnuës à l'Eglise Chretienne: Toutes les Histoires le dementent assez: Il faut confesser que par le moyen des Images, l'intellect, la memoire, & la volôté, trois raisonnables puissances sont merveilleusement aidees: Car par la representation qui se fait en nôtre entendement, les glorieuses histoires du Sauveur & des Saints sont mises devant les yeus, les benefices de Dieu nous reviennent en memoire, d'où nôtre volonté s'enflamme en l'amour de luy, par l'exemple de ceus que ces Images nous representent.

Incuriosité dont Beze accuse les premiers Chretiens.

LA LIBERTÉ, PRINCIPALE PORTE DE L'HERESIE.

CHAPITRE XIII.

1. *Comparaiſon des François aus Troyens trop credules.*
2. *La liberté portiere de l'hereſie.*
3. *Pourquoy ils condamnoient les Fétes.*
4. *Les vices & ignorances des Prétres, cauſe de nos malheurs.*
5. *Coûtume de tous les heretiques, de prendre pretexte ſur le vice des Prétres.*
6. *La Religion ſe ſoûtient d'elle-méme.*

CONSIDERANT l'état de la pauvre France qui ouvrit ainſi la porte à l'Hereſie: il me ſemble que je voy les miſerables Troyés folement deſireus de roulller en leur ville le nouveau monſtre cheval, du ventre duquel fut enfantee cette nombreuſe nichee d'hommes armez, qui les égorgerent de nuit, endormis pour les faire dormir une nuit eternelle. Ils l'approchent de leurs portes, qui ſemblent s'étreſir pour ne donner entree à ce grãd & prochain malheur. Mais cette voie comme trop étroitte leur defaillãt, ils en font une nouvelle. Les murailles de la Cité que les Grecs n'avoient peu forcer, ſont abatuës par les Citoyens. La ville eſt trahie par elle-méme, montant l'ennemy par la bréche, & faiſant roulller par les ruines ce funeſte Coloſſe. Ainſi pluſieurs miſerables Chretiés & Catholiques, apres quelque reſiſtãce, pleins de convoitiſe de recevoir cette nouvelle & monſtrueuſe ſecte, luy ouvrent la poitrine. Ils hument gloutement ce venin par les yeus, par la bouche, par les naſeaus: & ſemble que leur peau ouvre tout par tout ſes portes, pour luy faire voie au cœur.

I. *Comparaiſon des François aus Troyens trop credules.*

Ha Troyens! ha Catholiques! pourquoy n'avez vous eu suspects les presents des Grecs, & des Heretiques? Pourquoy trop credules avez vous deferé vous à ce bois, vous à cette vois? Croyez vous que l'un fut pour l'amour de Minerve; l'autre pour l'honneur de Dieu? Pourquoy vous étes vous plutôt émeus aus faufses larmes d'vn traître Sinon, d'un deceveur Calvin, qu'à l'advertissement d'un fidelle Licaon, & des fidelles Predicateurs & legitimes? Que n'avez vous dardé à l'encontre la lance de la raison, pour penetrant le bois qui couvroit la trahison, découvrir le fer & la malice couverte? N'avez vous jamais auparavant senty à vôtre dam les traits de soupleſſe, & les finesses trompeuses de ce caut Vlysse, du rusé Sathan? Vous étes justement punis, Troyens, pour n'avoir écouté cette Vierge Cassandre, fille de vôtre Roy, & qui tenoit de vôtre Apollon ce don de Profetie, & la connoissance de la verité: & vous étes justement punys, Chretiens, pour n'avoir écouté cette Vierge l'Eglise, fille du Roy des Roys, & à qui seule Dieu a departy la faculté de distinguer avec certitude le bon grain d'avec la paille, le vray du faus, la lumiere d'avec les tenebres, & le bien d'avec le mal. Combien en y eût-il, qui au lieu d'étouper, selon le conseil de saint Hierôme, leurs oreilles d'un bouchon de cire, comme Vlysse, ou les couvrir des oreillettes de fer, ainsi que vouloit Xenocrates, pour n'ouyr ces chantereſſes, mais enchantereſſes seraines, non seulement les ouvrirent pour les écouter, mais encor les embrasserent, les coururent à force, & s'embarquerent avec elles sans biscuit, ny prevoir les bancs où ils alloient heurter.

Sinon. Calvin.

Lib. 1. in Mich.

II. La liberté douce poison des hommes dont on faisoit mônstre à la jeunesse, étoit un dous & agreable apât pour les attirer à cette Religion nouvelle. Le ventre goulu trouva de bons Advocats pour plaider sa cause. A quoy faire, disoient ils, vous deffend on la chair en certain tems en l'Eglise Romaine? N'est-ce pas contre la parole de Dieu, en saint Matthieu quinziéme? N'est-ce pas qui a été predit par l'Apôtre qu'és derniers tems viendront les seducteurs qui commanderont s'abstenir des viandes que Dieu a creees pour en user en action de graces? N'est ce pas ce passage, & cet autre, qui parle du mariage,

La liberté portiere de l'Heresie.

mariage, lequel mõntre à l'œil l'Egliſe Romaine étre celle dont l'Apôtre parle, me vient d'alleguer un pauvre ignorant, pour une des principales raiſons qui l'a fait ſortir de l'Egliſe? Peuple ſeduit, & qui ne peus voir le fonds de ton erreur. Tes yeus ne peuvent porter les raions d'une lumiere ſi vive. Ces Aigles genereuſes, qui ont affermy leur regard à la clarté de ce beau ſoleil, t'apprendront que ces paroles devoient étre dites contre aucuns Heretiques, qui ont du tout condamné les viandes, c'eſt à dire, comme choſes mauvaiſes, immondes & impures de leur nature. Tels étoient les Manicheens & Priſcillians, qui deffendent l'uſage de la chair en tout tems. L'Egliſe Catholique ne fait pas ainſi, elle n'attache le peché à la chair, autrement elle ſeroit deffenduë du tout & en tout tems. Mais la reverence qu'elle porte à certains tems & certains jours que Dieu a voulu rendre celebres pour les Myſteres avenus en iceus, eſt cauſe qu'on leur conſacre l'abſtinence de la chair, & le peché n'eſt pas en la viande que le gourmand mange, ains au mépris qu'on fait de ces ordonnances. Non plus que la mort n'étoit pas jointe au fruit de vie; mais à l'obeyſſance. Cette ſage gouvernante de nos ames, fait comme les Medecins de nos cors, qui deffendent pour un tems & les viandes & le vin, pour nous ramener la ſanté. Et l'on ne luy peut reprocher ce reject, comme ſi elle reprouvoit les viandes, non plus qu'on ne fait aus medecins. Elle ne viſe à autre choſe qu'à nous preparer & vivifier l'eſprit, mortifiant la chair ſon ennemie, pour nous faire hayr la terre, & deſirer le Ciel. Ie m'abſtiens de la chair, diſoit ſaint Bernard, qui n'en mangeoit jamais, ſuivant ſa regle, non par ſuperſtition, mais pour matter ma chair: Car nourrir la chair, eſt nourrir le vice de la chair.

II. *Pourquoy ils cõdamnoient les fêtes.*

COMME ces nouveaus Apôtres avoient à tous cous en bouche le Tailler ne te feras Image de quelque choſe que ce ſoit: auſſi diſoient-ils au ſimple peuple.

Six jours travaille, & au ſeptiéme
Sois du repos obſervateur.

Condamnant avec ces paroles la ſainte Inſtitution de l'Egliſe qui commande la celebration des fêtes, & convie par cette inſtruction le populaire à ſe jetter en leur trou-

pe, laquelle se fie plus en son industrie & travail, qu'en la providence de Dieu. Et singulierement ils pipoient le journalier qui tient la vie du labeur de ses mains. Cela ressent son paganisme, disoient-ils. A quoy faire ces fêtes qui ne sont pas ordonnez de Dieu. Ce sont des superstitions qui luy déplaisent. Vaut-il pas mieus suivre la Loy du Createur, qui se reposa de toutes ses œuvres, & sanctifia le jour septiéme? Les mêmes reproches faisoient les Manicheens aus Catholiques, comme disoit saint Augustin. Dieu nous a permis d'emploier sis jours de la semaine à nôtre travail, & s'est contenté que le septiéme fut pour le reconnoître & luy rendre graces. A-il dit pourtant, que nous ne puissions chomer autres jours de tous ouvrages pour vaquer à Dieu, & à la devotion, comme nôtre mere l'Eglise l'ordonne? Dieu se contente d'une seule priere: Voire disent les Calvinistes, d'un soupir envoié en l'air: Vne seule pensee qui est la plus legere chose du monde, nous acquiert le pris qui surpasse beaucoup toutes les choses du monde; s'ensuit-il donc qu'on ne doive emploier plus long tems à prier? L'Eglise commande de recevoir la Sainte Eucharistie à la fête de Pâques, qui est le Roy des jours, s'ensuit-il donc qu'on ne doive se presenter plus souvent en la sainte table? Si en la Loy de grace on a outre passé le commandement pour avoir étably des fêtes de la Nativité, de l'Ascension, & autres: il s'ensuit donc qu'en l'ancienne Loy on a aussi transgressé les commandements, veu qu'elle a ordonné les fêtes d'Esdras, & la dedicace? Et Dieu contraire à soy méme, à institué celles de la Pentecoste, des Tabernacles. Les Apôtres n'ont pas été guidez de l'Esprit de Dieu, qui leur avoit promis une perpetuelle assistance, puis qu'ils ont institué les fêtes de l'Epiphanie, de la Resurrection & Ascension, & autres? comme on lit dans saint Clement, Tertullian, & saint Cyprian; Ainsi qu'ont fait a leur imitation ceus qui ont regy l'Eglise apres eus, lesquels ont étably tant de jours celebres, qui retiennent & conservent la memoire des grans mysteres de nôtre Redemption, & la passion des martyrs qui ont versé leur sang pour la Foy de Iesvs-Christ. Il y a quelque esperance que peu à peu ils se raviseront. Car depuis quatre ou cinq ans, dans la Ville de Clairac & ailleurs, ou est le pur chré-

Lib. 20. contra Faust.

Li. 5. cõst. c. 11. & 20. li. de coro. Tract. de cond. op. Chr.

me de

me de l'Heresie du Calvinisme de la Guienne, on garde avec religion les fêtes annuelles, & des Apôtres. Celles de la Vierge Marie sont rayees de leur Calendrier, ne se prenant pas garde que ce qui les fait si solemnelles parmy nous, est l'auguste mystere de l'incarnation du Fils de Dieu, & l'action de graces immortelles que nous luy devons, de ce qu'il s'est fait vray homme, comme étant le souverain instrument avec lequel il a acquis & operé tout nôtre bien, redemption, & salut.

IV. *Les vices & ignorances des Prêtres cause de nos malheurs.*

SVR tout les vices & l'ignorance de plusieurs Prêtres (confessons hardiment que tous nos malheurs sont en partie visiblement nez de là) leur servit d'un beau pretexte pour les éloigner de l'ancienne Eglise. Miserables qui ne peuvent être faits sages aux dépens de leurs voisins. Le bon Pie second disoit tres-bien, que comme les medecins ignorants tuent les cors, aussi les Prêtres ignorants tuent les ames : Cependant qu'ils dorment profondement dans leur ignorance & dans leurs vices, Dieu qui ne sommeille pas apres une longue patience, venant avec des pieds de laine, les surprent endormis, & les éveille avec un bras de fer. C'est ce Dieu auquel Saint Hierôme sur pareil sujet crioit voisin de la mort. *O Seigneur, ô vous cachez vous, dormez vous, ou si vous veillez ?* Ce fut dans leurs villainies & débauches que ces nouveaux venus jetterent en fonte les ordures & salletez de leur nouvelle doctrine. Car c'étoit le principal sujet de leur apostasie, comme c'est encore le principal obstacle de leur retour, condemnant le grand nombre des bons, par le petit nombre des méchans, leur imposant souvent comme les deus ribaus à la chaste Susanne, les vices dont eus mémes sont entachez.

Euseb. in vita Hier. Dio. Cart. art. 21.

V. *Coûtume de tous les heretiques.*

C'EST la coûtume de tous les heretiques de s'en prendre a la Religion par les Religieus. Et tout ainsi que les moûches, dit Saint Gregoire de Nazianzene, se viennent rasseoir sur les rongnes, plutôt que sur la peau bien lissee & nette, & comme les vautours calent, & fondent ordinairement sur les charongnes, & non sur les cors saints: De méme ces gens laissant la vertu & devotion qui se trouve en infinis Ecclesiastiques, se jettent sur les vices & dissolution de quelques uns. Ce sont des feüilles qu'ils apliquent volôtiers sous la pierre de tels ouvrages,

Orat. 1. ad Eunomia.

pour lustrer la couleur de leurs calomnies. Leurs estomachs choleres ne regorgent que bile, & dévoiez vomissent avec leurs humeurs peccantes, les vitieuses d'un chacun, ainsi que la mer courroucee éleve au dessus de ses flots avec son écume toutes autres ordures. Ils firent encores pis. Car disant ce qu'ils sçavoient; ils y ajoûterent ce qu'ils ne sçavoient pas. Pour cet effet sont produits mille pasquils, mille chansons infames, mille bouffonneries, lesquelles ainsi que des Hymnes & Cantiques, on chantoit en façon de vaudeville, pour avec le dédain des gens d'Eglise, engendrer le mépris de l'Eglise mémes: & comme les Ecclesiastiques ont eu de tout tems tresgrande authorité, aiant la charge de regir les ames & regler les consciences, aussi plusieurs desiroient de secoüer le joug de cette Chretienne servitude. On crie & décrie leurs charges par leurs mauvaises actions, on condamne leurs dignitez: comme si de la bonne ou mauvaise vie des Pasteurs, dépendoit la verité de Dieu & de sa Religion. Encor que les mœurs ne s'accordent avec les paroles, & les actions ne soient de méme couleur, la Religion pourtant ne s'apuie que d'elle seule, c'est à dire, de Dieu, & se soûtient toujours en plam & son quarré. *Considere*, disoit sainct Augustin, *la puissance du maître; quel mal te peut faire le mauvais serviteur, ou le maître est si bon?* Nous devons prouver la foy par les personnes, non plus que les personnes par la foy, disoit Tertullian. Le peché est de l'homme, l'onction est de Dieu que le peché ne peut effacer. Le vice de l'homme d'Eglise, ne peut alterer ce qui tire sa Saincteté du Ciel, & non de la terre: Car les choses sacrees ne sont polluës par le peché des hommes, non plus que les rayons du Soleil, qui passe par les ordures; Se taise le méchant Averrois, le grand œil du monde ne s'avilit illuminant la fange & la boüe, ou jettant ses rayons jusques aus cloaques & immondicitez. Se taisent aussi les médisans ennemys de l'Eglise; Encor que les bonnes mœurs soient de tres-bons & asseurez murs pour sa garde, comme disoit nôtre bon Roy Saint Louys, & que les belles parolles n'ayent pas tant de force à persuader que les bonnes œuvres; si est ce que les divins, & sacrez mysteres, ne sont ny moins sacrez ny moins divins, par le vice de ceus qui les manient.

Pasquils & rimes contre les gens d'Eglise.

VI. *La Religiõ se soûtient elle même.* l. de bapt. cap. 11.

Dire de S. Louys.

Les

Les Sacremens adminiſtrez de la main d'un méchant Prétre, dit S. Thomas, ont la même efficace que s'ils étoient donnez de la main d'un ſaint homme; mais les oraiſons en ſont meilleures. Dieu donne les Sacremens de grace, par les mains des mauvais, dit Saint Auguſtin, mais il donne la grace de ſoy-méme, ou par ſes ſaints. Fermons leur la bouche avec ces belles paroles d'un bon Autheur: IESVS-CHRIST *n'a pas voulu que ce qui eſt ſien fut meilleur pour la bonté de ſes Officiers, ou pire pour leur mauvaiſtié, afin que les bons ne ſoient veaus aioûter à ſes œuvres comme meilleures que luy, ou les mauvais en diminuer la vertu, comme plus forts que luy: ou comme s'ils éſoient Dieus s'attribuer du tout à eus ce qui appartient du tout à Dieu.* Parmy tout cela ces nouveaus Apôtres & leurs Diſciples ſe mocquoient des ceremonies de l'Egliſe, des habits ſacerdotaus, nommoient par mocquerie a la façon des Rabins les Tõdus & Raſez, ceus que ſaint Hierôme par honneur appelle Couronnez: les peignoient avec des têtes d'âne, de loup, & de renard, entonnoient des Iliades entieres de médiſances & calõnies dans les oreilles de ce peuple, qui les alongeoit volontiers à ouyr médire des Curez & Paſteurs. *Cela ne doit être trouvé étrange*, diſoit Saint Bernard, *ſi ceus qui ne connoiſſent l'Egliſe, detractent des Ordres de l'Egliſe.* Tout ainſi que des chiens enragez, ils abayent & hurlent contre le Ciel: mais en vain. La Lune ſe ſçait bien garder des Lous.

Tertia par. q. 8. 2. art. 6.

Aug. li. 3. de bapt. c. 11.

Algerus l. 1. c. 1. & 3.

Mocqueries des Calviniſtes.

Serm. 66. in Cant.

COMMENT SVR TOVT LES HERETIQVES ONT TACHÉ D'ABOLIR LE SACRIfice de la Messe.

Chapitre XIV.

1.
Comment le diable a toujours combattu le sacrifice de la Messe.
2.
L'institution de la Messe.
3.
Iesvs-Christ *laissa la forme à la disposition de son Eglise.*
4.
Du nom de la Messe.
5.
Les ceremonies ne changent la substance.
6.
Il ne faut pas disputer du mot, mais de la chose.

1.
Comment le diable a toujours combattu le sacrifice de la Messe.

LE cauteleus Sathan à toujours tâché par ses menees & des siens, de combattre & abattre la sainte Messe, sacrifice des Chretiẽs, qui sera offert jusques au dernier jour qui clorra les siecles. Cet esprit aussi sçavant que malicieus, sçait bien que là sont contenus tous les mysteres de nôtre salut, auquel est fait commemoration des choses plus admirables advenuës en la personne de nôtre Sauveur, son Incarnation, l'institution de l'Euchariſtie, sa Mort & Passion, sa Resurrection, son Ascension. Aussi est-ce la propitiation de Dieu & des hommes, le solide fondement de la Religion Chretienne, le gage de l'eternité, l'appuy des vivants & des morts. C'est pourquoy il a fait que ces creatures abusees dont Calvin avoit ébranlé la conscience, l'avoient sur toutes choses en horreur, & detestation. Ils la cherchoient dans le nouveau Testament, leur fardeau ordinaire, & ne la pouvant trouver en mot exprez, tout aussi tôt les mains levees au Ciel, tordãt les bras, souspiroiẽt de veoir que tous les siecles passez les eussent ainsi trompez & deçeus, les aiant forcez d'idolatrer (disoient-ils) apres une invention des hommes. C'est encores le langage que tiennent

nent plusieurs d'entr'eus. Vn pauvre ravaudeur de bas d'estame de cette Ville de Bourdeaus, à mesure que j'écrivois cecy est allé trouver un Advocat de ce Parlement, qui le pressoit de se faire Catholique, avec sa Bible sous son manteau, & la jettant sur sa table, comme en cholere, luy dit: Ie suis content d'aller à la Messe, si vous la pouvez trouver dans le nouveau Testament. Ie l'ay couru d'un bout à l'autre, pour cette occasion, mais je n'en ay pas trouvé un mot. L'autre le mit bien en peine, luy disant: Mon amy, je te conseille ne dire jamais ton le croy en Dieu le Pere tout-puissant: car tu ne le trouveras non plus dans le nouveau Testament. Ne croy pas le mot de Trinité; car il n'y est pas non plus, ny celuy de Sacrement. Miserables, disoit Saint Augustin à tels Idiots, qui vous fourrez sans guide dans les livres saints remplis de choses Divines, & osez juger sans precepteur de ce que vous ne pouvez entendre. La Borderie un des premiers disciples de Calvin & de ses écholiers à Poitiers à souvent fait le conte: Qu'un jour Charles le Sage contestant avec Calvin a Crotelles sur le sacrifice de la Messe, celebré en toute la terre ou le nom de IESVS à été étendu: Calvin aiant sa Bible devant luy dit, C'est la ma Messe, & jettant son bonnet de mante sur la table; levant ses yeus au Ciel s'écria, Seigneur, si au jour du jugement tu me reprens de ce que je n'ay été a la Messe, & que je l'ay quittee, je diray avec raison, Seigneur, tu ne me l'a pas commandé: voila ta loy, voila l'Ecriture qui est la regle que tu m'as donnee, dans laquelle je n'ay peu trouver autre sacrifice, que celuy qui fut immolé à l'Autel de la Crois, voila la fausse porte de tous les heretiques qui furent jamais.

Bêtise des pauvres idiots qui quittent l'Eglise.

Aug. de utili. cred. c. 7.

II.

CALVIN, sçavois tu pas que nôtre Seigneur instituant ce haut mystere des mysteres, le jour qu'il donna son precieus cors a manger, commanda aus Apôtres de faire le méme; c'est a dire, de sacrifier: comme nos Evangelistes disent, faire la Pâque Chretienne; & nos docteurs anciens, faire la Messe, pour dire Sacrifier. La Messe n'est autre chose, que le sacrifice Evangelique, predit par tant de Profetes, signifié par tant de figures, & une representation publique & celebre de ce grand mystere par lequel le monde à été sanctifié, dit saint Thomas. Dire la Messe, c'est prendre le pain, rendre graces, faire la benediction,

L'institution de la Messe.

& con-

& convertir la substance du pain, en la chair & sang de Iesvs-Christ, par la force & vertu que Dieu a donné aus paroles sacramentales. C'est un Sacrifice & action sacree, par laquelle la cause du peuple est debatuë devant Dieu, par prieres, & l'oblation du cors & de la mort du Sauveur. On plaide lors, dit saint Augustin, la cause du genre humain, devant la Majesté de Dieu.

Li. 30. de Eccl. dog.

III. *Iesvs-Christ laissa la forme à la disposition de son Eglise.*

Le Sauveur se contenta de leur en donner la Loy & commandement, laissant le pouvoir à son Eglise, d'en ordonner les ceremonies qu'on y devoit garder, comme on voit en divers lieus dans Iustin Martyr, écrivant à Antoninus Pius l'Empereur, dans Tertullian, Origene, & saint Augustin, *Le dernier acte*, dit-il, *que le Sauveur fit en ce monde, s'en allant à la Crois, fut quand il donna son cors à manger, afin que la memoire en demeurât plus fraiche. Il ne leur prescrit pas la forme, & l'ordre qu'on y devoit tenir, laissant cela aus Apôtres, ausquels il avoit destiné le gouvernement de son Eglise;* Comme il ne fit les ceremonies de la Circoncision, ny celle de nôtre Baptéme, que les Pasteurs de l'ancíene & nouvelle Loy luy ont ordonnez. Nous tenons de la tradition, dit-il ailleurs, les ceremonies que nous y gardõs, comme de la méme tradition, nous avons le Symbole. Et S. Basile: *Qui est celuy d'entre les Saints qui nous ait laissé par écrit les paroles de l'invocation, quand on éleve l'Eucharistie?*

S. Aug. ep. ad Iavar.

De Spirit. Sanct. ca.

IV. *Du nõ de la Messe.*

Ovy, mais le Sauveur n'a pas nommé cette action la Messe: Aussi n'a-il pas Cœne ny Sacrement. Comme Dieu en la fabrique de ce monde, laissa le pouvoir au premier homme d'imposer le nom à la premiere femme, aus bétes, voire méme aus Planettes, & aus Etoiles: Aussi le Sauveur donna le pouvoir aus Pasteurs de son Eglise, de donner le nom à ce divin mystere qu'ils empruntérent de l'Hebrieu, comme disent Alcuin, Isidore, Rabanus, mémes Melancthon, Reuclin, Munstere, & Bibliander le confessent Mystere, que les premiers Chretiens ont tenu comme caché & couvert au commun peuple, & singuliérement aus infideles. Aussi il n'y a langage qui plus luy convienne que l'admiration & le silence. Les seuls fideles avoient l'intelligence de ce mystere, lequel à cette occasion les anciens Peres appellent le mystere que les fideles sçavent, & les mysteres redoutables. Mais lors qu'ils virent que les infideles les accusoient qu'és assemblees Chre-

Isid. lib. 6. Raba. li. 1. cap. 32. Biblian. li. 3. de mist. pass. pa. 69. Reuclin. li. 2. rud. Hebra.

Chretiennes on sacrifioit un enfant, ils ouvrirent la boite de leurs secrets, & firent entendre à tout le monde que c'étoit le Sacrifice de la chair du Sauveur, comme on voit dans Tertullian, & Iustin Martyr. Quand nôtre Seigneur l'institua, il fit comme un excellent peintre, lequel apres avoir ébauché de sa main les premiers traits d'un tableau, fait ses compartimens, observé d'un œil soigneus toutes les Lois de perspective, laisse à parfaire le surplus de son ouvrage à ceus qu'il a dressé sous luy, lesquels se môntrans apprentis d'un tres-bon maître, d'une main soigneuse, y adjoûtent les vives couleurs, le renfondrent, dorent, verniſſent, & le rendent en fin parfait, suivant du pinceau le premier griffonnement qui en avoit été tiré. De méme ce rare & excellent tableau, qui represente par l'exhibition du cors crucifié, les Mysteres de la mort & Passion du Sauveur, tracé par cet inimitable ouvrier, a été suivy, ajancé & renouvellé de couleurs, lors qu'il en a été besoin, par ces douze apprentis: apprentis, mais tres-bons maîtres, & depuis en ça entretenu & conservé contre la roüille & le tems, par ceus qu'ils ont laissé apres eus. Il ne faut pas dire que pour y avoir adjoûté quelques oraisons & prieres pour l'instruction, embellissement & plus grande reverence, que ce saint Sacrifice ne soit veritablement celuy que Dieu avoit luy méme institué, non plus qu'on ne pouvoit dire qu'un tableau d'Appelle ne fut de luy, pource qu'on l'auroit lavé & redoré, ou peut étre jetté du vernis pour en rehausser les couleurs; Il faut toujours distinguer les accidents de la substance, & reconnoître qu'une chose est toujours la méme, pourveu que la substance soit la méme: aussi chacun est le méme à quatre vingts ans, qu'il étoit le jour qu'il nâquit, bien que la qualité du cors, la forme & autres accidents soient bien differents.

In Apol. 2.

Comparaison.

V.

Les ceremonies ne changent.

Ces divines ceremonies, ces cantiques, toutes ces gestes, ces prieres qu'on envoie en l'air, ces élevations des mains au Ciel, battemens de poitrine, ou les pechez ont couvé: flechissemens de genous, toutes ces croisées, benedictions n'apportent aucun changement ny innovation à la Messe, que Dieu a premierement celebree le jour qu'il institua le Sacrement. Ce sont disoyent ces premiers semeurs du nouvel Evangile, invençions des hômes: mais quels

quels hommes ? des hommes qui n'avoient rien moins que ce qui étoit de l'hõme. Ce ſont à la verité des hommes: mais Apôtres & Diſciples de Iesvs-Christ inſpirez & enſeignez du Sauveur, & du S. Eſprit. *Ce qu'ils ont inſtitué* dit S. Cyprian, *n'eſt point de moindre authorité que ce que* Iesvs-Christ *même a ordonné.* Ce qui ſe doit entendre non ſeulement des Apôtres, mais de leurs legitimes ſucceſſeurs: Car Dieu ne promettoit rien à ſes Apôtres, qu'il ne fit paſſer & ſa vois, & ſes promeſſes, à ceus qui regiroient l'Egliſe apres eus, par la méme authorité & commiſſion qu'eus. Ce ſont hommes, non ſeulement éclairez, mais gardez du S. Eſprit, qu'ils avoient reçeu ſuivant la promeſſe que le Sauveur avoit fait. Ce fut lors qu'ils celebroient ces hauts & divins Myſteres que le S. Eſprit décendit ſur eus, écrit Heſichius qui fut Evéque de Hieruſalem. C'eſt pourquoy ce grand Concile de Latran, le plus grand en nombre de Prelats, Roys, & Princes qu'autre qui fut jamais en l'Egliſe, & où de toutes les parties du monde on accourut, fit cette proteſtation. *L'Egliſe a touiours d'une foy entiere gardé ce qu'elle a reçeu des Apôtres, qui luy ont enſeigné la regle de l'Office Eccleſiaſtique. C'eſt des bien-heureus S. Pierre & S. Paul, qui repoſent morts dans la ville de Rome, qu'elle a reçeu la maniere de celebrer le ſacrifice, laquelle iuſques à preſent a été obſervee inviolablement.*

Serm. de ablution. pedum.

Inno. 3. li. 4. de myſt. Miſſæ.

VI. *Il ne faut pas diſputer du mot mais de la choſe.*

N'y avoit-il pas parmy cette infinie multitude aſſiſtante quelque homme qui eût quelque peu de cõſcience pour prendre la parole contre cette invention, ſi elle étoit humaine & diabolique, & que la Chretienté recevoit par tout comme celeſte & divine? O aveugle Hereſie tu murmures encor contre ce ſaint Sacrifice de la Meſſe, authoriſé de toute la premiere & poſterieure antiquité Chretienne. Il ne faut pas diſputer du nom, mais de la choſe, comme on répondoit aus Arriens, demandant le mot de conſubſtantiel, qu'ils appelloient mot tout neuf. La Meſſe eſt le Sacrifice dont il eſt fait mention au treiziéme des Actes, quand il dit, que les Apôtres *étoient* ſacrifians & prians Dieu, & qui a été predit par Malachie. C'eſt ce Sacrifice que S. Auguſtin appelle Meſſe en ſes Sermons, que leur Pierre Martyr avoüe *étre de Saint Auguſtin.* Appellez la Meſſe ſi vous voulez, Liturgie, comme les Grecs: ou Corbon, c'eſt à dire: Oblation, comme les

Voy Iſid. Lib. 1. de off. Eccl. c. 15. Paſcaſius de corp. & ſang. Dom. Mart. in loc. com. pa. 1007.

Ainſi

Armeniens : ou le Canon universel avec les Ethiopiens: Curbono, c'est à dire, oblation, comme les Egyptiens: Alcorban, c'est à dire, Sacrifice, comme les Arabes: Missah, comme les Caldeens. Ce sera toujours ce sacrifice qui a été de tout tems celebré en l'Eglise de Dieu, & qui doit durer jusques au dernier jour qui clorra le monde. C'est la sainte Messe de laquelle le plus ancien historien que nous aions en France, qui est Gregoire de Tours, fait si souvent mention. Nous avons & dans le Vatican, & dans les Bibliotheques de nos Roys, les anciennes Messes celebrees par les Apôtres : telle fut reconnue celle de S. Iacques au Concile de Constantinople il y a mille ans, & le Patriarche Ieremie l'a reveré comme tel, ainsi que les Lutheriens mémes accordent en leur Turcogrecie. Le sçavant Pere Fronton & autres l'ont veüe dans la Bibliotheque de la Reyne Mere Catherine de Medicis, écrite en Grec, comme aussi celle de S. Marc fut trouvee manuscrite dans un Monastere de S. Basile en Calabre. Si les preuves tirees des anciens Papistes vous fâchent, allez les prendre chez les premiers Calvinistes. Voyez Bullinger, là vous la verrez pourtraite comme elle étoit apres le tems des Apôtres, toute semblable à la nôtre. Voyez les Centuriateurs en divers lieus. I'aurois occasion de m'élargir sur ce beau & plantureus sujet, si tant de beaus & rares esprits, Murier, Richeome, Bordes, & autres, n'avoient par leurs doctes écrits mônté les erreurs de celuy qui a osé publier l'Abolition de la Messe.

Bul. Dec. 5. Ser. 9. p. 361. de l'impression de l'an 1572. Cét. 5. c. 6 & 9. pag. 674.

LA PRE-

LA PREMIERE FORME DE L'EGLISE CALVINISTE, ET DE LEVR MANDVCATION au lieu de la Cœne.

CHAPITRE XV.

1. *L'Eglise Calviniste a demeuré longuement sans forme d'Eglise.*

2. *La charge des Advertisseurs qu'ils avoient & leurs assemblees secrettes.*

3. *La forme de leur Cœne, appellee lors la manducation.*

4. *Accident qui leur avint en leur manducation.*

5. *La plû-part faisoient les Catholiques.*

6. *Consultent sur leur conscience les Alemans & Genevois.*

1. *L'Eglise Calviniste a demeuré longuement sans forme d'Eglise.*

TOvs ces pauvres gens écartez, qui d'une badine & sotte facilité, étoient sortis hors de l'Eglise Catholique, par les pratiques & menees de ceus que Calvin luy avoit dérobé, & qui, comme vous avez veu au livre precedent, couroient çà & là par la France, ne sçachant quel chemin prendre, n'avoient peu établir aucun ordre, aucune police, ny donner forme quelconque d'Eglise à leurs Assemblees. Chacun d'eus vivoit en son cabinet à sa façon, prioit Dieu à sa mode: De même que s'il n'y eût eu jamais au monde ny de Chretienté ny d'Eglise, ou autre forme de prier, recevoir les Sacremens, & servir Dieu avant eus. Ils se nommoient les fideles enfans de CHRIST. Ainsi ont fait les anciens Heretiques, comme on remarque dans Saint Augustin. Et si en quelque Ville ils pouvoient faire une petite trouppe du Seigneur, elle se trouvoit à cachettes dans les caves ou lieus secrets pour faire les prieres, conferer de leur Religion, & des moyens de l'avancer.

Li. 1. cõt. Ep. parm.

Les

Les uns portoient des Confessions de Saxe, les autres de Zurich, la plû-part celle de Geneve, laquelle peu apres gagna le haut sur le Lutheranisme: Car Calvin siegeant dans Strasbourg, puis à Geneve, avoit les yeus ouverts par tout, faisoit couler ses écrits Latins & François, & des petits livrets, comme un abregé de la nouvelle Foy, que on devoit tenir en la Chretienté. Plusieurs prennent cette charge d'en peupler le monde: mais avec un tel zèle qu'ils n'y ont épargné ny leurs moyens pour servir à la dépence, ny leurs vies pour les publier, mémement le Catechisme, lors que Calvin l'eut mis au monde, lequel fut traduit en Hebrieu, Grec, Latin, Italien, Alemand, Polac, Anglois, Ecossois, Flamand, & Espagnol, à fin que toutes les nations de la terre peussent savourer ce nouvel Evangile. Cela perdit plusieurs ames simples, ames basses, qui aiment mieus les bourbiers que les eaus cristalines, le glan que l'ambrosie, les ordures que les perles, & regarder la terre dans le mitoir de ces derniers venus, que les Cieus que les anciens leur môntrent.

Le Catechisme de Calvin mis en toutes lãgues.

II. *La charge des Advertisseurs.*

TANDIS qu'ils vivoient ainsi à cachette & à couvert, pour la crainte des Lois, il y avoit entr'eus des gens appellez les Advertisseurs, lesquels portoient aus freres le mot du guet, & le lieu de leur rẽdez-vous, où les hommes & femmes se trouvoient pour faire leurs prieres, & quelque singerie de Religion. Et comme ces Oyseaus infernaus & sequestrez de la compagnie des autres, décriez & infortunez, comme ceus qui presagissent toujours quelque malheur, n'osent aller qu'en tenebres, enviant méme le repos du sommeil: Ainsi ces nouveaus Chretiens ne marchoient gueres qu'au tems que tout reposoit dans le secret silence de la nuit pour se rendre à l'assignation. Ce qui donna sujet, disoit-on, à beaucoup d'impudiques accointances, pratiquant cet ancien dire, que l'amour spirituel se tourne aisément en l'amour corporel. Le bruit s'épandit par tout, qu'on éteignoit les chandelles à la façon de ces heretiques Bohemiens, lesquels leur préche achevé, pour multiplier la terre du Seigneur, les flambeaus éteints se jettoient aus prises avec celles qui leur venoient plus à gré. Ils ont longuement continué cette façon de s'assembler, là où ils ont peu établir des Eglises secrettes, comme dans la vaste foreſt de Paris. Et

Et Dieu sçait combien de desordres sont avenus par l'entremise de ces Messieurs les Advertisseurs, qui par une charité peu Chretienne, ont rendu des dames trop charitables. Oyez ce que Cayer fidelle témoin en dit en son petit Discours, des astuces de Calvin. *Ces mémes anciens*, fait-il, *ont eu pouvoir de tenir sous eux des Advertisseurs, mémement aus Eglises secrettes, comme à Paris; mais pour en étre advenus de grans scandales en un certain tems ils les ont ôté*, (Voiez comme à l'exemple de l'Eglise, selon le tems & les saisons, ils changent, comme ils ont fait en plusieurs autres choses) les scandales ont été tels, Continuë Cayer, *Que quelquefois certaines femmes ont été adverties d'un lieu pour un autre, dont s'ensuivirent de grandes pauvretez pour elles; ce qui est un bel exemple pour celles qui cuideront aller ainsi de nuit, sous pretexte de prier, étant hors l'Eglise, comme tous ceus qui font telles bandes à part, s'en sont separees. Les predications nocturnes de S. Paul ne les pourroient excuser, quant à ce, d'autant que le S. Esprit a touiours conduit l'Eglise, & l'a preservee de telles pollutions.* Iusques à là Cayer, qui en eut peu bien dire davãtage s'il eût voulu. Pour faire ces assemblees, on faisoit chois de quelque maison qui eût des fausses portes, des huis dérobez, à fin de pouvoir au besoin se sauver: Et aussi entrer par diverses advenuës: & celuy qui faisoit le Predicant, portoit des dez & des cartes: à fin de les pouvoir jetter sur le tapis au lieu de la Bible, & couvrir leur fait sur le jeu. Ainsi se sauva le Ministre Louperaut, qui se fait appeller Montigni, dans la ruë du Coq à Paris, pres le Louvre, en la chambre garnie de Maître Pierre du Rozier, lequel aiant été surpris par son hôte, avec dis ou douze Lutheriens, s'excusa sur les parties qu'ils avoient fait aus cartes & au dez, avec ses compagnons. Le Ministre de Mante étoit plus advisé, quand prêchant à cachettes à Paris, à la Crois verte pres le Louvre, il faisoit mettre des jetons sur la table, & des contes pour tromper les survenans, s'ils n'étoient de son troupeau.

Les scãdales remarquez par Cayer.

Maisons secrettes pour ces assemblees.

III. *La forme de leur Cœne, appellee lors la manducation.*

Dans les caves & lieus cachez, ils faisoient au commencement une forme de Cœne, appellee la Manducation, ceremonie ou traditive qu'ils tenoient de Calvin, lequel conduisant les premiers illuminez aus caves de Crotelles, comme j'ay dit, leur enseigna cette nouvelle

Man-

Manducation, avant qu'il eut tout à fait formé l'ordre qu'il a établi en sa Cœne, qui ne fut qu'en l'an 1557. & non plutôt, qu'il dressa son Catechisme. Voicy la façon de cette Manducation que j'ay apprise de ceus qui ont eu part en ses battelages: Celuy de la compagnie qui étoit éleu, lisoit tel passage des quatre Evangelistes, que bon luy sembloit sur la matiere du Sacrement de l'Eucharistie, & apres avoir detesté la Messe, comme invention du Diable, proferé plusieurs injures & blasphemes contre l'Eglise, Il leur disoit, *Mes Freres, mangeons le pain du Seigneur, en memoire de sa Mort & Passion.* Lors ils s'assioient à table, puis il rompoit le pain, en bailloit à chacun un morceau, & tous mangeoient ensemble sans mot dire, tenant chacun la meilleure mine qu'il pouvoit. Le méme faisoient-ils prenant le vin. Apres cet éleu rendoit graces au Seigneur, de ce qu'il leur avoit fait cette faveur de connoître les abus du Papisme, & la grace d'entendre la verité. Ce fait, il disoit & les autres aussi, le PATER NOSTER, & le CREDO en Latin, puis l'assemblee se levoit. Avant partir chacun faisoit serment, juroit au Dieu vivant, de tenir & garder le secret, à l'imitation de ces anciens heretiques, qui avoient pour leur commun jargon: *Iure periure, & ne decouvre iamais le secret.* Cette façon continua longuement, jusques à ce que Calvin eut mieus formé son Eglise, crea des Ministres, qu'il épandit par tout. I'ay veu homme, qui assista à Tours, l'an 1545. à une telle manducation de nuit, cõduite par un Augustin portant son habit, qui fut depuis pendu. Victor Cayer, & autres encor vivans en peuvent porter témoignage. Le méme avoit introduit en la ville de Pau en Bearn, un Carme de la ville de Tarbe, nommé Solon, dont j'ay parlé cy dessus, lequel la nuit faisoit ses assemblees & manducations au moulin de la monnoie de Pau, où le Roy Henry d'Albret se trouva quelquefois à cachettes, au deçeu mémes de ses serviteurs domestiques, pour la crainte que le Roy Frãçois en sçeut des nouvelles. I'en ay les memoires d'un de ses Ministres, écrites de sa main, que je garde pour pleges & garants de cette histoire. Toutefois ce bon Prince qui par sa trop grande facilité & curiosité s'étoit laissé aller, revint bien tôt. Aussi ne peut-on dire qu'il soit jamais sorty de l'Eglise: chacun vouloit goûter de la nouveauté.

Serment de garder le secret.

Assemblees à Pau.

IV. *Accident qui leur avint en leur Manducation.*

Ie veus faire le recit d'une chose remarquable, qui advint à une de ces assemblees Manducantes. Comme un jour quelques uns craignant être surpris à Paris, eussent pris les chams, & par diverses routes se fussent rencontrez en un méme lieu écarté & éloigné du village, il avint que sur le point de la Manducation, le pain ja distribué, le surveillant cassa la bouteille destinee pour la potation sacramentalle : de sorte que demeurant sans vin, la troupe resta bien étonnee. Quelqu'un proposa de la faire avec de l'eau, mais cet advis fut blâmé. Peut-étre avoient-ils ouy dire que saint Augustin faisoit mention des Hydroparastes, Heretiques, & saint Cyprian des Aquariens condamnez pour n'offrir & consacrer que de l'eau : contre l'heresie desquels saint Thomas à écrit. Comme ceus de nôtre siecle n'y mettent que du vin, contre la pratique de l'Eglise primitive, qui méle l'un avec l'autre, remarquee par saint Cyprian : Ceus là n'y mettoient que de l'eau pure. Ces pauvres fideles en peine & bien étonnez, ne sçachant que faire sur un tel esclandre : En fin un Diacre s'advise d'aller prendre quantité de raisins (c'étoit en la saison qu'ils avoiens encor commencé à s'empourprer) & les pressant dans les mains, en tira du verjus. Celuy qui presidoit en cette action, pour authoriser ce mystere, fit la lecture du treiziéme chapitre des Nombres, où il est parlé de cette grappe d'une grosseur démesuree, trouvee en la terre de promission, & portee par deus hommes, penduë à un levier, figure du Redempteur pendu en la Crois. Ces communians étoient-ils pas cousins germains de ces vieus heretiques qui consacroient des grappes de raisins lors qu'ils se vouloient presenter à l'Autel?

Heresi. 64.

La peine ou se trouverent les Calvinities en l'Amerique.

Voicy la peine où ils se trouverent en la premiere & derniere descente qu'ils firent aus terres nouvellement découvertes, pensant établir en l'Amerique l'Evangile de Calvin, sous la conduitte de Pierre Richer, Carme renié, qui depuis porta le premier leur Evangile à la Rochelle: Qui voudra voir quelle fut la vie de ces Apôtres, lise Launay; car il me déplaît de faire le recit de choses si infames & horribles. Apres que ces sanctifiez eurent sejourné quelque tems dans cette Isle, comme il fut question de faire la Cœne, on trouva que toute leur provision de vin consistoit en un verre seulement: Surquoy, dit leur histo-

rien

rien Deleri, il fut proposé si on la celebreroit en autre breuvage : On disoit que IESVS CHRIST en l'institution de la Cœne, apres l'action de graces, aiant expressément dit a ses Apôtres, *ie ne boyray plus du fruit de la vigne*, à mõntré que l'usage du seul vin étoit requis ; Et ainsi qu'il ne faloit rien changer. Les autres au contraire qu'étant le CHRIST au Pays de Iudee, lors qu'il institua la Cœne, il avoit parlé du breuvage qui étoit ordinaire. Et que s'il eût été en la terre des Sauvages, il est vray-semblable qu'il eût non seulement fait mention du breuvage dont ils usent, au lieu de vin: mais aussi de leur farine de racine qu'ils mangent au lieu de pain. Concluoient donc que tout ainsi qu'ils ne voudroient nullement changer les signes du pain & du vin, tant qu'ils se pourroient trouver : qu'aussi a defaut d'iceus, ne feroient-ils point de difficulté de celebrer la Cœne, avec les choses plus communes, tenant lieu de pain & de vin, pour la nourriture des hommes du Pays ou ils seroient, comme Luther avoit dit, qu'a faute d'eau on pourroit baptiser avec de la cervoise, ou du lait; Opinion suivie depuis par Theodore de Beze. *Leur resolution.*

La plû-part, dit l'historien, inclina à cette opinion: toutefois la matiere demeura indecise, parce que nous n'en vinsmes pas a cette extremité : C'est a dire, en bon François, on ne fit pas la Cœne, ny pendant leur sejour, ny a l'embarquement, non plus que pendant le voyage. On consulta Calvin sur ce doute, comme Beze écrit. Le Sieur Calvin, dit-il, personnage de pie memoire, interrogé par les freres, qui étant lors en l'Amerique, où il n'y a aucun usage de vin, sçavoir mon s'il seroit permis au lieu de vin user en la Cœne du Seigneur, d'eau pure, ou bien d'autre sorte de boisson dont on se sert en ce Pays là : Il a répondu que le conseil de CHRIST en instituant ce Sacrement, a été de nous representer la communion & participation d'une nourriture spirituelle, c'est à dire, de soy-mémes, sous les symboles du commun pain & breuvage. Et partant que si l'usage du vin n'eût été lors commun en la Iudee, il eut sans doute usé d'autre boisson vulgaire & commune : ce qui appert manifestement, si on a égard à son but & conseil. C'est pourquoy il luy sembloit que ceus-là ne s'éloignoient du conseil de

In collo. Symposia. T. de bap. Bez. in ep. The. ep. 2. Bez. ep. 2. & 25. & li. de Cœn. domi. pa. 155.

Christ, qui non par mépris ny temerité, mais contraints par la méme neceſſité uſeroient au lieu du vin, d'autre genre de boiſſon accoûtumee en ce Pays-là. Nôtre Conſiſtoire, dit Beze, & aſſemblee approuva ſi fort cette réponſe du ſieur Calvin, comme appuiee ſur tres-bonne raiſon & conſonante au conſeil de Christ, que nous aurions arrété & jugé ceus-là faire ſuperſtitieuſement qui dependront tellemẽt du ſymbole du vin, qu'ils aimeroient mieus obmettre l'autre partie de la Cœne, que de ſe ſervir en vrgente neceſſité d'autre ſymbole proportionné. C'eſt pourquoy, dit il, on peut faire la Cœne avec de la biere, du cidre, & du Cahom des Sauvages. Voila quelle eſt la Theologie Calvinique: Voicy celle de l'Egliſe Catholique, afin que je ne laiſſe le Lecteur en doute & ſuſpens de la verité. La matiere neceſſaire à la conſecration du ſang du Sauveur, eſt le vin; & ſans iceluy non ſeulement on ne doit, mais encor on ne peut donner le ſang de Iesvs Christ, & benir le Calice de benediction. Car comme les Sacremẽs ſont en leur eſſence d'inſtitution divine: auſſi n'eſt-il pas loiſible d'y rien alterer & changer, je dis en ce qui eſt de leur eſſence & nature. Or nous apprenons cette inſtitution, où de l'Ecriture, laquelle nous narre & deduit la façon que le Sauveur a tenu en inſtituant les Sacremens, ou commande de garder en les pratiquant, ou bien par l'inſtitution de ceus qui l'ont appriſe de luy, de ſes Apôtres, ou de ceus-là auſquels les Apôtres l'ont enſeigné, ſuivant ce que nôtre Seigneur leur en avoit declaré, ou par ſoy-méme, ou par ſon Saint Eſprit. Quant à la ſainte parole, l'on ne peut recueillir d'icelle que nôtre Seigneur où ſes Apôtres ayent uſé d'autre matiere que du vin, & nos adverſaires mêmes l'accordent. Puis donc que le commandement eſt exprez de faire ce que le Sauveur a fait; & que ce commandement tombe du moins ſur ce qui étoit de ſubſtantiel, & comme eſſentiel en l'action de Iesvs-Christ, comme l'eſt la matiere ou l'objet; & partant ſur le pain & ſur le vin pour iceus en conſacrer & en faire le ſacrifice & Sacrement. Le pain & le vin nous ſont limitez pour matiere de ce Sacrement en l'Ecriture. Que ſi Iesvs-Christ a mélé de l'eau avec le vin, ce n'eſt pas pour l'établir pour matiere de ce ſacrifice, veu qu'il n'apport point, ſi ce

n'eſt

n'eſt parce que la tradition nous enſeigne, que le vin fut mélé, parce que c'eſt la coûtume, mémement entre gens ſobres, de le boire trempé. Tout ainſi que l'eau n'eſt verſee en la coupe, comme pour boiſſon, mais en conſideration du vin, & pour le temperer: De méme elle n'eſt verſee au Calice du Sauveur comme matiere principale, mais tant ſeulement en compagnie du vin, & à fort peu de quantité, à raiſon du myſtere que l'Egliſe & les Peres nous enſeignent étre repreſenté, ſçavoir eſt l'union de IESVS CHRIST avec ſon Egliſe. Vnion que l'eau & le ſang qui ſortit du côté du Sauveur, ont auſſi figuree. Ou cõme l'eau étant differente du ſang, auſſi au Calice le vin qui repreſente le Sang en eſt ſeul la matiere, & non l'eau, laquelle neaumoins eſt mélee avant la conſecration à iceluy vin, pour repreſenter le ſuſdit myſtere. Pour le regard de la tradition, l'Egliſe Catholique à toujours creu, & tous les Peres unanimement tenu & enſeigné, que le Calice du Sauveur ne ſe pouvoit benir & faire ſans vin, & que le vin en étoit la matiere neceſſaire. Et à cette cauſe ceus-là ont été tenus & condamnez comme Heretiques qui ont voulu uſer de la ſeule eau, non moins que les autres qui ont voulu au lieu du pain emprunter quelque autre matiere pour la conſecration du Cors du Sauveur, en quoy ſe mõntre l'erreur de Volateran, qui ecrit que le Pape permit aus Prétres de Norvegue, de pouvoir dire la Meſſe, & conſacrer ſans vin, pour la diſette qu'il y a en ce Pays-là. Ny le Pape, ny le Concile, ne peuvent changer l'ordonnance de IESVS CHRIST. Que ſi ſous pretexte de la neceſſité ou importance de ce Sacrement, ces hommes interpretes des conſeils de Dieu, oſent entreprendre ſur l'Inſtitution de IESVS-CHRIST, & ſur la doctrine univerſelle de tous les Peres, & de toute l'Egliſe en ce qui eſt le plus important és Sacremens, qu'ils remarquent en eus l'eſprit preſomptueus & opiniâtre des Phariſiens, & qu'ils n'abayent point apres l'Egliſe Catholique, lors qu'elle honnore le Saint Sacrement par des ceremonies honnorables & religieuſes, dignes de la reverence qui leur eſt deuë, leſquelles n'étant pas de l'eſſence & nature des Sacremens, ne ſont pas auſſi hors du pouvoir & authorité de l'Egliſe, pour étre avec raiſon & decence ordõnees d'icelle: Qu'ils ſçachent que là où la

matiere manque, & que le Sacrement ne se peut faire, que la bonne volôté suffit pour satisfaire au commandement de Dieu, de recevoir son Cors. Qu'ils considerent avec quelle conscience ils aiment mieus laisser mourir les enfans sans Baptéme, Sacrement sur tout necessaire, que de les baptiser sans préche, dequoy ils nô't aucun cômandemêt de Dieu. Là où sous pretexte de la necessité de l'Eucharistie, ils éliſent plutôt de renverser l'institution d'icelle, prenant autre liqueur que celle que IESVS-CHRIST a ordôné, que de laisser de l'administrer ou de la recevoir. Mais ce seroit merveille, & merveille par trop grande, si l'erreur & le mensonge ne se démentoit luy-méme Qu'ils songent quel moyen ils aurôt de combattre ces vieus heretiques, comme les Peputiens, qui avec le pain usoient du fromage: & les Aquariens, que S. Clement au 1. de ses tapisseries, appelle heretiques, qui pour du vin se servoient d'eau en ce Sacrement: Ou ces autres, qui au lieu du vin, y apportoient du lait: puis qu'eus-mémes tombent en méme faute. Voiez les reproches que leur font sur ce sujet les Lutheriens, au 2. livre de la Theologie des Calvinistes & l'histoire de deus abstemies. Cependant que le Cardinal Hosius étoit Legat du S. Siege, pres l'Empereur Ferdinand, deus Gentilshommes entrerent en dispute avec quelques Iesuites, sur la cômunion du Calice. Et parce que ny l'un ny l'autre ne beuvoit du vin, les Catholiques leur demandent côment ils faisoient en leur Cœne. Ie bois de l'eau, dit l'un, par l'avis des superintêdans, avec lesquels j'ay consulté mon fait. Il n'a pas été possible, dit l'autre, que j'aye peu obtenir cela de mes Pasteurs, j'ay communiqué avec ceus de Magdebourg, qui m'ont donné avis qu'en facon du monde, je ne puis m'abstenir du Calice, si je veus participer au sang du Seigneur. Mais cõme ie les vis aheurtez à cette opinion, je passay à Ausbourg, où on me dit le méme. I'en voulu faire l'essay en ma chambre, mais je n'en eu pas avalé une goutelette, que mon cœurs'élevant je rendis ma gorge. La chose rapportee au conseil de l'Egliſe, & longuement debatuë: en fin il fut arrêté qu'en l'assemblee lors de la Cœne, je prendrois le Calice, & l'approchât de la bouche sans avaler, je prendrois le vin, & par consequent le sang de CHRIST par foy. Plaisante imagination: accõmodez cela avec la reale re-

Question sur deus Gentilshommes qui ne pouvoient boire le vin en la Cœne.

ception

ception que les Augustans cõfessent. Rescius recite cette hist. en ses Ath. de la Trin. Ie reviens à nos pauvres errans.

V. *La plus part faisoient des Catholiques.*

CEPENDANT ces nouveaus Religieus avec leur Manducation se tenoient à couvert, & au sortir de leurs caves, ou au retour des jardins écartez alloient à l'Eglise, laissant, disoient ils, l'esprit en leurs cabinets. Cela mit un grand trouble en leurs assemblees: Car plusieurs soûtenoient leur etre loisible, pour eviter la persecution, d'aller à la Messe, qu'ils appelloient la contrainte, pourveu que leur ame demeurât ferme & entiere en la cõnoissance de la verité, protestant toujours en l'interieur, que l'action exterieure ne les pouvoit offéser. Calvin qui s'étoit retranché & mis à l'abry dãs son Geneve, publia un écrit bien aigre l'an 1545. contre ces fidelles masquez, qu'il appelloit Nicodemites. Plusieurs pourtãt s'opiniâtrent, & disent, que le Seigneur seul juge des consciences, cõnoît l'interieur de leur ame, qu'il n'et pas raisõnable de mettre l'Eglise à sa naissance, & qui ne dépédoit que du seul sfléce & secret, en danger d'étre étouffee & éteinte tout à fait.

VI. *Consultez sur leurs consciences les Alemãs & Genevois.*

CES doutes étoient à tous cous remuez dans ces assemblees: Car quelque zelé aiant veu son compere aller à l'Eglise, luy en faisoit reproche: ce qui les occasionna d'envoier hõmes exprez en Alemagne, en Suisse, & à Geneve, pour en étre éclaircis. De ces divers lieus, divers avis: Car ceus de Saxe disent qu'il leur est loisible de pourvoir au salut de leurs personnes, assister par acquit, mais le plus rarement qu'on pourroit aus ceremonies de la Papauté, l'ame demeurant pure & nette. Calvin au contraire, qui faisoit bon marché de la peau d'autruy, disoit tresbien, qu'il faut servir Dieu purement, & du cœur & du cors, & se garder de toutes pollutions. Qu'il n'est loisible marchãder pour quelque occasion que ce soit. Les uns se maintiénent sous le gaban de l'hypocrisie, suivant l'avis des Saxons, portẽt à la Messe leurs cors, & laissent le cœur au logis, comme s'ils s'en pouvoient déprendre, tout ainsi que de leur chemise: Les autres prindrent la resolution de Calvin, portant en la bouche ce qu'ils avoient au cœur. Ceus cy firent groſſir le livre des martyrs, comme vous verrez cy apres en son lieu, & sans craindre la rigueur des Edits, mõntrerent qu'ils étoient les vrais Disciples du nouvel Evangile.

COMMENT ON DEBAVCHOIT LES MOINES ET MOINESSES, POVR LES ATTIRER A LA LIBERTÉ CALVINISTE.

CHAPITRE XVI.

1. *Plusieurs Moines et Moinesses au bruit de l'Evangile de Calvin, jettent le froc aus orties.*

2. *D'un Religieus Iacobin, qu'o vouloit débaucher.*

3. *Méchans & fans Catholiques.*

4. *Qui prenoient plaisir à faire idolatrer le peuple.*

5. *Si leur méchanceté rendoit veritablement le peuple idolatre.*

6. *Idolatrie materielle & non formelle.*

1. *Plusieurs Moines & Moinesses iettent le froc aus orties.*

COMME la maladie éveille toutes les mauvaises humeurs en un cors mal disposé: ainsi la folie de Luther & Calvin, remua toutes les passiõs des ames, qui pour étre hors du monde, n'avoient quitté pourtãt rien moins que le monde. Plusieurs Moines libertins & folâtres, de tous Ordres, de tous âges, ennuiez de vivre dans les Cloîtres, en obedience & chasteté, sous les Regles de leur vœu; Regles qui ne châtent que pauvreté, peines, travaus, méconnoissance de leur propre volonté, mépris de soy-méme, disciplines, haires, & semblables Crois, prétent l'oreille, & au bruit de cette Religion jettee au monde d'une charnelle felicité, & detrempee du voluptueus souvenir des embrassemens impudiques permis & promis sous le nom de mariage, & emmiellee des douceurs venimeuses des folâtres plaisirs d'une vie corrompuë & lascive, sous la conduitte de Bacchus, Ceres, & Dame Venus, accueillent ceus qui leur en portent la premiere nouvelle: leur touchent en main; promettent étre des leurs, quitter le froc, & se décha-

déchaperonner, & jetter les entraves & les chaînes qui les empéchoient d'aller à CHRIST. Ces vœus de Religion, ce Celibat, leur disoit Calvin, comme il a écrit depuis, sont les filets pour surprende les ames, quoy que toute l'antiquité en jase. *On vous accuse de perfidie & de pariure, pour avoir rompu le lien que l'on tient indissoluble, duquel vous êtes liez à Dieu, & à l'Eglise : Moy ie dy, qu'il n'y avoit aucun lien qui vous peut tenir : quand ce que l'homme arrête, Dieu le casse & annulle. Et quand bien nous leur accorderons que vous auriez été obligez auparavant, étant en ignorance & erreur : maintenant que vous êtes illuminez de la connoissance de verité, ie dy, que vous êtes affranchis par la grace de* CHRIST, *de tous ses lacs, & liens, dont par superstition vous étiez enlacez.* Il aguisa ainsi l'appetit des Religieus de la France, comme Luther avoit fait à ceus de la Germanie, & les convie de sortir des Cloîtres, avec asseurance infaillible de leur salut ; ce que plusieurs font sans attendre la seconde semonce: Iettent leurs habits, leurs chemises de laine ou de poil, & leurs ceintures cordees, perdant tout respect, honneur & reverence, comme les femmes, dit Herodote, en dépoüillant leur chemise, dépoüillent aussi leur honte: Ne se resouvenant pas que par le texte de Saint Paul, Saint Augustin mõntre ceus-la tenir le grand chemin de l'enfer, qui apres le vœu de chasteté se marient. *Ce sont des gens*, disoit le bon Saint Bernard peignant l'apostat Henry, *lesquels laissant l'habit de Religion, retournent aus ordures de la chair & du siecle, ainsi que le chien a son vomissement. Et ne pouvant pour la honte qu'ils ont demeurer avec leurs parens, & ceus qui ont eu leur connoissance, ou ne leur étant permis pour la grandeur & enormité de leur crime, troussent leurs hardes, prennent un chemin inconneu, & comme fugitifs se promeinent çà & là, préchoient pour tirer moyen de vivre.* De telles gens se multiplia l'Eglise nouvelle, par le moyen de la concupiscence, brasier perpetuel, qui enflamme & nourrit nos apetits: Ainsi de ces apostats firent-ils leurs Apôtres. Comme la persecution fait les martyrs, aussi l'heresie les apostats, dit Tertullian : Soudain qu'ils ont secoüé le joug, ils courent grand erre apres le desir de la chair. Calvin se servoit de tous materiaus, pour edifier leur Eglise, comme ceus qui bâtissent à pierre perduë. La paillardise principalemẽt a été le surjon & la fõtaine d'où sont

Li. 4. Inst. c. 13. sect. 3. 17. & 18.

Lib. de sanct. virgi. c. 23. & in Psa. 75. 2. Tim. 5. epist. 238.

sont découlez la plû-part de ces premiers Evangeliques.
Sur le 7. & 9. d'Osee. Aussi est-il mal-aisé dit saint Hierôme, de rencontrer un heretique qui aime la chasteté. Ce nouveau chemin d'aller en Paradis, macerant sa chair entre les bras d'une grosse garse, & d'une femme usagere, fut bien tôt fraié & battu. Au sortir des Convents bien souvêt ces saints hommes illuminez, partant de nuit, aimee & amie des enfans des tenebres, & toute propre à ces scapades, amblent Crois & Calices, non pour porter la Crois de Christ, mais pour acheter des femmes: car au commencement la honte retenoit celles qui tenoient leur honneur en quelque conte, de s'accoupler à ces gens-là: de sorte qu'ils étoyent contraints associer celles qui avoient dit à Dieu tout à fait à leur honneur, ou si on en vouloit d'autres, les doter: ce qui donna sujet à l'ordonnance que vous verrez d'Angleterre, pour effacer la honte attachee sur le front des nouveaus Pasteurs de la Reyne, qui se marioient au premier rencôtre. C'est la volupté, amorce de tous maus, qui les entraine dans l'abîme de perdition: car comme a remarqué saint Augustin. Tout ainsi qu'il n'y a point d'hommes plus saints que ceus qui ont constamment perseveré dans les Monasteres: aussi ne peut-on rien veoir de si méchant que ceus qui ont apostaté. Ce sont des lampes belles & claires, tandis que le feu les anime: mais éteintes, il n'y a rien de plus puant. Les bons Religieus ausquels la garde étoit cômise, rappellent & crient apres ces échapez: mais comme les poulains hors de l'attache foulant aus pieds, & petillant sur le champ tapissé pour leur pâture, se mocquent de leur maître qui les suit: Aussi ces Moines échapez courant par le monde, se rient de la vois de leurs Gardiens & Prieurs qui les rappelle: Et pauvres brebis égarees s'en vont qui çà qui là, faire l'office de Pasteurs. A leur exemple plusieurs Nonnains incontinentes prennent la clef des chams, déchirent leurs voiles pour prendre un mary, ou faire pis. On jettoit des petits buletins, & des livrets propres pour les seduire par dessus les murailles de leurs Cloîtres, ou par le moien des contreporteurs on leur faisoit tomber en main ce qu'on jugea propre à telles amorces. Quelques dariolettes trafiqueuses & regratieres d'amours, se glissoient au dedans pour leur conter des nouvelles du monde, & soufler les

Voy Sebast. Frâcus l. de caus. mus. relig.

bluettes

bluettes de la sensualité cachees, & cõme assoupies sous les cendres de leurs regles. C'est merveille comme ces simples colombes se pouvoient garder des filets pendus au crochet, hamesonné des plus molles & glissantes affections qu'on leur dressoit pour les enferrer. Bref en plusieurs lieus tout se débauche, Moines & Moinesses s'accouplent ensemble, se font compagnons de fortune en la liberté, ou plutôt licence, comme ils avoient été en la sainte servitude. Et cõme le renard d'Esope aiant la queuë coupee, prechoit les autres de se la couper aussi: De méme ces defroquez convient les autres à quitter le froc, se defratrer, entrer en la confrairie le plus souvent des repentis. Que de contes inventez à plaisir, aus dépens de celles que la vertu retenoit dans leur Convent, afin de couvrir la chaleur & incontinẽce des autres qui en sortoient: que de repentis, que de soucis cuisans, qui limoient sourdement les ames de ces nouveaus mariez, attachez contre les lois, à la cadene indissoluble de leurs monstrueuses conjonctions: & comme la pauvreté les assailloit, la plûpart de ces miserables étant contraints prendre des métiers vils & abjects, se faire contreporteurs de livres, quinquailleurs, regens, & encore pis, témoin ces reformez démoinez, qui portoient le visage braisé à force de soufler le charbon; ceus qui avoient quelque peu de caquet étant éleus pour le Ministere. Dans ces maisons religieuses, plusieurs Ministres firent leur emploite, & se munirent de ces femmes perduës: Cayer témoigne avoir veu deus Ministres en ce tems-là dans Poitiers, lesquels pour avoir ravy deus religieuses, furent en peine. On scait que la Barre Ministre de Lusignan, eut une Nonnain pour sa part, de la dépoüille d'un Monastere, laquelle il laissa à Mauperiers pour aller à la guerre en Gascongne; & Chretien, Ministre de Poitiers une autre. Vn troisiéme Ministre de Mãte, qui se fait appeller Beaulieu, ne peût enlever sa proie comme les autres, elle luy échappa. Tous trois comme sacrileges furent condamnez par les Presidiaus de Poitiers. C'étoit le friand & dous morceau tant desiré des disciples de Rabelais, & des Apôtres de Calvin. C'étoit les Nonnains sur tout qu'ils couroient a force, comme jeunes levrons: Ils connoissoient au flairer celles qui en venaison paroissoient dignes de leur chasse. Quelle bonne odeur pouvoit

Les Nonnains débauchees.

Calomnies contre les religieuses.

Aus astuces de Calvin.

Les Ministres amoureus des Nonnains.

sortir

sortir de ces vases puants & corrompus, chacun le peut juger. *Miserable*, disoit saint Gregoire à quelque religieuse dévoilee, *si Ananias aiant rompu son vœu pour quelque peu d'argent, merite la mort, avise en quel danger tu te mets, qui dérobes à Dieu non de l'argent, mais toy même, ta voüe à son service.* Voila comme les Lutheriens & les Calviniſtes tendoient d'un commun accord *les lacs pour prẽdre au piege* de la liberté & des plaisirs du monde, les jeunes Religieus: Voila comment du démenagement de l'ancienne Eglise, ils meubloient la nouvelle. O Eglise adultere, n'est-ce pas sur des adulteres que tes fondemẽts sont jettez? Peut-il naître de cette Agar autres enfans que des Ismaëlites & bâtards? Et neantmoins, ô synagogue Calvinienne, ces anoutres sont *les pilliers* & les colomnes: ce sont les pierres angulaires de ton edifice, ce sont les diamants & les rubis, & les plus riches ornements de ton Temple: ce sont les lampes & les lumieres qui conduisent aus abîmes de la terre les cohortes tenebreuses de ces nouveaus croiants. Ce sont les phares de vôtre Religion, les Apôtres de vôtre doctrine, les trompettes de vôtre Evangile, & la vois non pas de celuy qui crioit au desert; mais celle qui enflamme *les villes*, verse *la discorde aus* provinces, saccage les Royaumes, bouleverse les Etats, & denonce l'exil à l'union & à l'obeyssance en la Chretienté. Nation aveuglement insensee, & digne des feus eternels, qu'elle à lancé par tout l'Vnivers.

Io. diaco. l. 3. de vir. Grego.

II. *D'un Religieus Iacobin qu'on voulut débaucher.*

Vn personnage homme de bien & de lettres, m'a fait souvent le conte, qu'étant en l'âge de vint ans Religieus aus Iacobins de Paris, le Prince Porcian qui se rendit à cette nouvelle Religion (c'étoit a la naissance de nos premiers troubles) l'envoia querir à diverses fois, sous quelques faus pretextes. Et sçachant qu'il étoit Gentil-hõme, s'enquiert de luy qui l'avoit porté dans cette resolution de prendre l'habit de Moine, luy que Dieu avoit avantagé de tant de belles parties: que s'il vouloit s'en depétrer, il le feroit Ministre de sa maison, luy donroit moyens pour relever sa fortune: car il sçavoit bien que son aîné selon la coûtume de Bretagne, ne luy avoit laissé que l'épee & la cape pour son partage, qu'il avoit changé en son habit & son breviaire. Apres l'avoir assez pressé, le trouvant sourd à ses promesses, avint que certain jour apres, l'aiant entre-

tenu

tenu sur même sujet, une jeune & belle Damoiselle entra dans la chãbre ou ils étoient, laquelle le Prince prit d'une main, & le Religieus de l'autre, luy disant, Aidez moy je vous prie, mamie, à gagner cette ame à Dieu. Peu apres il les laisse seuls, ou cette fille bien apprise & dressee au badinage, n'obmet ruse, parole, mignardise, ny artifice quelconque, qu'elle ne déploiât pour le surprendre: mõntrant qu'elle étoit bonne ouvriere en ce métier, jusques à luy débouclet sa chape noire, disant que sous le blanc il avoit meilleure grace. Elle offre, pour acquerir au Seigneur un homme de service, & de si belle esperance de l'épouser: dit que Madame la Princesse sa maîtresse luy avoit cõmandé, avec asseurance d'honnétes moiens pour leur entretien. Ce pauvre hõme m'a raconté que jamais il ne souffrit un si rude combat: car cette belle fille luy tenant la main, & le pressant de se resoudre: le diable & la chair se mirent de la partie. Le Prince rentré luy fait une nouvelle charge, & le prie d'accepter avec son amitié, un si honorable party. Pour ce coup il s'en depétra, disant qu'il falloit consulter avec Dieu. S'étant retiré, porté & transporté de diverses & contraires passions, il print en fin resolution, suivant S. Paul, de s'éloigner & s'éfuir: & de fait se retira en Lorraine, où il fut mis au service de Monsieur le Duc de Bar: depuis il est mort Theologal de Xaintes, & a été de son vivãt bon & sçavant précheur. I'ay étendu ce conte pour vous represeter les filets qu'on ourdissoit pour enveloper ceus qu'ils jugeoiẽt propres à servir à leur cause. Cõme ils étoient dénuez d'hõmes, il en falloit trouver chez nous, & ne les pouvoient ravir que par ces dous apas qui ensorcelent trop facilemẽt les hommes. Ie pourrois amener plusieurs telles histoires, comme d'un gentilhõme nôtre voisin, lequel pour débaucher un jeune Cordelier, qu'à fausses enseignes il avoit attiré chez luy, fit dérober son habit, & mettre en sa place un pourpoint & des gregues, qu'il luy fit prendre, le meublãt soudain d'une garse, qui fut depuis sa Crois. Vn qui a été Religieus en la petite Observance de Bourdeaus, se resouviendra (il m'en a fait le conte) qui furent les dames reformees, qui mettoient le bras à nud dans samanche, soupirant du déplaisir qu'elles avoiẽt de voir un si honnéte homme, si beau & si agreable, comme à la verité il étoit, sous ce rude habit encendré.

Artifice d'une Damoiselle pour surprendre un Religieus.

Charité de quelques dames.

Ces

Ces bonnes dames furent si charitables, qu'elles luy firent part de la moitié de leur lit mollet, pour le retirer de la dure paillasse où il couchoit, l'un & l'autre par cet artifice fut enlevé de l'Eglise. C'étoient des ames qui ne tenoient qu'à un petit filet. Celuy qui déroba du cloître tous ceus la que j'ay mis en rang en mon premier livre, sçavoit bien de quels mors il falloit servir celles-cy : si faut il confesser, que c'est une grande merveille que parmy trois ou quatre cens mille Religieus qui sont au monde vivans en méme tems, il y ait si peu d'Apostats. Et grande merveille encor, qu'en un siecle si turbulent & perverty, plusieurs vueillent quitter la liberté du mõde où on peut faire son salut, si on est en la vraye Eglise, pour se mettre en une servitude volontaire, & le plus souvent en une perpetuelle prison. Au commencement de la débauche de tant d'esprits, tous ceus qui étoient surpris dans les toilles de Calvin, ne sortoient pas des Cloîtres, ny ne quittoient l'Autel. Les Prieurs gardoient leur marmite, revétus & parez des ornemés Catholiques, quoy que Lutheriens cachez, exerçoient leur charge sans pouvoir étre découverts. Il faudroit que nos cors fussent de cristal, pour mõntrer nos passions au travers, comme on y voit les roüages & mouvements d'une montre y enchassee: L'Abbé de Valence prechoit les Rudimens de l'heresie en habit de Religieus, comme faisoit aussi son frere Abbé de Bonnevau. Celuy de Valence fut le premier Abbé de la France qui leva le masque, se mõntrant Lutheriste à découvert: la crainte des Lois en retenoit aucuns, & les autres le regret de perdre leurs revenus. Ceus qui étoient Prétres disoient la Messe. Mais voyez l'execrable impieté d'aucuns, c'étoit sans consacrer le pain, ny prononcer les parolles sacramentales. L'Abbé de Clairac Evéque d'Oleron, fut accusé de cette méchanceté, mais il s'en purgea, & depuis disant la Messe à sa façon, prononçoit assez haut les paroles de la consecration, comme on a fait autrefois en l'Eglise, ainsi qu'on peut remarquer en la Liturgie de Saint Iacques, & mémes par ce que Iustin Martyr écrit en sa seconde Apologie. Antiquité que les Chretiens de l'Ethiopie gardent encore. L'Eglise laissa cette coûtume, & voulut que les mots du Canon de la Messe fussent prononcez tout bas par le Prétre en consacrant

crant, afin que ce grand mystere fut plus secret & caché, & d'autant plus venerable aus incapables & presomptueus. L'infortune de quelques pauvres gens simples donna occasion à cette Loy: car comme des Pastres eurent retenu les mots que les Prêtres prononçoient à l'Autel lors qu'il consacroit le Cors de IESVS-CHRIST, l'un d'entr'eus tire le pain de sa panetiere, les autres le servant, & soudain qu'il eût prononcé les paroles, HOC EST CORPVS MEVM, le pain fut fait chair: mais quant & quant le feu étant décendu du Ciel, consõma & reduisit à neant le pain, & les rendit muets pour quelque tems. Ce miracle averé, il fut arrêté par decret de l'Eglise, que le Prêtre prononceroit desormais les mots de la consecration tout bas, afin que le peuple ne peut abuser de ces paroles sacrosaintes.

Mais ceus dont j'ay parlé, masquez à la Catholique, faisoient encores pis: car sans consacrer le pain, ils l'élevoient à l'Autel, donnoient la Communion au peuple. Aussi est-ce la coûtume de la synagogue Calviniste, de donner le pain sans benediction, consecration, ny prolation d'aucunes paroles, comme je diray lors que je traiteray des ceremonies de leur Cœne: Et Calvin appelle souvent les mots dõt on use en l'Eglise Catholique, charmes & enchantemens. Son Disciple Viret aussi venimeus que son maître, l'appelle d'un mot nouveau Magodia. Le Ministre Malo, que j'ay veu prêcher à Paris, lors que l'Edit de Ianvier ouvrit la porte au Calvinisme, se vantoit souvẽt qu'il avoit dit la Messe dis ou douze ans sans consacrer le pain, & plusieurs de ses compagnons aussi. Il n'est pas raisonnable que j'aye remué cette pierre sans resoudre ce doute, à sçavoir si le peuple en cet acte idolatroit, adorant l'Hostie non consacree, & la recevant de la main de ces méchãs & faus Prêtres, ou si Dieu supplee ce defaut au Sacrement.

SVRQVOY il faut considerer que le Prêtre étant reçeu, envoié ou toleré par le Pasteur ordinaire, est par consequent estimé d'une commune vois, Prêtre legal & bien ordonné, exerçant le Ministere Ecclesiastique, selon les formes, paroles, gestes & ceremonies ordinaires à ce requises. Au moyen dequoy le peuple n'est obligé de faire autre recherche, pour s'asseurer de la verité & realité de

v. *Si leur méchance-té rendoit le peuple Idolatre.*

son ministere, étant tenu de recevoir le Prêtre qui luy est donné ou permis par son superieur, singulieremẽt quand il n'y a que dire contre ses capacitez, & qu'il avoit exterieurement fait ce que font les mieus reglez en l'exercice de leurs charges. Ainsi ce peché ne luy peut étre imputé, le Prêtre faisant mal son devoir. Que si à sa fantasie il choisissoit tels Prêtres, sans distinguer la pate du loup à celle du chien, il seroit lors coupable; car recevant toutes sortes de gens, Apostats & autres, voire de non Prêtres, comme on a veu d'autresfois en Alemagne, qu'on ne les pouvoit discerner du commun peuple, pour avoir banny la Loy du Celibat, il est luy mémes cause de son malheur, aiant rompu la Loy, & violé l'ordre étably de Dieu: Qu'il imputedonc à soy tel erreur, veu que tels maus ne viennent à éclorre d'ailleurs que de sa legereté, ou plutôt bétise: en outre cette adoration étant faite avec toutes les conditions & circonstances, qui rendent l'action moralement bonne, loüable & meritoire, à sçavoir par les circonstances du tems, du lieu & de la forme, excuse l'ignorance du peuple, non seulement devant les hommes, mais aussi devant Dieu: parce qu'elle est faite suivant l'intention de l'Eglise, laquelle adore le Cors de Iesvs-Christ cõsacré, & non autrement. C'est pourquoy les Theologiens pour prouver la bonté & validité de toutes les actions des hommes, donnent cette regle comme un principe certain. Toute action humaine tombant ou escheant sur une matiere deuë, apte, & convenable en tems & lieu opportun, & de la façon qu'elle doit étre exercee, est moralement bonne & sans vice: comme pour exemple, Nous pouvons dire, que moissonner en son champ, non en celuy d'autruy, és jours permis & non deffendus, se marier en un degré, & en un tems non prohibé, donner l'aumône, non d'autruy, mais du sien, par charité, non par hypocrisie, sont actions bonnes & loüables. Or il est ainsi que l'action volontaire du peuple, recevant & adorant l'Hostie non consacree, croiant simplement & absolument qu'elle est consacree, est de cette nature, à sçavoir écheant sur une deüe matiere. Et sinon en soy, toutesfois selon que toute la sagesse humaine le peut apprehender, voiant que c'est une Hostie semblable aus Hosties consacrees, administree par un Prêtre approuvé de l'or-

Naucle.

Regle des Theologiẽs.

de l'ordinaire, en une Eglise Catholique, à l'heure du service ordinaire, sur un Autel consacré, & paré des ornemens, gestes, ceremonies, & autres formes exterieures, dont l'Eglise a accoûtumé se servir en semblables cas. Cette action donc est de bonne foy, sans vice ny erreur, & ne peut etre imputee à Idolatrie.

VI. *Idolatrie materielle & non formelle.*

L'IDOLATRIE qui y peut étre, disent nos Theologiens, est materielle & non formelle: C'est à dire, c'est bien Idolatrie en soy: car on adore pour cors & sang de IESVS CHRIST ce qui n'est que du pain & du vin seulement: mais ce n'est Idolatrie en l'intention du peuple abusé, qui a pour objet de son adoration le cors & le sang de IESVS CHRIST, lequel n'adore point l'Hostie que le Prétre tient entre ses mains sans cette condition, implicite & tacite, que tout ce grand mystere soit fait suyvant l'ordonnance de IESVS-CHRIST, & la commune pratique de l'Eglise. Or Dieu ne supplee pas le defaut de la consecration, comme de sa vertu divine & occulte, l'accomplissant de luy méme en l'Hostie tenuë & dispensee par les mains de ce mauvais Prétre: Car il n'y a aucune promesse de Dieu pour le croire, ny forme de cõsecration connuë, que celle qui est revelee par IESVS CHRIST, en l'expression de ses sacrees paroles, qui font & operent aus Sacrements ce qu'elles signifient, & qui sont proferees par les Prétres, ordõnéz & appellez à cet office. Donc il s'ensuit, qu'il n'y a aucune consecration, & que Dieu ne la supplee pas, mais il supplee & excuse l'action du fidelle, qui naturellement est defectueuse, & approuve l'intention, luy rendant l'effet du Sacrifice & Sacrement, à la mesure de sa devotion. Suivons à la piste nos trois illuminez, qui vont reformer la France. Ie les ay laissez pour parler des apostats & volages Ecclesiastiques, qui les ont trop legerement suivis.

Voy S. Th. 2. 2. q. 1. art. 3. ad 4. dist. & 4. dist. 9. art. 4. & Gerson Tract. 3. & 18.

COMMENT CALVIN SE RETIRA A GENEVE, ET CE QV'IL FIT.

Chapitre XVII.

1. *Calvin quitte Poitiers, et s'en va en Guienne pour voir Rouſſel & le Fevre.*

2. *De Guillaume Farel premier autheur de la revolte de Geneve, & comment elle ſe fit.*

3. *Calvin ſe retira, apres avoir aſſez couru à Geneve.*

4. *Les trois Apôtres vont trouver Calvin à Geneve.*

5. *Calvin veut tout chãger à Geneve, d'où il eſt chaſſé.*

6. *Calvin ſe trouve à la journee de Ratisbonne.*

1. *Calvin quitte Poitiers, & s'en va en Guienne.*

TANDIS que ces avant-coureurs, le Bonhomme, & le Ramaſſeur battent l'eſtrade, déploient les faus étendarts des Ecritures ſaintes, pour groſſir leurs troupes, portent les nouvelles de ce ſaint homme Calvin, envoié du Seigneur pour rétablir ſon Egliſe, débauchent la liberté qu'ils publioient, les Moines & Moineſſes, qu'ils font toujours quelque prinſe, déniaiſent quelqu'un, c'eſt à dire qu'ils le dépoüillent de l'ancienne pieté & ſimplicité Catholique: Calvin craignant être ſurprins à Poitiers, où ſa mine étoit éventee, ſuivant le conſeil de ſon hôte, qui ne voulut non plus violer les droits d'hoſpitalité, qu'être des ſiens, ſe dérobe & coule à Nerac pour voir Rouſſel & le Fevre, tous deus biẽ aymez & favoris de la Reyne de Navarre. *Ce bon vieillard*, dit Beze parlant du Fevre, *veit de bon œil ce ieune homme, comme preſageant que ce devoit être l'autheur de la reſtauration de l'Egliſe en France:* Il ne dit pas qu'il fut viſiter Rouſſel, comme le valet va reconnoiſſant ſon maître: Car ainſi que j'ay dit cy devant, il avoit été ſon ſerviteur au voyage d'Alema-

En la vie de Calvin.

gne,

allume davantage le desir qu'on a, aussi ceux qui avoient ja ouvert la porte aus nouveautez, le pressent davantage pour le faire demeurer, que plus ils le voient retif. *Ie fus forcé*, dit Calvin, *de m'arrêter là, contre mon dessein & mon souhait.* Il prend donc la charge de lire la Theologie, & faire quelque exhortation aus François retirez du Lionnois & autres lieus circonvoisins: les uns pour se guarentir des feus allumez pour eus en France: les autres pour échapper les mains de leurs creanciers, & couvrir leurs faillites & banqueroutes du manteau du Saint Esprit: *Ce fut Guillaume Farel*, dit Calvin, *qui me retint à Geneve, tant par conseil & exhortation, que par une abiuration épouventable, comme si Dieu eût étendu sa main d'enhaut pour m'arrêter. Voiant qu'il ne gaignoit rien par prieres, il vint iusques à une imprecation, qu'il pleût à Dieu de maudire mon repos, & tranquillité des études que ie cherchois, si en une si grande necessité ie refusois mon secours. Ce mot m'épouvanta, & m'ébranla tellement, que ie rompis le dessein de mon voyage.* C'est ce Farel que Calvin appelle son Collegue, lequel mal asseuré en sa Foy, entra en doute de la resurrection de la chair, comme il est aisé à voir par l'Epître que Calvin luy écrit. Dés lors il mit la main a son Catechisme, qu'on appelle l'excellent ouvrage, sur le modelle de celuy que Carlostad avoit le premier fait veoir en Alemagne.

In præfa. Psalm.

Calv. in Præfcon. Eccl. Tig. & Gene.

IV. *Les trois Apôtres vont trouver Calvin à Geneve.*

Etant Calvin de sejour à Geneve, il se resouvient de ces trois bons marchans qu'il avoit laissé en France. Il leur écrit, les prie le venir trouver. Tous trois s'assemblent, & par divers chemins s'en vont à Geneve, rendent conte de leur charge, des conquétes qu'ils ont fait, & de l'esperance qu'il y a de faire mieus à l'avenir; Saint Vertunien qui fut du conseil étroit de Poitiers, y fut aussi. Calvin les renvoya bien instruits de ce qu'ils avoient à faire, *sur tout parmy la jeunesse des Vniversitez.* C'étoit leur principal dessein.

Le venin jetté dans les Echoles s'épandit par tout: Car c'est un flus & reflus de jeunes hommes qui se poussent aus premieres dignitez du Royaume. L'un & l'autre de ces envoyez, travaille selon son projet, mais non à pareil succez: Car leurs affaires reüssirent à souhait parmy ces jeunes esprits de cire, étudians à Poitiers, faciles à recevoir toutes impressions, & aussi és environs de la ville,

parmy la noblesse: Car le bon Homme gâta fort le plat Pays, mémes les maisons des Gentils-hõmes. Les premieres infectees furent celles du Fa en Angoumois; de Verac en Poitou, & Mirambeau en Xaintonge: dont le Seigneur avoit fait sa premiere emplaite à Ferrare. Il n'avint pas de méme à Tholose, où un qui veilloit sur les actions des Escholiers. Cette ville entre toutes celles de ce royaume, est digne d'une eternelle loüange, pour avoir demeuré toujours constãment Catholique. En quoy elle a été si heureuse, qu'encor que ce soit la seconde ville de France, la plus peuplee apres Paris, & voisine de toutes parts de l'heresie: si est-ce qu'elle n'a dans ses murailles une seule famille ny maison qui ne vive sous les lois de l'Eglise Catholique. Vernou retournant encor un coup à Geneve, fut brûlé avec quatre de ses compagnons, en la ville de Châbery. Le Ramasseur apres avoir fort tracassé mourut en Auvergne, & le bon Homme on ne sçait où.

Les premieres maisõs des Gentils hõmes rendues Calvinistes.

La ville de Tholose fut Catholique.

Vernou brûlé.

V.

Calvin veut tout changer à Geneve d'ou il est chassé.

Or Calvin qui ne vouloit suivre la forme ja introduite par Farel, conforme à celle de Berne, veut tout changer à sa fantasie. Et comme il étoit homme d'imperieuse & insupportable nature, il y voulut proceder d'authorité. Les Magistrats de la ville, & les Sindicqs s'y opposent, resolus de se tenir liguez & associez en Religion avec leurs bons amis, & voisins de Berne, principalement pour la forme de la Cœne, comme ils avoient mõntré quelque semblant, mémes de l'an 1528. Mais cet homme qui fut toute sa vie d'un esprit rogue & fier, ne voulut ceder à personne, se resoult de s'en faire accroire, & l'administre au peuple, à la façon qu'il l'avoit inventee: sur quoy il y eut plusieurs troubles en la ville, & vint la chose si avant, qu'un Ministre partisan de Calvin, qu'il avoit fait venir de Bâle, nommé Courant, dont j'ay parlé cy dessus, Augustin renié, fut mis en prison. Et parce que le jour de Pâques s'approchoit, les Magistrats de la ville ordonnent qu'un Ministre nõmé Lamarre prendroit la charge. Mais celuy cy menasse par Calvin prend l'épouvante, & au lieu de prêcher se cache. Farel & Calvin montent en chaire, sans que toutesfois le peuple voulût recevoir la Cœne à la nouvelle façon: de sorte qu'au grand scandale de tout le monde le jour de Pâques se passa sans Pâque. Voila le trouble, la division, & confusion en campagne. *Tous*

Sleid. l. 4.

In præfa. Psalmo.

foi-ble

foible & craintif que ie fuis, dit Calvin, *ie fus neantmoins contraint pour rompre & appaiſer des combats à la mort, de mettre en danger ma vie, & me ietter tout à travers des cous.* Cet homme en pluſieurs lieus fait mõntre de ſa crainte, & ſur le point qu'il rendit l'ame, comme je diray lors que je parleray de ſa mort, il prononca par trois fois ces mots, parlant aus Miniſtres qui entournoient ſon lit: *ie vous aſſeure, mes freres, que de ma nature ie ſuis timide & craintif.* Ses écrits & les remuements qu'il a faits, témoignent tout le contraire. Or les Magiſtrats offenſez, & craignant qu'il y eût quelque mauvais deſſein, chaſſent de la ville Farel, Calvin, & autres leurs partiſans. Ce fut pendant ſon exil, qu'il ſouffrit l'affront de Zacharie, dont pluſieurs autheurs parlent. Ce Zacharie étoit un Docteur Flamãt, qui entra en diſpute avec Calvin, l'an 1538. en la ville de Berne. Cettuy-cy ſe mõntrant à découvert tout a fait Zuinglien, l'autre en preſence de la ſeigneurie tire une lettre de ſa poche, & luy demande s'il connoît ſon écriture. Calvin la voiant, bien étonné l'avouë par ſon ſilence, auſſi ne la pouvoit-il nier. La lettre eſt leuë tout haut, où celuy étoit déchiré par mille injures & convices, qu'il venoit de loüer & priſer comme un homme de Dieu; c'étoit Zuingle, cela les mit en mauvais état envers pluſieurs, ſi qu'il quitta Berne & s'en retourna à Straſbourg, où il fut receu encor un coup par Martin Bucer, qui melant parmy les opinions de Luther, les ſiennes, avoient auſſi changé l'ancienne forme de ſervir Dieu. Calvin prié par Bucer prend la charge de prêcher à quelques forhuſſis de la France (c'eſt cette trouppe, qu'ils appellent la premiere Egliſe Françoiſe) remarque conſiderable, qu'elle à commencé par des bannis. *Ce fut*, dit Calvin, *cet excellent ſerviteur de* CHRIST *Martin Bucer, lequel uſant d'une ſemblable remõntrance & proteſtation qu'avoit fait* Farel, *me retint de ſorte, qu'épouvanté par l'exemple de Ionas, qu'il me propoſa, ie pourſuivis la charge d'enſeigner.* Là il interpreta quelque tems la ſainte parolle, de même que feroit un lecteur ou Docteur en chaire. Il n'avoit encore du tout établi ce peu d'ordre, ſi leur deſordre eſt digne de ce nom, qu'on a veu depuis. Et ne vouloit tenter ce qu'il avoit oſé entreprendre à Geneve, Bucer le laiſſe dire & enſeigner à ſa façon, quoy qu'il ne fut pas en tout de ſon advis.

Beze en la vie de Calvin.

Calvin ſurpris.

Sleid. 1538.

Ibidem.

Cettuy-

Cettuy-cy, dont j'ay souvent parlé au livre second, étoit moine renié, qui s'étoit separé de son Ordre de Iacobin au bruit de Luther. Il n'eut pas plutôt jetté son froc, qu'il prit une fille jeunette pour compagne de ses labeurs, & deus autres depuis : a l'issue de l'Eglise c'étoit toujours l'entree de la reformation, bien éloignee de celle que S. Iean vint instituer par sa virginité, & authoriser par son conseil. Calvin épousa la vefve de Iean Estordeur natif de Liege, de Religion Anabaptiste, lequel il avoit converty. Elle étoit appellee Idelette de Bure, nom voisin de la femme de Luther, qui se nommoit de Bore. Ce furent des noces condamnees à perpetuelle sterilité, encor que Idelette fut jeune & belle. Il maria aussi son frere Antoine Calvin avec la fille d'un qui avoit fait une fausse faillite à Anvers, nommé Nicolas de Fer, & qui s'étoit jetté à sauveté à Geneve ou le Saint Esprit ouvroit a tous la porte. Il se fit Libraire, afin de pouvoir debiter les livres de son frere. Mais celuy-cy fut infortuné en son mariage : car sa fille surprise en adultere eut le foüet par la main du bourreau en la ville de Geneve, dont Calvin cuida mourir de regret & déplaisir. C'est ce que Beze mônstre du doigt en la Preface sur Iosué, quand il dit que la maison de Calvin étoit exemte de paillardise. *Il est vray*, fait-il, *que le Seigneur l'a exercé* (il veut dire éprouvé sa patience) *sur ce fait, en des personnes qui le touchoient de bien pres : mais il est pis avenu à Iacob & à David.* La même infortune arriva a la niece de Theodore de Beze, nommee Denise, femme de Corneille, lecteur de Geneve en Hebrieu. Il est vray, soit qu'il eût plus de credit que son predecesseur, ou que leurs lois soient refroidies, elle n'eût pas le foüet par la ville comme l'autre. Car quoy qu'on die, ils ne punissent pas les adulteres de mort. Voicy l'authorité & les propres mots de Beze, pour mônstrer la clemence de Calvin, qu'on accusoit de cruauté. *Il n'y eût iamais republique bien policee, en laquelle l'adultere n'ait été iugee digne de mort. Et cependant il ne se trouvera point qu'un simple adultere ait été puny à Geneve de peine capitale.*

Calvin se marie. Idelette.

La niece de Calvin foüetee.

La niece de Beze.

A Geneve on ne punit les adulteres de mort.

VI. *Calvin se trouve en la iournee de Ratisbonne. 1541.*

Pendant son exil & banniſſement de Geneve, ayant laissé Strasbourg, il fut en la journee de Ratisbonne, ou il ne découvrit qu'à demy son opinion de la Cœne, voisine de celle de Zuingle, & neâtmoins differente, trouvee lors

vee lors si étrange, que toute la faction Lutherienne qui en ouyt parler, en print l'alarme; ce qui excita depuis tant de troubles & divisions entre leurs disciples, & des inimitiez si capitales qu'elles n'ôt jamais peu étre appaisees, ny ne seront, que par la mort de l'un ou de l'autre party, écrivent les chefs de part & d'autre: étant le Lutheriste plus different, & ennemy du Calviniste, comme je diray en son lieu, qu'il n'ét du Catholique. Ce fut Bucer qui mena Calvin à la diete commencee à Vormes, & puis continuee à Ratisbonne, de laquelle j'ay touché au troisiéme livre. Parmy ces grans hommes qui parurent en ces deus journees, Calvin ne découvrit le fonds de sa creance, qu'à cachettes seulement, combien qu'on eût veu ce qu'il avoit écrit, répondant au discours que le Cardinal Farnese neveu du Pape Paul III. & son Legat, avoit fait contre les Protestans devant l'Empereur, & Ferdinand Roy des Romains. Il jugeoit bien que ses opinions ne pourroient trouver place parmy les Lutheristes, & Melanchoniens, assemblez avec les Catholiques, pour acheminer la pais de l'Egliſe: Et disent les Martinistes en l'histoire de leur Cœne, que Calvin faisoit lors le Lutherien. Les Zuingliens mémes étoient de cet advis. Toutefois voiant les Protestans par terre, & Luther mort, il mit cette opinion en sa téte, que personne ne l'oseroit attaquer, s'il se rendoit chef de party, comme il fit. Calvin disoit souvent depuis, qu'il fit beaucoup de profit de la veuë de tous ces hommes de sçavoir, mémes de Melanchon, & plus resolu que jamais en ses conceptions premieres, reprit le chemin de Strasbourg, apres la rupture de la journee dont j'ay parlé aus livres precedents, aiant acquis le los, dit le seul Beze, d'étre par un singulier honneur appellé le Theologien, & qui a eu la connoissance du grand mystere de la Cœne du Seigneur, plus qu'homme n'eût jamais. Si est-ce qu'en son Institution il dit: *Si quelqu'un m'interroge comment cela se fait, ie n'auray point de honte de confesser que c'est un secret trop haut pour le comprendre en mon esprit, & pour l'expliquer de parole. Et pour en dire briévement ce qui en est, i'en sçay plus par experience que ie n'en puis entendre. Pourtant sans faire plus longue dispute i'acquiesce a la promesse de* CHRIST. Le voila sous les aisles de l'humilité Chretienne, mais tout aussi tôt voicy ses mots. *Il nous doit*

Conrad. Scluſem. l. de The. Calv. in proe. Ieſ. lib. de diuturnit. belli. Euchari. part. 1.

Fol. 460.

Li. 4. c. 17. sect. 32.

suffire

suffire que Christ *inspire vie en nos ames, mêmes que sa chair distille la vie en nous, combien qu'elle n'y entre pas.* Dans son Harmonie, il dit que ces paroles doivent être prises par la figure Metonymie. Et en ses Commentaires, sur la premiere aus Corinthiens, tout au contraire. *Ie ne voy pas*, dit-il, *les similitudes sur ce propos.* Et toutesfois en cent lieus, il ameine la similitude de la Colombe, du canal du S. Esprit, canal de la fontaine, & pour nier la presence, apporte la distance du ciel & de la terre. Et neantmoins sur l'Epître aus Corinthiens, dit que la vertu secrette du S Esprit peut non seulement assembler, mais conjoindre & unir ensemble les choses separees par distance de lieus, & bien éloignees. Ie n'ay que faire de suivre ses autres contradictions, mais bien le reste de sa vie.

In Io. c. 6.

CALVIN DE SON AVTHORITE' PRIVEE S'EMPARE DE L'EGLISE DE GENEVE, ET envoie ses Ministres çà & là.

Chapitre XVIII.

1. *Calvin & Farel bannis de Geneve, y entretiennent leurs pratiques, & y sont r'appellez.*

2. *Associent Pierre Viret Savoiart.*

3. *Calvin de son authorité privee, s'empare de l'Eglise de Geneve.*

4. *Les autres Ministres de France sans preuve de leur mission.*

5. *Le Docteur Despence parle à Calvin dans Geneve.*

6. *Plusieurs Ministres blâment leur Ministere.*

1. *Calvin & Farel r'appellez à Geneve.*

ENcor que Farel le Conquerrant de Geneve, & Calvin en eussent été bannis, leurs intelligences ne furent pas mortes. Car pendant le tems de leur exil, par lettres & petits libelles, l'un & l'autre entretenoit ses pratiques, pour donner entree à la division, & la semer parmy les citadins; car c'est elle qui leur pouvoit r'ouvrir la porte.

potte. Les uns étoyent Catholiques, aucuns Zuingliens, de la Confession de Berne, & la plû part avoyent une foy mélangee des uns & des autres, où plutôt étoient en enquête d'une nouvelle foy: Farel fit si bien qu'il y fut rappellé: car sa faction l'emporta. Calvin semons par luy, apres plusieurs Ambassades, quitte Strasbourg, qui le vouloit retenir, & sur tout Bucer; & tout mutiné retourne encor ûn coup à Geneve, aiant l'ame outree de passion & de dépit: *Ie revins, dit-il, voir le troupeau, duquel on m'avoit arraché, avec tristesse, larmes, grande felicitude, & détresse; comme le Seigneur m'en est tres-bon témoin:* pour le faire obeyr, dit Beze, il fallut venir jusques aus menasses du jugement de Dieu. Ce retour de Calvin fut le treisiéme de Septembre l'an mil cinq cens quarante & un, jour & an que les Genevois marquent comme le premier de son pontificat, qu'il retint vingt-trois ans.

II. *Associent Pierre Viret Savoyart.*

Ces deus icy associent un troisiéme nommé Pierre Viret Savoyart, natif de la ville d'Orbe, qui avoit été Carme, homme de son naturel grand parleur. C'est pourquoy Calvin, qui ne prisoit autre que soy-méme, l'appelloit maître Pierre du Caquet. Ie l'ay autrefois ouy prêcher à Paris, lors que le Calvinisme entra en vogue. On disoit délors, sçavoir de Calvin, vehemence de Farel, & eloquence de Viret; Comme à la verité cettuy-cy étoit un grand pipeur des ames foibles. Ces trois sont appellez par les autheurs reformez le trepié d'élite, & privativement à tous les autres, les Ministres de l'Evangile. C'est le titre que Beze leur donne. Il fera le quatriéme, afin d'accomplir le nombre des quatre Evangelistes. Ce Viret fut envoié à Lausane, ville voisine de Geneve, depuis à Nimes, & Montpellier, & en fin en Bearn, appellé par la Reyne Ieanne de Navarre, là où il mourut l'an mil cinq cens septante & un. Calvin ainsi de retour à Geneve, fit si bien qu'en peu de tems il s'en rendit le maître, l'Evéque, & le Seigneur, disposât de la religion, de l'état, de la ville, du gouvernement de la police, comme bon luy sembloit: luy aiant Farel quitté la place pour se rendre Ministre à Neufchâtel, où en l'âge du tout amorty, de soixâte dis ans aiant la pierre & la goute, (partage ordinaire de la vieillesse) il se remaria avec la fille de sa chambriere, âpre au ruth à la

Mort de Viret.

façon

façon des vieus cerfs, regrettant pour neant ses jeunes chaleurs, plus souvent paresseus & inutile entre ses bras, qu'entre ses livres.

III. *Calvin de son authorité privee s'empare de Geneve.*

Voila Calvin de son authorité & vocation privee, pasteur d'une Eglise qui avoit été commise a un autre, tenuë successivement en méme foy & authorité, depuis qu'elle fut faite Chretienne par les Evéques Catholiques (car autres ne convertirent jamais peuple ny nation infidele) Calvin sans lettres, & sans étre envoié se met en possession, fait une nouvelle Eglise dans l'Eglise. Comment peut étre (disoit saint Cyprian, tenu & reconnu pour pasteur celuy qui, le vray Pasteur vivant, étably par une ordination successive, n'a commencé que de soy méme, & n'a succedé à personne? Calvin avoit bien veu comme Luther parloit à luy, quand il dit: Si ces hommes qui se fourrent ainsi sans commission étoient tout saints, toutefois en cela méme qu'ils s'ingerent sans étre appellez, il se verifie qu'ils sont envoiez du diable pour enseigner. Celuy qui les écoute, écoute le diable, lequel parle par leur bouche, comme par celle des demoniacles. Ouy mais, dit encor Luther ailleurs, ils ont, à leur dire, le saint Esprit, doit-on cacher le talent du Seigneur? O bon frere, je prie Dieu qu'il te delivre, quand tu serois plus sage que Salomon & Daniel: *si tu n'as la vocation, tu dois fuir* plus que l'enfer de répandre une seule parole: si Dieu à besoin de toy, il t'appellera. Mais oiez comme Calvin se fait le procez luy-méme, quand il dit en son Institut: Afin que plusieurs esprits volages & seditieus ne s'ingeraissent temerairement à l'office d'enseigner ou regir l'Eglise, nôtre Seigneur à nommément ordonné que nul n'entrât en office public sans vocation, il s'y porta de luy-méme, & d'un hôme privé se rendit non seulement Evéque, mais chef de l'Eglise. Car quel Evéque l'avoit ordonné? quand mémes il eut reçeu en l'Eglise le charactere, en sortant il l'a perdu. Ainsi l'a jugé Calvin en la personne de deus miserables Evéques deserteurs de leur troupeau, les seuls monstres que la France ait veu depuis que le Lutheranisme passa le Rhin. C'ét Onelphe Evéque de Troyes, & Spifame Evéque de Nevers. A leur arrivee en la ville de Geneve furent ils pas forcez de prédre nouvelle ordination, comme étant celle qu'ils avoient receu en l'Eglise Catholique

Instit. l. 4. ca. 3. Sect. 10.

lique de nulle vertu? Et de quelle main furent receus ces pauvres gens d'Evéques devenus muniers; de la main de quelques regens, écholiers, & gens lais, assis de leur authorité en l'assemblee Consistoriale de Calvin.

AINSI ont fait tous les autres petits Ministres qui çà qui là, lesquels sortis de Geneve de leur authorité privee, ou pour le moins n'aiant autre mission que de Calvin, ou autres qui n'en avoient aucune, se sont emparez des chaires & des Eglises, sous pretexte de purger l'Hôtel de Dieu, à leur dire gâté, & du tout corrompu. Calvin ne se resouvenoit pas que les Profetes au milieu de l'idolatrie s'étoient maintenus dans les Sinagogues, ny de ce que luy méme avoit écrit, qu'il ne se faut jamais retirer de l'unité de l'Eglise, encor qu'il y ait des erreurs, pourveu que le fondement, qui est IESVS-CHRIST, y soit: car tandis qu'elle est Eglise, il n'est loisible de s'en separer, encor que par la malice des hommes, par la negligence des Pasteurs, connivence ou entreprise des Princes, & la longueur des annees plusieurs abus y aient glissé. Calvin dõc quitta l'Eglise à l'exemple des Donatistes & autres ses devanciers qui l'abandonnoient: parce disoient-ils, qu'elle étoit chargee de rongnes & ordures, & n'étoit plus cette belle épouse de CHRIST. C'est ce que Beze dit & redit souventefois. Vraiement Theodore, tu devois par méme moien quitter ta femme, quand de la belle Candide tant châtee, elle devint une vieille chauve ridee: quand cette gorge que tu as tant celebré devint flestrie. L'Eglise ne laisse pas d'étre cette méme Eglise qui souloit étre durant sa jeunesse, beauté, & santé, non plus que l'Epouse pour n'étre si belle qu'elle étoit au jour de ses noces. Ouy mais, nous luy voulons donner de nouveaus atours. Mais pour cela luy faloit-il couper la tête? Ces bons reformateurs ont fait comme celuy qui voiant la maison d'autruy gardee avec peu de soin, s'en iroit jetter dedans? & sous ombre de la garder s'en rẽdoit le maître, mettant dehors le vray & legitime possesseur. Ou comme ce mauvais voisin, lequel au lieu d'apporter de l'eau à la maison qu'il void embrasee, y jette de l'huile & du bois, pour donner vie au feu, au lieu de l'éteindre. Les Pasteurs anciens, disiez vous, messieurs les nouveaus Predicants, ne faisoient pas leur devoir. Que ne leur mõtriez vous par bon exem-

17. *Les autres Ministres de la Frãce sans preuve de leur mission.*

Tom. 2. pag. 49.

ple: il falloit faire leur courõne sur la tête, & non l'equarteler: il faloit les enseigner, & non les meurtrir; nettoier la maison, & non l'abattre, Ce n'étoit pas de vôtre authorité privee qu'il faloit s'en saisir: Si dis ou douze Advocats ou écholiers au sortir des études, sans lettres du Prince, alloient prendre au collet les Presidens & Cõseillers d'un Parlement, & apres les avoir jettez dehors, se plaçoient en leurs sieges sur les fleurs de Lis, chargeoient le mortier en tête, l'escarlate sur les épaules, pour exercer la justice souveraine, sous pretexte qu'ils ne la font pas à leur gré, ou qu'ils n'entẽdent pas bien les lois ou les ordonnances, trouveriez vous cette procedure juste? Si ce fol temeraire qui osa jetter ses mains impies & sacrileges sur la pourpre sacree du sacré Senat de Paris, sejour & temple de la Iustice, se fut placé au siege de ceus qu'il traina en triomfe dans la Bastille, eussiez vous approuvé ces gens là pour vrais & legitimes Magistrats de ce Royaume? Quel Prophete, quel Apôtre s'est jamais ingeré d'exercer la charge de Pasteur; d'annoncer sa parole sans étre envoié? Souvenez vous Messieurs les Ministres, des menaces que Dieu jette sur telles gens dans Ieremie, qui vous doit faire trembler d'effroy, si quelque apprehension du courrous du Ciel vous touche.

Nul n'a preché sans étre envoié.

Ier. 27.

V.

Le Docteur de Sorbõne Depance parle à Calvin dãs Geneve.

L'vn de nos Theologiens passant à Geneve l'an 1548. au retour de Boulongne voyant Calvin faire l'Evêque, l'attaqua sur ce point de la Vocation, parlant à luy en privé: lequel pour se deméler de ses arguments, luy fit la méme réponse que firent les Donatistes autrefois à S. Augustin: Qu'à la verité c'étoit la maniere d'instituer les Ministres par une voye ordinaire, quand il y avoit Eglise visible & dressee selon Dieu: mais n'en aiant trouvé de telles, ains tout corrompu, tout gâté sans aucune forme d'Eglise, qu'il avoit été contraint d'etablir les Ministres. Ainsi disoient ces vieus heretiques: Tout le monde est perdu, il n'y a plus de Chretiens, nôtre seule part est demeuree saine & entiere. N'y avoit-il, luy dit Depance (ainsi s'appelloit ce Docteur Catholique, qui depuis se fit remarquer en ses Sermons, & aus disputes & conferences qui se firent en France) plus de Chretiens au monde, lors Monsieur, que vous étes venu, & jusques a vous depuis quinze cens ans, l'Eglise n'a travaillé qu'a peupler les Enfers? Ie confesse,

Apolog. 3. cap. 3.

feſſe, dit Calvin, qu'il y avoit des fidéles, mais parcy, parlà icy l'un, là un autre, par tout épars & clair ſemez, mais non aſſemblez en vraie ou legitime Egliſe, & qui en eut retenu les marques. Ce furent ſes paroles: c'ét toujours leur refuge, de ſe cacher dans les inviſibilitez de l'Egliſe, ſans nous apporter des miracles pour preuve de leur miſſion, comme ont fait Moyſe, les Profetes, IESVS-CHRIST méme, & ſes Apôtres.

VI. *Pluſieurs Miniſtres blâment leur Miniſtere.*

IE ſcay qu'au ſynode de Poitou, qui fut le ſecond clandeſtin tenu l'an 1559. chez le ſieur Beauſſé, quelques uns, ja ſeparez de l'Egliſe, crioient le retour, accuſoient le ſchiſme, entr'autres l'Abbé de Valence en Poitou, de la maiſon de Verac, qui faiſoit le Miniſtre, quoy qu'il portât l'habit de Religieus. Celuy là qui fut le premier Abbé debauché par Calvin, fut auſſi le premier qui cria contre le ſchiſme. En cette aſſemblee un Advocat fameus, nommé la Borderie, qui fut de cette premiere troupe que Calvin aſſembla a Poitiers, comme j'ay dit, leur fit entendre avec beaucoup de raiſons, qu'il falloit demeurer dans l'Egliſe, ſans faire ainſi banqueroute.

Nous ſommes & ſerons toujours, diſoit-il, coupables de ſacrilege, pour avoir uſurpé l'authorité du Miniſtere ſans commiſſion: quād bien la Religion que nous defendons ſeroit ſans erreur. Il eſt à craindre que Dieu ne nous puniſſe, comme il fit Coré, Dathan & Abiron, pour s'étre ingerez au Sacrifice. L'Abbé de la Rean, & celuy de Bonnevau, ja débauchez, ſe joignirent à eus: mais le tout fut remis a Calvin, qui leur impoſa ſilēce. On a toujours clos la bouche à ceus qui ont voulu toucher a cette vocation, comme à des Roſiers, & à Touſſaint Miniſtre d'Orleans. I'ay ouy dire à des Miniſtres, que bien ſouvent on a remué cette diſpute, ou pluſieurs ont franchement confeſſé que tout leur fait n'étoit qu'une farce & ſingerie. 1562.

Que les Miniſtres recherchent les actes ſecrets de leurs ſynodes tenus a Mondidier en Picardie, l'an mil cinq cens ſoixante & trois, où preſidoit Matthieu Viret, à la Ferté ſous Jovarre, & à Blandy, l'an mil cinq cens ſoixante & quatre: A Liſi ſus Ours, l'an mil cinq cens ſoixante cinq: A Lumigni en Brie, l'an mil cinq cens ſoixante ſis. Ie cotte les ancies & premiers de leurs Conciles. Grande antiquité qui paſſe la quarantiéme annee, & laiſſe les dernieres

assemblees en nôtre Guienne & Languedoc: là ils vertôt les Regens qui des premieres Classes étoient montez en la chaire de leurs Temples, ou autres qui n'aiãt peu vendre leur caquet au barreau, laissant le nom d'Advocat, avoient pris celuy de Ministre, s'entre-regarder honteus de se voir appellez au gouvernement des ames sans mission, & confesser souvent par ensemble que l'Eglise Romaine étoit l'Eglise de Iesvs-Christ, dressee par les Apôtres, & par ceus qu'ils avoient appellez à tel œuvre avec eus, continuee d'une succession continuelle & vocation ordinaire, tirant sa source de Iesvs Christ, jusques à maintenant, & que par ce moyen les Pasteurs d'icelle étoient successeurs des Apôtres, sans que les fautes qu'il y pouvoit avoir en l'Eglise, luy fissent perdre ce droit d'étre la vraye Eglise, de laquelle il n'étoit loisible se separer. On sçait combien la Roche-chandieu & Capet se trouverent empéchez pour arréter les propositions de ceus qui avoient quelque reste de conscience, se voians appellez au Ministere sans vocation: Car jamais l'Eglise n'a reconnu autre mission que celle qui est par succession de Pasteur en Pasteur, c'est à dire, que celle qui est descenduë de la vocation, authorité & puissance du Sauveur comme homme, & laquelle il a donnee aus Apôtres comme Evéques, & depuis communiquee & continuee de main en main, de personne en personne, de l'un à l'autre, successivement & sans interruption. Bref nulle autre vocation que celle qui a été donnee & faite par l'homme Pasteur, & lequel l'a reçeüe d'un autre, de méme grade & qualité, avec puissance de la bailler, conferer, & continuer: Car le Sauveur n'a fondé originairement cette puissance qu'une fois, & de son vivant en la personne de Saint Pierre & des Apôtres, qui pour cette occasion sont appellez les fondements de l'Eglise, avec faculté de la conferer à autres leurs successeurs, & avec méme puissance que ceus-cy, la peussent de méme donner à ceus qui viendroient apres eus, & ainsi d'un Pasteur à l'autre, de successeur à successeur jusques à la grande & finale journee, & comme parle Saint Paul: jusques à ce que nous rencontrions tous. Ainsi envoia le Sauveur du monde Saint Pierre, celuy-cy Line & Clement, comme fit Saint Paul, Timothee & Epaphrodite. Ceus-cy des autres,

Voy Launay en sa Replique liv. 1. ch. 4. La vocation de l'Eglise.

autres, qui ont coulé jusques à nous. Cecy soit dit en passant, pour toucher le fondement de la puissance que nous appellons Pastorale, par laquelle il appert que les Predicants Lutheriens, Calviniſtes, Zuingliens, & Anabaptiſtes ne sont que pures personnes privees: Pauvres Eunuques qui ne peuvent engendrer: car encor qu'aucun d'entr'eus fussent Prétres, si n'ôt-ils eu l'authorité d'imposer les mains, ny d'envoier. Puissance qui n'a été donnee qu'à l'Ordre superieur, à sçavoir des Evéques: De sorte que quand bien ils précheroient la verité, cela seul, qu'ils ne sont envoiez, leur doit clorre la bouche, & fermer l'oreille à un chacun, afin de ne les croire ny ouyr. Aug. cõt. Parm. li. 3. c. 2. & l. de Vnit. Eccl. c. 9.

COMMENT LES PREMIERS MINISTRES CHANGENT LEVR NOM, ET COMME PLVSIEURS accourent à Geneve.

CHAPITRE XIX.

1. *Calvin fait Evéque de Geneve depéche par tout les Miniſtres.*
2. *Les premiers Miniſtres changerent leur nom.*
3. *Calvin craint & redouté dans Geneve.*
4. *Pluſieurs accourent à Geneve pour veoir Calvin.*
5. *Les Echoliers ſe dérobent des études pour voir Calvin.*
6. *D'un jeune Miniſtre fait Miniſtre par Calvin.*

ETANT Calvin venu à bout de son dessein, logé dans Geneve, fait seul Evéque (car il avoit donné du coude à Farel qui s'étoit retiré à Neufchastel) tourna principalement les yeus sur la pauvre France sa pauvre Mere, bien-heureuse si elle ne l'eût jamais conçeu, ou le concevant si elle l'eût avorté, non pas enfanté: ou si son souhait eût été accomply: Car plusieurs de ses parens ont souvent dit, & ceus qui ont touché sa vie l'ont écrit, qu'é-

1. *Calvin depéche ſes Miniſtres par tout.* Bolser. Lindan.

Souhait de Calvin. qu'étant jeune enfant, il avoit beaucoup de regret que la nature ne l'eût fait naître fille : desir non jamais desiré que de luy seul, & contraire à celuy de Platon, qui entre les causes qui l'obligeoient, disoit-il, de rendre graces à ses Dieus, y prenoit celle-là, de ce qu'ils l'avoient fait naître homme: Tout ce qui se tramoit en France (car cette fusée print longue trainee) luy étoit rapporté comme au souverain Pontife. De son Geneve il répondoit à toute la Chretienté : tout ainsi qu'un oracle assis sus un trepié. De cette Rome il dépéchoit ses messagers, pour consoler & assister par ses lettres ceus qui étoient prisonniers pour la deffense de son opinion. On en void infinies

Comparaison. éparses dans les livres de leurs pretendus Martyrs. Et comme un sage Pere de famille juge de l'industrie de ses ouvriers, pour avancer le train de sa ménagerie, donnant à chacun sa tâche : Ainsi Calvin aiant fondé la portee des siens, envoioit çà & là ses Ministres porte-enseignes de rebellion, qui comme chenilles & sauterelles, s'épanchoient par tout, & gâtoient tout. Gens nouveaus & apprentis, pourveu que le bec fut affilé avec quelque peu

Ier. 14. 23. de bien dire, c'étoit assez. *Ie n'envoiois pas les Prophetes* (disoit Dieu par Ieremie,) *& ils couroient ; ie ne parlois pas à*

Labesp. fol. 58. *eus, & ils prophetisoient en mon nom.* On dit que comme on voioit cette jeunesse destinee au Ministere à Geneve se donner du bon tems, sans faire provision d'autre sçavoir que du caquet, & qu'on en faisoit des plaintes à Calvin pour les censurer. Il suffit (disoit-il) je travaille pour eus: je les releveray de beaucoup de veilles : ils trouverõt chez moy la viande toute machee. Il ne pouvoit voir de bon œil ceus qui n'étoient attachez aus meilleures heures de leur étude, sur ses livres. Il en y a, disoit-il, qui s'appuyans sur la vivacité de leur esprit, ne daignent ouyr personne, ny lire aucuns Commentaires d'autruy. Mais Dieu ne veut pas que nous mépriſions les aydes, & ne

Premiers Ministres de Paris. lairra pas impuny le méptis d'iceus. Les deus principaus dont il se servit pour l'avancement de ses affaires, & troubler la France, furent la Roche-Chandieu, & le Masson, qu'il envoia Ministrer à Paris, ainsi que je diray cy apres, luy demeurant tandis à Geneve, comme en sentinelle, pour voir comment tout le reste de sa Chretienté marcheroit.

ET comme Enee & ses compagnons quitterent les armes Troyennes pour prendre les Grecques, à fin que sous le couvert de ses armes empruntees & fausses, ils peussent aisémene decevoir les Grecs : Aussi ces nouveaux Evangeliſtes de la premiere volee, envoiez par Calvin, pour étre nouveaus en toutes choses, prindrent des noms tout nouveaus. Leur arrivee en France, ils changeoient de nom & de livree. Ainsi l'Ange Virmili, se fit nommer Pierre Martyr; Iacques le Coq, Iuste Ionas; Iean le Masson premier Ministre de Paris, se nomma la Riviere. Iean de Pleurs le convertit en espoir; Clermont premier Ministre de la Rochelle, print le nom de la Fontaine; Vn autre choisit le nom de Bergerie, pour quitter celuy de Gebert. Comme fit Tremblert pour laisser celuy de Roches. La Roche-Chandieu celuy de Sadeel: Colonies celuy de Barelles: le Gay celuy de la Pierre, qui se faisoit aussi appeller Boisnormand: Charles d'Albiac, celuy de Plessis: André de Masures qui se fit nommer la Place : Le méme fit le grand Theodore de Beze a son arrivee à Geneve, lequel conduisant sa Candide, se donnoit le nom de Thibaut de May, nom d'une belle rencontre. II. *Les premiers Ministres changent leur nom.* *Beze se fait nommer Thibaut de May.*

Peut étre qu'en changeant de nom, ces gens ont pensé que comme Dieu n'en a jamais donné de nouveau à ses serviteurs, dit S. Hierôme, sans qu'il y eut quelque secret mystere, comme les Pontifes Romains entrans en leurs charges, laissent leur nom pour en prédre un autre, non pour renier leur Baptéme, comme disent ces calomniateurs, mais à fin de môntrer que cette nouvelle dignité leur doit apporter comme une nouvelle nature. Aussi ont-ils voulu faire entendre qu'étans appellez au Ministere ils se dépoüilloient de leur vieus gaban & prenoient quelque nouvel étre. Mais non plus que le serpent quittant en la primevere sa vieille peau, ne quitte pas la nature de serpent: Ils n'ont pour laisser leur nom, laissé leur étre premier, & ne s'en sont faits meilleurs : Ce n'est pas comme ceus qui entrans dans les maisons Religieuses des Capuchins, laissant le manteau de pourpre, & jettant le colier des Ordres qui entournoit leur col, prenant la haire & le sac prénent un nom nouveau, pour dire à-dieu au monde. Or je laisse à péser pour quelle occasion ce changement de nom qui se fait à-cachettes, & non pas lors *Voy ce que i'ay écrit en l'Antipapesse.* *Capuchins changent de nom.*

qu'on les reçoit au Ministere, fut introduit parmy ces Predicans: Car je ne veus faire la censure de plusieurs autres. Que comme il y a des animaus qui saboulent les traces de leurs pieds à l'entour de leurs repaires, afin d'en dérober la connoissance à ceus qui les pourchassent: Aussi plusieurs sous de faus noms, ayent voulu couvrir ou leur mauvaise vie, ou l'infamie de leur naissance. Retournons a Calvin.

III. *Calvin craint & redouté a Geneve.*

Il n'étoit pas seulement respecté dans Geneve, mais adoré, témoin le conte de celuy dont Beze parle à sa loüange, lequel tirant à la mort ne se pouvoit jamais persuader que Dieu luy eût remis ses offenses, si son fidele serviteur qu'il avoit tant offensé, ne luy avoit pardonné. Ce sont les mots de l'Autheur. Témoin aussi en est la dispute & querelle de l'Italien, & du Savoyard, qui le portoit au Ciel au delà saint Paul. *Nous recevions*, dit le méme Autheur, *& a bon droit ce qui sortoit de luy, comme de la bouche du Seigneur.* Tout ce qu'il vouloit étoit fait, & rien de ce qu'il ne vouloit ne se pouvoit faire: mõntrant téte à ceus qui osoient attenter de troubler l'Etat par luy étably, & la discipline Ecclesiastique qu'on vouloit reformer d'autre façon, & pour raison dequoy il y eût plusieurs émeutes & seditions, l'an 1548. 1554. 1555. *Calvin*, dit Beze, *se ietta nud au travers des épees dégainees, par sa seule presence effraiant les plus desesperez & mutinez.* Quand il opinoit soit au Conseil, soit au Consistoire qu'il forma, dont je parleray au livre suivant, tout alloit au devant de ses volontez, non pour s'y opposer, mais pour luy applaudir. Aussi à sa vois il falloit baisser la téte, comme a un autre Pithagore. Toutes ses paroles étoient tenuës filles legitimes de la verité, tant il étoit craint & redouté de tout le monde: Car sous cette parade de sainteté, il couvroit un gros cœur plein de vengeance, dont plusieurs sentirent les effets: mémement depuis qu'il eût goûté la douceur du commandement absolu. Quand on s'y opposoit, il se debondoit en sa cholere: *Outre son naturel*, écrit le chantre de ses loüanges, *enclin de soy-mémes a cholere, l'esprit merveilleusement prompt, l'indiscretion de plusieurs, la multitude & varieté infinie d'affaires pour l'Eglise de Dieu, & sur la fin de sa vie les maladies grandes & ordinaires l'avoyent rendu chagrin & difficile.* Hessusius asseure en sa Deffense,

Comme ils adorent Calvin.

Troubles à Geneve.

qu'on

qu'on l'a veu assister au jugement des causes criminelles, & donner sentence de mort avec les autres juges. *Touchant les affaires politiques*, dit Cayer, *il a touiours tenu rang parmy les Seigneurs, mémes aux actes publiques des iugemens criminels, & en faisoit gloire.* Ce qui n'est pas loisible en l'Eglise Catholique, en laquelle nul juge Ecclesiastique n'a jurisdiction de mort, voire que les Conseillers Clercs qui sont aus Parlemens, ne peuvent assister a un Arrét de condamnation de sang, sans tomber en irregularité & privation de leurs benefices. Il tenoit rãg entre les Magistrats, & se mettoit au siege avec le Sindic de la ville: marchoit avec eus, donnant seulement le devant au premier, & luy tenant l'entre-deus. Ceus qui ont été nourris aus affaires de Geneve, font ce conte de luy. La Reyne de Navarre Marguerite Princesse charitable & debonnaire, luy aiant envoié quatre mille francs pour les distribuer aus pauvres bannis de la France, Calvin les reçoit, mais il s'acquitte mal de cette charge. La Reyne advertie s'en plaint. Calvin étant dans le Conseil excuse son fait, le palie comme il peut; & pour mõntrer la grandeur de son courage, qui ne vouloit flechir devant les Royautez, il fit une réponse *fiere & hautaine à la Reyne*, pour effacer ce reproche, laquelle il leut devant le conseil de la ville, & en leur presence la ferma. Mais il en avoit une autre toute prête, pleine de soumission & humilité, qu'il supposa, la donnant lors méme au porteur. La fourbe depuis fut découverte à sa honte, dit Bolsée, lors demeurant à Geneve.

Cayer en son formulaire.

Calvin surpris.

Tous ceus qui ont écrit sa vie le disent.

IV.

OR les courriers qui postoient çà & là trompettes de ses loüanges, en racontoient tant de merveilles, qu'il n'y avoit jeune homme, qui fut de ses droits, & maître de sa liberté, qui ne desirât d'aller voir ce nouveau Saint Paul.

Plusieurs accourent à Geneve, pour voir Calvin.

La plû-part humoient ses loüanges, sans se pouvoir saouler: plusieurs confluoient de toutes parts à Geneve, comme à un autre Corinthe, pour voir en celle-là Calvin: comme on faisoit en celle-cy cette non moins diffamee que fameuse Laïs. Plusieurs familles se banniſſoient volontairement de la France, pour aller habiter ce coin de la Savoie ou il étoit, ville qu'on appelloit Hieropolis, la sainte Cité. Ainsi la nomme Etienne le Roy, en son petit livre des Martyrs. Sur tous, les peintres, orlogeurs, imagiers,

De quelles gens se peupla Geneve.

imagiers, orfevres, libraires, imprimeurs, & autres qui en leurs métiers ont quelque nobleſſe d'eſprit, furent des premiers aiſez à ſurprendre ; Car comme la plus grande blancheur ſe tâche plus volontiers, & la noirceur y trouve plus de priſe, & s'y rend plus apparente: Auſſi la tromperie deçoit avec plus de facilité les eſprits éveillez & habiles, que les mornes & groſſiers. Cette ſorte d'ouvriers auſſi déreglez que leurs ouvrages ſont débauchez, faiſant leurs compartimens, maniant leurs couleurs, minutant leurs minutes detraquees, s'embroüillent l'entendement d'autant de fantaſies & groteſques, que la pierre hexacontalithos rend de diverſes couleurs. Tous ces gentils Poëtes éveillez, eſprits ſubtils, & qui perçoient les Cieus, étoient volontiers de la partie. Ce ſage Empereur Marc Aurele diſoit, que les bordeaus ſe peuploient des plus belles femmes, & des hommes les plus beaus & diſpos. Que les plus vaillants devenoient brigants, les plus ſubtils larrons, & ceus qui avoient l'entendement plus vif, fols. Et nous pouvons dire auſſi veritablement qu'à ce commencement de la naiſſance de l'Hereſie, les hommes qui avoient l'eſprit plus aigu, s'ils ne ſe ſont armez du bouclier de la Foy, ont été ſes amoureus, & ſes courtiſans, qui ſe ſont perdus voulant perdre l'Egliſe, ne ſe ſervant des graces que Dieu leur avoit départy, que comme un furieus du coûteau qu'il tient en main pour en offenſer autruy, & ſoy-méme. Entre les gens de lettres, les Medecins furent les premiers, gens, dit-on, qui ne veulent croire qu'à bonnes enſeignes : Car apres avoir anatomiſé & exactement foüillé toutes les parties de la Fiſique, ſans y pouvoir découvrir la cauſe efficiente, & les ſecrets myſterieus de la Religion Chretienne, inconnus à tous les Naturaliſtes, comme ſurnaturels, ils tenoient la plû part des choſes indifferentes, & les autres impoſſibles, puis que leur ſuffiſance ne l'avoit peu penetrer. Et ſoudain auſſi incertains en leur Religion, que leur ſcience eſt pleine d'incertitude, ils ſe jettoient au party des Heretiques malades, plutôt que des Catholiques ſains. Comme l'eſcargot roule plutôt ſur les excremens, que ſur les roſes: Et tout ainſi que de toutes ſortes d'ingrediens péle-méle indifferemment ils compoſoient leurs medecines: Auſſi un bon nombre d'entr'eus, de toutes ſortes de Religions en batti-

Les Medecins.

battirent une qui n'en étoit point du tout. On en void encor de ce vieus coin, passer le reste de leur vie sans autre exercice de Religion que de n'en faire aucun. Ie ne veus pourtant blesser le nom & la memoire de plusieurs personnes d'honneur de cette profession, & craignans Dieu, qui se sont guarantis de la cheute, & autres qui s'en sont relevez, comme a fait n'agueres Raoul le Maitre, Medecin ordinaire du Roy Henry IV. Ie vien de voir la mort aussi heureuse d'un d'entr'eus, comme la vie avoit été malheureuse. C'est le Medecin Faien de Limoges: mon Histoire doit son nom a la posterité. Cet homme nourry toute sa vie au Calvinisme, arrive au dernier periode de sa vie, au sortir d'un assoupissement que sa fievre luy avoit laissé, dit qu'un Ange luy est apparu prononçant sa sentence de damnation eternelle, s'il n'abjuroit son heresie. Comme il étoit homme de lettres, il demande des personnes de sçavoir, mémes des Iesuites, confere avec eus, & la mort luy donnant trois ou quatre jours de relâche, fait abjuration de son erreur: Condamne luy-méme les livres qu'il avoit écrit contre l'Eglise Catholique, au feu. Qui est celuy d'étre les Catholiques, qui au lit de la mort ait changé sa Religion? Cela est sans exemple. Au contraire, plusieurs ont rendu leur dernier soûpir en l'Eglise, apres avoir jusques à la mort porté les armes contre elle. Ainsi avons-nous veu le sieur de Morlas Gentil-Homme de sçavoir & de lettres, vieilly en la Religion de Calvin, sur le point de sa mort, proteſter qu'il mouroit Catholique, crier repentance, demander un Religieus pour décharger ses pechez. Ainsi trépassa le sieur de Fai, le jour auparavant Calviniste. Ainsi cent & cent autres que j'ay veu. Cet exemple est digne d'étre remarqué, avenu l'an 1601. au méme tems que je traçois ce chapitre, & dont nos regiſtres font foy. Vn hõme d'assez honnête qualité condamné à mort, demande son Ministre pour l'assister à ce dernier voiage. On l'en voie querir, mais cependant un Religieus parle a luy, le console. Le Ministre arrivant, prie le Religieus luy rẽdre sa brebis; ce qu'il fait, & se retire en un coin de la chambre. Apres que le Ministre eut lõguement entretenu ce patient, il luy dit: Monsieur le Ministre, j'ay vécu vint ans en vôtre religiõ: mais je la vous resigne, car j'ay quelque ressentiment en mon ame, que Dieu me veut faire

Cõversion d'un Medecin à l'article de la mort.

faire misericorde : & le Saint Esprit que vous autres prêchez qu'un chacun de nous a, me dit que la doctrine de ce simple Religieus est la vraye, & la vôtre fausse : parce laissez moy mourir en pais en l'Eglise Catholique. Le Religieus lors repréd la possession que le Ministre luy avoit ôté, contraint de dire en sortant : Dieu au partir de ce monde, nous inspire comme il luy plaît. Ie reprens mon premier propos, pour môntrer commêt les beaus esprits embrassoient les laideurs de Calvin.

V. *Les Echoliers se dévoient pour voir Calvin.*

VN des plus gêtils personnages de nôtre Guienne m'a fait le conte, qu'un jour se promenant sous la galerie des Echoles de Thoulouse, avec quelques Echoliers ses compagnons, le S. Esprit décendit sur eus. Ce ne fut pourtant en forme de Colombe, ou de langue de feu. C'étoit un Esprit nouveau & invisible, qui leur chantoit perpetuellement le nom de Calvin, & de Geneve à l'oreille. Ie ne sçay, disoit-il, si c'étoit un esprit blanc ou noir, comme celuy de Zuingle : si est-ce que cinq ou six Echoliers portez de semblable desir quitterent les études, & trousſant bagage s'en vont jour & nuit à Geneve. Le desir de voir le saint homme aîloit leurs pieds. Iamais, à ce qu'il me raconta, la joye de ce bon & Religieus Chevalier Godefroy de Boüillon, voiant les murs tant desirez de Hierusalem, n'égala le contentement qu'ils receurent à la découverte des sacré-saintes murailles de Geneve. A leur arrivee aiant sceu que l'exhortation se faisoit (ainsi appelloient-ils leur prêche, comme j'ay dit) ils accourent tous hors d'haleine, pour voir Calvin en Chaire, étonnez pourtant de sa mauvaise grace, & de son action desagreable. Ils l'accompagnent à l'issuë chez luy, & le salüent. Il y avoit de la presse à qui s'approcheroit plus de luy. Ce sont les merveilles du Seigneur, leur dit Calvin, mes freres, qui vous appelle pour la culture de sa vigne. I'apris de luy, & de plusieurs autres depuis, que Calvin n'avoit rien de rare & recommãdable en chaire, si ce n'est lors qu'il entroit sur les injures ; & ses Sermons imprimez en font foy.

VI. *D'un ieune homme fait Ministre par Calvin.*

APRES que celuy qui m'a fait ce recit & à plusieurs autres, eut sejourné trois ou quatre mois a Geneve, n'aiant presque apris les premiers Rudiments de la Theologie, Calvin le designe Ministre : Quoy que ce jeune homme fut d'un esprit gentil, & qu'il eut goûté les bonnes

lettres

lettres: si est-ce que se sentant incapable de cette charge, il s'en excuse: mais Calvin se resouvenant que les Apôtres avoient été choisis ignorants pour confondre le scavoir du monde, le presse d'obeyr. Theodore de Beze creature de Calvin, qui paroîtra à son tour en diverses Scenes de cette Tragedie, voiant le refus, & prenant la parole, l'encouragea, disant, que Tite & Amos plus jeunes que luy, avoient enseigné en l'Eglise: Mon frere, dit-il, alleguant un Vers de Virgile, pour texte formel de l'Ecriture,

Æne. 6.

Carpe manu, namque ipse volens facilisque sequetur,
Si te fata vocant.

En fin vaincu: Calvin luy tend la main d'association, le fait passer Ministre, quoy qu'il eut encor le poil folet, & dans peu de jours le designe Fondateur d'une Eglise en Lorraine où il l'envoia: mais cette jeune barbe scandalisa l'Eglise du Seigneur: car il débaucha, ou plutôt il fut débauché par la fille d'un Gentil-homme hôte sien, comme il m'a dit. Avant partir, Calvin luy fit laisser le nom de sa maison, pour prendre celuy de Vileroche, lequel il quitta quittant le Calvinisme: Car depuis il est mort Catholique. C'est de luy que je tiens à foy plusieurs secrets & particularitez qui concernent ce malheureus schisme: car il a été homme d'affaires, & fort emploié, lors que l'Huguenotage, nouveau nom que vous verrez naître cy apres, se forma en la France.

COM-

COMMENT LA VILLE DE GENEVE s'eſt maintenuë dans nos diviſions.

Chapitre XX.

1. *Geneve premier ſiege de l'Hereſie.*
2. *Toute ſorte de gens y accourent & trouvẽt ſeureté.*
3. *Geneve fut maintenuë dans nos diviſions.*
4. *Geneve s'eſt appuiee de la France.*
5. *Depuis que la France appella les Turcs elle tomba en ruyne.*
6. *Les Princes conſiderent plus le ſoûtien de leur Etat, que la cauſe de Dieu.*

1. *Geneve premier ſiege de l'Hereſie.*

LA Ville de Geneve qui jetta les fondemens de ſa petite grandeur ſur l'amas de divers peuples qu'elle recueillit, a fait voir qu'il n'y a rien de foible, de ce qui eſt joint par la neceſſité : car ſans crainte de ſon Duc, ſans reſpect de ſon Evéque, en dépit des Catholiques, lors en grand nombre, le principal & plus relevé ſiege de l'heretie, qui de ſon autheur a été appellé Calviniſte, y fut établi, ſans qu'oncques puis l'Egliſe Catholique y ait peu étre remiſe, tant ils ont eu ſoin de cõſerver cette petite Rome : tellement unis & liez que rien ne les a peu dijoindre : la plû part étoient embarquez en méme fortune. C'étoit l'azile & le rendez-vous de toute ſorte de gens, qui étoient pourſuivis en la France, Angleterre, & pais bas, ou cõme Lutheriens, ou fugitifs cõme criminels.

2. *Toutes ſortes de gens accourẽt à Geneve.*

LES faus monnoyeurs, les faus témoins, faus notaires, palliſſants de leurs crimes, & mortifiez de leurs ulceres, ſe mettoient à couvert ſous le toit de la reformation que Farel y avoit le premier apporté. La l'impunité accueilloit les puniſſables, la liberté affranchiſſoit les eſclaves, & l'une & l'autre avoit les clefs pour y donner refuge aus refugiez, retraitte aus traîtres, quittance aus obligez, abſolution

solution aus condamnez. L'impudicité triomfoit de la chasteté, le mariage de la virginité, l'orgueil de l'humilité, la presomption de la simplicité, la nouveauté de l'antiquité, & l'Heresie de la Religion. Si l'avarice, la rapine, la perfidie se fussent perduës, on les eut peu rencontrer la toutes ensemble. Et comme quelqu'un s'en plaignoit un jour à Calvin: Laissez-les venir, dit-il, nous les rendrons meilleurs. L'Eglise ne clôt le sein à personne. Ce n'est pas que quelques bonnes & simples ames pousses de la crainte de faillir, ne se jettassent parmy; car ces nouveaus Evangelistes n'avoient pas manque de sifflets pour les piper, & de toiles pour les prendre. Mais la plû part des étrãgers qui abordoient la, étoiẽt échapez des mains de la justice, ou avoient tourné le dos à leurs creanciers. Là chacun s'embesongnoit à la fabrique de cette nouvelle Eglise, tout le monde y contribuoit du sien: sur tout les banqueroutiers, pour sauver la moitié de ce qu'ils avoient amblé, faisoient bon marché du reste. Encor que tous ces gens ramassez de diverses contrees, à l'entree ne s'entendissent pas, qu'ils fussent de diverses langues, & differentes volontez & Religions: Tous conspiroient neanmoins au bâtimẽt d'une nouvelle Babilon, à laquelle Calvin mit la derniere main. *Vne Babilon.*

IV. *Geneve s'est maintenuë dans nos divisions.*

GENEVE donc devenuë une nouvelle Republique, s'unit dans nos divisions, s'agrandit & se fortifia de nos miseres. Aussi elle a toujours tiré & trouvé secours parmy ceus qui contraires à leur propre repos, devoient procurer leur ruyne, & non pas soigner leur salut: Comme c'est l'ordinaire des Princes, de faire profit de toutes choses, de s'accroître du débris de leurs voisins, & viser bien souvent plus à la conservation de leurs Etats, qu'à l'avancement de la gloire de Dieu: quand l'un a voulu faire entreprise sur cette place, l'autre est accouru au secours pour la deffendre. Cependant le Duc a toujours eu quelque puissant adversaire en téte. Nos Roys n'ont voulu souffrir qu'on leur ait bouché ce passage, à fin de faire levee des Suisses, leur faire entree, & s'en servir au besoin pour la seureté de leur Royaume, voire avoir une entree chez ses voisins, où toutes leurs esperances ne sont pas mortes: bref laisser un ennemy en téte à celuy qui pouvoit devenir leur ennemi. Et quoyque le Roy François I. ait témoigné le zele

zele qu'il a eu jusques au tombeau à la deffence de l'Eglise Catholique: si est-ce que le Duc de Savoie voulant renger ses sujets de Geneve qui s'étoient revoltez cõtre luy, & qui pour deffendre leur rebellion, changeant d'état, changerent aucunement de Religion: Il les favorisa & assista de ses forces, & permit que Rance de Cere, fameus & renommé Capitaine Romain, mais partisan de France, se jettât dedans avec quelques forces Françoises: de sorte que le Duc fut contraint de lever son siege.

Toujours depuis Geneve, qui a été le flambeau lequel a presque ars & consommé la France, s'est appuiee de la France, dequoy elle s'enorgueillit tellement, qu'elle osa demander par ses Ambassadeurs étre admise en l'alliance du Roy, tout ainsi que les Cantons de Suisse: mais le Connestable Anne de Momoranci qui tenoit le gouvernail pendant le regne d'Henry II. les renvoya bien loin. Allez, dit-il, dire à ces beaus Seigneurs de Geneve, qu'ils s'en viennẽt en chemise la hart au col se jetter & prosterner aus piez du Roy, luy crier misericorde. Ils sont trops petits compagnons pour demander son alliance & amitié. Ce fut l'horreur qu'il avoit de l'Heresie qui le fit ainsi parler. Nos histoires pédant ce dernier siecle malheureus, (nous n'avons point de metal assez vil pour luy donner nom convenable à sa deformité) nous foutnissent cent exemples honteus & infames pour le nom Chretien & Catholique, qui s'est servy, non seulemẽt de l'heretique, mais aussi de l'infidelle. Les Turcs qui nous ont veu mandier à leurs portes secours contre nous-mémes, nous en deseshtiment, & nous ont apris par l'horrible degât qu'ils firent à leur retour de Nice, combien il est dangereus de mettre tels mauvais ouvriers en besongne.

v. *Depuis que la France appella les Turcs, elle est allee en decadence.*

Le Seigneur Maréchal de Monluc, & plusieurs autres avec luy, a tres-bien remarqué dans ses Commentaires, que depuis ce tems les affaires de la France que le Ciel regardoit de bon œil, sont toujours allez de mal en pis. C'est le reproche que fit le Duc de Venise au Roy Henry III. revenant de Pologne. D'où pensez-vous, Sire, disoit ce venerable vieillard, que soient decoulez tant de malheurs l'un sur l'autre en vôtre Royaume, & sur les personnes des Roys vos predecesseurs, si ce n'est de cette alliance contractee avec l'ẽnemy de Iesvs-Christ? Tant d'ames

Chre-

Chretiennes trainees captives par le Corsaire Barberousse, appellé par le Roy vôtre ayeul, & qui depuis ont été forcees renier leur Baptême, crient vengeance aus enfers contre les autheurs de leur infortune. On peut se maintenir avec l'infidelle: mais de faire une ligue offensive & deffensive, c'est declarer la guerre a Dieu, qui sçait a son tour en prendre la vengeance, quoy que tardive: mais d'autant plus griéve. Le Roy se defendant des reigles de l'Etat, & de la necessité des affaires de son Royaume, print pourtant le tout en bonne part. Henry II. son pere, Prince fort Catholique, s'allia des Protestans, les reçeut en sa protection, ce que son Pere François I n'avoit voulu faire: Car semons par eus d'entretenir l'ancienne amitié qui étoit entre la France & la Germanie, deus sœurs germaines: Le Roy leur fit réponse que là où il y alloit de la querelle de Dieu, qu'il n'y avoit amitié qui ne fut dissoute. Henry son fils n'en fit pas ainsi. Aussi ceus qu'il avoit secouru, depuis ont accouru a troupes pour priver sa posterité du Royaume. Ses successeurs ont soûtenu les Gueus de Flandres (ainsi verrez vous appeller ces nouveaus Religieus en ces Pays là) contre leur Prince, qui de son côté semant à pleines mains ses thresors du Perou, a apporté du bois & de l'huile au feu qui nous a cuidé devorer, bien aise peut être lors que les ennemis de l'Eglise fussent les ennemis de la France. Il sçait bien que nôtre guerre est sa pais, & que son gain est nôtre perte. Le bon Alfonse Roy d'Espagne non plus que nôtre Saint Louys Roy de France, n'avoient pas la conscience battuë à ce coin.

Reproche du Duc de Venise au Roy.

Henry II. soûtient les Protestãs.

Gueus de Flandres.

VI.

C'EST l'ordinaire train des Princes de ce monde, & des Conseillers qui regissent leurs Etats, de veiller principalement au salut de la chose publique: tous leurs desseins visent là: comme si le bien & salut du peuple, de méme qu'anciennement à Rome la Payenne devoit être la souveraine Loy, sous laquelle les lois divines mémes doivent faire joug. Ils laissent bien souvent la querelle de Dieu afin qu'il la defende luy méme, & n'attendent pas seulement le coup du Ciel (c'est leur mot ordinaire) comme si à tout propos il étoit obligé d'acourir à nôtre aide, mais y opposent bien souvent leur bouclier. La Chretienté à dequoy se douloir de ce Prince qui dõna advis au Roy de Fes en haine d'un Roy Catholique sien voisin, de l'entreprinse

La coutume des Cõseillers des Rois.

L'entreprise de la Roche.

treprinse des Chretiens sur la Rache, & qui fut cause que l'Alcaide de cette ville là, fils de la ville de Blaye, & un autre Alcaide de Zaphir, natif de Diepe furent cruellement martyrisez, tous deus renegats, prets toutefois de reparer leur faute par l'exploit de cette Chretienne menee, resolus de faire ce service à la Chretienté, ou ils sacrifierent leur vie. L'issuë de ces hautes & glorieuses entreprises ne peut étre que glorieuse, puis que la mort méme en ce lit d'honneur, est infiniment precieuse. Ainsi la jalousie de l'Etat fit trahir la cause de Dieu. Ces exemples ne me manqueroient pas, si je n'avois apris que pour entrer dignement au lieu où Auguste étoit né, il falloit étre saisi de quelque Religieus respect, & que ceus qui osent coucher leur bois contre les Dieus de la terre, comme dit le Poëte Grec, ne voient leurs genous embrassez d'enfans de leur posterité. Hé! que ce bon Prince Vladislaus Roy de Polongne est digne d'une immortelle couronne, qui refusa celle de Boheme pour ne vouloir regner, disoit-il, sur un peuple heretique. Ce ne sont pas les consciences de nôtre siecle. Charles, a qui la Chretienté à tant d'obligation, comme j'ay remarqué au livre troisiéme, s'alia de Henry VIII. Prince schismatique, pour s'en appuyer contre la France, & Filippe son fils rechercha l'amitié d'un Prince lors desuny de l'Eglise. Celuy-cy est bien aise de voir une puissante republique se former en un coin de la France, & l'autre jalous de la gloire d'autruy, empécha que Strasbourg ne tomba és mains des Catholiques, & s'éjouyt de voir les prosperitez des rebelles aus dépens de la Religion.

Trait Chretien d'Vladislaus.

Pardonne moy, grand Roy monarque des François, & aye agreable la franchise fidelle de ton tres-humble & fidelle sujet. Les hommes ou par crainte n'osent dire librement à leur Prince ce qui est veritable, ou par flatterie leur disent le faus. Les uns & les autres indignes conseillers des Rois, s'étudient plus a se dispenser par la licence de la peinture flatteuse, que de s'astraindre aus regles de l'histoire severe. Et cõme les peintres cachent les defauts des visages qu'ils ont à pourtraire au plus bas & profond des ombrages, les dérobans artistement des yeus des plus clair-voyans, & au contraire relevent ce qui est de plus beau, au haut du clair. Ainsi ont fait la plû part des ecri-

Excuse de l'Autheur au Roy Henry IV.

vains

vains de vôtre siecle, tout au rebours du veritable historien, qui ne se doit pas étudier de faire voir ceus qu'il à décrire du tout beaus, mais du tout veritables, n'observer pas moins les manquements qui s'y retrouvent, que les accomplissements, les vices que les vertus, ce qui est reprochable, que ce qui est digne de loüange. Et en un mot les décrire tels qu'ils sont, & non pas tels qu'ils devroient étre. Tel se fait voir ce grand Livre dont la grandeur attiroit des derniers confins des Gaules & des Espagnes, infiny nombre de grans personnages pour le visiter, que la grandeur de la *ville de* Rome n'avoit onques peu attirer a soy, pour y contempler ses merveilles infinies. Tels se sont mõntrez Thucidide, Tacite, Suetone, & tous ceus qui ont quelque nom parmy les historiens, à l'exemple desquels je déduiray le bien & le mal, les vices & les vertus des Princes dont je toucheray la vie. Aussi les livres seuls, ainsi que les represente Demetrie le Phalerien à Ptolomee, peuvent sans rougir ny deguiser la verité, leur parler franchement. Mais que craindray-je, qu'il ne me soit loisible sous un tel Roy, vanter sans envie les bons & Religieus Rois, & marquer sans danger les faus pas des uns, & n'oser s'attacher aus fautes des autres, est également faillir en tous. Nul sous l'empire de Domitian, n'appelle Tite les delices des humains, sous le méme, personne ne nomme Caligula le patrix du peuple Romain, ny le Faeton du monde. Mais sous le bon Trajan la main est levee, de faire sonner hardiment les merites de ceus-cy, & les demerites de ceus-là. Ainsi vôtre clemence & bonté, Sire, donnera la liberté à la plume digne d'un veritable écrivain, afin qu'au cours de cette Histoire de l'Heresie, je ne sois contraint trahir bien souvent la verité. Vivez heureus, Sire, vivez long tems.

Dieu vous doublant des nôtres vos annees, moins amy de l'Etat de vôtre Royaume, que de celuy qui donne Etat à tous les autres Etats & Royaumes.

Fin du livre septiéme.

TABLE DES CHAPITRES du huitiéme Livre.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de l'Autheur en ce livre, & son excuse de ce qu'il traitte en divers lieus quelques points des controverses de la Religion.

CHAPITRE II.

1. *Tous Heretiques se sont perdus pour avoir entrepris d'interpreter à leur sens l'Ecriture.*
2. *Le fondement de Calvin pour bâtir sa Secte.*
3. *L'Heretique pille ce que il veut dans l'Ecriture.*
4. *La Chretienté eût été perduë si les premiers Chretiens eussent suivy la regle de Calvin.*
5. *La seule lettre de l'Ecriture ne peut faire un homme Chretien.*
6. *Combien l'antiquité sert de boulevard à l'Eglise.*
7. *Comment on doit faire difference des traditions des hommes à celles de l'Eglise.*

CHAPITRE III.

1. *Luther retint quelques ceremonies & Calvin du tout point.*
2. *Calvin crie contre les ceremonies de l'Eglise.*
3. *Les Payẽs & les Chretiens ont eu plusieurs choses en commun.*
4. *Le culte divin plus venerable avec les ceremonies.*
5. *Le Diable a dérobé les ceremonies de l'Eglise de Dieu.*
6. *Le Gẽtilisme étoit une singerie de la vraye Religion.*

CHAPITRE IV.

1. *Pourquoy les nouveaus reformez haissent plusieurs choses des Catholiques, mémes la Crois.*
2. *Pourquoy ils ne veulent d'Autels.*
3. *Ne font aucun honneur au nom de* IESVS.
4. *Pourquoy ils ont abolÿ les Fétes, & de leurs habits.*
5. *Pourquoy ils blâment le jeûne de l'Egliſe.*
6. *Ne ſe veulent ſervir de Calice, mais de verres.*

CHAPITRE V.

1. *Miſere de l'Egliſe Calviniſte.*
2. *Egliſe ſans chef.*
3. *La maiſon de Dieu icy bas ſe doit rapporter à celle de là haut.*
4. *L'Vnion ne ſe peut maintenir ſans chef.*
5. *Calvin bannit le nom d'Evéque & de Prétre.*
6. *La ſuitte des Archevéques de Bordeaus.*

CHAPITRE VI.

1. *Calvin rayant le nom d'Evéque prit celuy de Miniſtre.*
2. *D'où eſt venu le nom de Miniſtre.*
3. *Propos de Beze au ſieur de Lanſac le Pere.*
4. *L'Egliſe Calviniſte n'a les Docteurs.*
5. *Des Miniſtres qui étoient les ſerviteurs en l'ãcienne Egliſe, & en la nouvelle les Maitres.*
6. *Comment on reçoit les Miniſtres.*
7. *Comment ils attachent les Moines qui ſortent du Convent.*
8. *De l'impoſition des mains.*

CHAPITRE VII.

1. *Abus de la diſtribution de leurs Miniſtres.*
2. *Le Miniſtre ne devroit aller ainſi au change.*
3. *Le peuple par fois ſe donne le Miniſtre.*

4. *Des Anciens & Surveillans.*
5. *Des Diacres & Advertisseurs.*
6. *Des Colloques & Synodes, & comme ils bâtissent leur Histoire.*

CHAPITRE VIII.

1. *L'étrange mélange de leurs Consistoires.*
2. *Ils sont sept pour le moins au Consistoire, & leur pouvoir.*
3. *Les charges briguees ne durent qu'un an pour le plus.*
4. *Les Anciens observent les iniquitez de l'Eglise pour les rapporter au Consistoire.*
5. *Les contes de leurs Consistoires.*

CHAPITRE IX.

1. *L'Ancien mis en sentinelle sur les actions de ses voisins.*
2. *Le Greffier des iniquitez de l'Eglise & du livre du Consistoire.*
3. *Les folies qui se trouvent dans ces livres.*
4. *Les grans bruits qu'ils soulevent faire pour les cheveus des femmes.*
5. *Le peu de fruit de ces remôntrances Cõsistoriales.*
6. *Les scãdales qui avienent de leurs procedures.*
7. *Histoire notable de la Confession Consistoriale.*
8. *A Geneve le Magistrat assiste au Consistoire.*

CHAPITRE X.

1. *Les Eglises Chretiennes ruinees par l'ordonnance de Calvin.*
2. *Quels sont les Temples des Calvinistes.*
3. *En sa plus grande vigueur le Calvinisme exercé dans les granges.*
4. *L'ordre de leurs assemblees, & nul honneur à Dieu.*
5. *De l'avant-prêche.*
6. *Quel est l'habit du Ministre, & quel celuy des Prêtres*

Prétres de l'Egliſe premiere.
7. *Deſcription des Egliſes Chretiennes comparees à un navire.*
8. *Tout parle en l'Egliſe Catholique, & tout eſt muet chez les Calviniſtes.*
9. *Comment ils prient.*
10. *La confuſion de leur chantrerie.*
11. *Les injures ſujets de leurs préches.*
12. *Leur indevotion.*

CHAPITRE XI.

1. *Du Baptéme, sãs lequel ils penſent être ſauvez.*
2. *Renouvellent l'erreur des Pelagiens & Manicheens.*
3. *Errent, diſant que les lays en cas de neceſsité ne peuvent baptiſer.*
4. *Nulle ceremonie en leur Baptéme.*
5. *Les anciennes ceremonies du Baptéme.*
6. *Des Parrains & Marraines & des noms.*

CHAPITRE XII.

1. *Les Idolatres & Heretiques gardent quelque figure de la Cœne.*
2. *Leurs aſſemblees ſans parures ny Autels.*
3. *Des Autels de l'Egliſe Catholique.*
4. *Comme ils donnent leur Cœne.*
5. *Coûtume de la primitive Egliſe.*
6. *Grand abus quand ils donnent la coupe.*
7. *Les Calviniſtes font leur Cœne en pain commun, & les Catholiques comme le Sauveur en pain azime.*
8. *Leur indevotion en cette action, & la devotion des Catholiques.*
9. *Cœne Peripatetique, & comme on ſe doit humilier en cet acte avec la diverſité des Evangeliques nouveaux.*
10. *Comment il faut uſer en cette action de la benediction.*

CHAPITRE XIII.

1. La confusion en leurs Mariages.
2. Comment ils se remarient pour l'adultere commis.
3. Comment le mary peut laisser sa femme.
4. Comment les femmes se remarient leurs maris vivans.
5. L'Autheur du bout du doit mõntre plusieurs histoires notables sur ce sujet.
6. Histoire veritable avenuë à Geneve.

CHAPITRE XIV.

1. Tous les peuples de la terre qui ont connoissance de Dieu reçoivent les Psalmes de David.
2. Le chant des Psalmes reglé par les premiers Papes.
3. Les Turcs chantent les Psalmes.
4. Tous les Heretiques sauf les Anabaptistes chantent les Psalmes.
5. Le peuple s'est laissé piper par le chat des Psalmes.
6. Coûtume des premiers Lutheriens & Calvinistes.
7. Moyen proposé pour chanter les Psalmes en l'Eglise Catholique.
8. Les nouveaux Evangeliques ont profané les Psalmes.

CHAPITRE XV.

1. Les chansons Bezeanes & Marotiques.
2. Erreur de Marot dés l'entree des Psalmes.
3. Autre erreur de Marot.
4. Alonge le sens pour allonger les Rhimes.
5. Atheïsme du traducteur des Psalmes.
6. Beze a fait & refait ses Psalmes, & comme ils ont reparé leurs erreurs.

CHAPITRE XVI.

1. Les premiers Luthero-Calvinistes François ne chantoient les Psalmes.
2. Clement Marot bon Poëte

Poëte de son âge.
3. Marot s'enfuit en Italie, puis revenu, par le conseil de Françoís Vatable traduit les Psalmes.
4. Marot ignorant qui est cause des fautes lourdes qu'il a fait en ce difficile œuvre de David.
5. La Faculté de Paris veut empécher la publication des Psalmes de Marot.
6. Marot se retire à Geneve où il a le foüet.

CHAPITRE XVII.

1. Naissance de Theodore de Beze favory des Muses.
2. Comment Beze devenu tigneus, fut sur le point de se desesperer.
3. Beze Prieur de Longemeau.
4. Pourquoy Beze se déroba de l'Eglise.
5. Beze s'enfuit à Geneve.
6. Comment les Psalmes de Marot & de Beze furent mis en musique.
7. Les airs des Psalmes lascifs.
8. Quand les Psalmes furent chantez aus Préches.

CHAPITRE XVIII.

1. Toutes Religios ont prié pour les ames & honoré les cors.
2. Coûtume des Iuifs de prier pour les trépassez.
3. Coûtume des Payens dérobee des Iuifs.
4. Tous les anciens Autheurs Chretiens parlent de prier pour les morts.
5. On doit honneur au cors mort.
6. L'honneur de la sepulture que la nature méme nous enseigne.
7. Les sepulchres sacrez.
8. D'où vient que les dévoiez de l'Eglise y veulent entrer morts.
9. Les Evéques ont surintendance sur les sepultures.
10. Plainte des Calvinistes.

Fin de la Table des Chapitres.

ARGVMENT DV HVITIEME LIVRE.

CE Livre huitiéme represente comme en un Tableau l'image de la nouvelle Chretienté établie par Calvin: Les fondemens de sa doctrine, l'établissement & misere de son Eglise, l'institution & charge de ses Ministres, Surveillans, & Diacres: leurs Consistoires, leurs Préches, Baptémes, Cœnes, Mariages, chant des Psalmes, Sepultures, & autres choses qui regardent leur Religion : Où l'Autheur en passant touche quelque chose des controverses, à fin que le Lecteur puisse découvrir l'erreur & l'imposture de l'Heresie, & reconnoître la verité de l'Eglise Catholique.

L'HIS-

L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE, PROGREZ, ET DECADENCE DE L'HERESIE DE ce siecle.

LIVRE HVITIE'ME.

DESSEIN DE L'AVTHEVR

En ce Livre, & son excuse de ce qu'il traitte en divers lieus quelques points des controverses de la Religion.

CHAPITRE PREMIER.

SI les doctes Secretaires d'Etat de ces grãs conquereurs du monde, Tite-Live, Tacite, & autres, nous eussent particulierement laissé par écrit les façons de leurs peuples, l'ordre de leur Religion, les Lois & polices de leurs Magistratures, nous ne serions en peine de chercher en tâtonnant parmy la profonde nuit de tant de siecles revolus la connoissance des charges de leurs Pontifes, des ceremonies de leurs Senats, de l'heure de leurs entrees, les formes de leurs jugemens, & de beaucoup d'autres choses qui sont desirees en leur Histoire. A peine se peuvent accorder ces quatre sçavans hommes de nôtre siecle, Turnebe, Lipse, Manuce, & Sigonius en plusieurs lieus importans, où ils se heurtent & se contrarient. La faute en soit à ces vieus écrivains

écrivains du tems passé, & non pas à nous, qui parmy tant de nuits n'y pouvons trouver le jour. Plutarque sentoit ce déplaisir en une chose bien legere, quand il se plaint de ceus qui l'aiant precedé n'avoient laissé par écrit les noms des Meres de Micias, Demosthene, Formion, Trasibul, & Theramenes, renommez personnages contemporains de Socrates, & au contraire mõntre sçavoir bon gré à Platon & Antisthenes, parce que celuy-là avoit écrit le nom du Pedagogue d'Alcibiades, & celuy-cy n'avoit pas dédaigné de nommer sa nourrice. La negligence des écrivains a bien été si endormie, qu'elle est cause que,

Plutarque en la vie d'Alcibiades.

Sept Villes ont debat du lieu de l'origine d'Homere, Colofon, Athenes, Salamine, Smyrne, Argos, Chios, Rhodes. ———.

Souvent elles sont venuës aus prises pour cette seule occasion, chacun se vendiquant cet honneur d'avoir été la mere nourrice du premier Poëte qui fut jamais; ce qui m'a fait toujours penser, que c'est un grand deffaut à ceus qui se mélent d'écrire les histoires du monde, & les mœurs des peuples, de laisser en arriere les particularitez de leur tems, qui ne peuvent faillir d'être estimees rares en un autre siecle, encore qu'au leur elles soient communes & vulgaires.

S'il eût pleu aus saints Peres, ou Historiens Chretiens qui ont écrit és cinq premiers siecles d'exprimer plus particulierement les uz, mœurs, humeurs, & opinions de tous les vieus, & premiers Heretiques de leurs âges, avec les articles de leur creance, en détail par le menu, comme ils ont fait en gros, n'en aiant couché souvent que les premiers traits, peut étre que ceus qui sont venus depuis, & qui vivent aujourd'huy, eussent eu honte de leur estoc, & se fussent avergongnez de se porter pour heritiers de si detestables Peres. A l'aventure qu'ils l'ont fait pour en étouffer, & supprimer le nom, comme on fit jadis de celuy, qui avoit brûlé le Temple d'Efese, & ensevelit dans l'oubly la puanteur de leurs ordures.

Or puis que le malheur de ce siecle m'a precipité, fort ennuis & à contre-cœur, en la fondriere de l'Histoire de la Nais-

la Naiſſance, du progrez & de la decadence de l'Hereſie nouvelle, il m'a ſemblé que je devois du moins éviter le precipice, auquel ſont cheuz les Hiſtoriens des anciens, la repreſentant, revétuë de ſes ornemens, enſeignes, armoiries, & de l'appareil tout nouveau de ſon équipage, & non ſeulement ce qui peut ſe reconnoître en ſa face, en ſa taille, en ſon port, ou habit exterieur, ſans plus, mais encor anatomiſer toutes les parties interieures, afin que le ſiecle avenir ne heſite à la connoiſſance d'icelle, & que la condamnation imminente de celle-cy, ſoit produite, & ſerve de prejugé contre celle qui viendra cy apres. Car le Luthero Calviniſme étant évanouy, ou caché dans quelques valees, comme les reſtes des Waudois à Angrogne (on voit bien qu'il ſe meurt tous les jours) il en renaîtra quelque autre comme de la Wiclefviſte eſt ſortie la Huſſite, de celle-là la Lutherienne, & de cette-cy la Calviniſte.

L'innocente poſterité qui nous ſuivra, me ſçaura bon gré de la peine que j'auray priſe, d'en repreſenter non ſeulement l'ongle, pour faire connoître le Lion, mais les yeus dardants le feu, ſes crins heriſſez, ſes griffes, & ſes dents enſanglantees, & ſa queuë encore éperon de ſa fureur, bref le Lion entier. Je ne veus peindre en ce livre l'hereſie en ſa laideur, quand n'aiant encor les yeus deſillez, elle fuyoit la lumiere, & honteuſe ſe cachant dans les caves, ou ſautelant d'un coin de Royaume à l'autre, comme l'écuriau de branche en branche, & n'oſoit paroître en place marchande: mais toute telle qu'elle a été lors qu'elle ſe vid depuis montee au thrône de ſa gloire, avec toute ſa Majeſté & grandeur, & comme elle a paru depuis qu'enyvree de ſang, elle a jetté les fondemens de ſon edifice, ſur la ruyne des Egliſes Chretiennes, & élevé ſes murs des maſures d'icelles, triſte ſujet de ſa fureur, & de ſa rage. Ce livre donc repreſentera l'ordre, l'architecture, & la Police de l'Egliſe Calviniſte en ſa plus haute élevation, ſes Temples, Préches, Sacrements, Conſiſtoires, les charges de ſes Miniſtres anciens, Diacres, & Surveillans, la beauté, majeſté, & grandeur de l'ancienne paroîtra d'autant plus, quand elle ſera confrontee à la laideur, baſſeſſe, & vilité de cette nouvelle. Si ſur ce ſujet j'envoie ma faus en la moiſſon d'autruy, pour couper au

pié

pié l'ivroie que l'Heresie a semé à pleines mains dans le beau champ de l'Eglise, pourquoy en seray je blâmé? Si ie remuë dans ce livre quelques doutes qu'elle a jetté pour troubler l'unité de la maison de Dieu, pourquoy en seray-je repris? Ie l'ay fait à dessein: Car comme les Greffiers de sa Synagogue, ont paré leurs fabuleuses Histoires des points controversez en la Religion, à fin que le Lecteur parmy la deduction de leurs contes, reçoive plus aisément le goût de la doctrine nouvelle qu'ils luy presentent: Aussi jettant les yeus dans cette Histoire de l'Heresie, il puisse découvrir la fallacieuse doctrine de ses esprits avolez de son siecle: Esprits mechans & trompeurs, qu'elle a engendré: & par méme moyen, la simplicité, que je ne die bétise de ces miserables, qui se laisserent surprendre au dous chant des premiers venus, môntrant bien que comme celuy qu'un petit vent fait frissonner, n'a pas la santé asseuree, qu'aussi leur foy étoit mal assise, & leur conscience travaillee de quelque esprit pervers, puis qu'ils sortoient du grand chemin Royal de l'Eglise, pour entrer dans les lieus deserts & sentiers de mauvaise addresse. Ce que je traitteray ne sera pas avec telle profondeur, que ceus a qui principalement s'addressent mes écrits, ne puissent penetrer le fond & les secrets de leur Theologie, & découvrir toujours quelque rayon de la verité.

L'ECRI-

L'ECRITVRE SEVLE, C'EST A DIRE, L'INTERPRETATION PARTICVLIERE D'icelle, fondement de tous les Heretiques.

CHAPITRE II.

1. *Tous Heretiques se sont perdus pour avoir entrepris d'interpreter à leur sens l'Ecriture.*
2. *Le fondement de Calvin pour bâtir sa Secte.*
3. *L'Heretique pille ce qu'il veut dans l'Ecriture.*
4. *La Chrestienté eût été perduë si les premiers Chrestiens eussent suivy la regle de Calvin.*
5. *La seule lettre de l'Ecriture ne peut faire un homme Chrestien.*
6. *Combien l'antiquité sert de boulevard à l'Eglise.*
7. *Comment on doit faire difference des traditions des hommes à celles de l'Eglise.*

VOVS avez veu aus livres precedents tous ces heretiques nouveaus qui couroient l'Alemagne, la France, & Pays-Bas, je dis les plus méchans, ne chanter que l'Ecriture, ne vouloir croire que l'Ecriture, prouver par l'Ecriture toutes les chimeres, & croteſques qui ſortoient de leur entẽdement, chacun par l'Ecriture bâtit ſa Religion à ſa fantaſie, la défigurer & tourner à tout ſens, comme on met à toutes formes la cire molifiee: Ainſi avoient fait tous leurs devanciers depuis leur Patriarche Simon, leſquels toujours ſe ſont attribuez une maîtreſſe authorité ſur l'Ecriture. Comme l'araigne ſucce ſon venin du lieu mémes d'où l'abeille tire ſon miel, ny plus ny moins és lieus ſacrez de l'Ecriture, dont les Saints Peres ont tiré tant de ſaintes & divines Meditations, ceus-cy ont puiſé mil

1. *Tous les heretiques ſe ſont perdus en l'Ecriture.*

Cyrill. Ep. 28.

mil erreurs & fantasques opinions. Ainsi du même sujet de l'Ecriture, procede le salut, & la perdition; comme les Poëtes en leurs fables mysterieuses disent, que le sang sortant des veines du côté droit de la Gorgone, gueriſſoit toute sorte de maladies, & au contraire celuy du gauche étoit pernicieus & mortel. Doncques ce n'étoit pas sans cause que Luther disoit l'Ecriture étre le livre des Heretiques, & un Soleil supportable mémes aus yeus les plus chassieus: & que comme il n'y avoit vice qui ne trouvât son Avocat, de méme n'y avoit-il heretique qui ne trouvât & tournât quelque lieu de l'Ecriture a son sens particulier: Car comme l'hydropique alteré, convertit sa nourriture en aqueuse substance, & l'eau laquelle, comme dit Pindare, est la meilleure de toutes choses, luy est toutefois mortelle, & sert de fond à sa maladie. Aussi tout ce que l'heretique lit en l'Ecriture, enfle, & groſſit ses veines, relâche & ramolit les liens de sa vie, décoût, & dissipe l'harmonie de laquelle il étoit uny au cors de l'Egliſe, & en fin arraché du sein de sa Mere, seiche & flétrit tât plus il goûte de cette viande étrangere, qui le conduit, & precipite à la mort eternelle. Muncer bien qu'Anabaptiſte, prouvoit par l'Ecriture qu'il étoit le Profete David. George homme endiablé mõntroit par l'Ecriture qu'il étoit le Messie. Carlostad par l'Ecriture verifioit ses revelatiõs, & Zuingle confirmoit ses songes & visions nocturnes. Sathan entré en bataille contre Dieu se sert de l'Ecriture. *Pourquoy as-tu crainte donc*, dit S. Chrysostome, *quand l'heretique s'allegue l'Ecriture*? Souvent, dit saint Athanase en la vie de Saint Anthoine, on entendit les malins esprits plasmodians d'un concert harmonieus, & de leurs bouches impures reciter les Ecritures saintes: Et souventefois quand nous lisons on les oit, répondant comme des Echos aus dernieres paroles. Lors que le diable vint capituler avec Luther, il parloit de l'Ecriture, comme apres luy méme, j'ay dit au Livre premier. Bref l'Ecriture sacree à toujours été le plan ou tous les heretiques ont jetté, & bâty leur fondement. C'a été l'oreiller sur lequel ils ont reposé leur chef, & le vieus gaban dont ils se sont voulu couvrir. C'est leur sale d'escrime: C'est le champ de leur cõbat. C'est le cirque de leurs exercices: C'est le Theatre de leurs jeus, ou plutôt de leurs Tragedies. Et neaumoins

In prafat. hist. Stafort. Ser. 8. de Trinit. Comparaison.

Muncer, David. Chrysost. serm. contr. haref. Tom. 5.

L'Ecriture plan de tous les heretiques.

ils

ils n'ont nul droit de maîtrise, ny commandement d'armes, ne sont approuvez de la compagnie des Athlètes, & ne sçavent dignement joüer le personnage qu'ils representent, & n'ayant ny en l'une ny en l'autre de toutes ces functions, l'aveu & authorité du vray Magistrat, comme il est requis. C'est elle toutefois qui leur a donné credit, & passe-port parmy les peuples, autrement on les eut chassez comme envoiez du diable: Et tout ainsi qu'il n'y a venin si dangereus, que celuy qui est couvert de sucre, d'autant qu'il est avalé plus avidement, & avec plus de difficulté rejetté dehors; De méme il n'y a erreur si dangereus, que celuy qui est voilé de la parole de Dieu. Plusieurs y sont surpris avec leur simplicité, comme les oiseaus qui cherchant leur vie trouvent leur mort dans ces petits arbrisseaus & buissons artificiels, pleins de lacs, & d'aglus, que les oiseleurs leur dressent. *Comparaison.*

II. *Le fondement de Calvin pour bâtir sa secte.*

Calvin qui moûla au plus pres sa doctrine, quoy qu'à diverses formes, sur celle de Luther, sans que toutefois il luy ait fait cet honneur de luy en rendre graces, tant il étoit hautain, mit cette maxime dés l'entree, & comme sur le portail de sa pretenduë Eglise: Que l'Ecriture seule étoit le juge des doutes qu'il y a en la Religion, qu'il n'en faut point d'autre, qu'avec cette regle il vouloit sçavoir s'il devoit croire le Symbole de Saint Athanase, comme il declara au Synode de Lausanne, dit P. Charles, lequel y assista: qu'elle est elle-méme son interprete, & son truchement, que c'est une grande injure faite à Dieu, de dire l'Ecriture qu'il nous a laissee, étre obscure. C'est ce qui occasionna son bien-aimé Disciple, son petit saint Iean, Bernardin Okin, qui se fit Arrien, comme j'ay dit »au Livre quatriéme, de prononcer cette sentence: Les »sacrees paroles sont d'elles-mémes, tres-claires, mémement és choses qui sont neccessaires à salut: que si la »Trinité ne s'y mônstre clairement, personne n'est obligé de le croire: Car nous ne sommes tenus de croire, »si ce n'est ce qui nous est clairement expliqué par l'Escriture. Ce faus Evangeliste des François ne se ressouvenoit pas qu'il avoit appellé ailleurs fols écervelez, ceus qui pensent entendre l'Ecriture. Voicy ses paroles »sur la seconde a Timothee: Par cela est repoussee l'arrogance d'aucuns insensez qui se vantent de n'avoir

Calv. sur le 18. ch. des Actes. Inst. li. 4. c. 10. Sect. 17. En l'Epître à chat les Cardinal de Lorraine. li. 2. Dial. 19. 20. 21. Sur le 4. chap. des Efes. vers. 12.

»besoin de Docteurs, parce que la lecture de l'Ecriture »est assez suffisante, qui ne tiendra conte de l'aide de la »vive vois, & se contentera de l'Ecriture muette, il sen»tira quel mal c'est de mépriser le moyen ordonné de »Dieu, & de Iesvs Christ pour apprendre. Voila »comme il la tourne à tout sens, la fait ores facile & ma»niable, puis obscure & mal aisee à être maniee. Ha! di»soit Tertullian, si la Parole de Dieu *ne pouvoit être* »mal entenduë il n'y auroit point d'heresie. Elle est faci»le disent ils. Saint Augustin étoit donc bien simple & »innocent, puis qu'il dit que Dieu l'a obscurcie, & voilee »à dessein de plusieurs & divers mysteres, afin que par le »travail nôtre orgueil fût rabatu, & nôtre esprit relevé »de l'ennuy qu'apportent les choses faciles pour être te»nuës a mépris: Celles qui sont obscures, dit Calvin en »un autre endroit, nous exercent, & les faciles nous saoulent. Tout est facile a ces Argus clairs-voyans, parsemez d'yeus, lesquels penetrent tout de même que ce Linceus, duquel parle Plutarque, à qui il ne s'offroit ny rocher, ny bois, ny montagne, ny aucun autre cors pour solide qu'il fût, au travers duquel il ne penetrât de sa veuë. »Tout leur est bien aisé, & à ce pauvre aveugle Saint »Augustin, tout est difficile. Ce que j'entends, dit il, li»sant la Sainte Ecriture, n'est rien au pris de ce que je »n'entend pas: C'est cette Ecriture que le Prophete E»zechiel appelle le livre enveloppé. C'est ce grand regis»tre cacheté de sept sceaus, impossible d'être ouvert d'autre main que de l'Agneau, ou des Saints, par sa particuliere assistance. Oyez la belle comparaison de ce grand ,,homme, par excellence appellé le Theologien. Com,,me il y a des pourtraits qui jettent leur veuë de tou,,tes parts, si qu'il semble de quel côté que vous tour,,niez, que leur regard vous suive, & neaumoins cela cou,,siste en quelque point seulement que les peintres enten,,dent: De même celuy qui jette les yeus sur l'Ecriture ,,sainte, *la trouve susceptible de plusieurs sens*, ausquels ,,à tous propos son jugement se rencontre, encor qu'il ,,n'y en ait qu'un seul certain, & veritable: S'il eût pour»suivy cette comparaison, il eût dit: Que tout ainsi que le tableau n'aura pas cette proprieté de tourner son regard de toutes parts, si celuy qui est representé à l'œil fiché

De Resur. Car. Ca. 40 li. 2. de Doct. Ca. Serm. 13. de Verb. Apo.

Serm. 11. de Verb. Dom.

Contre les Stoiques.

Cap. 2.

Belle comparaison de S. Gregoire Nazianze.

Pourquoy il semble que les

sur

sur autre lieu, que sur celuy qui le tire: Car c'est la raison pourtraits pour laquelle les pourtraits tourne-virẽt les yeus, & leur regard a nous: ce qui n'aviendroit pas si la veuë se fichoit autre part que sur le Peintre: De méme si celuy qui jette ses yeus sur l'Ecriture, vise ailleurs qu'au droit sens que l'Eglise luy donne, sans s'amuser à la lettre, & s'il faut parler ainsi, a la plume de celuy qui l'a écrite, non plus que l'autre au pinceau qui le tire, il y rencontrera toujours le vray sens qui y est caché, autrement le plus souvent sa veuë étant égaree, il prendra le mensonge pour la verité, & l'ombre pour le cors: Et cõme le fabuleus Ixion embrassera les nués au lieu de la veritable Iunon; L'Ecriture, dit un Evéque de Barcelonne, tessemble a un Verger bien peuplé de toute sorte d'arbres, ils sont couverts sous la charge de divers fruits de l'Hyver, & de l'Esté, les uns sont bons en leur naturel tous crus, les autres cuits. Les uns ont une bonne eau, les autres aigre, de plus longue duree toutesfois, rendus meilleurs par la cuisson. De méme en la sainte Parole il y a des choses bõnes en la simplicité de la lettre, & les autres tres-dangereuses, & de mauvais goût, si elles ne sont recuites: C'est à dire bien expliquees: Il n'est permis à tous d'attaindre là, disoit saint Denys, cependant tout le monde s'en méle.

nous regardent.

Comparaison.

L'HERETIQVE furette, prend, pille, dérobe tout ce qu'il a de ce qu'il trouve en la Maison de Dieu, en ses Ceremonies, & se sert seulement de ce dont il se cuide prevaloir, jette le tout apres sur la fonte de son imagination, forme une Secte ornee de beaus pretextes, & sous la parole de Dieu fait idolatrer ses fantasies. Il les plâtre pour les faire méconnoître, tout de méme que les Fripiers regrattent les vieilles hardes, pour en déguiser la piétrerie, & les faire passer pour neuves. Tous les anciens Peres voiant les Heretiques de leur siecle échaufez apres l'Ecriture, crioient comme nous faisons aujourd'huy: Qu'est-ce a dire, chacun déchire l'Ecriture a sa façon? Autrement l'expose Novatus, Photinus, & Sabellius: autrement Donatus, & Macedonius; autrement Appollinaris, Nestorius, & Eutiches. Au lieu de ces anciens mettons-y les Lutheriens, Zuingliens, Anabaptistes, & Calviniste. Tous ces gens, dit Vincens de Lerins, font voler l'Ecriture par tous leurs écrits, vous ne trouverez

III. *L'heretique pille ce qu'il veut dans l'Ecriture.*

Comparaison sur les faus Monnoieurs.

»aucune page de leurs livres qui ne soit fardee, & colo-
»ree des passages du Vieil & Nouveau Testament. Et
Compa-raison. comme ceus qui veulent fabriquer la fausse monnoie, jettent en jet de l'étain de glace, ou battent du cuivre méle avec un peu d'argent & de l'arsenic preparé, qu'ils passent au tirepoil, & puis apres y donnent les empraintes, & marques du Prince pour la rendre mettable, & au cours ordinaire de la vraye monnoye: Ainsi les Heretiques, jaçoit qu'ils falsifient l'Ecriture par des interpretations de faus alloy, qu'ils y melent leur arsenic, leur riagas, osent neaumoins y imprimer la face & le nom de Dieu, a fin que sous cette apparence, elle puisse avoir cours, & etre de bonne mise. Et tout ainsi que ceus qui de leur sueur punaise infectent les lieus où ils passent, ont accoûtumé se couvrir de muse & d'ambre, pour cacher l'imperfection de leur nature: Tout de méme pour masquer la puanteur de leur doctrine, ils ont de coûtume la parsemer de la Parole de Dieu, afin qu'en sa faveur & sous son aile, elle ait son sauf conduit. Mais comme on a beau peindre un More d'un crayon blanc, son nez camus, ses grosses levres, ses joües bousies, & sa couleur basanee, sous la ceruse demeure apparente & visible. Aussi en vain se travaillent les ennemys de l'Eglise, de couvrir leurs Sectes de saints & religieus pretextes, leur vitieuse intention, & leurs desseins basanez sont manifestes & apparens.

Tout leur dessein est découvert,
Si qu'il n'ét nul qui ne voye,
Qu'un puant ulcere est couvert
Dessous cet emplâtre de soye.

Tert. de prescrip. »Il y a certaines Ecritures, dit celuy que j'ay à bon droit »appellé le peintre des Heretiques, que l'Heresie ne re-»çoit pas, & si elle en admet quelques unes, y adjoûtant »ou diminuant, elle les corromp pour les accommoder »a son sujet: Et encor celles qu'elle avouë, ne sont pas reçeuës entieres, sont adulterees, tronquees, salies, biffees par une multiplicité d'interpretations, tiraillees à sa fantasie. Voila comme font & ont fait tous ceus qui se sont jamais separez de l'Eglise, qui veulent avoir souveraine authorité, & presider sur l'Ecriture, afin de ne recevoir

voir pour écriture que celle qui leur plaît; ny pour vraye intelligence, & interpretation que celle que leur cerveau leur dicte. Si ce fondement Calviniſte eſt bien aſſis que la Religion ne ſe peut maintenir, ny ſoûtenir tant ſoit peu que par le ſeul moyen de l'Ecriture: il s'enſuit que le monde a demeuré ſans Religion deus mil ans, pource que pendant tout ce tems-là, il a été ſans Ecriture: Car avant Moyſe où étoit l'Ecriture? Comme auſſi il faudra dire qu'en l'Egliſe Evangelique, Apoſtolique, & Chretienne, il n'y a eu Religion aucune environ cinquante ans apres le SAVVEVR du monde, puis qu'elle a été tout autant pour le moins ſans Ecriture Evangelique & Apoſtolique: Nôtre France n'a peu ſçavoir que c'étoit de la Foy Chretienne, pendant trois cens ans qu'elle a demeuré ſans Ecriture? comme nous dit Saint Hilaire, ſelon que l'interprete le Cardinal Baronius. Et le SAVVEVR du monde a été bien incurieus, veu qu'il n'a jamais renvoié les ſiens (je dis les ſiens à la difference des Iuifs) à l'Ecriture, ny du Vieil ny du Nouveau Teſtament. Ses Secretaires ſe ſont contentez de nous narrer en partie l'Hiſtoire de ſa vie, & de ſa doctrine, ayant mis le reſte comme en depôt, & en garde, entre les mains de ceus qu'ils laiſſoient apres eus, pour conduire l'Egliſe, & pour nous defricher les lieus ſcabreus, pierreus, & mal aiſez de l'Ecriture tant ancienne qu'Evangelique, ne ſe ſoucians de rien moins que d'écrire, au moins les ſept Apôtres, qui n'ont du tout rien écrit, mais ſeulement laiſſé de bouche, & par tradition leur doctrine.

Le monde deus mil ans ſans Ecriture.

Lib. de ſin. cont. Arr.

Encor que je m'engage un peu trop avant, ſi ne puis-je tirer ſi tôt la main d'icy deſſus, puis que c'eſt le fondement de l'Hereſie, laquelle ſottement a jetté ſur ces paroles du Deuteronome quatriéme. *Vous n'adjoûterez rien à la parole que ie vous dy, & n'ôterez rien d'icelle.* Ne conſiderant pas, dit ſa gloſe, que Dieu enſeigne la regle d'equité, & frappe toute Hereſie: Car il deffend d'adjoûter à la bonne doctrine quelque choſe de mauvais, ou ſouſtraire quelque choſe de verité: Nicolas de Lyra dit tres-bien, Il faut conſiderer que l'addition qui deprave l'intelligence eſt deffenduë, non celle qui la declare & éclaircit, ainſi qu'il eſt écrit en l'Eccleſiaſtique vingt-quatriéme. *Ceus qui m'éclairciſſent auront la vie eternelle.*

IV.
La Chretienté a été perduë ſi on n'eut ſuivy la regle de Calvin.

Si nos premiers Peres deffenseurs de l'Eglise se fussent arrétez sur l'écorce de la lettre morte, comme veut Calvin, bien souvent les Heretiques anciens les eussent trouvez à découvert ; car comme les brigans, & bandouliers se mussent dans quelque bois épais, & touffu, sans oser paroître en la campagne rase: Aussi dans les divers replis de l'Ecriture, l'Arrien, Manicheen, & Donatiste, s'est souvent retranché. Il y a fait ses forts, ses bastions, & ses cassemates, sans que les anciens Capitaines de l'Eglise Catholique les en ayent peu tirer, qu'avec la batterie de la tradition & parole des Apôtres non écrite. Arrius (dit souvent Saint Augustin) se couvroit d'infinis passages de l'Ecriture, sans qu'on l'ayt peu desarmer qu'avec la tradition de l'Eglise. Le Concile le condamne par la tradition: Mais il crie que c'est à tort, que l'Ecriture fait pour luy, & quand on luy mettoit quelques passages en avant, pour interpreter les premiers, il les tournoit en autre sens. Dieu ne dit il pas, disoient les Peres assemblez au Concile de Nice, *Moy & mon Pere sommes un*: Cela est vray, repliquoit Arrius, mais ils sont un par volonté, non pas par unité de substance. Ce nonobstant par l'authorité de la tradition Apostolique, il fut jugé Heretique en plein Concile. Il se deult qu'il a été mal condamné, que l'Ecriture étoit en sa faveur: C'est avec ces armes que Beze combat les Arriens de la Transilvanie, ne le pouvant faire avec l'Ecriture seule. Au contraire Stator, Okin, & autres protestent avec ces mots. Nous ne voulons, disent-ils, en ce mystere de la Trinité, tant soit peu sortir de l'Ecriture. Oyez un peu l'exclamation que Beze fait parlant en Catholique dans son livre de la punition des Heretiques sur ce sujet. Quoy saints Peres, qui pendant tant d'annees non de parole, mais par écrits, qui ne mourront jamais, avez contre l'authorité de tant de Rois, de Princes, & Heretiques, avec tant de labeur, *jusques à répandre vôtre sang*, deffendu ce grand mystere de la Trinité, *sera-il dit* que vous ayez été imprudents & ignorans? O Athanase qui as pour ce sujet couru presque toute la terre, à quel propos as-tu fait, & bâty avec une telle briéveté, cet admirable Symbole? De méme Calvin qui n'a forgé sa Religion, dit-il, que sur la seule Ecriture, ne peut venir à bout de Servet envoié au feu, que par la seule tradition.

Arrius avoit l'Ecriture pour luy.

Beze parle en Catholique.

Calvin contre Servet.

dition, avec laquelle il luy mõntra le Baptéme des petits enfans: Ausquels, dit-il, on donne l'eau salutaire, tout de méme qu'on baille la Cœne aus femmes, encor que l'Ecriture ne le commande pas. Celuy-là crie comme les autres, qu'il est condamné à tort, adjourne Calvin devant le grand & dernier Iuge. *Il faut*, disoit le voisin des Apôtres Tertullian, *attaquer les Heretiques avec la tradition plutôt qu'avec l'Ecriture: Car tant s'en faut que par l'Ecriture seule on sorte de debat, qu'on y entre davantage.* Lors que les Evéques d'Affrique étoient sur le point de venir aus prises pour le Baptéme des Heretiques, lequel Saint Cyprian méme, chef d'un party, soûtenoit ne valoir rien, fut reçeuë universellement (dit Saint Augustin) avec obeyssance, cette memorable réponse, qui partit du trepié de Rome, oracle de la Chretienté. *Que l'ancienne tradition soit reçeuë sans que rien soit innové.* Ce fut la sentence du Pape Etienne, presidant lors à Rome, de laquelle aucun, s'il n'a été Heretique, n'a jamais appellé. *Nous approuvons*, disoit Saint Augustin, *le Baptéme des Heretiques, encore qu'il ne se trouve dans l'Ecriture, comme aussi plusieurs autres choses qui nous ont été laissées par les Apôtres*: Aussi écrit Saint Chrysostome, qu'ils n'ont pas tout couché par écrit, ains laissé beaucoup de choses sans Ecriture, & par tradition.

De presc. August. li. 5. de Bapt. c. 23. Cypr. ep. 74. Lyr. cap. 29. Li. de Bapt. Anab.

C'est ce qui a passé d'ame en ame sans écrit; dit Saint Denys A toutes ces armes immortelles que la tradition sœur germaine de l'Ecriture leur a mises en main, nos grans Capitaines Catholiques ont vaincu, & terrassé tous les vieus Heretiques en infinis rencontres, & combats: Avec elles ils ont gagné plus de deus cens batailles sur ceus qui avoient osé elever & prendre les armes contre l'Eglise, & ensevely la memoire des Heresies, voire des plus fortes & vigoureuses qui furent onques. C'est par le moyen de la Tradition qu'ils ont mõntré Dieu le Pere étre seul non engendré, que le Fils seul est engendré, que le Saint ESPRIT procede du Pere & du Fils, qu'il le faut adorer, encor que l'Ecriture ne l'ait jamais commandé: & infinies autres choses qui touchent de bien prez, ou qui concernent les fondements du Christianisme. Mais voyez la cautelle malicieuse de l'Evangeliste de Geneve, il ne veut avoir recours à la Tradition Apostolique

Tous les heretiques vaincus par la tradition.

Malice de Calvin.

qui sert de truchement à l'Ecriture, pour la deffense de la cause des Chretiens, & toutesfois, en faveur des Iuifs il l'embrassa: Il est ennemy mortel de la tradition de l'Eglise Chretienne, & cherit celle de la Synagogue Iuifve.

Calv. sur le Psal. 104. sur l'ep. S. Iude.

Beaucoup de choses, dit-il, ont été delaissees aus Iuifs cõme de main en main, desquels il n'ét fait aucune mention dans l'Ecriture: Et en un autre endroit lors qu'il parle d'Enoch. I'ay opinion que cette Profetie s'est gardee & continuee de main en main, parmy les Iuifs, sans étre écrite, & les anciens ont laissé cette sentence notable en memoire perpetuelle à leurs successeurs. Quoy, les Profetes ont laissé plusieurs choses aus Iuifs sans Ecriture, & les Apôtres ne l'auront peu faire? Lors que ceuscy partagerent entre eus ce grand Tout, pour aller à la conquéte des ames, & annoncer l'Evangile; chacun d'eus portoit à ce conte la Bible dans sa malette, la donnoit aus peuples? Combien de milliers de Copies, combien de versions? Tous les écrivains de ce tems-là, eussent été empressez: Car l'Invention de l'Imprimerie n'arriva de plusieurs Siecles apres. Puis que c'étoit le seul fondement de la Religion Chretienne, le registre secret des arrêts de Dieu, la messagere de ses veritez, mémement apres que le dernier testament fut bâty, il falloit de necessité que ces nouveaus convertis eussent cette Ecriture en main. Si la Foy ne venoit que de l'Ecriture, Saint Sixte ou Saint Denys l'eussent mise en langage Gaulois pour la faire entendre à ces peuples, qui leur étoyent donnez en partage, quelque Histoire en auroit fait mention. C'est pourquoy, Zuingle forcé de la verité, dit:

Zuingle Tom. 2. l. Eccl. fol. 43.

Du tems des Apôtres, il n'y avoit rien d'écrit, mais de leur vive vois ils enseignoient le peuple, & les Epîtres qu'ils envoioyent, étoient plus pour les confirmer en ce qu'ils avoient appris de bouche, que pour leur apprendre. N'est-ce pas aussi Eusebe qui dit que les Apôtres n'ont pensé rien moins qu'à écrire? Messieurs les Calvinistes, qui vous attachez tant à la seule lettre, il est raisonnable de vous battre icy dessus. Est-

2. Epi. ad Thessal.

ce pas la dementir? puis que l'Apôtre vous dit. *Soyez fermes, & tenez les traditions que vous avez appriſes, soit par nôtre parole, soit par nôtre écrit. C'est icy la tradition de l'Egliſe,* disoit Saint Chrysostome, *n'en demãdez pas d'autre preuve.*

Com-

Comment avez-vous l'Ecriture que par la tradition? Qui vous a dit que ce Livre soit Livre de vôtre salut non plus que les Ethiques d'Aristote, ou les Offices de Ciceron? vous ne le pouvez mônstrer que par la tradition seule, laissee des Apôtres, conservee & témoignee par l'Eglise, qui le vous a enseigné: Mais encor si tout est dans l'Ecriture, Saint Paul a été un menteur, lequel avoit promis de disposer de bouche, & mettre en ordre le reste de ce qu'il vouloit enseigner, quand il seroit arrivé à Corinthe: car nous ne trouvons pas l'effet de ses promesses que par la tradition, qui seule a conservé la Religion Chretienne au monde. *La promesse qu'il leur faisoit*, dit Saint Augustin, *étoit pour les ceremonies qu'on devoit garder à la reception de la sacree Eucharistie, que nous avons, dit-il, apprises par la tradition de l'Eglise sans Ecriture.* Les peuples, disoit Saint Irenee, croyent en IESVS-CHRIST sans ancre, ny papier; ils portent leur foy au cœur, que ils gardent par la tradition, comme les Spartains, qui n'ayant aucunes Lois écrites, gardoient neaumoins celles qui leur avoient été transmises de main en main, depuis l'âge de leurs Peres jusques au leur. *Opiniâtre*, disoit Tertullian, qui semble parler au Calviniste, *Si tu demande le texte de l'Ecriture de tant de choses que nous gardons en l'Eglise: Ie te diray que la tradition les a introduites, la coûtume les a confirmees, & que la Foy les a gardees, Il y a une Loy non écrite, a laquelle tu dois obeyr: Elle ne peut être revoquée en doute, encores bien qu'il n'apparoisse pas de son origine, puis qu'il appert de son progrez & observation:* Car comme nous lisons que les Images, & portraits des hommes tirez au naturel par Appelles, étoient representez avec si naifve, & veritable expression du vif, qu'il étoit aisé aus Fysionomistes, iuger plusieurs siecles apres sur ce portrait, le naturel de celuy qui avoit été jadis representé: Aussi par l'antiquité de la tradition Apostolique nous pouvons nonobstant le laps des siecles, juger sans méconte, quelle fut premierement l'ordonnance des Apôtres. C'est cette tradition qui fait les choses passees presentes, & fait les presentes futures. Tradition veritable, veritable Image de la verité, Image qui toute jeune en sa vieillesse, toute verte en son hyver, ne peut souffrir ny corruption, ny roüillure quelconque, non plus que les sta-

Epist. 18.

De corona milit.

Tableaus d'Appelles.

tuës de Demetrius, qui apres plusieurs annees se sont maintenuës en leur premiere beauté, & pollissure. Que „seroit-ce de nous, disoit Saint Basile, si nous rejettõs ce „qui ne se treuve pas dãs l'Evangile? Qui nous a enseigné „par écrit, dit il, ce que nous faisons tous les jours, & à „toutes heures, à sçavoir le signe de la Crois? qui nous a „appris de prier a l Orient? Qui nous a enseigné les pa„roles que nous disons mõntrant le S Sacrement au peu„ple, la benediction de l'huile sur celuy qu'on baptise, „son application, & les autres ceremonies du Baptéme? „C'est la muette tradition qui nous a appris tout cela; la„quelle seule a conservé la Religion & fait qu'elle coule „& s'entresuit d'âge en âge, & de siecle en siecle. Les Sa„ges, parmy les Payens l'ont bien connu.

De Spir. Sanct. cap. 27. *Note Calviniste.*

Croy de cœur resolu, & point ne sofistise
Sur chose qui regarde & attouche les Dieus:
Croy tout de même aussi, & point ne subtilise
Sur les traditions filles de tes ayeus:
Nées de si lon tems, & averque toy nées
Qui vivront apres toy nombre infiny d'annees:
Car sens quoy que subtil, ny raison, ny sçavoir,
Ne pourront à jamais surmonter leur pouvoir.

Eurip. aus Bachanales.

v. *La seule lettre de l'Ecriture ne peut faire un homme Chretien.*

Considerez un peu cecy, Messieurs les Reformateurs de l'Vnivers, & qui si facilement allez au change en la Religion: Si un Turc, ou un Iuif s'en va a Geneve pour se faire Chretien, & que vous luy mettiez un nouveau Testament en main, avec cette regle qu'il ne faut rien recevoir que ce qui est expressément couché par écrit dans ces saints Livres, comment se pourra il former au Christianisme, & dire son Symbole ou Credo, qui ne se trouve pas dans l'Ecriture? Aussi ne fut-il écrit, dit Saint Hierôme que sur les tablettes du cœur, par la main de la tradition, & non avec l'ancre & le papier. Commẽt pourra-il prier la sainte Trinité, mot qui ne se trouve pas? Croire qu'il y a une sainte Ecriture du vieus Testament? Qu'il y a des Sacremens, veu que le seul nom ne se trouve non plus, que la Vierge Mere a été toujours Vierge Mere de Dieu, que le Baptéme, & l Eucharistie sont Sacremens, & non autres: Qu'il faut baptiser les petits

petits Enfans, ce qu'on ne peut mõntrer IESVS-CHRIST, ny les Apôtres avoir jamais fait, avoir des Parrains & Marraines, donner la Cœne aus femmes. Ce qui ne se trouve dans l'Ecriture, voire que Luther a osé affermer que jamais la Vierge Marie n'a participé à l'Eucharistie, & c'est pourquoy au Palatinat, comme raconte Rescius, on mit en deliberation de priver les femmes de la Cœne. Qu'il ne faut reiterer le Baptéme, que le premier jour de la sepmaine est le jour du repos du Seigneur, & nõ le dernier prescrit de Dieu sçavoir le Samedy, que de trois sortes de Lois que Dieu avoit ordonné au vieus Testament, Ceremoniales, Iudicielles, & Morales, les deus premieres sont abolies, & prohibees, qu'il ne faut plus garder cette Loy des Apôtres, de ne manger du sang des bétes suffoquees. Comment prendra-il cette asseurance, qu'il faut tenir, & croire plusieurs autres choses que tu tiens, & crois avec le Catholique, hors l'Ecriture? Comment, dije, pourra ce nouveau Chretien se former à tout cela, si tu le refermes dans l'Ecriture seule, & son privé jugement? Quel garant auras tu de la plû part des choses que tu luy donneras à croire, si tu n'as recours à ce qui a été enseigné & remis de main en main à l'Eglise Catholique. Car il faut qu'en dépit de toy tu tiennes d'elle à foy & hommage toutes ces choses, qu'elle a soigneusement gardé dans son Cabinet, & au cœur des peuples, & singulierement des Pasteurs: C'est elle qui les a apprises à vos bisayeuls, & ceus-là à vos Peres, & consecutivement à vous, qui les lairrez à ceus qui viendront apres. Au contaire le Catholique luy dira que le Cors de la sainte Ecriture, tant du vieus que nouveau Testament, est à la verité le fondement de nôtre salut, la vraye Parole de Dieu, & que il la croit telle, parce que l'Eglise l'a dit, & luy témoigne l'avoir ainsi appris des Apôtres. C'est elle qui a determiné, dit S. Athanase, qu'il n'y a que quatre Evãgiles: Mais aussi qu'il les faut entendre, non pas selon nôtre conception particuliere, qui est le propre de tous les Heretiques, ains comme les Apôtres l'ont expliqué de bouche. Que nous n'avõs pas moins de certitude, ny moins de témoins que telle explication est des Apôtres, que nous sçavons que telle Ecriture est des Apôtres: Et ouvrant tous ces anciens qui par leur fidelité & témoignage, ont conservé

Tom. 7. f. 402.

Voy S. Th. 3. p. q. 67. art. 7. Act. ca. 5.

cette

cette traditive de suitte en suitte jusques a nous, il luy mõntrera tout ce que nous croyons, & faisons au Baptéme, qui est le portier de Paradis, dans saint Cyrille, Tertullian, saint Augustin, saint Gregoire; les Ceremonies de la Confirmation qui nous fait soldats, & Chevaliers de Iesvs-Christ, dans S. Clement disciple de saint Pierre, saint Ignace disciple de saint Iean, Tertullian, Cyprian; Il luy fera voir que Calvin méme confesse cette antiquité. Il luy mõntrera l'Extréme Onction, outre l'Epître saint Iacques, dans tous les anciens: Et quant & quant la hardiesse, s'il ne faut dire l'impudence de Luther, qui dit au livre qu'il a fait de la Captivité de Babylone, qu'il n'a été loisible a un Apôtre d'instituer un Sacrement de son authorité privee; Comme il luy fera voir aussi l'usage du saint Chréme dans la Hierarchie de saint Denys, Tertullian, Cyprian, saint Augustin. Celuy de la Crois, la clef & avant-coureur de toutes nos actions, tout par tout. La benediction de nos Evéques, leurs élevations de mains beniſſant le peuple: Et leur cõsecration dans saint Denys, Anaciet, saint Clement. Nôtre eau benite dans luy méme, & dans Iustin le Martyr, saint Bazile, saint Ambroise; Il oyra un Concile tenu il y a douze cens ans, qui commande qu'on arrouse le peuple de cette eau salutaire. Il luy mõntrera le pain benît que nous donnons a la Messe dans saint Augustin. *Pain*, dit-il, *encores que ce ne soit le Cors de* Christ; *plus saint que l'autre Pain dont nous sommes nourris*. La Consecration de nos Autels, nos Napes, Corporaus, Calices, Platines, Cierges, Torches, Offrandes du pain & du vin en l'Eglise, dans S. Denys, saint Fabian, saint Chrysostome, saint Hierôme, & autres. Les Ieûnes de Caréme, des Quatre-Tems, du Vendredy & Samedy, ordonnez par l'Eglise, dans Saint Cyrille, saint Chrysostome, saint Augustin, saint Leon. Bref il luy fera voir parmy tous ces anciens comme dans un Tableau, toute la creance de l'Eglise Catholique, entre-suivie de Siecle en Siecle, sans interruption aucune jusques aus Apôtres. Ie n'ay pas voulu transcrire tous ces lieus: Il me suffit les avoir mõntrez du bout du doigt.

Cath. 3. de Coro. p. 101. Lib. 2. Ep. 4. Ep. 3. lib. 10. Hist. de Resurr. Car. li. 1. ep. 12. l. 2. Cap. 4. Ep. ad Orien. Ep. ad Ianuar. Lib. 8. Cõstit. ca. 32. Apol. 2. ad Anto de Sp. r. sanct. De Sacra. li. 2. cap. 7. Concil. Agath. Ep. 15. Hom. 60. ad pop. Cont. Virg. Cath. 1. Hom. 4 & 61. ad pop. Serm. 2. de Ieiunio. Aug. de Cat. Rud. c. 26.

VI. *Comment*

» C'est une folie, dit ce fondateur de l'Eglise nou» velle laquelle je peins en ce livre, de recourir aus interpreta-

»pretations des hommes, pour entendre l'Ecriture: Ce ſont traditions humaines, dont l'Egliſe Romaine nous bat: il faloit faire difference, Calvin, des traditions des hommes, aus traditions de l'Egliſe. C'eſt contre celles-la que le SAVVEVR crie traditions de la terre, ou plutôt traditions de Sathan, & non contre celles, qui pour être appellees traditions du Ciel, ſur leſquelles ſeules le vray ſens de l'Ecriture eſt appuyé, traditions divinement humaines, nees avant l'Ecriture. C'étoit la belle leçon que faiſoit Saint Ignace allant au Martyre. Il ne diſoit pas aus Chretiens, Gardez ce qui eſt écrit, mais gardez les traditions Apoſtoliques. Souvenez vous de ce que vous avez ouy prêcher, qui eſt le méme que diſoit ſaint Paul. Demeurez en la Foy qui vous à été enſeignee de bouche. »IN FIDE TRADITA: Bon Dieu, écrit le ſucceſſeur »de Calvin, lors qu'on le renvoie aus Peres, & traditions »Eccleſiaſtiques? Sera-il dit qu'il faille entre Dieu & les »hommes des Mediateurs, & des arbitres? Eſt-ce pas à ſon dire le moyen d'immortaliſer nos querelles, puis qu'on fuit toute ſorte de Iuges? Vn Calviniſte eſt plaiſant quand il dit, que pour vuider nos differens il faut faire chois d'un qui ne ſoit ny Papiſte, ny Evangelique. A ce conte il faut que ce ſoit un Rabin des Iuifs, un Mofti des Turcs, ou quelque Braminie des Indiés. Ainſi choiſit Arrius un Payen pour Iuge de ſa diſpute. Vous faites tout de méme comme ces tétus & opiniâtres playdeurs, ſortis de la race de la décrepite plaidereſſe Ptolomaïs, qui ſont acharnez en procez prêts à s'entre-détruire. Leur different conſiſte en l'interpretation de la cauſe d'un Teſtament, chacun allegue ce titre pour le gain de ſa cauſe, chacun s'en ſert, & le prend à ſon avantage. Si l'un ny l'autre ne veut autre juge de leurs differens, que l'inſtrument qui a cauſé leur procez, ils en ſeront là juſques au jour du jugement. Quand deus ou pluſieurs Advocats affectans le gain de la cauſe de leurs cliens, plient à leur ſens, & accommodent chacun à ſon affaire, differemment, une méme Loy, comme deciſive d'iceluy. On n'en croit ny les uns ny les autres, ains on conſulte les Docteurs anciens, qui ſans affection quelconque à la cauſe de ces particuliers, comme non prevenuë, ont, ſur les inconveniens qu'ils ont conneu s'en pouvoir enſuivre,

On doit faire difference des traditions des hommes à celles de l'Egliſe.

Filip. 3.

Beze des marques de l'Egliſe. Laſſeſſius in defen. Volani.

Comparaiſon des heretiques aus plaideurs.

vre, preparé des decisions formelles, par la raison desquelles les procez à venir se deussent terminer, de façon que celuy seul obtient gain de cause pour qui les Docteurs ont répondu : C'est un long & grand procez que le Catholique a avec le Lutherien & Calviniste : Voire avec tous les Heretiques qui seront jamais. Leur different consiste en l'interpretation de l'Ecriture, ce sont là nos titres communs : Mais l'un dit que ce passage s'entend de telle sorte, le confirme par autres passages, l'autre le nie, & le veut prendre d'un autre biays par la conference d'autres lieus, chacun s'ahurte, & tient ferme en sons sens & opinion.

Prenez des Catholiques & Heretiques.

Que peut-on faire pour mettre fin à ce different, si ce n'ét avoir recours aus juges, & témoins de l'antiquité Chretienne, non suspects aus parties, pource qu'ils n'avoient lors, ny n'ont maintenant aucun interét à nos querelles ? Est-il possible qu'ils soient tous recusables, & qu'entre tant & tant il ne s'y en trouve nombre suffisant pour decider souverainement cette cause, ou pour témoigner ce que l'Eglise primitive a toujours creu ? Entrez dans les premiers Siecles où vous dittes que l'Eglise étoit en sa blancheur & en sa pure *pureté*, *vôtre Calvin* luy donne cinq cens ans d'integrité, choisissez quelque homme de Dieu de ce tems-là, & accordez vous de luy pour Juge souverain, ou témoin, ou autrement vous vous declarerez coupables du crime qu'on vous a mis sus. C'est l'offre que je fis n'agueres au Ministre préchant pres cette ville de Bourdeaus. Ayons (luy dî je) la Bible, & le seul Saint Augustin pour juge, ou témoin du sens que l'Eglise de son tems tenoit, comme l'ayant reçeu des Apôtres par le moyen de l'Eglise precedente, reposons nous sur la suffisance, & sainteté de ce grand homme, lumiere de l'Eglise, ou pour mieus dire, sur l'integrité de l'Eglise de son tems, témoignee par luy : Ie le veus, me dit-il, pourveu que son jugement soit reglé par l'Ecriture : C'est leur fausse porte ordinaire pour échapper : Ie me devois ressouvenir qu'ils ne s'arrétent jamais à un seul des Peres de l'Eglise, moins à plusieurs, & nullement à tous, & qu'il devoit sçavoir que dans Saint Augustin se rencontre la succession de l'Eglise Romaine en Pasteurs & doctrine depuis le Prince des Apôtres

Inst. lib. 1. ca. 11. 8. 13. li. 4. cap. 2. 8. 3.

tres Saint Pierre, jusques au Pape Anastase, qui siegeoit de son tems. Que la il trouveroit la Messe que nous chantons en nôtre Eglise. La priere pour les Trepassez en cent lieus. Le sacrifice desiré par sa Mere pour le soulagement de son ame apres son decez. Que tous ceus qui ont leur ame entachee de peché sont condamnez à la gehenne eternelle, ou purgez par le feu de Purgatoire. Que le Sacrifice selon l'Ordre de Melchisedech du Cors & Sang de IESVS CHRIST est en usage en tout lieu: Sacrifice qui est nôtre Messe, lequel a succedé à tous les Sacrifices du vieil Testament. Que le Redempteur du monde a pris la chair de la Vierge Marie, & nous a donné cette même Chair à manger pour nôtre salut, portoit ce Cors entre ses mains lors qu'il donna le pain consacré: L'observation des Fétes en l'honneur des Martyrs, les Ceremonies du Baptéme, la gueriſon par l'invocation des Saints: Nos Images, l'observation du Caréme, qui discerne, dit il, l'Heretique du Fidele, nos pelerinages, nos processions, où la femme aveugle recouvra la veüe par l'attouchement des Reliques de Saint Etienne. Bref que le vray service de Dieu est celuy qui se fait és Eglises Catholiques, & non en la grange de Begle. Refusant ces offres, Messieurs les Ministres, il vous en aviendra comme à ces anciens Criminels Romains, lesquels pour avoir recusé Caton furent condamnez, pource qu'en recusant un si homme de bien, il sembla qu'ils se fussent deffiez de leur innocence: Nous vous en donnons l'avantage, & le chois de tous, si Saint Augustin vous est suspect, & n'en recusons un seul: Car aussi n'en trouverez-vous pas un qui aye tenu pour vôtre Confession de Foy, ains tous, comme j'ay dit, ont tenu la nôtre. Vous me faites ressouvenir (Pardonnez moy s'il vous plaît; Car je sçay bien que toutes comparaisons sont odieuses) des Criminels qu'on voit sur les sellettes de nos tournelles les fers aus piez, pour se guarentir du coûteau, qui pend sur leur téte, ils reprochent non seulement les témoins, mais aussi recusent les Iuges: cherchent parmy les divers détours de la chicane mille fuites, & échappatoires, sautent d'un Parlement à l'autre: Ils allongent le parchemin pour allonger leur vie: Mais en fin il se faut rendre, & averer le fait sur un échafaut:

Aug. li. de util. cred. cap. 17. Serm. de temp. Lib. 9. ca. 14. lib. de gen. cõt. Manich. li. 2. cap. 20. Sur le Pſ. 33. Lib. 17. de civ. cap. 2. Pſal. 98. li. 20. cõt. Fauſt. ca. 21. Li. 22. de civ. ca. 8. lib. 1. de confeſſ. Evang. cap. 20. Ser. 69. de temp. ep. 177.

Comparaiſon des Heretiques aus Criminels.

Fuyez

Fuyez tant que vous voudrez, toutes vos démarches, & échapatoires ne sont que delays & petits respits de mort. Il n'y a ordre, il faudra vous étendre sur le banc de la sainte antiquité Chretienne, là avec des cordillons redoublez, vous serrer les bras, & les jambes, ce seront les roües, & les cordes qui arracheront de vous une veritable confession, & maugré vous, vous feront non seulement dire, mais encore crier la verité: & vous qui vivans hors l'Eglise Catholique, sentez que vôtre bon Ange vous bat l'ame & émouvant en vous le pouls de vôtre conscience, vous jette en l'accez d'une fiévre, & melancholie continuë. Si quelque desir de vôtre santé vous touche, quittez l'air palustre, ou vos Docteurs vous retiennent, sortez, allez un peu prendre l'air plus dous, vous promenant dans les jardinages, bosquets, & fleurissantes praiaries de ces anciens, & la cueilez en cettuy-cy cette herbe, en cetuy-là cette autre, composez en un salutaire breuvage, vous ne sentirez pas seulement allegement de vôtre mal, mais encore une pleine & entiere guerison. Laissez tous les écrivains nouveaus de l'un & de l'autre party, comme gens, dites vous sinon contentieus & querelleus, pour le moins suspects. Lisez ceus qui ne portent ces noms partisans des Papistes, ou Calvinistes, & je m'asseure que vous n'entrerez jamais au troisiéme Siecle seulement, que vous ne criez mercy, si vous les allez voir dans leur source, non pas tronquez & mutilez dans les livres de vos Docteurs, qui vous trompent, & vous deçoivent, faisant parler Saint Hierôme, Saint Augustin, & autres contre leur propre conscience. Il vous tardera que vous ne soyez dans l'Eglise Catholique, comme en lieu de sauveté: Mais quoy, plusieurs d'entre vous font le contraire, & comme cet animal condamné par la nature à perpetuelles tenebres, se rejette opiniâtrement, & se r'ensevelit en la terre, pour y retrouver sa nuit, aussi tôt qu'on le veut mettre dehors pour luy faire voir le jour: Aussi lors qu'on leur veut mônter le Soleil de l'Eglise Catholique, dans les Saints Denys, Cyprian, Hierôme, Bazile, & Augustin, recourent soudain aus sombres nuits des Luther, Calvin, Beze, & Mornay, ou de leur propre & privé jugement: & s'enlassent toujours plus avant dans les détours sans retourner de ce labyrinthe, qui les conduit

La gehenne de tous les heretiques.

Conseil aus heretiques.

duit en la gueule du Minotaure. Il ne falloit qu'un seul homme, dit l'Ecriture, qui portât le Paralytique en la Piscine pour le guerir de cette longue paralysie, dont il avoit été si longuement detenu. Vous en avez eu si grand nombre qu'il s'offrent de vous y porter, endurez le seulement, & vous serez gueris de ce mal qui travaille vos ames depuis si long tems. Vous êtes assoupis comme ces rats-lirons, qui ne se peuvent éveiller, lors même qu'on leur met au nez une allumette brûlante. Or tenez cette maxime pour veritable, qu'il est impossible lire les Peres sans passion, & vivre Calviniste, & que tout nôtre different ne tombe en fin que sur ce point, si l'on doit plutôt croire au seul Calvin, ou a tel autre, qu'à tous les Chretiens, & Egliſes qui ont été devant luy, depuis les Apôtres, soit sur le chois de telle Ecriture, pour canonique, soit sur l'explication d'icelle. On verra toujours en matiere de religion Chretienne les nouveautez condamnees par l'ancienneté de l'Egliſe Chretienne, & les particularitez par l'universalité, & le commun accord & consentement de seize Siecles entiers.

Les heretiques ressemblent les taupes.

On ne peut lire les Peres & demeurer heretiques.

QVE si l'antiquité de cent, deus cens, & trois cens ans, a servy de bouclier en la main des premiers Peres, qui ont embrassé la deffense de l'Egliſe, contre tant de sortes d'heresies, dont elle a été assaillie; quelle force à vôtre advis aura la prescription de tant de Siecles dont nous nous pouvons vanter? qui se rit de la vieilleſſe de vôtre Religion moderne, qui n'a veu que trente ou quarante chetifs Hyvers, tant plus effroyables qu'ils ont été couverts de mille tempêtes & orages? Quelle belle antiquité, disoit Launay en sa conversion est celle-cy? Moy mémes ay été si proche du commencement que j'ay été mis en œuvre par les premiers, lesquels n'avoient pas de predeceſſeurs, & n'avoient succedé à perſonne. Cette antiquité est si moderne, qu'elle est encor à sa naiſſance. Cela seul est bastant pour ruiner rez-pied rez-terre, tout ce qui ose s'opposer à l'Egliſe Catholique. Toy qui fais cas d'une medalle roüillee, d'une colomne écornee, ou de quelque inscription my-mangee, qui loge ces pieces au plus haut étage de ton cabinet, pour le plaisir & contentement que tu reçois de reconnoître les rides de cette precieuſe & courbe antiquité, parmy telles figures

VII.

Combien l'antiquité sert de boulevart à l'Egliſe.

Repli. li. 2. ca. 6.

defigurees, & marquees, & qui, comme à chanté ton Poëte:

Admires tout ravy quelque vieus Coliſee,
Noircy, briſé, moulu, une medale uſee,
Vn écorné tombeau, non tant pour leur beauté,
Que pour le ſaint reſpect de leur antiquité.

Comment en la Religion fais-tu ſi peu de conte d'elle? C'eſt parce, (confeſſez-le en conſcience) qu'elle reluit, & éclaire par tous les coins de l'Egliſe Catholique. Tenez bonne mine, Meſſieurs les Miniſtres de Calvin, maſquez, déguiſez, & plâtrez vôtre fait tant qu'il vous plaira, avec la Preface menteuſe de Dupleſſis, vous avez beau vous couvrir, & parer aus cous. Quelque bon ſemblant que vous ſçachiez faire, il n'y a rien qui batte plus vôtre conſcience, que ce memorable, & uniforme accord de l'antiquité Chretienne, laquelle au milieu de mille Hereſies a retenu autrefois Saint Auguſtin, & tous les Peres dans l'Egliſe: C'eſt un grand & religieus témoin. Il ne faut jamais déplacer les ſaintes & ſacrees bornes qu'elle a poſees, & établies pour la diſtinction des droits ſaints & inviolables de la Religion. L'ancien eſt toujours le meilleur, & le meilleur le plus ancien. Il faut croire les anciens, dit un de nos Peres, comme un des meilleurs, & les plus proches de Dieu: C'eſt luy qui nous y renvoye bien ſouvent. Ce ſont les armes de cette vieille guerriere, qu'il ne faut jamais laiſſer. Ie ne dis pas de cette antiquité humaine, ou reçeüe par les Sages, ſelon qu'un l'appelle, l'alliee de ſageſſe, & la voiſine de la divinité, mais je parle ſeulement de l'antiquité Chretienne, ou pour parler plus clairement de la foy & doctrine qui a été ſuivie & embraſſee unanimement par tous les Chretiens en tous ſiecles, depuis leur ſource, ſçavoir depuis Iesvs-Christ, c'eſt à dire, par ceus que la vois du Ciel veut être ouys, & obeys comme Dieu méme, & qu'elle aſſeure ne pouvoir faillir tous enſemble, & étant d'un commun conſentement, lequel

Cicer. l. 2. de legib.
Deut. 32.
Iob. 8.
Pſal. 43.
Iere. 6.
Luc. 10.

Témoigne à nôtre eſprit que c'eſt l'eſprit de Dieu.

Et qui d'ailleurs ſe trouvent avoir été les ſeuls, durant une ſi ancienne & longue étenduë d'annees, portans le nom

nom de Chretien, ou faisans profession du Christianisme : voire les commis de Dieu, ses Legats & Dispensateurs de ses biens, & portiers du Ciel, ainsi que parle l'Ecriture.

COMMENT CALVIN ABOLIT TOVTES CEREMONIES, ET COMMENT LES PREmiers Chretiens ramenoient les Payens au Christianisme.

CHAPITRE III.

1. *Luther retint quelques ceremonies, & Calvin point du tout.*
2. *Calvin crie contre les ceremonies de l'Eglise.*
3. *Les Payens & les Chretiens ont eu plusieurs choses en commun.*
4. *Le culte divin plus venerable avec les ceremonies.*
5. *Le Diable a dérobé les ceremonies de l'Eglise de Dieu.*
6. *Le Gentilisme étoit une singerie de la vraye Religion.*

L'HERESIARCHE Luther plus retenu que Calvin bâtissant son Eglise, reserva plusieurs choses de la Catholique, tant és Ceremonies qu'en la doctrine, comme j'ay dit aus livres precedents: Aussi, disoit-il en sa lettre au Roy François, puis que le monde ne se peut passer des Ceremonies, je ne sçay à quoy il est bon d'en introduire de nouvelles pour laisser les vieilles. On voit plusieurs marques de l'ancienne Eglise dans la nouvelle qu'il a établi: La structure des Temples, les Autels, les Ornemens, les Calices, les Images: Mais Calvin tout au rebours donna de nouvelles formes à sa reformation, renversant de fond en comble tout ce que la sage-sainte antiquité nous avoit laissé de mieus. Ie ne veus ramener les points de sa doctrine, ce se-

1. *Luther retint quelques Ceremonies, & Calvin point du tout.*

ce seroit sortir trop loin de *mon principal dessein, j'en ay* assez touché en passant és Chapitres precedents, & donneray toujours quelque atteinte cy apres. Si m'a il semblé appartenir à son Histoire, d'en representer l'ordre qu'il établit, sur lequel l'Eglise de la France, qui se dit reformee à emprunté le sien. Geneve est leur Rome, le siege de leur Empire : tous les Conseils & pour la Religion, & pour l'Etat sont sortis de là, dont nous avons senty les tragiques & deplorables effets. Donc aiant conspiré contre l'Eglise Catholique, fait proclamer un Edit general, portant abolition de toutes Ceremonies qui se gardent en l'Eglise pour ornement, bien-seance, & solemnité ; si saintement, & divinement appropriees és choses presentes, & à la grandeur des mysteres, qu'elles semblent inseparables de l'essence d'iceus. Car comme il vid qu'il ne pouvoit parer la sienne d'aucune Ceremonie, qui eût quelque Majesté, sans l'emprunter de la nôtre, qui est d'autant plus belle & plus illustre, il tâcha tout à fait d'en faire abolir la memoire, dépoüiller l'ancienne, & laisser la nouvelle en sa pauvreté, toute nuë & décharnee : aussi étant invisible, & toute spirituelle, elle n'a point besoin de Ceremonie qui la ravisse en la contemplation de la divinité. Il voulut méme, disent quelques Autheurs, laisser le Dimanche, & pour ne Iudayser, ne pouvant prendre le Samedy des Iuifs, ny le Vendredy de Mahommet, il voulut le changer & remettre au Ieudy. Mais cette nouveauté fut jugee trop perilleuse. Banniss*ant donc tant d'auguste*s *& celeste*s *Ceremonies*, *il fit* comme les Origentins, lesquels pour la hayne conçeüe contre leur Roy, aiant conspiré & attêté sur sa vie, publierent une ordonnance, qu'aucun n'eût à porter desormais robbe de couleur bleüe, parce seulement que ses Archers portoyent leurs casaques de cette couleur.

Geneve Rome des Calvinistes.

Bolsec.

11. *Calvin crie contre les Ceremonies de l'Eglise.*

Ces Ceremonies, disoit Calvin, sont des restes du vieil Paganisme ou Iudayisme: A quoy faire cet or, cet argent, & tant de riches vases pour servir Dieu, & autres ornemens semblables ? tout cela est vain, & mal employé. Au pillage mes freres, au pillage: Le méme disoit ce Pseudo-Profete Iudas, de l'onguent & baûme precieus, dont la sainte Penitente oygnit les pieds du Savveur. Ces parfuns, & encens, dit Calvin, sont inventions des Payens,

coûtu-

coûtumes damnables, pleines d'idolatrie : A la verité les Payens s'en sont servis : Orfee le mõntre en ses Hymnes chantez à ses faus Dieus, avec fumigations d'encens & autres soüèves odeurs, Comme à Neptune de Myrrhe, à Iupiter de Storax, & Esculape de Manne. Les Iuifs ont aussi usé de l'encens, qui composé de douze drogues aromatiques, rend une agreable & dous flairante odeur, étant si admirable que jetté sur le brazier de l'Autel il dardoit brusquement la fumee vers le Ciel, & à droit fil sans errer çà & là comme les autres fumees. Mais les Chretiens n'ont pas pourtant laisse de s'en servir, & les vendiqueurs des Payens, qui avoient ravy des Iuifs cette ceremonie morale. Tradition neaumoins derivee des Apôtres, comme on voit au quatriéme canon, qui mõntre l'erreur de ceus qui ont attribué cela à Leon troisiéme. Saint Iacques l'Apôtre en fait mention en sa Liturgie, comme on voit aussi aus Messes anciennes de Saint Bazile, & Saint Chrysostome, que les Chretiens Orientaus chantent : Voyez Saint Denys en son Hierarchie, Saint Ambroise sur Saint Luc, & tous les anciens. Constantin le grand envoia un encensoir d'or à Saint Nicolas. Saint Ambroise prie les Anges d'assister à l'encensement des Autels, & au Sacrifice. Au contraire Calvin reprouve l'encens. Il refuit les encensemens, de méme qu'Asmodee fuioit les parfuns de l'Ange Rafaël dans Tobie. En cela Calvin & le Demon se trouvent semblables. Il crie donc que nos Ceremonies sentent le Gentilisme ou Iudayisme, que nous les avons apprises des Idolatres ou Iuifs : Que nos Eglises comme les leurs reluisent d'or, sont parfumees d'encens, éclattent des lampes & chandelles, comme faisoient les Temples de Iupiter, Mars, & Venus. Plusieurs petits livrets qu'ils ont fait voler parmy la Chretienté, & qui courent encores aujourdhuy entre les mains du peuple, ne chantent autre chose. Ainsi a fait n'agueres celuy qui s'est tant amusé, & abusé à écrire les abus pretendus de la Messe, lequel va chercher nos Ceremonies de Numa Pompilius. Au lieu qu'il devoit dire avec Tertullian, que Numa avoit tout dérobé des Iuifs. Vrayement il seroit aujourd'huy temps de guerir de cette maladie ; telle ignorance étoit peut-étre excusable à ce premier Siecle, lors que vous vouliez déniaiser le monde, mais à present

Cap. 4.

Accusatiõ de Calvin.

les moindres femmelettes se mocquent de vos argumens, & reconnoissent de plus loin vos impostures. N'auray-je pas congé du Lecteur de discourir un peu sur ces ceremonies de l'Eglise, que Calvin appelle malicieusement Payennes, & Idolatres? Cette traverse que je prens ne sera pas sans plaisir, & profit pour ceus à qui principalement j'ay destiné cet œuvre, qui entrent en quelque doute, quand ils voient ceus qui adorent le vray Dieu garder plusieurs ceremonies usitees parmy ceus qui adorent le Diable. Certes nôtre Poëte disoit tres-bien. (Ie ne puis retirer les mains de ce sujet, sans y loger ces vers.)

Excuse de l'Autheur.

Quand l'Eglise eut rangé les Villes, & les Rois,
Pour maintenir le peuple elle ordonna ses Lois:
Et afin de coler les Provinces unies,
Comme un ciment bien fort, fit des ceremonies:
Sans lesquelles lon tems en toute region
Ne se pourroit garder nulle Religion.
Certes il faut penser que ceus du premier âge,
Plus que ceus d'aujourd'huy avoient le cerveau sage,
Et que par ignorance ils n'ont jamais failly:
Car leur siecle n'étoit d'ignorance assailly.

III. *Les Payens ont eu plusieurs choses bonnes.*

Les Payens, hommes qui vous dittes Reformez, & nous, avons eu en commun plusieurs choses bonnes, & saintes: Car comme il y a eu dans le Gentilisme des ames haut élevees, & qui ont eu grande part en la lumiere naturelle: Il ne se peut faire aussi que plusieurs grandes conceptions n'en soyent sorties, lesquelles nous reconnoissons, soit en l'établissement de leur Religion, ou en l'administration de leur police. L'ame, dit Tertullian, produit de soy, encor qu'elle ne soit Chretienne, plusieurs choses bonnes. C'est à faire à un esprit farouche de les avoir en horreur ou mespris, pour la seule consideration du lieu d'où elles sortent. Nos premiers Peres qui ont fondé, bâty, & illustré l'Eglise de Dieu, considerant que une bonne ou mauvaise coûtume ne se laisse pas facilement, quoy qu'on sçache faire: Car ayant pris pié, elle sert de Loy; trouverent bon, & expedient de retenir aucunes

Ceremonies dérobees à l'Eglise.

cũnes ceremonies anciennes, que les Payens avoient dérobees de la vieille Eglise de Dieu, abolissant cependant l'Idolatrie, & la vaine creance, qui les avoit asservis à l'adoration ou superstition de cette étrange & incompatible pluralité des Dieus, de laquelle le monde avoit été aveuglé plus de trois mil fis cens ans; Pour planter la Crois de IESVS, ils ne mirent pas toujours en pieces les superbes Palais, & edifices dediez à leurs Dieus, ains les consacrerent à l'honneur d'un seul Dieu vivant. Saint Martial contemporain des Apôtres, passant par nôtre Ville de Bourdeaus, y trouva un Autel, qu'on avoit dedié à un Dieu inconnu, lequel il consacra au vray Dieu, qu'il leur fit connoître sous le titre & memoire du Protomartyr Saint Etienne. Le méme firent les Apôtres & leurs successeurs, rondoyant la terre, pour la conversion des peuples, & cependant les nouveaus Evangelistes les blâment. Oyez Bâlee en la vie de Boniface quatriéme. „Ce Pape, fait il, impetra de Focas le Temple de Pan„theon, plein de toute ordure, & depollution de faus „Dieus, afin que dans iceluy au lieu de la Deesse Cybele, „Mere des Dieus, MARIE Mere de IESVS CHRIST „y fût adoree, avec les Saints Martyrs. Ce fut un chan„gement horrible, & repugnant à la doctrine de Saint „Paul, de faire que ce qui avoit été consacré aus Idoles, „fût converty par les Chretiens en usage Saint & Sacré. Voila comme ils accommodent les passages de l'Ecriture. Voila comme ils calomnient les saintes actions de nos predecesseurs, lesquels guidez du Saint ESPRIT, ont dressé tous leurs pas, & tous leurs desseins à l'honneur & gloire de Dieu, & de son Eglise. Et toutesfois, ils sçavent que Dieu méme commanda en la Loy Mosayque qu'on luy dressat un Temple des dépoüilles Egyptiennes. Ils n'ont pas fait ressuscíter comme ils disent, le Paganisme, retenant quelques unes de leurs ceremonies. Ils leur ont demandé ce qu'ils avoyent dérobé de la Loy de Moyse, & de la Synagogue, laquelle nos premiers Peres voulurent ensevelir avec honneur, retenant plusieurs bonnes choses qui leur avoyent appartenu. Ainsi avec le tems peu à peu ils ont établ le bel ordre qui se voit en l'Eglise. Ce qui ne se peut faire tout à coup si publiquement: Et comme en l'ancienne

Saint Martial à Bourdeaus.

La Synagogue ensevelie avec honneur.

Loy les decorations, & solemnitez du service divin, n'ont été introduites qu'environ quatre cens ans apres le decez de Moyse : De méme sous les trois cens ans des persecutions devant Constantin, les Chretiens furent empéchez à se maintenir au simple service & culte de Dieu, sans avoir moyen d'en dresser l'ordre solemnel, comme il a été fait depuis que la conversion des Empereurs a donné la pais à l'Eglise, & qu'ils ont peu combattre pié à pié les Gentils. Et c'est pourquoy le Plessis se tourmente pour neant, à mõntrer que le service qui se fait aujourd'huy en l'Eglise Chretienne, n'etoit pas tel à sa naissance. Nous sçavons bien que la pauvreté où elle se trouvoit lors, le petit nombre des Chretiens, ny le feu des persecutions ne luy permettoient pas d'eriger ces beaux Temples, les orner de tant de richesses, & parures, servir Dieu avec tant d'apparat: C'étoit pourtant le méme service, depuis embelly de plusieurs ceremonies & richesses, apres que le tems predit sur ce par Esaye, a été accomply.

Isay. 49.

IV. *Le culte divin plus venerable avec les ceremonies.*

Les choses belles sont toujours belles, mais tout ainsi que le diamant mis sur son teint, ou le rubis sur sa fueille, prend beaucoup plus de lustre que la nature ne luy en avoit donné: Ny plus ny moins le culte divin est beaucoup plus venerable, lors qu'il est accompagné de si belles & saintes ceremonies, quoy qu'en partie pratiquees par les Payens, sous lesquelles sont cachez les plus hauts & excellens mysteres, tout de méme que sous les fueilles & pampres des vignes, les fruits sont ordinairement couverts & enveloppez. Quelque beauté qu'il y ait en elles, les devoyez ne le trouvent pas de leur goût: Elles sentent, disent-ils, le relan & le moisi: Ils me font ressouvenir de ceus qui d'un œil trop delicat ne daignent jetter leur veuë sur un tableau fait de la divine main de Michel l'Ange, de Raphaël, & du Titian, parce que le tems qui ronge tout, a apporté quelque tache ou ternissement aus couleurs. Leurs yeus ne sont pas capables de faire jugement des admirables traits qui se voient dans l'antiquité, & sous la moisissure de ces beaus tableaus, a demy gâtez & enfumez. Et comme c'est tout un de loger un pauvre Febricitant dans un lit doré, & enrichy, ou bien sur une paillasse: Il ne peut ny en l'un ny en l'autre

Comparaison d'un Febricitant.

trouver

trouver du repos: Il cherche ores un côté du lit qu'il hait, ores l'autre, ne pouvant demeurer en une place, d'autant qu'en quelque lieu qu'on le remuë, il porte son mal quãt & soy: la fievre chagrine, & fâcheuse l'accompagne: De méme, nouveaus Chretiens, quelque viande que nous vous puissions presenter, vous n'y pouvez trouver appetit, parce que vôtre goût est malade, vos ames sont percees, & comme le tonneau des Danaïdes, rejetent par un côté, ce qu'elles reçoivent par l'autre.

V. *Le Diable à dérobé les ceremonies à Dieu.*

PLVSIEVRS de cette nouvelle Religion sont frappez de quelque scrupule de conscience, & tous les jours on en voit de tels, qui accordent cecy, & confessent cela, & la plû-part disent qu'on a mis le coûteau trop avant dans les choses les plus saintes & pies, qu'on a eu tort d'avoir banny toutes les ceremonies, qui sont reçeües de main en main en l'Eglise Romaine, lesquelles nous instruisent par la veüe, comme les Predications par l'oüye: Qu'il falloit considerer la substance, d'autant qu'elles sont mystiques, & significatives de choses plus hautes. Ouy, mais les Payens & Idolatres en sont les Autheurs, ils les ont forgees & batties pour le service de leurs faus Dieus. C'est leur donner un honneur qui ne leur est pas deu, vous deviez dire qu'ils les ont contrefaites, & contre-imitees: Car le Diable qui veut imiter cet animal broüillon, qui contrefait tout ce qu'il voit faire, faisant le singe de son Createur, pour decevoir les peuples, emprunta des enfans de Dieu plusieurs saintes ceremonies, les aiant déguisees, afin qu'elles ne fussent reconnuës. Comme au contraire pour tromper les Chretiens, il s'essaie de faire perdre les mémes ceremonies, qui luy ont été arrachees des mains: Le Diable, dit Iustin, à la fin de sa premiere Apologie, use entre les Payens du Baptéme comme nous, il marque ses Soldats au front cõme nous: Iustin entend par là le signe de la Crois, il celebre l'oblation du pain, & rememore la Resurrection comme nous. *Reconnoissez*, dit Tertullian, *les ruses & desseins de Sathan, lequel affecte & s'approprie certaines choses du service de Dieu, afin de nous faire paroître être de la Foy, & du nombre des fiens.* Calvinistes, vous representez nôtre Religion, comme si elle étoit antee sur le Paganisme, nous reprochez ordinairement cela. Le méme faisoit-on aus

Animal broüillon.

De Car.

premiers Chretiens: Car le méchant apoſtat, & le Philoſophe Celſe, diſciple de ce Maître de volupté Epicure; jalous de voir le bel ordre des Chretiens, diſoyent environ l'an un cens & ſoixante du Savveur, qu'ils tenoyent à foy & hommage d'eus, ce qui étoit de plus beau en leur Religion. Que c'étoit le témoignage du larcin qu'on avoit fait du leur. Que tous ces beaus mots avoient été pillez d'Homere, Heſiode, Platon, Pitagore, & autres. Que la Religion Chretienne étoit réplâtree, & reblanchie du Gentiliſme. Le méme dittes-vous, Calviniſtes, nous ſommes à vôtte conte les ſinges des Payens.

VI. *Le Gentiliſme ſingerie de la vraye Religion.*

Lisant les divins écrits des Saints Peres Orthodoxes, on découvre à l'œil, qu'avec une merveilleuſe dexterité & prudence ils ramenerent les articles de l'infidelité de ces Gentils, & la fauſſe verité de leurs fables à la pure verité de la Foy & Religion Chretienne, leur faiſant toucher au doigt que le Gentiliſme n'étoit autre choſe qu'une ſingerie de la vraye Religion. Que tous les myſteres de leur idolatrie, avoient été dérobez de la Loy de Dieu, & des Iuifs, qui ſeuls ont eu la parfaite connoiſſance de Dieu, leſquels les Poëtes, & les autres grans perſonnages d'entre les Gentils, n'ont oſé mettre au jour, étonnez de l'exemple de Socrate, ains les ont enveloppez ſous leurs fabuleus diſcours, & cachez tous les plus excellents myſteres tant de la plus baſſe que ſurmondaine nature, ſous les rideaus de leurs Poëtiques fictions: Ce que mônte tres-bien Iuſtin en l'admonition aus Gentils, parlant d'Homere, qui a puiſé des livres de la Geneſe, les meilleurs traits de ſa divine Iliade, & de ſon Odiſſee. Là voit-on la creation du monde, la cheute des mauvais Anges, la deſcription du Paradis terreſtre, & des Enfers. Clement Alexandrin remarque dans Menander, les dis Commandements de Dieu prononcez tous de ſuite. Nos premiers Chretiens s'arraiſonnoient ainſi avec eus. Il faut que je donne cette peine, ou plutôt ce plaiſir au Lecteur de ſuivre mes pas, que j'imprime ſur les diverſes allees de ce pourpris, pour voir la prudence de ces anciens Peres de la premiere Chetienté. Cela le conduira en un cabinet richement diapré, & lambriſſé des preſents les plus agreables, que la nature peut choiſir, pour en odo-

Plaiſant arraiſonnement des Chretiens avec les Gentils.

en odorer le Printems, & d'autant plus delectable qu'il y verra peut étre ce qu'il ne trouvera pas ailleurs, & connoîtra l'opiniatre malice de Calvin, dépoüillant son Eglise nouvelle d'infinies choses pies, & saintes, pour ne vouloir imiter l'ancienne. Vous croyez, disoient ils, que vôtre Minerve est nee du chef de ce Iupiter, le joüet de vos Poëtes: IESVS-CHRIST est la vraye Minerve & la sapience, yssuë de la feconde memoire du Pere souverain: Vôtre Mercure va du Ciel en terre, & de la terre au Ciel, dites vous, porter aus hommes & aus Dieus les commandements de son Pere le grand Iupiter. Ce Iupiter que vous adorez de Pere en fils est le Dieu du Ciel, qui a ses Anges pour interpretes, & Ambassadeurs, comme Iupiter son Mercure. Le vôtre aima Danaee, & le nôtre la Vierge sans macule. Il est Pere, dites vous, de ce Dieu deus fois engendré. C'est la figure du vray Fils de Dieu, engendré deus fois, l'une de toute éternité comme Dieu, l'autre temporellement ainsi qu'homme. Vôtre Ianus à deus visages, nôtre IESVS-CHRIST a deus natures, tellement distinguees, qu'avec l'une il marche entre les mortels, & par le moyen de l'autre il regne au Paradis par dessus les Anges. Vous croyez qu'un Hercule a brisé les portes d'Enfer, & pourquoy ne croyez vous qu'un IESVS l'aye peu faire? Vous dites la vie d'Hercule avoir été toute penible, qu'il a domté les plus horribles monstres de la terre. Nôtre Hercule Chretien est décendu icy bas, pour detremper, & dissoudre le venim de la mort en son Sang, & chasser le peché du monde. Vôtre Hercule n'étoit que la figure du nôtre. Vôtre Appollon est Medecin, le nôtre le SAVVEVR & le gueriſſeur. Vôtre Appollon pour avoir redonné la vie à Hippolite, fut privé pour un temps de la divinité, & fut fait bouvier d'un Roy Terrien, & le nôtre pour redonner la vie au genre humain enterré dans les ruynes de ses pechez, quitta le Ciel, & vint habiter parmy nous, se rendit de Maître qu'il étoit, sujet & tributaire d'Auguste, & de Herode. Vôtre Deucalion est pris de l'Histoire du Deluge. La fiction de Faëton de la retrogadation du Soleil, au temps d'Ezechias: La fable des enfans de la Terre, qui voulurent entasser Osse sur Olimpe, & Pelion sur Osse, est tiree de l'edifice de la Tour de l'écheleur

Minerve.
Mercure.
Iupiter.
Danaee.
Bacchus.
Ianus.
Hercule.
Appollō.
Deucalion.
Faëton.
Les Geās.

des

des Cieus Nembroth. Tout ce que vôtre Homere, Hesiode & autres ont chanté, est puisé des livres sacrez de Moyse. Vous mettez en vos carrefours des Hermes où statuës de pierre, qui representent vôtre Mercure que vous appellez Dieu des chemins, & nous y mettons la Crois, marque de nôtre redemption, pour têmoigner que c'est une contree des Chretiens. Avec une infinité d'autres tels exemples qui se découvrent parmy leurs fabuleuses narrations, ils les ont souvent ramenees à leur salut: De sorte qu'avec une merveilleuse providence de Dieu, il se peut dire que la superstition des Payens a été une figure, un portrait, une Idee, & un dessein, pour venir à la vraye Religion, sans qu'il ait fallu tout changer & innover, chose pleine de peril, & danger: Mais expliquer avec un sens mystique, & saint, ce qu'ils entendoient filosofiquement, & fabuleusement, pour combattre leur Idolatrie. Aussi chaque miracle que le Savveur & Redempteur du monde a fait pendant son sejour en ce monde, a toujours aboly le nom de quelque Idole. Et bien que ce fût pour môntrer sa divinité par le menu, & en detail, si est-ce qu'en gros, c'étoit pour effacer & détruire l'Empire du Diable, qui consistoit en l'honneur qu'on luy faisoit en ses Idoles, & en la personne de ces faus Dieus. Par le message que fit l'Ange à la Vierge, il a renvoyé Mercure aus Enfers d'où il étoit sorty: A-dieu l'Ambassade, le courrier, & le postillon des Dieus. Par le miracle qu'il a fait, voulant naître d'une Vierge, voila Parnasse & toutes les Muses à bas. Il a commandé aus vents & à la tempête: Retirez-vous Borees, Æoles, & tous ses ébranle-rochers & irrite-mers, comme dit le Poëte. Il a marché à pié-sec sur les eaus: Délogez de là, Neptune, Thetis, Tritons, & Dieus Marins. Il a changé l'eau en vin, voila Bacchus perdu. Il a multiplié les pains; voila Ceres qui s'en va cacher. Il a fait voir les aveugles, & converty les femmes pechereresses; Voila Cupidon & Venus bannis de leur Royaume. Il a fait éclipser le Soleil en sa mort; Voila Apollon & Diane hors les regîstres des Dieus. Il est descendu aus Enfers, a visité, & delivré les Peres; Voila Pluton, ou Proserpine sans nom. S'il n'est pas loisible au Chretien comme vous dites, emprunter rien de l'Infidelle, ou du Payen, s'ayder de leurs façons,

Les Hermes.

Comment Iesvs-Christ à détruit l'Idolatrie.

& coûtumes, nous voila ſans Lois. La plû-part des nôtres ſont priſes chez eus, & n'en ſommes peu venir à bout que par leur moyen: Voila la vertu enſevelie: Car les plus valeureus, & genereus actes qu'elle eut ſçeu jamais produire, ſe trouvent dans le Paganiſme. Et en un mot nous voila ſans Dieu: Il ne faudra ny le prier, ny l'adorer, parce que les Gentils l'ont fait. Delicate conſcience reformee, qu'il faille rejetter ce qui eſt bon de ſoy, parce que les peuples non éclairez de la lumiere de l'Evangile, l'ont reçeu, & mis en uſage. Ie vous rediray encor un coup dévoyez de l'Egliſe: Car vous ne voyez pas, que nous ne les prenons pas des Payens, mais les Payens les ont pris de nous qui le reprenons d'eus, leur demandant à juſte titre ce qui nous appartient, & qui étoit détiné à autre uſage, qu'au ſervice de leurs impietez. Si le Payen & le Turc preuve à l'Athee qu'il y a un Dieu, & que le Catholique ſe ſerve de mémes raiſõs pour mémes preuves, cela rabat-il de ſa Catholicité? En eſt-il moins Orthodoxe? Comme Dieu châtie ſouvent ſes ennemis par ſes ennemis, imitons-le autant que la foibleſſe humaine le peut permettre, il faut combattre des armes de ceus-cy, pour rabattre les armes de ceus-là, & par les forces de l'Egliſe, abattre les uns & les autres.

Delicate conſcience des Heretiques.

COM-

COMMENT LES HERETIQVES HAISSENT PLVSIEVRS CHOSES BONNES ET saintes, parce seulement que les Catholiques les reverent.

Chapitre IV.

1. *Pourquoy les nouveaus reformez haissent plusieurs choses des Catholiques, mêmes la Crois.*

2. *Pourquoy ils ne veulent d'Autel.*

3. *Ne font aucun honneur au nom de* Iesvs.

4. *Pourquoy ils ont aboly les Fêtes, & de leurs habits.*

5. *Pourquoy ils blâment le jeûne de l'Eglise.*

6. *Ne se veulent servir de Calice, mais de verres, & l'appellent mal à propos Cœne.*

1. *Pourquoy les Heretiques hayssent plusieurs choses des Catholiques.*

CE n'est pas, Messieurs les Disciples de Calvin, la raison qui vous fait avoir non seulement à dédain, mais en horreur plusieurs actions Catholiques, pies, & saintes, pour être puisées dans le Paganisme. Vous ne les hayssez pas comme Payennes, mais parce seulement qu'elles sont en usage parmy les Catholiques, & que ce sont les marques de la vieille Chretienté: Car pourquoy foulez-vous aus piez, pourquoy mettez-vous en pieces la venerable Crois, salut du monde, & tres-sacree sauvegarde des ames fideles? Parce que les Catholiques la tiennent en honneur, & reverence, la mettent sur les Autels, comme on faisoit du tems des Apôtres, dit Tertullian, & qu'ils croyent la doctrine de Saint Augustin, suivant l'ancienne tradition de l'Eglise, que rien n'est bien fait selon les Ceremonies de Religion, si on n'applique le signe de la Crois ou au front des croyans ou en l'eau de laquelle ils sont regenerez, ou au Chré-

In Apolo.

au Chréme duquel ils sont oins & confirmez, ou au sacrifice duquel ils sont nourris. Aussi dit-il en ses confessions que sa mere luy apprit à faire le signe de la Crois. Oyez le langage que Iulien tenoit aus Chretiens, & vous »verrez que parlez par sa bouche. Vous ne voulez adorer, disoit-il, les ancyles que le grand Iupiter envoia du »Ciel à Numa, & cependant vous adorez le bois de la »Crois. Vous les peignez en vos fronts, & en vos maisons. Vous, Messieurs les Reformateurs, nous appellez idolatres de la Crois, aussi faisoient les Payens, qui nous appelloyent culteurs de la Crois; vous les rompez, ainsi ont-ils fait: Et les Iuifs de méme, qui ont sur tout desiré ensevelir la memoire de la Crois. C'est pourquoy nous pouvons dire qu'a bon droit le SAVVEVR les appelle race de Viperes: Car la Vipere seule entre les Serpens à la figure de la Crois sous sa machoire, comme pour la cacher, au lieu que les autres Serpens, comme j'ay remarqué, l'ont imprimee sus la machoire haute. Et c'est pourquoy je dis qu'à mon advis (car aucun ne l'a jamais écrit) le SAVVEVR du monde, nomme les ennemis de la Crois race de Vipere, comme ceus qui tâchent de cacher le salutaire signe de la Crois. Pourquoy l'appellez vous chasse-mouche? parce que les anciens & premiers Peres l'appelloyent chasse-Diables. Vous n'avez peu cacher ce qui advint a deus jeunes hommes allans de compagnie de Geneve à Lausane: De bons Autheurs l'ont écrit. Comme ces deus tenoyent leur chemin, un tonnerre s'éleva, le Ciel brille tout en feu. L'un d'eus priant Dieu, fait le signe de la Crois. Tu chasses les mouches de ton nez, dit l'autre, à quoy est bon cela? A peine eut-il dit la parolle, que le tonnerre éclattant le jette sur la poussiere tout brûlé, l'autre demeurant sain & sauve, qui en raconta l'Histoire, laquelle je pourrois accompagner de quelques autres semblables si le sujet me le permettoit.

Chrysost. hō. quod Christus sit Deus. L'Int. cōtre Iulié.

Pourquoy sont appellez engence de Viperes les ennemis de la Crois.

Voy Bredenbachius Coll. sacr. li. 7. ca. 57.

II. *Pourquoy ils ne veulent d'Autels.*

POVRQVOY ne voulez vous en vos Granges Ministeriales des Autels? parce que c'est l'ornement de nos Eglises, & comme disent saint Augustin, & Optatus, le siege du Cors & Sang de IESVS-CHRIST. Noé sorty de l'Arche edifia un Autel, Abrabram en peupla la Terre-Sainte, comme ont fait les Patriarches, Moyse, & depuis en ça

en çà les Apôtres: Et vous les ruynez: Ainsi faisoient les Donatistes.

Lib. 6. » Vous avez rompu les Autels, disoit Optatus, ausquels » jadis Saint Cyprian, Saint Lucian & autres Martyrs, » avoient sacrifié à Dieu, d'où plusieurs avoyent reçeu » (note Calviniste, les Epithetes du Sacrement de l'Autel) » le gage du salut eternel, la protection de la Foy, & l'es- » perance de la Resurrection eternelle. Ecoute Saint Iean » Chrysostome: L'Autel est une pierre, si vous considerez » la nature; mais il est sanctifié, parce qu'il reçoit le Cors » de Iesvs-Christ.

Hom. 20. sur la 2. aus Corinth.

III. *Ne font aucun honneur au nom de* Iesvs.

Pourquoy ne faites vous nul conte du nom de Iesvs, ne luy rendez vous aucun honneur quand on le nomme? Dites avec vôtre Okin que c'est idolatrer, & avec Calvin, que c'est un trait de Magie: Parce que les Catholiques, suyvant l'ordonnance de Saint Paul, reverent ce saint nom, auquel s'incline le Ciel, la Terre se leve, & l'Enfer tremble, sous la prononciation duquel fléchit tout genoüil, celeste, terrestre, & infernal. Vrayement, me dit un jour un Ministre; les esprits ont bien des genous. L'Ecriture donc, luy di-je, parle sottement. Aumoins vous en avez, & quelque jour les ames reprédront les leurs. C'est ce saint nom honnoré des Anges, adoré des hommes, & redouté des Diables, qui est imprimé dans les victorieus Etendars de l'Eglise Catholique, dans nos murailles, dans nos maisons, voire mémes dans nos bagues, afin que nous l'avons perpetuellement devant les yeus: Au contraire de vous qui le rompez & effacez. Nul de la Secte Calvinienne n'oseroit porter un anneau où le nom de Iesvs fût gravé. Si quelqu'un le mettoit sur le seüil de sa porte, on hurleroit soudain, Au Papiste. Quand ils entendent prononcer ce nom de Iesvs en leurs préches, ils ne s'en émeuvent non plus pour luy faire honneur, qu'à celuy de Caïn ou Iudas. Et toutefois, Messieurs les Calvinistes, c'étoit la sainte & loüable coûtume des premiers Chretiens, qu'on discernoit des Iuifs aus assemblees, par ce que ceus là au nom de Iesvs, découvroient leur chef, fléchissoyent le genoüil; & ceus-cy au contraire se tenoyent fermes sans s'émouvoir, comme dit Saint Hierôme, tout de méme que vous faites qui n'étes toutefois en ce scrupule,

Dia. 1. Cal. ad Philip.

Cõment. sur Esaïe. lib. 3.

& n'a-

& n'avez la conscience si delicate, quand vous oyez nommer vôtre Prince terrien. Les Lutheriens n'ont pas aboly cette Religieuse coûtume. Pour le moins Luther leur Apôtre l'approuve en son Livre des Conciles. Et Sclusemburgius Lutherien, remarque comme une grande impieté, la coûtume des Calvinistes qui ne portent nul respect à ce nom. Il raconte qu'Adam Nanserus, qui de Ministre Calvinien se fit Mahommetan, en ses Prêches ne nommoit jamais le nom de IESVS, afin que le peuple (comme c'est la coûtume en Allemagne) ne se découvrit la tête, oyant nommer son Redempteur. Il avoit appris cette façon de son Maître Calvin, sur l'Epître aus Filippiens.

Lib. 12

Ca. 2. v. 6.

IV. *Pourquoy ils ont aboly les Fêtes & de leurs habits.*

POVRQVOY avez vous aboly les Fêtes si Religieusement établies par les premiers Chrétiens, qui craignoyent mêmes de les soüiller de l'appareil necessaire à la vie humaine ? Parce que l'Eglise Catholique les recommande à ses enfans, pour leur mettre toujours comme en un Tableau, la memoire des gestes du SAVVEVR & des Saints ; Pourquoy font vos Ministres l'exercice de leur Religion en manteau d'artisan, ou soliciteur, couverts d'un chapeau, & les plus respectueus d'un petit bonnet de mante; comme j'ay veu souvent des Ministres en cet équippage ? Parce que les Catholiques se servent de Chappes, Aubes, & autres habits, qui portent je ne sçay quelle reverence, comme on a toujours fait en l'Eglise de Dieu : Car encor que le vray honneur consiste és vertus, dont l'ame est comme revétuë, si est-ce que cela adjoûte je ne sçay quelle Majesté, & nous ravit en l'admiration de la grandeur de Dieu. En la Loy de nature Noé sacrifiant, prenoit la robbe Sacerdotalle, & en la Loy écrite Dieu bailla à Moyse le patron des Saints vétements. Les Romains & les Grecs avoyent leurs habits Pontificaus, marques & enseignes de Religion. Iamais les Egyptiens, dit Iamblicus, & le Poëte Latin, ne se presentoient au service de leurs Dieus, qu'avec un vétement de fin lin: Et c'est la raison pourquoy on les appelloit Portelins : Quand IESVS-CHRIST sacrifia en sa Cœne, il avoit son Taleth, qui étoit une façon de surplis. Les Apôtres, dit Saint Clement, sacrifioient avec une robbe resplandissante. Leurs successeurs ont toujours honnoré

Voy Alcuin de divi. offi.

Genebrard en sa Liturgie.

leur dignité d'habits riches & precieus. On voit souvent vos Ministres en chaire avec des bas bleus & blancs: Et quelquefois des sabots en Hyver. Encor que vous ayez reduit nos Prétres de village en maints lieus, en un pitoyable état : si est-ce que sacrifiant & traittant avec Dieu, leurs habits Sacerdotaus voilent & couvrent leur pauvreté. Ils ne se presentent à l'Autel, avec l'indecence que vous faites en vos chaires. Leurs habits dechirez à cause de la pauvreté necessiteuse, où vos harpies les ont logez, les pourroit excuser: Et les vôtres ores qu'ils partent de la main du tailleur, môntrent le peu de respect que vous avez à vôtre Eglise, & aus mysteres divins.

v. *Pourquoy ils blâmẽt les ieûnes de l'Eglise.*

Passons outre, & expliquez moy s'il vous plaît, pourquoy parmy nos bandes, le ventre, monstre goulu & sans oreilles, trouve tant d'Advocats pour debattre sa cause, vous n'en pourriez alleguer l'autre raison, si ce n'est que l'Eglise Catholique crie le jeûne, commande à certain tems se preparer, & disposer le peuple à prieres, & meditations, par abstinence des viandes, qui rendent la chair insolente. Pourquoy le jour du grand Vendredy fait-on chez vous chere entiere ? Pourquoy cependant que le vray Catholique ne mange chose qui ait souffert mort, devore l'on chez vous le labeur des rôtisseurs ? Parce que ce jour là le Catholique s'afflige, châtie son cors, ne doit avoir rien devant les yeus, que la Passion, & compassion du Seigneur, rien que la Crois : Tout doit chommer, hormis la devotion, & ce suivant l'ancienne coûtume de l'Eglise primitive, rapportee par Epifane. En vôtre jeûne vous permettez de manger de la chair, parce que nous mangeons du poisson, & parce qu'en l'Eglise Catholique on ne jeûne jamais le Dimanche, en memoire de la Resurrection, suivant la pratique ancienue de l'Eglise primitive ; Tout au rebours on l'ordonne chez vous souvent le Dimanche, & toujours en Ecosse les Ministres de Calvin, indisent ce jour-là leur jeûne. Ainsi faisoient Arrius, & les Manicheens, disent saint Augustin & Saint Ambroise, lesquels poussez d'un esprit de contradiction, pour braver les Catholiques, ordonnoient leurs jeûnes les Dimanches, & les Vendredis & Samedis se gorgeoient de bonne chere. Mais encor ce jeûne que

On ieûne le Dimanche chez les Calvinistes.

Li. de hæres. ep. 86. epist. 83.

vous

vous faites est bien ayse à supporter : Car on mange ce qu'on veut. Chacun le mesure à son estomach, ou appetit: C'est assez que ce jour porte nom de jeûne spirituel, comme vôtre fait est tout en esprit : Pourquoy êtes-vous plus chaus a vôtre besongne le jour de quelque Fête solemnelle? Parce que l'Eglise à mesure qu'elle s'est multipliee aiant arrousé ses plus vives plantes du sang des Martyrs, a ordonné ces jours lesquels elle a voulu être remarquables, pour la memoire des choses avenuës en iceus. En Bearn le jour du jeûne établi par les Ministres, nul ne peut travailler, ny l'étranger aller par Pays voiturer ses marchandises. Il faut que tout le peuple qui est la plû-part Catholique, cesse, au moins il se faisoit jadis, avant le dernier rétablissement de l'Eglise Catholique, dont je parleray a la suitte de mon Histoire. On ne porte pas telle reverence au jour du Dimanche ordonné de Dieu, qu'on fait au jour commandé par le Synode. Pourquoy quand vous priez ne tenez vous les mains jointes, & élevees ? Pourquoy vous moquez-vous de nos croisemens de bras, du battement de nos poitrines? Parce, dites vous, que c'est paganiser & Papistiser. Pourquoy dans vos assemblees attendant la venuë du Ministre, n'osez-vous prier Dieu ? Car si quelqu'un se mettoit à genous, on le chasseroit de l'assemblee. Parce que chez nous tout le monde prosterné a genous, prie ou doit prier, s'humilie pour d'autant plus par ces actions exterieures, témoigner l'honneur qu'il veut rendre a son Createur. Ainsi faisoyent les premiers Chretiens, qui n'entroient jamais dans les Eglises, dit Salvian, sans se prosterner par terre.

Jeûne de Bearn.

Lib. 7. de provi. VI.

POURQUOY en vôtre Cœne vous servez-vous de verres, non de Calice? parce que suivant la tradition des Apôtres, nous en usons comme d'un vase propre & convenable au service de Dieu, & éloigné de la façon commune & profane. Il semble que ce soit par ce losefe écrit que la forme en est venuë du Ciel. Remarque, Calviniste, ce que Tertullian dit au livre *De pudicitia*, que les Calices des Chretiens étoient embellis de graveures & images mêmes de nôtre Sauveur, representé en forme de Pasteur. Tous les Chretiens du Levant se servent des Calices, comme confesse Cassander en ses Liturgiques.

Ne se veulent servir de Calice.

L'appellée mal à propos Cœne.

Chrysost. ho. 4. de sanct. Paul.

Nicef. li. 10 ca. 5. 7. 9. Nazia. orat. 1. in Iulia. Apol. 2. In sermo. ad Petrũ. Voy Bon. en ses Scolies sur le 23. ch. du 2. l. des cõst. Apost. Paulin. li. de Gazofilacis. Luc. 22. ver. 20. 1. Corint. 11. ver. 23. Tom. 13. ver. 4. Voy Barõ. Tom. 1. Luc. 22. ver. 12. Mar. 14. 22. 2. Apo. pro. Christo. li. 4. c. 34. Geneb. in Litur. *Muncer traitté de la Messe.* Maldonat. in Math. 25.

Combien de sacrez vases & Calices avez vous fondu, & refondu? Ainsi fit Iulien, lequel étonné de voir tant de riches vaisseaus, apres que l'Eglise fut avancee en âge, s'écria. O de quels vases ces gens servent le fils de Marie! Tout cet or & cet argent fut bien tôt battu, & mis en autre usage. Mais Dieu ne laissa ce forfait impuny. Pourquoy appellez vous *Cœne*, l'action que vous faites, voulant recevoir le cors de Christ par Foy? Parce que le Catholique avec toute l'antiquité Chretienne, l'appelle Eucharistie, c'est a dire, action de grace, à cause que nôtre Seigneur l'a laissé à son Eglise, pour servir de trofee, & memorial de sa mort & passion. *Cette viande chez nous, dit Iustin Martyr, est appellee Eucharistie.* Le méme dit Irenee, Origene, & autres. *Ce Sacrement*, écrit saint Bernard, *est dit Eucharistie par excellence, parce qu'en iceluy non seulement toute grace est reçeuë, Mais aussi celuy duquel vient toute grace*: Vous qui vous couvrez toujours de l'Ecriture, mõntrez nous le lieu de l'Ecriture, ou dans les anciens, ou ce Sacrement soit appellé la Cœne: Car le passage de Saint Paul en la premiere aus Corinthiẽs, ne parle que du banquet que faisoient les Chretiens, a l'imitation de la Cœne, qui fut faite devant l'institution de l'Eucharistie, qu'ils appelloient charitez. Et nôtre Paulin écrit, que de son tems il y avoit une table dans l'Eglise, qu'on appelloit la table du Seigneur, ou les riches fétoioyent les pauvres. Vous deviez remarquer ce que Saint Luc, Saint Paul, & Saint Iean disent, que nôtre Seigneur apres avoir soupé lava les pieds, avant instituer le Sacrement, & donner son Cors. C'est l'opinion de tous les doctes, qu'il y eut la Cœne de l'Agneau Paschal, & la Cœne commune. Davantage que ne suivez vous le Sauveur, qui l'appelle luy méme la Pâque? Tous les Evangelistes usent du mot Grec, d'où nous avons pris celuy d'Eucharistie. Et si on trouve dans saint Cyprian, & saint Bernard des Sermons *De Cœna Domini*, on doit considerer que ces Saints Peres parlent de l'action des Cœnes, & soupers, qui se faisoient apres la Communion & reception de l'Eucharistie dans l'Eglise. Mais lors qu'ils entendent de ce grand Mystere, personne d'entr'eus ne l'appelle Cœne que bien rarement, & encores par Metafore: *l'Apôtre*, dit saint Ambroise en ce passage aus Corinthiens, *mõntre que le mystere de l'Eucha-*

ristie

ristie n'est pas Cœne ou souper, combien qu'il ait été celebré en soupant. Vous eussiez mieus fait de l'appeller déjeuner, que non pas Cœne, qui signifie le souper. Saint Paul aussi le mõntre assez, lors qu'il reprend les Corinthiens d'être peu sobres, de s'enyvrer, & cependant leur reproche la maigre chere que faisoient les pauvres en leur Cœne: Car comme nôtre Seigneur avoit appellé ses Disciples, ceus-cy convioient les pauvres. Saint Paul ne parloit pas de la reception du cors de nôtre Seigneur, quand il dit. *L'un a faim, l'autre est yvre*: Entendant par le premier le riche, le maître du banquet, & par le dernier le pauvre. Ces festins furent depuis deffendus par les Conciles, qui ont accoûtumé regler & policer l'Eglise. Les Grecs pourtant ont encor retenu les marques de cette antiquité, quand le jour de Pâques ils font un celebre festin dãs l'Eglise, apres qu'ils ont reçeu la sainte Eucharistie. Comme aussi depuis ce jour jusques à la Pentecoste, au rencontres s'entre salüant, au lieu de dire Bon jour, ou Dieu vous gard, ils ont accoûtumé de dire l'un à l'autre: *Le Seigneur est ressuscité des morts.* Mais pourquoy lors qu'il est question de recevoir vôtre Cœne, vous tenez vous debout comme les Iuifs, mangeant l'Agneau Paschal? Parce qu'à la reception de nôtre Eucharistie, & lors qu'il est tems d'ouvrir les portes de nos ames pour y recevoir l'antidote de la mort, & le contre-poison de peché, les Catholiques se mettent à genous, comme font aussi les Lutheriens. Pourquoy vous presentez vous quelquefois à ce bãquet, apres avoir mangé? Parce que c'est un grand peché parmy nous de recevoir la Communion qu'a jeun. I'ay veu autrefois des gens de l'Eglise reformee, allant a saint Macaire pour le préche, faire une pose en chemin dans un cabaret, pour devorer des viãdes, & au partir de la reprendre leur route avec meilleur courage pour aller faire la Cœne: manger le cors du Seigneur, le faire descendre & distiller avec un canal, comme dit Calvin, c'est chose veritable, plusieurs en sont témoins cõme moy. Ie sçay qu'il y à des gens bien reglez qui blâment cette glouconnie, mais aucun ne dit que ce soit mal fait de prendre un peu de pain & du vin; parce dites vous, que l'Ecriture ne le deffend pas, voire de faire la Cœne apres dîner, comme je diray lors que je representeray l'ordre qu'ils y gardent.

Cõment. in. 1. Cor. c. 11. 1. Corinth. 11. ver. 20. Tertul. Apolo. c. 39 Cõcil. Laod. can. 26. Concil. Carta. 3. can. 30.

Coûtume des Grecs.

Glouttonie brutale.

Epist. 118. can. 6. Tert. ad vxor. li. 2. & de coro. Cypr. li. 2. epi. 3. Greg. Nazianz. orat. in sanct. Baptis. *Coûtume de l'Eglise.*

Voiez ce que dit saint Augustin : *Il a pleu au saint Esprit que pour l'honneur & reverence d'un si excellent Sacrement, le Cors de nôtre Seigneur entrât premierement dans la bouche du Chretien qu'aucune viande.* Ce saint Evêque avoit appris cela de ses devanciers ; Eus de Tertullian, cettuy-cy des Apôtres. Voila la tradition Apostolique. Si vous vouliez du tout imiter ce que nôtre Seigneur a fait, vous devriez assis à table comme les Flamens & Ecossois, manger vôtre pain: Vous devriez laver les piez l'un de l'autre, le Seigneur le commande par exprez : *Si moy, qui suis vôtre Seigneur & maître,* dit-il, *ay lavé vos piez : Vous aussi devez laver les piez l'un de l'autre.* En l'Eglise Catholique & les Evêques & les Religieus gardent cette coûtume, l'Evêque voire le souverain Pontife, lave les piez aus pauvres : Comme fait aussi le Gardien à ses Religieus le jour du jeudy saint, dôt vous vous moquez : Les premiers Chretiens gardoient tous cette coûtume. Mais voiez la prudence & sageſſe de l'Eglise de Dieu ; Parce que plusieurs prenoient ce lavement pour un baptéme, elle le deffendit au peuple : ce qu'on remarque de S. Augustin. Or c'est assez mônstré l'aveuglement où vous êtes, d'avoir horreur de ce qui est bon & saint, non pour autre chose que parce qu'il est reçeu en l'Eglise Catholique, ou parce que les Payens plagiaires de la doctrine, & traditive des Iuifs en ont usé. Et c'est la raison pour laquelle Calvin bâtisseur de la vôtre, la vous à donné si nuë, qu'elle ne retient aucune marque de Religion, n'aiant peu luy donner ses ornemens necessaires, sans les venir prendre chez nous. Ce qu'il n'a voulu faire. Enseignez a la Chretienté quelque nouvelle façon de prier & adorer Dieu avec plus d'ardeur, affection & reverence, & vous verrez que nous l'embrasserons de bon cœur. Mais il vous faudroit bâtir de nouveau une nouvelle Eglise : Car la vôtre dont je vay faire la description, n'en porte pas les marques.

Epist. 11.

COM-

COMMENT CALVIN BATIT SON EGLISE SANS CHEF, BANNIT LES Evéques, & Prétres.

CHAPITRE V.

1. *Misere de l'Egliſe Calviniſte.*
2. *Egliſe ſans Chef.*
3. *La Maiſon de Dieu icy bas ſe doit rapporter à celle de là haut.*
4. *L'union ne ſe peut maintenir ſans Chef.*
5. *Calvin bannit le nõ d'Evéque, & de Prétre.*
6. *La ſuitte des Archevéques de Bourdeaus.*

COMME on ne peut lire ſans admiration dans les Livres de l'Antiquité, l'ordre Hierarchique de l'Egliſe, en laquelle on void toutes les puiſſances & gouvernemens liez enſemble, ſe rapporter par degrez de l'inferieur au ſuperieur, juſques à un premier, au dela duquel il n'y a rien icy bas qui commande. Tout au contraire il n'eſt pas poſſible de jetter les yeus ſur la miſerable Anarchie de celle qui ſe dit reformee, qui ſe glorifie, chetive qu'elle eſt, de ſon égalité, balance ſouvent inégale & dangereuſe, & qui fut condamnee il y a douze cens ans en la perſonne d'Arrius, ſans avoir pitié & compaſſion du deſordre, & confuſion, que Calvin ſon Pere & progeniteur y a apporté, lequel ſe couvrant de la ſentence de ce Payen, qui ſouloit dire, la premiere equité étre l'egalité, reſuſcita non ſeulement les Arriens, mais auſſi les Wiclefviſtes: Car Wiclef dépité de n'avoir peu obtenir l'Evéché de Wigorne en Angleterre, cõme écrit délors méme Guillaume de Widefort, voulut ſemer dans l'Egliſe la confuſion des ordres, à l'imitation d'Arrius, lequel pour un ſemblable dépit, n'ayant peu étre Evéque, dit S. Auguſtin, tâcha d'égaler les Prétres aus Evéques.

I. *Misere de l'Egliſe Calviniſte.*

Voy Epiſ. ſon contemporain.

Chetifs cerveaus! ne jugez-vous point qu'il n'y a pas plus grande inegalité, que garder l'egalité entre les personnes inegales? Encor que ça & là dans mon Antechrist, j'aye representé assez au vif toutes les parties, & lineamens de cette jeune Eglise, & de son antiquité moderne, & que ce bel esprit Reboul, se soit plaisamment ébatu sur ce sujet dans ses Salmonees & en son Schisme, si faut-il que je ramasse icy, puis que je dois faire l'anatomie de l'Heresie, toutes leurs pieces, mõntrant quel est leur ordre & leur police, quelles sont leurs formes & Ceremonies en l'election de leurs Ministres, Anciens, & Diacres, la Majesté de leurs Consistoires, & Synodes, la saintеté & devotion de leurs assemblees, & autres Actes de Religion.

II. *Eglise sans Chef.*

Calvin moulant cette nouvelle Eglise, voulut que ce fût un cors a cent têtes, ou plutôt un cors qui n'en eût pas du tout: Car où il y a plusieurs chefs il n'y en a point. Cet homme fut tellement affolé & coiffé de cette liberté & egalité, qu'il ne pouvoit seulement ouyr nommer un Chef visible en l'Eglise, Chef visible, image de l'invisible, sans transir de cholere, & émotion. Il ne faut pas (disoit il pour piper le monde) d'autre Chef que le seul Christ, qui regne au Ciel, luy constituer un Lieutenant en terre, c'est le degrader de son authorité & puissance: Peu s'en faut qu'il ne l'accuse d'imprudẽce, pour avoir mis les Clefs és mains de S. Pierre, luy avoir donné le pouvoir d'ouvrir, & fermer les Cieus, de lier & délier, & la charge de paître & regir ses brebis; Quel monstre nouveau & difforme? Vne Eglise militante, & qui ne peut être si elle n'est visible, sans avoir un Chef visible, non plus que la Navire sans son Pilote?

III. *La maison de Dieu icy bas se doit rapporter à celle de là haut.*

Que si les choses basses, & terrestres, se doivent mesurer a la regle & cadence des hautes, & celestes, suyvant l'opinion des Astrologues, & par la raison tiree des Cabalistes. La maison du Santuaire qui est icy bas est disposee selon la maison du Santuaire de là haut, & encore de la table d'Emeraude d'Hermes, ce qui est là haut est de même que ce qui est icy bas: Et au reciproque, parce que Dieu les a renduës tellement contigues & semblables, qu'elles se répondent les unes aus autres: Ne devons nous pas icy bas en terre observer exactement les ordres

& di-

& dignitez, puis que le méme se trouve ês creatures aus Cieus, nommément entre les Anges, dont la Hierarchie est divisée en neuf Ordres? Des Cieus le plus bas est meu, & ne meut rien au dessous de soy. Ceus du milieu sont meus du superieur premier mouvant, & mouvent les inferieurs, le supréme Ciel mouvant tout. Ceus qui sont au dessous ne sont meus d'aucun autre. Ainsi descendant aus Sferes basses, le feu tient le haut bout des Elemens, l'air & l'eau le milieu, & la terre le dernier & plus bas: L'homme donc,

Lequel est relevé de la face & des yeus,
Afin de contempler les Astres & les Cieus,

Pour contre-tirer sur ce prototipe divin les exemplaires du regime des actions humaines, pourra reconnoître dans les Cieus une harmonie merveilleuse en la diversité des routes, & courses des lumieres errantes, lors qu'elles s'approchent, s'éloignent, & s'entremôntrent, parfaisant leur voyage dans leurs globes, & dans leurs Sferes, où elles presidént. Il y avisera un ordre égal par l'inegalité de ses ordres, & neaumoins voudra établir en terre une dissonance par l'identité & conforme parité de mémes tons, & desordonner tout en égalisant tous les ordres, ou de tous les ordres n'en faire qu'un desordre: Confusion miserable, & digne de l'Eglise nouvelle!

IV. *L'union ne se peut maintenir sans Chef.*

Ov se trouvera l'union & conformité d'une méme, pure, & entiere Religion, sans voir, & avoir un Chef qui gouverne, & conduise? Comment se conduira le peuple parmy les deserts du monde, sans un Moyse qui les face passer a pié sec sur cette mer, dont les tempétes & orages sont si grans? Comment se maintiendra cette maison de Dieu, où il n'y aura point de Chef, & ce grand cors s'il n'a point de téte, non plus que cette Republique où n'y aura point de Souverain? Varron & Collumelle, disent que la ménagerie rustique ne peut étre bien faite, s'il n'y a un Chef qui preside incessamment à la manœuvre, qui remarque leurs defauts, qui porte l'œil, les piez, & la main au travail journalier de ceus qu'il employe, à ce que par sa solicitude & vigilance toute sa maignie soit attentive à son devoir. Et Calvin veut que la famille des Chretiens qui est étenduë, & multipliee par toutes les re-

gions du monde, soit retenuë en une fraternelle, & perpetuelle concorde, sans chef, sans directeur qui la puisse guider, afin qu'elle ne se dévoie, & qui soit comme le centre où toutes les lignes de la circonference puissent être rapportees. Il se devoit souvenir de la leçõ que S. Cyprian luy avoit laissé, au tems que le Schisme se fourroit parmy les Eglises d'Affrique: Il y a, dit-il, en l'Eglise un Pontife qui tient la place de Iesvs-Christ, auquel si tout le monde rend obeyssance, suivant le Commandement de Dieu, personne ne remuëra rien contre l'ordre de l'Eglise.

v. *Calvin banni le monde de Prétres & Evéques.*

Or non seulement le Chef, la souveraineté fut bannie de la Calviniste, mais aussi le nom d'Evéque & de Prétre fut rayé. Comme si par dépit Calvin eût pris à cœur de renverser l'ordre saint que les Apôtres ont établi, & leurs Disciples avec reverence observé: Car l'un & l'autre se trouve dans la sainte Parole, & dont tous les principaus fondateurs du Christianisme, & de l'Eglise Grecque, & Latine ont été honnorez: Mais la haine mortelle que Calvin portoit à toute l'antiquité Chretienne, fut cause qu'il ne se voulut servir de ces noms en son Eglise bâtie tout à neuf. Ceus qui jetterent le premier plan de la Chretienté, mirent au premier ordre les Evéques, nom qui signifie en Grec, celuy qui a l'œil & le soin sur le reste. Le Saint Esprit, dit la sainte Parole, a donné Evéques pour regir & gouverner l'Eglise: Elle a aussi des Prétres qui sont, dit Saint Chrysostome, office des Legats envers la clemence divine, & plaident la cause du genre humain: Nom qui a une signification beaucoup plus belle, haute, & plus propre à cette dignité que ce mot simple, ancien, substitué en l'Eglise Calviniste à celuy de Prétre; & quoy que ce nom avec celuy d'Evéque, ait été par fois confondu, comme celuy d'Apôtre, les charges & les degrez ont été distinguez de tout tems, & separez, tenant les Evéques la prerogative, & authorité sur les Prétres, comme Aaron faisoit sur les Levites, dit Saint Hierôme. Aussi ont les Evéques succedé aus douze Apôtres, & les Prétres aus septante Disciples. Comment seroit-il possible dit Epifane, que les Evéques, & les Prétres fussent égaus? l'ordre des Evéques est le progeniteur des Peres de l'Eglise. Celuy des Prétres n'engendre pas des Peres, mais par l'eau de la generation, engendre des enfans

1. Pet. 5. ad Tit. 1. 5. ad Heb. 13. 17. Aus Act. 20. 28. Act. 20. Hom. d'Adam & Eve. Hier. ep. 85. Math. 10. Mar. 3. Act. 6. 13. & 15. Act. 20. Epif. li. 3. cõtr. hær.

enfans à l'Egliſe. Il ne ſe peut nier que les Evéques n'ayent été toujours depuis les Apôtres, Recteurs de la maiſon de Dieu, Conducteurs du troupeau, & Gardiens du bercail de l'Egliſe. La Loy divine, dit l'Areopagite, a ordonné, & attribué à l'Evéque ſeul de faire des choſes plus grandes, & d'importance, pour le gouvernement de ſon Egliſe. Ces eſprits de confuſion qui oſent affermer le contraire ſont démentis par Saints Ignace, Cyprian, Hierôme, Auguſtin, Epifane, & tous les autres, toujours ainſi nommez juſques à la venuë de ces gens nouveaus. Mais en cela il ſemble que la providence de Dieu ait operé, lequel n'a voulu ceus-là être honorez de ce nom, qui ſans vocation montent en la chaire de verité, pour y annoncer le menſonge. Toutes les Egliſes preſque de la Chretienté peuvent faire voir dans leurs Archives, le nom de leurs Evéques, belle marque de la verité d'icelle.

S. Denis Eccl. hierar. cap. 5. Ignac. ad Fila. Cip. li. 4. ep. 9. & lib. 3. ep. 9. Hier. ep. 54. Aug. Pſal. 44. S. Ambr. de digni. ſacer. c. 5. S. Clem. conſt. Apoſt. l. 8. c. 24.

SI vous deſirez que la Bourdeloiſe particulierement vous môntre le roolle des ſiens, & face toucher au doigt leur ſucceſſion : Elle le fera allant contre-mont, par François Découbleau de Sourdis, tres-bon Prelat & Religieus Cardinal, l'une des plus douces & devotes ames de ſon Siecle, qui tient aujourd'huy le Siege, ſucceſſeur à Anthoine de Sanſac, la bonté de ſon tems. Puis les ſuyvant par ordre, remontant par Iean du Bellay, François de Maumy, Charles de Grammont, Iean de Fois, André Leſpinay, Arthus de Montauban, Blaiſe de Greſle, Pierre Berland, David de Monferrand, François Vrbain, Elie Henry, Berard, Amanieu, Pierre Arnaud, Bertraud de Gout, depuis fait Pape Clement cinquiéme, Henry, Robert, Simon, Pierre, Gerard, Guillaume, Elie, Bertrand, Ardouyn, Geoffroy, Bertrand, Gauffride, Arnaut, Amat, Goffelin, Andron, Gombaud, Geoffroy, Frotaire, Gondegiſile, Bertrand, Leonce, Cyprian, Leonce, Gallicier, Aman, Delfin, Oriental, & ainſi elle arriva à Saint Gilbert, qui apres Saint Martial fut ſon premier Evéque, ſoixante & onze ans apres la mort de nôtre Seigneur. Le méme fera le Pariſien qui te conduira juſques à Saint Denys ſon premier Evéque, le Lyonnois à ſaint Fotin, le Tholoſain à Saint Saturnin, Limoges à Saint Martial, Bourges à Saint Vrſin, Vienne à Saint Creſcens, Nar-

VI. *La ſuitte des Archevéques de Bourdeaus.*

Narbonne à un nommé Saint Paul, l'Auvergne à Saint Austremon, Perigueur à Saint Fronton, Xaintes à Saint Eutrope, Tours à Saint Gatian, le Mans à Saint Iulian, Beauvais à Saint Lucian, Sens à Saints Pontentian, & Savinian, Autun à Saint Andochius, Saint Firmin en nôtre Agen depuis Evêque d'Amiens. Ainsi renvoyoit Tertullian les Heretiques de son tems, qui vouloient forger »une nouvelle Eglise à leur fantasie. Montrez, disoit-il, »vos Evêques depuis le premier jusques au dernier: Car »c'est la maniere de laquelle usent les Eglises Apostoli»ques, quand elles font leur denombrement & demon»stration de l'antiquité, & singularité de leurs fonda»tions. Cette seule preuve, quand toute autre nous defaudroit, est suffisante pour nous maintenir en la possession où nous sommes: & ce deffaut de succession qui ne se peut nier être en cette jeune Eglise, bastant pour mônter le principe & innovation de leur doctrine, & par consequent leur fausseté. Beze môntrera Calvin, cettuy cy associera Farel, puis c'est tout. Coquine succession qui ne peut arriver à la troisiéme race. Comme Dieu donne la question aus Diables, aussi fait-il souvent aus Heretiques, en dépit d'eus il arrache la verité de leur bouche: En voicy une Histoire notable sur ce sujet, qui clorra ce Chapitre.

De præscript.

Comment Beze rendit un Ministre Catholique. Iean Drnet.

Vn homme d'honnête famille de Mets, ayant été emporté du courant de l'Heresie en sa premiere jeunesse, fut reçeu Ministre, & envoié en Alemagne: charge qu'il exerça longuement, s'étant trouvé en Suisse, au tems que Henry IV. ne pouvant ravoir Salusses, marchoit à la conquête de Savoye: Celuy-cy fut employé pour le service du Roy, par le Sieur de Sillery, grand homme d'affaires, & de lettres, & envoyé à Geneve. Ayant pris son logis chez Beze, il le va ouyr révassant apres quelque préche trainant à terre. Son theme fut sur le second Chapitre des Actes, où il est parlé de Saint Etienne; Là il ravala son petit trouppeau, & exalta la grande étenduë de l'Eglise Catholique. Puis passant sur la succession des Apôtres: il dit: Si nos adversaires nous demandent, où est parmy vous cette Chaire Saint Pierre? Quittôs ce point, car à la verité les Papistes ont cette succession personnelle des Apôtres, derivee de main en main, nous ne le pouvons

vons nier. Retiré chez luy, comme ce Ministre étranger, & autres pensionnaires, il leur demande quelles nouvelles? Bien étranges, luy dit celuy-cy. Quelles? dit Beze. Certes, Monsieur, replique l'autre, vous nous avez conté d'étranges nouvelles: Que les Papistes ont la succession des Apôtres, qui a continué depuis Saint Pierre jusques à maintenant: nous sommes donc dans le Schisme? Mon amy, dit Beze, ils ont de vray la succession personnelle, mais nous avons la succession de doctrine. Comment, dit l'autre, pouvez-vous separer en l'Eglise la succession de la doctrine de la personne? en quelles têtes est ce que cette doctrine residoit? quels en étoient les Pasteurs? Ce propos rompu, pour ne scandaliser l'assistance, celuy-cy remâche ces paroles, recherche la verité qu'il trouve en fin, & de retour devers le Sieur de Sillery, s'en va à Paris faire son abjuration, entre les mains du Cardinal de Florence, Legat en France, & depuis passe à Rome, fut absous par nôtre Saint Pere Clement VIII. en l'annee mil six cens, avec soixante & seize autres de sa Religion, de diverses Nations. Il vint en fin en Gascongne, pour luy avoir le retour de son Pays été deffendu, qui m'a fait le recit de sa conversion dont Beze jetta les premiers fondemens.

DES

DES MINISTRES, ORIGINE DE LEVR NOM, LEVR RECEPTION ET leur charge.

Chapitre VI.

1. *Calvin rayãt le nom d'Evéque prit celuy de Ministre.*
2. *D'où eſt venu le nom de Miniſtre.*
3. *Propos de Beze au ſieur de Lanſac le vieus.*
4. *L'Egliſe Calviniſte n'a les Docteurs.*
5. *Des Miniſtres qui étoient les ſerviteurs en l'ancienne Egliſe, en la nouvelle les maîtres.*
6. *Commẽt on reçoit les Miniſtres.*
7. *Comment ils attachent les Moines qui ſortent du Convent.*
8. *De l'impoſitiõ des mains.*

1. *Calvin rayant le nom d'Evéque prit celuy de Miniſtre.* En ſa Liturgie.

CEt Architecte de l'Egliſe nouvelle, laiſſant le titre d'Evéque comme à la verité trop Auguſte pour la baſſeſſe d'icelle, prit le nom abjet & ſervile de Miniſtre, afin qu'avec »Genebrard je ne die pas: Il ſemble que le »Saint Esprit y ait particulierement beſogné, dit il, »car en matiere de Religion, ce nom eſt infame, ou pour »le moins contemptible, & abjet: Les Prestres prioyent tandis que les Miniſtres aus bras retrouſſez ſe preparoient pour aſſommer la bête.

Les Miniſtres preſſez à l'entour de la bête
Se tiennent preparez pour luy couper la téte.

Ce nom eſt univerſel, convenant à pluſieurs ordres, & dignitez. On dit bien le Roy & ſes Miniſtres. Les Miniſtres de l'Egliſe, c'eſt à dire ſes ſerviteurs, les Miniſtres executeurs.

La bête

La bête tomba morte au milieu des Miniſtres,

Dit Virgile. Les Miniſtres qui accompagnerent le traître pour prendre le Iuſte : Mais d'avoir retraint particulierement ce nom à ceus qui adminiſtrẽt la Parole de Dieu, & donnent les Sacremens : Cela eſt non ſeulement nouveau: mais indigne de la Majeſté de l'Egliſe: Car non ſeulement chez les Payens, mais auſſi dans la ſainte Parole, ce nom de Miniſtre eſt pris en mauvaiſe ſignification, comme on peut voir dans Saint Matthieu, Saint Luc, S. Marc & ailleurs. Matth. 5. & 26. Luc 12. Mar. 14.

II. *D'où eſt venu le nõ de Miniſtre.*

COMME les noms ſe donnent ſouvent par rencontre, auſſi fit Calvin à ſes Predicants celuy de Miniſtre; Car ainſi que j'ay dit cy-deſſus, comme il eut dépéché ſes trois premiers Apôtres de Poitiers, Vernon, le Bon homme, & le Ramaſſeur, pour aller faire la découverte, l'un deſquels il appelloit Monſieur le Miniſtre, c'étoit le Bon homme, parce qu'il liſoit les Inſtitutes en la Miniſtrerie. (ainſi appelle-on ce lieu ou s'enſeignent les premiers rudimens de la juriſprudence) Ce nom de Miniſtre luy demeura alla ça & là parmy la France, préchotant l'Evangile de Calvin ; nom qui fut communiqué depuis aus autres, appellez à ſemblables charges & vocation: Leſquels on a appellé Meſſieurs les Miniſtres, mot inconnu pour cet office à toute l'antiquité tant Grecque, que Latine, & qu'ils ont voulu long tems apres laiſſer pour s'attribuer celuy de Paſteur, ce que leur maître Calvin ne fit jamais, à l'imitation des Proteſtans qui appellent les leurs Surintendans, ayant auſſi laiſſé le nom d'Evéque: Pour ſe rehauſſer bien ſouvent dans leurs écrits, ces Miniſtres à robbe courte s'entre-donnent la qualité d'Evéque, comme on voit dans Balee, Vadian, Hoſmeiſter, & autres. Gens ridicules qui bien ſouvent d'une premiere de la Grammaire montent en la Chaire de la Theologie.

III. *Propos de Beze au ſieur de Lanſac, le pere.*

LE feu Seigneur de Lanſac, Chevalier d'honneur, de la Reyne Mere de nos Roys, m'a dit autrefois, qu'au retour d'une ſienne Ambaſſade, paſſant par curioſité à Geneve, Beze qui ſucceda à Calvin le vint ſalüer, luy diſant d'abordee que le pauvre Evêque de Geneve luy étoit venu faire la reverence. Vrayement, dit-il, je vous embraſ-

Catherine de Medicis.

embrasserois volontiers de meilleur cœur, si vous étiez celuy qu'on a veu autrefois en ce siege, envoié de celuy qui preside en l'Eglise Vniverselle: Ie ne pense pas qu'il vous ait resigné son Evéché. I'ay mes provisions de Dieu, dit Beze, & il les avoit du Pape. Surquoy leur propos fut un peu étendu, & ce Seigneur luy demãdant, pourquoy ils avoient pris ce servile nom de Ministre, il n'eut autre replique, si ce n'est qu'il n'avoit pas jette le premier plan de la Reformation, ains gardé l'ordre qu'il y avoit trouvé, qu'il ne falloit pas s'arrêter à ces noms ambitieus, pourveu que la chose y fût, que le nom de Ministre étoit nom d'honneur, que pour luy il n'avoit que faire de ces noms majestueus. Il n'a peu faire pourtant qu'il n'ait dit en ses écrits, lors que Saint Matthieu appelle le Ministre l'executeur, que le mot de Ministre est ambigu. C'est pourquoy il dit quand on fait mention des Diacres Ecclesiastiques, Nous les avons mieus aymé appeller selon la coûtume, Diacres, du nom Grec, que Ministres: Et neaumoins, grand aveuglement! Ils ont donné ce nom ambigu à leurs Pasteurs, desireus pourtant du nom d'Evéque. Et Beze à pris le plaisir d'être honnoré de ce nom.

Beza in Mat. c. 5.

Dépence Apol. li. 3. cap. 21.

Au Colloque de Poissi une lettre fut veuë, par laquelle Pierre Parrocely Ministre, donnoit à Beze le titre d'Archevéque. Or voicy cet ordre Aristocratique de l'Eglise Calvinienne, qui se vante d'être jettee en fonte sur celle que les Apôtres ont fondé. Voyons si nous la pourrons reconnoître dans cette premiere antiquité.

IV. *L'Eglise Calviniste n'a des Docteurs.*

Ord. de Geneve pag. 4. & 18.

Levrs Officiers Ecclesiastiques se divisent en Ministres, Anciens, ou Surveillans, & Diacres: Aus ordonnances de Geneve il y avoit une quatriéme espece, à sçavoir les Docteurs. Mais la Doctrine venant à s'évanouyr entre-eus, l'ordre des Docteurs s'est évanouy quant & quant. Ils sont invisibles: pour le moins ne tiennent-ils plus le rang designé par leur Loy: Puis que vous vouliez tirer l'image de l'Eglise primitive, vous ne deviez rayer les Docteurs de la vôtre, veu qu'ils y ont été de tout tems, comme mõntre le Pape Innocent: S. Paul reportant les diverses fonctions que Dieu a établ y en son Eglise, nõme les Pasteurs & Docteurs. Mais comme l'Eglise Chretienne n'a mis en usage toutes ses ordonnances, lesquelles comme

comme toutes autres choſes eurent leurs progrez; Cette charge de Docteur n'étoit recõnuë en tous lieus, ains ſeulement en quelques Egliſes, où les Synagogues des Iuifs, & les écholes des Payẽs avoient jetté leurs racines. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique fait mention de celle d'Alexandrie ouverte depuis le tems de S. Marc, & des Docteurs d'icelle Clement, Origene, & autres; & de celle de Ceſaree nourrice de S Baſile, & Naziãze; de celles d'Antioche & d'Efeſe. Curopalates Autheur Grec, parlãt des Officiers de l'Egliſe de Conſtantinople, met au nombre des Officiers les Docteurs des ſaintes lettres. Les Paſteurs ont l'Egliſe. Les Docteurs l'Echole. Les Paſteurs la Theologie pratique. Les Docteurs la Theologie Theorique, & Scholaſtique. Les Paſteurs la mettent en œuvre en la police de leurs Egliſes: Les Docteurs ſe contentent de l'expliquer, & enſeigner. Ceus la adminiſtrent les Sacremens, veillent ſur les ames: Ceus cy n'ont aucune intendance ſur les conſciences. Voila l'ordre de l'ancienne Egliſe, en rien ſemblable à la vôtre, laquelle n'a voulu non plus retenir les exercices, parce dit Launay, qu'ils ne ſont adverſaires du diable.

¶.
Des Miniſtres ſerviteurs en l'ancienne Egliſe, & Maitres en la nouvelle.
Voy P. à Sotto. cõt. prolo. Bretij. Coclee in ſept. Lut. cap. 45.

LES Miniſtres (voyez cõme ils confondent toutes choſes) vaquẽt à la Predication, adminiſtration de leurs deus Sacremens, & ont la ſouveraine authorité: Mais comme les Heretiques, & Schiſmatiques n'ont jamais été d'accord entr'eus de la doctrine, auſſi ne ſont-ils des noms des Miniſtres, & Officiers de leurs Egliſes. Car les Alemans appellent ceus qui ont charge de Miniſtres Pfarhers, c'eſt à dire Paſteurs, autres Surintendans, & gardent quelque choſe de la Majeſté & dignité de nos Evéques, cõme j'ay dit au Livre 5. Les François & Suiſſes les nomment Miniſtres apres Calvin. Les vieus Waudois dõt il y a encor des reſtes, les nomment Barbes. Les Anglois, Archevéques, Evéques, & Curez. Ne parlons que des nôtres: ils s'appellent donc Miniſtres de la Parole de Dieu, ou Miniſtres du ſaint Evangile. Ainſi ceus qui en la premiere Chretienté étoient ſimples ſerviteurs, & qui portoient le nom de Miniſtres, ſont entr'eus les Maîtres, impoſent la Loy aus autres, dominãs en effet ſous un nom de ſervitude, ſe paſſans du titre en maniãt le bâton. Parmy eus il y a, dit Cayer (je me ſers volontiers de ſon authorité en cette matiere, puis qu'il a ſi long tẽs fait la charge de Miniſtre, avec

autant de suffisance qu'autre qu'ils ayent eu jamais (de »trois conditions de Ministre en general. Les uns sont »purement & simplement studieus, & ne demandent que »des Livres: Les autres se passent de moindre recherche »& curiosité, & ayant femme & enfans, s'addonnent à »pourvoir aus necessitez de la vie tout doucement. Le »troisiéme sont de ces Disciplineurs qui tournent & vi»rent le Ciel & la terre, tant qu'ils peuvent, & ne sont ja»mais en repos, & sont cause de tous les maus que la Fran»ce a endure, & endurera tant qu'ils soient reduits à étu»dier, sans se meler des affaires. Ce sont les épieurs des »grandes maisons, pour en sçavoir les secrets, en décou»vrant par où ils pourront avoir entree. On est tout éba»hy qu'ils se glissent la dedans sans honte, & font les di»visions par les familles, telles qu'on voit. A cela on les »connoît qu'ils ne sont pour la plû-part que fort peu let»trez. Voila les mots de Cayer.

VI. *Comment on reçoit les Ministres.*

Quand quelqu'un se presente pour être Ministre, ou qu'on l'a disposé & gagné: Ce qu'ils font lors qu'ils découvrent quelque jeune hõme qui a la facilité de bien dire & quelque boute-hors, on le fait proposer quelque tems dans le Consistoire, en presence du Ministre & des Anciens, gẽs de métier & ignorans, puis au Colloque. On appelle cela *proposer*, c'est à dire, on luy donne un Chapitre, ou quelque Verset, & ordinairement un bien commun pour discourir, & faire une leçon en François, sans qu'on argumẽte contre luy. Aussi leur est il deffendu d'alleguer jamais les passages en Latin en leurs préches. Tout au rebours de l'Eglise Catholique, où il faut que le pauvre Predicateur, charge sa memoire de plusieurs authoritez en leur original qu'il ne peut apprendre qu'avec un long travail. En la nouvelle Eglise il suffit de discourir, apporter les passages traduits avec une fidelité reformee, sans alleguer méme souvent le nom des Peres, bien disent-ils, Vn bon & ancien Docteur dit telle chose. Le Latin n'ét de mise qu'en l'endroit de peu de persõnes parmy eus, pour étre peu ou point necessaire. A peine étoit cette Eglise établie que P. Viret accusoit les Ministres d'ignorace en son Dialogue troisiéme des diables blancs, & leur Eglise étant rétrecie comme elle est, ils n'ont besoin de truchement. Ce n'est pas comme en la grande é-

N'alleguẽt le Latin en leur préche.

tenduë

tenduë de la Catholique, qui n'eſt bornee que de l'Orient & de l'Occident, laquelle pour entretenir ſon unité a le Latin pour ſa langue naturelle, vulgaire, & cõme compatriote, connuë à toutes les nations du monde. Sur tout il faut que ce nouvel aprentiſſçache bien blaſfemer contre le S. Sacremẽt de l'Autel, médire du Pape & de l'Etat Eccleſiaſtique, crier à l'Antichriſt: Qui ſçait bien faire cela, & de bonne grace prononcer le Chriſt, le Seigneur, c'eſt aſſez. Il me ſouvient avoir entendu autrefois un Miniſtre, & croy que ce fut le premier que j'ouïs jamais, préchant lors aus Chartreus; fauſbourg du port de la lune lez Bourdeaus, qui cõmença ainſi ſon préche. Ce grand Serrurier (entendant le Pape) nourry & engraiſſé dans la cuiſine de ſatan: Toute l'aſſemblee des freres, à laquelle la folâtre jeuneſſe accouroit; avec un ſouſtrire applaudit ces tonãtes paroles. Aiant ce cãdidat du Miniſtere fait ſon chef d'œuvre ſans plus grand examen, celuy qui preſide en l'aſſemblee, aiãt pris les avis, le fait entrer, luy remõntre ſes fautes, le loué s'il a quelque grace, Ce fait, il luy tend la main d'aſſociation, & les autres auſſi, faiſant du ſigne d'amitié ou civilité, dont il eſt parlé aus Galates ſecond, un ſigne de religiõ. Et voila toute la ceremonie de leur impoſition de mains. Avant qu'il ſoit reçeu au Miniſtere il faut qu'une Egliſe le demande, où il va; & ſi le peuple qui eſt auditeur ſe cõtente de ſa grace, de ſa ſuffiſance, trois ou quatre Miniſtres s'aſſemblent, le reçoivent au Miniſtere, & pour frere & cõpagnon, apres qu'il a ſigné la confeſſion de foy des Egliſes de France: Car c'ét la pierre fondamentalle du Calviniſte, & ſa vraie Bible: Ce fait l'Egliſe qui l'aura demandé, ou qu'ils ſçavent en étre dépourveuë, en eſt ſaiſie. Par fois un Miniſtre à ce deputé le conduit où il eſt deſigné, & apres avoir préché, ſignifie au peuple ſon élection, qui le prend à l'eſſay pour quelques mois, cõme nous faiſons un valet à loüage. Et ſi le peuple s'en contente, autrement non (voyez quelle miſere) ils le declarent Miniſtre d'un tel peuple. Il eſt vray que s'il eſt reçeu au Sinode Provincial, il n'eſt pas en la libre diſpoſition du peuple de le chaſſer, ouy bien s'il eſt receu ſeulement au Colloque: car lors ſur leur plainte on l'envoie ailleurs ſervir quelques ames moins delicates. Ils ſe taillẽt pour ſon entretien qui n'excede 3. ou 400. francs pour ceus qui ne ſont mariez,

Iniures des Miniſtres.

Quelle eſt leur impoſition de mains.

Signe la confeſſion.

Paye des Miniſtres.

& les autres deus cens écus. L'an 1559. qu'une formiliere
Copus. sortit de Geneve, le Ministre Copus qui avoit été Chanoine de nôtre Dame de Clery, pere de celuy qui est aujourd'huy à la Rochelle, & qui eut le foüet pour avoir commenté Rabelais, proposa & dit publiquement, que les Ministres devoient servir sans gages. Ainsi font les Anabaptistes. Calvin trouva bon, comme Cayer recite, qu'il fut mis en prison, jusques à ce qu'il eut chanté la Palinodie, & le voulut-on forcer d'en prendre, mais par dépit il n'en voulut pas. Tous ceus qui ont été a Geneve sçavent cela, dit Cayer. Car Calvin cõneut bien que si ses Ministres étoient aus gages des Capucins & Iesuïtes, que sa Ministrerie s'en iroit a vau-de-route.

VII. *Comment ils attachent les Moines qui sortent du convẽt.*

Si celuy qui est appellé au Ministere, à été nourry dans les convents, qu'il soit apostat, on y garde quelque ceremonie plus exacte. Il faut attẽdre, disent-ils, qu'il ait dégorgé sa moinerie. La conversion de ces gens leur est toujours suspecte: Car comme l'Eglise pour degrader quelqu'un, & le livrer comme criminel à la Iustice, y apporte des ceremonies, luy ôtant l'habit, & les caracteres des ordres: de méme font les Ministres lors qu'ils veulẽt defrater quelqu'un, pour l'appeller au Ministere. Par fois cela se fait en secret dans les murailles du cõsistoire, quelquefois en public, où il dépoüille son habit, maudissant celuy qui luy a baillé, le foule aus piez, ou le déchire. Vray est, dit le Foët des apostats, que ceus qui ne sont pas poussez de telle rage, le gardẽt, & le font teindre en quelque belle couleur, pour s'en revétir ou faire une cotte à leurs futures épouses, ou emmailloter leurs enfans avenir. Soudain que ce démoiné est reçeu, il se marie: Voire méme s'il est possible avant le recevoir au Ministere, on l'attache au mariage, afin qu'il perde l'espoir de retour. C'est ce que me dit une fois un Ministre qui revint a nous, luy demandant s'il étoit marié: Non dit-il, Dieu mercy, si j'eusse eu la commere, j'étois coiffé, c'étoit fait de moy. Peu ou point s'en font prier deus fois: Car ordinairement les titillations fretillẽt dans les moëles de ces gens qui échappent du Cloître: Confessant par là que c'est la chair, & non l'esprit qui cause leur separation. Mais avec tel appetit que du tombeau de l'une, ils sautent soudain au lit de l'autre, si quelqu'un retenu d'une hõnéte vergogne, & du

souvenir

souvenir de son froc encore tout chaud use de remises, pour trouver mieus, on le tance, on luy prononce cette memorable sentence, qu'on dit étre sortie de la bouche de Luther: Que qui n'est marié n'est exemt de mauvaise vie; comme si l'Eglise Chretienne n'avoit eu à milliõs des personnes qui ont cõservé inviolable leur chasteté, comme la Iuifve moins parfaitte a eu ses Helies, Elisees, & Esaïes, qui menerent une vie continente. On luy cherche donc aussi tôt une femme, on luy donne, voire presque on le force de la prendre, & de l'épouser pour l'engager a leur party. C'est peché de n'en avoir pas. Et cõme Solon étant allé voir Thales en la ville de Milet, s'émerveilloit de ce qu'il ne s'étoit jamais voulu marier: Aussi Beze fit ce méme reproche à Iaques Sturme, homme signalé au party Lutherien: car apres plusieurs traits d'hõneur, il dit qu'on ne luy pouvoit reprocher autre chose, si ce n'est qu'il ne voulut onques entrer en Mariage. Grande honte, certes, encore qu'on sejourne au monde, de garder sa virginité. C'est en ce point où tous les dévoyez de l'Eglise se récontrent: Aussi ne vit-on jamais livre sorty des Lutheriens, Calvinistes, Zuingliens ou Anabaptistes qui traittât de la continence, de la chasteté, du vefvage, comme on voit de Tertullian, S. Augustin, S. Hierôme, S. Chrysostome, & autres vertueus Peres de la premiere Chretienté. Le Mariage donc est le lien qui tient attachez ceus qui sortent des Cloîtres, ne pouvant, quand cette premiere fougue de la jeunesse est passee, & qu'ils ont reconnu leur erreur, prendre une honéte retraitte. Que feray-je, disoit n'agueres un Ministre qui avoit été Iacobin, de cette pauvre miserable, mõntrant sa femme cerclant les chous dans son jardin: & de ces petites creatures, mõntrant du doit trois petits enfans: Si je retourne à l'Eglise Catholique, que deviendra ma Sarra, mon Esther, & le petit Iosué? Dieu me fera misericorde, je sçay bien que je suis hors l'Eglise. Il n'y a ordre, il faut que la chevre broûte ou elle est attachee. Ce fut son mot. Combien en y a-il qui ne cherchent que le retour s'ils pouvoient étre reçeus a penitence? Vn qui au sortir du noviciat fut fait Ministre, porta l'an du Iubilé 1600. le nom de cinq Ministres qui desiroient avoir leur pardon, & permission de vivre au Siecle laissant leurs fẽmes: Mais le S. Pere ne voulut sans les voir accorder leur

Regret d'un Ministre.

requête. Cela diray-je en passant, que par les ordonnances de Geneve, nul Ministre qui aura été Moine, ne peut presider aus Synodes nationnaus, tant ils ont suspecte l'Apostasie, & les têtes qui ont été chapperonnees. Or le voila sans autre ceremonie Ministre de la parole de Dieu. En voicy encore, qui sans mission, proposition, ny reception peuvent de leur authorité privee monter en chaire, pour le moins ils l'ont fait. Celuy qui est seigneur de fief, s'il pense avoir la suffisance, & la capacité, peut, sans avoir été proposant, ny attendre authorité que la sienne, monter en chaire, enseigner ses sujets. Ainsi en usa le Sieur de Contondiere, pres Falaize en Normandie. Ainsi le Sieur de Rotes pres Cõdé sur Noireau. Voila comme ils logent en leurs Synagogues leurs Pasteurs.

Rigueur contre les Moines sans Ministres.

VIII. *De l'Imposition des mains.*

Ce n'est pas la consecration des Evéques, & Prétres de la primitive Eglise, qu'on voit dans tous les premiers Peres. Allons seulement à cet ancien Apôtre de la France, lequel traittant amplement de la consecration des Evéques, Prétres, & reception des autres Officiers; dit que l'Evéque qui vouloit être consacré, se mettoit à deus genous devant l'Autel; qu'on luy posoit les Livres saints sur la tête, & l'Evéque qui le cõsacroit, prononçant des prieres tres-saintes, luy imposoit les mains sur le chef. Le Prétre à genous recevoit *cette imposition des mains Episcopales*: Et le Diacre mettoit un des genous à terre, & à chacun d'eus on imprimoit le signe de la Crois. A toutes ces ceremonies le Chréme étoit adjouté, dit le méme Autheur. C'est la consecration des Evéques, & Prétres selon l'ancienne & primitive Eglise. C'est l'Evéque que S. Hierôme represente sur son trouppeau comme l'Empereur en une armee. Où est cette Imposition de mains pratiquee par les Apôtres, & par tous leurs successeurs en l'Eglise de Calvin? Voyez dans Optatus, avec la Benediction Episcopale, *l'Adiutorium nostrum in nomine Domini*. Vous ne tenez plus de conte de cette Ceremonie Apostolique, encores que Melancthon dans ses Lieus-Communs ait »mis l'Ordre entre le nombre des Sacremens. Oyez Victor Cayer. Il n'y a point entr'eus, fait-il, autre Imposition de mains, quoy qu'ils dient par leurs écrits: & »puis dire que je suis seul qui les ay reduits à en faire »quelque observation, leur remõntrant que sans cette »Ceremo-

S. Denys ca. 9. cæleſt. Hier. Voy le Concile de Nice can. 4. distinc. 64. Ad. Evãg. ep. 85. Lib. 7. L'Anath. de rit. Eccl. Tigur.

»Ceremonie il ne semble pas y avoir entr'eus aucun Mi- Ordon.
»nistre: On voit qu'elle est abolie par un des articles des de Gen. f.
»ordonnances de Geneve, bâties par Calvin. Parce disent 7.
»elles que les ceremonies du tems passé ont été tournees
»en superstition. Et toutefois Calvin avoüe cette institu-
»tion être Apostolique. I'accorde, dit-il, l'imposition de Contr.
»mains être Sacrement, és vrayes & legitimes ordinatiõs. Cresc. co.
Les Donatistes ne furent pas si hardis d'en laisser l'usage, l. 3. c. 21.
comme on peut voir dans S. Augustin; ny les Lutheriens Voy le li-
aussi, qui en ont conservé la pratique, voire se sont voulu vre de
ranger a cette obeyssance, de la recevoir des Evêques Ca- consecr.
tholiques, reconnoissant l'impuissance des leurs, comme mysterij
on lit dans les Actes, & Conferences qui ont été entr'eus. Evang.

ABVS EN LEVRS MINISTERES, Anciens, Diacres, & de leurs Colloques & Synodes.

CHAPITRE VII.

1. *Abus en la distribution de leurs Ministres.*

2. *Le Ministre ne devroit ainsi aller au change.*

3. *Le peuple par fois se donne le Ministre.*

4. *Des Anciẽs & des Surveillans.*

5. *Des Diacres & Advertisseurs.*

6. *Des Colloques & Synodes: & comme ils bâtissent leur histoire.*

1. *Abus en la distribution de leurs Ministres.*

QVoy que le troupeau, & le Pasteur soit tellement relatif, que l'un ne puisse être sans l'autre, toutefois ils reçoivent bien souvẽt des Ministres sans leur dõner de troupeau, & les voit-on souvent rebutez d'une Eglise, cõtraints d'aller a la quéte, rouler, courir la province, pour trouver retraitte, & se garẽtir de la pauvreté: car leur disette est agravee par les charges de leur pauvre ménage démenagé. On a veu venir d'Alemagne & de Geneve, des Ministres à troupes, sans étre destinez a Eglise quelcõque: Puis avec une simple attestation, n'en aiant aucunefois point, la 1. vaquante les reçoit, & souvent en

associe deus ou trois en une Eglise, enquoy il y a un abus grossier. Voyez ce que nous en dit S. Augustin: Car il ne s'est jamais trouvé en la primitive Eglise, qu'un seul Pasteur a un trouppeau. Et cependant on voit accouplez cinq ou six Ministres en une seule Eglise, qui se disent Pasteurs d'un même trouppeau, tous égaus, & compagnõs. Tellement que pour éviter la cõfusion & desordre qu'apporte cette égale pluralité, & cette plurielle égalité, ils sont contraints partager leur charge, & servir par quartiers de Lune, presidant, & prêchant celuy-cy une semaine, & l'autre une autre à tour de roolle. Et ainsi d'Evéques ils deviennent simples Prêtres, tandis que leurs compagnons sont en charge, & font que le cors de leur Eglise change de tête, plus souvent que la Lune de face.

In Brecolla. 1. diei c. 5. & 12.

Ep. 110. & sup. Pl. 36.

II. *Le Ministre ne doit aller au change.*

Allez chez vôtre Peintre, Messieurs les Reformateurs, & vous verrez un Tableau où il depeint naïfvement ceus qui avoisinent vôtre nom, & vôtre doctrine. »Les Gots, dit il, inconstans & legers en l'Election de »leur Clergé, élisent ores des Apostats, ores de ceus qui »sont dans le tracas du monde, pour les obliger par cet »honneur, les associant parmy eus sous ce faus pretexte, »puis qu'ils ne peuvent par la verité. Ils auront aujourd huy un Evéque, demain un autre, aujourd huy un »Prêtre, demain un homme Lay: Car ils distribuent & »font part a ceus-là des charges de leur Eglise. Il y doit avoir une telle conjonction entre le trouppeau & le Pasteur, que cette ferme, & sainte liaison a été rapportee par les anciens au lieu de Mariage. Et c'est la raison pour laquelle nos Evéques à leur consecration, prennent un anneau qui signifie ce mariage. Et comme il n'est loisible au mary d'abandonner sa femme, il n'est aussi permis au Pasteur de faire divorce avec son trouppeau, pour quelque occasion que ce soit, sauf la persecution particuliere de sa personne. Car quand le danger est commun au peuple, & au Pasteur, il faut qu'il fasse ferme, qu'il s'évertuë cõme un bon chien de garde, pour le conserver des lous, & bêtes de proye. Le feu épure l'or, & la vertu du bon Pilote, disoit le Pape Nicolas à un qui vouloit abandonner sa bergerie, paroît mieus au fort de la tempête, qu'au tems que la mer est bonasse. Le bon Saint Athanase quitta pour un tems son trouppeau, parce qu'on n'en vouloit qu'à

Demetr. Archiep. Bud. gar. in resp. ad Constãt. Inno. 3. li. 1. Mister Missæ ca. 61.

Quand est-ce que le Pasteur doit quitter le trouppeau.

qu'à luy. Cette separation du Pasteur, & du trouppeau ne se tollere en l'Eglise Catholique, sans la permission du souverain Pasteur d'icelle. C'est en l'Eglise nouvelle qu'on void ce desordre, naissant quelquefois les occasiõs de l'un, & par fois de l'autre: Car si le Ministre a quelque pauvre Eglise, & qu'il pense trouver un meilleur ratelier, il va soudain au change, comme le Lansquenet à qui plus luy donne, voire méme bien souvẽt quitte sa charge, pour se faire Avocat, Medecin, ou Pedant, I en ay connu plusieurs de cette taille. Vit-on jamais cela en l'Eglise de Dieu? *Chacun* dit l'Apôtre en la premiere aus Corinthiẽs, *se contienne en la vocation à laquelle il a été appellé.*

III. *Le peuple par fois se donne le Ministre.*

LA méme cõfusion ont remarqué nos premiers Peres parmy les premiers Heretiques. Et parce que ceus qui ont mis le feu à la France, ne craignent rien tant que le feu, ils quittent ordinairement les cãpagnes, & villes foibles, pour se jetter dãs les clapiers entournez de cassemates: Car ils fuient autant la mort que leurs premiers Freres l'ont recherchee. Aussi ne tiennent-ils la creance des premiers Chretiens, Que les cendres de leurs cors, soit la semence de leur Eglise: Si le Ministre pense étre plus asseuré de sa personne prenant quelque pretexte de sa santé, ou faisant le mal content, il quitte par fois son trouppeau, & s'en va. Le trouppeau se separe aussi du Ministre, s'il ne préche à sa fantasie, ou si ses mœurs ne luy plaisent & luy donne congé sans attendre autre authorité, ou par la retention de ses gages, le cõtraignent de se retirer pour aller paître ailleurs. Que si quelque passant dit mieus faisant deus ou trois préches sur telle matiere que bon luy semble (car ils ne sont liez à l'Evangile du jour) il est prié de s'arréter, & si on ne peut chasser le premier, on l'associe en la Chaire. Si l'autre s'y oppose on le tourmente, on le querelle, & cõtre tout ordre Ecclesiastique ils établissent celuy que bon leur semble, suffit si le Ministre y prête consentement: Car c'est assez. On sçait le Schisme qu'il y eut à Castres, du tems que Gaspard Olaxa Ministre Espagnol de l'Eglise de Soresse, y prêcha: Lequel contre la volonté des Ministres ordinaires, voire l'authorité du Synode assemblé pour l'empécher, fut établi au ministere par le peuple, ainsi que luy méme m'a raconté: Car depuis l'an mil six cens, il s'est fait Catholique, & Religieus de

Tertull. ad Scapu. in f. & in f. Apoll. ad Gent.

l'Ordre S. François, où il a rendu heureusement, & selon son souhait l'ame à Dieu.

IV. *Des Anciens & Surveillans.*

Outre ces Ministres ils ont leurs Anciens, & qui veillent sur le trouppeau, rapportent au Consistoire, que je décriray cy apres, les scandales qui se commettent en l'Eglise, & principalement si quelqu'un est allé à la Messe, ou au Sermon des Catholiques, sur tout s'il a ouy les Iesuïtes. Ceus là ont la charge de convoquer le peuple, on les appelle aussi Surveillans, quoy qu'il y ait de la difference : Car l'un & l'autre est tiré du Grec ancien de Presviteros, qui veut dire Prétre, & Surveillant du mot Episcopos, qui signifie Evéque. Ainsi leurs Evéques sont accesseurs, & servent de conseil à leurs Ministres, & du haut degré qui fut jadis en l'Eglise primitive, sont ravalez au plus bas & plus infirme. Car ces Surveillans, quoy qu'ils soient comme enroollez parmy les Anciens, sont pris du rebut du peuple, & ne servent, que comme parmy nos Ecclesiastiques ceus qu'on appelle Bedeaus. Ainsi en l'Eglise nouvelle, le Bedeau est Evéque, puis qu'il porte le nom de Surveillant, & au lieu que Saint Paul met le Surveillant le premier, le Prétre où Ancien le second, le Diacre ou Ministre le dernier. En l'Anarchie de Calvin tout au rebours, les derniers sont mis au premier rang. Or les Anciens sont éleus avec plus de ceremonies qu'on ne fait les Ministres. Car par trois divers Dimanches on publie leur nom, à fin qu'on face recherche de leur vie. Ils ont le pouvoir de deposer les Ministres s'ils disent chose qui leur semble enorme, ou pour le moins leur imposer silence, jusques à ce que le prochain Colloque, ou Synode y ait pourveu: Dignes Iuges pour decider un point de Theologie. Toutefois le Ministre dégradé peut recourir aus trois Ministres plus proches, & suivant l'avis de ce triumvirat, se faire remettre par provision. Etant cependant precairement Ministre, & non comme naturel Pasteur, ainsi qu'il étoit auparavant: De sorte qu'il n'a lors aucune jurisdiction, n'aiant pas méme droit de connoître du litige des Mariages, comme il faisoit auparavant.

Le Bedeau en l'Eglise de Calvin est l'Evéque.

V. *Des Diacres, et advertisseurs.*

Les Diacres sont ceus qui gardent la bourse des pauvres, ont charge d'amasser l'argent qui est destiné pour la pension des Ministres, visitent les malades, pour décharger,

ger, dit Launay, de tel œuvre les Ministres, qui trop delicats ne veulent travailler, distribuent l'argent par l'ordonnance des Ministres aus passans: Et s'ils sont resseans, par l'avis du Consistoire, ce qui n'est donné qu'à ceus de leur Religion. Et gardent cette rigueur, que s'il y a quelque Ecrivain, ou femme qui apprenne a lire les filles, on luy remôntre de ne recevoir des Catholiques. Et s'il represente sa pauvreté, on luy fait quelque part de cet argent qui est amassé pour aumône, ou des amendes des deniers du Cõsistoire. Cette charge fut donnee aus Diacres par Calvin, se voiãt accusé par la Reyne de Navarre Marguerite, d'avoir mal emploié les quatre mil francs, qu'elle avoit envoié aus pauvres: Ce qui fut l'an 1551. Mais ces petits thresoriers Ecclesiastiques passent bien plus avant: Car, comme écrit celuy qui a veu leur reddition de compte, ils levent les tailles mises sur le peuple, pour fournir aus frais commũs, pour la guerre, ou autres affaires: Parlent aus hommes qui peuvent porter les armes, les enroollent, & rendent conte du tout au Consistoire. Ces Diacres servent a tout. Ils sont Portiers, Lecteurs, & serviteurs du Consistoire, assistent les Ministres quand ils donnent la Cœne, distribuent le verre pour soulager la grande peine que le Ministre auroit. En quelques Eglises comme à Poitiers, ils étoient faits & deffaits à l'appetit des Consistoires, voire envoiez pour prêcher & baptiser, s'entre-donnans ainsi l'éteuf les uns les autres. Le pauvre Babinot, que Calvin à son avenement honora de cette charge, & le premier de ce nom, est mort vendeur de caques de harans. Ils ont en quelques Eglises pretenduës de nouveaus Officiers, les uns sont appellez Chantres, les autres Advertisseurs. Le Chantre entonne le Pseaume, & a sa Chaire sous celle du Ministre, élevee plus que celle du commun, homme Lay, portant son habit ordinaire de marchãd, soliciteur, ou artisan. Les Lecteurs ont charge de lire la Bible en la chaire quãd le peuple est assemblé attendant que le Ministre mõte, ausquels en aucuns lieus ils donnent aussi le nom de Diacre. Les Advertisseurs sont ordinairement des gens de la balliüre du peuple, qui vont de porte en porte appeller les accusez pour comparoître en jugement, & se trouver au Consistoire. Et cependant qu'ils rendent conte de leurs fautes, l'Advertisseur

Launay en sa Replique li. 2. ca. 17.

Babinot premier Diacre creé par Calvin.

L'Advertisseur.

demeure

demeure à la porte, qui flaire les vapeurs de tout ce qui se fait, & se dit dans ce Tribunal des consciences, que je vay representer au Chapitre suivant. En Bearn ils ont établi des Surintendans, qui sont fis en nombre, lesquels ne font pas exercice du ministere, & n'ont charge que d'assembler, reculer, ou faire anticiper les Synodes, aussi sont ils gens Lays. Tellement que le Synode de Bearn est totalement conduit par ces aveugles. Ils ont aussi incorporé dans leur Synode le receveur des deniers Ecclesiastiques, qu'ils nomment, certes bien à propos Diacre, lequel a charge de payer non seulemẽt les Ministres, mais les garnisons & officiers: Ainsi l'office du Diacre en Bearn, est à deus visages: L'un regardant la terre, l'autre le Ciel. Ne voila pas en l'Eglise Reformee les Evéques, Prétres, & Diacres de l'ancienne? *Qu'est-ce qu'un Evéque*, disoit S. Ignace aus Trasliens, *sinon celuy qui a tout pouvoir & puissance sur tous, imitant à son pouvoir en authorité le Fils de Dieu? Qu'est-ce que l'Ordre des Prétres, sinon un College sacré qui assiste l'Evéque? Qui sont les Diacres, sinon Imitateurs des Anges, luy ministrant un ministere pur & immaculé?*

Surintendans en Bearn.

Ces Colloques & Synodes, & comme ils batissent leur Histoire.

Or ces Ministres anciens, & Surveillans tiennent les Colloques qui sont assemblez volontaires de quelques Ministres trois ou quatre fois l'an, avec chacun son ancien, là où ils disputent de la doctrine, & appointent les differents, qui peuvent étre entre les Ministres, & leurs trouppeaus, recueillent les choses memorables pour en faire rapport au Synode: car chaque Colloque se rapporte au Synode de la Province. De sorte qu'il n'y a rien de fait si le Synode ne le ratifie. Ce Synode est divisé en Provincial, & National: Car de General ils n'en ont point. Ceus d'Angleterre ne reconnoissent pas la France, ny en Foy, ny en Religion, moins encores en ceremonies. L'Alemagne fait son pot à part, voire mémes le petit Bearn: Le Synode Provincial se tient d'an en an, où tous les Ministres se trouvent, chacun avec un Ancien de leurs Eglises, & aus dépens de celles qui y sont assemblees, font l'election d'un Ministre pour y presider & conduire l'action, qu'on appelle le Moderateur. Ils regardent si rien branle en la doctrine & discipline, & Dieu sçait de quel œil ils considerent ces choses. Sur tous ils sont soigneus de dresser l'histoire avec toute la verité & fidelité reformee, qu'il est pos-

Synode Provincial.

eſt poſſible; comme les livres qu'ils continuent annee par annee le mõntrent. La Popeliniere bon écrivain de nõtre âge, m'a dit qu'il a ſouvẽt été taxé par eus, pour avoir (écrivant l'hiſtoire qui parle de l'Etat de l'Egliſe) trop veritablement, & n'avoir en mentant gardé l'avantage de ſon party. Le Synode National ſe tient de trois en trois ans, ou de deus en deus, compoſé d'autant de Miniſtres qu'il y a de Provinces, le nombre montant à quinze ou ſeize pour le plus, avec autant de Deputez, gens de peu de lettres, & de tous états. Toutes cauſes s'y jugent ſouverainement, s'il y a quelque choſe importante, elle eſt renvoiee au Synode National. Ils empliſſent la bouche de cette ſouveraineté avec telle ambition, qu'il s'eſt trouvé qu'au Synode National, tenu à Figeac, un Miniſtre controollé pour porter des bagues au doigt, dit qu'il le pouvoit faire: parce qu'il étoit Evéque & juge ſouverain. Mais depuis ils s'en ſont diſpenſez: car en porte qui veut. Tous les affaires de l'Egliſe ſont commis à ces Deputez, qui ſeuls peuvent faire nouveaus articles de diſcipline, ou y apporter de la modification. Allons voir comment l'on vit dans leurs Conſiſtoires.

La Popeliniere.

Synode National.

Miniſtre Bagué.

DES CONSISTOIRES DE L'EGLISE CALVINISTE.

CHAPITRE VIII.

1. *L'étrange mélãge de leurs Conſiſtoires.*

2. *Ils ſont ſept pour le moins au Conſiſtoire, & leur pouvoir.*

3. *Les charges briguees ne durent que deus ans pour le plus.*

4. *Les Anciens obſervent les iniquitez de l'Egliſe pour les rapporter au Conſiſtoire.*

5. *Les contes de leurs Conſiſtoires.*

LE Con-

V. *Etrange mélange de leurs Consistoires.*

LE Consistoire & Senat de l'Eglise Calviniste qui juge & regle les cõsciences (ainsi le baptisa Calvin) à l'imitation de ce grand Consistoire du Senat Romain, est composé de toute sorte de personnes, gens d'épee, de robbe longue, de courte-robbe, qui porte le marteau, qui le cizeau, chacun y est reçeu: Tout est profane, tout commun. Infame mélange en une charge si importante. Les personnes de qualité encores qu'il y en ait peu, trouvent étrange qu'on leur donne des gens de basse étoffe pour compagnons: Mais Calvin le voulut ainsi. Et contre les preceptes de l'Alchimie allia le fer: metail grossier & terrestre, au Mercure le plus subtil des mineraus, composant de ces deus humeurs dissemblables, & antipatiques de l'homme qualifié & lettré, & du mechanique & ignorant, un assemblage sympatique. Il me fait ressouvenir du conte qu'on dit d'Antisthenes: Il conseilla un jour aus Atheniens, de mettre leurs ânes au labourage aussi bien que leurs chevaus. Et comme on luy eut répondu que cet animal n'étoit pas né à ce service: C'est tout un, dit-il, il n'y va que de vôtre ordonnance, il suffit que vous les mettiez en besogne. Aussi c'est tout un, pourveu que le Pere Iardinier porte le nom d'Ancien (Car c'est ainsi qu'on les appelle) il n'aura que trop de suffisance. Là les marchans tiennent le plus souvent le lieu le plus honorable, & servent avec les autres Peres consistoriaus, non seulement de rapporteurs, mais de Iuges souverains, la qualité premiere leur demeurant toujours, de sorte que l'Advocat au partir de là est Advocat, le cordonnier, cordonnier: l'autre laissant les faisseaus, retourne a la charruë. Vit-on jamais cela en l'Eglise de Dieu? Etre là le matin Iuge des ames, & l'apresdisnee battre l'enclume? On a souvent disputé lequel des deus seroit plus tollerable en un Iuge, où étre méchant, où étre ignorant: Mais toujours l'ignorance a été jugee plus dangereuse. Celle-cy est une fievre continuë, l'autre à des relâches. Le méchãt peut quelquefois faire bien, mais l'ignorãt est toujours aveugle, toujours injuste, toujours méchant. Que peut-on attẽdre de bon parmy cette ignorance consistorialle: Ils sont peut étre, inspirez du Ciel, délors qu'ils entrent au Consistoire: De méme que Lemnius

Anes au labourage.

Iuges des ames.

Lib. 2. c. 2. de ocult. mira.

mus asseure, avoir veu des malades durant l'accez de leur fievre, etre eloquents & diserts, & retournez en leur premiere santé, revenir à leur bétise.

En ces Consistoires, ils ne peuvent étre moins de sept pour donner un jugement: Car comme ils ont veu qu'en nos Tournelles nous jugeõs de la vie d'un homme à sept juges, ils ont pensé qu'ils pouvoiẽt bien juger de la vie de l'ame avec pareil nombre. Aussi entre les anciẽnes Declamatiõs de Quintilian l'ayeul, il y en a une qui porte cette inscription, *De vi septẽ iudicent*, où il mõntre qu'en matiere criminelle sept pouvoiẽt juger suivant la loy qu'il rapporte en ces mots: *De vi septem iudicent, quod maior pars statuerit reus patiatur.* C'est ce que disoit Agelius, *De reo septem iudices cognoscant, eaque sententia sit rata quam plures ex eo numero dixerint.* Ainsi un Ministre, un Advocat, un Marchand, un Solliciteur, un Tailleur, un Chaudronnier, & un Iardinier, peuvent donner des Arrêts, & envoier de leur toute-puissante main les ames aus Enfers: Car ils excommunient leurs freres, les chassent, & banniſſent de leurs assemblees, les privent des Sacremens, prononçant le Ministere comme le president, l'arrêt de l'excommunication en pleine Chaire. Que si les Lois Civiles & Politiques n'admettent pour juge d'un égout controversé, d'une muraille, d'un chemin, d'une haye, que ceus-là seulement dans les langues desquels les sciences ont été emmaillottees, qui ont succé la doctrine avec le lait cru, & été élevez avec elle, & qui d'abondant se trouvent de bon aloy, éprouvez à la touche, & à la coupelle d'un examen rigoureus. Il y a bien plus d'apparence qu'on ne deût en ce Consistoire, appeller & établir a juges des consciences, & des ames, ceus que l'ignorance a berſez & enveloppez, allaittez & nourris: ignorans jusques à ce point, qu'ils ignorent leur ignorante méme.

II. *Nombre du Consistoire, & leur pouvoir.*

Iuges ignorans.

OR contre toute la pratique qui fut jamais en l'Eglise, en laquelle on ne connoît des charges annuelles, celles-cy se changent d'an en an, ou de deus en deus pour le plus, briguees comme sont les gros & bons benefices, ce qui occasionna un Gentil-Homme de dire devant Monsieur le Maréchal de Boüillon, Seigneur de cette Religion, que si les charges du Consistoire étoient en vente, la finãce qui s'en retireroit, emporteroit celles des

III. *Ces charges briguees ne duerent que deus ans pour le plus.*

parties

parties casuelles de ce Royaume. Ils ont leur seance en plusieurs lieus, mémes a Montauban & Bregerac, pres la Chaire du Ministre, comme Magistrats des consciences; pour témoigner leur dignité. Le vieus Mermet ne l'avoit voulu souffrir à Nerac. Mais Renaut à son arrivee d'Alemagne leur donna place: Car cette seance honorable les fait craindre & respecter, plus que les Consuls pendant leur Consulat, ou les Dictateurs pendant leur Dictature. Ils se glorifient d'étre étre établis pour contre carrer, & contre poiser l'authorité des Ministres. Et par les ordonnances de Geneve, leur pouvoir est commun avec celuy des Ministres, pour la superintendance de l'Eglise. Ainsi obligent ils par ces honneurs à leur party, ceus qu'ils n'y peuvent retenir par la verité, écrivoit Tertullian. La nouveauté, dit tres-bien Reboul, de cette charge inesperee, d'étre élevé d'une extremité a l'autre, d'une boutique au Tribunal des consciences, sans aucun sien merite, sans autre marque de sainteté, rend insolent le Coûturier, le Savetier, ou le Marchand, & rien ne sert la gravité de quelques personnes de marque. Cat tout est emporté par cette populace qui y a assisté.

Pol. 7.

IV. *Les Anciës observent l'iniquité de l'Eglise.*

Le Ministre preside dans ce Consistoire qui se tient en sa maison, ou dans leur Temple. Et s'il y a plusieurs Ministres, celuy qui est en semaine pour précher est president, recueille les vois, prononce les arrets: On ne considere ny l'âge, ny la suffisance, ny la reception. Ce Consistoire s'assemble une fois ou deus la semaine pour ouyr les plaintes que les Anciens rapportent de leurs quartiers: Car ceus-là qui bien souvent portent de grosses poutres dans les yeus, ont puissance d'entrer aus maisons, pour y controoller les fétus de leurs voisins: Examiner comme les Peres traittent leurs enfans, les marys leurs femmes, s'il y a bon ménage entr'eus, jusques à s'enquerir de toutes les particularitez, dont ils se peuvent aviser, & éclairer les plus privees actions de leurs cabinets, voire de leurs couches. Quand ils passent par les ruës ils allongent les oreilles, pour écouter s'il y a quelque joüeur de violon ès »maisons reformees, si on y chante, si on y rit. Ie sçay, dit »Cayer, parlant de ces Anciës, des personnages fort mo»destes qui se sont retirez d'entr'eus pour telles impor»tunitez, disant qu'ils aimoient mieus s'aller confesser

»au Pré-

» au Prétre volontairement, que d'étre a la mercy de telz » épieurs de leurs familles, pour leur reprocher quelque » parole dite possible bruſquement du mary à la femme, » & ce devant tout le monde: Car tout cela eſt rapporté » au Conſiſtoire. Voila les mots de Cayer.

V. Les Contes de leurs Conſiſtoires.

VN des plus anciens Advocats de nôtre barreau, m'a dit qu'étãt eu ſa premiere jeuneſſe enroollé ſous le drappeau des trouppes reformees, il fut appellé au Conſiſtoire, accuſé d'avoir mis en paſſant, la main dans le ſein d'une Damoiſelle, à un baptéme qui ſe faiſoit à Bautiran, trois lieuës pres de Bordeaus. Son accuſateur étoit un Miniſtre, jalous de cette fille qu'il recherchoit; il eſt vray que c'étoit en mariage: Cet Advocat appellé devant la Fromentee, ainſi s'appelloit celuy qui preſidoit, aſſiſté du delateur, & environné de ſes Anciens, il luy remôntre le ſcandale qu'il avoit commis: L'autre reſolu de ce qu'il avoit à faire & dire, replique qu'à la verité il avoit mis la main dans le ſein de cette Damoiſelle, mais que c'étoit pour luy ôter un bouquet que monſieur tel, môntrant le jeune Miniſtre, luy avoit donné: Que cela n'étoit pas honnéteté à un Paſteur de l'Egliſe du Seigneur, non plus qu'au Conſiſtoire, de ſe méler de telles choſes: Vrayement Meſſieurs, fit il, vous môntrez que vous étes bien de loiſir. Toute la troupe Conſiſtorialle ſe leve en ſurſaut, comme s'il avoit blasfemé, & luy ſe mocquant d'eus, gagne la porte, & s'en va, laiſſant le ſacre Senat fort ſcandaliſé, & quittant leur Religion pour jamais. Entre ces Conſeillers Eccleſiaſtiques, étoit aſſis maître Amanieu ſon cordonnier, qui l'avoit chauſſé le matin. Pardonne moy, Lecteur je te ſupplie, ſi je t'entretiens de ces inepties & contes, dont la narration ne peut étre que ſemblable à eus.

LES DESORDRES AVENVS A RAISON DE LEVRS LOIS CONSISTORIALES.

Chapitre XI.

1. *L'Ancien mis en sentinelle sur les actions de ses voisins.*

2. *Le Greffier des iniquitez de l'Eglise, & du Consistoire.*

3. *Les folies qui se trouvent dans ces livres.*

4. *Les grãs bruits qu'ils souloient faire pour les cheveus des femmes.*

5. *Le peu de fruit de ces remõtrances Consistoriales.*

6. *Les scandales qui adviennent de leurs procedures.*

7. *Histoire notable de la Confession Consistoriale.*

8. *A Geneve le Magistrat assiste au Consistoire.*

1. *L'Ancien mis en sentinelle sur les actions de ses voisins.* Hostius.

L'Ancien étant mis ainsi en sentinelle par le Ministre sur les actions de ses voisins, avec pouvoir d'entrer en leur maison, qu'est-ce qu'il ne sçaura pas d'une femme tétuë, d'une femme offensée, qui aura la jalousie au cœur, & la folie en la téte, qui fait éclater de ses coleres, & sa maison, & celle de ses voisins? Ces espions portent souvent en leur main le miroir de ce vilain, qui n'avoit rien de Romain que le nom. Non pas pour mettre en veüe & en montre leurs propres ordures, mais pour grossir les pechez d'autruy. Comme ces Messieurs les Anciens, aveugles chez eus, & clair-voians chez autruy, de méme que cette Lamia qui ne prenoit ses yeus qu'au sortir de sa maison, qu'elle laissoit encor à l'entree d'icelle; ont fait la découverte de leurs quartiers, & qu'ils ont ouvert le paquet dans le Consistoire, & deplié des nouvelles

nouvelles qu'ils ont apris, On envoie l'Avertisseur devers le pauvre accusé: S'il ne comparoît, le voila appellé par le Ministre au préche, & à la troisiéme fois retranché de la Cœne. S'il est fils d'obedience, & qu'il se presente, on le fait entrer au Consistoire où il demeure debout, tête nuë, & lors le Ministre luy lave la tête, selon le crime, luy fait demander pardon, non seulemẽt entre les murailles, mais bien souvent a la bouche de ses ennemis, & par fois publiquement au préche, aus yeus de toute l'assistance. Et ainsi les fautes inconnuës au peuple, sont faites scandales publics contre tout devoir de la charité: Horrible gehenne des pauvres consciences, dit celuy qui a longuement exercé cet office. Launay en sa rep. l. 2. ca. 17.

II. *Le Greffier des iniquitez de l'Eglise.*

CEPENDANT qu'on fait ces procedures Consistoriales, le Greffier qui tient le Registre des iniquitez de l'Eglise, écrit l'accusation, la Confession & la Penitence. Cet Ecrivain est communement marié, qui peut entretenir qui bon luy semble du contenu de ce Livre de vie, & de ce thresor Consistorial, & Dieu sçait si le secret, & le silence s'y trouvent, & si celuy qui aura été non pas témoin, mais Iuge de quelqu'un venant aus attaques apres avec l'accusé, sçait bien se servir de la prise qu'il a sur luy. Les Ministres sont gardiens de ces Livres qui grossissent comme les Registres d'un Parlement, où leurs compagnes peuvent avoir le plaisir de voir la vie de leurs Commeres bien »souvent depeinte. Reboul est plaisant quand il dit: Peut-»être ils les gardent pour en fournir au jour du Iuge-»ment: Car il est dit qu'à cette grande reddition de con-»te les Livres seront ouverts, où seront inventoriſez les »pechez des hommes. Ils ont en certains lieus, dit Cayer, »voulu faire reconnoître en public méme les crimes, & »encor non averez & pendant le procez aucuns d'eus de-»battoient, qu'en l'Eglise y a jurisdiction de conscience: »Et cela est certain que là où le Magistrat les veut croire »& laisser faire, ils font des procedures, enquétes & factũ. »En fin ils donnent aussi sentence contre les criminels, »selon la Parole de Dieu (disent ils) & exhortent le Ma-»gistrat d'en faire de méme selon son pouvoir: Ce sont ses paroles. En certains Consistoires on fait cõscience de reveler ce qui se confesse dedans, avec beaucoup de honte: Car ces farces ne se passent sans rougir, ny apres sans rire.

D'une Damoiselle de Castres.

Témoin ce qui avint à Castres, où une Damoiselle accusée de faire la fole, & reprochee d'avoir la verole, laquelle se voulut découvrir sans honte, pour mõntrer ce qu'elle avoit de plus honteus, afin de faire mentir le Ministre, son Accusateur & son Iuge. En d'autres on n'en fait pas difficulté, & font troter ces Livres de Consistoire, voire les delivrent aus parties, s'ils en sont requis, grande charité fraternelle! Ils s'excusent sur ce qu'ils sont interpelez par le Magistrat de ce faire. Et me souvient avoir ouy, moy étant Commissaire au procez de la Brousse executé à mort, le Ministre de Moncaret en témoignage sur ce qui s'étoit passé au Consistoire: Car ils disent qu'étant sommez de découvrir la verité, il la faut dire. Enquoy on voit la discordãce des Consistoires en chose si importante, & l'infidelité des assistans qui prennent le nom de Dieu en vain, conjurans les accusez au nom d'iceluy de dire verité devant eus, comme devant la Majesté de Dieu: Et toutefois ils revelent le peché, qui ne doit étre découvert, étant la confession établie pour la repentance & l'absolution, non pour la condamnation.

III.

Des folies qui se trouvent dans ces Livres.

I'Ay veu autrefois produit en nôtre Parlement au jugement d'un procez en la premiere des enquétes, le livre du Consistoire tenu en la Ville de Perigueur, cependant qu'elle fut entre les mains des Reformateurs de la France, on y vid les plaintes des pauvres Ministres non payez, la faim qu'ils avoient des biens de l'Eglise, les demandes aus gouverneurs pour pécher en cette eau trouble, & graisser leur soupe dans la marmite, de laquelle ils disoient avoir tant d'horreur. Le mary, la femme, la chambriere, & le valet joüer des Comedies: Badinage plaisant à voir. Dans ce Livre une Damoiselle étoit accusee d'avoir porté des freses au moulin à vent, l'autre d'avoir tenu la gorge trop ouverte, d'avoir mis du blãc & du rouge d'Espagne pour reparer les ruynes de la nature, que le tems avoit causé. Le mary d'avoir baisé la chambriere, la femme d'avoir danse. Car c'étoit un grand peché à leur naissance. Les Danses, dit Cayer, leur sont en plus grand horreur, que les blasfemes, témoin qu'ils privent de la Cõne ceus qui ont danse, & se contentent de faire des remõntrances à un blasfemateur. Ce que j'ay autrefois remõntré en l'assemblee, étant averty par un Iurisconsuite

Des Danses.

„ſulte d'une telle incõgruité. Ils ſont auſſi de grans bruits „ſur les cheveus tortillez, & autres accoûtremens des „femmes, mémes des verdugadins, & en y ay veu de terri„bles priſes. Ce ſont ſes mots.

IV. *Les grans bruits qu'ils ſouloiẽt faire pour les cheveus des fẽmes.*

CELA a cauſé beaucoup de tempétes, & embûches dreſſees aus Miniſtres, qui s'y ſont voulus opiniâtrer, & ramener leurs brebiétes à la modeſtie Chretienne. I'ay par devers moy un écrit d'un qui a été Miniſtre de Caſtelgelous, lequel fait de plaiſans diſcours là deſſus, racontant qu'aiant été arrété au Synode, que les femmes qui portent les cornes élevees, & du fer à la téte, pour rehauſſer le port, ne ſeroyent pas reçeuës à la Cœne, quoy qu'en l'Egliſe de Montauban l'une des plus grandes de la France, on ne leur aye pas toujours gardé cette rigueur. Les marys & les femmes s'y oppoſent, & les Miniſtres ſe roidirent pour faire garder leurs lois: Mais tournant ce commandement en riſee, au lieu de fer elles mirent des bourrelets & des jongs. Le Miniſtre s'opiniâtrant à les ranger à l'obeyſſance, les força le jour de la Cœne de ſe preſenter voilees, & comme la Suzanne que Tertullian repreſente. En fin le pauvre Miniſtre en porta la peine, & fut contraint vuider la ville. Il me déplait d'entrer en ces particularitez, mais le ſujet m'y force. Ie ſçay bien, que durant la grande aſſemblee qui ſe fit à Montauban, l'an 1584. une Damoiſelle ſe coiffa en ſis façõs, & en toutes les ſis ſe preſenta à diverſes fois en l'action de la Cœne. La derniere coiffee à la Moreſque, les cheveus friſez ſans fer, fut approuvee par Beraut. La Rochechandieu au contraire lors méme les reçeut avec fer, mais voilees, ſurquoy ces deus Miniſtres s'entrepiquerent. Maintenãt ces loys ſont abrogees, elles ont duré quinze ou vingt ans, c'eſt trop; Leur Egliſe eſt ja vieille & s'en va decrepite, la téte panchante au ſepulchre. A preſent le luxe, la débauche, regente parmy eus plus que chez nous, & voit-on les Miniſtreſſes au poil relevé, & à la téte ferree, marcher mieus freſees & goderonnees que les autres, aſſiſes au devãt de la chaire de leurs marys. Et comme un Procureur du Roy d'une des villes de la Guienne plus reformee, qui eût bien voulu rãger ſa femme ſous la rigueur de la premiere diſcipline, l'eut remõntré au Miniſtre. Quand l'abus, dit-il, paſſe en coûtume, il eſt tollerable. C'eſt toute la répõſe qu'il

De caro.

Etrif entre les Miniſtres de Montauban pour la coiffure des fẽmes.

Réponſe d'un Miniſtre.

en eut. En voicy un plus consciencieus, le conte merite d'étre sçeu, avenu au Plessis lez Tours l'an 1599. aus Fétes de Noël. Le Ministre Desaignes autrement dit Pineau, ayant exhorté le petit troupeau a se presenter à la Cœne modestement, mémes les Dames sans porter, disoit il, ces hausse-culs, cache-bâtards, Il avint que donnant son pain à une Dame bourgeoise, passant & tenant son rang à la rengette, il jette les yeus sur elle, & voit un peu ses flacs rehaussez, il met son pain à la main gauche, & quittant sa place passe de l'autre côté de table; & de la droite luy touche un petit diminutif de vertugadin, qu'elle avoit pris au lieu du grand; & l'ayant pousée de la main, cette pauvre Dame se retire baissant les yeus de honte, mais le mary marry de cet affront & transporté de cholere: comme Desaignes remõtoit en Chaire pour parachever l'action, il s'approche de la Chaire, & luy donne un coup de pié, qui fut bien-tôt vengé de ses Anciens, lesquels se ruerent sur luy, & le trainerent à cous de poing & de pie hors de l'Assemblee. Cette pauvre Dame outree de douleur mourut quelque tems apres. Dans ces Consistoires se voyent les crieries ordinaires pour la miserable paye des Ministres, & plainte de ceus qui pour cette occasion sont privez des Sacremens: Car les Ministres ont pouvoir de refuser la Cœne à ceus qui ne veulent contribuer à leur entretien. On a veu des Gentils-hommes, & plusieurs autres contraint porter leurs taxes & aquits en plein Consistoire, pour étre admis à la Cœne.

Courageus Ministre.

Privez de la Cœne à faute de payer.

V. *Le peu de fruit de ces remontrances Consistoriales.*

Or les remõtrances qui se font dans ces Consistoires sont de simple liege, qui nage toujours en la superficie de l'eau, & ne sondent point, comme font celles de plomb des Prétres en l'Eglise Catholique, les pesans & gros pechez qui tirent par leur infamie, les sousprirs du profond de nos ames. Au contraire cela sert à les nourrir, & tenir le pauvre pecheur au bourbier: Car si le Cõsistoire est aveugle, ou s'il feint de n'y voir pas, qui en parlera? Leurs plus grãdes offenses sont pour avoir entré dans les Eglises, ouy les Sermõs, mémes de quelque Iesuite; & c'est lors qu'il faut faire l'amẽde honorable au Préche. Quãd Madame sœur du Roy étoit en cette ville de Bourdeaus, la curiosité amena dans Saint André, un Ministre de sa suitte: Car encores veulent-ils voir ces grandes & hardies archi-

architectures, monumẽts eternels de la pieté & devotion de nos ayeuls, témoins irreprochables (ô hommes reformez) de vôtre condamnation: Comme il y eſt entré un peu avant vépres, environnant le cœur il vid au coin d'une Chapelle, a genous un homme de ſa connoiſſance, qui prioit Dieu, celuy-là n'étoit ny Catholique, ny Calviniſte, quoy qu'il eut autrefois exercé le Miniſtere, nageant entre deus eaus, ſe fantaſiant ainſi qu'il m'a dit, quelque opinion de Caſſander comme la meilleure. (Voyez la miſere!) Mais c'eſt la coûtume de tous ceus qui ſe ſeparent tant ſoit peu de l'Egliſe, de n'y pouvoir vivre en repos, contrains de ſe jetter au party de ſes ennemys, plutôt que ſejourner avec elle, pource qu'entr'eus toutes Religions, & opiniõs pour fauſſes qu'elles puiſſent étre, ſont reçeuës pour veritables, pourveu qu'elles ayent cela d'accordant, de s'oppoſer, & cõtredire a la verité Catholique. Ce pauvre homme s'accouploit plus volontiers des pretendus Reformez que des Catholiques, & toutefois en ſa mort il deſira ſe reconnoître, & parlant à un Avocat ſien amy, en Latin, luy demanda un Ieſuite pour ſe confeſſer. Mais ſa femme tétuë, jura qu'elle l'abandonneroit, & fit tant qu'elle empécha cette pauvre ame, de trouver repos au partir de ſa priſon. Nous marchandons, mais Dieu ne marchande pas. Le Miniſtre donc le croyant de ſon troupeau, l'ayant remarqué dans ce coin d'Egliſe, le fait appeller en quelque forme de Cõſiſtoire ou aſſemblee qu'ils tindrent, où s'étant trouvé il luy dit: Vous ſcavez bien que je vous vis hier dans l'Egliſe de S. André, n'avez vous pas honte? Si vous m'y vîtes, dit l'autre, vous y étiez donc: Ouy, Mais, dit le Miniſtre, je ne priois pas Dieu comme vous: Certes, répond il, je n'avois pas appris juſques icy, que ce fut mal fait de prier Dieu. I'oſe croire que nul ne me reprendra, ſi j'ay voulu billebarrer de ces contes, le conte d'un Conſiſtoire billebarré, afin de faire toucher au doit la choſe, par le rapport des paroles à icelle: Auſſi pour ſcavoir quel eſt le mal, il le faut découvrir. En voicy bien de plus ulcerez & gãgreneus, mais à la veüe de tous, & dans la Capitale Ville de la Guienne.

Coûtume des devoiez de l'Egliſe.

Trait d'un Miniſtre.

VI.

Les ſcandales qui

I L me ſouvient avoir veu une Damoiſelle de bon lieu, & vefve, laquelle on accuſoit de s'étre dévoyee du chemin de la chaſteté, fait la folle, & s'étre joüee avec un ſien

avviennent de leurs procedures.

valet. Elle ne le pouvoit nier : Car son ventre fondant l'accusation, la rendoit & sans deffense, & sans excuse; si bien qu'apres avoir confessé son peché au Consistoire, elle fut forcee d'aller publiquement au préche, & au pié de la chaire crier : Messieurs j'ay paillardé, j'en demande pardon. Au sortir du quay des Chartreus lez Bourdeaus, ou cette amande honnorable se fit, toute la riviere fut cernee de peuple, pour voir revenir cette fausse Magdeleine de sa penitence, de laquelle elle s'en retourna si bien edifiee, que du fruit d'icelle, elle a depuis, & pendant sa viduité mal reformee, eu trois enfans, qui disputent aujourdhuy devant nous sa succession, parce que sous des noms empruntez, elle les fait ses heritiers. Ce peché sçeu de peu de gens, fut conneu de tous, & peut étre cause de sa perte finalle. Quand c'est quelque grand qui est tombé en faute, on fait faire cette amande honnorable sans specifier le crime. Ainsi fut favorise un Prince, accusé à la Rochelle, & un autre plus grand que luy à Pons, duquel le Ministre se contenta de dire: Messieurs, un tel a reconnu sa faute & son peché, sans l'exprimer autrement: Mais aus autres on en dit les tenans, & les aboutissans. Ie ne veus enfiler tout ce que j'en sçay, & fermeray le discours de ces procedures cõsistoriales, par une Histoire notable, qui fut representee au Parlement & plaidee avec apparat pendant deus seances en l'audiance de la Tournelle, où comme plus ancien Conseiller je presidois. Ie ne veus pas ny enrichir ny illustrer le conte, & me tiendray dans la pure, & nuë verité.

Amande des grans.

VII. *Histoire notable de la Confession consistorale.*

Le Gouverneur de la ville de Castillon en Perigort, pour appaiser la jalousie, & desir de vengeance de sa femme, comme il m'a confessé depuis, qui ne luy donnoit ny pais ny trefve, & suivant l'advis d'un des Anciens s'en va au consistoire, remõntre (car la Fête de Pâques étoit prochaine) qu'il ne pouvoit en sa conscience faire la Cœne, si une telle femme qu'il nomma, & femme mariee, étoit dans l'assemblee, parce qu'il avoit commis adultere avec elle. Le Ministre presidant ayant eu l'advis des Peres assemblez, ordonna que cette femme comparoîtroit devant eus pour étre ouye. Le pauvre mary entendant cette fâcheuse nouvelle inconnuë à luy, jusques à ce jour là, s'en plaint. On cite sa femme au consistoire, elle se pour-

voit

voit en la Cour de Parlement, demande justice de cette injure. Le mary se joint à elle. Ce Monsieur le Gouverneur est assiné qui fait plaider sa cause, remôntre qu'il n'est tenu de répondre en la Cour: Que c'est un cas de conscience un fait de Religion, de laquelle il ne doit rendre conte qu'a Dieu, & à son Pasteur. Que s'il a failly, il a failly avec les Loys de sa Religion, qui luy commandent de découvrir ses pechez au Consistoire, que ç'a été par le conseil du Ministre, & des Anciens qui reglent les Loys de leur Eglise. Qu'il a mieus aymé décharger son ame, que couvrir la honte de cette femme, que sans faire cette confession, il ne pouvoit dignement en conscience participer à la table du Seigneur, Partant demande être renvoyé devant son Eglise, cõme le vray juge de ce different. *Dire de l'accusé.*

Cette pauvre femme remôntre que c'est une calomnie, & une partie dressee par des ennemys, qu'elle & son mary ont au Consistoire, qui sous pretexte de Religion ont excogité ce moyen calomnieus pour se venger d'eus. Que si c'est la pratique de leur Eglise, c'est un abus, digne d'être condamné, que cela ne le doit excuser, qu'il doit comparoître. Apres que les Advocats se furent ébatus par des audiences entieres sur cette memorable & celebre cause, avec la grande honte & vergogne de toute la reformation, qui étoit fort décriee d'un tel acte; la Cour ordonna que sans avoir égard au renvoy requis, ce Gouverneur comparoîtroit en personne, & que le Ministre, ensemble deus des Anciens du Consistoire viendroient en la chambre pour être ouys sur certains interrogatoires. Car la Cour desiroit leur remõtrer l'abus de leurs regles, particulieremẽt en cet endroit. Tout le party reformé de la France lors en grand credit, comme vous verrez quand je seray arrivé au regne d'Henry IV. s'émeut, prẽd la cause du Gouverneur, se plaint au Roy: dit que la Cour de Parlement veut regler & policer leur Religion, & fait evoquer cette cause au Cõseil Privé, où les Freres consistoriaus ont depuis tant fait qu'ils l'ont assoupy. Cet acte est cousin germain de celuy qui avint en Xaintõge, lors que le sieur d'Augeac, pour radoucir les furies de sa femme, nomma au prêche une fille avec laquelle il s'étoit joüé, laquelle belle, & jeune fut par cette découverte dõnee en proye à la jeunesse qui la guettoit. Si j'eusse voulu mãdier *Dire de l'accusatrice.* *Cet arrêt fut prononcé par moy l'an 1597.*

des memoires parmy la Guienne & le Languedoc, combien de pires exemples eusse-je peu trouver, pour faire de ce Chapitre un juste volume. Ces deus ou trois mõntrent le reste : Cependant le Lecteur m'excusera, si je confons l'ordre des tems, celuy des matieres m'y contraint, j'ay mieus aymé m'astraindre à cette liaison, qu'a l'autre.

VIII. *Au commencemẽt les officiers du Roy assistoient au consistoire.*

En la ville de Geneve le Magistrat assiste au Consistoire, lequel se peut servir des accusations criminelles, s'ils sont chargez de crime important. Consistoire injuste! En France les Officiers du Roy y eurent quelquefois entree, mémes au commencement suivant l'Edit de Ianvier, afin d'éclairer les actiõs, & empécher que rien n'y passât contre l'authorité & service du Roy. Mais ils se sont delivrez de cette servitude, & d'assemblees religieuses sont devenus Consistoires militaires: Car c'est là où se prennent les secrettes resolutions de la pais, ou de la guerre, ou se sont bâties les conspirations qui ont éclatté par tout. Là dedans, dit Launay, se forgent les allumettes pour embraser par schismes, & tumultes, & rebellions toute la Chretienté. Ce qu'ils appellent affaires d'Etat, & de fait les Synodes, & Consistoires sont cõseils de guerre, où les desseins se composent, & dressent les assiettes des derniers, se font les levees d'hommes, & elections des Capitaines, & departement des Provinces. Bref ces Consistoires & Synodes ne sont qu'instruments & trompettes de guerre, & conseils de troubles, jusques a vouloir commander aus Roys & aus Princes. On vid l'an 1577. des lettres de Beze aus Ministres de la Guienne, par lesquelles ce chef de l'Eglise, & veillant pour sa conservation, les advertissoit de prendre garde de ne recevoir dans les villes qui sont à leur devotion, petites republiques, bâties sur le modelle de la Rochelle, des Capitaines qui ne fussent éleus & approuvez des Consistoires & Synodes. Lors de leur établissement on ne souloit admettre personne en ces Consistoires sans élection : Mais ils ont tant perdu de leur splendeur, qu'ils sont contrains maintenant de la mendier, & s'estiment tres-honnorez que les Gentils-Hommes Seigneurs des lieus y assistent, & pource les en prient & sollicitent. Aussi traittent-ils souvent là dedans des affaires d'Etat, & dressẽt des cayers de plaintes: Car c'est toujours leur coûtume de mal faire & de crier qu'on leur fait mal,

de char-

de charger leur partie de nouvelles injures, au lieu de se repentir des vieilles. Puis que tu voulois Calvin, bien reformer le monde, que la confession auriculaire, qui est la mort du diable, & la ruyne du peché, t'étoit suspecte, & odieuse, laquelle tu avois trouvee parmy tous les anciens; encor qu'ineptement le chicaneur du sac & pieces die qu'elle n'a été en l'Eglise que depuis trois cens ans, & qui est si recommandee par S. Augustin. Ce n'est pas assez, dit-il, de confesser ses pechez a Dieu, prie le Prêtre, découvre entierement ce qui est en ta conscience, il est necessaire de confesser ses pechez, écrit Saint Basile, à ceus a qui est cõmise la dispẽsation des mysteres de Dieu: Car ceus qui faisoient entierement penitence confessoient leurs pechez aus Saints, veu qu'il est écrit en l'Evangile, que les peuples confessoient leurs pechez à S. Iean Baptiste, & aus Actes des Apôtres, que ceus qui étoient baptisez confessoient aus Apôtres leurs pechez. Puis que cette confession n'étoit de ton goût, que ne remettois-tu sus l'ancienne pratique de l'Eglise, afin qu'un chacun nettoyât comme dans les Etuves publiques toutes les tâches & saletez de son ame. Confession publique qui fut jointe à l'auriculaire du tems de Nestorius Evêque de Constantinople. Et puis que tu sçais, que pour les scandales & les grans inconveniens qui en avindrent d'autant que la honte empêchoit l'effet de la penitence a plusieurs, l'Eglise se contenta de la privee, pourquoy as-tu rejetté celle-cy, puis que ton Oecolampade l'approuvoit, disant, Nul homme pie ne condamnera la Confession qu'on appelle auriculaire; & que ton disciple Beze a écrit, comme dit Sclusemburgius: La Confession de bouche, & la privee absolution a toujours été conservee aus Eglises bien ordonnees. Elle n'a pas été du goût de Calvin, comme ennemie de la liberté de sa reformation: Il faut attendre quelque nouvelle Religion reformee, qui reformera la tienne dé-ja toute difforme; Mais cependant disons que miserable est le gouvernement où les consciences sont maîtresses d'elle-mêmes.

S. Denys Epist. a demoph.
S. Cyrille li. 3. sur le Levit.
S Cyprian Sermon. de Lapsis.
S. Aug. com. 10. li. des 50. hom. serm. 50.
S. Chrys. sur S. Ma. Homil. 3.
Orig. sur le Psc. 37.
S. Augu. Hom 50. de Penit.
Hist. tripar. lib. 9. cap 25.
Oecolãpade 1. ep. Ioan.
Sclusem. li. 1. The. Cal. fo. 69.

LEVRS

LEVRS TEMPLES, PRESCHES, CHANTRERIES ET PEV DE DEVOTION.

Chapitre X.

1. *Les Egliſes Chretiennes ruinees.*

2. *Quels ſont les temples des Calviniſtes.*

3. *En ſa plus grãde vigueur le Calviniſme exercé dans les granges.*

4. *L'Ordre de leurs aſſẽblees, & nul honneur à Dieu.*

5. *De l'avant-Préche.*

6. *Quel eſt l'habit du Miniſtre, & quel celuy des Prétres de l'Egliſe premiere.*

7. *Deſcription des Egliſes Chretiennes, comparees à un Navire.*

8. *Tout parle en l'Egliſe Catholique, & tout eſt muet chez les Calviniſtes.*

9. *Comment ils prient.*

10. *Ca cõfuſion de leurs chantreries.*

11. *Les injures, ſujet de leurs préches.*

12. *Leur indevotion.*

1. *Les Egliſes Chretiennes ruynees.*

LEs premiers Chretiens, qui du Paganiſme entrerent en l'Egliſe, & ceus qui vindrent depuis, renaiſſans comme de leurs cendres, eurẽt un merveilleus ſoin de bâtir des maiſons d'Oraiſon. Ainſi que remarquent tous les premiers Hiſtoriens & Chroniqueurs de l'Egliſe: Et cepẽdant ces impudẽs Centuriateurs d'Alemagne oſent écrire que plus de trois cens ans ont écoulé ſans que les Chretiens ayent peu jetter le fondement d'une ſeule. Tous les anciens ont donc menty, c'eſt donc une fable du bâtimẽt de cette magnifique Egliſe, qui fut bâtie

Cent. 2.

bâtie dans Neocesaree, sous l'Empire de Gordian, qui fut conservee en sa beauté jusques au tems de saint Basile, & tant d'autres. Saint Cyprian dit-il pas, qu'elles étoient closes aus orgueilleus & ouverts aus penitents? Origene raconte-il pas le degât que les Payens en firent sous l'Empire de Maximin? Qu'étoient ces Basiliques, Oratoires, & Monasteres dont tous les anciés Ecrivains parlent? Et comme ces premiers enfans de IESVS-CHRIST n'eurent pas plus besoin à témoigner leur zele élevant des maisons à Dieu: Ces derniers Chretiens au contraire sortans de l'Eglise ne s'embesognerent à rien tant qu'à battre les murs, saper les fondemens, poudroyer les boulevards, marques de la fortereſſe d'icelle, & raser les deffenses qui flanquoient à leur bréche. Aussi leur Apôtre ayant publié l'abolition generale de toutes ceremonies, ainsi que j'ay dit, ordonna, comme un autre Diocletian, que les Temples criminels de leze-majesté divine fussent rasez. Le Magistrat ne voulut a Geneve mettre cette ordonnance trop soudaine en execution, ains reserva celle de sainct Pierre. On void encore les marques de l'ancienne Eglise au dedans, leurs verrieres historiees & enfigurees des saints. Ceus qui n'ont pas voulu pardonner à l'image de IESVS-CHRIST, ont fait grace à celuy d'un de leurs Evéques qui s'y void. Au derriere de la Chaire de Calvin attachee à un pilier il y a deus sieges, au haut desquels sont encor restez sis images des Apôtres relevez en bosse, avec leurs noms gravez sur des rolleaus. Le peuple ne se peut tourner vers son Ministre sans les voir, ny les voir sans songer à ce qu'elles representent. On y void les sepulchres des Catholiques avec la priere des morts sur les tombeaus, & le REQVIESCANT IN PACE. Mais cette furieuse ordonnance de Calvin fut bien autrement executee en France. Car Beze envoié par son maître pour planter l'Evangile en sa patrie mit la main jusques aus fondements, pour arracher, disoit-il, la memoire de l'Idolatrie. Quand Ezechias & Iosias remirent le culte de Dieu, chassant les abominables Idolatries dont le temple avoit été polu pour reformer les Temples, les mirent-ils à terre? Iamais Temple dedié à Dieu pour quelque abomination dont il ait été soüillé, n'a été ruiné par le peuple de Dieu. Ces Reformateurs n'en ont pas fait ainsi.

Greg. Nyc. in vit. Greg.

S. Cypr. Ep. 55. Origen. in Ioan.

Marques de l'Eglise Catholique à Geneve.

4. Roys 16. 18. 23.

ainsi. L'une des premieres qui éprouva leur rage fut celle de Sainte Crois d'Orleans, des plus belles de la France: comme aussi ce fut la premiere Ville qui tomba à leur mercy, sous les armes de Louys Prince de Condé, & Gaspard de Colligny Admiral de France: tous deus Chefs de ce gros party que vous verrez aus livres suyvans formé contre leur Roy pour la deffense du Calvinisme. Ce Prince à la verité de bon naturel (aussi étoit-il de la race de Bourbon) voiant ce peuple forcené, animé par Beze, prét à détruire ce riche edifice, fit defenses de passer outre: Et comme un gros vilain fut ce nonobstant monté sur le haut du féte de l'Eglise, coupant avec une hache les lames dorees dont elle étoit couverte, entonnant avec une grosse vois de Toreau, à méme qu'il assenoit son coup, ce Vers du Psalme.

Sainte Crois d'Orleans.

Ainsi sera Babylone détruite.

Le Prince fit braquer une couleurine contre luy, qui luy fit abandonner sa prise, encores ne pouvant retenir la furie de ce peuple enforcelé des préches, & exhortations secrettes de Beze, on fit murer les portes: Mais de nuit par les verrieres ayant fait entrer des ouvriers, & saper les fondemens, appuyãt les piliers sus des pilotis, une nuit tout ce grand Edifice fondit à terre. Mais il sera relevé quarante ans apres, sous le regne du Roy des merveilles, plus beau qu'il ne fut jamais. Ie ne veus prevenir le tems ny ses evenemens, que le moins qu'il m'est possible, pour ne dérober le plaisir du Lecteur, & laisse tant de ruynes, enseignes funestes de l'impieté des Calvinistes, pour vous representer quelle fut l'assiette & forme des Temples où ils ont fait & font l'exercice de leur Religion, qu'ils appellent à present Auditoires.

Sous Henry IV.

II.

Quels sont les Temples des Calvinistes.

Ie ne seray pas en peine d'en décrire l'architecture du dehors, non plus que les riches ornemens du dedans: Car au lieu de ces beaus & somptueus edifices, ils choisirent les Hales des Villes, destinees aus boucheries pour y faire leurs préches, & Cœnes, comme un augure, & preavis des boucheries, qui s'en devoient ensuyvre. S'ils employoient quelque grange, c'étoit beaucoup, sans aucun ornement, parure, ny tapisserie, si ce n'est celle que les araignees y avoient filé: Grãge qui servoit, le préche achevé, d'étable

d'étable à toute sorte de bétes. Ce furent leurs maisons d'Oraison: Ce furent leurs Temples sans Autel, & sans sacrifice, tout fut un. Aussi disoient-ils que le Seigneur aimoit autant la priere sous quelque méchant taudis, ou couvert de chaume, que sous un lambris doré. A peine étoit le Ministre sorty de la chaire, que l'un portoit la bouteille, l'autre le jambon, & un lieu d'Oraison étoit tout aussi tôt fait une taverne. Chose vilaine & orde que l'on a peu voir à mémes que j'écrivois cecy aus portes de cette ville. Pauvres aveugles! ne pouvez vous reconnoître les ordures de ces Ministres qui ont débauché vos ames, & ravy hors la beauté de l'Eglise Catholique?

III. *En sa plus grãde gloire le Calvinisme exercé aus granges.*

CELA étoit peut-étre excusable, d'exercer vôtre ministete en un lieu si vil & abjet, lors que l'heresie s'alloit musśãt pour la crainte du fagot. Car par fois les premiers Chretiens, lors des persecutions étoient contraints chercher les lieus secrets comme ceus cy faisoient les caves, & peu apres les granges, & étables; Mais de voir ce nouvel Evangile prostitué dans les lieus sales, & vilains, depuis qu'il eut haussé ses cornes, & que par les armes il se fut fait voye, & pris place, cela ressent l'impieté, & l'atheysme, ou pour le moins un grãd mépris de la religion, ou l'irreligion méme. Ie me suis trouvé autrefois en Xaintonge, Province lors de leur conquéte, en la maison d'un Gentilhomme non gueres éloigné de la ville de Xaintes, ou toute la Noblesse du Pays étoit invitee. Le maître de la maison qui étoit de la religion nouvelle, ne voulut que le préche se fist dans les sales, mais bien dans sa grange où le Ministre précha, assis dans une chaire avec une table devant luy, couverte d'un tapis vert: A peine eut-il achevé que son Temple fut remply de mulets, & de chevaus; Ie leur demanday pourquoy ils ne donnoient à Dieu un lieu plus honorable, veu mémes que c'étoit la plus celebre Eglise (pour parler en leurs termes) de la Xaintonge, & la plus notable assemblee de gens de qualité. Mais ils me firent réponse que Dieu demandoit des cœurs nets, & non pas des murailles polies. C'ét à tort donc que les premiers Chretiẽs ont été loüez pour avoir bâty tant de sõptueus edifices à l'honneur de Dieu, comme témoigne cet Anti-Chretien Lucian, lesquels reluisoient & brilloient d'or. Ie suis content de prẽdre le temoignage de cet Athee.

C'est

Sozo. l. 4. Theod. l. 2. cap. 27. Nice. li. 9. cap. 46. & li. 7. c. 49.

C'est à tort que le grand Cõstantin est honoré de ce beau nom, l'Egal aus Apôtres, & glorifié à raison des belles & magnifiques Egliſes par luy bâties: qu'il orna de riches tapiſſeries pourfilees, & rehauſſees d'or, non ſeulement à Conſtantinople, Antioche, Nicomedie; mais auſſi en Hieruſalem, comme fit Conſtans l'Empereur, ainſi que recite Optatus contre les Donatiſtes. Voyez dans S. Chryſoſtome les tapis & couvertures d'Autel rayonnant d'or, les pavez & murailles de marqueterie, les lambris dorez, & les lampes d'argent, & d'or, offrandes & preſens de ce ſiecle doré. Mais ces Reformez faiſant les mieus apris, diſent que ce ne ſont que ſuperſtitions & choſes ſuperfluës, que leur ſimplicité eſt plus loüable.

IV. *L'ordre de leurs Temples, & nul honneur à Dieu.*

Dans ces beaus Auditoires de l'Egliſe Reformee ſont dreſſez des bancs comme és Claſſes de nos Colleges, où le peuple s'aſſit qui çà qui là pêle-mêle. A l'arrivee les reformez qui entrent font honneur aus Dames s'il y en a, à Dieu point du tout. La même reverẽce au nom de Iesvs qu'au nom d'un Ieſuïte. Perſonne ne ſe met a genous. Si quelqu'un étoit ſi mal aviſé, on crieroit au Papiſte. C'eſt à faire à ces gens groſſiers & lourdauts, diſent-ils, non encor déniaiſez, à prẽdre l'eau benîte, ſe ſigner de la Crois, ſe découvrir & puis mettre a genous à l'entree de leur Egliſe, bref témoigner ou confeſſer par quelque acte où ſigne ſa creance, & le reſpect envers Dieu, & ce qui eſt deſtiné à ſon Autel, & ſervice: Ce ſont des Idolatres. C'eſt donc idolatrer, de prendre l'eau qui nous rememore nôtre Baptéme portier du Paradis? C'eſt idolatrer de ſe mettre à genous pour prier Dieu, ſource & fontaine de tous les biens dont nous jouyſſons? Appellez donc Idolatres tous ceus qui ont vécu en la premiere Chretienté, qui nous ont appris ces ſaintes, & Religieuſes coûtumes. Accuſez Dieu qui ſe plaint par le Profete, de ce qu'on n'a autant de conſideration de l'honorer par les choſes exterieures, qu'ont fait les grans du monde, auſquels on preſente ce qu'on a de meilleur. Accuſez le Pſalmiſte, qui veut que ſa chair, & l'exterieur ne ſe réjouyſſẽt pas moins en Dieu, c'eſt à dire, le louẽnt & honnorent, que le cœur & l'ame en l'interieur. Bref accuſez Saint Paul qui attribuë le ſalut de la Confeſſion, & proteſtation qui ſe fait par des actes externes.

Rom. 10.

Comme

COMME on attend le Ministre, un savetier ou cordonnier, quel qu'il soit, mais qu'il sçache lire c'est assez, monte en chaire portant l'habit de son métier, & lit en François un chapitre de la Bible, voire qu'ils avoient accoûtumé, quand il n'y avoit pas de Ministre, prendre une homelie de Calvin, & la dire d'un bout à l'autre au peuple sans autre préche. Depuis cet abus par le Synode provincial tenu a Chatelerault en l'an 1597. sur la plainte dressée contre l'Eglise de Loches en Touraine, ou Calvin servoit de parole de Dieu, il fut deffendu d'user plus de cette façon: car on vid bien que ce seroit en fin dégrader les Ministres, le peuple se contentant de ces lecteurs, & des sermons ja bâtis par Calvin. Que peut-on dire de mieus, allegoient ceus qui approuvoient cette façon? Comme ces Diacres Lecteurs sont ignorants, Dieu sçait quel air ils donnent à ce qu'ils prononcent. Il n'y a pas long tems que comme le Diacre qui étoit menusier, lisoit la Bible en chaire au mont de Marsan, un petit enfant qui tenoit un nouveau Testament en la main, luy cria tout haut en son ramage, *Meste Ian n'y pas atan, vous faillez.* En absence du Ministre ces habiles gens montent en chaire, & font par fois l'exhortation. Ie sçay bien que Laurens, fauconier du Seigneur de Iarnac, frere aîné de l'Admiral Chabot, laissoit son levrier & ses oiseaus sur la perche, pour en l'absence ou indisposition du Ministre Flurac mõter en chaire, & en conter au peuple; car il étoit Diacre. S'ils font des contes d'aucuns de nos Prêtres de village, combien en contr'échange en pourrions nous faire de leurs Ministres, & Diacres de ville, qui devroiẽt étre d'autant mieus établis, & plus retenus, puis qu'ils ne font que naître? Car comme le monde tout neuf a produit ses creatures plus excellentes, qu'elle n'a fait depuis que la nature s'est envieillie; La terre aiant par son naufrage en ce cataclisme general, qui submergea les plus hautes montagnes, perdu son abondance & fertilité a cause du lavement, détrampaison, & ramolissement de sa graisse avec le sel de la mer, qui la surnagea maintes journees, dont elle resta toute salnitree & enfrichee, & peut étre pours'étre lassee aussi du labourage non jamais intermis, qui l'a renduë maintenant sourde aus vœus des laboureurs, & les Cieus aiant leurs cours, & les influẽces des Etoiles & Planettes

v. De l'avãt-préche.

Cõparaison du mõde vieilly.

moins secourables à present, qu'elles n'étoient au commencement de leur branle, pource qu'ils n'avoient passé par tant d'aspects, de conjonctions, d'oppositions, d'éclipses & autres impressions celestes, d'ou sont procedees les alterations des elemens, & des creatures qui en tirent leur composition. Ainsi devroient-ils faire éclorre cette belle Eglise avec perfection & beauté, qui la peut rendre agreable, & plausible, puis que la vieillesse ne l'a encor enlaidie. Mais au contraire elle ne parut plutôt au jour qu'elle fut enveloppee de la nuit. A peine se haussa-elle sur la terre, qu'elle se rabaissa dans les caveaus d'icelle. Sa composion fut alteration, & les premiers cous d'essay de son usage, abus sans ordre, honneur, ny majesté quelconque. Ie reviens à mon discours.

VI. *Quel est l'habit du Ministre, quel l'habit des pauvres Prêtres.*

Le Ministre arrivé prend la place du Diacre, monte en chaire : Quelquefois il est vêtu d'une robbe de chambre, ou robbe noire. A leur arrivee en France, voire en leurs premiers prêches publics, apres l'Edit de Ianvier de l'an mil cinq cens soixante, ils la portoient à la bourgeoise, à demy jambe, & manches pendantes & couppees, avec un bonnet de mante : souvent il a son manteau, portant un chapeau comme le reste du peuple. Le Ministre la Faye à Paris ne s'ét jamais presenté chez Madame sœur du Roy Hêry IV pour y prêcher, qu'avec l'épee au côté, quelquefois en manteau bleu ou violet, avec pourpoint & chausses de chamois jaune, & on a veu un d'entr'eus prêchant dans un jardin ficher l'épee en terre, s'appuiant sur le pomeau qui luy servoit de chaire. Par fois il monte botté & éperonné, mémes si c'est un passe-Pays, ou qu'il vienne d'ailleurs. Cela pouvoit avoir quelque excuse, lors qu'a la dérobee ils alloient çà & là dérober les ames, mais depuis que la Religion de Liberté à cous d'épee s'est acquise la Liberté de conscience, cela ressent par trop une ame débauchee. On vid l'an mil cinq cens nonante neuf, afin que je ramene les exemples plus proches du tems que j'écris, le Ministre de la Contondiere prêcher au lieu de l'Ile Bouchard en Touraine, avec un habit de couleur de zinzolin, aiant l'épee, & le poignard, dont aucuns plus retenus & cõsiderez, firent plainte en l'assemblee de Chateleraud. Dites nous, Messieurs les Ministres, le Prêtre servãt à l'Autel en la primitive Eglise, étoit-il ainsi revétu?

Allez-

Allez-le voir dans saint Denys, qui luy donne une robbe pure, orné au reste de toutes les marques & enseignes de la Passion, par tous ses habits la Crois: L'Etole au col, la Manipule aus mains, la robbe blanche, la Chasuble. *Tu revétiras les Prétres*, dit le Profete Ezechiel, parlant des Officiers du MESHIEA venir, *des vétements saints, afin qu'ils officient devant moy.* Ainsi ont fait les Apôtres, dit S. Clement, qui sacrifioient avec une robbe resplendissante, & leurs successeurs aussi, comme j'ay dit cy dessus: *Que le Prétre*, fait-il, *prenant sur soy la robbe blanche, étant à l'Autel se signe au front du Trofee de la Crois, disant, &c.* Ces vétemens, écrit le Martyr Etienne Pape, vivant l'an deus cens cinquante, doivent étre sacrez, & non employez à autre »usage. Puis que le Iuif qui n'avoit que la figure, dit Ivo »Carnotensis, rendoit l'honneur, & la reverence que »nous voyons dans nos Livres, & faisoit le service en son »Temple avec tant de majesté, que devons nous faire a »nos Eglises, nous qui avons la verité? Ces seuls ornemens qui ont quelque majesté apportent & le respect & la devotion, & c'est pourquoy tous les Chretiens qui furét jamais, & qui sont encor sur la terre, courez d'un bout du monde a l'autre, soient Grecs, Etiopiens, Syriens, bref tous les Orientaus, aussi bien que ceus qui habitent l'Occident, n'ont jamais voulu sacrifier, servir Dieu, ny précher en robbe profane, & sans porter les marques & enseignes de Religion. Les seuls Calvinistes avec les mémes habits qu'ils portent, traffiquant & negociant dans la foire du monde; se presentent au maniement des choses de Dieu, & interpretation, comme ils disent, de sa parole. Apprenez de Saint Hierôme, que vous ne vous devez pas presenter avec vos habits ordinaires & polus à manier les choses de Dieu & sacrees. Ie sçay qu'un de nos Princes lors de la nouvelle Religion, étant entré dans une Eglise, & voiant l'ornement, beauté du lieu, & majesté de l'Evéque & de son clergé, encor qu'il n'y eût pas rencontré un S. Basile, si fit-il le méme que l'Empereur Valens Arrien: Car il tança son Ministre, qui sans reverence luy faisoit ouyr son préche sous un ormeau, en un lieu profane, là où ses Pages & Laquais jouoyent a la bale.

Cap. 46. Li. 8. cõst. cap. 16.

Voyez S. Hier. li. 1. cont. Pel. Chrysost. hom. 6. ad popul. Optat. li. 3. in f. Orig. ho. 11. in cap. 20. Levi. Voy Alvares hist. Etiop. ca. 12.

Ezech. 44.

VOYLA vos Granges, Messieurs les Reformez, qu'aucuns d'entre vous appellent Temples, avec les Payens & Iuifs,

VII. *Comparai-*

son des Eglises à un Navire.

1. Cor. 11. Tertull. adu. Val. Cap. 2. S. clemẽt l. 2. const. ca 56. lib. 6. cap. 30.

& Iuifs. Voicy nos Eglises, ainsi les ont nommees les premiers Chretiens, apres saint Paul: Témoin Tertullian, saint Augustin, Eusebe, & Nicefore, qui les appellent aussi maisons de la Colombe, toujours éminentes, tournees vers l'Orient, & semblables aus Navires, dit Saint Clement. Ie suis content m'égaier un peu sur leur structure, afin que d'autant plus vous en admiriez le bâtiment, fait & moûlé sur l'Arche de Noé, vray pourtrait de l'Eglise, ou plutôt sur la Nacelle de Saint Pierre. Car comme la mer est comparee au monde: Ainsi l'Eglise à un Navire, qui flotte & vogue sur les ondes & vagues de ce monde. Comme de fait il y a une parfaite analogie & correspondance d'un Navire, avec toutes ses parties & equipage, avec l'Eglise, ses parties & tout son appareil. Le grand portail plat & camus represente la pouppe & l'autre bout qui s'en va appointusant vers l'Autel, la proüe, les éguilles de Clochers qui s'élevent dessus le comble, rapportent les mats. Le principal est le bâtiment de la Crois, qui fiché en terre s'éleve en l'air, comme aussi les anthenes signifient les Crois. Le Navire ordinairement a trois étages, ainsi que Dieu avoit commandé à Noé de construire l'Arche. Ce sont les trois ordres de l'Eglise: Le Mariage inferieur à tous les ordres, le Celibat l'entre-deus, & la Virginité qui tient le dessus. Le Navire a trois parties en sa longueur, à sçavoir la proüe, la pouppe, & le tillac. Ce sont les trois parties qui composent nôtre Eglise, selon l'étenduë de sa duree, la Loy de Nature, la Synagogue, & l'Evangile. Dans le Navire il y a la chambre, ou sont les munitions d'eau douce, les biscuits, les provisiõs de guerre. En l'Eglise les munitions sont diverses, à sçavoir les Sacremens, entre lesquels est l'eau douce du Baptéme, purgee d'amertume, & de sterilité lors que nôtre Seigneur fut baptisé dans l'eau, & que par l'attouchement de sa tres-sainte chair, il sanctifia les eaus. Le biscuit est son Cors, qu'il nous a donné pour nôtre nourriture, pendant que nous voyagerons dans ce grand Ocean mondain. Les canons, poudres, & armes tant offensives que deffensives, sont les oraisons, & benedictions, exorcismes, & excommunications, l'eau benite, & pain benit, reliques saintes, avec lesquelles armes nous parons les cous de l'ennemy, & en assenõs d'autres sur luy. La chãbre de nos munitions

Les munitiõs de l'Eglise & d'un Navire.

sont

sont nos sacrifties. Les marchandises de ce Navire sont les merites, & satisfactions de IESVS-CHRIST, de la Vierge, & des Saints: Car avec les satisfactions qui sont renduës nôtres, par les Sacrifices, Sacremens, Indulgences, nous acquittons les debtes contractees par nos pechez, & avec les merites appliquez par les Sacrifices, & Sacremens, nous achetons la grace de Dieu en ce monde, & la gloire en l'autre. Tel est l'argent monnoyé qui a cours en cette navigation. Les divers Officiers du Navire, sont les divers Prelats, & Officiers Ecclesiastiques. Le Pilote, & Conducteur est le Pape Vicaire de Dieu en ce monde, qui est assis au haut de la pouppe, c'est a dire au thrône, & Siege Apostolique. Le gouvernail est le bâton pastoral. La verge, & le bâton a toujours été marque de Iurisdiction, voire mêmes és affaires de ce monde, depuis les plus petits jusques aus plus grans: Les houlettes des Bergers, les sceptres des Roys, les bâtons des grans Maîtres, les scipions recourbez des Augures, & Pontifes Romains. Avec ce bâton nôtre saint Pere conduit son Navire, appuie les ébranlez, ramene les devoiez, frappe les paresseus. Les principaus Maîtres, contre-Maîtres, & carsoniers du Navire sont les Evéques, & autres Officiers de l'Egliſe, tous destinez à diverses charges, jusques à ceus qui vuident la pompe, qui rapportent les Confesseurs, desquels la charge est de purger la conscience, & les cloaques de nos ames, infectees de tant d'humeurs corrompuës. Ceus qui perchez dans les nuës, faisant le quart, voient de loin les roches, dangers, & sommailles, découvrent les Ecumeurs & Pirates; sont les Profetes qui découvrent les persecutions de l'Egliſe long tems avant qu'elles arrivent. Ce sont aussi les Predicateurs, qui avec le compas de la parole de Dieu, considerant ce qui s'est passé en la mer du siecle, les mœurs & deportemens des peuples, comme les anciens Profetes, nous advertissent de l'ire de Dieu, de ses menasses, & jugements qui ne peuvent faillir. Et si encor par fois Dieu départ à quelques-uns l'esprit Profetique, pour connoître les tribulatiõs futures, & les annoncer, afin qu'on se prepare à les recevoir; Comme fait celuy qui est en garde dans le Navire, découvrant l'orage qui commence à gronder, lequel fait disposer chacun à son devoir, ou dresse le cap de son Navire à la houle, ou

Les Officiers d'un Navire & de l'Egliſe.

Le bâton marque de Iurisdiction.

Les Profetes.

bien aiant découvert l'ennemy, commande qu'on s'arme, & s'il est besoin jette l'ancre, qui signifie l'esperance que nous devons avoir en Dieu, qui nous affermit contre l'impetuosité des diables. Voila nôtre Navire de l'Eglise, peignez nous ainsi vos granges, & vos hales, hôtelleries à bœufs, & chevaus.

VIII. *Tout parle en l'Eglise Catholique, & tout est muet en la Calviniste.* Car. de pass. domi. & lib. 4. ca. 16. & 27.

OR ces Eglises sont l'habitation de Dieu, le siege de la pieté, le domicille de la devotion; Au milieu desquels dés la premiere antiquité, comme on peut lire dans Lactance, & en la place plus eminente étoit élevee la figure de la Crois & du Crucifis, devant lequel les Chretiens se prosternoient à genous, invoquans le SAVVEVR crucifié. C'est où à toute heure le Chretien peut aller rendre compte a son Createur, obtenir ses graces, & adorer le Saint Sacrement, baiser l'Autel ou le sacrifice perpetuel est perpetuellement celebré. Chez nous tout chante la devotion, & chez les nouveaus Reformez tout pleure, tout est muet, les lieus mémes sont témoins de leur indevotion. Quand le préche est dit, le cadenat est posé, il n'ét pas loisible d'y entrer pour prier, & si on s'en sert c'est pour quelque acte profane. Toutefois la parole de Dieu vous enseigne si vous y avez voulu prendre garde, que les Temples sont principalement erigez pour y prier Dieu, & luy presenter nos vœus & oblations: Le Sauveur l'a ainsi determiné, disant; MA MAISON EST MAISON D'ORAISON. Il ne dit pas de préche. Aussi ne lisons nous pas qu'on enseignât au Temple, c'étoit seulement aus Synagogues, que nous appellons Echoles, ou Coleges. Qui fait que S. Chrysostome répondant à ceus qui disoient, Entreray je au Temple s'il n'y a aucun qui préche? C'est, dit-il, ce qui a tout perdu, & corrompu. Retournons à la ceremonie des Reformez.

IX. *Comment ils prient. Ministre répondât à Feuardẽt. Stapleton.*

LE Ministre ainsi monté en sa chaire, se découvre & fait la priere pour tous, commençant ainsi le jour de Fête (car les jours ouvriers il peut faire telle priere que bon »luy semble) Seigneur Dieu Pere eternel, & Tout-puis»sant, nous confessons & reconnoissons sans feinise de»vant ta sainte Majesté, que nous sommes pauvres mi»serables pecheurs, conçeus en iniquité & corruption, »enclins a mal faire, inutiles à tout bien, &c. A mesure qu'il prie, qui veut se met à genous, & qui veut demeure

demeure debout. En Flandres on eſt toujours debout ou aſſis, & au lieu que nous tournons le viſage où l'Autel eſt poſé, quand ils ſe mettent à genous, les François Calviniſtes tournent le dos au Predicãt, qui du haut de ſa chaire void ſes brebis par le derriere, puis la priere achevee, qui ne dure que fort peu, n'étant que de vint lignes ſeulement: (car la briefve Oraiſon, diſent les bons compagnons, penetre les Cieus) Au lieu que ſaint Paul veut que l'on prie en l'Egliſe ſans intermiſſion, & que Dieu inſtitua par David qu'en priant inceſſamment jour & nuit au Temple, les Chantres ſe changeaſſent de ſis en ſis heures, Le Miniſtre donc apres cette courte priere, commence une Section d'un Pſeaume de David en François, à haute vois: Tout le peuple ſuit, hommes, femmes, enfans & valets, goujats & chambrieres: choſe infame! Les Iuifs gardent plus de reverence, n'étant permis qu'aus ſeuls enfans de Levi de chanter les Pſalmes dans le Temple, & ſouvent quand il y a multitude, avec beaucoup de deſordre chacun hauſſe & baiſſe ſa muſique le mieus qu'il ſcait; De ſorte qu'au lieu d'élever l'ame à quelque devotion parmy cette confuſion de vois mal accordantes, la muſique ſans muſique eſt non ſeulement ridicule, mais fâcheuſe & preſque brutalle, ſans Loy, ſans ordre, ſans harmonie. Theſſ. 1. & 5.

X. *La confuſion de leur chantrerie.*

I'AY veu à Paris au tems que la France couroit folle apres ces nouveautez, que parmy l'infinie multitude de peuple qui ſe trouvoit au préche, le deſordre en ce chant de Pſeaume étoit ſi grand, qu'à ce bout on chantoit un Verſet, à cettuy-cy un autre? Si que le pauvre Miniſtre Malo, quoy qu'il tempétat en Chaire, & bâtit de la main, ne les pouvoit remettre à la meſure. Quand la tourbe étoit petite, & qu'il y avoit du ſilence, Dieu ſcait de quel zele les pucelles aus belles vois dégorgeoiẽt en cette action leurs tirades fredonnees, & leurs roulemens regringotez. Et ſi elles avoiẽt autãt le cœur à Dieu, que les jeunes gens les oreilles attachees & penduës au chant de ces ſereines, dont les yeus voltigeoient cepẽdant ſur la jeuneſſe, autãt que leurs langues, pour en empriſonner quelqu'un. *N'écoute point la chantereſſe*, diſoit l'Eccleſiaſt. *de peur que tu ne ſois pris dans ſes rets.* La pratique de l'ancienne & ſage Chretienté étoit elle ſemblable au jeune & fol Calviniſme, Cap. 9.

qui permet à la femme de chanter dans l'Eglise? Qu'elle
1. Cor. 14. se taise, dit Saint Paul: qu'elle chante, dit Calvin. Il n'y a point, disent-ils, de distinction selon S. Paul, de l'homme & de la femme. C'étoit le même passage que certains Heretiques des premiers siecles produisoient, pour prouver que les femmes pouvoient & devoient prêcher de même que les hommes. Mais, & ces vieus, & ces nouveaus ne consideroient pas que Saint Paul ne parle en ce lieu de prier ny de prêcher, *ains seulement que tous, & de l'un*, & de l'autre sexe, sont appellez également à la foy Chretienne, & à la vie eternelle. C'est pourquoy Cyrille disoit: *Que les levres des vierges, & des femmes mariees parlent & chantent: mais qu'elles ne puissent être ouyes des oreilles des assistans: Car ie ne permets*, dit il, *à la femme de parler en l'Eglise*. Le même enseigne Tertullian. Il semble que Saint Hierôme leur fait le procez, & qu'addressant sa vois courroucee à Pelagius, il parle à Calvin. Ce n'est pas assez, »dit ce bon Pere, que tu aies donné aus femmes les Ecri»tures en main, mais encor tu veus avoir ce plaisir de les »ouyr chanter: Tu dis qu'il leur est loisible de chanter »les Pseaumes, mais ce chant doit être dans leurs cabi»nets, & non en la presence des hommes.

XI. *Les iniures suiet de leurs prêches.*

Or le Verset achevé, & une petite priere tranchee court, comme pour invoquer le saint Esprit, le Ministre lit son Texte dans la Bible qu'il a devant soy, pour soulager sa memoire, discourt la dessus à sa fantasie. Comme le Dieu moqueur ne trouvant à redire en cette excellente & rare beauté, qu'on exposa a son cõtroolle, s'en prit aus brodequins: Ce Predicant aussi souvent, la matiere luy defaillant contre la doctrine, & la beauté de l'Eglise, s'en prend a belles injures contre les personnes, & la laideur des officiers destinez à son service: Ores attaquãt le Pape, puis les autres Ordres, & débaccant contr'eus, il va là où ses choleres & humeurs delancent. L'ignorance, ordinairement dégarnie de raisons, a recours aus injures, & paroles poignantes. S'il a quelque peu d'eloquence il la fait valoir, dangereuses armes pour seduire le monde. Si le pêcheur avaloit en l'eau son hameson nud & découvert, il ne feroit que battre l'eau sans prise, il le couvre d'un appât doucereus, pour y attirer, & agraffer le poisson: nul ne presente le venin apprêté dans un vase de terre, la coupe d'or

d'or y est employee, & comme aus Thirses des Menades, le fer aceré & poignant, est ombragé sous les rameaus entrelassez d'un lierre verdoiant: Ainsi ces mauvais Chirurgiens cachent l'ulcere puant de leur secte erronee, sous l'ēplâtre de soie de leurs paroles dous-filees & specieuses: C'est le propre des Heretiques, dit Origene, d'orner leurs discours de paroles choisies & diaprees. Non pas pour profiter, mais pour plaire & chatoüiller les oreilles de ceus qui les oyent. Souvent un discours eloquent, dit Seneque, nous détourne aisément, & nous éloigne de la verité. Ainsi faisoient les Arriens, & sur tous leur maître, dit Epifane, lesquels avec la douceur de leurs Discours seduisoient ceus qui leur prétoit l'oreille: Saint Paul l'avoit remarqué, & predit le premier.

Hom. 14. in Hier.

Ser. 59. l. 2 Rom. 16.

XII. *Leur indevotion.*

APRES que le Ministre a achevé son préche, pour le dernier mets, il redouble les prieres, qui regardent le general, puis on chante quelques Versets de la section du Pseaume commencé. Ce fait chacun se retire en sa maison. Mais encor avec combien peu de devotion pensez-vous que tout cela se fasse (dit Reboul, qui a passé les meilleurs ans de sa jeunesse avec eus) pas un, qui pour n'être estimé bigot, osât lever ses mains, & ses yeus au Ciel, pas un soûpir zelé: Car d'un coup de main sur la poitrine, ce seroit être Papiste. La plû part des hommes ne se daignent mettre à genous: Bref glace, & froideur perpetuelle. Erasme avoit remarqué le méme des premiers Luthe-
» riés. Qui a jamais veu, dit il, en leurs assemblees aucun
» verser des larmes, se battre la poitrine, ou soûpirāt: Cer-
» tes on n'en a jamais veu aucun tirer des soûpirs de son
» sein, ou jetter les larmes des yeus, aus jours mémes qu'-
» on doit celebrer avec larmes, il entend du Vendredy
» Saint, qui leur est souvent le jour du Carnaval. Pendant que je demeuray prisonnier de guerre entre leurs mains, je consideray souvent leurs façons de vivre, me ressouvenant de ce qu'autrefois étant en mon enfance j'avois veu parmy eus. Là nulle forme du Christianisme, de devotion point: C'étoit beaucoup, d'aller deus fois la semaine ouyr le Ministre, sous la hale, point de jeûne: Le Vēdredy meilleure chere que le Dimanche (peu d'entr'eus exceptez qui s'en abstiennent) encor ont ils honte de manger chair à ce jour. De justice point du tout. Lors que les armes regnoi-

Eras. in spongia. ad Historium.

Nulle devotiō chez eus.

ent, chacun étoit maître, quand leurs Soldats entroient en garde, distribuant & balottant leurs quartiers, un Diacre faisoit la priere, mais tout debout. Les assistans aussi debout, rien à genous. Plutôt eût-on jugé que c'étoit quelque proclamation, ou la lecture de quelque ordonnance de leur consulat, qu'une oraison à Dieu: Et comme je leur remôntray ce peu de reverence: Il suffit, disoient-ils, que le cœur s'humilie, & que le cors soit en telle assiette qu'il voudra. Mais on ne vient, leur dis-je, à l'humilité que par l humiliation. Voila toute la forme, & ceremonie en peu de paroles de cette Eglise Calviniste. Voila tout l'exercice de leur irreligieuse Religion. Car à quoy faire, disent-ils, ces Matines, Prime, Tierce, Sexte, None, Vespres, & Complies? A quoy tant d'oraisons dont on charge les miserables Chretiens en l'Eglise Papistique? C'est pour gehenner les consciences. N'est-ce pas assez de jetter les yeus au Ciel, pour trouver grace & misericorde? Ce Dieu pardonneur, ce Dieu tresbon, ne veut pas la mort du pecheur, mais qu'il vive. Ainsi se mocquent-ils des authoritez de saint Iean, & des anciens Patriarches, que pour cette occasion Saint Paul loüe si fort. Ainsi condamnent-ils le jugement que le Sauveur fait des gestes devots du Publicain. Ainsi se mocquent-ils de nos croisemens de bras, battemens de poitrines, retraites de nos pechez, comme s'ils n'avoient pas leu dans l'Apologetique de Tertullian, les premiers Chretiens regardans le Ciel étendre les bras en Crois, ce que Iustin le Martyr appuye sur les exemples des Saints, & Profetes. Ils joignoient, dit Tertullian au livre de la Penitence, les larmes & gemissemens à leurs prieres, se prosternoient devant les Prétres, & aus piez des amis de Dieu, battoient leurs poitrines, la face contre terre protestoient l'interieure repētance de leurs pechez, & que leurs cœurs étoient humiliez, contrits, & abatus devant la face de Dieu. Priez vous ainsi en vos granges? Ne chasseriez-vous pas à cous de fourche comme bigots, & Papaus, ceus qui voudroient ainsi élever leur ame à Dieu? C'est assez, venons à leurs Sacremens, ce sera bien tôt fait: Car encor que toute l'antiquité Chretienne en ait receu & approuvé sept, comme on peut voir depuis les premiers Ecrivains de l'Eglise jusques au dernier, Calvin n'en a voulu admettre

Se moquēt de nos divisions.

Aus Heb. 11.

Luc. 18.

In Dialo. Li. de pœnit. lib. ad Iud. li. de orat. Ter. Cyp. S. Aug. S. Ambr. S. Hier. en leurs cōfessions. S. Ansel. de sacr. Alcuin. Raban. Maur.

admettre que deus : Et où cela par l'Ecriture ? En quel passage est ce que le Sauveur a dit, j'ordonne en mon Eglise deus Sacremens? Commençons par leur Baptéme. Calv. lib. 4. Instit. cap. 1.

DV BAPTEME EN L'EGLISE CALVINISTE.

CHAPITRE XI.

1. *Du Baptéme sans lequel ils pensent étre sauvez.*

2. *Renouvellent l'erreur des Pelagiẽs & Manicheẽs.*

3. *Erreur disant que les Lais en cas de necessité ne peuvent baptiser.*

4. *Nulle ceremonie en leur Baptéme.*

5. *Les anciennes ceremonies du Baptéme.*

6. *Des Parrains & Marraines, & des noms.*

1. *Du Baptéme, sans lequel ils pensent étre sauvez.*

CETTE Loy a été inviolablement gardee longuement entre-eus, qu'aucun ne peut étre baptisé qu'au préche, bien que l'enfant soit malade, & en danger de mort: Car, disent-ils, le Baptéme étant une reception solemnelle en l'Eglise, il faut qu'elle se fasse en presence de l'assemblee : C'est le premier article des ordonnances de Geneve, titre des Sacremens, Lois reverees entre-eus comme la Confession d'Ausbourg des Protestants, & l'Evangile des Catholiques ; par ce qu'ils sont en cette creance, le salut ne dépendre de la grace du Baptéme, & encor que Dieu ayt prononcé cette sentence, *Qui croira & sera baptisé sera sauvé, & celuy qui ne sera regeneré par l'eau & le saint* ESPRIT, *ne pourra voir le Royaume de Dieu.* Matt. 14. Ceus-cy au contraire d'un front ouvert, asseurent que sans Baptéme ils peuvent étre sauvez, faisant non plus de cas du Baptéme, que le Iuif de ses Purifications, & le Turc de ses lavemens, ils se contredisent pourtant en plu- Cal. liv. 4. c. 11. ar. 14. Instit. Bul. tom. 1. ser.

Ioan. 5. Matt. 19. Marc. 10. Luc. 18. Vide Ala. dial. 5. Calv. def. 2. contr. Wesf. En la cõf. point 4. art. 48. Voy Selusemburg. de Baptismo.

en plusieurs sortes, disant d'un côté, que nôtre nature est toute corrompuë, sortie de la race infectee d'Adam, & incontinent apres que les enfans sont sanctifiez dés le ventre de leurs meres, & que par cõsequent le Baptéme n'est »pas necessaire à salut. Les petits enfans des fideles, dit »Beze, ont la semence & germe de la Foy, premier qu'être »baptisez, veu que le Seigneur les a sanctifiez dés le ven»tre de leur mere. Le Baptéme sert de marque & de sym»bole pour discerner les enfans des Chretiẽs, des enfans »des Tures: tout ainsi que la robbe & le manteau diver»sifioit les Romains & les Grecs. Ce fut l'entree de l'Heresie de Balthasar Pacimontain, de Memno Frigien, de Budnee disciple de Servet, & autres pestes de la Pologne, »Transilvanie, & Frise. Qu'importe le Baptéme? disoit »Bucer, sur le 3. Chap. de S. Matthieu; Les enfans prede»stinez sans iceluy sont sauvez, & ceus qui ne sont prede»stinez avec le Baptéme, s'en vont en Enfer. Le larron, disent-ils, fut-il pas citoyen du Ciel sans Baptéme? Qu'ils apprennent des Maîtres de l'Echole Chretienne, qu'il y a trois sortes de Baptéme, le premier en l'eau, le second en sang par le martyre, & le tiers en larmes par penitence, de sorte qu'en cas de necessité où l'on ne pouvoit recevoir le Baptéme d'eau, le martyre, ou la vraye penitence conjoints avec un ardent desir du Baptéme, suffisent a salut: mais où il n'y a ny necessité, ny martyre, ny penitence, ny ardent desir de l'eau, il n'y a remission du peché originel.

Li. 4. sent. dist. 4.

Ce furent donc les ordonnances de Calvin, que l'enfant de necessité doit étre baptisé au préche: par consequent il faut par les mémes Lois de Geneve, qui obligẽt les François Calvinistes, que les peres & meres attendent la commodité de Messieurs les Ministres pour baptiser leurs enfans, qui ne le peuvent recevoir sans préche: De sorte que si l'éfant naît apres midy, ou la nuit, & qu'il ne puisse vivre jusques au lendemain attendant le préche, il est privé du Baptéme. Musculo Superintẽdant de Berne rencherit cette ordonnance, deffendant que nul Ministre n'eût à baptiser, si ce n'est le jour du Dimanche seulemẽt. Il avint qu'un Ministre nommé Samuël Hueber, de nuit baptisa un enfant, appellé par les parens sur l'heure qu'il rendoit l'esprit. Musculo averty de ce fait s'en plaint au Senat, car ce n'étoit pas un jour de Dimanche. Hueber est assigné,

Contracte entre deus Ministres.

accusé

accusé d'heresie & de rebellion. Il se deffend, allegue le danger de mort de la creature, non seulement du cors, mais de l'ame; On replique que la privation du Baptéme ne nous prive de la vision de Dieu. Hueber en plein Senat dit que cette proposition de Musculе est heretique, puis qu'il soûtiēt les enfans sans avoir reçeu le Baptéme, pouvoir étre sauvez. Sur cette contention Beze ja vieus & caduc (car cecy avint l'an 1595.) est appellé, ensemble les Ministres de Bâle & de Zurich. La chose debattuë, le fait de Hueber fut condāné, & luy privé du ministere. Ainsi le recite Rescius en ses Atheïsmes du Sacremēt de Penitence.

II. *Renouvellent l'erreur des Pelagiens & Manichéens.*

OR pour retourner en nôtre France, encor que quelques Ministres consciētieus, ayant voulu enfraindre cette Loy de baptiser sans préche, pour eviter l'inconveniēt, que cette pauvre creature innocente ne meure privé de ce Sacrement: Si est-ce qu'au Synode de Figeac de nôtre tems, on prit cette resolution, comme Cayer témoigne, qu'on ne pouvoit baptiser qu'aus assemblees ordinaires: Et quand les Enfans viendroient à mourir, qu'il falloit consoler les Peres & Meres, & leur faire entendre que le salut ne consistoit pas és Sacremens, mais en la foy & la vertu de la promesse generale de Dieu. N'est-ce pas suyvre l'erreur & l'Heresie des Pelagiens, & de Manés tant & avec si grande constance combattuë par S. Augustin? *Ce n'est pas étre Catholique* dit il, *de croire que les Enfans puissent avoir pardon du peché originel sans étre baptisez. Qui doute*, dit-il ailleurs, *que les Enfans ne soient punis du peché originel, s'ils n'ont reçeu le Baptéme?* La doctrine de Calvin dit que les Peres & Meres ne se doivent hâter pour cela, ains attendre le Préche: Veu que sans le Baptéme ils sont sanctifiez: Voire-mémes, comme un jour à l'issuë de sa chaire, on luy eut porté un Enfant à baptiser, il répond qu'il étoit las, & le remet au lendemain: Cependant cette petite creature mourut, comme Hessusius raconte en son Livre de l'Eucharistie. Il n'y a point de hâte, dit Calvin, ny de dāger. Et ce saint Evéque d'Hipone dit, que celuy qui préchoit cette doctrine, condamne la tradition Apostolique, & l'Eglise, vers laquelle on a accoûtumé de courir, & se hâter de porter les Enfans pour étre baptisez. Qui doit on croire? Voyez Saint Ambroise, Saint Chrysostome, & tous les autres Peres: Car je serois trop long si a chaque bout

Li. 3. ca. 9. ad Vincent.

In Antid. Concil. Trid.

Calvin refuse de baptiser un Enfant.

Voy les Actes de Londres.

Li. de Penit. hom. 35. in Ioa.

bout de champ, tournant visage contre leur doctrine; je voulois charger mon Discours d'authoritez. Les Ministres de Poitou depuis l'assemblee qui se tint à Chatelleraud l'an 1599. tollerent pour eviter les crieries, & plaintes des Meres qui perdent leurs Enfans, que les Ministres aillent si bon leur semble aus maisons particulieres pour les baptiser. Ie ne sçay comme ils vivent ailleurs.

III. *Leur erreur notable sur le Baptéme.* Epi. Cal. Pag 455.

Mais si faut-il que je remarque encor leur erreur, quand ils soûtiennent que les Lays mémes en cas de necessité ne peuvent baptiser, étant plus expedient, dit Calvin en ses Epîtres, laisser mourir la creature sans Baptéme, que la baptiser en cette sorte, & ce contre tout ce que l'Eglise en a jamais determiné. Voyez Tertullian au Traitté du Baptéme, Saint Augustin contre les Donatistes, Nicefore, & autres. Les Calvinistes furent en grand doute sur ce sujet en la Conference qui se fit à Poissi, memorable pour les malheurs qu'elle a causé: Car cette question leur avoit été proposee par écrit, par le Ministre de Mets, si l'Enfant que la sage femme avoit baptisé en necessité, devoit recevoir de nouveau le Baptéme du Ministre à la requéte des Parens. Beze au nom de tous, fit réponse que le plus grand nombre avoit jugé ce Baptéme étre nul, aussi a ce été depuis son avis. Mais d'autant, dit-il, que l'opinion contraire n'est dépourveuë de raison, il vaut mieus remettre ce different aus determinations des Eglises de Geneve, & de Zurich, si pouvoit il avoir veu ce que Zuingle avoit écrit en son Livre de la vraye ou fausse Religion. Ces lettres interceptes, donnerent grand avantage aus Catholiques, qui avec raison se moquoyent de ces Apôtres venus en France, pour porter un nouvel Evangile, & ils étoient encore au commencement du Christianisme, & qui pour resolution des principaus points de la Religion comme est celuy-là, môntrent manifestement n'avoir point recours à l'Ecriture, moins à icelle seule, bien qu'ils la fassent si claire à chacun, au moins pour les choses necessaires; ains à la seule opinion, & imagination de leurs Ministres, non plus que de l'authorité de leur Apôtre Calvin, lequel écrivant contre Wesfal, deteste le Baptéme des Lays, disant qu'il vaut mieus que la creature meure sans baptéme, que non pas donner cette puissance aus femmes de les pouvoir admi-

Beze cõtre Hessuss. pag. 533.

Pag. 204.

Fol. 128. 157.

administrer, la necessité pressant. L'an mil cinq cens septante neuf Dieu par un miracle qui avint à Amsterdam, dont fait mention Bredembachius, fit voir qu'ils sont perpetuellement dans le grand chemin de l'erreur. Vne femme Catholique mariée avec un Calviniste s'étant accouchee fit donner l'eau du Baptéme à son fils à cachettes par une personne Laye, sçachant bien que son mary le presenteroit au Ministre. Cela fait secrettement, l'Enfant est porté au préche. Le méme jour comme le Ministre le veut baptiser à la veüe de tout le monde, la parole luy manque sans pouvoir prononcer un seul mot. Le Pere étonné prend son Enfant entre ses bras, s'enquiert de sa femme, qui luy confesse la verité, qu'il a été baptisé à la forme de l'Eglise Catholique, à laquelle luy méme, & le reste de sa famille fut ramené par cet acte. Eglise seul illustre & fameuse de miracles. On raconte que Beze entré en conference avec Smidelin Disciple de Brence, luy fit cette question. Que ferois tu si quelque Payen en l'extremité demandoit le Baptéme, & qu'il n'y eut pas de Ministre? Ie luy conseillerois, dit-il, de se reposer sur sa foy, sans demãder le Baptéme. Mais s'il ne vouloit, dit Beze, je luy dirois, replique Smidelin: Va t'en donc, & meurs à tous les Diables. Certes, dit Beze, Monsieur le Docteur, vous seriez un miserable consolateur de ce miserable. Il ne luy fit pourtant ouverture d'une meilleure opinion, pour ne se contrarier.

Miracle avenu à Amsterdam.

In Actis Collo. Monpeg.

QVANT aus Ceremonies ou plutôt aus façons qu'ils y gardent, elles sont par tout diverses: Car les uns font tenir les Enfans entre les bras des Parrains, les autres dãs le berceau à terre, comme à Nerac, Clairac, Castelgelous & autres lieus. Ces petites creatures hypothequees au diable, comme dit la sainte Parole, sõt ainsi presentees au Ministre, lequel apres avoir dit quelques paroles, plutôt en forme de remõntrance que de priere, sans autre Ceremonie leur jette un peu d'eau sur le visage, & prononçant ces mots: Ie te baptise, &c. Encor disoit Zuingle que l'on n'étoit astraint à aucune forme de paroles: Car ce seroit comme les Magiciens attribuer de la force, & de la vertu aus mots. En Angleterre, cõme vous verrez, on luy imprime sur le frõt le signe de la Crois ainsi qu'on fait en Alemagne: Car ceus-là ont encor gardé quelque chose de la premiere

IV.

Nulle Ceremonie en leur Baptéme.

Matt. 21. Hosius in Antibruto. Hosius in Prologo. Aug. ep. 118. S. Denys de Baptis.

premiere antiquité Chretienne, telle qu'est le signe de la Crois sur le front de l'Enfant, dont fait mention l'Areopagite, Saint Augustin, & Saint Basile. En une multitude d'enfans aus preches de la France, tel est rapporté sans avoir reçeu l'eau: Aussi écrit Beze en ses Epîtres, comme Selusemburgius luy reproche, que sans l'eau le Baptéme se peut celebrer.

S. Basi. li. de Spir. sanct. Ca. 27.

V. *Les anciënes ceremonies du Baptéme.*

Où est l'exorcisme des premiers Chretiens, Messieurs les Calvinistes, sur l'Enfant pour chasser le Diable? où sont les Crois imprimees sur le front, le Chréme, & l'huile dequoy il étoit oint, comme un nouveau Athlete enroollé souz les bandes de Iesvs-Christ, pour combattre les puissances du monde? *Nous sommes oints*, dit Saint Augustin, *pour luitter contre les Diables, de cette onction qui se fait sur les épaules, avec l'huile des Cathecumenes, puis avec le Chréme sur la tête*: Duquel parlent Saint Denys, Tertullian, & tous ceus qui sont venus depuis. Où est l'imposition des mains du Prétre, pour clorre le passage au Diable, mettre le baptisé au couvert? Où est la renonciation à Sathan? Où est la cõsecration de cette eau baptismale? que S. Basile dit étre tradition Apostolique: Le sel qu'on met en la bouche? La chandelle en la main? dont Epifane fait mention, & S. Augustin sur le Pseaume 65. pour mõntrer que des tenebres de la mort, il passe à la lumiere de vie. La robbe blanche qu'on donne à l'Enfant: Tout cela se trouve dans S. Denys Disciple de S. Paul. Quand on reçoit, dit-il, l'Enfant au Baptéme on fait sur son frõt trois fois le signe de la Crois, luy appliquant l'Onction. *Les petits Enfans*, dit S. Augustin, *reçoivent le souffle, & sont exorcisez, afin que la puissance de Sathan soit bãnie.* Le méme écrit S. Chrysostome en l'Homelie d'Adam & Eve: On consacre l'eau: dit S. Basile, & S. Ambroise, & devant eus S. Denys & S. Cyprian.

Tract. 33. in Ioann. Voy saint Denys. c. 4. & 7. Tert. de Baptis. & l. ad Mar. S. Cypr. li. 1. ca. 12. Epiph. de Bap. Or. hom. 6. in Ezechiel. S. August. li. 1. conf. cap. 11. S. Den. c. 1 Cæl. hier. S. Basil. c. 27. de spi. sanct. S. Aug. l. 6 cõt. Iul. c. 11. l. 11. de pecc. Ori. c. 40. li. 4. ep. 7. li. 2. c. 5. l. 1. ep. 12 cal. l. 4. c. 15. Inst.

Tous ces anciens ont laissé cela comme tradition Apostolique, & Calvin dit encor qu'il cõfesse ces Ceremonies étre tres-anciennes, que c'est une folle suppositiõn & singerie du Diable. Ainsi parloit Iulian l'Apostat, comme dit Gregoire de Nazianze, se mocquant des Chretiens quand ils cõsacroient & benissoient l'eau du Baptéme, cõme font les Calvinistes des Catholiques aujourd'huy. Le Diable, dit Calvin, voyant que ces tromperies

dés le commencement de l'Evangile, avoient été si aisément reçeuës par la folle credulité du monde, s'enhardir à des moqueries plus lourdes, à sçavoir d'y adjoûter le sel & le crachat. A son conte Dieu a tout aussi tôt abandonné son Eglise à la conduite du Diable, ne se ressouvenant de ce qu'il avoit dit ailleurs, qu'elle avoit demeuré exempte de tâche & roüilleure, pendant les cinq premiers Siecles. Le sel est mis en la bouche de l'enfant pour signifier que par le Baptéme nous sommes bien munis contre la corruption naturelle, comme par le moyen du sel toutes choses sont garenties de putrefaction, dont Origene, & S. Augustin font mention. Le Prétre moüille le bout du doit de sa salive, & en touche les levres, le nez, & les oreilles de l'enfant, disant EPHÆTA, mot dont usa le SAVVEVR en guerisſât le sourd, & l'aveugle, qui signifie, Sois ouvert, touchant l'un & l'autre de sa salive. Voy S. Ambroise livre premier des Sacremens. Toutes ces Ceremonies sont tirees sur l'imitation des actions du SAVVEVR. Ils se devoient ressouvenir puis que selon le témoignage de saint Paul, par le peché de l'hõme la creature a été assujettie, & asservie à la vanité, cõme profetisoit cet ancien Enoch devant le Deluge, que les Diables ont corrompu & infecté par leur occulte operation tous les Elements, les appliquant à leur service. Qu'il faut pour cette raison purger, sanctifier, & benir la creature, comme dit S. Paul; Tellement que selon le témoignage des anciẽs docteurs, particulierement de Tertullian, & saint Cyprian, nous benissons, sanctifions, & consacrons l'eau du Baptéme, & les materiaus des autres Sacremẽs pour chasser la puissance de l'ẽnemy par l'arrivee de la Colombe du SAINT ESPRIT, lequel nous appellons, & qui épend ses aîles pour proteger & defendre les eaus de l'incursion contraire, & aussi par le Ministere de l'Ange, qui par Tertullian est appellé arbitre du Baptéme, lequel assiste à cette fontaine baptismale, ny plus ny moins qu'anciennement en la pisceine de Betsaïda.

Rom. 8. Tert. de Ido. & cult. fœmi. Orig. hom. 6. sur Ezechiel. Aug. lib. 1. conf. c. 12. De bapt. ad quint.

TOVCHANT les Parrains & Marraines, ils n'en font état que cõme il leur plaît, tant leur ordre est sans ordre, & admettent les peres & meres propres, comme faisoient les Iuifs, presentant leurs enfans mâles: Car ils ont opinion que c'est un simple témoignage du Baptéme reçeu,

VI. *Des Parrains & Marraines.*

& qu'il n'y a eu, ny n'y a autre efficace pour ce regard, ny par la presentation de l'enfant, ny par l'affinité spirituelle qui est contractee, de laquelle le Concile de Nice fait mention, & Origene aussi, expliquant le lieu de S. Paul. IASON ET LVCIVS MES PARENS. Cette ancienne Ceremonie de l'Eglise se trouve hors l'Ecriture par la tradition Apostolique, qu'il a pleu à Calvin suivre pour ce regard. S. Denys l'a remarqué, Tertullian en fait mention, si fait aussi saint Augustin. Par fois, dit Cayer, pour la trop grande negligence, on a veu baptiser des mâles pour des femelles, & leur changer le nom alternativement. I'ay veu cela, dit-il, en multitude d'enfans, tant est leur façon de faire sans aucune regle, ny attention à ce qu'ils font. I'en connois ausquels cette façon de baptiser a mis un scrupule en l'ame, pour ne leur sembler assez dignement instituee. Ils ne sont non plus d'accord pour l'imposition des noms, les uns tiennent cela étre indifferent, les autres estiment que c'est peché d'imposer le nom de ceus qu'on tient pour Idolatres. Comme Arnaut, George, François, Louys, Claude, Catherine, de sorte que le Ministre méme donne le nom si celuy du Parrain ne luy agree: Et volontiers le nom des Iuifs est mis en pratique plutôt que celuy des Chretiens. Ils sement, dit Cayer, de grandes disputes en avant sur le nom des Saints & Saintes, qu'ils ne veulent nullement étre usitez entr'eus, ains cherchent comme par plaisir les plus sauvages qu'ils peuvent de toute la Bible, afin de ne participer en rien à la Papauté, disent-ils. Toutefois le Ministre Capel s'en fit accroire: car desirant que son fils portât le nom de Louys refusé par le Ministre baptisant, comme nom d'un Papiste, insista, & remit le Baptéme jusques à ce que le nom fut donné à son enfant selon son souhait, comme le Ministre Launay fait Catholique a écrit dans sa declaration. Considere, Lecteur Catholique, sur ce point du Baptéme, en quelles contrarietez les ennemis de l'Eglise s'embarrassent. Ils disent que le Baptéme ne peut, & ne doit étre administré hors l'Eglise de Dieu, ny par autres, si ce n'est par ceus-là qui ont vocation legitime pour ce faire. Car, disent-ils, nul ne peut faire aucune chose à l'intention ou selon l'intention de l'Eglise, s'il n'est de l'Eglise, & que sans legitime commission

Can. 21.

Grand abus.

Des noms.

Capel Ministre de Sedan.

non aucun ne peut executer l'intention de l'Egliſe. Si donc le Baptéme adminiſtré en l'Egliſe Romaine eſt vray Baptéme, comme ils confeſſent, ne s'enſuit-il pas que l'Egliſe Romaine eſt la vraye Egliſe, & que les Paſteurs d'icelle ont la vocation legitime. Que s'ils nient qu'elle ſoit la vraye Egliſe, ils tõbent en abſurdité, veu qu'ils avoüent ſon Baptéme legitime, puis qu'ils enſeignent ne pouvoir étre adminiſtré hors l'Egliſe de Dieu, confeſſans par là que l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, eſt la vraye Egliſe & par conſequent la leur une aſſemblee d'erreur. C'eſt aſſez ſur ce ſujet. Voyons quelle eſt leur Cœne.

DE LA COENE CALVINISTE, ET LES GRANDS ABVS QV'ILS Y COMMETTENT.

CHAPITRE XII.

1. *Les Idolatres & heretiques gardent quelque figure de la Cœne.*

2. *Leurs Aſſemblees ſans parures ny Autels.*

3. *Des Autels de l'Egliſe Catholique.*

4. *Comme ils donnent leur Cœne.*

5. *Coûtume de la primitive Egliſe.*

6. *Grand abus quand ils donnent la Coupe.*

7. *Les Calviniſtes font leur Cœne en pain cõmun, et les Catholiques comme le Sauveur en pain azime.*

8. *Leur indevotion en cette action, & la devotion des Catholiques.*

9. *Cœne peripatetique, & comme on ſe doit humilier en cet acte, avec la diverſité des Evangeliques nouveaux.*

10. *Cõmẽt il faut uſer en cette action de la benediction.*

1. *Tous gardent quelque forme de Cœne.*

COMME ce vieus marmot le Diable, a introduit parmy les Idolatres quelque ſingerie de ce divin Myſtere, ainſi que raconte, non ſans admiration du Lecteur, le Ieſuite Acoſta qui a longuemẽt converſé avec les peuples

Indiens, aussi a-il fait entre les Heretiques, de quelque bande qu'ils soient, lesquels font commemoration de cette celebre action de nôtre Savvevr, lors qu'il donna son Cors à manger avec nouvelle forme, nouvelle façon, comme aussi leur creance est nouvelle. On leur fait toutefois tort de l'appeller nouvelle, puis qu'elle est bâtie sur les vieilles Heresies. Voyons seulement celle des Calvinistes Frãçois. Leur coûtume est de la celebrer quatre fois l'an, encor que Calvin aye dit, que jamais l'Eglise ne se devoit assembler sans prieres & communication de la Cœne: Et que Beze leur second Pontife ait aussi écrit, la Cœne du Seigneur étre donnee afin que nous en »soyons repeuz continuellement. Pourquoy donc, luy »dit Sclusemburgius Lutherien, pauvre Cyclope avec »ton Eglise, outre-passant le commandement de Dieu, »l'ordonnes-tu quatre fois l'an? En l'Eglise Lutherienne la Communion est tous les jours, en l'Eglise Catholique tous les jours, & à toutes heures du matin par toute la terre habitable, où le nom de Iesvs-Christ est entendu. Or ils ne peuvent faire leur Cœne, que quatre fois l'an, & encor souvent sans aucun jeûne precedent, sans mortification, ny retraitte des affaires du monde: quelquefois comme j'ay dit cy-dessus, ils y vont apres avoir déjeuné. Voicy la façon comme ils la reçoivent.

Cal. lib. cõt. Hessus. p. 74.

Li. 3. Th. Calv.

Voy Cal. sur le ch. 11. aus Corinth. cap. 30.

II. *Leurs assemblees sans parure ny Autels.*

Ils vont comme par coûtume au préche, le lieu est paré à l'ordinaire, rien que le simple naturel. Les Ministres devoient sçavoir que quand le Savvevr l'institua, il voulut que le lieu fut paré & tapissé, comme Saint Luc le mõntre par le mot Grec Estromenon que leurs traducteurs au lieu de tapissé, ont traduit accovtré. C'est cette chambre ornee & paree, que Proclus appelle la premiere Eglise des Chretiens: Voire le Savvevr se revétit, comme disent quelques Rabins, d'un surplis, qu'ils appellent Taleth. Apres que le préche est achevé, le Ministre descend de la Chaire, & se met au devant de la table qu'on a couvert d'une nappe. C'est tout l'ornement qu'ils y apportent. Ce sont la leurs Autels. Ils ont une table pour mãger, & non pas d'Autels pour consacrer, disoit S. Augustin de leurs semblables. S. Ignace exhorte les Filadelfies, avoir des Autels, que S. Denys nomme venerables, divins, & saints. Cet Autel redoutable & digne

Cap. 22. Mar. 14. Procl. expo. Litur. Voy Gen. in Litur. Hom. 20. in 2. Corinth. Lib. 5. & 6.

digne d'admiration, dit Saint Chrysostome, à raison du sacrifice qui est mis par dessus, c'est une pierre, mais pierre sainte, parce qu'il reçoit le Cors du SAVVEVR. Aussi les appelle Optatus, sieges de IESVS-CHRIST. Ces Autels n'étoient pas, comme disent les Sectaires, pour recevoir seulement les devotions Chretiennes, & les offrandes, mais aussi pour y offrir sacrifices à Dieu, comme on remarque dans Saint Denys, Saint Cyprian: *Les Sacrificateurs de la sainte Eglise*, dit Saint Clement, *offrent sur les Autels de nôtre Seigneur l'Hostie non sanglante. Quand tu vois les courtines de l'Autel retrouſſées*, (voy ce que nous faisons aujourd'huy és lieus où les Autels sont entournez) *Pense*, dit Saint Chrysostome, *que le Ciel s'ouvre, & que les Anges descendent. Indignes sont les yeus du pecheur de regarder ces Mysteres, & les oreilles d'en ouyr parler.* Cal. li. 4. cap. 18. Iust. Cyp. ep. 66. & 73. S. Denys lib. 3. hierar. Chrysost. hom. 61. ad pop. Antio. Clem. l. 2. consti. ca. 29. lib. 8. cap. 2. 13. & 16.

LORS que l'Eglise étoit errante çà & là, les Autels étoyent portatiles, y ayant une pierre consacree au dessus: Mais délors que victorieuse elle se fut renduë immobile, les Autels furent bâtiz de pierres: Voire qu'és lieus où les premiers Chretiens pouvoient jetter le pié asseuré, ils fondoient des Autels, qui durent encor aujourd'huy dans nos anciennes Eglises, & les Chretiens qui ont voiagé aus Indes, où la vois de Saint Thomas fut entenduë, ont dans des grottes découvert des Autels Chretiens, avec quelques restes des Images de la Vierge. Voyez-vous pas que Saint Martial écrit à nos Bordelois, qu'il a dedié un Autel au Dieu d'Israël, & à la memoire de son Martyr Saint Etienne? On void dans la Ville de Limoge, où cet Apôtre de la Guienne repose, cet Autel, qui fut dressé par le Prince Etienne qu'il avoit fait Chretien, devant lequel sept chandelles brûlent nuit & jour suyvant cette ancienne fondation qui a été plaidee & confirmee en nôtre Parlement. III. *Des Autels de l'Eglise Catholique.*

Ces premiers Chretiens donc eurent le premier soing à bâtir des Autels à Dieu, que ces derniers Chretiens ont ruyné, ou parmy les persecutions en avoient de bois qu'ils tenoient en honneur & reverence. Allez chercher la preuve chez vos Autheurs les Centuriateurs de Magdebourg, où vous verrez que gehennez par la force de la verité inviolable qui se trouve en toute l'antiquité, qu'ils n'ont peu effacer, eus-mémes mônterent la structure, Cent. 3. p. 215. Cent. 9. pag. 121.

& la consecration de nos Autels aus Siecles mémes, auſquels la vois des Disciples des Apôtres ſe pouvoit entendre. Si ces Hiſtoriens de Luther vous ſont ſuſpects, prenez celuy de Calvin, le Miniſtre Bourgoin en ſon hiſtoire Eccleſiaſtique, imprimé l'an mil cinq cens ſoixante trois, Conſtantin le Grand premier né de l'Egliſe, avoit avant qu'il fût venu à bout du Paganiſme, des Egliſes, mémes portatiles quand il marchoit par Pays, ou qu'il campoit en quelque part. Ce renommé Capitaine Anglois Talebot, jadis la terreur des François, & de la Gaſcogne, faiſoit encor mieus: Car il ne campoit jamais en lieu où il deût faire ſejour, qu'il ne fit bâtir tout auſſi-tôt une Chappelle de pierre pour faire le divin ſervice dans l'enceinte de ſon armee. Encor aujourd'huy on voit les ruynes de celle qu'il fit en la plaine, où il perdit avec la vie, cette memorable bataille prez de Caſtillon, qui reünit pour jamais la Guienne à la couronne de France. Ie reviens a nos Reformez.

Cent. 4. pag. 409. Tom. 2. Hiſt. Tripart. lib. 1. cap. 10. Socrat. li. 10. ca. 14. Soſo. li. 1. cap. 8. Nicef. li. 7. cap. 46.

II. *Comment ils donnent la Cœne.*

Av deſſus de cette table, qui aura ſervy peut étre de depéche dans un cabaret, où dans un berlan, & laquelle ils emploient apres à tous uſages, il y a un baſſin plein de trenches de pain commun, taillees en façon des aprétes à manger des œufs, ou dans une ſerviette, & à l'autre des bouteilles, & des verres. Au lieu que toute l'antiquité s'eſt toujours ſervie en cet acte, comme nous faiſons aujourd'huy de Calices, ainſi qu'on voit dans Tertullian, S. Auguſtin, & Optatus Milevitanus, *Méchât ſacrilege*, dit-il, *tu as rompu les Calices du Sang de* Iesvs-Christ, *pour les remettre en maſſe.* Le Miniſtre eſt aſſiſté des Diacres, hommes de Palais, ou bourgeois s'il y en a en leur Egliſe, ou gens de métier qui ſont du Conſiſtoire. Ces aprêts ainſi aprétez, le Miniſtre ſans ſe laver les mains, comme faiſoiét les Prétres en la primitive Egliſe, ainſi qu'on voit chez les anciens Autheurs, coûtume qu'on garde en l'Egliſe Catholique, prend un morceau de cé pain pour luy, & le rõpant dit ordinairement & ſelon la doctrine de Calvin: Le pain que nous rompons eſt la Communion du Cors de Christ, puis en donne autant au premier du Conſiſtoire. Souvenez vous que Iesvs-Christ a pris mort & paſſion pour vous. Les autres diſent, c'eſt icy le Cors qui a ſouffert pour vous: autres ne diſent mot du

De pud. li. 3. cont. Creſcen. Voy S. Thom. 3. par. q. 83. Art. 3. Conſtit. Apoſt. ca. 15. Cyrille cath. 5. Chryſoſt. hom. 36. & 61. ad pop. Ant.

tout,

tout, contents pour tout d'élever les yeus au Ciel en donnant le pain, afin que tout se face par foy, sans que la vois ny les paroles y cõtribuent. Comme si IESVS-CHRIST avoit dit: Croyez mon cors & vous le mangez, & non pas, prenez & mangez le Cors qui sera livré pour vous. Notez icy la belle police de cette jeune Eglise. Au lieu qu'en l'ancienne le Prétre faisant le signe de la Crois, dit à tous & à un chacun: *Corpus Domini nostri* IESV-CHRISTI *custodiat animam tuam in vitam æternam*, *Amen*, sans jamais changer les paroles. Au contraire le Ministre pour mõtrer la richesse de son esprit, bien souvent use de divers mots donnant son pain: De sorte que les freres communians, de retour en leur place, s'entre-demandent comme plusieurs ont veu, Comme t'a il dit? Et au lieu que les Catholiques disent, DOMINE NON SVM DIGNVS, &c. Priere ancienne à l'imitation du Centenier, pratiqué en la primitive Eglise, de laquelle Origene fait mention en cet acte; au contraire le Calviniste sans mot dire prend son pain & son vin, & s'en va machãt sa quote-part: Ceus qui prennent ce pain du Ministre baisent la main pour luy faire honneur, & quand le Ministre le donne à quelque grand, luy méme baise le pain, ou le porte prez de sa bouche, comme on fait, quand parmy les courtoisies du monde on donne quelque chose. Le plus grand en l'Eglise de Dieu est à l'égal des autres. Le Pape mémes communiant de la main du plus pauvre Capucin, ne reçoit de luy aucune reverẽce: il est à genous, le Prétre lors est plus que luy: En l'Eglise nouvelle ils font honneur aus personnes a Dieu point. Le Diacre en contr'échange baille à boire au Ministre, & ce Pere Consistorial boit apres. Le Ministre en donne autant à celuy qui se presente: Celuy-là passe & fait place à l'autre qui survient, & ainsi queüe à queüe, à la rangee s'entre-suyvent comme ont accoûtumé faire les personnages d'une Comedie avant commencer leurs rollets. Le méme font les Iuifs, quand ils mangent l'Agneau Paschal tout debout, & à la hâte avec du pain sans levain, & des laituës ameres. L'irreverence extreme, Messieurs les Calviniste, est un signe certain d'une ame profane, & indevote. *Maudite est celuy*, disoit Ieremie, *qui fait l'œuvre de Dieu negligemment.* A l'autre bout de la table, un Diacre leur donne le verre, disant selon la doctrine de Calvin.

Diversité grandement importante.

Orig. ho. 5. in diversos.

Mat. 8.

Le Pape moindre que le moindre Prétre.

Cap. 48.

La coupe de Benediction que nous beniſſons eſt la Communion du Sang de CHRIST, mot pris de l'Epître aus Corinthiens: Par fois il dit, Souvenez-vous que le Sang de CHRIST s'eſt épandu pour vous. En quelques lieus apres les Magiſtrats temporels, marchent tous les Magiſtrats ſpirituels: C'eſt à dire ceus qui ſont du Conſiſtoire, aiant quitté ce ſemble leur droit d'aîneſſe, & de preceder pour une écuelle de lentilles. On prend ce loppin de pain tout debout, ou plutôt cheminant, machât chacun ſon morceau. La vieille édentee qui rencontra une croute pour ſon partage, laquelle fut laiſſee par oubli (car ils écroutent le pain) fut contrainte, comme dit Genebrard, mettre ſa portion dans le ſein, pour ne la pouvoir macher. A Geneve on faiſoit cette Cœne avec des oublies priſes chez l'Oublieus dit Cayer. S'il reſte de ce pain on le donne aus pauvres: Car ils n'en reſervent rien, parce qu'en cette jeune Egliſe, on ne peut faire la Cœne que dans le lieu de l'aſſemblee, & lors que tout le peuple la reçoit, de ſorte qu'un pauvre Paralytique étendu au lit, paſſera le reſte de ſes jours, & s'en ira au tombeau ſans pouvoir particiſper à la Cœne de CHRIST, non plus que les priſonniers, ou ceus qui ne peuvent ſe trouver au jour de cette diſtribution panique. Car c'eſt, diſent-ils, une ſuperſtition Papiſtique, ſur laquelle Calvin reprend les Lutheriens comme font Muſcule, Bullinger & autres. Mais comment, dit le Lutherien Kemnice, êtes vous ſi durs avec une Religion ſi contraire à celle de Saint Cyprian, que vous refuſiez de donner aus malades le tres-efficace medicament du Cors de CHRIST? Saint Auguſtin n'a pas fait comme vous, qui exhorte les malades de demander promptement ce viatique ſalutaire. Vois tu, Calvin, dit-il apres, que S. Denys a jugé anciennement que les malades ſont fruſtrez d'un grand bien par toy, qui les prives de la Communion de l'Euchariſtie. Calvin toutefois en ſes Epîtres môntre qu'il étoit d'avis de la donner: Ie penſe, dit il, qu'on ne doit pas refuſer la Cœne aus malades: Il y a pluſieurs grandes raiſons qui m'y induiſent. On ne le fait pas pourtât. Quel regret à ceus qui ont quelque reſte de conſcience, s'ils n'étoient ſoulagez d'ailleurs, par l'aſſeurance que le Miniſtre leur donne, que la ſeule Foy eſt le chariot qui les doit enlever & ravir comme des Helies

Cap. 1. 11.

La vieille édentee.

Beze cõt. Heſſuſ.

Miſere des Calviniſtes.

Muſcule in Loc. commu.

Bullin. ho l. de Cœna.

Beze cõt. Weſfal.

lies nouveaus au ciel. Caution mal asseuree sur de si mauvais garans. Retournons au Ministre qui distribuë ainsi le pain dans son préche, il fait souvent sa Cœne deus fois le jour: Car le matin est donné aus valets, & chambrieres, où il prend sa part comme les autres, & les huit ou neuf heures aus Maitres & Maitresses: Voire méme s'il est attaché au service de deus Egliscs, le matin il distribuera la Cœne au peuple en l'une & apres avoir fait bonne chere, il ira trouver ses autres brebis, lesquelles aussi apres avoir bien repeu, s'en vont à la table du Seigneur faire gayement leur Cœne, à laquelle le Ministre participe encor, car il fait toujours l'essay, & communie le premier. Cõme je faisois toucher au doit à un Pere Consistorial cet abus, luy mõntrant la pieté d'un grand nombre de peuple Catholique, qui dans le Bourg de Strãdras, n'aiant peu se cõfesser & communier le matin de la main de son Prelat, le bon & Religieus Cardinal de Sourdis, qui faisoit sa visite, préchoit & confirmoit son peuple, attendit sans boire, ny manger jusques à Vépres pour recevoir le Cors de son Createur, luy faisant voir ces bonnes gens accourus de deus ou trois lieuës, qui tandis étoient à genous dans l'Egliſe: A quoy est bon tout cela, me dit-il? Si Dieu l'eût voulu ne l'eût il pas commandé? Il en a laissé, luy dis-je, l'ordonnance a l'Egliſe la souveraine maitresse, & conductrice de ses Enfans, comme dit S. Augustin. *Il a pleu au S. Esprit*, dit-il, *qu'en l'honneur d'un si grand Sacrement le Cors de nôtre Seigneur entrât en la bouche du Chrestien devant les autres viandes.*

Calv. in ep. pag. 625.

Le Ministre communie deus & trois fois le iour s'il veut.

Pieté du simple peuple.

Aug. ep. 118.

PVIS qu'ils nous opposent tant & tout au rebours de la verité cette premiere pureté de l'Egliſe: Pourquoy n'alloient-ils voir dans saint Clement, que c'étoit la coûtume de la primitive de recueillir les restes du pain consacré, & le garder avec reverence, comme on fait le Cors de IESVS-CHRIST pour le porter aus malades, & donner aus étrangers qui pouvoient survenir, & à ceus qui avoient accoûtumé de communier souvẽt. Que le Prétre, dit le Concile, ait toujours l'Eucharistie prete, à fin que s'il y a quelque malade, qu'il soit incontinent cõmunié, & qu'il ne meure sans communion. On conservoit cette sainte Eucharistie, comme on fait aujourd'huy, dans un vaſe que les Grecs appelloient KIBORION, d'où nôtre

v.

Coûtume de l'Egliſe primitive.

Epi. 2. ad Ioco. li. 8. Constit. cap. 13. S. Hier. li. de sept. grad. 6. Iustin. Apo. 2.

De consecr. dist. 3. S. clem. & Apost. li. 2. ca. 61. Gregor. Turon. de glor. mart. ca. 86. Irenee Ep. ad Victorem. apud Euseb. l. 5. ca. 24. Tert. l. de orat. & li. 2. ad uxorem. Cypr. serm. de lap. Euse. li. 6. c. 36. Ambr. de sac.

Ciboire a pris son nom, comme on voit en cent lieus, laquelle quand les Evéques arrivoient à Rome on leur portoit: Belle & religieuse antiquité tiree de S. Irenee, Tertullian, Cyprian & S. Ambroise, à laquelle, miserables Reformateurs, vous devriez recourir, & non aus nouveautez du Lac de Geneve. Vn Reformé me demandoit n'agueres que devenoit le cors de CHRIST, si les especes avec le tẽs étoient corrompus dans ces reservoirs. Le pain divin, disoit un bon Pere à Berengarius, semble corruptible aus hommes corrõpus; mais aus Catholiques jamais ce pain celeste, cette Eucharistie, cette Manne ne se corrompt: Elle ne se pourrit, par elle nous vivons & sommes preservez de corruption, recevans la chair faite impassible de l'Agneau sans macule. L'Eglise veille que cet inconvenient n'arrive pas que l'Hostie se corrõpe, & le Prétre sacrifiant à l'Autel peut prendre toutes ces Hosties consacrees, & les recevoir à la fois pour en substituer d'autres nouvelles, & quand cela aviendroit, & que les especes fussent du tout corõpuës, le cors de IESVS-CHRIST cesse d'y étre, comme l'ame quand le cors est dissoult: Quand une béte méme devoreroit la Sainte Hostie, le cors de IESVS-CHRIST y est comme dans l'estomach d'un méchant Athee, ennemy de Dieu. La béte n'intereſſe que les especes, la moindre partie du Sacrement, non le cors du Sauveur qui ne peut étre polu ny corrompu: Il est glorieus, incorruptible impassible. Il ne peut étre rongé non plus que l'ame peut étre offensee de l'épee, qui ont outre-percé le cors. L'injure toutefois qu'on fait aus especes, est faite à Dieu, parce que le cors de IESVS CHRIST, & les especes ne font qu'un mystere, & un Sacrement. Cette belle antiquité de reserver l'Eucharistie pour les absens & malades, & pour la porter en procession, se voit en plusieurs lieus de Tertullian, S. Cyprian, S. Basile, S. Augustin, & dans l'histoire de nos premiers Rois, Gregoire de Tours. C'est pourquoy le premier Concile de Nice, commande qu'il y ait un Sacristin en châque Eglise, qui ait soin du lieu où on garde l'Eucharistie: Car comme les Chretiens au tems des persecutions, étoient souvent, & subitement égorgez par les Satelites des Payens, ils enveloppoient la sainte Hostie dans quelque linge qu'ils portoient en leur maison pour la prendre au besoin, & sur le point du martyre.

Question importante.

Lib. ad uxor. serm. de laps. & de spect. a. in epist. ad epis. patr. ser. 252. & de Tempor.

OR encor que nul ne puisse, comme eus-mémes confessent, administrer le Sacrement, qu'il n'aie charge d'enseigner publiquement, si est ce que contre cette doctrine, ils font donner la couppe a un des Surveillans, comme j'ay dit, voire méme j'ay veu le Ministre dire à celuy qui avoit la couppe, ou le verre en la main, apres avoir beu, dõnez cela a vôtre frere: Et lors celuy qui vient apres le reçoit de son voisin, & ainsi de main en main, comme aus charons d'Alemagne, ou à la façon des Iuifs, quand ils mangent l'Agneau Paschal: Abus notable & grossier! Que nul autre, disent les ordonnances de Geneve, ne donne le Calice, sinon les commis ou Diacres avec les Ministres. Et toutefois dans leur Catechisme il est dit, que ceus qui ont la charge d'enseigner, seuls peuvent administrer le Sacrement. Il faut qu'ils accordent, qu'il y a de la cõtradiction ou qu'ils ne font ou ne veulent faire la Cœne que sous l'espece du pain. I ay pardevers moy quelques écrits d'un qui a renoncé au Ministere, quoy qu'une miserable femme dont il est chargé, le retienne pour ne pouvoir tout a fait obtenir pardon de son Apostasie, lequel touche cet abus, & dit qu'exercant son Ministere il leur a bien souvent remõntré leur faute, & que cette question fut fort debattuë au Synode tenu à Bergerac l'an 1585. Mais que la plû-part des Ministres furent d'avis de ne remuer cette pierre: Car ce seroit donner occasion au peuple de penser qu'on avoit erré, & fut dit que chacun en feroit dãs son Eglise, selon qu'il jugeroit pour le mieus, cõme de chose indifferẽte. Animale liberté de conscience sans loy, sans regle, sans frein, & sans police, reduitte à la discretion de tous les particuliers, de croire, & vivre chacun à sa guise & en la maniere qu'il voudra. Dites ce que vous voudrez, si ne trouverez vous pas que cette pratique ait été en la primitive Eglise, que jamais le Prétre y étant, le Diacre ait fait cet office.

VI. *Grãd abus quand ils donnent la couppe.* *Cõtrarieté.* *Animale liberté.* Conci. de Nice. Can. 18.

CE pain qu'ils donnent est du pain commun, comme font les Grecs, quoy que ceus-cy tiennent cela indifferent, comme il appert par le Concile de Florence. Il n'importe, disoient les Grecs au Pape Eugene, que le pain soit azime, ou fermenté, pourveu qu'il soit de froment. Les Calvinistes usent du pain commun, parce qu'en l'Eglise on consacre le cors de nôtre Seigneur, qui ne fut jamais

VII. *Du pain de la Cœne.*

corrompu

corrompu du vieil levain de peché, en pain azime & sans levain, qui signifie en l'Ecriture hypocrisie, malice & arrogance. Ce que nous faisons a l'imitation du SAVVEVR, qui institua ce Sacrement le premier jour des azimes, tems auquel il n'étoit loisible aus Iuifs d'avoir du pain levé en leurs maisons, comme la parole de Dieu l'avoit ordonné. Loy que le Sauveur n'eût voulut rõpre, ny manger l'Agneau Paschal avec du pain fermenté. Le pain Calviniste est non seulement le pain commun, mais aussi sans aucune apparence du ministere qu'il represente. Celuy des Catholiques est de petites Hosties en forme ronde selon l'ancienne tradition de l'Eglise, dont Epifane fait mention, & saint Gregoire aussi: Figure parfaite, qui dans sa rondeur represente tout le monde. Ce pain Calviniste n'a reçeu aucunes paroles sacramẽtales, ce n'est seulement qu'une priere ou une declaration du mystere de la Cœne. Celuy des Catholiques, comme dit saint Ambroise, est fait par les paroles de IESVS-CHRIST, disant, *Cecy est mon Cors, Cecy est mon Sang.* Comme ce n'est pas assez de prêcher de l'institution du Baptéme, si on n'use des paroles sacramentales qui le parfont: Aussi ce n'est pas assez de prêcher de la Cœne, si on n'use des paroles qui font l'Eucharistie, dont le Sauveur a usé. *Ce Pain*, disoit saint Cyprian, *que nôtre Seigneur donnoit à ses Disciples, a été fait chair, par la toute-puissance de sa parole. Il est mangé & n'est consumé, parce qu'étant occis il s'est ressuscité. Il est mangé par portions, & demeure entier & parfait, il demeure entier au Ciel, & entier en toy.*

Exod. 12.

in orat. li. 4. dial. ca. 35.

Lib. 4. de sacr. ca. 4.

Serm. de Cœn. do.

S. Aug. de verb. Eva.

VIII. *Leur indevotion & la devotiõ des Catholiques.*

APRES qu'on a pris le pain & le vin en cheminant, & à la passade, chacun retourne en sa place si bon luy semble, & jette une piece d'argent dans le bassin, lequel depuis quelque tems ils ont mis sur le bas de la table pour être distribué aus pauvres. Si le Ministre ministrant est chargé d'enfans, comme ordinairement ils peuplent fort, on luy en fait part. La charité ne peut être mieus emploiee. Aucun en cette action n'ose se mettre à genous, non pas même faire, ny tenir quelque contenance de devotion, & Religion. On fit lever avec grand hâte le Seigneur de la Force, de la maison de Caumont, pere de celuy qui commande en Bearn, comme s'il eût fait quelque lourde faute, parce qu'il mit le genoüil à terre au coin de la grange,

la grange, apres avoir fait sa Cœne. Ce gentil-homme qui venoit de quitter l'Eglise, se ressouvenoit de l'ancienne pieté qu'il y avoit veu, mais il eut la reprimende: Le Ministre tout haut luy cria, averty par le Surveillant qu'il s'étoit prosterné a genous, étãt de retour en sa place. Levez vous Monsieur, levez vous, vous scandalisez la compagnie. Ce que ce pauvre Seigneur fit, bien étonné qu'on luy deffendit de prier Dieu. Pauvres dévoiez, est-ce la pieté des Catholiques à la reception de la sacree Eucharistie, lesquels jeûnent demeurent en oraison, se presentent à genous?

Dieu en courant ne veut être adoré.

Arrousent souvent le visage de larmes, & battent leur poitrine, domtent leur chair rebelle par mille exercices de pieté. Ainsi faisoient les premiers Chretiens, dit saint Cyprian exposant l'oraison Dominicale, qui frappoient leur poitrine, detestant les pechez qui étoient dedans. C'est elle qui signifie le cœur & l'affection; & parce que celuy-là est la source de peché, il fait ordinairement, à l'élevation de son Dieu, cette amande honnorable: Si quelqu'un de chez vous avoit fait cela, on l'estimeroit un sot, ou pour parler a la Calviniste, un bigot. Les Docteurs anciens, dit Calvin, ont souvent parlé de ces exercices exterieures, pour châtier la chair. On me pardonnera si je dis ce qui m'en semble, ils se sont trop arrétez en ces menuës choses: Tous ont failly en cet endroit, ou bien ont parlé trop durement. Les Catholiques ne tendẽt la main, mais reçoivent dans la bouche, non pas du pain, mais sous les qualitez & accidents du pain, le sacré Cors du Createur. *O miracle, ô bonté de Dieu,* dit saint Chrysostome, *celuy qui est assis là haut avec le Pere, en un moment est manié, & donné à ceus qui le veulent recevoir.* Au seul nom de ce grand, & supernaturel mystere, les diables fremissent, les Anges tremblent, les sages perdent la raison, & les plus éloquens la vois. La bouche d'or, qui a fait honneur à la Grece, confirme par plusieurs visions admirables, que les Anges mémes a l'heure de la cõsecration sõt pres de l'Autel, & inclinent leurs faces Angeliques pour adorer Dieu. Il n'y a que le seul Calviniste qui marche la téte levee sans aucun respect, sans prosterner le cors, sans s'humilier sans

Cal. lib. 3. Inst. ca. 4. sect. 38.

Lib. 6. de presbit. Chrysost. li. 6. de sacerdot.

Audace des Calvinistes.

sans faire aucune inclination, ny soûmission, devant son Seigneur & son Maître, auquel l'ame non seulement doit faire hommage, mais aussi le cors, la langue, la bouche, les yeus, les mains, les genous, & toutes ces parties ensemble protester du consentement & reconnoissance qu'elles font à leur Createur, leur Redempteur & leur Sauveur, & qui opere en ses merveilles, les graces, les faveurs, & les benedictions dont elles jouyssent en ce monde, & pretendent jouyr plus parfaitement en l'autre. Il n'y a nulle piece en ce grand & vaste Vnivers, petite ou grande qu'elle soit, qui n'adore en quelque façon cette Majesté divine, qui ne luy rende quelque illustre témoignage de sa bonté, & qui ne luy chante, par maniere de dire, quelque Hymne a sa loüange. Tous les ouvrages de cette souveraine main la reconnoissent, & par eus le Paganisme le plus infidele à peu atteindre la connoissance de l'ouvrier. Ce sont les baillettes; les vieus titres, & les enseignemens, qui ne se peuvent perdre, ny corrompre par aucune cautelle, puissance, ny tyrannie, dont il appert de l'obligation que nous luy avons, que nous tenons tout de luy, que nous sommes usagers de ses biens, que la proprieté luy en demeure, ores que l'utilité semble étre nôtre pour quelque tems: Et neaumoins toy seul peu fidele Calviniste, autrement ne te puis je appeller, puis que tu ne veus croire aus paroles de ton Christ, demeureras immobile, & ne feras nul signe d'adorer ton Dieu, & mémement en cet acte le plus solemnel de ta Religion, & ou tu le reçois à tout le moins par Foy? Mais je croy que j'erre: Car a qui feroit honneur le Calviniste chez luy? A Dieu, il n'y est pas: Il est cloüé au Ciel, où ils le vont prendre avec l'échelle de la Foy. Il n'y a rien de saint, tout est profane: Le pain n'est que pain. *Ce n'est pas ce pain*, dont parle saint Cyprian, *changé non en apparence, mais en nature, & qui par la toute-puissance de Dieu est fait chair.* Et cependant ils protestent dans leur Orthodoxe, mais ce n'est que pour tromper le monde, que leur Eglise a toujours enseigné qu'il faut reverer, honnorer & adorer les Sacrements, c'est a dire les signes sacrez du cors & du sang de Christ, non de l'honneur, reverence & adoration deuë a Dieu seul, mais de celle qui est donnee aus choses Religieuses & sacrees, & telle qu'on fait aus Roys, Princes

Tout adore Dieu.

De Cœna Domini Orthod. pag. 20. Beze in Cycl. l. ad Hussuss.

Princes & Magiſtrats. Ce ſont les mots de l'Orthodoxe: Pourquoy donc appellez-vous idolatrie nos ſalutations, reverences & proſternations de cors? Pourquoy, dit Beze? Il appert par ſaint Auguſtin, que de ſon tems les fideles adoroient CHRIST és myſteres de la Cœne, mais nous penſons qu'ils vaut mieus s'abſtenir de telle externe adoration.

IX. *Cœne peripatetique. Cœne gourmande.*

COMME c'eſt l'ordinaire de toutes ſectes qui ont jamais été, d'étre diviſees entr'elles, de changer & rechanger. Ainſi ont fait les Novatiens, dit ſaint Ambroiſe. Ainſi les Pelagiens, dit ſaint Auguſtin: Ainſi les Lutheriens & Calviniſtes de nôtre Siecle. Ceus-là reçoivent le Sacrement à genous, comme font les Catholiques, voire ſe confeſſent à leurs Prétres & Miniſtres: Auſſi croyent-ils la realité du cors. Les Paſteurs, diſoit Luther, en la viſitation de Saxe, doivent enſeigner le peuple, quel grand peché c'eſt de n'honnorer ce ſaint Sacrement, auquel le Prétre donne le ſacré cors de CHRIST. Ce Sacrement venerable avec tout honneur doit étre adoré. Le méme ont écrit ſes diſciples, Wesfal, Heſſuſſius, Kemnice, qui deteſtent les Calviniſtes comme Arriens, & Neſtoriens. Ils appellent leur Cœne par moquerie, Deambulatoire: Car ils y vont debout, & comme en ſe promenant, qui me la feroit volontiers appeller Peripatetique. Puis que Dieu eſt auſſi bien createur des cors, que des ames, nous ſommes obligez, diſoit un vieus Pere, d'humilier les eſprits & les cors, quand nous nous preſentons devant luy pour implorer ſon aide, & participer à ſes myſteres; Car pour monter à Dieu, il faut décendre; pour toucher au Ciel, il faut battre la terre. Auſſi le premier degré pour monter à Dieu, eſt s'humilier: Encor que la principale action en la maiſon de Dieu, ſoit celle de l'ame, ſi eſt-ce que la compoſition du cors y eſt fort neceſſaire: Car l'exterieure reverence de cettuy-cy excite la reverence interieure de l'autre, voire de ſoy-méme; Aucun ne ſe peut glorifier de trop s'humilier devant Dieu, mémement qu'il en eſt queſtion en ce grand myſtere des myſteres, pour nous unir avec luy. Nôtre humanité eſt ſi dégarnie, qu'on nous trouve toujours en defaut de ce côté, pour nous rendre agreables à celuy qui nous en a môntre le chemin, devãt lequel l'humilité la plus rabaiſſee a encor de la gloire du mõde:

Li. de penit. Serm. de prępa. ad mortem. Luth. cõt. Lovan. art. 6. Wesf. appoll. cõt. Cal. Heſ. li. de præſent. Kemn. in exam.

Voicy

Voicy la belle similitude d'un Evéque d'Arles, mort il y a mil ans.

Cæsorius hom. 30.

» Comme celuy qui veut boire de l'eau dans quelque »belle & claire fõteine, qui parmy les herbes & les fleurs, »fait rejalir ses boüillons cristalins, se baisse & incline »pour en prendre ou boire: Ainsi qui vient a vous, mon »Sauveur, belle & vive fonteine de grace, s'il ne s'incline »& baisse avec humilité, il est impossible que seulement »il moüille ses levres.

Dio. ca. 3. par. 3. Eccl. Hiero. Aug. li. 3. de doct. Chri. c. 9. & in Psal. 98. S. chr. hom. 24. in 1. ad Cori. Ambro. ibid. Luthero-Papistes.

Les Lutheriens ont raison de se mocquer de la Cœne Calviniste: Car ce n'est pas ainsi qu'il se faut presenter à Dieu. Que ne vont-ils a l'échole de saint Denys, Saint Augustin, de saint Chrysostome, de saint Ambroise, & autres sages conducteurs de l'Eglise Chretienne? Mais les Calvinistes à leur tour pour revanche les appellent Luthero Papistes, & se rient des Flamans, Holandois & Ecossois Calvinistes, qui la reçoivent assis à table, comme pour dîner. C'est pourquoy ils appellent leur Cœne, gourmande. Cens cy disent que pour imiter le Seigneur, il se faut mettre en pareille assiette qu'il fit. Ils devoient pour se composer de tous points sur ce patron, garder le nombre de treze: Mais on s'y met à foule, & tout autant que la table en peut contenir, ils devoient encor a l'imitation du Sauveur se coucher, & accouder sur des lits: car ainsi étoit-il avec ses Apôtres le jour de ce solemnel banquet, façon de manger dont l'Ecriture fait mention, tant au vieil que nouveau Testament, laquelle se voit naifvement tiree dans les sacrez Tableaus du bon Pere Richeome.

Theol. Cal. de antilog. Hester. 1. 7. Tob. 2. 3. Luc. 7. 38.

Certes, écrit le Lutherien Sclusèburgius, parlant des Cœnans de Flandres: I'ay eu horreur de les voir comme des yvrongnes, & des Paysans assis en une taverne, boire d'autant. Le Ministre qui est au milieu prend la couppe & boit à grand trait le premier, & plus qu'il n'est decent en »l'Eglise & puis donnant le verre, dit, Prenez, & beuvez, »vous ressouvenant que le Sang de Christ est répan»du pour vous. Le méme en donnant le pain, Prenez & »mangez, ressouvenez vous, & croyez que le Cors de »Christ à été crucifié pour vous. Revenons à nos François. Apres que ceus-là ont pris leur morceau de pain & beu leur coup, il font place aus autres: Pour le regard des

Anglois.

Anglois, le Curé où l'Eveque aiant fait sa remõntrance,

s'en va

s'en va revétu de son surplis porter le pain au peuple, qui de rang se tiét à genous en sa place, sans qu'il s'approche de la table. L'Administrateur est suivy de deus Diacres qui portent le plat où est le pain, & de deus valets, qui portét chacun un pot de vin en une main, & le verre en l'autre. En ce bel equippage ils vont par les files administrer la Cœne du Seigneur. Les Ecossois leurs voisins sont assis à table comme les Flamans & Holandois. Le Roy quand il s'y trouve se met au milieu, aiant a ses côtez les principaus Seigneurs de sa Cour, sans que son Ministre soit revétu de surplis, comme les Anglois: Mais je toucheray plus particulierement cecy, lors que je parleray du Schisme d'Angleterre, Ecosse, & autres Pays circonvoisins. Voila comme ils sont bigarrez; au contraire de tous les Chretiens Catholiques qui reçoivent le Sacrement à genous. L'uniformité desquels sert de pierre de touche, infaillible a la verité & assistance de Dieu, mõntrant par là »qu'il le faut adorer: Car le Cors dit Saint Athanase, doit »étre adoré, parce qu'il est fait par union personnelle »Cors du fils de Dieu increé, Cors annoncé des Anges, »formé du S. ESPRIT, fait vétement de l'Homme Dieu, »Approche toy, écrivoit ce vieus Patriarche de Hieru»salem, incliné & prosterné, comme ceus qui venerent »& adorent. Ecossois. Li. de incar. verb. Cyrill. cath. 5. myst.

C'EST la Cœne Calviniste forgee a plaisir, sans aucun patron de l'antiquité, sans étre conforme a aucune Eglise Chretienne qui soit sous le Ciel, sans approbation d'aucun Concile, sans aucune solemnité propre à si grand mystere, sans aucune marque de sainteté, ou chose qui ressente sa Religion, ny qui eleve l'ame tant soit peu à devotion, & sans aucune sanctification ou benediction, comme chose, disent-ils, qui ressent son bâtelage. C'est pourquoy les infideles traducteurs de la Bible forgee à Geneve, pour effacer la benediction de l'Eucharistie, traduisent le mot Grec EVLOGISAS *rendit graces*, au lieu qu'il faut dire, *il benit*, comme ils tournent TO POTIRION TIS EVLOGIAS *le Calice de benediction que nous benissons, le Calice d'action de graces.* Les Lutheriens ont été plus consciencieus, lesquels battét par cette benediction les Sacramentaires. Nôtre Seigneur, souverain Prêtre, benit le pain, & le Calice, & rendit graces, il fit l'un & l'autre;

x. *Comment il faut en cette actiõ user de benediction.* Mat. 26. 2. Cor. 10. 16.

l'autre; & quoy que ces deus actions soyent indivisibles en ce mystere, & toutes deus Sacramentales, si sont elles differentes. Cette action de graces ne fut pas comme ordinaire, mais solemnelle & invocative, de la toute puissance de Dieu, pour accomplir ce grand miracle, & la benediction pour apporter une nouvelle qualité, vertu & perfection a la chose benie, qui étoit le pain & le vin. Car c'est a ces Elemens que la benediction s'adressoit, comme les paroles de S. Paul mõntrent. *Le Calice de benediction*, dit il, *que nous benissons n'est-il point la Communion du Sang de* Iesvs-Christ; Tous les Saints Peres l'ont ainsi entendu, en ont ainsi usé. Les seuls Calvinistes s'en moquent, & ne peuvent voir combien leur action est ridicule. Ie me suis autrefois trouvé en la Ville d'Agen, où un Gentil Homme prenant une laîche de pain pour faire collation, en donna la moitié a une Damoiselle, luy disant; Ma Maîtresse, faisons la Cœne ensemble Voila la reverence qu'ils portent au plus grand acte de leur Religion passons à leurs autres Ceremonies, mémement pour le Mariage.

LA CONFVSION AV MARIAGE DES CALVINISTES.

CHAPITRE XIII.

1.
La confusion en leurs Mariages.

2.
Comment ils se remarient pour l'adultere commis.

3.
Comment le mary peut laisser sa femme.

4.
Comment les femmes se remarient, leurs maris vivans.

5.
L'Autheur, du bout du doit montre plusieurs histoires notables sur ce sujet.

6.
Histoire veritable avenuë a Geneve.

ENCOR que le Mariage ne soit pas chez eus Sacrement, & qu'ils se mocquent de Tertullien & Saint Augustin, qui l'appellent ainsi bien souvent, comme font les autres premiers Chretiens, si faut-il que j'en parle. En France les mariez se presentent au préche, & là sans Ceremonie, priere, ny benediction, le Ministre les épouse. Ils ont longuement gardé cette coûtume de ne faire le Mariage qu'a l'entree du préche, & avant les prieres, afin disoyent ils, qu'on n'entrât en cet erreur, de penser qu'il symbolisât au Sacrement. Mais parce que cela ne se pouvoit faire qu'a la veuë du peuple, & que cependant plusieurs se sont trouvez liez par les artifices des Sorciers, qui peuplent & multiplient à mesure que l'Heresie se renforce, un des signes du prochain regne de l'Antichrist; Ils se sont ravisez en plusieurs lieus de les remettre à l'issuë des préches, lors que le peuple s'est retiré. Et ne cõsiderent, ny ne se soucient d'autre degré, que du frere & de la sœur: Tout le reste se méle, cousins, cousines, oncles, & nieces. I'ay veu des Synodes, dit Cayer, en dissention les uns avec les autres pour des mariages incestueus, que les uns approuvoient, & avoient de fait donné avis de passer à la celebration desdits mariages incestueus. Les autres Synodes puis apres les condamnoient. Il y a encor une autre faute grande: Que là où on leur permet & qu'on les soufre librement, ils marient un homme à deus femmes, & une femme à deus marys, combien qu'en cet article des deus femmes ils soient plus lons à faire telle celebration, & ne dépend le tout que d'une raison ou allegation, pour mieus dire, a sçavoir que le premier mary ou femme ne veüille suivre la Religion pour aller à Geneve ou ailleurs, selon que l'un ou l'autre est de leur-dite Religion: Car ils ne font point de difference du mary à la femme: Tout leur est un quant à ce droit. Voila les mots de Cayer. Les enfans à vint ans & les filles a dishuit, se peuvent marier sans le consentement de leurs peres & meres, & s'ils n'épousent sis semaines apres les fiançailles, le Consistoire les peut contraindre, disent les ordonnances de Geneve.

I.

La confusiõ en leurs mariages. Tert. li. 5. cont. Marcion. S. Aug. li. 1. de matrimon.

Grand abus.

LE mariage se rompt à cause de la fornication, si que II.

Comment ils se marient pour l'adultere commis.

chacun des dissouts se peut remarier contre l'expresse Parole de Dieu, & ordonnances anciennes de l'Eglise, fondees sur infinies & justes raisons, d'autant que bien que la femme soit adultere, elle est neanmoins toujours obligee au maty. Il est dit notamment, que quiconque épousera la delaissee, commet adultere. Il y a donc mariage. D'ailleurs ce mot, delaissee, se prend pour separation du lit, non du lien du mariage: Car ce que Dieu a conjoint, l'homme ne peut separer. La femme donc qui convaincra son mary d'adultere selon les ordonnances de Geneve, peut demander le divorce, & se marier ailleurs, comme aussi le mary peut prendre une nouvelle femme: Voila l'honneur qu'ils portent au mariage, tenu entr'eus pour un contract civil, dont on se peut départir. Cependant du haut de sa chaire le Ministre marié crie que c'est de nous que l Apôtre parle quand il mônre ces Heretiques Nicolaystes & autres qui deteſtoient le mariage. On ne condamne en l'Eglise le mariage comme illicite, mais suivant le dire de saint Paul, l'Eglise enseigne, que la virginité & chasteté est plus honnorable. Voyez encor leur confusion. Ils tiennent que les mariages des Moines quittant leur Religion, & retournant à la Catholique, peuvent étre rompus par authorité du Magistrat, contre l'expresse Parole de Dieu: Car s'il y a mariage, rien ne le peut dissoudre que la mort: Mais par là méme ils confessent tacitement qu'il n'y a point de mariage, cõme remarque Cayer. De sorte que la Moinesse delaissee, peut reprendre un autre mary si elle en trouve.

2. Cor. 7.

1. Tim. 4. Euseb. li. 3. cap. 22.

III. *Comment le mary peut laisser sa femme.*

Si une femme est enceinte d'autre que du mary qui l'a épousee, le mary la peut laisser & en prendre une autre. Le Synode assemblé à Nerac, l'an 1581. un entré en cholere pour la honte avenuë au Ministere, voulut contraindre Corras Ministre de Castelmoron, d'abandonner sa femme, parce qu'elle avoit fait une fille par avance, & cinq mois apres les nopces, ayant cette femme confessé en la face de l'Eglise que c'étoit des œuvres d'un Notaire de Clairac trépassé; mais le Ministre consciencieus ne voulut étre si severe, disant que cette faute avoit été commise avant que sa femme luy eût aucune obligation, que s'il y avoit offense, il la luy remettoit. La fraude depuis fut decouverte, & sçeut on que le Notaire mort étoit accuse

fausse-

fuſſement du fait dont le Miniſtre étoit veritablement coupable aiant acquis cette femme par ſurpriſe.

OYEZ un article des ordonnances de Calvin, ſur le ſujet des mariages, qui ouvre la porte aus divorces, & fait du mariage un bordel. Si un mary, diſent-elles, débauché laiſſe ſa femme, que la femme attende au bout de l'an: Iceluy paſſe, ſi on connoît qu'elle ait beſoin de ſe marier apres les proclamations, elle le pourra faire. Et ſi le mary retourne la place priſe, il ſera puny comme on verra être raiſonnable: Voyez la forme de cette inquiſition pour juger de la froideur ou chaleur de la femme delaiſſee. On la fait entrer au Conſiſtoire, à la ... le le Miniſtre apres quelque remôntrance demande des nouvelles de ſon mary: Si elle jure en verité ne ſçavoir où il eſt il y a un an: On l'interroge ſur le don de continence: ſi elle répond que la chair eſt infirme; c'eſt aſſez dit, la voila diſpenſee de pouvoir prendre party: Car il vaut mieus ſe marier que brûler. Ne voila pas un moyen tout propre a un mary ombrageus, pour avec les lois de Geneve ſe dépétrer de ſa femme, aller au change, ſauter a ſon appetit d'un lit à l'autre? N'eſt-ce pas môntrer le chemin a la femme laſcive, pour ſous ce divorce procuré, courir apres des nouvelles noces, & peut être apres ſes ruffiens? Vne femme aura a la fois deus, & trois marys & le mary deus, & trois femmes toutes vivantes, comme il s'eſt veu a Geneve un homme en avoir en ſis mois épouſé trois, aiant ce mary, Calvin étant des Iuges, dit Lindan, verifié l'adultere des deus premieres. IV. *Comment les femmes ſe remarient leurs marys vivans.* *Notez ces mots ſi on connoit.*

IE pourtois amener des exemples notables, & des infames mélanges que ces Lois Genevoiſes ont apporté: Car nous ſçavons l'Hiſtoire du Marquis de Vico, de la Marquiſe de trois ſoufflets, du Seigneur de Lombres, du Comte Iulio Etiéne Vincentin, de la Damoiſelle de Chelles en Daufiné, de la Dame de Piſe, de ſon Côtour, & pluſieurs autres, qui laiſſans leurs femmes & les femmes leurs marys, ſe ſont retirez a ſauveté dans la ville de Geneve, pour ſous la Liberté de conſcience embraſſer la Liberté de la chair: Car ſi la femme gagne les murs de Geneve, elle eſt en franchiſe. Il faut que le mary ſuive ſa Religion, ou qu'il cherche party ailleurs. Le Miniſtre Sebaſtian Flachius de Mansfeld raconte au livre de ſa conver- V. *Hiſtoires notables ſur ce fait.* fol. 47.

sion, la presse que luy fit un Ministre sien cõpagnon pour luy persuader de faire échange de leurs femmes. Ie laisse, dit-il, autres actes enormes en arriere, que j'ay hõte de divulguer, & mettre par écrit. Cette histoire sãs plus suffira.

VI. *Histoire veritable avenuë à Geneve.*

Vn Gentil-homme de Languedoc, nommé le Sieur de Clairé, revenant de sa garnison, lors que par la pais le Piemont fut rendu au Duc de Savoye, eut envie d'aller voir Geneve: Il se mit en la compagnie d'un Seigneur de Xaintonge, & d'un Gentil-homme de cette Guienne, encore vivant nommé le sieur de Laval, poussé de pareille curiosité. Arrivez qu'ils sont à Geneve, ils vont ouyr Calvin, encor qu'ils fussent t[illegible] Catholiques. Le sieur de Clairé jettant les yeus sur la trouppe des femmes voisines de la Chaire, voit la sienne: Tout étonné, il consulte avec ses yeus, & sa pensée, s'il réve, ou si sa veüe le trompe. Plus il la regarde, plus il reconnoît que c'est sa femme, & sa fille encores à la suitte: Impatient, il a patience que le préches'acheve, puis le troupeau levé il s'approche de sa femme: Elle le voyant venir, s'écrie sur l'heure, & court apres Calvin, qui sortoit, disant, Monsieur sauvez moy. Calvin s'arréte, voit ce Gentil hõme qui ja tenoit sa fille par la main, & demãda que c'est: C'est Monsieur, dit-elle, mon mary Papiste, qui me veut emmener, mon Dieu aydez moy. Calvin voyant tous les assistans qui les environnoient pour voir l'issuë de cette farce, les remet à les ouyr chez luy. Cependant il luy est inhibé de parler a elle sans congé. Le jour mémes il est ouy chez Calvin, & le lendemain dans le Consistoire. Il demande sa femme & sa fille, mais on le presse de suivre son exemple, embrasser l'Evangile: Qu'il faut quitter tout pour l'amour de Christ, & n'en peut avoir autre chose, de sorte que craignant avoir pis, il fut conseillé s'en aller à la dérobee, comme il fit, laissant & femme & fille à la mercy de Calvin, où l'une & l'autre demeura depuis. Il y a plusieurs exemples voisins de cettuy-cy, dont je sçay les particularitez. Mais je ne veus entrer dans les actions des particuliers, ny tenir regístre de tous leurs abus:

Car le tems me faudroit plutôt que la matiere.

Et m'en vois un peu déchiffrer quelle est leur chantrerie, & le principal exercice de leur Religion:

DV CHANT DES PSALMES INTRODVIT EN L'EGLISE CALVINISTE, PAR le moyen duquel ils ont seduit les simples.

CHAPITRE XIV.

1. *Tous les peuples de la terre qui ont connoissance de Dieu reçoivent les Psalmes de David.*

2. *Le chãt des Psalmes reglé par les premiers Papes.*

3. *Les Turcs chantent les Psalmes.*

4. *Tous les Heretiques sauf les Anabaptistes chantent les Psalmes.*

5. *Le peuple s'est laissé piper par le chant des Psalmes.*

6. *Coûtume des premiers Lutheriens & Calviniſtes.*

7. *Moyen proposé pour chanter les Psalmes en l'Egliſe Catholique.*

8. *Les nouveaux Evangeliques ont profané les Psalmes.*

TOvs les peuples, toutes les nations qui furent jamais, & qui sont aujourd huy sur la terre, si elles ont gardé quelque forme & ceremonie à servir un seul Dieu, ont tousjours d'un commun accord employé en l'exercice de leur Religion, les divines loüanges dictees par le S. ESPRIT au Profete Royal David. L'incredule Iuif les chante encor en sa Synagogue, en son naturel Hebrieu, comme il souloit faire au Temple de Salomon: Coûtume qu'ils ont constamment gardee depuis deus mille six cens ans & plus. Le Clergé en l'Egliſe Chrestienne presente ordinairement ses prieres a Dieu sous la parole de David. L'ordre des Heures Canoniales en fut dressé du commandement du Pape Damase, 1. *Tous les peuples reçoivent les Psalmes.*

par ces divins Saint Hierôme, & Saint Ambroise, comme remarque Genebrard en sa Chronologie : Et les voute des Eglises Catholiques retentissent en langue Latine, avec une plaisante & uniforme harmonie des Cantiques celestes de ce Profete Evangelique, quasi à toutes heures du jour. Et lors méme que le peuple gît ensevely dans le sommeil, deus cens mille Religieus au monde, rompent le silence de la nuit, entonnans avec un accent grave & posé ces vers divins, & celestes. Tous les Chretiens les meditent, & les emploient en leurs prieres, & publiques & particulieres. Les Prétres Grecs, Armeniens, Maronites, Syriens, Iacobites, peuples de la Moscovie, & autres qui dependent de l Eglise Grecque, les chantent en langage Grec, mais non vulgaire, comme font aussi tous les Chretiens Meridionaus, Ethiopiens, & Abissins sujets du grand Negus, que nous appellons Prête-Ian.

II. *Le chant des Psalmes reglé par les premiers Papes.* Hom. 6. de benit.

C'est ce que Pline second remarque de son tems, lors qu'il écrit a Trajan: Ces nouveaus Chretiés chantét des Pseaumes à leur Dieu, qu'ils appellent le Christ. C'est aussi ce que disoit S. Chrysostome, Parmy les Chretiens on n'oit rien tant que David: En toutes les prieres de l Eglise, David est le commencement, le milieu, & la fin. Ce qui mônstre combien ceus la se sont mécontez, qui attribuent cette façon de chanter les Pseaumes en l'Eglise au Pape Celestin : siegeant l an quatre cens, sous pretexte que ce fut luy qui regla la Psalmodie, & les accommoda aus jours, & Fétes: Comme depuis Saint Gregoire ordonna que le Clergé seul les chanteroit aus Offices de l'Eglise, pour eviter la grande confusion, & desordre qu'il y avoit, lors que le peuple chantoit confusément avec les Prétres. Ce fut ce grand Pape, grand au dire mémes de Luther & Calvin, que Dieu susçita pour reformer le divin service, y établir l'ordre que nous y voyons, auparavant tout confus, à raison des grans troubles & guerres continuelles des Gots, Wisigots, Wandales, & de plusieurs Heretiques qui avoient versé leur poison parmy la Chretienté.

III. *Les Turcs chantẽt les Psalmes.*

Les Musulmans qui retiennent plusieurs choses du Christianisme, & du Iudaysme, les chantent de méme en langue Arabique dans leurs Mosquees : Car l'Apostat Sergie,

Sergie, qui bâtit la Loy de l'Imposteur Mahommet, les fit traduire en cette langue ; De sorte que non seulement le Turc, mais aussi le Persan, le More, l'Arabe, en ont retenu jusques à ce jour l'usage. Aussi dit leur faus Profete dans l'Azoare onziéme de son Elfurcan, que le Psautier fut envoyé du Ciel à David, pour le donner au monde: Ils appellent cette Oraison Psaltir ou l'Oraison du Midy, que Mahommet recõmande tant a toût bon Musulman. Les autres peuples Septentrionaus, qui habitent sous la domination du grand Chan, les tiennent aussi en grande reverence; Bref on chante & entonne par tout le pourpris de la terre, le nom du seul & vray Dieu sur la Harpe de David: Mais comme un chacun en prenant la medecine savoure le sucre entre mélé, pour l adoucir, & tous ne ressentent pas l'effet d'icelle, & la cure qu'elle promet: ainsi plusieurs en ont gouté la douceur, & suavité, mais non pas ressenty le profit du sens y caché, & le salut promis en iceus.

Oraison du Midy.

QVANT aus Heretiques qui ont fait bandes à part dans le têduë de ce grand Empire de l'Eglise, je n'ay point trouvé qu'aucun ayt été si malicieus de reprouver ces Cantiques que les seuls Anabaptistes, qui font pourtant les sanctifiez. Ceus-là les tiennent à mépris & ne les ont voulu recevoir comme les autres heretiques ont fait, ainsi que j'ay dit au quatriéme Chapitre du second Livre. Leurs assemblees sont muettes, & sourdes, si ce n'est quand le Ministre parle. Les premiers Lutheriens d'Alemagne qui prostituerent miserablement en leur langue la sainte Parole entre les mãins de tout le monde, les dõnerent à chanter au peuple. Mais bon Dieu, avec combien de fautes & d'erreurs ! ainsi que plusieurs ont remarqué. Vn d'entr'eus nommé Mathesius a été si fol, & écervelé, d'écrire qu'Esope en étoit l'Autheur, non pas David; ce qu'il tâche de prouver par le nom Asaf, usité en l'inscription des Pseaumes. A l'exemple des Saxons, les Lutheriens François depuis prindrent ce chant de Pseaumes, pour l exercice de leur Religion. Toutes leurs devotions furent renfermees la dedans, & en leurs assemblees publiques ou prieres particulieres qu'ils font chez eus, c'est toujours le chant mol & efféminé des Pseaumes: »Le plus souvent sans intelligence aucune, dit Cayer en »son

IV. *Tous les heretiques fauf les Anabaptistes chantent les Psalmes.*

Concio. 7. de Luthero.

»son formulaire: Car il est impossible autrement, qu'en »faisant des chansonnettes de rimaserie, l'intelligence y »soit, ains au contraire elle se perd parmy les cadences & »rencontres, comme il est aisé a voir par les façons inde»centes dont ils usent parmy leurs erreurs, & abus. Si est»ce que c'est une amorce pleine eu aparence de pieté, pour surprendre & piper les ames sous pretexte d'une priere religieuse, qui remplit l'air, & les oreilles des écoutans du »nom du Seigneur. Ils ont par la, dit le même Cayer, en»tendu delecter & donner plaisir a leurs freres, afin d'a»voir tant plus de moyen de les retretenir en leur party: Et »a été observé de fait, que c'est le seul moyen qu'ils ont »de maintenir quelque devotion parmy eus.

Cayer.

v. *Le peuple s'est laissé piper par le chãt des Psalmes.*

Il faut confesser qu'il n'y a rien qui ait tant facilité l'entree aus nouveautez de ces nouvelles Religions, ny qui leur ait acquis l'oreille de la peu caute populace, soit en Alemagne, soit en France, que le nouveau chant dous & chatouilleus de ces Pseaumes rimez. C'a été la chaine, & le cordage, duquel comme un autre Amfion, Thebain, Luther & Calvin se sont servis pour attirer apres soy les pierres dont ils ont bâty, & fondé les murs de leur nouvelle Babylonne. Ils ont attiré les ames par cette harmonie, ainsi que les oiselleurs entrettent dans leurs filets les vols entiers des oiseaus, par autres de leur espece, qu'ils leur proposent pour les y appeller: Car le peuple qui les apprend par cœur, & qui entonne un

Leve le cœur, ouvre l'oreille,
Peuple endurcy, pour écouter,

Pense bien élever son ame sur l'aile de ces mots jusqu'au troisiéme Ciel, & se figurer un indicible plaisir de gringoter de la façon, & parler avec Dieu. Le Soldat entré en garde, ou posé en sentinelle, s'échauffe en ce chant en la froideur de la nuit. L'artisan soulage son travail journalier, & les scadrons des gens de guerre, prêts d'aller a la charge envoyant en l'air un

Le Dieu, le fort, l'Eternel parlera,

S'accouragent l'un l'autre: Le sage monde sage fol, cependant qui ne juge les choses que par l'apparence exterieure, louoit cette façon de prier, sans s'appercevoir que le Ser-

le Serpent étoit caché parmy ces fleurs, & que sous ce chant, ou plutôt enchantement nouveau, mille pernicieuses nouveautez se glissoient en leur ame: Que c'étoit le courant qui les rouloit insensiblement dans le gouffre de l'Heresie. Ce fut la ruse des premiers Heretiques, sur laquelle nos derniers se sont moûlez: Car pour attirer le monde a leur cordelle, ils leur mirent en langue populaire ces Hymnes de David. Samosatenus les fit traduire à sa guise en vulgaire, comme fit Arrius qui les donnoit à chanter a ses partisans, mémes par la ville allant au préche, écrit Sozomene. *Le chant de ces Pseaumes*, dit Saint Hierôme, *etoit un vacarme devant Dieu: Un grognement de truye, & le braire d'un âne.* Ce méchant Arrius mit en vers les articles de sa creance, & sa profession de foy, qu'il fit apprendre à chanter au peuple, pour d'autant plus l'attirer, & luy imprimer sa malheureuse Secte en l'ame, ainsi que remarque saint Athanase en divers lieus. Il avoit intitulé son Livre de la Religion mis en vers, Thaleia, c'est à dire Livre de banquets, à l'imitation de Sotades Poëte ridicule Egyptien. C'est pourquoy Athanase se moquant d'Arrius, l'appelle homme Sotadique, qui vomissoit plein de vin, & de viande, ses blasfemes sous les paroles de ces Cantiques. Les deus Apollinaires, écrit Sozomene, en firent de méme: Ils changerent les prieres accoûtumees de l'Eglise, en des chansons qu'ils faisoient à leur mode, lesquels les hommes chantoyent en yvrognant & faisant leur besongne, comme faisoient les femmes traçant leur couture.

Coûtume des premiers Heretiques.

Li. 6. c. 25.

VI.

CETOIT la coûtume des premiers Lutheriés, & Calvinistes, à l'issuë des festins, de mettre comme pour dernier mets les Bibles & les Pseaumes sur la table, ou les jeunes & vieus apres l'eguillon du vin, prenoient leur ébat: Et les belles Dames donnoient pointe aus appetits des assistans, par la mônstre & admiration de leurs gorges, & belles vois, ausquelles les cœurs & les vœus des jeunes hommes presents, s'offroient, voire sacrifioient souvent interieurement, comme on faisoit jadis à la divine vois de Neron. Aussi apportoyent ces Dames, & toutes celles de leur party generallement, tant de soin a l'entretien & culte de leur vois, qu'il sembloit ne devoir (comme disoit un Lacedemonien du Rossignol) étre autre chose que vois.

Coûtume des premiers Lutheriens & Calvinistes.

Avec

Avec ces artifices les oreilles des écoutans étoyent charmees, & endormies. Mais encor plus quand on avoit le plaisir de voir une petite flotte de dis ou douze galions chargez d'hommes & femmes, se laisser porter a la maree sur nôtre Gironde, allant au préche, psalmodians à la veüe du monde, plus pour la vanité, ce semble, de se faire ouyr de ceus qui abordoyent la riviere, que pour être ouys de Dieu (ambitieuse & hypocrite devotion!) car c'étoit leur coûtume lors qu'ils eurent pouvoir d'étaller leur marchandise à découvert.

VII. *Moyen imposé pour enanter les Psaumes.*

Vn grand homme d'Etat & de lettres, prevoyant la ruse de ces nouveaus venus, & comme avec ce dous apât ils attiroyent le cœur des personnes, proposa en une assemblee sur l'entree de nos premiers troubles ce moyen, pour par une contremine éventer celle des Calvinistes. Il falloit, disoit-il, repurger les Psaumes des erreurs & faussetez que ces Traducteurs y avoient commises: Pour cet effet, par la permission du saint Pere, deputer des gens de sçavoir, pour les faire mettre sur un chant uniforme, & permettre aus Catholiques de les chanter, mémes en l'Egliſe, avant & apres les Sermons seulement: Mais il eut la bouche cloſe, quand on luy mit au devant, outre le peril qu'il y avoit de rendre aussi profane la parole sacree, que sont les chansons lubriques & populaires, d'introduire des nouveautez contre l'unité de l'Egliſe, qui n'a pour usage que sa langue maternelle, afin que tous ses enfans parlent d'une vois, & un méme langage: Que cette curiosité, & ardeur Heretique seroit bien-tôt refroidie, & tel chant de Psaumes évanoüy.

VIII. *Les Heretiques ont profané les Psalmes.*

Av jugement de plusieurs ces nouveaus Evangeliſtes ont tres mal fait de profaner ainsi ces Psaumes, les trâsporter d'une Egliſe en une maison, & du cœur à une boutique: Car il est raisonnable que ces celestes elevations d'esprit de ce grand Profete, que quelque ancien appelle l'Heraut de la Trinité, qu'on voit si bien exprimees dans ses Vers, soient chantees par l'artisan travaillant en sa boutique, & par les femmes faisant leur couture, ou par les servantes lavant les écuelles: Voire qu'on leur donne le nom de chansons, quand ils chantent,

Ie le supplie, qu'en propos & en son,
Luy soit plaisante, & douce ma chanson.

Ces Cantiques celestes ne doivent étre ainsi vilipendez, on ne le devroit tollerer, si ce n'est que ce fût avec la devotion que remarque saint Hierôme de son tems, non plus que nous ferions entre nous, celuy qui frappant son enclume, ou ravaudant son soulier, voudroit chanter un MISERERE, ou un DE PROFVNDIS. Ces divines loüanges ne sont pas pour entretenir seulemẽt nos oreilles, & exercer nos poumons, voire est il trop dangereus de rendre populaire, & conjoindre avec les usages profanes, ce qui doit étre en singulier respect, & admiration, comme il y a danger d'asservir au chatoüillement de la chair ce qui doit ravir l'esprit & le tenir en crainte: Témoins en furent les yeus d'une belle & jeune véve de grand lieu, lesquelles elle envoyoit en ambassade avec un dous soûpir, lors qu'en presence d'une grande Princesse elle chantoit en compagnie le Pseaume cent trente-uniéme qui commence ainsi,

Seigneur, je n'ay point le cœur fier,
Ie n'ay pas le regard trop haut,
Et rien plus grand qu'il ne me faut,
Ne voulus onques manier.

La suitte de ce conte est trop follâtre pour en faire le recit: Oyez le jugement non pas d'un Theologien, mais d'un des plus rares esprits de nôtre âge dans l'un de ses »Essais. Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que »l'Eglise Catholique deffend l'usage promiscue, temeraire, & indiscret des saints & divins Cantiques, que le »S. ESPRIT a dicté en David: Il ne faut méler Dieu en »nos actions, qu'avec reverence, & attention pleine »d'honneur & de respect. Cette vois est trop divine pour »n'avoir autre usage que plaire à nos oreilles, c'est de la »conscience qu'elle doit étre produite, & non pas de la »langue, & n'est pas raison qu'on permette, qu'un garson de boutique parmy ses vains & frivoles pensemens, »s'en entretienne, & s'en jouë. Montagne devoit adjoûter qu'il y a encores moins de raison de les apprendre à chanter aus Perroquets: Car bien souvent on les a ouys

entonner

entonner un Revanche moy, Témoin le different qui survint entre deus grans Seigneurs, & le démenty, qui a depuis coûté bien cher à la France. Le trait fut plaisant du Vidame de Chartres, Gentil-homme de la Religion de Calvin, lequel étant avec le Roy de Navarre à Nerac, entra en discours avec un Ministre sur la musique de leurs Pseaumes, blâmant cette façon comme dissemblable à l'Eglise primitive, à laquelle ils vont chercher leur origine: Car les réponses alternatives des Prêtres môntroient que ce n'étoit pas au peuple d'y prêter sa vois, ny son langage, mais que c'étoit avec un chãt plein & posé. Le Ministre contestant sur la police de son Eglise, & façon loüable à prier Dieu: Vrayement, Sire, dit le Vidame, cela auroit bonne grace, si ayant à faire une supplication & priere à vôtre Majesté, pour secourir la pauvreté du Vidame de mil écus, je me jettois à vos piez, & chantant en musique je vous presentois ma requête. Surquoy il prit le chant du Pseaume, Mon Dieu me plaît: Et changeant les paroles, y accommodant celles de sa requête, appréta dequoy rire à toute la compagnie, non pas au Ministre qui echappa en sa cholere. Plusieurs blâment Calvin, & avec raison d'avoir permis que les chansons de ces hommes, qui en furent les traducteurs, fussent chantees, & adorees comme parole de Dieu, dans l'Eglise nouvelle, par luy établie au lieu de celle qu'il disoit être toute vermouluë. Car cette version est en telle estime parmy eus, qu'entre nous la traduction vulgaire, & neantmoins inimitable des septante, lesquels guidez du Saint Esprit, ont souvent plutôt profetisé que traduit. Comme aussi David par le passé môntre souvent l'avenir.

Trait du Vidame de Chartres.

ERREVRS

ERREVRS ET FAVSSETEZ COMMISES EN LA VERSION DES PSEAVMES.

CHAPITRE XV.

1. *Les chanſons Bezeanes & Marotiques.*

2. *Erreur de Marot dés l'entree des Pſeaumes.*

3. *Autre erreur du méme Marot.*

4. *Allonge le ſens pour allonger les Rhimes.*

5. *Atheïſme du traducteur des Pſeaumes.*

6. *Beze a fait & refait ſes Pſeaumes, & comme il a reparé leur erreur.*

CEs Rhimes Françoiſes ne meritent pas de porter le nom de ce grand & divin Profete, mais plutôt d'étre appellees les chanſons Bezeanes, & Marotiques: Car a tous cous ces deus Poëtes ſe ſont egayez comme il leur a pleu, & laiſſé emporter a la douceur de leur Muſe, ſortans de la vraye & fidele traduction, & contraints prendre divers détours, & s'égarer de la droite voye du ſens, pour arriver a la Rhime. Et a la verité il étoit mal-aiſé, voire impoſſible de pouvoir exprimer ſous la cadãce de leurs piez, la fraſe de la Poëſie Hebrayque, pleine d'alegories, & figures. Ce qui fut cauſe qu'en une aſſemblee qui ſe tint à Montpelier, il fut propoſé s'il ſeroit bon, pour clorre la bouche au juſte reproche des Papiſtes, de faire mettre les Pſeaumes en proſe Françoiſe, & l'accommoder au chant ja reçeu entre eus, & laiſſer Marot & Beze: Mais la crainte de découvrir l'impureté de leur Egliſe en ſa premiere pureté, fut cauſe que cela demeura indecis: Mais encor parmy ces tenebres qu'on raconte à tous cous dans les Pſeaumes, ils ne ſe ſont voulu laiſſer conduire à la traduction que l'Egliſe Chretienne a approuvee, ny à celle de Saint Hierôme, qui a imitié l'Hebrieu, non plus qu'aus

1. *Les chanſons Bezeanes & Marotiques.*

qu'aus autres editions modernes, lesquelles ont été jettees au moule des nouveaus Hebrieus, qui ont suivy les points des Massorets.

II. *Erreur de Marot des l'entree des Psalmes.*

Celvy qui verroit à l'entree de quelque excellent edifice, un portail, où sous les chapiteaus Doriques, seroient posees des tiges, portant en leur empactement une neufviéme partie de leur longueur, & tout au rebours sous les Ioniques une septiéme, & qui verroit qu'il y a quelque chose qui porte à faus, sans avoir correspondance au massif, diroit-il pas, que ce bâtisseur est un mauvais Architecte, qui n'a sçeu la perfection de l'art, ny garder la symmetrie? Aussi celuy qui jettera les yeus sur les Pseaumes de Marot, pourra recueillir du premier mot, que c'est un Battologien, plutôt que Theologien, qui a mis la main a l'œuvre, & qui a bronché a l'entree, & au seüil de la porte, faisant dire à David,

Qui au conseil des malins n'a été,
Qui n'est au trac des pecheurs arrêté.

Comme s'il y avoit au Latin, *Beatus vir qui non abiit in consilium impiorum.* Et non pas, *Qui non abiit in consilio.* Ou selon les autres, *Qui non ambulat in consilio* En ce seul Verset il y a deus fautes remarquables, l'une d'autant qu'il n'a point entendu le Verbe comme il le faut prendre, à sçavoir pour les actions ordinaires, & deportemens d'un chacun, & non pour le marcher simple, ou pour un voyage, comme quand le Psalmiste dit, *Qui ambulant in lege Domini*, & aus Proverbes, *Qui ambulat simpliciter. salvus erit.* Et encor le méme Psalmiste, *Ibunt in adinventionibus suis.* Ils se gouverneront selon leurs fantasies: Ainsi ce lieu où est la méme frase Hebrayque, *Abire in consilio*, ou bien, *Ambulare & ire in consilio impiorum*, C'est se gouverner selon l'avis & conduite des méchans.

Psal. 118. cap. 20. Psal. 80. Proverb. 28. 18. Psal. 80. 13.

III. *Autre erreur de Marot.*

L'Avtre faute de ce Rhimeur, est en ce qu'il a tourné le mot de conseil, le prenant pour une assemblee de gens, qui conseillent ou consultent ensemble, & deliberent de faire quelque chose, comme quand on se trouve és complots ou conjurations des méchans: Car combien que le mot Latin, *Consilium*, & le Grec βουλὴ se puissent prendre ailleurs pour l'assemblee de ceus qui consultent, aussi bien que pour l'avis & arrét de la consultation? Si est-ce

est ce que le mot Hebrieu, GHETSAH, ne se prend en la sainte parole, que pour l'avis & persuasion: & quand elle veut signifier l'assemblee & cõgregation des Conseillers, elle use du mot GHEDAH, comme en ce Verset du Pseaume octantiéme que j'ay cité cy dessus, où quelques-uns tournent *Abibunt in consultationibus suis*, il ne faut pas dire, ils iront à leurs conseils & Consistoires, mais ils se gouverneront selon leurs avis & deliberations. Ainsi l'ont entendu mémes Messieurs les Calvinistes, quand ils disent apres leur Beze:

Moy donc irrité,
L'ay baillé en proye,
A la dureté
De son cœur pervers,
A tort & travers,
Pour suivre sa voye.

Les Saints Peres qui ont été éclairez de l'Esprit de Dieu, ont pris en ce sens le premier Verset du Pseaume, *Qui non abijt in consilio impiorum, qui non consensit consilijs impiorum, nec illorum suggestiones secutus est*: Qui n'a point participé au conseil des méchans. Ainsi l'a entendu Saint Augustin, qui amene l'exemple d'Adam, lequel consentit au conseil de sa femme deçeuë du serpent. Et S. Chrysostome celuy du premier homicide, qui par l'instinct du méme Conseiller, meurtrit son frere Abel. Saint Basile remarque trois divers degrez touchez en ce Verset: Car nous prenons avis, & deliberons de faire mal, puis nous renforçons & affermissons nos projets, & les executons: Et qui plus est, perseverant en nos méchancetez, attirons les autres à mal faire.

IV. *Alonge le sens pour alonger ses Rhimes.*

PAR ce qui suit apres de ce premier Pseaume, on voit assez, que Marot alonge fort sa toile, pour rencontrer mieus ses Rhimes, qu'il tire à peine, prenant mémes deus diverses trãslations d'un méme mot: comme quand au lieu du mot que les septante ont tourné CHNOVS, PVLVIS il met,

——Semblables aus fétus,
Et à la poudre au gré du vent chassee.

Buchanan. Comme fait aussi Buchanan Ecossois, grand Poëte Latin, qui ne s'est pas contenté de dire,

Sefforque Cathedræ pestiferæ.

Mais a ajoûté,

Facilem dedit irrisoribus aurem.

A cause que les Septante ont tourné LIMON des pestes, les autres tournent CLEVASTON des moqueurs. Mais telles licences qui seroient permises en une poësie, qui ne s'avance & met en avant que comme une Parafrase, ne se doivent honorer du tître de Pseaumes de David, ny être prises comme membres du cors de la sainte Ecriture, qui doit être simple, & certaine, & non pas déchiree, & bigarree de diverses traductions d un méme mot. Il ne se faut pas joüer de la parole de Dieu comme de l Iliade d'Homere, ou de la Metamorfose d Ovide.

V. *Atheisme du traducteur des Psalmes.*

Comme celuy qui veut monter un tertre dérompu, & qui a le panchant trop roide va limaçonnant à l'entour, pour arriver plus a l'aise au haut; Aussi ces traducteurs pour achever les couplets qui se fussent trouvez trop courts, & sans mesure, & venir a la rhime, qui leur a fait souvent ronger les ongles, ont été contraints prendre des détours, & adjoûter des antitheses ineptes, & qui approchent du blasfeme. Ne sortons pas de ce premier Psalme. Au lieu de ces mots, *Quoniam novit Dominus viam iustorum*: Car le Seigneur reconnoît la voie des Iustes; Pour rhimer il a fallu s'étendre plus au long, disant:

Car l'Eternel les Iustes connoît bien,
Et est soigneus & d'eus & de leur bien.

Et puis pour fagoter encores quatre Vers de sa téte, il adjoûte,

Pourtant auront felicité qui dure:
Et pour-autant qu'il n'a ny soin ny cure
Des mal-vivans, le chemin qu'ils tiendront,
Eus & leurs faits en ruyne viendront.

Ce pour-autant du second Vers sent son Athee à pleine bouche, qui nie la providence de Dieu sur les méchans, comme s'il n'étoit Createur, Cõservateur, Redempteur, & Iuge: Car ce sont les principaus effets du soin & cure qu'il a de ses creatures. Il fait luire son Soleil sur les bons & mau-

& mauvais, pleuvoir sur les justes & injustes. Falloit il ainsi adjoûter à la lettre, comme si Dieu n'avoit aucun soucy de ce que font les mauvais, ou que la fortune seule, comme ont creu quelques Payens, roüât à sa discretion les affaires mondaines? comme disoit celuy-cy,

Les choses sont au gré de Fortune ordonnees,
La nature roûlant les Mois & les Annees:
Mais quât aus Dieus ils n'ont nul soin de l'Vnivers.

Que si les actions humaines sont tirees par un sort incertain, du creus de l'urne inévitable du destin, qu'ils se fantasient, en vain nous recourons aus Temples, en vain nos vœus, nos prieres, nos offrandes sont addressees aus Deytez, qui ne se soucient de nous. Le peu d'estime que nous faisons de la divine providence, fait que nous nous môntrons peu soigneus de la contemplation d'icelle. Elle n'est lente à nous ouyr, que parce que nous sommes lents à la solliciter, non qu'elle soit oisive: Car au contraire elle a soin de ce qui nous conserve. L'œil de cette providence admirable, *comme la qualité de celuy* duquel elle tire son essence, ne ferme jamais, ne voit jamais de nuit, ny de sombre; Luy-méme porte la lumiere, ains luy-méme est lumiere, qui fait jour par tout connoissant toutes les choses qui ont été, qui sont, & qui doivent avenir avant leur venir, ausquelles il donne les regles de ses volontez. N'est-ce pas donner occasion aus Libertins, d'estimer, que faisant selon leur destinee, ils ne seront punis? Comme si Dieu n'arrétoit pas mémes en ce monde les desseins des pervers, & ne les retiroit de leurs méchancetez, veu qu'il se sert méme des pecheurs, & du mal (metamorfose inconneuë qu'à luy seul) en tire du bien. *Dieu a soin perpetuel de tous.*

VI.

C'EST merveille que Beze qui a tant rebroüillé ces Pseaumes & Latins & François, qui a fait un cerf bruire au lieu d'une biche rhee, ne trouvant de son goût en ses Pseaumes Latins ce qu'il avoit trouvé bon en ses Pseaumes François, comme il écrit au Comte de Huntington Ecossois: C'est grand cas, dis je, qu'il ait si longuement laissé cette grossiere faute de Marot, sans y avoir passé sa lime, faute d'autant plus remarquable que c'est sur l'entree & sur le portail de David, il se devoit ressouvenir que *Beze a refait & repare les Psalmes.*

son Maitre Calvin, au livre qu'il a fait contre les Libertins, condamne cette proposition comme Athee, & qui sent son Disciple de Diagoras: Mais plutôt la creance du desesperé Caïn, lequel comme disent les Thalmudistes, fut le premier qui osa blasfemer contre cette providence de Dieu. C'est a faire aus hommes qui n'ont pas soin de Dieu, de croire que Dieu n'ait pas soin des hõmes: Tous les effets de la justice divine, chatiant en ce monde ou en l'autre les pechez des méchans, mõntrent bien le soin & cure que ce grand & juste Iuge a. Or ils nous ont cette obligation, d'avoir aucunement reparé cet Atheysme, obeyssant a nos remõntrances, jadis rejettees par Viret, & disant ainsi dans leurs nouvelles editions

Psal. 2. vers. 3. Psal. 3. vers. 3. Psal. 4. vers. penult. Psal. 5. vers. 2. & autres.

Quant aus méchans, qui n'ont ny soin ny cure
De s'amender, le chemin qu'ils tiendront,
Eus & leurs faits en ruine viendront.

Qui voudroit suyvre les autres Pseaumes, les trouveroit parsemez de mille telles erreurs, & faussetez imposees à David: Comme au Pseaume huitieme, ou Marot dépouille IESVS-CHRIST de toute divinité, faisant dire a David,

Tu l'as fait tel que plus il ne luy reste
Fors être Dieu. ———

Hebr. 2.

Ce que Beze en son dernier Psautier a reconneu, confessant qu'il est parlé en ce lieu de l'Eternel Fils de Dieu, comme aussi l'avoit entendu Saint Paul. Aussi a il depuis n'agueres reparé la faute de son devancier, sous les verges des Docteurs Catholiques, qui ont découvert leur impieté. Au lieu donc de leur

Fors être Dieu,

Ils ont mis

Tu l'as fait tel, que plus il ne luy reste,
Fors d'être un Ange. ———

Fronton du Duc.

C'est au docte Pere Fronton du Duc, l'un des premiers ornemens de nôtre Bourdeaus, digne successeur du Maîstre des langues Genebrard, a mettre la main a cet œuvre loüable, sujet de la profonde connoissance qu'il a des langues, & des sciences, a fin de faire voir a ces devoiez, & qui

& qui se sont volontairement exilez de l'Eglise, qu au lieu des divins cantiques de David, ils chantent les chansons de Marot & de Beze.

DE CLEMENT MAROT TRADVCTEVR DES PSALMES, SA VIE ET SA MORT.

CHAPITRE XVI.

1. *Les premiers Luthero-Calvinistes François ne chantoient les Psalmes.*

2. *Clement Marot bon Poëte de son âge.*

3. *Marot s'enfuit en Italie, puis revenu par le conseil de Vatable, traduit les Psalmes.*

4. *Marot ignorant, ce qui est cause des fautes lourdes qu'il a fait en ce difficile œuvre de David.*

5. *La Faculté de Theologie de Paris veut empêcher la publication des Psalmes de Marot.*

6. *Marot se retire à Geneve où il a le fouët.*

CES infortunez & desastreus Lutheriens, dont j'ay fait mention au cõmencement du Schisme de la France, vagabons, errans, qui sortis de l'Eglise ne sçavoient en quel abry se mettre a couvert des vẽts qui les portoient tantôt en cette rade, tantôt en cet autre, ore sur un écueil, ore sur les rochers Cafarez, ores dans la gueulle des Scylles, & des Caribdes, quoy qu'ils fissent des assemblees quelquefois a l'ouvert appellees exhortations n'eurent pourtant le chant des Pseaumes en leurs préches. C'étoit assez de les lire en prose dans les Bibles vulgaires. Vn seul les lisoit qui étoit le Diacre, ou Surveillant: jusques à ce qu'un courtisan l'an 1540. pousse de je ne sçay quelle fureur, mit la main a cet œuvre, & leur donna la grace qu'on y voit aujourdhuy, les traduisant en Vers François. Il est raisonnable que la po-

1. *Les premiers Luthero-Calvinistes ne chantoient les Psalmes.*

sterité sçache quel étoit ce grand homme, truchement de David, ce saint personnage, ce Secretaire du Ciel, envoyé pour enseigner au monde de la forme de prier Dieu, auquel l'Heresie tant qu'elle vivra, fera redevance de ses chansons, qu'elle revere dans sa Synagogue comme la sacree Parole de Dieu.

II. *Clement Marot bon Poëte de son tems.*

AV tems du Roy François premier, la Poësie qui étoit fort languissante & trainant à terre, commença de se relever & peindre ses traits de quelque beauté, & nouveauté de langage, par le moyen de Clement Marot, natif de Cahors en Quercy, qui emporta le pris par dessus tous les Rhimeurs de son âge, mémes sur Iean le Maire qui l'avoit precedé, & Melin de Saint Gelais Poëte de ce tems là. Il avoit la veine fluide, un Vers non affeté, assez riche pour ce Siecle en inventions, comme ses Epigrammes môntrent. Il étoit l'un des valets de chambre du Roy, bien veu, & favorisé de luy, parce qu'il prenoit plaisir a la Poësie. Nous avons encor de ce Prince, amy & restaurateur des lettres, quelques chansons de son creu, & l'Epitafe qu'il fit de la Laure. Marot étoit au reste homme follâtre, plaisant en ses rondeaus, balades, virelais, cocs-à-l'âne, ouvrages de ce Siecle non encor assez polis. Comme tout est permis aus Peintres & Poëtes, il se licencioit par fois dans ses Vers de parler, en bouffonnant, bien hardiment des choses pies & saintes. C'est pourquoy écrivant au Roy François, pour s'excuser de ce qu'on l'acculoit, Il dit,

De Lutheriste ils m'ont donné le nom,
Qu'à droit ce soit, ie leur répons que non.

La crainte qu'il eut qu'on luy mît la main sur le colet, fut cause qu'il se retira sans congé du Roy en Bearn, vers la Reyne Marguerite.

III. *Marot fuyt et revient & compose les Psalmes.*

MAIS ne se sentant encor asseuré, il gagna l'Italie, & se sauva en la maison de la Duchesse de Ferrare, laquelle sortie du sang de France, accueilloit volontiers, comme j'ay dit cy-dessus, les François, qui pour la crainte du fagot quittoient leur pattie. Depuis, ayant fait sa pais avec le Roy, par l'entremise de sa maîtresse avec promesse d'étre plus discret, & plus arrété, il revint à Paris, où il s'accosta de François Vatable, Professeur pour le Roy en la langue

langue Hebrayque, Cettuy-cy reconnoissant Marot ne a la Poesie, apportant un nouveau visage de Ferrare, où il s'étoit Italianisé, ou plutôt Calvinisé, & pour mieus dire ayant été fait plus sage, comme luy méme raconte, demandant son rapel, & parlant du Roy:

Il le feroit, s'il sçavoit bien comment
Depuis un peu je parle sobrement:
Car ces Lombarts avec qui je chemine
M'ont fort appris à faire bonne mine.

Vatable donc luy met en téte de quitter ces Vers folâtres, & lascifs, & mettre la main a la version des Pseaumes de David; ne pensant pas luy faire porter la Marote qu'il porta depuis, ny que cela deut servir de marche pié à l'Heresie: Car Vatable étoit Catholique. C'est pourquoy Beze luy reproche qu'il n'est jamais entré où il a conduit les autres.

Le Iuif, le Chretien tout étonné contemple
Vatable ouvrant à tous les huis du sacré Temple,
Dans lequel toutefois ce guide n'entre pas.
Heureus l'homme sçavant qui les autres avance,
Mais heureus est celuy qui ses prochains devance,
Et qui court vers le Ciel jusqu'au jour du trépas.

Or Marot conduit par ce bon maître, qui luy mettoit l'Hebrieu mot à mot en François, entreprit cette version, bien hardie pour un homme de sa taille.

IV. *Marot ignorant & souvent failly.*

IL étoit homme qui n'avoit aucune connoissance des langues, & nul fond pour les sciences, tant s'en faut qu'il sceut lire son nom en Hebrieu, ou Caldee, qui signifie le méme vice, comme remarque Postel en son livre des langues, qu'il ne reconnoissoit pas seulement un Aleph, que des enfans scavēt étre la premiere lettre de l'Alfabet Hebrieu, non plus que ce Gascon, qui se vante les avoir traduit de l'Hebrieu au langage de son Pays, comme a fait un Basque en sa langue sauvage. Nous pouvons dire de David ce que le Poëte dit de Deifobe.

De Deifobe il voit tout le cors decoupé,
On luy avoit les mains l'une & l'autre coupé
De mille cous cruels, détranché le visage,

Et oreilles, & nez, d'un si honteus outrage,
Qu'à peine on le connoit.

Car on a tellement déguisé, & tronqué cet ouvrage divin & Royal, qu'on ne luy voit presque rien de cette auguste grandeur, ny de ces relevez mysteres. Qui ne méconnoîtra David vétu d'une robbe faite de la main de deus divers maîtres ; mais encores d'autre couleur, & d'autre étoffe? Or soit que Vatable n'y prit pas garde de si pres qu'il devoit, ou qu'il luy donnât trop de liberté dans la contrainte de ces Rhimes, ne pensant pas que cela deût étre employé en cet usage, où on le vid depuis ; Marot y fit plusieurs fautes lourdes & grossieres : Aussi de tous les livres qui sont dans le cors de l'Ecriture sacree, soit par la brieveté de ses paroles, ou la hauteſſe de ses sentences (car ce divin Profete a surpassé tous les Orateurs, & Poëtes qui furent jamais) il n'y en a point qui soit plus difficile à manier que celuy là: C'est, dit S. Augustin, l'abregé du vieus, & nouveau Testament, dans lequel toutes les sciences sont encloses.

v. *La Sorbonne veut empécher la publication des Psalmes de Marot.*

La faculte de Theologie, dont Navarre & Sorbonne sont les deus premiers Colleges, prenant l'alarme, à cause de l'Heresie qui alloit gagnant pays, en fait plainte au Roy, censure les trente Pseaumes que Marot avoit fait imprimer, & sortir comme avancoureurs de son ouvrage entrepris, lesquels il luy avoit dediez. Remôntre qu'il n'appartenoit a un bouffon, à un plaisant, homme du tout ignorant, & sans lettres, d'oser mettre en lumiere une version si importante, sans licence & permission de l'Eglise, & approbation de ceus qui en avoient la charge. Le Roy qui aimoit Marot pour la beauté de son esprit, usa de remises, môntrant avoir veu de bon œil les premiers traits, & desirer la suitte du reste. C'est pourquoy le Poëte luy envoya cette Epigramme.

Puis que voulez que je poursuive, ô Sire,
L'œuvre Royal du Psautier commencé,
Et que tout cœur aymant Dieu le desire,
D'y besongner me tiens pour dispensé:
S'en sente donc qui voudra offensé,

Car

Car ceus à qui un tel bien ne peut plaire,
Doivent penser si jà ne l'ont pensé;
Qu'en vous plaisant me plaît de leur déplaire.

La publication pourtant, apres plusieurs remôntrances faites au Roy, en fut deffenduë. Mais,

Des hommes plus la chose est desiree,
Quand plus elle est aus hommes prohibee.

On n'en pouvoit tant imprimer qu'il ne s'en debitât d'avantage. Ils ne furent pas lors mis en musique, comme on les voit aujourd huy, pour être chantez au préche: Mais chacun y donnoit tel air que bon luy sembloit, & ordinairement des vau-de-ville. Chacun des Princes, & Courtisans en prit un pour soy. Le Roy Henry II. aymoit, & prit pour le sien le Pseaume, AINSI QV'ON OIT LE CERF BRVIRE, lequel il chantoit à la chasse. Madame de Valentinois qu'il aymoit, prit pour elle: DV FOND DE MA PENSEE, qu'elle chantoit en volte: La Reyne avoit choisi: NE VEILLEZ PAS Ô SIRE, avec un air sur le chant des bouffons. Le Roy de Navarre Antoine prit, REVANGE MOY PRENS LA QVERELLE, qu'il chantoit en branle de Poitou, ainsi les autres.

Les Airs divers des Psalmes à l'apetit des Princes.

MAROT cependant pour la seconde fois, craignant d'être mis en cage, car il ne pouvoit contenir sa langue, se refugie à Geneve, où il continua sa version jusques a cinquante Pseaumes: Si n'apporta cette version de David aucune conversion en luy,

VI. *Marot se retire à Geneve où il a le foët.*

Qui pour changer de loy, ne change de nature.

Car ayant toujours été nourry en une tres mauvaise Echole, & ne pouvant (dit l'Histoire Calviniste) assujettir sa vie à la reformation de l'Evangile (elle n'a pas voulu dire qu'il débaucha son hôtesse,) Ce Poëte s'en alla passer le reste de ses jours en Piémont, alors possedé par le Roy, où il usa sa vie en quelque seureté sous la faveur » des Gouverneurs. Marot, dit Beze, par une admirable fe» licité d'esprit, sans aucune connoissance des langues, ny » des sciences, surpassa tous les Poëtes qui l'avoient de» vancé, parce qu'étant sorty par deus fois hors du Roy» aume à cause de la Religion, il fit un notable service aus » Eglises, & dont il sera memoire à jamais, traduisant en

»Vers François un tiers des Pseaumes de David: Mais au »reste ayant passé presque toute sa vie a la suitte de la »Cour (où la pieté & honnéreté n'ont gueres d'audien»ce) il ne se soucia pas de reformer sa vie peu Chretienne, »ains se gouvernoit a sa maniere accoûtumee, mémes en »sa vieillesse, & mourut en l'âge de soixante ans a Thu»rin, où il s'étoit retiré sous la faveur du Lieutenant du »Roy. Voila ce que Beze en dit, couvrant de son gaban »les cous de foüet qu'on luy donna a Geneve. Calvin, »écrit Cayer, fut d'avis qu'il eut seulement le foüet par »les carrefours de la Ville de Geneve, sans le faire mou»rir, & fut promené ainsi IN STATV, accusé d'adulte»re, dont il s'excuse pourtant. Le méme Beze son imita-
Cayer en son formulaire fol. 47.
teur dans le petit trouppeau qu'il a mis au devant de ses Pseaumes, en parle avec honneur, pleurant ainsi,

Las tu es mort sans avoir avancé
Que le seul tiers de l'œuvre encommencé,
Et qui pis est n'ayant laissé au monde,
Docte Poëte, homme qui te seconde.
Voila pourquoy quand la mort te ravit
Avecques toy se teut aussi David.

Beze continuë la version.
MAIS Beze le fit parler de rechef: car il continua la version de cent restans, non toutefois qu'il ait si heureusement rencontré que Marot en ses cinquâte, quoy qu'il fût né en un Siecle plus heureus, & qu'il eut autre magasin de science: *Aucuns plus scavans que Marot*, dit Sleidan, se sont exercez au méme argument, mais ils sont bien loin de sa joliveté. I'entens déja le Lecteur curieus qui demande qui est ce Beze, qui monte si souvent sur le Theatre de l'Heresie. Ecoute donc, puis que tu le veus scavoir: Il faut que j'appointe le Chapitre suivant comme un tableau de sa vie.

DE THEO-

DE THEODORE DE BEZE IMITATEVR DE MAROT, ET COMME LES PSALMES, furent mis en musique.

CHAPITRE XVII.

1. *Naissance de Theodore de Beze fauory des Muses.*
2. *Comme Beze deuenu tigneus fut sur le point de se desesperer.*
3. *Beze Prieur de Longemeau.*
4. *Pourquoy Beze se déroba de l'Eglise.*
5. *Beze s'enfuit à Geneve.*
6. *Comment les Pseaumes de Marot & de Beze furent mis en musique.*
7. *Les Airs des Psalmes, lascifs.*
8. *Quand les Psalmes furent chantez aus Préches.*

THEODORE de Beze, nâquit à Verselay l'an mil cincq cens dis-neuf, le jour de Saint Iean. La rencontre de sa nativité en ce jour a fait dire à ses Disciples qu'en Beze un autre Saint Iean étoit né. Luy même remarque sa naissance en l'Epître qu'il écrit a son bon amy Melchior Volmar, & raconte comme Dieu miraculeusement l'arracha des bras de ses Pere & Mere, tous deus Papistes, issus à ce que il dit d'une Noble lignee; Mais pleût à Dieu, fait il, qu'ils eussent plutôt eu la connoissance du vray Dieu. Parricide cruel, qui tuë, non seulement le cors, mais bien les ames de ceus qui t'ont donné vie, lesquels tu fais la proye de l'Enfer! Il fut d'un bel esprit, homme de desseins, d'entreprise, & de discours, bien nourry, élevé aus bonnes lettres, soit Grecques ou Romaines, sur tout né à la Poësie, ou Françoise, ou Latine: Car dés son enfance les Muses luy firent un favorable accueil, & le rendi- 1. *Naissance de Theodore de Beze.*

rendirent excellent chantre d'amour, comme ses diverses œuvres témoignent, lesquelles il mit en lumiere en l'an mil cinq cens quarante huit, s'étant fait pourtraire en la premiere page, tenant une couronne en la main, avec ces deus vers Latins.

Vos docti, docta præcingite tempora lauro,
Ni satis est illam vel tetigisse manu.

Cet homme égala la douceur, & mignardise des Catulles, & Tibulles. Se peut il voir rien de plus mignard que le pié de sa Maitresse, l'agraffe du réseul qui voiloit sa gorge, & autres gentillesses qu'on void dans ses Poëmes? De combien de belles pointes assaisonne il ses lascifs Epigrammes? Mais avant l'enrooller dans les ordres de l'Eglise, voyez son desastre, dont luy méme a voulu laisser la memoire a la posterité, dans l'Epitre qu'il addresse au premier conducteur de sa jeunesse Volmar, comme il avoit été de celle de Calvin. Voyons ses traits contretirez par luy méme.

II. *Comment Beze devenu tigneus fut sur le point de se desesperer.*

Povrsvyvant le discours de son enfance, il écrit qu'un sien Oncle l'aiant dérobbé, & soustrait a l'amitié de ses Pere & Mere, l'emmena au College à Paris, ou de desespoir pressé de la douleur de la tigne, il se voulut precipiter dans la riviere de Seine. Voicy ses propres paroles traduites de son Latin, afin, puis qu'il le veut, que la France sçache l'infortune du pauvre Beze. Or me joüant selon la coûtume des petits enfans, avec quelque Laquais, sans prendre garde au mal contagieus, miserable que je fus! je pris la tigne qui me chargea, Mal de sa nature fâcheus & opiniâtre, & encor en ce tems la incurable, parce que l'ignorance des Medecins étoit telle, quoy que ce fût dans cette fameuse ville de Paris, qu'ils ne la pouvoient guerir qu'avec des medicamens violents & douloureus. I'ay horreur de me ressouvenir des tourmens que j'ay enduré en ce tems-la, des ennuis que mon Oncle en supporta, ne laissant rien à rechercher, mais en vain pour ma gueriſon. Ie veus racôter le singulier benefice de Dieu en mon endroit. Le Chirurgien qui avoit entrepris de me guerir avoit de coûtume venir au logis pour me penser, ne pouvant mon Oncle, tant il m'aimoit, souffrir qu'on me touchât en son absence seulement du bout du doigt:

Mais

Mais il ne peut longuement souffrir cette peine de me voir souffrir tant de mal, qui fut cause qu'il pria son hôte de me vouloir conduire tous les jours, ensemble un mien Cousin qui étoit tigneus comme moy, en la maison du Chirurgien, ne pouvant seulement avoir le cœur de me voir endurer tant de mal. Mon Oncle logeoit en l'Vniversité, & le Chirurgien non gueres loin du Louvre, étant le Pôt aus Mûniers entre deus. Il nous fallois tous les jours traverser ce Pont, suivis de nôtre serviteur, lequel comme c'est la coûtume de ces gens-la, ne prenoit pas garde à nous comme il devoit. Il me ressouvient (certes j'ay horreur de m'en souvenir) que mon Cousin qui respiroit je ne sçay quoy de soldatesque & guerrier, m'exhorta bien souvent pour mettre fin a tant de maus, de nous precipiter la tête la premiere dans le profond de la riviere: Au commencement (je suis d'un naturel timide & craintif) je fus effrayé d'un tel conseil, mais en fin me laissant aller a son importunité, & vaincu de la douleur, je m'accorday de le suivre, apres qu'il auroit fait le saut le premier. Or comme nous étions sur le point d'executer nôtre dessein, le diable nous tenant au collet pour nous perdre, Dieu prenant pitié & compassion de nous, envoia sur l'heure même mon Oncle, ne pensant rien moins qu'a cela: Et voiant le serviteur nous suivre de loin, luy cõmanda nous ramener a la maison, mandant au Chirurgien de nous venir traitter desormais en nôtre chambre: Voila comment Dieu dés lors me delivra miraculeusement de la gueule de Sathan. Apres il poursuit le second miracle de son salut: Lors que Dieu le retira de Paris pour l'amener à Orleans, ou il s'adonna à l'étude du Droit, mais son mauvais Ange le portoit ailleurs.

III. *Beze fait Prieur de Longemeau.*

Il fut pourveu du Prieuré de Longemeau, pres Paris, qui luy servit quelque tems de fond a ses débauches & folies. Sa resignation fut accusée de faus, & plaida longuement au grand Conseil où il perdit sa cause. Frere G. Carré Sous Prieur de Longemeau, homme âgé de quatre vingts ans, en a encor n'agueres conté les particularitez. Ce Monsieur le Prieur se donnoit du bon tems parmy les Dames, aussi étoit il homme d'une belle & riche taille, bon joueur de paume, avenant pour l'entregent, fort propre pour l'étretien des Dames, & des courtisanes, la parole fort

fort agreable & de facile abord ; Souvent l'ay-je veu, & ouy prêcher avec une grace attrayante, une action, & eloquence qui n'étoit pas commune en ce tems là.

Ronsard.

Beze au grand front cornu,
A la barbe fourchuë, & les mains renversées,
Qui promettoit le Ciel aus trouppes amaßees:
Il donnoit Paradis au peuple d'alentour,
Et si penſoit que Dieu luy en deût de retour,

disoit le Poëte François. Il fut au reste homme d'affaires, & propre pour entretenir les grans, aiant le naturel plus civiliſé qu'aucun autre de ſes compagnons, qui ait été avant ny apres luy. Bien ſouvent l'ay je veu aller au prêche à Paris, monté ſur la houſſe à côté de feu Louys de Bourbon Prince de Condé, portant ſon épee, comme je diray en ſon tems.

IV. *Pourquoy Beze ſe dévoba de l'Egliſe.*

Or pour toucher quelques points de ſa vie, & entendre comme il fut frappé de l'éclair de l'eſprit d'Hereſie, il faut ſçavoir, que Beze aiant parmy ſes poëmes Latins, qu'il avoit publié à l'honneur de ſa Maîtreſſe ſous le nom de Candide, logé un Epigramme en vers faleuques, témoin de l'extreme paſſion qu'il portoit à un jeune homme écholier a Orleans appellé Audebert, la Cour de Parlement de Paris ordonna que ce jeune Poëte comparoîtroit en icelle. Beze averty ſe cache, vend le droit qu'il avoit en ſon Prieuré, à un Gentil-homme nommé Gaillard, Seigneur de Longemeau, pour mil ou douze cens écus, & quelque autre benefice qu'il avoit, bien qu'il eût pris la ferme par avance, & ſe ſauve à Geneve ſe faiſant nommer Tibaut de May : Il mena quant & luy Claude, ainſi s'appelloit ſa Candide, laquelle il épouſa depuis: On écrit qu'elle étoit femme d'un couturier de Paris, demeurant en la ruë de la Calandre. Iean Bourbier fermier de Longemeau fait plainte de ce que Beze l'avoit trompé, & ſon fils Robert le fut trouver juſques à Geneve, dont il revint chargé de belles promeſſes ſans effet, juſques à ce que Beze venant revoir la France au Colloque de Poiſſy, on amaſſa quelque argent parmy les bourſes de l'Egliſe, qui leur fut donné par le Miniſtre Launay, depuis fait Catholique, afin de leur clorre la bouche, & ne ſcandaliſer le

Mini-

Miniſtere. Oyez le recit que ce ſien confrere en fait: Apres que Beze ſe fut ſoüillé en toute ſorte d'infamie, & du peché que luy méme n'a peu celer: Il débaucha la femme de ſon prochain, vendit ſes benefices, & fit ſa retraitte pour échapper non pas la perſecution, mais le ſupplice & punition de ſes forfaits. Mais avant partir il deçeut ſes fermiers, & fit faire des avances ſur le revenu des benefices auſquels il n'avoit plus rien; dequoy nous fûmes fort empéchez durant le Colloque de Poiſſy: Car l'une des véves avec ſes enfans vint crier apres luy pour étre ſatisfaitte. I'y fus employé. Cette pauvre femme me dit qu'il leur avoit emporté plus de douze cens livres Il fit un acte loüable en ſa vie, ce fut qu'apres le decez de Maître Nicolas de Beze, ſon oncle & bien facteur, qui luy avoit reſigné ſes Cures & benefices, il luy fit un Epitafe en trois langues, & le fit enluminer ſur la tombe de ſon oncle, en l'Egliſe parrochiale de Saint Côme & Saint Damian, ou l'on le peut voir à genous, peint entre les chandeliers & cierges allumez, priant ſur la repreſentation de ſon oncle: L'Epitafe Latin commence, *Marmore de Pario nullas hic ſtare columnas*, qu'il a changé en l'impreſſion de Geneve, *Marmoreas lector.* Mais en apres il changea bien de note, & fit un trou à la nuit, & pour preuve de ſa converſion, & qu'il étoit aſſiſté du S. Eſprit, il compoſa l'Epître de Paſſavant, belle drollerie contre le Preſident Liſet, auquel il vouloit mal de mort, pource qu'il l'avoit condamné à reſtituer les Calices & ornemens de la nation de Bourgongne, dont il avoit été Procureur en l'Vniverſité d'Orleans, & s'en étoit venu les vendre ſur le pont au Change, ſans dire à-Dieu à ſes compagnõs, qui en obtindrent arrét. Qui voudra voir quelque choſe de ſa fuitte, liſe les Prefaces de Iaques Pelletier du Mans, Medecin & Poëte, en ſes livres de l'Ortografe Françoiſe, où il luy eſt tant amy, qu'il le fait le principal entre-parleur de ſes dialogues & diſputes.

Apres qu'il fut à Lauſane Profeſſeur és lettres Grecques, & qu'il eut fait joüer & imprimer ſa Tragedie d'Abraham; ne ſçachant ce Poëte nouveau cõme il pourroit interpreter en la face de ce grand & grave Senat, ſes traits laſcifs & impudiques, ny conſtruire ſon

Amplector quoque ſic & hunc & illam,

Nos

Non plus comment excuser ce baiser sale & vilain qui clôt son Epigramme. Il prit party de gagner au pié avec sa Candide, comme j'ay dit.

v. *Beze s'enfuit à Geneve.*

Beze échappé de Paris, & arrivé à Geneve, port asseuré à toute sorte de gens, fut reçeu des bannis de la France, & veu de bon œil par Calvin, qui conneut bien, comme il a dit souvent depuis, que cet homme (il pouvoit lors avoir atteint trente-cinq ans) seroit un jour capable de le seconder, voire d'être son successeur en son Pontificat de Geneve. Il le fit donc Lecteur en langue Grecque a Lausane, puis en Theologie, laquelle il lisoit quelquefois la semaine aus femmes, digne Maître de telles Echolieres. Mais non content d'être Lecteur, il demanda a être admis au Ministere, encouragé par Calvin. Copus Chanoine de Nôtre Dame de Clery, Raimond Iacobin de Tholose, & Enoc qui avoit été Regent, tous creés Ministres par Calvin, s'y oppoſent: Car on avoit ouy l'histoire de Paris & Orleans. Ils dépeignent ce Prieur frezé, frizé, miſte, poupin, faisant encor le Damoiseau, de diverses couleurs ils l'enroollent par leurs vers dans les vieilles bandes d'amour, mémes en celles dont l'enseigne porte pour deviſe des armes écartellees, qui môntrent a demy la figure de l'aigle raviſſant Ganimede. Calvin toutefois qui ne pouvoit souffrir d'être vaincu, l'emporta, & c'eſt pourquoy Beze l'appella toujours depuis son pere. On crayonna son nom par plusieurs écrits, je ne veus ramener ceus des Catholiques. Voicy ce que dit le Lutherien Heſſuſ-

Comment les Lutheriens parlent de Beze.

»sius. Theodore de Beze ne s'eſt pas contenté de mener »une vie lubrique, & de contaminer sa jeuneſſe de vilai»nes & infames amours, adulteres & puãtes paillardiſes, »mais qui pis eſt, il a oſé mettre par écrit, & faire chan»ter en muſique ſes adulteres, & méchancetez en Rhime »ſacrilege, pour plus aiſément en guiſe d'un pourceau »manifeſter au monde son ordure. Qui ne s'étonnera, »dit-il ailleurs, de l'incroiable impudence de ce monſtre, »la vie duquel orde, & infame, eſt conneuë de toute la »France par ſes Epigrãmes plus que Cyniques? Et neau»moins vous diriez a l'ouïr parler, que c'eſt quelque ſaint »homme, un autre Iob, ou l'un de ces autres Anachore»tes du deſert, voire plus grãd que S. Paul, ou S. Iean, tant »il trompette par tout ſon exil, ſes labeurs, ſa pureté, &

»l'ad-

d'admirable saincteté de sa vie. Voila comme parle ce Lutherien. Ie ne veus poursuivre le reste de sa vie, ains couvrir dans mon silence, ce qui avint au jardin de Viret. Car il me déplaît de ramener icy les folies de sa jeunesse, & encores plus de sa vieillesse, quand aiant perdu sa Candide sujet de sa patience, en l'âge paresseus & froid de septante ans, il fit nouvelles amours, & se remaria avec une *Italienne* véve d'un Corratier Lucois, âgee de vint & deus ans: Vn Gentil-homme de nôtre Guienne revenant cette annee du grand Iubilé, en compagnie du Medecin du Roy de Marroc, le fut visiter. Il le trouva vétu d'une sourane de sarge, jusques a demy cuisse, toute crasseuse, ceint d'une ceinture de cuir avec une escarcelle grande, de méme étoffe, une mal peignee barbe, longue & blanche, une grande callote dont les orillons luy tomboient sur l'épaule, & un chapeau large, mausſade & sans façon. Il tenoit en main un papier broüillé & tracé, où étoient écrits des vers faleuques qu'il composoit; à l'heure méme il ne sçeut remarquer si c'étoient des vers d'amour: Ie trompe ainsi le tems, leur dit Beze. Bon Dieu, dit l'autre a par-soy, sont-ce les meditations du saint homme, sur le bord de la fosse! Au dire de tous, ce Patriarche tout croûlé de vieillesse, continuoit toujours en ses follatreries, dequoy il étoit blâmé. Dieu luy aiant alongé ses jours, afin, comme il est à croire, qu'il peut se reconnoître avant que la mort le vint adjourner: Souvent a-il été à méme: Et sçait-on que sa sœur fut trouver les Evéques François, assemblez a Roüen, au tems du Roy Henry quatriéme pour leur en faire secrettement l'ouverture. Il est mal-aisé, disoit son ayeul Luther, que le chef d'une Heresie démorde son opinion. Ie-lairray donc a parler plus au long, lors que vous le verrez venir en France, pour executer les mandemens de son maître au Colloque de Poissy: Là faire l'Apôtre; puis par oître sur les rangs en la bataille de Dreus, armé de toutes pieces comme un autre Zuingle, qui sçeut pourtant mieus joüer de ses esperons que de son épee. C'est en cette plaine de Dreus, ou il dit, écrivant à la Reyne d'Angleterre, que furent jettees les premieres semences de l'Evangile.

Beze vieillard compose des vers.

Contre Zuingle.

Beze arrive a la bataille de Dreus.

OR les Pseaumes qu'il rhima à l'imitation de Marot, furent receus & accueillis de tout le monde, avec autant

v.

Comment

les Psalmes furent mis en musique.

de faveur que livre fut jamais, non seulement de ceus qui sentoient au Lutherien, mais aussi des Catholiques, chacun prenoit plaisir de les chanter. Aussi étoient-ils plaisans, faciles à apprendre, & propre à jouër sur les violes, & instruments. Calvin eut le soing de les mettre entre les mains des plus excellents Musiciens qui fussent lors en la Chretiente, entre autres de Godimel, & d'un autre nõmé Bourgeois pour les coucher en musique: S'il y avoit quelque bon esprit, il étoit soudain gagné & corrompu, rien n'y étoit épargné pour cet effet. Promesses d'argent, de liberté, voire du Paradis, indulgence pleniere de tout le passé, dispense de bien faire pour l'avenir. Ceus là diversifierent ces cent cinquante Pseaumes d'autant de sortes d'airs, infiniment dous & plaisans en leur variable diversité. Toutes les douze sortes de modes, comme la Dorienne, Frigienne, Lydienne, & autres furent pratiquees sur ce sujet au gẽre Diatonic, qui est le plus propre & aisé de tous ceus qui sont en la Musique. Mais certes chant trop effeminé, lâche, & remis, tel que l'harmonie Ionique, & Lydienne, laquelle Platon vouloit étre chassee de sa Republique; A plus forte raison, indigne d'étre emploiee en la maison de Dieu, où le grave son est plus loüable, mémement lors qu'il est question de presenter à Dieu ces tres-saintes, & divines paroles. Qui entendra chanter

Entens pourquoy je m'écrie,
Ie te prie,
O mon Dieu exauce moy
Du bout du monde, mon ame,
Qui se pâme,
Ne reclame autre que toy.

Ne dira-il pas que c'ét une chãson? De méme le Pseaume,

Las! en ta fureur aiguë
Ne M'arguë.

» Quiconque oit cet air, dit Cayer, ne se souvient-il point » de celle qui disoit

Mon bel amy, vous souvienne
De Piene,
Quand vous serez par de-là.

» Si les

» Si les Ministres considerent cecy, poursuit Cayer, n'auront-ils point de honte, car ils ne sçauroient dire que le chansonneur du petit troupeau (il entend Beze) ait deu ôter aus Poëtes amoureus, comme à des injustes possesseurs, cette mignardise lascive des airs petulans de la musique chromatique de ceus de Ionie. Vn certain de leurs Psaumes rhimez se sonne au son de la cornemuse. *Or sus loüez Dieu tout le monde.* Et un autre se chante sur cette jolie chanson. *Petite Camusette*, je dy par le jugemẽt méme de celuy qui a fait la composition de la musique. Ce musicien le dit à Calvin qui s'en prit à rire. » Quel zele pour élever au cœur de l'homme toute cette jonglerie! Iusques à là Cayer. Il n'en va pas ainsi en l'Eglise Catholique, qui garde la gravité en son chant. C'est pourquoy le S. Pere Clement VIII. averty que nos Religieus des Feüillans avoient introduit au chant des Psaumes un air nouveau, dous & melodieus au possible, ouvrãt plus les oreilles que les cœurs, commanda qu'on reprit la premiere façon, comme étant celle cy affetee & pleine de mignardise, en une chose si sainte, grave & serieuse. Note Cayer.

VII. *Les airs des Psalmes, lascifs.*

Dis mille exẽplaires furent faits délors de ces Psaumes rhimez, mis en musique, & envoiez par tout. A ce commencement chacun les portoit, les chantoit comme chansons spirituelles, mémes les Catholiques, ne pensant pas faire mal: Car ce n'étoit encores, & ne fut de quelques annees apres, le formulaire de la Religion Calviniste; Mais depuis ils furent ordonnez pour étre chantez en leurs assemblees, distribuez par petites sectiõs; Ce qui fut l'an 1553. pour servir, comme les repositoirs, d'un estalier à prendre haleine en une si longue devotion telle que la leur. Car le chant des Psaumes qui se fait au Préche dure demy-quart d'heure pour le plus. Apres qu'ils les eurent accouplez aus Catechismes Calviniens & Genevois, l'usage en fut du tout interdit, & les premieres deffenses renouvellees, avec des peines rigoureuses, de sorte que » chanter un Psaume, c'étoit étre Lutherien. Il ne faut » pas, disoit le Concile de Laodicee, avoir rien de commun avec l'Heretique, si on s'en peut garder.

VIII. *Quand ils furent chãtez aus Préches.*

C'est de cette milesime qu'on peut prendre la datte de l'Eglise de Calvin. Car elle ne fut formee de tous points qu'en ce tems-là, & si encor par tout on n'en avoit pas l'usage.

l'usage. Et me souvient qu'un Moine prêchant selon la nouvelle doctrine à Bergerac, portant son habit, à fin de pouvoir sous cette sauvegarde, trouver de l'asseurance, au lieu des Psalmes, faisoit chanter au peuple une chanson spirituelle qu'il avoit faite, commençant ainsi:

O pauvre creature,
Tu tends à pourriture,

Donnant ainsi pour lors chacun telle forme que bon luy sembloit à son Eglise: Or c'est le seul office principal, & exercice ordinaire de leur religion, que le chant des Psalmes. Car avant ces Psalmes qu'est-ce qu'ils chantoient? Quel étoit l'exercice de leur Eglise? Ils n'en avoient aucun, si ce n'est ouyr un Docteur, faire un prêche, & dire une priere. Le peuple ne disoit mot. I'ay fait en quelque autre Discours, qui est sorty de chez moy, un conte qui merite d'étre redit. Vn homme d'épee de la suitte du feu Maréchal de Matignon, sage & heureus Gouverneur de la Guienne, voiant un Soldat Calviniste qui avoit ses petits Pseaumes en la main, luy demande, quel livre c'étoit; Ce sont, dit-il, des Pseaumes de David que nous chantons au prêche, lesquels Clement Marot, & Monsieur de Beze ont tourné en François. Comment, dit le Catholique, ne chantez vous autre chose en vos Temples que cela? Il me souvient que je vis Marot à la Cour, moy étant bien jeune, qui servoit de joüet aus Dames, & quant à Beze, on dit qu'il est encor en vie. Avant ces Pseaumes que disoyent vos predecesseurs en leurs prêches? Le Calviniste ne scachant que répondre (un plus habille que luy y eût bien été empéché: Car aussi veritablement l'Eglise de Calvin, au moins sa forme visible, est de méme datte, & impression que les Pseaumes de Marot) ce Soldat poursuit: Vôtre Religion n'est gueres vieille, ny vos Apôtres fort saints: I'ay conneu l'un & l'autre: Ie n'ay garde de quitter la mienne, pour courir apres la vôtre, pour n'ouyr & ne dire que les chansons de Marot, ou de Beze. I'eus du plaisir d'ouyr ces deus hommes sans lettres conteſter sur les vraies marques de la vraye Eglise, & sur le reproche que le Catholique faisoit au Calviniste de ce qu'il manioit ainsi la parole de Dieu dedans un cors de garde, tandis que les Lansquenets faisoient courre les dez sur

En mauvéponse aus iniustes plaintes.

L'Eglise Calviniste de la datte des Psalmes.

dez sur le ventre du tambour. C'est assez pour ce coup, il est raisonnable puis que j'ay representé jusques icy comme on vit, & chante en cette jeune Eglise, que je vous face voir comme on y meurt, & pleure, & que je convie ces nouveaus Heretiques au cercueil.

DE LA SEPVLTVRE DES CALVINISTES, ET COMME ILS ONT DESIRÉ ETRE ENSEVELIS dans les Eglises Catholiques.

CHAPITRE XVIII.

1. *Toutes Religions ont prié pour les ames, & honoré les cors.*

2. *Coûtume des Iuifs de prier pour les Trespassez.*

3. *Coûtume des Payens dérobee des Iuifs.*

4. *Les Calvinistes conduisent les cors sans deüil, ny priere.*

5. *On doit honneur au cors mort.*

6. *La nature nous enseigne l'honneur de la sepulture.*

7. *Les Sepultures sacrees.*

8. *D'où vient que les Heretiques veulent être enterrez en l'Eglise.*

1. *Toutes Religions ont prié pour les ames, & honoré les cors.*

IL n'y eut oncques Religion, vraye ou fausse, bâtarde ou legitime, qui n'ait retenu à beaucoup de Religion, de prier Dieu pour ceus, qui apres être depoüillez de cette caisse, & cors mortel & perissable, avoient passé à l'Eternité: Voire-mémes les peuples, qui destituez de la Foy n'ont eu recours qu'à la seule lumiere de nature, ont envoié leurs prieres au Ciel, & dresse leurs vœus à celuy qui leur étoit inconneu, à fin que les esprits partis de ce monde fussent favorablement accueillis en l'autre; saint & pitoyable devoir que la nature méme nous enseigne, disoit Euripides, où la pieté, la charité, & la misericorde se trou-

se trouvent: C'est pourquoy le grãd Maître de l'eloquence, & cet autre docte Romain, disoit tresbien, que le premier degré de la pieté, consistoit au souvenir qui nous reste de ceus qui ont paié le dernier tribut auquel la mort nous oblige; de sorte que celuy-là étoit estimé tres-méchant & dénaturé qui refusoit cet office, non seulement au cors, mais à l'ame du deffunt, avec lequel il avoit été conjoint d'alliance, ou d'amitié pendant son sejour en ce monde; Il est plus juste, écrivoit le Pere de la Filosofie en ses Problemes, d'aider, & favoriser les decedez, que de servir les vivans: Et comme cette pieté ne peut étre de tous points parfaite, & accomplie sans Religion, non plus que celle-cy sans Dieu; Aussi ne peut étre cette loüable institution blâmee, que par consequent la Religion ne le soit; ny la Religion, sans que le mépris de la divinité s'en ensuive. Voiez comme tous les habitans de la terre ont vécu, quelle a été leur pieté en ce sujet, à fin qu'on puisse remarquer l'impieté des nouveaus Chretiẽs, qui pensent étre plus sages que ceus qui les ont devancez.

II. *Coûtume des Iuifs de prier pour les Trépassez.*

Cet ancien peuple de Dieu qui seul a eu ce premier bon-heur du Ciel, de connoître son Autheur, & qui se peut vanter par dessus tous les autres de l'antiquité de sa race, de la multitude de ses miracles, des admirables faveurs celestes, & de la suitte infinie de ses Proferes & Patriarches, a toujours gardé cette coûtume, de faire prieres & sacrifices pour les Trépassez; dequoy nous avons plusieurs témoignages dans l'Histoire sacree, qu'ils nous ont soigneusement conservé. C'est là qu'on voit, & parmy tous leurs livres, la ceremonie qu'ils gardent au convoy de leurs morts, la méme que nous voyons aujourd'huy parmy nous, le deüil public qui se faisoit pour eus, & la merveilleuse, & inimitable architecture de leurs sepulchres. Comme celuy de David en Iosefe, & de Simeon aus Machabees & de la Reine Heleine, élevé pres de Hierusalem d'une structure si émerveillable, qu'il sembleroit étre au dessus de toute possibilité, si nous n'avions un si bon répondant que Iosefe. Quand quelque Prince, ou le grand Sacrificateur alloit de vie à trépas, non seulement les parens & les domestiques, mais aussi le peuple selon la Loy de Moyse, alloit à l'enterrement couvert de sacs, la téte saupoudree de cendres, non pas pour hurler, & crier seule-

Li. 7. ant. cap. f. lib. 12. c. 9. lib. 9. lib. 19. cap. 2. Pausa. li. 8. Arcad. Iosef. lib. 17. cap. 5.

seulement, mais aussi pour prier; Ce qu'ils faisoient, & le jour des funerailles, & les suivans, comme on peut voir dans le méme Iosefe. Ainsi non pas un jour seulement, mais plusieurs jours, pleura Abraham sur Sarra, Iacob sur Rachel ainsi fut pleuré luy mêmes de toute sa famille, & des douze Patriarches. Ainsi fut regretté Moyse d'Aaron par septante jours entiers. Et celuy-cy du peuple d'Israël durant un mois. Ainsi voit-on en lieus infinis de l'Escriture sainte, que le peuple faisoit les hõneurs & obseques de leurs parens, l'espace de sept jours: Et au Levitique, que Aaron fait ses prieres entre les vifs & les morts: Dans l'Exode, les offrandes qui se faisoient pour les Trépassez, & dãs Ieremie, la coûtume qu'on gardoit en leurs obseques. Les Calvinistes disent que selon la doctrine de leur échole, que tous ces cris, ces deüils & lamentations, étoient des boüillõs d'impatiẽce, & des témoignages de la chair: Est il possible qu'on puisse imaginer que ces hommes de Dieu, Abraham, Isaac, Moyse, David, Aaron, dépoüillez d'honneur & de vertu, sans resolution ny honte quelconque, se soient laissez aller à leur deüil, & emporter à l'ennuy & impatience, comme de simples femmelettes? Cela est-il croyable de ces Proferes & Patriarches, éclairez de l'Esprit de Dieu, confirmez en la foy & esperance du Messie promis pour la redemption du genre humain? Il est beaucoup plus cõvenable à la dignité de telles personnes de croire qu'en ces saintes assemblees on faisoit des prieres, on rendoit loüanges, & actions de graces en memoire de la resurrection future, laquelle les Iuifs ont creu. *Ie sçay*, disoit le miroir de la patience, *que mon Redempteur vit, & qu'il me ressuscitera sur la terre au dernier iour:* Et derechef, *Ie seray environné de ma peau, & en ma chair ie verray Dieu.* Si ce deüil n'eût été que pour un regret exterieur; pourquoy y eut-on entre-mélé le jeûne; Au liv. des Roys, pour les obseques de Saül, on jeûna sept jours, comme fit aussi David lors du trépas de Ionathas. Pourquoy portoit on des offrandes, comme on lit en l'Exode? Lesquelles, écrivent les Talmudistes, profitent au relâchement de la peine temporelle de l'autre siecle. *Presente ton pain & ton vin*, dit Tobie, *sur la sepulture du iuste.* Cela se faisoit-il sans raison? Ces paroles mõtrẽt que les Iustes morts en nôtre Seigneur, ont besoin des prieres, & aumônes des vivans.

Num. 5. cap. 20. Lib. 7. c. 5. Gen. ca. f. Deut. c. f. Num. c. 20. Eccles. c. 22. Cap. 18. Cap. 25. Cap. 16. Iob. 19. Lib. VII. c. f. Cap. 25.

Pourquoy dit l'Ecclesiastique, *Ne refuse au mort la grace*; Est-ce a dire de pleurer, lamenter & hurler apres le cors? Non, disent les Hebrieus, cela signifie qu'il ne faut être si dénaturez, de refuser à prier pour luy. Tous ces passages & plusieurs autres que je pourrois amener sur ce propos, mõntrent que la coûtume du peuple d'Israël a été de prier pour le repos de ceus qui étoyent sortis de cette vie, & que ces assemblees continuees par tant de jours, n'étoient pas pour verser des ruisseaus de larmes, ou éclatter en soûpirs, & se battre la poitrine seulement: mais pour prier, offrir, jeûner & sacrifier pour leurs ames. Mais je vous prie, considérons qui sont ces Lutheriens, Anabaptistes, & Calvinistes, qui imputent à ces saints Patriarches l'impatience, & l'infirmité de la chair: Ne sont-ce pas ceus qui ne peuvent souffrir les jeûnes, detestent le Caréme, l'assiduité des prieres, & de l'Oraison, soit de jour, soit de nuit? Ont en horreur la virginité, condamnent les vœus de continence, n'attribuent rien aus bonnes, saintes, vertueuses, & religieuses actions? Se mocquent de ceus qui asservissent leur cors, macherẽt & châtient leur chair, & qui ne reconnoissent autre Loy en leurs membres, autre doctrine en leurs Echoles, autre mortification, que celle que le plaisir, la volupté, le ventre, l'avarice, l'ambition, la cholere, la vengeance, le fer, le feu, & le sang les fournit? Nouveaus Nerons! Nouveaus Sardanapales que vous étes! osez-vous faire les censeurs, & prononcer en cette façon vôtre folle sentence contre la saincteté de ces Patriarches, tant loüee, tant reveree par l'Ecriture? Voit-on pas bien que c'est en haine des Ecclesiastiques, que vous avez établi cette secte Epicurienne, d'envoier les Chretiens cõme des pourceaus au sepulcre? Ce sont les charognes, disiez vous, qui engraissẽt la marmite de l'Eglise. Pour faire morfondre leur souppe, il faut tout à fait ôter tãt de prieres a Dieu: Le Purgatoire, & les prieres pour les morts, disent-ils, sont les enfans de l'avarice de nos Prelats. Pour mõntrer combien ces nouveaus Chretiens se trompent, qui nient la priere pour les morts avoir été pratiquee en la vieille Eglise, ce seul memorable passage des Machabees est suffisant, quand toute autre preuve nous defaudroit. Ce grand Capitaine qui étoit de l'ordre Sacerdotal, & qui s'ét vertueusemẽt opose avec un

Machabees.

zele

zele tres ardent au Tyran Antiochus, pour la deffense de la Loy de Dieu, eût-il été si effronté, comme Kemnicius l'accuse, d'inventer de sa tête une chose de telle consequence? Etre l'autheur d'une telle nouveauté? Eût-il voulu renverser la Loy, luy qui exposoit & sa vie, & ses biens pour la deffendre? Ne s'est-il trouvé en toute l'armee quelque bonne ame pour l'empêcher d'introduire un sacrifice non accoûtumé pour les Trépassez? Entre tous les Sacrificateurs ne s'est-il rencontré quelqu'un qui ait eu la crainte de Dieu devant les yeus? n'ont-ils pas eu quelque reste de conscience, de prendre injustement une telle somme pour faire un sacrifice, s'il eût été prohibé par leur Loy? Cela mõntre que Iudas a suivy ce qui étoit en usage en l'Eglise de Dieu de son tems, & ce qu'il avoit appris, & receu de ses Ancêtres, c'est a dire par la tradition: Car par elle seule au de-là de l'Ecriture, ce peuple a maintenu, & conservé plusieurs choses en sa Religion de même que nous faisons aujourd'huy en la nôtre. Surquoy je ne veus m'étendre longuement: Cela a été assez demêlé par d'autres. La Religion de ce peuple Iuif s'est maintenue saine & entiere, il n'y a rien de corrompu, leur Loy y est conservee en sa premiere pureté: Et encore qu'ils soient espars çà & là parmy le monde, si est ce qu'ils ont mêmes coûtumes sans s'être dementis des anciennes: Or ils gardent celle-cy, de prier pour les deffunts, ne pouvant sacrifier, car le sacrifice ne leur est permis qu'au Temple de Salomon, où ces pauvres gens attendent d'être quelque jour remis par leur Messie. Cette coûtume donc est de toute antiquité en la Sinagogue: Ils appellẽt ces Oraisons funebres Hascaba, & dans le Mahsor, qui est leur Breviaire, il y a plusieurs prieres pour les morts, entre autres on y dit celle-cy. Dieu de misericorde aye pitié du »deffunt, ne te souviẽne de son offense, détourne ton ire »de luy sans y épandre toute ton indignation. Dans leur simbole mis en lumiere par Raby Moise, on y voit cette o»raison: Pere qui reposez en Hebron, ouvrez les portes du »jardin d'Eden à nôtre frere trépassé, afin, &c. Oyez, di»sent ils, a la fin de leurs prieres, le mot de *Paux*, que son ame repose en pais. Avant que le mort ait rendu l'esprit, ils entournent son lit, le prient de se ressouvenir d'eus, comme ils feront de prier pour luy, & le requierent juste-

Le Iuif prie & ne peut sacrifier.

Prieres des Iuifs.

ment qu'étant arrivé en l'autre monde avec ses predeces-
seurs, il veüille soliciter la venue du Messie, qui tarde tât.

III. *Coûtume des Payens dérobee des Iuifs.*

Cette Religieuse coûtume de prier pour les Trépassez, fut apres les Iuifs suivie des Payens, comme empruntee des Loys de la nature, laquelle souvent sans autre maître nous sert de precepteur, pour nous conduire presque dans le sein de la vraye Religion. La longueur, grandeur, & ceremonie de leur deüil sur les cors des decedez, & la merveille de ces ruynes sepulchrales, qui vivent encor aujourd'huy, en dépit du tems & de l'effort de tant de Siecles, dedans le sablon de l'Egypte, ruynes qui sont nombrees entre les sept merveilles de l'Vnivers, ruynes qui surpassent en grandeur & magnificence tout ce que les Grecs & Romains éleverent jamais de plus superbe, mõntrent la merveilleuse devotion & pieté, qu'ils ont envers les morts, non seulement pour honnorer le cors, mais aussi pour secourir les ames: Lors de leurs services tout chommoit pour honnorer leur sepulture, les mysteres de leurs Dieus cessoient pour vaquer à prieres pour eus. Cela se voit dans Demosthene, Athenee, Plutarque & autres. Ce qu'ils avoient appris en l'Echole des Egyptiens & Iuifs, comme ils firent le reste de leur Religion, dit Herodote. Leur coûtume étoit de continuer cette religieuse commemoration, mémes les Grecs par divers jours, & au bout du Mois. C'est de ces sacrifices dont parloit le sage Solon dans ses Lois. On voit le superbe convoy des funerailles Romaines, les torches & flambeaus qui devançoient la pompe.

Ath.li.12. cap.17. Herod. l. 4. Melpo. Polus lib. 8. cap.f. & lib.3.c.19. Plut. in Arist.

Toute la ruë luit d'un long rang de flambeaus,

On y voit des neufvaines.

Que le neufviéme jour heureus elle nous dore.

Ceremonies funebres.

disoit Virgile. C'étoit leur Novendail. On y voit aussi les bouts des Mois, de l'an, le salve, & le vale, qui se disoit sur les cors, le service general qui se faisoit en Fevrier pour les deffunts: Les sacrifices des Dieus étoient intermis, les Temples clos, les mariages tenus infaustes & malencontreus: Le peuple étoit en prieres & devotion, implorant l'ayde & le secours de leurs Dieus, pour le repos des deffunts. Leur sage & prudent Legislateur Numa qui dressa la Religion Romaine, retenant cette ancienne coûtume,

en éta-

en établit l'ordre, en donna la charge aus Pontifes par luy instituez. Ie ne veus icy ramener le soin qu'ils avoient de leurs sepultures tenuës comme un lieu saint, & inviolable. Ie ne parleray point du brûlement des cors, ordonné à ce qu'ils ne fussent arrachez du cercueil par quelque main ennemie, & dénaturee. L'effort fait au tombeau, & aus cendres étoit par eus detesté sur toutes choses. Vne partie de leurs constitutions cõme convenables au droit divin, & de la nature, n'ét point tombee en desaveu entre les Chretiens, & a été reconnu non en un coin de terre, mais par tous les lieus où la vois de IESVS-CHRIST a été entenduë: Mémement celle-cy de prier pour les ames des Trépassez, sainte coûtume qu'on voit parmy tous les écrits des premiers Chretiens, & de ceus qui sont venus depuis! Ce seroit abuser de la patience du Lecteur, d'entasser icy passages sur passages, puis que les memoires des autheurs Grecs, & Latins nous en fourniſſent assez d'instructions, & que Calvin autheur de l'Eglise nouvelle le confesse. Mais, dit il, tous en cela ont erré. Fol écervelé, tu veus seul étre estimé sage? Où étoit la sageſſe, si elle n'étoit là? Ou étoit la pieté, si elle ne residoit parmy ces hommes de Dieu?

S. Clem. li. 6. c. 30. Orig. cõtr. Celſ. li. 3. Tertul. de ant. & de coro. S Auguſt. ſer. 32. de verb. apo. S. Ambr. in orat. Valenti. S. Chryſ. hom. 41. 1. Corin. Greg. Nazian. orat. pro Cæſar. Epiſ. hæ. re. 35.

Tous les autres.

IV.

Les Calviniſtes conduiſent les cors ſans deüil ny priere.

EN quoy se mõntre l'irreligion de ceus que vous verrez en leur tems se nommer de la Religion reformee, & que l'Egliſe appelle Heretiques, desquels jusques icy j'ay décrit l'origine & le progrez: Car apres qu'un d'entr'eus a passé le seüil de cette vie, sans aucune pompe, ceremonie, ou priere, il est mis au cercueil, puis enlevé par des valets; & si c'ét quelqu'un du peuple, par des Crocheteurs, & porté en quelque chãp, & lieu profane que le Magistrat a destiné pour la sepulture de ceus de sa Religion. Ce cors est a la verité suivy des parẽs & amis, mais sans deüil, sans aucune marque de Chretien. Le Miniſtre méme n'y va pas, si n'est pour quelque perſonnage d'une qualité relevee, encor est-ce comme particulier, & non pas cõme Pasteur. Tout ce convoy est un silence, car perſonne n'ose pas seulement faire la mine de prier Dieu, pour la crainte d'étre tenu Papiste. Voyez jusques ou va leur impieté: Il y a certes dequoy pleurer, de voir avec la misere de leurs cors, la perte de leurs ames. En France és Villes ou il y a du mélange de ces gens, le Chevalier du guet avec ses Sergens, & Hal-

& Hallebardiers, conduit ce cors, comme si c'étoit un homme qu'on menât au supplice: le peuple méme à horreur de les voir passer; Au lieu que les Prétres avec les Crois, ornemens, mortuaires, & prieres accompagnent les Catholiques en l'Eglise: Bien souvent ay je veu quand on portoit quelque Anglois ou Flamẽt de cette Religion en sepulture, tous les Navires en nôtre port faire vomir leurs canons, pour avec cette plaisante harmonie, qui ressent quelque chose des Enfers, envoyer son ame en Paradis; Tout au contraire de ce qui se fait en l'Eglise Catholique aus honneurs funebres des plus grans guerriers: Les enseignes traîner à terre, les tambours couverts de noir, portant le deuil, les arquebuses ont leurs gorges baissees, & la méche éteinte, les picques portees bas, rien ne paroît de guerrier qui ne soit mort. Au commencement ils avoiẽt accoûtumé de chanter les Pseaumes: Voire méme lors qu'on mettoit le cors dans le tombeau, le Ministre faisoit une exhortation au peuple, mais à present tout est en silence, leur fait s'en-va en empirant. L'an 1572. toute la tourbe Ministrale qui se trouva dans la ville de Geneve, grossie pour l'épouvante de ce qui avint à Paris, étant entree sur la dispute de la Resurrection, qui fut assoupie par l'authorité de Beze, un des plus fameus Ministres proposa qu'il falloit changer leur coûtume, & ne rougir de reparer leurs fautes; Disoit donc ce proposant, qu'au convoy des cors au cercueil, il falloit prier Dieu, & permettre de chanter les Pseaumes: Mais Beze s'y opposa. Il ne faut changer, disoit il, & vivre à nôtre mode, pour ne donner prise aus Papistes nos ennemis. C'est ce que Rescius raconte en son Atheisme sur le Symbole. Encor ainsi jetté en terre, comme si jamais il n'en devoit relever, on ne dit mot. Il semble que ce soient des Harpocrates, si seulement on disoit, Dieu luy face misericorde, Dieu ait son ame, ce seroit blasfemer, & douter de la misericorde de CHRIST. Aussi asseurent-ils que c'est contre l'ordonnance de Dieu de prier pour les Trépassez, & contre la coûtume de l'ancienne & premiere Eglise, lors qu'elle étoit pure, nette, blâche, sans ride, ny macule. Plaisantes gens, qui nez dans la vieillesse decrepite & caduque de l'Eglise, pensent sçavoir les coûtumes qu'elle gardoit en sa tendre jeunesse, mieus que ceus qui sont menee au ber-

Belle sonnerie pour les morts.

On propose à Geneve la priere pour les morts.

au berceau, que les ames au sortir du cors sont à l'instant deïfiees, & logees dans le siege de l'eternelle felicité, ou precipitees dans le dernier logis du peché, qui est la Geolle perpetuelle: Que chacun prend soudain son quartier, bref que c'est battre l'eau d'importuner la divine Majesté pour elle, que cela sent son Paganisme, de faire tant d'hõneur au cors, qui n'est qu'un sac de mangeaille à vers. Qu'on nous porte là où on voudra, disoient ces Reformateurs au commencement: C'est tout un. Aussi se faisoient-ils ensevelir dans un jardin, plutôt que dans un Cimetiere. Ainsi voulut être logee la Duchesse de Ferrare, dont j'ay parlé au Livre precedent, au Château de Molins en Bourbonnois. Vous les verrez bien changez avant que je change de sujet, & que je ferme ce chapitre. Les Lutheriens sont plus reglez, & ont retenu quelques marques de pieté, lesquels font porter comme j'ay dit cy dessus, leurs morts dans les Tèples, chantent les Pseaumes pendant le convoy, comme on fait aussi en Angleterre, honorãt la memoire des Trépassez d'Oraisons funebres, tombeaus enrichis de marbres, de mémes qu'on fait en l'Eglise Catholique. Bezè, que nous avons laissé au Chapitre precedent, qui avoit été si curieus à abattre les monumẽs des Catholiques, n'a pas mis en oubly les siens. Gabriel Fabricieus décrit le Tombeau qu'il a veu a Geneve de ce grand Heresiarche. Il y a, dit-il en sa réponse à Beze, à Geneve la statuë de Beze soûtenuë de quatre colomnes. En la premiere on void sa Candide artificieusement faite, avec le petit Cupidon à-tout sa trousse: non seulement poluë de plusieurs incestueus amours, mais contaminee. En la seconde est une Harpie, chargee non des rapines, mais des sacrileges, comme des opimes dépoüilles rapportees sur la France. En la troisiéme Bellone est placee, ceinte de parricides, & soüillee du sang de ses concitoyens. En la quatriéme une Chimere enlaidie d'infinies impostures. Voila le sepulchre de Beze, ou ses quatre vertus principales paroissent: Venus, l'Harpie, Bellone, & la Chimere. Rescius le rapporte en ses Atheïsmes.

La Duchesse de Ferrare.

Resci. in Ath. de sacra. ordin. f. 72. v.

HE quoy! cela sent-il son Paganisme, de rendre le dernier devoir & honneur au cors qui part de ce monde? Bien que le limon de la terre, duquel il a été pétry & composé, semble de soy chose de peu; Si est-ce qu'on le doit tenir en un

On doit hõneur au cors mort.

en un non petit conte, puis qu'il à été touché des mains de Dieu, autant de fois qu'il à été manié par elles, qu'il est remué d'elles, formé, figuré, & agencé par elles, dit Tertullian. On doit considerer ce grand Architecte du cors humain, & s'il se peut dire, ouvrier en argile, s'occupant apres ce limon, & tirant ces traits & lineaments, avec une merveilleuse symmetrie pour répandre en fin sur cette terre son esprit & respiration. He! qui est celuy qui n'honnorera l'ouvrage de Dieu, l'image & pourtrait qu'il à tracé de sa main? Qu'il soit peu de soy, beaucoup est-il qu'il l'aye daigné manier. Vile étoit l'étoffe dont Fidias faisoit ses ouvrages, mais les ouvrages étoyent rares, & singuliers, parce qu'ils sortoient de la main de Fidias. Le cors est la figure de l'incarnation, le vase où est infuse cette douce liqueur, à sçavoir l'ame raisonnable qu'on peut dire vrayement rosee, & qui comme miel celeste est découlee des Cieus au matin; & sur le point de la creation, & generation de l'homme; C'est le Temple de Dieu, lequel, encor qu'il soit porté par terre, par l'ennemy de l'immortalité la mort, sera toutefois réedifiee de nouveau, voire plus heureusement que celuy de Hierusalem, apres la Captivité de Babylone: Car non seulement en ce second état s'égalera il au premier, mais le surpassera de beaucoup sans aucun danger de ruyne, en celuy qui secondera.

Le cors temple de Dieu.

VI. Entre les honneurs que nous luy rendons la sepulture tient le premier lieu: Dieu a bien daigné préter ses mains a la sepulture des hommes, ainsi que pour dédier nôtre resurrection, il a transporté Enoch, & Elie, que Tertullian appelle emulateurs de l'Eternité. Pour consacrer nôtre sepulture, il a ensevely le cors de Moyse en la montagne de Sinaï, comme depuis par la main des Anges au méme lieu, celuy de Sainte Catherine. Nous lisons aus Actes que des gens de bien ensevelirent saint Etienne avec beaucoup de deüil. Ce que Saint Chrysostome explique de la pompe & solemnité des funerailles. Cette bouche d'or triomfe à étaller tout son bien-dire, expliquant la pieté de Iob, lors qu'il donnoit sepulture à ses dis Enfans, que le diable avoit écrasé sous les ruynes de sa maison. Il semble que la nature qui sert a l'homme d'un Precepteur domestique, d'un Vicaire & Lieutenant de Dieu,

La nature nous enseigne l'honneur de la sepulture. Voy Baronius. S. Chrys. hom. 1. in Iob.

d'un

d'un Maître interieur, & d'une Loy plantee chez nous, nous ait voulu convier à la solemnité de la sepulture, par un exemple qu'elle nous fournit. Es quartiers de l'Orient se retrouve un Oyseau, qui mourant souvent, ne meurt jamais, & vivant toujours, meurt souvent; C'est le Fenix renommé par sa singularité, monstrueus par sa posterité, juge de son âge, qui se voyant arrivé a la vieillesse, allume son feu & se brûle soy-meme, & des cendres ressuscite: Il decede ensemblement, succede à soy-méme par une fin genitale, & par une mort vitale. Il se dépoüille pour se revétir, se fait mourir pour se ressuscíter en vie, perd l'étre pour le trouver, quitte la vie pour la reprendre: Cet Oyseau nous fournit le patron de sepulture, qui luy est & à nous, & à luy le terme de la mort, la memoire & la dedicace de la resurrection, & de l'immortalité. Voulant s'ensevelir soy-méme, comme conviant chacun a sa sepulture, & aussi à la connoissance de la resurrection, il amasse dans son nid dont il fait son tombeau, de la canelle, mirrhe, encens, & autres choses aromatiques, sepulchre, & obseques celebres, & donnant le feu du battement de ses aîles, ressuscite apres de ses cendres. La nature nous exhortant par cet Oyseau, d'en faire le méme à ceus de nôtre espece que cet animal en la sienne.

Voy Pamelius sur Tertullian de anim.

OR ce n'est pas a nous a élire nôtre sepulture en tel lieu profane que bon nous semble, comme firent au commencement les Calvinistes. Celuy-là se faisoit mettre au pié d'un arbre, celuy-cy dans sa grange; Il étoit mis en terre, c'étoit assez. Abraham le fidele voulut étre ensevely, comme fut aussi Isaac l'obeyssant, & Iob le Religieus, au méme lieu où nôtre premier Pere Adam fut mis apres sa mort, comme dit Raby Isaac sur le Genese. Depuis il fut transferé au mont Calvaire, afin que le premier Adam fut arrousé du sang du second Adam. Le chaste Ioseph abjure ses freres, lors qu'il plaira à Dieu les affranchir de la captivité d'Egypte, de ramasser ses os, les transporter en la sepulture de leurs peres. Le desir de Iacob, & celuy de Ioseph nous apprend, qu'il y avoit là quelque particuliere sainteté, & consecration au lieu où ils desiroient étre enterrez. Les frais, le travail qu'il convenoit souffrir, le long voyage qu'il falloit faire en tel transport, en sert de suffisante preuve. Les vrays Chretiens ont toujours

VII. *Les sepulchres sacrez.*

Gene. 49. 50.

fait

fait de même. C'est pourquoy l'Eglise consacre les lieus, les benit, pour d'autant plus les remparer & garentir contre les assauts de Sathan, qui a toujours taché de se servir des creatures, pour abuser & decevoir les peuples. Ils s'aide principalement en tels exploits des cors des Trépassez: Ils en font souvent leurs palais & leurs demeures, & ministres de la mort logent parmy les morts: En S. Mathieu ce Demoniacle qui avoit chez soy un regiment & legion de diables, se retiroit aus monuments, pour persuader aus hommes, dit saint Chrysostome, que les ames des deffunts étoient changees en Demõs: C'est pourquoy l'Eglise sanctifie par exorcismes & prieres ces lieus, afin que les cors des Chretiens, ou le S. Esprit a habité, ne soient infectez des malins esprits, que les tenebres ne s'emparent des lieus que la lumiere a éclairé, qu'ils ne servent d'organes aus Demõs, puis qu'ils ont été l'instrument des saintes ames. Elle les accompagne avec prieres, & requêtes à Dieu, & continuë sans intermission dans les Eglises par sacrifices, & oraisons, d'appaiser son ire, & implorer la grace & misericorde.

Hom. 29. in Math. Tert. in Apolo.

VIII. *D'où vient que les heretiques veulent être enterrez en l'Eglise.*

Comme ces dévoyez, & deserteurs de l'Eglise eurent la bouche close pour ne prier pas, & les oreilles pour n'entendre les prieres ordonnees en icelle, aussi avoyent ils au commencement tout a mépris, voire pris à injure d'être ensevelis dans les Cimetieres des Catholiques, ou dans les Eglises: Vifs & morts ils en vouloient être separez: Et s'est trouvé des ames si religieusement reformees qui ont mieus aymé, être logees dans leur jardin que dans l'Eglise, afin, disoient ils de ne participer aus abominations Papistiques. Mais depuis ils se sont ravisez, & pour cette occasion on remuë Ciel & Terre, faisant porter à main armee là où ils ont peu vivre à forces égales, leurs cors au pié des Autels, querelant les sepultures de leurs predecesseurs. De là mille noises & mille debats: Pour ausquels remedier ont été faits tant d'Edits de nos Roys, portant inhibitions de n'enterrer és Eglises, & Cimetieres, les cors de ceus de la nouvelle Religion Pretenduë, & tant d'Arrêts des Parlements de Paris, Tholose, Bourdeaus, & autres Cours souveraines, pour le desenterrement d'iceus: Et n'agueres le Conseil de Pau qui tient lieu de Parlement en Bearn, a ordonné le mémes par son

Arrêt

Arrét du huitiéme Novembre mil fis cens aus-dits Pays, conformement à l Edit pour le rétablissement de la Religion Catholique, donné entre le Procureur general demandeur, instigant Messire Pierre Bedoreche Recteur de la Paroisse de Gelos, & les hoirs de feu le Capitaine La Borde. Ie me suis souvent étonné, veu ce que j'avois remarqué en ma jeunesse, d'où pouvoit venir ce desir non accoûtumé, qui leur étoit survenu, d'étre ensevelis dans les Eglises qu'ils avoyent estimé étre le repaire & le domicille de l Idolatrie & le theatre ou Sathan joüoit son badinage, pour abuser & ensorceler la Chretienté. Ne sont-ils pas pires que le faus Prophete Balaam? Car celuy-cy desiroit au moins finir ses jours à la façon des justes, encor qu'il ne voulut pas vivre comme eus. Mais ceus cy ne veulent ny vivre ny mourir comme les Catholiques, Ains seulement avoir un méme tombeau. Le souhait de Balaam visoit au salut de l'ame: Le desir de ceuscy n'est que pour la charogne: Car pour l'ame ils n'y pretendent nul gain. La societé de la sepulture est argument & témoignage de la societé de Religion, & du dernier repos: Et ainsi à été pratique parmy toutes Religions, & singulierement en la Chretienne, qui a toujours tenu la sepulture pour chose sacree & pie. De quelle source peut donc decouler ce vain, cet inutile desir? je n'en puis assigner autre que l'orgueil pere de l'Heresie, & la rage du Diable pere de l'orgueil. La nature de l'orgueil est de jetter ses souhaits à ce qui luy est deffendu, afin qu'il ne semble avoir aucun superieur. C'est pourquoy les separez de l'Eglise, enfans d'orgueil, demandent avoir place dans les Cimetieres sacrez, parce que cela est prohibé par les Lois de l'Eglise, à laquelle comme ils ont par orgueil desobey en leur vie, ils veulent aussi apres leur mort laisser une eternelle marque de leur orgueil & desobeyssance, laissant leur carcasse au sein maternel de l Eglise, en dépit des Lois qui les empéchent, tant Ecclesiastiques que civiles. L'humeur de l'orgueilleus est de chercher ambitieusement tout honneur apparent & vain, & ne se soucier de la vraye & solide gloire. C'est pourquoy ces errans estimans étre honnorez de loger leur cors en un lieu honnorable, quoy que leur ame soit aus tourments, font plus de cas d'étre ensevelis avec les Catholi-

Orgueil pere de l'Heresie.

ques, que de mettre leurs ames en bon état avec les ames des Catholiques. Le Diable d'autre part les pousse encor à ce desir, non pour les faire plus honnorer, mais pour les faire plus endurer: Car il sçait bien que comme les ames des fideles Trépassez, ne jouyssent encor de la vision eternelle, sont tandis épurees aus flammes du Purgatoire, & se sentent quelque allegement pour étre en un lieu de prieres & de sainteté: Aussi celles des fideles dont les cors sont inhumez en terre sainte, endureront plus de tourments à raison de l'honneur injustement desiré & reçeu. Mahommet en son ame a autant de surcroit d'ignominie en Enfer, qu'il a tous les jours d'honneur de son sepulchre, par les sis milie lampes ardentes qui sont dans sa Mosquee: Et partant ce vieus dragon dont la rage se repait du tourment des hommes, non content de precipiter l'ame des méchans à la mort eternelle, leur accroit leur peine encor apres leur decez, par le moyen de cette sale dépoüille qu'ils laissent en terre. Avec cette haine inveteree contre les mortels, il porte envie à l'honneur de l'Eglise, & des Saints, laquelle l'émeut, & pousse à profaner les lieus sacrez, comme jadis il faisoit à profaner le Temple de Dieu en Hierusalem, y faisant sacrifier par les Gentils des pourceaus, & autres bétes immondes. Il imprime donc ce sien desir au cœur de ce qu'il commande, afin de contaminer les choses saintes & sacrees par la sepulture de leurs cors, membres pourris de leur vivant desadvoüez, & retranchez de l'Eglise. Ie ne veus pas pourtant condamner le jugement de ceus qui estiment que tel nouveau desir de sepulture sainte & Catholique en ces nouveaus Reformez, ne provient que du témoignage interieur de leur conscience, tant sur leur Schisme detestable, que aussi que nos Peres n'ont été ny idolatres ny damnez, que la verité & le salut est en l'Eglise Catholique, & que c'est icelle qui doit étre la stable & la permanente, & a titre d'honneur envers la posterité à celuy qui sera trépassé en son union: Qui fait qu'on voit tous les jours plusieurs Calvinistes se convertir aus derniers abois de la mort, ce qui est encores inouy d'aucun Catholique à l'endroit de cette nouvelle Religion.

Sepulchre de Mahomet.

IX. Les Parlemens, pour le moins le nôtre, n'ont pas eu plus

plus grande peine que d'arréter leur insolence en ces sepultures, lors que l'heresie à été sur le haut bout. C'étoit pourtant du soin des Evéques, & de leur authorité qui peuvent jetter hors de leur Eglise, ce qui n'est pas de l'Eglise. Iamais nul ne revoqua en doute, que le soin des sepultures, & les dependances, & enterrement n'appartinssent directement aus Ecclesiastiques, & privativement aus autres. Les Iurisconsultes Payens méme l'attribuoient à leurs Pontifes, & entre les Chretiens les Cimetieres ont été de tout tems designez par les seuls Evéques, comme il est ordonné en la cause treiziéme, question premiere, canon premier; & non seulement designez, mais aussi benis, & consacrez par les mémes Ceremonies que les Eglises: Ce que Gregoire de Tours a aussi declaré il y a plus de mil ans. Et comme dit tres bien Yves Evéque de Chartres; Par la consecration des Cimetieres la puissance seculiere en est totalement excluse, c'est à dire, ils sont rendus de méme droit que les Eglises desquelles ils dépendent: Qu'il n'y a que les seuls Ecclesiastiques qui puissent decider, & deliberer de ce qui les concerne. Ce qu'aussi le Concile de Meaus avoit declaré, il y a pres de huit cens ans; & la raison en est toute apparente, à sçavoir pource qu'il n'y à que les seuls Ecclesiastiques qui aient puissance de se méler de ce qui appartient à la Religion, de laquelle il n'y a nul doute que les sepultures, & les lieus d'icelles dépendent. Semblablement le soin de sçavoir ceus qui doivent étre enterrez, appartient aus seuls Ecclesiastiques, parce que c'ét a eus seuls de juger de ceus qui sont heretiques, schismatiques, excommuniez, & autres telles personnes, qui n'ont plus de part au cors de l'Eglise. Or donc puis que c'est a eus d'ordonner des enterremens, il s'ensuit que c'ét aussi à eus d'ordonner des déterremens de ceus qui ne sont dignes de reposer en nos Cimetieres, & qui neaumoins avoiét été portez, ou par mégarde, ou par violence, ou clandestinemét. Et voila pourquoy toutes les ordonnances qui se trouvent faites sur cette matiere sont des Papes, & toutes adressées aus Evéques ou autres Ecclesiastiques, & non jamais aus personnes seculieres qui n'ont rien a voir sur ce qui est de la religion, ou de ses dependances, & quoy qu'on s'adresse bien souvent aus juges seculiers, c'est seulemét pour étre aidez

Les Evéques ont surintendance sur les sepultures.

L. 1. §. interdum de mort. infer. l. si sponsus §. concessum D. de Donat. inter vir & vxor. Cicer. li. 2. de legi. Plin. ep. 73. li. 10. Can. nemo de consecr. dist. 1. Greg. Turo. c. 106. de glo. confess. Ivo. Epi. 229. Tom. 3. Concil. Can. 72. Can. sunt de hæret. Cap. quicunque, de sepult. in 6.

contre la violence de ceus qui se voudroient opposer aus ordonnances des Evéques, suivant ce qu'à dit il y a long
Li. 3. Sententia. ca. 53. »tems Isidore. Que les Princes seculiers trouvent par fois »dans l'Eglise la puissance souveraine, afin que par icelle ils deffendent la discipline Ecclesiastique: Car autrement, dit-il, cette puissance ne seroit point necessaire »dans l'Eglise, sinon afin que ce que l'Evéque ou Prétre »ne peut faire par ses commandemens, cette puissance le »face faire par la crainte du châtiment. Ce que mõntre aussi l'Empereur Iustinian en sa Novelle quarante deusiéme, & plusieurs autres ailleurs. C'à été aussi toujours la pratique de l'Eglise, que les Evéques ont jugé de semblables déterremens. Du tems de l'Empereur Henry V. son Pere propre & Guibert Archevéque de Ravenne qui avoit été creé Anti Pape par iceluy, furent deterrez, avec plusieurs autres de leur faction, par ordõnance d'un Concile tenu pour cet effet, sous le regne de Filippe Auguste. Amaurry de Chartres fut deterré pour avoir été découvert heretique, & ce par ordonnance de Constance: Tels exemples sont communs, & en la main de ceus qui lisent l'histoire, & cecy soit dit, afin que les Evéques soient encouragez de se maintenir en la puissance qu'ils ont, sans attendre la longueur, fuites, subterfuges, ou la malice des parties qui precipite la justice.

Empereur deterré.

X. *Plainte des Calvinistes.*

Ce fut le fondement de la haine capitale que tout le party Calviniste conceut contre moy, qui prononçay l'arrét en l'audiance pour desenterrer un de leur Religion. Ie ne desavouë pas mon opinion, mais ce n'étoit pas mon Arrét, c'étoit celuy de la Cour; ce neaumoins aucuns d'entre-eus ont toujours depuis tâché a déchirer mon nom, mettre la dent sur ma reputation, & la noircir de leur venim. Ce qui m'occasionna de leur répondre dans un petit livret, échappé de mes mains pour me garentir des leurs. Ie suis contant en transcrire, partie des mots qui touchent ces sepultures, puis qu'ils donnent sur ce sujet. Aussi ces petits livrets ne vivent qu'un jour, meurent du soir au matin: Ie leur disois donc répondant à leurs calomnies. Toute cette longue querelle bâtie sur une maxime generalle qu'il ne faut refuser la terre aus morts, & sans aucune exception, mõntre que vous étes ignorans, & de la justice qu'on doit rendre, & de vôtre condi-

Réponse de l'Autheur à leurs plaintes.

condition. Vôtre maxime est veritable, si celuy qui est mort n'a rien fait qui luy ôte le droit de sepulture: Mais s'il a commis quelque crime en sa vie, que merite telle ignominie apres sa mort? vôtre maxime est fausse, & du tout cõtraire au droit divin, & humain. Entre autres peines dont Dieu menace le méchant, c'est qu'il sera enseveli comme un âne; C'est le mot du Profete. De cette peine fut punie la detestable Reyne Iesabel, dont le cors servit de pâture aus chiens. Les Loys refusent la sepulture à celuy qui se sera deffait, & veulent que son cors soit suspendu en l'air. Le parricide ne trouve sepulture ny en l'air, ny au feu, ny en la terre, ny en l'eau, pour avoir ôté la vie à celuy qui luy avoit donné l'être, en ces quatre Elemens. La sepulture des criminels est le gibet, tout cela est reglé selon les Lois que vous approuvez avec nous, & privez de sepulture ces gens comme nous. Vous ne devez donc appeller absolumẽt & sans reserve inhumanité, & barbarie, quand on dénie la terre à quelqu'un: Cette action peut-étre juste; & selon Dieu, comme vous avez veu. Corrigez vôtre dire, & ajoûtez que c'est un acte plus que barbare, de dénier sa sepulture aus Trépassez, & une chose cruelle de refuser de les loger au lieu où l'on a accoûtumé de mettre les Chretiens, s'il n'y a quelque cause legitime qui les en prive. Or quand on la vous dénie en nos Eglises & Cimetieres, la cause est tres juste, puis que l'Eglise, qui est le souverain proprietaire de tels lieus, à long tems y a prononcé cet arrêt. Que celuy qui s'est separé d'elle vivãt, ny peut étre receu mort, comme vivant & mourant vray criminel de leze Majesté divine, & humaine: Vous avec violé ces Lois, il faut qu'apres vôtre mort vous en portiez la peine. Si celuy qui tuë son cors est privé de sepulture sacree, à plus forte raison en doit étre privé celuy qui est meurtrier de son ame, & qui non seulement l'égorge par son erreur, ains convie les autres de se jetter dans les abîmes de la mort eternelle. Le droit veut, puis que vous ne voulez durant vôtre vie étre en la communion d'icelle quand vous pouvez, que vous n'y soiez pas receus, quand vous ne pouvez: vous ne devez reposer morts au lieu que vivãs vous avez detesté, ny dormir là où vous n'avez voulu veiller. Ce méme droit nous deffend de mettre en repos dans nos Eglises, & Cimetieres, ceus pour lesquels

Ne doivent étre morts, ou ils ne veulẽt étre vivans.

l'Eglise ne peut prier, il faut que nous soions separez d'eus apres la mort, comme nous avons été pendant la vie. Et puis que c'est une des maximes de vôtre Pretenduë Religion, ressuscitant l'heresie d'Arrius étouffee il y a douze cens ans, qu'il ne faut prier pour les Trépassez, qu'il ne faut se soucier ny de chât, ny de priere: Puis que vous avez ensevely toutes les ceremonies des sepultures Chretiênes qu'avez vous affaire de desirer apres vôtre mort d'être ensevelis dans les lieus sacrez, où il y a infinies Crois élevees, où les bônes femmes se vont prosterner à genous, la chandelle en la main, pour faire amende-honnorable presentant leur requête à Dieu pour l'expiation des fautes & pechez de leurs peres, ou maris Trépassez, où on fait les Processions, où on jette l'eau benite que vous deteſtez, où se commettent tant d'abominatiõs pour parler à la Calviniste? Vous n'avez affaire de Requiem, de Prieres, d'Oraisons, ny de Terre Sainte. Il vous suffit en quelque lieu qu'on vous jette, toute la terre, dites vous, est au Seigneur elle est sanctifiee. Il n'y a point de difference; Autant vaut être ensevely au pié d'un muy dans une cave, qu'au pié de la Crois dans un Cimetiere. Pourquoy donc excitez-vous tant de debats pour chose qui peu ou point vous importe, & qui vous est indifferente, puis que le coin de vôtre jardin ou de vôtre champ suffit selon vous? Les Catholiques n'en font pas ainsi, ils ne tiennent leurs tombeaus pour des sepulchres seulement, comme vous faites, afin de recevoir leurs cors en l'attente de la resurrection; Mais aussi pour des lieus saints & sacrez, & cõme autant d'Autel sur lesquels les Prieres & oblations se doivent faire pour le repos des ames, qui ont autrefois habité ces cors. Leur nom méme, dit S. Augustin en quelque lieu, nous admonête de prier pour eus: C'est pourquoy on les appelle Amonendo, monuments. Ie pourrois amener icy les Lois qui concernent les sepultures, ensemble les Canons, Chapitres, & authoritez des Conciles pour vous convaincre, mais vous êtes sourds de ce côté là, & ne voulez autres Lois que ceus qui sont moulees à Geneve: laissons-les au croc pour une autre fois, & répondez à ceci seulement: Car il ne vous faut d'autres raisons que celles que vous pourrez toucher à la main. Dittes-moy, Messieurs les Calvinistes, puis que le malheur est tel en ce

Roiau-

Royaume, qu'il faut encore tollerer diversité de Religions, est-il loisible au Catholique vous troubler en la possession où vous êtes par les Edits? S'il étoit si écervelé d'aller au lieu où vous prêchez faire quelque acte de Religion que vous prendriez pour trouble & scandale, ne voudriez vous pas qu'on le prît s'il se presentoit à la rangette pour prendre le pain que vous donnez au lieu du Cors de nôtre Seigneur, n'auriez-vous pas juste occasion de le chasser, & jetter dehors? Les Lois doivent être egalees & pesees à méme balance. Il ne vous est non plus loisible, voire beaucoup moins de troubler le Catholique en l'exercice de sa Religion, dont il est depuis tant de siecles en possession. Le Curé n'a non plus d'obligation de faire part de sa sepulture au Calviniste, que le Ministre de la table de sa Cœne au Catholique. Entre les Turcs les autres nations Chretiennes qui y habitent ont diversité de sepulture, de sorte qu'en une méme ville ou village on void souvent cinq ou six Cimetieres: L'un pour les Armeniens, l'autre pour les Grecs, & les autres pour d'autres. Aussi les Armeniens convoient seulement l'Armenien decedé, & les Grecs le Grec. Que si entre ceus qui sont differents de Nation, non de Religion, y a divers Cimetieres, combien plus de raison y a il de distinguer par la sepulture ceus qui sont de diverse Religion, encor qu'ils soient de méme nation? Nos Lois & les saints Decrets disent, je dis Lois bâties y a mil ou douze cens ans, à fin que vous ne pensiez pas qu'elles aient été faites contre vous, & à vôtre prejudice: que le Prétre ne peut en conscience dire, & celebrer le divin service, ny le Chretien souyr, là où repose le cors d'un heretique, ou d'un excõmunié: Qu'il faut que ce cors soit desensevely, puis qu'il ne peut étre parmy ceus des Catholiques, & qu'il est necessaire que cette Eglise poluë par la sepulture d'un tel cors, soit reconciliee par l'Evéque. Voiez donc en quel trouble vous jettez nos consciences pour vôtre opiniâtreté: Voiez quelle offense vous faites au Catholique, puis que sans offense il ne peut ouyr le divin office, en un lieu où vos cors reposent: Mais c'ét ce que vous desirez, c'ét vôtre but. Ne vous étonnez pas si avec tant de constance, & de raison nous le contestons contre vous, qui avec tant d'opiniâtreté le demandez sans raison. Nous ne voulons violer nôtre Religion,

Belon. li. 3. cap. 12.

nous l'avons en trop d'honneur & reverence. Nous ne voulons comme vous pêle-mêler toutes choses, & mettre tout en confusion, ains garder nos Lois, qui disent que nous ne devons donner la sepulture sacree à ceus qui comme Heretiques sont privez de l'entree de l'Eglise, lesquels le souverain Pontife Vicaire de Dieu a retranché du coûteau de l'Excommunication. Ie sçay bien que vous direz que vous n'êtes ny Heretiques, ny excommuniez. Le même ont fait les Arriens, Manicheens, & autres. Ainsi le disent tous ceus que vous mêmes appellez Heretiques, qui font de nouveaus Autels en l'Europe. Tous ceus-là soûtiennent qu'ils sont les fideles, & l'Eglise les condamne comme Heretiques. C'est le procez qui vous touche: cause de la mort de tant de personnes. C'est une autre question si vous êtes Heretiques ou non. L'Eglise Catholique le dit, vous le niez; Qui en doy-je croire? Moy qui suis Catholique, suis-je pas obligé à peine de peché mortel, adjoûter foy à celle que je ne puis douter être la vraie Eglise, laquelle par ses Conciles, l'a ainsi determiné; Mais laissons ce mot d'Heretique: Appellez-vous Reformez, ou de tel nom que vous voudrez, c'est tout un: Car la même Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, souverain Iuge en ces matieres, & de ce qui est du reglement de sa maison, enseigne ceus qui se disent les Evangeliques, Protestans, & Reformez, ne pouvoir être ensevelis dans les Eglises & Cimetieres de ceus qui sont de la bergerie Catholique; Qu'en conscience on ne peut celebrer la Messe, là où leurs cors sont ensevelis. Qu'on ne peut mettre dans même tombeau les os d'un Catholique, que vous appellez Papiste, & d'un qui ne l'est pas: Que ceus qui consentent à tels actes pechent mortellement, & qu'on ne peut participer aus benedictions de Dieu, durant telle malediction & anatheme: Vous voulez que je me damne pour vous faire plaisir, ou que j'alonge ou accourcisse ma Religion comme il vous plaira. Voulez-vous que les cors des Catholiques soient jettez dehors, & que vous demeuriez dedans les Eglises? Car nos cors n'y peuvent reposer si les vôtres y sont, non plus morts que vivans.

La Religion separe la sepulture.

C'est ce qui nous contraint, Calvinistes, de les faire transporter ailleurs, & non pas la haine que vous dittes que

que nous vous portons. Il y a de l'horreur, dittes vous, de remuer ces vieilles carcasses, & ces os, cela est effroiable. Qu'y feriez vous? on ne peut faillir avec les Lois qui ont été bâties depuis que les sepultures ont été privees & particulieres aus Chrestiens: Il faut disputer de l'equité ou de l'iniquité d'une Loy avant qu'elle soit faite, mais dés qu'elle est une fois concluë, quelque dureté qu'on y trouve, il la faut souffrir, & vouloir ce qu'elle veut: Tout cela s'entend si les os peuvent étre discernez. Ce sont les termes des saints Decrets que l'Arrêt dôt vous vous plaignez tant, a suivy. Delivrez vous de cette peine apres vôtre mort, & delivrez-vous de cet ennuy, comme vous ferez si contents de vos places vous ne venez troubler la possession des nôtres qui sont dans nos Eglises. Vos Predecesseurs, & Ancêtres, dittes vous, y logent & reposent, ces lieus sont donc à vous. Messieurs, sortant de l'Eglise, vous avez perdu le droit que les vôtres y ont acquis, & avoient en cette maison, & nous vous pouvons dire des Tombeaus de vos Peres ce qui se voit gravé sur infinis sepulchres des anciens Romains, H. M. N. T. A. H. HOC MONVMENTVM NON TRANSIT AD HÆREDES. Ces monuments ne passent pas à leurs heritiers. Ils étoient Catholiques, vous ne l'êtes pas; ils étoient enfans de l'Eglise, & vous ses ennemys: Vous n'avez pas suivy les traces de cette belle & genereuse Noblesse Françoise, qui a marqué de ses pas victorieus les murs de Sidon, de Thir, & de Hierusalem, arboré la Crois sur ses murailles: Ny n'êtes Bourgeois de la France Catholique qui souloit étre exemte de monstres. Remarquez encor que ces Lois qui nous commandent de foüiller les sepulchres, & remuer les cors, ne sont pas seulement bâties contre les Arriens, Donatistes, Hussites, Lutheriens & Calvinistes: On peut tirer & remuer les os d'un Catholique, d'un homme de bien qui sera mort selon Dieu en la maison de Dieu, si apres son decez on trouve qu'il a destiné sa sepulture ailleurs, ou s'il a été mis au sepulchre d'autruy. Celuy là a méme droit de disputer sa sepulture que sa maison. Ne criez plus aus barbares, aus dénaturez, aus tygres, nous ne sommes ceus qui violons les sepulchres, qui jettons les os & les cendres. Ces marques funestes n'ont procedé des Arrêts des Parlemens. Ils en

Sortant de l'Eglise on perd le droit de sepulture.

ſçavent conſerver la Religion, enſemble maintenir les particuliers en ce qui eſt de leurs ſepultures. Elles ont leurs lois, leurs reglemens, leurs polices comme toutes autres choſes. Elles mõntrent quels ont été ceus qui repoſent dedans, & les conſervent és droits qu'ils y ont acquis. Police qui a été inviolable en toutes Religions qui furent jamais au monde, & toujours ſelon la difference de Religion, il y a eu ſeparation & difference de ſepulture: De ſorte qu'il n'eſt pas moins étrange, quand vous demandez étre enſevelis en nos Egliſes, que ſi vous demandiez étre aſſociez en nos prieres, & ſacrifices. Cette longue querelle pour les ſepultures m'a tiré un peu à quartier de mon ſujet, je vay reprendre au livre ſuivant le cours & le droit fil de mon Hiſtoire, content d'avoir conduit au tombeau ces miſerables revoltez contre leur mere, & mõntré qu'avant Calvin on n'avoit jamais ainſi prié, ainſi baptiſé, ainſi cœné, ainſi chanté, ainſi marié, ny ainſi enſevely les Chretiens. Quelque autre qui vivra en un Siecle plus heureus apres moy, conduira l'Hereſie entiere dans le ſepulchre, pour aller faire ſa deſcente aus enfers. Cepẽdãt ces carrieres que j'ay priſes en ce livre, quoy que longues & à perte d'haleine, me ſeront pardonnables pour l'importance du ſujet que j'ay pris à cœur. Donne donc, Lecteur Catholique, (car c'eſt pour toy que je travaille) ces détours & promenades au ſaint zele qui me pouſſe à te faire voir l'Egliſe Calviniſte revétuë de ſes ornemens, enſeignes, armoiries & de l'appareil tout nouveau de ſon equipage, ardeur qui ne s'éteindra jamais en moy, moyennant la grace de Dieu, qu'avec la froideur de la mort.

Fin du huitiéme Livre.

Loüé ſoit Dieu.

TABLE

TABLE
DES MATIERES
PRINCIPALES CONTENVES AVS HVIT LIVRES DE CETTE *Hiſtoire des Hereſies de ce Siecle.*

ABATARCHVS faiſoit gloire de ſa promptitude à peindre: Zeuxis au contraire. 47

Abbé de Valence premier qui quitta l'Egliſe en France. 1368

l'Abîme ouvert au ſon de la trompette de Luther. 171

Abſtinence recommandee 66

Abſolution des Anglois par le Cardinal Polus. 1041

Abus en la diſtribution des Miniſtres. 1472 de quelques Predicants Lutheriens donnant le S. Sacrement. 870 au Bapteſme. 1514 donnant la coupe. 1523 par les queſteurs des Indulgences. 73

Accord entre Iean Sepus, & Ferdinãd, depuis rompu par la naiſsãce d'un fils à Sepus. 639

Accident avenu en une aſſemblee d'Heretiques en leur manducation. 1356

Accouplement d'un demon avec la mere de Luther. 40

Accuſation de Calvin. 1437

Acte de l'Evéque de Ruremõd retournant en ſon Evéché. 1337

Actions devotes & religieuſes qui ſe font à Rome. 798

Adam Nãſerus Miniſtre Calvinien ne nommoit jamais en ſes préches le nom de IESVS. 1449 ſe fait Mahometiſte. ibid.

Adjaforites heretiques ſortis de Luther, & ce qu'ils tiennent. 326

Adoration deuë au S. Sacrement avec reverence. 864

Adoration & élevation de l'Euchariſtie ôtee par Luther & depuis préchee par luy. 474

Airs laſcifs des Pſalmes de Marot, & Beze. 1563

Aix la Chappelle bannit des Lutheriens. 787

Albert Hardemburgius Calviniſte Chaſſé de Breme. 833

Albert

Albert contempteur de Dieu, & des hommes. 564
Albert de Brãdebourg envoié par l'Empereur au secours de Maurice. 530 il passe en France. 561 est empoisonné. 564 estoit un autre Neron. 565
Alcoram, bétises & mensonges contenuës en iceluy. 672
l'Alemagne maudit les autheurs de la guerre. 562 en Alemagne plusieurs se guarantissent du poison de Luther. 756 un gentil-homme n'est jamais parent d'un Prince. 54
Albilus Archevéque de Prague, sa mauvaise vie, & malversation. 593
Aldobrandin Cardinal depuis Pape Clement VIII. moienne la pais entre le Roy de Pologne & la maison d'Aûtriche. 1258
Alemand grossier de son naturel. 46
l'Alemagne toute en trouble apres la mort de Luther. 516
les Alemãs envoiez au secours de la Trãsylvanie y establissent le Lutheranisme. 644
Adversité nous amene à la cognoissance de nous-méme. 2 suit souvent de pres la prosperité. 936
Adultere perpetré l'innocent se peut remarier au dire de Luther. 450
Adultere à Geneve n'est puny de mort. 1380
Aëriens heretiques faisoient chere entiere la semaine sainte. 446
Affaires d'Etat ne se reiglent selon le Breviaire. 560
Advertisseurs au commencement de l'Eglise Calviniste, & leur charge. 1353
Affrõt que reçeut Calvin par un nommé Zacharie. 1379
Agenois gâté par l'Heresie d'André Melancthon. 1159
Albert Duc de Baviere fonde & rente des Colleges de Iesuîtes. 788
Alliance du vice & de la vertu en apparẽce en ce siecle. 902
Alexandre Nicolo obtint un bref du Pape, pourquoy, & ce qu'il en reçeut. 53
Alexandre Duc de Lituanie obeyt au Pape. 607
Alexandre V. Pape fait citer Iean Hus. 593
Amande des grands. 1488
Ambassadeur de France à seul privilege de faire dire la Messe en Angleterre. 1129 n'est prié aus ceremonies de la reception du Prince d'Espagne en Angleterre, & pourquoy. 1039
Ambassadeur d'Angleterre envoié à Rome pour rendre obeyssance au Pape. 1047
Ambassadeur envoié à l'Empereur par les Lutheriẽs. 456.
Ambassade envoiee aus Protestans d'Alemagne. 1278. 1267.
Ambition mere de l'Heresie. 48 loge quelquefois dãs les Cloî-

Cloîtres. 55
Ambition bannie de la Compagnie des Ieſuîtes. 776
Ame double de Luther. 86
Ame ravie à Dieu vient à bout de toute choſe. 453
les Ames foibles craignent les choſes non aiſees. ibid.
Amether Moine Mahometiſte. 32
Amether Cherif tué par ſes gardes en trahiſon. 38
Amour de Dieu rend agreable toute demeure. 60
Amours inceſtueuſes, & impudiques d'Henry VIII. Roy d'Angleterre. 916
Amurath amy des Chretiens. 683 ne veut permettre l'exercice de la nouvelle Religion. 685 envoie Sinan Pacha avec une armee cõtre Sigiſmond qui le defait. 655
Anabaptiſtes venus de la Moravie. 415 leur opinion touchant la Cœne. 201
Anabaptiſte prêchãt dans un pré. 209 abhorrẽt les armes. 215
Anabaptiſtes, Confeſſioniſtes & Sacramentaires ſortis de l'Hereſie de Luther. ibid. dangereus heretiques, & difficiles à convertir. 220 toujours trompez en leurs vaines eſperances : deffendent les fermẽs, & ont en horreur les Images. 216 forme qu'ils tiennẽt à élire leurs paſteurs. 297 leurs Paſteurs n'õt point de gages. ibid. n'ont point de Temples. ibid. lieus où ils vivent, & ſont receus. 198
Anabaptiſtes Purs, qui ſe diſent ſans peché. 221
Anabaptiſtes impurs. 223 Deïfiez. ibid. ſont haïs des Princes, & grands Seigneurs, & pourquoy. 209 sõt fort conſtans en leur Religion. 208 ne tiennent le mariage pour Sacrement, & comme ils en uſent. 205 ne liſent aucun livre que la Bible. 185 ne veulent point de Magiſtrats. 186
Anabaptiſtes Taiſans. 219 Separez. 221 Prians. ibid. Ravis. ibid. Libres qui font cõmunauté des femmes. ibid.
Anagrãme d'Ignace de Loyola. 773 de la Reyne d'Ecoſſe. 1133
les Anciens avoient recours aus prieres, voiant les prodiges au Ciel. 514
Anciens en l'Egliſe Calviniſte, & leur office. 1473. 1480. & 1481.
André Battori deffait par le Vallaque, trahy des ſiẽs. 658
André Dudicius vit en Pologne ſans aucune religion, ſe mocquant de toutes. 705 il predit l'heure de ſa mort. 706
André Carloſtad premier Sacramentaire. 230
André Faber Smidelin dreſſe un livre de la nouvelle concorde. 850 le porte par tout. 851 prêche en l'aſſemblee de Vormes

Vormes habillé en Courtisan & chasseur. ibid.
Ange gardien defend les Religieus contre le mauvais 64
Anges apparoissent toujours en couleur blanche. 254
l'Ange Raziel de Guillaume Postel. 146
l'Anglois enclin a suivre la religion de son Prince. 1010
n'approuve la Religion de Calvin, & l'appelle Mosquee. 1075
Anne de Boulen, sa naissance, sa corruption. 916. 617. 945. 958
Antimarians Heretiques & leurs blasfemes. 352
Antinomiens heretiques, leur autheur & erreur. 356
Antigonus peint en pourfil, & pourquoy. 5
Antiochus, la racine du peché. 11
Antipater habillé de blãc par dehors, & tout rouge dedãs. 83
Antiquité de la Messe approuvee. 1352
Antiquité & authorité des SS. Peres, ver qui rongeoit la conscience de Luther. 117
Antiquité, boulevard de l'Eglise. 1434
Antistenes cõseille aus Atheniens de mettre les ânes au labourage. 1478
Apostoliques sortis des Anabaptistes, & leur Religion. 218
les Apostres fuient les heretiques, & ne vouloient conferer avec eus. 1269
Apostres de Muncer, & Leidan, & leur façõ de faire. 208
Apôtres renvoiez de nouveau par Leidan, & ce qu'ils disoient. 190
Apparition de IESVS-CHRIST à un Capucin nommé Giovan. 436
Apparition du diable à Rousset étant proche de la mort. 1263
Apparition à Carlostad prêchant à l'Auditoire à Bâle. 246
Apparitiõ de Luther pour les Images, causede division entre luy & Carlostad. 236
Apologie de Melãcthon renvoiee à Luther pour y interposer son decret. 457
l'Aragnee fait sa toile en tems trouble. 398
Arcaixon une des dangereuses côtes de l'Ocean 26
Archevêque de Treve mande Luther, & les parolles qu'ils eurent ensemble. 121
l'Archevêque de Guesne regẽt du royaume de Pologne. 696
l'Archevêque de Prague tâche à mettre ordre au schisme. 593
l'Archevêque de cologne prẽd le party des Lutheriens. 475
Archevêque de Cologne fort riche & affectionné à l'Eglise Romaine. 882
Archevêques & Evêques en Alemagne Princes de l'Empire. 879

Archevéque de Novergue qui s'opposa à l'Heresie, & l'autre qui s'y laissa aller. 723
Archimedes peignoit sur le sable pendant qu'on battoit sa ville. 385
Archimendrites des Anabaptistes, mot ancien des Moines de la Thebaide. 219
Ardeur du feu separee du sujet en la fournaise des trois enfans. 311
Arrét du Parlement Anglois pour le banniſſement des Catholiques, & sa teneur. 1114
Armee conduitte par le Comte de Bure, qui passa vers l'Empereur malgré les Protestans. 527
Arraisonnement plaisant des Chretiens avec les Gentils. 1447
Arrogance de Luther. 133
Articles du mariage entre Marie Reyne d'Angleterre, & Philippe Prince d'Espagne. 1020
Article de pleniere remiſſion des pechez chanté aus Temples des Lutheriens. 151
Articles de pais entre les Suisses. 426
Articles sur lesquels les Lutheriens, & Zuingliens furent convaincus à Bâle. 415
Articles accordez aus Hussites par le Concile. 611
Artifices des heretiques à publier leurs erreurs. 6
Artifice d'une Damoiselle pour surprendre un Religieus. 1367
Artifices des ennemys de l'Egliſe pour s'avancer, & dreſſer leurs hiſtoires. 1242
Argula Damoiselle Alemande Echoliere de Luther, se méloit de précher. 382
Argument de Zuingle pour faire venir Luther à la transſubſtantiation. 258
Argument pour mõntrer le Cors au Sacrement demeurer autant sous les especes que la subſtance du pain y eût demeuré. 300
Argument sot, & ridicule de George David. 340
Arguments des Sacramentaires. 256
Argument contre le S. Sacrement, refutez. 309
Argumens des Calixtins. 616
Argument contre les heretiques, leur mõntrant l'Egliſe Romaine étre la vraye Egliſe. 1514. & 1515
Ariſtipe changeoit de toute forme. 836
Armee des sacrileges deffaite. 413
Armeniens demeurez touſjours Chretiens parmy les Turcs. 725
Armees miſes sus par les Suiſſes, deffaites. 424
Armees des Suiſſes Catholiques, & heretiques accordees estans prestes à combattre. 420

l'Argent,

l'Argent, les nerfs de la guerre. 52
Arrianisme creu grandement pour n'avoir esté éteint de bonne heure. 89
Arrius avoit l'Ecriture pour luy. 1422 fait un livre de sa creance par lequel il seduisoit le peuple. 1539
Arriens se vantẽt de faire des estables à chevaus des Temples de Rome. 486
Assemblee notable faite à Witemberg. 299
Assemblees à cachettes des heretiques à Pau. 1355
Assemblees diverses d'Heretiques. 703
Assemblees des Calvinistes à Poitiers. 1326 pour leurs prẽches & Cœnes sans parure ny Autels. 1516
Assẽblee à Numbou en Thuringe pour decider de la Religion. 831
Assemblee à Cologne des Catholiques, & à Smalcade des Lutheriens. 468 à Haguenan où Luther ne se trouve. 471 d'Ausbourg rõpuë sans rien accorder au grand plaisir de Luther. 465 de Noremberg par les Lutheriens où ils deliberent de demãder le Concile libre en Alemagne. 414 de Poissi, ou Martyr, Beze & autres assistent, tous differens sur le sujet du S. Sacrement. 439 de Ratisbõne d'où les Lutheriens s'enfuyent à cachette. 480 des Catholiques à Wormes. 417 des Lutheriẽs à Smalcade. 467 des Lutheriens à Spire. 414 des Suisses à Luserne. 429 des Zuingliens a Berne, qui établissent l'opinion de Zuingle. 415 d'Haguenan remise à Wormes, & apres a Ratisbonne, où le tout est remis au Concile. 472 du Senat de Zurich. 429 à Bâle où Zuingle ne voulut se trouver. 431 l'Assemblee pour accorder les Religions n'est trouvee bonne par Luther, si le Pape n'ét aboly. 464
Assemblee tenue à Spire où Luther faisoit le Pape. 477 des Princes Lutheriẽs à Noremberg. 411
Association des Villes d'Alemagne aus Lutheriens pour faire la guerre à l'Empereur. 456
Asseurãce plus certaine, quelle. 901
Astrologues par les Planettes prevoiẽt les malheurs, & remuemens de ce siecle. 15 ont remarqué l'eloquence de plusieurs en leurs nativitez. 43. 44
Astres & planettes herauts de Dieu, & ses regiſtres. 11 dequoy servẽt. 18 ont quelque jurisdiction sur les hommes. 43 mõntrent le changemẽt qui doit arriver en la Religion. 13 presidans à la naissance mõntrent les qualitez de de l'ame. 44 truchements muets

muets des ruïnes & du changement d'Etats. 11
Audace des Ambassadeurs de Angleterre en presence du Pape étant a Marseille avec le Roy François I. 942
Audace de Rokissana devant Sigismond Empereur. 613
Avis de la Gardie a la Duchesse de Filandie contre le Roy Ertic. 735
S. Augustin nâquit au mesme jour que Pelage. 39
Augustinians Heretiques, & leurs erreurs refutees. 334
Austerité recommandee. 67
Autheurs de toute nation qui ont écrit du divorce du Roy d'Angleterre. 936
l'Autheur a un Predicât François. 254
Authorité de l'Eglise pour juger quels livres sont canoniques. 155
Authorité grande aus Ecclesiastiques en Hõgrie ordonnee par le Roy Etienne. 654
Authorité, & puissance du Pape accordee par Melãcthon. 1274
Authorité qu'Elizabeth empieta sur les choses spirituelles, & sur l'Eglise. 1071
Avarice & ambition cause de beaucoup de malheurs. 55 cause que Luther est suivy de plusieurs pour avoir le bien des Eglises. 273 premiere porte de l'Heresie. 741
Ausbourg emporté par Maurice. 560
Auguste Electeur de Saxe reçoit la cõcorde de Smidelin. 853
Advocat qui songe la mort de Clement du Puy avant qu'il le fut, & fait son Epitafe en dormant. 780
Axiome d'Aristote dont s'aident les Sacramentaires. 310

B

BAbinot premier Diacre creé par Calvin. 1475
Baptiste Fugosius prefere Zisca à Hantbal. 609
Balthasar Anabaptiste se glorifie d'avoir eu Luther pour maître. 184
Balthasar Hubincer brûlé 174 premier forgeron de la secte des Anababtistes. ibid.
Bãque de l'aumône, fait recevoir l'argent donné aus pauvres en l'autre monde. 207
Banquet d'Heliogabale de quels gens composé. 324
Basle, & Schafuse quittent le Zuinglianisme, suivẽt quelque tẽs l'opinion de Luther, à present celle de Calvin. 426
Basle est surprise par les Zuingliens. 418
Bãtailles gagnees par les Catholiques sur les Zuingliẽs. 424 en Vltonie ou les Heretiques ont toujours été déconfits. 1226
Bãtailles qu'õt causé les HH. en France en ce Siecle. 1246
Baptéme de trois sortes selon les Theologiens. 1503
Baptéme des Calvinistes, sans

lequel ils pensent étre sauvez, & comme ils en usent. 1507
Baptéme portier de Paradis. 1428
Bearn gâté par Rousel. 1259
Bedeau en l'Eglise de Calvin est Evéque. 1474
Beliévre depuis Chancelier de France, envoié par le Roy en Angleterre pour empécher l'execution de la Reyne d'Ecosse. 1203
Benedictiõ necessaire en l'Eucharistie, & les Calvinistes n'en veulent user. 1529
Berenger Archidiacre d'Angers premier Sacramentaire en France. 229
S. Bernard reprenant les vices des Ecclesiastiques demeuroit en son devoir, Luther au contraire. 75
Bernard Rotman apostat. 182
Bernardin Okin cité à Rome. 432 est débauché par Pierre Martyr, & gagnent aus piez, tous deus, de peur de comparoir à Rome. ibid.
Berne suit Zuingle, & quitte la Messe & le Pape. 416
Bétise d'un ravaudeur de bas d'estame à Bordeaus. 1347
Bétes sauvages reconnoissent ceus qui leur fõt du bien. 396
Beze, quel il estoit, sa naissance, & la gentillesse de son esprit. 1555 devient tigneus, & veut se desesperer. 1556 n'approuve la Bible de Luther. 150 confesse Luther avoir souvẽt erré. 291 excuse Zuingle sur son songe. 254 ce qu'il dit parlant de Zuingle, & Oecolampade. 263 accuse la primitive Eglise n'avoir eu des images. 1338 blâme l'Interim, & son Autheur. 548 fait corriger les Pseaumes sans reparer les fautes de Marot. 1547 en continuë la version. 1554 est fait Prieur de Longemeau & ses débauches grandes. 1557 quitte l'Eglise pour embrasser l'heresie, & ce qui l'en occasionna. 1573 se fait nommer Thibaut de May allant à Geneve. 1391 fait un Epitafe à son Oncle apres sa mort. 1559 veut mal au President Liser, & pourquoy. 1561 s'en fuit à Geneve, où il fut bien reçeu, & ce qu'il y fit. 1560 parle en Catholique. 1422 rend un Ministre Catholique. 1460 se remarie sa Candide morte. 1558 a eu envie de retourner à l'Eglise. ibid. se trouve à la battaille de Dreus. 1561
Bible par qui premierement traduite en François. 1299
Biblistes lisans continuellement la Bible. 147
la Bible entre les mains de toute sorte de gens. 380
Bibles diverses en diverses langues en Angleterre. 995
le Bien des Eglises donné aus Predicants. 410
Blasfeme cõtre la science parfaite

faite du fils de Dieu. 290
Blasfeme horrible de Stemberger Disciple de Melanchon contre la saincte Trinité. 348
Blasfeme de Wiclef. 579
Bohemiēs liguez assignez devant Ferdinand, demandent pardon. 625 suivent la ligue de Smalcade. 624
Boniface, premier qui planta le Christianisme en Boheme, étoit Anglois. 680
Bons defaillis par la venuë des doctes. 1250
Boquins Heretiques, & leur erreur. 356
Bourdeaus abord de tous étrangers. 207
Bothuel surprend la Reyne d'Ecosse, & luy fait promettre de l'épouser. 1145
Bouffonnerie de Luther parlant de Saint Hierôme. 503
Bothuel se retire en Dannemarc, où il est mis en prison, & meurt. 1174
Bourgeois des villes assemblent les conciles & établissent la forme de Religion à leur poste. 378
Bouclier d'Achille, ou luy-méme estoit peint dextrement. 1055
Bouteille de vin venduë trois cens ducats aus Indes. 621
Braverie de Luther disputant avec Ekius devant l'Empereur. 117
Bredricus Prétre renié, capitaine des Orebites. 609
Bretons d'ou ont été ainsi nommez. 910
Brise images Heretiques qui disoyent l'Eucharistie étre une image, & qu'il n'en faloit avoir d'autres. 228
Bruit élevé entre le peuple Romain sans sçavoir d'ou. 21
Bruit que faisoyent au commencemēt les Ministres Calvinistes pour les cheveus des femmes. 1483
Bucer profetise sur le discord des Lutheriens, & Zuingliēs. 298 s'achemine pour aller trouver Luther, & le plaisant trait de Luther à son arrivee. 297 s'achemine vers Zuingle & le veut accorder avec Luther, mais il ne peut. 299 se marie par trois fois, va en Angleterre où il meurt. 303 se rend tout a fait Lutherien, & publie son amande honnorable. 300
Buchanā Prétre Ecossois corromp un Psalme. 1546
Budnee disciple de Servet, dit le Saint Esprit n'étre Dieu. 348
Bulle des Indulgences confirmant celle qui avoit causé le trouble. 86
Bulle de Paul troisiéme Pape contre le Roy d'Angleterre. 943
Bullinger succesſeur de Zuingle à Zurich. 429

C

Caçallo mis a l'inquisition se convertit, & abjure son erreur. 821
Cadi juge heretique Mahommetan veut introduire une nouvelle secte. 31. tué en une bâtaille. 32
Cafarnaïtes premiers soudoiers de Sathan. 228
Calice, armes des Calixtins. 625.
Calixtins sont en grand nõbre en Pologne. 710 pourquoy condamnez comme heretiques. 622
Calõnies des Calvinistes contre les bonnes Religieuses. 1365 cõtre Charles 9. Roy de France, & comme il s'en defend. 872
Calvin, quel il étoit, son naturel, & complexions. 1315 sa doctrine cause de l'Heresie des Arriens. ibid. n'approuvoit le mot de Trinité. 318 louë & accuse Melancthon tout ensemble. 275
Calvin apelé le Grec de Claix. 1313 appelle Rousſel Temporiseur. 1373 va à Strasbourg, & est auditeur de Bucer. ibid. met son Institution en campagne dediee au Roy François. 1374 va à Ferrare, & cõme il gagne la duchesse. ibid. consulté par ses freres étans en l'Amerique, sur l'usage du vin en la Cœne, ce qu'il répond. 1356 louë Luther qui la condamné en la personne des sacramẽtaires. 829 craint & redouté à Geneve, & cause de grands troubles. 1392 y veut tout changer, mais on s'y oppose. 1378 assistoit, & jugeoit aus causes criminelles. ibid. s'empare de l'Evéché de Geneve, & se fait leur Pasteur. 1384 destiné a l'étude de la jurisprudence, le quitte par le conseil de Volmar pour la Theologie. 1311 encourage les siens au martire, mais il n'en veut approcher. 1271 entretenu aus dépens du Crucifis, avoit une Chanoinerie a Noyon & une aus chams. 1312
Calvin & Farel r'appellez à Geneve. 1382 ils associent avec eus Pierre Viret Carme renié Savoyart. 1383
Calvin fils de Gerard Chauvin natif de Noyon en Picardie, changea son nom, se fit apeler Calvin puis d'Alcuin. 1308 incite les autres au martyre & luy s'en donne garde. 1294 médit cõtre du Tillet de ce qu'il s'étoit reconnu. 1322 ne pardonnoit ny ne cedoit a personne tant il étoit fier & arrogant. 1321 nie la presence du Cors au Saint Sacrement, surquoy il dit que Luther n'a rien fait qui vaille. 1317 ôte la corporalité du saint Sacrement, & toutefois il y met de la realité, Wiclef avoit auparavãt tenu la méme opiniõ, quoy que Calvin s'attri-

s'attribuë cette premiere explication. 1325 quitte Poitiers & viẽt à Nerac ou il vid communiqua avec Rouſſel & le Fevre pour ſa nouvelle Religion. 1372 retourne encore a Straſbourg ou Bucer le fait prêcher & enſeigner la Theologie. 1397 il ſe marie, & qui étoit celle qu'il prit. 1380 ſe met au College de Forteret à Paris pour étudier en Theologie d'où il fut contraint de ſe retirer à Angouleſme. 1312 ſe mettant ſus les rangs a ſemé cõme du vaſe de Pandore tous nos malheurs. 1307. s'étant fait Maître de Geneve dépéche Miniſtres par tout principalement en France. 1389 ſa niéce fouëttee à Geneve. 1386 ſe trouva en la journee de Ratiſbonne, & ce qu'il fit cauſe deplusieurs diſputes. ibid. il eut ce titre d'hõneur en ces aſſemblees d'étre appellé le Theologien. 1381 ſes contrarietez ſur le ſaint Sacrement. ibid. va à Geneve ou Farel le retint pour luy ayder, & lit la Theologie. 1377 il fait ſon Catechiſme ſur le modelle de celuy de Carloſtad. ibid. il mande ſes trois Apôtres qu'il avoit laiſſé en France. ibid.

Calviniſtes ſe remarient pour l'adultere commis de part, & d'autre. 1532

les Calviniſtes condamnent les Fétes, pourquoy, & comme ſont refutez. 1341 ſe moquent de nos devotions. 1506 n'approuvent que deus Sacremens. ibid.

les Calviniſtes ont abattu les images de Dieu, & Saincts, ont laiſſé celles des Diables. 1337

Calviniſtes au cõmencement faiſoyent les Catholiques. 1361

Calviniſtes aſſiegez à Hulſt, ce qu'ils firent. 886

Calviniſtes contraints vuider de Saxe. 857

Calviniſtes contraints s'ayder des armes Catholiques, pour prouver la Trinité. 702

Calviniſtes blâment Luther. 233

Calviniſtes & Zuingliens accordent leur Religion. 426 gliſſent en Hongrie, & le ravage qu'ils y firent. 631. chaſſent les Catholiques. 632 mentent diſans l'Alemagne étre de leur Secte. 878

Calviniſme chemin de l'Arrianiſme. 670 gliſſe en Breme. 832

Cameleon trãsformé en toutes couleurs ſauf la blanche. 282

Capian Ieſuïte. 1099 ſon martyre, ſa conſtance, & ſa mort. 1101 le profit qu'il fit en Angleterre ne pouvant étre découvert. 1096

Campege Cardinal arrive en

Angleterre, & ce qu'il fit. 924. 930.
Capel miniſtre veut faire donner le nom de Louys à ſon fils. 1514
Capuchins entrans en Religion changent leur nom. 1391 renouvellent l'ancien Ordre de Saint François à la pourſuite de Matthieu Baski. 436
Cardinal de Geneve Anti-Pape. 1376
Carloſtad dit qu'il apprit ſa doctrine du ſaint Sacrement d'un grand homme qui s'apparut a luy. 232 dit que c'eſt idolatrie de croire le Cors à l'Autel. 233 abaſt les images, profane la Sainte Euchariſtie, & romp les Autels, & fait autres meſchancetez. ibid. étant banny, ſe retire à Zurich, & apres ſe retire aus chams avec ſa femme, où il touche la charuë. 245 eſt rappellé par ceus de Bâle, & fait Predicant. 246 eſt envoié vers Bucer. 302 étant grand amy de Luther ſe rend ſon ennemy. 239. 240 fut le premier Prétre qui ſe maria. 242
ſe retire a Orlamonde où il eſtablit ſon Egliſe. 244 quitte le party d'Oecolampade & pourquoy. 264
Caſtel appellé Creſcens, & pourquoy. 1080
Catherine femme du Roy lan toujours Catholique. 739
Catherine femme du Roy Henry huitiéme Roy d'Angleterre. 902. 922. 924. 940
Catechiſme de Calvin mis en toutes langues. 1353
Catholiques & Preſtres en cachette en Dannemarc. 724
Catholiques punis en Angleterre pour la Religion ſeulement. 1094. 1095
dient le ſervice divin en ſecret. 993
ſe revoltent & prennent les armes. 998. 999
ſont bannis d'Angleterre. 1112
Catholiques & religieus feins hypocrites, & heretiques, en leur cœur. 1368
le Catholique mort peut étre changé de ſepulture, ſi on trouve qu'il ait voulu étre enterré ailleurs. 1585
les Catholiques veulent étre enſevelis, & avoir des ſepulchres, & pourquoy. 1582
les Catholiques gaignét pluſieurs batailles contre les heretiques en Suiſſe. 422
Catholiques ſont perſecutez en Hongrie par un capitaine Hongre. 630
ſont remis en pluſieurs lieus. 632
Cauſe que Rome & l'Italie s'eſt toujours conſervee en ſa gloire. 795
Cauſe de la haine qu'Elizabeth conçeut contre la Reyne d'Ecoſſe. 1134
Cauſe de la Reine d'Ecoſſe aus Etats,

Etats, & comme elle fut defenduë. 1181
Cauſe du Roy d'Angleterre & de la Reyne fort diſputee de part, & d'autre, & les lettres du Pape Iules produittes. 929
la Cauſe fait le martyre, & non la peine. 250
Cautelle de Calvin. 1422
Cauſe premiere efficiente n'eſt aus aſtres, & eſtoiles. 18
Cauſe pourquoy l'Hereſie a eu entree en Hongrie. 633
Cayer parlant des Miniſtres. 1465
Celibat renouvellé au concile de Nice, dequoy crient les Lutheriens. 446
les Cendres de Muncer, de Balthaſar, & de Stork engendrent diverſes ſectes d'Anabaptiſtes. 181
Cœne ou Manducation Calviniſte où a eté premieremẽt faite. 1326
Cœne a Geneve faite avec des oublies. 1520
Cœne gourmande des Calviniſtes en Ecoſſe, Flandres, & Holande. 1528
Ceremonies anciẽnes du baptéme en l'Egliſe, & ce qu'elles ſignifient. 1514
Ceremonies dérobees à l'Egliſe. 1434
Ceremonies funebres des anciens Romains aus deffunts. 1570
Ceremonies priſes des Payẽs. 1438
Ceremonie de Religion en Ecoſſe. 1154
Ceremonies au couronnemẽt de la Reine Marie à Londres. 1017
Ceremonies qu'Elizabeth fait garder en ſon Egliſe & Religion ſemblables a celles de l'Egliſe Catholique. 1054
Ceremonie plaiſante des Lutheriens en la ville de Brandebourg chantant vépres. 872
Ceremonies des Lutheriens Auguſtans en quelques lieus ſemblables à celles de l'Egliſe Catholique. ibid.
Ceremonie en l'elevation du pain conſacré des Grecs. 162
Ceremonies de l'Egliſe Grecque, & de leur Liturgie ſemblables à celles de Luther. 163
Ceremonies des Anabaptiſtes en leur Baptéme. 201
Ceremonies du mariage des Adamites. 337. 338
Ceremonies des Heretiques de Suiſſe & de Geneve, contraires à la reception de leur cene, & à leurs ſepultures. 426
Ceremonies obſervees au ſacre de la maiſon de Dieu. 550
Ceremonies des Turcs quand ils veulent porter reſpect à quelque choſe le mettant ſur leur tẽte. 674
Ceremonie Luthero-Papiſte au Baptéme des enfans. 744
Ceremonies qu'on fait à la meſſe ne chãgent ny innovẽt le ſacrifice & Sacrement. 1352

Champignons, sorte de poison plaisãte, ne naissent pas tout à coup. 1269
Chandelles éteintes en l'excommunication que signifient. 99
Changement grand d'Henry V. Roy d'Angl. ses débordemens & débauches. 909
Changement de Religion en Affrique l'an 1514. 32 En la Chretienté. 36
Changement en la nature, signe de l'ire de Dieu contre nous. 11
Changement de la Religion causé par le Lantgrave. 477
Changement en la Transilvanie, & desastre de Sigismõd. 654
Changement de Religion en Suede retenant presque mémes ceremonies. 728 en Saxe à chaque mutation de Seigneur. 855
Chansons Bezeanes & Marotiques. 1543
Chant des Pseaumes reglé en l'Eglise par les premiers Papes. 1536
Chãt des Pseaumes en l'Eglise Catholique fort grave. 1562
un Chaous du Turc étant à Tholose, demande des gens de la nouvelle Religion. 682
Chappelle pillee par un navire Anglois, & la punition par juste jugement de Dieu. 27
Chappelle de Buch faite par frere Thomas. 26
Charges du consistoire Calviniste briguees à toute reste. 1480
Charles V. Empereur, fondateur de l'Vniversité de Prague. 591 commande par toutes les villes les livres de Luther étre brûlez. 113 passe en Alemagne pour voir Luther & arréter ses folies. 112 veut ouyr Luther qui ne veut venir sans sauf-cõduit. 113 voyant l'opiniâtreté de Luther, le renvoye, écrit une sentence de condamnation contre luy, & ce qu'elle contient. 118 s'arme pour empécher les menees & desseins des Protestans, qui levent aussi de grandes forces. 520 somme les principales villes d'Alemagne luy donner secours. 521 exhorte son Fils Filippe de ce qu'il doit faire. 802 luy met ses Royaumes entre ses mains, & ce qu'il luy dit. 806
Charles IX. Roy de France appelloit Guillaume Postel sõ Filosofe, & prenoit plaisir de l'ouyr. 345
Charles V. Empereur demãde permissiõ au Pape de se venger du Roy d'Angleterre. 942
Charles de Bourbon meurt à Rome apres la prise. 397
Chastiment forcé rend le méchant pire. 463
Chasse du sanglier. 575
Chappelle de N. D. de l'Hermitage attaquee par les heretiques, deffendue par les Catholiques. 424

Chienne qui se hâte fait ses petits aveugles. 47
Chevalier du guet en quelques villes conduit les cors morts des Calv. en terre. 1572
Chevalier Lituanien à l'article de la mort nie le S. Esprit. 348
Chevaliers Teutoniques terreur du Moscovite decheus pour le changement de religions en la Livonie. 737
Chevaliers croisez plãtent la Crois aus Indes, cependant qu'on la brise en la Chretienté. 35
Cheute de sis cens Idoles au Iapon signe de la ruyne de l'Idolatrie en ces pays-là. 13
les Chretiens heureus en leur voyage des Indes. 36 rompẽt les desseins du Sofi. ibid. plãtent la Foy aus Indes au méme tẽs que Luther tâche l'arracher en la Chretienté. 34
tous Chretiens ont prié & invoqué les saints, & en quelle façon. 284
Chretiens en Alemagne par imitation seulemẽt, non par science avant la venuë de Luther. 384
Chretiens anciens souloient graver *Iesus Maria* à l'entree de leurs portes, & aus vitres de leurs maisons. 497
Chretienté en extreme bonheur, & l'avancement d'icelle environ l'an 1500. 905 eût été perduë si on eut suivy la regle de Calvin. 1421
Christierne fils de Frideric éleu Roy de Dãnemarc apres luy par les Lutheriens. 720
Christierne jeune Prince se laisse emporter à la volonté des Lutheriens. 722 fut le premier Roy qui voulut étre couronné de la main d'un Predicant. ibid.
Christierne second Roy de Dãnemarc privé de ses Etats par Frideric son Oncle, & mourut en prison. 721
Christiẽ Electeur mort, Veinmar fut fait tuteur & administrateur de son fils qui rétablit le Calvinisme. 857
Christien successeur de l'Electeur Auguste, chasse Policarpe & la concorde de Smidelin, & se rend Calviniste. 855
Christofle Colom inventeur du nouveau monde. 35
Christophorus Hagendorfius apporta le premier le Catechisme de Luther en Posvanie. 664
le Ciel presage le plus souvent nos malheurs. 10 a presagé l'entree du seiziéme siecle par divers prodiges, le schisme en l'Eglise. 15. & 16
Courõne de Boheme presentee au Duc de Lituanie. 605
Courõnement de Iacques VI. Roy d'Ecosse, & la dispute qu'il y eut. 1156
Coûtume des conseillers des Rois. 1401 des Iuifs pour les genealogies & mariages. 354 de prier pour les trespassez. 1566 des

1566 des Payens pour les sepultures. 1570
Coûtume de l'Eglise d'excommunier les heretiques, & les belles ceremonies que on y fait à Rome. 99
Coûtume de l'Eglise en ses necessitez importantes. 52 de la primitive Eglise à tous les fidelles de communier à la Messe. 867 touchant la conservation du S. Sacrement. 1522
Coûtume des premiers Lutheriens & Calvinistes de chanter les Psalmes apres le repas. 1539 Coûtume des Alemans quād ils vōt en Pays étrange. 852 des Grecs en l'élevation & adoration du S. Sacrement. 864
Coûtume des Heretiques de retrancher & couper les livres que l'Eglise reçoit. 152 De se tenir ferme au pié de la lettre selon leur sens & jugement. 195 de se jetter sur le mal sans regarder au bien. 1343 en Ecosse de punir les adulteres, & ceus qui ont ouy la Messe. 1154 du diable quand il veut attaquer les hōmes & troubler la Chretienté. 57. 58 des Calvinistes de celebrer la Cœne. 1515. des Grecs. 1453
Cramver fait Evéque de Cantorbie pour favoriser le schisme d'Henry VIII. & ses meschancetez. 937 prononce de son authorité la sentence du divorce cōtre la Reine d'Angleterre. 942 premier qui se maria de tous les Ecclesiastiques en Angleterre. 988 est cité, cōdamné d'être brûlé, convaincu d'heresie. 1027 est convaincu par dispute, & se resout de quitter l'heresie. 1030 son abjuration, & ce qu'elle contient. 1029 se desespere & retourne a l'Heresie. 1031 sa sentēce luy est prononcee, & est brûlé. 1032 ce que les Heretiques disent de luy. 1030
Cromuel, ses cruautez & meschancetez. 520. 965. 967. 969
Creāce des Anabaptistes conforme à la Religion nouvelle, & les points qu'ils tiennent. 198
Creance des Confessionistes voisins de la Catholique en plusieurs points. 279
Creance nouvelle en Saxe, & entremélee. 381
Crocodille impenetrable si non par le ventre. 106
Croisade premiere publiee, & sa devise. 50
Croisade octroyee au Roy de Portugal de nôtre tems. 53
Croisade d'Espagne. ibid.
Croisade publiee contre Selim par le Pape Leon X. 49
Croisade sainte en Espagne, pourquoy instituee, son ordre, & revenu. 812
Cruauté d'Albert envers les Prétres. 564 de Petronit envers les Catholiques de la Tran-

Transilvanie. 648 Des Orebites. 610
Cruautez & inhumanitez exercees en divers lieus par les nouveaus reformez. 819 1086. 1087. 1107
Cruautez du Roy Henry VIII. envers la Reyne Catherine ayant veu le jugement du Pape. 946
Curé Catholique en Suede grand Predicateur, accusé devant le Roy par les Predicants. 744 est degradé par les Evéques Lutheriens selon les ceremonies Catholiques. 745. sa constance. 746
Curiosité de Smidelin pour faire approuver son livre de la Concorde. 852

D

la DAlmatie toujours restee Catholique, & plusieurs des plus grans Seigneurs. 636
Danger de combattre tête a tête ce qu'on doit combattre en fuyant. 583
Danger qu'il y a de lire les livres heretiques. idid.
Daniel Toussaints envoié par Calvin au Comte Palatin, seme le Calvinisme par toutes ses terres. 838
Darley croyant aus parolles des Anglois delibere de perdre la Reyne sa femme. 1139 luy decouvre la trahison de Mortõ, & de ses cõplices. 1142
David, fort difficile à manier & expliquer. 1552
Daveau appelé Zuingle, Martyr de Iesus-Christ & un autre Machabee. 262
Davidites en la basse Alemagne & Transilvanie qui attendent le retour de leur George David. 342 heretiques de George David leur autheur, & ses erreurs. 340
Decadence de l'heresie en Pologne. 717
Deception du Diable sous l'apât des choses saintes. 584
Declaration du Roy Henry II. & ce qu'elle porte. 561. & 562
Defaut des Prelats en Hõgrie cause de leurs miseres. 629
Deffense de la Reyne Elizabeth que personne n'eût à l'appeller heretique, ni être obeyssant au Pape. 1070
Deffense de lire les livres de Wiclef en augmenta le desir. 581 Deffense de Smidelin pour excuser son maître Luth. 448
Deffenses faites d'innover aucune chose en la Religion ny au service de Dieu. 414
Deffenses d'imprimer, vẽdre, acheter, lire, ou copier les livres & écrits de Luther. 137
Deffendre l'erreur d'autruy, c'est être l'appuy de sa méchanceté. 97
Degradatiõ du duc de Saxe. 552
Degré premier entre les hommes, le dernier envers Dieu. 66
Deliberation du Roy François pour dresser un college. 1250
Deliberation de Luther de bâtir une religion de liberté & de

& de ventre. 106
Demandes & propositiõs des premiers Lutheriens aus catholiques. 383
Demande des Lutheriẽs. 404
Demetrius Huviadinus Trinitaire prẽchãt fut saisi d'une apoplexie, & mourut. 701
le Demon d'un Negromancien de ce tems fait des predictions sur Geneve. 28
les Demons ont souvent predit aus Idolatres la ruyne de leur Religion. 27
Demon qui s'apparut à Hoffman en la forme d'Elie, & ce qui luy dit. 213
les Demõs assistent à la mort de Luther, & conduisent son cors d'Islebe à Witẽberg. 495
Demofon écuyer d'Alexãdrie s'échauffoit à l'ombre, & trembloit au Soleil. 337
Dépance Docteur de Sorbonne parle à Calvin dans Geneve, & leur dispute. 1386
Dessein de l'Empereur Charles V. voulãt quitter le monde. 802
Dessein de l'Autheur en cet œuvre. 7
Desespoir de Luther en sa mort. 493
Desir de vengeance de Wiclef pour n'avoir peu avoir l'Evéché de Viorne. 578
Desir de Luther a toujours été de faire la guerre aus Mõines, & les rendre odieus au peuple. 408
le Desordre plaît au peuple à cause de sa licence. 417
Desordre grand que les heretiques ont causé en France en ce siecle dernier. 1245
Devise de Philippe II. fils de Charles le V. 542 de Iules Cesar ayant chassé la guerre d'Asie. ibid. celle que prit Charles V. Empereur ayant vaincu les Protestans. ibid.
Devoir & diligence d'un Empereur. 123
Devoir & valeureus courage de l'Empereur assiegé des Protestans. 542
Deüil des Hussites de la mort de leur maître. 598
le Diable confere avec Luther en son Pathmos. 143 le visite en son poële, & à quoy il fut connu 144 tente ordinairement les Moines, & en quelles façons. 60. 62 est toujours reconnu à quelque marque. 63 est toujours aus aguets pour surprendre l'Eglise. 2 comme il surprend les hommes. 62 ne se pouvant venger du Createur il se prent aus creatures. 59 veut être servy comme son maître. ibid. est en tout contraire en Dieu. 62 a plusieurs noms en l'Ecriture. ibid. comme singe de Dieu veut avoir son Eglise. 324 se glorifie d'avoir des martyrs. 211 a toujours tâché d'abolir le sacrifice de la Messe où les mysteres de nôtre salut sont figurez. 1346
le Diable seme & échauffe le debat

Cebat entre les Augustins & Iacobins, Tekel & Luther étans les deus chefs. 70 enforcele les peuples qui croyent aus heretiques. 204 fait toujours renaître de nouveaus heretiques. 205 tâche toujours à détruire la sainte Eucharistie. 227 emporte un homme en cors & en ame. 493 s'addresse à la femme de Iob pour le tromper, comme à Eve pour trõper Adam. 1257
le Diable & l'Heresie font la guerre aus Religieus pour abolir la Religion. 394
les Diables s'aident quelquefois des cors des Trépassez pour tromper & abuser les hommes. 1574
Diacres & Avertisseurs en l'Eglise de Calvin, & leurs offices 1474
Diacre Grec se doit marier avant que se faire Prétre. 162
Dialogue du diable & de Luther, & ce qui se passa entr'eus. 143
Dieu annõce souvent nos miseres par la vois au peuple. 21 change ses iugemens quand on vient à faire penitence. 19 fait connoître aus hommes ses secrets & volõtez par les hõmes mémes. 23 ne châtie les hõmes aussi tôt qu'ils l'ôt offensé. 10 ne manque à l'hõme, que premieremẽt l'homme luy ait manqué. 60
Dieu n'ét attaché a un fatũ. 18
Dieu premiere cause agit souvent par les secõdes. 44 modere l'ordre des causes secondes. ibid.
Dieu & le S. Esprit ne se découvrent jamais à demy. 290
Dieu marque de bõne heure, & fait connoître ceus dont il se veut servir. 753. 764 suscite Ignace de Loyola du tẽs de Luther pour luy faire téte. 763 a choisi de pauvres pescheurs pour annõcer son Evangile. 1295
Dieu punit à tẽs les meschancetez. 931 ne souffre en luy de contrarieté. 1334 a soin perpetuel de toutes ses creatures. 1547 aide aus miserables & accable les meschans. 420 nous commande de faire ce que pouvons, & demander ce que nous pouvons. 451
Difference de vivre entre frere Thomas & Luther. 114
Difference entre Rome la paienne & la Chretiẽne. 102 entre la verité & le mẽsõge. 312
Difficulté d'arracher l'opiniõ des Hussites en Boheme. 625
Diligence du Capitaine fort necessaire. 536
Dire de Ferdinand Evéque de Brasile, Sleidan & Coclee sur le divorce d'Henry VIII. Roy d'Angleterre, voulãt attirer à luy les Vniversitez. 933
Dire du Cardinal Hosius sur la Pologne. 662 de Melancthon contre Zuingle. 274
Dire d'un grãd Capitaine. 551

d'Eſrame contre les Lutheriens. 165 de Bodin Calviniſte ſur la diviſion des Allemans. 315 de Bullinger ſur le ſaint Sacrement. 302
Dire de Theoſilacte comme s'il avoit preveu l'erreur de Zuingle. 250
Dire d'Eraſme ſur les Heretiques de ſon tems, & ce que les Trinitaires diſent de luy. 317 ſur les nouveaus Evangeliques, & de Smidelin Lutherien. 342
Dire de Launay ſur la vie de Beze. 1558
Dire de Beze cõtre Vatable. 1551
Dire de George Duc de Saxe ſur la diverſité de creance de ceus de Witemberg. 324
Dire de Du Pleſſis en l'Epître qu'il écrit au Roy. 669
Dire de Luther cõtre les Zuingliens. 250 ſur les hereſies. 322 touchant ſes contrarietez. 284
Dire de Weſal contre Zuingle. 253
Dire d'Echines. 649
Dire notable de nôtre François le Grãd ſur les biens de l'Egliſe. 698
Dire de Calvin cõtre le ſacrifice de la Meſſe. 1351
Dire de Marc Aurelle Empereur. 1394
Dire de ſaint Loys ſur la bonté ou méchancete des Officiers de l'Egliſe. 1344
Dire de Montagne ſur la profanation des Pſalmes par les HH. 1541 du Lutherien Heſſuſſius parlant de Beze. 1558
Diſciples de Leidan tous expoſez au ſupplice. 190
la Diſcipline, quoy que bien établie s'altere à la lõgue. 76
Diſcorde en la conference de Luther & Zuingle. 258
Diſcord grãd qu'il y a parmy les Evangeliſtes. 319
Diſcord entre Melanchthon & Luther pour la puiſſance & majeſté Papale. 1274
Diſpute des abus des Indulgences cauſe qu'on remuë d'autres poincts. 80 premiere fente en la Religiõ du coin du Lutheraniſme. 109
Diſpute Catholique contre les heretiques. 461 entre les Lutheriens, Calviniſtes, & Trinitaires commencee par la Trinité. 701 entre Martin Calmanckei a coloſmar. 649 ſont dangereuſes au cõmencement d'une Hereſie. 92
Diſpute a Zurich entre Balthaſar Anabaptiſte & les Miniſtres Evangeliſtes. 186
Diſpute d'Albert Ducer peintre, contre Birchemerus Lutherien. 263
Diſpute des Anabaptiſtes ſur le Baptéme. 196
Diſpute en preſẽce du Duc de witẽberg entre Snepſius Lutherié & Blarel Zuinglié. 302
Diſſenſions en Angleterre entre les heretiq. mémes. 997
Diſſenſion entre les ſoldats de Ferdinand a cauſe du Lutheraniſme.

tanisme. 474
Dissimulation de Iean Roy de Suede. 743
Diversité & division signe certain de mensonge. 314
Diversité entre les Lutheriens & Melancthoniens. 270
la diversité entre nos religieus n'ét des choses de la foy. 316
Diversité entre les Lutheriens & Calviniſtes pour la Cœne & entre toutes sectes. 1526
Diverſité importãte entre les Calviniſtes donnant la Cœne. 1518
Diviſion des deus chefs Protestãs cauſe de leur perte. 528
la Diviſion des Princes Chretiens empéche le Cõcile deliberé par le Pape Clemẽt. 411
Diviſion entre les Lutheriens & Calv. empéche le progrez de l'Hereſie en Pologne. 703
Diviſion de l'Etat en Hongrie, cauſe la diviſion en la Religion. 628
Diviſion des Princes Indiens donne entree au Chriſtianiſme aus Indes. 36
Diviſiõ de religiõ en la Tranſilvanie cauſe de ſa ruine. 640
Diviſion parmy les Anabaptiſtes. 224 parmy les Lutheriẽs. 314
S. Dominique & S. François envoiez du tẽs des Albigeois pour ſervir de contrepoiſon a leur hereſie. 761. & 762 apparurent en ſonge au Pape Innocent ſoûtenant l'Egliſe ſaint Iean de Latran. ibid.
Docteurs & grans hõmes Catholiques en grand nombre du tems de Luther. 754
Doctrine de Zuingle ſur l'Euchariſtie par qui fut revelee. 249 n'a pour fondement que des ſonges. 253
Doctrine de Calvin prechee par trois des ſiens. 1327
la Doctrine des HH. plantee avec le glaive: celle des Catholiques avec la pais. 417
Doctrine nouvelle ne doit étre reçeuë, bien qu'elle ſoit apportée par un homme de bien, & qui ſemble étre digne de foy. 1285
Doctrine de Zuingle & Luther condamnee. 431
Doctrine de Luther en faveur des Anabaptiſtes. 184
le Doge de Veniſe faiſoit porter anciennement des flambeaus ardants devant luy allant par la ville. 99
Domination du Turc, au dire de Luther, étre plus tollerable que celle du Pape. 484.
la Douceur de l'Empereur envers les Proteſtans vaincus. 532
le Duc de Brunſvic Prince Catholique pris priſonnier par les Lutheriens, apres avoir recouvert ſes terres par l'aide du Roy de France. 477 deſtiné a tenir perpetuelle priſõ; mis hors par les ptiſes de ſes ennemis. 478
le Duc Feria retire beaucoup de Catholiques d'Angleterre

terre, & les menees en Flandre, où ils ont penſion du Roy d'Eſpagne. 1060
le Duc de Suffolk en cholere, & ce qu'il dit au Cardinal Campege. 931
le Duc de Suffolk rebelle contre la Reyne, ne pouvant venir à bout de ſes deſſeins, s'enfuit & eſt pris. 1021
la Ducheſſe de Ferrare favoriſe les nouveaus heretiques. 1271
Dudlei Comte de Warvik ſe ligue avec les Catholiques contre Edoüard Regent, lequel eſtant mort, il ne leur tint promeſſe. 998
Dudlei Duc de Northumberland aſpire à la couronne d'Angleterre. 1002 veut ſurprẽdre la Reyne Marie. 1006
Dudlei Duc de Northumberland condamné par le conſeil d'Angleterre, & ſes quatre enfans. 1013 leur converſion, conſtance, & belles paroles en la mort. 1014
le Duc de Saxe occupe le Roiaume de Dãnemarc, & ſe fait couronner par Luther. 466
le Duc de Saxe veut chaſſer Munzer, mais Luther l'empeſche. 177
le Duc de Saxe s'excuſe ayant veu les lettres de Leon. 97 recouvre ſon Etat duquel s'étoit emparé Maurice. 530
le Duc de Saxe va à la Meſſe pour porter l'eſpee devant l'Empereur. 457 baille main forte à Luther. 395 voyant que l'Empereur avoit paſſé la riviere d'Albis, ſe retire voulant gagner Witemberg 536 eſt fait captif & degradé de ſes dignitez. 552 eſt mis en liberté. 562
le Duc de Veniſe & ſa femme font vœu de chaſteté le jour de leurs Nopces, qu'ils ont toujours gardé. 453
le Duc de Witemberg & le Comte Palatin demandent pardon a l'Empereur. 352
le Duc Maurice s'empare des Pays du Duc de Saxe par le commandement de l'Empereur. 530

E

les EAus ne ſe débordent, ny la terre ne tremble en vain. 407
Ebionites nouveaus, Deiſtes, & Tritheïtes élevez en Pologne & Lithuanie, & leurs erreurs. 342
Eccleſiaſtiques du tẽs de Luther peu inſtruits pour faire teſte aus Lutheriens. 384
Eccleſiaſtiques débauchez & mal-faicteurs ſuivent Iean Hus. 592
Echange de femmes. 451
Echoliers Calviniſtes comme ſe comportoyent ſortans des Vniverſitez. 1330
les Echoliers ſe dérobẽt pour aller voir Calvin. 1396
les Echoliers ſurpris des Calviniſtes, ont les premiers rompu les Images, & fait beaucoup

beaucoup de mal. 1329
les Echoliers de Luther prennent sa cause & le deffendēt. 85
Echoliers du college de la Sapience aimēt mieus le quitter, que d'embrasser le Calvinisme. 840
Echoles publiques fermees par le cōmandement de Luther. 185
Eclypses avenuës en ce siecle ont mōntré les grans troubles qui se sont veus. 514 se sont souvent multipliees du tems de Luther. 512
les Ecrits de Luther mōntrent quelle étoit son ame. 103 sōt excellens en sa langue. 1316
Ecrit signé des dis de la conference des Lutheriēs & Sacramentaires. 259
Ecrit envoié par Calvin aus Calvinistes de Pologne. 671
l'Ecriture sainte ne peut étre entenduë que par l'explication des Peres anciens. 416 est dechiree de toute façon par les heretiques. 1419
Ecrits françois de Calvin sur la nouveauté de la Religion suivie par un ignorant. 1319
les Ecrits ne doivent étre publiez ny recitez qu'ils n'ayēt été veus par les Inquisiteurs à ce deputez. 1301
Edit du roy François permettant d'exterminer les heretiques. 1277 de Ieanne Reyne d'Angleterre fait le lendemain qu'elle fut éleuë. 1006
du Roy d'Angleterre en son Royaume en dépit du Pape. 937
de l'Empereur par lequel Luther est banny de toutes les terres de l'Empire où toutes ses erreurs & méchancetez sont cottees. 123
Edit de Valens, par lequel est fait commandement aus religieus de quitter leurs convents, & prēdre les armes. 395
Edit de Remorantin, appellé Inquisition d'Espagne, & sa teneure. 818
Edit cruel de la Reyne Elizabeth contre les Catholiques & les articles y cōtenus. 1083 contre ceus qui n'iroyēt aus Préches des Protestans, & contre les Iesuïtes. 1100
Edouard Roy d'Angleterre élevé à l'heresie dés sa jeunesse. 988 fait deffense aus Catholiques de mōter en chaire. 987
Edouard Seimer Zuinglien oncle du Roy Edouard, se fait son protecteur. 986 fait executer son frere Thomas pour l'ābition de leurs femmes. 997 est executé a la pour suite de Dudley. 1001
Efese champ de bataille des Turcs & des Chrétiens. 643
Effrontez Heretiques, Secte horrible, & leur erreur maudite. 359
en l'Eglise Grecque en Carême les prétres ne cōmunient qu'avec le pain seul. 618

l'Eglise & la Foy uniforme par toute la Chretienté avant la cheute de Luther. 371 & 372 se sert de mots nouveaus sans alterer les choses. 257
le saint Esprit promis au cors general d'icelle, & non à un chacun a part. 173
doit étre gouvernee par un chef. 465 elle a permis, puis defendu pour diverses causes la communion sous les deus especes. 620
l'Eglise Catholique long tés en pais presage de nouvelle guerre. 1 avoit des vases d'or, & des officiers de plomb. 4 semblable a la mer, ne peut endurer aucune ordure. 61 reçoit les livres des Machabees pour canoniques. 152
l'Eglise vraye se connoît par les miracles. 699
affligee par l'ambition à trois tétes. 594 dissipe les heresies, ainsi que le Soleil les broüillarts. 754. 759. 794
l'Eglise comparee a un Navire. 1500
l'Eglise Calviniste est de la datte des Pseaumes de Marot. 1564 elle est sans chef. 1436 est muette. 1502
Eglise invisible de Naples. 431
l'Eglise Calviniste est demeuree long tés sans forme d'Eglise. 1352
l'Eglise Catholique est presque rétablie en Boheme par Sigismond. 612 se rit de la médisãce des heretiques. 1245
Eglises belles & riches en Polongne. 663
Eglises, Images, & Autels renversez en Ecosse, & de l'Etat de leurs Ministres. 1154
Eglises belles & superbes en Boheme pillees & saccagees par les Hussites. 604
l'Eglise Chretienne en effroy tãt par la vie que par la mort de Luther, qu'il est sinon l'Antechrist, a tout le moins l'avant-coureur. 511
l'Eglise s'abstient de chair certains jours, & pourquoy. 1341
l'Eglise où gist un cors heretique est poluë. 1583
l'Eglise sanctifie & benit les cimetieres & sepulchres, & pourquoy. 1575
Ekius cõfõd les Zuingliẽs. 413
Eloquence de Calvin n'étoit agreable comme celle de Luther. 1317
l'Electeur Palatin & quelques autres veulent accorder les Protestans avec l'Emper. 521
Election d'Evéques de Pikarts. 622
Elevation du S. Sacrement à la Messe, pratiquee par quelques Lutheriens. 865
Elizabeth abolit la Messe en Angleterre & l'administration des Sacremens. 1066
Elizabeth accusee par Hoviet prisonniere en la Tour de Londres. 1035
Elizabeth a conquis le Royaume d'Hibernie & cõment.

1121 a toujours desiré empieter sur ses voisins, & les tenir en bride. 1152
Envoye un Ambassadeur à la Reyne d'Ecosse en prison, pour se demettre de sa couronne & la ceder à son petit fils feignant que c'étoit pour son bien. 1149 fait alliance avec toute sorte d'Heretiques, fait la guerre au Roy d'Espagne, & envahit le Païs d'Holande. 1125 fait un Edit par lequel elle abolit la Messe, & le grand nombre d'Evéques qui y contrevindrent faits prisonniers. 1066 gagne plusieurs Seigneurs pour venir a bout de ses desseins. 1134 honnore la Crois, & ordonne que tous specialement les Calviniſtes la suivent. 1076 mande qu'on fasse mourir la Reyne d'Ecosse, mais l'Ambassadeur de France luy en aiant parlé elle differe. 1176 prend conseil du moyen d'avoir la Reine d'Ecosse, envoie des gens determinez, & ce qu'ils mettent en tête à d'Arley. 1138 projette la trahison contre la Reine d'Ecosse & pourquoy. 1060 l'Epitafe qu'elle vouloit étre gravé sur son tombeau. 1061 elle trouve une ruse pour faire jurer aus Prelats le serment de ses constitutions. ibid. reçeuë Reyne d'Angleterre, & pourquoy elle se departit de l'Vnion de l'Egliſe Catholique. 1054. & 1055
Elizabeth Reine d'Angleterre veut usurper le titre d'honneur dõné a Henry VIII. par le Pape, & autres titres vains qu'elle prend. 980
Elizabeth reçoit la reformation du Calendrier & l'ordre du S. Esprit, apporté par l'Ambassadeur de France, 1071 elle est recherchee de plusieurs Princes qu'elle tiét en esperãce, puis les révoie tous. 1072
Elizabeth retire tous les biens de l'Egliſe que Marie avoit rendus. 1057
Elizabeth veut faire accord avec la Reyne d'Ecosse, mais elle ne veut accorder ses articles trop iniques. 1170
l'Empereur & Ferdinand sont contraints se retirer d'Hongrie à cause de Soliman. 474
l'Empereur est fils de l'Egliſe, non le seigneur & maître. 546
l'Empereur marche contre les Protestans, & logét leurs armees pres l'un de l'autre. 524
l'Empereur pardonne à tous ceus qui s'humilient. 534 il passe en Saxe pour domter le Duc qui faisoit le mauvais. 535 il tombe fort malade sur le chemin, mais Dieu luy envoie guerisõ. 534 l'Empereur persecute ceus qui ne veulét recevoir l'Interim. 548 poursuit la publication de son Interim. 549 prẽd plusieurs villes suivant les Protestans. 529

l'Empereur prononce le ban contre les deus Princes Proteſtans rebellez, & les cauſes & l'envoie pour réponſe à leur deffi. 523
l'Empereur ſuit le Duc de Saxe, le defait, & le prend. 536
l'Empereur tourne tous ſes penſers a la religion. 545
l'Empereur va en Alemagne pour retrancher la ligue des Calviniſtes. 456
l'Empereur Charles V. gagne Wolſey par courtoiſie, & les lettres favorables qu'il luy écrivoit. 912 luy promet le faire creer Pape apres Leon X. mais il le trompe. ibid.
l'Empereur veut faire le Pere Claude Iayus Evéque, qui le refuſe. 776
Enigme du Lantgrave dit a ceus de Frankfort ſe retirant de peur de l'Empereur. 533
Emond Auger Ieſuite grand Predicateur. 779
Enfans de la Princeſſe Catherine auſſi tôt morts que nez. 908
Enfans martyriſez par les heretiques en Angleterre & leur conſtance. 1093
Enfans des anciens Gaulois mis dés leur jeuneſſe entre les mains des Druides pour les enſeigner. 786
les Enfans des Calviniſtes ne peuvent étre baptiſez ſans préche. 1507
l'Entendement humain ſemblable a l'œil. 69
Entrepriſe de la Rache, & faute de ceus qui l'empécherent. 1401
Entrepriſes de Luther & Fernando Cortes, remarquables pour leurs diverſitez auſſi bien que leur naiſſance. 36
Entree de la Reyne d'Ecoſſe en Angleterre ſous l'aſſeurance d'Elizabeth qui la fait priſonniere. 1163
Entree de Luther en ſon Pays. 492
Entree ſuperbe des Lutheriés aus Egliſes Chretiennes. 649
Entree de la reyne Marie en la tour de Londres. 1009
Epiſane dit la mauvaiſe creãce étre pire que l'infidelité méme. 51
Epigramme ſur le ſujet des ſalerez de Luther. 104
Epitafe d'Oecolãpade ſur ſon tombeau par le Senat de Bâle. 266
Epitafe de Feure HH. 1256
Eraſme eſt ennemy des Lutheriens & Zuingliens. 70 & des Evangeliques. 179 ſe repent de quelques écrits jettez en ſa jeuneſſe. 70 quitte la ville de Bâle a cauſe de Zuingle & Oecolampade. 756 les Trinitaires diſent qu'il eſt des leurs. 755
Erneſte de la maiſon de Baviere mis en la place de Turchſes, qui le prive de tout ſon bien. 886
Erreur de Marot dés l'entree & cõmencement des Pſeaumes.

mes. 1544 autres prenãt mal le mot *consilium*. ibid.
Erreur notable des Calvinistes sur le baptéme. 1513 des Manicheens sur le vin. 619
Erreur des disciples de Servet apres sa mort. 346
Erreur des Anabaptistes ne peut étre renversé par la parolle écrite. 203
Erric avoit un fils qui se sauva en Prusse, & ce qui luy avint. 737
Erric fils de Gustane fut son successeur au Royaume de Suede. 730. il s'adonne à la Magie & cõsulte les esprits, cause qu'il fit empriſonner son frere. 731 est pris & envoié en prisõ ou il meurt. 736
Erric tuë son maître d'un poignard luy pẽsant remõntrer les cruautez envers ses sujets. 732 met son frere hors de prison, le restitue en ses états, & le fait Regent du royaume. ibid.
Erric Roy de Suede veut épouser la fille d'un Sergent. 734 veut tuer ses freres a ses nopces, ce qu'il découvre a cette femme qui en avertit le Duc de Filandie. ibid.
l'Espagne s'est toujours garentie de l'Heresie, & comment. 810
les Esprits meridionaus sont plus subtils que ceus du Septentrion. 1317
Estem Errichson tué par un des gardes du Roy Erric. 736
les Etats assemblez en Ecosse, on delibere de tuer la Reine, supposant que c'étoit pour adultere. 1139
Etat miserable du Royaume d'Hongrie, & le commencement de son infortune. 628
Etienne Battori éleu Roy de Pologne au lieu d'Henry III. 715 fait tuer les Ambassadeurs de Maximilian. ibid. fonde un college de Iesuïtes en la Transilvanie. 652
Etymol. & signification du nõ de Rome. 799
Etrif entre les Ministres de Montauban pour la coiffure des femmes. 1485
Evéque Armenien & Prétre Abissin disant la Messe, & de leurs ceremonies. 865
l'Evéque Lutherien de Strasbourg homme lay, & cõme le revenu de l'Evéché est partagé. 862
l'Evéque d'Vratislanie & trois Abbez en Boheme grans defenseurs de la Religion Catholique. 626
Evéques bons Catholiques sous le Roy Sigismond III. en Pologne, & le soin qu'ils ont de leur devoir. 716
les Evangeliques comparent l'Eglise Catholique à la Turque, qui est plutôt semblable à la leur. 672 supplient le Roy de Pologne d'abolir la Loy de liberté de cõscience. 712
l'Eucharistie est composée de

chose visible & invisible. 1266
estoit donnee aus enfans en la primitive Eglise. 617
l'Evangile de Luther se plante par les armes. 396
les Evéques en Hongrie font pension aus gẽs de guerre, du revenu de leurs Evéchez. 630
l'Evéque de Tarbes seduit par Wolsey au lieu de traitter de son Ambassade, conseille au Roy d'Angleterre le mariage de luy & Marguerite de France sœur du Roy. 914
les Evéques assemblez au Parlement s'obstinent contre la primauté de la Reyne Elizabeth, & les ruses dont elle se servit. 1058
Evéques en Angleterre encore restez Catholiques en leur ame, chassez de leurs Evéchez. 995
Evéques Hibernois martyrisez par les Heretiques. 1231
les Evéques qui ne veulent obeyr aus ordonnances d'Elizabeth sont demis de leur charge. 1059
les Evéques d'Angleterre se laissent aller, & signent les constitutions des heretiques de crainte de perdre leur revenu. 993
Evéques & Theologiens à courte robbe. 380
les Evéques & Pasteurs ont superintendance sur les sepultures. 1579
les Evéques ont succedé aus Apôtres. 1458
l'Evéque & Clergé de Geneve abandonnent la ville. 1375
l'Evéque de Tarbes, Ambassadeur du Roy de France en Angleterre pour demander la Princesse Marie promise au Daufin. 914
l'Evéque de Cantorbery fait conduire sa garce dans un coffre à ressort pour la crainte du Roy d'Angleterre. 443
Evéques reçeus & établis par Luther. 479
les Evéques se plaignẽt à l'Empereur des seditions de l'Interim. 455
Evéchez, Abbayes & Prieurez sans Pasteurs en Hõgrie. 630
Eusthatiens appelloyent enfans du diable ceus qui portoient la soye. 209
l'Europe toute en pais & felicité sous trois grans Princes, & leurs titres d'hõneur. 904
l'Excellence sacerdotale est en dignité par dessus toutes les dignitez de la terre. 550
Excuse de l'Autheur. 1438
Excuse de Zuingle de peur de se trouver a l'assemblee de Bâle. 415
Excuse de l'Autheur au Roy de France Henry quatriéme 1402 s'il r'apporte les vilenies & blasfemes des Lutheriens. 509
Exemple de l'inconstance de Beze. 836
l'Exemple mauvais est suivy par le populaire. 418
exemples de plusieurs de basse condi-

cõdition fort élevez en Turquie. 685
l'Exemple de Luther induit chacun a faire sa Religion à part. 325
Exemple de ceus qui ont été punis pour n'avoir reçeu le saint Sacrement avec la reverence deuë. 305. & 306
Execrations gravees dans un Temple par les Thebains, & pourquoy. 1079
Exercice belle en Angleterre des Iesuîtes en cachette. 1099
Exercice libre des Religions permis par l'Empereur à cause de la venüe de Solimã. 468
Exhortatiõ de l'Autheur pour encourager toujours les Iesuîtes. 792
Explication pernicieuse de la sainte Ecriture des femmes & ignorans. 1303
Explication des saints Peres du premier Pseaume. 1545
Explication de ces mots *Sursum corda*, avec le *deorsum corda* d'un Ministre. 1266
l'Excõmunication est un foudre spirituel. 98 est la figure de la separation qui se fera au jour du jugement des bõs & des mauvais. 99

F

Facon que nôtre Seigneur tint à donner son Cors, mõntre tous ne devoir recevoir le Calice. 617
Facõ que le peuple tenoit d'élire leurs Pasteurs en Polongne. 666 facon des prisonniers Catholiques en Turquie du tems d'Amurath. 685
Facon de communier des Lutheriẽs Augustans, & de leur confession. 869 de porter la cõmunion aus malades. 870
Façon des Lutheriens Interimistes de donner & recevoir la Cœne. 867
Facon que tiennent les Iesuîtes à ménager les bõs esprits & leur bel ordre. 784
Facon de la Cœne des Calvinistes d'Ecosse. 1529 de recevoir les Ministres. 1466
Facon des Calviniſtes à donner la Cœne. 1518
Faineantise de plusieurs Ecclesiastiques, cause que Luther s'ébranla. 72
Familiarité grande de Melancthon avec Luther, l'appellant son Pere. 271
Famine sept ans durant en Alemagne. 407
Farel quitte toute la charge de Geneve a Calvin, & se retire à Neuf-châtel, ou agé de septante ans il se marie à la fille de sa chambriere. 1383 est le premier autheur de la revolte de Geneve. 1374
Fausſetez cõmises par Luther au nouveau Testament. 134
Fausseté grande de Zuingle. 251
Fausseté au livre des premiers martyrs. 576
Faute notable de Marot au Psalme huitiẽme, que Beze a depuis corrigee. 1547

Faute de l'Empereur pour cõvaincre Luther. 120 de n'avoir executé son ordonnance contre Luther. 140
Faute du Nonce Miltils touchant le fait de Luther. 83 du Legat en la cause de Luther. 83. 84
Faute de l'Empereur en sa victoire. 544
Faute des Evéques de Suisse ne voulans envoier a l'assemblee de Berne. 416 des Protestans cõtre l'Empereur commencemẽt de leur ruyne. 526 des Evéques Catholiques au cõmencement que l'heresie se glissa en Hongrie. 629 des Evéques d'Angleterre. 996
Faute de Sigismond Auguste qui apporta du changement en son Royaume. 664
Federic Duc de Saxe écoute Stambits, favorise le schisme & pourquoy. 55 soûtient & accourage Luther sous main. 98 va au devant de l'Empereur pour le saluer. 112 dissimule comme Luther. 86 defend Luther, & dit son livre de la captivité de Babylone n'étre venu de luy. 113
Feintise & dissimulation de Luther. 83
Femme miserable, se disant parente de l'Ambassadeur de France, estant religieuse mariee a un Cordelier. 1130
Femme Anabaptiste persuadee de son Saint Esprit, demeura neuf jours sans manger, & mourut. 211
la Femme de Bernardin Okin se rompa le col, & meurt à l'ayde que luy fait son mary. 433
la Femme de Martyr enterree avec honneur au sepulchre de sainte Fridisinde, d'où depuis ses os furent jettez au tems de la Reyne Marie. 438
les Femmes ne sont nees (au dire de Luther) que pour étre foulees, & peupler le monde. 447
les Femmes entre les Calvinistes se remarient leurs maris vivans. 1533
Femmes ne doivent chanter à l'Eglise. 1504
la Fẽme est une pretieuse perle ou un dangereus venim. 1258
la Femme mariee n'est si aisee à tromper a cause du conseil de son mary. ibid.
la Femme exerce l'office de Ministre & de Diacre. 1302
la Femme peut apprendre les arts liberaus non pas à dogmatiser sur la religion. ibid.
la Femme se laisse tromper & trompe les hommes par une douce violence. 1256
le Fevre Heretique seme plusieurs doutes vivant Catholiquement. 1254
Ferdinand frere de l'Empereur Charles quint, éleu Roy des Romains. 467 s'avance au secours de son frere l'Empereur. 529 estant successeur de Charles

Charles V. fait une assemblee à Vormes touchant la Religion. 822
Ferdinand delibere faire tuer le Moyne George. 642 ordõne que les Prestres mariez vuident le Royaume de Boheme. 625
Fête instituee à Witemberg en l'honneur de la version de Luther. 149
Fête solemnelle instituee des Iuifs en l'isle de Phar. ibid.
Feus qui paroissent la nuit aupres des rivieres, comparez aus pompes mondaines. 66
Filipe Obe Anabaptiste converty. 224
Filippe Sarrelanus courant par les rues de Bâle alloit criant la penitence disant être envoié de Dieu. 208
Fils de Sepus jeune Prince mis sous la tutele du moyne George. 640
Fiction de Ronsard sur les Anglois, ce qu'elle signifie. 1108
Filippe Roy d'Angleterre assemble le Parlement pour le retablissement de l'Eglise. 1041 il en sort pour n'y retourner plus. 1051
les Filosofes ont les premiers troublé l'Eglise. 1306
Flacciẽs, Manicheens renouvelez de Flaccus Illiricus leur autheur, & leurs erreurs. 361
Flameng Dialis grand sacrificateur de Iupiter n'osoit toucher de levain, & pourquoy. 1079
Flambeaus allumez jettez par les Prêtres de Mars entre deus armees pour les exciter au combat. 69
Flambeaus ardans portez en plein midy devant les Evêques & Empereurs, & pourquoy. 99
Flateurs fort dãgereus aupres des Rois & Princes. 921
Fleur de frêne, antidote pour guerir les morsures des serpens. 761
Florentine religieuse d'Isleb se met entre les mains de Luther, comme protecteur de sa chasteté. 442
la Foy seule, selon Mahõmet & Luther, nous sauve. 680
la Foy catholique remise sous le regne de Marie Reyne d'Angleterre. 1011 est disputee de plusieurs questions. 1049
Folie de celuy qui prit de l'aconit pour faire essay de sa vertu. 583
Folies qui se trouvent dans les livres du consistoire des Calvinistes. 1484
Fondation du college de Conimbre, 1. des Iesuites. 773
Fondateur du nouveau Christianisme. 1305
Forces petites de l'Empereur contre la grande armee des Protestans. 523
la Force, Seigneur de la maisõ de Caumont fut reprimendé pour s'être mis a genous apres avoir reçeu la Cene. 1524
Forme de la Cene des Cal. 1354

Forme que les Calviniſtes tiennent d'élire leurs Paſteurs & Miniſtres. 1077
Forme de faire les Evéques en Angleterre. 1074
Forme de Religion nouvelle en Angleterre preſcrite l'an 1547. & leurs ordonn. 992
Forme qu'on tient pour épouventer l'accuſé en l'Inquiſition d'Eſpagne. 815. 816
Forme du Baptéme aboly par les Anabaptiſtes. 180
Forme que tiennent les Anabaptiſtes en leur Cœne. 201
Forme de proceder cõtre ceus qui ſont accuſez au Conſiſtoire Calviniſte. 1482
la Fortune mettoit en main à Demetrius les villes toutes priſes. 531
Fortune adverſe ſuit de pres la proſpere. 385
Fortune, mere & marâtre. 565
Foudre tombé ſur le palais où l'aſſemblee des HH. de Pologne étoit pour avoir de nouveaus Temples. 665
François I. découvre les deſſeins des Proteſtans à l'Empereur, qui depuis en fit ſon profit. 517 fut grand obſervateur de ſa parolle & promeſſe. 519 fut amateur des lettres qu'il rétablit en ſes païs. 1248
Frankfort ville d'abord prend tribut de toutes ſectes. 842
la Franconie eſt ravagee par les Lutheriens. 404
François David Arrien. 649
François Liſinan moine renié ſoûtient l'hereſie pour l'amour d'une femme. 668
François Xavier compagnon d'Ignace. 768 eſt depéché pour aller planter la Foy aus Indes. 773
Fráçois Borgia Duc de Gãdie ſe fait Ieſuite ſuivy de pluſieurs autres Seigneurs. 783
Fratricelles heretiques infames, leur autheur Ierzik, & leur erreur & vilenies. 362
Frideric III. fils de Chriſtierne II. laiſſe la méme Religion que ſon pere en Dannemarc. 724 uſurpe le Royaume de Dannemarc, & ſe rend du party Proteſtant. 720
Feüillans aians pris un chant dous en leurs Pſalmes, leur eſt commandé le laiſſer. 1563
Fuite de Wenſeſlaus voiant les Huſſites animez cõtre luy. 602
Fumee des hereſies de ce ſiecle a obſcurcy le Soleil, & l'air, & embroüillé l'Egliſe. 372
Funerailles de la reyne de Suede commandees par tout le Royaume. 743
la France, depuis avoir donné entree à l'Hereſie, a été le theatre de tous maus. 1247
s'étant allice des Turcs eſt toujours depuis allee en decadence. 1400

G

GAlles, principauté, appanage des enfans d'Angleterre. 910 Gal le pre-Predicateur de Suiſſe. 410
Galere Theſeenne conſervee juſques

jusques au tẽs de Demetrius. 278
Gaspard Haivode, la mer l'aiant pousſé en Angleterre fut mis en prison, & sa constance. 1109
Gaspard Suenkfeld autheur d'une nouvelle heresie, quel il étoit. 366 ne vouloit recevoir aucune écriture. ibid. plusieurs se joignẽt a luy. 367 passe en Saxe, & confere avec Luther. ibid. la sainteté de sa vie en abusoit plusieurs. ibid. est jugé heretique & toute sa secte en l'assemblee de Smalcade. ibid. ses erreurs & horribles blasfemes, & ce que les Lutheriens disent de luy. 368
Gaspard Pflug chef des Bohemiẽs liguez s'opose à Maurice. 624. condãné a mort. 625
la Gardie fait general d'armee envoié contre le Moscovite. 736 est enlevé en grand honneur par le Duc de Filandie, qui luy donne sa fille en mariage. 737 est envoié à Rome pour traitter de la restitutiõ de la foy en Suede. 741 est rappellé de Rome sans avoir rien fait de sa legation. 742
Gausserie du Lantgrave en soupant le soir, tenãt l'armee de l'Empereur assiegee. 527
Garçon âgé de 18. ans qui se disoit le Roy Edoüard VI. deffunct luy retirant fort, comme fut puny. 1049
la Gehenne est fort douce en Espagne. 816
Gehenne de tous les HH. 1432
les Genevois en conference avec les Anabaptistes, ne les battent que des armes de la tradition. 205
Geneve asile de toutes sortes de gens. 432 le Magistrat assiste au consistoire. 1490 s'est toujours maintenuë dãs nos divisions. 1399 est le premier siege de l'heresie. 1398
Genoldistes heretiques de la Transilvanie. 649
Gens qui mécroient ce qu'ils ne voient pas. 309
Gẽtilisme, singerie de la vraye Religion. 1442
Gens dont se peuple Geneve de plusieurs métiers. 1393
Gens de toute sorte accourẽt à Geneve, & s'y rendent pour étre en seureté. 1398
Gentil-hõme Anabaptiste qui promet ne plus exercer sa charge pour étre baptisé. 202
deus Gentils hõmes de l'Empereur Theodose quittent le monde aiant leu la vie de S. Antoine. 765
Gentil-hõme de Conatie qui étãt a la chasse deffit avec ses chiẽs grand nõbre d'heretiques qui le cherchoient. 1230
George Paresi nouvel Arrien brûlé en Angleterre par les Zuingliens. 999 George Bast desfait le Valaque. 660
George Blãdrat Arriẽ, & quel il étoit. 644
George Hussite Roy de Boheme envoie vers le Pape qui ne veut

ne veut accorder sa demande, parquoy il se depart de l'obeyssance de l'Eglise. 614 sa repentance & sa mort. 615
Geric Person livré par Erric au peuple qui l'envoyent au Duc de Filandie. 735 mis sur la roüe. 736 sa mere tenue pour sorciere. 735
Georde David accorde la pluralité des femmes. 341 il ôte les livres de Moyse de la Bible. ibid. étant mort il est tiré du sepulchre & brûlé avec ses livres. 342
George Paul Heretique méchant blasfemateur. 349
Gregoire le Grãd rétablit l'ordre de l'Eglise abattardie par les heretiques de son tẽs. 374
Giovã Capucin martyrisé aus Indes. 437
Glaces d'enfer preparees pour éteindre les flammes incestueuses. 441
Gloire cõparee à l'ombre. 979
Gloutonnie brutale des Calvinistes & autres heretiques. 1452
Gourmandise de Luther cause sa mort. 493
Grandeur & humilité du Pape étant assis en la chaire de saint Pierre. 102
Grandeur & richesse des Prelats Ecclesiastiques en Pologne. 696
un Grec ne pouvant aller à Troye, donna sa jument à Agamemnon. 52
les Grecs consacrent le temple dedié au Dieu Mars à la garde de leurs thresors. ibid.
Greffier des iniquitez rapportees au Consistoire des Calvinistes les écrivant toutes dans un livre. 1483
Gregoire XIII. Pape excommunie Turchses, & le prive de son Archevéché. 886
les Grisons ont un Pape qu'ils appellent le Ministre Sinodal. 427 sont my-partis, les uns Zuingliens, les autres Catholiques. ibid.
Grombac, Colõnel d'Albert, ouvert par un bourreau. 566
Guebard de Turchses épris de la beauté d'Agnes de Mansfeld Religieuse, l'aiant veüe dans le miroir d'un magicien. 882 ses amours sont découvertes. 883 quitte sa Religion pour épouser sa religieuse. 884 forme une religion à sa poste mélee du Lutheranisme & Calvinisme. ibid. contraint un Religieus qui luy étoit allé demander l'aumône, de danser avec les damoiselles de sa maistresse. ibid. il épouse sa religieuse & s'empare de la ville de Bone pour y tenir bon. 885 est privé de son Archevéché, se retire à Strasbourg reduit à une extreme pauvreté. 887
la Guerre la plus forte que le le diable a fait a l'Eglise, par le moyen des Apostats. 62
la Guerre s'éleve entre les Theologiens & écrivains hereti-

heretiques. 831
les Guerres entre charles Empereur & François I. Roy de France, cause que Lutheriēs releverent leurs cornes. 781
Guerre commencee par les Lutheriens contre les Catholiques. 475
Guerre des Lutheriēs & Zuingliens. 420
Guerre premiere contre l'Eglise a été celle des Sacramentaires. 227
Gustane s'empare du Royaume de Suede. 726 permet aus Lutheriens l'entree en Suede, cause du changement de religion. ibid.
Gustane fait ruyner les prieurez & Abayes en Suede, & en prend le revenu, les calices & ornemens. 729 il en distribue une partie a la noblesse, afin de les engager avec luy. ibid. touché du jugement de Dieu fit une fin miserable. ibid.

H

la Haine d'un mauvais ne peut étre moderee ny par la raison, ny honneur, ny crainte de Dieu. 484
la Hayne poussa Luther a ses folies, non le zele de Dieu. 101
Haly Apôtre des Perses. 31
Hans Carlostad, fils d'André Carlostad fut Catholique. 247
Harangue du Roy François en la sale de l'Evesché apres la procession. 1277
Harangue belle de Patrice Ocheli au peuple en son cruel supplice. 1233
Harāgue faite aus heretiques par Zuingle. 422
Hardiesse de Luther devant l'Empereur. 116
Haudry Huten Lutherien desire la Chretienté étre sous l'obeyssance du Turc. 485
Haviet pensant prendre Londres, fut pris & executé, & ses complices. 1024
Héry VIII. frere d'Arthus, luy étant mort épouse sa femme avec dispense du S. Pere 906
Henry VIII. Roy d'Angleterre fort Catholique & vertueus Prince du commencement. 902 il étoit sçavant & composa un beau livre contre les Heresies de Luther. ib. commença son regne avec douceur ainsi que Neron & l'imita en sa suitte. 903
Henry VIII. épouse Anne de Boulen avant qu'on eut decidé de son mariage. 939
Henry VIII. fait élever Marie sa fille & luy donne la principauté des Bretons. 910 fait une assemblee des plus grās de sa Cour où il couvre ses méchancetez d'un faus pretexte. 925 il veut avoir des dispenses du Pape selon ses volontez & concupiscences. 926 il gagna le Cardinal Cāpege & le fit assister à l'assemblee pour juger ce qu'il desiroit.

desiroit. 927
Henry VIII. gagne les Theologiens des Vniversitez pour soutenir & donner couleur à ses méchancetez. 933
Henry VIII. machine le divorce contre le Pape. 932 il décharge toute sa rage & fureur sur Wolsei. ibid. quitte Anne de Boulen pour Ieanne Seimer sa simple Damoiselle. 956 quitte sa nouvelle femme Anne de Cleves, & épouse Catherine Hauvard. 967 veut faire approuver sõ 2 mariage par force, & ses cruautez. 946 il desherite la Princesse Marie sa fille legitime, & met Elizabeth en sa place. 947 il fait deffense sur peine de la vie qu'on n'eût à nommer seulement le Pape, ny le mettre en aucun livre. ibid. il envoye ses Ambassadeurs par tout pour faire alliance, mais tout le monde abhorte ses méchancetez. 948 voyant qu'il ne pouvoit avoir Polus, de rage fait mourir sa mere, son frere, & plusieurs autres. 961 il fait brûler Iean Forest cruellement avec une Image qu'on honoroit fort, & fait mourir plusieurs autres Religieus. 962 son impieté grande envers ses Reliques. 963 usurpe tous les benefices & biens des Ecclesiastiques, & chasse les Religieus. 952 continuë toujours en ses cruautez & méchancetez. 971 se ligue avec le Duc de Saxe & les Lutheriens. 467 il se veut remettre en l'Vnion de l'Eglise, mais c'est sans penitence & satisfaction. 972 il fait mourir sa sixiéme femme Catherine Hauvard. 971 il pille tous les Hospitaus, Seminaires, & Colleges, bref toutes les Eglises. 973 il fait mourir Thomas Hauvard & son fils, encore qu'il eut toûsiours maintenu ses desseins, comme aussi beaucoup d'autres. 974 éleve en dignité l'un de ses gens pour luy avoir fait cuire un cochon à propos. 594 il tombe malade en effroy de la mort. 974 il a volonté de rentrer en l'Eglise, fait appeller les Evéques pour le conseiller, qui de crainte luy répondẽt de travers. 975 il fait remettre l'Eglise des Cordeliers chassez en Parroisse & y établit la Messe. 976 il fait son testament & ordonne ses successeurs. ibid. il reçoit le S. Sacrement sous une espece seulement, & l'honneur qu'il luy fit, avec sa belle réponse à un Zuinglien. 978
Henry V. Empereur fit desenterer son pere, & un Archevéque pour avoir été contre l'Eglise. 1580
Henry Nicolas autheur des amoureus heretiques. 359
Henry Rolle brûlé. 182

Henry

Henry second Roy de France protecteur de la Germanie. 561
l'Heresie à son cõmencement semblable a l'ortie 88. & à la foudre. 810
l'Heresie de Luther semblable a une peinture composee de toutes sortes d'animaus raportez ensemble. 157
Heresie monstrueuse de Luther. ibid.
l'Heresie ne provient que de la desobeyssance au chef de l'Eglise. 94
les Heresies semblables à un coin. 169
Heresies vieilles, renouvellees par Luther. 127
Heresies diverses sorties des Lutheriens & Calviniſtes chassees d'Alemagne. 878
les heresies & leur Pere le diable n'ont jamais attaqué l'Eglise par la téte, mais seulement par les bors & lisieres. 793.
Heresie d'un Prétre qui soûtenoit la Loy de IESVS-CHRIST étre faillie. 415
Heresie plãtee en Angleterre par Martyr, Bucer, & Paul Fagius. 437
Heresies des Lutheriens & Zuingliens condamnees à l'assemblee d'Ausbourg. 461
Heresies diverses de Bernardin Okin. 434
Heresie a trois tétes en ce siecle dernier divisee en d'autres infinies. 323
les Heresies s'attirent l'une l'autre ainsi que les vices. 322
les Heresies se perdent presque aussi-tôt qu'elles sont nees. ibid.
les Heresies semblent les renardeaus de Sanson, ou les oyseaus passagers. ibid.
Heresies semblables aus ondes de la mer. 314
Heresies semblables aus Cigales. 325
l'Heresie s'embroüille toujours en ses propres toilles. 333
Heresie de ce siecle prend sa source de Wiclef. 577
Heresies diverses qui affligent la Pologne, & leurs Peres d'où elles sont venuës qui se firent Turcs pour la plû part. 667
l'Heresie se gliſſe toujours parmy les troubles & confusions. 728
l'Heresie naît de l'Ecriture mal entenduë. 1301 se coule & gliſſe peu à peu au cœur des hommes. 1269
les Heretiques Cottereans élevez en France. 1285
les Heretiques fuioyent les débauches publiques, pour avec cette modestie exterieure s'établir avec la patience. 1282
Heretiques chassez de Constance. 417
Heretiques plus dãgereus à la Chre-

Chretienté que les Turcs. 525
Heretiques qui tiraillent S. Auguſtin. 508
les Heretiques ſont differets entre eus. 43
les Heretiques ſont en poſſeſſion de médire. 443
les Heretiques ſont mēteurs. 395
les Heretiques Anglois cherchent & ſollicitent un Evéque Catholique pour leur impoſer les mains. 1075
les Heretiques Anglois portent Elizabeth à faire mourir la Reyne d Ecoſſe. 1168
Heretiques bannis & chaſſez d'Angleterre par Edit de la Reyne Marie. 1034
les Heretiques Ecoſſois revoltez pillent & ſaccagent les Egliſes, leurs cruautez envers les Catholiques, & indignitez faites au S. Sacrement. 1149
Heretiques monſtrueus élevez en divers lieus qui ſe diſoient chacun avoir l'eſprit de quelque grand perſonnage. 999
Heretiques punis pour l'Hereſie en Angleterre. 1046
les Heretiques ſe fourrent en Angleterre à la faveur d'Anne de Boulen. 941 ils font un livre contre le Clergé pour livrer les biens des Eccleſiaques. ibid.
les Heretiques s'aydent en premier lieu des femmes, & par leur moien ont eu entrée és Royaumes. 721
les Heretiques contre Heretiques s'aydent des armes Catholiques. 650
Heretiques de toutes ſortes entrent en la Tranſilvanie. 648
Heretiques divers accourent en Pologne. 666
les Heretiques divers en Hōgrie publient toutes leurs Bibles falſifiees & corrompuës. 634
les Heretiques en Pologne veulent élire un chef pour mettre ordre à leurs deſordres. 705
les Heretiques & méchans ne doivent étre épargnez, mais punis ſelon leurs demerites. 597
les Heretiques ne ſont Senateurs en Pologne. 700
les Heretiques s'aſſemblent tous en Pologne pour avoir liberté de conſcience. 711
Heretiques ſortis des Lutheriens preſque de méme creance que le Turc. 670
Heretiques comparez á la temerité de Milon Crotoniates. 111 & aus taupes. 1433 brebis en apparence, lous en fierté, renards en effet. 91
Heretiques de pluſieurs ſortes, tous ſortis des Convēts. 61
Heretiques depuis 400. ans
Heretiques fiers Geans, enfans de la terre, ſurprennent l'Egliſe.

l'Egliſe. ibid. ont tous commuiqué avec le Diable. 146
les Heretiques commencent par quelques points qu'ils attaquent, puis nient tout le reſte. 110 étans aſſemblez de toute ſorte, ils n'égalent pas le party Catholique en Allemagne. 878
les Heretiques diſēt que nous ne ſommes pas d'accord en l'Egliſe pour la difference de quelques ceremonies entre les Religieus. 315
Heretiques divers. qui ont été en tous les ſeize Siecles depuis la venuë du Sauveur. 322
Heretiques élevez de ce tems, ſemblables aus ſauterelles de l'Apocalypſe, & Luther à l'étoile tombee en l'abîme. 370
ne ſont d'accord, que pour ruyner le chef de l'Egliſe. 173
n'ont que le vētre pour Dieu. 372 ils n'ont point de chef non plus que les ſauterelles, & en pluſieurs autres choſes ſemblables. 373 ont la queuë de ſcorpion. ibid. ont un Roy inviſible, qui eſt l'Ange de l'abîme. ibid. s'efforcēt en vain cōtre l'Egliſe. 355 ſe ſont toujours aidez de l'Ecriture. 365 ſe diſent de la primitive Egliſe. 362 ils ſont ſemblables aus pourceaus qui s'entre-mangeans l'un l'autre, ſe joignēt toutefois pour ſe ſecourir quand on les attaque. 320
Heretiques apelez la Famille d'Amour, & leurs erreurs. 359
les Heretiques demandent les paſſages de l'Ecriture ſur tous les points de la Religion. 383
tous Heretiques chantent les Pſeaumes de David ſauf les Anabaptiſtes. 1537
les Heretiques peuvent pâtir pour Ieſus-Chriſt ſans étre martyrs ny ſauvez. 1289
Heretiques qui ont chāgé les matieres neceſſaires au ſaint Sacrement. 1360
Hiſtoire belle d'un bon Religieus Iacobin qu'on vouloit débaucher. 1367
Hiſtoire de deus gētils-hommes qui ne pouvoient prendre le vin en la Cœne. 1360
d'un jeune homme fait Miniſtre par Calvin, qui depuis eſt mort Catholique. 1396
l'Homme eſt ſujet à fallir tant grand ſoit-il. 1269
les Hommes retiennent l'humeur du lieu de leur naiſſance. 1316
Honneur attribué a Calvin par les ſiens. 1309
Hermandat, ou, ſainte fraternité en Eſpagne, que c'eſt, & pourquoy inſtituee. 811
Herman privé de ſon Archevéché de Cologne, & pourquoy. 883
Hernēdo Cortez grand Chevalier de Ieſus-Chriſt, nâquit le méme jour que Luther. 39
Heſſuſſius enlevé de nuit dans un carroce par ceus de Magdebourg, & pourquoy. 850
les Hibernois ne vont au pre-

che que par contrainte, & la nobleſſe fait exercice de la Religion Catholique dans ſes châteaus. 1223 ont les Miniſtres en horreur. 1224
S. Hierôme hay par les Lutheriens. 445 S. Hierôme confeſſoit n'entendre les fables des ſatyres de Perſe. 381
Hierôme Empſer écrit a la verité de la diſpute entre Luther & Ekius. 97
Hierôme Savoranolle étonnoit le monde de ſes predictions. 23
Hierôme Aleander Nonce du Pape, croiſe 40 articles faus & heretiques du livre de Luther en preſence de l'Empereur. 112
Hierôme de Prague abjure ſon erreur, puis retourne a ſon vomiſſement. 592
Hierôme de Prague & Iacobel cõpagnõs de Iean Hus. ib.
Hierôme de Prague portoit l'image de Wiclef pendue à ſon col, & comme il étoit peint 596 retombé en ſes erreurs eſt condamné a étre brûlé, & ſa mort. 598
Hildegarde profetiſa long tẽs devant les maus qui ſont arrivez a la Chretienté. 24
Hiſtoire belle d'un Miniſtre Polonnois converty à Rome l'an du Iubilé. 1575. 718
Hiſtoire de deus Gẽtils-hommes Alemans comment ils communicient ſelon l'advis de leurs Predicants. 620
Hiſtoire de la vie du moyne George & quel il fut. 639
Hiſtoire d'un Ambaſſadeur de France vers le Turc. 687
Hiſtoire memorable d'André Dudicius Evéque des cinq Egliſes. 705
Hiſtoire memorable d'un Curé en Suede. 744
Hiſtoire notable de Pontus de la Gardie, & comme il parvint. 733
Hiſtoire de deus Anabaptiſtes condamnez a mort à Anvers. 224
Hiſtoire d'une jeune fille Adamite faisãt la Miniſtreſſe. 338
Hiſtoire d'un jeune homme voulant recevoir le S. Sacrement ſans confeſſion. 306
Hiſtoire d'un Seigneur Alemand Lutherien qui fit noier un Iuif. 194
Hiſtoire émerveillable d'une femme Lutheriẽne de Lipſe. 386
Hiſtoire étrange d'une femme Catholique qui alloit à l'aſſemblee des Anabaptiſtes. 179 d'un Anabaptiſte qui eſtoit des libres & inſpirez, & pluſieurs autres. 222 211. 221
Hiſtoire du diable veu en croupe ſur les épaules de Luther par l'Empereur Maximilian. 145
Hiſtoire de ce qui avint en la ville d'Aix contre les Calviniſtes l'an 1598. 857
Hiſt. de Guebard de Turchies Arche-

Archevéque de Colongne. 882
Hiſtoire d'un Regent de Roüen qui préchoit publiquement ſes hereſies contre l'ordonnance, & comme il fut puny. 819
Hiſtoire plaiſante d'un diſciple de Melancthon, qui ne pouvoit trouver party en aucune Religion. 830
Hiſtoire de deus jeunes hommes allant de Geneve à Lauſane. 1447
Hiſtoire plaiſante de la femme d'un Miniſtre qui eut une fille par avance. 1532
Hiſtoire notable de la confeſſion conſiſtoriale. 1488
Hiſtoire plaiſante d'un Advocat accuſé au conſiſtoire d'avoir mis la main au ſein d'une Damoiſelle. 1481
Hiſtoire de pluſieurs qui ont laiſſé leurs fẽmes, & les femmes leurs maris, gagnant Geneve. 1531
Hiſtoire veritable & plaiſante de la femme d'un Gentilhomme qu'il rencontra au préche a Geneve ny penſant pas. 1534
Hoffmans heretiques, & leur erreur. 361
les Hommes ſeparez de Religion, doivent étre ſeparez de ſepulture. 1585 doivent avoir leur aſſeurance en Dieu. 421
les Hommes ne deviennent meilleurs par le nouvel Evãgile des heretiques. 386
l'Homme eſt plein d'impieté, lequel apres un Concile reſerve en ſon ame quelque opinion particuliere. 476
l'Homme qui a ſçeu le bien & le mal, peut faire mal. 434
l'Homme ſurpris eſt a demy vaincu. 3
l'Homme ſeul fait la guerre à ſon ſemblable. 425
l'Homme ſage ne ſe doit excuſer ſur un : *Ie n'y penſois pas.* 70
les Hommes qui anciennement cuilloient l'encẽs s'abſtenoient de leurs femmes. 448 n'endurent que par leur propre faute. 23
les Hommes ſeparez de Religion doivent étre ſeparez de ſepulture. 1586
Honneur qu'on doit rendre aus cors morts qui ont eſté temples de Dieu. 1573
l'Honneur de la victoire contre les Proteſtans deu au ſeul chef apres Dieu. 531
Honneur que font les Alemãs au cors, nom & pourtraits de Luther. 495. & 496
Honneur que faiſoit Henry d'Albret Roy de Navarre aus lettres du Roy Frãçois I. 674
Horoſcope de Luther. 43
Hoſius l'hõneur de la Polongne. 174
Hugues Evéque de Conſtance s'oppoſe a Zuingle. 410
Hueber Miniſtre condamné par Beze, & privé de ſon Miniſtere & pourquoy. 1508

Humeurs mauvaises & vices accueillis en la Chretienté pendant sa prosperité, cause des Heresies dont elle a été envahie. 385
Humilité remarquable du S. Pere. 51.590
Hutites heretiques, leur autheur, & leur erreur. 357
I. Hus cause le trouble & schisme en Boheme. 582 chante le jargõ de tous les heretiques. 594 condãné au feu demeura obstiné en ses opiniõs. 595 seduit le monde, & préche contre la croisade. ibid. traduit les livres de Wiclef en langue vulgaire, & en envoie par tout. 592 est grandement loüé par Beze. 598 est cõtraire en beaucoup de points à ceus qui l'appellent leur premier martyr & pere. 599
Hussites bien reçeus des Lutheriens comme nouveaus freres. 625 s'armẽt cõtre Zisca qui les met en route. 608
Hussites differehts des Catholiques en quatre articles seulement. 604
les Hussites dits Calixtins, & pourquoy. 616
les Hussites empriſonnẽt leur Gouverneur où il meurt. 613
les Hussites en armes exercent leur rage sur les Eglises chretiennes. 601 portent le saint Sacrement & Calice au milieu des armees. ibid.
les Hussites & taborites viennent aus mains ne pouvans s'accorder. 604
les Hussites veulẽt aller planter leur foy en Hongrie, mais le Prince Mathias les fit enterrer tous vifs avec leurs livres. 617
3. Hussites executez, lesquels Hus publie être martyrs du Seigneur. 594

I

IAlousie des chaires de Prague, cause du Schisme en Boheme. 591
Ialousie entre les Augustins & Iacobins pour la croisade. 55
Iean Alasco grand port' enseigne du Calvinisme. 691 ses voyages, & ce que Beze dit de luy. 692 veut s'insinuer en Dãnemarc avec ses Calvinistes dont ils sont chassez. 723
Iean Duc de Filandie assiegé par son frere, est pris & mis en prison avec sa femme. 731 assiege son frere Erric, & prend la ville par intelligence. 736 s'empare de son Royaume. 737
Iean Roy de Suede Catholique en son ame. 739
Iean Roy de Transilvanie se mõtre Protestant. 650
Iean Casimir, son frere Louys mort se fait tuteur de Frideric son fils. 839 chasse les Lutheriens, & remet les Calvinistes au Palatinat. ibid.
Iean Guillaume Duc de Saxe fait le Pontife en son ordonnance qu'il fit a Iene l'an 1569 860

Iean Nicolas méchant Apostat, cause de beaucoup de maus & cruautez en Angleterre. 1110
Il est pris a Roüen voulant aller en Turquie, est interrogé, ses réponses, sa confession & son procez fait. 1111
Iean Traversis bon Theologiē brûlé en Angleterre pour avoir composé un livre en faveur du primat de saint Pierre. 1229
Ian Iuelle, heretique Anglois, ce qu'il fait, & des livres faits contre luy. 1069
Ieā Berold Anabaptiste, homme caut & rusé. 182
Iean Leidan dit étre éleu Roy, & son élection venir du Ciel. 191 ses erreurs & sa mort. 192. & 193
Iean Hus accorde l'authorité du Pape. 80 est brûlé publiquement. 597
Iean Stambits, Augustin, degorge tout ce qu'il peut contre les Indulgences; ce qui traina plusieus malheurs. 54 fut le premier autheur du Lutheranisme. 56
Ieanne fille du Duc de Suffolk declaree Reyne d'Angleterre apres la mort d'Edouard. 1005 est executee, sa constance, & dernieres parolles. 1025
Iean Mathieu premier Profete des Anabaptistes, Boulenger, natif d'Holande. 188
Iean Mathieu s'aidoit de deus Devinereſſes. ibid.
Iean Oecolampade cōpagnon de Zuingle, moyne renié. 263 il sort de son Convent, quitte le froc, & se marie. 262 il fonde son siege à Bâle. ibid.
Iean Roy Anabaptiste successeur de Leidan, brûlé a Bruxelles. 225
Iean Stolzen cuisinier Predicant de Spire convaincu de larcin, eut les oreilles couppees. 381
Iean Tripeumaker creé Pasteur par Hoffman en sa place fut brûlé à Haye. 213
Iean Wilhēs bâtard d'un Prétre de Ruremonde dernier Roy Anabaptiste, ses erreurs, & quel il étoit. 225 il appelloit son glaive l'épee de Gedeon. ibid. est fait prisonnier au Duché de Cleves, & Elizabeth Reine mere sa femme qui est executee. ibid. est brûlé à petit feu nonobstant ses profeties. 226
Iacques Paleologue se fait Iacobin à Rome où il est mis à l'Inquisition. 707 s'enfuit en Polongne ou il se fait Trinitaire. ibid. est pris en la Moravie & conduit à Rome. 708 il abjure l'heresie étant prét d'étre brûlé. 709 retourne à ses erreurs, est condamné à mort & executé. ibid.
Idolatre bétise des Luth. 497
Iacques Horstrat Iacobin, & toute l'ordre bandez contre Luther. 79
Iacques Brocard reveré cōme un Pro-

un Profete, & ſon livre intitulé Le ſecond avenement de Chriſt. 343
Ieſus-Chriſt a détruit l'Idolatrie, & comment. 1444
Ieſus-Chriſt cõmunie les deus diſciples en Emaus avec le pain ſeul. 618 s'apparoit à Ignace en viſion. 771
Ieſuîtes dignes de repurger toutes les fauſſetez faites par les heretiques és livres de la ſainte Ecriture. 507 convertiſſent beaucoup d'ames en Alemagne à leur arrivee. 785 ont grand nõbre de colleges en Pologne & Aûtriche. 790
le Ieûne & la chaſteté hays par Luther & ſes complices. 445
la Jeuneſſe de Luther ſe paſſe en injures. 408
la Ieuneſſe a retiré pluſieurs religieus des cloîtres qui volontiers y retourneroiẽt. 428
Ieuneſſe ſemblable a la cire ramolie qui prẽd toutes ſortes d impreſſions. 584
Ieunes hommes libertins, & pluſieurs autres de toutes parts accourent a Geneve pour voir Calvin. 1393
la Ieuneſſe ſe laiſſe aiſément ſurprendre à l'hereſie quand les regẽs les y induiſent. 1329
Ieûnes de l'Egliſe blâmez par les heretiques. 1450
Ieûne de Bearn. 1451
Ignace de Loyola nâquit au méme tems que Luther, eſt le fondateur des Ieſuîtes, & ſa vie. 764. & ſuivans
Ignorance de Luther touchãt un paſſage de ſaint Ambroiſe qui parle de la Tranſubſtantiation. 257
Ignorance eſt une glace qui repreſente tout ce qui vient à la fantaſie. 1296
les Ignorans enfans de la terre comparez aus taupes. 22
Images des Chretiens faits à l'honneur de Dieu, & pour élever la foibleſſe de nôtre entendement. 1335 profit qu'elles nous apportent, & à quoy elles ſervent. 1336 ſont tollerees de pluſieurs heretiques. ibid.
l'Image, principal ſujet de la revolte des Calviniſtes. 1332
les Images ſervent pour honnorer la memoire des Martyrs. 418
Image de la *Vierge* trouvee par frere Thomas ſur le bord de la mer. 26
Image de la Vierge brûlee par un heretique, & ſa punition. 1229
Impieté grande d'un Predicãt aupres de Caſſovie qui baptiſa un pourceau avec les ceremonies de l'Egliſe. 669
Impieté inouye des Huſſites. 603
Impieté grande des Lutheriẽs honnorant leur Luther, & l'égalant a Ieſus-Chriſt. 509
Impoſition des mains des Miniſtres. 1467
Importãce pour la Chretienté de la victoire contre les Pro-

Protestans. 542
Impudence du Lantgrave. 556
Impudẽce abîme de tout mal. 104
Impudicité des Prétres & Evéques en Angleterre, de leurs bâtards & femmes sans honneur. 1080
Incertitude de Bucer sur la creance du Sacrement. 302 de Luther sur la communion sous les deus especes. 288. & 289 sur la sainte Eucharistie. ibid.
Irreligion des heretiques en Hõgrie, cause qu'elle est envahie des Turcs. 632
Isabelle, Reyne de Transilvanie, Catholique, chasse les Predicants, qui sont conservez par Petronit. 646
Isabelle, Ministresse remarquee parmy les dames de Boheme. 593
Inconstance de Luther en la dispute contre Ekius. 95
Inconstance des Confessionistes au nõbre des Sacremens. 279
Indevotion des Calvinistes en leurs prieres. 1505 en leur Cene. 1524
Indignitez faites au saint Sacrement par des heretiques Anglois. 1122
Infernaus, heretiques sortis des Antinomiens, & leur erreur sortie de Luther. 356
les Infidelles plus ayseż à convertir que les heretiques. 740
l'Infidelle reçoit le cors de Iesus Christ au Sacremẽt, voire méme l'animal aussi bien que le Chretien. 300
Influẽces des cieus sur les choses d'icy bas. 11
Infortune de Luther voulant exorciser un demoniacle. 500
Injures que les heretiques fõt à Rome. 795
Injure de Calvin contre l'Eglise. 1320
Injure faite au Roy François par Beze, qui luy ôte le nom de Tres Chretien. 1279
Injures contre Melancthon par les siens mémes. 280
Injures des Chitreus contre S. Gregoire le grand, luy appropriãt la profetie des sautereiles de l'Apocalypse. 374
Italie exemte de l'heresie parmy les troubles qui l'ont environnẽ. 794 de Luther à l'Empereur, au Roy d'Angleterre & autres Princes. 399 contre Bernardin Okin. 435 contre les moines & religieus. 394 contre les Pasteurs de l'Eglise. 1275
Injures des Ministres. 1466 sont le sujet des préches des Calvinistes. 1504
Injustices qu'on faisoit à la cause de la Reyne d'Ecosse, & d'un libelle diffamatoire contre elle. 1165
Inõdation de plusieurs terres par le débordemẽt de la mer. 408 l'Inquisition instituee au méme tẽs que Luther nâquit. 39 pourquoy, & par qui. 813

Inſcription gravee en la maiſon de ville de Geneve, mõtrant le tems de leur revolte. 1375
Inſolence des Heretiques en Pruſſe qui voulurent forcer un Prétre de donner le Saint Sacremẽt a un pourceau. 694
des Lutheriens cõtre le Roy. 1275
de l'Intelligence de l'Ecriture ſainte ſont iſſuës les diſputes de la Religion. 400
le doit apprendre par la regle de l'Egliſe. 1304
Interrogation d'un Gentilhomme à un ſoldat qui portoit les Pſeaumes de Marot. 1564
Intelligence de Carloſtad ſur les parolles ſacramentalles. 231. & 232
Interimiſtes heretiques, & ce qu'ils tiennent. 327
de l'Interim, & comme il fut bâty. 546 eſt cenſuré par le Pape. 548 & attaqué de tous coſtez. ibid.
les Inventions d'un homme ſont par luy deffẽduës comme ſes propres enfans. 1287
Inviſibles heretiques, & leur erreur renouvellé par nos Calviniſtes Frãçois, & comme ils ſont refutez. 357
Invitez par Heliogabale ſervis de viandes peintes. 212
Ioſué prit le Soleil en ſa deviſe, & pour ſes armes, & pourquoy. 542
Ionctin ſur la nativité de Luther. 43
Ioue fauſſement traduit ſur ce qui touche Luther. 37 ce qu'il dit ſur le Schiſme qui s'éleva en Alemagne. ibid.
Iſlebe où Luther nâquit, appellee nouvelle Bethleem par ſes diſciples. 38
Iſmael adoré de ſes ſujets cõme un nouveau Dieu. 30
Iſmael du ſang d'Vſum-caſſan changea la Religion de Mahommet par l'inſtruction de Tekel. ibid.
Iſmael fait prendre le Tulban rouge aus Perſans pour les diſcerner d'avec les Turcs. ib.
Iſmael Sofy amy des Chretiẽs & ennemy des Turcs & des Iuifs. ibid.
Iſmael ſous pretexte de Religion, envahit la Perſe à force d'armes & fait un Edit pour *la Religion.* *ibid.*
Iugement des Iudiciaires ſur la nativité de Luther. 42
Iugement tres-juſte de Dieu par les abus commis par des particuliers. 74
Iugement tres juſte de Dieu pour purger & punir ſa maiſon. 70
Iugement que font les Aſtrologues des ſignes avenus en ce ſiecle. 514
Iugement qu'on a fait ſur la naiſſance de Calvin. 1308
Iugement de l'Empereur ſur le ſujet de l'aſſemblee remis au *Concile.* 463
Iugement d'Eraſme du livre d'Oeco-

d'Oecolampade sur l'Eucharistie. 262 de ceus de Zurich en faveur de Carlostad. 245 de Zuingle, des livres de Carlostad. 249 de Melancthon. 239 des Calviniſtes de la doctrine de Carlostad. 233
Iugement du Pape cõtre Henry huitiéme Roy d'Angleterre donné l'an 1533. 845 & 944
Iugemẽt fait de Thomas Morus, & ſes réponſes. 951
Iuge ignorant plus dangereus que méchant. 1479
Iuges Anglois en leur tribunal punis d'une mort ſoudaine par la divine juſtice. 1121
Iuſtification aprouvee par les Catholiques, & reprouvee par les Lutheriens ſans raiſon. 480
les Iuifs prient pour les morts encores qu'ils n'ayent de ſacrifice, & leur priere. 1569

K

KAntius Anabaptiſte menacé par l'Electeur Palatin. 187
Kimperdoling diſciple de Leidan ſoufloit le ſaint Eſprit de ſon halene a tous ceus qu'il rencontroit. 190
Knox apoſtat ſeditieus excite les Seigneurs & le peuple à détruire la Religion Catholique en Ecoſſe, & quel il étoit. 1149

L

les LAbeurs & combats des vices nous font connoître en quelle vertu nous faiſons progrez. 452
Lâcheté de pluſieurs Catholiques. 4
Ladiſlaüs fort Catholique, fait ſortir un Prétre Huſſite de l'Autel. 613 eſt reçeu & couronné Roy de Boheme dans Prague, avec les ceremonies Catholiques. ibid.
Langues changees en l'edificatiõ de la tour de Babel. 668
le Lantgrave veut faire entrer Luther en conference avec Zuingle. 254 pett le cœur apres la deffaite du Saxon. 553 ſe rend à Hale aus pieds de l'Empereur. 554
Lantgrave, que ſignifie. 398
Latimer dit premier Apôtre des Anglois. 988
Lazaro Sinẽda met le premier les Lutheriens en Hongrie. 628
Leçons de la Theologie faites par Beze aus femmes. 1302
Leçon belle de Saint Ignace allant au ſupplice. 1231
Lecture de la Geneſe & des Cantiques defenduë aus Hebrieus qui n'avoient attaint l'âge de trente ans. 1300
le Legat ſe laiſſe endormir aus promeſſes de Luther, qui cependãt obtient ſaufconduit, & s'échappe. 84
Leon écrit au Duc de Saxe qu'il mette Luther entre les mains de ſon Legat, lequel s'excuſe. 78
Leon fait nouvelles plaintes de Lu-

de Luther au Duc de Saxe. 97
Leon X. envoie ses Legats vers tous les Princes de la Chrestienté, pour s'armer contre Selim. 49
de Leon X. Pape, & de son naturel. 77
Leon mal averty de ce qui se passoit en Alemagne. ibid.
Leonard Iuosten Profete Anabaptiste prit la place de Hofman, & ce qu'il fit. 213
Leon Iuda Evãgeliste de zuingle. 411 fait imprimer la Bible en Alemand contraire a celle des Lutheriens. ibid.
le Leopard ennemy de l'homme, rencontrant son image se ruë dessus avec furie. 104
Lesari & Imenie, les deus principales religions de Mahommet. 678
Lettres de Luther & Melancthon au Lantgrave. 255
de Luther aus Protestãs pour empécher un accord, & que les biens de l'Eglise ne fussent rendus. 464 du Roy d'Angleterre a Luther sur son mariage. 442 des Lutheriens au Lantgrave cõtre les Zuingliens. 459 du Roy a Melancthon avec la réponse. 1271
les Lettres saintes ne doivent étre delaissees au peuple. 1301
Lettres concedees a l'Autheur par le Saint Pere Clement huitiéme, par lesquelles permission luy est donnee de lire les livres deffendus. 586
Lettres de Iean Roy de Suede au Roy Charles IX. 738
de Iean Roy de Transilvanie aus Protestans d'Alemagne. 650 des heretiques Transilvains à Christofle Battori leur Prince. 654
du Pape Martin au Duc de Lithuanie. 606 d'un des disciples de Calvin touchant ses erreurs & propositions qui sentoient l'Arrien. 672
Lettres de Catherine Reyne d'Angleterre au Roy Henry son mary un peu avãt qu'elle mourut. 954
Lettre de la Reyne d'Ecosse à celle d'Angleterre apres que la sentence luy fut prononcee. 1189 & au Roy de France, 1192 a un Seigneur François. 1194 a son Aumonier. 1211
Lettres de Marie Reyne d'Angleterre au Roy de France, 1040 de Polus grand personnage au Roy Henry VIII. 935
Liaison belle de toutes les parties de cet univers. 11
Liaison forte du cors & de l'ame. 341
Liberté de creance à chacun en Transilvanie. 660
Liberté portiere de l'Heresie. 1340
Liberté macquerelle de l'heresie. 106 préchee par Mahõmet cõme par Luther. 678
Liberté de cõicience préchee par les Lutheriens. 395 préchee par tout en Angleterre. 993
Ligue de Smalcade. 556

des Lu-

des Lutheriens contre les Chretiens. 455 des Princes & des vilains contre l'Egliſe. 399 des Cãtons de Suiſſe. 420
Ligues émeuës en Boheme apres la mort de Iean Hus. 600
le Lion ſe flagelle de ſa queuë pour ſe mettre en cholere. 93
mépriſe de combattre contre les femmes & enfãs. 1094
Liſte belle des Paſteurs de l'Egliſe à la hõte des nouveaus venus. 6
Livre de Guillaume Poſtel, & la fauſſeté qu'on luy impoſoit. 345
Livre deteſtable de nôtre tẽs, intitulé DES TROIS IMPOSTEVRS, qui couroit par tout. 358
Livre pernicieus, imprimé à Cracovie l'an 1588. & ce qu'il portoit. 359
Livres de Carloſtad imprimez à Bâle. 238
Livres de Luther, & le nombre d'iceus changez & renverſez par les Theologiens de Witemberg. 276
Livres écrits & publiez par Suenkfeld. 369
Livres des Machabees cõdãnés par Luther, & pourquoy. 152
Livre de Luther du rétabliſſement des Echoles. 147
Livre de Sleidan dangereus au Lecteur. 5
Livres des Heretiques brûlez, & combien eſt utile d'en effacer la memoire. 136. & 580
Livre de Luther, par lequel il deffend de ſuivre l'Empereur ſur peine de damnation. 466
Livre compoſé en l'honneur de Luther avec ſon inſcription. 498
Livres de Calvin prohibez par les Zuingliens. 417
Livre contre les Ieſuïtes en France par cinq qui ne ſont nommez. 1097
Livre intitulé la Iuſtice d'Angleterre pour couvrir leurs méchancetez, & la réponſe contre iceluy. 1115
Livre de la Predeſtination cõpoſé par une femme, & preſenté à Madame de Bearn. 1303
Livres ſacrez ne doivent étre mis entre les mains du peuple. 1299 de Wiclef declarez heretiques, & deffendus par l'Vniverſité de Prague. 580 ſont ſauvez du feu par l'un de ſes diſciples. ibid.
Lolards Heretiques d'Angleterre ſemblables à ceus de nôtre tems. 582
Louange que S. Auguſtin, S. Hierôme & Chryſoſtome donnent aus Religieus. 394
Louanges que Luther & les Centuriateurs font à Vigilance. 504
Louanges que les Diſciples de Luther luy ont donné. 508
Loys Duc de Witemberg fait dreſſer une nouvelle forme de Religion. 849
Loys Fils de Frideric Comte Palatin

Palatin chasse le Calvinisme de ses terres, & y remet le Lutheranisme. 839
Loy en Alemagne que le sujet suive la religion de son Prince. 879
Lois rigoureuses ordonnees par les Papes contre les femmes débauchees à Rome. 798
Loy du vieus Sigismond Roy de Pologne mépriſee par les grans. 663
Loy que fit Cromuel par laquelle il fut condamné luy-méme. 978
Loy en Angleterre ſur laquelle le Roy eut ſujet d'avoir les biens du Clergé. 938
Loy dreſſee par Elizabeth, ſur laquelle on a pris ſujet de faire mourir la Reyne d'Ecoſſe. 1172
Loy de Solõ, & ce qu'elle portoit. 517
Lois & conſtitutions touchãt la ſouveraineté Eccleſiaſtique qu'uſurpa Elizabeth reine d'Angleterre. 1057
la Lubricité induit les Eccleſiaſtiques à ſuivre Luther. 396
Lucianiſtes gens perdus, qui tiénent les livres ſaints pour fables. 358
la Lune n'a de lumiere que du Soleil. 835
3. Lunes apparuës au Ciel du tems de Luther, ce qu'elles preſageoient. 513
Luther & Melanchthon deteſtent les opinions de Wiclef & Ian Hus. 600
Louë les Turcs, & les prefere aus Catholiques. 673 envoie en Dannemarc Iean Machabee Cordelier renié pour y établir ſa Religion. 721
Luther approuve la cõfeſſion. 870 n'approuvoit l'élevation au Saint Sacrement. 863
Luther, ſa naiſſance, & de quel lieu. 38
Luther attaqué de tous côtez ainſi qu'un ſanglier tâche à ſe déméler. 79
Luther agreable aus écholiers & au peuple pour ſa prõtitude à s'expliquer. 46 eſt grand ſcholaſtique. 47 accõpagne Carloſtad en la diſpute. 92
Luther & Carloſtad ſe flattẽt l'un l'autre. ibid.
Luther parle avec arrogance d'Ekius. 93 prend la diſpute voyant Carloſtad mal mené. ibid. écrit a tous les Princes de la Chretienté. 90 s'enorgueillit étant loüé, flatté, & eſtimé de pluſieurs. ibid. faiſoit l'Apôtre & Evangeliſte enflé des loüanges qu'on faiſoit de luy. 91
Luther fait brûler le droit canon & la Bulle du Pape. 101
Luther au deſeſpoir étãt banny de l'Egliſe, ſe reſoult de luy faire la guerre. 100 eſt jugé heretique par l'Empereur. 135 écrit au Pape en toute douceur, & luy offre toute obeyſſance. 78
Luther diable incarné. 129 ſe parjure, revoque ſon abjuration,

ration, se dérobe avec Stambitz & s'en va. 85
Luther menassé de loing & sõmé a Rome, s'en moque. 87
Luther donne liberté a chacun de croire ce qu'il voudroit. 108
Luther demeure muet en plusieurs points à la dispute entre Ekius, & avouë le Purgatoire. 95 dit tout Chrestien étre Prétre, & les authoritez qu'il en amene. 108 dit qu'il ne peut errer, qu'il n'a que faire des Conciles, ny des anciens Peres. 164 deteste le mot de Clergé. 109
Luther cõnu quel il estoit par ses traits indignes & paroles vilaines & injurieuses. 103 avouë la souveraineté de l'Eglise Romaine en la dispute contre Ekius. 95
Luther Profete au dire de Sleidan. 105 mandé par l'Empereur avec sauf-conduit vint à Wormes. 113 fait bõne chere, & se donne du plaisir par les chemins. 114 dedie son livre de la reformation de l'Eglise à Charles Empereur, & ce qu'il dit. 112 quel il étoit étant moyne. 68
Luther coupe & retranche la sainte Parole a sa fantasie. 151 accuse les Sacramentaires d'étre Arriens & Pelagiens. 256 fait le procez aus Sacramentaires, & mõntre leur erreur. 291 fait tout en dépit du Cõcile. 289 fait tant qu'il fait bannir Carlostad. 246
Federic de Saxe vivant, n'osa condamner la Messe. 235 cuida étre assommé à cous de pierres, voulãt empécher les desseins de Carlostad. 244 écrit contre les Zuingliens, encore qu'il leur eût tendu la main. 260 a le premier ouvert le chemin à Carlostad. 238 tourmenté de la pierre, preside en l'assemblee à Witéberg ou il est dit l'infidelle ne recevoir le Sacremẽt. 299 retranche la Sainte Trinité des Letanies. 347 fort étõné de voir tãt de diverses sectes sortir de la sienne, & ce qu'il en dit l'aiant profetisé. 275. & 276 il publie la pais apres avoir échauffé les Princes à la guerre. 405 premier moteur de tous les heretiques de ce tems. 198 se met en devoir de rejoindre ce qu'il avoit desuny. 173 se plaint de Bucer, & s'en defie. 303 maudit Suenkfeld, & tous ses adherans. 368 avoit dõné dans l'erreur des Nestoriens, mais il s'en dedit. 260 dit Muncer étre un diable incarné. 177 le condamne luy-méme. ibid.
Luther & Melancthon vouloient qu'on chassast des Republiques tous les arts liberaus comme inutiles. 185
Luther General de l'armee heretique. 172 tâche de gagner le Roy François. 1251 a pitié du carnage des Anabaptistes, & dit

& dit qu'il ne les faut punir, ains les laisser libres. 193 dit que personne ne doit être cõtraint en sa foy. ibid. est publié Pape dans Rome. 398 dit qu'il ne faut faire la guerre au Turc, sinon pour empescher ses pilleries, & nõ pour cause de sa Religion qu'il estime bonne. 486

Luther dit avoir seul l'Esprit de Dieu. 499. 501 il dit aus Alemans étre l'Evangeliste envoié de Dieu pour le salut du monde. 499

Luther & Zuingle disent les titres qu'on dõnoit à l'Empereur étre faus. 543

Luther fait persecuter les Prétres & Religieus. 394 permet aus siens d'avoir deus femmes. 163 & aus femmes de paillarder & quitter leurs maris. 449

Luther incite les siens à prendre les armes. 478

Luther ne fit jamais miracle, & comme il fut étrillé en voulant faire. 500 il se dit Profete. 501

Luther n'ose se presenter devant l'Empereur pour soûtenir sa Religion. 456

Luther porte en son nom ce nombre 666 du fils de perdition. 511

Luther prefere le Turc aus Princes Chretiens. 484

Luther prẽd avãtage des troubles de la Chretienté. 397

Luther quitta son Eglise de Witemberg, puis retourne, où il acheva ses Commẽtaires sur la Genese. 490

Luther retourne en son Pays avec sa femme & ses enfans. 492 les discours qu'il tint un peu avant sa mort. 493

Luther veut éteindre le feu qu'il a allumé. 405

un Lutherien promet à son Profete de mãger de la chair du Pape. 398

les Lutheriens, Calvinistes, & Zuingliens contraires. 417

les Lutheriens couvrent leurs assassinats & saccagemẽs du voile de la Religion. 404

les Lutheriens desirent l'alliance des Turcs, comme avoient les Arriens des Payẽs, pour faire la guerre aus Catholiques. 485. & 486 égalẽt leur maître à S. Paul. 507

les Lutheriens ne veulẽt quitter les biens des Eglises. 472

les Lutheriẽs refusent leur association aus Zuingliẽs. 459

les Lutheriens s'emparent du bien de l'Eglise. 395 leur division sur les articles de leur Religion. 455

le Lutherien compatit mieus avec le Catholique, qu'avec le Calviniste. 860

Lutherien opiniâtre converty par Ignace qui fut son premier chef-d'œuvre. 775

Lutheriens Châtre-Corbeaus de leurs malheurs. 760

les Lutheriens en Alemagne gardent les fétes & les anciennes

ciennes ceremonies du baptéme, des mariages, & viandes prohibees. 873 ils tiennent le Calendrier ancien, non le Gregorien. ibid. ils approuvent le Purgatoire, & priét pour les Trépaſſez. 874 ils ſe ſervent des Egliſes des Religieus en quelques endroits. ibid.
Lutheriés Interimiſtes diſans la Meſſe revétus comme nos Prétres, & leurs autres ceremonies. 866
les Lutheriens Interimiſtes diſent les Vépres comme en l'Egliſe Catholique. 868
Lutheriens les plus grans Ecrivains de tous les Heretiques, & qui ont fait le plus d'aſsébłees & colloques. 842 ne font l'élevation à la Meſſe, & pourquoy. 863
les Lutheriens ont changé les nõs des Evéques & Prétres, & les noms qu'ils donnent aus leurs. 862 ils reverent les Crois. ibid.
les Lutheriens prennent ce nom à honneur. 860
les Lutheriens ſe moquét des Calviniſtes qui n'ont aucunes ceremonies, ny forme de Religion. 875
Lutherien qui preuve par l'Ecriture l'yvrongnerie étre agreable à Dieu, & le livre qu'il en fit. 196
les Lutheriens & Calviniſtes s'entr'accuſent d'avoir engendré les Arriens. 317
les Lutheriens & Sacramentaires s'accordent d'abolir la Tranſubſtantiation. 257
les Lutheriés & Sacramentaires s'entre-mangent, & leurs attaques l'un à l'autre. 317
les Lutheriens excuſent leur maître de la donation du florin d'or à Carloſtad. 237
les Lutheriens ont des Images. 235
Lutheriens Peres des Anabaptiſtes. 181
les Lutheriens reprochent aus Calviniſtes qu'ils ont méme erreur en la Cœne que les Anabaptiſtes. 201
les Lutheriens veulét couvrir l'inconſtance de leur maître. 290
les Lutheriens tripartis. 326
Lutheraniſme ſe gliſſe en Frãce. 1241

M

MAgdebourg rebelle à l'Empereur, en fin priſe reçoit le decret de la Religion. 549
Magdeleine de Medicis ſœur du Pape Leon X. 78
les Magiciens s'aydét du nom de Dieu, & du ſigne de la Crois. 584
Mahommet & Luther ſans miracles. 681
Mahommet & Luther ont aboly le ſacrifice. 675
Mahommet accorde toute liberté cõme Luther. 677 n'approuve l'authorité des SS. Peres non plus que Luther. 678

Mahom-

Mahommet confesse la virginité de la Mere de Dieu. 353
ne tient la priere des saints non plus que nos Reformez. 679
Mahommet II. écrit au Pape Pie II. & ce qu'il luy mãde. 51
les Mahommetans s'aydent de l'Ecriture comme les Lutheriens. 674
Maisons secrettes où les Calvinistes s'assemblét au commencement. 1354
Majoristes HH. de Georges Major leur autheur. disciple de Luther, ce qu'ils tiẽnẽt. 329
le Mal envieilly est incurable. 404
Maladie appellee sueur d'Angleterre afflige l'Alem. 407
Maledictions de Luther a sa mort contre le Pape. 493
les Malheurs n'arrivent pour étre profetisez, mais ils sont profetisez, parce qu'ils doivent arriver. 24
Malheur a l'Angleterre & cõme Dieu les abandõna. 1070
Maladie contagieuse en Angleterre. 1001
Maladies de Calvin enflent son courage en corrigeãt son institution. 1320
les Manicheens changent le nom de leur maître Manes, & pourquoy. 41
Marcion appellé rat pontique, & pourquoy. 152
Mars & Iupiter se rencõtrans en la naissance de Luther mõntrent sa revolte en l'Eglise. 42
les Maris entre les Calvinistes peuvent laisser leurs femmes & comment. 1531
Marot & ses traductions sur les Pseaumes. 1543. 1546 a le foüet à Geneve. 1553
Martin éleu Pape par le Concile de Constance, apporte la pais en l'Eglise. 595
Martin Bucer, quel il étoit, & d'où. 296 quitte le capuchon pour guerroier l'Eglise peu apres Luther. 297 veut traitter & moyenner l'accord entre Luther & Zuingle. ibid.
Martin moyne de l'Ordre de S. François Vicaire du Pape aus Indes. 36
Martyrologe & Calendrier nouveau fait en Angleterre où ils mettent tous leurs heretiques morts. 1072
Martyrs des Heretiques de toute sorte pêle-mêlez ensemble. 1285
Martyr devient amoureus des Religieuses, & en épousa deus. 432 préche avec obscurité en Alemagne. 437
Martyre cruel de l'Evéque Patrice Ocheli, & de l'Archevéque de Cassel en Hibernie. 1231 de Raoul Cervain, de Iean Briant & autres apres Campian. 1102 du Pere Patesson ayant converty sept larrons étant en prison. 1090
Maurice entre en possession de l'Electorat. 556 fait la pais avec l'Empereur. 562 se ligue avec

avec le Roy Henry II. 560 se revolte contre l'Empereur. ibid.
Mariages infames des Ecclesiastiques en Suede, & des accouchemens mõstrueus. 727
Mariage de Luther avec une Nonnain durant les guerres de l'Alemagne. 440 est empéché par le Prince de Saxe. 441
le Mariage des Lutheriens se fait & defait a leur fantasie. 444
le Mariage se peut rõpre pour plusieurs causes suivant Luther. 448
Mariage d'Arthus fils du Roy d'Angleterre, & de Catherine fille de l'Empereur Ferdinand. 905
Marie fille d'Henry VIII. Roy d'Angleterre, recherchee de plusieurs Princes est en fin accordee a un fils de France. 910
Marie éleuë Reyne d'Angleterre, ce qu'elle fit a son advenement à la courõne. 994. 1007. 1023. 1020. 1011. 1053
Marie restee seule des enfans de Henry VIII. & de Catherine. 909
Marie sœur du Roy Edouard seule Catholique en la Cour d'Angleterre, & comme elle se conserva. 994
Marie Reyne d'Angleterre en effroy pour la revolte de Haviet, & comme il fut trompé de ses desseins. 1023
Marie Reyne d'Angleterre propose au Parlement de son mariage, qui y consent, & les conditions. 1020
Marie Reyne d'Angleterre renonce au titre que ses predecesseurs avoient pris du souverain primat de l'Eglise Anglicane, remet les Evéques chassez, & fait refleurir la Religion Catholique. 1010
Marie Reine d'Angleterre tõbe malade, & ce qu'elle prescrit à Elizabeth de faire apres sa mort, qu'elle promit & ne le tint pas. 1053
Marie Reyne d'Ecosse condamnee à mort du Parlemẽt Anglois en la ville de Cõvertery, mais Elizabeth surseoit le jugement pour un tẽs. 1168
Marie Reyne d'Ecosse delivree de prison rentre en pais avec son mary d'Arley, & les conjurez gagnent l'Angleterre. 1142
Marie Reyne d'Ecosse est tentee de sa religion devant que de mourir 1210 elle fait beau coup de bien a son frere le bâtard Mourray, & le marie honorablement, qui cependant machine sa ruyne. 1136
Marie Reyne d'Ecosse mariee au Dauphin de France, & publiee Reyne d'Angleterre en France, apres la mort de la Reyne Marie. 1133
Marie reine d'Ecosse prise par ses cõjurez, & mise en prison au château de Loklevin. 1148

Marie Reyne d'Ecoſſe ſe ſauve du lac Loklevin & comment. 1159
Marie Reyne d'Ecoſſe propoſe d'épouſer d'Arley de la maiſon de Lenox par le conſeil feint du bâtard Mourray, qui par apres delibere de le tuer & rendre la Reyne priſonniere. 1137
Marie Reyne d'Ecoſſe reſſerree plus étroittement que jamais, & les indignitez qu'on luy fit. 1177 elle eſt interrogee par le Conſeil & ceus qui furent deputez pour cet effet, & la lettre qu'Elizabet luy écrit. 1181 les points ſur leſquels elle eſt interrogee, & ſes réponſes. 1182 elle continuë en ſes prieres ordinaires *voiant bien qu'on* la faiſoit mourir pour la Foy Catholique ſous pretexte. 1186
Marie Reyne d'Ecoſſe ſe communie elle-méme ayant gardé le S. Sacrement pour cet effet avec la diſpenſe du Pape. 1213 ſa conſtance grande allant au ſupplice, & les belles parolles qu'elle dit allant mourir. ibid. elle demande ſon cors étre mené en France pour étre mis avec les Catholiques. 1216 elle eſt encore tentee de ſa foy par un comte qui ſe moquoit d'une crois qu'elle avoit & ce qu'elle luy répondit, & ſa mort. 1217 cõme elle fut enſevelie, & la joye qu'on fit a Londres de ſa mort. 1218 ſes belles perfections. 1220
Maxime de Luther, qu'il ne faut que l'Ecriture ſeule, qu'il a reconnu depuis fauſſe. 382
Maximilian fils de Ferdinand luy ſucceda a l'Empire. 826 demande ſecours aus Princes Proteſtans cõtre le Turc qui aſſiege Ziget, mais ils bâtiſſent des excuſes. ibid. 464 convoque une diete, & ſomme tous les Princes Proteſtãs de s'y trouver qui font les longs. 827
Meaus Ville proche de Paris reçoit la premiere le Lutheraniſme par la curioſité de l'Evéque qui depuis s'en repentit. 1253
Méchanceté grande des Huſſites. 603
Medecins les premiers des gens de lettres qui embraſſerent le Calviniſme. 1394
Médiſance de Luther & autres heretiques contre les ſaints Peres. 502
Médiſance ne doit étre jettee contre les ſourds ou morts. 1308
Melancthon accuſé d'avoir gâté & depravé les œuvres de Luther. 276 il eſt auſſi accuſé d'avoir ſuivy la doctrine des Arriens. ibid.
Melãcthon Achate de Luther, chef des Cõfeſſioniſtes, quel il étoit. 267 contracte amitié perpetuelle avec Luther. 268 a fait imprimer la verſiõ de l'Al-

de l'Acoran. 673 autheur de la cõfession d'Ausbourg. 269 change d'opinion apres la mort de Luther s'approchãt aucunement de celle des Sacramentaires. 274 il se met en cholere quãd on le presse de dire son avis. 275
Melanchthon cõparé à Aaron, & Witemberg à Hierusalem, & plusieurs qui ont écrit contre luy. 280
Melanchthon contre les Sacrament. & ce qu'il en dit. 259
Melanchthon craignoit Luther. 271
Melanchthon écrit contre Oecolampade. 263
Melanchthon en grande reputation envers Luther, lequel portoit toujours ses lieus-communs, livre qu'il disoit digne d'étre incorporé au Canon de l'Eglise. 270 est accusé d'étre Manicheen, faisant Dieu autheur du peché. 277 moderateur des actions de Luther. 268 bãnit les bonnes lettres & la Filosofie. 269 recommande ses traditions à ses disciples. 281 est ayse de la mort de Luther, & dit luy avoir servy comme flateur & esclave. ibid. fait Boulanger. 185 toujours en doute. 272 tenoit plusieurs choses de l'Eglise Catholique, & ne la pouvoit oublier du tout. ib. tãce Luther en secret, & leur discours ensemble. ibid. se veut retirer d'aupres de Luther & pourquoy. 273
Mélãge du bien & du mal. 901
Mélange infame de quelques synagogues Anabaptistes, au lieu de leur assemblee. 224
Mélange de toute sorte de gẽs au consistoire des Calv. 1531
Melchior Hoffman entre en dispute a Strasbourg avec les docteurs Lutheriens. 213 est mis en prison, & meurt miserablement. ibid. étoit le grãd pillier des Anabaptistes. 212
Memnonites Heretiques de Memnon leur chef. 342
Memnon étoit le plus sçavãt de tous les Anabaptistes. 210
Memoire des huguenots donné au Pacha par l'Ambassadeur de France. 688
Menaces de frere Thomas sur la Guienne luy disant le dernier A Dieu. 24
Menaces des astres & étoilles en nôtre pouvoir de les eviter. 18
Mensonge est souvent mieus reçeu que la verité. 1099
Mépris des grandeurs, honneurs & richesses du mõde. 66
Merveille de Dieu en l'institution du Sacrement. 1525
Messe que c'ét, & son institution. 1347 forme & ceremonies d'icelle laissees par Iesus-Christ à la disposition de son Eglise. 1348
Messe nouvelle celebree au jour des noces de Carlostad. 242
la Messe est confessee & celebree

bree par les Lutheriens apres que Luther eut fait son livre de l'Abolitiõ de la Messe. 457
Messe composee par les heretiques, pour étre dite, appellee Messe a sept points. 1267
Mœurs & humeurs mauvaises d'Henry VIII. Roy d'Angleterre. 981
Meurtre fait du gẽdre de Ferdinand en la presence de sa femme. 404
Michel Stari, premier Predicant Lutherien qui infecta la Hongrie. 628
Michel Vallaque passe en Transilvanie avec 30000 hõmes, donne bataille à André Battori, & le defait. 659
Milan pris sur le François. 398
le Ministere de l'Eglise n'est exercé par aucun sans mission, si ce n'est un heretiq. 1298
Ministres premiers envoyez à Paris par Calvin. 1390 changent tous leur nom au commencement. 1391
Ministres Anglois ne se pouvant faire entẽdre en Hibernie ce qu'ils font. 1224
Ministre Calviniste parlant à un Pacha de la grande affinité de sa religion avec la sienne. 682
Ministre en cholere en Bearn voiãt engouler le vin à pleine tasse en la Cœne. 621
Ministres Anabaptistes prennẽt des nõs plus propres aus diables qu'aus hommes. 182
Ministres des Anabaptistes sortis des Lutheriens. 181
le Ministre principal de Zurich doit assister à la battaille. 422
un Ministre qui se rend Cordelier. 428
Ministres Calvinistes chassez d'Aix, & les Officiers mis au ban, & les Catholiques restituez. 858
le Ministre de Poitiers & Calvin étoiẽt ennemis mortels. 1321 le premier Ministre de France estoit cardeur de laine, & se nommoit Iean le Clerc. 1297
le Ministre Calviniste pourquoy ainsi appelé. 1328. communie deus ou trois fois le jour. 1521
Ministres de la France, sans preuve de leur mission. 1385
les Ministres dressent les memoires de leur histoire & cõme ils les bâtissent. 1244 blâment leur Ministere pour n'étre envoyez. 1387 sont envoiez sous pretexte de regenter pour seduire la jeunesse. 1329 deviennent amoureus des nonnains, & les enlevẽt. 1365 comme ils dressent les memoires de leur Hist. 1244
Ministres de Meaus brûlez & convertis. 1297
Ministre, nom infame, contemptible & abjet. 1402
Ministre reprimendé de porter des bagues. 1477
Ministres n'alleguent le Latin au prẽche. 1466 ils refusent la Cœne

la Cœne a qui leur plaît. 1486
Miracle avenu en Angleterre sur une montagne. 1051 en Livonie d'une femme qui blasfema contre la sacree vierge, & sa punition. 356
Miracle du Soleil le jour de la battaille contre les Protestans. 539
Miracle fait par les prieres de F. Thomas. 26
Miracle d une femme Arrienne qui avoit blasfemé contre le saint Sacrement. 694
Miracle du S. Sacrement d'où aiant été frapé d'une dague par un soldat, il sortit du sãg 636 autre. 1229 autre avenu en Pologne l'an 1556: 692 autre qui avint l'an 1492 en la ville de Sterne sur le méme sujet, & la punition des coupables. ibid. autre avenu en Hongrie l'an 1591. 636 autre raconté par Erasme. 306 autre avenu l'an 1561 au Pays de Gueldres. 307 autre d'un heretique voulant contrefaire l'élevation. 308
Miracle faus du Predicant polichronius, 693 des Anabaptistes. 178 de Mahõmet. ibid.
Miracle grand du diable qui entra dans le cors d'un Trinitaire qui mourut miserablement. 704
les Miracles témoignage de ceus qui sont envoyez de Dieu. 501 sont en l'Eglise Catholique non autre part. 502
Miracle avenu à Ansbourg du tẽs de Ferdinand Empereur en la personne d'une fille demoniacle. 825
Miracles de Muncer & de ses disciples. 179
Miracle avenu á Amsterdam touchant le baptéme. 1511 autres signalez en Hibernie & Angleterre. 1121
Misere des peuples du Palatinat n'ayant aucun arrét en leur Religion. 841
Misere des Calvinistes qui ne donnent la Cœne aus malades qui n'y peuvẽt aller. 1520
Mission vraye en l'Eglise Catholique depuis Iesus-Christ & les Apôtres. 1387
Mœurs & doctrine de Luther & Calvin contraires. 1314
5. Moines en méme tems remuent tout le monde. 36
Moine Calabrois Negromãcien, mourut mangé de pous. 657
Moine George fait Cardinal & Archevéque de Strigonie. 641 fait regent de la Transilvanie. 640 est tué, & comment. 643
Moines & nonnains de toutes parts jettẽt le froc aus orties au bruit de l'Evangile de Calvin, & pourquoy. 1362
Moines & Nonnains se mariẽt à l'imitation de Luth. 443
Moines & Prétres reniez mariez a plusieurs femmes. ibid. n'ont moyen de vivre qu'en préchant ou tenãt les Echoles. 428

le Monde eſt une chartre & puant cachot. 65
au Monde tout va en empirãt au lieu d'amender. 75 à été deus mille ans ſans Ecriture. 1421
Mõtgomery arrive en Angleterre avec d'autres heretiques. 1131 retourne en France ou il a la tête tranchee. ibid.
Mõſtre né au tems de Luther, appellé Minotaure de Saxe. 121 a Zurich au tems de Calvin. 1376
Montagnes, bel eſprit de ce tems, & ce qu'il dit ſur l'entree de Luther. 110
Moqueries des Calviniſtes contre les gens d'Egliſe. 1345
Moquerie de Luther & du Lantgrave. 470 ſur la priſe du Duc de Brunſvic. 478 ſur les auſteritez & mortificatiõs de ſaint Hierôme. 445
Moqueries ſur le livre de la Concorde de Smidelin. 852
Morſure de la Tarentole guarie par les flutes. 100
Mort infortunee d'Wenceſlaus Roy de Boheme. 602
Mort infortunee de la Gardie. 743
Mort de Ladiſlaus empoiſonné par les Huſſites. 616
la Mort du Roy Iean apporte nouvaus troubles en la Trãſilvanie. 651 de Bullinger. 429
Mort de Luther. 493
la Mort de Iean le Clerc, premier martyr Lutherien de la France qui avoit été foüeté pour ſes méfaits. 1297
de Pierre de Virmilly, dit le Martyr. 440 de Carloſtad. 246 de Wiclef. 581 d'Oecolãpade. 264 de George Blandrat Arrien. 646
la Mort de Selim aiant delivré l'Alemagne de la peur ou elle étoit, la devotion fut refroidie. 71
Mort miſerable de Conrard Archevéque de Prague. 64
la Mort du Duc de Saxe conclue & ſignee. 552
la Mort du Pape Paul retarde le Concile. 557
Mort honorable d'Ignace de Loyola fondateur des Ieſuites. 778
la Mort de la Reyne de Suede interrõt le deſſein de la reſtitution de la foy en Suede. 742
la Mort hõnête honore ordinairemẽt une vie infame. 707
la Mort ſoufferte joyeuſemẽt par des heretiques. 1283
Mort de Catherine Reyne d'Angleterre. 955 d'Edouard Roy d'Angleterre. 1004
Mort d'Elizabeth imperatrice, & d'Henry VII. Roy d'Angleterre retardent les noces d'Henry VIII. & de l'Infante Catherine. 907 de Hatton Chancelier de la Reyne Elizabeth. 1082 de Ieanne Seimer en travail d'enfant. 961 de la Reyne Marie, & quant & quant du bon-heur d'Angleterre. 1053 d'Arthus fils du Roy d'Angleterre cinq

mois apres être marié. 906
de Walsingan Secretaire du Conseil d Angleterre, & ses méchancetez. 1125 du Roy d'Arley, par le moyen de Bothuel. 1143 du Cardinal de Châtillon, & ce qui luy avint avant. 1129 du Duc de Norfolk par la trahison de Mourray. 1166
la Mothe Fenelon, Ambassadeur en Angleterre pour le Roy de France, & le Cardinal de Châtillon pour les huguenots. 1127
le Mot de Messe ne doit étre disputé, mais la chose. 1350
Mot d'image mal tourné en la Bible par les Heretiques pour idole. 1333
Mots de la consecration prononcez bas en l'Eglise, & pourquoy. 1368
Mots que Melancthon attribuë au fils de Dieu. 277
Mot de *Tous* en l'Eucharistie ne s'adressoit qu'aus presens. 617 Motecumene apelé le Roy des Rois, & ce qu'il dit a l'arrivee des Chrest. aus Indes. 27
Mouley Moulue Cherif, tout mort, épouvãte son ennemy cõme un autre Callimache 53
Mourray bâtard d'Ecosse & ses méchancetez. 1139 & suiv.
Muncer conduit les revoltez. 406 prêche qu'il faut soûtenir la liberté & l'Evangile à main armee. ibid. est pris dãs la ville de Francuse. 180 se vantoit d'avoir eu colloque avec Dieu. 177 mourut Catholique selon aucuns. 180
Munstre Ville principalle & siege de l'Anabaptisme. 183
Muntzekiques sortis des Anabaptistes, & ce qu'ils tiennent. 223
Murmure des Anglois de ce que la Reyne Marie épousoit le Prince d'Espagne, & comme ils sont appaisez. 1037
Musculans heretiques, d'André Muscule, leur autheur & erreurs. 337

N

NAissance de Melãcthon & son horoscope. 269
Nature de Calvin vitieuse, mordante, & bizarre. 1320
Necessité fournit les armes à ceus qui ont bon droit. 420 rend les affaires faciles. 452
Noces de Filippe Prince d'Espagne, & de Marie Reyne d'Angleterre, & les ceremonies & triomfes. 1037
Nicodemites heretiques veus en France, & leur erreur. 339
Nicolas V. Pape envoie un Legat en Boheme pour appaiser le schisme. 613
Nicolas Stork precepteur de Muncer. 175
Nicolaites heretiques. 222
Nids d'arondelles à l'embouchure du Nil empéchent son inondation. 321
Nobles & Princes martyrisez en Angleterre pour la Foy Catholique. 1107
Noblesse de Suede en alarme

pour la reſtitution de la Foy. 741
Nom de martyr ne doit étre donné a celuy qui eſt hors l'Egliſe, quoy qu'il endure pour le nom de IESVS. 1285
Nom de la Meſſe d'ou a eſté tiré. 1348
Nom de CHRIST eſtimé entre les Iuifs; c'eſt pourquoy ils s'offenſoient qu'on appelât ainſi le Sauveur. 774
Nom d'Heretique d'ou eſt venu. 323
Nombre de 128. Religions diverſes en Pologne. 668
Nombre grand des hereſies en ce ſiecle dernier. 324 d'heretiques en Pologne. 705
Nombre des Papes, Cardinaus, Archevéques & Evéques tirez de l'ordre ſaint Benoît. 776
Nõbre grand de Ieſuïtes parmy toute la Chretienté. 785
le Nombre de la Béte eſt porté par les deus noms de Luther & Calvin. 1318
Nonchalance des Chretiens en la proſperité & lõgue pais de l'Egliſe. 384
la Norvegue aſſaillie de l'hereſie. 724
de Nouailles Ambaſſadeur de France en Angleterre, & ce qu'il fit. 1003
Nouveauté toujours agreable. 89
Nouveauté de Religion toujours ſuſpecte aus Turcs. 632
Nouvelle arrivee en Angleterre de la déroute de la bataille de Iarnac, & le déplaiſir qu'en eut la Reyne & le Cardinal de Châtillon. 1128
Nouvelle du maſſacre des heretiques en France, arrivee en Angleterre, & ce que la Reine en dit a l'Ambaſſadeur de France. 1131
Nul n'ét couronné ſans avoir combattu. 68

O

OBeyſſance préchee par ſaint Paul. 401
Obeyſſance des Princes Chretiens renduë au Pape. 50
Obſeques hõnorables du Roy Edouard faites par la Reyne Marie. 1012
Obſtination toujours cõpagne de l'Hereſie. 1115
Obſtination de Luther en ſes erreurs. 120
Oecolampade Moyne renié Predicant de Bâle. 412
Oecolampade en diſpute avec les Anabaptiſtes ne les combat que par la tradition des ſaints Peres & coûtumes de l'Egliſe. 203 blâme l'opinion de Zuingle. 261 fonde ſa doctrine ſur des cõjectures. 263
Oecolãpade premier Evéque de Bâle ſans miracles dit que les envoyez de Dieu ne peuvent étre reçeus ſans miracles. ibid. eſt convaincu par la diſpute qu'il entreprend à Bâle de 150 fauſſetez. 414
Oeuvre dernier de Luther ſur la Geneſe appelé le chant du Cygne.

Cygne. 335
Oeuvres de Dieu ne se mesurent a la Filosofie. 310
Offre qu'Ignace fait au saint Pere. 771
Offre de Luther celee au Pape. 79 les Officiers de la maison de Dieu ne doivent estre éleus par le peuple. 1298
Okin Capucin, grand Predicateur. 432 est chassé de Geneve, Zurich, & Bâle. 433 veut retourner a l'Eglise, & en parle au Cardinal de Lorraine. ibid. envia une jeune fille qui estoit lingere qu'il épousa. ibid.
Okiali grand Pacha de la mer, premierement porcher, renia IESVS-CHRIST pour se venger d'un soufflet. 685 aimoit fort les Chretiens, & comme il mourut. 687
Onelfe Evéque de Troye, & Spifame de Nevers rendus Calvinistes, sõt jugez devoir recevoir nouvelle ordination a Geneve. 1384
Onel & Odonel Princes Catholiques ont toujours conservé la Religion en Vltonie avec quelques bons Evéques contre les Anglois. 1225
Opiniâtreté de Leidan en ses erreurs. 191
Opinion de Laskus qui premier porta l'Evãgile de Zuingle en Polongne sur le Saint Sacremẽt. 293 celle de Campanus Predicant. ibid.
Opinion de Lasko sur la Cœne, & de plusieurs autres. 251 de Suenkfeld. 368 de Carlostad sur le S. Sacrement. 286 de divers autres Sacram. 293
Opinion de l'Eglise Catholique sur la necessité du vin au saint Sacrement. 1358
Opinion detestable & étrange de Muncer. 176
Opiniõs de Lambert Daveau & Kemnitius de la mort & repentance de Beranger. 229 36 Opinions de Luther remarquees toutes contraires sur le saint Sacrement. 286
Opinions de Calvin suyvant l'election des Evéques. 1075
Opinion de Wiclef avec les Anabaptistes. 581
Opinion de Calvin pour la Cœne, disant qu'il faut abolir la Messe. 1325
Opinions diverses des Calvinistes, qui se moquẽt de leur premier maître, avec ses nouveaus mots sur la Cœne. 1326
Opinions diverses des Lutheriens pour sçavoir si apres la cõmunion le Cors de Christ demeure en l'Hostie. 491
Oppression du peuple sous le Roy Edouard en Anglet. 1002
Oraison funebre de la Reyne de Suede par l'Archevéque du lieu. 742
Ordõnance du Roy de Boheme pour appaiser le trouble. 591
Ordonnances de Ferdinand contre les Hussites, & Calixtins. 625

Ordre qu'on tient en l'Inquisition d'Espagne envers ceus qui y sont deferez. 814
Ordre de l'armee des Chretiés contre le Turc. 50
Ordre que les femmes Suisses Catholiques tenoiét à prier Dieu pour leurs maris bataillans contre les Heretiques. 424
l'Ordre ne peut étre en l'Eglise sans Chef. 94
Ordre merveilleus des Anabaptistes de la Moravie, où ils sont en grand nombre. 218
Ordre & Constitutions que Hēry met en son Eglise qu'il ne garde luy-méme. 958
Ordres divers de la Religion Lutherienne faits en divers tems. 860
Ordinations faites par autres que par les Evéques Catholiques ne doivent étre reçeuës. 479
Orebites heretiques, & leur erreur. 338
Orfelins & Taborites s'armēt de nouveau contre les Hussites. 611
Orfelins heretiques, se sont separez des Taborites apres la mort de Ziscka. 609
l'Orgueil & ambition accompagnēt toujours l'heresie. 68
l'Orgueil a perdu Calvin, le dépit & le desespoir Luther. 1318
Orgueil & presōption grande de Luther. 498
Origene grand personnage, deçeu par l'orgueil devint heretique. 435 se perdit par la presomption. 500
Origine du nom des Iesuïtes. 774
Origine des Anabaptistes. 174
Os de la femme de P. Martyr mis avec honneur au sepulchre d'une sainte vierge. 1073
Osiander tenu pour Profete d'Albert Prince Lutherié. 332
Osiāder se dit le secōd Enoch, & de ses trois AAA. 330 dit le Cors de Iesus-Christ au S. Sacrement étre corruptible. & comme il est refuté. 331 son opinion touchant la iustification, refutee. 333 meurt étant privé de la faculté de parler. ibid.

P

les Pachas prient pour la liberté des Evāgeliques. 682
Pain des Grecs en leur Liturgie, & comment ils le consacrent. 161
Pais faite entre l'Empereur & le Roy tres-Chretien par le moyen du Pape. 470
Payſans qui s'élevent sous la cōduite d'un Lutherien. 404
la Pais faite avec le Turc & la France étōne les Protest. 482
quelques Palatins envoient vers Melanchthon, qui ne leur fait réponse voiant leur doctrine Arrienne. 666 est demādee par les HH. qui avoient commencé la guerre. 425
le Palatin quitte le Lutheranisme.

nisme, & se fait Calviniste. 837
Palladius ne veut recevoir l'Interim. 548
Pamachius étoit content d'étre Chretien a la charge d'étre Pape. 79
la Panthere belle à cause de la diversité, semblable au diable. 1281
le Paon ayãt perdu ses plumes ne sort de son cachot qu'elles ne soient revenuës. 1253
Pantoufle de Simonides, signe de son pied tortu. 103
les Papes Adrian & Clement tâchẽt d'amortir le schisme. 396
les Papes doivent donner secours contre les heretiques. 525 s'absentent des Conciles de peur que leur authorité n'empéche la liberté. 472
le Pape Clemẽt écrit aus Protestans pour faire un Concile, mais il meurt sous cette entrepriſe. 468
le Pape adverty par le Cardinal Cãpege de ce qui se passoit en Angleterre fait prolonger les differens & use de remises. 924
le Pape entendant les menees du Roy d'Angleterre, luy envoie un bref sous peine d'excommunication. 939
le Pape envoie le Cardinal Polus en Angleterre à la requête de la Reyne, & pardonne le schisme au peuple qui luy proteste obeyssance. 1035
le Pape fait decider entre les Theologiens & Cardinaus du divorce que le Roy d'Angleterre vouloit faire & ce qui se passa. 923
le Pape envoie messagers au Cardinal Cãpege pour l'advertir de ce qu'il auroit à faire. 926
le Pape Pie IV. envoie un Legat en Angleterre, mais on luy deffend l'entree. 1067 il envoie un bref à Elizabeth afin qu'elle envoiât au Concile de Trente pour disputer de sa Religion, elle n'en fait rien. ibid. met le Royaume d'Angleterre en interdictiõ, & la Bulle portee par un gẽtil-homme Anglois qui fut surpris. 1068
le Pape revoque les Cardinaus Wolsei & Campege a ôté le pouvoir de decider de l'affaire du Roy & de la Reyne d'Angleterre. 931
le Pape envoie secours à l'Empereur contre les Protestans. 524 envoie son Legat en Alemagne pour accorder un Concile, à quoy Luther ne voulut condescendre. 396
le Pape Paul incite les Princes tãt Catholiques que Lutheriẽs de se trouver au Cõc. 469
le Pape Gregoire XIII. envoie un Prétre en Suede pour y rétablir la Foy, & le fruit qu'il y fit. 740
le Pape confirme l'Ordre des Iesuites apres beaucoup de difficultez. 772

Papiſte nom d'honneur, & ce qu'il ſignifie. 1332
Paraſi⁹ cõnu à une ombre. 104
Parole indigne de Luther entrant en diſpute contre Ekius. 93
Paroles arrogantes de Luther devant l'Empereur, & toujours ambigues. 116
Paroles de Fr. Thomas contre les abus des quéteurs des Indulgences. 73
Paroles execrables de Luther contre le Pape, & l'Egliſe. 103. & 466
Paroles remarquables de Luther entendant lire l'Evangile, *Erat Ieſus eijciens dæmonium.* 46
Parole étrange de Melãcthon ſur le Saint Sacrement. 275
Paroles de Luther touchant ſon opinion ſur le ſaint Sacrement. 287
Paroles dernieres de Melancthon a ſa mere étant proche de la mort. 280
Paroles notables de Luther ſur la diſcorde des Heret. 315
Paroles veritables de l'Archevéque de Cantorbie. 241
Paroles ſanglantes de Zuingle & Luther. 401
Parole notable de Maximiliã. 647
Paroles dernieres de la Reyne de Suede à ſa mort. 742
Paroles étrãges de Wiclef. 581
Paroles de François de Montagne ſur l'atitheſe de Loyola & de Luther. 768
Paroles du Roy François à un Gentil-hõme qui avoit frapé un Echolier. 1250
le Parlement d'Angleterre, que c'eſt, & l'ordre qu'on y tient. 1019
Paſquils & rhimes des HH. contre les gens d'Egliſe. 1344
Paſſage de S. Paul touchant l'Euchariſtie comme ſe doit entendre. 617
Paſſage au nouveau Teſtamẽt falſifié par les Deiſtes. 343
Paſſage de S. Paul falſifié. 147
les Paſteurs de l'Egliſe Catholique n'ont jamais préché ſans étre envoiez. 1386
Patriarche des Grecs eſt toujours moine, ne peut étre marié, ny les Evéques, ny ne mangent de chair. 162
Pauvreté & ſolitude recommandee. 65. & 66
les Payens faiſoiẽt conſcience d'uſer de mots portans equivoque avec quelque ſaleté. 103
Peau du Leopard, enſeigne de la maiſon d'Antenor. 3
les Pechez sõt cauſe des maus & deſaſtres qui nous arrivẽt. 23 c'ét peché ce qui ſe fait contre la conſcience. 458
Peine ou ſe trouverent quelques Calv. en l'Ameriq. 1356
Peintre ennemy de l'oiſeau de Iunon, n'en peignoit que les pieds. 38
le Peuple imite les actions des Rois. 1251 a quelque preſſentiment de ſon deſaſtre. 21

amateur

amateur de nouveauté court apres Luther. 90
le Peuple de Hierusalem Profete de sa ruyne. 21
le Peuple d'Angleterre prend les armes contre le Roy qui leur jure un accord, puis se parjure, faisant mourir plusieurs Seigneurs & noblesse. 958
les Pfarhers & Helfers portẽt habits selon leurs charges, par lesquels ils sont differẽs du peuple. 875
Pierre le Fevre Iesuïte, quel il étoit. 782
Pierre Dresde autheur de la communion sous les deus especes découvre son opinion à Iacobel qui la seme par tout. 594
la Pierre qui est l'Eglise, toujours ferme comme le roc au milieu des vagues. 94
Pierre de Breüil en France tenoit l'erreur des Anabaptistes & fut brûlé a S. Gilles. 202
Pierre Fagius s'enfuit avec Bucer, & meurt en Cãbrige. 304
Pierre Martyr apprend la langue Latine de sa mere. 430 est nourry en un convent a Fezules. ibid. apprend les Fondements de son Heresie de Waldesse. ibid. estant appellé a Rome pour son heresie, le saint Siege luy pardonne, le rẽvoie a Luques ou il préche de nouveau l'heresie. 431
Pierre du grand autel de Geneve sert d'échafaut pour les malfaicteurs, & Perrin qui l'avoit fait porter en ce lieu y fut mis le premier. 1376
Pieté de l'Empereur Charles cinquiéme. 536
Pikarts nouveaus heretiques en Boheme, d'où ils vindrẽt, & ce qu'ils tenoient. 622
Placards attachez aus carrefours de Wormes pendant que l'Empereur donnoit jugement contre Luther. 120 aus carrefours de Paris, & a la porte de la châbre du Roy. 1275
Planettes hors de leurs cours & conjõction ordinaire. 408
Plainte des Centuriateurs sur l'entreprise des Magistrats. 379 des Bohemiẽs à leur Roy Wẽceslaus. 591 des Evéques de Polongne au Roy Sigismond Auguste. 665
le Plessis nouveau Achile des Evangeliques, traittant de la Transubstantiation, ce qu'il en dit. 258
Poëme de la Cassandre de Licofron qu'un certain scia pour y trouver l'intelligence dedans. 381
Polonois qui épousent deus femmes suivant l'avis de Luther. 450 demandent un Roy Catholique & éliſent Henry III. depuis Roy de Frãce. 714
Polongne exemte de l'heresie jusques environ la mort de Luther. 662
Police de l'Empereur pour imprimer & vẽdre les livres. 139

Poltrot, condamné pour l'assassinat du Duc de Guise, mis au nombre des martyrs Calvinistes. 1292
Ponce Leon tant loué de Beze, pourquoy condamné par l'Inquisition. 821
Popon Religieus envoié par le saint Pere, planta la Foy en Dannemarc. 719
Poursuittes faites contre Luther l'enflamment davantage, & son heresie aussi 99
Poulpe, & sa proprieté naturelle. 584
Polus Cardinal creé Archevéque de Cantorberi. 1052 étant Legat en Angleterre ce qu'il y fit. 1041
Polus compose quatre beaus livres dont Henry VIII. fut tellement offensé qu'il conspira sa mort, fait tuer sa mere, son frere, & sõ Oncle. 949
Polus creé Cardinal & Legat en France, & les moyens qu'essaya Héry pour le pouvoir avoir. 965
Postel dit faussement Pere & Autheur des Deïtes heretiques. 343 quel il estoit & ses perfections & belles parties. ib. il va à Venise où une Dame luy donne moien de continuer ses études. 344 il est arresté & mis à l'Inquisition. ibid. il est fait Lecteur Royal par le Roy François I. ibid.
Postel interprete les lettres enuoiees au Roy de France. 345 il mourut étant fort Catholique, & sa devotion à dire la Messe. 346 grand ennemy des Sacramentaires & Calvinistes, & ce qu'il dit d'eus. ibid.
Pouvoir donné a l'Archevéque Cramver par Edoüard Roy d'Angleterre de conferer les saints Ordres. 987
Prague Vniversité florissante. 591
Pratique de Luther pour gagner l'Empereur & se le rendre favorable. 113
Pratique pour interrompre le Concile. 558
Presages divers du malheur d'Angleterre. 1049
Precepteurs Lutheriens mandez en Pologne pour enseigner les enfans des bonnes maisons. 664
Predestinatiõ, pernicieuse doctrine, admise par Luther. 107 reprouvee par S. Augustin. ib.
Predicants de Pologne déprisent leur Roy qui ne s'émouvoit de rien, & dissimuloit. 691
un Predicant épouse la femme d'un autre de son consentement. 451
les Predicãs d'Aûtriche changent ce qui est à la fin des oraisons, touchant le fils de Dieu. 349
Predicants du Lantgrave en dispute avec Leidan de plusieurs points pendant sa prison. 191
la predicatiõ d'Anne de Bourg Conseil-

Conseiller à la Cour étant sur le bucher en ébranla beaucoup. 1284
Prediction d'un Abbé au moine George. 643 de l'Empereur sur le schisme de Luther. 124
Prediction d'un Alfaquis. 23 de la ruyne de Charles de Bourbon & des Lutheriens. 397 de la ruyne de Rome. ib.
Present dernier de Charles V. Empereur a son fils Filippe, donné de rechef a son fils étant proche de la mort. 809
Presens du Duc de Saxe à la femme de Luther. 496
Presomption des nouveaus Evangeliques à expliquer l'Ecriture. 381
Presomption des Anabapt. 205
la Presomption a perdu plusieurs habiles hommes. 1306
Prétre crucifié par un Gentilhomme heretique pres Warsovie. 691
Prétres faus brûlez en Posvanie à la diligence de l'Evéque. 664
Prétres instituez de Luth. 383
Prétres méchans qui disans la Messe ne consacroient pas, prenans plaisir de faire idolatrer le peuple. 1368
le Prétre Grec officiát en leur Liturgie, & les ceremonies qu'il fait. 161
Prétres reniez tuez en la bataille. 423
les Prétres ne doivent habiter avec femmes. 451 ont été animez à se marier par l'exemple de Carlostad. 243
Prétres d'Hercule sacrifians en habit de femme. 1079
Preuves de toute l'antiquité pour môntrer les deus espéces n'étre necessaires. 618
Preuves comme les Catholiques usent des Images. 1337
Preuves pour môntrer l'Eglise étre visible. 357 pour môntrer la Reyne d'Ecosse innocente de la mort de d'Arley son mary. 1147
Princes accourus au secours de Maximilian. 647
Princes demeurez fermes en la Religion Catholique en Transilvanie. 649
Princes & grands Seigneurs mémes heretiques qui suivent & servent les Archevéques & Evéques en Pologne. 696
les Princes Chretiens deliberent d'aller assaillir le Turc en ses propres terres. 50
Princes Lutheriens qui ont souvét battu les Calvinistes. 878
Princes qui deffendét Turchsses contre le decret de l'Empire, & ce qu'il contient. 885
les Princes doivent étre respectez, quoy que mauvais. 401 sont envoiez de Dieu, & sont ses Vice-Rois. ibid.
Prieres faites à l'Eglise necessaires. 340
Priere étrange de Luther en mourant. 493

Prisons toutes rẽplies de Catholiques en Angleterre. 1089
Processiõ celebree à Paris où le Roy François assista. 1276
Procez fait au Duc de Suffolk, à sa fille la Princesse Ieanne, & a son mary. 1025
Procope éleu des Taborites pour Capitaine apres Zischa. 609
Prodiges divers qui avindrent le jour de la défaite des Protestans. 538
Prodiges étranges à l'arrivee des Chretiens aus Indes. 34
Prodige en Angleterre d'un enfant de quinze jours. 1049
Prodiges avenus en divers tẽs. 12. 483. 407 mille prodiges devancerõt la venuë de l'Antechrist. 14
Profete Anabaptiste predisant au peuple un jour que le jugement general devoit étre, & cõme ils furent trõpez. 211
Profetie du peuple des Indes avant qu'on y allât planter la Foy. 23
Profetisse feinte par les heretiques en Angleterre, comme elle fut découverte & condamnee. 1034
Profetie de Raby Cahana & de Rabi Iuda sur le Saint sacrifice de la Messe. 288
Prognostication supposee par les Lutheriens de la venuë de leur maître. 497
Prognostication sur la nativité, vie & mœurs de Iean Calvin. 1308
Prognostications des signes avenus au tems de Luther. 511
Proposition, s'il est loisible au Prêtre de se marier, & les refutations par les saints Peres 243
Proprieté de la foudre. 810
Proprieté de la seche pour s'échaper de la main des pecheurs. 832
Proprieté de l'or. 759
Propos de Bucer à un Baron Anglois avant sa mort. 304
Propos & harangue de Charles V. Empereur en l'assemblee des Etats qu'il fit a Bruxelles, voulant se demettre de ses Royaumes & Empire entre les mains de sõ fils. 803
Providence de Dieu a instruire les ignorans. 22
Providence de Dieu sur son Eglise. 758
Providẽce de Dieu pour donner forces plus grandes à l'Eglise lors que les heretiques sont plus élevez. 761
Providence de Dieu a aneantir les heresies. 605
Providence de Dieu au naturel des serpens. 761
Providence des Pontifes Romains pour le salut de la Chretienté. 783
Prudence du Cardinal Polus à manier les Anglois pour les biens de l'Eglise, & Prêtres mariez. 1044
Prudence du grãd Pacha pour recõnoitre les Ambassadeurs vers le grand Seigneur. 688
Prudence, Abesse des autres vertus.

vertus. 1045
Pſafon apprenoit a dire aus oyſeaus qu'il étoit Dieu. 508
Pſeaumes achevez par Beze furent mis en Muſique, & par qui. 1562 ſont reçeus de toutes nations & religions qui ont quelque connoiſſance de Dieu. 1535 ſont chantez par les Muſulmans comme par les nouveaus Reformez. 677 quand ils furēt premiemēt châtez aus préches. 1564
Pſille Affriquain infectoit tout de ſon venim. 58
Publication de la ſentence de mort contre la Reyne d'Ecoſſe, & ſa teneur. 1200
la Puiſſance de Dieu n'eſt diminuee pour attribuer quelque pouvoir aus aſtres. 17
la Puiſſance ne ſe fait connoître en tems de pais. 452
la Punition publique de l'autheur d'une hereſie à la naiſſance d'icelle, bonne, mais dangereuſe quand elle a pris pied. 1284
Punition divine des Calviniſtes pris & tuez par les Turcs en Hongrie. 633
le Purgatoire en doute par Pierre Martyr. 430
Purritains élevez en Angleterre, d'où ils prindrent leur nom, & comme ils different des Calviniſtes. 1078. 1081 ſont tellemēt accreus, qu'on a été contraint leur donner liberté de vivre. 1082
Pyramide de feu qui s'aparut ſur la ville de Mexique. 34

Q

QValitez belles & laides de Luther, ſoit naturelles, ſoit acquiſes. 46
Querelles des Lutheriens & Zuingliens ſur l'Euchariſtie, a ouvert le chemin à l'Atheïſme. 294
Quête faite parmy la chretieté pour ſubvenir aus guerres contre le Turc. 52
Queſtions les plus épineuſes de la Theologie. 384
Queſtion agitee en Angleterre pour le mariage d'Henry VIII. épouſant la femme de ſon frere. 906
Queſtion, Si la méchanceté des Prétres ne cōſacrans pas rend le peuple idolatre, & la reſolution. 1369
Quilpard traduit les Pſeaumes en Ecoſſois. 1154
Quintiniſtes Libertins heretiques, & leur erreur qu'ils tenoient de Luther. 358

R

RAges & cruautez d'Albert, ſa defaite, & ſa mort. 565
Raiſons de Fiſique pourquoy quelquefois aparoiſſēt trois Soleils. 512
Raiſons pourquoy l'Egliſe ne donne la communion ſous les deus eſpeces. 620
Raiſons de la ſouveraineté du Pape amenees par le Prince George de Saxe. 95
Raiſons du diable, contre la

Prétrise & ordres de Luther. 143
Ramus embroüille la Religiõ parmy la Filosofie. 358
Rapport de la Religion Lutherienne à l'Anabaptisme. 185 de l'heresie de Wiclef a celle de Luther. 580
Rareté des Magistrats à Rome, prodige sinistre. 630
Rebelles deffaits par la Noblesse. 406
Rebelles Lutheriens deffaits par le duc de Lorraine sur les lisieres de France. 407
Rebellion préchee par Luther 399. 403
le Recteur de l'Vniversité de Prague donne son avis de la communion sous les deus especes. 600
Reformation des Ecclesiastiques. 470
la Reformation nouvelle cause les desordres & confusiõs. 403
les Regents ont les premiers semé le Lutheranisme. 1305
Regrets de Ieanne fille du Duc de Suffolk, ayant veu executer son mary. 1025
Regrets de Melancthon oyãt la nouvelle de tant de Iesuites. 792
Regrets du Cardinal Hosius étant averty de la conference entre les Lutheriẽs & Trinitaires, qu'il ne peut empé- 701
Regrets de Ionas heretique sur la mort de Luther. 495
Regrets de Pierre Martyr, sur la mort de sa femme. 438
Regrets de Theodore de Beze sur la mort de Zuingle. 423
Religiõ Catholique toujours cõservee entre le simple peuple en Norvegue. 724
Religions de toute sorte en la Transilvanie. 660
3. Religions qui adorent le vray Dieu. 676
Religion de Luther toute de ventre. 758
Religion de quatre sortes és Pays d'Alemagne. 842
Religion Lutherienne divisee en deus sectes. 663
Religieus débauchez par des dames de la Religion nouvelle. 1367
Religieuses de Naples sollicitee par Martyr de quitter leur cloître. 432
les Religieus sont brûlez, bãnis, & envoiez au desert. 395
la Religion ancienne doit être suivie jusques à ce qu'un Concile aye donné la Loy. 415
la Religion Catholique se rétablit en la Batholine dépendant des ligues Grises. 427
la Religion de Luther a beaucoup de pieces qui se raportent à celle de l'Antechrist. 511
la Religion permet de manger toute sorte de viande. 405
la Religion de Zuingle reçeuë par arrêt du Senat de Zurich. 411

la Religion des Catholiques à été plantee en mourant, & celle des heretiques en tuãt. 402
la Religion & l'Etat s'entr'accompagnent en bien & en mal. 1246
la Religion se soûtient d'elle-méme, & ne dépend de ceus qui l'exercent. 1344
la Religion est l'ame de l'Etat. 1246
la Religion en laquelle on à été premierement nourry & élevé a peine se peut quitter si ce n'est par la grace de Dieu. 1263
la Religion étant tãt soit peu ebrechee en une ame se débonde tout a fait. 110
Religion, patience, & charité des Anabaptistes disciples de Hoffman. 213
Religieus qui sortent d'Angleterre, & des bonnes Religieuses, qui convertissoient des Anglois, empriſonnees. 1091. 1092
Religion Angloise établie par la Reyne Elizabeth, differente de toutes les heresies & de l'Eglise Catholique. 1063
Remarques belles de frere Thomas. 26
Remarque des cloches en l'Eglise, & pourquoy l'on n'en sonne qu'une pour appeller a la Predication. 316
le Remede n'ét dur dont l'effet est salutaire. 87
Remede dous est fort dangereus quand la maladie empire. 88
Remõtrance tres-belle de la Reyne d'Ecosse à ses gens & serviteurs avant sa mort. 1212
Remõtrãces faites à Luther par plusieurs fois. 134
les Remuëmens du Ciel marquent ceus de la terre. 17
Remuëmens par tout pour la Religion, à l'entree du seiziéme siecle. 9
Repentance de Berenger, & sa mort, s'étant rẽdu Religieus au monastere de Cluni. 229
Replique d'Oecolampade aus Docteurs Anabaptistes. 204
de Zuingle a Luther. 256
Réponse belle de Ladislaus interrogé pourquoy il n'avoit ôté son chapeau au Sacrement porté en procession par les Hussites le jour de la Féte Dieu. 613
Répõse belle du moyne George. 642
Réponse belle & remarquable de Filippe Auguste Roy de Frãce à ceus qui luy remõtroient qu'il donnoit trop à l'Eglise. 697
Réponse Catholique de Sigismond Auguste aus Lutheriens. 666
Réponse Chretienne d'Vladislaus Roy de Pologne. 662
Réponse du grand Pacha à l'Ambassadeur de France. 689
Réponse de Hierõme de Prague à un des Peres du Concile. 597

Réponse de Luther aus arguments des Sacramentaires. 256. & suivans.
Réponse des Docteurs Anabaptistes à Oecolampade. 204 d'un Anabaptiste à qui on faisoit le procez à l'Inquisiteur. 214 d'un Anabaptiste à un Predicant luy demandant comme il interpretoit l'Ecriture, ne sçachant presque pas lire. 196
Réponse d'un savetier à Luther. 245
Réponse d'Apollon Pythien à Auguste. 28 de l'Empereur au Lantgrave. 555 d'un Seigneur Espagnol à l'Empereur qui le pressoit de loger Charles de Bourbon. 518 du Roy de France à la Reyne d'Angleterre. 1152
Réponse perverse de Briam Chevalier de la race des Boulés au Roy d'Angleterre. 917
Reprise de plusieurs places en Hongrie à l'arrivee de l'armee du Pape. 633
Reproche faite par un Ministre en chaire à ceus qui venoient à la Cene pour avaler un verre de vin. 621
Reproche aus Protestants d'avoir laissé succomber Turchses sans luy donner secours. 887 de Calvin a Melancthon 275
Reproche du Duc de Venise au Roy de France Henry III. 1401 des Anabaptistes aus Catholiques 207 des Egyptiés aus Grecs, & pourquoy. 1059
Requête des Lutheriens de Hongrie au Pacha, & sa réponse. 632
la Republique se gouverne plutôt par la nature que par les Lois, au dire de Luth 399
Resolution grande de l'Empereur au passage de la riviere d'Albis, à la barbe de l'armee du Duc de Saxe. 533 touchant Luther. 134
Retablissemẽt de la Foy Catholique en Angleterre. 1016
Revelation à Zuingle par son esprit blanc ou noir. 252
Revolte premiere de Geneve. 1375 des Alemans cõtre leurs magistrats, incitee par la doctrine de Luther. 403 de plusieurs Augustins qui suivent le party de Luther. 79
la Revolte du Sofi à servy de rampart a la Chretienté. 36
Rhodes & Hongrie occupees par le Turc au commencement de Luther. 487
Riccio, Secretaire de la Reyne d'Ecosse, tué en sa presence. 1140
les Robbes les plus pauvres marquent souvent les plus riches ames. 67
Robita heretique Pikart, dispute en Moscovie contre un Docteur Grec. 625
les Rois & Empereurs honnoroient anciennement l'Eglise. 697
le Roy de Portugal envoie au Pape

Pape pour avoir des Iesuïtes pour envoier aus Indes. 773
le Roy de France envoie en Angleterre pour se conjouyr de leur reünion à l'Eglise. 1043 est le conservateur de la Foy Catholique, & des gens d'Eglise. 1276
le Roy d'Angleterre se met de la ligue Protestãte, Cromuel l'aiant signee en son nom. 520
Roys qui portent couronne close. 662
les Rois de France & d'Espagne ennemis pour la jalousie de leurs Etats, & amis à cause de la Religion Catholique & protectiõ du S. Siege. 1276
le Roy de Navarre assiste aus préches des Lutheriens, & leurs manducations qu'ils appellent maintenant leur Cœne. 1260
le Roy de Tafilete puissant Prince de l'Affrique, fait venir Amether aupres de luy. 33
le Royaume de Boheme en dispute entre Mathias & Vladislaüs. 615
la Reyne de Navarre conservatrice des Lutheriens François, ce qu'elle fit pour eus. 1258 se reconnoît, & meurt Catholique. 1270
Rokissana fait élire un Baron Hussite Roy de Boheme apres Ladislaüs. 614 fait que Ladislaüs fils d'Albert, heritier de la courõne en est privé. 613 se fait Archevéque & souverain Pontife en Boheme. ibid.
Rome comparee à l'Arche de Noé. 795 est le patrõ de saincteté, & la cause pourquoy on y tolere des fẽmes débauchées 798. est mal menee de Charles de Bourbon, & l'emprisonnement du Pape Clemẽt VII. 397. 915
Rome nouvelle toute differente de l'ancienne. 800
les Romains plus gâtez par l'heredité du Roy de Pergame, qu'avantagez. 2
Rotman fit abbattre les Eglises dans Munstre. 183 foule aus pieds l'Hostie sacree. ib. se jette, desesperé au milieu des ennemis ou il est tué. 193
Roussel, appellé par Calvin le Temporiseur est fait Abbé de Clairac, & Evéque d'Oleron, & ce qu'il fit. 1261. 1362
Ruse des Anabaptistes à seduire le peuple alãt par Païs. 220
Ruse merveilleuse du diable. 62. 179. 206.

S.

SAbbathaires Heretiques qui chomment le Samedy au lieu du Dimanche. 339 ne peuvent étre refutez que par la tradition. ibid.
les Sacramentaires, apres la mort de Zuingle & Oecolãpade, veulent retenir Bucer. 298 cõbattent la toute puissance de Dieu. 317
Sacramentaires mange figures. 250 s'élevent, & disent injures a Luther qui les avoit condamnez.

condamnez. 293
Sacrement de Confirmation en grande requéte parmy les Anglois. 1047
Sacrifice de Melchiſedech, figure du S. Sacrement. 618
Sageſſe de Charles Empereur jugeant les menees des Proteſtans. 517
les Sages & ſçavãs propoſent, & les ignorans jugent quelquefois. 411
Sale de Torguen peinte à la diligence de Luther. 105
Salutation du Taliſman au grand Seigneur entrant en la Moſquee. 675
Sang apparu en pluſieurs eaus & fontaines en divers lieus de l'Alemagne. 515
les Sanſons luxurieus au giron de Dalida. 62
Savetier faiſant l'office de Prétre en Boheme. 600
Sauf-conduit donné à Melanchon pour venir en France à la priere de la Reine de Navarre du depuis revoqué par le ſage avis du Cardinal de Tournon. 1268
Savoranolles faiſoit à croire au peuple qu'il parloit à Dieu. 176
Sauterelle, & ſon naturel. 372
les Saxons refuſent l'alliance des Zuingliens. 420
Scãdales remarquez par Cayer au commencement de l'Egliſe Calviniſte. 1354
Schiſme, que c'eſt, ſelon l'opinion de ſaint Thomas. 94
Schiſmes de l'Egliſe toujours devãncez par pluſieurs prodiges. 515
le Schiſme de Luther a troublé toute la Chretienté. 38
Schiſme entre les Chretiens, grand obſtacle qu'Amurath ne ſe fit Chretien. 685
le Schiſme des Bohemiẽs ſous la conduitte de Iean Hus, émeu preſque de ſemblable ſorte que celuy de Luther. 56
le Schiſme d'Angleterre bâty par leurs Roys. 1060
fut cauſe de beaucoup de maus, & fondé premieremẽt ſur un rien. 938
la Science ſe fait tôt aymer, & les beaus eſprits paroiſſent incontinent. 1322
Scolopendre, poiſſon qui revomit l'appât & l'hameçon en aiant goûté. 759
Secte des Anabaptiſtes diviſee en pluſieurs branches. 217
Secte des Sacramentaires diviſee en deus ans en huit diverſes ſectes & factions. 265
Secte execrable élevee en la Boheme l'an 1566. 359
Sectes diverſes des Lutheriẽs de pluſieurs ſortes. 362
Sectes de quatre ſortes en Angleterre approchans celle de Calvin, ſi ce n'étés ceremonies. 1077
Secours envoié a l'Empereur par les Barbares mémes, & les Princes Chretiens ne ſe remuent. 524
Secretaire de Guſtane Roy de Suede

Suede' qui luy donne conseil pour tirer les biẽs des Ecclesiastiques. 726 fut élevé és premieres dignitez, puis se marie. 727
la Seditiõ est inseparable d'avec le Lutheranisme. 516
les Seditions de Luther retirent ses coadherans tant de l'obeyssance du Pape que de leur Prince. 397
Seigneur de la Guienne Lutherien assistant à la Messe, aus funerailles du Comte de Riberac, ce qu'il fit. 866
Seigneurs Hongres qui ont toujours cõserve la Religion Catholique parmy les troubles des heretiques divers en Hongrie. 633. & 634
Selim Empereur des Turcs, ses desseins & lecture ordinaire. 49
Seminaires faits des Anglois Catholiques refugiez en France, & a Rome. 1072
Seminaire des Alemans fondé à Rome par le Cardinal Moron. 783
Seminaires en grand nombre à Rome pour les nations étranges. ibid.
Sentence de la sainte Ecriture mal prise par Luther. 132
Sentẽce des Docteurs de Sorbonne contre Luther. 120
Sentence de Mofti souverain Pontife des Turcs. 32
Sentences de mort pronõcees a la Reyne d'Ecosse, ses réponses, constance & resolution. 1187. 1207
Sentence de Luther ne voulãt s'accorder avec Zuingle. 259
Sepulchre superbe d'Henry VIII. & graveure que luy dressa le Cardinal Polus. 983
Sepulture de la fille de Iean Roy de Suede, & les ceremonies. 744
Serment des Roys de Pologne en leur reception, cause de tant d'heresies qui y sont. 712
Serment des Calvinistes au commencement de garder le secret de leurs assẽblees. 1355
Servet quel il étoit. 346. 347
ce Siecle de fer est la nuit du monde. 5
Sigismond affligé de divers maus, & maladie cruelle de sorcellerie, met son Etat entre les mains de l'Empereur puis se retracte. 657 est veu à la procession generale à Vilne regardé de tous & appellé le VAINQVEVR DE SINAN. 658 resigne en fin son Etat à sõ cousin André Battori Cardinal. ibid. se retire en Pologne & les mal heurs qui le suivirent. ibid.
Sigismond Auguste appellé Roy de demain. 665
Sigismõd Battori fils de Christofle luy succede qui fut fort religieus Prince. 654 nourry & endoctriné par un Iesuite Iean Lelesius. ibid. romt l'alliance faite avec le Turc par ses predecesseurs & se joint avec l'Empereur Rodolfe. ib.

Sigiſmond III. Roy de Suede ſuccede au Royaume de Pologne a Etienne Battori. 716 diſp ta la courõne avec Maximilian qui fut vaincu & pris en bataille. ibid.
Sigiſmond envoie le Pere Carille Ieſuite vers l'Empereur, mais il eſt pris en chemin par les conjurez. 655 ſort de ſon Royaume pour ſe retirer de leurs mains, mais il retourne par le conſeil du Pere Carille. ibid. écrit aus Etats, & retourne en ſon Royaume avec grand applaudiſſement du peuple. 656 fait mourir les conjurez. ibid.
Sigiſmõd heritier d'Wenceſlaus eſt arrété & empéché par Ziſcha. 604
Sigiſmond reçeu par les Huſſites & Bohemiens pour leur Roy. 612
Sigiſmond retourne en ſon Royaume de la Tranſilvanie pour la troiſiéme fois. 660
Sigiſmõd Roy de Pologne appellé des Rois de la Chreſtiété leur Pere, s'oppoſe à l'Hereſie qui gliſſoit en ſes terres 663 il fait une loy & decret contre tous Heretiques de ſon Royaume. ib. il meurt & laiſſe Sigiſmond Auguſte ſon ſucceſſeur. 664
Sigiſmond va en l'aſſéblee des Peres au concile, & qu'il leur dit touchant Iean Hus. 596
Sigiſmond III. fils de Iean Roy de Suede luy ſuccede au royaume. 746 il eſt éleu Roy de Pologne par la mort d'Etienne Battori. ibid. ſon Oncle Charles s'empare de ſon Royaume de Suede, le prend priſonnier, & ſon pretexte. ibid. il s'échappe de priſon, & ſe ſauva en Pologne en habit de marinier. 747
Soin de quelques Evéques en Pologne à la conſervation de la Religion Catholique. 695
Signes qui apparoiſſét au ciel prediſent toujours quelque remuement nouveau. 512
Signes qui precederont l'Antechriſt ſont parus au tems de Luther. 511
le Silence eſt commandé aus hõmes en la maiſon de Dieu par les Apôtres. 1303
Silence grand des Anabaptiſtes. 219
Simon Prince de tous les Heretiques. 576
Simplicité des Anabaptiſtes en leurs habits. 209
Sinodes des Lutheriens pour cõpoſer leurs differents. 489
Sleidan loüeur Lutherien, nõ hiſtorien. 5 donne à l'Hereſie la peau de brebis. ib. cache les hereſies diverſes de ce ſiecle en ſon hiſtoire. 325 a fauſſement écrit l'hiſtoire de ce ſchiſme, 5 douze mille menſonges & fauſſetez remarquez en ſon hiſtoire. ibid. n'a voulu inſerer en ſon hiſtoire l'Edit de condamnation de l'Empereur cõtre Luther. 118

pbmet une partie de la Bulle de Leon. 74 passe legeremẽt en son livre la dispute entre Ekius & Luther. 96 écrit faussement des deus cẽs mil écus envoiez par le Roy François I. au Duc de Saxe Prince Protestãt. 518 fait le bouffon décrivant le rétablissemẽt de la Messe. 549 ne peut accuser Avila de mensonge. 540 rejette la cause des troubles venus par le moyen des Protestãs sur l'Empereur. 520
Sofi l'interprete des Dieus. 30
Soin du peuple en Alemagne tant Catholique que Lutherien d'avoir des calices d'or en leurs Eglises. 867
Soin de quelques Evéques en Pologne à la cõservation de la Religion Catholique. 685
Soldats frottent leurs bottes de la graisse de Zuingle. 423
le Soleil en son Zenit n'apporte ombre quelconque en la ville de Sienne. 758 parut noir & affreus au tems de Luther. 511
3. Soleils veus au Ciel durant le triumvirat à Rome, & ce qu'ils signifioient. 512
Soliman attaque les Hongres qui demandent secours à l'Empereur. 474
Soliman deffait les Hongres & leur Roy. 397
Soliman deffend que les Lutheriens n'entrent en ses terres. 487
Soliman desire de voir Luther & s'équerir de luy quelle est sa Religion. 486
Soliman predit que Luther ruinera la Chretienté. ibid.
Soliman surprend Bude sous pretexte d'amitié. 640
Soliman va en Hongrie avec une grande armee. 647
Soliman veut empécher l'établissement des Heresies en la Transilvanie & en écrit à la Reyne Elizabeth. 645
la Solitude ennemie de plaisir. 493
Solution aus arguments des Sacramentaires. 312
Sonnius Calviniste à la charge du College des Sapientistes, au lieu de Marbach Lutherien. 841
la Sorbonne dõne avis au Roy sur l'instruction des hommes doctes pour eviter les heresies. 1250 veut empécher la publication des Pseaumes de Marot. 1552
Spirituels Heretiques, presque semblables aus Suckfeldiens, & leur erreur. 196
Stambits commãde à Luther de précher contre la Croisade. 70 se repent d'avoir excité le trouble. ibid.
Stancariens Heretiques, & de leur autheur François Stancarus tout contraire à l'opinion d'Osiander. 336
Stancarus méprise Luther, & tous les autres, dit que sa Cœne est la vraye, & toutes les autres folie. ibid. & 691

Superstition vaine de ces Payens qui pensoient soulager les travaus de la Lune par leur tintamarre. 873
Supplication du Parlement d'Angleterre au Roy & à la Reyne pour être absous du Cardinal Polus. 1041
Supplice des Heretiques en Espagne, quel, & la façon de les y conduire. 818
le Supplice des Heretiques a fait plus de mal que de bien. 1283
Supplice de Witing Abbé de Blascon, & comme on y proceda, & de plusieurs autres. 966 de plusieurs bons Ecclesiastiques & grans hommes en Angleterre, avec horribles cruautez 949 du Cardinal Fishel & Thomas Morus, grãs personages, & leurs propos & constance. ibid.
Sinode où Bucer quitta Zuingle. 844
Synodes & assemblees diverses des heretiques de ce tems en divers lieus. ibid.
Synode Provincial & National des Calvinistes. 1476

T

TAbleaus ineptes & ridicules de Luther sur la figure du Pape mis à la téte de ses livres. 104
Tableau veritable de l'Heresie. 171
Tableau fait par les heretiques, qui representoit la ruine de l'Eglise Catholiq. 701
Tableaus faits par les Trinitaires contre l'Eglise. 670
Tableaus des Lutheriens representans la Cœne de Iesus-Christ. 509
Tableau poignardé par l'ennemy de celuy qu'il ressembloit. 104
Tabor, lieu qu'on éleut en Boheme pour dõner la communion, d'où sont dits les Taborites. 601
Taborites en memoire de Ziscka firent élever son effigie sur la porte de la ville. 609
Talebot Capitaine Anglois, allant en guerre, faisoit bâtir une Chappelle où il se campoit. 1518
Tarquin le superbe chassé de Rome & de sa royauté, ses biens furent dõnez en proye au peuple, & pourquoy. 729
Tekel moine Mahometan tenu pour profete s'arme contre le Turc. 30 presage aus Musulmans la division de leur Empire. 23
Tekel moine Iacobin préche & deffend la croisade. 54 publie ses Theses & propositions pour se deffendre & répondre à Luther. 72
Témoignage des Evãgelistes S. Marc, & S. Luc de la race de la Vierge Marie. 352
Témoignage de Baptiste Gribalde Italien sur le miracle du Soleil le jour de la bataille contre les Protestãs. 539 de Gõçalo de Ilescas Espag. 541

Temples des idolatres servent d'Eglises Chretiennes. 35
Temple de S. Pierre à Rome bâti par l'Empereur Constantin. 800
Temple de Salomon magnifique, & ce qu'on voioit y entrant. 1009
Temples des Lutheriens de même que nos Eglises. 861
Teneur du Decret de l'an 1555. du 24 Septembre. 563
Tentations diverses. 67
Tertullian de dépit cheut en l'heresie des Mõtanistes, qui avoit été auparavant la lumiere de l'Eglise. 435
Testament nouveau traduit en François à la fantasie des Lutheriens. 1299
le Testament d'Henry VIII. changé apres sa mort. 984
la Téte de Pericles peinte armee, & pourquoy. 5
Themistocle & Aristide quittoient leurs inimitiez quand il étoit question de faire la guerre à leurs ennemis. 320
Tholose est toujours demeuree Catholique parmy les troubles de la France. 1378
Thomas Muncer Disciple de Carlostad capitaine plus apparent des Anabaptistes. 175
F. Thomas reprenant les vices & corruptions parmy tous les Etats 24 étoit tout en devotion à son arrivee en quelque lieu. 25 étoit le profete de nos maus, allant par le monde, préchoit au peuple l'ire prochaine de Dieu. ibid.
Thomas Morus a predit les tempétes & desastres de ce siecle. 23 répond hardiment aus livres des heretiques d'Angleterre. 941 voiant les menees du Roy Henry VIII. luy quitte son Etat de Chancelier, & se retire. 939
Titres excellẽs du souverain Pontife. 797
du Tillet mene Calvin en Alemagne, d'où son frere le retira, & se reconnut. 1322
Titre d'hõneur dõné à Zuingle par Luther. 248 à Melanchthon par Luther & autres. 271
Titre donné au Roy Henry. 560 au Roy d'Angleterre. 903
Titres d'honneur que se sont donnez plusieurs heretiques 498
Tolede fait Cardinal par l'authorité du Pape Sixte V. & la cause pourquoy. 778
Tombeau de Beze, de quelles pieces composé. 1573
Toreau de Perillus pourquoy conservé. 363
Tourmens de plusieurs sortes és prisons d'Angleterre pour les Catholiques. 1126
Tort qu'on fait à l'Alemagne de l'appeller Lutherienne, comme a la France de l'appeller Calviniste. 877
Trabans semblables aus Suisses d'armes & d'habits. 736
Trait Chretien d'Vladislaus Roy de Pologne. 1402

Trait indigne de Calvin dont il fut surpris. 1393
Tragedie de l'Heresie, & l'ordre qu'elle tiendra sur le theatre de ce livre. 7
Trahison grande de Gilberd Gifford feignãt étre Catholique, par lequel les Anglois tirerent des lettres de Babinton. 1175
Trahisõs faites plusieurs fois en Angleterre. 1164
la Tradition nous enseigne les mysteres de la Trinité 351 est reprouvee par les Lutheriens. 404
Trahisõ de Smidelin & autres Lutheriẽs contre le Patriarche de Constantinople. 853
Trait plaisant de l'Empereur Charles étant avec le Roy François I. 519
Trait d'un Ministre. 1486 du Vidame de Chartres devant le Roy de Navarre. 1542
la Trãsilvanie reçeut le Christianisme sous le regne d'Etienne Roy de Hongrie. 638 est disputee entre Ferdinand & Iean Sepus. ibid.
la Transubstantiation au S. Sacrement sembloit impossible à Luther, & les passages des SS. Peres sur ce sujet 288
Transubstantiation mẽtionnee dans tous les Peres. 258
Trente ville destinee pour le Concile. 475
Tremblement de terre à Constantinople du tems d'Ismaël. 31
Tremblement & abîme de quelque contree presagé par des oyseaus & bétes venimeuses qui quittent leurs cachots. 10
Trinitaires nouveaus heretiques sous l'enseigne de Michel Servet Espagnol. 346
la Trinité niee par Bernardin Okin. 434
Troubles & confusions entre les Heretiques d'Alemagne pour resoudre de la religion, & leur resolution en leur assemblee. 830
le Tulban rouge n'ét permis entre les Turcs qu'a ceus de la race de Mahommet. 33
les Turcs & Tartares en Pologne chacun y estant en pais. 711
les Turcs & Persans en inimitié grande pour l'interpretatiõ de la foy Mahometane. 32
le Turc s'accroit par les divisions Lutheriennes. 561 croit la predestination comme le Lutherien. 676 approuvent l'opinion des Sacramentaires. 683 mesurent tout à la portee de leur cerveau. ibid.
Turcs abordez à Bourdeaus, interrogez par l'Autheur sur leur Religion. 682
les Turcs comme les Lutheriens appellent les Catholiques Idolatres. 680 laissent les Chretiens en leur libre creance en Hongrie. 628 ont les Iuifs en horreur. 711 tiennent pour article de religion les jeû-

les jeûnes & penitences, & deteſtét les nouveaus Chretiens. 628
les Tures endurét pour le ſoûtien de leur Mahommet. 1288
Tyrannie des nouveaus Evangeliques principalement envers les Prétres. 817

V

VAldo a premier fait traduire la Bible en François. 1296
Valentin chaſſé de Pologne par le Roy Sigiſmond Auguſte. 360 vient en la ville de Berne, où eſt condamné d'étre brûlé. 361
Valentiniſtes heretiques, & leur erreur. 360
Varénes Frãçois, favory d'Eric a la téte trenchee. 737. & 738
Variation de Zuingle en ſa figure. 249
Vbiquitaires heretiques dont Brence eſt dit l'Autheur, & ce qu'ils tiénent. 327. & ſuiv.
Veau baptiſé en Carême, appellé brochet par les pretendus reformez. 669
Verité ardue & difficile. 110 eſt ſouvent celee & déguiſee aus Roys & Princes. 77 n'ét recherchee des Heretiques que pour la combattre. 830 67 Verſiõs de la Bible du tems de Luther. 150
la Vertu ſe contente de paroître a elle-méme. 590
Vertus comme nous peuvent étre acquiſes. 453
Vertus, belles mœurs, & grande devotion de la Princeſſe Catherine, cõtraires aus débauches de ſon mary. 909
Vertus & perfections de l'Empereur Charles Quint. 808
Vers Latins où Luther lamente ſa ruyne. 377
Vers ſur le miracle du Soleil au jour de la bataille contre les Proteſtans. 541
Vers d'Euripide touchant la tradition. 1426
Véve qui avoit eu pluſieurs maris ne pouvoit étre ſervante à l'Egliſe anciennement. 243
Vices & ignorãce des Prétres cauſe de nos malheurs. 1343
Vices & défauts de Luther. 48. & 495
les Victoires de l'Empereur contre les Proteſtans venuës de Dieu. 531
Vie ſainte & pieuſe du Pape Clement VIII. 800
la Vie bonne d'un heretique eſt dangereuſe; car ſous ce faus maſque il trompe & deçoit les ames. 1281
Vienne aſſiegee par 300000 Tures. 488
la Vierge a été exemte du peché par grace. 353
Villes qui tiennent la confeſſin d'Auſbourg qui ont quelque forme de Meſſe nõ ſemblables aus Interimiſtes. 868
les Villes Proteſtantes ſe rendent a l'Empereur d'oüye. 533

Visitateurs deputez du Duc de Saxe l'an 1526. pour établir la forme de la Religion. 379
Vision du Pape Pie V. touchãt l'Italie. 795
l'Vltonie, Province d'Hibernie, s'ét seule exẽtee de l'heresie, & quelle elle est. 1222
Vindocin Calviniste brûlé à Agen pour son heresie. 1329
l'Vnité de l'Eglise étant rompuë chacun forge une secte à sa poste. 377
l'Vnité de l'Eglise divisee à la venuë de Luther. 172
l'Vnité de l'Eglise la toujours conservee. 316
Vnité marque infaillible de la verité. 313
l'Vniversité de Prague en debat, & les Lutheriens demeurent les maîtres. 591
Vniversité nouvelle bâtie à Lipse du débris de celle de Prague. 592
l'Vnion entre François I. & Charles V. necessaire pour domter le Turc. 51
l'Vniversité de Cambrige favorise les desseins du Roy d'Angleterre. 935
les Vniversitez remises en Angleterre, & purgees d'Heretiques. 1047
Vois du peuple presage les maus de ce siecle. 20
Vois commune du peuple est la vois immuable de Dieu. ibid.
Vois du peuple comme Heraut & trompette de Dieu, preannonce ses jugemens. 21
Vois sortant de la terre entenduë aus Indes à l'arrivee de Hernando Cortes. 27
la Vois de Melancthon a plus de credit envers les Protestãs que celle de Dieu. 269
Volmar, lecteur Grec de l'Vniversité de Bourges, incite Calvin de suivre le Lutheranisme, luy écrit, & luy envoie des livres. 1311
la Volonté seule nous conduit ou au vice, ou au peché. 452
Vernou retournant à Geneve fut brûlé à Chamberi. 1378
Wolsei, de basse condition, parvint à beaucoup de grandeurs & dignitez, & par quel moyen. 911 est aymé & courtisé des Roys & Princes étrangers. 912 est envoié au Roy de Frãce François I. par le Roy d'Angleterre, & pourquoy. 915 propose de se venger de l'Empereur, & les malheureus desseins qu'il machina. 912 ouvre les paroles à Henry VIII. de quitter sa femme, & en prendre une autre. 914 est disgracié du Roy d'Angleterre, qui luy ôte tous ses Etats, & le rend miserable. 932 est conduit prisonnier à Lõdres, & meurt en chemin. 937
Wenceslaus Roy de Boheme n'a soin que de son ventre, & faire bonne chere. 593

fait embrocher un cuisinier. 594 ne se soucie de prendre garde a l'Etat de son Royaume. 600 craint l'émeute des Hussites, & est sauvé par la harangue d'un Prétre Hussite. 601
Wiclef & Iean Hus premiers martyrs, au dire de leurs disciples. 599
Wiclef attaque l'authorité de l'Eglise à son commencement. 578
Wiclef étant pris & condamné comme heretique, se sauve vers le Duc de Lenclastre. 579
Wiclef est tiré du sepulchre quarante ans apres sa mort, ses os & ses livres brûlez. ib.
Wiclef approuve les prieres faites à la Vierge. 599

X

XIlander Predicant Berusien converti, & ce qu'il dit de Luther. 376

Z

ZEle du Prince George duc de Saxe. 149
Zellin femme de Strasbourg qui préchoit & composoit des livres. 383
Ziget forte place prise par le Turc. 648
Ziscka fait bâtir une ville nõmee Tabor d'où sont dits les Taborites. 604
Ziscka fort méchant, cruel & inhumain. 605
Ziscka est Gouverneur des Hussites apres la mort de Wenceslaus. 603 mourut de peste. 609 étant proche de sa mort commande qu'on l'écorche, & qu'on fit un tambour de sa peau pour donner terreur à ses ennemis. ibid.
Ziscka toujours victorieus contre l'Empereur. 605
Zuingle dit le peché Originel ne pouvoir priver les enfans de la gloire celeste. 676
Zuingle Chanoine de Constance se marie. 249
Zuingle s'émeut en Suisse, ainsi que Luther en Saxe. 86
Zuingle demande étre reçeu frere des Lutheriens, mais Luther le refuse. 258
Zuingle dit qu'il a reçeu le S. Esprit qui luy a revelé sa doctrine. 252
Zuingliens disputans avec des femmes Anabaptistes rendus Anabaptistes eus-mêmes. 196
Zuingle établit sa secte en Suisse tenant la méme route que Luther. 261
Zuingle fait que le Senat luy permet l'exercice de sa Religion. ibid. il met tout le Païs en troubles. ibid.
Zuingle Evangeliste des Suisses embrasse l'opinion de Carlostad. 248 il dit avoir trouvé la verité. ibid.
Zuingle favorisa les Anabaptistes. 187 ses propos suivant le baptéme des petits enfans. ibid.

Zuingle

Zuingle loge les anciens Payens en Paradis. 260
Zuingle renouvelle l'erreur des Nestoriens & Pelagiens. ibid.
Zuingle empêche les levees de Suisses pour les François. 419
Zuingle est appellé à Constance pour soûtenir sa Religion. 410. & 411
Zuingle dit y avoir été instruit par un esprit blanc ou noir. 418
Zuingle le songeur gâta le premier les Suisses. 409
Zuingle préche contre les Indulgences. 410
Zuingle solicite ses compagnons à quitter leur Religion. ibid.
Zuingle tué à la bataille, demembré, & puis brûlé. 423
Zuingliens se sont toujours contredits. 416

Fin de la Table des matieres.

A CAMBRAY,

DE L'IMPRIMERIE DE IEAN DE LA RIVIERE.

CIↃ. IↃ. CXI.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MONTAUBAN

